U d'/of Ottawa
3900302318780 9

Kuoc

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/biographienation12acad

BIOGRAPHIE NATIONALE.

AOUT 9

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME DOUZIÈME.

LES — LY.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES DANS LES 12 PREMIERS VOLUMES.

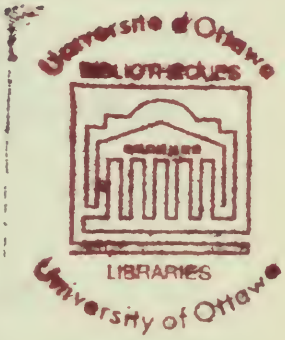

BRUXELLES,
BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,
SUCCESSEUR
ÉMILE BRUYLANT,
RUE DE LA RÉGENCE, 67.

1892-1893.

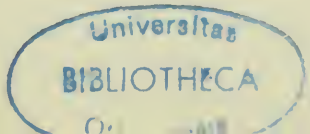

CT
1163
.A2
1866
v.12

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(OCTOBRE 1893).

MM. **P.-J. Van Beneden**, délégué de la classe des sciences, *président*.
Alph. Wauters, délégué de la classe des lettres, *vice-président*.
Ferd. Vander Haeghen, délégué de la classe des lettres, *secrétaire*.
Fr. Crépin, délégué de la classe des sciences.
G. Dewalque, délégué de la classe des sciences.
Edm. Marchal, délégué de la classe des sciences.
G. Vander Mensbrugghe, délégué de la classe des sciences.
Alph. Le Roy, délégué de la classe des lettres.
J. Stecher, délégué de la classe des lettres.
P. Willems, délégué de la classe des lettres.
F.-A. Gevaert, délégué de la classe des beaux-arts.
H. Hymans, délégué de la classe des beaux-arts.
J. Robie, délégué de la classe des beaux-arts.
M. Rooses, délégué de la classe des beaux-arts.
Ad. Samuel, délégué de la classe des beaux-arts.

—

Secrétaire adjoint : **Paul Bergmans**, docteur en philosophie et lettres.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU DOUZIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des collaborateurs décédés).

Alvin (**Frédéric**), homme de lettres, à Bruxelles.

Arenbergh (**Émile Van**), juge de paix, à Diest.

Beneden (**P.-J. Van**), membre de l'Académie royale, à Louvain.

Bergmans (**Charles**), chargé de cours à l'Université et professeur à l'Athénée royal de Gand.

Bergmans (**Paul**), docteur en philosophie et lettres, à Gand.

***Bodson** (**J.-M. J.**).

Crépin (**François**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Devillers (**Léopold**), conservateur des archives de l'État, à Mons.

Dewalque (**Gustave**), membre de l'Académie royale, à Liège.

Even (**Édouard Van**), membre de l'Académie royale, à Louvain.

Goemans (**Léon**), docteur en philosophie et lettres, à Louvain.

Haeghen (**Victor Vander**), archiviste de la ville de Gand.

Helbig (**Jules**), artiste peintre, à Liège.

Hymans (**Henri**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Jacques (**Victor**), docteur en médecine, à Bruxelles.

***Juste** (**Théodore**).

Kurth (**Godefroid**), membre correspondant de l'Académie royale, à Liège.

LISTE DES COLLABORATEURS

Le Roy (**Alphonse**), membre de l'Académie royale, à Liège.

***Liagre** (**J.-B.**).

Linden (**Herman Vander**), docteur en philosophie et lettres, à Louvain.

Loise (**Ferdinand**), membre correspondant de l'Académie royale, à Louvain.

Lonchay (**Henri**), professeur à l'Athénée royal de Bruxelles.

Marchal (chevalier **Edmond**), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Bruxelles.

Matthieu (**Émile**), avocat, à Enghien.

***Nève** (**Félix**).

Nève (**Jules**), avocat, à Bruxelles.

Piot (**Charles**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Pirenne (**Henri**), professeur à l'Université de Gand.

Rahlenbeek (**Charles**), homme de lettres, à Bruxelles.

Renier (**J.-S.**), homme de lettres, à Verviers.

***Roersch** (**Louis**).

Rooses (**Max**), membre de l'Académie royale, à Anvers.

Schrevel (**A.-C. de**), directeur du Séminaire épiscopal de Bruges.

Soil (**Eugène**), juge au tribunal de première instance de Tournai.

Straeten (**Edmond Vander**), musicologue, à Audenarde.

Varenbergh (**Émile**), archiviste de la province de Flandre orientale, à Gand.

Wauters (**Alphonse**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

L (suite).

LESAIGE (*Jacques*), voyageur, était, dans la première moitié du XVIe siècle, marchand de draps de soie à Douai. S'ennuyant sans doute d'une vie calme et monotone, il résolut de tenter l'aventure, très périlleuse alors, d'un voyage aux Lieux Saints. Il semble qu'il eût déjà fait auparavant le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, en Galice. Parti le 19 mars 1518, il traversa la France, l'Italie et atteignit Jérusalem le 4 août; il fut de retour à Douai le 24 décembre; son voyage avait donc duré neuf mois et cinq jours. Douai fit au hardi pèlerin une réception enthousiaste : la multitude accourut au devant de lui jusqu'à Cantin, et telle fut l'émotion dans la ville, que le marché aux grains, qui se tenait ce jour-là, en fut retardé. On grava au-dessus de la porte de Lesaige, en commémoration de son pèlerinage : *Loué soit Dieu, j'en suis revenu.* Lesaige a laissé de son voyage une relation intitulée : *Chy sensuyuent les gistes repaistres et despens que moy Jacques Lesaige, marchant demourant à Douay, ay faict de Douay à Rome Nostre Dame de Lorette, a Uenise... et de la en la Saincte Cite de Hierusalem* ... L'imprimeur cambrésien, Bonaventure Brassart, en publia, vers 1525, deux éditions non datées in-4°, la première de 107 feuillets, la seconde, petit in-4° de 78 feuillets. Il ne restait que cinq ou six exemplaires de cet ouvrage, lorsque Duthillœul en fit une réimpression à 120 exemplaires, sous le titre : *Voyage de Jacques Lesaige, de Douai à Rome, Notre-Dame-de-Lorette, Venise, Jérusalem et autres saints lieux.* Douai, Adam d'Aubers, 1851 ; in-4°. Outre son intérêt bibliographique, ce livre est un monument curieux du style et des mœurs de l'époque. Ecrit avec un abandon naïf, c'est, selon l'expression de Montaigne, « un livre de bonne foi », où l'auteur ne se montre pas moins dévot à Dieu qu'à la dive bouteille, comme il le chante dans le quatrain qui clôt son œuvre :

Che present livre a faict Jacque Lesaige,
Lequel est bien sarpilit de languaige,
Grant crocheteur de boutelles et flacquon;
Je prie a Dieu quy luy fache pardon.

Foppens nous apprend, en outre, que Jacques Lesaige était chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qu'il mourut le 11 février 1549, et qu'il fut enterré dans l'église collégiale Saint-Pierre de Douai.

Émile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I, p. 536. — Duthillœul, *Jacques Le Saige et les éditions de son livre*, en tête de l'édition de 1851. — Id., *Galerie douaisienne*, p. 231.

***LESBROUSSART** (*Jean-Baptiste*), professeur et historien, né à Ully-Saint-Georges (Picardie), le 12 juin 1747, et mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818. A vingt ans, il était professeur

de rhétorique à Beauvais. Nommé à la chaire de poésie du collège de Gand, en 1778, il fut chargé plus tard de la rhétorique au collège Thérésien, à Bruxelles. En 1783, il publia, sous le titre d'*Education belgique*, des réflexions sur le nouveau plan d'études adopté par Joseph II pour le collège Thérésien. Ses différentes publications lui valurent, en 1790, son entrée à l'ancienne Académie de Bruxelles. Quand la compagnie fut réorganisée, en 1816, il fut reçu parmi ses nouveaux membres. Marié deux fois, il eut du premier lit un fils et une fille : Philippe Lesbroussart, le poète distingué dont la notice suit, et Mme Lebœuf, mère de l'ancien directeur du Jardin zoologique de Bruxelles. Une des trois filles du second lit devint l'épouse de Louis Alvin, conservateur en chef de la Bibliothèque royale.

Voici, d'après Quetelet, la liste des principaux ouvrages de J.-B. Lesbroussart : 1. *Eloge du prince Charles de Lorraine*. Bruxelles, 1781. — 2. *Education belgique ou Réflexions sur le plan d'études adopté par S. M. l'empereur pour les colléges des Pays-Bas autrichiens*. Bruxelles, 1783; in-12. — 3. *Eloge de Jean de Carondelet*. Liége, 1786; in-8°. — 4. *Annales de Flandre*, de P. d'Oudegherst, avec un discours préliminaire, des notes, chartes, diplômes, etc. Gand, 1786; 2 vol. in-8°. Lesbroussart entreprit cette publication sur les conseils de Ch. van Hulthem, qui rédigea lui-même un prospectus. — 5. Différents mémoires, dans les publications de l'Académie, dont huit ont paru dans le tome Ier des *Nouveaux Mémoires*, en 1820. La bibliothèque de Bourgogne possède deux manuscrits de J.-B. Lesbroussart : 1. *Du Belgium primitif*. In-folio (n° 11583). — 2. *Vitæ et gestorum Brabantiæ ducum breve compendium* (1615-1740). Manuscrit autographe (n° 15766).

Ferd. Loise.

Alph. Le Roy, *Liber memorialis*. — Quetelet, *Annuaire de l'Académie*, 1855, p. 200. — Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*.

LESBROUSSART (*Philippe*), homme de lettres, professeur, né à Gand, le 25 mars 1781, mort à Ixelles (Bruxelles), le 4 mars 1855. Il était le fils aîné de Jean-Baptiste Lesbroussart (voir ce nom), écrivain aussi recommandable par ses qualités privées que par ses talents. Le jeune Philippe n'eut qu'à s'inspirer de ses traditions et de ses exemples, et il n'y manqua pas. Cependant il ne put achever les études qu'il avait commencées au collège Thérésien de Bruxelles; les circonstances le détournèrent, pour un temps, de la carrière vers laquelle le portaient ses goûts et son éducation. Il fut *mis en réquisition*, en l'an III, pour servir, comme expéditionnaire, dans l'un des bureaux provisoires organisés par les représentants alors en mission à Bruxelles. Une note de Th. Juste nous apprend qu'il fut attaché au secrétariat général lors de la création de l'*Administration centrale de Belgique*, et plus tard, au cabinet particulier de Lambrechts (voir ce nom), commissaire du gouvernement. La Belgique ayant été divisée en départements, Ph. Lesbroussart fut employé dans les bureaux du département de la Dyle, d'abord comme premier commis, ensuite comme sous-chef dans l'administration des contributions directes. Après le 18 brumaire an VIII, les administrations départementales ayant été remplacées par des préfectures, M. de Pontécoulant, préfet de la Dyle, le nomma chef de bureau dans la division qui avait Jouy pour directeur. Le futur auteur de *Sylla* et de l'*Hermite de la chaussée d'Antin* ne pouvait manquer de s'intéresser à un jeune homme qui partageait ses goûts personnels. Lesbroussart put consacrer une partie de son temps à compléter ses études : il fréquenta, entre autres, à l'école centrale du département, les cours des professeurs Wyns (législation) et Rouillé (littérature française). Jouy le prit en affection, et il est probable, dit Quetelet, que les muses eurent à s'applaudir de ce rapprochement, bien plus que l'administration à laquelle ils appartenaient. C'est à l'influence de ces deux hommes de lettres que l'on doit la création et la prospérité de la *Société littéraire de Bruxelles*, qui continua ses

utiles travaux pendant près d'un quart de siècle (1).

Lesbroussart donna sa démission en 1804 pour aller rejoindre son père, alors directeur de l'école secondaire d'Alost. De là datent ses débuts dans l'enseignement : la troisième latine lui fut confiée. Confiné dans une petite ville, il n'en entretint pas moins ses relations littéraires, et trouva même le temps de composer quelques pièces de société, d'ailleurs restées inédites. Sa première publication fut la traduction d'un roman anglais : *Fanny Seymour*. Paris, 1807 ; 3 vol. in-12. La censure lui interdit de mettre au jour un autre ouvrage, *Adolphe et Maurice*, dont son libraire avait déjà en mains le manuscrit. Le grand maître de l'Université l'envoya à Gand pour remplir, au lycée, la chaire de la seconde année d'humanités. Il eut bientôt fait la connaissance des gens d'élite qui brillaient à des titres divers, en ce temps-là, dans la vieille cité flamande : Ch. van Hulthem, Cornelissen, Wallez, Roelants, Ferraris, Couret de Villeneuve, Kluyskens, Maleingreau, le préfet Faipoult et son secrétaire Liégeard, spirituel chansonnier, le chanoine de Bast, de Grave, l'auteur original de la *République des Champs-Elysées*. Lesbroussart se mêlait à tous, d'autant mieux accueilli qu'il prêtait au besoin sa plume élégante à des confrères plus érudits qu'experts dans l'art d'écrire. Quetelet rapporte qu'on avait recours à Lesbroussart dans toutes sortes de circonstances ; il paraît qu'à l'occasion d'une cérémonie publique, il se chargea de faire, à lui seul, tous les discours qui devaient être prononcés : excellent moyen d'éviter les redites, ajoute le biographe.

Lesbroussart tournait le vers avec la plus grande facilité ; à treize ans (1794), il fit insérer dans les journaux une pièce de vers sur la *mort de Marie-Antoinette*. Il n'était, du reste, nullement avide de publicité et faisait si peu de cas de ses poésies légères, qu'il n'en gardait même pas copie. Indulgent pour les autres, il était envers lui-même d'une sévérité excessive. Il se décida cependant à prendre part, en 1810, au concours de poésie ouvert par la Société des *Catherinistes* d'Alost. François de Neufchâteau, juge du concours, après avoir consulté quelques-uns de ses confrères de l'Académie française, déclara qu'il n'y avait qu'une voix pour adjuger le prix à Lesbroussart. Un second prix fut décerné à Le Mayeur, et un accessit à P. Benau, de Gand. Le poème des *Belges* est peut-être l'œuvre la plus importante de Lesbroussart ; il a eu, dans tous les cas, ses jours de gloire. Le plan était imposé aux concurrents (1); le principal mérite du lauréat devait donc consister dans l'exécution. Or (2), Lesbroussart possédait la langue française comme l'un des Quarante ; familier avec les grands maîtres du style, il avait surpris tous leurs secrets ; son oreille délicate ne pouvait souffrir la moindre discordance ; la tournure la plus heureuse, la plus harmonieuse se présentait à lui naturellement, et cette élégance innée, ce purisme sans effort n'enlevaient à sa phrase ni la fermeté ni la dignité. L'influence de Delille se fait sentir dans ses compositions du genre descriptif ; cependant il savait trouver de mâles accents, lorsque sa fibre patriotique était touchée. Le poème des *Belges* présente les plus saisissants contrastes et atteste à la fois la flexibilité du talent de l'auteur, l'élévation et la générosité de ses sentiments. Le *facit indignatio versum* pourrait s'appliquer à son tableau du règne de Philippe II ; en revanche, il ne comprit pas Artevelde. A cette époque, nos annales n'avaient guère encore fait l'objet d'une étude sérieuse ; d'incroyables préjugés régnaient au sujet des *séditions* communales du moyen âge, et, tout en reconnaissant à la nation belge un caractère et des aspirations *sui generis*, on en était venu, à la suite des révolutions, et peut-

(1) Outre Jouy et Lesbroussart, nous citerons, parmi les habitués de ce cercle, de Stassart, de Reiffenberg, Raoul, Baron, Cornelissen, L. Alvin, Le Glay, etc.

(1) Une description de la Belgique, une revue rapide de ses annales, un tableau des progrès des sciences, des lettres, des arts, du commerce et de l'industrie dans notre pays.

(2) Nous faisons ici de larges emprunts à Quetelet et à notre *Liber memorialis*.

être Lesbroussart tout le premier, à considérer son existence indépendante comme un rêve irréalisable. Si Lesbroussart prévoit de meilleurs jours, c'est en pressentant une renaissance des lettres et des arts ; son idéal dans le passé, c'est le règne d'Albert et d'Isabelle. Rappeler ce règne, c'est immédiatement évoquer les souvenirs glorieux de l'école flamande de peinture, des Rubens, des Van Dyck, des Jordaens et des Teniers. Fort bien ; mais l'auteur ne semble pas s'être dit que la médaille avait un revers... Le poème des *Belges*, somme toute, renferme des beautés de premier ordre ; mais on l'a surfait en le comparant à l'œuvre célèbre de Helmers : *De hollandsche natie* ; il n'a ni le même éclat ni la même vigueur. Lesbroussart, du reste, écrivait à une époque où la littérature française ne se distinguait pas précisément par ces qualités.

Nommé professeur de rhétorique au lycée de Gand (1812), Lesbroussart ne garda sa chaire qu'une année. Il venait de se marier avec Mme veuve Giron, née Dewaele, lorsqu'on lui offrit de se charger de l'éducation d'un jeune homme et d'entreprendre avec lui un voyage dans le midi de l'Europe. Les conditions étaient si avantageuses qu'il n'hésita pas : il se dédommagea d'une séparation pénible par une active correspondance. « Si Lesbroussart avait les lumières « et le cœur d'un Mentor, il n'en avait, ce « semble, pas toujours la prudence : c'est « ainsi qu'à Lausanne il provoqua en « duel un officier suisse, qui l'avait traité « avec brusquerie. Le combat eut lieu « à l'épée ; bien que notre voyageur fût « myope au plus haut degré, l'officier « eut le bras traversé, puis on reprit « tranquillement le chemin de la ville, « ainsi que la conversation un moment « interrompue » (Quetelet). Le maître et le disciple parcoururent la France, la Savoie et la Suisse ; ils allaient partir pour l'Italie, lorsque le jeune homme fut tout d'un coup désigné pour faire partie de la garde d'honneur. Il fallut rentrer à Gand, après une absence d'environ deux ans. Lesbroussart laissa quelques traces de son séjour dans les Alpes ; nous citerons seulement une réponse au pamphlet de Châteaubriand : *De Buonaparte et des Bourbons*, qu'il fit imprimer à Genève.

Les événements se précipitèrent. Pour célébrer le rétablissement de la paix, la Société des beaux-arts de Gand mit au concours une cantate sur *la bataille de Waterloo;* Lesbroussart fut couronné ; mais il n'obtint en somme qu'un demi-succès. L'auteur ne se le dissimula pas ; il condamna plus tard cette pièce à l'oubli, lorsqu'il réunit ses poésies en un volume. Il est aussi permis d'admettre que ses idées politiques se modifièrent avec le temps. En 1817, il rentra dans l'enseignement public. Professeur de poésie à l'athénée royal de Bruxelles, il passa l'année suivante en rhétorique, par suite de la mort de son père, le titulaire de cette chaire. Philippe l'occupa d'une manière brillante jusqu'en 1830. « Ses « connaissances étendues, sa mémoire « littéraire vraiment prodigieuse, ses « qualités personnelles, surtout sa bonté « proverbiale et l'affection qu'il portait « aux jeunes gens lui assurèrent un succès complet, résultat d'autant plus remarquable que le professeur, par suite « de son extrême myopie, était à peu « près dans l'impossibilité de voir ce « qui se passait dans sa classe, et devait « maintes fois s'en rapporter aux bons « sentiments de ses élèves ». Il accueillit avec enthousiasme la création du royaume des Pays-Bas. A ses yeux, « les anciennes formes républicaines et « les libertés communales, dont les « populations du Nord avaient, comme « les nôtres, conservé les traditions, « allaient faire revivre notre histoire « nationale et y ajouter quelques pages « glorieuses. Il témoigna ses sympathies au gouvernement en prenant « part à la rédaction du journal officiel « et en composant, à l'occasion du mariage du prince d'Orange avec la « grande-duchesse de Russie, un opéra « comique (*le Fermier belge*), qui fut représenté au Parc. Mais ses généreuses « illusions furent de courte durée. Le « salon de Lesbroussart était le rendez-vous des exilés français et de tout ce

« que Bruxelles renfermait de gens de « lettres : là se rencontraient Arnould, « Bory de Saint-Vincent, Cauchois-Lemaire, Tissot, Pocholle, Jullien, Baron, « de Potter, Vautier, de Reiffenberg, « Raoul, etc. On y parlait littérature et « beaux-arts ; insensiblement on y parla « politique. Les tendances du roi Guillaume commençaient à se manifester : « à la paisible Société de littérature de « Bruxelles avait succédé la *Concordia*, « instituée pour faire perdre du terrain « à la langue française au profit du flamand ou plutôt du hollandais. Par « contre, une grande opposition se formait : la *Société des Douze* (1), fondée « en apparence dans un but littéraire, « et point de mire des attaques de la « presse gouvernementale, à cause de « l'obscurité même dont elle s'entourait, « n'y était probablement pas étrangère. « Lesbroussart fut un instant suspect. « Il était l'un des rédacteurs du *Courrier des Pays-Bas ;* un article de cette « feuille, intitulé : *Fond de valise*, fut « incriminé. On constata qu'il en avait « revu les épreuves ; on y trouva même « quelques corrections de sa main ; « bref, il fut appréhendé par la gendarmerie et jeté en prison, où il resta un « mois, jusqu'à son acquittement (2). Le « gouvernement ne fut pas fâché de lui « témoigner, quelque temps après, que « cet incident ne lui avait pas fait perdre sa confiance. Lesbroussart fut « nommé professeur d'histoire générale « au musée de Bruxelles. Il se laissa « faire et ne montra pas de rancune. En « 1830, on le vit un des premiers se « mêler à la foule insurgée, non pour « exciter les passions, mais pour maintenir l'ordre public. Une note rédigée « par lui-même pour Th. Juste explique nettement son attitude ; nous « croyons devoir la reproduire : « Après « l'incendie de l'hôtel Van Maanen, Philippe Lesbroussart fut du nombre des « six ou sept personnes qui, dans la matinée du lendemain, se rendirent près « de la Régence, à l'effet de proposer « la formation d'une garde urbaine pour « la protection des personnes et des « propriétés. Ce corps ayant été immédiatement organisé et armé, Ph. Lesbroussart, accompagné de quelques « citoyens détachés d'une patrouille « commandée par le général Plétinckx, « fut assez heureux pour négocier, avec « l'officier commandant la caserne des « Annonciades, l'évacuation de ce local « par la troupe et sa remise à la bourgeoisie. Il eut également le bonheur de « faire cesser les hostilités qui commençaient à s'engager sur le Grand-Sablon, « après quelques instants de conférence « avec le major sous les ordres duquel « était placé le détachement qui occupait ce point. Nommé membre du conseil de la garde urbaine, Lesbroussart « prit part, en cette qualité, à toutes les « délibérations qui eurent lieu à l'hôtel « de ville, et fut du nombre de ceux « qui se rendirent au palais du prince « d'Orange, lorsque celui-ci, par une « détermination honorable pour son caractère, mais infructueuse dans ses « résultats, fut entré dans Bruxelles « avec ses aides de camp. Le 21 septembre, la garde se trouvant à peu près « dissoute, par suite d'incidents assez « connus, il se rendit avec M. l'avocat « Puissant, depuis administrateur de la « sûreté publique, dans le Hainaut, « d'où ils revinrent, le 24, avec une assez « forte compagnie de braves villageois « des communes de Fayt, La Hestre et « Morlanwelz, à laquelle se joignirent « sur la route des volontaires de Charleroi. Pendant les deux dernières journées de la lutte dont la capitale était « devenue le théâtre, il se trouvait auprès de don Juan Van Halen, qui « l'avait, dès ce moment, attaché à son « état-major, et dont le quartier général « était alors établi à l'hôtel de Chimay, « d'où il fut, dans la soirée du 25, « transféré à l'hôtel de Tirlemont. Les « seules personnes qui, pendant la nuit « suivante, se trouvèrent auprès du « général, étaient MM. Michaux (de « Limbourg), Palmaert aîné et Ph. Les-

(1) Baron, de Doncker, L. de Potter, Drapiez, L. Gruyer, L. Jottrand, Lesbroussart, Odevaere, Quetelet, Ed. Smits, Tielemans et S. Vande Weyer.

(2) L'auteur de l'article, qui s'était fait connaître, fut seul condamné à six mois d'emprisonnement et à 500 francs d'amende.

« broussart. Après le départ des Hollandais, ce dernier assista, pendant plusieurs semaines, avec voix simplement consultative, aux séances du gouvernement provisoire, qui le nomma, conjointement avec MM. Nicolay et Vautier, membre de la commission d'enseignement, et plus tard administrateur général de l'instruction publique ». Lesbroussart s'était rallié de tout cœur au nouvel ordre des choses. Sa naïveté généreuse l'entraîna même plus d'une fois à exposer inutilement sa personne. C'est ainsi que, pendant les journées de septembre, il parcourut, armé, les rues de Bruxelles, oubliant la faiblesse de sa vue, au risque de se trouver en présence d'adversaires qu'il ne distinguait pas; il faillit un jour être tué à l'entrée de la rue Notre-Dame-aux-Neiges (1).

Lesbroussart remplit les fonctions d'administrateur général de l'instruction publique jusqu'en 1835, date de sa nomination à l'université de Liège. « Le lendemain de la révolution, on se trouva en présence de difficultés de toute sorte : on demandait à cor et à cri la réouverture des universités, dont les cours n'avaient pu recommencer, comme d'habitude, vers la fin de septembre. Le gouvernement ne put donner suite aux réclamations que vers la fin de l'année : les trois universités de l'Etat furent maintenues par un premier arrêté du 12 octobre, et provisoirement réorganisées, par un second arrêté du 16 décembre. Des mesures définitives ne pouvaient être prises, dans l'opinion des hommes du pouvoir, qu'en présence d'un concours de circonstances qui ne se présenterait que plus tard, et, d'autre part, une interruption plus longue pourrait devenir préjudiciable aux intérêts de la jeunesse ; on se contentait donc de « pourvoir au plus pressé ». Mais l'arrêté du 16 décembre alla plus loin, en supprimant d'un trait de plume cinq facultés : à Gand, la *philosophie* et les *sciences;* à Louvain, le *droit* et les *sciences;* à Liège, la *philosophie*. Sur les vives réclamations de la régence et des habitants de Louvain, la faculté de droit fut rétablie en cette ville, mais avec un personnel insuffisant. C'est alors que des facultés libres se constituèrent dans les universités mutilées. Il s'ensuivit des complications et des embarras. Etranger aux mesures décrétées par l'autorité, Lesbroussart ne devait pas moins en être l'exécuteur : l'opinion publique lui sut mauvais gré de son intervention. Les professeurs des facultés supprimées se trouvèrent tout d'un coup sans emploi, et parmi eux on comptait quelques amis de l'administrateur général, entre autres Raoul. On disait de Lesbroussart qu'il administrait l'instruction publique comme on administre un malade; on se plaignait surtout de la décadence des études et des rigueurs officielles; cependant, quant à ce dernier point, il est connu qu'il fit tout le possible en faveur des professeurs lésés. Au commencement de 1831, il présenta au gouvernement un rapport général sur la situation ; le 13 juin, il fut chargé de rédiger un projet de loi organique. Le 30 août, le ministre de l'intérieur *ad interim*, Teichman, nomma une commission pour discuter ce projet, qui fut achevé le 20 septembre suivant. Lesbroussart demandait une université unique, dont les facultés seraient disséminées dans le pays : la faculté des lettres à Louvain, celle des sciences à Liège, celle de droit à Gand et celle de médecine à Bruxelles. Aux deux dernières auraient été attachées des sections préparatoires (lettres et sciences). L'établissement d'une école militaire dans une localité à déterminer, d'une école de navigation à Anvers ou à Ostende, d'une école des mines à Namur, d'une école des arts et métiers à Liège ou à Bruxelles, enfin, une école vétérinaire à Tervueren, était en outre prévu par le projet. Quant aux diplômes académiques, ils devaient être délivrés par une

(1) Cet excellent homme, qui n'a jamais fait le moindre mal à personne, qui n'en a pas même eu la pensée, avait parfois, comme tant d'autres, la manie de paraître terrible. Ainsi, pendant les premiers jours de la révolution, il avait laissé croître sa barbe et traînait un grand sabre. *Quis generum suum huic gladio alligavit?* disait Cicéron, en voyant son gendre dans le même appareil belliqueux (QUETELET, p. 215).

commission centrale, produit de l'élection. La commission se prononça pour la centralisation de toutes les facultés dans une seule ville et pour la création d'une école polytechnique; quatre commissions spéciales, nommées par le roi, et répondant aux quatre facultés, auraient eu mission de délivrer les diplômes académiques. Elle réclamait, en outre, l'institution d'un conseil général de perfectionnement. Le gouvernement reçut ce projet le 20 mars 1832, mais il ne crut pas devoir le soumettre à la législature. Le projet qui fut présenté aux Chambres, le 31 juillet 1834, et discuté l'année suivante pour aboutir à la loi du 27 septembre 1835, est l'œuvre d'une seconde commission, nommée le 18 novembre 1833. Lesbroussart ne donna signe de vie, dans la dernière période de son administration, que par ses rapports sur l'instruction publique, qui témoignent d'ailleurs des vues élevées et du zèle de cet honorable fonctionnaire. Quand la réorganisation fut un fait accompli, il résolut de redevenir professeur, au prix d'un grand sacrifice pécuniaire : la chaire de littérature française de l'université de Liège lui fut confiée, et ce fut une bonne fortune pour la jeunesse. Il joignit à son cours principal un cours d'histoire littéraire comparée qui a laissé des souvenirs. Il était aussi versé dans la connaissance de la plupart des langues modernes de l'Europe que dans celle des langues anciennes; il puisait partout à son gré, sans dépendre des traductions imprimées, ce qui donnait à son enseignement l'attrait piquant de la nouveauté, bien qu'il eût soin de proportionner ses leçons de manière à mettre surtout en relief les chefs-d'œuvre les plus connus. Son cours de littérature était remarquable par la finesse des analyses et par le choix heureux des rapprochements; en outre, le charme de sa diction suspendait les auditeurs à ses lèvres. Nous empruntons à Quetelet le portrait suivant, qui est d'une ressemblance frappante : « Ph. Lesbroussart « n'avait rien qui annonçât son mérite, « rien qui fixât l'attention ; il était maigre et de taille moyenne; son regard « distrait (1) manquait, en outre, d'expression par suite de son extrême myopie; ses cheveux blonds étaient clairsemés, et ses joues, sillonnées de rides, « présentaient, avant l'âge, la plupart « des caractères de la vieillesse. Sans « avoir rien d'embarrassé, sa tenue était « simple et modeste, surtout quand il « gardait le silence; mais dès qu'il parlait, sa physionomie, habituellement « grave et pâle, s'animait d'un sourire « de bienveillance, sa voix vibrait d'une « manière sympathique, et ses phrases, « d'une pureté irréprochable, se déroulaient sans effort, toujours pleines et « élégantes, nettes et précises; on eût « pu les imprimer sans y rien changer ».

Les dispositions bienveillantes de Lesbroussart se révélèrent dès sa jeunesse, alors qu'il faisait partie du comité des théâtres royaux de Bruxelles. « Il « n'y avait pas de si mauvaise pièce où « il ne trouvât des scènes à faire valoir, « des vers à citer avec éloge. A l'en « croire, tous les ouvrages qu'on représentait étaient excellents ou du moins « admissibles. Philinte ne montra pas « plus d'indulgence dans son appréciation du sonnet d'Oronte » (Quetelet). Mais c'est surtout dans les jurys d'examen que Lesbroussart se trouvait soumis à de rudes épreuves : « En voyant les « embarras et les angoisses des récipiendaires, il oubliait à tout instant son « rôle d'examinateur et, soufflant officieusement les réponses, il faisait sourire l'auditoire et compromettait parfois la gravité du jury ». A Liège, lorsqu'il devint président du comité de rédaction de *la Revue belge* (2), il se

(1) Les distractions de Lesbroussart ont été proverbiales à Liège.

(2) La *Revue belge* était l'organe de la Société pour l'encouragement de la littérature nationale. Cette société devait avoir des comités dans toutes les villes importantes du royaume; celui de Liège a seul existé. Il a été présidé par Math. Polain jusqu'après la publication du tome XIII (1839). Les premiers collaborateurs de la *Revue* ont été Polain, Weustenraad, Ad. Borgnet, Ch. Faider, de Decker, Van Hulst, Godet, Demarteau, Visschers, Bovy, Firmin Lebrun, J. Lebeau, Ducpetiaux, L. Labarre, de Saint-Genois et J. Grandgagnage. Lesbroussart n'y écrivit qu'à partir de 1838; sa collaboration ne fut jamais très active, mais il présida le comité après la retraite volontaire des fondateurs. — La *Revue belge* a vécu jusqu'en 1844 (voir l'art. F. VAN HULST).

montra également d'une indulgence excessive envers les jeunes écrivains qui lui soumettaient leurs essais : disposition louable en un sens, mais parfois dangereuse. Il faut cependant dire qu'en général il a exercé une influence favorable sur la jeunesse. Ses encouragements ne devaient être pris au sérieux qu'à moitié; mais on avait fini par savoir à quoi s'en tenir. En revanche, avait-on besoin d'un bon conseil, on était sûr, en s'adressant à lui, d'en avoir deux pour un, et des plus utiles. Quant à lui-même, nous avons dit qu'il ne se contentait pas aisément; ajoutons que sa modestie naturelle l'empêchait de viser à la célébrité. La plupart de ses écrits ne furent popularisés que par extraits, qu'on lui empruntait pour en enrichir des revues littéraires. Si l'un de ses amis n'avait pas eu soin de garder copie de ses poésies, le recueil qui en fut publié en 1827 n'aurait jamais vu le jour; et encore eut-on toute la peine du monde à lui arracher l'autorisation de le mettre sous presse : il supprima tout ce qu'il put supprimer, si bien qu'il n'en resta qu'un mince in-18. Il a été question plus haut du poème des *Belges; l'Art de conter* ne mérite pas moins de vivre. Lesbroussart était un charmant causeur; il savait par expérience comment on intéresse un cercle, comment on soutient l'attention; il avait du sel attique et même une pointe de malice, avec toute sa bonhomie; ses anecdotes étaient toujours de bon goût et venaient à propos, bien qu'il ne fît jamais d'allusions directes à des personnes. Jamais il ne blessa qui que ce soit; jamais il ne médit des absents. Avec ces dispositions, Lesbroussart était on ne peut plus compétent pour tracer les préceptes de cet art qu'il est si difficile de pratiquer sans être ennuyeux. Ces préceptes forment la seconde partie de son poème; la première est une sorte d'histoire de la conversation, parsemée de traits ingénieux. Quetelet fait heureusement ressortir l'entrée en matière, *in medias res* :

Maudit soit le bourreau dont la loquacité,
Depuis une heure au moins, m'enchaîne à son côté!
A-t-il assez de fois, brisant ma patience,
Aux voisins fatigués commandé le silence,
Répété que le fait est digne de crédit,
Distillé goutte à goutte un éternel récit,
Brodé chaque détail, commenté chaque phrase,
Et prenant bonnement mon ennui pour extase,
Quand de son long discours j'entrevoyais le bout,
Ramené ce refrain : « Monsieur, ce n'est pas tout ! »

Quel contraste avec le conteur aimable et spirituel,

Toujours au naturel unissant la finesse,

enjoué, gracieux, élégant, léger, sachant

Voler quelques instants aux rigueurs de la vie!
On ne voit pas ses mots se traîner pesamment,
D'un cerveau ténébreux pénible enfantement;
On ne voit pas non plus d'une fausse élégance
Sa phrase symétrique étaler l'apparence;
Rien n'y vise à l'effet, rien n'y trahit l'effort;
Il cesse de parler, chacun écoute encor,
Et partout le plaisir, empreint sur les visages,
Des auditeurs charmés proclame les suffrages.

On doit à Lesbroussart quelques satires : le *Manuel du vrai royaliste*, l'*Alogistomanie*, ou l'Art de déraisonner par écrit, et l'*Epître à S. M. Akdola Ier, roi des Puris*. Quetelet nous apprend que cette dernière pièce fut écrite à l'occasion de l'arrivée à Bruxelles du chef d'une tribu sauvage du Brésil et de sa femme, amenés en Europe par le prince Maximilien de Neuwied. Notre poète saisit habilement cette circonstance pour endoctriner le chef étranger et le mettre au courant de la politique d'alors : c'était vers 1826. L'auteur se montre là dans son vrai jour, passionné pour la justice et la liberté, adversaire décidé de toutes les tyrannies et de toutes les bassesses. Lesbroussart savait prendre, quand il le voulait, le ton de la plus haute poésie : témoin le *Rêve du tyran*, le *Spartiate mourant*, et les *Malheurs de la Grèce*. Il a aussi composé quelques jolies fables et des épigrammes, quelques ouvrages en prose, notamment *Everard t' Serclaes*, chronique brabançonne, publiée à Liège; enfin un grand nombre d'articles de toute sorte, dispersés dans différentes revues littéraires et exposés à tomber dans l'oubli, si quelque pieux ami de l'insouciant écrivain ne se décide à les exhumer. Hélas! ce sont neiges d'antan...

Lesbroussart était décoré de la Croix de fer; le 14 décembre 1838, il fut nommé chevalier de l'ordre de Léo-

pold. La même année, il devint membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, un peu malgré le règlement, la poésie n'étant pas comprise dans le cercle des travaux de la compagnie. En 1840-1841, il exerça les fonctions de recteur de l'université de Liège. En 1848, il sollicita et obtint l'éméritat, *otium cum dignitate*, puis se retira dans la capitale, où il vécut en famille, ne voyant qu'un petit nombre d'amis qu'il entretenait de ses souvenirs. Il avait perdu de bonne heure l'usage d'un œil; sa cécité presque complète l'empêcha de s'occuper activement des travaux de l'Académie; cependant il s'acquitta toujours avec zèle des missions qui lui furent confiées. Jusqu'au dernier moment, il conserva sa présence d'esprit. On rapporte que la veille de sa mort, pouvant à peine respirer, il prit part à une conversation sur le caractère et le mérite de certains écrivains anglais, et que, par intervalles, sa pensée se manifestait encore vive et lumineuse, « comme les derniers jets d'une flamme » près de s'éteindre ». Il mourut pieusement; vers la fin de sa vie, il avait de plus en plus élevé sa pensée vers Dieu et médité sur la destinée de l'homme. Il laissa d'unanimes regrets : on ne lui avait pas connu d'ennemis.

Lesbroussart a publié : 1. *Fanny Seymour*, traduction de l'anglais. Paris, 1807; 3 vol. in-12. — 2. *Les Belges*, poème. Alost, 1810; in-8o. — 3. *Réponse à l'écrit de M. de Châteaubriand*, intitulé : *De Buonaparte et des Bourbons*. Genève, 1813; in-8o. — 4. Collaboration à la *Galerie historique des contemporains*. Bruxelles, 1816 et années suivantes; 8 vol. in-8°. — 5. *Le Fermier belge*, opéra comique en un acte, musique de Mees, représenté au théâtre du Parc, à l'occasion du mariage du prince Guillaume d'Orange avec la grande-duchesse de Russie. Bruxelles, 1816; in-8o. — 6. *Discours latin sur la lutte des classiques et des romantiques*, lu à la Société *Concordia*, pour être inséré dans les Annales de cette association. Bruxelles, 1816; in-8o. — 7. Collaboration aux *Almanachs poétiques* de la Société de littérature de Bruxelles, — 8. *Poésies*. Bruxelles, 1827; in-8° (forme le t. III de la *Collection des poètes belges*). Ce volume se termine par un compte rendu de l'*Héracléide*, poème épique en 24 chants, qui n'a jamais existé. Lesbroussart y décrit, avec une maligne causticité, le passage de la Bidassoa et la guerre de la Péninsule. — 9. *Everard t'Serclaes*, chronique brabançonne. Liège, 1837; in-8o. — 10. *Chimère et Réalité*, comédie en deux actes, traduction libre de la pièce espagnole intitulée : *Contigo pan y cebolla*, par D. Manuel de Gorostiza, envoyé du Mexique près la cour des Pays-Bas. Liège: in-8o. — 11. Divers rapports dans les *Bulletins* de l'Académie. — 12. Une notice sur L.-J. Dehaut, dans l'*Annuaire* de l'Académie, 1843. — 13. Une *Notice sur l'université de Liège*, dans le *Journal de Liège* (août 1841), aussi tirée à part in-12, et plusieurs fois réimprimée (avec une planche). — Collaboration au *Journal général des Pays-Bas* (1815); à la *Gazette générale des Pays-Bas* (*Algemeen Nederlandsche Courant*) pour la partie française; au *Mercure belge;* aux *Annales belgiques* (étude sur Byron); à la *Revue belge* (de Bruxelles); au *Recueil encyclopédique belge;* à la *Revue belge* (de Liège); à la *Revue de Liège*, t. Ier et II, et enfin au *Messager des arts et sciences* de Gand.

Ouvrages inédits. *Prose*. Des essais de traduction de fragments choisis des auteurs latins, de pièces de l'ancien théâtre anglais (Shakespeare, Otway, Congreve, etc.), de la comédie espagnole de Moratin, *El Café*, des deux premiers chants du poème italien de Casti, *Gli animali parlanti, etc.*; *l'Intrigue en l'air ou les Aérostats*, vaudeville (en collaboration). Le manuscrit de cette pièce était dans les mains de Quetelet. — *Poésie*. Essais de traduction d'*Odes* choisies d'Horace et de fragments de Lucain, de trois épisodes de la *Divine Comédie* et d'un fragment de la *Reine des fées*, de Spenser; *Arnuolde*, drame en cinq actes (les trois premiers sont seuls achevés); *Célestine*, opéra en trois actes (tiré d'une nouvelle de Flo-

rian) ; *le Corsaire*, opéra en trois actes (d'après Byron); traduction du *Manfred* de Byron.

Un buste de Lesbroussart figure depuis 1855 dans la galerie de l'Académie. Cet hommage était bien dû à l'un des écrivains les plus distingués de notre Belgique.

Alphonse Le Roy.

Quetelet, *Notice sur Lesbroussart* (*Annuaire de l'Académie*, 1855). — Th. Juste, *Notice sur Lesbroussart* (*Album national*, 1855). — Nothomb, *Rapport sur l'instruction supérieure en Belgique* (1844). — Alph. Le Roy, *Liber memorialis* de l'université de Liège. — Bibliographie académique. — Souvenirs personnels.

LESCAILLE (*Charles-François-Joseph-de*), homme de guerre, XIXe siècle. Voir De Lescaille.

LESCAILLIER (*Jean*), médecin, vivait à Liège au XVIe siècle. Il est l'auteur de l'opuscule suivant : *Pronostication sur le cours du ciel courant l'an de grace MDLVI faicte et calculee sur le meridian de la cite du* [sic] *Liége, par maistre Jehan Lescaillier medicin practicant en la diete cité, demourant en la rue S. Jehan Levangeliste, à l'enseigne du Gryffon dor.* Imprimé à Liège, cheuz Henri Rochefort. In-4°, 4 ff. à longues lignes; car. goth. Sur le titre, une gravure sur bois représente l'auteur en costume doctoral et tenant en main un livre sur lequel on aperçoit une figure géométrique; au-dessous, ses armoiries, avec cette devise en rébus : *Hault et bas, Lescaillier.* D'après le texte de cette pronostication, Jean Lescaillier devait déjà avoir publié antérieurement un autre almanach. Le principal mérite de cette petite plaquette, dont la bibliothèque royale, à Bruxelles, possède le seul exemplaire connu, est d'être la première impression liégeoise authentique et d'avoir ravivé, lors de sa découverte, en 1842, les discussions des érudits au sujet de l'origine de l'imprimerie dans la cité de saint Lambert.

Paul Bergmans.

X. de Theux, *Bibliographie liégeoise* (2e éd., 1892), col. IV-VIII et les sources y indiquées.

LE SOINNE (*Jean-François*), avocat, homme politique, né à Liège, le 29 août 1770, et mort dans cette ville, le 24 novembre 1852. Il appartenait à une famille de jurisconsultes et se consacra à la même carrière que ses ancêtres. Il fit ses études à l'école de Reims, où il fut reçu licencié en droit, le 9 décembre 1791. Après avoir prêté serment au tribunal de l'officialité de Liège (28 décembre 1791), et au conseil ordinaire du prince-évêque (3 février 1792), il s'initia à la pratique du barreau en suivant les travaux de son père, qui était prélocuteur près le tribunal des échevins, et en fréquentant l'étude d'un avocat distingué, Warzée. Les invasions françaises le surprirent au milieu de ces occupations, et il émigra deux fois avec sa famille. En 1796, il reprit définitivement l'exercice de sa profession pour le continuer jusqu'en 1841, sachant mériter la confiance, tant de ses nombreux clients que de ses confrères, qui le nommèrent plusieurs fois bâtonnier de leur ordre. Dans un discours prononcé sur sa tombe, l'avocat de Lezaack pouvait dire de ses consultations, où Le Soinne se montrait logicien vigoureux et sagace, qu'elles « faisaient « l'admiration des jurisconsultes et pres- « que toujours la base des décisions ju- « diciaires ». On trouvera la liste complète de ses mémoires imprimés dans la *Bibliographie liégeoise* de X. de Theux. Il suffit de signaler ici les deux mémoires pour le duc de Bourbon, le prince de la Trémouille et la princesse de Poix contre le prince Ch. de Rohan, dans l'affaire du duché de Bouillon, une des causes les plus importantes qui aient été plaidées devant la cour de Liège. J.-F. Le Soinne remplit aussi diverses fonctions publiques, et il mit à s'en acquitter autant de fermeté que de dévouement. Pendant le gouvernement des alliés, il fut successivement membre de la commission administrative provisoire de la ville de Liège (25 janvier-1er février 1814), et président de la commission centrale du département de l'Ourthe, jusqu'au 19 mars 1814. Sous le régime hollandais, il siégea depuis 1820 aux Etats provinciaux, et fit partie de la régence de la ville de Liège (1819-1830).

Nommé bourgmestre de Jupille en 1826, il conserva ce poste jusqu'à sa mort, de même que celui de président de la commission des hospices civils de Liège, qu'il avait accepté après sa retraite du barreau. Aussi laissa-t-il le souvenir non seulement d'un jurisconsulte de talent, mais encore d'un homme de bien.

Paul Bergmans.

Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour* 1852, p. 55-61. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise* (2e éd., 1885), *passim*.

LESOINNE (*Philippe-Adolphe*), professeur, industriel, né à Liège, le 6 mai 1803, et mort dans cette ville, au Val-Benoît, le 3 octobre 1856. Après avoir commencé ses humanités au lycée impérial de Liège, il entra, en 1818, au collège Sainte-Barbe, à Paris, puis à l'institut dirigé par Bourdon, où il reçut les leçons de ce mathématicien renommé. En 1823, le gouvernement des Pays-Bas l'autorisa à entrer à l'école des mines de Paris. Partout il fut hautement apprécié. En sortant de l'école, il fit un long voyage scientifique en Allemagne avec un de ses condisciples, Perdonnet, demeuré l'un de ses meilleurs amis et devenu ingénieur des plus distingués. Ils en publièrent en commun la relation. De retour à Liège, il fut nommé lecteur à l'université, le 31 mars 1828. Un arrêté du 13 mai 1825 avait annexé à la faculté des sciences des cours d'application ; le 3 août suivant, un autre arrêté organisait l'école spéciale des mines, « née viable et vigoureuse », dit Mr le professeur A. Le Roy, « grâce à des professeurs tels que Lévy « et Dandelin ». Lesoinne y fut chargé de l'enseignement de la métallurgie et de la docimasie, et obtint le plus grand succès. Presque en même temps, il ouvrit, pour les ouvriers, un cours de construction, d'exploitation et de métallurgie, et fit admirer son talent de vulgarisateur. Il fit naître ainsi l'idée de créer l'école industrielle. Après 1830, Lesoinne ajouta à ses cours universitaires un cours de construction. Nommé, en 1832, conservateur des collections de minéralogie et de géologie, il fut nommé professeur extraordinaire en 1835, et chargé des cours de métallurgie et d'exploitation des mines; il céda ce dernier cours, l'année suivante, à Adolphe de Vaux, ingénieur en chef des mines, mais il conserva le cours de métallurgie jusqu'à sa mort, et s'y distingua par l'étendue de ses connaissances, son tact pratique, ses connaissances scientifiques et ses vues ingénieuses. Intéressé dans de grands établissements du pays et de l'étranger, doué d'une mémoire prodigieuse, connaissant les principales langues de l'Europe, doué de l'esprit d'observation et d'un rare talent d'exposition, il sut faire profiter son enseignement des connaissances variées qu'il possédait. Il fut promu à l'ordinariat en 1841, et nommé membre honoraire de l'*Association des ingénieurs sortis de l'école de Liège*, en 1847. L'année suivante, il entra avec les libéraux au conseil communal, où il fut maintenu jusqu'à sa mort. Il était membre de la Société royale des sciences (1835), du conseil de salubrité publique de la province, de la commission provinciale de statistique, un des membres fondateurs de la Société de littérature wallonne, etc., etc. Il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold en 1853, en récompense des services nombreux qu'il avait rendus à la science, à l'enseignement et à l'industrie.

Lorsqu'il créa la Compagnie royale asturienne des mines, Lesoinne voulut renoncer à son enseignement; mais le gouvernement, à la demande de ses collègues, se borna à lui donner un congé, qu'il employa à organiser cette grande et belle exploitation, qui rendit de grands services à l'industrie espagnole, et lui valut la croix de commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique. Comme exploitant, il rendit de grands services à notre industrie charbonnière, en la guidant dans la voie nouvelle que demandait le développement de l'extraction. On lui doit un ventilateur d'une grande simplicité. Malheureusement, il fut absorbé par ses occupations et négligea d'écrire, bien que son cours de métallurgie fût considéré comme un des meil-

leurs. Dès ses débuts, il fut le premier à enseigner la réduction du minerai de fer par l'oxyde de carbone dans les hauts-fourneaux. L'imperfection de la métallurgie du zinc l'avait frappé et il fit, pour l'améliorer, divers essais qui n'eurent pas de résultat; après un demi-siècle, nous ne sommes guère plus avancés. Comme homme privé, Lesoinne était simple et sans prétention, d'une gaieté pleine d'esprit et de bonhomie, affable et bienveillant avant tout. A. Dumont l'a appelé « l'homme le plus aimant et « le plus aimé qu'on puisse rencontrer ».

A part son *Voyage scientifique* en Allemagne, en Pologne et en Bohême, publié en collaboration avec Perdonnet, on ne cite de lui qu'une *Notice sur les mines de houille de Saarbrück* (Mém. de la Société scientifique de Liège, t. II, en collaboration avec Mr A. Nagelmackers), et un *Rapport sur les égouts de la ville de Liège* (en collaboration avec J. Chandelon, inséré au *Moniteur belge*, du 28 mai 1849). Mr A. Gillon, son disciple et successeur à la chaire de métallurgie de l'université de Liège, a publié un *Cours de métallurgie générale*; 1re partie : *Préparation mécanique des minerais*, rédigé d'après les notes de Lesoinne, et complété par l'auteur pour la période commençant en 1850, date à laquelle s'arrêtaient les notes de ce dernier. Paris et Liège, Noblet; un vol. in-8° et atlas de même format. Cet ouvrage n'a pas été continué.

G. Dewalque.

Journaux d'octobre 1856. — Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour* 1856. — A. Le Roy, *Liber memorialis* de l'université de Liège.

LE SOINNE (*Thomas*), né à Maestricht, vers 1713, étudia la médecine à l'université de Leyde, et y obtint le grade de licencié, le 21 juillet 1738, avec une thèse sur les eaux d'Aix-la-Chapelle, intitulée : *Dissertatio inauguralis medica de thermis Aquisgranensibus*. Leyde, Jean Luzac, 1738; in-4°. S'étant fixé à Aix-la-Chapelle, il y pratiqua son art et ne ne tarda pas à acquérir une grande réputation, suivant Ulysse Capitaine, à qui j'emprunte ces renseignements. Jean-Jacques Le Soinne, pharmacien à Liège, en 1745, et Jean Le Soinne, licencié en médecine, né à Aix-la-Chapelle vers 1765, appartenaient probablement à la même famille; on possède du dernier une thèse inaugurale qui roule également sur les eaux d'Aix : *Dissertatio inauguralis medica de thermis Aquisgranensibus earumque usu salubri vel noxio*. Duisburg, 1781; in-4°.

Paul Bergmans.

Ul. Capitaine, *Biographie liégeoise*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. III (1857), p. 456.

L'ESPÉE (*Jacques*), religieux bénédictin, né en 1516, probablement dans le Hainaut, mort à l'abbaye de Liessies, près d'Avesnes, le 24 novembre 1546. Il entra au monastère de Liessies sous Louis de Blois, auteur de la réforme de cette abbaye, réforme qui fut approuvée par le pape Paul III, en 1545. Le P. L'Espée est l'auteur d'une chronique de l'abbaye de Liessies. Il a adressé cet opuscule aux religieux de son monastère par une lettre datée du 20 décembre 1544. Cette chronique, dont les bollandistes possédaient naguère encore une copie, est citée sous le titre de *Chronicon monasterii Latiensis, ab initio usque ad sua tempora*, ou sous celui de *Libellus chronicorum monasterii Latiensis*. Ms. in-4°.

Fréd. Alvin.

L'ESPESSIER (*Jean*), et non LEPESSIER ou LE PESSIER, comme le nomment erronément Foppens et De Backer —, écrivain ecclésiastique, né à Tournai, en 1596, et y décédé le 17 octobre 1646. A l'âge de quinze ans, il entra dans l'ordre des Jésuites, fit de brillantes études et enseigna, à Douai, les humanités, la philosophie et les mathématiques. Il gouverna les collèges de Cambrai et de Douai, et enfin la province Gallo-Belge. On a de lui : 1. *Incitatio ad amplexum Crucis ex libello de Imitatione Christi contexta*. Douai, Balth. Bellère, 1628. — 2. *Endololia morbi tempore in qua suavissimi affectus ad mulcendam quamlibet ægritudinem continentur*. Douai, Jacques Mairesse, 1642. — 3. *Institutio*

ad mortem sancte obeundam. Opus posthumum. Liège, Hovius, 1646; petit in-8° de 66 pages.

Léop. Devillers.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 710. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, édit. de 1872, t. II, p. 1891.

L'ESPINOY (*Charles* et *Philippe* **DE**). Voir DE L'ESPINOY.

LESSABÉE (*Jacques*), humaniste. Voir LEUSSAUCH (*Jacques* DE).

LESSEUWE (*Jean* **DE**), annaliste, né à La Bassée, en 1421. Il embrassa l'état ecclésiastique et écrivit à l'âge de soixante-deux ans, à la supplication d'un sien « parfait et singulier ami », une chronique généalogique universelle, depuis la création du monde jusqu'en l'année 1483. Cette compilation forme un gros volume in-folio sur papier, avec de nombreuses lettrines et miniatures coloriées, qui est conservé à la bibliothèque publique de Mons. L'ouvrage est écrit en français; il est d'une lecture facile, mais l'auteur manque de critique historique, défaut ordinaire des historiens de ce temps. Il s'occupe plus spécialement des comtes de Flandre et d'Artois et des ducs de Bourgogne dont il était sujet. La similitude de son nom avec celui de Lessabée ou plutôt de Leussauch a fait attribuer la chronique à ce dernier. Nous manquons d'autres renseignements biographiques sur notre chroniqueur; son œuvre porte ses armes, qui sont *de gueules à une branche d'arbre et à un rat affrontés de sinople, en pointe d'un x gothique d'or*.

Ernest Mauhieu.

LESSINES (*Gilles* **DE**). Voir GILLES DE LESSINES.

LESSIUS (*Léonard*), théologien. Voir LEYS (*Léonard*).

L'ESTAINIER (*Jean*), ou STANNIFEX, philosophe, né à Gosselies (Hainaut), mort à Louvain, le 1er novembre 1536. Il fit sa philosophie à Louvain, au collège du Parc, où il fut proclamé premier à la promotion de 1512, et étudia ensuite la théologie, après être entré dans les ordres. En 1520, il fut chargé d'enseigner la philosophie au collège du Parc. Au commencement de l'année 1532, il fut appelé à succéder à Nicolas Beca, de Diest, en qualité de second président du collège de Houterle. Valère André lui attribue des *Commentarii Lovanienses in Organum Aristotelicum*, qui ne paraissent pas avoir été imprimés.

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (1643), p. 566. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (1763-1770), t. XVIII, p. 264-265.

LESTAINIER (*Jean*), LESTAINNIER, L'ESTANIEL ou LESTANNIER, musicien belge, florissait au XVIe siècle. On a peu de renseignements sur sa vie (1). Tout ce qu'on en sait, c'est qu'il faisait partie, en qualité d'organiste, de la chapelle impériale de Charles-Quint, à Madrid, en 1547, et qu'il accompagna l'empereur en Allemagne en 1547-1548. On trouve deux motets de sa composition dans le recueil intitulé : *Cantiones selectissimæ quatuor vocum, ab eximiis et præstantibus Cæsareæ Maiestatis capellæ musicis M. Cornelio Cane, Thoma Crequilone, Nicolao Payen & Johanne Lestainnier, organista, compositæ, & in comiciis Augustanis studio & impensis Sigismundi Salmingeri in lucem æditæ*. Augsbourg, Philippe Ulhard, 1548-1549; in-4° obl., 2 livres. Ce sont les nos 16 et 17 du premier livre : *Domine Deus omnipotens* et *Heu me, Domine, quia peccavi*. Ce dernier a été reproduit dans le tome VI des *Evangelia dominicorum et festorum dierum musicis numeris pulcherrime comprehensa & ornata*. Nuremberg, Jean Montanus et Ulrich Neuber, 1554-1556; pet. in-4° obl.

Paul Bergmans.

Fr.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens* (2e éd., 1860-1865), t. V, p. 283. — Edm. Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas*, t. I,

(1) Nous ne savons s'il se rattache au précédent par quelque lien de parenté. Peut-être faut-il considérer comme un membre de sa famille Roger Lestainier qui, après avoir été pendant trente-huit ans au service de Charles-Quint, en qualité de fourrier de son hôtel, fut rétabli, en 1587, par Philippe II, « en l'estat de commis et garde d'artillerie et de munitions de guerre », à Malines.

(1867), p. 233-236; t. III (1875), p. 145, 147, 148, 168; t. VII (1885), p. 416-417. — R. Eitner, *Bibliographie der Musik-Sammelwerke des* XVI. *und* XVII. *Jahrhunderts* (1877), p. 676.

LESTENS (*Guillaume*), LESTEENS, également STEENS, imprimeur anversois, né à Anvers, le 15 avril 1590, et y décédé en 1661. Félix Bogaerts, nous ne savons sur la foi de quelle information, le fait figurer parmi les artistes du XVIIe siècle, erreur qui a passé dans quantité de répertoires. Admis dans la gilde de Saint-Luc comme imprimeur, en 1612, Lestens épousa, la même année, la fille de Jérôme Verdussen, également imprimeur. Il fut doyen de la gilde de Saint-Luc en 1642. Sa boutique, située dans la rue Haute, portait pour enseigne un pélican, *le Pélican d'or*, et l'oiseau se répète sur les ouvrages imprimés chez Lestens. Il y figure tantôt seul, tantôt accompagné de l'une des devises : *Spero et vivam* ou *Tandem aliquando*. Cette dernière apparaît sur une vignette dessinée par Erasme Quellin et gravée sur bois par J.-C. Jegher le fils. On trouve la reproduction des diverses vignettes de Lestens dans l'ouvrage du chevalier Gustave Van Havre : *Marques typographiques des imprimeurs et libraires anversois*, publié par la Société des bibliophiles d'Anvers.

Henri Hymans.

LESY (*Désiré-Eugène-Charles*), peintre paysagiste, né à Bruges, le 11 février 1806, mort à Gand, où il était venu se fixer de bonne heure, le 5 janvier 1859. Selon le *Journal des beaux-arts*, il reçut dans sa jeunesse quelques leçons de Pierre de Noter. La nécessité le força de chercher dans un métier, celui d'encadreur, de quoi subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Poussé vers l'art par un goût irrésistible, il consacra, dès lors, ses nuits au travail manuel pour pouvoir se livrer, pendant la journée, à la peinture. Sa santé, ruinée par cet excès d'activité, l'obligea de se retirer à la campagne, où il peignit une série d'études. D'autre part, d'après un article du *Beurzen Courant*, reproduit par Kramm, Lesy ne se serait mis à peindre qu'en 1835, s'écriant avec le Corrége : *Anch'io son pittore!* Quoi qu'il en soit, il obtint l'accessit de paysage au concours de la Société des beaux-arts de Gand, en 1841, et le prix en 1844. Malgré ses efforts, il ne dépassa jamais une honnête médiocrité, sa persévérance ne pouvant remplacer le talent. Son peu de succès, sa dure lutte pour la vie lui aigrirent le caractère, et il passa auprès de ses confrères pour un misanthrope. Voici la liste, à peu près complète, des œuvres qu'il exposa aux divers salons belges de son temps : 1. Bruges : *Paysage d'après nature*, comme l'intitule naïvement le catalogue (1837). — 2. Bruxelles : *Paysage* (1839); *Paysage* (1842); *Site boisé* et *Vue en Flandre* (1845); deux *Paysages* (1855). — 3. Courtrai : *Paysage* (1841). — 4. Gand : deux *Paysages*, dont l'un représentant un *Site boisé et accidenté* et qui lui valut l'accessit de paysage (1841); *Vue prise aux environs de Laroche* (1844); *Entrée d'un bois à Champlon, province de Luxembourg* (1847); *Vue de Tilff, aux environs de Liège* (1850); *Paysage* (1852); *Paysage; effet du soleil couchant* (1853); *Hiver* et *Été* (1856), paysages qui figurèrent depuis à l'Exposition historique des peintres gantois du XIXe siècle (1888); *Environs de Gand* (1859). — 5. Anvers : *Vue du château de Laroche* et *Site boisé des Flandres* (1843); *Paysage* (1846); *Paysage des environs de Grammont* (1855). — 6. Louvain : *Hiver dans un bois* (1855).

Paul Bergmans.

Etat civil de Bruges et de Gand. — Catalogues des expositions d'Anvers, Bruges, Bruxelles, Courtrai, Gand et Louvain. — *Journal des Beaux-arts*, 1859, p. 21, et autres journaux de l'époque. — Ch. Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders* (1857-1864), t. IV, p. 965-966.

LE SYLVAIN (*Alexandre*), poète. Voir VANDEN BUSSCHE (*Alexandre*).

LE TELLIER (*Adrien*), avocat, publiciste, bibliophile, né à Beaumont (Hainaut), le 15 juillet 1790, mort à Mons, en 1866. Il fit ses études de droit à la faculté de Bruxelles et fut admis à la prestation de serment, le 9 octobre

1812. Il fit son stage et pratiqua dans la capitale jusqu'en 1821, année où il vint se fixer à Mons. Envoyé aux Etats généraux par le district de Rance, de 1825 à 1829, il fut nommé ensuite membre suppléant du Congrès national. Il fit partie aussi du conseil de régence et de l'administration des hospices civils. Au sein du barreau, il jouissait d'une telle confiance qu'il devint successivement membre du conseil de discipline et cinq fois bâtonnier de l'ordre. En 1833, il fut encore membre du conseil d'inspection du dépôt de mendicité, fonction gratuite qu'il conserva jusqu'à sa mort. En 1836, le gouvernement le fit entrer dans la commission organisatrice du cabinet provisoire de minéralogie. En 1839, il fut nommé par la ville membre de la commission du musée communal, et en 1845, de la commission de surveillance de la Bibliothèque publique. Le Tellier était un ami éclairé des lettres et des arts. Aussi plusieurs sociétés savantes s'honorèrent-elles de son active collaboration. Il possédait une collection de livres admirablement composée, et tout son plaisir était de passer son temps dans sa bibliothèque, où il aimait à recevoir ses amis. C'était un homme très serviable et très généreux, qui a laissé parmi ses concitoyens de durables souvenirs. Le tome II des *Annales du Cercle archéologique* contient un rapport de Le Tellier sur les *Souterrains du Château de Mons*, et le tome III une notice intéressante et curieuse sur l'*Ancien château de Beaumont*. En 1839, il fit à la *Société des sciences du Hainaut* une communication sur la restauration des vitraux peints du chœur de Sainte-Waudru, et, en 1843, sur les réparations de cette église. En 1849, il était vice-président de la Société des sciences. Le tome VIII de la première série contient une note de Le Tellier sur les impôts qui grevaient l'agriculture. Le tome X renferme un article intitulé : *Une Page inédite des entretiens de Phocion*. A l'ouverture de la séance publique du dix-neuvième anniversaire de la Société, Le Tellier prononça un discours traitant de l'*Influence que la littérature peut et doit exercer sur les mœurs*, discours inséré dans le tome Ier de la deuxième série. On trouve encore au tome II de la deuxième série un discours prononcé aux funérailles d'Armand Plétain, membre de la Société; enfin, au tome IV, un discours sur *la Mémoire*, pour le vingt-troisième anniversaire de la Société, l'éloge funèbre de C. Wins, président de la société et un article intitulé : *le Poète et les Voix angéliques*. On lui doit, en outre, plusieurs notices biographiques dans l'*Iconographie montoise*, ainsi qu'une étude historique sur la *Tour Salamandre* de Beaumont. Le Tellier était trop modeste pour aspirer à une réputation d'écrivain. Il lui suffisait d'avoir de la pureté et de la facilité dans la forme, de la gravité dans la pensée et un ordre méthodique dans la composition. Il voulut, dans sa sphère d'activité, être un homme sérieux et utile; il a dignement rempli sa tâche.

Ferd. Loise.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. VII. — *Mémoires de la Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut* (année 1866-1867).

LE TELLIER (*Charles-Constant*), né à Ath, le 18 avril 1807, mort à Bernissart, le 30 avril 1870. Il vint de bonne heure habiter la ville de Mons et devint prêtre, le 28 mai 1831, sous les auspices d'un ecclésiastique natif de cette ville, dont le nom est resté populaire, le Père Coquelet. Après avoir été vicaire à Péruwelz, Le Tellier fut nommé curé de Wasmuël, en 1835, puis de Bernissart, en 1846. Le bon curé avait débuté dans la carrière littéraire par ses *Essais de littérature montoise, contenant quelques faufes dé La Fontaine, éié el' Mariage del' fie Chose, scène en trois tableaux; pa n'in curé Montois, au profit dés paufes dé s'village*. Mons, Emm. Hoyois, 1843; in-8° de VI-52 pages. Rappeler le succès de cette charmante publication, rééditée en 1848 (Mons, Masquillier et Lamir; in-8° de 68 pages), c'est reporter le lecteur aux beaux jours du « curé de Wasmuël », comme on l'appelait alors. Il en conçut l'idée de publier son *Armonaque dé Mons*, qui a paru de 1846 (Mons, Masquillier et Lamir) à 1870, et a été continué de-

puis cette dernière année jusqu'en 1886 par Mr Benoît Quinet. Charles Le Tellier n'était pas seulement un écrivain capable et fort spirituel, c'était un moraliste qui, sous une forme modeste, avec une bonhomie pleine de gaieté et une verve intarissable, faisait aimer le bien, respecter la vertu, tout en châtiant le vice. Il avait eu l'intention de publier un glossaire ou *Vocabulaire montois-français*, dont le commencement a paru dans l'*Armonaque*. La collection de cet annuaire patois est fort recherchée des bibliophiles.

Léop. Devillers.

LE TELLIER (*Michel-E.-J.*), annaliste, né au commencement du XVIIIe siècle, probablement à Chimay ou dans les environs de cette ville. Michel Le Tellier fut protonotaire apostolique et doyen du chapitre de Chimay. On a conservé de lui un manuscrit dont voici le titre : *Recueil chronologique et historique sur l'ancienneté de la ville de Chimay en Hainaut, et autres remarques*, 1768. In-4o de plus de 700 pages, orné des armoiries de l'auteur, d'une gravure représentant « Sr Witger, seigneur de Chimay », et d'une carte de la principauté de Chimay. Ce manuscrit appartient à Mr le prince de Chimay. Il en existe un abrégé, appelé *le Petit Cucuche*, parce qu'on remarque sur la couverture du premier la figure d'un cochon couronné. L'ouvrage du doyen Le Tellier contient la relation des principaux faits historiques depuis les temps les plus reculés et, en particulier, les annales de la ville de Chimay : on y trouve des anecdotes, des détails de mœurs, d'usages, de coutumes. Mr G. Hagemans en a donné de nombreux extraits dans son *Histoire du pays de Chimay* (Bruxelles, 1866). Les armoiries qui figurent sur le *Grand Cucuche*, présentent un écu ovale portant *de gueules au lézard d'argent en pal, fascé de sable et au chef cousu d'azur, chargé de deux étoiles d'or, timbré d'un chapeau de sable à trois rangs de houppes, avec une troisième étoile d'or à la pointe de l'écu*. Tout fait croire que le doyen Le Tellier appartenait à une branche de la célèbre famille Le Tellier, séparée du rameau principal.

Léop. Devillers.

Hagemans, *Histoire du pays de Chimay*. — J.-B. Boens, *Chimay et ses environs* (1840), p. 48.

LETINS (*Constantin*), théologien, né probablement en Flandre, vers le milieu du XVIIe siècle, et mort à Liège, en 1714. Entré dans l'ordre des Frères mineurs récollets de Saint-François de la province de Saint-Joseph, établie dans les deux Flandres, il devint prédicateur flamand de la cathédrale de Liège. C'était, paraît-il, un religieux aussi savant et éloquent que pieux. Sur les conseils du P. Gaudence Vanden Kerchove, Letins entreprit d'écrire une théologie à l'usage des prédicateurs, mais la mort vint le surprendre au milieu de ses travaux et cinq volumes seulement virent le jour : *Theologia concionatoria docens et movens*. Liège, A. Bronckart (t. I-II), puis J.-P. Gramme (t. III-V), 1710-1713; 5 vol. in-8o. On trouve aussi cet ouvrage sous la rubrique : *Editio secunda*. Francfort-sur-Mein (Liège), Guillaume Bronckart, 1711-1713 ; la véritable seconde édition est celle qui est cotée : *editio tertia priori multo accuratior atque emendatior*. Maestricht, Lambert Bertus, 1730. Des réflexions pratiques à l'usage des confesseurs, extraites du tome IV, parurent à part : *Consolatorium pro confessoriis, antiquam et communiter in ecclesia practicatam sacramenti pœnitentiæ administrandi methodum sequentibus*. Liège, J.-P. Gramme, 1713 ; in-8°. Le P. Letins a laissé inédit le traité suivant : *Prosecutio dialogi Thomistam confessorium inter et tyronem theologum ;* ce sont, d'après le P. Servais Dirks, des réflexions critiques sur l'ouvrage du P. Dujardin : *De officio sacerdotis qua judicis et medici*. La *Bibliographie liégoise* lui attribue encore : 1. *Le Bonheur et l'Amour de l'homme angélique et séraphique. François d'Assise dans ses dévotions envers les SS. Anges, avec un traité des confréries, neuvaines, associations et quelques prières à leur honneur, par un récollet de la province des Flandres*. Liège, A. Bronckart, 1710 ; in-8o. Une seconde édition parut sous le titre de : *Le Solide Amour, dévotion et*

bonheur du vrai chant des SS. Anges dans la personne de l'homme angélique et séraphique St. François d'Assise. Liège, J.-P. Gramme, 1712; in-8o. — 2. *La Vie du bienheureux Pierre Regalate, religieux prêtre de l'ordre de Saint-François de l'étroite obédience, nouvellement canonisé par notre saint-père le pape Benoît XIV, par une bulle émanée le 29 juin 1746.* Liège, E. Kints, 1747; in-8o. Cette dernière attribution est évidemment erronée.

Paul Bergmans.

X. de Theux, *Bibliographie liégeoise* (2e éd., 1885), *passim.* — Servais Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique* (s. d., 1886), p. 348-350.

LEUMONT (*Thiry* **DE**), peintre sur verre, exerçait son art à Liège, dans la seconde moitié du xve et au commencement du xvie siècle. Les renseignements biographiques sur cet artiste font entièrement défaut. Le chanoine Hamal, qui était très bien au courant des traditions sur l'histoire des arts et des artistes du pays de Liège, attribue à Leumont les deux grands vitraux des transepts de la cathédrale Saint-Paul de cette ville, qui auraient été exécutés en 1511. Le vitrail du transept nord a été détruit, en 1794, par les soldats français. La verrière du transept sud existe encore; elle a été donnée par Léon d'Oultres, chanoine tréfoncier de Saint-Lambert, et porte la date de 1530, qui infirme, par conséquent, celle donnée par Hamal.

Jules Helbig.

LEUNIS (*Daniel*), peintre-verrier. Voir Louis.

LEUNIS (*Jean*), ou Leonius, né à Liège, et mort à Turin, le 11 novembre 1584. Il entra dans l'ordre des Jésuites à Rome, le 18 juin 1556. En 1566, il était au collège de Clermont, à Paris. C'est lui qui fonda les congrégations en l'honneur de la Sainte Vierge. Il a laissé un ouvrage ayant pour titre : *Leges et statuta congregationum B. Virginis*, qui fut imprimé à Rome, selon le témoignage du P. Aleazar, dans son *Histoire de la province de Tolède.* D'après un exemplaire de Brescia, 1592, il aurait été imprimé pour la première fois à Rome, en 1587, après la mort de l'auteur. Il a été souvent reproduit dans divers manuels pour les congrégations, avec des additions et traduit en différentes langues.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la compagnie de Jésus.*

LEUNIS (*Liévin*), peintre-verrier. Voir Louis.

LEUSSAUCH (*Jacques* **DE**), humaniste, poète et annaliste, naquit à Marchiennes, près de Douai, dans les dernières années du xve siècle. Suivant la coutume de son temps, il latinisa son nom sous la forme de *Jacobus Lessabæus;* les biographes en ont fait *Lessabé*, sous lequel il est connu. Il était fils de Jean de Leussauch et d'Ysabeau du Trescault, pour lesquels il fonda, le 22 octobre 1535, deux obits en l'église paroissiale de Marchiennes. Notre écrivain est cité par plusieurs auteurs comme originaire du Hainaut; il semble lui-même indiquer ce pays comme sa patrie; d'autre part, dans la dédicace de son livre à Roland Bouchier, il nous apprend que le Hainaut ne fut pas son berceau, mais qu'il y a passé ses premières années et qu'il y a reçu l'instruction. On trouve dans le travail qu'il a publié une explication très simple de cette contradiction apparente; le village de Marchiennes, situé à deux lieues de Douai, est divisé par l'Escaut en deux parties; le territoire au delà de l'Escaut dépendait du comté de Hainaut ; en deçà, il appartenait, avec Lille et Douai, à la Flandre. Les écrivains qui se sont occupés de lui ne nous ont conservé aucun détail sur sa vie. Nous venons de voir, d'après ce que lui-même a écrit, qu'il fut élevé dans le Hainaut, peut-être à Mons. Il entra ensuite dans les ordres sacrés, et se concilia l'amitié et la protection de dom Jacques Coene, abbé de Marchiennes; il se lia aussi avec le carme Roland Bouchier. En 1530, la charge

d'écolâtre ou de maître de la grande école de Mons étant devenue vacante, par suite du décès de maître Jean Ghobelet, Jacques de Leussauch sollicita cette importante fonction. Il eut pour compétiteur maître Jean Baldricus, prêtre, né à Soignies. La nomination devait se faire de commun accord par les échevins de Mons et par le chapitre de Saint-Germain, mais les échevins appuyaient le second candidat, tandis que de Leussauch avait obtenu les suffrages des chanoines. Ce dernier finit par être nommé le 25 juin 1530, comme le plus « ydosne », les échevins ayant reconnu qu'il était « homme arresté et propice ». Il remplit jusqu'à la fin de l'année 1536 la charge de maître de la grande école de Mons, qui était alors un établissement d'instruction moyenne divisé en trois classes et très florissant. Ce fut pendant ces années de professorat qu'il put constater combien l'idiome en usage parmi les habitants du Hainaut était plus incorrect que celui de ses voisins de France; il signale le défaut qu'ils avaient de faire sentir l'*s* d'une manière sensible. La direction de la grande école appartenait, comme nous l'avons dit, au magistrat de Mons et au chapitre de Saint-Germain; cette situation provoqua entre ces deux autorités de fréquentes discussions; un conflit était à peine apaisé par un arrangement qu'une nouvelle contestation surgissait. Ce fut, semble-t-il, à cause d'une querelle entre les deux pouvoirs, que Jacques de Leussauch, prêtre au caractère pacifique, notifia, le 27 octobre 1536, aux échevins sa résolution de renoncer à la direction de la grande école. Sa démission fut acceptée. De Leussauch passa les dernières années de sa vie à Tournai, où il mourut le 1er juillet 1557. De son temps, il avait joui d'une certaine réputation. Le bénédictin dom de Beauchamps voit en lui un personnage très remarquable par son érudition et la pureté de sa vie. Un poète contemporain, Lucas Bruière ou Bruierius, l'a célébré dans ses vers comme un écrivain aussi distingué dans l'histoire que dans la littérature et la poésie.

Il ne nous reste de lui qu'un opuscule, fort rare, intitulé : *Hannoniæ urbium et nominatiorum locorum ac cœnobiorum, adjectis aliquot limitaneis, ex annalibus anacephalæosis. Penias declamatiuncula. Carminum tumultuaria farrago.* Anvers, Michel Hillenius, 1534; in-8o, 36 ff. non paginés. Il comprend un résumé historique et géographique du comté de Hainaut et un certain nombre de poésies assez médiocres. La description topographique du Hainaut a de la valeur; elle a été rééditée, en 1844, par le baron de Reiffenberg et traduite, en 1885, par G. Decamps et A. Wins, pour la Société des bibliophiles belges de Mons. De Leussauch a fait paraître son opuscule en 1534, alors qu'il était à la tête de la grande école de Mons. Il se pourrait donc qu'il ait été destiné à faciliter à ses élèves l'étude de l'histoire et de la géographie du Hainaut. La concision de son travail vient encore étayer cette hypothèse, ainsi que sa rareté, qualité commune à tous les manuels classiques du XVIe siècle.

Ernest Matthieu.

Paquot, *Mémoires*, t. I, p. 195. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. I. — Brassart, *Jacques de Leussauch dit Lessabœus*, dans *Souvenirs de la Flandre wallonne*, t. XX, p. 76-79. — G. Decamps et A. Wins, *Description abrégée des villes, des localités les plus renommées et des monastères du Hainaut et de quelques contrées voisines, par Jacques Lessabée ou De Leussauch* (1534), *traduction du latin avec introduction et notes*. Mons, Dequesne-Masquillier, 1885; in-4o. — Archives communales de Mons. — E. Matthieu, *Histoire de l'enseignement à Mons* (en cours de publication).

LEÜX VON LEÜXENSTEIN, peintre. Voir LUYCX (*François*).

LEUZE (*Nicolas* **DE**), théologien, traducteur, né à Frasnes lez-Buissenal (Hainaut), dans les premières années du XVIe siècle, mort à Louvain, le 8 août 1598. Après avoir fait ses études à l'université de Louvain et avoir pris le grade de licencié en théologie, il devint écolâtre de l'église Saint-Pierre de cette ville (12 décembre 1550), puis chanoine du premier ordre dans la même église (22 juin 1559). Il enseigna quelque

temps la philosophie à la pédagogie du Lys et y eut, notamment, pour élève, le poète Jacques Sluper, d'Herzele, qui nous a conservé, dans ses œuvres, quelques détails biographiques sur son maître, auquel il a dédié plusieurs pièces. En 1573, Nicolas de Leuze était censeur des livres; plus tard, il obtint le titre de chapelain de Saint-Pierre, *in Unclea*, dans le diocèse de Malines, et de chapelain de la chapellenie perpétuelle fondée, en 1297, par Guillaume de la Vacquerie, et desservie à l'autel Saint-Thomas de Cantorbéry, en l'église cathédrale de Tournai. Enfin, en 1589 et 1590, il occupa les fonctions de recteur de l'université de Louvain.

Nicolas de Leuze s'est surtout occupé de traduire des ouvrages pieux du latin en français, afin de les mettre mieux à la portée de tous les fidèles; il faut particulièrement citer sa traduction de la Bible, qu'il fit avec le secours d'un religieux français, François de Larben, et qui est connue sous le nom de Bible de Louvain. La première bible française complète est celle de Jacques Lefèvre d'Etaples (Anvers, Martin de Keyser ou Lempereur, 1530), qu'on a parfois appelée à tort Bible de Louvain, car les théologiens de l'université n'y prirent aucune part. La véritable bible de Louvain, publiée par les soins de Nicolas de Leuze en vue de rendre le texte de l'Ecriture sainte intelligible aux populations des provinces wallonnes de la Belgique, parut en 1550; elle est intitulée : *La Saincte Bible nouvellement translatée de latin en françois, selon l'édition latine, dernièrement imprimée à Louvain : reveuë, corrigée et approuvée par gens scavants, à ce députez.* Louvain, Barthélemy de Grave, Antoine-Marie Bergagne et Jean de Waen; in-fol. Au fond, ce n'est, d'ailleurs, que la bible de Lefèvre, revue et corrigée, et augmentée de notes marginales « touchant la foy, les œuvres, « les Saintz Sacrementz de nostre mere « saincte eglise à fin que voyent les vul- « gaires, ou sont fondées telles choses, « et n'en ayent quelque doubte, et ne se « laissent abuser de gents heretiques, « opiniastres ». Voici, d'après les fastes manuscrits de l'université de Louvain, par Paquot, les autres ouvrages de Nicolas de Leuze : 2. *Briève Confession de foi composée en flamand par Corneille Jansenius, évêque de Gand, et mise en françois.* Louvain, Jean Bogard, 1567; in-8°. — 3. *La Pérégrination spirituelle vers la Terre sainte et cité de Jerusalem, traduite du latin en français.* Anvers, 1576; in-8°; — Paris, Michel Sonnius, 1577; in-8°.— 4. *Les Heures de Notre-Dame réformées, corrigées, etc., par le commandement de Pie, pape, cinquiesme du nom, publiées avec plusieurs hymnes, oraisons et contemplations dévotes, heures de la Croix, du St-Esprit, des Trépassés et les sept Psalmes, le tout translaté du latin en francois.* Douai, Jean Bogard, 1577; in-8°. Recueil souvent réimprimé, d'après Gazet, à Louvain, à Douai et ailleurs. — 5. Gazet attribue encore à Nicolas de Leuze une version française de l'*Hortulus animæ*.

Paul Bergmans.

Annuaire de l'université catholique de Louvain, 1861, p. 257-278, et 1862, p. 249-252 (notice du P. Prouvost). — *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. VII (1861), p. 116-117 et 323-342.

LEUZE (DE), jurisconsulte, vivait au commencement du XVIIIe siècle. Il exerça la profession d'avocat au conseil souverain de Hainaut, et a laissé un recueil manuscrit en deux volumes dont le dépôt des archives de l'Etat, à Mons, possède une copie. Voici le titre de cet ouvrage, qui a la forme d'un dictionnaire : *Modérations et réflexions très utiles aux jeunes praticiens sur les chartes et coutumes généralles de ce pays d'Hainau, escrittes en MDCCXXXV à Mons.* In-fol. de 363 ff., plus une table des matières. Le faux titre porte : *le Dictionnaire de Monsieur De Leuze.* D'autres copies ont des titres différents et sont datées de 1746. Le recueil dont il s'agit était très estimé des praticiens du conseil de Hainaut. De Leuze est aussi l'auteur d'un *Commentaire sur la charte du souverain chef-lieu de Mons.*

Léop. Devillers.

Faider, *Coutumes du pays et comté de Hainaut*, t. I, p. CLXVI. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 309.

LEVAE (*Adolphe*), homme de lettres, né à Bruxelles, le 19 juillet 1802, mort dans la même ville, le 1er août 1848. Il était déjà l'un des rédacteurs en vue du *Belge*, quand, en 1826, à la suite d'une échauffourée sans importance, il fut condamné à un emprisonnement de trois mois. Il a raconté cette aventure dans une brochure intitulée : *l'Ermite belge en prison* (Bruxelles, 1827). Après la révolution de 1830, son intimité avec les chefs du mouvement et sa notoriété comme patriote et comme écrivain lui valurent un siège à la Chambre des représentants. Mais Levae était pauvre, plus républicain que monarchiste et nullement orateur ; cela le décida sans doute à renoncer à la politique et à accepter de ses anciens amis, alors au pouvoir, la place d'administrateur du fonds spécial dit des Blessés de septembre. C'était une sinécure, ou à peu près, qui lui convenait à merveille. Il se trouvait ainsi en rapports constants avec des gens dont il avait partagé les dangers et les espérances, et il avait rencontré le moyen de se livrer désormais, sans souci du lendemain, à des recherches historiques pour lui pleines de charme. Ici nous avons un fait à constater : Levae n'a jamais été encouragé dans ses études ; jamais non plus, en Belgique comme à l'étranger, on n'a prêté à ses travaux historiques l'attention qu'ils méritaient. C'est sans doute le motif pour lequel il a laissé plusieurs ouvrages inachevés. Le *Trésor national* et la *Revue de Bruxelles* ont publié de lui de nombreux articles, dont quelques-uns ont été tirés à part et qui tous se rapportent à notre histoire nationale au XVIIe et au XVIIIe siècle. Les plus remarquables sont : *Recherches historiques sur le commerce des Belges aux Indes* (1842); un *Essai historique sur les négociations de la trève de vingt ans conclue à Ratisbonne en* 1684 (1844), et *les Jacobins et Patriotes et les Représentants provisoires de Bruxelles*, 1792-1793 (1846). Ce dernier travail est si plein de saine critique, d'érudition solide et de bonne foi, qu'il nous conduit à déplorer la fin prématurée de son auteur. Les blessés de septembre, qui avaient offert à Levae une épée d'honneur en témoignage de reconnaissance, assistèrent en corps à ses obsèques et ne se trompèrent point en disant qu'ils ne retrouveraient jamais un plus tendre père et un meilleur ami.

Ch. Rahlenbeek.

Renseignements particuliers et souvenirs personnels.

LEVAILLANT (*André*), historien ecclésiastique, né à Douai (ancienne Flandre), vers 1568, mort le 10 mai 1625. Il entra dans l'ordre des Chanoines réguliers au Mont-Saint-Eloy, près d'Arras, et prit, à l'université de Douai, le grade de bachelier en théologie. Il fut élu prieur de son monastère en 1599, et abbé en 1624. Il a laissé un ouvrage inédit, intitulé : *Mémoires pour une chronique du monastère dit le Mont-Saint-Eloy lez-Arras, avec la liste des abbés.*

Fréd. Alvin.

Paquot, *Mémoires*.

LE VAILLANT DE LA BASSARDRIE (*Guillaume*), poète et mathématicien, né à Tournai, le 3 décembre 1667, mort le 3 novembre 1746. Il fit ses études humanitaires à Anvers et dans sa ville natale. Il étudiait la philosophie à l'université de Douai, quand il résolut d'entrer dans l'ordre des Jésuites (10 février 1685). Après son noviciat au collège de Tournai, il professa la grammaire à Douai, la syntaxe à Saint-Omer, la poésie et la rhétorique à Cambrai. Il suivit ensuite les cours de théologie à Douai. Il occupa pendant plusieurs années les chaires de philosophie et de théologie morale dans cette ville ainsi qu'à Saint-Omer. Il exerça quelque temps son ministère à Namur, et y devint recteur du collège, fonctions qu'il remplit aussi tour à tour à Valenciennes, à Cambrai et enfin à Tournai, à deux reprises. Il séjourna assez longtemps à Paris pour les affaires de son ordre. Il inspira tant de confiance à l'évêque de Tournai, comte de Salm, qu'il fut chargé d'enseigner la théologie dans son séminaire, dont il eut même la présidence. Il finit par être son examinateur synodal. C'était un travailleur infatigable et un

esprit foncièrement discipliné, réunissant en lui deux dons d'une rare alliance : le don de la science et celui des lettres. La poésie, que cultivait Levaillant dans ses loisirs, était didactique, allant directement au but et se servant du mot propre : cette intelligence, habituée à chercher le vrai, s'accommodait mal de la fiction; aussi son vers, facile, net et précis, est-il dépourvu de charme, d'émotion et d'éclat. Mais le penseur avait de hautes visées. Homme trop savant pour être un vrai poète, il fut avant tout un philosophe, un théologien, et plus que tout le reste encore, un mathématicien accompli, comme en témoigne le rapport de l'Académie des sciences de Paris, à qui il avait envoyé son traité d'arithmétique intitulé : *la Nouvelle Science des nombres* (Rapport de 1740, p. 112 et suiv.). Levaillant s'était aussi appliqué à la numismatique. Le recueil de médailles qu'il avait formé était expliqué par lui à ses amis et aux étrangers avec autant de sagacité que de pénétration.

Voici les œuvres qu'il a composées : 1. *A Son Altesse Sérénissime le prince Eugène de Savoye sur la prise de Temeswar.* Ode suivie de deux sonnets, dont le dernier est adressé à MM. les magistrats de la ville de Namur (1716); in-4o. — 2. *Ode sur la victoire remportée près de la ville de Belgrade et la prise de la même ville, présentée à Son Altesse Sérénissime le prince Eugène de Savoie.* Bruxelles, Joseph Serstevens, 1717; in-4o; Namur, 1717; in-8o. — 3. *L'Accord de la grâce et de la liberté, poème accompagné de remarques critiques et historiques.* Tournai, Louis Varlé, 1740; in-4o; 306 p. (1). S'il faut en juger par ses nombreux manuscrits et leurs variantes, l'auteur attachait une grande importance à cet ouvrage qu'il opposait au poème de Louis Racine, inspiré par le jansénisme. On lit dans les *Mémoires de Trévoux* (décembre 1743) : « On prépare ici « [à Tournai], une seconde édition du « poème du P. Levaillant sur l'*Accord* « *de la grâce et de la liberté.* On y « a joint d'autres poésies du même « auteur : 1o un poème en deux chants, « intitulé : *le Triomphe de la Charité di-* « *vine sur le cœur de l'homme;* 2° un poème « qui a pour titre : *la Patience du juste* « *couronnée dans Job;* 3o des sonnets sur « des matières de piété et sur les mys- « tères de la foi; 4° les XII premiers « psaumes de David, paraphrasés en odes « de stances différentes. Ces quatre ar- « ticles feront un deuxième volume « in-8o. » De Backer déclare n'avoir jamais vu cette édition annoncée en 1743. — 4. *La Nouvelle Science des nombres ou Traité des grandeurs constantes différentielles qui fixent les caractères des nombres.* On ignore si ce livre a été imprimé. L'auteur l'avait envoyé en manuscrit à l'Académie des sciences de Paris. — 5. *Ode présentée à Monseigneur le Dauphin à son arrivée dans les Païs-Bas, Ode au Roy sur la victoire qu'il a remportée à Fontenoy.* Lille, ve C.-M. Cramé; in-4o, 4 ff. — 6. Une lettre de Cambrai, 1730, dans les *Précis historiques*, 1869, no 290-1. — Levaillant a laissé en manuscrit : 1o *les Endroits les plus élevés de Job, mis en vers françois;* 2° quelques traités d'algèbre et de géométrie.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.* — Goethals, *Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique.*

(1) Le manuscrit autographe, daté de 1736, est conservé à Bruxelles (Inventaire des mss. de la bibliothèque de Bourgogne, no 4,050).

LE VAILLANT DE LA BASSARDRIE (*Joseph-Alexandre*), frère du précédent, avec qui on l'a parfois confondu, écrivain ecclésiastique, né à Tournai en 1671. Ayant embrassé l'état religieux, Le Vaillant, qui était bachelier en théologie de l'université de Paris, obtint un canonicat à la cathédrale de Tournai, le 5 juillet 1695. Sur la présentation du P. Lachaise, Louis XIV le nomma grand archidiacre. En prenant possession du siège épiscopal de Tournai, l'évêque comte de Coëtlogon le choisit pour son vicaire général et lui confia la direction de son séminaire; il le nomma son représentant aux Etats du Tournaisis. Le Vaillant fut député à l'assemblée des Etats généraux des Pays-Bas, tenue à Bruxelles, le 15 mai 1725,

pour la publication de la pragmatique sanction de l'empereur Charles VI (la paix d'Utrecht de 1713 avait fait passer Tournai à la maison d'Autriche). Mais la bonne harmonie qui avait existé entre lui et l'évêque, disparut sous l'épiscopat de François-Ernest, comte de Salm-Reifferscheidt, à cause des démêlés très vifs qui surgirent relativement aux cures et aux droits de préséance. Dans ce différend aussi long que pénible, Le Vaillant soutint les intérêts du chapitre cathedral, dont il était le doyen depuis 1727. Il mourut le 5 décembre 1758. Sa pierre tumulaire existe encore dans l'une des chapelles du pourtour du chœur de la cathedrale; elle est ornée des quartiers suivants : Waudripont, Assonville, Bosquet et Hérissem (1). Le Vaillant était un ecclésiastique aussi pieux qu'éclairé; il avait toute la confiance du chapitre, pour lequel il fit de sages règlements. Ses ouvrages donnent la preuve qu'il connaissait à fond les matières canoniques; mais ils n'ont pas été imprimés, à l'exception d'un rapport sur l'entrevue des délégués du chapitre avec l'évêque comte de Salm-Reifferscheidt, qui eut lieu au château d'Helchin, le 20 août 1742, et dans laquelle Le Vaillant exposa l'importance qu'il y avait à ne donner désormais les cures du diocèse qu'au concours.

Léop. Devillers.

Hoverlant de Bauwelaere, *Essai sur l'histoire de Tournai*, t. V. — *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, nouvelle série, t. V, p. 84. — *Messager des sciences*, 1865. — F.-F.-J. Lecouvet, *Tournay littéraire*. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'hist. et l'architecture de la cathedr. de Tournai*, t. II, p. 312.

LE VENEUR (*Jean*), traducteur et prédicateur, né à Bastogne, le 27 septembre 1598. Il entra, après ses études universitaires, dans la Compagnie de Jesus, le 27 septembre 1619. Il vécut dans les fonctions du saint ministère et mourut au college de Namur, le 15 août 1650. Il a publié la traduction française d'un ouvrage allemand, sous le titre : *Eschole chrétienne composée premièrement en allemand, par le R. P. Nicolas Cusanus, théologien de la Compagnie de Jésus, et nouvellement traduit en françois*. Luxembourg, Hubert Reulandt, 1627; in-12. On trouve à la fin : *Brevis et facilis de quacumque materia concionandi methodus chriæ persimilis*.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*.

LE VINIER (*Gilles*), poète, florissait à Arras au XIIIe siècle. C'était un versificateur très élégant, et les cinq chansons qu'il nous a laissées montrent une heureuse recherche de rythme. Plusieurs des mesures que les poètes de la pléiade essayèrent de remettre en honneur au XVIe siècle, paraissent être de son invention. Il s'est surtout adonné à la composition de *descorts*, forme poétique souvent employée par les trouvères artésiens. Voici comment Arthur Dinaux la définit : « Le *descort*, que l'on confond « quelquefois avec le *lai* qui s'en approche beaucoup, est une pièce de vers « représentant une dispute, une querelle, une complainte d'un amant, « qui, n'étant jamais d'accord, ni avec « lui-même, ni avec sa dame, se livre « aux transports et aux désordres de la « passion qui l'agite ». Dans l'une de ces pièces, le poète s'astreint à composer le vers des dernières syllabes du vers précédent, c'est-à-dire qu'il fait des rimes doubles ou en écho :

Icelle est la tres mignote
Note
Qu'amors fet savoir.
Avoir
Qui peut bele amie,
Mie
Nel doit refuser.
User
En doit sans folie:
Lie (1)
Est la peine as fins amants.

On a encore de Gilles Le Vinier une pastorale, où il met en scène deux femmes dont l'une est satisfaite, l'autre mécontente de l'état de mariage; chaque couplet se termine par un refrain emprunté à des chansons plus anciennes. La belle chanson de départ pour la croisade que Fauchet et De La Borde lui ont

(1) Les armes de Le Vaillant sont : *écartelé au 1 et 4 de gueules au soleil rayonnant d'or; au 2 et 3 d'or à 2 lions aux queus enlacées de gueules, lampassés et armés d'azur, qui est de Cordes.*

(1) Heureuse, gaie.

attribuée, doit être restituée à Hugues, le châtelain d'Arras, son véritable auteur.

Paul Bergmans.

Roquefort, *De l'État de la poésie française dans les* XIIe *et* XIIIe *siècles* (1815), p. 75. — Arthur Dinaux, *Les Trouvères artésiens* (1843), p. 222-227. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856), p. 589-590.

LE VINIER (*Guillaume*), frère puîné du précédent, trouvère artésien du XIIIe siècle. Par une singulière méprise, Arthur Dinaux a identifié les deux frères et a fait de Gilles et de Guillaume un seul et même personnage. La lecture du jeu-parti où Guillaume discourt avec son *frère*, suffit pour dissiper cette erreur. Dinaux connaissait cette pièce, mais il a cru, on ne sait pourquoi, que le mot *frère* n'était qu'un sobriquet sous lequel Guillaume se désignait lui-même. L'éditeur des poésies du roi de Navarre (1742), La Ravallière, nomme les deux frères *Le Vivier*, et veut, erronément, les reconnaître dans les trouvères Gillon et Guillaume Frère. La plupart des auteurs qui les ont mentionnés, l'ont fait, d'ailleurs, d'une manière fort inexacte. Dans son *Tableau historique des gens de lettres* (1767-1770), l'abbé de Longchamps prétend que Guillaume est né en Picardie, qu'on lui attribue quelques chansons ou jeux-partis dont plusieurs sont obscènes, et qu'il semble n'avoir pris à tâche que d'y parler aux sens. Or, dans ses vers, Guillaume a précisément célébré l'amour platonique. Un siècle auparavant, un généalogiste, le sieur De La Brosse, voulant leur rattacher une famille noble du nom de Vignier, établie depuis un temps immémorial dans la Bourgogne, les avait présentés gratuitement comme de nobles barons du pays de Langres. Il est constant pour nous que Gilles et Guillaume étaient des bourgeois (1) d'Arras. Leurs relations avec Thomas Du Chastel, Moniot d'Arras, Adam de Givenci, Andrieu Contredit, Colart Le Boutellier, Hugues le châtelain d'Arras, Gilebert de Berneville, etc., tous originaires de l'Artois et vivant à la fin du XIIIe siècle, indiquent assez la patrie et l'époque des Le Vinier. Ajoutons que, dans ses vers, Guillaume fait fréquemment allusion à des localités telles que Douai, Arras, l'abbaye de Beaulieu, et qu'une de ses pastourelles raconte les amusements des villageois de Feuquières, Avesnes et autres petites bourgades des environs d'Arras.

De La Borde compte trente-quatre pièces de Guillaume Le Vinier, qu'il désigne comme suit : 1. *A flors ne glais ne voit...*; 2. *Amours grassi...*; 3. *Amours vostre sers...*; 4. *Bien doit chanter...*; 5. *Bone amour cruel...*; 6. *Chançon renvoisié ne puet...*; 7. *Dame des ciels mout...*; 8. *De bien amer croit...*; 9. *Encor n'est raison que ma joie...* (attribuée aussi à Thierry de Soissons); 10. *En mi-mai quand c'est...*; 11. *En tout tans se doit...*; 12. *Espris d'ire et d'amor...*; 13. *Flors ne glai...*; 14. *Frere, qui set mieux...*; 15. *Glorieuse vierge pucelle...*; 16. *Je me chevauchai pensis...*; 17. *Ire d'amors et doutance...*; 18. *La flor d'yver...*; 19. *Le bien amer croist sens et cortoisie...*; 20. *Le premier jour de May...*; 21. *Li louseignols avrillous...*; 22. *Moines ne vous...*; 23. *Mout à mon cuer...*; 24. *Qui merci crie merci doit avoir...*; 25. *Quant ces moissons...*; 26. *Qui que voié en amor...*; 27. *Remanbrance d'amors...*; 28. *Se chans ne descars...*; 29. *Sire frere, faites mon jugement...*; 30. *S' onques chanteurs...*; 31. *Tel fois chante la jonglere...*; 32. *Thomas je vous vueil...*; 33. *Virgene pucele royaux...*; 34. *Voloirs de faire chançons...* Comme ces poésies n'ont été publiées jusqu'ici que d'une façon fragmentaire, nous ne pourrons les apprécier que par les extraits qu'en donnent divers auteurs, et, notamment, l'*Histoire littéraire de France*.

Guillaume s'est exercé aux jeux-partis avec son frère Gilles, Thomas Du Chastel, Moniot d'Arras, Adam de Givenci, Andrieu Contredit et Colart Le

(1) La qualification de messire, donnée par Fauchet à Gilles Le Vinier, provient de ce que, dans le jeu-parti cité plus haut, Guillaume, s'adressant à son frère aîné, l'appelle : *sire frère*. Les anciens manuscrits les désignent tous deux sous le nom de *maistres*, c'est-à-dire de bourgeois.

Boutellier. Dans l'un d'eux, il propose à son frère le problème suivant : Votre dame vous permet de coucher auprès d'elle, en vous faisant jurer de ne pas lui arracher la dernière faveur. Vous tenez votre serment. Qui a le plus fait, de votre dame pour vous, ou de vous pour votre dame? Guillaume penche pour la dame, Gilles pour l'amant; mais il excuse cependant le jugement de son frère : étant marié, Guillaume ne comprend plus l'ardeur impatiente des amoureux :

Frère, mout sont de divers pensement
Ami jeun et soolé (1) mari.
Qui meurt de soif et l'iave (2) a en présent,
S'adonc ne boit, il fait plus que celi
Qui l'iave baille et boivre li défent....

Ailleurs, il s'agit de savoir qui il faut louer le plus, de l'amant qui sait tout obtenir volontairement de sa maîtresse, ou de celui qui, certain du succès, aime mieux, par égard pour elle, ne rien lui demander. Voici la question posée à Thomas Du Chastel : La maîtresse de Guillaume est sollicitée par deux autres amants. Le premier lui expose ses vœux de vive voix; l'autre, ne pouvant lui parler, lui envoie des présents qu'elle accepte Lequel est le plus redoutable? Le second, répond Thomas, car la femme qui reçoit des présents et les agrée n'est pas loin de s'abandonner. Nous avons dit plus haut que Guillaume était le poète de l'amour platonique; nous en trouvons une preuve dans son jeu-parti avec Moniot d'Arras : La possession d'une femme augmente-t-elle ou diminue-t-elle l'amour qu'elle inspire? Pour Guillaume, la suprême faveur est le terme de l'amour; aussi prononce-t-il en faveur de ceux qui demandent peu de chose et n'obtiennent rien. On retrouve la même idée dans un autre jeu-parti où Adam de Givenci l'appelle à donner son avis sur une question tout aussi délicate : Que faut-il préférer, du plaisir fugitif, ou d'une espérance toujours vive, quoique trompée toujours? Guillaume n'hésite pas, et sa réponse le fait comparer par Adam à un templier qui travaille

(1) Rassasié.
(2) Eau.

sans espoir de salaire. Lequel des deux faut-il le plus blâmer, ou de l'homme qui trompe sa maîtresse, ou de la femme qui trahit son amant? Telle est la question que lui soumet Andrieu Contredit, qui excuse plutôt la femme : « Messire « Andrieu », répond Guillaume, « on vous « a bien nommé Contredit; car vous « soutenez la mauvaise cause. La femme « doit avoir l'âme aussi nette que la soie « la plus fine. Je ne puis admettre qu'elle « accorde la moindre faveur à celui qu'elle « n'aimerait pas » :

De feme croire ne porroie
Que sans cuer otroiast sa joie...

Il faut regretter de ne pas posséder la solution du jeu-parti avec Colard Le Boutellier : Qu'y a-t-il de plus difficile, ou pour l'amant de faire l'aveu de sa passion, ou pour la dame d'accueillir de bonne grâce cette déclaration? Comme on le voit, le problème ne manquait pas d'intérêt.

Sa qualité de poète ne paraît guère avoir servi Guillaume dans ses amours, car il se compare quelque part au joueur dont on loue le talent, et qui, en écoutant les flatteurs, se laisse distraire et perd tout ce qu'il a. Il n'a été payé que de compliments, et n'a gagné que la réputation du plus loyal amant du monde. Ah! si les plus loyaux étaient les mieux aimés, il serait sans doute l'amant le plus heureux de la terre; mais, suivant sa comparaison originale,

Mais onques, ce me fet douter,
Cordoaniers n'ot bons solers (1),
N'ainc drapiers ne fu bien vestus,
N'ainc n'ot amie loiaus drus (2).

Il est vrai qu'il en prend assez aisément son parti, et que, grâce à son idéal particulier, il ne s'estime pas trop misérable. Il revient souvent sur le mérite qu'il y a à aimer sans arrière-pensée de récompense. C'est ainsi qu'agissaient, selon lui, les anciens poètes, jugeant avec raison que le parfait amour est une vertu qui exige un cœur pur. Ainsi la viole, ajoute-t-il, se fausse sous des doigts inhabiles. Mais sa comparaison

(1) Souliers.
(2) Amant.

pourrait s'entendre autrement et tourner en faveur des débauchés qu'une longue expérience a rendu virtuoses en l'art d'Eros. Il faut signaler la pensée ingénieuse d'une autre pièce, où, après avoir gémi de la cruauté de sa dame, il lui propose un moyen sûr de se débarrasser de lui pour toujours. Qu'elle lui accorde une fois ce qu'il désire, et qu'elle le lui refuse le lendemain. Car, alors, la douleur sera doublée; tandis qu'il ignore le mal, celui qui n'a jamais connu la joie. Il faut pas toujours croire à son enjouement, dit-il ailleurs, car il est souvent pareil à celui des jongleurs — nous dirions aujourd'hui des poètes — qui chantent même quand ils ont plutôt envie de pleurer. Un jour même, découragé, las d'implorer sa maîtresse, n'ayant plus d'espoir, il se tourne vers les cieux, et se console en envoyant de pieux serventois à l'archange saint Michel, ou en chantant les perfections de la Vierge, reprenant, après tant d'autres, l'allusion qui change Eva en Ave :

Mout nous troubla
Cele que Diex forma.
Nom ot Eva;
Par li estiens (1) dampné.
Par la bonté
La virgene od (2) sainteé,
Diex ot pité,
La lettre retorna :
Avant mist l'*A*,
Et au daerrain (3) *ve;*
Pour *Eva* dist *Ave*,
Par quoi somes sauvé.

Au point de vue de l'art de la forme, on peut citer la pièce où Guillaume fait intervenir un rossignol, au chant duquel il répond. La ballade que nous possédons sous son nom n'est pas encore écrite dans la forme rigoureuse qu'on donna plus tard à ce genre, quand le nombre des couplets fut limité à trois, le nombre des vers de chaque couplet déterminé par le nombre de syllabes du refrain, et que le tout dut se terminer par un envoi au prince du Puy. Pour Guillaume, comme pour ses contemporains, il suffit de répéter dans chaque couplet les mêmes mesures et les mêmes rimes, et de le terminer par un refrain.

(1) Étions (fûmes).
(2) Avec.
(3) A la fin.

Le genre auquel notre poète s'est peut-être exercé avec le plus grand succès, est la pastourelle, où il excelle à trouver d'habiles combinaisons de mesures, d'heureux retours de rimes. Telle, celle où il met en scène une bergère qu'un chevalier prie d'amour, celle où il raconte l'aventure qui lui arriva entre Arras et Douai, ou encore celle dont nous croyons intéressant de citer le début. Elle se compose de cinq couplets de quatorze vers, avec un refrain et une ritournelle, comme dans certaines rondes modernes :

En mi-mai, quand s'est
La saison (1) partie (2),
Mal est enganez (3)
Cil qui n'aime mie!
Entre Biaulieu (4)
Et la Rueve abéie (5)
Traversai,
Delez la forest trovai
Une dame embuschie (6),
Et chante à vois serie (7)
Ne sai descort ou lai,
Mais il ot au refrai :
Je ne sai dont li maus vient que j'ai,
Mais adès (8) *loiaument amerai.*

Cointement (9) et bel
Estoit atirie,
Mal est enganez
Cil qui n'aime mie!
Son cors ot paré
D'un chainse (10) delie (11 ...

Ces extraits donnent, croyons-nous, une idée suffisante de la manière de Guillaume Le Vinier. Dans la foule des trouvères de son époque, il se fait remarquer par le soin qu'il a mis à chercher la perfection de la forme, l'harmonie du style. Il se joue des difficultés techniques les plus ardues et semble avoir voulu composer des chansons sur tous les rythmes connus de son temps. Jeux-partis, serventois, ballades, lais, pastourelles ont tour à tour tenté sa plume, et il a réussi dans presque tous ces genres. Mais il ne s'est pas contenté d'être un habile ouvrier, il a aussi soigné le fonds, et il a su relever, par une vive recherche

(1) Le printemps.
(2) Ecoulé.
(3) Trompé.
(4) Village de Sin le Noble.
(5) Notre-Dame de Bon Secours.
(6) Derrière un buisson.
(7) Sereine.
(8) Toujours.
(9) Gracieusement.
(10) Chemise.
(11) Fine.

de pensée, par des comparaisons neuves et piquantes, la banalité de la « matière « poétique » des trouvères. C'est ce qui en fait, certainement, une des personnalités les plus distinguées du Parnasse artésien du XIIIe siècle.

Paul Bergmans.

De La Borde, *Essai sur la musique ancienne et moderne* (1780), t. II, p. 342-343. — Arthur Dinaux, *les Trouvères artésiens* (1843), p. 222-227. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856), p. 590-598.

LE VINIER (*Jacques*), trouvère artésien, florissait vers la fin du XIIIe siècle, et était sans doute parent des poètes Gilles et Guillaume Le Vinier. Jacques, qui était le contemporain et l'ami de Jean Bretel, nous a laissé trois chansons amoureuses qui ne manquent point d'intérêt au point de vue rythmique, et qui ont été signalées, pour la première fois, par La Ravallière, dans son recueil des poésies du roi de Navarre (1742). Dans la première, le poète vante sa dame et déclare que

A tote joie accomplie
En sa vie,
Qui tant sert bel amie.

Il fait serment, dans la seconde, de ne pas la quitter, quelque cruelle qu'elle puisse être à son égard, et lui demande, dans la troisième, le don d'amoureuse merci, ajoutant qu'il ne vit que par l'espoir de l'obtenir un jour. Adalbert Keller a donné un texte assez correct d'une de ces pièces, d'après un manuscrit du Vatican; Roquefort avait déjà publié un couplet de chacune des deux autres.

Paul Bergmans.

Roquefort, *De l'État de la poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles* (1815), p. 78-79. — Arthur Dinaux, *Les Trouvères artésiens* (1843), p. 222. — Adalbert Keller, *Romvart*. Beiträge zur kunde mittelalterlicher Dichtungen aus italienischen Bibliotheken (1844), p. 270. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856), p. 589.

LE VOLEUR (*Colart*), fils et héritier de feu Jehan Le Voleur, comme le qualifie un acte de 1421, était déjà employé comme peintre par le duc de Bourgogne, en 1419, et habitait Hesdin, où vraisemblablement il est né. Il travailla à plusieurs reprises à la décoration du château de cette localité, un des plus importants domaines de la maison de Bourgogne, et fut appelé, en 1453, à peindre les entremets du banquet de Lille. Il fournit aussi des patrons d'habillements et des cartons de tapisseries, et on lui attribue certaines miniatures, entre autres celles qui ornaient un livre d'heures à l'usage du duc de Berry. Le duc l'avait nommé gouverneur « des ouvra- « ges ingénieux et de joyeuseté et plai- « sance que par icelluy Colart mondit S. « a fait réparer audit chastel dudit lieu « d'Hesdin ». C'étaient des merveilles de mécanique installées dans de vastes galeries, et ménageant maintes surprises aux visiteurs : statues qui font tonner, neiger et pleuvoir sur l'imprudent qui s'en approche; ponts s'écroulant au passage; jets d'eau jaillissant soudain du sol; trébuchets faisant tomber dans des fosses d'où les victimes de la plaisanterie sortaient couvertes de plumes, etc., etc. Le Voleur touchait de ce chef une pension annuelle, outre le prix des travaux qu'il exécutait. La dernière quittance émanant de lui date de 1467.

E. Soil.

Houdoy, *Histoire de la céramique lilloise*. — De La Borde, *les Ducs de Bourgogne*. — Dehaisne, *Inventaire sommaire des archives départementales du Nord*. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler Lexicon*.

LE VOLEUR (*Jehan*), peintre de la seconde moitié du XIVe siècle, attaché en cette qualité au service du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, habitait Hesdin. Il figure dans les comptes de la chambre des finances du duc pour beaucoup d'articles; il peignit, notamment, des cottes d'armes, des harnais et des bannières; il exécuta, en 1405, les peintures d'un char pour la duchesse Marguerite. On le voit travailler à Compiègne en 1405, et à Bruges en 1414. Mais c'est surtout comme peintre céramiste et fabricant de faïence que Le Voleur doit occuper une place dans l'histoire des arts. Associé avec Dumoustier d'Ypres, il avait fourni à Philippe le Hardi des carreaux de faïence peints et émaillés qui avaient vivement émerveillé le duc. En 1391, le duc

rompit l'association; il prit Le Voleur sous sa protection, lui assura son concours financier et lui fit ouvrir à Hesdin, où l'artiste se fixa probablement à partir de cette époque, une nouvelle fabrique de *quarriaux peins et jolis*, dont il se réservait tous les produits, moyennant un prix fixé d'avance. L'usine était placée sous la surveillance immédiate de Melchior Broederlam, le premier peintre de son temps, ce qui permet d'apprécier la valeur artistique des ouvrages qui y furent exécutés. Les comptes des années suivantes relatent d'importantes fournitures de ces carreaux en véritable faïence émaillée, qui donnent aux produits de cette fabrication en Flandre des origines bien antérieures à celles des produits similaires dans les pays voisins, et notamment aux majoliques italiennes. Jehan Le Voleur fut nommé valet de chambre de Jean sans Peur, titre honorifique que possédèrent plusieurs artistes et qui leur assurait une pension sur la cassette du duc. Il mourut avant 1421, époque où l'on voit son fils toucher 68 écus d'or pour un travail qu'il avait fait.

E. Soil.

Mêmes sources que pour l'article précédent.

LEVOZ (*Noël-Joseph*), marchand à Liège, qui joua un rôle assez considérable dans la révolution liégeoise de 1789. A la fin du XVIIIe siècle, le mouvement révolutionnaire, qui avait été favorisé dans le pays de Liège par la propagande des encyclopédistes français, se manifesta tout à coup à la suite d'un incident assez futile : l'affaire des jeux de Spa. Ces jeux étaient exploités depuis plus de vingt ans par une société privilégiée, la Société Deleau, lorsqu'en 1785, N.-J. Levoz ouvrit une salle de jeu, *le Club*, à côté de celles qui existaient déjà. Il se produisit un grand émoi parmi les privilégiés, qui cherchèrent par tous les moyens à faire échouer l'entreprise de Levoz. Celui-ci, de son côté, dénonça (14 juin) au conseil privé du prince-évêque le caractère inconstitutionnel du monopole accordé à la Société Deleau et demanda qu'il fût défendu de le troubler dans l'usage de sa propriété. Le conseil de l'évêque lui refusa formellement la permission d'ouvrir une salle de jeu, et rendit un édit maintenant le privilège de l'ancienne société. Malgré ce refus, Levoz ouvrit son club et se pourvut aussitôt, par appel, devant la chambre impériale de Wetzlar. Mais cette chambre rendit, le 28 juillet, un décret, lui enjoignant, en attendant le jugement du fond, de respecter les édits du prince. Pendant ce temps, l'évêque Hoensbroech avait renforcé la petite garnison chargée de maintenir l'ordre à Spa, et l'avait placée sous le commandement du procureur général Fréron, qui était connu pour sa violence. Comprenant que la menace s'adressait surtout à lui, Levoz y répondit par un acte notarié (12 juillet), où il déclarait hardiment qu'il se défendrait « contre « toutes voies de fait, tentatives et at- « tentats », tendant à le troubler dans l'exercice de ses droits de propriété. Fréron n'hésita pas cependant à faire occuper le club par ses soldats, le 16 août, et les chargea d'en défendre l'entrée. L'affaire Levoz avait pris en peu de temps des proportions extraordinaires. Ce débat particulier à propos des jeux de Spa fit tout à coup mettre en discussion la question de la compétence du souverain en matière d'édits de police. En effet, les défenseurs de Levoz finirent par ne plus envisager que ce second point; ils cherchèrent à prouver que le prince-évêque en prenant une disposition d'intérêt général, la réglementation des jeux de Spa, sans consulter le *sens* du pays, avait commis un acte inconstitutionnel. Toujours est-il que cette affaire passionna énormément les esprits. Au cours du procès, on publia un *Mémoire pour le sieur Levoz et ses associés* (Liège, 1786; in-4° de 28 et XIV pages), où on lisait notamment : « La cause de Levoz est devenue celle « de tous nos citoyens. Elle est celle de « la patrie. Il s'agit de défendre ses « droits lésés, ses privilèges que l'on « veut détruire, sa liberté menacée, sa « constitution en danger, le contrat so- « cial qui lie tous les membres de la na-

« tion rompu et presque anéanti ». Malgré toutes les négociations qui eurent lieu entre la Société Deleau et le Club de Levoz, dans le but d'amener un *modus vivendi*, les choses en restèrent là. Levoz, d'ailleurs, se plaisait, semble-t-il, dans le rôle de victime du pouvoir arbitraire du prince-évêque : il était heureux d'être l'objet de l'attention publique. Il publia, en 1787, son fameux *Avis à mes concitoyens*, pièce plus que médiocre, remplie de déclamations, et qui établit parfaitement la ridicule suffisance de son auteur.

A la nouvelle des événements de Paris, le mouvement révolutionnaire avait fait dans le pays de si rapides progrès, les *patriotes* liégeois avaient réussi à provoquer une opposition si redoutable au gouvernement du prince, que Hoensbroech avait été fatalement amené à faire des concessions et à agir avec la plus grande circonspection. Il était trop tard cependant : le 18 août 1789, éclatait la révolution liégeoise. Il n'entre pas dans le cadre de notre biographie de retracer les événements de cette révolution. Il suffira de montrer quel y fut le rôle joué par Levoz. Popularisé par la poursuite dont il avait été l'objet, Levoz fut compris dans les deux renouvellements du magistrat de la cité, en 1789 et en 1790, et cette élévation, imméritée à coup sûr si elle avait eu pour objet de reconnaître son talent, acheva de lui tourner la tête. « En « voyant son nom associé aux noms « des plus méritants de ses compatrio- « tes, » dit Borgnet, « il se crut un « personnage, et la haute opinion qu'il « avait de lui-même, opinion qui n'était « égalée que par son ignorance, s'en « accrut encore. Entier dans ses opi- « nions, violent et grossier dans la dis- « cussion, il se rendit insupportable à la « plupart de ses collègues de l'hôtel de « ville ; vaniteux et jaloux, il prit en « aversion ces hommes qu'il sentait lui « être supérieurs par l'intelligence; hai- « neux et entêté, il jura une guerre ir- « réconciliable aux téméraires qui osè- « rent le fronder ou combattre sa ma- « nière de voir ». Voulant à tout prix faire triompher sa politique de résistance à l'Autriche, Levoz attaqua avec virulence le bourgmestre Fabry, qui, au contraire, était partisan d'une transaction. Il se livra contre Fabry et ses amis aux attaques les plus injurieuses et les plus injustes ; mais il ne les publia, et cela dans les termes les plus perfides, sans désigner nominativement personne, que dans une brochure intitulée : *Suite du Précis historique de la révolution à Liège, le* 18 *août* 1789. Après l'entrée des Autrichiens à Liège (13 janvier 1791), Levoz suivit la masse des *patriotes* qui prirent la fuite. Il se retira, avec une partie du conseil de la cité, à Givet, où il apprit bientôt que son nom figurait sur la première liste des proscrits. Lorsqu'un des chefs de la révolution brabançonne, le vonckiste Walckiers, voulut entrer en négociations avec les réfugiés liégeois dans le but de faire alliance avec eux, Levoz se rendit à Paris, avec quelques Franchimontois, pour jeter les bases d'une union entre les libéraux belges et liégeois. Il se constitua bientôt un *comité des Belges et Liégeois unis*, dans lequel Levoz entra comme membre. Mais des démêlés surgirent bientôt entre les Liégeois modérés, représentés par Fabry, Bassenge et Lesoinne, et les avancés, à la tête desquels se trouvaient Levoz et les Franchimontois. L'attitude de Levoz surtout devint malveillante à l'égard de Fabry et de ses partisans.

Après quelque temps, le comité révolutionnaire des Belges et Liégeois unis se sépara. Levoz alla rejoindre l'armée de La Fayette, qui pénétrait dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. A Givet, il provoqua encore une fois par sa violence une désunion parmi les Liégeois qui s'y trouvaient rassemblés. Dinne, un délégué du comité, qui n'avait contre Levoz aucun sujet d'inimitié personnelle, écrivait dans une de ses lettres : « Je n'ai pas « à me plaindre de trois de mes collè- « gues ; mais l'aristocrate Levoz est un « homme qui nous fait enrager et à qui « je suis d'avis de rompre en visière... « Je ne souffrirai plus les injures gros- « sières dont il régale tout le monde,

« surtout d'un personnage aussi mé-« prisant et aussi ignorant que lui ». Nommé trésorier du *Comité général révolutionnaire des Belges et Liégeois unis* (20 juin 1792), Levoz fut élu membre de l'assemblée provinciale après la rentrée des *patriotes* à Liège. Il fut chargé, avec sept de ses collègues, de traiter avec le conventionnel Delacroix pour opérer la réunion de la principauté de Liège à la France. Mais la rentrée des Autrichiens (5 mars 1793) força de nouveau les *patriotes* de quitter le pays. La plupart se réfugièrent à Paris, où ils trouvèrent un accueil hospitalier. L'entrée des Français à Liège, le 27 juillet 1794 (9 thermidor), rappela définitivement les *patriotes* dans leur pays. Les institutions françaises furent rétablies : l'administration provinciale de 1793 fut réinstallée sous le nom d'*administration centrale*. Le parti des modérés y avait la majorité : Levoz était à peu près seul pour représenter les avancés, que, du reste, — on doit le reconnaître, — il n'avait pas suivi dans toutes leurs extravagances.

A partir de cette époque, Levoz disparaît de l'histoire. Personnage peu sympathique, orgueilleux et ignorant, Levoz joua dans la révolution liégeoise un rôle qui, certes, ne lui revenait pas. Il chercha à se mettre à la tête du gouvernement révolutionnaire, et, pour y parvenir, il fut obligé d'attaquer les chefs véritables de la révolution, les Fabry et les Bassenge ; mais il le fit avec une violence insensée. Malgré tous ses défauts, il faut rendre à Levoz cette justice que son patriotisme semble avoir été sincère. Outre le *Précis historique de la révolution arrivée à Liège, le* 18 *août* 1789, *et des causes qui y ont concouru*, et les brochures que nous avons signalées dans le cours de cette biographie, Levoz publia, en collaboration avec son frère J.-J. Levoz, publiciste, mort à Liège en 1816, des *Recherches sur la Constitution du pays de Liège* (in-4° de 226-XXIV pages).

Herman Vander Linden.

Recueil des ordonnances de la principauté de Liège. — Küntziger, *Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français en Belgique dans la seconde moitié du* XVIIIe *siècle* (*Mém. couronnés de l'Acad. roy. de Belgique*, in-8°, t. XXX). — Francotte, *Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français dans la principauté de Liège* (*Ibid.*). — Borgnet, *Histoire de la Révolution liégeoise de* 1789. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège* (1724-1852), t. II et III. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise.*

LE WAITTE (*Antoine*), historien, naquit en 1597, suivant une note de son ami le baron de Woerden, en 1600, suivant la *Gallia Christiana*. Il vit le jour à Braine-le-Comte, puisqu'il qualifie de concitoyen François Sylvius, natif de cette localité ; il y revint visiter sa mère, dit-il, en 1522. Son père était Philippe Le Waitte, seigneur de Recques, qui hérita, en 1619, du nom et des armes des Le Bourguignon, à la mort de son oncle maternel Jean Le Bourguignon, chanoine de Condé, en qui s'éteignait cette famille. Antoine fit sa philosophie à Louvain ; après son entrée, en juin 1618, à l'abbaye de Cambron, il poursuivit ses études théologiques à l'université de Douai. A son retour au monastère, il fut préposé à la bibliothèque, charge pour laquelle le désignaient ses goûts littéraires, qu'atteste l'élégante et pure latinité de ses œuvres. En 1638, il fut envoyé, comme directeur spirituel, chez les religieuses de l'abbaye de Beaupré, sur la Lys. Quatorze mois après, il fut nommé prieur de Cambron. Son abbé Jean Coene, se sentant mourir, l'avait proposé pour son successeur à l'archiduc Léopold ; mais les intrigues des courtisans, qui convoitaient les richesses de l'abbaye, détournèrent le choix du prince sur un moine qu'ils espéraient plus souple à leurs desseins. Jean Séjournet fut élu et Antoine Le Waitte fut dédommagé par la mitre abbatiale à Moulins, au diocèse de Namur. A la mort de Séjournet, en mars 1662, il lui succéda dans le gouvernement de l'abbaye de Cambron. Il mourut vers la fin de septembre 1677 et fut inhumé dans l'église de son monastère, sous une épitaphe qu'il avait rédigée lui-même.

Antoine Le Waitte, qui fut, suivant le témoignage de son ami Woerden, « un prélat de sainte vie et de doctrine

« eminente », a écrit : 1. *D. Thomas Salomoni par et supra. Oratio habita die ipsius sacra, non. mart.* 1666, *Montibus Hannoniæ, in conventu ff. prædicatorum.* Paris, Cramoisy, 1669. Cette harangue, prononcée chez les Dominicains de Mons, est dediée à Mar.-Amb. Capello, évêque d'Anvers. — 2. *D. Thomæ Aquinatis principatus theologicus ad ritum priscum scriptus.* Paris, Cramoisy, 1670. C'est un discours qu'il prononça chez les Dominicains de Namur, en 1655, lorsqu'il était abbé de Moulins : ce qui explique ce titre qu'il prend dans l'opuscule, bien que, lors de l'impression, il fût déjà abbé de Cambron. La dédicace, adressée à Jean de Wachtendonck, évêque de Namur, est datée de cette même ville, le jour de saint Thomas 1658. — 3. *Bernardus priscorum patrum ultimus, sanctissimus et sapientissimus doctor laudatus, et DD. Samuelis et Davidis comparatione illustratus.* Paris, Cramoisy, 1672. Ce panégyrique de saint Bernard est dédié au cardinal Bona, dont le portrait se trouve en regard de la dédicace. — 4. *Historiæ Camberonensis pars prior, sive Diva Camberonensis a Judæo perfido quinquies icta et cruentata, duobus distincta libris. Accedit et Divæ Lumbisiolanæ sive a ceraso juxta Camberonem historia.* Paris, Cramoisy, 1672; in-4°. En tête des liminaires figure une grande planche gravée, qui représente le crime et le châtiment du sacrilège. Suit un poème congratulatoire adressé à l'auteur par Ant. Sanderus. L'ouvrage est dédié à Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France. Ce fut Jacques Quétif qui, chargé de surveiller l'impression de l'ouvrage, l'intitula : *Historiæ Camberonensis pars prior*, afin de forcer, par cette ruse, l'auteur à continuer son œuvre. Selon Charles De Visch, Le Waitte avait achevé, en 1654, un ouvrage considérable, intitulé : *Vallis Lacrymarum* et divisé en trois livres. Leglay cite, en outre, de notre auteur un manuscrit latin, intitulé : *Prosopopeia*, dans lequel la bibliothèque de Cambron se plaint à l'abbé de son dénuement et de son délabrement, ainsi qu'une harangue latine prononcée lors de l'inauguration de Jean Coene en qualité d'abbé de Cambron; elle eut deux éditions, l'une in-4° et l'autre in-8°.

Émile Van Arenbergh.

Ch. De Visch, *Bibl. script. cisterc.*, p. 25. — *Gallia christ.*, t. III, p. 175. — *Arch. hist. et litt. du nord de la France*, t. IV (1834), p. 181.

LE WINCQUE (*Grégoire* **DE**), poète latin. Voir De Le Wincque.

LEWIS (*Rodolphe* **DE**), chroniqueur, florissait, dit-on, à Liège au XIVe siècle. Il était doyen de la collégiale de Sainte-Croix de cette ville. Jean d'Outrêmeuse, qui l'appelle *Radut de Lewes*, assure qu'il « estoit un grans docteur en théologie et un grans poete ». Il écrivit, ajoute Jean d'Outremeuse, la chronique du pays de Liège depuis la fondation de la ville de Tongres jusqu'au prince-évêque Hugues de Pierpont, et fit présent de son ouvrage à la collégiale. La chronique de Rodolphe de Lewis est, d'ailleurs, perdue aujourd'hui, de même que la copie qui en fut faite pour la bibliothèque de la cathédrale de Saint-Lambert, et que des chanoines brabançons de cette basilique avaient déjà mutilée, dans le but de faire disparaître un témoignage historique du sac de Liège par leurs compatriotes.

Émile Van Arenbergh.

Jean d'Outremeuse, *Chron. liég.*, t. V, p. 161, 162 (*Public. de la Comm. roy. d'hist.*). — A. Dinaux, *Trouvères brabançons, hainuyers, etc.*, p. 590.

LEYE (*Jacques* **DE**), ou Laye, dit *Maynart*, orfèvre à Mons, au XVIe siècle. En 1543, il fit une coupe d'argent que les chanoinesses de Sainte-Waudru présentèrent à la demoiselle Ghodemart, le jour de ses noces. Etant devenu l'orfèvre juré du chapitre de Sainte-Aldegonde de Maubeuge, il fit, pour l'église de ce chapitre, plusieurs œuvres remarquables, entre autres un reliquaire, dont le dessin a été conservé avec cette mention : « Le viije jour de juin 1552, fut faicte « l'image sainct Blase, toute d'argent, « pesant, pied et tout, dix marcs ij on- « ches et xvj esterlins, et livrée par Jac- « ques de Leye, dit Maynart, orfebvre, « à l'église Saincte-Aldegonde ». Maynart travailla, dès 1557, avec d'autres

orfèvres de Mons, à la décoration de la châsse de la patronne de Maubeuge. Cette magnifique pièce, brisée en janvier 1793, était en argent massif; commencée dès 1503, elle avait été embellie et augmentée à différentes époques jusqu'en 1588, et était d'une richesse et d'un travail remarquables. Elle représentait une église ogivale, ornée de trente-neuf statues et garnie d'un grand nombre de colonnettes et de croisées admirablement sculptées.

Léop. Devillers.

A. Jennepin, *Jacques de Leye, dit Maynart, orfèvre à Mons*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XVII. — Notes de Mr A. Estienne sur la *Vie de sainte Aldegonde*. — Piérart, *Recherches historiques sur Maubeuge*. — Edmond Leroy, *Histoire de sainte Aldegonde*. — Compte du chapitre de Sainte-Waudru, de 1543-1544.

LEYEN (*Henri* **DE**), ou LEIANUS. Voir HENRI DE LEYEN.

LEYNIERS (les), famille d'origine bruxelloise et qui s'est distinguée pendant près de trois siècles, du XVIe au XVIIIe, en produisant un grand nombre de tentures historiées d'un grand mérite. On sait la grande réputation qu'avait acquise, sous le règne de Charles-Quint, la tapisserie bruxelloise, et à quel point étaient portées, dans cette ville, l'activité et la variété de cette industrie. Parmi les principaux tapissiers, on trouve cités : Colin ou Nicolas Leniers, Jean Leniers, Daniel Leyniers, Jacques Leyniers et Antoine Leyniers. Ce qui prouve l'influence dont la famille jouissait, c'est que Daniel et Jacques occupèrent des fonctions importantes dans la magistrature communale. Le premier y figura plusieurs fois comme receveur, de 1544 à 1579, et comme receveur du canal, de 1553 à 1555; le second, après avoir été doyen de la gilde de la draperie, en 1569, devint à son tour receveur de la ville pendant les années 1583 et 1584, années si difficiles à cause de l'isolement dans lequel se trouvait alors Bruxelles, qui maintenait avec énergie la cause de l'indépendance du pays contre les armées de Philippe II. De toute cette pléiade de fabricants, Antoine est le seul dont l'existence soit constatée par un souvenir : il a apposé sa signature sur une magnifique série de tapisseries représentant l'*Histoire de Romulus*, qui a été récemment acquise par le gouvernement belge pour le musée de Bruxelles. Elles consistent en pièces hautes de 4m,25 sur une largeur variable, oscillant entre 5m,05 et 7m,55, et sont surchargées de broderies d'or; leur tonalité rouge, or et vert produit un effet prodigieux. On y remarque le monogramme A. L. et, plusieurs fois répétée, la marque de Bruxelles, consistant en un écusson rouge entre deux B. D'après des indications recueillies par Pinchart, elles auraient été achetées par le cardinal Hippolyte de Ferrare, de la famille des Este, ducs de Ferarre, mort en 1572, qui les aurait acquises aux Pays-Bas, en 1543.

La branche principale de la famille Leyniers eut pour chef Everard, mort le 25 juin 1594, à l'âge de cinquante-quatre ans, père de plusieurs fils, parmi lesquels il faut en citer trois : Gaspar, Gilles et Daniel. Gaspar, qui demeurait chaussée ou rue d'Anderlecht, fut, à ce que rapporte un manuscrit de famille, un fabricant « fameux » de tapisseries. Il mourut le 26 octobre 1649, âgé de soixante-treize ans, laissant trois fils, qui exercèrent la même profession : Everard, Pierre et Nicolas. Everard (II) Leyniers atteignit, comme son père, un âge très avancé, car il ne mourut que le 29 janvier 1680; accablé, non seulement par l'âge, car il avait quatre-vingt-trois ans, mais aussi « de gloire », pour me servir de l'expression emphatique du même manuscrit. Il fut plusieurs fois doyen de son métier, et conseiller communal de 1672 à 1673. Il exécuta des tentures de prix pour l'infante Isabelle, pour le prince de Vaudemont; on connaît de lui une série de tapisseries représentant la chasse au cerf, qui paraissent imitées de cartons dessinés par Bernard van Orley. Vers 1648, l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas, eut l'idée d'ouvrir un concours entre les meilleurs tapissiers de Bruxelles, et leur proposa de confec-

tionner, d'après des dessins de Teniers, son peintre favori, des tentures représentant les douze mois de l'année. Au jugement des meilleurs peintres et fabricants du temps, le prix fut à l'unanimité attribué à Leyniers. Jean Leyniers, fils d'Everard, hérita de la réputation de son père. Il travailla beaucoup pour Monsieur (le duc d'Orléans, frère de Louis XIV), auquel il fournit l'*Histoire de Méléagre et d'Atalante*, en huit pièces, dont les dessins avaient été faits par le célèbre peintre Charles Lebrun. On lui doit, en outre, l'*Histoire de Moïse*, en six pièces; l'*Histoire de Cléopâtre*, également en six pièces, et l'*Histoire de Clovis*, en huit pièces. Les cartons de ces dernières compositions furent envoyés à Bruxelles par le célèbre graveur Waldor, de Liège, et étaient d'un peintre français dont le nom s'est perdu. Vander Heyden et Léon Achterschellinck esquissèrent aussi pour Jean Leyniers, le premier les figures et le second le paysage ou fonds d'une autre tenture. Ce fabricant mourut en 1686, et son frère Gilles en 1703 ; celui-ci avait exécuté, pour le comte de Salasar, les *Douze Mois de l'année*, d'après Jérôme De Potter, et des chasses. On lui doit aussi des tapisseries représentant *les Chasses de Boitsfort*.

La réputation de la famille fut surtout maintenue depuis par les autres branches issues d'Everard, premier du nom. Lorsque le cardinal Barberini fit demander aux Pays-Bas, vers l'an 1630, des renseignements sur la fabrication des tapisseries et l'art de la teinturerie, qui en est le complément obligé, l'archevêque de Consa, nonce apostolique à Bruxelles, lui apprit que les meilleurs teinturiers étaient ceux de cette ville, et que le plus renommé d'entre eux se nommait Gilles Leyniers. Né le 28 août 1578, cet industriel mourut en 1665 ; il laissa un fils appelé Daniel, qui se voua à la profession de peintre, mais dont on ne connaît aucune toile; on sait seulement qu'il composa un grand nombre de cartons pour les tapissiers; privilégié par la ville à ce titre, le 23 février 1644, il mourut septuagénaire, le 27 octobre 1688. Après lui, un de ses neveux, Nicolas, fils de Gilles Leyniers, marcha sur les traces de son oncle. Il renonça à la fabrication des tentures pour s'occuper exclusivement de l'art de la teinturerie, qu'il avait appris de son père. Il y réussit si parfaitement qu'il devint le premier pour teindre en couleurs vertes et bleues de toutes nuances, couleurs que les tapissiers devaient auparavant demander dans d'autres villes, et, en particulier, à Anvers. On rapporte qu'il s'entoura, pour réussir, des conseils d'industriels anglais, hollandais et autres. Après sa mort, qui arriva le 20 juillet 1658, ses fils Gaspar, Michel et Daniel lui succédèrent, mais les deux derniers travaillèrent surtout pour les drapiers. Quant à Gaspar, il s'appliqua si fortement à l'art de la teinture et le cultiva avec tant de soin, qu'il dépassa tous ses ancêtres. A cette époque, la fabrication des tapisseries commençait à devenir plus correcte dans l'appareillage des nuances, et approchait plus que jamais du coloris des tableaux d'après lesquels on travaillait, principalement dans les paysages. Gaspar Leyniers s'acquit, en ce genre, une réputation telle qu'il fut considéré comme le premier et le seul de tous les Pays-Bas pouvant atteindre à la perfection. Le gouverneur général, de Monterey, fit venir de France plusieurs nuances de cramoisi, afin de les comparer à celles que Gaspar employa en sa présence et dont la qualité fut reconnue supérieure. Par acte en date du 25 octobre 1672, Monterey l'autorisa à faire placer ses armoiries au-dessus de la porte d'entrée de son habitation; il aurait de plus, dit-on, défendu aux tapissiers de se servir pour leurs fabricats d'autres teintures que des siennes. Gaspar mourut le 20 septembre 1703 ; il laissait un fils, Urbain, qui devint teinturier de la cour à l'époque où l'Electeur de Bavière, Maximilien-Emmanuel, habitait Bruxelles. Après la bataille de Ramillies, lorsque le pays devint une province de l'Autriche, Urbain perdit de son crédit, comme on le voit à propos de l'admission d'un

nommé Brinck dans le métier des teinturiers, dont Leyniers aurait voulu se réserver le monopole pour lui et les membres de sa famille. Comme fabricant, il est connu par de nombreux travaux, et, en premier lieu, par les tapisseries de la salle du conseil communal, à l'hôtel de ville de Bruxelles, qu'il exécuta, vers 1718, avec l'aide de Henri Rydams. Il mourut le 15 mars 1747. Son fils Daniel, qui habitait comme lui dans la rue *Vincket* ou Finquette (actuellement réunie à la rue des Chartreux), continua sa double profession de teinturier et de tapissier. Ce fut à lui que la ville s'adressa lorsqu'elle eut à fournir des tentures pour décorer l'hôtel d'Egmont (aujourd'hui d'Arenberg), où le roi Louis XV logea en 1746, et l'hôtel d'Orange (actuellement le Musée), pour le maréchal duc de Saxe, commandant en chef l'armée française. Mais l'heure de la décadence approchait. Malgré tous ses efforts, Daniel Leyniers se vit enfin forcé, pendant l'hiver de 1767-1768, de fermer ses ateliers. Il s'appliqua, dans la suite, à la fabrication des dentelles.

Alphonse Wauters.

Alphonse Wauters, *les Tapisseries bruxelloises*, passim. — Le même, *Sur une tenture des tapisseries de Bruxelles, représentant l'histoire de Romulus* (*Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. IV). — *Mémoires pour mettre à la suite d'un livre touchant l'origine de la famille des Leyniers dans les arts de la teinture et de la tapisserie*, manuscrit aux Archives de la ville de Bruxelles. — Généalogie manuscrite. — Papiers de famille.

LEYS (*Jean-Auguste-Henri*), peintre de genre et d'histoire, naquit à Anvers, le 18 février 1815, de Henri-Joseph-Martin Leys et de Marie-Thérèse Craen. Son père faisait un commerce d'imagerie religieuse, pour lequel il se servait d'anciens cuivres gravés. La première des eaux-fortes de son fils, représentant un moine priant devant une tombe ouverte, et destinée à orner une image mortuaire, fut exécutée, en 1831, pour le magasin paternel. Le futur artiste montra peu de zèle pour les études scolaires, mais son goût pour les arts se révéla de bonne heure. En 1829, il entra à l'Académie, où il suivit le cours de dessin d'après l'antique jusqu'en 1833. Dans cette dernière année, il peignit également d'après l'antique. En entrant à l'Académie, il commença aussi à fréquenter l'atelier de Ferd. de Braekeleer, son beau-frère. Ce peintre jouissait, à cette époque, de la plus grande réputation. Désertant de bonne heure la voie suivie par son professeur Van Brée, le classique, il chercha ses modèles dans les petits maîtres de l'école hollandaise et peignit de préférence des scènes d'intérieur, du genre intime ou humoristique. Il avait un certain esprit observateur, une note fraîche et comique qui délassait des peintures guindées de ses prédécesseurs. Mais ses bonshommes à la face boursouflée, au corps ballonnant, taillés tous sur le même patron, ses couleurs affadies et sa lumière safranée n'avaient rien de commun avec la vérité et sont absolument passés de mode. Leys commença par l'imiter assez fidèlement, mais en déployant, dès ses débuts, plus de force dans son coloris et plus de vie réelle dans ses personnages. Le premier de ses tableaux que nous ayons rencontré appartient à Mr de Pret, d'Anvers, et porte la date de 1832. C'est une scène d'intérieur : une mère, avec son enfant déguisé en volontaire de 1830, et un homme qui regarde par la fenêtre. Il porte à un haut degré l'empreinte de la manière de de Braekeleer. Suivant l'exemple de celui-ci et obéissant, comme la plupart de ses contemporains, à l'influence des maîtres français, qu'il apprit à connaître de plus près dans les excursions à Paris qu'il fit en 1835 et en 1839, Leys peignit avec une virtuosité croissante, pendant les premières années de sa carrière d'artiste, des scènes de la vie bourgeoise ou des épisodes romantiques, dans lesquels des bourgeois corpulents à la face enluminée, de gentils cavaliers et de charmantes personnes, créés par sa jeune et idéalisante fantaisie, jouaient le principal rôle. En 1834, il exposa une *Plage avec des pêcheurs*, acquise par Mr Huybrechts, d'Anvers; en 1835, un *Condamné conduit au supplice*, appartenant à Mr Ch. de Brouckere; en 1836, une *Sorcière*

prédisant à un chef de bandits la malheureuse fin qui l'attend ; en 1837, *le Riche et le Pauvre*, appartenant au musée de Bruxelles, ainsi que *le Philtre*, faisant partie du cabinet de Mr Wuyts, et *le Retour de la chasse*, appartenant à Mr Vander Linden d'Anvers. De 1838 date *la Fête de famille*, du musée de Berlin ; de 1839, une *Noce au XVIIe siècle*, ayant fait partie de la collection de Mr Vander Schrieck de Louvain et se trouvant actuellement au musée d'Anvers ; de 1841, *la Cour de ferme*, du musée de Munich ; de 1842, *l'Hôtellerie*, appartenant à Mr Nieuwenhuys ; *la Cour de cabaret*, actuellement au musée de Francfort, fait pour le banquier Couteaux, marchand de tableaux bruxellois, qui, dès lors, s'était engagé par contrat à prendre à un prix convenu tous les tableaux que Leys lui offrirait en vente. En 1843, il exécuta un *Intérieur de cabaret*, appartenant au musée Fodor, à Amsterdam ; en 1844, *le Prêche*, du musée Wagner, de Berlin.

De bonne heure, Leys cultiva le genre historique en attendant qu'il abordât l'histoire proprement dite. A l'exposition triennale de 1833, à Bruxelles, figurait sa *Furie espagnole* et *la Lutte d'un grenadier contre un cosaque*. En 1834, il exposa *le Combat entre les Bourguignons et les Gantois après le siège d'Audenarde en* 1452, et *les Chaperons blancs sous Philippe le Hardi ;* en 1836, *le Massacre des magistrats de Louvain en* 1375, et *une Famille de gueux se défendant contre une troupe d'Espagnols ;* en 1837, *l'Atelier de Rembrandt*, appartenant à la collection Vander Schrieck. Le sujet de ce dernier tableau prouve que l'attention de Leys s'était portée de bonne heure sur le grand maître hollandais. C'était, d'une part, la fantaisie audacieuse de Rembrandt qui attirait nos jeunes romantiques ; de l'autre, l'intensité de sa lumière et de son coloris. Fantaisiste, tout le monde l'était ; clair-obscuriste et coloriste, tous cherchaient à le devenir. Les couleurs riches et la lumière chaude étaient l'idéal ; du dessin, on se souciait peu. Un seigneur, au chapeau empanaché, aux bottes montantes, au costume éclatant, une vigne tapissant pittoresquement une façade d'auberge ou les murs d'une ferme au toit de chaume, un mur effrité par les intempéries de l'air, avaient des attraits irrésistibles. Par opposition au classicisme, on s'était amouraché du moyen âge, de ses manoirs en ruines, de ses chevaliers fiers et sombres. Malheureusement, si les châteaux avaient été trouvés dans Walter-Scott et les armures chez le brocanteur, les hommes n'avaient été entrevus que dans le mirage que, de parti pris, nos romantiques s'étaient créé de leur époque de prédilection. Ils n'avaient point compris que Rembrandt et ses disciples, en faisant une large part aux caprices de la lumière, en cherchant à frapper par l'imprévu de la conception, serraient de près la réalité des choses et des hommes. Leys, comme les autres, commença par donner un corps aux visions de sa fantaisie, sans trop se préoccuper de la vérité historique et de l'observation consciencieuse. Mais son intuition d'esprit supérieur, ses dons d'artiste lui firent bientôt rompre avec cette peinture factice.

En 1845, il exposa à Bruxelles un tableau commandé par le gouvernement pour le musée de la capitale, dont le sujet était *le Rétablissement du culte catholique à Anvers, en* 1585. Ce fut le premier de sa seconde manière. Le coloriste, le clair-obscuriste s'était complètement affranchi de la facture anémique de l'école de de Braekeleer ; au lieu de tons doucereux et de lumière affadie, il se plut à inonder les tableaux de cette époque de chauds rayons, qui tantôt ruisselaient en ondes dorées, tantôt répandaient des tons veloutés sur les vives couleurs. Il avait appris à étudier plus sincèrement le corps et l'âme du personnage. Dans *le Rétablissement du culte*, le prédicateur est un prêtre desséché par la vie austère, cassé par l'âge, vivant uniquement par l'ardeur de la foi et du prosélytisme. Dans son auditoire, on remarque aisément le gentilhomme catholique triomphant, se pavanant à l'église comme au tour à la mode, et sa fille, d'une délicatesse et d'une timidité

printanières; dans le gros public, on distingue les dévots ardents, les indifférents ennuyés, les suspects, obligés de feindre la conviction; tout un monde qui devait peupler les temples à cette époque de crise. Certes, dans les œuvres de ce temps, la convention conserve une large part de ses droits usurpés; la recherche d'une élégance outrée, les contrastes voulus, le désir de plaire y mettent leur empreinte non méconnaissable. Mais la vérité historique, en même temps que l'intérêt pictural, trouvait son compte dans l'éveil de cette ardeur à fouiller les hommes et les choses, dans ce goût, de plus en plus marqué, de détailler les accessoires. A cette période appartiennent les tableaux du genre historique : la *Fête donnée à Rubens par la corporation des arquebusiers d'Anvers*, exposé en 1851 et acquis plus tard par le musée d'Anvers; *le Bourgmestre Six chez Rembrandt*, datant de 1850, et appartenant à la collection von Arthaber, de Vienne; *l'Atelier de Pierre de Hoogh*, appartenant à Mr Huybrechts, d'Anvers, tous deux de l'année 1851. La même époque vit naître également de nombreuses compositions de nature plus modeste. De 1845 date une *Kermesse* et *l'Armurier*, appartenant à Raphaël Bisschofsheim, de Paris; de 1846, *la Couturière*, dans la collection Kums, d'Anvers; *le Marché au poisson*, *la Partie de musique*, qui a appartenu au comte de Morny; de 1847, un *Homme jouant de la guitare*, dans la collection du comte de Liedekerke, et un *Intérieur*, dans le musée Wagner, de Berlin; de 1848, *le Marchand de tableaux* et deux *portraits;* de 1849, *le Corps de garde*, *le Roi des arbalétriers*, *les Joueurs de trictrac;* de 1850, *le Modèle*, *le Message*, *l'Aumône*, *les Lansquenets* et *le Capitaine de la garde bourgeoise*. Les sujets étaient nuls ou à peu près; les armuriers, les brocanteurs, les corps de garde, les intérieurs de jadis, tout le bric-à-brac du romantisme, où le peintre pouvait donner libre carrière à sa virtuosité picturale, revenaient sans cesse.

De 1852 date *la Tribune des femmes dans la synagogue de Prague*, appartenant à Mr Kums, d'Anvers, et la même synagogue, côté des hommes. Le maître a visité l'Allemagne et bientôt ce fait se révèlera très clairement dans ses productions. Leys fut frappé de l'originalité des grands maîtres de la renaissance allemande, du grand caractère de leur interprétation de la réalité, de l'intensité de la vie de leurs modèles, empruntés à leur entourage. Il s'éprit de ce dessin qui rendait naïvement la vérité; mais, Flamand pur sang, il s'enthousiasma en même temps pour les tons entiers et vifs des plus anciens maîtres de l'école anversoise. Il entrevit, au-delà du style Rubénien et italianisant, un art admiré de tous, mais entièrement abandonné. Il se forma une conviction nouvelle, et, brisant résolument avec la facture qui lui avait valu de si glorieux triomphes, il renoua la chaîne, depuis longtemps rompue, des traditions artistiques flamandes et germaniques. Il étudia Dürer, Holbein et leurs contemporains allemands, Massys, le plus ancien des Breughel et les gothiques. Mais il ne les imita pas servilement. Il se pénétra de leur esprit et adhéra à leurs principes : l'étude directe et approfondie de l'homme réel avec sa caractéristique individuelle, la transcription fidèle de la scène où l'action se passe, avec tous les détails et tous les accessoires qui l'étoffent. Il alla plus loin; il n'adopta pas seulement la méthode de la première renaissance germanique, il choisit ses sujets dans la même période, et ses tableaux devinrent de véritables évocations du passé. Les réformateurs et les réformés : Erasme, Luther, Dürer et leurs contemporains allemands ou flamands devinrent ses héros de prédilection.

Ce fut en 1853 qu'il exécuta la première œuvre de sa troisième manière : *la Promenade près du château*, appartenant à Mr Huybrechts, d'Anvers; de la même année datent aussi *Faust et Wagner, ou la Promenade hors des murs de la ville*, appartenant au roi; *les Femmes catholiques*, faisant partie du cabinet de Mr Van Praet, de Bruxelles; *Frans Floris se rendant à une fête de Saint-Luc*,

fait pour Mr Couteaux. En 1854, il peint *Erasme dans son cabinet d'étude* (collection Goethals), et *le Nouvel An en Flandre*, exposé en 1855, à Paris, et appartenant à Mme Benoît Fould. En 1855, en même temps que son *Albert Dürer à Anvers*, il expose à Paris *les Trentaines de Barthel de Haze*, qui appartient au musée royal de Bruxelles, et dont un épisode fait partie de la collection Van Praet. De 1856 date *Marguerite sortant de l'église*, appartenant à Mr Belmont, de New-York, et *Plantin se rendant à l'église avec sa famille et Arias Montanus*, fait pour Mr Warocqué, à Mariemont; de 1857, *Albert Dürer peignant le portrait d'Erasme*, du musée Wagner, à Berlin, et *Marie de Bourgogne distribuant des aumônes*, appartenant à Mr Uzielli, de Londres; de 1858, *Luther chantant dans les rues d'Eisenach*, acquis par Mr Rodocanachi, de Saint-Pétersbourg, et *Adrien van Haemstede prêchant clandestinement la réforme à Anvers;* de 1859, *la Publication en 1550 de l'édit de Charles-Quint introduisant l'inquisition dans les Pays-Bas; Erasme faisant devant Marguerite d'Autriche et le jeune Charles-Quint la lecture de son discours de Institutione principis*, et *le Conventicule de l'allée du Pélican;* de 1860, *Gretchen derrière les remparts*, faisant partie de la collection de Mr Kums, d'Anvers, et *Marguerite d'Autriche visitant le jardin des arbalétriers, à Anvers*, appartenant à l'impératrice de Russie; de 1861, *les Religieux se refugiant chez Luther*. En 1862, il exposa à Londres *l'Institution de l'ordre de la Toison d'or*, appartenant au roi des Belges, mais gravement endommagé dans l'incendie du château de Laeken, du 1er janvier 1890. De 1865 date le *Ménestrel;* de 1867, *le Calvaire*.

Pour apprendre à connaître Leys, il importe de se rendre compte des changements que son interprétation de l'homme et de la nature subit aux diverses époques de sa carrière. Jamais, dans le monde artistique moderne, une évolution aussi radicale que la sienne ne s'accomplit; jamais programme, déconcertant par son audace, ne fut exécuté avec une persévérance aussi ferme et aussi calme, sans excentricité voulue, sans tapage forçant l'attention. Dans les tableaux historiques de sa première période. Leys avait donné un mouvement fougueux, parfois désordonné, à ses personnages; dans ceux de la seconde manière, la scène est plus calme, mais le peintre, négligeant l'action corporelle, s'attache à étudier les mouvements de l'âme, traduits par l'expression du visage; dans la troisième manière, l'émotion disparaît, l'homme agissant et pensant fait place au phénomène pictural, au personnage impassible, vu de surface, avec ses accidents de couleur et de forme. Dans sa première manière, Leys s'était montré épris des couleurs gaies s'étalant dans une douce clarté. Dans sa seconde, il fut un adorateur de la lumière, sacrifiant volontiers à son idole tous ses efforts, toutes ses qualités. Dans les tableaux de cette époque, le soleil mange les contours et les couleurs, donne aux personnages et aux objets leur valeur par les reflets brillants qu'il y jette, par la pénombre qui les efface. La gamme des tonalités est chaude, et le brun velouté est la nuance de prédilection pour rendre l'ardeur de la lumière et la profondeur des ombres transparentes. Plus tard, l'artiste revient de cet enthousiasme exclusif; successivement il amoindrit le rôle de la lumière; le jeu des ombres et des clartés se modère, s'appauvrit, s'éteint complètement. Dans les toiles de ses dernières années règne une clarté abondante encore, mais égale, assagie, refroidie, qui respecte les droits de la couleur et du dessin et fait ressortir toute figure, tout objet, tout détail.

Dans la première et dans la seconde époque, il avait aimé, non seulement les belles couleurs et les splendides lumières, mais encore les formes charmantes. Comme tous les romantiques, il n'admettait qu'un monde beau et gracieux, flattant l'œil, velouté, satiné, glorifié dans une apothéose de lumière. Dans sa dernière métamorphose, il s'attache à voir les hommes et les choses dans leur réalité, vraie d'abord; dans une réalité

d'un prosaïsme voulu, ensuite. Il s'assit devant son chevalet fermement résolu à noter sur la toile tous les incidents de forme, toutes les nuances de couleurs qu'offrait à ses yeux la nature extérieure. Pas un caillou ou un pavé de la rue, pas une brique d'un mur hâlé par le temps, pas une éraflure à un meuble, pas un pli de la robe qu'il ne détaille amoureusement, auquel il ne donne sa juste valeur. Il traite l'homme de la même manière que les choses, analysant les accidents du visage, la forme particulière des traits et leur couleur exacte comme il avait observé et annoté les accidents des choses. S'il y a une différence à marquer, c'est peut-être qu'il se montre partial en faveur des objets inanimés. Les pignons des vieilles maisons, les meubles vernis par la patine de l'usage, les choses inertes qui vivent dans leurs couleurs l'attirent, le charment; il nous les dépeint sous des couleurs joyeuses, aimables. Dans les hommes, par contre, il nous semble que c'est la déformation des traits fatigués par le travail du corps et de l'esprit, le teint blafard, la silhouette anguleuse qui l'impressionne et qu'il cherche à faire ressortir. Mais ce qui, dans les uns et dans les autres, le charme et l'enthousiasme toujours et de plus en plus profondément, c'est la couleur qu'il aime haute et variée, vraie et harmonieuse. C'est par elle qu'il embellit, qu'il poétise tout ce monde prosaïque ou laid. Il y a tel de ses tableaux, *le Vendeur d'oiseaux*, par exemple, un jeune garçon attendant les acheteurs au pied des murs de la boucherie par un soleil de dimanche matin, qui est un véritable écrin de bijoux, tant l'artiste a profondément senti et amoureusement fait ressortir la beauté des briques rouges et des pierres blanches dans les vieilles murailles, et tant son jeune marchand et les promeneurs qui passent sont transformés en objets précieux par ce travail délicat.

Dans ses premières années, Leys peignit des sujets empruntés au monde qui l'environnait ; dans la seconde manière, les sujets modernes se mêlent à ceux du XVIe et du XVIIe siècle ; dans la troisième époque, il se confine absolument dans les premiers temps de la Réforme. Il s'identifie avec les hommes de ce temps, il les fait revivre eux et leurs mœurs, et les événements auxquels ils furent mêlés. Leys fut un puissant évocateur, il nous fit revoir les temps passés, non pas peut-être tels qu'ils étaient, mais tels qu'il les voyait lui-même ; nous ne saurions affirmer que les scènes représentées soient vraies, il est certain qu'elles sont vraisemblables ; pas autant peut-être par leur exactitude historique et matérielle, que par l'illusion de la réalité qu'elles donnent. L'artiste en les peignant était profondément sincère, donnant ce qu'il voyait et comme il le voyait. Sa vue du passé était double, il l'observait par les yeux de l'archéologue et par les yeux du peintre moderne. L'archéologue cherchait à pénétrer le plus profondément possible dans l'esprit des hommes du XVIe siècle, à connaître leurs mœurs, leurs habits, leurs demeures, leur tournure, leur physionomie ; les anciennes estampes et tableaux étaient les documents qu'il étudiait à cet effet. Mais ce n'était point là le seul, et l'on peut dire ce n'était point le principal livre dans lequel il acquit ses connaissances. Il étudiait le passé dans le présent, et le monde du XVIe siècle dans celui du XIXe. Il adopta, il est vrai, les principes de cette époque reculée : la sincérité absolue, l'égalité de toutes choses devant le pinceau du peintre, l'affection pour la haute tonalité, mais il appliqua ces principes en artiste moderne. S'il évoqua le siècle qu'avaient vu Holbein et Massys, il le peignit tel qu'il aurait peint le monde actuel, moelleusement, grassement, harmonisant ses tons, fondant ses contours, avide de vérité, dans la couleur aussi bien que dans les formes. Il n'imita pas de ses modèles d'un autre âge la dureté du trait, le maniérisme de la couleur brillantée de tendres reflets ; il rajeunissait leur manière, utilisant en artiste consommé les procédés nouveaux, l'expérience acquise.

Leys ne cessa jamais de se transformer, parce qu'il ne cessa jamais d'étudier et de se perfectionner. Un membre de sa

famille nous raconta que, dans les derniers jours de sa vie, s'adressant à sa femme, qui se tenait au chevet du lit, le peintre moribond dit : « Je voudrais « bien vivre encore, parce que je com- « mence à voir comment il faut peindre « et que j'ai encore bien des choses à « faire ». Le monde pouvait admirer ce qu'il avait produit, lui-même était frappé surtout par les progrès à realiser encore, par l'inhabileté de la main à rendre ce que l'œil avait vu, ce que l'esprit avait conçu. Il existe un tableau que, selon la tradition, Leys n'a jamais voulu vendre et qu'il a retouché aux différentes époques de sa vie, de sorte que ces multiples manières que nous venons de caractériser y sont toutes comme annotées et juxtaposées. C'est *la Furie espagnole*, exposée à Bruxelles, en 1833, lorsque l'auteur avait dix-huit ans, et achetée par Mr Edmond Huybrechts, de la famille Leys, après la mort du peintre. L'œuvre est non seulement curieuse, mais encore admirable, parce que la fougue du premier age, les belles lumières de la seconde époque et les solides couleurs de la troisième manière y sont harmonieusement réunies.

Pour compléter l'énumération de ses principaux tableaux, il nous reste à parler de deux œuvres de ses dernières années, les plus étendues et les plus importantes qu'il ait produites : les peintures murales dans sa propre maison et celles de la grande salle de l'hôtel de ville d'Anvers. Leys qui, en 1841, avait épousé Adélaïde van Haren, habitait, avant 1855, la rue Hoboken. En cette dernière année, il se fit construire une vaste maison dans la rue qui aujourd'hui porte son nom et s'appelait alors la rue de la Station. A partir de 1857, il travailla à orner la salle à manger de cette nouvelle habitation de fresques qui ne furent achevées que quatre ans plus tard. Elles représentent *la Fête de Noël, au* XVIe *siècle*. On voit les invités qui se rendent a un banquet ; quelques-uns passent le pont et s'arrêtent pour voir les patineurs sur les eaux des fortifications de la ville ; deux ou trois frappent a la porte de leurs hôtes ; puis on voit la réception et la table dressée, prête à recevoir les convives. Le dessin est empreint d'une forte teinte germanique, le coloris est sans éclat. Les esquisses terminées de ces peintures, faites pour Mr Couteaux, ont appartenu à Mr Gambard, de Londres, et figuraient dans l'exposition universelle de cette ville en 1862.

En 1861, l'administration communale et le gouvernement belge chargèrent Leys de décorer la grande salle de l'hôtel de ville d'Anvers. Six grandes peintures à fresque devaient couvrir autant de panneaux; les portraits de douze ducs de Brabant devaient être peints au-dessus des portes. Le prix convenu du travail, à terminer en dix ans, était de 200,000 francs. En 1863, l'artiste mit la main à l'œuvre, après avoir terminé, en plus petite dimension et sur toile, les esquisses des douze portraits et de quatre des grandes compositions. Comme sujets, il choisit les principales libertés d'Anvers : l'Autonomie communale, personnifiée dans *la Joyeuse entrée de Charles-Quint, à Anvers, en* 1541; le Droit de bourgeoisie, figuré par *l'Admission au droit de cité de Battista Pallavicini, de Gênes, en* 1541 ; le Droit de défense à main armée, représenté par *la Convocation de la milice bourgeoise pour protéger la ville contre Martin Van Rossum, en* 1542; le Droit de police appartenant au bourgmestre, rappelé par *la Duchesse de Parme qui, en temps de troubles, remet les clefs de la ville au magistrat.* D'après un article paru dans la revue *de Vlaamsche School*, en 1862, rédigé d'après les notes de l'archiviste P. Genard, signé par Leys lui-même et exposant le projet des peintures à exécuter, deux tableaux devaient compléter la décoration : *le Landjuweel de* 1561, servant d'exemple des encouragements donnés par le bourgmestre et les échevins aux arts et aux lettres, et *l'Ouverture de la grande foire de* 1562, reproduisant un événement où le magistrat favorisait le commerce et l'industrie. Mais le peintre n'exécuta point ces deux compositions, qui cadraient assez mal avec l'ensemble de son plan et pour

lesquelles, d'ailleurs, la salle ne présentait ni espace, ni jour convenables. La mort ne lui laissa pas le temps d'achever entièrement son vaste projet; des douze portraits de ducs, un seul, Godefroid de Bouillon, n'était pas exécuté et n'existe qu'en esquisse. La salle, dont la décoration architecturale avait été confiée à Mr Schadde, fut solennellement inaugurée le 14 août 1870; le peintre était mort le 26 août 1869.

Leys ne fut point professeur à l'Académie; il n'admit pas régulièrement d'élèves dans son atelier et ne fonda pas d'école proprement dite. Ses deux disciples les plus éminents sont Alma Tadema et Henri de Braekeleer, son neveu. Le premier continue avec plus de préciosité et une science archéologique profonde, le genre historique; le second appliqua la facture du maître à des scènes de la vie moderne. On peut encore citer parmi ses élèves de mérite François Vinck et Joseph Hendrickx. Leys exerça, en outre, une grande influence sur son entourage, les peintres contemporains, qui étaient ses amis de tous les jours : Jos. Lies, François Lamorinière, Victor Lagye. L'école historique venue immédiatement après lui, les frères Devriendt, Vander Ouderaa, Ooms se sont inspirés de son exemple, mais aucun d'entre eux n'a conservé l'énergique sincérité de son exécution, le respect inaltéré de la vérité.

Leys a produit un certain nombre d'eaux-fortes; nous en connaissons seize, exécutées, pour la plus grande et la plus belle partie, pendant la dernière période de sa carrière. Elles représentent, en général, des fragments de ses tableaux et sont traitées avec une énergie qui va jusqu'à la rudesse et leur donne un air de travaux ébauchés, mais non achevés. Leur coloris et la caractéristique profonde des personnages sont admirables.

Prise dans son ensemble, l'œuvre de Leys occupe, selon nous, la première place dans l'école moderne belge. Qu'il revête dans la seconde période de sa carrière artistique de ses tons veloutés et inonde de sa lumière flamboyante les scènes de l'histoire ou de la fantaisie, qu'il serre de plus près dans les œuvres de sa dernière manière la réalité et fasse revivre les temps dans lesquels il revécut lui-même, il reste toujours le même artiste éminent, le peintre de haute race, le coloriste exquis. Sa facture variée, mais toujours admirable, prouve l'étonnante richesse de son pinceau et l'abondance des qualités dont la nature l'avait doué.

Les faveurs et les honneurs de toute espèce ne lui manquèrent ni pendant sa vie, ni après sa mort. De bonne heure, on se disputait ses tableaux et on les payait fort cher. En 1840, lors des fêtes de Rubens, il avait décoré un arc de triomphe érigé au marché Saint-Jacques, en face du Kipdorp, de plusieurs tableaux représentant des scènes de la Furie espagnole, œuvres dont le musée d'Anvers possède les esquisses. A cette occasion, il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold. Il fut promu au grade d'officier en 1851, et nommé commandeur en 1855. Il fut membre de l'administration de l'Académie des beaux-arts d'Anvers, membre du conseil communal, de l'Académie royale de Belgique, de la commission royale des monuments, du corps académique d'Anvers. En 1855, lorsqu'il eut remporté la grande médaille d'honneur à l'exposition universelle de Paris, toute la population de sa ville natale prit part à la fête célébrée en son honneur, au cours de laquelle une couronne d'or, offerte par ses concitoyens, lui fut remise par le ministre de l'intérieur. En 1862, après l'exposition de Londres où il remporta un grand succès, le roi l'anoblit et lui accorda le titre de baron; en 1867, après l'exposition universelle de Paris, où, pour la seconde fois, il obtint la médaille d'honneur, son nom fut donné à la rue qu'il habitait; le Cercle artistique de sa ville natale fit frapper une médaille en son honneur, qui ne put lui être remise, mais qui fut déposée sur le cercueil, le jour de son enterrement. Cet enterrement fut célébré avec une pompe royale. Pendant les cinq jours qui s'écoulèrent entre le décès et les funérailles, la grosse cloche de la cathédrale sonna trois fois

par jour pendant une heure; les édifices publics étaient pavoisés en deuil, les fenêtres de l'hôtel de ville étaient tendues de draperies noir et argent. Toute la ville suivit le convoi funèbre et prit part au deuil. Dans de nombreux discours, les autorités communales, les peintres et les amis des arts rendirent hommage, non seulement au talent hors ligne de l'artiste, mais encore aux qualités de l'homme privé, à sa simplicité affable et à la générosité avec laquelle il mettait son expérience et son discernement au service de ses confrères plus jeunes. Le jour même de son décès, le conseil communal décida qu'une statue lui serait élevée. Exécutée par Jos. Ducaju, d'Anvers, elle fut placée à l'entrée de l'avenue Louise-Marie qui aboutit au Parc.

Max. Rooses.

Ed. Fetis, *Notice sur Jean-Auguste-Henri Leys* (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1862, p. 201). — Désiré van Spilbeeck, *Baron Hendrik Leys* (Extraits divers de la revue *De Vlaamsche School*, 1862-1870). — Philippe Burty, *Les eaux-fortes de Henri Leys* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1866, t. I, p. 467).

LEYS (*Léonard*), ou LESSIUS, théologien, naquit, le 8 octobre 1554, à Brecht, près d'Anvers, et mourut en 1623, après avoir pris, par ses nombreux écrits, une part très active dans les interminables querelles suscitées par l'apparition du baïanisme. Il fit de fortes études et mérita les éloges de Juste Lipse; il possédait le grec, l'histoire, le droit canon et le droit civil, et n'était étranger ni aux mathématiques ni à la médecine. En 1572, il entra dans la Compagnie de Jésus; on l'envoya professer la philosophie à Douai, où il resta sept ans; nous le trouvons ensuite à Louvain, occupant une chaire de théologie (1), de 1585 à 1605. Il y était à peine d'un an, qu'il publia, de concert avec son collègue Hamelius, une série de thèses qui visaient les doctrines de Baius, et que la faculté de théologie déclara entachées de semipélagianisme. Cette censure déplut au professeur Stapleton, qui ne cacha pas sa manière de voir dans une lettre à l'évêque de Middelbourg, insérée plus tard dans l'*Histoire des congrégations de Auxiliis*, du P. de Meyer (p. 32). En revanche, l'université de Douai se rangea sous la bannière de la majorité des Louvanistes, et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître avec Feller qu'elle y mit de la passion. Dans notre article DE BAY (t. IV, col. 774 et suiv.), nous avons résumé l'histoire de cette querelle, qui, en définitive, n'aboutit pas; inutile d'y revenir. Ajoutons seulement que Lessius en ayant appelé à Rome, Sixte-Quint fit examiner ses propositions par une congrégation qui ne trouva rien à y reprendre, et les déclara *sanæ doctrinæ articuli*. Nous citons Feller : « La censure fut cassée et « le jugement pontifical publié à Lou- « vain, par ordre du nonce Octavio, « évêque de Cajazzo, en 1588. Quesnel « et Gersera publièrent chacun une « apologie historique de la censure; « mais ces deux apologies furent con- « damnées par Innocent XII, en 1507. « Lessius fit déclarer pour lui les uni- « versités de Mayence, de Trèves et « d'Ingolstadt. On peut voir ce qui re- « garde cette affaire amplement détaillée « par Habert, évêque de Vabres, dans « son livre *De la Défense de la foi sur la* « *grâce*, ch. XIV, § 3. On sait que Habert « n'était pas favorable aux jésuites, et « sa relation acquiert par là une consi- « dération particulière : elle est tout à « la décharge de Lessius ».

Nombreux sont les écrits de notre controversiste : il suffira de citer les plus marquants, et d'abord le volume intitulé : *De gratia efficaci, decretis diviniis, libertate arbitri et prescientia Dei conditionata* (Anvers, J. Moretus, 1610; in-4°), livré à l'impression sur le conseil de quelques amis, à l'occasion de la polémique suscitée par la mise en lumière du traité : *De concordia gratiæ et liberi arbitrii* (Lisbonne, 1588), œuvre du célèbre Louis Molina. Celui-ci eut pour lui les jésuites; les dominicains, au contraire, arborèrent le drapeau de saint Thomas, ce qui plus tard fit dire que les catholiques ne s'entendaient pas entre

(1) Au Collège des jésuites, et non à la Faculté, comme nous l'avons avancé, par erreur, dans l'art. DE BAY.

eux. Lessius prit vigoureusement la défense des jésuites espagnols, mais, ce semble, dans un esprit de conciliation. Ces querelles n'offrent plus qu'un intérêt historique. Non moins important est le volume in-folio : *De justitia et jure actionum humanarum*. Anvers, 1621, et Lyon, 1653. Saint François de Sales faisait de cet ouvrage un cas tout particulier, à preuve une lettre qu'il écrivit à l'auteur, et dont l'original fut gardé jusqu'en 1773, au rapport de Feller, dans les archives du collège des Jésuites d'Anvers. Le P. Graveson crut pouvoir contester l'authenticité de cette pièce : on lui répondit en la faisant graver avec toute l'exactitude d'un *fac-similé* (1729). La lettre du saint prélat, dont Feller donne le texte, est datée d'Annecy, le 26 août 1653; elle est signée : *Franciscus, episcopus Gebennensis*. Dans le *De potestate summi pontificis*, l'auteur soutient la théorie de la puissance temporelle des papes. Le *De gratia et prædestinatione* forme deux volumes in-folio d'opuscules « pleins de lumières et de « sentiment, écrits avec beaucoup de « clarté, d'élégance et d'intérêt » (Feller). On cite notamment un petit traité, *De capessenda vera religione*, qui contribua, paraît-il, à faire rentrer dans l'Eglise mère un grand nombre de dissidents, et un morceau également remarquable sur la Providence divine. Citons encore *Hygiasticon, seu vera ratio valetudinis bonæ et vitæ, una cum sensuum et judicii et memoriæ integritate ad extremam senectutem conservandæ*. Anvers, 1613 et 1614; in-8o. Id., avec le traité de Louis Cornaro sur la même matière, traduit de l'italien par Lessius. Cambridge, 1634; in-8o. Sébastien Hardi a donné, à Paris, en 1701, une version française de ces deux traités; elle a été réimprimée en 1708 dans la même ville, enrichie de notes par de La Bonodière; — divers ouvrages de controverses, entre autres sur les *cas de conscience*, sur la *théologie mystique, etc.*; enfin, des commentaires sur plusieurs paragraphes de la Somme de saint Thomas. Lessius laissa derrière lui une haute réputation de savoir, de talent et de piété. « On garde dans la bibliothèque de l'archevêché de Malines », dit Feller, « des *Informations* manuscrites « sur sa vie et ses vertus. On les avait « prises d'abord après sa mort, dans la « croyance que l'on travaillerait un jour « à sa béatification ».

Alphonse Le Roy.

De vita et moribus L. Lessii. Paris, 1644; in-12. — Foppens, *Bibl. belgica*. — Feller, *Biogr. univ.* — La préface du traité *De gratia efficaci*, etc.

LEYSSENS (*Jacques*), ou LYSSENS, mentionné à tort par Immerzeel, Piron, Siret et quantité d'autres avec le prénom de Nicolas, peintre de sujets allégoriques et décoratifs, vit le jour à Anvers, en 1661. On lui donne pour maître Pierre Eyckens le Jeune, chose douteuse, attendu que les *Liggeren* de la gilde de St-Luc se bornent à le désigner comme « fils de maître ». Son entrée en apprentissage est enregistrée sous la date de 1674-1675. Leyssens se rendit de bonne heure en Italie, où, dit-on, il trouva facilement à utiliser son pinceau. A Rome, il s'enrôla dans la « Bande », ou corporation des artistes néerlandais. Il y porta le surnom de *Casse-noisette*, motivé par la grandeur de son nez. Rappelé à Anvers pour être le soutien de son vieux père, Leyssens reçut le titre de franc-maître de la gilde de Saint-Luc, en 1698-1699. La même année, deux élèves se firent inscrire chez lui : Jean-Baptiste Bellenraet et Jean Sas. Associé aux peintres de fleurs Bosschaert, Verbruggen et Hardimé, notre artiste eut bientôt une grande vogue comme décorateur d'appartements. Ses nymphes, ses amours, ses bustes et ses termes étaient l'élément en quelque sorte obligé de l'ornementation des somptueuses demeures de la société anversoise. Tant que dura la vogue de ce genre de créations, il ne chôma pas de travaux. La fin de sa carrière fut moins favorisée. Il mourut en 1710, entouré d'une grande considération.

Henri Hymans.

Les Liggeren et autres documents de la gilde anversoise de Saint-Luc, publiés par Rombouts et Van Lerius. — Descamps, *Vie des peintres*, t. III, p. 37. — Campo Weyerman, *Levensbeschryving der nederlandsche konst-schilders*. S' Gravenh., 1729-69, t. III, p. 347.

LHÉRIE (*Ferdinand Benchet*), peintre et graveur en manière noire, né à Paris, le 16 février 1803, mort dans la même ville, le 19 février 1848. Venu en Belgique peu après 1830, Lhérie se fixa à Anvers. Dirigé par Wappers, il mit au jour une importante série de planches d'après les œuvres de cet artiste : *le Christ au tombeau, Heloïse et Abélard, le Dévouement de Vander Werf, bourgmestre de Leyde, Portrait de l'évêque Van Bommel, Agnès Sorel et Charles VII.* Ces diverses œuvres, que distinguent un effet brillant et une très grande facilité d'opération furent toutes publiées en Belgique. Frappé d'aliénation mentale, à la suite d'un accident arrivé à la jeune femme qu'il avait épousée à Anvers, Lhérie fut contraint de retourner en France et mourut peu de temps après. Bellier de la Chavignerie le fait par erreur mourir à Anvers. Il s'était, vers 1845, fixé à Schaerbeek, près Bruxelles, et semble s'être adonné à la peinture car, en la même année 1845, il fait figurer au salon de Bruxelles un paysage : *Effet d'automne, vue prise en Normandie.* La planche du *Bourgmestre de Leyde* figura au salon de Paris de 1836, et valut à son auteur une médaille de troisième classe. Le roi de Prusse fit parvenir à Lhérie une médaille pour la même œuvre.

Henri Hymans.

Renseignements particuliers. — Bellier de la Chavignerie, *Dictionnaire des artistes de l'école française.* — Seubert, *Künstler Lexikon.*

L'HERMITE (*Daniel*), ou EREMITA. Voir L'ERMITE.

L'HERMITE (*Denis*), trésorier des Pays-Bas sous le gouvernement de l'archiduc Ernest, est né dans la première moitié du XVIe siècle. Les historiens se taisent sur ce nom et sur la mission qu'il eut à remplir à Dunkerque en 1594. C'est à Mr le chevalier Marchal que nous devons la connaissance de ce personnage dont la vie est ignorée, mais qui mérite d'échapper à l'oubli, car, par son habileté et son courage, il empêcha les Hollandais de s'emparer de la seule place importante qui fût encore au pouvoir de Philippe II sur le littoral de la mer du Nord. Le prince de Parme, comprenant combien il importait de s'assurer de Dunkerque, en fit le siège, pour forcer les troupes françaises du duc d'Alençon à évacuer la place. Au bout de dix jours, les Espagnols en étaient maîtres, et le prince de Parme y établit une forte garnison. Les Hollandais tentèrent plusieurs fois, mais sans succès, d'emporter la ville d'assaut. Cependant la garnison s'étant mutinée par suite des retards apportés dans la solde, peu s'en fallut que la Hollande ne réussît dans son dessein, grâce à cette mutinerie qui s'était étendue dans le camp de Diest et de Sichem, et qui menaçait la domination espagnole aux Pays-Bas. L'archiduc Ernest envoya à Dunkerque le trésorier Denis L'Hermite. Il était sans argent, mais il conçut l'heureuse pensée d'emprunter une somme de trois cent mille florins (633,000 fr.). Cette somme lui permit de payer la moitié de la solde arriérée, en attendant les provisions d'Espagne, et il parvint ainsi à rétablir l'ordre menacé. Tel fut le service éclatant qu'il rendit à l'Espagne, et que Philippe récompensa en octroyant, le 22 janvier 1636, des lettres de noblesse aux deux fils de Denis L'Hermite, en récompense de l'action mémorable de leur père.

Denis L'Hermite avait aussi offert de payer la rançon de divers prisonniers, et ce service avait aussi son importance. Les Hollandais traitaient les prisonniers de guerre faits par mer comme des pirates et les précipitaient dans les flots ou les pendaient aux vergues de leurs navires. Denis L'Hermite, en offrant de payer leurs rançons, mit fin à cette coutume barbare.

Ferd. Loise.

Notice sur Denis l'Hermite, par le chevalier Marchal (*Bulletin de l'Académie royale*, t. XXI, nº 8, 1854).

L'HERMITE (*François*), ou L'HERMITTE, biographe, théologien, né à Anvers, le 20 août 1598, mort à Malines, le 7 janvier 1690. Il fut admis, en 1615, dans la Société de Jésus, et se consacra

durant plus de trente ans à l'apostolat de la chaire. Il fut successivement recteur des collèges de sa compagnie à Ruremonde, à Gand et à Louvain, supérieur des missions en Hollande et de la maison professe de son ordre à Anvers. On a de lui : 1. *Vita principis Cæsaris Gaetani, dein novitii Societatis Jesu.* Anvers, Balth. Moretus, 1670. C'est la traduction latine de l'ouvrage écrit en italien par le P. Joseph Perdiccaro. — 2. *Leven vanden seer doorluchtigen ende ootmoedigen Cæsar Gaetano eerst prince, marquis, enz., en daer naer noritius der Soc. Jesu.* Anvers, Corn. Woons, 1670; in-8°. Traduction flamande du même ouvrage. — 3. *Stichtbare levens van eenighe religieusen, broeders, coadjuteurs van de Societeyt Jesu, beschreven van verscheyden autheurs in vremde talen, ende overghezet door eenen priester der selfde societeyt, uyt het italiaens (Eerste deel).* Anvers, Michel Cnobbaert, 1667; in-8°. Selon Sotwel, l'ouvrage parut en 1648; c'est une traduction du livre italien du P. Baratta. La seconde partie de l'œuvre parut en 1668, à Anvers, chez le même imprimeur; in-8°, sous le titre : *Tweede deel : dat is levens, deughden, en wonderheden van een goet ghetal broeders tydelycke coadjuteurs die inde Societeyt Jesu tot eenen hooghen trap der volmaeckheyt naer den eysch van hunnen roep gheklommen zyn. Vergaedert ende vertaelt door eenen priester der selfde Societeyt Jesu.* Ces vies sont rangées selon l'ordre du calendrier. — 4. *Brevis synopsis vitæ, ac virtutum P. Antonii Iulii Brignole e Societate Jesu, qui prius fuit Marchio Gropoli in Hetruria filius ducis et senator Serenissimæ Reipublicæ Genuensis, ejusdemque orator ordinarius ad regem catholicum. Collecta idiomate italico a P. Joanne Maria Visconte ad usum provinciæ Mediolanensis. Ac deinde Latio data.* Anvers, Corneille Woons, 1671; in-8°. — 5. *Tergiversatio hæretica, et sternutatorium oblatum Samueli Doreslaer prædicanti Delfensi, de communione sub utraque specie, ab Ecclesia Romana laïcis prohibita.* Anvers, veuve Jean Cnobbaert, 1648; in-8° (en flamand). — 6. *Arbor Maialis, in qua tractat tria :* I. *Encœnia infernalia, in quibus explodit remissionem peccatorum Calvinistarum per solam fidem.* II. *Encœnia cœlestia per indulgentias Ecclesiæ catholicæ.* III. *Theriacam propinat cuidam hæretico, qui supradicta Encœnia oppugnarat.* Anvers, Cnobbaert, 1640; in-8° (en flamand).

Émile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 295. — Diercxsens, *Antv. Christo nasc. et cresc.*, t. VII, p. 302, 391. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jesus.*

L'HERMITE (*Martin*), ou L'HERMITTE, historien, né en 1596, à Armentières, mort le 6 octobre 1652, à Douai. Admis dans la Compagnie de Jésus à l'âge de dix-neuf ans, il fit son noviciat à Rome, étudia la théologie à Naples et remplit ensuite avec distinction la charge de pénitencier à Lorette. De retour dans les Pays-Bas, il professa à Douai la philosophie, les mathématiques, la théologie et y prononça ses vœux. On a de lui : 1. *Histoire des saints de la province de Lille, Douay, Orchies, avec la naissance, progrès, lustre de la religion catholique en ces chastellenies.* Douai, Barthélemy Barbou, 1638; in-4°. Ce livre, par les curieux documents qu'il renferme sur les trois châtellenies, est intéressant pour l'histoire de ce pays ; toutefois, l'auteur manque de critique, au jugement de Duthillœul. — 2. *Histoire sacrée des saints ducs et duchesses de Douay, seigneurs de Merville, les saints Gertrude, Adalbalde, Rictrude, Maurand, patron de Douay, fondateurs de la très ancienne église et du collège des chanoines de Saint-Amé, enfants spirituels des Pères des saints Saint-Amand et Saint-Amé, etc.* Douai, veuve Marc Wyon, 1637; in-4°. Ce livre, dit Duthillœul, offre cette singularité que les seize premières pages diffèrent dans quelques exemplaires. Les uns portent pour titre à la première page : *Histoire sacrée des saints ducs et duchesses de Douay, fondateurs de la très ancienne église de Saint-Amé ;* les autres : *l'Histoire de la très noble famille de sainte Rictrude, fondatrice de la très célèbre abbaye de Marchiennes.* Le P. De Backer cite encore un troisième titre. — 3. *Catéchisme ou Abrégé de doctrine touchant*

la grâce divine selon les bulles de Pie V, Grégoire XIII et Urbain VIII, par un docteur de Douay. Douai, veuve Marc Wyon, 1650; in-16. L'Hermite y combat *le Catéchisme de la grâce*, précis de *l'Augustinus de Jansénius*, attribué à Henri Duhamel. — 4. *Annuæ Societatis Jesu litteræ annorum* 1621, 1622 et 1623. Ces lettres, prêtes à être imprimées, n'ont pas vu le jour.

Émile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 856. — Duthilleul, *Bibliogr. douais.* — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jesus.*

L'HERMITE (*Pierre*). Voir PIERRE L'HERMITE.

L'HEUREUX (*Gaspard-Hippolyte-Joseph*), peintre, dessinateur et lithographe, né à Mons, le 11 novembre 1783, et y décédé, le 3 décembre 1846. Il fréquenta de bonne heure l'Académie des beaux-arts de sa ville natale et se fit remarquer par une grande aptitude au dessin. S'étant plus tard associé Philibert Bron, aussi dessinateur de mérite, et François Gossart, chimiste habile et amateur éclairé des beaux-arts, L'heureux fit avec eux des essais de lithographie qui réussirent parfaitement (1817). Les trois amis perfectionnèrent l'importante invention due à l'Allemand Aloïs Senefelder (1797). Le nombre des dessins laissés par L'heureux est considérable. Il a dessiné et lithographié les planches de l'ouvrage qui a paru, en 1826, sous ce titre : *Collection de vues prises dans l'ancienne enceinte et dans les environs de la ville de Mons.* Mons, H.-J. Hoyois; in-4°, 20 planches et 40 pages. Frappé de cécité, Gaspard L'heureux ne trouvait de consolation que dans des entretiens sur les choses artistiques qui avaient fait le charme de sa vie. Son fils Victor, dessinateur et aquarelliste fort distingué, né à Mons, le 2 mai 1812, et y décédé, le 16 janvier 1888, a dessiné une infinité de vues du vieux Mons, des villes de Gand et de Namur qu'il a habité, de l'ancienne abbaye d'Alne, etc.

Leop. Devillers.

L'HEUREUX (*Jean*), MACARIUS ou DE MACAR, chanoine de l'église d'Aire, en Artois, philologue et antiquaire, né à Gravelines, en Flandre, en 1540, mort à Aire, le 25 août 1604. Il possédait à un degré rare les langues grecque et latine, qu'il avait apprises, étant enfant, à Bergues-Saint-Winoc, sous un maître renommé Paul Léopard. L'Heureux passa vingt ans à Rome, scrutant les monuments anciens et fouillant avec passion les bibliothèques. Il laissa dans le Latium beaucoup d'objets qu'il avait apportés de la Grèce centrale. Il ne donna aucune publicité à ses travaux de découvertes, et toutes ses œuvres, à l'exception d'une seule, étaient en manuscrit quand il mourut. Il avait pris soin de léguer ses œuvres, par testament, au collège des Trois-Langues, à Louvain. En voici la liste : 1. *De antiqua scribendi ratione.* — 2. *De natura verbi medii; ac fere de tota natura verborum græcorum : ex rudiori majoris operis delineatione.* — 3. *Inscriptiones græcæ, Macario interprete, cum notis ejusdem.* — 4. *Emendatio bibliorum romana.* — 5. *Commentarius de picturis et sculpturis.* — 6. *Epistola ad Optimum* (sur un passage de la Bible des Septante). — 7. *Cyrilli oratio in Transfigurationem et altera de Deipara.* — 8. *Item in Hypæpantem, id est Purificationis diem.* — 9. *S. Chrysostomi homilia in Theophaniæ diem.* — 10. *Abraxas seu Apistopistus... antiquaria de gemmis basilidianis disquisitio.* Cet ouvrage de Jean L'Heureux a été enrichi de notes et de commentaires par Jean Chifflet, et imprimé à Anvers, chez Balth. Moretus, en 1657; in-4°.

Fréd. Alvin.

Sweertius, Foppens, Chifflet, etc.

LIBENS (*Jacques*), poète dramatique et orateur, né à Anvers, le 25 février 1603, et mort dans cette ville, le 25 octobre 1678. Il entra dans la Compagnie de Jésus, le 27 août 1619, fut chargé de l'enseignement des lettres d'abord, de la théologie ensuite, et devint recteur du collège de Malines. On a de lui les ouvrages suivants : 1. *Tragœdiæ in sacram historiam Josephi. Accessit*

duplex panegyricus : alter de Beatissima Virgine, alter de sancta Catharina. Anvers, Cnobbaert, 1624; in-12. Avec deux épigrammes à la fin du volume. La première de ces tragédies est *Joseph a fratribus venditus;* la seconde, *Joseph a fratribus agnitus.* — 2. *Joseph patri redditus.* Ypres, Antoine de Backer, 1656; in-8°. Jos. Minasowicz a traduit en polonais une des tragédies de Joseph. — 3. *Parnassus biceps poetis binis Horatio et Sarbievio,* dans *Ad Sarbievii lyram epicitharisma.* Une pièce de vers dans les *Poemata Ferdinandi, liberi baronis de Furstemberg.* Paderborn, 1671; in-12. *Ad asperum collem seu montem acutum cui nomine SS. Domini nostri Alexandri septimi Pretiosissimum tradebat tapetem Hieronymus apud Belgas internuncius ipso assumptæ in cœlos Virginis festo die* 1662. *Acclamatio Jacobi Libeni e Societate Jesu,* pages 32 à 36 de *Oratio panegyrica B. Mariæ Aspricollensis.* — 4. *Beata Virgo in cœlos recepta; Exornatio S. Catharinæ Virginis martyris.* Ces deux discours sont insérés au tome Ier des *Orationes sacræ et miscellæ patrum Societatis Jesu.* Cologne, 1730. La bibliothèque de Louvain possède le programme, avec un hommage autographe, d'une pièce de théâtre, *Umfredus,* qu'il fit jouer à Ypres, le 16 mars 1624.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

LIBENS (*Jean*), théologien, né à Diest, le 6 mai 1675, dans la maison où vit le jour saint Jean Berchmans, mort à Louvain, le 15 mai 1747. Placé par ses parents au collège des Augustins de sa ville natale, il s'y fit remarquer par une grande aptitude pour les travaux de l'esprit. Ayant achevé ses humanités, il entra dans l'ordre des Augustins. Après son noviciat, il fut envoyé à l'université de Louvain pour y faire ses études théologiques. Ses progrès furent si remarquables, qu'il obtint, le 17 octobre 1713, *summa cum laude,* le bonnet de docteur. Libens devint ensuite prieur du couvent des Augustins, de Diest, qu'il fit presque entièrement reconstruire. Orateur flamand de talent, il obtint un grand succès comme prédicateur. Il remplit les charges de visiteur, de définisseur et de provincial de son ordre dans les Pays-Bas. En 1727, la stricte faculté de théologie de l'université de Louvain l'appela au poste de professeur ordinaire en remplacement du dr Van Bossuyt, qui venait de mourir. Il enseigna avec éclat pendant vingt ans. On doit au P. Libens une série d'opuscules de dévotion rédigés en flamand.

Ed. van Even.

Carte mortuaire. — Staes, *Loven's nieuws,* XVe vol., p. 242. — *Levensbericht van dr Johan Libens.* Diest, 1845.

LIBERT (*saint*). On ne connaît rien de certain sur saint Libert. Les seuls renseignements historiques que l'on possède sur lui se trouvent dans la vie de saint Rombaut par l'abbé Thierry, de Saint-Trond. Ce texte est malheureusement postérieur de trois cents ans aux événements qu'il raconte. A l'en croire, saint Libert aurait été le fils d'Adso, prétendument comte de Malines au commencement du VIIIe siècle, celui-là même que la tradition nous représente comme le protecteur de saint Rombaut. C'est par ce dernier que Libert aurait été élevé. Plus tard, il serait devenu abbé du monastère fondé par son maître à Malines. Lors de la grande invasion des Normands dans les Pays-Bas, en 884, il aurait fui à Saint-Trond, où il aurait été massacré par les barbares. Le bollandiste Sollerius a déjà fait remarquer que cette date est inadmissible. Saint Rombaut étant mort vers 785, Libert, déjà abbé du vivant de son maître, aurait dû atteindre l'âge d'environ cent trente ans, pour que l'on pût croire qu'il fut tué en 884. Quoi qu'il en soit, à l'époque où Thierry écrivait, c'est-à-dire à la fin du XIe siècle, la tradition voulait que le corps de saint Libert reposât à Saint-Trond. En 1169, lors de la démolition d'une chapelle dans l'abbaye, on découvrit, en effet, son tombeau. En somme, on ne connaît de saint Libert, comme de tant d'autres saints

antérieurs aux invasions normandes, que son nom et le lieu de sa sépulture.

H. Pirenne.

De sancto Liberto martyre, éd. J.-B. Sollerius. *Acta sanctorum Boll.*, juillet, t. III, p. 704. — *Vita sancti Rumoldi auctore Theoderico*, éd. J.-B. Sollerius, *ibidem*, juillet, t. I, p. 215.

LIBERT, moine franciscain, évêque de Beyrout, suffragant dès 1471 de l'évêque de Liège, Louis de Bourbon. C'est probablement en 1482, après la mort de Louis, qu'il se retira à Louvain, où nous le trouvons en 1483. Il y exerça pendant quelque temps les fonctions épiscopales, le gouvernement des Pays-Bas ayant défendu aux jeunes gens qui aspiraient à la prêtrise de recevoir les ordres à Liège. Ses sermons étaient fort goûtés du peuple qui lui avait donné le surnom de *Bischop liebbeken*. Peut-être fit-il partie de l'université de Louvain. En tout cas, c'était un savant homme. Miræus rapporte qu'il fit imprimer à Anvers, en 1501, un in-folio intitulé : *Collectio de crucibus quæ hoc tempore apparuerunt*. Mr Daris affirme, mais sans preuve, que Libert mourut en 1504. Ernst pense, au contraire, que c'est notre personnage que Chapeaville cite, sous le nom d'*episcopus Bercensis*, comme ayant assisté, en 1505, au sacre d'Erard de la Marck.

H. Pirenne

Ernst, *Tableau historique et chronologique des suffragants ou co-évêques de Liège* (1806). — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le* XVe *siècle*, p. 519.

LIBERT (*Marie-Anne*), botaniste, née à Malmedy, le 7 avril 1782, morte dans cette ville, le 14 janvier 1865. Au dire de ses biographes, Marie-Anne manifesta de bonne heure un goût prononcé pour les sciences. Déja au pensionnat de Prum, où elle avait été placée pour faire son éducation, elle s'appliqua avec ardeur à l'étude des mathématiques et de la géométrie. Rentrée à Malmedy, son goût pour les chiffres fit place à celui des fleurs. Son premier guide dans l'étude de la flore ardennaise fut une édition latine du *Cruydeboeck*, de Dodoens. Les figures de ce livre lui permirent de déterminer un certain nombre d'espèces, mais elle ne se contenta pas de ces déterminations empiriques; elle voulut comprendre le texte du vieil auteur. Pour cela, elle apprit le latin, qu'elle finit même par écrire d'une façon très correcte. Le docteur Lejeune, de Verviers, entendit parler de cette jeune fille studieuse et s'empressa de faire sa connaissance. L'auteur de la future *Flore des environs de Spa* indiqua, à la jeune botaniste, les livres qu'elle devait se procurer pour étudier avec succès la végétation si intéressante des hautes fagnes. Dès lors, Marie-Anne fit de très rapides progrès et de nombreuses découvertes, qui vinrent, plus tard, enrichir, d'une façon remarquable, la *Flore* de Lejeune, publiée en 1811-1813. En 1810, le célèbre botaniste de Candolle, chargé d'une mission scientifique dans les Pays-Bas, fit, en compagnie de Lejeune, une visite à Mlle Libert. Il fut fort étonné des connaissances botaniques que cette jeune personne avait pu acquérir. Après quelques années, la végétation phanérogamique lui étant devenue parfaitement connue, Marie-Anne se prit de passion pour les plantes cryptogames, qui abondent dans les hautes régions de l'Ardenne. A cette époque, les végétaux inférieurs n'étaient pas étudiés comme ils le sont de nos jours; beaucoup de découvertes restaient à faire. La botaniste de Malmedy ne tarda pas à découvrir une foule d'espèces, parmi lesquelles se trouvaient de nombreuses nouveautés. Elle accumula des matériaux considérables destinés à une publication qu'elle avait en vue et qui parut à Liège, de 1830 à 1837, sous le titre de *Plantæ cryptogamicæ quas in Arduenna collegit M.-A. Libert*. C'est une collection de quatre centuries de cryptogames desséchés, dont la valeur scientifique est encore fort appréciée. Avant cette collection, Mlle Libert avait publié diverses notes intéressantes : *Sur un nouveau genre d'Hépatique*, 1820 (Annales générales des sciences physiques); *Illustration du genre Inoconia de la famille des Algues*, 1826 (Annales de la Société Linnéenne de Paris); *Observations sur le genre Asteroma, et description*

de deux espèces appartenant à ce genre, 1827 (*ibid.*); *Description d'un nouveau genre de champignons nommé Desmazierella*, 1829 (Annales des sciences naturelles); *Mémoire concernant les plantes cryptogames qui peuvent être réunies sous le nom d'Ascoxylacei*, 1829 et 1830 (Mémoires de la Société des sciences de Lille); *Précis des observations sur la famille des Hypoxylons*, 1837 (Annales des sciences naturelles).

La réputation de Mlle Libert comme cryptogamiste s'étendit non seulement en Belgique, mais encore à l'étranger. Les spécialistes les plus renommés de l'époque étaient en relation avec elle. Pour reconnaître les services qu'elle avait rendus à la science, deux botanistes lui dédièrent des genres sous les noms de *Libertia* (Dmrt.) et *Libertella* (Desm.). On peut considérer Marie Libert comme le premier fondateur de notre flore cryptogamique, qui, après elle, fut étudiée avec tant de succès par Kickx, Westendorp et Coemans. Son activité, qui était vraiment remarquable, s'étendit aussi au règne animal et même aux choses historiques qui concernent l'Ardenne. Elle fournit, en effet, à Mr de Selys Longchamps des observations intéressantes sur les petits mammifères des environs de Malmedy, et publia, en 1848, dans les bulletins de l'Académie des *Recherches sur la patrie de Wibald*, suivies, en 1852, d'un *Nouvel essai d'explication sur le monument d'Igel*, dans le bulletin des antiquaires du Rhin. Lors de sa fondation, en 1862, la Société royale de botanique de Belgique l'a comprise parmi ses premiers membres honoraires. Cet honneur lui inspira l'idée de publier, dans le bulletin de cette Société, une notice sur le genre *Ascochyta* dont elle annonça l'envoi; mais son grand âge ne lui permit sans doute pas de réaliser sa promesse. Son herbier, qui renfermait une énorme quantité de cryptogames de l'Ardenne, souvent accompagnés de longues notes manuscrites, a été acquis par le Jardin botanique de Bruxelles.

François Crépin.

B.-C. Dumortier, *Notice sur Mlle M.-A. Libert*, dans le *Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique*, 1865, t. IV, p. 403-411. — Ed. Morren, *Prologue à la mémoire de Marie-Anne Libert*, dans la *Belgique horticole*, 1868, p. v-xv, avec un portrait.

LIBERT (*Simon*), violoniste et compositeur de musique, né à Liège, en 1820. Après avoir fait ses études musicales au Conservatoire de sa ville natale et avoir remporté le premier prix de violon, Simon Libert se fit apprécier dans les concerts comme un brillant virtuose, et fut attaché successivement aux théâtres d'Amsterdam, d'Angers, du Havre et de Lisbonne, en qualité de premier violon. Il était, depuis 1853, chef d'orchestre du Théâtre Lyrique de Paris, quand il mourut dans cette ville, le 20 janvier 1861. Parmi les œuvres de cet artiste mort prématurément, on cite plusieurs ouvertures à grand orchestre et de nombreuses compositions religieuses, qui se font remarquer par leur facture distinguée.

Paul Bergmans.

Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois*, 1861, p. 59.— Ed. Grégoir, *Les Artistes musiciens belges au* XVIIIe *et au* XIXe *siècle* (1885), p. 281-282.

LIBION (*André*), docteur en médecine, né à Dinant, dont il fut bourgmestre en 1653, et y décédé vers 1664. Il appartenait à une ancienne famille d'où sont sortis plusieurs prêtres distingués, entre autres Lambert Libion, prieur de Gembloux, au XVIIe siècle; Jacques Libion, prévôt et archidiacre de Dinant; François Libion, chanoine de Fosses. Un autre membre de cette famille. Antoine Libion, bourgmestre de Dinant, avait fondé, en 1660, un canonicat dans l'église collégiale de Notre-Dame. C'était une famille très considérée par les services qu'elle rendit à l'Eglise comme par les honneurs auxquels plusieurs de ses membres furent élevés (1). Le docteur André Libion a laissé plusieurs manuscrits sur les principales cures opérées par lui durant sa carrière.

(1) Ulysse Capitaine, à qui nous empruntons ces renseignements, pense aussi que *Jean Libon, apoticaire*, mort à Liège en 1636, dont il est parlé dans le *Recueil héraldique* de Loyens, et dont la fille épousa Mathieu Hennet, bourgmestre de Liège, en 1648, appartenait à la même famille. C'est une hypothèse qui ne paraît fondée que sur l'analogie des noms.

Il passe pour avoir composé aussi un traité assez étendu sur la goutte et le rhumatisme.

Ferd. Loise.

LIBON (*Joseph*), horticulteur, né à Verviers, le 18 mars 1821, mort à Insainna (Brésil), le 2 août 1861. Fils d'un jardinier, Joseph Libon voulut suivre la carrière de son père. A l'âge de dix-huit ans, il fut admis dans le grand établissement horticole de Jacob-Makoy, à Liège, où il se familiarisa avec la culture des plantes de serre chaude. Poussé par le désir de voir, dans leur patrie, les plantes qu'il avait soignées, il accompagna, en 1841, Claussen dans une exploration au Brésil. De retour en Belgique, en 1845, il ne tarda pas à retourner au Brésil (1846), chargé par l'horticulteur bruxellois De Jonghe d'y recueillir des plantes vivantes. Ses excursions dans diverses provinces du Brésil lui permirent de faire des envois importants qui enrichirent beaucoup les collections européennes. Rentré une seconde fois en Belgique, Libon fut chargé par De Jonghe de diriger son établissement. En 1858, cet horticulteur ayant cessé son exploitation horticole, Libon entra au Jardin royal de zoologie et d'horticulture, dirigé par J. Linden, qui le chargea, en 1859, d'une nouvelle mission au Brésil. Il parcourut de nouveau des régions qu'il avait déjà visitées et en explora de nouvelles. Il rassembla deux collections considérables qui parvinrent en bon état en Europe. Mais le courageux voyageur n'eut pas le bonheur de revoir ses plantes élevées dans nos serres; probablement épuisé par les fatigues d'expéditions qui n'étaient pas toujours sans dangers, il succomba au moment où il comptait s'embarquer pour rentrer en Europe. Le souvenir des services que ce courageux voyageur a rendus à l'horticulture et à la science botanique, resteront consacrés par la dédicace qui lui a été faite de plusieurs plantes qui portent son nom et par la création du genre *Libonia*.

François Crépin.

Belgique horticole, 1864, p. 14-15; 1865, p. 46-47.

LI BORGNE (*Pierre*). Pour tous les personnages du moyen âge dont le nom commence par Li, voir Le.

LIBOY (*Louis-François Rossius* **DE**), évêque suffragant de Liège, né vers le milieu du XVIIe siècle, mort le 25 novembre 1728. Il fit de bonnes études dans sa ville natale, au monastère du Val-des-Ecoliers, lequel, dit Becdelièvre, après que les chanoines réguliers de la congrégation de France y eurent établi la réforme en 1667, devint comme un séminaire et donna d'excellents sujets à l'Eglise et à l'Etat. Le même biographe rapporte que le père de notre personnage, *Louis Rossius de Liboy*, ancien bourgmestre de la cité de Liège, « ayant « embrassé l'état ecclésiastique, se vit, « dès 1691, chanoine de la cathédrale « avec quatre de ses enfants, pendant « plusieurs années; chose très rare et « même sans exemple, de voir un père « qui, seul avec ses enfants, aurait pu « faire l'office entier, tant à l'autel qu'au « chœur ». Louis-François, chanoine de Saint-Lambert et prévôt de la collégiale de Saint-Jean l'Evangéliste, fut nommé en 1696, par Joseph-Clément de Bavière, coadjuteur du suffragant Blavier, empêché par son grand âge d'exercer les fonctions épiscopales. Il fut depuis sacré sous le titre d'évêque de Thermopole, relevant de la métropole de Césarée, en Cappadoce. Joseph-Clément étant venu à mourir, Rossius fut confirmé comme suffragant par le chapitre, pendant la vacance du siège, le 14 novembre 1723. Cette confirmation fut ratifiée par Georges-Louis de Berghes, successeur du défunt. En revanche, le nouveau prélat fut ordonné, par l'évêque suffragant, diacre le 27 juillet 1724, prêtre le 17 décembre suivant, évêque le 31 du même mois.

Alphonse Le Roy.

Ernst, *Tableau des suffragants*. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*.

LICHT (*François* **DE**), humoriste, né à Anvers vers 1617. Les biographes ne donnent aucun renseignement sur sa vie et se bornent à dire qu'il avait embrassé la carrière ecclésiastique. Il était

parent du célèbre géographe Abraham Ortelius, et fit ses premières études au collège des Dominicains de sa ville natale. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans la curieuse dissertation qu'il composa à l'âge de vingt-cinq ans, et qui parut sous le titre suivant : *Asserta veritas genuina Nihili.* Anvers, Martin Binnart, 1642 ; in-12, 224 pages et 2 ff. non cotés pour les approbations et le privilège ; titre gravé. Une seconde édition parut en 1647 : *Nihil sub sole novum, sive asserta veritas genuina Nihili, nova methodo humanæ vitæ applicata, in qua ad cujusvis salivam mixtum utile dulci. Editio altera, aucta et emendata.* Anvers, Martin Binnart, 1647 ; in-12, XXXII pages pour le titre et les liminaires, 337 pages de texte et 3 pages pour les approbations et une gravure allégorique ; frontispice gravé. En regard de la première page du texte, se trouve un joli portrait de l'auteur qui nous le représente sous les traits d'un beau jeune homme, à la figure ouverte et éclairée, à l'abondante chevelure bouclée, à la fine moustache relevée en croc, et n'ayant guère l'apparence d'un ministre de la religion ; le portrait porte cette spirituelle inscription : *Cognosce et ignosce.* L'*Asserta veritas genuina Nihili* est une facétie agréable et assez libre parfois, qui doit se joindre aux nombreuses dissertations qui ont été écrites sur *rien*, telles que celles de Passerat, de Du Verdier et de Coquelet. Elle valut, notamment, à son auteur l'éloge suivant de son ami Jean-Pierre van Eyck :

Præfigunt nonnulli insignia signa libellis :
Ingentes titulos, subsequiturque nihil.
Tu nil promittis, multum tamen ausus in illo es :
Dum fieri ex nihilo posse probas aliquid.

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (1643), p. 861. — L'œuvre de Fr. de Licht.

LICHT (*Pierre* **DE**), en latin *Lucius*, historien, né à Bruxelles, vers le milieu du XVIe siècle, y décédé, le 18 novembre 1603. Il prit le froc de carme dans sa ville natale. Chassé par les troubles religieux, il se réfugia vers 1578 en Italie, où il fut chargé d'une chaire de théologie au couvent de Florence. La paix rétablie aux Pays-Bas, il revint à Bruxelles et y mourut en soignant les pestiférés. De Licht, qui était docteur en théologie et versé dans les lettres divines et humaines, répandit, durant plus de vingt années, sa réputation d'orateur sacré ; il a laissé d'intéressants travaux sur l'histoire de son ordre. On a de lui : 1. *Scholia in libros de vita S. Catharinæ Virginis, Baptistæ Mantuani.* Florence, Georges Mareschottus, 1561 ; in-8°. — 2. *Domini Joannis Trithemii, abbatis ordinis S. Benedicti, de laudibus carmelitanæ religionis, liber... diligenter recognitus, brevique apologia defensus.* Florence, Georges Mareschottus, 1593 ; in-4°. — 3. *Carmelitana Bibliotheca, sive illustrium aliquot carmelitanæ religionis scriptorum, et eorum operum catalogus ; jam pridem a magno et incomparabili viro P. Joanne Trithemio... congestus ; tandem centesimo post anno, magna ex parte auctus, recognitus, et annotationibus illustratus.* Florence, Georges Mareschottus, 1593 ; in-4°. — 4. *De Florentinæ civitatis origine, Mediceæ familiæ nobilitate, et equestris statuæ, Cosmo Mediceo, magno Etruriæ duci, nuper Florentiæ dedicatæ, laudibus, carmen encomiasticum.* Florence, hér. de Paul Junte, 1594 ; in-4°. — 5. *Compendium historicum ordinis carmelitani, cum indulgentiis et privilegiis eidem concessis.* Cet ouvrage, dédié à Christine de Lorraine, grande duchesse de Toscane, a été traduit en italien par le P. François Minuzzi, carme, et publié à Florence, en 1598 ; in-12. — 6. *Necrologium, sive catalogus fratrum carmelitarum Bruxellis defunctorum ab anno* 1383 *usque ad annum* 1602. Ce nécrologe fut continué par le P. Daniel a Virgine Maria jusqu'à l'année 1603. Pierre de Licht a laissé en manuscrit : *Harmonia monastica*, chez les Carmes déchaussés de Clermont, en Auvergne ; — *Inscriptio in laudem P. Magistri Vittorii Ristori, Lucensis, professoris in Academia Florentina, et in provincialem carmelitarum electi anno ;* — *Necrologium Carmelitarum Florentiæ defunctorum*, chez les Carmes de Florence.

Émile Van Arenbergh.

Cosme de Villiers, *Bibl. carm.*, t. II, p. 579. —

Daniel a Virgine Maria, *Specul. carm.*, t. II, p. 3934. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 988. — Aub. Miræus, *Orig. et increm. ordinis carmelit.*, p. 22[illegible]. — Phil. Labbe, *Bibliotheca bibliothecaria*, p. 139. — Sanderus, *Chorogr. sacra Brab.*

LICHTERVELDE (*Albert - Louis*, comte **DE**), évêque, né à Gand, le 15 août 1715, mort le 18 octobre 1796. Il était fils de Gilles-François, comte de Lichtervelde, seigneur de Vroylande, Lathem, Geluwe, etc., et de dame Marie-Anne Nicole de Preudhomme d'Ailly, fille du vicomte de Nieuport. Devenu prêtre, il fut élu, en 1744, chanoine gradué noble du chapitre de Saint-Bavon, à Gand, puis, en février 1766, trésorier de ce chapitre, dont il devint chantre en octobre de la même année. Le 17 février 1769, il fut promu doyen de la cathédrale, et entra en fonctions le même jour du mois suivant. Après la mort de l'évêque Vander Noot, il fut choisi, le 3 octobre 1770, pour vicaire général du diocèse, et créé juge synodal le 20 novembre. Le 5 août 1771, il prit, par procuration, possession de l'évêché au nom de Govart van Eersel, qui venait d'être désigné pour succéder à l'évêque Vander Noot, et devint en 1772 prévot de Saint-Bavon. En juin 1779, il fut lui-même appelé à l'épiscopat et chargé d'administrer le diocèse de Namur. La tourmente révolutionnaire le força de s'exiler pendant quelque temps; mais, au préalable, il eut l'occasion, spécialement pendant les années 1789 et 1790, de rendre de grands services et d'acquérir la réputation d'un prélat sage et prudent. L'évêque de Lichtervelde protégea les arts et les sciences; ses homélies et ses mandements passent pour des modèles du genre.

Emile Varenbergh.

Hellin, *Histoire chronologique des évêques et du chapitre exempt de Saint-Bavon*. Doyen, *Bibliographie namuroise*, t. I.

LICHTERVELDE (*Jacques* **DE**), chevalier, seigneur de Coolscamp, Assebroeck, d'abord grand bailli de Courtrai, puis écoutète et châtelain d'Anvers, et enfin souverain bailli de Flandre. Il fut un des tuteurs de Philippe, comte de Nevers, troisième fils du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi. Pendant le grand schisme d'Occident, le duc Philippe, toujours dévoué à la France, prit parti pour le pape d'Avignon, tandis que les Flamands prétendaient rester fidèles au pape de Rome. Lichtervelde se fit l'agent de son prince, persécutant tous ceux, citoyens, prêtres ou moines, qui ne voulaient pas se mettre à la remorque du duc. Il eut à ce sujet des difficultés nombreuses avec l'abbaye de Tronchiennes. Cette conduite irrita considérablement les Flamands. En 1399, à la suite de l'octroi de nombreux subsides que les bonnes villes, et Gand, en particulier, avaient donnés pour tirer le comte de Nevers des mains de Bajazet, les échevins de Gand se crurent assez forts pour condamner le souverain bailli à un exil de cinquante années. Ils avaient, du reste, encore d'autres griefs à sa charge. Ainsi, au mépris des privilèges de Gand, et se passant de l'instruction et de la sentence qui était dans les attributions du magistrat, il avait fait décapiter un citoyen de Gand, nommé Jean de Pennesonne ou Perresonne, ce qui était un double abus de pouvoir. Le souverain bailli en appela au roi de France; l'affaire traîna, et Lichtervelde resta provisoirement en fonctions. En 1401, le roi envoya des commissaires pour examiner et juger le cas. Il est à penser, d'après les événements, que la sentence de cinquante années de bannissement fut convertie en un pèlerinage en Terre sainte, ce qui avait lieu assez fréquemment à cette époque; car, en 1419, nous voyons Lichtervelde prendre part avec d'autres seigneurs, parmi lesquels Jean d'Uutkerke, Félix de Steenhuise, Jean de Ghistelles, Gérard de Maldegem, Thierry Gherbode, Simon Uutenhove, à des négociations entre la Flandre et l'Angleterre relativement aux trêves commerciales. Mais nous croyons que l'annaliste Meyer se trompe quand il dit qu'après son retour, Lichtervelde reprit ses fonctions de souverain bailli. Ce qui est certain, d'après les actes diplomatiques de Rymer, c'est qu'en 1419, le souverain bailli de Flandre était Félix de Steenhuise. Lichtervelde mou-

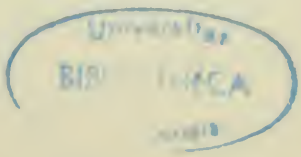

rut en 1431, et fut enterré dans l'église de Coolscamp.

Émile Varenbergh.

Sanderus, *Flandria illustrata*. — Meyer, *Annales* (1399). — Kervyn, *Histoire de Flandre*. — Rymer. — *Memorieboeck der stad Gent*. — Varenbergh, *Histoire diplom. des relations entre la Flandre et l'Angleterre*, etc.

LICHTERVELDE (*Jean* **DE**), seigneur de Beaurewaer, Croix, etc., fut nommé, le 18 juin 1574, souverain bailli de Flandre à la suite de la démission de Charles de Ghistelles. Il ne resta que quelques années en fonctions. Pendant les troubles qui désolèrent le pays, les rebelles firent tous leurs efforts pour obtenir de lui qu'il trahît ses serments; mais il resta fidèle à son souverain et fut destitué, en 1582, par le duc d'Alençon.

Émile Varenbergh.

Sanderus, *Flandria illustrata*.

LICHTERVELDE (*Jean - Ferdinand* **DE**), seigneur de Vellenaer, Beaurewaer, Croix, etc., avoué de la ville d'Ypres, conseiller et chambellan de Philippe II, roi d'Espagne, né en 1586, mort en 1622. Il s'adonna aux belles-lettres avec un certain succès et acquit chez ses contemporains la réputation d'un bon poète. Il avait visité les principaux pays de l'Europe : la France, l'Allemagne, l'Italie. Nous n'avons pu retrouver ses œuvres, non plus que celles de son fils Ferdinand, qui mourut quatre ans avant son père, et qui, bien que fort jeune, fut poète comme lui. Une traduction en flamand de la vie de saint Ignace de Loyola, par Ribadeneira, qui lui est dédiée, une lettre fort élogieuse que Ryckius lui adressa, en 1610, et une dédicace de Salomon Faber Hiprensis, en tête de ses *Progymnasmata* (1613), dans laquelle il qualifie Lichtervelde de Mécène, sont les seules indications que nous ayons relativement à la vocation littéraire de Jean-Ferdinand. Outre ce fils du nom de Ferdinand dont nous avons parlé, il eut encore d'autres enfants : un fils, Jean, et une fille, Valentine, qui se fit religieuse Clarisse.

Émile Varenbergh.

Biographie de la Flandre occidentale.

LICHTERVELDE (*Joseph-François*, comte **DE**), fonctionnaire, agronome, né à Gand, le 29 juin 1772, et y décédé, rue aux Draps, le 18 septembre 1840. Le 19 mai 1808, il fut désigné par décret impérial pour remplir les fonctions d'adjoint au maire de Gand; en 1814, il fut nommé contrôleur de l'octroi du département de l'Escaut. En 1820, le roi Guillaume lui confia le poste de receveur de la province, et, le 17 décembre 1823, celui de directeur du trésor. Il mourut peu après avoir pris sa retraite. Le comte de Lichtervelde s'occupa spécialement d'agriculture, et visita la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, étudiant avec un grand talent d'observation tous les modes de culture. Il fit partie de la Société départementale d'agriculture, subsidiée par l'Etat et créée sur les ordres de Napoléon Ier, ainsi que de la Société d'agriculture et de botanique, qui se forma en 1808. En 1818, il fut nommé, par le gouvernement, président de la commission d'agriculture de la Flandre orientale. En 1812, pendant qu'il était adjoint au maire de Gand, le gouvernement lui posa une série de questions relatives à la situation de la propriété rurale. Il y répondit, en 1813, par un long mémoire dans lequel il traita tous les sujets relatifs à l'agriculture. L'administration ne publia pas ce travail; mais, à la demande de la Société d'agriculture et de botanique, l'auteur le fit imprimer en 1815, en y joignant six tableaux et une carte, où il divise la région en cinq bassins agricoles : *Mémoire sur les fonds ruraux du département de l'Escaut*, par J.-F. D. L. Gand, De Goesin-Verhaeghe, 1815; in-8o, 179 pages. François de Neufchâteau fit grand usage des données du comte de Lichtervelde, et le célèbre de Candolle cite cet ouvrage, en lui donnant les plus grands éloges. Le gouvernement ayant posé la question suivante : Quel est l'état des landes et bruyères dans la province de..., et quels sont les moyens de les mettre en culture? Lichtervelde répondit, en 1826, par son mémoire : *La Bêche ou la Mine d'or de la Flandre orientale* (Gand, Van-

derschelden, 1826; in-8°, 89 pages, avec pl. et 8 tableaux), dans lequel il se prononce en faveur de la petite culture. Il publia encore, en 1821, chez De Goesin, une dissertation sur le système monétaire, laissa quelques manuscrits restes inédits, et adressa à Pyrame de Candolle, à Genève, un *Tableau de l'agriculture de l'Escaut;* cet écrit vint plus tard en la possession d'Alphonse de Candolle, professeur de botanique à Genève.

Émile Varenbergh.

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise, passim.* — Morren Ed., *A la mémoire de J.-F. comte de Lichtervelde* (1853). — *Journal des Flandres*, 19 septembre 1840. — Œttinger, t. I, p. 979.

LICHTERVELDE (*Louis* **DE**), chevalier, seigneur de Staden, mort en 1457. Avec ses frères Jean et Victor, il accompagna en France, le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui y allait venger la mort de son père. Dans la suite, Jean de Lichtervelde devint conseiller et chambellan de Charles le Téméraire. Il mourut souverain bailli d'Ypres.

Émile Varenbergh.

Kervyn, *Histoire de Flandre.*

LIDERIC, personnage fabuleux, que l'on dit avoir gouverné la Flandre avec le titre de forestier, et que l'on dédouble parfois pour rendre son histoire plus romanesque. Un grand nombre d'historiens de ce pays, que j'ai énumérés ailleurs et auxquels il faut joindre encore le chanoine De Bast (dans une dissertation spéciale intitulée : *L'Existence chimérique de nos forestiers de Flandre*, placée à la suite de son travail, portant pour titre : *De l'Institution des communes en Belgique* (Gand, 1819; in-4°), ont combattu cette création fantastique et insoutenable. Résumons leurs arguments et les nôtres en quelques mots :

D'après le plus ancien récit qui concerne les forestiers, extrait du *Liber floridus* de l'abbaye de Saint-Bertin, rédigé en l'an 1119 environ : « en l'année de Notre Seigneur 792, Charles le Grand régnant en France, Lideric, comte d'Harlebeke, voyant la Flandre « déserte, inculte et couverte de bois, « l'occupa. Il procréa le comte Enguerrand; Enguerrand procréa Audacer; « quant à Audacer, il procréa Baudouin « *Ferreus* ou de Fer ». Il y a dans ce texte presque autant d'erreurs que de mots. Aucun document du IXe siècle ne connaît de Lideric, ni de comte d'Harlebeke. Enguerrand ou Engelran est mentionné en 853, non comme comte d'Harlebeke, mais comme comte de Noyon, de Vermandois, de l'Artois, de Courtrai et de la Flandre (les environs de Bruges), ce qui est tout différent. Il est possible, mais non prouvé, que Baudouin, le premier comte de Flandre, fut son fils ; mais entre lui et Enguerrand ou Engelran, il n'y a pas de place pour le prétendu Audacer. Il serait aisé de prouver, par maint témoignage, que la Flandre ou le comté de Flandre n'était, en 792, ni déserte, ni inculte, ni couverte de bois, mais qu'il y existait des populations viriles, des villages, des cultures, des églises, tout ce qui constitue une civilisation. L'auteur du *Chronicon comitum Flandrensium*, qui vivait au XVe siècle, rapporte beaucoup d'autres détails, également inventés. Il sait que Lideric est mort en l'an 836, Enguerrand en 854 et Audacer en 864; que la Flandre s'appelait alors le *Bois sans merci* (*Bosch zonder ghenade*); qu'Enguerrand a fondé et affranchi des villes (au IXe siècle!); qu'Audacer a amené dans le pays des colonies étrangères, et que les trois princes précités sont enterrés dans l'église du Saint-Sauveur, à Harlebeke. En tête de cette chronique on a placé un petit récit, où l'histoire de Lideric est singulièrement embellie et modifiée. En 621, y est-il dit, vivait un prince nommé Salvard, seigneur de Dijon, en Bourgogne, qui avait combattu avec son père contre Clovis, le premier roi chrétien (Clovis étant mort en 511, Salvart aurait eu, en 621, l'âge respectable de cent vingt ans au moins, mais l'exactitude chronologique n'arrête jamais les romanciers). Salvart, en fuyant vers l'Angleterre, est attaqué, près du château de Lisle-le-Duc (ou Lille), par un géant nommé

Phinard, qui le tue. Sa femme Ermengarde fuit dans la forêt voisine, où elle donne le jour à un fils, nommé Lideric, qui plus tard tue Phinard, devient ensuite le prince de la contrée, épouse une fugitive nommée Ydone, qui se trouve être la fille du roi Clotaire, et devient la souche d'une dynastie de forestiers, dont la grandeur est rétablie par un second Lideric, qui entre en vainqueur dans la Flandre, que les Vandales et les Huns avaient saccagée. Une chronique de saint Bavon, écrite à la même époque, est encore mieux instruite des antiquités de la Flandre. Elle fait remonter la liste des forestiers de Flandre à Flandebert, fils de Blésende, sœur du roi Clodion, qui obtint de son oncle le pays situé entre la Somme et l'Escaut. Parmi ses successeurs soigneusement catalogués, figurent Lideric Ier, le vainqueur de Phinard, et le second Lideric, qui est créé comte d'Harlebeke, en remerciement de ses services, en 792.

Il est impossible de prendre au sérieux ces données qui s'allongent et se complètent à mesure que l'on s'éloigne de l'époque des événements. On ne saurait les accepter, même comme un écho d'anciennes traditions locales. Tout ce qui concerne Harlebeke et les tombeaux où reposaient, suivant l'opinion vulgaire, les prétendus forestiers, est déjà regardé comme une invention, peu ancienne, dans un mémoire du chapitre de l'église Saint-Sauveur d'Harlebeke, présenté aux archiducs Albert et Isabelle, en 1620 (Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 168-171). Les récits concernant Phinard et Salvart ne datent que de l'époque où la Bourgogne et la Flandre vécurent dans des relations constantes. Le titre même de forestier n'a qu'une apparence d'authenticité. Sans doute, il y eut, à l'époque carlovingienne, des dignitaires royaux chargés de la surveillance et de l'administration des forêts, mais la Flandre ne reconnaissait pas l'autorité de fonctionnaires de ce genre ; elle était partagée en comtés, qui tantôt étaient soumis à des comtes particuliers, tantôt étaient confiés par le souverain au même personnage. Les données acceptées par les légendaires sont donc absolument contraires à la réalité historique.

Alphonse Wauters.

Wauters, *La légende des forestiers de Flandre* (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2e série, t. XXXVI), et *Sur les premiers temps de l'histoire de la Flandre* (*Ibidem*, 3e série, t. IX). La légende de Lideric est racontée en détail dans d'Oudegherst (édit. de Lesbroussart, t. I, p. 17), et dans le baron Kervyn de Lettenhove (*Histoire de la Flandre*, t. I, p. 87).

LIEBAERD (*Charles*), poète latin, né à Langemarck, aux environs d'Ypres, florissait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Dans une épître en vers latins adressée à Jacques Sluper, son compatriote François Houtenus nous apprend que Liebaerd avait embrassé la carrière ecclésiastique et qu'il remplissait les fonctions pastorales dans son village natal. Sluper nous a conservé quatre épigrammes latines de sa composition, *quæ jure appelles chartas cacatas, ut Volusii Catullus*, dit Peerlkamp ; ce qui n'a pas empêché Gruterus de reproduire les trois premières dans ses *Delitiæ poetarum belgicorum*.

Paul Bergmans.

J. Sluper, *Poemata* (Anvers, J. Bellère, 1575 ; pet. in-8°), p. 195-196 et 439-443. — J. Gruterus, *Delitiæ poetarum belgicorum* (1614, t. III, p. 295-298. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (1763-1770), t. IX, p. 383-384. — P.-H. Peerlkamp, *Liber de vita Nederlandorum qui carmina latina composuerunt* (2e éd., 1838), p. 195.

LIEBAERT (*Aimé-Fidèle-Marie-Constantin*), poète flamand, né à Ostende, le 16 janvier 1783, et mort dans cette ville, le 19 avril 1854. Receveur communal et administrateur des hospices, il consacrait ses loisirs à la culture des lettres. En 1804, il entra dans la chambre de rhétorique d'Ostende, dont il devint plus tard président. Il prit part à de nombreux concours littéraires, et remporta plus d'une fois la palme ; parmi ses poésies couronnées, on cite : *Op den koning van Rome* (1811), et *De Neerlaag der Algieren en de afschaffing der slaverny* (1815). Liebaert écrivit aussi les deux pièces de théâtre suivantes : 1. *Lodewyk van Male, of misbruik van grootheid en magt*, treur- en toneelspel in vyf bedryven, elke bedryf in twee tafereelen

Ostende, T. Vermeirsch, s. d. (1841); in-8°. — 2. *Lara, of de onplichtige banneling*, tooneelspel in vyf bedryven, het derde en vierde bedryf in twee tafereelen. Ostende, T. Vermeirsch, s. d. (1842); in-8°.

Paul Bergmans.

J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*, 2e éd., p. 469.

LIÉBART (*Pierre*), jurisconsulte, né à Tournai, en 1586. Il fit d'excellentes études et, après avoir obtenu le grade de licencié en droit civil et canonique, il entra dans le clergé séculier. Une prébende du chapitre métropolitain de Cambrai lui fut conférée, le 9 décembre 1622, et il fut appelé, en 1630, aux fonctions d'official. En 1634, il rédigea un travail considérable pour la réforme du style des procédures et la simplification des affaires dans tous les diocèses qui ressortissaient à l'archevêché de Cambrai. Cet ouvrage reçut l'approbation des examinateurs et de l'archevêque. André Catulle en fait le plus grand éloge, et le recommande à l'attention des hommes de loi ; il dit qu'en suivant les préceptes de Liébart, on ne verrait plus les procès s'éterniser et ruiner les parties. Liébart a laissé beaucoup de notes sur les coutumes du Cambrésis. Il mourut le 20 octobre 1641, et fut inhumé, selon son désir, dans la chapelle de Saint-Jérôme, en l'église de N.-D. de Cambrai. Son épitaphe a été conservée et publiée par A. Le Glay.

Léop. Devillers.

Catulle, *Tornacum Nerviorum metropolis*, p. 120. — A. Le Glay, *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai*, p. 102, 136 et 196.

LIEDTS (*Charles-Augustin*), homme d'Etat, né à Audenarde, le 2 décembre 1802, mort à Bruxelles, le 21 mars 1878. Il devint, après de brillantes études à l'université de Gand, membre du barreau de sa ville natale. En 1830, il fut envoyé au Congrès national par les électeurs du district d'Audenarde. Nommé secrétaire de l'illustre assemblée, il se renferma autant que possible dans ces laborieuses fonctions. Après l'avènement du premier roi des Belges, Audenarde envoya Liedts à la Chambre des représentants (29 août 1831), et ce mandat fut constamment renouvelé jusqu'en 1848. Le gouvernement provisoire avait nommé Liedts commissaire près le tribunal de première instance de Gand; mais il avait bientôt quitté le parquet pour entrer dans la magistrature. En effet, le 19 janvier 1831, il avait accepté les fonctions de président du tribunal de première instance d'Anvers. Liedts dut abandonner cette position lorsqu'il entra, comme ministre de l'intérieur, dans le cabinet formé par Lebeau, le 18 avril 1840. Après la dissolution de ce cabinet, il devint gouverneur du Hainaut (18 avril 1841), et occupa ce poste jusqu'en 1845. Il devint alors gouverneur du Brabant. Depuis 1843, il était président de la Chambre des représentants. Il conserva ces éminentes fonctions pendant cinq sessions consécutives, c'est-à-dire jusqu'à sa retraite volontaire du Parlement. En 1848, Liedts vota la loi sur les incompatibilités parlementaires et donna sa démission de représentant. Le cabinet libéral formé le 12 août 1847 fit conférer à Liedts le titre de ministre d'Etat et le chargea de plusieurs missions importantes. Il fut envoyé deux fois à La Haye (en 1848 et en 1851), notamment pour négocier le renouvellement des stipulations commerciales qui existaient entre la Belgique et la Hollande. En 1852, il se rendit à Paris pour négocier le renouvellement du traité de commerce avec la France. Entré, comme ministre des finances, dans le cabinet formé le 31 octobre 1852, Liedts prit une part notable à la négociation et à la discussion du traité conclu avec la France, le 27 février 1854. Il fut également associé, comme plénipotentiaire, aux négociations qui eurent pour résultat le traité signé avec l'empire français, le 1er mai 1861.

Voulant reconnaître les services de Liedts, le roi Léopold Ier, lui avait conféré le titre de *baron*. Il reçut encore une autre récompense : le 4 juin 1861, un arrêté royal l'appelait aux lucratives fonctions de gouverneur de la *Société Générale pour favoriser l'industrie*

nationale, qu'il occupa pendant plus de seize ans.

Th. Juste.

LIEFRINCK (*Corneille*), graveur sur bois, à Anvers, au XVIe siècle. La première mention que nous rencontrons du représentant le plus ancien de cette famille d'artistes, se trouve dans une lettre de Conrad Peutinger à l'empereur Maximilien. Peutinger exerçait la haute surveillance sur les graveurs qui travaillaient à la Généalogie de l'empereur, au *Weisz Kunig*, au Cortège triomphal, au Char de triomphe de Maximilien, au *Narrenschiff* et aux Saints de l'Autriche, les célèbres œuvres illustrées, dessinées, par ordre de l'empereur, par Albert Dürer, Hans Burgkmair, Hans Springinklee et d'autres artistes dont on ne connaît que le monogramme. Peutinger avait engagé neuf graveurs. Quand, en 1516, le travail du *Weisz Kunig* fut interrompu, il les employa à la gravure du Cortège triomphal de Maximilien, dessiné par Dürer. Le 9 juin de cette année, il écrit à son maître : « Puisque Stabius n'a pas plus « d'un graveur sur bois à Nurenberg et « qu'il m'a apporté la plus grande par- « tie des dessins, j'ai mis au travail cinq « graveurs et fais tailler les autres figu- « res par quatre artistes. J'attends en- « core un graveur sur bois d'Anvers, « nommé Cornelius, qui, antérieure- « ment déjà, a travaillé ici ». Ce Cornelius est, sans aucun doute, Corneille Liefrinck, l'un des deux graveurs qui, en 1510, travaillaient à la Généalogie de Maximilien ; c'est probablement le même qui, en quittant brusquement Augsbourg, mit Peutinger dans un cruel embarras. Par ce départ, Hans Burgkmair fut obligé de graver lui-même quelques-uns de ses dessins. Ce sera bien encore de lui et de Guillaume Liefrinck qu'il est question dans une lettre écrite par Josse de Negker (de Nekkere) d'Anvers, qui, en 1512, travaillait à la Généalogie de Maximilien et portait le titre de graveur sur bois (*Formschneider*) de Sa Majesté Impériale. L'empereur ayant demandé à l'artiste anversois d'engager deux nouveaux graveurs, celui-ci répond qu'il en connaît encore deux qu'il appellera, si Sa Majesté le désire. Quoi qu'il en soit, nous savons que Corneille et Guillaume ont travaillé au Cortège triomphal de Maximilien et aux Saints d'Autriche. Sur le dos des bois de plusieurs gravures, nous trouvons leur nom écrit à l'encre ; sur quelques planches, la date de l'exécution accompagne le nom. Nous savons ainsi que Corneille grava, en 1516 et en 1517, neuf des bois du Cortège triomphal (nos 28, 33, 38, 46, 58, 96, 102, 127 et 136), et en 1516, 1517 et 1518, douze pièces des Saints d'Autriche (nos 2, 15, 40, 44, 48, 68, 82, 87, 97, 111, 115, 116). Il est possible et probable qu'il en exécuta d'autres encore. Nous n'avons pas de renseignements postérieurs à 1518 sur Corneille Liefrinck. Sa veuve imprima à Anvers, en 1545, une copie en huit feuilles du Char de triomphe de Maximilien, dessiné par Dürer. Cette gravure porte l'inscription : *Impressum est currus iste Antverpiæ per viduam Cornel. Liefrinck. Anno* 1545.

Max Rooses.

LIEFRINCK (*Guillaume*), graveur sur bois et imprimeur de gravures, à Anvers, au XVIe siècle. Comme nous venons de le voir, Guillaume Liefrinck travailla à Augsbourg, de 1516 à 1518, aux illustrations de l'empereur Maximilien. Les planches marquées du nom des graveurs prouvent qu'il exécuta, en 1516, 1517 et 1518, quatorze bois du Cortège triomphal (nos 14, 18, 36, 43, 55, 56, 59, 69, 77, 81, 94, 111, 126, 135); en 1516-1517, trois pièces des Saints d'Autriche (nos 19, 42 et 92). Un grand nombre de bois ne portant pas de nom de graveur, il est possible et probable même qu'il en exécuta d'autres encore. Nous ignorons quel est le lien de parenté qui l'unissait à Corneille Liefrinck. Verachter (Catalogue de la collection Verbruggen) le fait naître à Augsbourg, en 1490, et place son décès, dans la même ville, en 1542. Nous ne savons sur quelles don-

nées l'archiviste anversois base cette affirmation, qui ne nous paraît pas admissible pour la naissance et moins encore pour le décès. Guillaume Liefrinck a travaillé, il est vrai, à Augsbourg; mais c'est d'Anvers qu'il fut appelé par l'empereur, et c'est dans cette dernière ville qu'il retourna après la mort de Maximilien. Guillaume Liefrinck fut admis comme maître imprimeur à la corporation de Saint-Luc, à Anvers, en 1528. La même année, il reçut comme élève Silvestre van Parys; en 1532, un autre, Hanneken Molyns: en 1538, un troisième, Liévin Dyck. Après cette date, son nom ne se rencontre plus dans les *Liggeren*. Outre les pièces citées plus haut, Guillaume Liefrinck a signé une gravure sur bois dont le cabinet des estampes de la bibliothèque nationale de Paris possède un exemplaire, et qui représente deux lansquenets allemands debout, à côté d'une femme assise tenant un singe sur les genoux. Tant par le dessin que par l'exécution, cette gravure présente absolument le caractère allemand. Elle porte l'inscription : *Gheprint Tantwerpen, by my Willem de figuersnyder*. Une lecture erronée du mot *Willem* a donné lieu à la création d'un artiste *Phillery*, sous le nom duquel les auteurs mentionnent la pièce. Le Blanc accole au nom de famille de cet artiste imaginaire le prénom d'Antoine et attribue au même graveur une édition de la *Généalogie et descente de la tres illustre maison d'Austrice*, imprimée à Anvers, par Robert Péril, avec un texte français, en 1535, et avec un texte latin, en 1540. La taille de Guillaume, comme celle de ses confrères allemands, est large, variée et décorative. Les effets de clair-obscur sont énergiques et brillants.

Max Rooses.

LIEFRINCK (*Jean*), fils de Guillaume, naquit, selon Verachter, à Augsbourg, en 1518. Nous ignorons où l'archiviste anversois a trouvé ce renseignement, dont la vraisemblance est corroborée par le fait que le père de Jean travaillait à Augsbourg en cette année. En 1538, il entra comme maître à la corporation de Saint-Luc; deux ans après, il reçut un apprenti, Liévin Kerstiaens; en 1549, un second, Hennen de Kestre; en 1558, il fut doyen de la corporation. Dans un acte du 11 mai 1552, on lit qu'il était fils de Guillaume et avait épousé Catherine Cordier; il possédait alors une maison appelée *den Yshond*, située au rempart des Lombards. En lui octroyant, le 31 août 1570, le certificat requis pour pouvoir exercer son métier, l'architypographe Christophe Plantin atteste que Jean Liefrinck avait obtenu, le 13 septembre 1546, des lettres l'autorisant à exercer son état de graveur et d'imprimeur de gravures; qu'il l'avait trouvé « expert et suffisant en son art « de tailler et imprimer figures, tant en « bois comme en cuivre, et bien enten- « dant et parlant son langage flamand et « haut allemand ». A cette époque, il habitait la maison *In 't Turckx Hoot*, au rempart des Lombards. Son service funèbre eut lieu à la cathédrale d'Anvers, le 28 février 1573.

De 1558 à 1568, Jean Liefrinck fut en relations d'affaires avec Plantin et lui vendit de nombreux exemplaires de diverses espèces de gravures; nous ne voyons pas qu'il ait imprimé pour le célèbre typographe. Jean Liefrinck a exécuté des gravures sur bois et des gravures sur cuivre. Des premières, nous en connaissons une que possède le cabinet des estampes de la bibliothèque royale de Bruxelles. Elle représente « Philippe de Lalaing, comte de Hoog- « straeten, seigneur de Cornais, lieute- « nant de Sa Majesté Impériale pour le « pays de Gueldre et de Zutphen, et « commandant de deux mille cavaliers, « en l'an 1543 ». La planche porte l'adresse : *Ghedruct Thantwerpen, op de Lombaerde Veste, In den Witten Haeswint, by my Hans Liefrinck, figuersnyder*. La taille est un peu rude, mais d'un grand caractère. De ses gravures sur cuivre, nous connaissons quatre feuilles de caricatures d'après Léonard de Vinci, dont trois sont signées *Liefrinck*, et une *Lieffrinck exc.* Nous croyons qu'il est l'auteur et l'éditeur de toute la série.

La pointe est remarquablement fine et moelleuse, sans avoir beaucoup de brillant; les tailles sont variées et se transforment en pointillés pour indiquer les demi-teintes. Un portrait d'Isabelle, reine d'Espagne, porte l'inscription : *Liefrinck excud.*, mais paraît bien être gravé par lui. Le travail, plus sommaire, n'a pas l'aspect moelleux des caricatures, mais est fort habile et gracieux. Beaucoup d'autres planches sont encore attribuées à Jean Liefrinck; parmi elles se trouvent plusieurs séries de portraits. Mais il est difficile, sans les avoir examinées, de décider si elles ont été gravées et publiées, ou simplement imprimées et éditées par notre artiste. En 1543, Jean Liefrinck adressa une requête à Charles-Quint, dans laquelle il se plaint que plusieurs concurrents ont copié et vendent, à des prix inférieurs aux siens, les planches représentant des épisodes du siège de Heinsberg, qu'il avait gravées et auxquelles il avait joint les portraits de l'empereur et d'autres personnages. Sa demande d'être protégé contre cette concurrence et cette vente illégales lui fut accordée par un privilège daté du 20 août 1543, qui lui garantissait le commerce exclusif de ces gravures pour deux ans. Une fille de Hans Liefrinck, Mynken (Wilhelmine), continua le commerce de son père. A partir du 4 octobre 1567 jusqu'au 22 décembre 1589, elle est en relations d'affaires avec Christophe Plantin; elle imprime pour lui des gravures sur cuivre, enlumine des cartes géographiques, achète et vend de ces cartes et des atlas. A partir du 13 avril 1588, elle est associée avec Paul van Overbeke. Le 28 avril 1593, Mynken Liefrinck doit être morte, car, à cette date, Plantin clôture son compte avec Paul van Overbeke seul.

Les *Liggeren* de la corporation anversoise de Saint-Luc mentionnent encore plusieurs artistes du nom de Liefrinck. Un Charles Liefrinck, peintre, admis comme fils de maître en 1556; un Guillaume Liefrinck, admis comme fils de maître en 1572; un Charles Liefrinck, sans indication de métier, admis comme fils de maître en 1581. Nous n'avons pas d'autres renseignements sur eux. Au XVIe siècle, un Jean Liefrinck, que Kramm et d'autres auteurs ont confondu avec le graveur imprimeur anversois, habitait Leyde. Le 22 août 1580, le magistrat lui paya 40 florins de 40 gros, pour dessiner le plan terrier et la vue en perspective de cette ville, qui devaient être envoyés à Plantin, pour être insérés dans le livre de Guicciardini. En 1584, le même magistrat résolut de faire faire en tapisserie la représentation de la délivrance de Leyde en 1574; il chargea Hans Liefrinck d'en faire le carton. Hans Liefrinck d'Anvers étant mort en 1573, la confusion de personnes commise par Kramm est évidente.

Max Rooses.

Richard Muther, *Die deutsche Bücherillustration der Gothik und Frührenaissance* (cap. IX). — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes* (articles *Liefrinck* et *Phillery*). — Kramm, *De levens der hollandsche en vlaamsche schilders*. — Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, t. III, p. 314. — Rombouts et van Lerius, *De Liggeren der Sint-Lucas gilde*. — Catalogue des estampes de la collection Terbruggen. — Archives du musée Plantin-Moretus.

LIEMACKERE (*Jacques* et *Nicolas* **DE**), ou LIEMAKER, peintres. Voir DE LIEMAKER.

LIENARS (*Nicolas-François*), poète. Voir LEONARDI.

LIENHOUT (*Gérard* **VAN**), poète. Voir GÉRARD VAN LIENHOUT.

LIERE (*Josse* **VAN**), peintre, né à Bruxelles dans les premières années du XVIe siècle. Il est cité par Van Mander comme un paysagiste habile et un bon peintre de figures. Il excellait, dit le même auteur, dans la peinture à la détrempe et donna de nombreux cartons aux fabricants de tapisseries. Van Liere, fixé à Anvers, y acquit une notoriété considérable. En 1546, il fut appelé aux fonctions de doyen de la gilde de Saint-Luc. Ardent calviniste, il suivit à Franckenthal les Flamands exilés, et fut un des notables de la nouvelle colonie. Peut-être appartint-il, avec les frères Van Orley, à l'atelier spécial qui se constitua à Franckenthal pour la fabrication des tapisseries. Toutefois,

comme il avait une certaine culture littéraire, il s'adonna surtout à la prédication. Rentré aux Pays-Bas, au bout de quelques années, il fut pasteur à Zwyndrecht, dans le pays de Waes. Ses coreligionnaires anversois, dit Van Mander, faisaient le voyage pour assister à ses prêches. Mr Wauters ne relève pas son nom sur les tables de proscription dressées par le duc d'Albe. Van Liere mourut à Zwyndrecht, environ un an avant le siège d'Anvers par le duc de Parme, donc vers 1583. Van Mander conclut sa notice en ces termes : « Ses œuvres sont rares et très estimées, « comme elles méritent de l'être ». C'est à tort que Siret fait de Van Liere un graveur. Il y a là, sans doute, une confusion avec Abraham Van Liere, lequel, effectivement, mania le burin.

Henri Hymans.

Van Mander, *Le Livre des peintres* édit. Hymans. Paris, 1885, t. II, p. 19. — Wauters, *Les Tapisseries bruxelloises*. Bruxelles, 1878, p. 128.

LIEROP (*Matthias* **VAN**), ou LIROPIUS, écrivain ecclésiastique, naquit au village de ce nom, près d'Helmont (ancien Brabant), au XVIe siècle. Il prit l'habit religieux chez les Dominicains de Bois-le-Duc, et acheva ses études ecclésiastiques à Louvain. Il fut successivement sous-prieur, lecteur en théologie, deux fois prieur, prédicateur et définiteur de sa province. En 1573, il desservait la cure de Poppel, lorsqu'il fut pris par les protestants, rudement maltraité et incarcéré pendant six mois à Gertrudenberg. Les Espagnols offrirent de l'échanger contre un gentilhomme du parti des Etats, qu'ils avaient fait prisonnier ; le commandant de Gertrudenberg répondit qu'il ferait pendre le jour même le dominicain. Mais, peu après, cet officier périt dans une mutinerie ; le moine fut élargi et se retira à Bois-le-Duc, où il mourut, le 10 mars 1621. On a de lui : 1. *Destructio Babylonis, seu tractatus de vitiis*. — 2. *Sermones de tempore et de sanctis*.

Emile Van Arenbergh

Paquot, *Mem. litter.*, t. XIII, p. 175. — Quétif et Echard, *Script. ordin. prædicat.*, t. II, p. 423. — Bredenbachius, *Collationes sacræ*, p. 674. — De Jonghe, *Desol. Batav. Dominic.*, p. 146, 147.

LIES (*Joseph-Henri-Hubert*), peintre de genre, d'histoire, de portraits et de paysage, naquit à Anvers, le 14 juin 1821, de Hubert Lies et de Marie-Catherine-Joséphine van Grimberghen. Le père exerçait le métier de maréchal dans sa maison du marché aux Souliers. Il mourut quand Joseph n'avait que treize ans. Afin de pourvoir aux besoins du ménage, la mère ouvrit un commerce de quincaillerie. Joseph continua à vivre avec elle jusqu'en 1862, lorsqu'il la perdit. Lui-même resta célibataire. Il quitta l'école à l'âge de quatorze ans; mais, toujours avide de connaissances, il s'appliqua plus tard, avec son frère Louis, à l'étude de l'italien, de l'allemand et de l'anglais, langues que notre artiste parlait assez bien. En 1834, il commença à suivre les cours élémentaires de l'Académie qui se donnent en dehors des heures de l'école; de 1835 à 1842, il fréquenta les cours du jour. Dès l'année 1838, il produisit son premier tableau, *l'Aumône;* l'année suivante, mû par l'exemple des maîtres en vogue, il s'attaque à un sujet historique, *Charles VI à la bataille de Roosebeke*. Depuis lors, les tableaux de genre, de petite dimension, se succèdent régulièrement. Lies quitta l'Académie d'Anvers pour faire son service de milicien. Le sort lui ayant été défavorable et les moyens manquant pour lui procurer un remplaçant, il dut rejoindre son régiment, en garnison à Liège. Parti le 15 mars 1842, il rentra dans ses foyers le 1er février 1843. Sa vie ultérieure présente peu d'incidents à noter; de bonne heure ses œuvres furent favorablement accueillies par le public et par la critique : en 1848, la médaille en vermeil lui fut accordée pour son tableau *l'Embarquement;* en 1851, il obtint la médaille d'or, à l'exposition de Bruxelles, avec son tableau *l'Interrogatoire de Jeanne d'Arc*. A cette époque, le genre historique et l'histoire proprement dite commencent à prendre une place plus grande dans les sujets qu'il traite : *Erasme écrivant l'éloge de la Folie*, *Erasme et Holbein*, *Christophe Colomb*, *l'Interroga-*

toire de Jeanne d'Arc, datent de 1848 à 1851.

C'est vers 1856 que Lies atteint sa maturité. *La Science rivale de l'Amour* (1856), *la Visite à la ferme* et *l'Ennemi approche* (1857), *les Maux de la guerre* 1858) nous le montrent dans toute l'originalité de son talent. Le dernier tableau, exposé à Bruxelles en 1858, lui valut la décoration de l'ordre de Léopold. L'année suivante, le gouvernement lui fit la commande de son œuvre la plus importante : *Baudouin à la Hache rendant justice aux faibles*. Ce tableau lui fut payé 10,000 francs, somme bien plus élevée que le prix auquel il vendait ses œuvres ordinaires. Cet argent, hélas! devait servir à défrayer un voyage dans le Midi que, sur les conseils du médecin, Lies entreprit pour combattre les progrès de l'affection pulmonaire dont il était atteint. Son voyage dura depuis le 21 octobre 1859 jusqu'au mois de juin 1860 ; il parcourut la France et l'Italie et retourna par la Suisse et par le Rhin. Pendant ce voyage, il peignit trois tableaux dont un se trouve au musée d'Anvers, représentant une *Scène du moyen âge en Italie*, d'un style fortement influencé par les maîtres de Florence et daté de cette ville. Il revint chez lui, plein d'espoir, mais non guéri. La maladie le mina lentement, mais l'ardeur au travail dura jusqu'au dernier jour. C'est entre la date de son retour et celle de sa mort qu'il produisit ses œuvres les plus parfaites. *Les Proscrits* et *les Bords de l'Escaut*, appartenant tous deux à Mr Edmond Huybrechts, peuvent être considérés comme ses chefs-d'œuvre. Lies s'éteignit le 3 janvier 1865. Fidèle aux convictions philosophiques de toute sa vie, il mourut et fut enterré en libre penseur, à une époque où la manifestation de pareilles opinions était à peu près sans précédent à Anvers. Ses amis et les nombreux admirateurs de son talent lui érigèrent au cimetière de Stuivenberg un monument funéraire, sculpté par Jacques de Braekeleer, qui fut transféré plus tard au cimetière du Kiel.

Lies était un esprit très cultivé, cherchant par la lecture et l'étude à étendre ses connaissances, et se préoccupant beaucoup de questions philosophiques. Il maniait la plume avec une élégance remarquable. Son biographe a recueilli et publié les lettres qu'il écrivit à sa famille et à ses amis. Toutes, et spécialement celles qui datent de son voyage en Italie, plaisent par l'aisance, l'enjouement et le pittoresque du style. Comme peintre, Lies se distingue par des qualités analogues à celles qui le firent remarquer comme homme. Il y a un grain de philosophie et de poésie dans chacune de ses œuvres; non pas qu'il s'évertue à exprimer des idées abstraites, mais il ne sépare point l'homme pensant de l'homme agissant. Les idées et les sentiments qu'il prête à ses personnages sont toujours en rapport avec le degré de leur développement intellectuel; mais c'est avant tout quand il analyse l'âme des humbles, quand il interprète des pensées plus affinées ou des sensations plus délicates que son talent d'observateur se fait admirer. Il appartenait à l'école romantique par son éducation et par son entourage, mais il était trop éclairé pour ne pas comprendre ce qu'il y avait de superficiel et de faux dans les sentiments mélodramatiques et dans les personnages conventionnels mis à la mode par les romanciers et les poètes de cette époque. Telles de ses pièces, *l'Embarquement*, *Sur une Terrasse*, *la Promenade* se distinguent simplement par la grâce du dessin et de la composition ; d'autres, comme *la Visite aux ouvriers*, *la Visite à la ferme*, font ressortir le contraste entre la naïveté des pauvres et l'élégance du riche; dans d'autres encore, *le Mauvais Riche*, *la Science rivale de l'Amour*, l'opposition gît dans la différence du caractère et dans la lutte morale.

Dans ses dernières années, Lies subit évidemment jusqu'à un certain point l'influence de son illustre ami Leys. Il avait toujours attaché de l'importance au paysage comme fond de ses tableaux et en avait fait à diverses reprises le sujet principal ou unique de ses peintures; mais, dans ses œuvres les plus an-

ciennes, le paysage était avant tout décoratif; dans ses tableaux postérieurs, les vues de la campagne, acquièrent plus d'importance. Vers 1858, il peint des silhouettes de village, des vues de rues ou de champs, d'un coloris et d'un dessin accentués, et rappelant les fonds des tableaux de sa troisième manière. Revenu de l'affectation romantique, attiré par les charmes plus virils de la réalité, il ne rompit point brusquement et absolument avec sa manière première; il se compléta en se transformant. Dans les tableaux qui précèdent immédiatement son voyage d'Italie, son coloris, qui était d'abord plus agréable que puissant et où l'harmonie faisait parfois défaut, s'affine, sa lumière devient plus chaude, mais les tons brunâtres et le jour brouillé affaiblissent l'effet général. L'élégance recherchée de son temps romantique fait place à une grâce plus naïve, incarnée dans le type germanique. Dans les œuvres de ses dernières années, le coloris devient intense et solide: la lumière acquiert une chaleur veloutée d'un effet délicieux; l'harmonie, dans une tonalité plus éclatante et dans une clarté plus riche, devient de plus en plus parfaite. Lies travaillait avec une grande facilité. Dans les vingt-cinq années de sa carrière d'artiste, il produisit environ cent cinquante tableaux. Lui-même dressa une liste de cent vingt de ses toiles, avec la date de leur exécution et le prix qu'il en obtint : liste qui nous a été conservée, mais qui est incomplète. Certes, tout n'est pas de premier ordre dans cet œuvre; mais, il suffit pour assurer à Lies le rang d'un artiste qu'on aime plus encore qu'on ne l'admire, dont la réputation s'est accrue et s'accroîtra encore, et dont le nom brillera parmi ceux qui font honneur à la moderne école d'Anvers.

Max Rooses.

Émile Lefevre, *Joseph Lies, sa vie, ses œuvres, ses écrits et ses juges.*

LIESVELD (*Thierri* **VAN**), jurisconsulte, né à Vilvorde en 1521, mort en 1601. De famille noble, il fit de bonnes études en humanités, puis en droit, et vint bientôt s'établir à Bruxelles. Il y était déjà fixé en 1559, lorsqu'il demanda à l'administration communale de l'exempter des accises sur le vin et la bière. Cette faveur lui fut accordée, le 23 octobre de cette année, mais à la condition de payer tous les ans 10 florins du Rhin et d'assister la ville, moyennant la rétribution ordinaire, dans toutes les questions de droit dans lesquelles elle se trouverait engagée. Il n'était alors qu'avocat plaidant devant le conseil de Brabant; ce corps dans lequel il devait occuper plus tard une position éminente. Après la mort de Requesens, il se déclara hautement pour la liberté de conscience et fut l'un de ceux qui réclamèrent avec le plus d'énergie l'arrivée du prince d'Orange à Bruxelles. Il fut récompensé de son zèle et entra, à la fin de l'année 1579, dans le conseil d'Etat qui fut organisé lors de l'arrivée de l'archiduc Matthias. Ce prince le créa chevalier et peu de temps après, il fut nommé chancelier de Brabant, tandis que la même dignité était conférée par don Juan d'Autriche à Didier van Sestich, seigneur de Rhode-Sainte-Agathe. Celui-ci présidait à Louvain le conseil de Brabant, qui étendait sa juridiction sur les parties de la province ayant, de gré ou de force, reconnu l'autorité de Philippe II, tandis que Liesveld dirigeait à Bruxelles un autre conseil, auquel obéissaient les parties du Brabant fidèles à la cause des Etats. Lorsque le duc d'Anjou devint duc de Brabant, ce fut entre les mains de Liesveld qu'il prêta, le 19 février 1582, le serment qu'il ne tarda pas à violer de la manière la plus honteuse. En 1584, les Etats généraux chargèrent le chancelier d'aller à Tours offrir la souveraineté des Pays-Bas au roi de France Henri III; mais il refusa cette mission et conseilla à ses concitoyens de se réconcilier plutôt avec leur ancien souverain. La marche que la révolution avait suivie lui avait sans doute déplu et avait refroidi son ardeur. Lorsque Bruxelles se soumit à Philippe II, il redevint simple conseiller de Brabant; il était pourtant très estimé, et lorsque, en 1595, la noblesse du pays essaya d'ou-

vrir des négociations avec les provinces soulevées contre l'Espagne, dans le but de rétablir la paix, ce fut lui et le conseiller Maes qui furent chargés de cette mission. Ils n'eurent toutefois aucun succès. Liesveld mourut à Bruxelles, en 1601, et y fut enseveli dans le couvent des Dominicains. Il avait été marié deux fois : d'abord avec Marie Herdincx, avec qui il acheta une ferme, située à Over-Heembeek, le 22 décembre 1570; puis à Marie S'Hertogen, avec qui il acquit le vieux manoir de Marselaer, le 25 octobre 1586. Il fut aussi seigneur de Hamme et d'Opdorp. Son épitaphe loue son intégrité et le glorifie de n'avoir laissé à ses enfants qu'une fortune médiocre.

Alphonse Wauters.

Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, *passim*. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 143, 393 et 518. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 370.

LIESVELT (*Jacques* **VAN**), imprimeur, né à Anvers à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle (1). Les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc nous apprennent qu'il y fut inscrit, comme imprimeur, en 1536. Il imprimait depuis une quinzaine d'années *A l'Ecu d'Artoys*, *sur le pont de Chambre* (in den Schilt van Artoys, op dye Camerpoortbrugghe). C'est de 1522, en effet, que datent ses premières éditions, les Evangiles de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean. Il se consacrait spécialement à la diffusion d'ouvrages religieux en langue vulgaire, et, notamment, de la Bible, dont il donna successivement six éditions en langue néerlandaise, en 1526, 1532, 1534, 1535, 1538 et 1542. Ce fut la première bible protestante complète, en néerlandais ; traduite, pour la plus grande partie, sur le texte de Luther, elle devint rapidement célèbre, sous le nom de *Liesveldtsche Bybel*, et fut, pendant un siècle, la bible la plus estimée des luthériens des Pays-Bas.

Déjà en 1536, nous voyons le bourreau de la ville d'Anvers recevoir une gratification pour avoir brûlé publiquement la Bible et d'autres livres sortis des presses de Liesvelt (P. Génard, *Antwerpsch Archievenblad*, tome VIII, p. 428). En 1542, Liesvelt fut poursuivi pour la publication d'un opuscule traduit de l'allemand, et intitulé : *Troostinghe der godlycker scrift, aen die in lichamelycke cranckheit gheuallen syn;* il fut acquitté, après avoir établi qu'il n'avait fait que reproduire un ouvrage maintes fois imprimé et composé d'extraits de divers livres qui n'avaient jamais été condamnés (P. Génard, ouvr. cité, t. VII, p. 457 et p. 463-566). La *Troostinghe* est mentionnée dans l'index plantinien de 1570. En 1545, l'écoutète dirigea de nouvelles poursuites contre lui pour sa Bible de 1542, où une annotation marginale disait que le salut du genre humain provient uniquement de Jésus-Christ : *Dat de salicheyt der menschen alleen compt door Jesum-Christum*. Dès le début du procès, le 22 mai, Liesvelt déclara qu'il n'avait pas eu l'intention d'offenser la religion, et que cette bible avait déjà été imprimée longtemps auparavant, parfois même *cum gratia et privilegio*. Il sentit cependant que l'affaire était plus grave qu'en 1542, car il prit deux avocats, Nicolas Schat et Antoine Goetheyns. Remis pendant six mois, de huitaine en huitaine, tantôt parce que les juges n'étaient pas en nombre, tantôt parce que le bourgmestre était absent, tantôt encore à cause d'un détail de procédure ou de l'état de santé de Liesvelt, qui était tombé malade en prison, le jugement

(1) Un Adrien van Liesvelt, successeur de Gérard Leeu, faisait rouler ses presses à Anvers, à la fin du XVe siècle. On lui doit une vingtaine de livres, imprimés du mois de mai 1494 (*Die gulden litanie van den passien ons heeren Jhesu Christi*) au 4 novembre 1500 (*Les ressemblances des empreintes des deniers dor et dargent*); ce sont surtout des livres d'heures et d'autres ouvrages de piété, en néerlandais. Le savant bibliographe hollandais, Campbell, en a donné la liste (*Annales de la typographie néerlandaise au* XVe *siècle* 1874), p. 574-575). Cet Adrien était, sans doute, le parent, peut-être le père de notre Jacques van Liesvelt. — Le nom de Liesvelt est celui d'une baronnie de la Hollande méridionale, comprenant les communes de Groot-Ammers, Ottoland et Peursum. On trouve cité, en 1277, un Arnold van Liesvelt. Quand cette famille se fut éteinte, en 1456, à la mort d'Henri van Liesvelt, la baronnie échut à la famille haynuière de Sart, puis à différentes autres nobles familles. Il est peu probable qu'il y ait quelque rapport entre les barons van Liesvelt et les imprimeurs anversois.

fut enfin rendu le 27 novembre 1545 ; il déclarait laconiquement le demandeur recevable : *Daenleggere in den yersten lede van synder conclusien ontfangbaer.* Ces simples mots contenaient la condamnation à mort de Liesvelt, qui fut décapité, le lendemain, 28 novembre 1545, conformément à l'édit de Charles-Quint, du 22 septembre 1540, que le malheureux imprimeur avait lui-même publié quelques années auparavant (P. Génard, ouvr. cité, t. VIII, p. 347-353).

Quelques historiens et bibliographes, tels que Mertens et Torfs, dans un passage de leur histoire d'Anvers reproduit par J.-I. Doedes, ont cru, par erreur, qu'une des causes de la condamnation de Liesvelt était une gravure représentant la tentation de Jésus, à qui le diable se montre sous l'habit d'un moine. On a souvent considéré ce dessin comme une satire de l'Eglise catholique ; mais il ne faut y voir, comme le disent les auteurs de la *Bibliotheca belgica* (1re série, t. II, B, 79), que le diable déguisé, le loup sous la peau du mouton. C'est l'interprétation symbolique de ce verset du chapitre VII de l'évangile selon saint Mathieu : *Attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium ; intrinsecus autem sunt lupi rapaces.* Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, cette planche ne peut avoir été reprochée à Liesvelt, car elle se rencontre dans plusieurs bibles antérieures, telles que l'édition française de Martin de Keyser ou Lempereur (Anvers, 1534), et dans sa réimpression par Antoine Goinus ou des Gois (Anvers, 1534 [1541]), publiées toutes deux *cum gratia et privilegio.*

Parmi les autres ouvrages édités par Jacques van Liesvelt, il faut citer la première édition du premier livre des *Refereinen*, de la célèbre muse flamande Anna Byns : *Dit is een schoon ende suuerlyc boecxken, inhoudende veel scoone constlyc refereinen* (1528), ainsi qu'un Nouveau Testament en français : *Nouveau Testament de nostre saulueur Jesu-Christ, translaté selon le vray text en franchois* (1544). Il employait trois marques typographiques, reproduites dans l'ouvrage du chevalier G. van Havre (*Marques typographiques des imprimeurs et libraires anversois*, 1883), et dont deux portent sa devise : *Fortitudo mea Deus.* Après sa mort, sa veuve, née Marie Anext, continua son imprimerie jusque vers 1563. Son fils, Jean ou Hans, embrassa également la carrière paternelle, et édita, notamment, la traduction néerlandaise de l'*Enéide* de Virgile, par Corneille van Ghistele (1554).

Paul Bergmans.

Isaac Le Long, *Boek-zaal der nederduitsche bybels* (2e éd., 1764), p. 561-569. — F.-H. Mertens et K.-L. Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen* (1845-1853), t. IV, p. 275-276, 638-644. — Aug. De Reume, *Variétés bibliographiques et littéraires* (1848), p. 17-18. — P. Génard, *Antwerpsch Archievenblad* (1864 et suiv.), aux endroits cités. — J.-I. Doedes, *Geschiedenis van de eerste uitgaven der schriften des Nieuwen Verbonds in de nederlandsche taal* (1872), p. 35-57. — *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XVIII (1883), p. 639 (notice de J. Franck). — J.-I. Doedes, *Collectie van variora* (s. d. [1887]), *passim.*

LIEVENS (*Jean*), ou LIVINEIUS, philologue, né à Termonde, en 1546 ou en 1547, et décédé à Anvers, le 13 janvier 1599. Il était fils de Nicolas Lievens et de Clara Vander Beke, sœur du célèbre Livinus Torrentius. Comme ses deux parents étaient Gantois, il pouvait se dire lui-même originaire de cette ville et ajouta plus tard à son nom l'épithète de *Gandensis.* C'est à Gand aussi qu'il reçut sa première éducation. Son oncle maternel l'envoya ensuite au collège des Jésuites, à Cologne. Il y trouva les maîtres qui instruisirent à la même époque le jeune Juste Lipse et eut, en outre, le bonheur de recevoir des leçons de grec du célèbre Ximènès, qui habitait alors Cologne. Quand il eut terminé ses études de philosophie, il se rendit à Louvain, pour étudier la théologie. Il se lia d'amitié avec l'helléniste G. Canter, A. Schott et Juste Lipse, dont il partageait la passion pour la critique des auteurs anciens. Il conçut d'abord l'idée d'élucider et de corriger le texte de Properce et eut maint entretien à ce sujet avec Juste Lipse ; mais il s'appliqua bientôt plus spécialement à l'étude des Pères de l'Eglise grecs, et résolut de se faire connaître du monde savant par

un travail critique sur saint Grégoire, évêque de Nyssa. Son premier dessein était de publier les commentaires de saint Grégoire sur le Cantique des Cantiques; il en avait traduit une bonne partie, quand il préféra donner une édition critique du traité de ce père sur la Virginité, qui venait de paraître, pour la première fois, à Rome, en 1565. Il en possédait un manuscrit, qu'il avait reçu du libraire Birckmann, de Cologne; mais, de même que le texte imprimé, ce manuscrit était incomplet; il y manquait la préface, le commencement et la fin. Or, Torrentius, chanoine de Saint-Lambert et archidiacre de Brabant à Liège, se trouvait en ce moment à Rome, avec une mission du prince-évêque, Gérard de Groisbeek. Son neveu le pria de voir si la bibliothèque du Vatican ne renfermait pas un manuscrit complet du traité, et ses recherches furent couronnées d'un plein succès. Lievens obtint bientôt une copie des chapitres qui faisaient défaut dans le texte imprimé et une collation du reste du volume. Grâce à ces secours, il put fournir une édition à la fois plus complète et plus exacte; il corrigea, en outre, différents passages par d'heureuses conjectures, revit entièrement la traduction et éclaircit plusieurs points obscurs dans des notes qu'il plaça à la fin de l'ouvrage : *D. patris Gregorii Nysseni antistitis de Virginitate liber : græce et latine nunc primum editus, interprete Johanne Livineio Gandensi.* Anvers, Chr. Plantin, 1574; in-4°, 184 pages. Le privilège est du 12 août 1573. Peu après, il fit paraître, chez Plantin, avec une nouvelle traduction latine, le texte grec du traité de saint Jean Chrysostome sur le même sujet, livre qu'on ne connaissait que dans la traduction défectueuse de Julius Pogianus: *Joannis Chrysostomi, archiepiscopi Constantinopolitani liber de Virginitate, græce et latine nunc primum editus : interprete Joanne Livineio Gandensi.* Anvers, Chr. Plantin, 1575; in-4°, 142 pages. Privilège du 15 novembre 1574. La dédicace au cardinal Antoine Caraffa est datée de Louvain, 1er juin 1575. Lievens était donc encore, à cette époque, dans la ville universitaire. Il partit ensuite pour Rome, peut-être avec son oncle, qui s'y rendait fréquemment, et il profita de son séjour pour compulser les manuscrits et faire de nouvelles provisions scientifiques en vue de ses études patrologiques. Il s'associa aussi aux travaux des cardinaux Sirlet et Caraffa sur la bible des Septante, qui parut en 1587, d'après le codex du Vatican, sous l'autorité de Sixte V. S'il faut en croire Miræus, il avait auparavant aidé G. Canter à former le recueil des variantes sur le texte des LXX, qui se trouve dans la Polyglotte de Plantin. De Rome, il partit pour Liège, où, dès le 16 juillet 1573, il avait obtenu une prébende et un canonicat à la collégiale de Saint-Pierre. Il venait d'être fait diacre au commencement de 1588, lorsque Torrentius, devenu évêque d'Anvers, l'appela près de lui et lui procura une place de chanoine à la cathédrale. Ces fonctions ne l'empêchaient pas de se consacrer à ses études favorites; il prépara des éditions de plusieurs auteurs sacrés et profanes, entre autres des douze panégyriques latins, pour lesquels il avait un assez bon manuscrit, ainsi que les leçons extraites par Modius d'un codex de l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer. Dans l'espoir d'obtenir ce codex lui-même, il tardait de publier l'édition qui était prête depuis longtemps. Elle fit honneur à son talent : il corrigea le texte en une foule d'endroits et en éclaircit les obscurités dans un savant commentaire : *XII panegyrici veteres Joh. Livineius Belga Gandensis recensebat et notis illustrabat.* Anvers, Chr. Plantin, 1599; in-8°, 398 pages. Les notes, formant 112 pages, sont reproduites, entre autres, dans l'édition d'Arntzen. Utrecht, 1790; 2 vol. in-4°. Comme l'approbation porte la date du 14 mai 1598, il est probable que Lievens vit encore imprimer ce fruit de ses labeurs. Ses autres travaux furent interrompus par la mort. Le 13 janvier 1599, il tomba frappé d'apoplexie à l'âge de cinquante et un ans. Il fut enterré à l'église de Notre-Dame, non loin de son oncle, qui l'avait précédé

dans la tombe trois ans auparavant.

On fit pour lui cette épitaphe :

D. O. M.
JOANNES LIVINEIUS GANDENSIS
L. TORRENTI ANTVERP. EPISCOPI
EX SORORE NEPOS,
CANONICUS ET CANTOR HUIUS ECCLESIÆ,
QUI UT GENERE ET ERUDITIONE
SIC ET TUMULO PROXIMUS AVUNCULO,
HIC QUIESCIT ;
A GRÆCIS PATRIBUS ILLUSTRANDIS,
IN QUA LINGUA VALDE EXCELLUIT,
E MEDIO CURSU ABREPTUS
ÆTATIS LII
CHRISTI ANNO M.D.XCIX IDIB. JAN.

On publia après sa mort :

1. *B. Theodori Studitæ, abbatis et confessoris, sermones catechetici CXXXIV in anni totius festa, eiusdemque Testamentum, de græcis latini facti et notis illustrati a Joanne Livineio Belga, canonico Antverpiensi nunc primum editi. Accesserunt Homiliæ S. Eucherii, falso hactenus Eusebio Emisseno attributæ.* Anvers, v^e et hér. Jean Bellère, 1602; in-12, 425 pages. Lievens avait copié les catéchèses de Théodore à Rome, sur un manuscrit du cardinal de Sirlet. Les notes commencent page 334 et finissent page 371. — 2. *Andronici imperatoris Constantinopolitani disputatio cum Judæis.* Elle est imprimée, avec la version de Lievens, dans le supplément des *Leçons antiques* de Canisius, publié par Pierre Itenart, à Ingolstadt, en 1616; in-4°, p. 263-403. — 3. Un certain nombre de notes et de conjectures sur Properce, insérées par Broukhuyzen, dans son édition (Amsterdam, Wetstein, 1702). Parmi les écrits qu'il laissait inachevés se trouvaient des éditions des œuvres complètes de Grégoire de Nyssa, d'Euripide, d'Athénée et des épîtres de saint Jean Chrysostome. Sa bibliothèque parvint aux Jésuites d'Anvers. On y rencontrait des éditions d'auteurs anciens, tels que Claudien et Silius Italicus, en marge desquelles Lievens avait écrit des variantes, Quelques-uns de ces volumes sont actuellement à la bibliothèque de l'université de Louvain, notamment : un Grégoire de Naziance, avec les variantes d'un manuscrit de Jos. Doverinus, chanoine de Liège, et ses conjectures; un Athénée, avec les variantes du manuscrit de Wamèse, et les vies parallèles de Plutarque, avec conjectures.

L. Roersch.

A. Miræus, *Elogia belgica* (1609), p. 135. — Paquot, t. I, p. 350. — de Reiffenberg, *Cinquième mémoire sur les deux derniers siècles de l'université de Louvain* (*Nouv. Mém. de l'Académie de Bruxelles*, t. X, p. 10-13). — *Revue de Liège*, t. VI (notice de Van Hulst sur Liévin Vander Beke). — Correspondance imprimée et manuscrite de Juste-Lipse. — Correspondance manuscrite de Torrentius, à la bibliothèque royale de Bruxelles. — Archives du chapitre de l'ancienne collégiale de Saint-Pierre, à Liège, registres n°s 509 et suiv.

LIÉVIN (*saint*), a été certainement un des saints les plus populaires des Pays-Bas au moyen âge. Patron de Gand, la plus riche et la plus remuante des villes flamandes, son nom apparaît fréquemment dans l'histoire de la grande cité. Ce fut, comme on sait, une procession en son honneur qui donna le signal de la révolte de la commune, en 1467, contre Charles le Téméraire. Et pourtant, à la différence de saint Lambert, le patron de Liège, saint Liévin n'est pas un saint national. Bien plus, il est à peine un personnage historique. Il ne doit sa réputation qu'aux moines de Saint-Bavon, qui lui ont fait une légende, et aux Gantois qui l'ont adopté comme le protecteur de leur ville. C'est au XIe siècle que, pour la première fois, on entend parler de saint Liévin. Entre 1025 et 1058, en effet, un moine de Saint-Bavon rédige une *Vita sancti Livini*, qui est bien certainement une des supercheries littéraires les plus caractéristiques du moyen âge. A en croire ce factum, saint Liévin serait né en Irlande de parents appartenant à une race royale. Il aurait été baptisé par l'illustre apôtre des Anglo-Saxons, saint Augustin, puis promu au rang d'archevêque. Enfin, aspirant à la gloire du martyre, il serait venu évangéliser les païens du Brabant et aurait été mis à mort à Houthem, le 12 novembre 657, au milieu d'atroces supplices. La légende ainsi formée s'est rapidement répandue. Dès le XIe siècle elle était connue en Angleterre et, peu à peu, elle se propagea par toute l'Europe. En 1513, Eloi Houkaert en imprimait à Gand un remaniement littéraire, et plus tard, traduite en néerlandais, elle

devenait une des lectures favorites du peuple flamand. Les arts ne contribuèrent pas moins à sa diffusion ; on sait, en effet, qu'elle a inspiré à Rubens un de ses tableaux les plus admirables. Il n'y a rien d'étonnant, d'ailleurs, dans ce succès extraordinaire. L'auteur anonyme de la légende avait, en effet, fort habilement pris ses précautions. Pour donner à son œuvre une autorité que son caractère fabuleux et les impossibilités de toute sorte qui y abondent lui auraient sans doute fait refuser, il en avait attribué la paternité à l'un des plus grands saints du moyen âge, à saint Boniface, le fameux apôtre anglo-saxon de la Germanie. Malgré la célébrité de la *Vita sancti Livini*, il n'a cependant pas fallu attendre jusqu'à nos jours pour que l'inauthenticité absolue de ce texte fût démontrée. Papebroch, au XVIIe siècle, la considérait déjà comme une pure falsification, et personne, depuis, n'a songé à en appeler de ce jugement. Pendant longtemps, toutefois, on a cru posséder sur saint Liévin un document aussi authentique que la biographie l'était peu. Il existe, en effet, un charmant poème en vers élégiaques, adressé par le saint à Florbert, le premier abbé des deux monastères gantois de Saint-Pierre et Saint-Bavon. *L'Histoire littéraire de la France*, Ampère, Ozanam ont cité ce poème comme une des productions les plus parfaites de la littérature latine du temps, comme une des preuves les plus évidentes de la haute culture intellectuelle de l'Eglise irlandaise et de saint Liévin en particulier, à une époque où le continent était encore plongé dans la plus extrême barbarie. Mais il faut malheureusement renoncer à attribuer au patron de Gand la célèbre élégie. Rettberg a déjà montré qu'il était impossible de placer au VIIe siècle un poème où il est fait allusion à la destruction du monastère de Saint-Bavon, par les Normands, en 851, et tout récemment, Mr Holder-Egger a prouvé par de nouveaux arguments que la gracieuse épître n'était qu'une falsification du XIe siècle, faite à Saint-Bavon. C'est donc à un moine anonyme du moyen âge qu'il faut faire honneur du talent littéraire que l'on attribuait à saint Liévin. Mais désormais, privés des renseignements de la *Vita* et de l'élégie, que nous reste-t-il de certain sur le célèbre missionnaire? Peut-on croire du moins à un passage de la *Translatio sancti Livini*, écrite à la fin du XIe siècle, et à une notice des Annales de Saint-Bavon, compilées au XIVe, rapportant que l'évêque Thierry, de Cambrai (830 à 863), aurait, à la demande des moines de Saint-Bavon, effrayés par l'approche des Normands, transporté en 842, de Houthem dans un autre endroit qui n'est pas indiqué, les reliques du saint? Il ne le semble pas. Au IXe siècle, Houthem n'appartenait pas encore à l'abbaye de Saint-Bavon ; quant aux Normands, ils n'avaient pas encore approché de Gand en 842. En somme, tout ce que l'on peut affirmer se réduit à ceci : il existait antérieurement au XIe siècle, au village de Houthem, les reliques d'un saint appelé Liévin, dont on célébrait la fête le 12 novembre. En 1007, ces reliques furent solennellement transférées au monastère de Saint-Bavon, à Gand, où fut écrite, peu de temps après, une légende dont la critique ne laisse rien subsister.

H. Pirenne.

Acta sanctorum, juin, t. I, p. 494 (Papebroch). — *Monumenta Germaniæ historica. Script.*, t. XV : *Translatio S. Livini*, éd. O. Holder-Egger. — Rettberg, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. II, p. 510. — O. Holder-Egger, *Zu den Heiligengeschichten des Genter St. Baroksklosters*, dans *Historische Aufsatze dem Andenken an Georg Waitz gewidmet*, p. 623-665.

LIÉVIN D'ANVERS, nom donné par des auteurs italiens à un peintre que l'on croit avoir été Liévin van Lathem. Voir LATHEM.

LIGNE (les **DE**). Comme toutes les familles illustres, celle de Ligne a vu son origine embellie et dénaturée par des généalogistes peu scrupuleux. Des mémoires que l'on a publiés sous le nom du prince de Ligne, dont je m'occuperai spécialement dans l'article suivant, exposent avec complaisance ces légendes dans le passag suivant : « Un

« homme de ma chancellerie, un se-
« crétaire allemand nommé Seygel, dit
« (et moi aussi à la vérité) qu'il a lu un
« vieux cartulaire qui nous descendait
« d'un roi de Bohême ; il dit aussi qu'il
« a lu sur une tombe, je ne sais où, que
« nous descendons de Charlemagne par
« un certain Thierri d'Enfer; il dit encore
« que des généalogistes nous donnent la
« même tige que la maison de Lorraine,
« et que d'autres prétendaient que nous
« serions une branche de celle de Bade.
« Et puis ce qui me ferait croire qu'il y
« a du Charlemagne et du Vitikind dans
« notre sang, c'est que nous avons la
« Toison depuis quatre siècles et que
« nous sommes princes d'Empire depuis
« deux ». Sans m'arrêter à ces raisonnements, qu'il serait difficile d'étayer de preuves, je me bornerai à esquisser les faits les plus remarquables (et ils sont nombreux), qui donnent un véritable intérêt à l'histoire de la famille de Ligne.

Les de Ligne figurent depuis le XIe siècle dans la noblesse du Hainaut. Ils portent, pour armoiries, *d'or à la bande de gueules*, et affichent pour devise cette phrase orgueilleuse, mais qu'ils se sont toujours attachés à justifier : *Sit semper linea recta*. Par une coïncidence presque unique dans la féodalité belge, trente générations se sont transmis de père en fils les titres, les possessions, les honneurs que les souverains se sont plu à accumuler sur les seigneurs de Ligne, en qui ils ont trouvé des vassaux aussi fidèles que vaillants. Le petit village de Ligne, situé sur la voie romaine de Bavai vers Gand, a été le berceau de cette lignée, qui, depuis le XIVe siècle, a adopté pour résidence favorite le château de Belœil, entre Mons et Ath.

Les premières générations de la famille sont très mal établies par les généalogistes, que l'on a copiés sans examen jusqu'à notre époque. Un Fastré de Ligne, cité dans un prétendu diplôme de 1049, n'a jamais existé que dans l'imagination féconde du faussaire Le Carpentier ; mais le chevalier Héribrand de Ligne et son frère Walter vivaient en 1073, le même Heribrand et son fils et son frère Walter en 1084 ; à la même époque, on cite encore un Thierri de Ligne. Les premiers (ou des homonymes) reparaissent en 1128, et un Thierri de Ligne se montre de nouveau, depuis 1128 jusqu'en 1185, au nombre des guerriers qui entouraient le comte de Hainaut, Baudouin, fils d'Yolende, ou Baudouin III, et son fils du même nom. En 1172, Walter de Ligne recevait du roi d'Angleterre, Henri III, un fief consistant en une rente annuelle de dix marcs ; il marcha ensuite, à la suite de son seigneur, contre le duc de Limbourg. De son union avec Mathilde, fille de Gosuin, châtelain de Mons, et de Béatrice de Rumigny, sortirent deux fils, Walter et Fastré, qui combattirent à Bouvines et y furent pris par les Français. Un Walter le Jeune vivait en 1238, et un autre gentilhomme du même nom se distingua du temps du duc de Brabant, Jean Ier, en réconciliant ce prince et Thibaud, comte de Bar, avec les bourgeois de Metz, en 1287. On cite ensuite un Jean de Ligne comme ayant laissé, entre autres, deux fils : Mathieu, mort à la bataille des Eperons d'or, en 1302, en combattant les Flamands, et Fastré, d'abord seigneur d'Ollignies, puis seigneur de Ligne, de Montreuil, de Rumigny, de Maulde-sur-l'Escaut et maréchal du Hainaut ; il mourut à Venise, en 1337, en revenant de la Terre sainte. Il avait épousé successivement Jeanne de Morialmé et Marguerite de Gavre, dont la première lui apporta en mariage la terre de Belœil.

Son fils aîné, Michel, seigneur de Ligne, épousa l'héritière de Briffœil et mourut en 1345, après avoir brillé dans mainte campagne et maint tournoi. Il accompagna en Angleterre Jean de Hainaut lors de l'expédition qui détrôna le roi Edouard II, et de nouveau, lors de la guerre que le roi Edouard III fit aux Ecossais ; il suivit également en Flandre le roi Charles de Valois et assista à la terrible journée de Cassel, si fatale et si glorieuse à la fois pour les Flamands ; il combattit souvent aussi à la suite de Guillaume II, comte de Hainaut, notamment lorsque

ce prince, avec le roi d'Angleterre et le duc de Brabant, alla assiéger les villes de Cambrai et de Tournai. Il fut tué à la bataille de Staveren, livrée aux Frisons par le comte Guillaume II, en 1345. Michel de Ligne figura aussi parmi les feudataires du Brabant, pour un fief consistant en soixante aimes de vin (de la valeur de quatre moutons d'or l'aime ou la tonne), qui lui était payé à la fête de la Purification (2 février). Ce fief causa de grands embarras à son petit-fils Michel. Sous prétexte que des sommes d'argent lui étaient dues par le Brabant, Michel rassembla ses vassaux et entra, en 1394, dans ce pays, où il commit des hostilités. Mais la duchesse Jeanne, alors veuve, était l'amie du duc Aubert de Bavière, comte de Hainaut et de Hollande; des ordres furent aussitôt donnés pour arrêter ces pillages, et un nommé Pierre de Le Berghe ou Vanden Berghe, qui fut pris à Hal, comme ayant accompagné Michel de Ligne, fut mis à la question et justicié. Après une enquête faite par les conseils du Brabant et du Hainaut, et grâce à l'intercession de Guillaume, comte d'Ostrevant, fils du duc Aubert, un accord fut signé à Bruxelles, le 7 août 1397. Michel de Ligne dut rester prisonnier à Genappe pendant six semaines et prendre ensuite l'écharpe et le bourdon en l'église Sainte-Gudule, de Bruxelles, pour aller en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, et, de son côté, la duchesse Jeanne s'engagea à payer les arrérages de rentes qu'elle devait à la maison de Ligne.

Michel de Ligne n'avait pas laissé d'héritier de sa femme, Eléonore de Coucy, dame de Rumpst; il eut pour héritiers les fils de son frère Guillaume, seigneur de Montreuil, Thumaide, etc.; Guillaume, seigneur de Ligne, qui ne laissa pas d'héritiers, puis Jean, seigneur de Belœil, d'Ollignies et de Fauquemberghe. A peine ce dernier eut-il relevé les fiefs de son frère qu'il partit pour l'Italie, où il prit part à l'expédition des Génois contre les Sarrasins, ou Maures d'Afrique, en 1390; puis il entra dans l'armée que le comte d'Ostrevant conduisit en Frise, en 1396. Il fit partie de l'expédition conduite par ce comte, devenu le comte Guillaume de Hainaut, contre les Liégeois, en 1408, et ce fut lui qui mit en déroute, à Othée, une des ailes de l'armée liégeoise. Lorsque la fille et l'héritière de ce prince, Jacqueline de Bavière, devint comtesse de Hainaut, il fut son curateur (acte du 1er août 1417), et ce fut encore lui qui, au mois de juillet de l'année suivante, figure le premier parmi les seigneurs hennuyers qui agréèrent, comme comte et comme mari de Jacqueline, le duc de Brabant, Jean IV. Mais lorsque les deux époux se séparèrent, il soutint la cause de Jacqueline et assista au serment prêté à Mons, le 3 janvier 1425, par le duc de Glocester, Humfroi, avec qui Jacqueline s'était remariée; il en fut puni par la confiscation d'une rente de 200 livres sur le domaine de Leuze, que le duc de Brabant, mari légitime de Jacqueline, lui enleva pour en faire don à un de ses conseillers, Rolin Daule (28 mars 1426-1427). Mais plus tard, le 23 juin 1427, il reconnut publiquement Philippe de Bourgogne pour comte, et mourut en 1442.

Son fils aîné, Guillaume, seigneur de Maulde et maréchal du Hainaut, étant mort avant lui, en 1411, ce fut le deuxième, Jean, qui lui succéda, et le troisième, Michel, qui continua la lignée. Jean et Michel eurent avec leur père, en août 1440, un grand différend et le firent prisonnier dans son château de Belœil. Je ne sais rien de plus de cet incident, qui fit grand bruit à cette époque, et que l'on supposa avoir été concerté avec le duc de Bourgogne. Jean de Ligne, baron de Ligne et de Belœil, fut prévôt de Saint-Lambert à Liège, et donna en mourant (1468) ses biens à Jean, son neveu. Il reçut la sépulture à Ath, au couvent des Récollets, qu'il avait fondé. Son frère Michel, baron de Barbançon, s'était distingué à la bataille de Montlhéry et expira également en 1468. Le deuxième des fils de celui-ci, Guillaume, eut en partage la terre de Barbançon et fut père de Jean

de Ligne, qui prit, en se mariant, les armes et le nom d'Arenberg et devint la souche de la famille de ce nom qui existe encore de nos jours. Quant à l'aîné, Jean, baron de Ligne, seigneur de Roubaix, etc., maréchal du Hainaut, il servit avec le plus grand dévouement le roi des Romains, Maximilien. En 1478, son château de Ligne fut pris par les Tournaisiens et son château de Belœil par les Français. En 1479, il fut fait prisonnier à la bataille de Guinegate et, pour payer sa rançon, vendit, moyennant 2,000 écus, la seigneurie d'Ollignies à Godefroid de Gavre. Lorsque les hostilités recommencèrent en 1484, il s'empara du château d'Audenarde et défit les Français. C'est à cette époque qu'il fut créé chevalier de la Toison d'or, à Bruges, le 5 mai 1484, dignité qui, à partir de cette époque, fut héréditaire dans sa famille jusque pendant le XIXe siècle. Il mourut en 1491, et fut enseveli à Belœil, près de sa femme, Jacqueline de Croy, fille d'Antoine de Croy, surnommé le Grand.

Son fils Antoine eut une existence non moins accidentée que la sienne. En 1513, il combattit vaillamment à la bataille de Blangy ou de Térouanne, gagnée sur les Français par le roi d'Angleterre, Henri VIII, et son allié Maximilien d'Autriche. Il accompagna ensuite le premier de ces princes dans son expédition contre Tournai, et s'empara de Mortagne et de Saint-Amand. Mais, peu de temps après, le roi d'Angleterre se réconcilia avec François Ier, alors roi de France, et lui restitua la ville de Tournai. Henri VIII avait donné Mortagne au comte de Suffolk et celui-ci l'avait vendu 1,000 écus au seigneur de Ligne, qui fut créé prince de Mortagne. Invité à rendre sa conquête, Antoine s'y refusa et il fallut les ordres les plus sévères de son souverain et de Marguerite d'Autriche pour qu'il consentît à la restituer, encore fallut-il lui donner une indemnité quintuple du prix d'achat. Mais Charles-Quint et François Ier ne tarderent pas à se brouiller; Tournai, assiégé une seconde fois, fut pris et annexé désormais aux provinces des Pays-Bas. Mortagne fut également reconquis, puis démantelé. Quant à la possession de ce domaine, elle fut vigoureusement revendiquée par Antoine de Ligne, à qui la défense énergique de ses droits valut le surnom de *grand diable de Ligne*. Il n'en continua pas moins à se signaler en défendant les frontières du Hainaut et prit encore la ville de Roye, en Picardie, en 1528. Le prince de Mortagne, créé comte de Fauquemberghe par Charles-Quint, mourut en 1532, et choisit également pour sépulture l'église de Belœil, où il repose à côté de sa femme, Philippine de Luxembourg, fille de Jacques, seigneur de Fiennes, et à côté de la plupart de ses successeurs.

Leur fils, Jacques, créé comte de Ligne en 1543, fut ambassadeur près du pape Clément VII, et mourut d'une pleurésie, en 1552, après avoir épousé Marie, baronne de Wassenaer, héritière du vicomté de Leyde, puis Jeanne de Hallewyn. De Marie de Wassenaer il eut Philippe, comte de Ligne et de Fauquemberghe, qui, avant l'âge de vingt-quatre ans, assista à trois sanglantes batailles : Renty, Gravelines et Saint-Quentin; mais il fut ensuite retenu chez lui par une longue maladie, et mourut en 1583. Un second fils, Lamoral, vécut à la cour des archiducs Albert et Isabelle, qui, ainsi que toute la maison d'Autriche-Espagne, le combla d'honneurs et de dignités. L'empereur d'Allemagne ordonna de l'inscrire au rang des princes de l'Empire, le 20 mars 1601; ses princes naturels l'élevèrent au rang de prince de Ligne, le 2 août 1602; le roi d'Espagne le créa Grand de ce pays, lui et ses héritiers; il fut, en outre, chevalier de la Toison d'or, du conseil d'Etat, gentilhomme de la chambre des archiducs, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur et capitaine général de l'Artois. Son alliance avec Marie de Melun, héritière du marquisat de Roubaix, augmenta encore sa fortune. Quand il mourut, le 5 février 1624, il avait eu la douleur de voir expirer avant lui, le 17 avril 1622, son fils Florent, qui avait acheté

la principauté minuscule d'Amblise à Claude d'Anglure, et qui s'était allié à l'illustre famille de Lorraine par son mariage avec Louise de Lorraine, fille de Henri, comte de Chaligny, arrière-petite-fille d'Antoine, duc de Lorraine et de Bar; Louise de Lorraine, devenue veuve, prit le voile dans l'ordre des Pénitentes capucines.

Des deux fils issus de cette dernière union, l'aîné, Albert-Marie, mourut en 1641, sans avoir eu de postérité de Claire-Marie de Nassau-Siegen, sa cousine, tandis que le second, Claude-Lamoral, qui épousa la veuve de son frère, parcourut une brillante carrière. Chevalier de la Toison d'or dès 1647, il fut chargé d'aller complimenter Charles II, roi d'Angleterre, sur son rétablissement au trône, et devint maître de camp général de la cavalerie aux Pays-Bas. Un mémoire anonyme, daté de l'an 1670, fait de lui le portrait suivant : « Le prince de Ligne est un « homme qui accorde la civilité fran- « çaise avec la retenue espagnole. Il a « eu des déférences jusques aux bas- « sesses pour toutes les personnes de « cette nation-là dans le commencement « de son élévation, ce qui l'a fait con- « sidérer comme un homme propre à « obéir et lui a donné la cavalerie, ce « qu'aucun Flamand n'aura plus après « lui. Il s'est toujours bien ménagé et « a fait sa charge avec réputation pen- « dant les guerres, où il n'a jamais eu « de malheur que par des accidents im- « prévus. Il est splendide et économe « tout ensemble, d'un esprit assez ordi- « naire et plutôt bon que brillant. Il le « porte haut par les alliances de Lor- « raine et de Nassau et, quelque froi- « deur qui paraisse dans son air doux « et modeste, il sacrifierait tout pour « maintenir sa gloire. Au reste, les « prises qu'il a eues avec le marquis « de Caracena (alors gouverneur géné- « ral), avec lequel il a rompu ouver- « tement... et celles qu'il a eues avec « le marquis de Castel-Rodrigo, qui « n'ont pas été moindres, ont donné de « quoi s'étonner, vu sa conduite passée « fort uniforme et raisonnable. Le prince « eut aussi des démêlés avec le duc « d'Aerschot, qui lui enleva le gouver- « nement du Hainaut, et avec le comte « d'Egmont, à qui il disputa le com- « mandement des hommes d'armes. Il y « eut, à ce sujet, un « appel » du « comte au prince, ce qui fit grand éclat « et fut empêché par la prudence de « M. de Louvignies ». Claude de Ligne devint vice-roi de Sicile en 1670, fut nommé gouverneur du duché de Milan le 16 août 1673, et enfin fut membre du conseil d'Etat à Madrid, où il mourut, le 21 décembre 1679. Son troisième fils Prosper-Hyacinthe, fut la tige des marquis de Mouy ; le quatrième, Charles-Joseph, devint marquis d'Aronches, grand de Portugal, ambassadeur de ce pays à Vienne et commença la famille des Ligne-Sousa.

L'aîné, Henri-Louis-Ernest, fut gouverneur de la province de Limbourg, et mourut le 8 février 1702, à Baudour, dans le bois, en attendant un sanglier à son poste, à ce que rapportent des mémoires attribués à son petit-fils. Il s'était marié, à Madrid, en 1677, à dona Joanna-Monique de Aragon y Benavidez, et en eut plusieurs fils. Antoine-Joseph, le premier, fut colonel d'un régiment d'infanterie espagnole, et mourut à Belœil, en 1707; ce fut probablement cet oncle mystérieux à qui les mémoires dont je viens de parler attribuent une existence romanesque : une jeunesse amoureuse, un attachement profond pour une femme dont la condition ne lui permettait pas de l'épouser, une vieillesse austère dans l'habitation dite le *Petit Hôtel de Ligne*, à Bruxelles, où il aurait vécu avec un seul domestique, n'ayant d'autres meubles qu'une chaise et un crucifix. Un troisième frère, Ferdinand, prince du Saint-Empire, combattit d'abord dans les troupes espagnoles à Ramillies, mais quitta ensuite le service d'Espagne pour celui d'Autriche. Il se distingua à Audenarde et à Malplaquet, devint feld-maréchal et colonel propriétaire d'un régiment de dragons, et mourut, le 9 mai 1757, sans avoir été marié. Il était fort dévot et méticuleux, et s'efforça toujours,

dit le prince de Ligne, de m'inculquer son goût pour la guerre et sa haine pour les Français. Le deuxième frère s'appelait, comme son aïeul, Claude-Lamoral, et nous est mieux connu, non par ce que nous lisons dans les mémoires déjà cités, mais par d'autres témoignages. Il était né le 7 août 1685. Il prit part à la guerre de la succession d'Espagne, puis à celle de l'Autriche contre la Turquie; il se conduisit avec beaucoup de bravoure au siège de Belgrade, conquit successivement les grades de colonel, de général-major, de général d'artillerie et de feld-maréchal, et devint propriétaire d'un régiment d'infanterie wallonne de son nom. Il entra, en 1718, au conseil d'Etat formé pour gouverner les Pays-Bas autrichiens et y resta lorsque les trois conseils collatéraux eurent été rétablis en 1725. Il fut chargé de représenter l'empereur Charles VI, lorsque celui-ci prit possession de la West-Flandre et du Tournaisis, en 1719, et remplit la même mission pour l'impératrice Marie-Thérèse, lorsque celle-ci fut proclamée souveraine du Tournaisis, en 1741, et souveraine d'Ypres et de la West-Flandre, en 1749. Le 23 novembre 1721, il fut créé chevalier de l'ordre de la Toison d'or, qu'il reçut à Waterloo, le 24 mars suivant, et devint conseiller d'Etat intime actuel, le 8 mai 1736. Voilà ses titres. Quant à son caractère : il joignait à une grande élévation d'âme l'amour du grand et du beau; il dépensa des millions pour embellir Belœil et y donner des fêtes dignes d'un roi. C'est à lui, enfin, que le château dut une reconstruction presque complète et le parc qui l'entoure, son aspect grandiose, ses immenses allées qui en font une résidence digne d'un monarque. C'est de son temps, en 1761, que l'on y plaça le Neptune colossal, accompagné d'une naïade et d'un triton, qui s'y dresse sur le bord du grand étang, vis-à-vis de la façade principale du château, œuvre de Henrion, élève de Pigalle, « qui s'y est « montré digne de son maître ». Pour juger le prince Claude-Lamoral II, il faut lire la correspondance qu'il échangea avec le roi de Prusse, le célèbre Frédéric II, dans un instant où la monarchie autrichienne traversait une phase très critique. Invité par le roi, qui venait de rompre avec Marie-Thérèse et d'envahir la Silésie, le 31 août 1741, à passer à son service, sous peine de confiscation de la terre de Wachtendonck, située dans la Gueldre prussienne, le prince s'excusa, en alléguant qúe cette seigneurie appartenait à son fils, dont il n'était que le tuteur. Invité alors à prendre l'engagement de faire entrer au service de la Prusse celui de ses fils qui lui succéderait dans la terre en question, le prince de Ligne adressa au roi cette fière réponse :

« Le prince de Ligne est sensible, « au-delà de toute expression, aux offres gracieuses de Sa Majesté Prussienne. Son zèle pour ses anciens « maîtres ne lui permet pas de rien « accepter pour son fils unique, âgé de « six ans. D'ailleurs, cette terre de « Wachtendonck fait partie d'un bien « qui lui est substitué. La maison du « prince de Ligne est accoutumée à faire « de plus grands sacrifices à l'auguste « maison d'Autriche, par rapport à la « fidélité inviolable que ses ancêtres lui « ont vouée depuis près de trois siècles; « elle a été, dans tous les temps, à toute « épreuve. Dans celui des troubles ou « révolutions des Pays-Bas, elle peut se « vanter d'avoir été quasi la seule qui n'a « jamais varié, de même que, pendant « la guerre de 1667 et celle de 1700, « que la France, pour attirer les familles, brûlait et ruinait tout, ses princes « sont toujours restés inébranlables. « Si donc le bon plaisir de Sa Majesté « Prussienne est de s'emparer de la ville « et pays de Wachtendonck, le prince de « Ligne, en perdant son bien, se flatte de « mériter l'estime d'un si grand roi, ce « qui lui est plus avantageux et glorieux que l'acquisition de tout domaine, et par la même raison, se rendre digne, aux occasions, de sa royale « protection ».

Gachard, à qui l'on doit la connaissance de ce précieux document, véritable titre d'honneur pour celui qui l'a

écrit, ignorait l'impression que ce noble langage avait produit sur le grand Frédéric, mais Marie-Thérèse, dans une dépêche du 10 février 1742, y reconnut « le louable zèle, le parfait attachement « et l'inviolable fidélité du prince ».

C'est à Claude-Lamoral que l'on doit la publication d'un travail important, publié par De l'Averdy sous le titre de : *Mémoire pour établir en faveur des princes de Ligne le droit de succéder aux états de Lorraine et de Bar, supposé que la lignée directe de Son Altesse Royale duc de Lorraine, du sérénissime prince Charles, son frère, et des sérénissimes princesses, leurs sœurs, vienne à manquer, pour prouver que le même ordre de succession doit être accordé par rapport au grand-duché de Toscane, qui par le traité de paix est subrogé aux états de Lorraine et de Bar* (Paris, Charles Osmont, 1739 ; in-4°). Il s'agissait, comme on le voit, de sauvegarder les droits éventuels de la maison de Ligne sur la Toscane, qui venait d'être cédée à la famille ducale de Lorraine (devenue depuis la famille impériale d'Autriche), en échange de la Lorraine même.

Le prince Claude-Lamoral de Ligne mourut le 7 avril 1766. Il s'était allié, le 17 avril 1721, à Elisabeth-Alexandrine Wild et Rheingrafin, fille du prince de Salm, Henri-Othon, qui lui donna trois enfants : Louise-Marie, chanoinesse de Remiremont; Marie-Josèphe, chanoinesse d'Essen, et le prince Charles-Joseph, qui s'est fait un nom brillant dans les lettres. Quoique cette union n'ait pas été des plus heureuses, ayant été dictée par les convenances plus que par l'affection, car la princesse manquait d'attraits, on ne doit pourtant pas exagérer et attribuer la mort de la princesse aux exigences de son mari, ni croire qu'elle soit morte à la suite de ses dernières couches; en effet, elle expira le 27 décembre 1739, trois ans après avoir donné le jour au prince Charles.

Je parlerai dans l'article suivant du célèbre prince de Ligne et des enfants que celui-ci eut. Son fils aîné n'eut qu'une fille; le second, Louis-Eugène Lamoral, mourut avant lui à Bruxelles, le 10 mai 1813. Il avait épousé, le 27 avril 1803, Louise-Joséphine, comtesse Vandernoot de Duras, baronne de Carloo, qui lui survécut un demi-siècle, et se maria en secondes noces avec le comte Ferdinand-Joseph d'Oultremont, mort le 11 mars 1852. L'aîné des fils issus du premier mariage, Eugène-François-Charles-Joseph-Lamoral, prince de Ligne, né à Bruxelles le 28 janvier 1804, parcourut à son tour une brillante carrière. Sous le règne du roi Guillaume, il fut d'abord désigné pour faire partie de l'ordre équestre de la province de Hainaut (13 août 1816), mais il fut rayé de ce corps pour avoir accepté, sans autorisation, la charge de chambellan de l'empereur d'Autriche. La révolution de 1830 le compta d'abord au nombre de ses adhérents et, dans l'entrevue de Vilvorde, au commencement du mois de septembre, il s'éleva énergiquement contre le projet du prince d'Orange d'entrer à Bruxelles à la tête des troupes; mais il changea de sentiments dans la suite, et fut le premier signataire de la liste de souscripteurs pour le rachat des chevaux du même prince, en 1834, ce qui fut la cause du pillage de son hôtel (situé au coin de la rue de la Loi et de la rue Ducale), par le peuple de Bruxelles. Le prince de Ligne se retira en Autriche, mais revint ensuite en Belgique et accepta, en 1838, du roi Léopold Ier, la mission d'aller le représenter au couronnement de la reine d'Angleterre, Victoria; en 1842, il devint ambassadeur à Paris, poste qu'il occupa jusqu'en 1848. C'est au retour de son ambassade d'Angleterre que le prince de Ligne, voulant seconder l'ardeur qui se manifestait, à cette époque, pour la connaissance de nos anciennes annales, institua un prix de 2,500 francs pour la meilleure histoire de Bruxelles et provoqua l'apparition de l'histoire de cette ville, par MM. Henne et Wauters, publiée de 1842 à 1845. Entré au Sénat en 1849, le prince fut élevé à la présidence de cette assemblée le 25 mars 1852, et, chaque année, pendant plus d'un quart de siècle, les suffrages de ses

collègues, à quelque parti qu'ils appartinssent, le maintinrent dans ses fonctions jusqu'en 1878; il se retira alors de l'arène politique, ses opinions, au sujet de la loi sur l'enseignement primaire, n'étant plus d'accord avec celle de la majorité de ses électeurs. Dans l'entre-temps, il avait été, en 1849, ambassadeur près du pape et des autres souverains d'Italie, puis, en 1856, envoyé à Moscou pour y représenter la Belgique au couronnement de l'empereur Alexandre II. Il fut nommé ministre d'Etat le 13 mai 1863, et avait été créé, dès 1838, grand-cordon de l'ordre de Léopold. Il était, en outre, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne de première classe, magnat de Bohême et de Pologne. Il a été marié trois fois : le 12 mai 1823 à Marie-Melanie de Conflans, morte en 1833, puis, le 28 juillet 1834, à Nathalie-Charlotte de Trazegnies, morte dès 1835; enfin, le 28 octobre 1836, à Helwige-Julie-Wanda, princesse Lubomirska. Il est mort le 20 mai 1880. De ses différentes unions sont nés sept enfants, qui continuent la longue et honorable série des de Ligne.

Alphonse Wauters.

Butkens, *Trophées du Brabant*. — Les nobiliaires des Pays-Bas. — Goethals, *Dictionnaire généalogique de la Belgique*. — Historiens du pays, *passim*. — Gachard, *Notice sur la famille de Ligne* (*Revue de Bruxelles*, octobre 1839). — *Notice historique sur la maison de Ligne* (dans la *Revue générale, biographique, politique et littéraire* (Paris, 1844, in-8°). — *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 3e série, t. X. — *La princesse de Ligne*, dans *le Fanal*, du 30 novembre 1839. — Les ouvrages cités à la suite de l'article qui suit.

LIGNE (le prince *Charles-Joseph* **DE**), écrivain et homme de guerre, né à Bruxelles, le 23 mai 1735 (1), mort à Vienne, le 13 décembre 1814. Une grande partie de son enfance se passa à Belœil. Dès l'âge de huit ans, il avait déjà été témoin d'une bataille (celle de Fontenoy), il s'était trouvé dans une ville assiégée (celle de Bruxelles), et des fenêtres du château de Belœil, il avait vu trois sièges (ceux de Tournai, d'Ath et de Mons). A l'âge de quinze ans, dévoré de la passion des combats, il entretenait une correspondance avec un capitaine du régiment français du Royal-Vaisseau, en garnison à Condé. Aux premières hostilités, le jeune prince se serait échappé de la maison paternelle et enrôlé dans la compagnie de ce capitaine, sous un nom supposé, afin de ne devoir son avancement qu'à son propre mérite. Dès 1752, il écrivit un *Discours sur la profession des armes*, faible composition qu'il fit imprimer plus tard. C'est alors que, cédant à une vocation qui s'annonçait avec tant d'énergie, son père le fit entrer avec le grade d'enseigne dans le régiment d'infanterie wallonne dit de Saxe-Gotha, dont il était propriétaire; trois ans après, on le maria. Le 25 mars 1755, il épousa Françoise-Marie-Xavière, princesse de Lichtenstein, née le 25 novembre 1740, fille du prince-Emmanuel et de Marie-Antonie de Dietrichstein-Weichselstadt. De ce mariage naquirent un grand nombre d'enfants, et entre autres : le 26 mai 1757, Marie-Léopoldine, qui épousa à Belœil, le 1er février 1775, Jean-Népomucène, comte de Clary; le 25 septembre 1759, Charles-Joseph-Emmanuel, le préféré, l'orgueil, puis l'objet de la douleur de son père; le 7 mai 1766, Louis-Lamoral-Eugène, qui continua la lignée; le 17 juillet 1773, Euphémie-Christine, femme de Jean-Baptiste Gabriel, comte Palffy, magnat de Hongrie; le 18 novembre 1778, Florence, femme du baron de Spiegel, général-major au service d'Autriche, etc.

1. L'existence de l'acte de baptême du prince de Ligne ayant été contestée, nous le reproduisons ici d'après le registre aux baptêmes de l'église Sainte-Gudule : 23 *Majus* 1735. *De licentia spectati eminentissimi ac reverendissimi domini cardinalis, archiepiscopi Mechliniensis, baptisatus est in domo paterna sine nominis impositione filius legitimus domini Lamoraldi, principis de Ligne, Sacri Romani Imperii et d'Amblise, supremi de Fagnoelles, magnatis Hispaniæ primæ classis, equitis Aurei Velleris, suæ sacræ Cæsareæ ac Catholicæ Majestatis a cubiculis, consiliarii status in Belgio Austriaco, generalis exercituum ac tribunus unius legionis pedestris sub servitio suo præfatæ Majestatis, et dominæ Elisabethæ Alexandrinæ Felicitatis Carolinæ Mariæ Godefridæ principissæ de Ligne, natæ principissæ de Salme, etc., conjugum, suscepit in hoc actu Maria Josephina Claudina de Quirr, obstetrix verum.* Comme on le voit, le jeune de Ligne fut baptisé dans l'hôtel de son père et en présence d'une accoucheuse seulement, probablement parce que l'on craignait pour sa vie.

Devenu capitaine, Charles-Joseph de Ligne prit part à presque toute la guerre de Sept ans (1757-1762), dans laquelle le roi de Prusse, Frédéric le Grand, tint tête à la fois à l'Autriche, à la France et à la Russie, qui l'attaquèrent et le poursuivirent avec une mollesse proportionnelle au génie inépuisable en ressources de l'actif capitaine qu'elles auraient pu écraser, et qui sortit de la lutte plus redoutable que jamais. Les forces seules de l'Autriche, si elles avaient été conduites avec énergie, auraient suffi pour assurer le triomphe de cette puissance; mais comment furent-elles employées? Il suffit, pour s'en assurer, de lire l'œuvre intitulée : *Mon journal de la guerre de Sept ans*, où le prince raconte, sans prétention ni sécheresse, les opérations dont il fut témoin et auteur. Son récit paraît très exact, et ses observations sont d'ordinaire justes et profondes. La préface du volume où il rend compte de sa première campagne (1757) ne manque pas de piquant. « Il n'y a point encore assez « de gens morts et je ne le suis pas non « plus. C'est ce qui fait que ceci, sans être « pourtant méchant, ne peut pas paraître. C'est une terrible chose que les « contemporains. Ce n'est pas assez qu'on « n'en dise pas de mal, il faut encore « qu'on en dise du bien. Ah! comme « l'on mentiroit souvent. Et puis, je ne « suis point payé pour écrire l'histoire « du tems. Si je l'étois, peut-être que « je la ferois pas. C'est ce qui arrive « toujours aux historiographes. On ne « se douteroit pas que Racine et Boileau l'ont été de la France, et que « M. de Voltaire leur ait succédé dans « son emploi... Mais il y a de la différence entre écrire l'histoire et écrire « des histoires. Les miennes sont vraies « au moins, si elles ne sont point plaisantes, et je doute fort que tous les « historiographes et les historiens de la « France et des autres pays eussent « voulu acheter aussi cher la satisfaction « de dire la vérité... ». On voit notre auteur prodiguer sa vie dans chaque rencontre, s'attacher à rendre tous les services possibles. Il se distingua à la bataille de Kollin, gagnée par le maréchal Daun sur le roi de Prusse. Quelque temps après, le roi Frédéric II prit à Leuthen une revanche éclatante de ses revers de la campagne précédente. Il y défit complètement l'armée du maréchal Daun. « On cria à la réserve », dit à ce propos le prince de Ligne, « de « marcher le plus vite qu'elle pourroit. « Nous ne fîmes qu'une course. Mon « lieutenant colonel y fut tué d'abord ; « je perdis outre cela le major, tous « mes officiers, à l'exception de trois, et « onze ou douze volontaires ou cadets. « Nous avions passé les deux fossés qui « sont dans un verger, à gauche du village de Leuthen. Nous commencions « même à nous former en avant du village; il ne fut pas possible de s'y soutenir. Outre une canonnade incroyable « et les cartouches qui pleuvoient dans « le bataillon que je commandois alors « (car je n'avois pas de colonel), le troisième bataillon des gardes du roi (de « Prusse) fit sur nous le feu le plus « nourri. Il n'estoit pas à 80 pas, « rangé comme à l'exercice, et nous attendoit de pied ferme... Mes soldats, « harrassés, sans canon (car il n'avoit « pas pu et peut-être pas voulu nous « suivre), dispersés, éclaircis, ne se battoient plus que par honneur. C'étoit « pour notre honneur plus que pour le « bien de l'affaire que nous ne nous en « allions pas... Quand j'eus, avec ce « qui me restoit de mon brave bataillon « et quelques Hongrois que je parvins « aussi à rallier, deux cents hommes « tout au plus, je me retiroi... ». Il restait au prince quarante hommes de son régiment de Ligne. L'armée autrichienne dut battre en retraite et rentrer en Bohême. Sa marche s'accomplit dans de tristes conditions. « Nous n'avions rien « à manger », dit encore le prince. « A peine trouvoi-je un morceau de « pain, c'estoit le second depuis la bataille, mais qu'il étoit mince; je ne dis « pas pour ma faim, mais pour me soutenir ». La vaillance du jeune officier fut encore récompensée. « Le colonel du « régiment de Ligne ayant été détaché « avant la bataille de Breslau et ayant été

« fait prisonnier dans cette place, je me « trouvai, comme on a vu, par la perte « de mes autres officiers d'état-major et « des autres capitaines, commander le « bataillon. Je fus fait lieutenant-colo- « nel après la bataille de Leuthen et « commandois les deux bataillons du « regiment de mon père ».

La campagne de 1758 fut signalée par la bataille de Hochkirk, où Frédéric II, à son tour, fut attaqué à l'improviste. C'est au prince de Ligne et à ses braves Wallons que fut réservé l'honneur de commencer cette journée, qui aurait pu entraîner des conséquences plus décisives, si les vainqueurs avaient su profiter de l'occasion. Le prince de Ligne fut alors fait colonel commandant, en remplacement de son chef, qui devait être créé général dès qu'il reviendrait de la Prusse, où il était prisonnier. En nous faisant connaître ce détail, il ajoute : « Du reste, j'avois profité, pendant la « première campagne, de la dispute de « rang entre mon major effectif et mon « lieutenant-colonel agrégé, pour com- « mander à la bataille de Breslau et « celle de Leuthen. Quoique capitaine, « je leur disois : « Messieurs, en atten- « dant que le conseil de guerre en dé- « cide, je prends ceci sur moi ». D'ail- « leurs, on passe bien des choses au fils « d'un colonel propriétaire. J'ai dit « qu'ils avoient été tués tous les deux ; « cela les mit d'accord ». La campagne de 1759 ne fut pas moins fatigante que celle de 1758, mais elle se termina par un brillant succès, l'affaire de Maxen, où l'armée autrichenne fit prisonniers dix-huit mille ennemis. En récompense de sa belle conduite, le prince fut chargé d'aller en porter la nouvelle au roi de France. L'année 1760 vit le roi de Prusse dans de cruels embarras. Les Russes, d'une part, les Autrichiens, de l'autre, pénétrerent au cœur de son pays, dans la marche de Brandenbourg. Le prince de Ligne fit partie du corps qui occupa Berlin et y contribua à sauver des mains des cosaques une partie du riche mobilier du roi. Le général en chef prit un soin particulier de la résidence de Sans-Souci, où il se contenta de choisir « une plume » pour le prince. Malgré ces revers éphémères, le génie de Frédéric II lui rendit bientôt la supériorité; il remporta peu de temps après une victoire complète à Torgau, où le prince combattit vaillamment encore, mais sans avoir grande occasion de se distinguer d'une façon exceptionnelle, non plus qu'en 1761 et en 1762. La paix de Hubertsbourg, signée près de Dresde, le 16 février 1763, rendit des loisirs au prince, qui fut, peu de temps après, élevé au rang de général-major.

Pendant que les troupes prenaient leurs quartiers d'hiver, le jeune officier passait la saison à Vienne, où son nom, la réputation de ses actions, sa gaieté lui assuraient dans le monde le plus brillant accueil. Il fut d'abord attaché à la cour de l'empereur François Ier de Lorraine, l'époux de Marie-Thérèse d'Autriche, qui aimait bien les jeunes étourdis. A sa mort, il se trouva en quelque sorte faire partie de la vieille cour et était déjà porté à critiquer la nouvelle, lorsqu'il eut l'occasion de se lier avec le nouveau roi des Romains, Joseph II, dont il fut toute sa vie le conseiller, l'ami et l'admirateur. Il réussit également à Paris, lorsqu'il alla, en 1759, annoncer au roi de France la victoire de Maxen. On n'y revenait pas de son amabilité toute française, de l'élégance avec laquelle il maniait la langue de Corneille, qui était, d'ailleurs, celle de son pays, de son habileté à danser le menuet. Quoique étranger, il devint l'homme à la mode et, malgré l'inconstance de la mode, il le fut, dit de Reiffenberg, pendant vingt-cinq ans, jusqu'au moment où la vieille société française disparut dans la terrible tourmente qui emporta la monarchie. Lui, de son côté, entrevit bientôt les vices d'un gouvernement exercé par un roi énervé dans les plaisirs, dominé par une favorite, entouré de ministres dont l'incurie coûtait cher à la nation.

En 1766, il perdit son père et entra alors en possession de sa fortune, dont il disposa avec une prodigalité incroyable. A Vienne, à Bruxelles, à Paris,

on le vit suivre le même genre de vie, donnant fêtes sur fêtes, dissipant dans les plaisirs, les voyages, les amusements de tout genre un patrimoine considérable. A peine âgé de trente ans, il se trouvait placé, par sa naissance, au premier rang de la noblesse belge, dont aucune famille ne surpassait la sienne en ancienneté, en illustration de tout genre. Il était prince de Ligne, d'Amblise et du Saint-Empire romain, marquis de Ville, seigneur de Fauquemberg, seigneur de Belœil et, en cette qualité, pair du comté de Namur, seigneur d'Antoing, et comme tel premier ber de Flandre, seigneur de Jaumont, de Herzelles, de Baudour, et comme tel pair, maréchal et sénéchal de Hainaut. Dans plusieurs provinces des Pays-Bas, il siégeait de droit aux Etats et dans toutes il était aimé et respecté. Dans la capitale de l'Autriche comme dans celle de la France, il comptait de nombreux amis et d'éclatantes sympathies; mais ses résidences favorites étaient le château de Belœil,

Belœil, tout à la fois magnifique et champêtre,

comme le dit le poète français Delille, et son hôtel de Bruxelles. Ce dernier n'était plus l'ancienne demeure située au coin de la rue de la Madeleine et de la rue de l'Impératrice et qui, convertie en un hôtel pour étrangers, rebâtie, transformée, sert actuellement de local à la Société royale de la Grande Harmonie. Achetée, le 1er mars 1594, à la famille Bonart par messire Lamoral, comte de Ligne-Fauquemberg, et par sa femme, Marie de Melun, princesse d'Epinoy, qui y reçurent, en 1609, des ambassadeurs persans, venus pour y voir passer la procession du Saint-Sacrement, elle fut abandonnée par le prince Claude-Lamoral II, qui trouvait son hôtel trop central ou trop exigu, puis vendue par son fils, le prince Charles, le 5 février 1769. Les chefs de la maison de Ligne adoptèrent pour résidence l'ancien hôtel d'Epinoy, reste de l'immense hôtel de Bergues, qui s'étendait derrière l'église Sainte-Gudule, depuis le Treurenberg jusqu'au couvent de Sainte-Elisabeth, et dans les jardins duquel on perça, en 1637, la rue Neuve de Sainte-Gudule (aujourd'hui rue de la Banque). Malgré cette première mutilation, l'hôtel d'Epinoy occupait encore un terrain considérable et élevait sa façade rue du Bois-Sauvage, à l'endroit où l'on a percé, au commencement de ce siècle, la rue de Ligne. Le 30 mars 1769, le prince de Ligne y donna une fête qui fut marquée par un caractère de magnificence tout particulier. Il avait prié à souper le duc Charles et sa sœur, que l'on appelait Madame Royale. Pour leur tenir compagnie, il invita vingt à vingt-cinq dames de la haute société, en les autorisant d'inviter à leur tour, chacune quatre ou cinq cavaliers; en outre, il fit afficher en ville que tous « ceux de la lie du peuple, « tant mâles que femelles », qui voudraient venir en masque au jardin de son hôtel, y prendraient part à un bon souper suivi d'un bal. Le duc et sa sœur arrivèrent à la fin du spectacle; ils soupèrent à une table de neuf à dix couverts, tandis que les seigneurs et dames invités prenaient place à de petites tables, où ils étaient quatre ou cinq au plus. Dans le même temps, le jardin, qui était illuminé, fut envahi par plusieurs milliers de personnes masquées, auxquelles on distribua des comestibles et des boissons. On dansa jusqu'à cinq heures du matin. Quoique la foule fût immense, il n'y eut ni accident, ni désordre, ni dispute, et il ne s'y commit pas le moindre larcin.

Dans l'un de ses voyages, le prince de Ligne rendit visite à Voltaire, qui vivait alors à Ferney, aux portes de Genève, « dans un opulent exil, entouré d'adu- « lations outrées, en butte à des critiques « passionnées, cajolé par les rois, » et quels rois : Frédéric II, Catherine II, impératrice de Russie, Joseph II, le fils et le successeur de Marie-Thérèse! Pendant huit jours, le prince fut dans l'ivresse. Avec un tact parfait, il se garda bien de montrer de l'esprit et ne parla, dit de Reiffenberg, que pour faire parler la divinité du lieu. « Il « aurait volontiers confié au papier les « choses sublimes, simples, gaies, ai-

« mables qui partaient sans cesse de « Voltaire, mais il avouait que cela était « impossible; il riait ou il admirait ». De son côté, Voltaire avait adressé au prince une de ces flatteries que seul il savait tourner sans fadeur, en vers qui semblaient couler de sa plume comme d'une source intarissable :

Sous un vieux chêne, un vieux hibou
Prétendait aux dons du génie;
Il fredonnait, dans son vieux trou,
Quelques vieux airs sans harmonie;
Un charmant cygne, au cou d'argent
Aux sons remplis de mélodie,
Se fit entendre au chat-huant,
Et le triste oiseau, sur le champ,
Mourut, dit-on, de jalousie.
Non, beau cygne, c'est trop mentir;
Il n'avait pas tant de faiblesse :
Il eut expiré de plaisir,
Si ce n'eût été de vieillesse.

Le prince de Ligne fut conquis et resta toute sa vie sous l'influence de ce grand et spirituel esprit, qui possédait au suprême degré l'art de conquérir les cœurs, de plaire, de louer, sans lasser et sans tomber dans la trivialité, de répandre ses données philosophiques sans heurter ceux qui ne partageaient pas ses idées. Sa *Correspondance* contient plusieurs lettres écrites au prince de Ligne et dans lesquelles on voit percer le désir que celui-ci propage à Bruxelles les idées nouvelles. Depuis, le prince devint tout à fait un adorateur de l'ancien régime, mais il n'épousa jamais les haines des ultramontains, et jamais il n'attribua aux écrits de Voltaire ou à Rousseau la cause première des révolutions qui depuis agitèrent l'Europe. Lorsque Jean-Jacques Rousseau revint d'exil, en 1770, il alla le relancer dans la maison qu'il occupait rue Platrière, à Paris. Il ne savait comment aborder ce grand philosophe, toujours triste et mécontent; mais, accoutumé à obéir à son instinct, qui le servait souvent mieux que la réflexion, il entra et parut s'être trompé : « Qu'est-ce que « c'est? » lui dit brusquement Jean-Jacques. — « Monsieur, pardonnez, je « cherchais M. Rousseau, de Toulouse « (le fondateur du *Journal encyclopédique* « *de Bouillon*). — Je ne suis, répliqua « l'auteur d'*Emile*, que Rousseau de « Genève. — Ah, oui ! répondit le malin « visiteur, le grand herborisateur ! Je le « vois bien, mon Dieu; que d'herbes et de « gros livres ! ils valent mieux que tout « ce que l'on écrit ». Rousseau sourit, il était désarmé, la conversation s'engagea. Après quelque temps, le grand seigneur quitta ce « sanctuaire du génie ». Rousseau reconduisit l'étranger avec une sorte d'intérêt, mais sans lui demander son nom. Le prince apprit bientôt qu'on voulait inquiéter Rousseau. Il lui écrivit aussitôt une lettre qui ne tarda pas à être publiée dans toutes les gazettes; il lui offrait un asile dans une souveraineté qu'il avait dans l'Empire, le village de Fagnolles, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, « où il n'existoit ni parlement, « ni clergé, mais les meilleurs moutons « que l'on pût désirer ». Rousseau crut d'abord à un piège; cependant il alla remercier le prince, qui n'en crut pas à ses yeux lorsqu'il vit arriver le philosophe chez lui. Rousseau fut tour à tour enjoué, bonhomme et sublime, le prince lui prouva, sans en avoir l'air, qu'il savait par cœur *la Nouvelle Héloïse*, et ils se quittèrent en bons amis.

Sans négliger la cour, Ligne fréquentait tous les salons renommés du monde philosophique. Il était assidu près de Mme Geoffrin comme auprès de Mme Du Deffant; il voyait chez Mme Favart, Marmontel, Arnault et les autres écrivains qui étaient en réputation; il vécut beaucoup avec Gentil-Bernard. Il entra dans quelques-unes des intrigues du monde des lettrés; il prit parti contre Marmontel et se fit le champion de Dorat, de Barthe, de Cubières. Malgré ses relations avec Voltaire, il alla jusqu'à souper chez Fréron, l'ennemi du grand homme. Il se mêla ardemment à la lutte des Gluckistes et des Piccinistes. Après avoir encensé, comme tout le monde, la marquise de Pompadour, il fréquenta les salons de Mme du Barry. Croirait-on qu'au milieu de ces plaisirs de toute espèce, de ces causes multiples de dissipation, notre prince ait eu le temps d'écrire un *Mémoire raisonné sur plusieurs ordres de bataille* (Gand, 1770; in-4°, avec planches), travail d'une aridité extrême? Il

semblait alors livré à la passion des spectacles. Captivé par les charmes de l'une des filles d'Hannetaire, il écrivit pour elle ses *Lettres à Eugénie sur les spectacles* (Bruxelles et Paris, Valade, 1774). D'Hannetaire, qui jouait les rôles à manteaux et de financier, dirigea habilement le théâtre de Bruxelles de 1767 à 1771, et parvint à le placer à un rang assez élevé. Mais il n'y fit pas de brillantes affaires, car il vendit, en 1770, l'ancien château seigneurial de Haeren, qu'il avait acheté douze ans environ auparavant, et où il réunissait une grande partie de la haute société de Bruxelles. Ses trois filles, qui étaient fort jolies, jouaient avec grand succès les principaux rôles de femme. L'une d'elles, nommée Angélique, avait captivé le vicomte de Sandrouin, qui disait d'elle : « Vous « voyez cet ange d'une blancheur éblouis- « sante; eh bien, il me mange pour « 12,000 florins de charbon par an ». Il lui assigna, en effet, une rente considérable sur les mines d'Anzin, qu'il avait mises en valeur et dont la prospérité devint énorme. Une deuxième, du nom d'Eugénie, remplissait avec talent les rôles de soubrette, et c'est elle qui fut longtemps, après Angélique, la préférée du prince de Ligne. Eugénie épousa le comédien Jean Manduit, dit La Rive, dont elle se sépara plus tard, et mourut en 1820; Angélique vécut jusqu'en 1822. Dans ses *Lettres à Eugénie*, dont le nom de famille ne resta pas longtemps un mystère, le prince s'occupe successivement des différents rôles de la comédie et de la tragédie, de la manière de les remplir avec talent et des nuances qui les distinguent. Dans la préface, il reproche aux auteurs qui ont traité de son sujet de ne pas entrer dans les détails. « Il en « est ainsi », dit-il, « de quantité de co- « médiens qui, bons seulement pour « eux-mêmes, ne sont point capables « d'en former, d'élever des débutants « dans leur carrière, de rassurer leurs « pas chancelants, de guider leur bonne « volonté, de corriger par l'art leurs « imperfections, de donner enfin des « maximes sûres pour faire revivre les « Roscius et les Baron. Je n'en con- « nais qu'un qui soit en état de cela... « Je n'aime pas l'ordre, mais s'il y « a dans ceci quelque sorte de distri- « bution, ce sera l'effet du hazard. J'ai « cependant envie d'en faire un suivant « les rôles. Je commencerai par les sou- « brettes. C'est celui auquel je m'inté- « resse le plus. » Le prince n'explique pas la raison qui lui fait préférer ce rôle à tous les autres. Elle était cependant bien connue et bien naturelle. C'était l'affection toute particulière qui l'attachait alors à la sémillante soubrette du théâtre de Bruxelles, Eugénie d'Hannetaire. Le style de l'ouvrage est souvent négligé et les observations de l'auteur tombent quelquefois dans le marivaudage. On y rencontre pourtant, çà et là, des remarques justes et qui n'ont rien perdu en actualité. Citons entre autres celle-ci : « Du goût! du goût, « c'est le Dieu de tous les théâtres. « Hors du goût, point de salut. Plutôt « du goût que du jugement. Je m'ex- « plique. Il est très sûr qu'exagéré « sur tout, comme est le temps pré- « sent, et fort de ce mot *costume* qui « dure depuis si longtemps en Italie, et « que les Français sont si aises de sa- « voir depuis assez peu de temps, pour « le fourrer partout, on exige que les « villageois ayent l'habit du village. « Mais cet habit est de drap les di- « manches et de toile les jours ouvriers, « hyver ou été. Mais ces maréchaux, « ces serruriers sont si noirs qu'ils fe- « roient peur aux enfants. Mais ces « braconniers sont dégoûtans de pluie « et de sueur ; mais ces laitières sont « crotées. Mais elles ont des tabliers « bleues et une coëffure... Dieu sait. « Il faut prendre un juste milieu entre « cette trop grande vérité et l'air dame « ou damoiselle; mais embellir autant « qu'on peut ce genre-là. Il ne faut « point que nos bergers soient en habit « comme ceux de Fontenelle en esprit, « mais il ne faut pas non plus qu'ils « soient tels qu'on les dépeint à l'étable « de Bethléem... » Le prince de Ligne semble ici indiquer parfaitement le but de l'art, tant l'art dramatique que l'art

pictural ; toujours l'art doit présenter aux spectateurs des scènes variées, mais sans s'attacher à reproduire d'une manière absolue la nature. Il y a, dans ces lignes, une espèce de prescience du réalisme abject et odieux qui ternit tant d'œuvres contemporaines et qui a souillé tant d'intelligences. Du goût, du goût! voilà le cri que l'on ne saurait assez répéter encore aujourd'hui. Vers ce temps, en 1773, le prince de Ligne assista à l'entrevue de Joseph II, devenu roi des Romains, et du roi de Prusse, au camp de Neustadt, en Moravie; le premier, qui avait conçu pour Frédéric II une vive admiration, présenta le prince. Le roi de Prusse ayant demandé à celui-ci si sa lettre à Jean-Jacques était réellement de lui : « Sire », lui répondit le prince, « je ne suis pas assez célèbre « pour que l'on prenne mon nom ». C'était une allusion heureuse à une publication du même genre, faite par Hubert Walpole sous le nom de Frédéric. Les deux souverains se quittèrent avec cordialité. Le prince de Ligne avait conçu pour Frédéric une admiration qu'il ne cessa d'exprimer dans ses écrits. Il n'en était pas moins bien vu à la cour de Vienne, surtout de Joseph II, qui aimait sa conversation libre et enjouée. En 1770, il fut créé, comte d'Empire du cercle de Westphalie, comme seigneur souverain de Fagnolles, et, en 1771, il devint lieutenant général et colonel du régiment wallon de Saxe-Gotha, qui prit le nom de Ligne. Ce régiment continua d'exister sous ce nom jusqu'à ce que, décimé par les guerres de la Révolution française et réduit à un faible effectif, il fût réuni, avec celui des autres régiments wallons, pour former le régiment dit de Wurtemberg. Les années suivantes virent souvent le prince en France, où il devint bientôt le courtisan assidu et recherché de la jeune reine Marie-Antoinette, femme de Louis XVI. Admis dans l'intimité de la famille royale, on le voyait partout. Il présidait, dit de Reiffenberg, à des fêtes et à des illuminations; il se trouvait au lansquenet de la reine, au whist de Monsieur, au quinze du prince de Condé, au billard du roi, mais surtout au pharaon, chez le prince de Conti. Il jouait fort gros jeu, perdait royalement son argent et trouvait encore le temps de débiter mille folies.

En 1778, la guerre faillit se ranimer entre la Prusse et l'Autriche, à propos de la Bavière, dont le trône était alors vacant, et sur laquelle Joseph II prétendait avoir quelques droits. Le prince fut investi alors du commandement d'un corps de grenadiers d'élite, faisant partie du corps du maréchal de Laudon, posté à Bezesnov, en Bohême. Son fils Charles, qui avait alors dix-neuf ans et qui, après avoir suivi les cours de l'école d'artillerie de Metz, etait entré dans le corps du génie autrichien, servait dans le corps du maréchal de Lascy, occupant une position formidable sur les bords de l'Elbe. Une lettre datée du 28 juin, et adressée à son Charles, nous montre le prince partageant son affection entre son fils bien-aimé et ses soldats, pour lesquels il déploie la plus vive sollicitude : « Il n'y a pas », dit-il, « ce que « l'on appelle en Bohême un *kalloup*, « la plus mauvaise baraque, où il y ait « seulement quatre soldats, que je n'aille « visiter pour goûter leur soupe, leur « pain, peser leur viande, pour voir si on « ne les trompe pas. Il n'y en a pas un a « qui je ne parle, à qui je ne fasse avoir « des légumes, à qui je ne donne quel- « que chose; pas un officier à qui je « ne donne à manger et que je ne tâche « d'électriser pour cette guerre-ci. Mes « camarades ne font rien de tout cela. « et c'est très sage à eux, car on ne leur « en sait pas mauvais gré. Pas un ne se « soucie de la guerre, ils tiennent les « propos les plus pacifiques vis-à-vis des « jeunes gens, qu'ils veulent rendre, « avec le temps, aussi zélés et bons gé- « néraux. C'est encore très-bien. Ils « seront généraux plus tôt que moi et ce « sera aussi très bien ». Le jeune Charles de Ligne rejoignit à Mickenhau son père, qui le prit au nombre de ses aides de camp. Les hostilités se bornèrent à quelques combats d'avant-garde, tels que celui de Pösig, dont le couvent était occupé par un détachement qu'y avait

envoyé le prince Henri de Prusse, un des plus actifs et des plus vaillants généraux du roi son frère. Le prince le fit enlever. Mais l'impératrice Marie-Thérèse ne voulait pas de guerre et parvint à faire conclure la paix, le 13 mai 1779. Son fils, l'empereur Joseph II, quoique présent à l'armée et brûlant du désir d'en venir aux mains avec son célèbre adversaire, n'avait pas osé ouvertement engager le combat ; l'armée autrichienne du feld-maréchal de Lascy, quoique nombreuse et bien exercée, dut se borner à maintenir ses possessions le long de l'Elbe. C'est à cette occasion que le prince de Ligne fit publier une longue et savante instruction secrète du roi de Prusse, adressée aux officiers de son armée, « pour sa conduite dans la cir- « constance présente », qui avait été trouvée dans les poches d'un officier prussien fait prisonnier; dans la préface, le prince révèle une grande connaissance du rôle que peut jouer la cavalerie légère et montre les aptitudes que possédaient naturellement, en ce genre, différents corps de troupes de l'armée autrichienne.

A la mort du duc Charles-Raimond d'Arenberg, l'impératrice Marie-Thérèse sépara de la charge de grand bailli de la province de Hainaut les fonctions de gouverneur militaire de la ville de Mons. Elle donna la première au duc Louis-Engelbert d'Arenberg ; mais ce seigneur, atteint de cécité, était dans l'impuissance d'occuper la seconde, qui fut donnée au prince de Ligne. Celui-ci prit possession de sa nouvelle dignité le 18 août 1778; ce n'était, au surplus, qu'une belle sinécure, pour laquelle le prince recevait par an 19,800 florins, dont 12,000 payés par la province ; il avait, pour le suppléer, un colonel commandant la place, dont la besogne devint plus facile encore quelques années après, lorsque les fortifications de Mons eurent été rasées par ordre de Joseph II. A peu de temps de là aboutirent les négociations qui avaient été commencées à Paris pour le mariage du jeune de Ligne avec une jeune et charmante Polonaise, Hélène Massalska, fille du prince Massalski et d'une Radziwill. L'évêque de Wilna, son oncle paternel, avait confié l'éducation de sa jeune nièce à la célèbre maison de l'Abbaye-aux-Bois. C'est là que se négocia son mariage, malgré l'affection naissante d'Hélène pour le prince Frédéric de Salm-Kyrbourg, malgré l'aversion qu'elle témoignait pour tout séjour autre que celui de Paris. Mais une union avec la maison de Ligne lui offrait de trop brillantes perspectives pour que sa résistance durât longtemps. Les conditions en furent bientôt réglées. L'évêque fit cadeau à sa nièce d'un trousseau de 100,000 écus; la corbeille offerte par les de Ligne sortait de chez Léonard; les dentelles, commandées à Bruxelles et à Malines, étaient des chefs-d'œuvre. La princesse, d'une part, reçut en dot la terre de Mogylani, deux palais à Cracovie, un palais à Varsovie, et des droits à une dette contractée envers ses parents par le prince Radziwill et qui s'élevait à un million huit cent mille florins polonais; d'autre part, le prince de Ligne s'engagea à donner à son fils trente mille livres de rente, à loger les deux époux à Bruxelles, à Belœil ou à Vienne, dans un de ses palais, stipulant que si, au bout de quatre ans, les jeunes gens avaient des enfants, la rente serait doublée. Le contrat fut signé à Versailles par Louis XVI et la reine Marie-Antoinette, le 25 juillet 1779. Après le mariage, qui eut lieu le 29 à l'Abbaye-aux-Bois, la jeune mariée fut conduite à Belœil par son mari. Le prince Charles donna à cette occasion, à Belœil, une de ces fêtes où il se plaisait à déployer une magnificence sans égale. En ouvrant sa fenêtre, au matin, la princesse Hélène aperçut le parc peuplé de villageois vêtus d'élégants costumes de bergers et de bergères. Sur la pelouse, des dragons du régiment de Ligne buvaient et chantaient attablés. Plus loin, dans un bosquet, se dressait un théâtre de marionnettes; ailleurs, on voyait des danseurs de corde; ailleurs encore, un bal champêtre était installé, un charlatan débitait des onguents dans de petites boîtes renfermant des bonbon-

et des bijoux, un chansonnier débitait des vers de circonstance; enfin, sur le théâtre du château, des acteurs de Paris jouèrent des proverbes improvisés. La fête dura toute la journée. Au dîner succéda une comédie en un acte, mêlée d'ariettes, intitulée : *Colette et Lucas*, et composée par le prince en l'honneur de sa belle-fille. Enfin, au moment où finissait la représentation, une illumination féerique éclaira le parc. C'était, « dit Hélène, « non pas la nuit, mais « un jour d'argent ». Malgré tous les charmes de la vie à Belœil, malgré la vie à la fois paisible et joyeuse qu'elle menait au sein d'une famille étroitement liée, la jeune princesse regretta bientôt les plaisirs de Paris, et désira être reçue à Versailles avec les honneurs du tabouret, c'est-à-dire avec le droit de s'asseoir en présence du roi et de la reine. Il fallait être grand d'Espagne pour obtenir cette prérogative. A la demande que lui fit son fils, le prince de Ligne, s'empressa de répondre :

« Versailles, 10 septembre.

« N'est-ce pas, mon cher Charles, que « c'est bien drôle d'être marié. Tu t'en « trouves toujours bien... Eh bien, « nous avons donc des affaires à pré- « sent! Prends autant d'argent que « tu en auras besoin et que mes gens « d'affaires en auront ou en prendront. « En voilà une de finie. La reine dit « qu'elle me fera aller mon affaire de « Kœurs (terre située en France), et « quand je lui dis que mes *affaires de « cœur* réussissent bien, elle me répond « que je suis une bête. Kœurs fini, voilà « donc deux affaires qui le sont. Ton « oncle, l'évêque de Wilna, qui croit « que vous et moi, nous serons peut-être « un jour rois de Pologne, veut que « nous ayons l'indigénat; nous l'irons « chercher. Autre affaire finie. Votre « tante des Tuileries veut que votre « femme ait le tabouret. Il lui prend « fantaisie d'aller à Versailles, et que, « pour cela, je vous cède la *grandezza*. « J'ai déjà écrit au roi d'Espagne et au « ministre à ce sujet, et j'en ai parlé à « l'ambassadeur. Quatrième affaire finie, « quitte à m'enrhumer pour être obligé « de descendre à la cour, où entrent « seulement les carrosses des grands « d'Espagne, comme au Luxembourg et « ailleurs. Voilà deux branches d'éco- « nomie pour moi, le jouer et le cou- « cher, qui ne me coûteront plus rien... « Veux-tu encore une bêtise de moi, « reconnue pour telle par toute la fa- « mille royale? Vous savez où je me « tiens sous la loge du roi, au parterre « du spectacle de la ville. Vous connais- « sez le miroir de *la Fausse Magie*. A la « fin de la pièce, il faisait un temps hor- « rible; le roi s'en plaignait, ainsi que « du froid des auteurs : « C'est », « dis-je, « que le dénouement de la pièce « est *à la glace* ». Les deux frères (Mon- « sieur, depuis Louis XVIII, et le comte « d'Artois, depuis Charles X) m'ont hué « tout haut de cette platitude. C'est « une vie charmante pour moi que celle « de Versailles, vraie vie de château. « J'embrasse votre femme et votre mère, « pour avoir eu l'esprit de me faire un « Charles comme toi.

« *P. S.* A propos, j'ai déjà dans la « tête un bosquet pour mon Charles, « une fontaine qui porte le nom d'Hé- « lène et un berceau pour leurs enfants. « Je vais y travailler dès que je quitterai « Versailles, pour aller vous dire *tutti « quanti* que je vous aime de tout mon « cœur ».

Que d'esprit et d'abandon, que de gaieté et de cœur à la fois dans cette épître, une des meilleures sans contredit que nous ait laissées le prince !

Si l'on en croit certains bibliophiles, et cette assertion a été répétée par Lucien Perey (t. Ier, p. 166), ce fut en 1780 que le prince de Ligne installa, dans son château de Belœil ainsi qu'à Bruxelles, une imprimerie complète. Ces auteurs appuient leurs assertions sur les indications placées en tête de quelques ouvrages. Mais serait-ce la seule fois qu'en typographie on se serait servi d'adresses fictives? Est-il croyable que, pendant des années (de 1780 à 1788), le prince aurait eu, soit dans son hôtel, soit dans son château, le personnel et le matériel indispensables à l'exercice de l'art typographique?

N'est-il pas permis de supposer que l'imprimeur-libraire Hayez, chez qui (rue Haute, à Bruxelles) on vendait l'un de ces ouvrages, aura été le véritable éditeur de ces livres, qui paraissent, d'ailleurs, n'avoir jamais été mis dans le commerce et qui, pour ce motif et peut-être aussi à cause du nom de l'imprimeur apparent, se soustrayaient à l'obligation, imposée alors à tous les écrits, de ne paraître qu'avec une autorisation de la censure? Le premier ouvrage à citer est *Colette et Lucas*, comédie en un acte mêlé d'ariettes, qui avait été composée en 1779, à l'occasion du mariage du prince Charles le fils et d'Hélene Massalska (de l'imprimerie de l'auteur, chez l'auteur, 1781; in-8°, 42 pages). Vient ensuite *le Coup d'œil sur Bel-Œil* (à Bel-Œil, de l'imprimerie du prince Charles de L..., 1781; in-8°, 130 pages), réédité sous ce titre : *Coup d'œil sur Bel-Œil et sur une grande partie des jardins de l'Europe*, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur (à Bel-Œil et se trouve à Bruxelles, chez F. Hayez, imprimeur-libraire, Haute-Rue, 1786; in-8°, 204 pages), et plus tard compris dans les *Mémoires militaires, etc.*, du prince (t. VIII et IX), description détaillée et attachante de la résidence favorite des de Ligne et de ses environs, ainsi que des maisons de plaisance que le prince avait eu l'occasion de voir pendant ses voyages en France, en Angleterre, en Allemagne et en Russie, etc. Encore en 1781, on cite : *Chansons de l'abbé P...* (l'aumônier du prince). A Belœil, 1781. — *Recueil de poésies, par le chevalier de B...* (Boufflers B. Bruxelles, de l'imprimerie de Charles de..., 1781; in-8°, 24 pages. — *Recueil de poésies, par le chevalier de...* (L'Isle). A Bruxelles, de l'imprimerie du P. Charles de..., 1781; in-8°, 24 pages. — *Poésies du chevalier de l'Isle*. De l'imprimerie particulière du prince Charles de Ligne, 1781. Ce petit volume ne contient que des pièces étrangères au recueil cité plus haut. — *Mélanges de littérature*. A *Philosopolis*, 1783; 2 vol. in-8°, 162 et 157 pages. — *Les Amusements, gayetés et frivolités poétiques, par un bon Picard* (Pierre-Antoine de la Place, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras). Londres, 1783. — *l'Instruction secrette dérobée à S. M. le roi de Prusse, contenant les ordres secrets expédiés aux officiers de son armée, particulièrement à ceux de la cavalerie, pour se conduire dans la circonstance présente, traduit de l'original allemand par le prince de Ligne*. A Bel-Œil, et se trouve à Bruxelles, chez Hayez, imprimeur-libraire, Haute-Rue, 1787. Enfin, sans date : *Recueil des poésies légères du prince de Ligne*, en 3 parties; in-18, 168, 210 et 82 pages, qui est quelquefois précédé d'un titre daté de Baudour, 1781.

Comme on l'a constaté, ces ouvrages sont matériellement de la même provenance. La comparaison des caractères, des fleurons, du papier, ne laisse aucun doute à cet égard, et l'on peut, je crois, sans se faire illusion, ranger l'imprimerie du prince de Ligne au nombre de celles qui n'ont jamais existé. Les ouvrages cités plus haut sont, d'ailleurs, fort rares et n'ont été destinés qu'à être donnés en cadeau. Le tome premier des *Mélanges de littérature* comprend les ouvrages suivants : *Discours sur la profession des armes; Dialogues des morts; Oraison funèbre; Sermon au régiment de Los-Rios; Lettres à M. de la Harpe*. Le tome second : *Lettre à M. Schöfflin; De moi pendant le jour; De moi pendant la nuit; De moi encore; Lettre à MM., tous deux frères et nos amis, avec qui je parlois souvent de Jean-Jacques* (Rousseau), *dont nous venions de lire ensemble les lettres sur l'héroïsme; Mémoire pour mon cœur accusé par des hypocrites de nos amis que je nomme pas, et par quelques exagérées de leurs amies; Mémoire sur Paris*. Tous ces ouvrages, relatifs à des sujets d'ordre différent et qui sont reproduits dans le tome X des *Mémoires militaires, etc.*, présentent les mêmes qualités et les mêmes défauts : des idées justes à côté d'aphorismes étranges; partout de l'esprit, de la gaieté, une érudition très variée à côté d'une connaissance profonde du cœur humain. *L'Instruction secrète* (voir le t. VII des *Mémoires militaires, etc.*),

datait, en réalité, de 1778, et en la répandant, le prince avait pour but réel de propager parmi ses amis et compagnons d'armes les excellentes mesures que le roi de Prusse prescrivait à ses officiers, et qui lui assuraient à la guerre une supériorité incontestée. Quant au *Recueil de poésies légères*, dont on a donné une analyse fort incomplète dans le *Bibliophile belge* (t. Ier, p. 121), les œuvres qu'il renferme sont plus que légères et se ressentent trop du goût de l'époque.

Il est pour moi fort douteux que le jeune Charles de Ligne se soit plus occupé d'imprimerie que son père. Ses goûts étaient d'une autre nature. Amateur de peinture, il trouva le temps de former une superbe collection de dessins des grands maîtres anciens et modernes. A en croire Brulliot et Bartsch, c'était un des plus fins connaisseurs de son temps. Sa merveilleuse collection comprenait quarante-huit dessins authentiques de Raphaël, onze de Michel-Ange, sept de Léonard de Vinci, cinq du Titien, vingt-sept de Rubens, vingt-six de Rembrandt, onze de Dürer, etc., en tout six mille numéros, dont le catalogue fut dressé, en 1794, par Bartsch, qu'il avait fait venir à Belœil pour lui donner des leçons. Il dessinait bien et entreprit même de graver quelques-uns de ses dessins, dont quatorze (énumérés par Percy, *loc. cit.*, t. Ier, p. 469) se trouvent à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Il s'intéressait aussi aux découvertes scientifiques et suivait avec un vif intérêt les progrès de l'invention nouvelle des aérostats. Il assista aux premières expériences faites à Paris, et, en particulier, à l'ascension faite, le 21 novembre 1783, par Pilâtre de Rozier et d'Arlandes. Malgré le danger que ces aéronautes avaient couru, il voulut prendre part à la troisième ascension, qui eut lieu à Lyon, le 19 janvier de l'année suivante, et qui faillit avoir la fin la plus tragique. Au mois d'avril 1784, il fit lancer, sur la Grand'Place de Mons, un aérostat superbe, construit à ses frais. Enfin, le jeune de Ligne s'occupa aussi de musique.

Le château de Belœil, embelli par le prince, qui y donna fréquemment des fêtes splendides, était alors une des résidences les plus célèbres de l'Europe. Le prince y reçut l'empereur Joseph II, lorsqu'il visita la Belgique, en 1781, et y logea également l'abbé Delille, célèbre par son poème *les Jardins*. Charles de Lorraine, le gouverneur général des Pays-Bas, s'y rendait souvent aussi. Non seulement le prince y tenait table ouverte, c'est-à-dire qu'une fois présenté, on pouvait arriver sans invitation pour passer la journée, mais il y avait un certain nombre d'appartements toujours prêts à recevoir les visiteurs inattendus. On y jouait souvent la comédie, et le prince aussi réclamait son rôle ; mais s'il donnait aux autres de bons conseils, il jouait fort mal lui-même. On lui assignait généralement l'emploi du notaire qui rédige un contrat ou du laquais porteur d'une lettre; mais il manquait régulièrement son entrée.

Après la guerre de 1778, le roi de Prusse avait défendu aux officiers autrichiens d'entrer dans ses Etats sans en avoir une permission expresse signée de sa main. Le prince, qui désirait passer par la Prusse pour aller en Pologne, écrivit à Frédéric II, qui s'empressa de lui répondre, et à qui il présenta son fils Charles et M. de l'Isle, qui ne fit pas bonne impression sur le roi. Il affirme que Frédéric II lui annonça avec douleur la mort du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, et il entre à ce sujet dans des détails qui nous touchent. Il y a peut-être moins de vérité dans les détails de sa réception à l'indigénat en Pologne. Le prince la raconte d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant, où l'on ne parvient pas à distinguer la réalité de l'exagération. L'évêque de Wilna, l'oncle de sa belle-fille, le croyant très influent auprès de l'impératrice Catherine II, avait rêvé, dit-il, de le faire roi de Pologne : « Quel changement », ajoutait-il, « dans « les affaires de l'Europe ; quelle gloire « pour les Ligne et les Massalska ». Le

prince, tout en souriant, se laissa faire Polonais. La diète était réunie; sur vingt-cinq candidats qui se présentaient pour obtenir l'indigénat, vingt-quatre furent immédiatement écartés; mais il fallait l'unanimité des suffrages et trois des votants ne se prononçaient pas. « Ils manquèrent d'être sabrés, « mais j'allai à eux », dit-il, « et je « parvins à dissiper leurs préventions. « Je m'élançai, contre l'usage, dans « la salle des nonces; j'embrassai la « moustache de ces trois orateurs; « elle m'électrisa, car je devins orateur « moi-même et en latin; puis je leur « pris la main, je les caressai, et un « *spoda* (une acclamation) général fit « trembler la salle trois fois et la fit « presque tomber au bruit des applau- « dissements universels ». On ne se douterait guère, en lisant ces pages pleines d'enthousiasme, que la Pologne traversait alors une crise désastreuse; que, déjà dépouillée d'une partie de son territoire, par ses trois voisins : Marie-Thérèse, le roi de Prusse et Catherine II,— divisée en deux factions inconciliables, livrée à un roi qui n'était qu'un misérable jouet entre les mains de la Russie, elle marchait à sa ruine. Le prince de Ligne, préoccupé de l'accueil que lui font ses parents, et glorieux de l'amitié qui le lie au roi Stanislas et aux trois monarques qui imposent à celui-ci leurs volontés à ce dernier, en se partageant à l'avance sa dépouille, s'inquiète peu du sort qui menace le pays dont il vient d'être reçu citoyen, et se borne, dans un mémoire, à conseiller à ses nouveaux concitoyens de conserver leur vieille organisation militaire. Il alla en Russie et plut extrêmement à l'impératrice Catherine II, à qui, dit-on, il inspira une passion passagère. Malgré tous les succès que lui valurent sa conversation pleine d'esprit et ses reparties, il ne recueillit aucun fruit de son voyage. Il lui parut, dit-il, peu délicat de profiter de la *grâce* avec laquelle on le recevait, pour obtenir des *grâces*.

Revenu aux Pays-Bas dans l'été de 1784, le prince fut appelé, en sa qualité de plus ancien lieutenant général en activité de service, à remplacer provisoirement le comte de Murray, commandant en chef dans nos provinces. Au mois d'octobre de la même année, il fut mis à la tête des troupes réunies par l'empereur pour arracher à la république des Provinces-Unies le retrait du traité de la Barrière et de la clause du traité de Munster prohibant le commerce de la ville d'Anvers avec la mer. Les espérances qu'avaient fait naître chez nos compatriotes les démonstrations guerrières de Joseph II s'évanouirent bientôt, l'empereur ayant obtenu satisfaction sur le premier point et renoncé au second par suite de l'intervention de la France et moyennant le payement de quelques millions. Le prince fixa son quartier général à Anvers et poussa à la guerre tant qu'il le put; ce feu se dissipa bien vite en fumée. Notre écrivain raconte dans ses *Mémoires* qu'il reçut à cette époque une lettre anonyme, écrite par les nobles de la Zélande, et qui lui proposait de le nommer *stadhouder* de cette province pour l'empereur, s'il voulait leur faire obtenir un secours en argent et en soldats. Il aurait, dit-il, montré la lettre à Joseph II, qui lui ordonna de suivre cette affaire. Inutile de dire que c'était une mystification, et que la Zélande, dont la population, composée presque exclusivement de protestants, était dévouée, soit à la forme républicaine pure, soit à la famille de Nassau, gouvernant avec le rang de *stadhouder*, n'était rien moins que disposée à abdiquer sa liberté pour accepter la domination de l'Autriche.

Il retourna, en 1787, en Russie, où Joseph II l'envoya pour contre-balancer l'influence du marquis de Ségur, ambassadeur de France, qui voulait maintenir la paix avec les Turcs, tandis que Joseph II et le prince de Ligne, ce dernier un peu par sympathie pour les Grecs, voulaient une nouvelle guerre. Catherine II, dont l'ambition démesurée, rêvait à la fois l'anéantissement de la Pologne, où elle attisait des troubles qui devenaient de jour en jour plus ardents, et la conquête de Constantinople, cette clef de la Méditerranée, endormait ses hôtes par des fêtes, des plaisirs, des

réjouissances continuelles. La czarine, désireuse de voir les contrées dont ses armées s'étaient rendues maîtresses quelques années auparavant, s'embarqua sur l'ancien Borysthène ou Dniéper sur une flottille composée de quatre-vingts bâtiments et montée par 3,000 hommes. Le roi de Pologne, Stanislas, vint la visiter à Kaniève, et dépensa trois millions rien que pour la voir pendant trois heures! De là, la czarine se rendit à Kiev et parcourut d'immenses steppes, à peine habitées, pour atteindre Kherson, où Joseph II vint la trouver. Ils s'y entretinrent du partage de l'empire ottoman, et Catherine y atteignit son but, qui était d'engager son voisin dans une guerre redoutable qui lui laissait toute latitude pour agir librement en Pologne. Ce fut aux bords de la mer Noire que l'empereur reçut la première nouvelle des troubles de la Belgique, qu'il s'imagina alors pouvoir réprimer sans la moindre peine. Le prince de Ligne, qui nous a parlé de ces événements avec une grande légèreté, avait été ébloui par la magnificence et l'amabilité de Catherine II, qui lui donna des terres en Crimée, aux lieux où la tradition place le sacrifice d'Iphigénie. Il prêta serment de fidélité à l'impératrice, en même temps que tous les mourzas ou grands propriétaires du pays. Joseph II, prenant le prince par le ruban de la Toison d'or, lui dit : « Vous êtes « le premier de l'ordre qui ait baisé la « main avec des seigneurs à barbe lon- « gue ». — « Il vaut mieux », répliqua t-il, « pour Votre Majesté et pour « moi que je sois avec les gentilshommes « tartares qu'avec les gentilshommes fla- « mands », allusion qui aurait dû réveiller Joseph II et le rappeler aux dangers de sa situation. Mais tout le monde était dans l'ivresse. On dépensait l'argent sans compter. Il fallait à tout prix éblouir. Les revues succédaient aux festins et quelles revues! Des princes du Caucase, presque couverts d'argent, conduisant des chevaux d'une blancheur argentée, succédaient à des milliers de cosaques, et donnaient l'image d'une puissance formidable, à laquelle il suffirait de frapper du pied pour faire sortir de la terre une armée. Nul ne songeait aux défauts de cet appareil factice, aux mécomptes résultant de la pauvreté de la contrée, des distances à parcourir, des intrigues qui s'agitaient autour de la czarine. Mais le prince était subjugué, ce qui nous a valu les *Lettres à la marquise de Créquy*, qui ne parurent que longtemps après. Ces lettres, au nombre de neuf, sont remplies d'anecdotes spirituelles, de détails curieux et intéressants sur les pays que le prince visita, surtout la Tauride ou Crimée. A côté de cette admiration éternelle pour tout ce que fait Catherine, se dévoile une antipathie singulière pour les innovations politiques dont l'Europe occidentale présentait le spectacle. Georges III y est blâmé d'avoir signé le traité qui émancipa les colonies anglaises du nord de l'Amérique ; Calonne est préféré à Necker, prédestiné à « faire « bien des sottises ». Ailleurs, le prince compare « l'insolence, l'avarice et la « cochonnerie » des nations de l'Europe « à la bonhomie et à la propreté des « Tartares de la Crimée ».

La guerre éclata enfin en 1788, et plus tôt qu'on ne le pensait. Les Turcs en prirent l'initiative, en enfermant l'ambassadeur de Russie aux Sept-Tours. Le prince de Ligne, nommé général d'artillerie, fut envoyé par l'empereur à l'armée russe, qui, sous les ordres du prince Potemkin, assiégeait Ockzaow, sur la mer Noire. On voit, dans sa correspondance, que rien n'était prêt pour une pareille entreprise. Elle était, d'ailleurs, conduite avec une mollesse sans égale par Potemkin, assuré de la confiance de l'impératrice, dont il avait été longtemps l'amoureux en titre, et qu'il gouvernait encore. On voit percer, dans les épîtres du prince de Ligne et à travers les adulations dont il comble le général moscovite, aussi hésitant que bigot, son regret de s'être embarqué dans une pareille entreprise. Il se rendit à l'armée du maréchal Romanzow, qui opérait sur le Bug avec la même circonspection, tandis que le poids de la guerre tombait surtout sur l'armée autrichienne, commandée par le

maréchal de Lascy, et dont les efforts tendaient à se mettre en communication avec l'armée russe pour la conquête de la Valachie et de la Moldavie. Au début des hostilités, le prince reçut de l'empereur une lettre qui lui annonçait la prise de la ville de Sabacz. « Il faut, « mon cher prince », disait Joseph II, « que je vous donne part d'autre chose « qui vous fera d'autant plus de plaisir « que vous y reconnaîtrez votre sang, « c'est que votre fils Charles a en grande « partie contribué à la réussite de cette « entreprise par les peines infinies qu'il « s'est données à tracer les travaux de « tranchée pour l'établissement des bat- « teries, et qu'il a été le premier à grim- « per le parapet pour y faire arriver le « monde. Aussi l'ai-je nommé lieute- « nant-colonel et lui ai conféré l'ordre « de Marie-Thérèse... » (25 avril 1788). Une dépêche de son fils annonça au vieux vétéran ses glorieux faits d'armes. « Nous avons Sabacz », disait le jeune gentilhomme; « j'ai la croix. Vous « sentez bien, papa, que j'ai pensé à « vous, en montant le premier à l'as- « saut ». Qu'y a-t-il de plus touchant au monde? ajoute le prince. Et, en effet, ces quelques lignes, chez l'empereur comme chez le jeune héros destiné à une mort prématurée, peignent au vif cette société du XVIIIe siècle, si brillante, si polie, si avide de connaissances et si prompte à sacrifier son sang pour la patrie. Le père, appelé au commandement d'un corps d'armée autrichien, partagea avec le maréchal Laudon et le comte de Browne, digne neveu du comte de Lascy, la gloire de la prise de Belgrade (8 octobre 1789). Pendant que Browne s'emparait de la ville, le prince faisait, avec une flottille naviguant sur le Danube, une diversion décisive; il redoubla le feu de ses batteries et en établit une nouvelle, dans une île du Danube, à 150 toises de la forteresse, dont la garnison se hâta de capituler. « Je voyais », dit-il dans ses mémoires, « avec un grand plaisir militaire et une « grande peine philosophique, s'élever « dans l'air 12,000 globes de feu, « que j'ai fait lancer sur ces pauvres « infidèles, dont j'entendais les cris « d'effroi ». Mais il ajoute immédiatement : « Arrêtons ces objets d'horreur ». Il revient volontiers à des idées plus douces et plus calmes. Quelques jours après, il reçut de l'empereur la croix de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, accompagnée d'une lettre froide et sèche, à laquelle le prince ne comprit rien ; mais il était encore si malade de fièvres gagnées dans la vallée humide du Danube, que la croix et la lettre le laissèrent également indifférent. Il eut plus tard le mot de l'énigme. Joseph II le soupçonnait à tort d'avoir favorisé la révolte des provinces belgiques.

Cette irritation momentanée de l'empereur s'explique : tandis que le prince et son fils aîné combattaient dans son armée contre les Ottomans, le deuxième fils, Louis-Eugène-Lamoral, était entré au service de la France dans le régiment des dragons de la reine, où il passa par tous les grades et devint enfin colonel à l'âge de vingt-cinq ans. En 1789, il était entré dans l'armée patriotique rassemblée dans le Brabant hollandais sous les ordres de Vander Meersch et fut l'un des chefs du détachement qui, après s'être emparé de Lillo et du pays de Waes, emporta la ville de Gand; on prétendit même, à cette époque, qu'il était monté le premier à l'assaut des remparts de cette ville. Peu de temps après, le *Journal de Bruxelles* publia une lettre (datée du 3 janvier 1790), où le prince de Ligne, le père, prenait parti pour la révolution triomphante et louait l'habileté de ses généraux et le courage de sa jeune armée. Mais cette missive ne trompa que ceux qui voulurent se laisser tromper. Son authenticité fut contestée et la conduite loyale du prince détrompa les plus crédules. Les patriotes lui avaient offert le pouvoir, dit-il, dans une lettre au général de Lascy, mais il les en avait remerciés, en ajoutant qu'il ne se révoltait pas en hiver. Ce n'est point, au surplus, qu'il désapprouvât leurs principes; il trouvait excellentes les anciennes institutions de la Belgique et ne désirait pas qu'on les

changeât. Mais trop de liens l'attachaient à Joseph II. Son deuxième fils, d'ailleurs, ne tarda pas à quitter la Belgique, et son nom ne fut plus mêlé aux agitations de l'époque. Le prince, vers ce temps, ramena une partie de l'armée autrichienne de Syrmie (c'est-à-dire de l'extrémité de l'Esclavonie) vers la Moravie et la Silésie, où elle devait surveiller l'armée prussienne, dont l'attitude semblait menaçante. Une lettre, ferme et digne à la fois, adressée à l'empereur dissipa le mécontentement momentané de celui-ci.

C'est peu de temps après que mourut Joseph II, frappé au cœur par les embarras politiques au milieu desquels il se débattait. Engagé par la Russie dans une lutte difficile contre l'empire turc, menacé d'une guerre par le roi de Prusse qui semblait protéger les mécontents des Pays-Bas, dépouillé presque entièrement de ces derniers par Vander Meersch et Vander Noot, il succomba enfin à une maladie chronique aggravée par le chagrin. Quelques jours avant sa mort, qui arriva le 20 février 1790, l'empereur écrivit au prince : « Je n'ai « pas été en état hier de vous voir. Votre « pays m'a tué. Gand pris a été mon « agonie et Bruxelles abandonnée ma « mort. Quelle avanie pour moi ! J'en « meurs; il faudrait être de bois pour « que cela ne fût pas. Je vous remercie « de tout ce que vous venez de faire « pour moi. Laudon m'a dit beaucoup « de bien de vous. Je vous remercie de « votre fidélité. Allez aux Pays-Bas, « faites-les revenir à leur souverain, et « si vous ne pouvez pas, restez-y; ne « me sacrifiez pas vos intérêts, vous « avez des enfants... ». Joseph II jugeait bien mal son ami, s'il le croyait capable d'une pareille conduite. Le prince resta à Vienne, malgré la froideur significative que le nouvel empereur, Léopold II, lui montra, ainsi qu'à tous ceux auxquels Joseph II avait témoigné de l'attachement. Son fils Charles obtint alors la permission d'entrer au service de la Russie, et dirigea, sous les ordres du fameux Souwarow, les opérations du siége d'Ismaïl, qui fut pris le 22 novembre, malgré une héroïque résistance. Il s'y distingua par sa valeur et y mérita le grade de colonel et la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Georges; mais, averti que la paix se préparait, il demanda et obtint son congé. C'est vers ce temps qu'il reçut des nouvelles de sa femme, la princesse Massalska, qui était partie pour la Pologne, s'y était éprise du prince Potocki, et demandait son divorce. L'éloignement des deux époux était réciproque; Charles de Ligne, qui nourrissait une passion violente pour une noble dame de Vienne, paraît ne pas s'être ému des intentions de sa femme.

Léopold II n'avait pas voulu accorder au prince de Ligne le titre de feld-maréchal, sur lequel celui-ci comptait. Toutefois, certain de sa fidélité et de son dévouement, il le désigna, le 20 mai 1791, pour occuper les fonctions de grand bailli et de capitaine général de la province du Hainaut, en remplacement du comte d'Arberg de Valengin. Cette place, importante par elle-même, avait dans le moment d'autant plus de valeur que le Hainaut était limitrophe à la France, où la révolution allait toujours grandissant. Elle valait, d'ailleurs, au titulaire la somme annuelle de 10,000 florins payée par la province. Le prince ne s'émut guère de la responsabilité nouvelle qui pesait sur lui et ne se pressa pas pour aller se faire reconnaître. Il ne fut reçu comme grand bailli que le 8 août 1791, et s'empressa de quitter la province pour retourner passer l'hiver à Vienne. Sa réception avait eu lieu avec un grand éclat; on l'avait célébrée par un repas qui coûta aux Etats du Hainaut la somme de 9,985 florins et par un bal. De vifs applaudissements avaient accueilli le prince, qui se payait volontiers de bons mots et de compliments. Malgré toutes les démonstrations de dévouement à l'empereur, le mécontentement général ne se dissimulait pas : les Etats persistaient à refuser les aides réclamées par le gouvernement; dans le peuple, on établissait une comparaison fâcheuse entre les abus de tout genre dont vivait l'ancien régime et la liberté

dont jouissaient les Français. Dans une lettre du 11 octobre, le prince déclare lui-même que les rapports du plat pays sont parfois effrayants, qu'on n'y parle que « de l'Assemblée nationale ou du « bonheur des voisins ». Vainement affichait-il son amour pour l'ancienne constitution, son horreur pour le vonckisme; on se taisait, mais on ne suivait pas ses avis.

La mort de l'empereur Léopold II et l'avènement de son fils François II changèrent la situation, mais sans l'éclaircir. Le nouvel empereur était tout dévoué à la cause de la lutte contre la France; il soutint les émigrés dont son père avait contenu les efforts, et la guerre contre nos voisins du Midi ne tarda pas à éclater. Le prince de Ligne, en particulier, accablait les émigrés de prévenances. Cette politesse était même poussée un peu loin, si l'on en croit une anecdote que j'emprunte aux annotations des *Mémoires du comte d'Ougnyes*. Un jour, il donna au prince de Condé une fête somptueuse à Belœil; après le dîner, on se rendit dans les jardins. C'était par une belle soirée d'été. De loin, à travers le feuillage et les vapeurs du soir, on apercevait quantité de statues. Condé se récria sur la richesse de cette décoration : « C'est plus beau que Chantilly », s'écria-t-il en soupirant. On approche. De tous côtés s'opère le prodige de la Galathée; les statues descendent de leur piédestal, acceptent un verre de champagne et dansent sans façon avec les défenseurs du trône et de l'autel. Sans approfondir sérieusement la gravité de la situation, M. de Ligne défendait hautement, à cette époque, la cause de la royauté. Confondant à la fois les prétentions de Joseph II et celles de Léopold II, il se répandait en discours contre le vonckisme, contre les ennemis de l'ancienne constitution, qu'il prétendait parfaite. Il insistait énergiquement auprès des Etats du Hainaut pour leur faire voter les subsides demandés par le souverain. D'autre part, avec un sérieux qui étonne, il offrait aux émigrés français de les recevoir dans sa principauté d'Empire, afin de pouvoir de là s'emparer de Marienbourg et conquérir ainsi une place forte dont ils auraient pu se faire un appui contre l'Assemblée nationale de France. Or, cette principauté consistait dans l'unique village de Fagnolles, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, d'où les émigrés auraient facilement pu être chassés par les habitants des localités françaises, sans être certains d'être appuyés par les troupes autrichiennes, car l'empereur Léopold II hésita longtemps à prendre ouvertement en main la cause de l'émigration.

Cette situation ambiguë cessa peu de temps avant que François II montât sur le trône, après la mort de son père Léopold II. Ce fut le fils aîné du prince qui fut chargé de représenter le monarque à la cérémonie de son inauguration comme comte de Hainaut, qui eut lieu à Mons, le 4 juin 1792, en présence du prince Albert de Saxe-Teschen, gouverneur général des Pays-Bas, et de son neveu, l'archiduc Charles d'Autriche. Ce dernier, dont la renommée militaire est devenue grande depuis, s'était trouvé pour la première fois, la veille, dans un combat, où le jeune prince de Ligne avait vaillamment combattu et où avait péri le commandant de l'armée française, de Gouvion. Son père était parti. Pourquoi? On ne le sait trop. Heureux de ses bonnes fortunes, de ses succès de salons, il se consolait de ses mécomptes en cultivant la muse. Enivré des louanges que méritait son fils adoré, à qui il avait ordonné d'élever un monument à Belœil, il s'estimait l'homme fortuné par excellence; il disait :

Consultant peu l'esprit, mais l'instinct qui m'entraîne,
Je vivrai fort content, sans crainte, sans remords,
Au milieu des plaisirs, en attendant la gloire,
Qui peut me procurer la plus douce des morts.
Mes soldats, mes amis béniront ma mémoire,
Qui veut voir l'homme heureux, doit lire mon histoire.

Hélas! la fortune lui réservait le coup le plus cruel. Son bien-aimé Charles venait d'accompagner en France l'armée du duc de Brunswick; chargé, le 13 septembre, par son général, Clerfayt, d'at-

taquer le passage de la Croix-au-Bois, qui ferme l'un des défilés de l'Argonne, il réussit dans cette mission; mais, le lendemain, il fut tué par les Français, qui reprirent cette position. Son corps fut restitué aussitôt et fut porté à Belœil où il reçut la sépulture. Par son testament, il ordonna de vendre sa collection de dessins originaux et d'estampes, qu'il évaluait à 100,000 florins, dont les quatre cinquièmes devaient être réservés pour sa fille naturelle Christine, et le restant échoir à Norokos, enfant turc qu'il avait sauvé lors du sac d'Ismaïl et qu'il avait adopté. Sa femme, devenue libre, hâta son mariage avec le comte Potocki, à qui elle fut unie, trois mois seulement après la mort de son mari, dans la chapelle des Bernardins, près de Werky, en Lithuanie. Toutefois, ce ne fut que longtemps après que ce mariage fut ratifié par l'impératrice Catherine II; les suites n'en furent guère heureuses, car la comtesse Hélène perdit successivement tous les enfants nés de son union avec le comte Potocki. Le premier soin du prince de Ligne avait été de faire élever à son fils Charles un monument dans le parc du château de Belœil. Il consiste en un obélisque haut de quarante-cinq pieds et sur un des côtés duquel on lit : « A mon fils Charles pour Sabacz et Ismaïl ». Lorsque les Français entrèrent en Belgique, il fut respecté, grâce à un heureux hasard. Le chef du détachement désigné pour occuper Belœil était un fourrier ayant fait ses premières armes sous les ordres du prince; il n'eut qu'une pensée, celle de faire respecter tout ce qui s'y trouvait, et, en effet, lorsque le secrétaire Legros vint, quelques mois après, pour constater les dégâts causés par l'ennemi, il trouva sur le bureau de la chambre du prince une lettre où ce brave homme, en termes simples et touchants, expliquait à son ancien chef les soins qu'il avait pris de la demeure de celui « dont il n'oublierait jamais les « bontés ».

Après la journée de Neer-Winden, la Belgique fut reprise par les Autrichiens, et le prince de Ligne revint occuper ses fonctions de grand bailli du Hainaut. Le 19 mai 1793, il présenta au gouvernement un mémoire pour revendiquer toutes les prérogatives que ses prédécesseurs avaient possédées et qui avaient été restreintes dans ces derniers temps. L'époque lui paraissait propice « pour le rétablissement de « l'heureux et ancien régime », singulière expression dans la plume de l'ami de Voltaire et de Joseph II. Cependant il ne se dissimulait pas que l'opinion en Hainaut se prononçait hautement dans un sens contraire; il avouait la « pro- « pension générale » qu'il y avait trouvée pour « les malheureux principes » de la Révolution française. Ses réclamations étaient hors de saison; il n'eut, d'ailleurs, pas le temps de les renouveler. La bataille de Fleurus décida de nouveau du sort de nos provinces, qui, pendant vingt années (1794-1814), furent associées aux destinées de la France. Ligne se retira à Vienne, où il passa le restant de sa vie, à peu près ruiné, éloigné de son Belœil, mais conservant toujours les mêmes goûts pour les plaisirs de l'esprit, les travaux littéraires, la compagnie des gens d'esprit et des femmes L'inaction lui pesait et, en plus d'un endroit de ses écrits, il s'exprime à ce sujet avec amertume. Dépouillé, par la conquête de la Belgique, de la majeure partie de ses biens, il vendit au gouverneur général de la Crimée, le comte Zouboff, les domaines qu'il possédait dans cette contrée, à Parthenizza et à Niscita, mais en se réservant la possession d'un rocher situé à trois ou quatre toises de la mer et où il avait gravé, d'un côté, le nom *divin* de Catherine la Grande et, de l'autre, le nom humain de la dame de ses pensées d'alors. L'impératrice, qui intervint puissamment dans cette affaire en faveur du prince, mourut le 17 novembre 1796, et, à cette occasion, il chanta ses louanges, sans parler toutefois de la fin terrible de la malheureuse Pologne, du massacre de Varsovie (6 octobre 1794), par lequel la czarine voulut venger la mort de ses principaux partisans, et, entre autres, de l'évêque de Wilna, qui

avaient été pendus par le peuple de cette ville dans la terrible journée du 28 juin de la même année.

Le prince ne conserva de son ancienne splendeur que son hôtel de Vienne, situé sur la Mölkerbastar, et dont la principale façade donnait sur le rempart. Cet hôtel, qui a été rebâti en 1845, était peint en rose, couleur favorite du prince; il porte aujourd'hui le nº 87. C'était la seule maison ouverte à Vienne « J'ai », dit-il lui-même, « six plats à « mon dîner, cinq à souper. Arrive qui « veut; s'assied qui peut. Quelquefois, « lorsque les soixante personnes qui la « frequentent, arrivent, ou s'y ren- « contrent en partie, mes chaises de « paille n'y suffisent pas; on se tient « debout, refluant çà et là, comme un « parterre, jusqu'à ce que les plus pres- « sés s'en aillent. Il y a toujours quel- « ques bons causeurs parmi les étran- « gers. La conversation roule sur la « Pologne, la Russie, l'Angleterre, peu « sur l'Italie, peu sur l'ancienne France, « point du tout sur la nouvelle, comme « de raison ». Au second étage se trouvait la bibliothèque, qui servait au prince de chambre à coucher. Les livres et les manuscrits encombraient les chaises, les tables et même le lit; les murs étaient tapissés de cartes, de plans de bataille, d'armes, de trophées de chasse. Sur le canapé qui servait de lit, était posé un pupitre sur lequel le prince écrivait, chaque matin, au hasard et sans suite, les remarques qui se présentaient à son esprit. Le prince possédait, en outre, au Léopoldsberg, une maison qu'il appelait « mon refuge », et qui était située sur le Kalemberg ou Kallenberg, qui domine Vienne et lui sert de point de vue. C'était une ancienne chartreuse fondée par Ferdinand II, supprimée par Joseph II, et donnée par son successeur, Léopold II, au prince. Il y fit graver d'un côté, la devise de sa famille, de l'autre, faisant face au Danube, ces deux vers :

Sans remords, sans regrets, sans crainte, sans [envie,
Je vois couler ce fleuve et s'écouler ma vie.

Les grandes salles du couvent furent plus tard réparées et meublées, afin que l'on pût y donner des fêtes. Le prince allait plusieurs fois par semaine à son refuge, dans une vieille berline, traînée par deux vieux chevaux, connus de toute la ville. Derrière la voiture se tenait debout un Turc âgé, tout basané. C'était Ismaïl, qui avait soigné le petit Nerokos, l'enfant sauvé à Ismaïl par le prince Charles le fils, et qui avait pour son vieux maître un véritable culte.

Après la mort de Laudon, de Lascy et de plusieurs autres anciens généraux, le prince espérait un commandement en chef aux Pays-Bas ou en Italie, ou son élévation au grade de feld-maréchal. Il n'obtint ni l'un, ni l'autre. Faut-il s'en étonner? Ses plaisanteries étaient quelquefois mordantes et il a pris soin de nous apprendre lui-même comment il blessa tour à tour Marie-Christine, son mari l'archiduc Albert de Saxe-Teschen, et le tout-puissant ministre Thugut, qui était le maître à la cour de Vienne, sous le règne de François II. Sa mauvaise humeur le rend injuste pour ses compagnons d'armes et il traite les chefs des armées autrichiennes de « pauvres « ignorants ou infirmes que j'ai eus « sous mes ordres et à qui, excepté « Clerfayt, je n'aurais jamais donné « trois bataillons à commander. Car, « de toutes les marionnettes politiques « qui ont paru sur le théâtre de cette « guerre, la meilleure eût été Clerfayt, « si la crainte de sa responsabilité « n'avait point paralysé souvent ses « nombreux moyens ». Traiter ainsi Clerfayt, qui délivra Mayence en 1795; Beaulieu, qui, en Italie, disputa pied à pied le terrain à l'invincible Buonaparte, c'est, me paraît-il, agir avec une révoltante injustice; c'est méconnaître, d'une manière absolue, la cause des échecs auxquels étaient inévitablement exposés les vétérans des armées alliées lorsqu'ils entraient en lutte avec les belliqueux défenseurs de la république française. Pour avoir le droit de parler ainsi, il aurait fallu avoir combattu avec succès ces terribles adversaires; il aurait fallu, au moins, avoir com-

mandé seul et en chef une armée. Or, ce fut un honneur qui fut refusé au prince.

Il fut mieux inspiré en commençant, en 1795, une édition de ses œuvres, dans laquelle cependant, on doit le regretter, figurent une quantité de poésies légères, de réflexions sur des sujets de toute espèce, des fragments de tout genre dont la lecture est, en général, peu attachante et peu instructive. Son second fils, Louis-Eugène Lamoral, avait émigré avec lui et était entré comme simple soldat au service de l'Autriche. Il se distingua par sa bravoure au combat de Zernety et à la bataille de Hohenlinden, et fut nommé lieutenant colonel au 1er bataillon des grenadiers wallons, puis colonel en second. Blessé de deux coups de feu à Hohenlinden, il fut laissé pour mort et fut fait prisonnier. Il allait être passé par les armes comme déserteur, lorsque Ney le sauva en lui donnant le prénom d'Eugène au lieu de Louis, ce qui ne permit pas d'établir son identité. Il fut rendu à la liberté le 26 janvier 1801, et alla rejoindre ses parents à Vienne. A cette époque, après la paix de Lunéville, d'accord avec son père, il déclara vouloir être citoyen français et il renonça à ses droits de présence et de suffrage au collège des princes de l'empire germanique, ainsi qu'à tous autres droits politiques qui pouvaient lui compéter comme membre de cet empire, à toutes propriétés et possessions attachées à ce titre, et à tous titres féodaux, ordres de chevalerie, distinctions et qualifications inconciliables avec la constitution de la république. De son côté, le prince Charles, étant réputé avoir renoncé à la qualité de Français, fit à son fils l'abandon et la cession irrévocable de tous les biens qu'il possédait sur le territoire de la république et renonça pour lui et pour ses autres enfants et héritiers, à perpétuité, tant à ces biens qu'à tous autres auxquels la famille de de Ligne pouvait prétendre en France. Le séquestre existant sur les biens du prince de Ligne et de son fils fut levé au profit de ce dernier, sauf que les bois domaniaux, soumis, pour leur administration et exploitation, aux lois et règlements de la république, restèrent sous la surveillance de l'administration forestière. L'arrêté du premier consul, en date du 6 brumaire an XII, qui contient ces conditions, fut accepté par le prince, à Vienne, le 18 octobre 1804, et par son fils, à Bruxelles, le 22 brumaire an XIII. Le prince Eugène se fixa désormais dans cette dernière ville et y mourut le 10 mai 1813. Il avait épousé, le 27 avril 1803, Louise-Joséphine, comtesse Vander Noot de Duras, de qui il eut plusieurs enfants, et qui se remaria ensuite au comte Charles-Ferdinand d'Oultremont.

Comme indemnité de sa seigneurie de Fagnolles, qui avait été agrégée en 1785 au collège des comtes du cercle de Westphalie, le prince de Ligne reçut l'abbaye d'Edelsteten et le cent vingt-sixième vote viril au collège des princes de l'Empire. Il partit au mois de mai 1803, pour prendre possession de sa nouvelle souveraineté, qui devait lui rapporter environ 16,000 florins; mais, en 1804, il la vendit au prince Esterhazy, moyennant 1,400,000 florins. C'est à cette époque que des liens d'amitié se renouèrent entre le prince et son ancienne belle-fille. Le prince apporta dans cette circonstance l'aménité dont il avait déjà donné tant de preuves, et, grâce à lui, le jeune prince François Potocki, fils du comte Potocki et de sa seconde femme, Anne Mycielska, et Sidonie de Ligne, fille unique du comte Charles et de la princesse Massalska, qui avait toujours été élevée chez son grand-père, firent unis à Marischowka, en Bohême, le 8 septembre 1807. Les deux familles se réconcilièrent et se virent souvent jusqu'au 31 octobre 1815. Une mort imprévue emporta alors, à Paris, la princesse Massalska.

Les dernières années du prince de Ligne se passèrent presque constamment à Vienne. Quand les Français y entrèrent, en 1805, sa vieillesse l'empêcha de suivre la cour; il resta au milieu de l'armée ennemie, qui respecta son âge et honora sa personne. La publication de ses ouvrages avait rappelé l'attention sur lui. L'empereur François le

nomma, en 1807, capitaine des trabans de la garde et, en 1808, feldmaréchal; on le consultait quelquefois sur les opérations militaires et il ne cessa pas de présider le conseil de l'ordre de Marie-Thérèse. L'empereur Napoléon était à cette époque à l'apogée de sa puissance; le prince le vit à Erfurt en 1807, et a laissé du grand homme un portrait curieux, qu'on pourra lire dans une lettre adressée, le 20 juillet 1807, au prince Auguste d'Arenberg. « Eh bien, me « voilà », dit-il; « je l'ai vu et, de peur « d'être partial, étant peut-être bien « traité par lui (quoiqu'il n'ait pas l'air « trop caressant), je suis le seul des ex- « régnants ou régnants qui ne se soit « fait présenter... Il a bien l'air d'un « homme de guerre, de fermeté et de « calcul, plutôt que de génie, dont il « n'a jamais eu les écarts »... Plus loin, après des réflexions diverses sur tout ce qui se passait alors, il ajoute cette observation, qui ne manque certes pas de finesse : « Je ne trouve pas cette mar- « queterie, au reste, de l'Europe bien « dangereuse, et pouvant durer plus « longtemps que son auteur. La plume « l'a formée, la plume la détruira alors, « si on sait bien la tenir ». Il avait, en politique, des idées dont on ne peut méconnaître la justesse; il voulait voir se resserrer l'alliance de la Prusse et de l'Autriche contre l'ennemi commun. Une lettre publiée par Mr Petit nous apprend qu'en 1809 il se réfugia à Bude ou Pesth, où il allait au spectacle tous les jours, « où j'ai été 550 heures à la « même place ». Il reçut, à Vienne, en 1809, la visite de Mme de Staël, qui, exilée de France, amenait son fils dans la capitale de l'Autriche pour apprendre l'allemand. Son premier soin fut de le présenter au prince : « Prince », lui dit-elle, « je viens chez vous mettre « mon fils à l'école du génie ». — « Il y « était en naissant, madame », répondit galamment le prince. On organisa pour recevoir la comtesse une représentation théâtrale; on joua *les Femmes savantes*, dans lesquelles le prince aurait voulu jouer Chrysale, mais on parvint à l'en dissuader; son talent n'avait pas grandi depuis le temps des représentations de Belœil; il brouillait tout et ne se rappelait jamais un mot de son rôle. Sa liaison avec la comtesse ne tarda pas à devenir une amitié sérieuse, et Mme de Staël en donna la preuve en publiant deux volumes extraits des œuvres du prince, ce qui réveilla en France le souvenir du feld-maréchal.

L'empire napoléonien était tombé et l'on discutait, au congrès de Vienne, les bases sur lesquelles l'Europe se reconstituerait, lorsque la mort vint terminer cette existence si remplie. Au milieu de ce monde de diplomates et de guerriers, le prince de Ligne attirait tous les regards. Remarquable par sa haute taille et sa démarche fière, enveloppé d'un manteau militaire, il marchait à grands pas. « Je n'ai vu de ma vie », dit Graeffer, dans l'ouvrage intitulé *Kleinen Wiener* (t. Ier, p. 246), « une figure aussi « sympathique et aussi attrayante : « l'intelligence, le cœur, la gaieté, le « sérieux, la grandeur, une âme de feu, « tout rayonnait avec un charme indes- « criptible sur les traits de cet être « unique ». Rien en lui ne décelait son âge, si ce n'est ses beaux cheveux blancs. Mais il ne tenait pas assez compte de l'inclémence de la saison. « Je le « rencontrai », dit Graeffer, « à l'au- « tomne de 1814. Il se promenait à « pied en uniforme, sans paletot, l'ha- « bit ouvert, culottes courtes, souliers « minces et bas de soie, son chapeau « sous le bras ». Dans les premiers jours de décembre, il assista à un grand bal; il régnait dans les salons une chaleur extrême, et il eut l'imprudence de sortir plusieurs fois dans la soirée pour aider quelques dames à monter en voiture. La nuit suivante, il prit la fièvre et un fort érésipèle à la nuque se produisit. Le 8 décembre il reçut encore des visites. Ses filles, la princesse Clary, la comtesse Palfy et la baronne Spiegel, ne le quittaient plus un instant. Le docteur Malfatti, l'une des célébrités de Vienne, venait le voir deux fois par jour. Il bâtissait constamment des projets, et les souvenirs lointains assiégeaient en foule son esprit. Dans la

nuit du deuxième au troisième jour, la maladie fit des progrès effrayants. C'est alors qu'à l'arrivée de Malfatti, le prince lui dit : « J'avais toujours admiré la fin « de Pétrone, qui mourut en entendant « une musique admirable et de beaux « vers. Eh bien, je suis plus heureux « que lui ; je meurs entouré de mes amis « et dans les bras de ceux que j'aime. « Si je n'ai plus la force pour vivre », ajouta-t-il, « j'en ai encore pour vous « aimer ». A ces mots, ses filles fondirent en larmes en lui baisant les mains : « Que faites-vous donc, mes enfants », leur dit-il gaiement, « me prenez-vous pour « une relique? Attendez un peu, je ne « suis pas encore saint ». Cette plaisanterie émut les assistants plus qu'une plainte n'aurait pu le faire. Cependant, une potion ordonnée par le docteur lui procura plusieurs heures de sommeil. Il se réveilla avec gaieté; mais, vers le soir, il fut pris d'un violent accès de fièvre. A minuit, il sembla se ranimer, il se dressa sur son séant et faisant le geste de dégaîner son épée, il cria d'une voix forte : « En avant, vive Marie-Thérèse! », puis il retomba épuisé sur son oreiller et expira, le 13 décembre 1814, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, sans agonie et sans souffrance.

L'impression produite par l'annonce de sa mort fut indescriptible et, le 15 décembre, ses funérailles eurent lieu avec un éclat et une pompe inconnus jusqu'alors pour un particulier et auxquels ajoutait encore la douleur générale. Le cortège était magnifique. La compagnie de trabans, en grand uniforme rouge brodé d'or, était rangée à la droite du char; la garde du château, en uniforme gris et velours noir brodé d'or, à la gauche. Des officiers portaient les insignes de deuil. Un homme d'armes à cheval, revêtu d'une armure noire, suivait le cercueil, en tenant l'épée du prince à la main, la pointe baissée vers la terre, puis venait un cheval de bataille caparaçonné d'un voile noir semé d'étoiles d'argent. Derrière le cheval marchait la famille, puis une foule inouïe de généraux de tous les pays de l'Europe, parmi lesquels on remarquait le prince Charles, le prince Auguste de Prusse, le duc de Saxe-Weimar, Eugène de Beauharnais, l'ancien vice-roi d'Italie; le duc de Richelieu, l'amiral anglais sir Sidney-Smith, etc. Toute la garnison de Vienne, infanterie et cavalerie, avec quatre batteries d'artillerie, servait d'escorte. Le convoi funèbre se rendit à l'église paroissiale des Ecossais, où se faisait le service funèbre. Sur le rempart s'étaient placés l'empereur de Russie, Alexandre, et le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, qui venaient rendre un dernier hommage au vieil ami de la grande Catherine et de Frédéric II. A l'arrivée à l'église, trois salves d'artillerie tonnèrent; puis, après le service, on se rendit au Kalemberg, où le prince avait déclaré vouloir être inhumé dans la petite chapelle qu'il y avait fait bâtir. Quelques jours après, un nouveau service fut célébré à la paroisse de la cour pour le défunt chevalier de la Toison d'or.

Mourant sans fortune, le prince voulut, suivant l'usage, laisser un legs à sa compagnie de trabans et lui abandonna la propriété de ses manuscrits, qu'il évaluait à cent mille florins. Ses héritiers s'en défirent pour une somme modique, ce qui provoqua des réclamations de la part du comte de Colloredo, son successeur dans le commandement de la garde. Cette affaire se termina à l'amiable, et les *Œuvres posthumes* du prince parurent à Vienne et à Dresde, en 1817 (en 6 vol. petit in-8°); mais les goûts et les mœurs avaient changé. Ces dernières productions d'un talent déjà affaibli par l'âge n'eurent guère de l'écho. La génération, qui avait entouré d'éloges et d'admiration l'ami de Voltaire, le dévoué serviteur de Joseph II, avait été décimée par la mort, et s'il fut, dans le premier moment, pleuré par la population entière de Vienne, qui aimait sa simplicité et sa bonhomie spirituelle, son souvenir ne se conserva vivace que chez quelques littérateurs de son pays. Son nom n'est pas oublié dans sa ville natale, car il y est perpétué par celui d'une rue qui a été percée, vers 1803, à travers son ancien hôtel et son jardin, qui furent mis alors en vente par lots. Quant à

Belœil, elle lui a élevé une statue, œuvre de Charles Brunin, et dont le piédestal porte cette inscription :

La commune de Belœil
Au feld-maréchal
Charles-Eugène-Lamoral,
Prince de Ligne.
3 mai 1735—13 décembre 1814.

La femme du prince, Marie-Françoise de Lichtenstein, ne mourut que le 17 mai 1821, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Après avoir raconté la biographie du prince, il nous reste à parler de ses écrits, de leur valeur intrinsèque et de leur importance. Ce qu'en dit Peetermans (*le Prince de Ligne ou un auteur grand seigneur de la fin du XVIIIe siècle*, p. 4) me paraît parfaitement juste : « De Ligne n'est pas un auteur de profession, bien qu'il aime à se couvrir de ce nom. Ecrivain par occasion, par désœuvrement, il est loin de posséder les qualités du véritable artiste : conter avec clarté, choisir un plan, disposer son sujet dans un ordre naturel, composer un livre en un mot, est une science qu'il n'a jamais beaucoup connue. Les livres qu'il fait nous apparaissent comme une suite de notes décousues, jetées au vol sur le papier au sortir d'un salon, et, de temps à autre, il faudrait ajouter à sa pensée, pour qu'elle fût bien claire, le geste ou le ton qui l'accompagnait. Il consigne sur des tablettes ce qu'il a bien dit dans une causerie, sans songer qu'écrire et parler sont des arts fort différents; il écrit comme il parle, avec le désordre et les grâces négligées que tolère ou demande la conversation. Il lui aurait fallu quelqu'un à ses côtés pour le ramener aux lois de la grammaire, effacer bien des jeux de mots et faire disparaître une recherche parfois excessive... On devine que le prince ne se relisait guère; qu'il écrivait rapidement et pour s'occuper, ou fixer des souvenirs; incapable d'un travail continu, il quittait et reprenait son ouvrage, suivant sa fantaisie et l'imagination du moment, au risque de se répéter. Cependant, telles qu'elles s'offrent à nous, ses œuvres contiennent, par intervalles, d'excellents endroits, où se reconnaissent cette finesse de pensée, ce style pittoresque, que l'on accorde volontiers à la race wallonne ».

On a pu juger combien son cœur était bon et généreux. Cette qualité a peut-être nui à ses jugements, car il montre, en général, plus de reconnaissance que de discernement. Tous ceux dont il sollicite la faveur ou l'amitié lui semblent irréprochables; toutes les actions qu'il dit avoir accomplies lui paraissent charmantes, et c'est à peine s'il consent à y voir une preuve d'étourderie. Il se pose souvent en défenseur de la religion et ne se gêne pas pour être licencieux; il affiche toujours des instincts de conservateur, et jamais il ne se refuse une plaisanterie sanglante à l'adresse des princes et des ministres qu'il n'aime pas. A l'en croire, il a tout prévu, il aurait tout empêché, tout sauve, et il ne s'aperçoit pas que sa légèreté de paroles, ses prodigalités excessives furent les causes principales du peu de confiance qu'on lui montra parfois. A côté de ces défauts que l'on a pris plaisir à étaler dans certaines publications, la partie la plus considérable et la plus importante de ses œuvres est à nos yeux ses travaux militaires, dans lesquels il retrace les faits et gestes des généraux de la maison d'Autriche, depuis la guerre de Trente ans jusqu'à la fin du siècle dernier, tantôt par des écrits personnels, tantôt à l'aide des mémoires qui lui furent confiés. Si l'on veut se faire une idée des luttes que soutint la cour de Vienne pour se défendre, d'un côté, contre les forces ottomanes, de l'autre, contre les efforts de la politique française, c'est à lui qu'il faut recourir, c'est chez lui seulement que l'on peut étudier, d'après un écrivain se servant de la langue française : Wallenstein, Montécuculli, le prince de Bade, le prince de Savoie, Daun, les Lascy, Laudon; lui seul nous fait connaître ces généraux, dont les panégyristes de la maison de Bourbon nous parlent peu ou ne nous parlent qu'en enne-

mis. Un manuscrit qui lui fut cédé par le prince Joseph-Wenceslas de Lichtenstein, lui permit de raconter les campagnes du comte de Bussy-Rabutin ; ce noble gentilhomme français, après avoir contribué, en 1664, au gain de la bataille de Saint-Gothard, gagnée sur les Turcs, combattit la même nation avec de grands succès et contribua à la conquête et à la conservation de la Transylvanie. Dans le même temps, un autre général, Français de naissance puisqu'il naquit à Paris en 1655, mais dont la famille était allemande, le prince Louis de Bade, servit avec distinction sous Montécuculli, et défendit, en 1674 et pendant les années suivantes, les frontières du Rhin contre l'insatiable ambition de Louis XIV ou le Grand. Après avoir raconté ses actions et celles du prince Eugène de Savoie, si célèbre dans les campagnes de la guerre pour la succession d'Espagne, le prince de Ligne consacra des travaux spéciaux au comte de Bonneval, qui embrassa l'islamisme ; aux deux généraux de Lascy : le premier, Irlandais au service d'Autriche, et qui se distingua dans les campagnes contre les Turcs de 1736 à 1739; le second, Pierre de Lascy, né à Saint-Pétersbourg en 1725, et qui fit partie de l'armée autrichienne, dans laquelle il s'éleva jusqu'au rang de feld-maréchal, de 1744 jusqu'en 1788. Son *Catalogue raisonné des livres militaires de la bibliothèque de S. A. le prince de Ligne* est un véritable service rendu à ceux qui étudient l'art de la guerre ; il est rempli d'observations curieuses. Son *Mémoire sur l'ordre de la Toison d'or* a fait connaître une foule de particularités se rattachant à cet ordre célèbre, longtemps avant que de Reiffenberg fît une publication plus complète sur le même sujet.

On rencontre moins de qualités dans ses œuvres ordinaires. Ici, il me semble trop se laisser guider par ses impressions du moment. Lorsqu'il parle de la cour de France, de l'impératrice Catherine II et de maint autre monarque, il me paraît manquer de pénétration. On ne reconnaît certes pas l'ami de Voltaire dans ces lignes où il fait le procès à son époque. « En quoi donc l'Europe « est-elle perfectionnée ? Y a-t-il plus « de philosophie depuis Cicéron et « Montaigne? ... De quoi sommes-nous « fiers pour le plus barbare des siècles? « On a découvert quelques îles et un « passage, où l'on ne peut pas passer, « des conducteurs et une inoculation « quelquefois dangereuse, et quelques « petits tours de physique, qui ne va- « lent pas ceux des magiciens de Pha- « raon et de bien d'autres encore de ce « tems-là ». C'est une boutade, et rien de plus. On ne trouvera non plus rien de juste dans cette appréciation du caractère d'un peuple qui a souvent dominé l'Europe entière plutôt au point de vue intellectuel que par la force des armes, dont la littérature a joui, à plusieurs époques, d'un éclat incomparable ; qui a produit des écrivains, des savants, des penseurs sans nombre : « Aucun peuple (plus que les Français) « n'a été plus fait pour obéir. Il n'a pas « été créé pour penser, mais pour obéir, « en s'amusant, n'étant comptable, ni « chargé de rien ». Il est à regretter que le prince, dans sa retraite de Vienne, n'ait pas mis en ordre ses pensées, n'en ait pas retranché une partie. Ses pièces de théâtre, bluettes dignes de l'oubli, n'ont rien ajouté à sa réputation ; ses lettres intimes, au contraire, ont une grande valeur. Mais n'était-ce pas perdre son temps que d'imprimer des interrogations telles que les suivantes : « Qu'eût fait « Jean Sobieski à la place de Guil- « laume III, roi d'Angleterre? Il aurait « perdu son stadhoudérat. Mais celui-ci, « après avoir délivré Vienne de la même « manière, aurait rendu la Pologne hé- « réditaire indépendante de ses voisins, « et ferme en principes et en force « militaire, et s'emparant de son propre « pays pour en faire le bonheur, en lui « assurant une tranquillité dont il n'a « point joui un instant... Qu'aurait fait « Catherine II sur tous les autres trônes « du monde ou dans telle classe où le « Ciel l'eût fait naître? D'abord tout « ce qui a été fait de mieux par ceux « qui se sont le plus distingués : mais

« ensuite vingt fois mieux, pour trois « raisons : la première, l'étendue de « son génie; la deuxième, son âme im- « perturbable; la troisième, sa science « et son mérite de l'à-propos, c'est-à-dire « que la justesse de ses aperçus lui fait « voir ce qu'il y a à voir; dire ce qu'il y « a de mieux à dire, et ordonner un ré- « sultat immanquable ». Il est si facile de répondre : Jean Sobieski, Guillaume III, Catherine II, élevés dans d'autres pays, auraient été des personnages tout différents; est-il possible d'ignorer que la situation dans laquelle se trouve un homme a une influence décisive sur sa destinée?

Pendant les rares loisirs que lui laissaient ses fonctions, ses voyages, ses journées de folie, le prince avait écrit d'autres ouvrages que ceux dont nous avons donné le titre, tels que : *Céphalide ou les autres Mariages samnites*, opéra-comique en trois actes et en prose (Bruxelles, 1777; in-12); *Fantaisies militaires*, par un officier autrichien (1780; in-8o); *Préjugés militaires*, par un officier autrichien; *Fantaisies militaires*, par un officier autrichien (Kralovelhota, 1780-1783; in-8o, 2 vol., avec vignettes); *Opuscules en vers et en prose* (Paris, Belin, 1782; in-8o); *Mémoires sur le roi de Prusse Frédéric le Grand* (Berlin, Sommerbroodt, 1780; in-8o). Il profita des loisirs que lui laissait son séjour à Vienne pour commencer en 1795 la collection, en 34 volumes in-12, de ses *Mémoires militaires, littéraires et sentimentaires* (à mon refuge, sur le Leopoldberg, près de Vienne, et se vend à Dresde, chez les frères Walter); elle ne fut achevée qu'en 1811. En voici le contenu : 1° *Préjugés militaires;* 2° *Fantaisies militaires*; 3° et 4° *Mémoire sur les campagnes du prince Louis de Bade en Hongrie et sur le Rhin*, avec des notes; 5° *Mémoires sur les campagnes faites en Hongrie, au service de l'empereur, par le comte de Bussy-Rabutin, etc.;* 6° *Mémoires sur les guerres des Turcs depuis* 1736 *jusqu'en* 1739, *et sur les deux maréchaux de Lascy*, et *Mémoire sur le roi de Prusse Frédéric II;* 7° *Instruction de Sa Majesté le roi de Prusse*, contenant les ordres secrets, en 1778, expédiés aux officiers de son armée, et *Lettres sur la dernière guerre des Turcs;* 8° et 9° *Coup d'œil sur Belœil et sur une grande partie des jardins de l'Europe;* 10° *Discours sur la profession des armes*, et autres morceaux énumérés plus haut; 11° *Lettres à Eugénie* (sur les spectacles); 12°, 13° et 13° *bis*, *Mes Écarts ou ma Tête en liberté* et *Mélanges ou essai très négligé de plusieurs pièces de poésie;* 14°, 15° et 16° *Mon Journal de la guerre de Sept ans;* 17° *Mon Journal de la guerre de sept mois ou de Bavière en* 1778 *et de celle de sept jours aux Pays-Bas en* 1784; 18° *Pièces de théâtre : la Reine de Majorque*, en trois actes et en prose; *Céphalide ou les autres Mariages samnites*, opéra-comique en trois actes, mis en musique par Witzthumb et Cifolelli; *Diane et Endymion*, opéra-comique en trois actes; *le Désenchantement des compagnons d'Ulysse*, un acte; *la Noce interrompue*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes; *Alcibiade*, comédie en un acte; *le Sultan du Congo ou Mangogul*, en trois actes et en prose; 19° *Mémoire sur les grands généraux de la guerre de Trente ans, de la guerre de Quarante ans;* 20° *Supplément à mes écarts et portraits : Portrait de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies* (Catherine la Grande); 21° *Lettres à la marquise de Créquy; Mon Refuge ou Satyre sur les abus des jardins modernes*, « supplément à tout ce que j'ai dit en vers « et en prose »; *Voyage pittoresque à côté de ma chambre; Voyage pittoresque; A MM. les poètes et dessinateurs de Vienne; les Deux Amis; Dialogue entre un esprit fort et un capucin; Mémoire sur les juifs, Poésie; Mémoire sur les Egyptiens, Poésie, Mémoire sur les crétins; les Baisers, Poésie; Mémoire pour les Grecs, Poésie, Mémoire sur l'ancienne armée française; Mémoire sur la nouvelle armée française, Poésie; Mémoire sur la Pologne*, « que je « remis », dit le prince, « au prince « Czerwertinsky et à quelques autres « grands seigneurs polonais, qui sont « venus à Elisabeth-Gorod en 1788, et « dont j'envoyai une copie au prince de « Wilna »; 22° *Discours à la nation Belgique*, « supposé dit ou lu par moi

« aux Etats rassemblés, si j'étais envoyé « pour leur faire entendre raison » ; *Quelques lettres à l'impératrice de Russie*, « que j'ai laissé copier à ceux qui me « les voyaient écrire, car je lui en ai « écrit plus de cent qui ne le sont pas » ; *l'Enlèvement*, comédie en trois actes et en prose (imitée de l'allemand); 23° *Règne du grand Sebrahcougli, Pensées et poésies, Contes immoraux, Conversation de Bélial ou le Bon Diable*, avec préface; 24° *Relation de ma campagne de* 1788 *contre les Turcs et Campagne de* 1789 *contre les Turcs;* 25° *Poésie, portrait, lettres, pensées; l'Enfant trouvé*, comédie en trois actes et en prose dont le sujet est tiré d'un conte allemand du professeur Meissner; *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, proverbe en un acte, fait en trois heures, imprimé dans le théâtre de l'Hermitage; 26° *Mémoires sur M. le comte de Bonneval, ci-devant général feld-zeugmeister des empereurs Joseph et Charles VI, et puis d'Achmet-Bacha; Simple histoire à placer dans mes confessions*, « ou pour les augmen- « ter », ajoute le prince. « par de nou- « veaux péchés, si elle devient plus inté- « ressante, ou pour me châtier de la « fatuité des autres » ; *Poésies; Proverbe Vertu bleu*, en cinq actes; *Pensées et portraits; le Parfait Egoïste;* 27° *Sur la correspondance littéraire adressée au grand-duc Paul de Russie par M. de la Harpe; Sur le Lycée ou cours de littérature de M. de la Harpe; Principes de Sante, Poésies;* 28° *Catalogue raisonné des livres militaires de la bibliotheque de S. A. le prince de Ligne;* 29° *Encore sur le Lycée de M. de la Harpe; Fragment sur Casanova; Ecarts et Enlevements*, pièce en trois actes et en prose; *Poésie; Suite du roman Valérie ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G.; Sur les Mémoires de M. le baron de Bonneval* ; 30° *Mémoire sur l'ordre de la Toison d'or et l'ordre de Marie-Thérèse;* 31° *L'Art de voyager*, poème en trois chants; *Réflexions sur les deux Condé; Ecarts et poésies; les Délices de Vienne et de ses environs ou les Quatre Saisons;* 32° *Pieces de théâtre : Don Carlos*, tragédie en cinq actes; *Saül*, tragédie en cinq actes; *l'Heureux mauvais Conseil*, comédie en deux actes et en vers; 33° et 34° *Petit Plutarque de toutes les nations.*

Cette grande édition a paru en même temps qu'une édition double. Celle-ci comprend, d'un côté, les nos 1 à 7, 14 à 17, 24 et 28, réunis sous le titre d'*Œuvres militaires.* Les autres volumes composent la série dite : *Œuvres mêlées en prose et en vers* (Vienne et Dresde, 1806 et années suivantes), dont les tomes 1er à 18 sont formés par les volumes 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 13*bis*, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 19, 27, 30, 31 et 32. En outre, le prince publia : *Mon Refuge ou Satire sur les abus des jardins modernes* (Londres, 1801; in-12); *Valérie ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G.*, continuation du célèbre roman de Mme de Krudner (Dresde, 1807; in-8°); en 1809, *Vie du prince Eugène de Savoie, écrite par lui-même* (Weimar; in-8°), travail qui fut réédité en 1810; *Nouveau Recueil de lettres du feld-maréchal prince de Ligne, en réponse à celles qu'on lui a écrites* (Weimar, 1812; 2 parties in-12). On a édité après sa mort : *Philosophie du christianisme, par le prince de L..., avec la réponse de Mme la comtesse M... de B... et une préface par Ph. Marheinecke* (Berlin, 1816; in-8°). D'autres *Œuvres posthumes*, éditées à Vienne et Dresde, en six petits volumes in-8°, doivent comprendre, d'après un avis inséré au tome XVII des *Mélanges* : *Les Journaux des trois campagnes de* 1788, 1789 *et* 1790 *; Parthenizza, ouvrage philosophique et historique; Fragments de l'histoire de ma vie; Contes qui n'en sont pas ou Confidences de nos amis; mes Ecarts posthumes ; Lettres intéressantes qu'on m'a écrites, avec très peu de réponses de ma part, qu'on a copiées sans que je le sache, car je n'ai jamais fait de brouillon, ni de copie.* On a maintes fois présenté au public un choix ou des extraits des œuvres du prince : une de ses admiratrices, Mme de Staël-Holstein, a édité : *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne* (Paris, 1809; in-8°; quatre éditions différentes); la même année vit paraître les

œuvres choisies, littéraires, historiques et militaires du maréchal prince de Ligne, publiées par Malte-Brun et Propiac (Genève et Paris, 1809 ; 3 vol. in-8°); de 1827 à 1829 datent les *Morceaux et Mélanges historiques et littéraires par le prince de Ligne* (Paris, 5 vol. in-8°). La *Revue nouvelle* (t. VI, p. 659 et suiv.; t. VII, p. 95 et suiv.; p. 216 et suiv.; p. 306 et suiv.) a fait connaître à Paris, en 1845 et 1846, un manuscrit composé de douze cahiers et portant le titre de *Fragments des mémoires de ma vie*. En 1859, A. Lacroix a publié à Bruxelles les *Œuvres historiques, littéraires, poétiques, dramatiques, mélanges, correspondances, poésies diverses, par le prince de Ligne* (4 vol. in-8°). Le volume intitulé : *Mémoires du prince de Ligne suivis de pensées et précédés d'une introduction*, par Albert Lacroix (Bruxelles, 1861 ; in-8°), offre avec les *Fragments* de la *Revue nouvelle* de grandes ressemblances. Il débute ainsi : « L'année de ma naissance me paraît « incertaine. Baptisé sans cérémonie par « l'aumônier du régiment de mon père, « j'ai perdu un procès qui dépendait de « mon extrait baptistaire, qu'on n'a pas « trouvé; ce que je sais, c'est que je « suis né avant l'année 1740 ». Si les *Mémoires* sont authentiques, ce passage dénote peu de mémoire chez le prince, car, nul ne l'ignorait à Bruxelles, le baptême du prince eut lieu dans la demeure de son père, près de Sainte-Gudule, le 23 mai 1735. La continuation ne me plaît pas davantage. « Mon père ne m'aimait pas, je ne sais pourquoi, car nous « ne nous connaissions point. Il ne me « parlait jamais. Il n'était pas à la mode « d'alors d'être bon père, ni bon mari. « Ma mère avait grand' peur de lui. Elle « accoucha de moi en grand vertugadin, « et elle mourut de même, quelques « semaines après, tant il aimait les cérémonies et l'air de dignité ». Or, la princesse mourut en 1739, quatre ans après la naissance de son fils. Ce que ces *Mémoires* racontent ensuite des prétendus désaccords du prince avec son père et les aventures scandaleuses qui y sont énumérées et dont plusieurs auraient, dans tous les pays, fait traduire le prince devant un tribunal, avec peu de chance d'échapper à une condamnation, tout cela me paraît d'une authenticité très douteuse, et je me crois admis à rejeter le tout, en me basant sur le grand nombre d'erreurs manifestes qui s'y rencontrent. Avouons cependant que dans les écrits sortis réellement de sa plume, le prince donne aussi sujet à la critique, et que l'on ne peut accepter sans examen toutes ses assertions. En réalité, aucune de ses publications n'est complètement satisfaisante, et il est à désirer qu'un écrivain scrupuleux et habile montre enfin au public, augmentée de bonnes notes puisées à des sources authentiques, l'œuvre si variée, si chatoyante et si caractéristique d'un homme remarquable qui a occupé une place éminente dans la société européenne de la seconde moitié du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe siècle.

Alphonse Wauters.

Encyclopédies et dictionnaires de la conversation. — de Reiffenberg, *Le feld-maréchal prince Charles-Joseph de Ligne* (dans les *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, t. XIX). — Arthur Dinaux, *Bel-Œil, le château du prince de Ligne* (dans les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. I, p. 443-456). — *Huitième extrait des fragments inédits des mémoires du feld-maréchal prince de Ligne, sur l'histoire de sa vie* (*Bibliothèque universelle de Genève*, janvier et février 1833). — Quérard, *La France littéraire*, t. V, p. 305 (édit. de 1833). — Voisin, *Souvenirs de la bibliothèque du prince de Ligne à Bel-Œil* 2e édit., 1839). — Le même, *Notice bibliographique et littéraire sur quelques imprimeries particulières aux Pays-Bas* (*Messager des sciences historiques de la Belgique*, 1840, p. 307). — Gaston de Molènes, dans la *Revue de Paris* (nouvelle série, t. XI, 1841, novembre). — Le comte de La Garde, *Fêtes et souvenirs du congrès de Vienne* (Paris et Bruxelles, 1843). — Hen, dans les *Belges illustres*, IIIe partie, p. 17. — Gachard, *Le Feld-maréchal prince Charles-Joseph de Ligne* (*Etudes et notices historiques*, t. III, p. 340). — Peetermans, *Le Prince de Ligne ou un écrivain grand seigneur à la fin du* XVIIIe *siècle* (1857). — Guillaume, *Histoire des régiments nationaux belges pendant les guerres de la révolution française*, 1792-1801 (1855). — Jules Petit, *Lettres inédites du prince de Ligne* (Bruxelles, 1878; in-8°). — Perey (Mlle Herpin), *Histoire d'une grande dame au* XVIIIe *siècle, Helena Potocka* (1887). — Gondry, *Histoire des grands baillis du Hainaut* (Mons, 1887). — Destrée, *Biographie du feld-maréchal prince Charles-Joseph de Ligne* (*Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 5e série, t. III). — Dubled, *Le Prince de Ligne et ses contemporains* (1889), etc.

LIGNEUS (*Pierre*), humaniste. Voir VANDEN HOUTE.

LILLE (*Alain* **DE**), philosophe. Voir ALAIN.

LILLE (*Gautier* **DE**), poète latin. Voir GAUTIER.

LILLERS (*Jean* **DE**), né à Cambrai, licencié *utriusque juris*, auditeur à l'officialité métropolitaine, notaire apostolique, etc. Il s'attira les rigueurs des autorités, fut jeté en prison et finalement banni, le 20 février 1606, par un arrêté d'expulsion, qui le notait d'infamie et lui interdisait tout le territoire de la ville. Il s'est signalé par ses vives attaques contre l'institution des monts-de-piété et contre Stanislas Cobergher, leur promoteur dans les Pays-Bas. On a de lui : 1. *La Cassandre des monts-de-piété belgiques*, avec cette épigraphe : *Feriunt altos culmina montes*. Sans nom de lieu, ni d'imprimeur, 1626; in-4°. — 2. *Alexipharmaca exhortatio... qua censura sapientissimorum DD. Sorboniæ Parisiensis ac Almarum universitatum Lovaniensis et Duacensis... de montibus pietatis in Belgico, contra normam verorum pietatis montium noviter erectis, et libelli magistri Joannis de Lillers advocati, ob eandem opinionem... contra horum montium impietatem e Belgio proscripti... vindicatur*. Paris, 1627.

Émile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 677. — Le Glay, *Rech. sur l'église métrop. de Cambrai*, p. 222.

LIMBORGH (*Gilbert*), ou LIMBURGIUS, médecin. Voir FUSCH (*Gilbert*).

LIMBOURG (*Guillaume* **VAN**), né à Limbourg, dans le duché de ce nom. Il devint professeur à la faculté de médecine de l'université de Louvain, et est connu par son traité de matière médicale : *Medulla simplicium ex Dodonæo et Schrodero*. Louvain, 1693; in-12. Id., Bruxelles, 1724; in-8°.

P.-J. Van Beneden.

Becdelièvre, t. II, p. 289.

LIMBOURG (*Henri-Jules-Joseph*), mathématicien, professeur, né à Tournai, le 11 octobre 1833, y décédé le 5 juin 1860. Après de brillantes études à l'athénée de sa ville natale, Limbourg se rendit à l'université de Gand, où il fréquenta d'abord les cours de la faculté de philosophie et lettres; mais une vocation invincible l'entraîna bientôt vers les sciences, et, dans cette voie, il conquit rapidement tous ses grades avec la plus grande distinction. Le 29 janvier 1859, il fut proclamé docteur spécial en sciences physiques et mathématiques, après avoir fait une leçon publique sur les théories de la lumière, et avoir défendu une dissertation inaugurale sur la théorie de la fonction *gamma*. Doué d'une pénétration d'esprit et d'une facilité rares, possédant, outre ses connaissances scientifiques, une culture littéraire étendue, Limbourg pouvait prétendre à un brillant avenir dans l'enseignement, vers lequel il se sentait naturellement porté. Un intérim qu'il fit à l'athénée royal de Gand, les répétitions des cours d'analyse et de mécanique rationnelle qu'il donna, pendant deux ans, à l'école préparatoire des ponts et chaussées annexée à l'université de Gand, avaient fourni la preuve qu'il aurait illustré la chaire que la mort, seule, empêcha de lui confier. La science, aussi, pouvait beaucoup espérer de lui : sa thèse sur la fonction *gamma*, publiée en 1858 (Gand, C. Annoot-Braeckman; in-8°, 139 pages), renferme des parties remarquables attestant de sérieuses recherches personnelles. L'originalité de Limbourg s'affirma davantage encore dans le beau mémoire qu'il envoya, la veille de sa mort, à l'Académie royale de Belgique, et qui, sur la proposition des rapporteurs Schaar et Timmermans, fut imprimé dans les *Mémoires des savants étrangers* (t. XXX). Ce mémoire, qui a été tiré à part, est intitulé : *Sur un point de la théorie de la formule de Stirling*. Ce fut la dernière œuvre du jeune et malheureux savant qui mourut subitement, emporté par une espèce de consomption que rien n'avait pu faire prévoir.

C. Bergmans.

Renseignements officiels et personnels; discours prononcés aux funérailles; journaux du temps.

LIMBOURG (*Jean-Philippe* **DE**), médecin, naturaliste, littérateur, né en 1726 à Theux, où il mourut le 1er février 1811. Il était d'une famille qui, depuis trois siècles, a fourni au pays des hommes très distingués, surtout des médecins. Après de brillantes études, il fut reçu docteur en médecine à l'université de Leyde, à l'âge de vingt ans. Il se rendit à Paris, où il suivit plus particulièrement les leçons de Jussieu, de Rouelle et de Winslow. De retour dans sa patrie, il se distingua bientôt par la méthode avec laquelle il employait les diverses eaux minérales de Spa dans le traitement des maladies les plus rebelles. Résidant dans ce bourg pendant la saison des eaux, il s'y trouva en rapport avec les hommes les plus distingués de tous les pays et s'acquit la plus grande réputation. On le consultait de toutes parts et il jouissait de pensions de hauts personnages étrangers. On voulut l'attirer en Angleterre et en Pologne, mais il résista aux offres les plus brillantes. Parmi ses nombreux écrits, plusieurs furent particulièrement remarqués, notamment son *Traité des eaux minérales de Spa*, et ses *Nouveaux Amusements des eaux minérales de Spa*. Plusieurs furent couronnés par des académies étrangères, Dijon, Lausanne, Rouen, ou par l'université de Louvain. Aussi fut-il membre de plusieurs sociétés étrangères, parmi lesquelles il faut citer la Société royale de médecine de Paris, la Société royale de Londres et la Société des antiquaires de la même ville. Il fut nommé correspondant de la Société littéraire, plus tard Académie de Bruxelles, en 1769.

J.-Ph. de Limbourg ne fut pas seulement un médecin très distingué : il s'occupa aussi avec succès d'antiquités, d'histoire naturelle, de chimie, d'industrie et même de littérature. Nous nous bornerons à dire quelques mots de ses recherches sur la fabrication de la fonte, sujet qui mériterait un travail spécial, dont les matériaux sont conservés. C'est en 1769 que J.-Ph. de Limbourg, assisté par son frère cadet Robert de Limbourg (voir ce nom), entreprit dans ses usines de Theux, en grande partie aux frais du comte d'Oultremont, prince-évêque de Liège, des essais, restés malheureusement infructueux, pour substituer le coke au charbon de bois dans la fabrication de la fonte de fer. Il dût tâtonner et, comme il arrive à tous les inventeurs, acheter l'expérience à grands frais. C'est ainsi qu'il essaya successivement la houille de plusieurs charbonnages avant de connaître que les houilles grasses conviennent seules à la fabrication du coke. Il prépara d'abord le coke en meules, puis dans des fours, qui crevèrent. Quoi qu'il en soit, il finit par obtenir le combustible en quantité suffisante ; le minerai ne manquait pas : il fabriquait lui-même la fonte au charbon de bois dans un haut-fourneau de seize pieds de haut. Pour ses essais au coke, il fit construire un four de hauteur moitié moindre, c'est-à-dire dont la capacité n'était que le huitième de celle du fourneau au charbon de bois. Dès le second jour, le fourneau s'engorgea, ce qui serait aujourd'hui facile à expliquer : notre personnage en ignorait la cause, mais sa persévérance le fit recommencer, après avoir donné au fourneau la hauteur de douze pieds. Il arriva à un succès relatif. Il obtint de la fonte, mais irrégulièrement ; malheureusement, son protecteur s'était fatigué de fournir les fonds, et ses essais furent abandonnés. Becdelièvre nous dit qu'il envoya, en 1770 et 1771, deux mémoires sur ce sujet à l'Académie des sciences de Paris.

J.-Ph. de Limbourg mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après deux années d'affaiblissement graduel, au milieu d'une famille dont il était vénéré, et regretté des malheureux auxquels il avait charitablement prodigué les secours de sa science.

Il a laissé les ouvrages suivants : 1. *Traité des eaux minérales de Spa*. Leyde, Luzac, 1754; in-12. Id., seconde édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, à laquelle on a joint une carte des environs de Spa. Liège, Desoer, 1756; in-8o. — 2. *Abrégé des vertus des eaux minérales de Spa, du régime...* (Liège); in-8o, 15 pages; brochure sans

nom d'auteur, que les apothicaires débitaient en même temps que les cruchons d'eau de Spa, et dont il y eut de nombreuses éditions. — 3. *Dissertation sur les bains d'eau simple, tant par immersion qu'en douches et en vapeurs.* Liège, 1757; in-12. Id., seconde édit. Liège, Desoer, 1766; in-8°. Ce travail avait obtenu un accessit à l'Académie de Dijon, en 1755. — 4. *Caractères des medecins, ou l'idée de ce qu'ils sont communement, et celle de ce qu'ils devraient être, d'après Pénélope de feu M. de la Mettrie.* Paris, 1760; in-12. — 5. *Dissertation sur les affinités chimiques, qui a remporté le prix de physique à l'Académie de Rouen, en* 1758. Liège, 1761; in-12. Après avoir distingué diverses affinités, par exemple l'affinité entre principes identiques, il examine spécialement le cas où les corps en présence sont de nature différente. Après avoir réfuté l'hypothèse qui attribue cette affinité à la forme des atomes et aux actions mécaniques qu'elle détermine, il la considère comme dépendant principalement de la facilité du contact des particules, c'est-à-dire comme une espèce d'attraction s'exerçant entre les particules voisines des corps en contact. Il examine alors les regles générales de l'affinité, puis les degrés d'affinité des différents corps. Elle peut varier par rapport à la facilité de la combinaison, à sa stabilité ou à sa résistance a la décomposition par un troisième élément; mais ces trois points de vue donnent lieu parfois à des résultats contradictoires, qu'il faut peser avec soin. C'est sur ces principes que Geoffroy avait donné, quarante ans auparavant, une table des affinités qui eut un grand succès. Notre auteur, comme plusieurs autres chimistes avant lui, s'efforce d'en présenter une plus exacte. Il termine par l'exposé de différents faits et l'explication de divers phénomènes qui résultent de l'affinité. Enfin, il ajoute à son travail une idée générale de l'essai de mécanique chimique de Le Sage, qui avait obtenu le prix en partage avec lui. — 6. *Dissertation sur les douleurs vagues connues sous les noms de goutte vague et de rhumatisme goutteux.* Liège, 1763; in-12. Attribué par erreur à Robert de Limbourg dans *la France littéraire*. Ce mémoire remporta le prix, en 1763, au jugement de MM. les docteurs régents de l'étroite faculté de médecine de l'université de Louvain. — 7. *Nouveaux Amusements des eaux de Spa.* Paris et Liège, J. Desoer, 1763; in-12, grav. et carte. Cet ouvrage, qui est très intéressant, ranima la polémique sur la question de savoir si c'est Spa ou Tongres que Pline a eu en vue lorsqu'il écrivit : *Tungri, civitas Galliæ, fontem habet insignem, multis bullis stillantem, ferruginei saporis*...Comme nous l'avons fait remarquer, la question ne peut être douteuse pour un naturaliste : à Spa seulement on observe cet abondant dégagement de bulles de gaz que le savant romain a signalé et auquel on n'avait pas prêté attention. — 8. *Réponse aux lettres ridicules d'une espèce de petit-maître manqué sur les Nouveaux amusements de Spa.* Amsterdam, 1764; in-12. — 9. *New Amusements of the German Spa*... London, Davis, 1764; 2 volumes in-8°, grav. — 10. Seconde édition des *Nouveaux amusements*... avec carte du marquisat de Franchimont, plan de Spa et 14 vues. Amsterdam, chez les libraires associés, 1782-1783; 2 vol. in-8°. — 11. *Recueil d'observations des effets des eaux minérales de Spa, de l'an* 1764, *avec des remarques sur le système de M. C. Lucas sur les mêmes eaux minérales.* Liège, Desoer, 1765; in-8°. Lucas vantait le Tonnelet et reprochait au Pouhon de produire le goître. De Limbourg le contredit et appuya sa manière de voir des témoignages de Trevisius, de De Heer, de Chrouet et de De Presseux, qui regardaient le Tonnelet comme inférieur au Pouhon. On sait que la première de ces deux fontaines est beaucoup moins riche en fer que la seconde. — 12. *Mémoire sur l'influence des astres, et en particulier de la lune sur les végétaux.* (*Mém. de la Soc. des sciences physiques de Lausanne*, t. II.) — 13. *Dissertation inaugurale sur les eaux de Spa, soutenue à Leyde, le 7 août* 1736, *par M. Ph.-L. de Presseux, traduite du latin et augmentée d'une préface contenant un essay*

sur l'action physique de ces eaux sur le corps humain. (Liège), Deleau, 1749; in-12.— 14. Divers articles insérés dans *l'Esprit des Journaux*, entre autres, des observations sur les eaux de Tongres et de Spa, sujet de controverse avec M. de Villenfagne (1787 et 1788), des remarques sur les artistes liégeois, sur les clavecins et le forte-piano de P. Taskin; un mémoire sur l'inoculation de la petite vérole (1757); une note sur le ténia, etc. De Limbourg publia aussi quelques brochures sur des questions administratives locales. (Voir la *Bibliographie liégeoise* de X. de Theux). On lui doit encore, semble-t-il : 1. *Les Amours du Pouhon*, comédie en un acte, par M. D... Spa, Hanrion, 1872; in-18. Cette pièce fut représentée pour la première fois sur le théâtre de Spa, en 1782; le manuscrit se trouvait dans la bibliothèque de notre personnage; Mr A. Body, qui l'a édité, assure qu'il est à peu près certain qu'elle est de lui. — 2. Mr A. Body lui attribue encore : *Des Assemblées de bal et de jeu à Spa...* Sans lieu, ni date (1772, d'après Dethier).

Son fils, P.-J.-B. de Limbourg, né le 19 février 1774, à Theux, où il mourut le 28 janvier 1855, fut membre du conseil d'agriculture, arts et commerce du département de l'Ourthe, puis bourgmestre de Theux, de 1836 à 1850. Il a fait partie, pendant près de cinquante ans, de l'administration de tous les établissements charitables de cette localité (U. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour* 1855).

G. Dewalque.

Eloy, *Dict. historique de la médecine.* — Becdelièvre, *Biographie liégeoise.* — Morand, *L'Art d'exploiter les mines de charbon de terre* (1776, p. 1213 et suiv. — Broeckx, *Histoire de la médecine belge.* — Chaudon et Delandine, *Nouv. dict. histor.*, 9e éd. — *Catalogue inédit de la bibl. de la fac. de méd. de Paris.* — Warzée, *Exposé historique de la fabrication du fer dans la province de Liège.* — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XIII. — A. Body, *Bibliographie spadoise.* — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise.* — Manuscrits communiqués par Mr Ph. de Limbourg.

LIMBOURG (*Nicolas* ou *Colette* **DE**), architecte, né probablement à Limbourg, décédé à Marché, sous Franchimont (Theux), en juin 1589. Bien que marié vers l'an 1530, il prit du service, en qualité d'ingénieur, dans l'armée que Charles-Quint conduisit, en 1535, au secours de Tunis assiégé par les Maures. Becdelièvre lui attribue, nous ne savons sur quels fondements, le plan d'attaque et la direction des travaux. Après trois ans d'absence, il revint auprès de sa femme (née Senton), qui l'avait cru mort, à Marche; il y fit construire un pont en pierres, qui fut plus tard emporté par les eaux, vers 1642-1643. Sa femme mourut vers le 15 décembre 1594. Il eut deux fils, Gilles et Jean, et deux filles, qui furent mariées; Jean mourut en 1735, âgé de plus de cent ans.

G. Dewalque.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise.* — Renseignements communiqués par Mr Ph. de Limbourg, bourgmestre de Theux.

LIMBOURG (*Remacle* **DE**), botaniste. Voir FUSCH (*Remacle*).

LIMBOURG (*Robert* **DE**), docteur en médecine, naturaliste, né à Theux, le 1er novembre 1731, mort dans cette localité, le 28 février 1792. Il alla faire ses études de médecine à Montpellier, où il fut reçu docteur, le 12 août 1760; nous ne connaissons pas sa thèse doctorale. Auparavant, il avait envoyé à l'Académie de Bordeaux une dissertation relative à l'influence de l'air sur les végétaux, qui fut couronnée au concours de 1757 et imprimée (Bordeaux, 1758; in-4o, 42 p.). D'après l'*Histoire de l'Académie de Bruxelles*, par Ed. Mailly, « il était l'auteur d'un projet de machine hydraulique que l'Académie des sciences de Paris avait approuvé et fait imprimer à la suite de ses *Mémoires* de l'année 1761 ». Cela n'est pas tout à fait exact. D'après l'*Histoire de l'Académie des sciences* pour 1761, le principe de cette machine est l'air qui, chassé par une chute d'eau d'une cavité où il est renfermé, va comprimer l'eau contenue dans d'autres cavités et l'oblige à s'élever. L'auteur plaçait deux de ses machines à côté l'une de l'autre, pour obtenir une marche plus régulière et continue. Le rapporteur ajoute : « Quoique

« cette machine ait paru sujette à de « grands inconvénients, l'idée m'a paru « ingénieuse et mériter les efforts que « M. Limbourg se propose de faire pour « l'amener au point de perfection dont « elle peut être susceptible ». Esprit inventif, notre personnage avait fait construire, dit Becdelièvre, un chariot mécanique qui se mouvait de lui-même et avec lequel il parcourait les rues de Theux; serait-ce un vélocipède? Il avait fait faire le plan en relief des environs de Spa et de Liège, pour ses études d'histoire naturelle, et rassemblé d'intéressantes collections locales. En 1770, il fut nommé associé de la Société littéraire, plus tard l'Académie impériale et royale de Bruxelles, dont les *Mémoires* renferment ses travaux les plus remarquables. Nous les avons analysés en détail dans le *Rapport séculaire sur les travaux de la classe des sciences de l'Académie.*

Robert de Limbourg s'adonna surtout à l'étude du règne minéral. Son premier travail est intitulé : *Mémoire sur l'histoire naturelle du pays belgique* (*Mém. de l'Acad.*, t. Ier, p. 193). Il a pour but l'étude de la constitution géologique du pays de Liège, de sa géographie physique et des théories sur sa formation. Ses descriptions sont généralement exactes. Un *Supplément au Mémoire dans lequel il s'agit de la forme de la terre* (*Ibid.*, p. 221, avec carte), est consacré à la vérification des doctrines par les faits observés dans ce canton. Le *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des fossiles des Pays-Bas* (*Ibid.*, p. 391) est plus remarquable encore, surtout par la distinction capitale que l'auteur établit entre les terrains anciens, en couches inclinées, et les terrains plus récents, en couches horizontales. Il avait le sentiment de la géologie stratigraphique; il a observé avec sagacité des faits nombreux et d'une haute importance, et les conclusions qu'il en a tirées sont, en général, irréprochables.

G. Dewalque.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise.* — G. Dewalque, *Rapport séculaire sur les travaux de la classe des sciences : sciences minérales* (extrait du *Livre commémoratif du centième anniversaire de l'Académie*, 1873).

LIMBOURG (*Thomas* **DE**), théologien. Voir THOMAS.

LIMBURG (*Guillaume*) ou BROCHÆUS, écrivain ecclésiastique. De son vrai nom il s'appelait VON DEM BROICH, et fut surnommé *Limburgius*, parce qu'il est né dans la ville, ou du moins dans le duché de Limbourg, vers l'an 1530. Après avoir terminé ses études moyennes, il prit le chemin de Rome, pour s'enrôler dans la Compagnie de Jésus, où il fut reçu par son fondateur, Ignace de Loyola, le 3 mai 1551. Il se livra avec ardeur à la théologie et enseigna la scolastique et l'Ecriture sainte à Mayence, où il fit ses vœux, le 20 avril 1568. Le P. Brochæus compte parmi ceux qui ont le plus honoré, non seulement la Compagnie, mais l'Eglise par son zèle comme par son savoir. Il est mort à Trèves, le 29 janvier 1583, après une maladie contractée par les fatigues du professorat et les austérités de la vie claustrale.

On lui doit : 1. *Disputationes de orationis vi ac necessitate.* — 2. *De Sacramentis novæ legis.* 1566. — 3. *De tribus bonorum operum generibus.* — 4. *De œconomia Verbi.* — 5. *De lege et libertate christiana.* — 6. *De veritate corporis Christi in Eucharistia.* Paquot ajoute : « Je crois que tout cela a été « publié en forme de thèses ».

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Biblioth. de la Comp. de Jésus.*

LIMBURGIUS (*Gilbert*), médecin. Voir FUSCH.

LIMMINGHE (les **DE**), ou UYTTER LIMMINGEN, famille noble de Louvain, connue, dans cette ville, depuis le XIIIe siècle et appelée ainsi, paraît-il, d'un endroit de ce nom, situé du côté d'Holsbeek. Elle fournit au magistrat de Louvain un grand nombre de membres jusqu'au XVIIe siècle, époque à laquelle elle s'éteignit, et formait le noyau d'une des sept associations qui, sous le nom de *geslachten* ou lignages, constituaient l'aristocratie communale. Une autre lignée, qui prétendait descendre de la précédente, celle des Vanden Berghe, en prit le nom et la continua pendant

plusieurs générations. L'un d'eux, messire Charles Vanden Berghe, seigneur de Grez, de Piètrebais, de Nieu-Capelle ou Cappellen, etc., après avoir servi en qualité de cornette de cuirassiers dans un régiment allemand au service d'Espagne, devint sergent-major, puis mestre de camp général de la cavalerie. Il se distingua à la bataille de Saint-Denis, près de Mons, livrée par les troupes alliées aux Français, en 1678. En récompense de ses services, il obtint, le 17 février de la même année, la faculté de porter les armes pleines de Limminghe, qui sont d'or à trois pals d'azur, au chef de gueules. Son fils Christophe-François, n'ayant pas eu d'enfants, eut pour héritier son cousin germain, Charles Vanden Berghen de Limminghe, fils de messire Lamoral Vanden Berghen, président de la chambre des comptes, et de Marie-Barbe de Varick, fille du vicomte ou châtelain de Bruxelles. Celui-ci qui avait servi dans la cavalerie, fut créé comte de son nom, le 7 juillet 1694. Sous le titre de comte de Limminghe, il remplit plusieurs fois à Bruxelles, où il faisait partie de la famille patricienne de Roodenbeek, les fonctions d'échevin et de bourgmestre, de 1700 à 1707. Pendant les troubles qui se terminèrent par la mort du doyen Anneessens, il soutint, dans les assemblées des Etats du Brabant, que les lois du pays ne permettaient pas de priver de leurs privilèges les corps de métiers de Bruxelles; on le vit même, après une séance, se rendre, avec deux de ses collègues, chez le pensionnaire des Etats, afin de faire enregistrer son vote négatif. On juge combien son attitude le rendit populaire; aussi les habitants de la capitale désiraient-ils ardemment l'avoir pour bourgmestre. Il avait, dit un document de l'époque, toutes les qualités que le peuple aime à trouver dans ses magistrats. Ces fonctions lui furent de nouveau confiées en 1725 et 1726, et en 1740 et 1741; il fut, en outre, trésorier de 1729 à 1734, et surintendant du canal de 1734 à 1737. Après avoir été marié deux fois: d'abord à Anne-Isabelle d'Arazola d'Onate, puis à Jeanne-Thérèse-Josèphe Massiet, Ch. de Limminghe mourut le 30 novembre 1756, âgé de quatre-vingt-seize ans. L'un de ses fils, François-Joseph Vanden Berghe, comte de Limminghe, né à Bruxelles, le 20 mars 1697, devint enseigne aux gardes wallonnes au service d'Espagne le 18 septembre 1720, et assista au siège de Gibraltar, à la prise d'Oran et aux campagnes d'Italie en 1742 et années suivantes. Il avait obtenu dans cette troupe d'élite le grade de capitaine, lorsqu'il fut nommé, en 1760, capitaine de Jaca, en Aragon, avec le titre de maréchal de camp, et mourut lieutenant général le 28 mai 1774. Il avait épousé Eléonore O'Brien Olonergan, qui, en 1775, se remaria au comte Maximilien-Joseph de Berlaimont. Il avait hérité du patrimoine de son père, qui échut, après lui, à sa fille unique, Philippine-Charlotte. Celle-ci prit pour époux, par contrat du 18 septembre 1762, Charles-Antoine, comte d'Alberg, de Valengin, et du Saint-Empire romain, et perdit ensuite tous ses biens. Le nom de Limminghe se conserve actuellement dans la branche des barons de Gentinnes, issus de Philippe-Joseph, l'un des frères du comte François-Joseph.

Alphonse Wauters.

Les nobiliaires des Pays-Bas. — Guillaume, *Histoire des gardes wallonnes*, p. 366. — Alphonse Wauters, *La Belgique ancienne et moderne*, passim.

LIMMINGHE (comte *Alfred-Marie-Antoine* **DE**), botaniste, né à Bruxelles, le 2 septembre 1834, mort à Rome, le 17 avril 1861. Il commença ses études au collège d'Estavayer, près de Fribourg; de là il passa à celui de Notre-Dame, à Tournai, et termina ses humanités au collège de Notre-Dame de la Paix, à Namur. C'est dans ce dernier établissement qu'il prit, sous l'enseignement du R. P. Bellynck, le goût de la botanique. Après avoir terminé, en 1855, son cours de philosophie, il s'adonna d'une façon passionnée à l'étude des plantes. Il réunit, au château de Gentinnes, des collections importantes par l'acquisition de plusieurs grands herbiers de botanistes

étrangers; il se composa une bibliothèque spéciale qui renfermait des ouvrages de grand prix. Sur les conseils du R. P. Bellynck, il porta son attention sur les végétaux inférieurs, qui firent l'objet de sa première publication, intitulée : *Flore mycologique de Gentinnes. Catalogue des Mycètes observées dans cette partie du Brabant wallon pendant les années* 1855, 1856 et 1857 (Namur, 1857; in-8o). A côté de son musée botanique, il avait installé une serre dans laquelle il avait réuni un grand nombre de rares Orchidées exotiques. Le jeune botaniste aimait d'être entouré de livres et de plantes utiles à ses études; mais, favorisé par la fortune, il n'oubliait pas ses confrères qui se trouvaient en besoin de livres et de plantes pour leurs travaux. Non seulement il leur confia les livres les plus précieux de sa bibliothèque et des types d'espèces, mais il fit plus : il leur fit don d'ouvrages que leurs moyens ne leur permettaient pas d'acheter, et de parts importantes dans les herbiers dont il avait fait l'acquisition. Cette générosité ne fut pas étrangère aux succès qu'ont obtenus plusieurs savants. La fin prématurée du jeune de Limminghe fut une perte réelle pour la botanique en Belgique, car il serait sans doute devenu, pour notre pays, ce qu'a été Delessert en France, c'est-à-dire un Mécène de la science. En 1860, s'inspirant des sentiments de sa famille à l'égard du pape, il s'enrôla dans le régiment des zouaves pontificaux. Il prit part à la bataille de Castelfidardo, où il fut blessé. Revenu en Belgique, il repartit pour Rome l'année suivante (1862), avec l'intention de s'enrôler de nouveau; mais son second séjour à Rome devait lui être funeste. Blessé d'un coup de revolver pendant la soirée du 16 avril, il succombait deux jours après à sa blessure. La lumière ne s'est pas faite sur le motif qui avait dirigé la main de l'assassin. Après la mort du comte de Limminghe, ses collections botaniques furent dispersées. Une partie de sa bibliothèque fut donnée au collège Notre-Dame de la Paix, à Namur et la partie cryptogamique de son herbier fut acquise par le Jardin botanique de Bruxelles.

François Crépin.

Éd. Morren, *Alfred de Limminghe* (*Belgique horticole*, 1860-1861, p. 254-259). — A. Pruvost, *Biographie d'Alfred de Limminghe* (1861). — Fr. Crépin, *Guide du botaniste en Belgique* (1878), p. 253 et 254.

LIMPENS (*Ferdinand*), théologien, né vers 1682, à Bongard, village de la seigneurie de Fauquemont, mort à Trèves, le 15 décembre 1745. Il entra chez les Jésuites de cette ville, le 23 juin 1700, y professa la philosophie et fut successivement recteur de sa Compagnie à Neus, à Munster, à Coblence et deux fois à Cologne. Il fut ensuite nommé provincial de la province du Bas-Rhin. Il fit le voyage de Rome, d'abord en 1730, pour participer à l'élection du général François Retz, puis en qualité de procureur de sa province, et revint achever sa carrière à Trèves, dans la direction du séminaire des Nobles et de l'archevêché. Le P. Ferdinand Limpens, dont Paquot loue les qualités de cœur et d'esprit, a publié sous l'anonyme : *Vade mecum : sive praxis opera quotidiana, aliaque rite peragendi, et per ea salutem et perfectionem propriam ac proximi, instituto Societatis Jesu, conformem, assequendi, indicata a quodam Societatis Jesu sacerdote.* Cologne, Noethen, 1744; in-8o. Cet ouvrage est divisé en trois parties, dont la dernière est intitulée : *Analysis Fidei, Methodus Veroniana, et discursus cum hæretico.*

Émile Van Arenbergh.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

LIMPENS (*Jean*), hagiographe, né à Aelbergh, le 19 novembre 1709, mort en 1784, entra au noviciat de Malines, le 2 octobre 1726. Ses études spéciales et son aptitude particulière pour l'hagiographie le firent désigner pour continuer l'œuvre des Bollandistes à laquelle il se consacra tout entier pendant neuf ans. Il travailla aux trois premiers tomes de septembre des *Acta Sanctorum*. Il devint ensuite recteur du collège de Maestricht et mourut en cette ville.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

LINDANUS (*David*), ou VANDER LINDEN, historien, né à Gand vers 1570, mort à Termonde, le 21 septembre 1638. La famille de cet écrivain était originaire de Louvain, comme il le dit lui-même dans la dédicace de son principal ouvrage aux archiducs Albert et Isabelle. Ses parents habitaient Gand, où David vit le jour, et où il fit son éducation. Pendant les troubles de religion, son père Jonas fut forcé de quitter la ville par la faction que dirigeait Hembyze. Il se retira, avec sa famille, à Termonde, où le jeune Lindanus continua ses études avec tant de fruit, qu'au mois de mai 1595, le magistrat le nomma sous-maître de l'école latine; et son choix fut approuvé par le chapitre de l'église Notre-Dame, à qui appartenait la haute direction de l'enseignement. Les services qu'il rendit en cette qualité furent récompensés, en 1607, par son élévation aux fonctions de recteur de la même école, fonctions dans lesquelles il fut continué en 1613, lorsque vint à cesser le concordat par lequel le chapitre de Termonde avait laissé à la ville la direction du collège, où il ne s'était réservé que le droit d'approuver la nomination des professeurs. Lorsqu'il prit possession de sa nouvelle dignité, le 11 février, Lindanus prononça un discours d'installation qui a été publié sous le titre : *De homine et ejus institutione oratio. Ad felix suscepti muneris auspicium Teneræmondæ dicta III idus Februarii. MDCVII.* Anvers, Jérôme Verdussen, 1609; in-fol. « L'auteur y traite », dit Paquot, « de « la chute de l'homme, de l'ignorance « qui en est la suite, des remèdes que « l'on peut apporter à ce mal, et surtout « de l'étude des belles-lettres ».

Lindanus avait épousé, en 1605, Anne Vanden Zype, d'une bonne famille de Malines, sœur du jurisconsulte François Vanden Zype dit Zypæus, avec qui il était lié d'une étroite amitié. De cette union ne naquirent que trois filles : Anne, femme de Paul de Smet ; Catherine, qui devint fille dévote, et Jeanne, femme de Frédéric van Haltert. Le nouveau recteur consacra ses loisirs à étudier l'histoire de sa ville adoptive; il compulsa tous les auteurs qui en parlent, fouilla les archives auxquelles il eut accès, et fit paraître le résultat de ses recherches sous le titre de : *De Teneræmunda libri tres.* Anvers, J. Verdussen, 1612; in-fol. Le volume est précédé d'une dédicace à Albert et Isabelle et d'une seconde aux magistrats de la ville; elles permettent de juger de l'esprit dans lequel l'ouvrage est rédigé, par le soin avec lequel l'auteur relève la résistance que Termonde opposa souvent aux revendications des Gantois et le dévouement dont cette ville fit preuve en faveur de Louis de Male, de Philippe de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche. Cela n'empêcha pas Lindanus d'envoyer son livre au magistrat de Gand (par lettre du 18 août 1612), en insistant sur le soin avec lequel il avait composé son livre. Ecrite avec élégance, l'*Histoire de Termonde* peut être considérée comme une des meilleures œuvres historiques que nous ait laissées le XVIIe siècle. Le plan en est bien entendu ; il comporte trois subdivisions ou livres, traitant, le premier, des annales et des institutions civiles; le second, des institutions religieuses; le troisième, des localités comprises dans l'ancien pays de Termonde. Lindanus ne s'est pas borné à copier les auteurs qui ont écrit avant lui; il complète et corrobore leur récit en se servant des documents originaux, dont il publie les principaux en entier. Il y a de la critique dans sa composition; toutefois, il faut regretter qu'il ait soulevé et propagé l'opinion, tout à fait insoutenable, qui fait de Termonde une seigneurie indépendante de la Flandre. C'est là un sentiment absolument nouveau, dont il avait déjà été fait justice dans une charte de l'an 1313, par laquelle Guillaume de Flandre, seigneur de Termonde, déclare relever cette terre de son frère, le comte Robert de Béthune. Si, plus tard, des diplômes de Philippe de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche ont déclaré Termonde unie à la Flandre plutôt que partie intégrante de ce comté, c'est uniquement pour soustraire cette ville à toute espèce de juridiction que les Gan-

tois auraient voulu y exercer. Mais, je le répète, avant l'époque du mariage de Guy de Dampierre et de Mathilde de Bethune, dame de Termonde, les ancêtres de cette dame étaient vassaux de la Flandre, prenaient part à tous les débats qui agitaient le pays et en accompagnaient les princes dans leurs expéditions.

C'est à son travail sur Termonde que Lindanus dut sa nomination de greffier-pensionnaire de cette ville, nomination qui date de 1618 environ. On ne pouvait, en effet, mieux confier la défense des droits d'une localité et de son territoire qu'à celui qui les avait longuement étudiés. Plus tard, Lindanus voulut préparer une seconde édition de son livre: dans ce but, il demanda au chapitre de l'église Notre-Dame, au mois d'octobre 1636, la permission de consulter ses archives, permission qui lui fut accordée, à la condition que ses recherches ne seraient faites qu'en présence de trois chanoines et que les documents qui lui seraient confiés seraient restitués dans les huit jours. La mort empêcha probablement le savant greffier de profiter de cette autorisation, et lorsqu'on publia, en 1708, une seconde édition de l'*Histoire de Termonde* à la suite des œuvres de Gramaye (édition de Denique, de Louvain, in-folio), on n'apporta aucune modification au texte primitif. Le bagage littéraire de Lindanus comprend encore : une pièce de vers placée en tête de la tragédie de *Jephté*, de Jacques-Corneille de Lummene de Marcke; une autre sur l'installation de l'évêque d'Anvers, Jean Miræus; une élégie sur la mort de Juste Lipse; des vers à la mémoire de Simon van Kerckhoven; une composition à la louange de l'infant don Ferdinand, à l'occasion de son entrée comme gouverneur général à Gand (Anvers, H. Aertssens, 1635; in-4°), le tout en latin. Il a aussi écrit en vers flamands un éloge de Juste de Harduyn. Il avait en outre composé des poésies sur une Phyllis, défendu « la nudité contre les habillements », rédigé un recueil de *dissertations* en trois livres; tout cela est perdu. Ce qu'il disait de Phyllis avait effarouché le savant Sanderus ; quant à son plaidoyer en faveur de la nudité (*Pro nuditate contra vestes*), on l'intitule : un paradoxe, *paradoxon;* ce qui ne l'a pas sauvé de la destruction, qui fut probablement la conséquence d'une pudibonderie excessive. Lindanus était lié avec la plupart des littérateurs belges du temps, en particulier avec Puteanus, qui passa longtemps pour le premier d'entre eux; Zypæus et le président du conseil de Flandre, Charles Maes, étaient également de ses amis. Son œuvre principale a conservé sa mémoire, et, de notre temps, la ville qui en fait l'objet a orné sa bibliothèque publique, placée à l'hôtel de ville, du buste de Lindanus, exécuté par Franck, de Gand, et solennellement inauguré pendant les fêtes jubilaires de 1850.

Alphonse Wauters.

Paquot, t. II, p. 47 (édit. in-folio). — Léon de Burbure, dans le journal l'*Onpartydige*, de Termonde, du 30 mai et du 18 septembre 1841. — Le même, *David Lindanus*, dans le *Messager des sciences historiques et des arts*, année 1851, p. 26. — Prudent van Duyse, *David Lindanus*, dans l'ouvrage intitulé : *Ville de Termonde*, 1850, *Fêtes jubilaires*.

***LINDANUS** (*Guillaume-Damase*), ou Vander Linden, deuxième évêque de Gand, fut un des plus célèbres prélats et des plus habiles écrivains du XVIe siècle. Il naquit à Dordrecht en 1525, et mourut à Gand, le 2 novembre 1588 ; ses parents appartenaient à une famille patricienne et catholique. Il fit d'abord ses études à Louvain ; puis, dans le dessein de se perfectionner dans les littératures grecque et hébraïque, il se rendit en France, où il suivit les leçons de Mercerus et de Turnèbe. De retour à Louvain, il fut ordonné prêtre et passa successivement licencié en théologie, en 1552, et docteur, en 1556. Il enseigna ensuite, pendant trois ans, l'Ecriture sainte à Dillingen, en Souabe. Georges d'Egmont, évêque d'Utrecht, ayant été à même de le juger, l'appela auprès de lui, lui conféra d'abord un canonicat et la dignité d'archidiacre de sa cathédrale, puis l'établit son vicaire général à Leeuwaarden, en Frise. Philippe II, roi d'Espagne, le nomma en même temps

doyen du chapitre de Notre-Dame, à La Haye, premier conseiller ecclésiastique et inquisiteur de la foi. De nouveaux évêchés, entre autres celui de Ruremonde, ayant été créés dans les Pays-Bas, le roi appela Vander Linden à occuper ce dernier siège; il fut consacré à Bruxelles, le 14 avril 1562, par Granvelle, premier archevêque de Malines. La révolution et les troubles religieux l'empêchèrent pendant sept ans de résider à Ruremonde; mais il parvint cependant à donner ses soins à son diocèse, et brava plusieurs fois toute espèce de dangers pour se rendre compte de la situation. En 1570, il fit partie du premier concile provincial de Malines, et tint lui-même plusieurs synodes diocésains, dans l'un desquels il publia les décrets du concile de Trente. Malgré son dévouement, il se vit en butte aux persécutions des sectaires de la Gueldre, au point qu'il ne se crut plus en sûreté dans le pays. En 1578, il fit un voyage à Rome pour exposer au pape Grégoire XIII le malheureux état des Pays-Bas. Le pontife sut apprécier les hautes qualités de l'évêque et le nomma assistant au trône pontifical. Après trois mois de séjour à Rome, Vander Linden s'embarqua pour l'Espagne, où le roi le reçut avec les témoignages les plus flatteurs d'estime. Il revint en 1579, et trouva son diocèse en proie à la peste, la famine et la guerre civile. C'était une nouvelle occasion pour lui de signaler son zèle; mais, privé de ses biens, il ne put faire face à toutes les nécessités et se retira à Rome, en 1584, où Sixte-Quint l'accueillit avec distinction. Là il s'occupa d'études philosophiques et de recherches d'anciens manuscrits. Sur ces entrefaites, en 1588, il fut appelé à l'évêché de Gand. Ce siège était vacant depuis la mort de Cornelius Jansenius, décédé en 1575, et l'administration du diocèse laissait conséquemment beaucoup à désirer; les autorités, convaincues qu'une réorganisation était indispensable, avaient cru ne pouvoir mieux faire que d'appeler à ce poste l'évêque de Ruremonde. Malheureusement, celui-ci, épuisé par les travaux, les fatigues et les persécutions, mourut trois mois après sa nomination. Il fut inhumé dans la cathédrale de Saint-Bavon, à côté de son prédécesseur, et dans le même tombeau.

Voici ses principaux ouvrages : 1. *De optimo genere interpretandi scripturas, libri tres.* Cologne, Cholinus, 1558; in-8°. — 2. *Tabula analectica omnium hereseon hujus sæculi.* Anvers, Withagius, 1558; in-8°. Id., 1562. Id., Cologne, Birckmann, 1578; in-8°. — 3. *Panoplia evangelica, sive de verbo evangelico, libri quinque.* Cologne, 1560; in-fol. — 4. *Stromatum libri tres pro defensione concilii Tridentini.* Cologne, 1575 et 1577; in-4°. — 5. *Christelijcke maniere om de sondaegsche misse salighlijck te hooren.* Anvers, Plantin, 1688; in-8°. — 6. *Dubitantius, dialogus de origine sectarum hujus sæculi.* Cologne, 1571; in-8°. — 7. *Ruewardus, dialogus de animi tranquillitate.* Cologne, 1567; 1577; 1578. — 8. *Diatriba analytica de vera Jesu Christi apud Romanos ecclesia, contra Witenberges.* Cologne, 1572; in-8°. — 9. *Apologeticon libri tres ad Germanos, pro concordia cum catholica Christi Ecclesia, contra novam protestantium confessionem Augustanam ex Lutherana calvinisantem.* Anvers, Plantin, 1568-1570; 3 vol. — 10. *Corte ende clare antwoorde op die Beschermingh der Antwerpsche confessijmakers, etc.* Louvain, 1568; in-8°. — 11. *Cort onderwys teghen de confessie der Ministers..., Jesu Christi in de kercke van Antwerpen, etc.* Louvain, Bogaerts, 1567; in-8°. — 12. *Paraphrasis et castigationes in psalmum* 118, *cum isagoge et oratione parascenastica in eumdem.* — 13. *Commentatiuncula brevis de cantico angelico alleluia.* — 14. *Responsio pro vero ac vivo Christi corpore in Sancta Eucharistia adversus Joh. Campani blasphemias.* Cologne, 1575; in-8°. — 15. *De sapientia Christi.* Anvers, Plantin, 1567; in-16. — 16. *Psalterium vetus a sexcentis mendis repurgatum, et de Græco atque Hebraïco fonte illustratum.* Anvers, Plantin, 1567. Id. Anvers, Silvius, 1568. — 17. *De la manière d'une véritable confession* (en flamand), 1568. — 18. *Oratio synodica de officio pastorum.* Cologne,

1571; in-8°. — 19. *Paraphrasis in psalmos triginta priores.* Anvers, Plantin; in-8°. — 20. *Paraphrasis in psalmos ad laudes antelucanas decantari solitos.* — 21. Cathécisme (en flamand). Cologne, Cholinus, 1571; in-8°. — 22. *Speculum sacerdotale.* Cologne, 1577; in-12; et ailleurs. — 23. *Exhortatio ad Hollandos ut redeant ad catholicam Christi Ecclesiam.* Cologne, 1577. — 24. *Mysticus Aquilo sive Declaratio vaticini Jeremiæ prophetæ : ab Aquilone pandetur omne malum.* Cologne, 1580; in-4°. — 25. *De Apostolico virginitatis voto, atque evangelico sacerdotum cælibatu, libri quinque.* Cologne, Cholinus, 1577, 1580.— 26. *Orationum theologicarum eximii theologi Ruardi Tapperi tomi II a Lindano in lucem editi.* 1577 et 1577; in-8°. — 27. *De fugiendis hujus sæculi idolis novisque istorum evangelicorum dogmatibus.* Cologne, 1580; in-8°, et Cologne, 1590; in-8°. — 28. *De la Vertu de l'Eglise* (en flamand), 1580 (?).—29. *Contra carnivoras.* 1580. — 30. Un grand nombre de sermons de controverse, en flamand. — 31. *Concordia discors, sive confessionis Augustanæ adulteratæ confutatio.* Cologne, 1582. — 32. *Le Labyrinthe chrétien, etc.; le Chemin qui mène à Jésus-Christ* (en flamand), 1583. — 33. *Conciones per Quadragesimam et Adventum.* — 34. *Conciones in festis sanctorum habitæ*, et *Conciones catechisticæ aliquot.* — 35. *Catechismus juxta concilii Tridentini doctrinam.* Cologne, 1583. — 36. *L'Illuminateur des calvinistes aveuglés* (en flamand), 1586 (?). — 37. *Missa Apostolica, seu Liturgia S. Petri apostoli, cum annotationibus et apologia pro eadem.* Anvers, Plantin, 1589. Id., Paris, Morel, 1595, 1598; in-8°. — 38. *Glaphyra in Epistolas apocalypticas S. Johannis apostoli.* Louvain, 1602; in-8°. — 39. *Eusebius, sive de fugienda impœnitentia et de ingredienda serio angusta vitæ Evangelicæ via.* — 40. *Paraphrasis in septem psalmos pœnitentiales.* Cologne, Gualterus, 1610; in-8°. Les ouvrages suivants n'étaient pas connus de Valere André : 41. *Theophilus, sive de officio pii viri.* — 42. *Pro Decreto concilii Tridentini de Purgatorio.* — 43. *Epistola apologetica pro concilio Tridentino.* — 44. *Exhortatio secunda ad Hollandos de Gog et Magog in Belgium adventantibus.* — 45. *Lacrymæ Germaniæ ad pontificem Gregorium XIII.* —46. *Cur necessaria sit sacrorum bibliorum castigatio, ad Gregorium XIII.* — 47. *Epistolarum libri tres, nempe politicarum, theologicarum et miscellanearum.* —48. *Hebraïcæ questiones.* — 49. *Romanum pontificem vere ac merito appellari universalem episcopum Ecclesiæ Christi.* —50. *De victoria Christi contra Judæos et judaïsantes bibliorum interpretes.* — 51. *Paraphrasis in psalmum LXVII, Exsurgat Deus.* — 52. *Paraphrasis in Cantico Canticorum cum annotationibus variarum lectionum et trium linguarum.* — 53. *Missa apostolica, in qua est luculenta et solida rituum et apostolicarum cæremoniarum explicatio.* — 54. *Christomachia calvinista.* Cologne, Cholinus, 1584; in-8°. Id., Anvers, Plantin, 1584; in-8°. — 55. *Decuria locorum ab hereticis nostri sæculi in patribus aut edendis aut pervertendis depravatorum.* — 56. *Epistola ad N... calvinisantem, ut ad catholicam redeat Ecclesiam.* — 57. *Tabulæ naufragii Nicæni.* Ratisbonne, 1540. Id., Worms, 1557. — 58. *Acta colloquiorum religionis per Germaniam conciliandæ causa habitorum*, probablement à Trèves, 1530. Id., Ratisbonne, 1540; Worms, 1557 (?). Ajoutons encore : 59. *Discours en forme de dialogue ou histoire tragique en laquelle est nayvement depeinte et descrite la source, origine, cause et progrès des troubles, meuz par Luther, Calvin et leurs conjurez et partisans contre l'église catholique.* Paris, G. Chaudière, 1566; in-8°. — 60. *Een claer betooch van den oorsprong der Lutherie, etc.* Bruges, De Clerck, 1567; in-8°. — 61. *Oprecht tryakel tegen 't venyn alder dolingen onser tyds, etc.* Anvers, Verwithagen, 1567; in-8°. — *De vera Christi Jesu ecclesia.*

Émile Varenbergh.

Hellin. — Valère André, *Bibl. belg.* — Foppens, *Bibliotheca belgica.* — Moreri, *Dictionnaire hist.*

LINDEN (*Guillaume* **VANDER**), orateur, né à Anvers, le 23 février 1695,

mort à Gand, le 9 août 1769. Entré dans la Compagnie de Jésus, le 7 octobre 1715, il habita successivement Bruges, Malines et Gand, où il fut recteur du collège de son ordre. On a de lui : *Oratio funebris in obitu illustrissimi ac reverendissimi domini Joannis-Baptistæ De Smet.* Gand, veuve Pierre De Goesin, 1741 ; in-4°. Oraison funèbre du XIVe évêque gantois, Jean-Baptiste De Smet, prononcée, le 2 octobre 1741, dans l'église cathédrale de Saint-Bavon.

Paul Bergmans.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

LINDEN (*Jean* **VANDER**), ecclésiastique et homme politique, fils de Jean, chevalier, plusieurs fois bourgmestre de Louvain, et de Catherine de Marneffe, né en cette ville et y décédé, le 23 janvier 1585. Il embrassa l'état ecclésiastique, entra au monastère de Sainte-Gertrude, dans sa ville natale, et en devint abbé vers 1569. Le 28 août de cette année, il fut sacré. A titre de prélat, il fit partie des Etats de Brabant, s'y mit dans les rangs de l'opposition, et exerça sur ses collègues la plus grande influence. Au moment de l'organisation des nouveaux évêchés dans les Pays-Bas par Philippe II, les abbayes furent obligées d'entretenir et de doter les titulaires de ces diocèses. Cette mesure irrita la plupart des abbés, qui, dépouillés en grande partie de leurs revenus, firent au gouvernement espagnol une opposition violente ; ils vouèrent au souverain une haine implacable et finirent par encourager la révolte du prince d'Orange et de ses adhérents. Jean Vander Linden, ainsi que son frère Charles, abbé du Parc et, à ce titre, également membre des Etats, devinrent, par suite de ces circonstances, les ennemis déclarés des Espagnols et les adversaires les plus redoutables des impôts nouveaux préconisés par le duc d'Albe, sous le nom de dixième et vingtième denier. Guillaume, prince d'Orange, fit le plus grand cas de Jean, lorsqu'il s'aperçut de son ascendant sur les Etats. Il voulait exploiter la haine que cet ecclésiastique vouait aux Espagnols. Voyant le parti qu'il pourrait en tirer, il entra en correspondance avec Vander Linden. Quand il vit que celui-ci ne poussait pas l'opposition jusqu'au point de vouloir remplacer Philippe II par le duc d'Anjou, frère du roi de France, il lui adressa une lettre bien intéressante, dans laquelle il suggère l'idée de ne voir dans ce prince étranger qu'un instrument destiné à faire piège aux Espagnols. Le Taciturne réussit admirablement dans ses démarches. Il prit l'abbé par son faible, celui de l'ambition, et de la haine qu'il vouait aux Espagnols. Lorsque Charles Vander Linden partit, en 1572, pour l'Espagne, dans le but de faire avec d'autres délégués des représentations au roi concernant les impôts nouveaux, Jean, contrairement à ses promesses, encouragea son frère à entreprendre ce voyage en dépit de la défense du duc d'Albe. Mais, observe le prévôt Morillon, dans sa correspondance avec Granvelle, il ne tint pas parole. Au moment de la mort inopinée de Réquesens, successeur du duc d'Albe (5 mars 1576), l'administration de nos provinces tomba forcément en partage au conseil d'Etat. Patriotes et Espagnols, orangistes et protestants, tous en voulurent à ce corps, lorsque les troupes mutinées revenues de Zierikzee menacèrent Bruxelles. Le parti avancé désirait mettre ces circonstances à profit pour se défaire du conseil d'Etat, n'importe par quels moyens. Rien n'était plus naturel. Il voulait faire passer le gouvernement aux Etats en dépit du roi. Impuissant à pouvoir conjurer l'orage, le conseil ne fit aucune résistance aux conspirateurs. Le 4 septembre 1576, Jacques de Glimes, en vertu d'ordres du seigneur de Heze, commandant des troupes organisées par les Etats de Brabant, se rendit au palais et s'y empara, au nom de ses commettants, des membres du conseil d'Etat. Les Etats répudièrent la responsabilité de cet acte brutal, en reconnaissant néanmoins que l'ordre d'arrestation avait été souscrit en leur nom. Cet ordre, c'était Jean Vander Linden qui l'avait donné au nom

des Etats, de concert avec le bourgmestre de Louvain et son pensionnaire, sans aucune autre intervention. Lorsque Vander Linden fut interrogé sur ce point, il répondit que le bon Dieu avait fait emprisonner ces gens pour le plus grand bien du pays. Le chancelier de Brabant porta plus tard tous ces faits à la connaissance du gouverneur général, en déclarant que Vander Linden était seul coupable de cet acte de violence. Ensuite ce prélat fut nommé membre du conseil d'Etat organisé par les Etats généraux, et signa en leur nom le traité de Pacification conclu à Gand, le 6 novembre 1576. Par suite de son dévouement à la cause de la révolution, il fut désigné par les Etats pour faire partie de la délégation chargée de rappeler le prince d'Orange en Brabant. Puis il fut envoyé à don Juan d'Autriche, le nouveau gouverneur des Pays-Bas, qu'il voulait empoisonner, d'après la rumeur publique. Plus tard, il reçut une mission confidentielle pour engager les Etats d'Artois à ne pas se réconcilier avec le roi. Malgré tous ses efforts, il ne réussit pas dans cette mission, en dépit de l'opposition manifeste qu'il fit à la conclusion de l'Union d'Utrecht. Il vit bientôt que l'étoile du prince d'Orange commençait à pâlir dans les provinces méridionales, spécialement chez les Wallons. Insensiblement il chercha à dégager sa responsabilité. Cependant il fut chargé encore, en 1579, par les Etats, de les représenter au congrès de Cologne, appelé à porter remède à la triste situation des Pays-Bas. Durant ces négociations, il se plaignit de la conduite des Réformés, ce qui donna lieu au duc de Terranova, délégué de Philippe II, d'entrer en pourparlers avec Vander Linden et de le gagner à la cause du roi. S'il faut en croire la *Correspondance du Taciturne* publiée par Gachard, notre prélat proposa au duc de Terranova de faire mettre le prince à mort, si celui-ci refusait d'exécuter le traité de la Pacification; Vander Linden aurait tiré du président du congrès la promesse d'une gratification de 10,000 livres, s'il réussissait dans son projet. Dès que la réconciliation de l'abbé fut un fait accompli, celui-ci devint le plus fougueux défenseur du pouvoir exercé par Philippe II. Sa conduite lui valut (30 novembre 1579) son entrée au conseil d'Etat du roi, qu'il avait naguère chassé. Ce qui n'empêcha pas Marguerite de Parme de le traiter de « dangereuse « pièce », et de recommander à son fils Alexandre de surveiller cet étrange personnage. Il fut même sur le point d'être incarcéré du consentement du roi (7 août 1582). Malgré ces avertissements et en dépit des recommandations de Granvelle, Farnèse l'envoya à Bois-le-Duc, en compagnie de quelques jésuites, afin de rétablir le culte catholique dans cette ville, récemment reprise sur l'ennemi, et le chargea de lui faire connaître tout ce qui s'y passait. Entré en relations avec le magistrat de la localité, il devait surtout, aux termes de ses instructions, se mettre en bons rapports avec le seigneur d'Helmont, chargé de maintenir la place sous l'obéissance du roi. Il était aussi obligé de s'entendre avec le seigneur de Warlusel, un ancien confédéré converti, qui occupait Ruremonde, afin de fournir aide et secours aux troupes espagnoles. Pendant son séjour à Bois-le-Duc, Vander Linden fut accusé d'entretenir des relations avec le duc d'Alençon (1582). Il nia le fait, en déclarant à d'Assonleville que les papiers de ce prince étaient détruits et que le seigneur d'Helmont en avait tenu copie. Les autres rapports du prélat donnent des détails précis sur les faits et gestes des insurgés et des troupes espagnoles dans les environs de la ville, sur leurs vols et destructions. Il espérait garantir ainsi la vie et les biens de ses subordonnés. Ce qui ne les empêcha pas de se plaindre amèrement de son despotisme, et de l'accuser d'avoir usurpé, dans la cité reconquise, les pouvoirs des Etats de Brabant, à propos des payements des aides et subsides. Sa manière d'agir était telle, que Morillon disait : « L'abbé de Sainte-Gertrude ne vaut « rien, quoiqu'il entretient encore au- « cuns avec pratiques qui tendent, sous « couleur du service du maître, à se

« faire chef des Etats ; tant il est ambi-
« tieux; l'on en souffre trop longtemps ». Enfin, le gouverneur général fut obligé de le faire rentrer dans son abbaye, où il finit ses jours. Peu de temps avant sa mort, il alla s'établir à Lierre, où il entretint avec différents individus des relations tendant à faire livrer la ville d'Anvers aux Espagnols.

Ch. Piot.

Tassis, *Commentarium tumultuum*, dans les *Analecta* de Hoynck van Papendrecht. — *Kronijk van het historisch gezelschap te Utrecht*, 1846. — Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiæ*. — *Gallia christiana*. — Le Roy, *Théâtre sacré du Brabant*, t. I. — Boonen, *Geschiedenis van Lenven*, éditée par van Even — Molanus, *Historiæ Lovaniensium*. — Van de Spiegel, *Onuitgegeven stukken*, t. II. — Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, VI et VII. — Gachard, *Correspondance du Taciturne*. — Renon de France, *Troubles des Pays-Bas*. — *La Correspondance de Granvelle*. — *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 5e série, t. XXI, 1891. — Archives de l'Audience, à Bruxelles.

LINDEN (*Jean* **VANDER**), voyageur, né à la fin du XVIe siècle et mort à Anvers, le 26 février 1638. Il était Frère alexien à Anvers, et fut provincial de son ordre pour la province du Brabant. Douze ans après son entrée dans les ordres, son confesseur, Jacques Pussenius, procureur des Dominicains, lui proposa de faire un voyage en Palestine. Jean Vander Linden accepta avec empressement cette offre qui réalisait un désir de sa jeunesse, et, après avoir obtenu, non sans difficulté, l'autorisation de ses supérieurs, il quitta Anvers, le 20 mars 1633. Il se rendit à Paris, visita plusieurs villes de France renommées pour les reliques que l'on y conservait, et s'embarqua avec Pussenius à Marseille, le 23 mai suivant. Il arriva sans encombre à Jérusalem, où il trouva un abri dans le couvent des Frères mineurs. Il visita en détail la ville et ses environs; puis il se remit en route et regagna heureusement sa patrie, le 25 novembre. Dès l'année suivante, Jean Vander Linden publia une relation de son pèlerinage; J. de Saint-Genois cite erronément une édition de J.-N. Vinck comme étant la première; cette édition est du XVIIIe siècle. La première édition connue jusqu'à ce jour est la quatrième qui parut, en 1645, sous le titre suivant : *Heerliicke ende gheluckighe reyse na het Heylich Landt ende stadt van Jerusalem... Den vierden druck... Het Ie deel*. Anvers, Dieudonné Verhulst, 1645; in-4°. La seconde partie est intitulée : *Het wederkeeren of Tweede deel van de Heerliicke ende gheluckighe reyse... Den derden druck...* Ibid., 1644; in-4o. Bien que « mal conçue et encore plus mal écrite », au jugement de J. de Saint-Genois, cette relation a eu une vingtaine d'éditions jusqu'au commencement du XIXe siècle. Vander Linden est encore l'auteur d'un petit traité plusieurs fois réimprimé sur la peste : *Cort verhael oft tractaet vande contagieuse sieckte de peste*. Anvers, Guillaume Verdussen, 1634; petit in-8o; — Anvers, Dieudonné Verhulst, 1637; pet. in-8°; etc. Il nous y apprend lui-même qu'il s'est occupé pendant trente-six ans de soigner la peste, et qu'il a écrit sa dissertation parce que des personnes malveillantes avaient profité de son absence pour le calomnier et prétendre qu'il s'entendait mal à soigner la terrible maladie.

Paul Bergmans.

J. de Saint-Genois, *Les Voyageurs belges*, t. II, p. 127-133. — *De Vlaamsche School*, 1881, p. 116 120 (notice de J. Staes). — P.-A. Tiele, *Nederlandsche bibliographie van land- en volkenkunde* (1884), p. 151-152. — J.-G. Frederiks et J.-F. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuidnederlandsche letterkunde* (2e éd., 1888-1891), p. 471.

LINDHOUT (*Henri* **VAN**), médecin, mathématicien et astrologue, naquit à Bruxelles vers le milieu du XVe siècle. Il étudia la médecine et exerça son art avec beaucoup de succès à Hambourg. Il n'est cependant connu que comme l'auteur d'un traité d'astrologie, dédié à la reine Elisabeth d'Angleterre, et qui fut réédité à Leipzig, en 1618. Nous citons le titre complet, car il a été souvent scindé, de manière à faire croire à l'existence de deux ouvrages différents : *Introductio in physicam judiciariam. In qua brevissime sed accurate vera astrologiæ fundamenta et rerum humanarum consensus, cum superioribus atque divinis aperte demonstrantur. Item in quo vera ac legitima præsagiendi methodus*

statuitur, et quam multæ lateant in Genethliaca Arabum doctrina vanitates involutæ. Contra calumniatores artis astrologiæ, eosque qui prædictionem penitus nullam ferunt vel ultra fas hominis moliuntur. Hambourg, Philippe de Ohr, pour Abraham Kretzer, 1597; in-4°.

Dr Victor Jacques.

Bulletin du bibliophile belge, 1849, p. 406. — *Nouvelle biographie générale.* — Moller, *Cimbria litterata*, t. II, p. 479. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 333. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 361.

LINDULPHE, LUDOLPHE, LONDULPHE ou LENDULF, fils d'Albert, comte de Verdun, fut élevé au siège épiscopal de Tournai et de Noyon après la mort de l'évêque Hadulphe ou Radulphe, en 966 d'après Cousin, en 979 selon Gazet, mais vraisemblablement vers 975. On rapporte qu'il augmenta les biens de l'église de Noyon, et qu'il éleva à Gand le corps de saint Landoalde, en 982. Par une bulle du mois de mai 988, le pape Jean XVI confirma Lindulphe, évêque des Noyonnais, des Tournaisiens et des Flamands, dans la possession de sa juridiction et de ses droits de battre monnaie, de percevoir le tonlieu, etc., à Tournai, et dans un grand nombre d'églises de Flandre et du Tournaisis. Tels sont les seuls faits que l'on connaisse de la vie de cet évêque qui, selon certains auteurs, aurait gouverné dix-huit ans, ce qui paraît inadmissible. Gazet dit que l'évêque Lindulphe mourut vers 990. Il est certain que ses funérailles eurent lieu à Noyon et qu'on l'inhuma dans l'église cathédrale de cette ville, en face de l'autel du Sauveur.

Léop. Devillers.

Buzelin, *Ann. Gallo-Flandriæ*, p. 145. — Le Vasseur, *Histoire de Noyon*, p. 733. — Cousin, *Histoire de Tournay*, t. III, p. 43 et suiv. — Gazet, *Histoire eccles. du Pays-Bas*, p. 218. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire et l'architecture de l'eglise cathédrale de Tournai*, t. II, p. 33.

LINGE (*Abraham* **VAN**), peintre sur verre, flamand de naissance. Il vécut longtemps en Angleterre et florissait sous le règne de Charles Ier, qui lui octroya des lettres de franchise. Il était probablement fils ou frère de Bernard van Linge, qui s'était déjà distingué dans le même art. Après lui, la peinture sur verre ne suscita plus aucun talent en Grande-Bretagne jusqu'à Henry Giles de York, à la fin du XVIIe siècle. Ses œuvres, qui sont nombreuses et de grande dimension, sont presque toutes en Angleterre. Parmi les plus estimées, on cite : *Jonas; la Destruction de Sodome et Gomorrhe; Jésus parmi les Docteurs*, dans la Christ-Church, à Oxford; ces trois vitraux sont datés de 1631, 1634 et 1640. — *Philippe* et *la Circoncision*, à Balliol, avec la date de 1637. — Une fenêtre à Hatfield et à Wroxton. — Les peintures sur verre de lord Guilfort, dans l'Oxford-Shire. — *La Résurrection du Christ*, dans le Queens-College, peinte en 1635. — Les vitraux exécutés, en 1641, à l'University-College et dans la Lincolns-Inn-Capel. — Une fenêtre dans la Peter-House, à Cambridge. Abraham van Linge quitta ensuite l'Angleterre; on ignore la date de sa mort.

Émile Van Arenbergh.

Fiorillo, *Geschichte der Mahlerey in Grossbritannien* (Gottingue, 1808), p. 289. — Gessert, *Geschichte der Glasmalerei* (Stuttgart, 1839), p. 230.—Nagler, *Neues allgem. Künstler Lexicon*, t. VII, p. 540. — Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, t. III, p. 986.

LINGE (*Bernard* **VAN**), peintre sur verre, Flamand comme Abraham van Linge, et probablement fils ou frère de ce dernier. Il semble s'être établi en Angleterre, sous le règne de Jacques Ier. L'art introduit par cet artiste fit école en Angleterre. La plus ancienne œuvre qu'on connaisse de Bernard van Linge se trouve au *Wadham College;* elle représente l'histoire du Christ et porte l'inscription suivante : *Hæc fenestra ornata est sumptibus Domini Johannis Strangwayes, militis, unius ex cohæredibus fundatoris. Berhard van Ling fecit* 1622. Suivant une tradition qui paraît exagérée, ce travail coûta 1,200 livres sterling. Peut-être faut-il comprendre dans ce prix diverses autres compositions qui ornaient cet établissement, et qui portaient la date de 1616. On attribue également au pinceau de cet artiste les sept vitraux du *Lincoln College*, don de l'archevêque Williams;

ils portaient les dates de 1629, 1630, 1631, et furent envoyés, croyait-on, d'Italie.

Émile Van Arenbergh.

Fiorillo, *Geschichte der Mahlerey in Grossbritannien* (Gottingue, 1808), p. 288. — Gessert, *Geschichte der Glasmalerei* (Stuttgart, 1839), p. 230. — Nagler, *Neues allgem. Künstler Lexicon*, t. VII, p. 540. — Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, t. III, p. 986.

LINNIG (*Egide*), peintre de marines, né à Anvers le 25 août 1821, de Pierre-Joseph Linnig, et de Catherine-Joséphine Leys, mort le 13 octobre 1860, prématurément emporté par une pneumonie. Le père de l'artiste était originaire des provinces rhénanes de l'Allemagne et vint se fixer à Anvers en 1808. Trois de ses fils et un de ses petits-fils se distinguèrent comme peintres et graveurs. Egide fréquenta l'Académie d'Anvers de 1834 à 1842; il suivit les leçons de Mathieu van Bree jusqu'à la mort de cet éminent professeur. « Mais », dit l'artiste, dans une courte notice autobiographique manuscrite que nous traduisons : « n'ayant « point de goût pour la peinture d'his- « toire et me sentant fortement attiré « vers la peinture de marines, je quit- « tai, après la mort de Van Bree, les « leçons du jour de l'Académie, me bor- « nant à suivre celles du soir, et com- « mençai mes études sur les rives de « l'Escaut. Je fréquentai beaucoup les « marins, passai la plus grande partie « de mon temps à bord des vaisseaux « et réussis à acquérir les connaissances « techniques de la navigation. Après « 1840, je me rendis sur les côtes de la « mer, où je fis de nombreuses études; « j'accompagnai les pêcheurs et appris « ainsi les manœuvres des navires, mieux « que je n'aurais pu le faire dans le port « d'Anvers. Depuis lors, je fis réguliè- « rement trois ou quatre fois par an de « petites excursions en mer. En 1844, « j'allai passer quelque temps à La Haye, « avec mon frère Guillaume, pour y étu- « dier les anciens maîtres ». Egide Linnig fréquenta pendant quelque temps l'atelier de Jacques van Gingelen, mais sans grand profit pour lui. Comme il l'atteste lui-même, il étudia avant tout la nature. Il explora spécialement les bords de l'Escaut, d'Anvers à Flessingue, les côtes de la mer du Nord et de la Manche. Vers 1847, il fit un voyage de plus longue haleine et poussa jusqu'aux côtes de la Norvège. Ses marines représentent des navires sous voile en temps calme ou en temps d'orage, des vues de côtes, des portraits de grands vaisseaux. Ses œuvres étaient assez recherchées et, parmi ses clients ordinaires, il comptait les capitaines de navire qui fréquentaient la rade d'Anvers et lui commandaient la représentation de leurs voiliers. Son talent était modeste, mais sa main était habile, et il a eu le mérite d'être le seul peintre anversois de notre époque qui se soit appliqué à un genre qui semblerait devoir être en honneur dans notre principal port de mer et qui, cependant, y est à peu près entièrement abandonné. De 1839 à 1860, Egide Linnig prit régulièrement part aux expositions artistiques de la Belgique et de l'étranger. Un de ses tableaux, *le Port de Delft*, exposé en 1849, à Leipzig, fut désigné par la commission pour être gravé sur acier. Comme ses deux frères et son neveu, il s'appliqua beaucoup à l'eau-forte et produisit environ quarante pièces tracées d'une pointe agile et pittoresque.

Il avait épousé le 18 avril 1844, Hortense-Louise-Frédéricque Praet, dont il eut six enfants, décédés jeunes.

Max Rooses.

C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving, bijvoegsel.* — C. Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers, graveurs en bouwmeesters.*

LINT (*Henri* **VAN**), peintre, le plus jeune des fils issus du mariage de Pierre van Lint avec Anne Morren, naquit à Anvers en 1684. Plus spécialement paysagiste, Henri van Lint eut pour maître Pierre van Bredael. Il se rendit ensuite à Rome, où il reçut, dans la gilde des peintres néerlandais, le surnom de *Studio*, justifié, s'il en faut croire Houbraken, par son ardeur à l'étude. L'auteur hollandais rapporte que le jeune Van Lint, très appliqué à l'étude d'après nature, passait un temps consi-

dérable dans la campagne romaine, où, de préférence il choisissait ses sites. Il y courut, paraît-il, de fort sérieux dangers et faillit un jour être assommé, non loin de Ronciglione, les campagnards ayant attribué à ses maléfices l'effondrement d'une maison faisant partie d'un site qu'il esquissait. Van Lint mourut à Rome où il fit souche. L'année de son décès est incertaine; toutefois un paysage, portant sa signature, est daté de 1726. Nous avons trouvé Henri van Lint désigné comme graveur à l'eau-forte. L'assertion nous paraît absolument dénuée de base, attendu que les répertoires existants les plus complets ne mentionnent aucune estampe du maître. Le nom de Van Lint a été porté, en Italie, par le sculpteur Michel, né à Rome en 1767, et mort à Pise en 1828, laissant un fils qui a embrassé la carrière paternelle.

Henri Hymans.

F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schildersschool*. — Houbraken, *Groote schouburgh der nederlandsche kunstschilders*, t. III, p. 48. — Notes manuscrites fournies par la famille Van Lint.

LINT (*Pierre* **VAN**), peintre de sujets religieux et profanes, aussi portraitiste, naquit à Anvers en 1609. Elève, à partir de sa dixième année, d'un peintre obscur, Roland Jacobs, il devint, à dater de 1624, le disciple d'Artus Wolfaert. En 1629, son apprentissage était terminé. Cette même année, les jésuites d'Anvers faisaient appel au pinceau du jeune artiste pour la décoration de leur église, ce somptueux édifice où Rubens avait prodigué les œuvres de son génie. Le tableau commandé à Van Lint était une *Assomption de la Vierge*, très probablement détruit par l'incendie de 1718. Un manuscrit curieux conservé jusqu'à ce jour dans la famille Van Lint, à Pise, donne la nomenclature, faite par le peintre lui-même, de tout ce qu'il produisit entre les années 1624 et 1631. Il y a là jusqu'à vingt-cinq tableaux, religieux pour la plupart, dont la destination n'est malheureusement pas indiquée. Ont-ils péri tous? Ce n'est guère probable. Le fait d'en consigner ici les titres pourra aider à leur découverte. En 1624, Van Lint avait peint le portrait de son père. L'année suivante, il mit au jour *l'Assomption de la Vierge*, *la Nativité*, *la Piscine* (probablement le paralytique guéri, tableau actuellement conservé à Vienne); un *Banquet des dieux*, *Sainte Anne et la Vierge*, *la Résurrection;* un paysage avec *Notre-Dame*, un autre avec *Caïn tuant Abel* (peut-être le tableau anonyme du musée d'Anvers), un troisième avec *Atalante et Méléagre*, *le Sacrifice d'Abraham*, *la Conversion de saint Paul*, *les Trois Rois*, *la Cène*, *Hercule;* enfin un paysage avec *Isaac et Jacob*. De 1625 à 1629 furent exécutés *les Trois Rois*, *le Christ lavant les pieds de ses disciples*, *les Eléments*, *les Apôtres*. En 1630, parurent une *Descente de Croix*, divers tableaux de petites dimensions : *la Conversion de saint Paul*, *la Création de la femme*, *les Eléments*, *le Rosaire*, *la Reine de Saba*, *le Baptême* (du Christ?), copié d'après Martin de Vos. Ce relevé est emprunté textuellement au *Vade-mecum* de Van Lint, d'après les extraits qu'en a pu faire Isidore Hye-Hoys, et dont une transcription est entre nos mains. Nous y lisons encore ce détail, qu'en 1631, Van Lint exécuta une copie de *la Descente de Croix* de Rubens. A quel effet? nous l'ignorons. L'exactitude du renseignement nous a été confirmée par Mr Rooses, lequel a trouvé dans d'autres sources la mention de cette copie.

Franc-maître de la gilde de Saint-Luc en 1632-1633, le jeune Van Lint prit ensuite le chemin de l'Italie. Sa réputation ne fut pas longue à s'y établir, et bientôt il se vit honoré du titre de peintre du cardinal-doyen Dominique Ginnasio, évêque d'Ostie. Grâce à la protection du prélat, plusieurs tableaux de Van Lint ornèrent les autels de la cathédrale d'Ostie, en même temps que la chapelle de la Sainte-Croix, à la Madona del Popolo, à Rome, recevait pour décoration ses fresques retraçant les épisodes de *l'Invention* et de *l'Exaltation de la Croix*. Il existe de ces œuvres des gravures de Pierre de Balliu, publiées à Anvers par Van Lint lui-même. Le

maître fit graver aussi, d'après son dessin, le *Saint André*, de Duquesnoy, le marbre colossal de la basilique de Saint-Pierre. L'estampe de P. Clouwet fut dédiée à Léopold-Guillaume d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas. Le musée d'Anvers possède de Van Lint un portrait du cardinal Ginnasio, peint à Rome et daté du 1er avril 1639. Il précéda de peu le retour de son auteur dans les Pays Bas. Fixé à Anvers, Van Lint ne tarda pas à s'y marier (1643). Le portrait de sa femme, Isabelle Willemyns, est encore conservé aujourd'hui par les descendants du peintre. Il avait pour pendant une effigie de ce dernier. Cette peinture passa en Angleterre à l'époque de l'invasion française. Elle est aujourd'hui au musée de Bruxelles. On y lit la date de 1646. Peu après, elle fut reproduite par P. de Jode pour le recueil de Jean Meyssens : *Images de divers hommes d'esprit sublime*, paru en 1649. Le texte joint à cette gravure nous apprend qu'à l'époque où elle voyait le jour (et non en 1662, comme le concluent les rédacteurs du Catalogue du musée d'Anvers à cause de sa présence dans le *Gulden Cabinet* de De Bie), Van Lint « servait de ses pièces » le roi de Danemark. Sandrart dit, en effet, que le roi Christian IV faisait grand cas des œuvres de Van Lint et chargeait ses agents de les rechercher. Le musée de Copenhague, toutefois, ne possède qu'un seul tableau de notre artiste, *le Mariage d'Alexandre et de Roxane*. L'atelier de Van Lint fut des plus fréquentés. Les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc enregistrent jusqu'à dix-sept de ses élèves. Mr Vanden Branden assure qu'il en eut davantage. Il n'exerça pourtant aucune influence perceptible sur la marche de l'école d'Anvers. A l'exception de Godefroid Maes, son élève en 1664-1665, aucun des nombreux disciples de Van Lint n'est arrivé à la plus minime notoriété. Si l'on en croit Immerseel, le maître aurait cessé de vivre en 1668. Ce renseignement est erroné. Même en 1680, Van Lint se sentait assez valide pour convoler en secondes noces, sa première femme étant décédée au mois de mai 1679. Des sept enfants nés d'Isabelle Willemyns un seul survivait; il suivit de près sa mère dans la tombe. Trois fils naquirent de la seconde union. Ce fut le dernier, Henri, né en 1684 (voir ci-dessus), qui perpétua le nom et la race des Van Lint. Seul, également, il suivit la carrière paternelle. Pierre van Lint mourut en 1690, et les comptes de la cathédrale établissent que ses funérailles eurent lieu le 25 septembre.

Sans être rares, les productions du maître sont dispersées. Outre l'église Saint-Jacques, à Anvers, où l'on voit, dans une des chapelles du chœur, *la Séparation des SS. Pierre et Paul*, la ville natale de l'artiste possède, dans son musée, six ou plutôt cinq toiles de son pinceau (le paysage catalogué sous le no 432 n'est qu'une partie du fond du *Saint-Christophe*, provenant de l'abbaye de Saint-Michel). Une *Sainte Catherine* provient du palais de l'évêché; *le Miracle de saint Jean-Capistran* et un *saint de l'ordre de Saint-François*, de l'église des Récollets. Il y a, en outre, le portrait du cardinal Ginnasio, déjà mentionné. Toutes les figures de ces toiles sont de grandeur naturelle. On a vu plus haut que le musée de Bruxelles possède le portrait de Van Lint. A Malines, l'église des Sœurs-Noires conserve une toile représentant *la Vierge adorée par les quatre pénitents*. Descamps parle d'une œuvre analogue et la juge digne de Van Dyck. On conserve au Belvédère, à Vienne, la meilleure création de Van Lint, *le Paralytique guéri*. Le peintre est encore représenté dans la galerie du prince de Schwartzenberg par un *Triomphe de l'Amour*, que le dr Frimmel suppose avoir appartenu à une série des *Triomphes* de Pétrarque, et au musée de Pesth par un portrait d'homme. Un tableau d'*Hercule et Omphale*, faisant partie de la galerie du prince de Lichtenstein, à Vienne, a cessé de figurer dans cette remarquable collection. Il portait la date de 1642. C'était une page de réel mérite, que le caractère un peu libre du sujet porta son possesseur à aliéner. Nous ignorons ce qu'elle est devenue.

Van Lint eut quelque notoriété comme portraitiste. Nous ne connaissons que par une excellente gravure de Van Schuppen (signée Verschuppen), le portrait de Jean-Baptiste van Wachtendonck, archevêque de Malines, parrain, en 1651, d'un des enfants du peintre. Pour avoir fourni matière à une estampe de cette valeur, le portrait devait être un morceau distingué. Van Lint, bon coloriste, fut certainement un peintre habile. On ne peut, toutefois, le ranger que parmi les maîtres secondaires. Influencé par Rubens, comme tous ses contemporains, il pèche surtout par le manque d'inspiration, plutôt d'originalité. Son style est médiocre, sa composition banale. Un *Saint Sébastien pleuré par les saintes femmes*, tableau peint à Rome et gravé par Pierre de Jode, est une composition dénuée de tout caractère. Il en faut dire autant des *Vertus cardinales*, gravées par P. de Balliu. On a voulu faire de Van Lint un graveur à l'eau-forte, en lui attribuant un *Combat du Vice et de la Vertu*. Cette planche, gravée, d'ailleurs, au burin, est l'œuvre de P. de Balliu. La composition en est des plus pauvres. Le combat a lieu entre des enfants. Le Vice est figuré sous les traits d'un petit satyre.

Henri Hymans.

Notes manuscrites de Van Lint, transcrites par Isidore Hye Hoys, à la Bibliothèque royale. — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schildersschool*. — *Catalogue du Musée d'Anvers*. — *Chronique des Beaux-Arts* (note de T. Frimmel, nº du 19 avril 1890).

LION (*Alexandre-Louis*), peintre de genre, né à Anvers, le 22 janvier 1823, de Joachim-Louis Lion et d'Anne-Catherine van Vaerenbergh. Il suivit les cours de l'Académie d'Anvers et fréquenta pendant quelque temps l'atelier d'Eugène de Block. En 1842, il prit part pour la première fois à une exposition triennale, et envoya au Salon de Bruxelles *le Vieux Cordonnier amoureux*. En 1845, il exposa dans la même ville *la Fête de saint Pierre aux environs d'Anvers*, et, en 1848, un *Déménagement villageois*. En 1849, le catalogue du Salon d'Anvers mentionne de lui *la Fenaison;* en 1851, il envoya à l'exposition de Bruxelles *la Réunion d'une confrérie à la salle du Franc à Bruges*. Ce tableau fut acquis pour la tombola. En 1848, il alla habiter Bruxelles, où il mourut célibataire, le 4 mars 1852. Alexandre-Louis Lion était un artiste dont la carrière promettait d'être extraordinairement brillante. Sa famille conserve de lui, outre son portrait peint par Eugène de Block, de nombreuses esquisses et deux œuvres terminées : *une Vieille Femme dans un intérieur*, l'un de ses premiers tableaux, daté de 1843, et *la Conférence entre les comtes d'Egmont et de Hornes dans une salle de l'hôtel de ville d'Audenarde* (1851); ce dernier a été gravé par Lion et publié sous ce titre : *Le Droit et la Force, scène du* XVe *siècle dans la ville d'Audenarde*. L'une et l'autre de ces œuvres sont remarquables : la première est d'un ton plus doré, d'une lumière plus chaude et plus franche; la seconde, dans un jour plus tempéré, est d'une finesse et d'une harmonie de coloris exquises. Selon le goût du temps, l'aspect pittoresque des anciennes bâtisses, l'appareil fastueux des seigneurs du XVIe siècle attiraient tout spécialement notre artiste. Il se préoccupait avant tout du jeu de la lumière qu'il savait nuancer à l'infini. Dans le coloris, il recherchait surtout les tons mitigés et rares, séduisant l'œil par leur délicatesse et par leur distinction. Comme facture, il se rapproche de la seconde manière de Leys; il n'a pas les tons flamboyants de ce maître, mais ses rares tableaux en rappellent, dans une gamme assourdie, les œuvres harmonieuses de couleur et saturées de lumière. Outre la gravure citée plus haut, on connaît de Lion deux eaux-fortes.

Max Rooses.

LION (*Aloïs-Stanislas*), peintre de genre, frère du précédent, naquit à Anvers le 22 août 1834. En 1848, il suivit son frère et sa famille à Bruxelles. En 1854, il exposa au Salon triennal de cette ville *la Lecture;* en 1855, il revint habiter Anvers avec sa famille et exposa dans cette ville *le Dérangement*.

En 1858, le catalogue de l'exposition d'Anvers mentionne de lui *une Jeune Dame travaillant la dentelle*, et fait suivre son nom de la remarque « mort en « 1857 ». En effet, Stanislas mourut le 12 décembre de cette année. Outre son portrait peint par André Plumot, sa famille conserve plusieurs esquisses de ses tableaux, où se révèlent les qualités qui distinguaient son frère Alexandre, avec un goût plus prononcé pour une lumière chaude et vibrante.

Max Rooses.

LION (*Emile*), publiciste. Voir au *Supplément*.

LION (*Pierre-Joseph*), peintre, né à Dinant le 6 mai 1729, mort à Bruxelles le 1er décembre 1809. Ce peintre, dont le nom semble avoir échappé à la majorité des lexicographes de l'art, méritait assurément mieux qu'une réputation locale. Destiné au notariat de par les traditions de sa famille, il eut l'avantage, en embrassant la carrière artistique, de recevoir une éducation soignée, d'abord à Liège, où existait alors une école assez sérieuse, ensuite à Paris, dans l'atelier de Vien, envisagé comme le premier de ce temps-là. De retour au pays natal, le jeune Dinantais y rapportait un ensemble de qualités très suffisant pour lui permettre de tenir, spécialement comme portraitiste à l'huile et au pastel, un rang distingué. Ayant attiré l'attention de Charles de Lorraine, il se vit, au bout de quelque temps, honoré du titre de peintre de Marie-Thérèse et de Joseph II. A la suite de cette nomination, Lion se fixa, à partir de 1760, à Vienne, où il ne tarda point à se signaler comme un portraitiste de marque. Les personnages illustres défilèrent dans son atelier, et une liste de travaux, dressée par lui-même à cette époque de sa carrière, nous le montre ayant pour modèles, avec les membres de la famille impériale, les représentants de la plus fière noblesse de l'empire, les Esterhazy, les Kinsky, les Poniatowski et bien d'autres non moins illustres. La même liste mentionne une série de vingt paysages au pastel exécutés pour les appartements particuliers de Marie-Thérèse au prix de 4,160 florins, soit 10,400 francs de notre monnaie. Les portraits de Lion étaient, d'ailleurs, payés un prix considérable pour le temps. Il toucha, par exemple, en 1763, une somme de 700 francs pour un portrait en pied de l'impératrice. Deux portraits de grandeur naturelle et en pied de Marie-Thérèse et de Joseph II, conservés au musée d'Ypres, permettent d'apprécier le peintre dans son rôle de portraitiste officiel. Datés l'un et l'autre de 1784, ils portent, avec la signature de Lion le mot *Viennæ*. En 1784, l'impératrice avait cessé de vivre. Son peintre avait donc travaillé de souvenir ou reproduit — chose probable — quelque effigie antérieure. Aussi bien serait-il difficile de rien voir de moins conforme au type admis de la souveraine que l'image de cette petite femme aux traits rudes, aux formes massives, au buste démesuré. Sous le rapport pictural, en revanche, l'œuvre, de même que son pendant, révèle un pinceau rompu aux difficultés de la pratique, mis au service d'un sentiment réel de la couleur et de l'effet. Une bonne gravure de Tischler reproduit, dans un format à peine plus petit que nature, le buste de Joseph II, jeune, d'après une peinture de Lion. Si nous en croyons les écrivains locaux, Lion passa d'Autriche en Angleterre, sans rien perdre à ce déplacement. Aucune donnée précise n'est fournie sur ce voyage par les auteurs anglais, et on ne relève dans les collections britanniques la présence d'aucune œuvre de notre compatriote. Waagen, au cours de ses longues visites aux galeries de la Grande-Bretagne, ne trouve pas l'occasion de le mentionner une seule fois. L'unique document que nous possédions relativement au séjour de Lion par delà le détroit, est une belle estampe en manière noire de James Watson, représentant *les Filles du général Carpenter*, d'après une de ses peintures. C'est Lion lui-même qui, sous la date du 20 avril 1772, dédie l'estampe au père de ses modèles. Si, comme on l'a vu, les portraits du musée d'Ypres furent

exécutés à Vienne en 1784, le séjour plus ou moins prolongé de leur auteur en Angleterre ne peut être envisagé que comme un intermède. Il ne mit certainement pas fin aux rapports du peintre avec la cour d'Autriche. La féconde carrière de Lion n'en fut pas moins couronnée par une bien pénible vieillesse. Définitivement rentré en Belgique à la mort de Joseph II et fixé à Bruxelles, il se vit contraint de déposer le pinceau par suite d'un tremblement nerveux. A ce malheur déjà si grand vint s'ajouter la perte de la fortune qu'il devait à son labeur, engloutie, semble-t-il, par les événements de la Révolution de 1793. Lion vécut assez pour voir la chute du régime républicain, sinon la fin de la domination française dans nos provinces. La Belgique ne paraît avoir conservé qu'un petit nombre de ses œuvres. Son portrait, peint à l'huile par lui-même, appartient au notaire Renson, à Dinant. C'est également dans la ville natale du peintre que subsistent, avec son souvenir le plus vivace, les productions les plus marquantes de son talent restées dans notre pays.

Henri Hymans.

Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Immerzeel, *Levens en werken der nederlandsche schilders*, etc. — Baron Ferdinand del Marmol, *l'Art à Dinant* conférence donné au *Cercle catholique*, le 2 mai 1887. — Henri Hymans, *Notes sur quelques œuvres d'art conservées en Flandre et dans le nord de la France*. Bruxelles, 1883.

LIONS (*Antoine* **DES**), en latin *Leoninus*, poète, théologien, né à Béthune vers 1590, mort à Mons le 11 juillet 1648. Il fut admis dans la Compagnie de Jésus en 1608, professa les humanités et se signala, durant vingt-cinq ans, dans l'apostolat de la chaire. Sa renommée le fit appeler à la cour du cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas, et il y exerça sa charge de prédicateur pendant trois ans. Il cultivait, en outre, avec succès, la poésie. Le *Journal de Trévoux* le cite parmi nos cinq élégiaques qui se sont le plus distingués sur le Parnasse latin : « Emule d'Hosschius, ce Tibulle flamand, cet excellent poète, ajoute-t-il, a donné plus de liberté à sa versification et plus imité la vivacité féconde d'Ovide ». On a du P. des Lions : 1. *De cultu B. V. Mariæ Elegiarum libri tres*. Anvers, Balth. Moretus, 1640; petit in-12. Deux livres de ces élégies avaient déjà paru à Arras, en 1631, chez Rivière ; petit in-8°, 151 p., av. titre gravé. D'autres éditions encore répandirent cet ouvrage à l'étranger. — 2. *De Angeli tutelaris cultu Elegia*, imprimée d'abord à part, ensuite avec l'édition de 1640 du précédent ouvrage, ainsi qu'à la suite des poésies du P. Malapert. — 3. *Elegiæ de amore Jesu*. Anvers, 1642 ; in-12. — 4. *Histoire de l'institution, règles, exercices et privilèges de l'ancienne et miraculeuse Confrérie des Charitables de Saint-Eloy, apostre des Pays-Bas, evesque de Tournay et de Noyon, patron tutélaire de Béthune et de Beuvry*. Tournai, Adrien Quinqué, 1643 ; in-12. Id., 2e édition, revue et augmentée. Arras, Max. de Raimes, 1616 ; in-12. Id., 6e édition, revue et augmentée de quatre remarques. Douai, Balthas. Bellère, 1668 ; petit in-12. Ces annotations sont de Gilles Joly, seigneur de la Vaulty, trésorier des Etats d'Artois. Id., 9e édition. Douai, veuve Balthas. Bellère, 1692 ; in-12 ; etc. — 5. *Le Douloureux Jesus dans ses sacrez pas*. Mons, Ernest de La Bruyère, 1647; petit in-8°. Le P. des Lions a laissé, en outre, des poésies manuscrites, parmi lesquelles diverses tragédies latines et un poème intitulé : *Poëma de Austriaca in S. Eucharistiam pietate*.

Émile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 71. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. II, p. 138. — C. Sommervogel, *Bibl. de la Compagnie de Jésus*. — Hofmann-Peerlkamp, *Vita Belgarum qui carm. lat. scripserunt* (*Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.*, 1820), p. 332. — *Journal de Trévoux*, janvier 1704, p. 63.

LIPPELOO (*Zacharie*), hagiographe, né à Anvers, vers 1566, mort à Cologne, le 20 novembre 1599. Il suivit, avec le bibliographe François Sweertius, les cours d'humanités professés dans sa ville natale par Guillaume Boonaerts, dit *Fabius*, qui occupa, depuis, la chaire de grec au collège des Trois-Langues, à Louvain. Il se livra d'abord aux études juridiques, devint bachelier en l'un et l'autre droit,

et entra ensuite, en 1587, à la Chartreuse de Cologne. Doué d'aptitudes littéraires, il les consacra à une œuvre pieuse et publia un abrégé des vies des saints de Laurent Surius. L'ouvrage parut sous le titre : *Vitæ Sanctorum, sive res gestæ martyrum, confessorum, atque SS. Virginum, earum præcipuè, quæ per Laurentium Surium sex tomis comprehensæ sunt, et nunc restrictis verborum ambagibus, integrâ tamen historiarum serie ubique fere servata ad exactissimam doctissimi et præstantissimi viri D. Cæsaris Baronii Chronologiam digestæ, IV tom. distributæ.* Cologne, Henri Falckenburg, 1596; in-8o. Le P. Lippeloo préparait une nouvelle édition de son hagiographie, qu'il avait retouchée et enrichie de plusieurs vies de saints, lorsqu'il mourut, épuisé de travail, la plume encore à la main. Son confrère et compatriote, le P. Corneille Gras, reprit son travail et le publia en 1603-1604 (Cologne, Bern. Gualterus; 4 vol. in-12). L'ouvrage, qui avait été édité par tomes séparés, comprenant chacun la vie des saints d'un trimestre de l'année, reparut sous ce titre : *Vitæ... Sanctorum... per J.-Z. Lippeloo... conscriptæ, nunc vero recens recensitæ, exactissime recognitæ ; ac hactenus* (vitis) *tam ex R. P. Ribadeneira, S. Soc. Jesu, quam aliunde desideratis, affatim locupletatæ, studio et labore V. P. Corn. Grasii.* Cologne, Bern. Gualterus, 1616; 4 vol. in-12. Paquot présume que les trois derniers tomes n'ont qu'un titre rafraîchi. Le P. Lippeloo laissa, en outre, dans son monastère un manuscrit intitulé : *Oratio funebris in obitu Francisci Paludani, professi Carthusiæ Coloniensis.*

Émile Van Arenbergh.

Sweertius, *Ath. belg.*, p. 708. — Hartzheim, *Bibl. Colon.*, p. 521. — Theod. Petreius, *Bibl. cartus.*, p. 297-298. - Morotius, *Theat. chron. S. Carthusiensis ord.*, p. 131. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 1168. — Paquot, *Mém. littér.*, t. IV, p. 205. — Aub. Le Mire, *Bibl. eccles.*, pars altera, p. 185.

LIPPENS (*Jacques*), médecin et poète, né à Gand vers 1620. Il semblait avoir perdu le goût des études après avoir fait ses humanités. Mais il vint à résipiscence, et se décida à aller étudier la médecine à la faculté de Padoue, qui était alors en grand renom. Il compta parmi ses maîtres un homme particulièrement versé dans la science et la pratique de l'anatomie, Jean Vestingius. Privé de ressources, il allait suspendre et abandonner peut-être ses études médicales, quand il eut la bonne fortune de trouver, dans le Vénitien Antoine Bombardini, un généreux protecteur, qui lui permit de conquérir son diplôme de docteur en médecine. En 1651, il était de retour à Gand, où il s'établit et exerça son art jusqu'à un âge avancé. Les devoirs de sa profession n'enlevaient point la part de l'idéal dans sa vie. La poésie paraît avoir eu pour lui beaucoup d'attrait. Son cœur de père fut vivement éprouvé par la perte d'un fils qui avait fait concevoir de hautes espérances et qui mourut bachelier en théologie, à vingt et un ans, au collège Viglius, à Louvain. Parmi les hommes de mérite avec qui Lippens s'était lié, on cite les pères Augustin-Ignace de Dycker et Charles van Hoorn, les jurisconsultes Paul Vande Steene et Michel van Hoorn. Ce dernier a fait de Jacques Lippens un éloge, accompagné d'un spirituel badinage sur un homme dont la colonne vertébrale pouvait avoir ses déviations sans nuire en rien à la rectitude de l'esprit ni à la droiture du caractère. Lippens a publié un recueil sous ce titre : *Poematum promulsis.* Gand, Baudouin Manilius, 1638 ; in-8o. Poésies estimables, mais sans éclat, composées d'éloges en vers avec diverses pièces religieuses d'une piété sincère, un épithalame et quelques morceaux de circonstance. Le titre était alléchant et faisait pressentir des mets de plus haut goût. Mais, comme l'observe Paquot, « l'auteur commença trop « tard à publier cet *avant-goût*, qui vrai- « semblablement n'a point eu de suite ».

Ferd. Loise.

Paquot, *Mémoires*, t. IX.

LIPSE (*David*), médecin, né à Overyssche, au XVIe siècle. Il alla faire ses études en Allemagne, reçut le grade de docteur à Heidelberg, et exerça la mé-

decine probablement dans ce pays. Il a laissé divers ouvrages, notamment une édition augmentée du *Diarium medicum*, de Barth. Hübner (Iéna, 1607; in-8°), et un traité latin sur l'hydropisie (Iéna, 1625 et 1678; in-8°).

G. Dewalque.

Nouvelle biographie générale de Didot-Hoefer.

LIPSE (*Juste* ou *Josse*), ou plutôt LIPS, philologue et humaniste célèbre, né à Overyssche le 18 octobre 1547, et mort à Louvain le 23 mars 1606. Son arrière-grand-père, auquel il devait son prénom, avait été pair ou juge à la cour féodale du seigneur d'Overyssche. Son grand-père Nicolas, échevin de la commune, acquit, en 1535, la maison où notre savant vint au monde. Son père Gilles, mayeur d'Overyssche, épousa Elisabeth ou Isabelle Du Rieu, et conçut de ce mariage le fils qui devait illustrer son nom. Six ans après la naissance de l'enfant, il alla s'établir à Bruxelles. Il devint bientôt lieutenant-amman, et, quoique bon catholique, il ne se montra pas hostile aux partisans des idées nouvelles. C'était un homme franc et jovial, un gai compagnon, qui aimait les plaisirs de la table et diminua assez bien le patrimoine de la famille. Pendant quatre ans, le futur philologue fut mis à l'école de la Chapelle, puis envoyé à Ath dans une honnête famille du nom de Bidault, pour suivre les cours du collège alors célèbre. Il y eut pour précepteurs Petrus Torrentius et Johannes Festuca. A l'âge de treize ans, il alla continuer son instruction au collège des Jésuites de Cologne, placé sous la direction de François Coster, de Malines. Gérard van Kempen lui donna le goût de l'antiquité et lui inculqua les éléments de la langue grecque; Jean d'Heur (Oranus), de Liège, lui enseigna la rhétorique; Arnold Havens, de Bois-le-Duc, fut son maître de philosophie. L'influence et l'exemple de ses professeurs lui inspirèrent le désir d'entrer dans la Compagnie. Il fut admis comme novice le 29 septembre 1562; mais cette détermination ne plut pas au père de Lipse, qui le rappela en Belgique l'année suivante, et le fit inscrire comme étudiant à l'université de Louvain.

Pierre Nanninck (Nannius) y avait inauguré, au collège des Trois-Langues, une excellente école de philologie, où il poussait les élèves vers la critique des textes et la recherche des fragments des auteurs perdus. Corneille Wouters (Valerius), qui lui succéda comme professeur en 1557, montra le même zèle, quoique avec moins de génie. Lipse, alors âgé de seize ans, se lança avec ardeur dans ces études, où il trouvait pour émules Louis Carrion, Fr. Martens, Arn. Deyne, Jean Dousa, puis Martin Delrio, Victor Giselin, Jean Leernout et André Schott. Avec une activité fébrile, il dévorait les auteurs, notait les endroits offrant de l'intérêt pour la connaissance de l'antiquité, marquait les passages corrompus et cherchait à les corriger par divination ou par la comparaison d'autres textes. Il prenait part aussi aux discussions publiques, dans lesquelles les élèves étaient exercés, sous la direction de Valerius, à soutenir des thèses sur l'antiquité, dans un langage correct et fleuri. Trois discours de Lipse sortis de ces discussions nous ont été conservés (dans les *Orationes octo Jenæ potissimum habitæ*. Darmstadt, 1607). Il y défend Cicéron des reproches de légèreté dans la vie publique et de jactance dans la vie privée; il prouve que le style cicéronien convient seul à l'éloquence; il démontre, contre L. Carrion, la non-authenticité des invectives attribuées à Salluste et à Cicéron. Pour un jeune homme de cet âge, ces discours sont fort remarquables pour le fond comme pour la forme, et ils devaient faire bien augurer de leur auteur. Aux études philologiques Lipse joignit celles du droit; il était devenu bachelier dans cette science, lorsqu'il perdit son père dans les premiers mois de 1565. Sa mère alla s'établir à Louvain avec sa fille Marie, le seul enfant qu'elle avait en dehors de Juste, mais elle mourut d'hydropisie peu de temps après. Laissé maître de ses destinées, notre étudiant se consacra plus exclusivement à l'étude de l'antiquité, et se mit à réunir les élé-

ments d'un ouvrage qui était achevé dès le 1er juin 1566, mais ne parut qu'en 1569. Le livre a pour titre : *Variarum lectionum libri* IIII (Anvers, Plantin, in-8o, 198 pages). Il comprend des observations et des conjectures souvent fort risquées, mais parfois aussi très heureuses, sur une douzaine d'auteurs latins, particulièrement sur Cicéron, Properce et Varron. Le troisième livre est le récit d'un repas, auquel assistent, chez Lipse, Carrion, Deyne, revenant de la Flandre, et Martens. La conversation roule sur la prononciation latine et sur des passages de Cicéron, Varron, Properce et Pline. Le style est imité de Cicéron. Lipse dédia son ouvrage au cardinal de Granvelle, « grand « protecteur des lettres belges ». Il espérait être attaché à la personne du cardinal, qui habitait Rome depuis la fin de 1565, et pouvoir visiter ainsi la ville, vers laquelle l'appelaient toutes ses aspirations. Son attente ne fut pas trompée. Granvelle le nomma son secrétaire particulier pour les lettres latines, et Lipse partit pour la capitale du monde antique.

Il y demeura deux ans, consacrant ses loisirs à visiter les monuments de la ville et des environs, à recueillir les inscriptions, à compulser les manuscrits de la bibliothèque vaticane. Il fit la connaissance des latinistes distingués que Rome renfermait dans son sein, Paul Manuce, Fulvius Ursinus, Latinus Latinius, Jérôme Mercurialis, Antoine Muret. Il se lia intimement avec Fr. Bencius, qui entra plus tard dans l'ordre des Jésuites et ne fut pas sans influence sur sa conduite ultérieure. Vers le mois d'avril 1570, Lipse retourna à Louvain, où on le trouve établi en septembre. Il y passa une année assez joyeuse, se livrant plus qu'il ne l'avait fait jusqu'alors aux amusements de la jeunesse. Mais les temps étaient sombres; le duc d'Albe répandait partout la terreur, et notre érudit, dégoûté du spectacle qu'il avait sous les yeux, craignant peut-être pour sa propre personne, quitta de nouveau, en 1571, le pays natal, avec l'intention de s'établir à Vienne, où il espérait trouver un emploi à la cour impériale. Sa première étape fut Liège. Le savant chanoine Charles de Langhe l'y retint pendant quelques jours, lui accordant une hospitalité généreuse; il la célébra plus tard dans les entretiens sur la Constance, qu'il supposa avoir été tenus à cette époque, et dans lesquels il attribua à son hôte le rôle principal. De Liège il se rendit à Dôle, siège d'une université assez bien fréquentée par les Belges. Il y rencontra ses anciens condisciples : Jean Lernutius, alors en route pour l'Italie, et Victor Giselin, qui allait être promu à la dignité de docteur en médecine. Le jour de la promotion, il prononça un élégant discours sur les bienfaits relatifs de la jurisprudence et de la médecine (*Utrum iurisprudentia an medicina plus boni hominibus attulerit*), où il prouvait que leur utilité était égale. Une partie importante du discours contenait des détails sur les médecins romains et faisait connaître l'inscription d'Assise relatant les libéralités du médecin P. Decimius P. Libertus Eros Merula. Après le dîner qui suivit la cérémonie, il fut assailli par une fièvre violente. Ses jours furent même en danger, mais il réchappa et continua, sans nouvel obstacle, son voyage jusqu'à la ville impériale. Ses compatriotes, Auger de Busbecq et Etienne Pighius, lui firent un excellent accueil et le mirent en relation avec d'autres savants, parmi lesquels Sambucus et Crato. Mais les offres qu'on lui fit à Vienne ne lui parurent pas assez séduisantes. Aussi, après un séjour de quelques mois, il partit brusquement, sans dire au revoir, laissant seulement à l'auberge un billet d'excuses pour Pighius. D'après son autobiographie, il voulait retourner en Belgique, lorsque la nouvelle de nouveaux désastres survenus au pays natal le décida à s'établir à Iéna. Le 26 septembre 1572, il y sollicita la place de professeur d'histoire, qu'il obtint le 23 octobre suivant. Le prince Jean-Guillaume, duc de Saxe, lui octroya un salaire de cent florins, traitement des plus modestes, mais qui, dans l'état agité de l'Europe, paraissait suffisant au jeune savant pour lui per-

mettre de continuer ses travaux littéraires, en attendant des jours meilleurs.

L'université de Iéna était un centre d'orthodoxie luthérienne; un vrai catholique n'y aurait pas été reçu comme professeur. L'ancien novice des jésuites avait donc renoncé à sa foi pour embrasser la religion nouvelle, ou, devenu indifférent à tout culte positif, il ne se faisait pas scrupule de conformer ses actes extérieurs aux institutions du pays où il se trouvait. S'il faut croire à l'authenticité des lettres au sénat académique de Iéna et au duc de Saxe, publiées par le professeur Sagittarius, dans son *Lipsius Proteus* (Francfort, 1614), il aurait, dès le début, en demandant une chaire professorale, affirmé son attachement à la foi luthérienne. Mais nous avons peine à croire que Lipse ait réellement écrit ces lettres, car il aurait avancé en même temps un fait certainement erroné, à savoir qu'il avait déjà enseigné l'histoire à Dôle, avec un traitement des Etats de Bourgogne. Nous doutons aussi qu'il ait inauguré ses leçons par le cinquième des huit discours imprimés à Darmstadt en 1607, dans lequel on lit non seulement une profession de foi protestante, mais de graves insultes à la religion catholique. Cette harangue a un caractère déclamatoire qui manque aux autres discours attribués à l'orateur. Il s'y trouve des allégations complètement inexactes; il est dit, entre autres, que Lipse rentra d'Italie en Belgique avant la régence du duc d'Albe, c'est-à-dire avant le 22 août 1567. Or, en 1567, il partit seulement pour Rome. De plus, les premières leçons du nouveau professeur auraient roulé sur Tacite; mais il résulte d'une lettre écrite par Lipse lui-même à Joachim Camerarius père, le 18 novembre 1572, qu'il expliqua d'abord César et qu'il ajouta ensuite à son cours l'interprétation des lettres à Atticus. Il se plaint de la faiblesse de ses élèves et trouve déjà ces lettres au-dessus de leur intelligence. S'il avait débuté par Tacite, pour l'abandonner ensuite, ne l'aurait-il pas mentionné? Quoi qu'il en soit, Lipse ouvrit le 15 novembre ses leçons sur les lettres à Atticus par un discours, montrant l'importance du recueil pour les faits racontés et la pureté du style, et exposant la méthode qu'il se proposait de suivre : indiquer les passages corrompus, chercher la vraie leçon, faire connaître les circonstances dans lesquelles chaque lettre a été composée et appeler l'attention sur les particularités du style. Le discours est parfait dans son genre (sixième des *Orationes octo*). L'explication du premier livre fut achevée le 20 juin 1573. Il parcourut brièvement et par parties le second. Le prince Jean-Guillaume de Weimar étant venu à mourir le 2 mars 1573, Lipse, à la prière de la cour, prononça, le 21 du même mois, une oraison funèbre en l'honneur du défunt. Il y célébra la noblesse du prince, les vertus de ses ancêtres, ses qualités personnelles, publiques et privées, son zèle pour le maintien et la défense de la religion, son dévouement à l'université (quatrième des huit discours). Le succès qu'il obtint dans cette circonstance et son savoir incontesté lui faisaient espérer d'obtenir la dignité alors vacante de doyen de la faculté des arts, mais il avait compté sans la jalousie de ses collègues. Ceux-ci prétendaient que n'étant pas maître ès arts, il ne pouvait aspirer à cet honneur. Il avait beau soutenir qu'il avait le titre supérieur de bachelier en droit, ils restaient sourds à ses réclamations. Lipse se décida enfin à porter l'affaire devant l'Electeur Auguste de Saxe, qui, depuis la mort de Jean-Guillaume, administrait le pays comme tuteur des enfants mineurs de ce prince. L'Electeur lui donna raison et intima l'ordre à la faculté de conférer le décanat à Juste Lipse. Peu après, l'université fut l'objet d'une de ces exécutions qu'elle avait vu exercer à plusieurs reprises sur la faculté de théologie, mais qui, cette fois, devint à peu près générale. Les théologiens luthériens de Iéna ayant dépassé la volonté du prince dans leur zèle contre les calvinistes, avaient dû quitter leurs chaires en 1561, pour faire place à d'autres de tendances plus modérées. Mais ceux-ci furent renvoyés en

1569, comme étant trop relâchés et remplacés de nouveau par des luthériens rigoureux; un d'entre eux, Tileman Hashusius, était recteur à l'arrivée de Lipse. Les démissionnaires trouvèrent un refuge dans la Saxe électorale, et l'Electeur, devenu le maître à Iéna, résolut de rompre avec les exagérations luthériennes, en demandant à tous les professeurs indistinctement et à tous les ministres de souscrire à un *consensus* élaboré à Dresde. Les professeurs, à l'exception de quatre, refusèrent de souscrire, furent démis de leurs fonctions et remplacés à l'instant. Parmi ceux qui restèrent se trouvaient Juste Lipse et son ami, le médecin André Ellinger. Ce coup d'autorité provoqua dans la ville de Iéna une agitation facile à comprendre. Lipse cependant n'hésita pas à en prendre publiquement la défense. A l'occasion d'une promotion de sept *magistri*, dans laquelle il devait tenir un discours en sa qualité de doyen, le 28 juillet 1573, il loua l'Electeur Auguste, pour avoir, comme l'empereur dont il portait le nom, rétabli la paix dans le pays; il demanda une répression sévère pour les excès des étudiants qui, sous prétexte de défendre la religion, se livraient à des tapages nocturnes, et exhorta les protestants à la concorde devant les dangers qui les menaçaient. On dispute, dit-il, sur des vétilles quand la foi elle-même court risque de périr (*Oratio de Concordia*, le septième des huit discours). Dans la situation où se trouvait l'université, c'étaient des idées fort sensées. Lipse les exprima avec éloquence, en belles périodes cicéroniennes. Son discours plut naturellement au prince et à ses nouveaux collègues; il fut sans doute moins goûté des adhérents des victimes, auxquels on parlait de concorde après un acte de rigueur excessive. Aussi l'orateur ne fut pas fâché de voir approcher les vacances, qui lui permirent de s'éloigner pour quelque temps.

Il se rendit à Cologne, remplie en ce moment de réfugiés des Pays-Bas. Il y rencontra notamment une Louvaniste, Anne Vanden Calstere, fille de Louis, boulanger, ancien doyen de son métier, et veuve de Henri Lottyns, qui vivait encore en 1564. Quoique notablement plus âgée que Lipse, elle eut le talent de lui plaire, et il l'épousa dans le courant du mois de septembre. Elle refusa toutefois de l'accompagner à Iéna. Lipse y retourna seul, pour reprendre ses cours en octobre, mais avec l'intention bien arrêtée de quitter ses fonctions, dès qu'il aurait obtenu une démission honorable. Il fit des leçons, entre autres sur l'orthographe, imprimées à Iéna, en 1632, et dicta un traité de rhétorique qui fut publié à Cobourg en 1630 (*Oratoria Institutio;* in-12, 129 pages). Puis, ayant obtenu son congé de l'Electeur Auguste, il donna un dîner d'adieu à ses collègues et partit, escorté d'un grand nombre de professeurs et d'élèves. Son départ eut lieu en février 1574. Le 1er mars, il était de nouveau à Cologne. Il y resta à peu près un an, profitant de ses loisirs pour surveiller l'impression de deux ouvrages importants, qui étaient préparés depuis quelque temps, mais pour lesquels il n'avait pas trouvé en Saxe d'imprimeur convenable. Le premier était une édition de Tacite; il l'envoya à Anvers le 4 mars; Plantin en acheva l'impression le 30 septembre. Les éditions antérieures réunissaient les Annales et les Histoires en un seul tout, divisé en vingt et un livres. Lipse, le premier, les sépare; il en dédie la recension à l'empereur Maximilien, dont il vante l'humanité et le zèle pour les études. Les petits écrits de Tacite sont dédiés à Sambucus, qui lui avait témoigné beaucoup d'amitié à Vienne. Pour corriger le texte des Histoires et des six derniers livres des Annales, il avait compulsé à Rome trois manuscrits, un de la bibliothèque Farnésienne, deux de la Vaticane, ainsi que l'édition de Venise de 1494 équivalant à un manuscrit. Il ne savait pas que ces manuscrits dérivaient du *Mediceus II*, écrit au XIe siècle au mont Cassin. Les six premiers livres des Annales n'existaient que dans le manuscrit de l'abbaye de Corvey, apporté en Italie en 1508 et conservé à Florence (*Mediceus I*). N'ayant pas vu les manus-

crits florentins, Lipse ne pouvait établir le texte sur des fondements assez solides; mais son génie divinatoire suppléa en grande partie à l'insuffisance de son apparat critique. En cinq cent trente passages il propose des changements à la vulgate d'alors; quatre cent trente-cinq sont des corrections certaines, admises dans toutes les éditions suivantes. Les leçons non reçues sont souvent des retranchements de termes qu'il considérait comme gloses, ou des essais de reconstruction de passages fautifs, que le critique avait le mérite de signaler le premier comme tels. Les changements au texte sont proposés dans des notes à la fin du volume. Lipse avait réservé les explications pour un autre ouvrage. Les notes en renferment cependant un certain nombre du plus haut intérêt. Par les inscriptions recueillies par lui à Rome et dans les environs, il jette de la lumière sur des personnages peu connus; il cite les allégations des autres historiens qui diffèrent de celles de Tacite; il corrige, en plusieurs endroits, le texte de Plutarque, au moyen des données de l'auteur romain. Quant aux petits écrits de Tacite, Lipse n'eut pas de manuscrits pour l'*Agricola*; il trouva dans le *Farnesianus* la Germanie et le Dialogue des orateurs. Il améliora en vingt-deux endroits le texte des deux premiers ouvrages, en soixante et dix celui du troisième, qu'il attribuait à Quintilien. Les modifications non admises sont au nombre de trente-cinq. En résumé, l'édition de Lipse était une des œuvres philologiques les plus remarquables de son siècle et elle excite encore notre admiration. Lipse avait écrit, en outre, huit commentaires, comme il les appelait, d'*Antiquæ lectiones*, auxquels il renvoie souvent dans ses notes sur Tacite. Une partie en parut chez Plantin en 1575, sous le titre de *Antiquarum lectionum commentarius* (in-8°, 188 pages), divisé en cinq livres et présenté à Thom. Redinger, de Cologne, comme un *Commentarius prior*, destiné par conséquent à être suivi d'un second. Le troisième livre reproduit, en la modifiant profondément, la scène du souper qui avait fait l'objet d'une partie des *Variæ Lectiones*. La conversation roule sur les usages antiques de la table, qui sont bien exposés. Les autres livres sont consacrés à la critique de divers auteurs. Plaute occupe la place principale. Lipse en avait consulté quatre manuscrits, trois au Vatican, un à Bâle. Il propose cent soixante-onze corrections, dont cent onze sont excellentes. Les fragments d'anciens écrivains, conservés par Nonius et Aulu-Gelle, sont corrigés en cinquante-neuf passages. Pour Properce, les changements sont au nombre de soixante-neuf, dont trente-neuf ont reçu l'approbation générale; il avait eu à sa disposition quatre manuscrits de ce poète. Le texte d'autres auteurs est modifié en soixante-quatre endroits, quarante-deux fois d'une façon parfaite. Lipse se montra encore par cet ouvrage un critique des plus habiles et un profond connaisseur de l'antiquité. Le style diffère notablement de celui des *Variæ Lectiones;* il est plus nerveux, mais moins élégant. Cicéron avait servi de modèle au premier écrit; dans celui-ci il vise à imiter Tacite.

Au commencement de l'année 1575, Lipse crut pouvoir retourner sans crainte dans le Brabant. Cependant, pour plus de précaution, il s'établit d'abord à la campagne, dans sa maison d'Overyssche. Il y vécut tranquille et retiré, partageant son temps entre l'étude et la culture de son jardin. Mais à la fin de l'année, les allées et les venues des soldats espagnols le forcèrent de rentrer à Louvain, où il désirait, d'ailleurs, reprendre ses etudes de droit. Il obtint sans peine le titre de *iuris utriusque licentiatus;* puis, ayant reçu l'autorisation d'enseigner l'histoire ancienne, il expliqua une partie de Tite-Live, ainsi que les lois des rois de Rome et celles des Douze Tables. Pour satisfaire aux besoins de cet enseignement, il publia ces lois, décidé à en faire paraître plus tard un commentaire : *Leges Regiæ et Leges X virales*. Anvers, Plantin, 1576; in-8°, 8 pages. En même temps il livra au public le fruit de ses travaux de l'année précédente, dans les *Epistolicarum Quæstionum libri V*. Anvers, 1577;

231 pages in-8o. L'approbation est du 13 juillet 1576. Cet ouvrage contient des observations sur quantité d'auteurs latins, adressées sous forme de lettres à soixante-sept personnages belges ou étrangers. A part une vingtaine de remarques exégétiques, le volume est consacré à la critique, surtout à celle de la troisième décade de Tite-Live. Lipse en avait acheté un manuscrit ayant appartenu jadis à Carolus Virulus et venu d'Espagne en Belgique. A l'aide de ce codex et par divination, il redresse sûrement le texte en cent endroits; cinquante-quatre autres propositions n'ont pas été accueillies. Victor Giselin lui avait procuré un fragment manuscrit d'Aulu-Gelle; pour Juvénal, il avait eu un manuscrit de Divæus. Les passages modifiés dans ces auteurs et dans d'autres (à l'exception de Tite-Live), atteignent le nombre de trois cent soixante-dix-sept, dont deux cent dix-neuf définitivement corrigés. Lipse continua à professer à Louvain pendant toute l'année 1577. Le gouvernement étant aux mains des Etats, il n'avait plus à craindre d'être molesté pour des opinions peu catholiques. Aussi crut-il pouvoir louer, dans les *Epistolicæ Quæstiones*, les satires virulentes de son ami Douza, et il ne s'effaroucha en rien de la publication de son *Oraison funèbre* sur Jean-Guillaume, qui parut à Iéna par les soins d'André Ellinger. La situation changea à la fin de janvier 1578. Après la victoire de Gembloux, don Juan d'Autriche s'empara de Louvain. Lipse n'avait pas attendu l'entrée des Espagnols; il s'était hâté de partir pour Anvers, que la citadelle mettait à l'abri. Pendant son absence, ses livres, ses papiers et ses biens coururent les plus grands dangers, et il n'en dut le salut qu'à l'intervention de son ancien compagnon d'études, M.-A. Delrio, auditeur dans l'armée de don Juan.

Après avoir joui quelque temps de l'hospitalité de Plantin, Lipse, cédant à l'appel de Douza, partit pour Leyde, en Hollande, décidé à accepter une chaire à la nouvelle université. Il avait pris cette résolution depuis le commencement de septembre 1577. Si la guerre éclate, écrit-il à Th. Canter, le 3 de ce mois, je suis résolu d'aller à Bruges et de là en Hollande. Le 5 avril 1578, le collège des curateurs et les bourgmestres le nomment professeur d'histoire et de droit (*historiarum et iuris*), le chargent de donner toutes les leçons qu'il jugera convenable, et lui assignent un traitement de cinq cents livres de quarante gros la livre; le traitement fut porté à six cents livres dès le 15 août suivant, et à huit cents livres, le 28 avril 1581. Lipse jouit à Leyde de la plus grande tranquillité, ayant du loisir pour écrire et se livrer au plaisir du jardinage dans le jardin assez spacieux que lui céda le secrétaire de la ville, Jean van Hout. Les amis ne lui manquaient ni à Leyde, ni dans les environs. En dehors de Douza, Van Hout et le médecin Heurne, qu'il voyait presque journellement, il était particulièrement lié avec Thierry van Leeuwen, sénateur de la cour de Hollande, qui partageait son goût pour les fleurs; avec Martin Lydius, ministre à Amsterdam, et Théodore Canter, à Utrecht. A l'université, on avait pour lui les plus grands égards; c'était lui qu'on chargeait généralement de négocier avec la régence ou le collège des curateurs, de préparer les règlements ou les programmes. Les familles les plus distinguées cherchaient à avoir chez lui leurs fils en pension, mais il sut résister aux demandes de ce genre; il ne fit exception que pour quelques jeunes gens d'Utrecht, Everard Pollion, Henri Wiltius et les deux fils de Théodore Canter. Ses leçons à l'université consistaient surtout en interprétations d'auteurs latins : lettres à Atticus, Suétone, Juvénal, Florus, et dans le développement de détails sur les antiquités. Le premier ouvrage qu'il fit paraître pendant son séjour à Leyde, fut le premier livre de Tite-Live (1579). Il ne contient que le texte avec trois pages de *Variæ Lectiones*. Puis suivit, avec dédicace à l'archiduc Matthias, datée du 17 septembre 1579 : *Electorum liber I. In quo, præter censuras, varii prisci ritus* (1580; in-8° de

191 pages.) C'est un recueil de mélanges philologiques. On y rencontre des corrections au texte de divers auteurs, surtout de Suétone, d'Aulu-Gelle, de Sénèque, des *Scriptores Historiæ Augustæ;* nous en avons compté cent quatorze, la plupart excellentes. Une seconde partie est consacrée à l'exposé d'usages anciens; Lipse traite entre autres de la solde des soldats, des licteurs, des distributions de blé, des esclaves publics, des *imagines* des familles nobles, de la couleur des vêtements des hommes libres et des esclaves, de la litière et de la chaise à porteurs. Enfin, il publie en les corrigeant, le *Pervigilium Veneris* et *Floridus*, *De qualitate vitæ*, poésies qu'il tenait de P. Pithou, et la loi agraire de Mamilius Roscius, tirée d'un manuscrit des *Agrimensores*. Peu après parut: *Satyra Menippæa*, *Somnium*, *Lusus in nostri ævi criticos* (1581; in-4° de 31 pages). Lipse se voit transporté en songe, à côté de Douza, au temple d'Apollon Palatin, où Cicéron a convoqué le sénat des littérateurs. Orateurs, historiens, philosophes, juristes, médecins, tous sont réunis; les poètes sont les plus nombreux, grâce à une nouvelle fournée de lauréats de l'empereur; car ce n'est plus Phœbus, mais l'empereur qui consacre les poètes. Cicéron se plaint de l'audace croissante des correcteurs, mutilant les écrivains au gré de leurs caprices. Salluste, Ovide, Tribonien, Pline exigent les peines les plus sévères, mais Varron obtient qu'on établisse une distinction entre les bons et les mauvais critiques, et que les derniers soient seuls punis. Cet écrit badin, dédié à Jos. Scaliger, causa un certain émoi en Allemagne. La plaisanterie sur les poètes lauréats fut considérée comme un affront à l'empereur, et il fut question d'interdire la vente du livre à la foire de Francfort. Aussi Lipse renonça à écrire les satires *Funus* et *Triumphus*, qui devaient faire suite au *Somnium*. La même année vit paraître un ouvrage autrement important, le commentaire sur les *Annales* de Tacite, promis depuis longtemps (in-8°, 481 pages). Il reproduit, mais sous une forme plus nette et plus précise, les notes critiques de l'édition de 1574, les redresse en une dizaine d'endroits et ajoute cent soixante-treize leçons nouvelles, dont cent cinq ont passé dans toutes les éditions. Le commentaire est principalement historique. L'auteur choisit savamment, dans les écrivains et les inscriptions, ce qui est propre à élucider ou à confirmer les faits exposés par l'historien, à expliquer les rites et les usages, à faire connaître les personnages cités; il discute les cas où Tacite est en désaccord avec d'autres témoignages. Mais partout il observe une juste mesure, se gardant de répéter ce qui est généralement connu. On peut dire que le livre est une véritable mine pour la connaissance des antiquités et de l'histoire des premiers temps de l'empire. Ajoutons qu'un grand nombre de passages d'auteurs grecs ou latins y sont rectifiés ou mieux interprétés qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Peu avant le commentaire, Lipse publia un nouveau texte de Tacite, contenant en marge une bonne partie des corrections proposées : *C. Cornelii Taciti opera omnia quæ exstant J. Lipsius denuo castigavit et recensuit*. In-8° de 600 pages.

L'année suivante (1582), Lipse envoya à Plantin une nouvelle recension d'Aulu-Gelle; mais le prudent imprimeur hésita à l'éditer, Gifonius en Allemagne et Carrion en France venant précisément de revoir le texte de cet auteur. Il ferait, à son avis, une meilleure affaire en publiant une grammaire latine, qu'il espérait voir imposer par les Etats généraux à toutes les écoles, si Lipse se chargeait de la rédiger. Malgré ses instances, il ne put l'y décider. Le professeur de Leyde avait sur le métier d'autres écrits, qu'il voulait achever avant tout. C'étaient un traité d'antiquités et un ouvrage philosophique. Lipse leur donna la forme du dialogue, qu'il conserva depuis dans la plupart de ses livres. Le premier a pour titre *Saturnalium sermonum libri duo, qui de gladiatoribus* ... (in-4° de 158 pages, dédié à Augier de Busbecq). La scène du dialogue est à Louvain au mois de décem-

bre 1577, pendant les jours des antiques saturnales. Douza et Pighius arrivent de Leyde et de Xanten à la maison de Lipse, où sont déjà réunis Giselin et Lernutius. La conversation à table ayant passé des saturnales aux gladiateurs, on décide de traiter en détail le dernier sujet. Pighius expose l'origine de ces spectacles sanglants et leur développement progressif; il fait connaître le nombre des combattants, leurs écoles, les exercices auxquels ils se livraient, les lieux des combats. Le lendemain, chez Lernutius, Douza parle de la condition des gladiateurs, en décrit les diverses espèces, ainsi que leurs armes et leurs ornements. Giselin expose les usages observés avant, pendant et après le combat. Ce savant ouvrage, écrit avec chaleur, eut beaucoup de succès. Mais ce succès ne fut pas comparable à celui du livre philosophique imprimé l'année suivante avec le millésime de 1584: *De Constantia libri duo. Qui alloquium præcipue continent in publicis malis.* In-4° de 161 pages. L'entretien est censé tenu à Liège, en juin 1571, alors que Lipse, fuyant les malheurs de son pays, était en route pour Vienne. Son hôte, C. Langius, lui expose, dans la cour de sa maison, que la fuite et le séjour à l'étranger n'allègent pas les souffrances morales : le seul remède contre ces maux est la *Constantia*, ou la fermeté d'âme, qui s'acquiert par la raison. Celle-ci nous enseigne que les calamités publiques, envoyées par la Providence, doivent être subies, comme nécessaires et inéluctables, personne ne pouvant échapper au *Fatum* ou au Destin, c'est-à-dire au décret de Dieu; mais, comme Dieu agit avec le concours des volontés humaines, nous devons nous opposer autant que possible aux malheurs de la patrie, en lui apportant un remède énergique. L'entretien, interrompu par un souper chez Torrentius, est repris le lendemain dans le jardin de Langius, au faubourg Saint Léonard. Les calamités, dit le chanoine, nous sont utiles : Dieu nous les envoie pour nous exercer, nous éprouver et aussi pour nous châtier. Les maux dont souffrent les Belges ne sont, d'ailleurs, pas aussi terribles qu'ils le paraissent; l'histoire offre de nombreux exemples de calamités autrement effroyables. Répondant aux préoccupations de l'époque, et écrit dans un style à la fois fleuri et concis, dans le genre de Sénèque, dont il reproduit, d'ailleurs, les idées, le *De Constantia* eut trente-deux éditions, fut traduit plusieurs fois en néerlandais, en allemand, en espagnol, en polonais et en français. Une traduction toute récente par Lucien Dubois a paru à Bruxelles, en 1873. Le magistrat d'Anvers, à qui l'ouvrage était dédié, fit don, le 28 novembre 1583, d'une coupe de 50 à 60 florins à la femme de l'auteur. Celui-ci était lui-même très satisfait de son œuvre. Il avait voulu d'abord lui donner le titre de *Thrasea*, mais il réserva ce nom à un traité, sur le mépris de la mort, que d'autres travaux l'empêchèrent cependant de composer.

Il reprit, en effet, ses recherches sur les spectacles des Romains, pour faire un écrit sur les *Venationes* ou luttes entre hommes et animaux, et un autre sur les jeux du cirque. Comme introduction au premier ouvrage il rédigea pendant les vacances de Noël, la description de l'amphithéâtre, où le spectacle des *venationes* était offert: *De Amphitheatro liber, in quo forma ipsa loci expressa et ratio spectandi.* 1584; in-4° de 98 pages. La description est claire, exacte et complète pour tout ce qui concerne l'usage intérieur de l'édifice. Elle est faite par Nic. Florentius à J. Lipse lui-même, dans les ruines du Colysée. Le volume est suivi d'une description très sommaire des amphithéâtres de Vérone, Pola, Nîmes et Douve : *De Amphitheatris quæ extra Romam libellus.* In-4° de 32 pages. Lipse revit ensuite son Tacite pour une troisième édition et se mit à composer un commentaire sur les histoires et les petits écrits, mais l'incertitude de la situation politique depuis la mort du prince d'Orange, et sa santé chancelante ne lui permirent pas d'écrire plus de quarante huit pages de notes. Il les dédia à André Dudith, de Breslau, et lui envoya l'épître dédica-

toire le 4 août 1584. Pendant le reste du mois et pendant tout le mois suivant, il fut assez gravement malade, souffrant à la fois de l'estomac et du foie ; le bruit de sa mort circula même à Liège et à Bruges. Imprimé dès le mois d'août, le nouveau Tacite porte le millésime de 1585. Il forme un beau volume in-folio contenant d'abord le texte, avec sommaire pour chaque livre (251 pages), puis *ad Annales liber commentarius* (187 pages), et *Ad libros Historiarum notæ* (48 pages). Ces notes constituent en grande partie un simple remaniement de celles de la première édition. S'aidant de nouveaux moyens critiques : un manuscrit reçu de Covarruvias, des notes de Rodolphe Agricola, l'ancienne édition de Rome, un manuscrit de la Germanie venu de Bamberg, Lipse propose un certain nombre de nouvelles leçons : quatre-vingt trois pour les Histoires, vingt et une pour la Germanie, dix-sept pour l'Agricola, trente-trois pour le Dialogue des orateurs. On en a admis respectivement quarante et une, trois, huit, vingt et une. Quand Plantin réédita le pastiche que Sigonius voulait faire passer pour la *Consolatio*, écrite par Cicéron après la mort de sa fille, Lipse démontra dans un avis au lecteur, que ni les idées, ni le style ne rendaient la manière de l'orateur romain (1584). Il réunit ensuite, en mars 1585, tous ses travaux critiques et ajouta un second livre de mélanges philologiques ou d'*Electa : Opera omnia quæ ad criticam proprie spectant. Quibus accessit Electorum liber secundus, novus nec ante editus*. Le nouvel ouvrage occupe 99 pages in-4°. Il contient des observations critiques sur cent huit passages d'auteurs latins, particulièrement sur Florus, Aulu-Gelle, Suétone, Apulée, Sénèque, César, Pline, Valère-Maxime et Stace. Plus de soixante de ses corrections sont des plus heureuses. On doit louer aussi les petits traités sur divers usages : *De osculis*, *De ergastulis*, sur les acclamations au théâtre, etc. Quelques mois après, Lipse envoya à Pighius, pour les joindre à une nouvelle édition de son Valère-Maxime, des *Breves notæ* sur cet auteur. Elles occupent dans l'ouvrage les pages 120 à 143 et portent sur plus de deux cents passages. Le critique s'était aidé de deux manuscrits, qu'il devait aux frères Vanderburch d'Utrecht, et de quelques anciennes éditions. Il avait commencé un travail semblable sur Suétone, c'est-à-dire un ensemble de notes à ajouter au texte commenté par Torrentius, ainsi qu'un dialogue sur l'éducation (*De recta institutione iuventutis*), dans lequel il donnait un rôle au jeune comte Ph. de Lannoy et à A. Papius, le savant neveu de Torrentius. Mais sa santé ne lui permettait plus le travail : il aspirait à changer d'air, voulait se rendre à Cologne et aux eaux de Spa ; le pays natal l'attirait aussi, il désirait retourner à Issche. A la fin de l'année, il se décida cependant à exécuter un projet formé depuis 1581, celui de publier, à l'exemple des Italiens, un recueil de ses lettres. Il dédia au magistrat d'Utrecht une première centurie, qui contient quatre-vingt-six lettres de Lipse, onze de divers de ses correspondants ; à l'exception de deux, elles datent toutes de 1575 à 1585. Sans y mettre beaucoup du sien, il donna aussi des soins à l'édition de César, qui parut chez Plantin l'année suivante.

L'année 1586 apporta un travail intéressant : *De recta pronunciatione latinæ linguæ dialogus* (in-4° de 113 pages), dédié à Ph. Sidney, neveu du comte de Leicester et alors gouverneur de Flessingue. On s'était beaucoup occupé de de l'orthographe latine, mais la prononciation avait été presque entièrement négligée. Lipse cherche à l'établir d'après les textes des grammairiens et les inscriptions. Il traite successivement des divers sons des voyelles, des diphtongues, des consonnes et des accents. La nature de l'accent est bien indiquée, avec rectification des erreurs qu'il avait commises sur ce point dans le troisième livre des *Variæ Lectiones*. C'est cet ouvrage qui amène la scène du dialogue. Lipse allant voir Muret, dans le palais d'Hippolyte Este, au Quirinal, le trouve occupé à lire son ouvrage ; des observations sur le chapitre de la prononciation

donnent lieu à un examen détaillé de la question. Bientôt il manifesta le désir de quitter Leyde : l'enseignement, disait-il, le fatiguait outre mesure et le climat était contraire à sa santé. La régence fit son possible pour le retenir ; le 4 août, les bourgmestres, « en considération des grandes obligations que « lui devaient, non seulement l'université, mais encore la ville et les habitants », lui cédèrent l'usage du vaste jardin de l'ancien couvent des sœurs de Sainte-Catherine, s'engageant à lui restituer les frais de culture et la valeur des constructions, si jamais, contre leur espoir, il venait à partir. Malgré cela, il demanda sa démission aux curateurs, au commencement de septembre, pour la raison que, malade depuis deux ans, il était dans l'impossibilité de continuer ses fonctions. La démission ne fut pas acceptée, mais on lui accorda un congé de cinq à six mois, avec continuation de ses gages, pour aller soigner sa santé en d'autres pays. Vers le 20 septembre, il s'embarqua à Amsterdam, disant se rendre en Allemagne, pour jouir des eaux près de Coblence. En réalité, il était décidé à rentrer au pays natal. Son ami Plantin avait négocié son retour : il logerait à Anvers, en attendant qu'il pût professer à Louvain. L'archevêque de Malines attendait ses conditions, pour prendre les derniers arrangements. Malheureusement, il dut s'arrêter en route. Débarqué à Emden, le 27 septembre, il se dirigea sur Brême ; mais, arrivé à Oldenbourg, il trouva cette ville entourée de soldats enrôlés pour la guerre des Pays-Bas, et n'osa s'aventurer plus loin. Il attendit quelques jours dans une méchante auberge, logé dans une sorte d'écurie et forcé à manger du pain de seigle avec de la choucroute indigeste (*Cent. II, epist.* 12-15). Désespéré, il retourna à Emden, et écrivit de là à Douza, le 15 et le 18 octobre, qu'il était prêt à rentrer auprès de ses amis, si on le rassurait contre toute pression et toute taquinerie de la part des ministres (*Epist. decades* 28, éd. de Harderwyk, t. III, 1 et 2). Ayant reçu des promesses formelles à cet égard, il fut bientôt de retour à Leyde. On redoubla d'attentions à son égard : pendant deux ans, on lui confia le rectorat, et, à l'issue de ses fonctions, les curateurs le récompensèrent de son zèle par une coupe d'argent de 100 florins. Après quelques mois de repos, il reprit ses travaux littéraires. En juin 1587, il dicta à ses élèves un intéressant traité de style épistolaire (*Epistolica institutio*), que Fr. van Raphelengen publia à la fin de 1580, et qui fut très souvent réimprimé. Le 7 octobre, il envoya à Fr. van Raphelengen fils, pour son édition des tragédies de Sénèque, une série de notes critiques et d'observations sur les auteurs des drames. D'après Lipse, *Médée* est sortie de la plume du philosophe ; la *Thébaïde* est du temps d'Auguste ; un poète malhabile, peut-être un enfant, a écrit l'*Octavie ;* les autres pièces sont d'un Sénèque plus jeune que le philosophe, vivant sous Trajan ou peut-être encore plus tard ; la déclamation y domine. En quatre cent douze endroits, Lipse propose, par conjecture, et plus encore d'après un manuscrit qu'il tenait de Paul Melissus, des changements au texte vulgaire ; pour deux cent trente-sept passages, ses leçons ont été généralement reçues. Il publia en 1588, avec un appendice, l'important recueil des inscriptions latines de Martin Smetius (Voir *Biogr. nat.*, art. De Smet et M. Laurin). Puis il fit paraître un complément de remarques sur Tacite (*Curæ secundæ*). Les propositions précédentes y sont rectifiées en onze endroits, et l'on y rencontre trente-huit leçons nouvelles, dont dix-sept ont été unanimement approuvées. Des lectures plus étendues ont fourni de précieuses observations sur l'histoire et sur les antiquités. Une édition du texte seul, publiée en même temps, donne en marge plusieurs des corrections nouvelles et un résumé des matières. Une cinquième édition de Tacite parut en 1589, avec un commentaire et des notes, dans lesquelles se trouvent intercalées les observations des *Curæ secundæ*. En 1589, Lipse acheva aussi un traité de politique, auquel il travaillait depuis deux ans : *Politicorum sive*

Civilis doctrinæ libri sex qui ad Principatum maxime spectant. Chaque point de doctrine y est appuyé par des citations d'écrivains grecs et romains, surtout d'historiens latins. La doctrine semble ainsi émaner de ces auteurs et le rôle de Lipse paraît avoir été borné à réunir et à classer leurs préceptes. La base de tout gouvernement est la piété, la probité et la sagesse. Le gouvernement peut être monarchique, aristocratique ou démocratique; la monarchie, ou le pouvoir absolu d'un seul, est le système le plus ancien, le plus naturel, le plus rationnel et, par conséquent, le meilleur. Pour être légitime, le pouvoir doit être conféré par les lois ou la coutume et exercé en vue du bien des subordonnés. Le prince aura pour vertus principales la justice, la clémence, la bonne foi, la modération. Ne pouvant tout connaître, ni tout faire, il prendra des conseillers honnêtes et expérimentés, et se dirigera selon leurs avis, se gardant bien d'écouter ses familiers ou ses courtisans; il choisira de même ses aides et ses officiers parmi les gens capables et de bonne famille. Telle est la matière de la première moitié de l'ouvrage. La seconde entre davantage dans les détails de l'administration, sans sortir cependant du lieu commun. Les quatre premiers chapitres du livre IV traitent des rapports de l'Etat avec la religion. Le prince doit maintenir l'unité de religion; il punira impitoyablement ceux qui cherchent à la rompre : *Clementiæ non hic locus; ure, seca, ut membrorum potius aliquod, quam totum corpus pereat.* Mais ceci ne s'adresse qu'aux fauteurs de troubles; les dissidents tranquilles, les égarés paisibles ne doivent pas être inquiétés : *Fides suadenda est, non imperanda.* Bien plus, si le désordre est devenu tel, qu'on ne puisse en punir les auteurs sans l'augmenter, le prince doit user de tolérance, afin de ne pas irriter le mal par des remèdes inconsidérés. Dans le livre V, qui a pour objet la guerre, on peut noter ce qui est dit de l'organisation de l'armée. Lipse recommande de ne pas la composer de mercenaires étrangers, mais de citoyens choisis parmi les gens de la campagne. A côté d'une troupe permanente de six mille fantassins et douze cents cavaliers, pour un Etat de médiocre grandeur, il y aura une réserve de trente à quarante mille hommes, fournis également par les paysans, qui ne prendront les armes qu'en cas de besoin. Dans le dernier livre, Lipse, traitant des causes de la guerre civile, signale parmi elles la tyrannie ou le pouvoir exercé contre la loi et la coutume. Tout en l'abominant, il conseille de la supporter comme valant encore mieux que la guerre. Celle-ci une fois entamée, doit être terminée par un accord plutôt que par une victoire décisive; la clémence et le pardon sont ici nécessaires. Il n'est guère douteux que Lipse n'ait eu en vue, dans ce livre, la révolte des Pays-Bas. L'ouvrage fut accueilli avec une grande faveur. Jusqu'en 1752, il eut au moins quarante éditions, fut traduit en néerlandais, en français, en anglais, en allemand, en italien et en polonais; on en fit des résumés et des commentaires. Les curateurs de Leyde gratifièrent l'auteur, pour l'envoi de son écrit, d'un don de 300 florins, prenant, disaient-ils, en considération l'exiguïté de son traitement de 800 florins. Le 13 avril 1590, Lipse dédia à Thomas Burg, baron et commandant de Briel, une seconde centurie de lettres. Il la publia avec une nouvelle édition, légèrement modifiée de la première centurie; il y remplace dix-huit lettres, entre autres celle où il était question du discours funèbre en l'honneur du duc de Saxe, suppression devenue nécessaire par suite du changement survenu dans les idées de Lipse. Les lettres de la nouvelle centurie datent presque toutes des quatre dernières années et vont jusqu'en mars 1590. On y trouve des renseignements sur ses projets du départ de 1586, ses déboires en Westphalie, sa crainte de déplaire aux divers partis par les chapitres de ses *Politica* sur la religion. Cette crainte ne tarda pas à se réaliser. En mars 1590, Lipse reçut une lettre de Dirk Coornhert, le priant de s'expliquer à ce sujet. Coornhert avait personnellement souffert des persécutions

religieuses et s'était posé en adversaire déclaré de toute tentative d'intolérance, quelle qu'en pût être l'origine. La réponse ne l'ayant pas satisfait, il mit au jour un ouvrage sous la forme d'un procès, dans lequel Lipse et lui-même plaident alternativement leur cause, assistés d'un avocat : *Proces vant ketterdoden ende dwang der conscientien, tusschen Justum Lipsium, schryver van del Poitien daar voor ende Dirick Coornhert daar teghen sprekende.* Gouda; in-8°, 338 et 71 pages. Il démontre l'inconséquence des protestants réclamant des dispositions pénales pour le maintien de l'unité religieuse, alors qu'ils considéraient comme martyrs les victimes des placards de Charles V et de Philippe II. Lipse a beau ajouter une restriction et dire que la religion doit être maintenue, si elle est *bonne :* les rois d'Espagne étaient persuadés de la bonté exclusive du catholicisme. En tout cas, il faudrait préciser quelle est la vraie religion; Lipse a négligé de le faire et Coornhert le somme de s'expliquer. Cette sommation était embarrassante. La position de Lipse à Leyde devenait impossible, s'il se déclarait ouvertement pour le catholicisme, et, d'un autre côté, il était bien décidé à y rentrer un jour. Comme le livre faisait beaucoup de bruit, il prit aussitôt la plume pour le réfuter et dédia sa réponse aux Etats de Hollande : *De una religione adversus dialogistam liber, in quo tria capita libri quarti Politicorum explicantur.* Coornhert, dit l'auteur, a mal interprété sa pensée : il veut qu'on punisse les perturbateurs, non les simples égarés, et quand il se sert contre les premiers des mots *ure, seca,* il entend par là un châtiment quelconque, qui sera le plus souvent l'amende ou l'exil, rarement la mort. Ces peines ne seront même pas appliquées, si à cause du grand nombre des dissidents, il n'y a plus moyen de rétablir l'unité. La nécessité de la maintenir où elle existe est prouvée par l'autorité des auteurs anciens, par celle des Pères de l'Eglise et par les exemples de l'histoire. A la question de savoir quelle religion le prince doit protéger et maintenir, à l'exclusion de toute autre, Lipse évite prudemment de répondre. Mais il ne se borne pas à une réfutation écrite. Il s'efforça, en outre, par ses amis, d'arrêter la circulation du libelle qui le gênait. La régence de Leyde n'alla pas jusqu'à l'interdiction; mais, dans une ordonnance du 18 octobre, elle qualifie l'ouvrage de Coornhert d'injurieux et de diffamatoire, et les Etats de Hollande, par résolution du 31 janvier 1591, défendirent de le publier et de le réimprimer. Le 3 du même mois, Lipse dédia à son ami Thierry van Leeuwen une édition annotée de Velleius Paterculus. Il avait expliqué cet historien deux ans auparavant, et s'était décidé à le publier avec une partie de ses notes, surtout de celles qui pouvaient aider à la correction du texte. Pour cent quatre-vingt-six passages, il propose des leçons nouvelles, dont la moitié environ constitue des améliorations certaines. La comparaison de Velleius Paterculus avec les autres historiens a donné lieu à un grand nombre d'observations pleines d'intérêt.

Cependant le décret des Etats de Hollande avait augmenté plutôt que diminué l'effet produit par le livre de Coornhert. L'auteur lui-même était décédé le 29 octobre 1590; mais, avant de mourir, il avait écrit une réplique à la réfutation de Lipse, et ses héritiers résolurent de la faire paraître dans une traduction latine. Agacé de tout ce bruit, Lipse avait repris le projet de départ qui avait avorté en 1586, bien décidé cette fois à l'exécuter jusqu'au bout. Il fit connaître au greffier des Etats son désir d'aller refaire sa santé, pendant quelques mois, aux eaux de Spa ou en Allemagne, et demanda des lettres de recommandation pour ce voyage. Les Etats, soupçonnant les intentions du professeur de Leyde, lui députèrent Léonard Voocht, pensionnaire de Delft, afin de le détourner de ses desseins. Ils ordonnèrent en même temps à l'autorité municipale de Gouda d'empêcher la publication de la réplique de Coornhert (1), et firent saisir dans

(1) Elle parut pendant l'année, mais après le départ de Lipse : *Defensio processus de non occidendis hæreticis* (Gouda, 1591; in-8°, 88 p.). Le texte néerlandais fut publié en 1630, dans le t. III des œuvres complètes de Coornhert.

toutes les librairies de la Hollande les exemplaires de son premier ouvrage. Lipse assura à Voocht qu'il n'avait nullement l'intention de résilier ses fonctions, que son départ serait momentané. Il obtint ainsi un congé de trois à quatre mois, ainsi que des lettres de recommandation des Etats et du prince Maurice. Laissant sa femme à Leyde, il partit vers le milieu de mars, accompagné d'Adam Leemput, avocat à Utrecht, et de sept jeunes Hollandais, désireux d'aller voyager et étudier à l'étranger. Embarqués à Amsterdam le 18 mars, ils descendirent le même jour dans l'île de Vlieland, pour attendre des vents favorables et une galère armée qui devait les escorter. Ils ne partirent que le 26, et arrivèrent le lendemain matin à l'embouchure de l'Elbe. Le 29, à midi, Lipse abordait à Stade, où il fut l'objet d'une réception fort amicale; il alla loger le soir à Hambourg, chez un compatriote, Balthasar de Bruxelles. De Hambourg, il se rendit à Francfort, et de là à Mayence. Dans le collège des Jésuites de cette ville, il se réconcilia avec le catholicisme; il annonça la grande nouvelle le 14 avril à Delrio, et, le 21, à son ancien ami de Rome, Fr. Bencius, qui, comme Delrio, était entré dans l'ordre auquel Lipse lui-même avait voulu s'affilier dans son adolescence. La joie qui éclate dans les lettres écrites en ce moment (*Syll. Burmanni*, I, 476, 66) ne laisse aucun doute sur la sincérité de sa conversion. A Mayence, Lipse se sépara de ses compagnons de voyage, qui partirent les uns pour Heidelberg, les autres pour Fribourg; il ne garda avec lui qu'Adam van Leemput. Puis il descendit le Rhin jusqu'à Coblence et de là à Cologne, où il eut le plaisir de retrouver d'anciens condisciples. De Cologne il croyait se rendre directement à Spa, mais les routes n'étant pas sûres à cause de la guerre du duc de Juliers avec les gens d'Aix-la-Chapelle, il retourna à Coblence, pour tenter le voyage par Treves et le Luxembourg. Arrivé à Coblence le 5 mai, il parvint à Spa le 21 du même mois.

Après s'être remis des fatigues du voyage, il songea à arranger ses intérêts à Leyde. Le 2 juin, il écrit de Spa deux lettres, l'une, en néerlandais, aux curateurs, l'autre, en latin, aux recteur et professeurs de l'université pour demander démission honorable de ses fonctions, pour motif de santé. Dans une troisième lettre envoyée le 5, il prie la régence de la ville de le décharger d'un fardeau qu'il ne peut plus porter, et de fournir toute sécurité à sa femme pour le rejoindre dans le pays neutre où il se trouve actuellement. Il lui fut répondu, le 14, que, si l'état de sa santé l'empêchait de continuer son enseignement, il serait déchargé de toute besogne au-dessus de ses forces et on le priait, par conséquent, de revenir. Lipse répliqua à ces lettres, le 12 juillet, qu'il lui était impossible de reprendre n'importe quelle partie de ses fonctions, et insista pour obtenir sa démission. Après délibération du bourgmestre de Leyde avec les Etats de Hollande, il fut décidé de faire une dernière tentative : on donna toute garantie à la femme de Lipse pour son départ, on lui remit une lettre pour son mari, dans laquelle on lui rappelait la promesse faite au délégué des Etats, en exprimant le désir de le voir s'y conformer; on alloua enfin une somme pour le voyage de Madame Lipse et une autre pour son retour et celui de son mari. Cette décision fut prise le 10 août; la lettre remise à la femme de Lipse porte la date du 24. Celle-ci accomplit le voyage par Anvers et arriva, sans difficulté, près de son époux le 29 septembre. Nous ignorons la teneur de la réponse qu'il fit à la dernière missive, et s'il obtint la démission honorable qu'il avait sollicitée. Il était en ce moment à Liège. Le séjour de Spa offrant quelque danger à cause des cavaliers hollandais, il l'avait quitté dès la fin de juin, et s'était établi dans la capitale de la principauté, après avoir songé un instant à se fixer à Tongres ou à Saint-Trond. Il y trouvait des amis dévoués, D. Lampson, le secrétaire de l'évêque; Carondelet, un ancien condisciple d'Ath; le jurisconsulte Pierre d'Heur, le frère de son professeur de philosophie à Cologne, sans compter

Delrio, qui enseignait au collège des Jésuites et qui le mit en rapport avec ses collègues. Il se fit inscrire à ce collège dans la sodalité de Marie, et prononça un discours latin en l'honneur de la sainte Vierge, discours qu'il refusa cependant de laisser publier. Il se lia aussi avec Arn. Wachtendonck, chanoine de Saint-Martin, possesseur d'un trésor du plus haut prix pour l'histoire des langues germaniques. C'était un psautier manuscrit du IXe siècle, contenant tous les psaumes et autres morceaux lyriques récités dans les offices journaliers, avec une traduction interlinéaire dans un dialecte franc ou néerlandais de l'époque. Lipse en tira une liste d'environ 1100 mots; il en envoya une partie en 1599, à Henri Schott, d'Anvers (*Cent. III, ad Belgas*, 44); la liste entière a été publiée de nos jours dans le *Taal en Letterbode* de 1874. Quelques psaumes copiés pour ses amis de Hollande furent rendus publics en 1612 et en 1616. Lipse resta à Liège, choyé et fêté pendant la seconde moitié de 1591 et une bonne partie de 1592. Le 26 mai de cette année il repartit pour Spa, comptant y sejourner quelques mois, mais des pluies continuelles l'engagèrent à rentrer à Liège le 17 juillet. Le loisir dont il jouit dans ce double séjour fut très favorable à sa santé. Il était loin cependant de le passer dans une inaction complète: il méditait et préparait plusieurs travaux littéraires : un recueil de mélanges érudits, auquel il destinait le nom de *Fontanalia*, en souvenir de Spa; une édition de tous les historiens latins, et un ouvrage devant leur servir de commentaire, sous le nom de *Fax historica*, où il voulait expliquer toutes les institutions romaines. Un Westphalien d'Osnabrück, nommé Jean Domann, vivement froissé des plaisanteries de Lipse, sur les auberges de son pays (lettres 13 à 16 de la seconde centurie), s'empressa de lancer contre Lipse un écrit fort acerbe : *Pro Westphalia ad Cl. V. Justum Lipsium apologeticus*. S. l.; in-8°, 40 pages. Notre savant se défendit d'avoir voulu insulter les Westphaliens, dans une lettre à Jacques Monavius, de Breslau, datée de Liège, le 6 janvier 1592; il la publia avec une préface et deux autres lettres sur le même sujet adressées à Abr. Ortelius. Lipse eut à se plaindre la même année de voir paraître à Cambridge, sans son autorisation, d'après un cahier d'élève, huit petits traités sur des points d'antiquités romaines qu'il avait exposés dans ses leçons de Leyde. Ils roulent sur les magistrats, la monnaie, les noms, les repas, le supplice de la croix, la censure et le cens, l'année. Bien que peu importants, ces petits traités furent souvent réimprimés.

Cependant Lipse aspirait à reprendre une vie plus active. Les offres ne lui manquaient pas à cet effet : le duc de Toscane l'invitait à venir enseigner à Pise, en lui abandonnant le soin de fixer les honoraires; des avances lui étaient faites par l'évêque de Wurzbourg, les ducs de Bavière et de Saxe; Ernest de Bavière, prince-évêque de Liège, voulait l'attacher à sa cour; à Rome, on lui présentait la place de Muret. Mais il désirait rentrer dans son pays, et sa femme était fermement résolue à ne plus s'expatrier. Dès le mois de juin 1591, Torrentius, Oudaert et les jésuites avaient commencé des démarches pour le faire nommer à Louvain. Le chancelier de l'université, Henri de Cuyck, professeur de théologie, avait promis d'aplanir toutes les difficultés. Un certificat d'orthodoxie, délivré le 9 juillet 1591, par a Campis, recteur du collège des Jésuites à Liège, et l'appui de ses amis lui procurèrent le pardon du roi pour son long séjour en pays hérétique et rebelle. Ce pardon obtenu, Oudaert proposa, le 23 juin 1592, aux Etats du Brabant d'inviter Lipse à aller professer à Louvain, avec un traitement de six cents florins, en dehors des honoraires de deux cents florins assignés au professeur de latin du collège de Busleiden. Tout semblant devoir s'arranger, il partit pour la ville universitaire, où il arriva heureusement le 9 août. Il trouva la cité en pleine décadence : les rues vides et désertes, les campagnes environnantes ravagées, ne montraient que l'ombre du Louvain d'autrefois; il se consolait pour-

tant par l'espoir d'un relèvement possible. La première chose à faire était de se mettre en règle à l'université sous le rapport religieux : il montra à Henri de Cuyck le billet de confession du père jésuite qui lui avait donné l'absolution à Mayence, fit sa profession de foi selon les formes prescrites par Pie IV, et reçut un témoignage de réconciliation muni du sceau du chancelier. Ces formalités accomplies, il n'avait qu'à attendre sa nomination officielle. Le 12 septembre, il fut nommé professeur d'histoire, et le 24 novembre professeur de latin au collège des Trois-Langues. Ses nouveaux collègues lui firent d'abord un accueil assez froid : Louvain était un milieu foncièrement catholique et Lipse avait pactisé avec l'hérésie. On parlait d'autant plus de son passé qu'on venait de recevoir de Iéna un ouvrage où se trouvait réimprimé le discours funèbre en l'honneur du prince Jean-Guillanme. Lipse en niait, il est vrai, la paternité ; il avait bien, disait-il, prononcé un discours ; mais, comme il n'en avait donné ni montré la copie à personne, il était permis de douter de la bonne foi de l'éditeur. Il annonçait un prochain écrit pour sa défense, mais tout se borna à une déclaration générale : il ne reconnaît pour siens que les écrits imprimés d'après son autographe et avec sa volonté. Le livre où on lit cette déclaration est un traité sur le supplice de la croix, dédié aux Etats du Brabant. Lipse y décrit, avec preuves à l'appui, les diverses formes de la croix, indique les délits punis par ce cruel supplice et la façon dont il s'exécutait. Il a réuni soigneusement tous les témoignages ; mais il n'est pas parvenu à élucider suffisamment la matière, parce qu'il n'a pas toujours maintenu la distinction entre *patibulum* et *crux*, et a pris le dernier mot pour l'équivalent de σταυρός. L'écrit était achevé dès le commencement d'octobre, mais à cause des figures qui devaient y être jointes, il ne parut que vers la fin de 1593. Cet ouvrage donna l'occasion à Lipse de manifester ses sentiments religieux : il commence par une prière au Christ et se termine par un éloge de la Croix, instrument de salut. Toute sa conduite, d'ailleurs, prouvait la sincérité de sa conversion, et il vit disparaître peu à peu les préventions conçues d'abord à son égard. Il vint aussi à bout d'une nouvelle difficulté qui aurait pu augmenter les susceptibilités dont il était l'objet. Les *Politiques* venaient d'être mis, à Rome, à l'index des livres prohibés. La nouvelle lui arriva au commencement de 1593. Il écrivit aussitôt à Bencius, à Baronius, à Bellarmin pour conjurer le danger, offrant de changer les passages fautifs d'après les indications qu'on voudrait bien lui donner. L'index était déjà imprimé; mais, avant de le mettre en vente, il y avait certains amendements à faire, et Lipse eut encore le temps de préparer une nouvelle édition avec les corrections signalées par Bellarmin et Henri de Cuyck. La censure se rapportait exclusivement à la doctrine de l'auteur sur les rapports de l'Etat et de la religion. Coornhert l'avait attaquée comme dure et cruelle ; pour la congrégation romaine, elle n'était pas assez rigoureuse. Contre la simple profession de l'erreur, Lipse avait estimé qu'il ne fallait user d'autre arme que la persuasion. Dans la nouvelle édition, il recommande d'employer d'abord la persuasion, mais il admet que, si celle-ci est inefficace, on peut recourir au châtiment. Henri de Cuyck approuva l'ouvrage corrigé le 24 août 1593. Il ne parut cependant, nous ne savons pour quel motif, qu'en 1596, avec une édition nouvelle du livre *De una religione*.

Voulant entreprendre définitivement la composition de sa *Fax historica*, Lipse commença, dans le premier trimestre de 1593, une série d'écrits sur le système militaire des Romains ; il devait y en avoir au moins trois. Achevé le 15 mars 1594 et envoyé à Anvers le 30 du même mois, le premier parut en 1595, sous ce titre : *De Militia Romana libri quinque. Commentarius ad Polybium. E parte prima Historicæ Facis.* Les quatre premiers livres font connaître la levée des troupes, l'organisation de l'armée, les

divers genres de soldats, leur division, les fonctions des officiers, l'armement, l'ordre de bataille, les enseignes, les signaux. Le cinquième, qui a une pagination spéciale avec un titre séparé (*De Militia Romana liber quintus, qui est de disciplina*), décrit la forme du camp, les tentes, les retranchements, les travaux des soldats, les fonctions des chefs dans le camp, les exercices, les lois disciplinaires, la solde, la nourriture, les récompenses, les châtiments, les congés. Il se termine par un intéressant parallèle entre la milice moderne et le système romain; pour Lipse, ce système est de beaucoup supérieur et pouvait être utilement imité de son temps. L'ouvrage a la forme du dialogue. L'auteur expose la matière à un élève qu'il nomme son auditeur, répond à ses questions et à ses objections. Partout où c'est possible, il lit et traduit d'abord le texte de Polybe, relatif au sujet, puis explique et complète les données de l'historien grec. Le livre est bien écrit, d'une allure assez vive; l'exposition est claire, l'ordre parfait. Patrizzi avait déjà esquissé la même matière, sous forme d'un commentaire sur Polybe (voir l'écrit dans Grævius, *Thes. antiqq. roman.*, t. X); mais les corrections et les développements apportés par Lipse à l'ébauche de son devancier rendent souverainement injuste l'accusation de plagiat, que Scaliger lui lança un jour dans une de ses boutades.

Le restant de l'année 1594 fut consacré à bâtir. Lipse venait d'acheter une maison, avec un beau jardin (actuellement rue de Paris, 83), mais le bâtiment était délabré et devait être reconstruit. A cette occasion, plusieurs de ses amis lui offrirent des vitraux avec leurs armoiries : nous citerons Jean Sarracenus, abbé de Saint-Vaast, à Arras; l'abbé de Vlierbeke; Corn. Pruvius, sénateur d'Anvers; Carondelet, de Liège; Torrentius, évêque d'Anvers. Celui-ci prit, en outre, à ses frais les peintures de la salle à manger, et l'abbé de Saint-Vaast donna cent florins pour l'ornementation d'une autre chambre, après avoir, peu auparavant, envoyé vingt couronnes pour l'envoi d'un exemplaire du *De cruce*. Malgré cela, Lipse se trouvait dans un cruel embarras; ses bâtisses coûtaient cher et son traitement lui était très mal payé. Il n'avait encore rien reçu des deux cents florins alloués sur le fonds du collège de Busleiden, tous les revenus du collège passant à réparer l'édifice ou à payer les pensions des professeurs plus anciens. Pour avoir les six cents autres florins, il lui fallut écrire lettre sur lettre, envoyer à tout moment sa femme chez le trésorier, ou s'y rendre lui-même, pour revenir d'ordinaire les mains vides; à la fin de 1594, il n'avait touché que deux cents florins et rien ne lui avait été remis d'un cadeau de trois cents florins voté par les Etats. Aussi sa patience était à bout, et il se demandait s'il ne devait pas accepter les offres réitérées qui lui venaient de l'étranger. La république de Venise l'invitait à enseigner à Padoue; Henri IV lui présentait six « cents écus de gage et un bon logement », s'il voulait être le précepteur de son fils. L'université de Bologne l'appelait à succéder au professeur Thomas Corræus, qui venait de décéder. La place lui fut offerte le 1er février 1595, au nom du sénat de la ville, par le nonce apostolique, Innocent Malvasia; il recevait les lettres les plus flatteuses et les plus pressantes des principaux professeurs. Aussi était-il presque ébranlé, quand on comprit à Bruxelles qu'il fallait montrer plus de générosité envers une des illustrations du pays. Les Etats de Brabant élevèrent son traitement de deux cents florins; le roi lui accorda une gratification de quatre cents livres, et on lui donna le conseil de dédier le *De Militia* au prince royal d'Espagne, en lui promettant un nouveau secours de ce côté. Le 16 juin 1595, il adressa le livre au prince, avec une supplique tendant à être nommé historiographe du roi; mais, malgré l'appui de plusieurs personnages, on ne se pressait pas à la cour de Madrid. Enfin, le comte de Fuentes, gouverneur des Pays-Bas, s'intéressa personnellement à Lipse. Le 29 novembre, il lui octroya un subside de mille florins et écrivit au roi une

lettre pressante, qui fut suivie d'un effet immédiat. Un décret du 14 décembre lui accorda la dignité demandée, avec une pension annuelle de mille florins. La situation avait ainsi changé de face. Lipse ne songea plus à chercher une position meilleure hors de son pays; il resta sourd à un nouvel appel des Bolonais et n'écouta pas davantage une invitation du cardinal Frédéric Borromée, qui lui offrait 2,000 pièces d'or pour venir à Milan. Cependant peu s'en était fallu qu'il ne fût transporté malgré lui loin de Louvain et ramené de force en Hollande. Vers la fin de juin 1595, il était retourné à Spa, pour remettre sa santé toujours délicate. Le 1er juillet, on annonça que trois cents cavaliers hollandais avaient passé la Meuse et se dirigeaient sur la ville. Aussitôt grand émoi parmi les étrangers : la plupart s'enfuirent à Franchimont, dont la forteresse offrait un abri assuré. Mais Lipse, parti trop tard, dut passer la nuit à Theux. Le lendemain matin, au moment d'aller à l'église, il entendit tout à coup la trompette et le pas des chevaux; il eut juste le temps de sauter par-dessus deux haies, et de se sauver par les bois vers Fraipont, d'où il descendit la Vesdre et gagna Liège en barquette. Après le départ des Hollandais, il crut pouvoir rentrer à Spa; des postes de soldats, placés dans les environs, avaient, disait-on, ramené la sécurité. Mais les Liégeois, mal disposés à l'égard des Brabançons, faisaient mauvaise garde et semblaient plutôt disposés à favoriser les Hollandais. Aussi Lipse fut bientôt fatigué d'être toujours sur le qui-vive et rentra à Louvain, le 25 juillet, sans même repasser par Liège. Dans la même année (1595), il eut connaissance du livre indigeste que Henri Etienne venait de faire paraître à Francfort : *De Lipsii latinitate*. C'était un dialogue satirique, mais sans beaucoup de sel, dirigé moins contre le style de l'écrivain que contre des imitateurs maladroits, visant à l'originalité par l'emploi fréquent d'archaïsmes ou de néologismes. Lipse ne s'en inquiéta guère.

Après la publication de la *Militia*, il composa la partie des antiquités militaires qui concernait la défense et l'attaque des places fortes. Achevé en grande partie en mars 1595 et remis à l'imprimeur peu après le retour de Spa, le livre parut l'année suivante avec dédicace à Ernest de Bavière, prince-évêque de Liège. Il a pour titre : *Poliorceticôn, sive de machinis, tormentis, telis, libri quinque*. Ici encore la forme choisie est le dialogue. Lipse est logé à Liège chez le chanoine Jean Furius (juin 1591). Il se promène avec son hôte dans le jardin; la conversation tombe sur la prise récente de Deventer. Ceci les amène à parler des machines de guerre, quand arrivent Carondelet, le conseiller P. d'Heur et Lampson, qui les conduisent au château de Seraing, avec le fidèle compagnon du savant, Adam van Leemput. Ils longent les rives verdoyantes de la Meuse, ayant à leur droite les collines couvertes de vignes. Pendant la route, ils discutent sur l'origine du nom de la cité. La forme la plus ancienne est *Leodicum*, que Lipse dérive de *Leodedyck*, à savoir *populi agger*, chaussée du peuple; de même *Legia* ou *Lietgia* était anciennement *Lietgas*, c'est-à-dire rue (*gasse*) du peuple. Mais voilà nos amis en face du château. On passe la Meuse, on entre dans le jardin. Furius n'a pas oublié la conversation commencée chez lui et presse Lipse de la reprendre, aidé par un nouvel arrivé, Charles de Billehé, conseiller du prince pour les affaires militaires. Les moyens usités dans l'attaque soudaine, dans l'attaque en règle et dans le blocus sont exposés par Lipse. Ses amis lui succèdent pour le reste : Oranus décrit le bélier; Furius, les catapultes et les balistes, la solidité, et la hauteur des murs; Lampson fait connaître les divers genres de frondes; Leemput, les lances et les javelots, les arcs et les flèches. Pendant le retour, qui a lieu en barquette, on recherche les procédés de la poliorcétique qui pourraient encore être utilisés de nos jours. L'ouvrage était important pour l'époque et eut un succès mérité auprès des gens compétents. Le prince de Liège récompensa l'auteur

de sa dédicace par l'envoi d'un collier en or, avec son portrait sur médaille.

Les quatre années suivantes (1596-1599) furent presque stériles dans la carrière littéraire de Lipse. Une bonne partie de son temps était prise par les jeunes gens qu'il avait en pension. Peu après son arrivée à Louvain, il avait eu pour commensal un jeune homme catholique de Leyde, Gérard, fils de Jean Buytewech, qui resta seize mois dans sa maison et revint pour quelque temps en 1596. Loin de lui être une charge, il lui offrait une agréable distraction, car il était doué des meilleures qualités de l'esprit et du cœur. Mais, vers la fin de 1595, en arrivèrent d'autres. Au 1er janvier 1597, il y en avait sept: François, fils de Pierre d'Heur, le conseiller liégeois; Guillaume et Antoine, fils du président Richardot; le fils d'Otho Hortius, de Nimègue : Corneille, fils de Renier Anchemant, de Bruges; Fr. van Hove, d'Anvers; Baudouin de Jong, le neveu du trésorier de Drenkwaert. Quelque temps après vinrent encore Guillaume Scarberg, J.-Bapt. Perez Baron, Philippe Rubens, Jean de Wouwere, sans compter Hubert Oudejans, qui lui servait de secrétaire. Aux soins qu'il fallait donner à ces jeunes gens, s'ajoutaient une correspondance très vaste, de nombreuses visites de personnages belges et étrangers, des demandes continuelles pour la rédaction d'inscriptions de toute sorte et de poésies de circonstance. Tout cela enlevait au professeur presque tous les loisirs que lui laissait son enseignement. A la fin de 1597, il acheva cependant un ouvrage, auquel il avait pensé depuis longtemps : *Admiranda sive de Magnitudine Romana libri quatuor*. Il y retrace la grandeur de l'empire romain, en exposant successivement son étendue, ses forces militaires de terre et de mer, les colonies, le nombre des citoyens, les revenus et les dépenses de l'Etat, les largesses des princes, la superficie et la population de Rome et des faubourgs, les principaux édifices, les places, les temples, les thermes, les rostres, les statues, les routes, les aqueducs. Le dernier livre traite des vertus et des vices des Romains et se termine par l'éloge de leur domination, qui donna au monde plusieurs siècles de paix et de tranquillité. La matière est traitée dans des entretiens, que l'auteur est censé avoir tenus avec un *auditor*, au commencement des vacances, au mois de juillet. Intéressant mais superficiel, le livre fut bien accueilli du public et eut les honneurs d'une double traduction, en italien et en allemand. Les *Admiranda* sont dédiés à l'archiduc Albert, par lettre du 1er mars 1598. Ce prince devait bientôt épouser Isabelle, la fille de Philippe II, et obtenir pour lui et son épouse la souveraineté des Pays-Bas. Le 25 novembre 1599, les archiducs firent leur joyeuse entrée à Louvain, pour être inaugurés comme ducs de Brabant. Dans le cortège universitaire qui alla le soir à leur rencontre, avec cent porteurs de flambeaux, Lipse marchait, en signe d'honneur, immédiatement après le doyen de la faculté des arts. Il avait été décidé, en effet, cinq jours auparavant qu'il occuperait cette place dans toutes les réunions de l'université. Le lendemain, dans l'après-midi, devait avoir lieu une séance solennelle de la faculté de théologie, avec promotion de bacheliers, et le recteur Fienus, reçu en audience le matin, pria les princes de bien vouloir y assister. L'invitation fut gracieusement acceptée. Albert, voulant aussi entendre à cette occasion le célèbre humaniste, le manda auprès de lui, s'informa en latin de sa santé et de ses études et lui exprima le désir de l'entendre après la cérémonie. Lipse n'avait que deux heures pour se préparer; il obéit néanmoins. Après le dîner, les archiducs et leur suite furent reçus dans la grande salle de théologie; on promut en leur présence quatre bacheliers, puis Lipse monta en chaire et développa, après un court exorde, un passage de Sénèque sur la véritable grandeur du prince (*De Clementia*, I, 3). Elevé au-dessus de tous, dit-il, le bon prince veille sur le salut de chacun; ses sujets, loin de le fuir, sont prêts à se dévouer pour lui, à répandre leur sang pour sa

défense : tels sont les archiducs, tels sont les Belges renommés pour leur courage et leur fidélité. Le titre du livre auquel Lipse emprunta le texte de son discours, a fait naître la légende qu'il fit en cette circonstance l'éloge de la clémence et ouvrit ainsi la porte de la prison à trois cents condamnés brabançons. Le mot de clémence ou de pardon ne fut pas même prononcé par l'orateur. Il n'est pas exact non plus que les archiducs allèrent surprendre le professeur dans une de ses leçons et qu'il abandonna le sujet traité pour aborder le thème de la clémence. Lipse publia son discours sous le titre : *Dissertatiuncula apud Serenissimos Albertum et Isabellam Belgarum principes extemporanea, postridie diei Auspicalis, qui fuit septimus kal. Decembris anni CIↃ IↃ XCIX.* Il le fit suivre du panégyrique de Trajan, par Pline le Jeune, avec un commentaire assez étendu. Les notes sont excellentes; elles élucident beaucoup de points obscurs; le texte est heureusement corrigé en vingt-six endroits au moins ; une vingtaine de conjectures ont paru inutiles aux éditeurs subséquents. L'ouvrage parut en 1600. C'était l'année jubilaire, attirant à Rome des pèlerins de toute la chrétienté. Lipse aussi avait eu l'intention de s'y rendre ; il avait demandé un congé pour partir en septembre 1599 et rester absent cinq à six mois ; plusieurs jeunes gens de bonne famille devaient l'accompagner, mais il renonça à son voyage à la nouvelle que la peste régnait en Italie. Ce projet montrait une fois de plus l'attachement de Lipse à la foi catholique. On ne parlait plus de son passé, quand parut à Zurich un de ses principaux discours de Iéna, resté jusqu'alors inédit : *De duplici concordia oratio non prius edita.* Melchior Goldast était l'auteur de la publication. Notre savant en fut vivement affecté; il mit tout en œuvre pour arrêter la circulation : Jean Moretus acheta à Francfort cent exemplaires, qui furent immédiatement détruits ; le conseil de la cité biffa le discours du catalogue de la foire; Lipse lui écrivit pour le remercier tout en s'efforçant de prouver que l'*Oratio* n'était pas de lui. Les arguments dont il se sert n'ont pas paru convaincants à Karl Halm, qui a examiné la question en détail dans un mémoire publié par l'Académie de Munich (1882), mais au moment où ils furent produits, ils eurent un effet tout différent, du moins dans le camp des catholiques. On fut convaincu en Belgique de la fausseté du discours, et Lipse n'eut pas à s'en inquiéter davantage.

Peu après les pensionnaires de Lipse furent presque tous promus au grade de licencié en droit, et allèrent achever leur éducation à l'étranger, en Italie, en France ou en Espagne. Le neveu du trésorier de Drenkwaert quitta la maison dans des circonstances qui méritent d'être rapportées, comme signe des mœurs simples de ce temps. Anna, la servante de Lipse, allait se marier; la noce devait avoir lieu chez lui et être suivie d'un bal, où tous les jeunes gens, et particulièrement Baudouin de Jong, avaient promis de ne pas être inactifs, mais la veille, après le dîner, il avait disparu. Il était entré au couvent des Franciscains, pour ne plus en sortir. En octobre 1601, Lipse se trouva de nouveau seul et put reprendre plus activement ses travaux littéraires. Il arrangea pour le public une bonne partie des lettres qu'il avait écrites depuis 1591. Il fit paraître d'abord, avec une nouvelle édition des deux anciennes *centuries*, une centaine d'épîtres adressées à des Italiens et à des Espagnols, ainsi qu'à des Belges séjournant en Italie ou en Espagne, dédiée à Fréd. Borromée. Elle fut suivie d'une centurie de lettres à des Allemands et des Français ou à des Belges qui se trouvaient en Allemagne et en France, dédiée à Octave Frangipani, évêque de Tricarico et nonce apostolique. Puis parut une *Centuria miscellanea*, dédiée à Jean de Drenkwaert, et contenant des lettres à des gens de tout pays (1602), ainsi que trois centaines de lettres à des habitants des Pays-Bas. Toutes ces lettres prouvent l'étendue des relations de Lipse; il est en correspondance non seulement avec

des professeurs, des savants, d'anciens élèves, mais avec des cardinaux, des prélats, des abbés, et autres dignitaires ecclésiastiques, des magistrats, des nobles, des princes ; les personnages du plus haut rang recherchent son amitié, lui témoignent leur estime et leur bienveillance. Plusieurs lettres d'un intérêt plus général et plus étendues que de coutume ont eu des éditions séparées, par exemple celles sur la récitation des anciens, sur la sténographie, sur la facon de lire l'histoire, sur les qualités des chiens. Cette dernière, écrite à ses pensionnaires (*Ad contubernales suos, cent. I, ad Belgas*, 44), renferme la description des trois chiens de Lipse, Saphyrus, venu avec lui de la Hollande, Mopsulus et Mopsus. En 1602, parut en Allemagne, avec une fausse adresse et un faux nom d'auteur, un écrit contre l'œuvre critique de Lipse sur Tacite : *Justi Lipsi in C. Corn. Tacitum notæ cum manuscripto cod. Mirandulano collatæ a Pompeio Lampugnano C. R.* Bergami ; in-8°, 61 pages. Aux corrections de notre savant, l'auteur oppose parfois ses propres conjectures, mais le plus souvent les leçons d'un manuscrit qu'il dit être dans la possession de Galeoti, comte de la Mirandole. Lipse crut devoir réfuter l'opuscule dans la *Dispunctio notarum Mirandulani codicis ad Corn. Tacitum*. Il fait voir la futilité des leçons émises et prouve que le prétendu codex de la Mirandole n'a jamais existé. Il dédia ce petit écrit, remarquable par la concision et la verve, à Charles de Croy, duc d'Aerschot, qui l'en récompensa par une coupe dorée, d'un travail artistique, et un collier d'or avec son effigie. Ce cadeau princier engagea Lipse à dédier, la même année, au même personnage un traité sur les principales bibliothèques de l'antiquité, principalement sur celles de Rome, dont il décrit l'arrangement et la décoration : *De Bibliothecis syntagma*. Revenu ainsi aux antiquités, il composa un très intéressant traité sur les vestales : *De Vesta et vestalibus syntagma*, dédié à Mathias Hovius, archevêque de Malines. Après avoir montré la nature de Vesta, l'emplacement de son temple, de la *Regia*, et de la maison des Vestales, il expose à peu près tout ce que l'on peut savoir, par les auteurs, les médailles, les inscriptions et les restes des statues, sur la nomination, le nombre, les fonctions des vestales, sur leur costume, leurs privilèges, les châtiments pour leurs délits. Passant du paganisme à la religion catholique, il se mit ensuite à exposer, au commencement de 1604, d'après les matériaux fournis par Aub. Miræus et Jean van Hove, l'histoire du culte et des miracles de Notre-Dame de Hal : *Diva Virgo Hallensis beneficia eius et miracula fide atque ordine descripta*. L'ouvrage est dédié à Guillaume de Berghes, archevêque de Cambrai. Le récit de trois des trente-cinq miracles est en vers iambiques senaires. A la fin du volume, on trouve une pièce du même mètre, par laquelle Lipse offre à la Vierge sa plume d'argent, et qui commence par ce vers :

Hanc, Diva, pennam interpretem mentis meæ.

Elle donna lieu à la mordante épigramme qui circula en Hollande sous le nom de Jos. Scaliger :

Post opus explicitum quod tot miracula narrat,
Pennam Lipsiades hanc tibi, Virgo, dicat.
Nil potuit levius penna tibi, Virgo, dicare.
Ni forte est levius quod tibi scripsit opus.

Le nouveau livre de Lipse fut, en effet, accueilli avec des sentiments différents : dans les Pays-Bas espagnols, où il était en harmonie avec les idées dominantes à la cour et dans le peuple, il eut un succès considérable ; six éditions se succédèrent rapidement, et il fut traduit en français, en flamand et en allemand. En Hollande, au contraire, et en Allemagne, les protestants le considérèrent comme une sorte de scandale : un ministre calviniste, Aelbrecht van Oosterwyck, fit paraître, à Delft, une traduction néerlandaise du livre, avec des notes et appendices remplis de sarcasmes à l'adresse de l'auteur et de son sujet. P. Denaise, assesseur de la chambre impériale de Spire, publia un dialogue anonyme : *Dissertatio de idolo Hallensi Justi Lipsi mangonio et phaleris*

exornato atque producto (Sans lieu ni nom d'imprimeur, 1605; in-4° de 88 pages), qui fut bientôt traduit en néerlandais. Lipse répondit au pamphlet de van Oosterwyck par une courte réfutation, insérée dans l'ouvrage dont nous parlerons à l'instant. Il commença aussi à repousser les attaques de l'anonyme, mais, après avoir écrit une page ou deux, il abandonna cet ingrat travail. Le carme Anastase Cochelet y mit plus de zèle; il riposta plus tard par un gros volume de 551 pages in-4° : *Palæstrita honoris D. Hallensis pro Justo Lipsio adversus dissertationem mentiti idoli Hallensis anonymi cuiusdam hæretici.* (Anvers, 1607). Encouragé par les éloges qu'il reçut pour son livre dans le milieu où il vivait, Lipse composa un ouvrage semblable sur le culte plus récent et les miracles de Notre-Dame de Montaigu, dont l'image venait d'être placée dans une église et attirait en ce moment un grand concours de fidèles : *Diva Sichemiensis sive Aspricollis, nova eius beneficia et admiranda* (1605). Les matériaux lui avaient été fournis par l'évêque d'Anvers, Jean Le Mire, et par un écrit flamand de Phil. Numan, relatant l'histoire des mêmes miracles. Ce nouvel ouvrage ne fut pas attaqué du vivant même de Lipse. Peu après sa mort, il devint l'objet des diatribes de Georges Thomson, dans un volume intitulé : *Vindex veritatis adversus Justum Lipsium libri duo*, dont le second livre, comme il est dit dans le titre, Ψευδοπαρθένου *Sichemiensis, id est : idoli Aspricollensis, et Deæ ligneæ miracula convellit* (Londres, 1606; in-12). Claude Dausquius, chanoine à Tournai, prit, dix ans plus tard, la défense de Notre-Dame de Montaigu et de son patron, en opposant aux traits du rustre, comme il appelle Thomson, un double bouclier : *D. Mariæ Aspricollis* θαυματουργου *scutum... Alterum J. Lipsi scutum adversus agricolæ Thracii satyricas petitiones.* Douai, 1616; in 8°, 291 et 138 pages. Trois mois avant le récit de ces nouveaux miracles, Lipse avait publié une partie d'un ouvrage auquel il travaillait depuis 1596. Il était destiné à servir de commentaire aux *Politiques*, et à être, en quelque sorte, un traité de politique en action. Il devait comprendre six livres, comme les *Politica*, mais Lipse n'en acheva que deux : *Monita et exempla politica. Libri duo, qui virtutes et vitia principum spectant.* Dans le premier livre, il prouve par des exemples de tous les pays et de toutes les époques, même des temps les plus récents, la nécessité d'établir le gouvernement sur la religion, de se soumettre aux décrets de la Providence ou du destin, d'obéir aux inspirations de la conscience, d'observer la probité, la constance et la prudence. Dans le second, il démontre de la même façon que la royauté est le meilleur des gouvernements, que l'hérédité est préférable à l'élection, que le but de l'empire est le bien public, que le prince doit pratiquer la justice, la clémence, la bonne foi, la modération, la chasteté, la patience, la grandeur d'âme. A côté des préceptes, Lipse pose quelquefois des questions qu'il résout également par des exemples. L'ouvrage n'a pas grande importance historique ou littéraire, mais il est intéressant et se lit avec plaisir. Dans le premier chapitre, Lipse dit qu'il expose la matière à la demande d'un élève, pendant le repos auquel le condamne une chute de cheval. Le 21 janvier 1604, montant un cheval reçu en cadeau, il rencontra à la porte de la ville une femme suspecte de sorcellerie : l'animal se cabre, se renverse, puis se relève brusquement, tandis que le cavalier, tombé sous le cheval, reste à terre, pendu à l'étrier. Un bourgeois vint dégager notre professeur, qui en fut quitte pour une blessure au pied gauche et au tibia. Notons que Lipse attribua son accident à la sorcellerie (*Sylloge* de Burman, ép. 293); sa croyance aux sorciers, il la manifeste dans plusieurs endroits de ses écrits : dans une lettre à Van Leeuwen du 22 février 1591 (*Epist. ad Leeuwium*, 49), il dit que leur existence n'est pas douteuse, et dans la *Physiologia stoïcorum*, page 61, il affirme qu'à Louvain il était né plusieurs enfants du commerce de sorcières avec le démon. Lipse dédia les *Monita et exempla* à l'ar-

chiduc Albert, par lettre du 18 janvier 1605. Cette dédicace contribua sans doute à lui procurer l'honneur d'être nommé membre honoraire du conseil d'Etat, le 7 février de la même année. L'université décida, le 12 septembre, qu'à cause de sa nouvelle dignité, le professeur Lipse serait assis, dans les réunions publiques, avant tous les docteurs, immédiatement après les prélats.

Bien plus importants que ces derniers écrits furent les travaux sur le philosophe Sénèque. Depuis longtemps Lipse en préparait une édition commentée; mais avant de la publier, il voulait faire connaître, pour l'intelligence de l'écrivain, les doctrines de l'école a laquelle il appartenait. Telle est la destination de deux ouvrages imprimés en 1604. Le premier, *Manuductionis ad stoïcam philosophiam libri tres*, contient une histoire abrégée de toutes les sectes de l'antiquité, la biographie des principaux stoïciens, les principes de la morale du Portique et le développement des célèbres paradoxes. Lipse ne se borne pas à un simple exposé du système, il en prend la défense, ne trouvant à blâmer que la liberté du suicide. Le second ouvrage, *Physiologiæ stoïcorum libri tres*, est consacré à la physique des stoïciens. Il y expose les théories de l'école sur Dieu, ou l'âme du monde, sur les attributs de Dieu, la bonté, la Providence, le destin, sur l'origine du mal, sur les génies bons ou mauvais. Viennent ensuite les idées stoïciennes sur la matière, le monde créé, les éléments, la terre, la fin du monde, sur l'homme et son origine, sur l'âme et sa destinée. Pour élucider les opinions stoïciennes, Lipse les met constamment en regard des doctrines des autres écoles, et il emprunte des passages à toute la littérature latine, pour montrer son immense influence sur l'esprit des Romains. L'ensemble de l'œuvre constitue le traité le plus complet que nous possédions jusqu'à ce jour sur la philosophie du Portique; le livre est clair et bien écrit. Un troisième volume, que l'auteur n'eut pas le temps de composer (*Ethicorum libri III*), devait comprendre l'exposé détaillé de la morale stoïcienne. L'édition de Sénèque parut en août 1605, avec dédicace au pape Paul V, portant la date du 27 juin; elle forme un magnifique volume in-folio et est ornée du portrait de Lipse, gravé en taille-douce d'après un dessin de Rubens. Pour constituer le texte, l'éditeur s'est servi de manuscrits, dont un lui paraissait particulièrement important et qu'il appelle *Codex meus optimus;* il le prend pour base de la plupart de ses conjectures. Mais on a reconnu, depuis, que ce manuscrit était fautif et interpolé; le plus grand nombre des leçons proposées par le professeur louvaniste ont perdu ainsi toute valeur. Dans les livres qui précèdent le traité *De beneficiis*, il y en a environ soixante-quatre qui sont encore admises. La critique de Lipse est donc loin d'avoir produit sur Sénèque des résultats aussi brillants que sur les œuvres de Tacite. Le commentaire est concis et savant; il fournit à peu près tous les éclaircissements qu'il était possible de donner, à cette époque, sur les endroits offrant quelque obscurité au point de vue du style, des doctrines, des faits ou des personnages cités. Des sommaires placés en tête de chaque livre et même devant chaque lettre contribuent beaucoup à l'intelligence du texte. Le commentaire ne s'étend pas au-delà des lettres. Arrivé aux *Naturales Quæstiones*, Lipse a déposé la plume : ses forces étaient à bout. Libert Fromond a commenté cet ouvrage et la satire sur Claude, pour l'édition de 1632. Immédiatement après l'apparition de son Sénèque, Lipse écrivit la préface d'une nouvelle édition de Tacite (18 août 1605). Depuis sa dernière recension, avait paru le texte de Pichena, avec les variantes des manuscrits de la bibliothèque de Médicis (Florence, 1600), et notre savant avait eu la satisfaction de voir confirmer ses conjectures dans plus de cent endroits. Les variantes de ces manuscrits, ainsi que les notes de Josias Mercier et celles de Henri Savile, lui fournirent matière à de bonnes observations critiques, mais la principale particularité par laquelle la nouvelle édition se distingua de la précé-

dente (Anvers, 1600, reproduisant, à peu de chose près, celle de 1595), fut la disposition des matières. Le commentaire et les notes, au lieu d'être placés à la suite du texte, furent mis au bas des pages, et les remarques trop longues reléguées à la fin du volume, à titre d'*excursus*. L'ouvrage, précédé d'une dédicace de Jean de Wouwere à l'archiduc Albert, ne parut qu'après la mort de Lipse.

Le duc Charles de Croy, propriétaire du château d'Heverlé, devant épouser en secondes noces sa cousine Dorothée de Croy, Lipse écrivit, pour la lui offrir à cette occasion, une histoire de la ville de Louvain, avec une courte description de ses monuments, de ses couvents et de son université : *Lovanium, sive opidi et academiæ eius descriptio*. Il la rédigea sous forme de dialogue avec quatre de ses élèves, en prenant la matière du livre dans Divæus et Molanus. La partie descriptive de l'ouvrage est extrêmement écourtée; aussi lui fit-on de sérieux reproches à cet égard (*Cent. Misc. V*, 92). Le volume parut à la fin d'octobre 1605; la préface porte la date du 18, jour de son cinquante-neuvième anniversaire. Lipse croyait encore retracer l'histoire du Brabant, à la demande des Etats de ce pays, qui lui avaient alloué un premier subside, pour recueillir des documents; mais cet ouvrage est resté à l'état de projet. Il avait presque achevé un traité sur la grandeur des Hébreux (*Admiranda sive de magnitudine Hebræa libri quatuor*), actuellement conservé en manuscrit dans le *Harleian library*, au British Museum; on le pressait de le livrer à l'impression, ainsi qu'une édition de *Florus*, qu'il avait tant de fois expliqué dans ses cours. Mais sa santé était trop délabrée. Déjà en mars 1605, il s'était fait suppléer dans son cours d'histoire et n'avait conservé que les leçons de latin au collège de Busleiden. Le 16 de ce mois, il s'était promené avec Philippe Rubens à Héverlé et était rentré à Louvain par la porte de Bruxelles, lorsque le soir il fut frappé d'une attaque, qui inquiéta vivement sa femme et ses amis, et à la suite de laquelle il reçut l'extrême onction. Il se remit cependant, et entreprit d'écrire, pendant sa maladie, une série de méditations (*Meletemata in valetudine*), dont deux chapitres sont conservés à Leyde. Depuis lors, ses forces s'affaiblirent de plus en plus; tombé gravement malade le 18 mars, il s'éteignit doucement et pieusement dans la nuit du 23 au 24 mars 1606. « Sa mort », dit la *Bibliotheca belgica*, « eut quelque « chose de théâtral. A son chevet parurent cinq ecclésiastiques, un chanoine « (son ami Nicolas Oudaert), trois jésuites et un récollet. Il semble avoir « tenu à affirmer une dernière fois, avec « éclat, qu'il répudiait ses égarements « passés et qu'il mourait en enfant fidèle « de l'Eglise catholique ». Il fut enterré le 25, qui était cette année la veille de Pâques, dans l'église des Récollets, devant l'autel de la Vierge. Le jeudi suivant, on célébra ses obsèques solennelles dans l'église Saint-Pierre; le professeur de droit Gérard Corselius prononça son éloge funèbre, louant, outre son immense savoir, sa profonde honnêteté, la bienveillance et l'amabilité de son caractère, la simplicité de ses mœurs, conforme à sa devise : *Moribus antiquis*.

La mort de Lipse fut vivement déplorée dans le monde littéraire de l'époque. Protestants et catholiques exprimèrent des regrets unanimes : Casaubon versa des larmes abondantes ; on trouve des poésies touchantes dans les œuvres poétiques de Scaliger (p. 97), de Dom. Baudius (p. 230), de H. Grotius (p. 201), de D. Heinsius (éd. de 1649, p. 62-70). On donna cours à la douleur dans des recueils entiers (Maximil. de Vignacourt, *Justa Justi Lipsii threnodia*. Louvain, 1606; — *Epicedia in obitum Justi Lipsii*. Leyde, 1607 ; — J. Lernutius, *Epicedia sive funus Lipsianum*. Anvers, 1607). De nombreuses poésies composées par des Belges se lisent dans la *Fama Lipsii postuma*, en tête du premier volume de ses œuvres complètes. La femme de Lipse lui fit ériger une tombe ornée de son buste ; le conseil municipal d'Anvers y ajouta

un sarcophage de marbre avec cette inscription :

JUSTI LIPSI
QUOD CLAUDI POTUIT
HIC IACET.
S. P. Q. ANTVERP.
INCLYTI VIRI
FAMÆ ORBI NOTÆ
VIRTUTI CŒLO RECEPTÆ.
H. M. P.

Une longue épitaphe composée par le défunt lui-même, en 1604, fut gravée sur le monument. Dans la tombe, sous les dalles de l'église, Jean de Wouwere fit placer une pierre portant ces mots :

J. LIPSIUS H. S. E.
JO. WOVERIUS
ETIAM SUB TERRA
ÆTER : AFFECTUS SUI MON. P.
CIↃ IↃ CVI.

Cette pierre fut retrouvée le 14 avril 1868, lorsqu'on fouilla l'emplacement de l'ancienne église des Récollets, pour jeter les fondements de l'école normale des humanités élevée par l'université catholique sous le nom de collège de Juste Lipse. Elle a été encastrée dans le mur de droite de la chapelle de ce collège, à l'entrée du chœur. Au mois de juillet 1794, Brunot, lieutenant-colonel français, avait envoyé le buste à Paris, où il fut placé quelque temps dans une salle du Louvre. Le reste du monument disparut, en 1800, lors de la démolition de l'église. Le 28 février 1853, en présence de Piercot, ministre de l'intérieur, des autorités provinciales et communales et de nombreux invités, on inaugura un monument en l'honneur de Lipse sur la place d'Overyssche, son lieu de naissance. Une pierre quadrangulaire, entourée d'une grille habilement travaillée, sert de piédestal au buste du savant, sculpté par M. Marchant. Sur les deux faces latérales, des bas-reliefs représentent Lipse dans son cabinet d'étude et donnant une leçon en présence d'Albert et d'Isabelle. Sur les deux autres faces on lit : *Justo Lipsio* | *Iscano* | *e principibus sæculi XVI* | *philologis* | *litterarum doctori Lovanii.* | *Natus d. XVIII m. Octobr. a MDCLVII* | *obiit Lovanii d. XXIIII m. mart. a. MDCVI;* et *auspice* | *Leopoldo I, Belgarum regi* | *monumentum* | *ex ære publ. et priv.* | *Iscani* | *civi suo* | *pp.* Ce monument est actuellement assez délabré et mériterait une restauration. (Voir les détails de l'inauguration dans le *Messager des sciences*, 1853, p. 246).

N'ayant pas d'enfants, Lipse légua ses livres grecs à la bibliothèque des Jésuites de Louvain; ses autres livres, ses manuscrits et papiers à son petit-neveu Guillaume de Greve, alors âgé de treize ans. Devenu plus tard greffier de la foresterie de Brabant, ce dernier mourut à Bruxelles en 1676. Peut-être déjà avant cette date, les manuscrits et papiers de Lipse devinrent-ils la propriété de Const. Huygens, seigneur de Zuilighem, qui était à Bruxelles comme ambassadeur en 1660. En 1722, ils furent vendus publiquement à La Haye; le catalogue de la vente avait pour titre : *Bibliotheca Petaviana et Mansartiana, ou Catalogue des bibliothèques de feu messieurs Alexandre Petau, conseiller au Parlement de Paris, et François Mansart, intendant des bâtiments de France. Auxquelles on a ajouté le cabinet considérable des manuscrits du fameux Justus Lipsius. La vente se fera par Abrah. de Hondt, le 23 février et suiv.*, 1722. La Haye, Abraham de Hondt, 1722; petit in-4°, 454 pages. Les manuscrits de Lipse y forment une classe spéciale sous le titre de *Musæum Lipsianum, sive eximia manuscriptorum collectio;* ils sont divisés en trois classes : 1° anciens manuscrits ayant appartenu à Lipse; 2° autographes, écrits et lettres de Lipse et de ses correspondants; 3° notes marginales de Lipse dans divers ouvrages, surtout d'auteurs anciens. Le tout occupe les pages 431 à 454 du catalogue, nos 182-324. La bibliothèque de l'université de Leyde acheta le *Musæum* complet; il s'y trouve encore. Avant de mourir, Lipse avait préparé pour l'impression une centaine de ses lettres écrites, pour la plupart, de 1602 à 1604. Il avait chargé J. de Wouwere de les dédier au Polonais J.-A. Prochnizki. Les exécu-

teurs testamentaires y ajoutèrent une autre centaine de lettres dont la dernière porte la date du 14 mars 1606. La centième lettre est remplacée par un discours *De Calumnia*, décrivant la laideur de la calomnie, ses effets pernicieux et les moyens de l'éviter. Nous ne savons quand, ni dans quelles circonstances ce discours a été prononcé. Quantité de lettres que Lipse n'avait pas destinées à la publicité, furent imprimées dans la suite. On en trouve quarante-neuf dans *Epistolarum prætermissarum decades sex*, publiées avec un commentaire inédit sur les trois derniers livres de Suétone (Offenbach, 1610; in-8°); cent quatre-vingt-une dans les *Epistolarum quæ in centuriis non exstant decades XIIX* (Harderwyk, 1621; in-8°); cinquante dans *Epistolæ ad Theodorum Leeuwium* (Leyde, 1649; in-12); huit cent cinquante-cinq dans les deux premiers tomes du *Sylloge epistolarum* de Burman (Leyde, 1727; in-4°); cinquante-six *Lettres inédites de Juste Lipse, concernant ses relations avec les hommes d'Etat des Provinces-Unies des Pays-Bas, principalement pendant les années* 1580-1597, publiées par G. Delprat; deux lettres flamandes écrites à son neveu Jean de Greve, publiées par L. Galesloot (*Particularités sur la vie de Juste Lipse*); quinze à la fin des *Fr. et Joa. Hotomannorum epistolæ* (Amsterdam, 1700), et quelques-unes encore dans d'autres recueils. La collection la plus importante, celle de Burman, a été faite sur les papiers de Lipse conservés à Leyde; malgré l'étendue de sa publication, il n'a pas livré tout à l'impression. Il a laissé encore bien des pièces inédites, surtout parmi les lettres adressées à Lipse. Un certain nombre se trouvent aussi dans les bibliothèques de Bruxelles, de Bâle et de Wolfenbüttel. Fr. Sweert réunit à Anvers, en 1610, les poésies éparses de Lipse, sous le titre de *Musæ errantes*. Elles sont empruntées à divers ouvrages de Lipse, tirées des liminaires des livres d'autres auteurs, ou avaient été écrites pour être placées sous des tableaux, dans des albums d'amis, sur des vitraux ou sur des tombes. Elles n'ont généralement que peu de valeur. Pourtant Gruterus reproduisit toute la collection dans le t. III de ses *Delitiæ poetarum Belgicorum*, avec deux ou trois autres pièces.

Les livres de Lipse n'étaient pas seulement renommés pour la vaste érudition de l'auteur; on les considérait aussi comme des œuvres de grande sagesse et des monuments littéraires. On en fit des extraits, à ce double point de vue, du vivant même de l'auteur. En 1591, parut à Leyde, chez Fr. van Raphelengen, un recueil dont la première partie contenait les comparaisons les plus élégantes, la seconde des aphorismes ou sentences empruntées à notre auteur : *Mellificium duplex ex media philosophia petitum, etc.* Le même ouvrage fut réimprimé à Paris et ailleurs sous le titre de *Flores totius philosophiæ*. Les sentences furent traduites en polonais (Cracovie, 1789). Un recueil plus étendu fut composé de sentences et phrases, rangées d'après l'ordre alphabétique des matières, par Fr. Sweert : *Justi Lipsi Flores ex eius operibus discerpti, in locos communes digesti* (Anvers, 1615; in-32). Il eut sept éditions; celle de Cologne, 1620, fut enrichie d'un certain nombre de poésies de Lipse, qui ne se trouvent pas dans les *Musæ errantes*, ainsi que de certificats et d'inscriptions sortis de sa plume. On fit aussi un choix de ses lettres : *Justi Lipsii epistolæ selectæ et seriæ. Centuria singularis* (Paris, Cramoisy, 1610; in-12); *le Chois des epistres de Lipse, tradnites du latin en français*, par Antoine Brun (Lyon, B. Ancelin; in-8°). Enfin, il y eut quatre éditions des œuvres complètes du célèbre écrivain. La première parut en 1613 à Lyon, chez Horace Cardon, en deux volumes in-folio à deux colonnes. La seconde (Anvers, 1614; in-4°), est un recueil factice, formé au moyen d'éditions des divers livres publiés séparément à différentes époques. La troisième constitue un des chefs-d'œuvre de l'imprimerie de B. Moretus (Anvers, 1637; in-folio, 4 volumes). La quatrième est

celle de Wesel, André van Hoogenhuysen, 1675; in-8°, 4 vol.

L. Roersch.

Lettres publiées et inédites, particulièrement celles du *Sylloge* de Burman et du *Museum Lipsianum*, à Leyde. — Autobiographie de Lipse dans *Ep. cent. misc.*, III, 87 (traduite et annotée par Paul Bergmans, Gand, 1889). — Aub. Miræus, *Vita Justi Lipsii* (Anvers, 1609). — Fr.-A. de Reiffenberg, *De Justi Lipsii vita et scriptis commentarius* (Bruxelles, 1823; *Mém. de l'Acad. de Bruxelles*, t. III). — Alph. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles* (1855), t. III, p. 476. — L. Galesloot, *o. c.* (*Annales de la société d'Emulation de Bruges*, 1876, p. 265). — G. Delprat *o. c.* (*Verhandelingen der kon. Academie van Wetenschappen*, 1858). — C. Halm, art. dans *Allgem. deutsche Biographie*, t. XVIII, p. 741. — C. Nisard, *Le Triumvirat littéraire du XVIe siècle, J. Lipse, J. Scaliger et Casaubon* (Paris, 1852). — *Messager des sciences histor.*, 1863, p. 457; 1868, p. 288. — *Bibliographie Lipsienne* (extr. de la *Bibliotheca belgica*, publiée par Ferd. Vander Haeghen, Th.-J.-I. Arnold et R. Vanden Berghe). Gand, C. Vyt, 1886-1888; 3 vol. in-12, de 598, 705 et 417 p. Ouvrage capital, contenant, outre la description exacte de toutes les éditions des œuvres de Lipse et de beaucoup d'ouvrages qui le concernent, une foule de particularités intéressantes pour l'histoire de sa vie et de ses travaux. — Nous nous sommes généralement borné, dans cette notice, à indiquer la première édition des ouvrages de Lipse. Pour les liminaires, la date et le nombre des autres éditions, ainsi que pour tous les renseignements bibliographiques, on est prié de consulter la *Bibliographie Lipsienne*.

LIPSIUS (*Martin*), moine érudit de l'ordre des Augustins, né à Bruxelles en 1492, mort près de Huy le 24 mars 1555. Proche parent de plusieurs magistrats de son nom, grand oncle du célèbre Juste Lipse, qui a rendu témoignage à sa réputation d'homme lettré, Martin Lipsius appartenait à une famille considérée du Brabant. Ayant fait profession, en 1510, dans l'ordre des Augustins, au monastère du Val-Saint-Martin, à Louvain, il y passa une partie de ses jours comme chanoine régulier. C'est seulement vers la fin de sa vie qu'il fut envoyé, comme directeur, dans un couvent de religieuses de son ordre, à Lens-Sainte-Croix, aux environs de Huy. Martin Lipsius était fort estimé dans son ordre : il s'était efforcé d'y introduire le culte des belles-lettres, florissant tous les jours davantage dans la ville universitaire. Il fut, parmi les Augustins d'alors, le principal représentant de l'érudition latine. Il entretint de constantes relations avec Erasme, pendant les années que celui-ci passa à Louvain; plus tard, il fut en rapport, sous ses auspices, avec la maison Froben de Bâle. Après les deux éditions érasmiennes des œuvres de saint Hilaire de Poitiers, il en publia une nouvelle, corrigée d'après plusieurs manuscrits : *D. Hilarii Pictavorum episcopi lucubrationes, olim per Des. Erasmum Roterodanum emendatæ, nunc denuo vigilantissime et ad pluria exemplaria per D. Martinum Lipsium collatæ et recognitæ.* Bâle, 1550; in-folio. Quand les théologiens de Louvain s'unirent pour publier une édition complète des ouvrages de saint Augustin, il donna, pendant vingt ans, les plus grands soins à la partie de ce travail, qui lui avait été confiée : on fit encore usage après sa mort des *Castigationes* qui s'étaient conservées dans ses papiers. Lipsius justifia donc les dispositions et les aptitudes peu communes qui lui avaient valu les conseils et les encouragements d'Erasme. Il fut l'objet de la défiance de plusieurs personnes, à cause de son commerce épistolaire avec l'humaniste de Bâle, ainsi que de la liberté qu'il avait prise de parler ouvertement de ses services et de le défendre contre ses nombreux adversaires. Mais on ne put le convaincre d'avoir pactisé avec les chefs de la réformation; il adressa au prieur de son ordre une justification, qui est conservée, et échappa aux conséquences des plaintes dirigées contre lui. Lipsius passait pour ami et pour admirateur d'Erasme; des lettres retrouvées en Allemagne, dans un manuscrit provenant du Val-Saint-Martin, nous attestent sa confiance et sa sympathie pour lui. Cependant il ne manqua point à ses devoirs de religieux, et ne donna pas son adhésion aux doctrines hérétiques qui avaient prévalu de son temps en Allemagne et qui avaient fait invasion dans les Pays-Bas. Plusieurs épitaphes composées par des membres de son ordre louent les habitudes laborieuses et les hautes qualités du savant qui avait payé son tribut aux publications de patrologie latine.

Félix Nève.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, p. 855-856. — Adalbert Horawitz, *Erasmus von Roterdam und*

Marianus Lipsius. Ein Beitrag zur Gelerhten Geschichte Belgiens (1882; extrait des *Bulletins de l'Académie impériale des sciences*, t. C, fasc. 11). — F. Nève, *la Renaissance des lettres en Belgique* (1890), p. 205-211.

LIROPIUS (*Matthias*), écrivain ecclésiastique. Voir LIEROP.

LIS (*Charles-Auguste*), compositeur et pianiste amateur, né à Bruxelles, le 1er juillet 1784, mort dans la même ville, le 28 juin 1845. Il manifesta, dès son enfance, des dispositions extraordinaires pour la musique. Il appartenait à une famille de riches banquiers, mais le commerce auquel on le destinait n'avait pour lui aucun attrait. Son talent se révéla, à l'âge de quatorze ans, dans une romance qui, traduite dans toutes les langues, fit vraiment le tour du monde : *Portrait charmant, portrait de mon amie.* Elle fut suivie de plusieurs autres mélodies également remarquables par la fraîcheur de l'inspiration, comme *le Vieillard et la Jeune Fille, le Pêcheur, Aurélius, les Amants timides, Fleuve du Tage, Non, je ne l'aime pas, etc.* La plupart de ses romances sont des pages de la vingtième année. La vocation s'est rarement accusée avec une plus complète précocité. Il ne lui a manqué que de naître dans une famille d'artistes, qui lui eût fourni les moyens de compléter son éducation musicale par l'étude de l'harmonie. Il fut malheureusement contrarié dans ses goûts par son père, qui pouvait autoriser son fils à cultiver la musique comme distraction, mais non comme une carrière digne du nom qu'il portait. A l'heure des revers, le temps des études était passé. Arthur de Mornay, dans une intéressante notice sur Lis, se trompe évidemment sur la date de la catastrophe de cette maison. Nous citons ses paroles : « La « terrible tourmente de 93 vint détruire la fortune de sa famille et briser la belle position qu'il était sur le « point de se créer lui-même. Il se montra supérieur aux coups du sort... et se « vit obligé de chercher un asile sur le « sol hospitalier de la Hollande ». Or, en 1793, le jeune Lis avait neuf ans. Et ce n'est qu'en 1814 qu'il partit pour la Hollande, c'est-à-dire à l'âge de trente ans. Il se peut que la révolution française ait ébréché déjà la fortune de la famille ; mais ce sont des spéculations désastreuses qui l'ont ruinée sur la fin du premier Empire. Dans les années de splendeur, au temps de la jeunesse de notre artiste, on se le disputait dans les salons. Il était, du reste, aussi aimable et spirituel qu'instruit. Il chantait lui-même des chansonnettes comiques de sa composition, comme *l'Amant pleurnicheur* et le *Duo des chats*, qui lui valurent un succès de fou rire dans le monde aristocratique. L'auteur de la *Biographie des Musiciens* se trompe quand il fait résider Lis à Amsterdam de 1814 à 1831, dans un emploi de l'administration des finances. Ici Mr de Mornay a mieux connu la vérité. C'est bien à la carrière musicale que Charles-Auguste s'est dévoué dans ces années malheureuses. Ce qui n'avait été pour lui jusque-là qu'un agrément devint par la force des choses un métier. Il composa de nombreux morceaux pour piano, puis divers *Tableaux synoptiques des gammes majeures et mineures*, et il travailla à la propagation du *Méloplaste*, méthode mutuelle et simultanée de musique. Il enseigna cette méthode à Rotterdam, dans une classe fondée par lui et suivie par un grand nombre d'élèves. Il alla ensuite s'établir à La Haye, où, pendant deux ans, il dirigea une *Société de musique sacrée*, pour laquelle il composa de nombreux motets, aussi graves que simples et mélodieux. Le climat de la Hollande ayant compromis sa santé, il revint en Belgique et choisit pour séjour Anvers, où il noua des relations commerciales qui le décidèrent à rentrer dans la carrière où ses parents avaient trouvé la fortune. Il réussit quelque temps dans son négoce. Mais la révolution de 1830 trompa ses espérances. Pendant le siège d'Anvers, sa maison fut incendiée et ses marchandises détruites. Ruiné comme son père, mais cette fois par la fatalité des événements, il se vit forcé de solliciter un emploi qu'il obtint au ministère des finances, et qu'il occupa depuis 1831 jusqu'à l'année de sa

mort. Il ne renonça pas, durant sa carrière administrative, à la culture de son art. Il accepta la direction de la *Société des Arts*, ainsi que de la section vocale de la *Société Philharmonique*, de Bruxelles, pour laquelle il composa son chœur à grand orchestre, intitulé : *le Passage de la mer Rouge*, qui fut exécuté dans un concert donné à l'hôtel de ville, au bénéfice des pauvres, et qui excita parmi les auditeurs un véritable enthousiasme. La source de ses aimables et touchantes mélodies n'était pas tarie encore; il produisit de nouvelles romances dignes de celles qui avaient fait le charme des contemporains de sa première jeunesse. Citons, entre autres, *Adieu pour toujours*, *les Serments et les Vents*, *Œdipe et Antigone*, *Pitié pour moi* et *la Mélodie*, nocturne à quatre voix. Il fit également deux *albums* dont le premier fut dédié à la reine Louise-Marie; le second, son chant du cygne, paru en 1844, et contenant quelques-unes de ses plus heureuses inspirations, fut offert en hommage à la reine Victoria, qui n'eut pas le temps de lui en témoigner sa reconnaissance, puisqu'il mourut l'année suivante.

Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biographie univers. des musiciens.* — Arthur de Mornay, *Nécrologe universel du* XIXe *siecle.*

LISA (*Gérard* **DE**), imprimeur. Voir GÉRARD DE LISA.

LISEBETTEN (*Pierre* **VAN**), graveur au burin et à l'eau-forte, né à Anvers en 1630, mort dans la même ville en 1678. Inscrit comme franc-maître à la gilde de Saint-Luc en 1653-1654, sans indication d'apprentissage, Van Lisebetten prit une part considérable au grand recueil de la galerie de l'archiduc Léopold-Guillaume, publié par Teniers en 1660, sous le titre de *Théâtre des Peintures*. Il signe *P. Lisebetius*, et se manifeste comme graveur à l'eau-forte d'assez médiocre valeur. Comme graveur au burin, Van Lisebetten mérite une considération plus haute. Dans le *Gulden Cabinet* de C. De Bie, il inséra le portrait de David Teniers le Vieux, d'après P. van Mol, qui est certainement la meilleure planche de ce recueil. Elle est signée *P.-V. Leysebetten*. D'autres portraits : le pape Clément X, créé en 1670, Marie-Thérèse d'Espagne, Michel Koribut Wiesnowisky, élu roi de Pologne en 1669, offrent une importance moindre. Lisebetten a gravé, non sans mérite, *la Vierge au voile* de Raphaël et beaucoup de titres de thèses, entre autres pour Philippe-Emmanuel de Croy, d'après Fruitiers. Dans cette catégorie de planches, son burin est correct, brillant et d'une incontestable dextérité. On possède de lui un recueil d'oiseaux intitulé : *Diversarum avium species*, vingt pièces, y compris le titre, éditées par C. Galle. Le travail est absolument remarquable; il est bon toutefois de faire observer que ces planches sont des copies d'après le graveur anglais Barlow, copié une première fois par Hollar. A en juger par le procédé, Lisebetten serait l'élève de Pierre de Jode. Le registre de la gilde de Saint-Luc d'Anvers nous fait connaître que Van Lisebetten eut pour élèves, en 1669, Guillaume Vander Gouwen, et, en 1672, Abraham Melyn.

Henri Hymans.

Les *Liggeren* et autres archives de la gilde anversoise de Saint-Luc, t. II.

LISSOIR (*Remacle*), théologien et publiciste, né à Bouillon, le 12 février 1730, mort à Paris, le 12 mai 1806. Charmé de ses dispositions studieuses, Thiebault, président de la cour souveraine du duché de Bouillon, l'instruisit et le prépara au barreau. Mais, à la mort de son protecteur, Lissoir, attiré par la vocation religieuse, entra chez les Prémontrés de l'abbaye de La Valdieu, au diocèse de Reims. Il fit profession le 28 septembre 1749; il fut successivement nommé directeur du noviciat, professeur de théologie, et prieur (juin 1765); le 12 février 1766, il fut élu abbé par le suffrage unanime de ses confrères. Sous son administration, l'abbaye s'acquit une juste renommée de science et de charité. Ses talents le firent ensuite nommer visiteur et appeler au conseil de l'ordre. Chargé, en 1782, de la revision des livres liturgiques, il

les refondit et les éleva à une grande perfection. Envoyé, en 1787, aux assemblées provinciales de Metz et de Sedan, il y révéla de telles aptitudes que le suffrage populaire l'élut, en 1790, administrateur du département des Ardennes, et, l'année suivante, député suppléant à la première législature. S'étant assermenté, il desservit la cure de Charleville sous l'évêque constitutionnel de Sedan, depuis le 3 avril 1791; il se démit de sa charge le 10 octobre 1793. Mais, bien qu'il eût prêté le serment civique, la Terreur ne lui pardonna pas sa robe et l'incarcéra à la chartreuse de Mont-Dieu. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il se fixa dans la capitale. Il dut recourir à sa plume pour vivre et collabora avec distinction au *Journal de Paris*, depuis le 4 avril 1795 jusqu'à sa mort. Membre des deux conciles constitutionnels de 1797 et de 1801, comme député du presbytère des Ardennes, il s'y fit remarquer par l'ardeur de son gallicanisme. Suivant plusieurs biographes, il fut promu par cette assemblée à l'évêché de Samana San-Yago, dans l'île de Saint-Domingue; mais ce fut son neveu, Jean-Remacle Lissoir, curé de Vendresse, qui fut réellement l'objet de cette nomination, restée d'ailleurs sans suite. Lors du rétablissement du culte, il fut nommé aumônier adjoint à l'hôtel des Invalides. Après sa mort, les habitants des environs de La Valdieu, qui avaient aimé ses vertus et reçu ses bienfaits, lui élevèrent un monument dans l'église de son abbaye, érigée depuis en paroisse.

On a de lui : 1. *De l'état de l'Eglise et de la puissance légitime du pontife romain.* Wurtzbourg (Bouillon, Brasseur), 1766; in-12, 2 vol. (anonyme). Cet ouvrage, qui est un abrégé du *Febronius* de l'évêque de Hontheim, fut censuré par la Sorbonne. — 2. Les livres liturgiques revisés, imprimés chez Hoener, à Nancy, en 1786-1787. — 3. *Observations sur le Dictionnaire ecclésiastique et canonique, portatif* (Paris, De Haussy, 1765; 2 vol. in-8o), insérées dans le *Journal encyclopédique*, juillet 1765; t. V, 1re part., p. 128. — 4. Divers articles, signés R. L., insérés dans le *Journal d'économie publique, de morale et politique*, par Rœderer, 1796 à 1800, (t. I à V). — 5. Duhamel du Monceau, dans sa *Description des arts et métiers; Traité général des pêches*, 2e partie, 2e sect., ch. 1er, art. VIII, p. 191, loue les observations qu'il a reçues de l'abbé Lissoir sur la *Pêche du saumon.*

Émile Van Arenbergh.

Boulliot, *Biogr. ardenn.*, t. II, p. 106. — Quérard, *La France littér.*, t. V, p. 324. — De Feller, *Dict. hist.* (suppl.), t. XI, p. 119. — Neyen, *Biogr. luxemb.*, t. II (app., p. 45). — Didot-Hoefer, *Nouv. biogr. génér.*, t. XXXI, p. 359.

LIVERLO (*Gilles* **DE**), fils de Wathieu ou Walthère de Liverlo (voir plus bas), et de Jeanne de Fossé (ou Fosseit), fut baptisé à Liège, le 10 mai 1611 et y mourut le 20 novembre 1667. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut longtemps prieur de la chartreuse de sa ville natale. Comme il était grand architecte, dit Loyens, il jeta les fondements du cloître et de l'église de son couvent, lesquels ne furent achevés qu'au commencement du XVIIIe siècle. On citait le chœur, construit par le P. Kousz, récollet (mort à Liège en 1733) comme un de nos plus beaux monuments d'architecture; on y voyait douze colonnes de marbre qui avaient été achetées par notre personnage. L'épitaphe de G. de Liverlo se trouvait aussi dans cette église.

G. Dewalque.

Loyens, *Recueil héraldique.* — Villenfagne, *Mélanges*, t. II.

LIVERLO (*Lambert* **DE**), fils, comme le précédent, de Walthère de Liverlo (voir plus bas) et de Jeanne de Fossé, fut baptisé à Liège, le 11 novembre 1620, et mourut à Maestricht, le 27 novembre 1693. Il étudia à Louvain et à Orléans, obtint le grade de docteur en droit à Reims et fut reçu chanoine de Saint-Lambert, à Liège, le 2 juin 1646. Elu prévôt du chapitre de Fosses en 1658, il devint chancelier du prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière, en 1666, et archidiacre de Hesbaye, en 1670. Ses qualités le firent charger de négociations délicates, tant auprès de Louis XIV que des Etats généraux des Pays-Bas. Sa mission en France, en 1668, avait pour but de

faire respecter la neutralité du pays de Liège ; il réussit à l'obtenir et se créa des amis à Paris. Colbert, dont il avait fait la connaissance, logea chez lui en 1670, en revenant des conférences d'Aix-la-Chapelle, et il est permis de croire que ces relations ne furent pas étrangères aux dispositions favorables que les artistes liégeois trouvèrent à Paris à cette époque. Dans la lutte qui s'engagea ensuite entre Maximilien-Henri de Bavière et les Liégeois, L. de Liverlo paraît avoir montré une modération qui fut la cause de sa disgrâce : il perdit sa place de chancelier en 1678. Néanmoins, le chapitre l'envoya, en 1681, auprès du prince-évêque pour tâcher d'amener la paix entre le souverain et ses sujets mutinés. Après la bataille de Neerwinden, il fut arrêté par des soldats de l'armée des alliés, avec d'autres chanoines soupçonnés de favoriser le parti de la France, et conduit à Maestricht, au mois d'août 1693. Il y mourut dans sa prison, le 27 novembre suivant, et fut inhumé à Liège, dans la cathédrale Saint-Lambert.

Notre personnage est surtout connu comme protecteur des artistes. Il avait puisé dans sa famille le goût des beaux-arts, et il agrandit considérablement la collection de tableaux dont il avait hérité. Il estimait particulièrement Bertholet Flémalle, à qui il avait donné un appartement chez lui. Cet artiste et Douffet firent son portrait, qui fut ensuite gravé sur cuivre par M. Natalis. Delcour fit son buste, coulé en bronze. Ce buste appartient aujourd'hui à Mr le baron de Chestret de Haneffe.

G. Dewalque.

Loyens, *Recueil héraldique*. — De Villenfagne, *Recherches*, t. II. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Comte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — De Theux, *le Chapitre de Saint-Lambert*, t. III. — J. Helbig, *la Sculpture... au pays de Liège* (1890). — Baron de Chestret, *Revue belge de numismatique*, 1891.

LIVERLO (*Walthère* ou *Wathieu* **DE**), ou LIVERLOZ, LIVERLOOZ, etc., père des deux précédents, appartenait à une ancienne et riche famille liégeoise, dont plusieurs membres parvinrent aux plus hautes dignités de la principauté au XVIe et XVIIe siècle, et qui se distingua par son goût éclairé pour les beaux-arts, surtout pour la peinture. Nous n'avons pu découvrir ni le lieu, ni la date de sa naissance et de sa mort. Il épousa Jeanne de Fossé (Fosset ou Fosseit), qui lui donna une douzaine d'enfants, de 1586 à 1616, et mourut dans la paroisse Sainte-Véronique, le 26 septembre 1638. Il commanda des tableaux aux meilleurs peintres liégeois, non seulement pour sa demeure, mais aussi pour les églises de sa ville natale, entre autres, *le Martyre de sainte Catherine*, une des plus belles œuvres de Gérard Douffet ; elle ornait le maître-autel de l'église Sainte-Catherine, et fut détruite par le feu lors du bombardement de Liège en 1691. Sur les volets se trouvaient les portraits du donateur et de sa femme. Walthère fit aussi construire à Spa le couvent des Capucins. On y voyait encore, au temps de Loyens, son portrait dans la salle du réfectoire. Il mit pour condition à sa libéralité que le jardin servirait de promenade publique.

G. Dewalque.

Loyens, *Recueil héraldique*. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Registres de l'état civil de Liège.

LIVINEIUS (*Jean*), philologue. Voir LIEVENS (*Jean*).

LOÆUS (*Jean*), poète latin. Voir LOO (*Jean* VAN).

LOBBET DE LANTIN (*Jacques*), écrivain ecclésiastique et théologien, né à Liège, le 28 septembre 1592, mort dans cette ville, le 18 juin 1672. Il entra au noviciat le 18 octobre 1613, enseigna la philosophie à Douai, et fut ensuite recteur des collèges de Tournai, de Mons et de Liège. Son domaine était la théologie morale, où il s'est distingué par une grande sûreté de méthode. Voici la liste de ses œuvres : 1. *Opera omnia in quatuor tomos distributa*. Liège, Henri et Jean-Mathieu Hovius, 1653 ; in-fol., 5 vol. Les t. IV et V portent, à la fin, la date 1668. — 2. *De Peccato, ejus natura, pœna ac remediis*. Anvers, Jean Meursius, 1635;

in-8°. — 3. *Via vitæ ac mortis tribus libris explicata.* Anvers, Jean Meursius, 1620; in-8°. Id., Vienne, 1732; in-8°. — 4. *Flagella peccatoris in tres partes divisa : prima explicat flagella fortunæ, altera corporis, tertia denique animi.* Liège, hér. Guill. Hovius, 1639; in-12. — 5. *Speculum ecclesiasticorum ac religiosorum, et in eo monumento venerandæ antiquitatis, opportunaque morum documenta.* Liège, Jean Ouwerx, 1640; in-8°. — 6. *De Fortitudine et Constantia christiana libri tres, ad Mutium Vitellescum, Societatis Jesu præpositum generalem, ipso conditæ Societatis Jesu anno sæculari.* Liège, Jean Ouwerx, 1640; in-8°. — 7. *Quadragesimæ, sive quæstiones theologicæ, historicæ, morales, in Evangelia dominicarum Quadragesimæ; quæ per omnes hebdomadæ ferias concionatoribus usui esse possunt.* Liège, Léonard Streel, 1641; in-8°. Id., Vienne, Jean-Jac. Kürner, 1723; in-12. — 8. *Templum Domini, sive de religioso templorum cultu, adversus petulantem hujus sæculi licentiam.* Liège, Léonard Streel, 1651; in-8°. — 9. *Tractatus de Sacra Christi Passione et Cruce.* Liège, Léonard Streel, 1641. — 10. *In Evangelia Dominicarum quæstiones theologicæ morales.* Tournai, Quinqué, 1644; in-4°. — 11. *Gloria patriarcharum, sive Quæstiones morales in Evangelia Festorum D. Augustini D. Benedicti, D. Brunonis, D. Bernardi, D. Norberti, D. Dominici, D. Francisci Assisii, D. Francisci de Paula, D. Ignatii de Loyola, D. Philippi Nerii, D. Ursulæ, D. Theresiæ. Nunc primum in lucem editæ.* Liège, Henri et Jean-Mathieu Hovius, 1657; in-4°. — 12. *Gloria Sanctorum, sive quæstiones morales in festa sanctorum totius anni, eorum maxime qui ab Ecclesia coluntur sub præcepto.* Liège, J.-M. Hovius, 1659; in-4°. — 13. *Gloria Leodiensis Ecclesiæ petita a sacratiore summorum pontificum majestate, a purpura pileoque cardinalitio, a serenissimis augustis imperatorum, regum, ducum, comitum, baronum filiis, a sanctitate episcorum per septem prima sæcula continuata serie.* Liège, J.-M. Hovius, 1659; in-4°. Cet ouvrage, dit X. de Theux, a été traduit en français par le P. Cauchois, ancien professeur, et dédié au prince-évêque de Hoensbroech. Voici le titre de cette traduction : *Gloire de l'Eglise de Liège, prouvée par la majesté des souverains pontifes, par la pourpre de ses cardinaux, par l'excellence de ses évêques, par des fils d'empereurs, de rois, de ducs, de comtes, de barons, chanoines tréfonciers de Saint-Lambert, sans aucune interruption pendant les sept premiers siècles.* Liège, J.-J. Demany, 1785; in-4°. — 14. *Tractatus ascetici de virtutibus ex norma adhortationum, quæ concionatoribus et vitæ spiritualis magistris utilem atque uberem materiam subministrant.* Liège, J.-Matth. Hovius, 1663; in-4°. — 15. *Tractatus ascetici, sive conciones asceticæ de virtutibus ex norma adhortationum.* Liège, Matth. Hovius, 1664-1665; in-4°, 2 vol.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

L'OBEL (*Mathias* **DE**), ou LOBEL, botaniste. Voir DE L'OBEL.

LOBETH (*Barthélemi*), jésuite, né en Belgique, mais appartenant à la province d'Autriche, fut missionnaire au Chili à la fin du XVIIe siècle. Il est mort à Mendoza (Chili) en 1709. Il a laissé : 1. *Brief P. Bartholomæi Lobeth S.J. an P. Ketteler, geschrieben zu Empfängnis-Stadt, in dem Reich Chili den 12 déc. 1688, von unsern Collegio, Schulen und königlichen Bergwercken allda.* Imprimé dans le *Welt-Bott* du P. Stöcklein, n° 46. — 2. On trouve encore de lui quelques épigrammes imprimées en tête de la *Philosophia scholastica* du P. Michel de Vinâs, S. J. (Gênes, 1709).

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

LOCHEM (*Michel* **VAN**), dessinateur, graveur au burin, marchand d'estampes et libraire, dont le nom se transforme sous les plumes françaises en Valochon, Valejong, enfin Lochon, ce qui pourrait faire croire à une parenté quelconque

entre Michel van Lochem et René Lochon, le graveur français. Il n'y a pas plus de précision chez les auteurs en ce qui touche la date de naissance du maître. Nos recherches nous permettent de régler définitivement ce point : Michel van Lochem naquit à Anvers en 1601 et fut baptisé à Notre-Dame (quartier Sud), le 8 mai. Bien que son père s'appelât Jean, nous pouvons affirmer que le Hans van Lochem de Brulliot (Lochon de Ch. Le Blanc), envisagé par Kramm comme le père et le maître de Michel, est un artiste imaginaire. Les initiales H. V. L. qu'on lui prête, sont celles de Hans van Luyck, éditeur hollandais. Michel van Lochem est le premier et l'unique représentant de son nom inscrit à la gilde de Saint-Luc d'Anvers, d'abord en 1613, comme apprenti d'Abraham van Merlen, ensuite en 1621 comme franc-maître.

Dans sa ville natale, le rôle du graveur fut des plus effacés. Les images pieuses qu'il signe nous le montrent opiniâtrement attaché au système des Wiericx. Aussi ne prit-il aucune part au grand mouvement inauguré par les graveurs de Rubens. Sa seule contribution à l'œuvre du maître est une copie des *Disciples d'Emmaüs*, d'après la planche gravée en 1611 par M. Swanenburg. On peut croire que, n'ayant trouvé à Anvers qu'un succès médiocre, Van Lochem s'en fut chercher fortune à Paris. De fait, sans beaucoup progresser dans son art, il devint « graveur du roi et « imprimeur pour ses tailles-douces ». Ce fut à Paris que Michel van Lochem se maria. Au mois de novembre 1625, il épousa Marguerite Le Noir. Jal, qui nous donne ce renseignement, ajoute que le graveur appartenait à une famille protestante et qu'il se fit catholique la veille de la célébration du mariage. Ce dernier fait n'est pas à contester ; quant à l'autre assertion, nous n'avons plus besoin de dire qu'elle est inexacte, attendu que c'est par le baptistaire de Notre-Dame que nous avons appris la date de naissance et la filiation du graveur. Chose curieuse pourtant, c'est par les soins de la communauté protestante de Paris que furent enterrés, en 1633 et en 1639, deux enfants de Michel van Lochem et de Marguerite Le Noir. Au demeurant, quelles que fussent les idées religieuses de notre artiste, elles n'ont laissé aucune trace dans son œuvre. Les principaux livres sortis de sa boutique de la rue Saint-Jacques : *A la Rose blanche couronnée*, ont pour auteurs des religieux. Il a même reproduit la médaille commémorative de la prise de la Rochelle : *Rupella capta*. Le titre du *Martyrologe des Chevaliers de Saint-Jean de Hierusalem*, de Mathieu de Gaussoncourt, religieux célestin, nous permet de constater qu'en 1643, Michel van Lochem avait remis ses affaires à la veuve de Guillaume Le Noir, mère ou sœur de sa femme. Il mourut à Paris le 23 janvier 1647.

Le mérite de Van Lochem ne cadre point avec son titre de graveur du roi de France. Il a laissé des petits portraits estimables, des illustrations assez nettes, mais on ne peut lui concéder qu'un rang secondaire parmi les représentants de l'art dont la pratique a sauvé son nom de l'oubli. Ch. Le Blanc a donné, dans son *Manuel de l'amateur d'estampes*, une liste assez étendue des planches de Michel van Lochem. Nous pouvons nous borner à citer les principaux ouvrages auxquels il prêta sa collaboration : 1. *Sommaire des vies des fondateurs et réformateurs des ordres religieux, avec leur institution, enrichies de leurs pourtraicts en taille-douce*, par le P. Louis Beurier. Paris, 1635; 25 planches y compris le frontispice. — 2. *Images des fondatrices, réformatrices et principales religieuses des ordres de l'Eglise*, par le même. Paris, 1639; 28 planches in-4°. — 3. *Traité de jardinage, etc.*, par Jacques Boyceau, sieur de la Berauderie, intendant des jardins du roy. Paris, 1638; grand in-folio de 62 planches. — 4. *La Mode des habits et vestements des femmes de diverses nations*. Recueil de têtes disposées deux par deux; 17 pl. in-8°. — 5. *Le Martyrologe des Chevaliers de Saint-Jean de Hierusalem*, dédié au roy par J. Matthieu de Gaussoncourt, religieux célestin. Paris, 1643; 2 vol.

in-fol. — 6. *Miroir des princes*. 25 pages in-4o.

Henri Hymans.

Documents personnels. — Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*. — Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*.

LOCQUENGHIEN (*Jean* **DE**), bourgmestre et amman de Bruxelles, mort en 1574. Ce magistrat, dont le nom est resté célèbre à cause de la part active qu'il prit à la construction du canal de Bruxelles à Willebroeck, fut la souche d'une famille dont le nom resta entouré d'éclat jusqu'au XVIIIe siècle. Il était le fils d'un gentilhomme artésien, Pierre de Wihove, dit Locquinghem ou de Locquenghien, premier écuyer tranchant de Maximilien d'Autriche, panetier de Philippe le Beau, lequel fut commis, avec Philippe Dalle, par lettres signées de Marguerite d'Autriche, à la date du 21 mai 1510, pour remplir à tour de rôle, chacun pendant un semestre, les fonctions de maître d'hôtel du prince Charles, devenu depuis l'empereur Charles-Quint. C'est de l'alliance de Pierre de Locquenghien avec Marie, dame de Coekelberghe, fille de Philippe de Nieuwenhove, receveur du domaine au quartier de Bruxelles, que naquit, le 27 janvier 1517-1518, Jean de Locquenghien, dont les parrains et la marraine furent Jean de Nieuwenhoven, son bisaïeul, Thierri de Heetvelde et Jeanne de Meerbeke. Son père était très bien vu à la cour de Bruxelles, car Marguerite, une de ses sœurs, eut pour marraine, le 15 mars 1514-1515, Marguerite d'Autriche, et son frère Charles eut pour parrains, le 6 avril 1516-1517, Charles-Quint lui-même, alors roi de Castille, Mr de Mingoval (comme on appelait alors Charles de Lannoy, seigneur de Senzeilles), et Guillaume de Croy. Un autre enfant de Pierre de Locquenghien, appelé aussi Pierre, devint abbé du monastère noble de Sainte-Gertrude, à Louvain.

Jean de Locquenghien fut d'abord échanson de Charles-Quint. En 1542, il se fit recevoir membre du lignage patricien de Sleeuws, et entra, de cette manière, dans l'administration de la ville de Bruxelles, qu'il ne quitta plus. Il fut successivement échevin, en 1547 et 1548, bourgmestre en 1549, 1550 et 1553, trésorier en 1551 et 1552, et enfin amman ou officier du prince en 1554. Pendant près de vingt ans, il remplit ces dernières fonctions, et, il faut le dire, il se montra très sévère dans l'exécution des édits de Charles-Quint et de Philippe II contre les partisans des idées nouvelles. Ce fut également à cette époque de sa vie qu'il fut désigné, par les trois membres de l'administration de la ville, pour être l'un des commissaires chargés de diriger les travaux de construction du canal de Willebroeck. Le 16 juin 1550, il eut l'honneur, en qualité de bourgmestre, de donner, à Willebroeck, le premier coup de pioche, et, en 1561, il put encore présider aux fêtes qui célébrèrent l'achèvement de cette grande entreprise. La ville lui avait alloué une indemnité de 4 florins du Rhin par jour de vacation; plus tard, elle lui assigna, en indemnité de ses services, une rente annuelle de 300 florins, rachetable au denier 18. Ces témoignages de la satisfaction de ses concitoyens sont la preuve la plus convaincante de la part considérable que prit Locquenghien à l'achèvement du travail.

Delaruë (*Geletterd Zeeland*, p. 520), attribue l'honneur d'avoir conçu le projet du canal de Willebroeck à Guillaume-Simon Maertensé, seigneur de Stavenisse, bourgmestre de la ville de Ziericzée, qui mourut le 25 octobre 1557, et fut enterré à Bruxelles, dans la nef de l'église Sainte-Gudule, où l'on put lire longtemps son épitaphe funéraire. Il est probable que, en sa qualité de Zélandais, le seigneur de Stavenisse était expert en l'art de construire et d'entretenir des digues; mais, à part cette considération, aucun fait, aucun témoignage ne viennent à l'appui de l'assertion de Delaruë. Si cette dernière était exacte, l'inscription qui était consacrée à Maertensé à Sainte-Gudule aurait probablement fait mention du service qu'il avait rendu à la ville, et les archives communales ne se tairaient pas sur ses services. Ajoutons que l'idée même du canal ne peut lui être attribuée; car, dès le temps de Marie de

Bourgogne, il était question de creuser un canal vers le Rupel et, comme le terrain était fort en pente, il fallut, dès lors, songer à compenser par des écluses la différence de niveau entre les deux extrémités du canal. L'établissement d'écluses à sas peut-elle être sérieusement contestée par un Zélandais, dont le pays est complètement plat, à un Brabançon, habitant d'un pays en partie montueux, et où les rivières, pour servir à la navigation, ont été garnies depuis longtemps d'écluses, de barrages et d'autres travaux d'art? Il en existait dès le xve siècle sur la Senne même et, dès le commencement du xvie, sur la Gette, près de Tirlemont et de Léau. Il s'agit donc uniquement d'établir qui a pu imaginer les belles écluses à sas ou à portes du canal de Willebroeck, ou en désigner l'emplacement. On en fait honneur à Locquenghien, et voici un fait qui me paraît confirmer cette opinion. En 1552, ce personnage fut chargé d'aller, de concert avec le bourgmestre de Bruxelles d'alors, Jean Pipenpoy, et avec le drossard de Grimberghe, Engelbert d'Oyenbrugge, examiner les fortifications de la ville de Maestricht. Or, cette mission ne lui aurait pas été confiée par le gouvernement de Charles-Quint si on ne lui avait reconnu quelque qualité comme ingénieur. A cette époque, la défense de nos villes, et de Bruxelles entre autres, avait souvent préoccupé les esprits. Il est vrai que ce fut d'après l'avis et sous la direction de Maertensé que la digue du Rupel fut ouverte, le 20 janvier 1554, pour laisser les eaux du fleuve entrer dans le canal; mais cette mention exceptionnelle n'est-elle pas une preuve en faveur de l'opinion que nous défendons ici? L'intervention du bourgmestre de Ziericzée dans des travaux effectués à une digue s'explique très bien; elle ne prouve rien de plus; elle ne suffit pas pour lui attribuer la paternité de tout le travail relatif au canal. Ajoutons de plus que Maertensé était en quelque sorte un habitant de Bruxelles : depuis plusieurs générations, les seigneurs de Cattendyck avaient des propriétés dans le territoire de cette ville et, en particulier, une demeure au faubourg de Saint-Josse-ten-Noode (*Environs de Bruxelles*, t. III, p. 20). On peut donc reconnaître à Locquenghien le mérite d'avoir doté sa ville natale du beau canal qui fait l'un des principaux éléments de sa prospérité.

Locquenghien se qualifiait d'ordinaire de seigneur de Coekelbergh, d'après un manoir qu'il possédait aux portes de Bruxelles. Il mourut à Pamele, près d'Audenarde, le 1er avril 1573-1574, trois semaines environ après avoir été reconnu seigneur de cette localité, et fut enterré dans l'église Sainte-Gudule, devant l'autel Sainte-Anne. Il avait épousé, le 12 octobre 1540, Anne Vander Gracht, dame de Pamele, et en eut un grand nombre d'enfants. Son fils aîné, Philippe, qui avait été baptisé la nuit de la Sainte-Catherine, 24-25 novembre 1542, hérita de la terre de Pamele; il épousa Valérie de Cotereau, dame d'Impde, et fut la souche des barons de Pamele, qui s'éteignirent au commencement du xviiie siècle. Un autre fils, appelé Antoine, baptisé le 14 août 1561, fut seigneur de Melsbroeck; il devint le chef d'une branche qui occupa longtemps des fonctions municipales et qui se divisa ensuite en deux lignées, dont l'une transporta la baronnie de Melsbroeck, par alliance, à la famille d'Argenteau, et dont l'autre paraît avoir laissé de nos jours des descendants en Allemagne.

Quant aux filles de Locquenghien, plusieurs d'entre elles firent de belles alliances : Jeanne se maria à Guillaume, baron de Berlo; Elisabeth à Charles Rym, seigneur de Bellem, ambassadeur de l'empereur Maximilien II à la cour de Turquie, etc. Les hommes les plus distingués du pays se disputèrent l'honneur de les tenir, elles et leurs frères, sur les fonts baptismaux : Sabine eut, le 13 octobre 1558, pour parrains le prince d'Orange et le célèbre comte d'Egmont, et pour marraine Sabine, comtesse d'Egmont; Antoine eut pour parrains le cardinal Granvelle et le chancellier Nigri; Marguerite fut tenue sur les fonts, le 7 fé-

vrier 1564-1565, par Viglius, la duchesse de Parme et la femme du trésorier des finances Grobbendonck. On peut juger par ces détails de la considération qui entourait, à la cour de Bruxelles, le nom de Locquenghien.

Il a été plusieurs fois question d'élever à ce magistrat une statue près du canal qui a conservé sa mémoire ; ce projet ne s'est pas réalisé, mais on a donné son nom, vers 1844, à une rue que l'on perça alors sur l'emplacement de l'ancienne chapelle Sainte-Croix.

Alphonse Wauters.

Rombaut, *Bruxelles illustré*, t. I, p. 318. — *Généalogie de la famille Vandernoot*, p. 175. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, passim, et en particulier, t. III, p. 113.

LOCRE (*Ferry* **DE**), ou FERREOLUS LOCRIUS, historien, né à Saint-Pol (Artois) en 1571, mort à Arras le 22 août 1614. A l'issue de ses études à Douai, où il fut l'élève de Jean Le Mire, depuis évêque d'Anvers, il fut pourvu des fonctions pastorales à Saint-Nicolas d'Arras. On a de lui : 1. *Histoire chronographique des comté, pays et ville de Saint-Pol en Ternois*. Douai, Laurent Kellam, 1613; in-4°. Ouvrage important pour l'histoire de l'Artois. — 2. *Chronicon Belgicum, ab anno CCLVII ad annum usque M D C continuo perductum*. Arras, Guillaume de La Rivière, 1616; in-4°, 696 p. Cette œuvre posthume est plutôt une chronique de l'Artois que des Pays-Bas; bien que puisée à de bonnes et nombreuses sources qui y sont énumérées, on y relève des fautes de chronologie et une critique historique peu sûre. — 3. *Chronica Anacephalæosis*. Arras, Guillaume de La Rivière, 1606; in-8°. — 4. *Discours de la noblesse, auquel, par une conférence des familles de Castille, de France et de l'Autriche avec l'Eglise catholique, est descouverte l'infamie de l'Hérétique*. Arras, Guill. de La Rivière, 1605 ; in-12. — 5. *La Prélature des Vierges sacrées, avec les Canons et les SS. Pères de l'Eglise, où sont rapportez les rares faicts et exemples de plusieurs sainctes Abbesses, et signamment de celles qui ont régenté la Belgique*. Arras, Guill. de La Rivière, 1602; in-12.—6. *Maria Augusta Deiparata in septem libros distributa; chronico et notis ad calcem illustrata*. Arras, R. Maudhuy, 1608; in-4°. — 7. *Oratio funebris in exequiis R^mi D. Matthæi Moullartii, Atrebatum Episcopi*. Arras, Guill. de La Rivière, 1600; in-4°. Ferry de Locre laissa en manuscrit une généalogie des comtes d'Artois, une paraphrase en vers des proverbes de Salomon et des poésies latines consistant en épigrammes, anagrammes, vers numéraux, jeux laborieux d'érudit plutôt qu'inspirations de poète.

Émile Van Arenbergh.

Ferry de Locre. *Chronicon belg.*, p. 612, 673, 682 et les lim. de l'ouvrage. — Paquot, *Mém. littér.*, t. XII, p. 357. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 276. — Sweertius, *Athenæ belg.*, p. 236. — Duthillœul, *Bibliogr. douais*.

LODOVICO, dit *Fiamengo*, facteur d'orgues flamand, florissait au XVIe siècle. S'étant rendu en Italie, en 1596, pour y exercer son art, il arriva à Mantoue, dont le duc l'avait peut-être chargé de confectionner un instrument de sa façon. Comme il avait embrassé le protestantisme aux Pays-Bas, il se vit obligé de l'abjurer en toute règle. Un acte de foi, *fede*, lui fut octroyé par le saint office. Seulement, on voulut y voir mentionnée l'abjuration même, et, à cet effet, il lui fut enjoint de Venise, le 1er septembre, de l'y envoyer le plus tôt possible, cela dans son intérêt. La lettre qui contient cette mise en demeure a été publiée par Bertolotti, dans son livre : *la Musica in Mantova*.

Ed. Vander Straeten.

LOE (*Henri* **DE**), ou LOEN, théologien, naquit à Louvain en 1406. Il fut l'un des premiers élèves de l'université de sa ville natale, qui s'ouvrit en 1426. Après avoir obtenu la première place à la première promotion des maîtres ès arts, il s'appliqua à l'étude de la théologie. Il prit le grade de bachelier et devint ensuite l'un des fondateurs de la pédagogie du *Porc*, ainsi nommée parce qu'elle fut établie en face d'une maison appelée *le Porc sauvage*, ou *Wildvarken*.

C'était le premier établissement de ce genre érigé près de l'université de Louvain. Henri de Loe le dirigea pendant onze ans. Le 19 juillet 1441, il quitta sa pédagogie, pour entrer au couvent des Chartreux, près d'Enghien. Après son noviciat, on l'appela au poste de vicaire et, ensuite à celui de prieur de ce monastère. En 1454, il devint prieur de la chartreuse de Notre-Dame de Grâce, nouvellement fondée à Scheut, près de Bruxelles, et l'administra pendant vingt ans. Il exerça, pendant huit ans, la charge de visiteur de sa province. En 1477, il fut appelé à la dignité de prieur de la chartreuse d'Enghien, où il mourut en 1481, âgé de soixante-quinze ans. Il laissa de nombreux ouvrages manuscrits, parmi lesquels on cite : 1. *In libros Ethicorum Aristotelis.* — 2. *In Psalterium Davidis.* — 3. *Sermones.*

Ed. van Even.

P. Sutor, *Vitæ cartus.*, p. 578. — Dorlandus, *Chron. carth.*, p. 449. — *Bibliotheca carth.*, p. 135. — Valère André, *Fasti academici*, p. 256. — Foppens, *Bibl. belgica.* — Paquot, *Mémoires*, t. VII, p. 16.

LOEFFS (*Dorothée*), ou LOUFFIUS, jésuite, théologien, né à Grave (Brabant), le 12 février 1603, entra au noviciat à Malines, le 14 août 1619. Il passa successivement de l'enseignement de la philosophie à celui de l'Ecriture sainte, de l'hébreu et de la théologie à Anvers et à Louvain. Il vécut longtemps à Bruxelles et mourut à Bruges, le 17 décembre 1685. Il a publié les œuvres suivantes : 1. *Paraphrasis et theses sacræ in epistolam D. Pauli ad Romanos.* Louvain, Corneille Coenesteyn, 1640; in-fol. — 2. *Theses theologicæ de legibus, religione et gratia.* Anvers, 1644; in-4°. — 3. *Theses theologicæ de Sacramentis in genere et de Eucharistia et baptismo in specie.* Anvers, 1647; in-4°. — 4. *Breve artificium legendi Hebraice.* Anvers, Jacq. Meursius; en placard. — 5. *Brevis defensio constitutionis apostolicæ Innocentii X, qua quinque propositiones Cornelii Jansenii Iprensis episcopi ut hæreticas damnavit. Auctore Alexio Philo-Romæo theologo.* Liège, Jean Matthieu Hovius, 1654; pet. in-4°. — 6. *Cultus Immaculatæ Conceptionis B. Virginis solidus ac Deo Deiparæque pergratus. Accessere quadringenta et quadraginta quatuor anagrammata et elogia Immaculatæ Conceptionis, a cæco Joanne Baptista Agnensi fabricata ex litteris horum verborum : Ave Maria, gratia plena, Dominus tecum.* Bruxelles, Philippe Vleurgat, 1663; in-12. — 7. *Wonderlyck leven ende deughden van P. Bernardus Colnagus, priester ende predicant der Societeyt Jesu. Te voren in t' latyn beschreven door P. Joannes Paullinus, ende nu in 't duytsch overgheset.* Anvers, Michel Cnobbaert, 1666; in-8°. Nous lisons dans de Backer : « D'après une lettre autographe « au P. Paepebroek, datée du V Aug. « 1683, le P. Loeffius, demeurant à « Bruxelles, se proposait de corriger et « d'éditer la traduction flamande du « martyrologe romain du P. de Boeye. « Serait-ce l'édition de 1688 ? »

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

LOEILLET (*Jean-Baptiste*), flûtiste et claveciniste, compositeur, naquit à Gand dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Comme exécutant, il devint fort habile sur la flûte traversière dont peu d'artistes alors faisaient usage. Il composa quatre livres de sonates pour flûte seule, un livre pour deux flûtes, et des trios pour le même instrument qu'il alla faire graver, en 1702, à Paris, où il obtint beaucoup de succès. Il partit pour Londres en 1705, et y devint flûtiste dans l'orchestre de l'opéra. « Il établit « vers 1710 », dit Fétis, « un concert « hebdomadaire d'amateurs chez lui « (Hart street, Covent-Garden), et les « produits de ces séances, joints à ceux « de ses leçons et de la vente de ses « ouvrages, lui firent amasser une « somme de 16,000 livres sterling (en- « viron 400,000 francs), qu'on trouva « chez lui après sa mort, arrivée en « 1728 ». Loeillet jouait aussi du clavecin, et il a publié quelques compositions pour cet instrument.

Outre les ouvrages cités plus haut, on connaît de ce musicien : 1. Six leçons pour clavecin. Londres, Walsh. — 2. Six sonates pour divers instruments, tels que hautbois, flûtes douces, flûtes allemandes ou violon. Ibid. — 3. *Twelf suits of lessons for the Harpsichord, in most of the keys, with variety of passages and variations throughout the work* (Douze leçons pour le clavecin, dans les tons les plus usités, etc.). Londres, sans date.

Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

LOEMANS (*Arnold*), graveur au burin, naquit en 1660 à Anvers. Il exerça dans sa ville natale, en même temps que son art, le commerce des estampes. Il a gravé diverses pièces, parmi lesquelles on cite : 1. *l'Assomption de la Vierge*, d'après Rubens; — 2. *S. Monica, S. P. Augustinus, S. Nicolaus Tollentinus*, d'après Ant. van Dyck, 1642; in-fol. (*Martinus vanden Enden excudit*); — 3. les Emblèmes de Ph. van Zesen ; — 4. les portraits du duc Charles de Bourbon, d'après le Titien, et de Jacques Callot, d'après Michel Lasne; in-4o (*J. Meyssens excudit*). — 5. Kramm cite, en outre, parmi ses œuvres les illustrations de l'ouvrage intitulé : *Zinnebeelden, getrokken uit Horatius Flaccus, naar de geestige vindingen van den geleerden Otto van Veen, etc., door Antoni Jansen van Ter Goes.* Amsterdam, Josse Danckerts, 1683; in-4o.

Émile Van Arenbergh.

Nagler, *Neues allgemein Künstler Lexicon*, t. VIII, p. 6. — Basan, *Dict. des grav. anc. et mod.*, t. II, p. 278. — Kramm, *De levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, IIIe deel, p. 1002. — Immerzeel, *De levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, t. II, p. 183. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amat. d'estampes*, t. II, p. 360.

LOEMEL (*Gaudence* **VAN**), poète flamand, vécut au XVIIe siècle. Il prit l'habit religieux chez les chanoines réguliers au prieuré de Notre-Dame du Buisson, à Woensel lez-Eyndhove, en Campine. Il reçut ensuite la direction spirituelle d'un couvent de religieuses de son ordre à Weert, en Gueldre. On a de lui trois recueils de poésies flamandes : 1. *Den geestelycken Orpheus.* Louvain, 1660; in-12. — 2. *Den Wechwyzer tot de seven weenen der moeder Godts; met eenige godvruchtige liedekens tot bewegingen des lydens Christi.* Ruremonde, 1662. — 3. *Den toetsteen der tongen.* Ruremonde, 1662.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. littér.*, t. XI, p. 49. — Witsen Geysbeek, *Biogr. woordenb.*, t. IV, p. 206. — Willems, *Verhand. over de nederl. taal- en letterk.*, t. II, p. 133.

LOËR (*Thierri*), en latin LOËRIUS, LOHERIUS, LOEHERIUS, écrivain ecclésiastique, surnommé *a Stratis*, parce qu'il était natif de Hoogstraeten, où il vit le jour au commencement du XVIe siècle. Il entra à la chartreuse de Cologne en 1520, et fut envoyé, en 1539, pour rétablir en Saxe les maisons de son ordre dévastées par les luthériens. Il releva de ses cendres le monastère d'Hildesheim, en fut nommé prieur, mais en fut bientôt chassé par les réformés. Il fut ensuite nommé visiteur de différentes provinces d'Allemagne, résida en l'an 1543 en Franconie, puis en Souabe, et fut, durant plusieurs années, prieur de la chartreuse de Buxen, près de Memmingen, qu'il sauva de la fureur des protestants en se réclamant de l'autorité impériale. Charles-Quint lui témoigna sa faveur en l'employant dans diverses affaires ecclésiastiques et en lui restituant les couvents et les biens enlevés à son ordre par les réformés. Le P. Loër mourut à la chartreuse de Wirtzbourg, le 26 août 1554, et y fut inhumé dans le chœur de l'église. Son épitaphe, composée par Petreius, est reproduite par Paquot et par Foppens.

Le P. Loër, pendant qu'il était sous-prieur à Cologne, publia une édition des œuvres de Denis le Chartreux et mit en tête des divers volumes d'amples préfaces. On a, en outre, de cet auteur : 1. *Vita beatæ memoriæ Dionysii Carthusiensis.* En tête des commentaires de Denis le Chartreux sur les épîtres de saint Paul. Cologne, sans nom d'imprimeur, 1530; in-12 de 36 pages, et *ibidem*, Caspar Gennepæus, 1532; in-12 de 245 pages. Sweertius mentionne une

troisième édition parue à Bruxelles. Cette vie de Denis le Chartreux a été insérée dans les *Acta Sanctorum*, t. II de mars, *die* 12, p. 247-255. — 2. *Præstantissima quædam ex innumeris miracula, quæ Bruxellis, nobili apud Brabantos oppido, circa venerabilem Eucharistiam, hactenus multis ab annis ad Christi gloriam fiunt.* C'est la première histoire sur le Saint-Sacrement de Miracle qui fut imprimée. L'auteur la publia à la suite de l'*Enchiridion Sacerdotum* du P. Blomeven. Cologne, 1522; in-12, p. CXLV-CLXXVI. L'éditeur en est J. Dorstius, et non Gennepæus, comme le dit erronément Foppens, qui en reproduit un extrait dans le tome II du *Basilica Bruxellensis* (Malines, 1743; in-12, p. 134-155). — 3. *Miraculum evidens ac stupendum, quo declaratur quanta Dei misericordia, Beatæque Virg. ac Mart. gloriosæ Barbaræ patrocinio, quidam crudelibus ereptus flammis, Confessionis et Eucharistiæ princeps effectus sit Sacramentis.* A la suite du précédent ouvrage, 1re édition; p. CLXXI, verso-CLXXIX. — 4. *Margarita evangelica,* ouvrage de piété composé en allemand par un anonyme et publié par notre auteur à Cologne, 1535; in-12. — 5. Il a édité l'ouvrage intitulé : *De Bonitate divina*, de Pierre Blomeven. Cologne, Melch. Novesianus, 1538; in-12. — 6. Il a réimprimé *les Vies des pères du désert*, recueil intitulé alors : *Vitae patrum.* Cologne, Jasp. Gennepæus; in-fol., 1547, ou, selon quelques exemplaires, 1548. C'est sur les instances du P. Thierri Loër que le dominicain Jean Host, de Romberch, composa son traité : *De Ratione confitendi*, comme il le déclare dans une dédicace flatteuse pour notre écrivain. Il fut non moins loué dans la dédicace des *Méditations sur la vie de Jésus-Christ*, par Jean-Juste Lanspergius, et dans celle de l'ouvrage du P. Vitus Dulckenius sur les chartreux mis à mort par Henri VIII.

Émile Van Arenbergh.

Petreius, *Bibl. cartus.*, p. 277. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 686. — Morotius, *Theatrum sacri Cartus. ordinis*, p. 125. — Hartzheim, *Bibl. Colon.*, p. 302. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 1116. — Paquot, *Mém. littér.*, t. VIII, p. 123.

LOISEL (*Jean*), compositeur de musique religieuse, né à Hesdin, dans l'ancien comté d'Artois, au commencement du XVIIe siècle. Il revêtit le manteau blanc des Prémontrés, et devint chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Josse-aux-Bois, au diocèse d'Amiens. Il fut ensuite maître de chant (*phonascus*) de l'église abbatiale de Saint-Michel, à Anvers. Il était, sans doute, dans cette ville dès 1644, date de sa première œuvre. Mais ses fonctions de *phonascus*, comme le lieu de sa naissance et sa qualité de chanoine de Saint-Josse-aux-Bois sont indiqués dans le titre de sa deuxième œuvre, dont Mr Vander Straeten nous a révélé l'existence dans le *Messager des sciences historiques* (1864), sans qu'on en connaisse le contenu. La dédicace, comme le titre, fait allusion aux désastres de la guerre qui désolait l'Europe, et particulièrement nos contrées, dans la période française de la guerre de Trente ans. Loisel présente, en signe de paix, sa musicale branche d'olivier et souhaite qu'elle ramène l'harmonie parmi les princes. Les recueils publiés à Anvers de 1644 à 1649 marquent la durée de son séjour dans cette ville. Après cette dernière date, il fut appelé à exercer ses fonctions canonicales à l'abbaye de Saint-Norbert, à Ninove. C'est alors qu'il publia ses *Noëls* à Gand. Voici, par ordre de date, la liste de ses compositions : 1. *Musica hactenus inaudita, sive missæ IV quinque et sex vocum, novo ac moderno modulamine concertatæ cum instrumentis et ripieno duplici (seu duobus aliis choris) si placet.* Anvers, 1644; in-4o. — 2. *Surculus olivæ, notis musicis concertantibus et pacificis VI vocum vel instrumentorum adornatus, SS. Mariæ Pacis æternæque reginæ concordiæ pro patriæ felici concordia oblatus; opus secundum.* Anvers, Pierre Phalèse, 1646; in-4o, 28 pages, sans le titre et l'index. — 3. Il faut sans doute considérer comme la troisième œuvre de Jean Loisel un recueil de vingt pièces religieuses dont nous ignorons la date, mais qui a dû paraître entre 1646 et 1649, et qu'on a trouvé aux archives

du royaume dans un paquet de brochures du XVIIIe siècle. Il est regrettable qu'on n'ait retrouvé que la partie de ténor. — 4. *Motetta sacra duarum et trium vocum cum basso continuo ad organum.* Anvers, 1649; in-4°. — 5. Un recueil de chants pour la Noël, ayant pour titre : *Cantiones natalitiæ, seu Laudes B. Mariæ, quatuor, quinque et sex vocum.* Gand, 1651; in-4°. Cette collection renferme d'autres chants de Philippe van Steenlant et de Liberti. Mr Vander Straeten a reproduit, dans l'*Eendragt*, du 15 avril 1857, les strophes d'un noël de Jean Loisel commençant par ces vers :

Herders, wilt wat stille staen,
Luystert eens naer myn vermaen.

Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biographie universelle des musiciens.* — Edmond Vander Straeten, *la Musique aux Pays-Bas.*

LOIX (*Désiré-Joseph*), homme de guerre, né à Wodecq (Hainaut), le 1er février 1784. Il commença sa carrière militaire en France, le 16 octobre 1805, comme volontaire au 82e régiment de ligne. Après avoir occupé successivement tous les grades inférieurs, il fut nommé, dans le courant de la seule année 1813, sous-lieutenant, lieutenant et capitaine. Il obtint sa démission, le 1er novembre 1814. Loix avait pris part aux campagnes de 1805 et 1806 sur les côtes de l'ouest de la France; de 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812 et 1813 en Espagne, et de 1814 à l'armée des Pyrénées. Le 31 août 1810, il fut proposé pour la croix de la Légion d'honneur, comme s'étant distingué sous les murs d'Almeida. En 1814, sa vaillante conduite devant Bayonne, où il reçut de nombreuses blessures, le fit de nouveau proposer pour cette honorable distinction. Admis le 9 novembre 1814, dans l'armée des Pays-Bas, comme capitaine d'infanterie, Loix assista à la bataille de Waterloo, fut promu au grade de major en 1829, et donna sa démission, le 12 novembre 1830, pour passer au service de la Belgique, où il obtint le brevet de lieutenant-colonel en 1831. L'énergie avec laquelle il repoussa, à la tête du 8e régiment de ligne, la surprise tentée par les Hollandais, dans les environs du Sas de Gand, le 2 août 1831, lui fit le plus grand honneur. Il fut nommé colonel en 1832. Le 9 avril 1841, Loix fut élevé au grade de général-major commandant la place de Mons. Il fut pensionné, le 15 avril 1843, et mourut le 15 décembre 1852. Il était officier de l'ordre de Léopold, et avait reçu, en 1833, la croix de chevalier de la Légion d'honneur, pour laquelle il avait été proposé deux fois pendant les guerres de l'Empire.

J. Liagre.

Annuaire de l'armée belge pour 1872. — De Laroière, *Panthéon militaire.*

LOIX (*Jean* **DES**), théologien, né vers 1568 à Tournehem, en Artois. Dominicain profès du couvent de Saint-Omer, il prit le bonnet de docteur à l'université de Caen et fut honoré du titre de maître en théologie au chapitre général de son ordre à Lisbonne, en 1618. Après un brillant apostolat dans les principales chaires des Pays-Bas, il fut successivement prieur à Valenciennes et à Saint-Omer; chargé ensuite, en 1619, du provincialat de la Basse-Allemagne, il étendit rapidement la diffusion de son ordre dans son gouvernement. Il fut élu, en 1623, inquisiteur de la foi pour la ville et le comté de Besançon, et remplit cette charge durant vingt-huit ans. De retour dans les Pays-Bas, il fut successivement élevé au prieuré des couvents de Valenciennes et de Saint-Omer, et, pour la seconde fois, en 1563, élu provincial de la basse Allemagne. Il mourut dans sa maison professe, le 22 janvier 1658. Il a publié : 1. *Speculum inquisitionis Bisuntinæ, ejus vicariis et officiariis exhibitum.* Dôle, Ant. Binart, 1628; in-8°, 791 pages. C'est une compilation des droits et des privilèges accordés par les papes aux inquisiteurs, avec des instructions pour leur conduite dans l'exercice de cette charge. — 2. *Jus Canonicum, pro officio sanctæ inquisitionis.* A la suite du précédent, 72 pages. — 3. *L'Inquisiteur de la Foy représenté.* Lyon (Besançon), Jean Poyteret, 1634; in-8°, 203 pages.

C'est un abrégé des ouvrages précédents. — 4. *Exercices spirituels pendant la célébration de la S. Messe.* Douai, Barthél. Bardou, 1617; in-12.

Émile Van Arenbergh.

Quétif et Echard, *Script. ord. præd.*, t. II, p. 589. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XV, p. 323. — Duthillœul, *Bibliogr. douais.*

LOKEMANS (*Pierre*), poète latin, né à Bois-le-Duc vers 1578. S'étant voué au sacerdoce, il suivit les cours de théologie au collège du Roi, à Louvain ; toutefois, il ne put s'y adonner à l'étude des langues savantes, comme le prétendent Sweertius et Foppens, car, fait observer Paquot, les chaires de grec et d'hébreu restèrent vacantes pendant son séjour à l'université brabançonne. De retour dans sa ville natale, il y fut pourvu, dès 1607, d'un bénéfice à la chapelle de Saint-Grégoire. Il desservit ensuite la cure d'Oudenbosch, pendant la captivité du titulaire, prisonnier des réformés, et termina ses jours, en 1633, dans la charge pastorale de Rosmalen, près de Bois-le-Duc. L'évêque Ophovius, en se retirant en 1630, après la prise de cette ville, au château de Geldorp, le prit pour correspondant. Lokemans est l'auteur d'un médiocre poème latin, intitulé : *Deus, omnia, trinus.* Bois-le-Duc et Turnhout, 1622; in-4o.

Émile Van Arenbergh.

Sweertius, *Ath. belg.*, p. 623. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 987. — Paquot, *Mém. litt.*, t. VI, p. 198. — Hofman-Peerlkamp, *Vita Belg. qui carm. lat. scripserunt*, dans les *Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.* (1820). — Van Gils et Coppens, *Nieuwe beschryv. van het bisdom van s'Hertog.*, t. II, p. 333.

LOKEREN (*Auguste* **VAN**), archéologue et historien, né à Gand, le 4 juin 1799 et mort dans cette ville, le 9 décembre 1872. Il était fils du médecin Jean-Baptiste van Lokeren (1), et de Marie-Jacqueline Vispoel. Après avoir fait de bonnes études au collège de Gand, où il fut le condisciple de P. Lebroequy (voir t. XI, col. 559) et de H. Metdepenningen (2), il entra, en 1817, à l'université de Gand, que le roi Guillaume venait de fonder. Proclamé candidat en droit romain et en droit moderne, le 17 juin 1819, il obtint, le 10 mars 1821, le grade de docteur. Sa dissertation porte pour titre : *De adoptione et tutela officiosa.* Il se fit alors inscrire comme avocat au tribunal civil de Gand où, après quelques années de pratique, il devint, en 1826, substitut du procureur du roi. A la suite des événements de 1830, il renonça à ces fonctions pour se consacrer entièrement à l'étude des arts, de l'histoire et de l'archéologie. Nommé archiviste honoraire de sa ville natale, le 3 novembre 1832, en remplacement de Liévin de Bast, il prit immédiatement part aux travaux de classement, et, en 1835, il fit paraître, de concert avec l'archiviste titulaire, Charles Parmentier, une notice qui donnait pour la première fois un aperçu de ce riche dépôt. Van Lokeren était, depuis 1833, l'un des directeurs du *Messager des sciences et des arts*, où, pendant quarante années, il fit paraître un grand nombre d'articles intéressants, dont plusieurs furent le point de départ d'ouvrages plus étendus. Son premier article est un compte rendu du Salon de Gand de 1832. Il était, en effet, comme il le dit à cette époque, « plein d'un amour ardent pour le pro- « grès des beaux-arts ». Artiste lui-même, il continua jusque dans les dernières années de sa vie les traditions de P.-F. de Noter, l'excellent peintre de vues de ville, dont il avait été l'élève, en esquissant avec autant de talent que d'exactitude les divers aspects de nos monuments. Mais ses préférences étaient acquises aux anciennes écoles qu'il savait d'ailleurs apprécier à leur juste valeur, ainsi qu'on peut le voir dans les notices qu'il publia successivement sur les œuvres de peintres et de sculpteurs tels que Hugo Vander Goes, Jérôme

(1) Médecin distingué, né à Gentbrugge, le 5 mai 1764, et décédé à Gand, le 16 décembre 1841. Cf. Hipp. Kluyskens, *Des hommes celebres dans les sciences et les arts*, t. II, p. 542.

(2) Ayant organisé une mystification burlesque contre l'un de leurs camarades, Jean-François Lemaire, lequel devint, plus tard, professeur de mathématiques, les trois collégiens en publièrent le récit anonyme sous ce titre significatif : *Les Amours d'Hylas, nouvelle gantoise dédiée aux belles.* Gand, au temple de Momus, 1816; in-8o, 25 pages.

Duquesnoy, Memling, Jean van Eyck, Joachim Patinir, Vander Meulen, Holbein, Quintin Metsys, Roger de Bruges. En 1835, il fit paraître, d'après le manuscrit autographe, la chronique de Saint-Bavon compilée par le moine Jean de Thielrode vers 1294, et qui jusque-là était restée inédite, à l'exception des courts passages cités par Warnkönig (*Flandr. Staats und Rechts Geschichte*, t. II). Depuis la publication de l'édition critique du Dr Joh. Heller (*Mon. Germ. hist.* — *Scriptores*, t. XXV), l'œuvre de Van Lokeren n'a conservé de valeur que pour les notes et les annexes ajoutées au texte du chroniqueur. Alors déjà, l'archiviste avait résolu de faire une étude complète de cette célèbre abbaye de Saint-Bavon, dont l'histoire primitive est si intimement liée à celle de la ville de Gand. Comme membre de la commission des monuments de Gand, il dirigea des restaurations qui y furent faites, déblaya les parquets et pratiqua des fouilles dont les découvertes excitèrent vivement la curiosité des archéologues, notamment quand on mit à nu les anciens tombeaux de la crypte dite de Sainte-Marie. En même temps, il étudiait d'autres monuments et publiait des notices archéologiques et historiques, parmi lesquelles nous citerons son étude sur le château des Espagnols (1848), qui est une histoire militaire de la ville de Gand depuis l'érection de la citadelle de Charles-Quint.

Malgré son aversion pour les luttes politiques, Van Lokeren s'était laissé élire conseiller communal, en 1842, par l'opinion libérale. Nommé échevin, le 30 septembre 1848, il occupa ces fonctions jusqu'à la fin de son mandat de conseiller (1854). C'est vers cette époque (1853) qu'on restaura le Beffroi que notre archéologue avait à diverses reprises énergiquement défendu contre les vandales modernes. Membre de la commission des hospices civils, de 1849 à 1860, il fournit à l'architecte Charles van Huffel le dessin des façades du nouvel hôpital des aveugles, où il avait cherché à adapter le style des pignons gothiques de la Byloke. Mais les occupations administratives ne lui firent jamais perdre de vue ses études de prédilection, et, en 1855, il fit paraître son œuvre capitale : *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon et de la crypte de Saint-Jean.* C'est le travail le plus important qui ait été publié sur le passé de la ville de Gand depuis les études de Warnkönig et de Gheldolf. Si l'on ne peut pas dire, comme J. de Saint-Genois, en 1856, « que l'histoire des origines de Gand se « trouve tout entière dans cet ouvrage »; on doit, en tout cas, reconnaître que les documents publiés ou analysés par Van Lokeren ont jeté un jour tout nouveau sur l'histoire des premiers siècles de la cité flamande. Pour l'histoire de l'architecture également, ce travail est de grand intérêt. Mieux que personne, en effet, l'auteur avait étudié le vieux cloître, où, comme il l'observait en 1839, « on trouve encore actuellement des « traces d'achitecture de toutes les épo- « ques du moyen âge ». Généralisant son étude architectonique, il faisait rentrer dans son ouvrage la description des antiques églises de Saint-Liévin-Hautem, de Gontrode, de Landscauter et de la crypte de Saint-Jean. L'histoire de l'abbaye de Saint-Bavon à peine terminée, Van Lokeren se mit à rassembler les matériaux de l'histoire de l'autre monastère fondé à Gand par saint Amand au VIIe siècle. Un premier volume de *Chartes et Documents de l'abbaye de Saint-Pierre* parut en 1868, et un second en 1871. Cet ouvrage, qui devait être encore plus étendu que le précédent, fut arrêté par la mort de l'auteur. Depuis 1868, il avait recommencé au *Messager* sa collaboration, un moment interrompue, et publié une nouvelle série de notes et d'articles, dont un relevé a été imprimé dans ce recueil (1872, p. 459).

Les écrits de Van Lokeren n'ont pas échappé à la critique. On a pu y reprendre le style, qui manque parfois de clarté, contester des opinions mal établies, rectifier l'exposition de certains faits historiques, relever enfin des négligences et d'assez nombreuses inexactitudes dans les documents reproduits; mais personne

n'a jamais songé à nier les services rendus par l'historien gantois. D'ailleurs, ce n'est pas seulement comme savant que Van Lokeren a droit à la reconnaissance de ses concitoyens. A une époque où le public ne montrait que de l'indifférence ou du dédain pour nos anciens chefs-d'œuvre, il se rangea hardiment du côté des « amateurs de vieilleries » (1834), et il fut toute sa vie sur la brèche, soit pour défendre nos édifices contre les démolisseurs, soit pour conserver au pays ses objets d'art. C'est dans le même esprit qu'il chercha toujours à rassembler toutes les pièces qui pouvaient avoir quelque intérêt pour l'histoire architectonique de Gand. Il parvint ainsi à réunir une superbe collection, qui, heureusement, ne fut pas dispersée après sa mort. Mme Van Lokeren, née Van Imschoot, en a fait don, du consentement de ses enfants, à la ville de Gand en 1873.

Victor Vander Haeghen.

Archives de la ville de Gand (correspondance). — H.-J. Moke, *Messager de Gand*, 25 mai 1855. — J. S., *Emancipation*, 16 juin 1855. — Art. crit. et nécrol. dans le *Messager des sciences hist.*, 1856, 1868, 1872 et 1876. — J. De Smet, *Bull. Acad. roy.*, t. XXIII. — A. Wauters, *ibid.*, 3e sér., t. XI. — Ferd. Vander Haeghen, *Bibl. gantoise*, t. V. — L. Delisle, *Revue critique d'hist. et de littér.*, 1868, no 26. — J. Vuylsteke, *Volksbelang*, 1871, août-octobre. — F. de Potter, *Gent*, t. I. — C. De Smedt, *De sancto Floberto*. — O. Holder-Egger, *Zu der Heiligengeschichten des Genter St Bavosklosters* (1886).

L'OLIVIER (*Henri*), fils de Jean-Baptiste-Joseph, homme de guerre, né à Aix-la-Chapelle, le 27 août 1790. Il entra au service de la Hollande le 10 septembre 1797, et fit la campagne de 1799 dans le nord de ce pays. En 1804, il s'engagea comme soldat en France, fut nommé sous-lieutenant en 1806, lieutenant en 1808, et capitaine en 1811. Nommé chef de bataillon, le 3 janvier 1814, il reçut sa démission honorable au mois d'octobre de la même année. Il avait pris part à la campagne de 1805 sur les côtes de l'Océan, ainsi qu'à celles de 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813 et 1814 en Espagne, en Portugal et en France. Il fut admis au service des Pays-Bas, en qualité de capitaine d'infanterie, le 11 novembre 1814. Il participa à la campagne de 1815 contre la France, et fut blessé d'un coup de feu à Waterloo. Il fut promu au grade de major en 1828. Entré au service de la Belgique, le 23 octobre 1830, il obtint le grade de colonel, avec le commandement du 11e régiment de ligne. Il occupait cette position, lorsqu'il mourut le 13 décembre 1833. Il était chevalier de l'ordre de Guillaume.

J. Liagre.

Annuaire de l'armée belge pour 1868.

L'OLIVIER (*Jean-Baptiste-Joseph*), homme de guerre, né à Ath, le 19 novembre 1749. Il entra au service comme soldat dans le régiment austro-belge de Clerfayt, et devint plus tard adjudant du général Van Alten. Celui-ci ayant été arrêté, pour avoir rendu la place de Namur dont il était le gouverneur, et ayant été enfermé dans la forteresse de Luxembourg, L'Olivier partagea volontairement la captivité de son chef, et resta prisonnier avec lui. En 1792, il entra au service de la France et fit la campagne de Hollande, comme adjudant du général Dumonceau. Il s'attacha ensuite au service de la république batave, et parvint au grade de général. Ayant obtenu sa pension, il vint s'établir à Bruxelles; mais, en 1803, Napoléon le rappela à l'activité, et le chargea de la formation et du commandement du 112e régiment de ligne. En 1807, il fut placé de nouveau en non-activité, à cause de ses blessures et de ses infirmités, et revint fixer sa résidence à Bruxelles, où il mourut en 1819. Ce vaillant officier laissa deux fils, Henri et Jean-Nicolas-Marie, qui, comme leur père, ont brillamment contribué à la réputation militaire de la famille L'Olivier.

J. Liagre.

Piron, *Algemeene levensbeschryving*.

L'OLIVIER (*Jean-Nicolas-Marie*), second fils de Jean-Baptiste-Joseph, homme de guerre, né à Bruxelles, le 1er juin 1792. Il avait à peine douze ans lorsqu'il entra au service de la France, comme soldat au 112e régiment de ligne commandé par son père. Ce régi-

ment, exclusivement composé de Belges, était reconnu comme un des meilleurs de l'armée française. Nommé sous-lieutenant en 1807, lieutenant en 1809 et capitaine en 1811, il fut adjoint, en 1813, à l'état-major du 11e corps d'armée. Promu au grade de chef de bataillon, le 21 mars 1814, il fut blessé de cinq coups de lance au combat de Saint-Dizier, le 26 du même mois, et laissé pour mort sur le champ de bataille. Il fut ramassé par l'ennemi et retenu comme prisonnier de guerre jusqu'au moment de l'abdication de Fontainebleau. Il obtint sa démission le 9 décembre 1814. Il avait pris part à la campagne de 1809, en Italie et en Allemagne; à celles de 1812, 1813 et 1814 à la grande armée; il avait été blessé d'un éclat d'obus à Wagram, et de deux coups de feu dans un engagement, le 5 avril 1813. J.-N.-M. L'Olivier avait reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur, le même jour que le grade de lieutenant, pour sa brillante conduite à la bataille de Wagram. Il était alors à peine âgé de dix-sept ans. Le 27 février 1815, il prit du service comme capitaine dans l'armée des Pays-Bas, devint major en 1826, et obtint sa démission le 12 novembre 1830, pour passer dans l'armée belge. Il y reçut, avec le grade de colonel, le commandement du 7e régiment de ligne. Ce régiment se trouvait en garnison à Gand, en 1831, lors de l'échauffourée d'Ernest Grégoire, et des bruits malveillants ont circulé, dans le public, au sujet de l'attitude prise, en cette circonstance, par le colonel L'Olivier. Mais il a été prouvé, depuis, que ces bruits étaient calomnieux, et les témoignages les plus respectables ont rendu pleine justice à la loyauté de sa conduite. Promu au grade de général-major en 1831, et à celui de lieutenant général en 1842, il commandait la 3e division d'infanterie, lorsqu'il mourut à Liège, le 3 octobre 1854. Il était commandeur des ordres de Léopold, de la Légion d'honneur et de la branche Ernestine de la maison de Saxe. Il a laissé un fils, Charles-Pierre-Jean-Baptiste, né le 13 janvier 1820, et mort général-major de cavalerie, le 2 août 1879.

J. Liagre.

Annuaire de l'armée belge pour 1872. — Vigneron, *Belgique militaire.*

L'OLIVIER (*Louis-François-Joseph*), frère de Jean-Baptiste-Joseph, homme de guerre, né à Ath, le 23 janvier 1751. Il entra comme cadet, à l'âge de dix-sept ans, dans le régiment d'infanterie d'Arberg, no 9. Il y conquit successivement tous ses grades, jusqu'à celui de capitaine, qu'il obtint en 1790. En 1799, il commandait un bataillon de grenadiers à la bataille de la Trébia, où sa bravoure lui valut le grade de major et la croix de l'ordre de Marie-Thérèse. En 1801, il reçut le titre de baron de la Trébia; mais il ne jouit pas longtemps de cette dignité. Il mourut à Sanok, en Gallicie, le 21 juin 1802, laissant un fils unique, Louis-Jacques-Florentin, qui a été officier supérieur au service de la Belgique.

J. Liagre.

Constant von Wurzbach, *Biographisches Lexicon des Kaiserthums Oesterreich*, t. XXI.

LO-LOOZ (*Robert*, chevalier **DE**), homme de guerre, tacticien, né vers 1730, dans le pays de Liège, mort à Paris, le 16 avril 1786. Il fit ses premières armes au service de la Suède, où il conquit le grade de colonel, et passa ensuite à celui de la France. Grièvement blessé au siège de Berg-op-Zoom, il fut laissé pour mort et presque enseveli avec une partie de son détachement; il fut également blessé au siège de Hamm, en Westphalie, et décoré de la croix de Saint-Louis pour la bravoure dont il fit preuve au siège de Meppen. La guerre de Sept ans terminée, il s'occupa de recherches sur la tactique militaire; mais les polémiques qu'il eut à soutenir à cette occasion le dégoûtèrent de l'art de la guerre, et il consacra la fin de sa vie à des recherches philosophiques. Tel est, du moins, le récit que la plupart des biographes font de sa vie; malgré mes efforts, il m'a été impossible de le contrôler à l'aide de documents officiels. On cite de Robert de Lo-Looz les ouvrages suivants : 1. *Recherches sur l'art*

militaire, ou Essai d'application de la fortification à la tactique. Paris, Desaint, 1766; in-8o. Id., deuxième édition. La Haye, 1767; in-8o. — 2. *Les Militaires au-delà du Gange*, Paris, Bailly, 1770; 2 vol. in-4o. — 3. *Recherches d'antiquités militaires, avec la défense du chevalier Follard contre les allégations insérées dans les Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*. Paris, Ch.-Ant. Jombert, 1770; in-8o. Dirigé contre un ouvrage du colonel prussien Charles Guischard, qui riposta dans le quatrième volume de ses *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires* (Paris, 1774); dans sa préface, Guischard nous apprend que de Lo-Looz préparait des commentaires sur ceux de César. — 4. *Défense du chevalier de Follard contre les nouvelles opinions des anciens dans leurs sièges, retranchements, ballistique, castramétation, ordonnance, ordres de marche, de bataille, et plusieurs faits de guerre extraits de Polybe*. Bouillon, 1776; in-8o. C'est, sans doute, une réponse à la défense de Guischard. Quérard dit que cette savante controverse jeta un grand jour sur les antiquités militaires. — 5. *Recherches sur les influences solaires et lunaires, sur les influences célestes du magnétisme universel et sur le magnétisme animal*. Londres et Paris, Couturier, 1788; 2 vol. in-8o. Les influences solaires et lunaires sont expliquées d'après Moïse et la Bible contre les systèmes de Copernic et de Newton. On trouve également dans cet ouvrage, qui est, suivant un journal de l'époque, une véritable histoire de la création, avec l'explication des principaux phénomènes de la nature, une méthode facile de calculer les longitudes en mer au moyen de l'héliopt inventé par de Sornay, ainsi que deux moyens de puiser de l'eau douce dans les profondeurs de la mer.

Paul Bergmans.

J.-M. Quérard, *la France littéraire* (1827-1864), t. V, p. 340. — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas* (1829), t. II, p. 92-93. — De Becdelièvre, *Biographie liégeoise* (1836-1837), t. II, p. 486-487. — Hoefer, *Nouvelle Biographie générale*, t. XXXI (1862), p. 507. — P. Larousse, *Grand Dictionnaire universel du* XIXe *siècle*, t. X (1873), p. 646.

LOMBARD (*Lambert*), peintre et architecte, né à Liège en 1505, ou, au plus tard, en 1506. La première de ces dates est donnée par Abry, l'un des biographes liégeois les plus anciens de Lombard, et qui semble avoir réuni sur cet artiste tous les renseignements écrits ou conservés par la tradition. Elle est confirmée, d'ailleurs, par le portrait publié en tête de la biographie de Lombard par Lampsonius, et qui, gravé en 1561, dit *Ætatis* 55. Le père de Lambert Lombard se nommait Grégoire; il était bourgeois de la cité de Liège, et avait épousé la fille de Léonard de Sart; il habitait avec sa famille en dehors de la porte d'Avroy, quartier indépendant de la ville. Le jeune Lambert avait reçu en naissant les aptitudes les plus diverses : une intelligence vive et prompte, beaucoup d'application au travail et un goût très prononcé pour les beaux-arts, particulièrement pour la peinture. Aussi, malgré la condition peu fortunée de ses parents, et malgré les circonstances moins favorables encore dans lesquelles devait se développer son génie naissant — la ville de Liège ne s'était pas encore relevée des désastres de la guerre contre Charles le Téméraire et des luttes entre les d'Arenberg et les de Hornes, — voulut-il s'adonner à la carrière des arts. C'est à la peinture que Lombard demanda, dès son adolescence, le pain quotidien et les ressources nécessaires à la vie.

On ne connaît pas le nom de celui qui l'initia aux premiers principes de la peinture. Il n'existait pas alors à Liège de peintre jouissant d'une certaine notoriété. Jean de Looz, dans lequel plusieurs biographes ont voulu voir son premier maître, mourut en 1516 : Lombard n'avait alors que onze ans; il n'a donc guère pu recevoir de leçons de cet artiste. Quoi qu'il en soit, les progrès du jeune artiste furent rapides, et, tout en se livrant à son art avec une prédilection réelle, il se prit d'un goût non moins vif pour les lettres, s'efforçant de combler par des études, un peu tardives, les lacunes d'une première éducation des plus insuffisantes. Lom-

bard se maria fort jeune; bien que cette union ne fût pas de nature à améliorer sa situation, il entreprit à cette époque plusieurs voyages. Il se rendit à Middelbourg, et fit dans l'île de Walcheren différents séjours assez prolongés, qui exercèrent sur la destinée de l'artiste une influence incontestable. C'est là qu'il fit la connaissance de Jean Gossaert, connu également sous le nom de Mabuse, ou de Maubeuge, occupé alors à Middelbourg à d'importants travaux. Lombard se mit non seulement sous la discipline de ce maître, lequel, de son côté, utilisa probablement les talents de son disciple, mais il se lia encore d'amitié avec Michel Zagrius, greffier de la ville, homme d'un esprit cultivé et grand amateur des arts. Zagrius stimula encore le zèle de Lombard pour l'étude de l'antiquité. Sentant de plus en plus ce qui lui faisait défaut, au point de vue des connaissances classiques, Lombard se mit avec entrain à apprendre les langues grecque et latine. Malheureusement pour les progrès qu'il ambitionnait de faire, la nécessité de pourvoir aux besoins de sa jeune famille ne lui laissa guère les loisirs nécessaires pour pousser bien loin l'étude des anciens. Il lui fallut se résigner à ne les connaître que par l'intermédiaire des traductions françaises et italiennes. Il lut ainsi les poètes et même les philosophes, donnant ses préférences à ceux qui traitent de la morale. Lampsonius, son biographe et son ami, juge compétent, d'ailleurs, assure que, pour un homme dépourvu de la connaissance des langues anciennes, Lombard pouvait passer pour un prodige d'érudition; il ajoute que l'on rencontrait peu d'hommes, même dans les rangs élevés de la société, ayant autant de lecture. Tout en cultivant ainsi son esprit, le jeune peintre parvint, à force de travail, à se créer une réputation dans son art. Cependant son goût pour l'antiquité allait recevoir un aliment nouveau.

L'année même de la naissance de Lombard, Jean de Hornes, prince-évêque de Liège, était mort. En 1506, Erard de la Marck, esprit aussi élevé que politique habile, lui succéda dans le gouvernement de la principauté. Ce prélat prit à tâche de réparer les malheurs dont le pays et sa capitale avaient été accablés. Grand ami des arts, Erard semble être entré de bonne heure en relations avec Lombard, qui devait, d'ailleurs, lui apparaître comme l'homme providentiel désigné pour seconder ses projets. Le peintre était dans la possession d'un talent acquis par ses propres efforts et qui formait, par conséquent, le développement de son génie naturel. Erard de la Marck résolut non seulement de l'employer, mais encore, avant de le mettre à l'œuvre, de lui fournir les moyens d'une préparation plus complète en donnant satisfaction à son goût pour les arts et les lettres de l'antiquité. A cette époque précisément, le cardinal Polus, fuyant sa patrie en proie aux dissensions et aux rigueurs de la réforme que le roi Henri VIII faisait prévaloir, vint se réfugier à Liège, comptant n'y faire qu'un court séjour avant de se rendre à Rome. Erard de la Marck saisit cette occasion pour lui recommander son peintre, le priant de prendre Lombard à sa suite dans son voyage à Rome. Le prince-évêque de Liège avait en cela des vues très justes. Plusieurs grands édifices étaient alors en construction à Liège, parmi lesquels il convient de citer l'église abbatiale de Saint-Jacques, inspirée, selon le chroniqueur Foullon, par Erard et érigée en partie à ses frais, et surtout le somptueux palais des évêques, en voie de construction à côté de la cathédrale de Saint-Lambert. L'intérieur de cet édifice considérable devait être orné d'œuvres de Lombard et d'autres artistes du pays. A Rome, Lombard était chargé de faire des acquisitions d'œuvres d'art destinées à décorer les vastes salles du palais épiscopal. Ce fut donc avec le cardinal Polus que Lombard entreprit le voyage d'Italie, muni d'une pension d'Erard de la Marck. Arrivé à Rome, il chercha tout d'abord à se perfectionner dans l'art de l'architecture qu'il avait étudié antérieurement, guidé par les conseils d'Arnold Ursus et de Jean Gossaert.

Il ne négligea cependant pas la peinture, son art de prédilection. Il fit, notamment, pour le cardinal Polus, un tableau en grisaille représentant une scène du dialogue de Cébès, qui lui gagna les suffrages des connaisseurs de la ville éternelle. Les œuvres des maîtres auxquels on doit l'essor de la première Renaissance, exercèrent naturellement une grande influence sur l'esprit, d'ailleurs tout préparé à la recevoir, de l'artiste liégeois. La tendance de son goût et des affinités de talent le portèrent plus particulièrement à étudier les œuvres de Baccio Bandinelli, et surtout celles d'André Mantegna. Le style de ce dernier peintre lui devint familier, au point que les peintures et les dessins de Lombard, faits longtemps après son retour d'Italie, rappellent, quant aux proportions et au jet des draperies, le sentiment distingué du maître padouan. A Rome, Lombard s'appliqua encore à mesurer et à dessiner les statues antiques. Comme plusieurs artistes de son temps, il y cherchait une sorte de canon, une règle des proportions du corps humain, regardant ces statues comme des modèles dont la perfection ne peut être dépassée. Doué d'un esprit méthodique et clair, il rédigea une sorte de grammaire de l'art, dans laquelle il consigna tout ce qu'il regardait comme principes, comme règles fixes et préceptes rigoureux. Il est à regretter que ce travail n'ait pas été conservé. Il semble probable, cependant, qu'il ne satisfit pas son auteur, car dans une lettre écrite à Vasari en 1565, il suggère au peintre-historien la pensée d'enrichir d'un semblable traité la littérature didactique de l'art. Le séjour de Lombard en Italie ne fut pas de longue durée : Chapeaville nous apprend, en effet, que Reginald Polus, arrivé à Liège en mars 1537, quitta cette ville le 21 août de la même année pour se rendre à Rome; or, Erard de la Marck mourut le 16 février 1538, et les biographes de l'artiste nous apprennent que celui-ci revint au pays natal peu de temps après la mort de son protecteur. De retour à Liège, Lombard ne retrouva plus dans les divers successeurs de ce dernier, les princes Corneille de Berghes, Georges d'Autriche et Robert de Berghes, les faveurs et les travaux qu'il était en droit d'espérer. Il jouit, à la vérité, de leur estime comme de celle de tous ses concitoyens, mais ils ne lui donnèrent pas l'occasion de déployer les ressources de ses talents divers. On a peu de renseignements sur la succession des travaux de Lombard après son retour à Liège. Quoiqu'il fût actif, laborieux, et qu'il aimât à exercer son génie dans les branches les plus variées des arts du dessin, il est difficile de faire connaître aujourd'hui les résultats de sa fécondité, la plupart de ses travaux ayant disparu. On cite, à la vérité, un certain nombre de retables d'autels et de peintures murales exécutées par le maître dans différentes églises de Liège. C'étaient presque toujours des triptyques, des tables d'autel dont les volets, peints des deux côtés, réclament naturellement double travail et donnaient malheureusement plus de prise à la destruction; voici, au surplus, quelques travaux du peintre, consignés dans les écrits de ses compatriotes et qui ont complètement disparu à la suite de la révolution. A l'église Saint-Barthélemi, à l'entrée du chœur, se trouvait un triptyque de petite dimension; le panneau central représentait *Sainte Barbe;* aux pieds de la sainte on voyait un roi, son père et son persécuteur; dans le fond de la composition, l'artiste avait peint *le Martyre de sainte Catherine*. Il existait un assez grand nombre de peintures de Lombard à la cathédrale Saint-Lambert : on cite notamment, dans la chapelle des Oranus, une de ses œuvres les plus importantes. C'était un retable en forme de triptyque; le panneau central, arrondi par le haut, représentait le *Crucifiement;* les volets, selon l'usage, étaient peints sur les deux faces; ouverts, on y voyait d'un côté *David tuant Goliath*, et de l'autre *le Sacrifice d'Abraham;* il est probable que lorsque les volets étaient fermés, on y voyait les portraits de famille des donateurs. Dans la sacristie des bénéficiers de la même cathédrale se trouvait une

Descente de la Croix : le Christ, couché au pied de l'instrument de la Rédemption, était entouré de la Sainte Vierge, des deux Marie et de nombreuses autres figures. Lombard s'y était représenté lui-même, comme il aimait d'ailleurs à le faire, en habit jaune. Dans la cathédrale Saint-Lambert, se trouvait encore un second tableau, *le Christ descendu de la Croix,* appuyé sur les genoux de sa sainte mère; enfin, dans les cloîtres, près de l'autel de la Sainte-Vierge, un panneau représentant le *Crucifiement* servait d'épitaphe au mausolée du baron de Mérode. Dans le vestiaire des chanoines, se trouvait un triptyque dont la pièce centrale représentait la *Sainte Cène.* Deux triptyques, avec volets peints des deux côtés, datés de l'an 1560, se trouvaient dans la chapelle dite « du Chevalier » à l'église Notre-Dame-aux-Fonts. A l'église Saint-Jean l'Evangéliste, à la chapelle dite « des « Tornaco », les membres de cette famille firent placer, en 1553, une *Déposition de la Croix,* peinte par Lombard, et qui passait pour l'une de ses œuvres les plus considérables et les mieux réussies; c'était également un triptyque. Pour ne pas étendre outre mesure cette nomenclature, rappelons enfin que les volets du grand retable sculpté de l'église Saint-Denis se composaient d'une nombreuse série de panneaux exécutés en partie par Lombard, et, en partie, sous sa direction, par ses élèves. Ces volets ont été démembrés au commencement de ce siècle, et les panneaux qui les composaient ont été dispersés. La fabrique de l'église Saint-Denis en a racheté plusieurs, et le Musée communal de Liège en possède également un. Lombard entreprit à Liège quelques peintures murales. C'est sous sa direction que les peintures décoratives de l'église Saint-Jacques auraient été exécutées, selon Abry; mais le travail le plus important de ce genre se trouvait à la collégiale de Saint-Paul. Le chanoine Hamal rapporte que lorsque, en 1817, on enleva les quatre grands tableaux de Lambert Dumoulin, pour y substituer les peintures commandées à cette époque à Tahan et à Ansiaux, on trouva, des deux côtés du chœur, les restes de belles peintures exécutées par Lombard en 1529. D'autre part, Lombard avait peint, dans l'un des transepts, *la Sainte Cène* et, dans l'autre, *la Descente de la Croix.* Lorsque, en 1875, on enleva l'autel qui couvrait la paroi orientale du transept sud de cette église, l'auteur de ces lignes put constater l'existence de restes considérables de cette dernière composition. Les figures étaient de grandeur naturelle; le Christ reposait sur les genoux de la Vierge, revêtue d'une robe et d'un manteau bleus; sainte Madeleine, vêtue de blanc, posait ses lèvres avec ferveur sur les pieds du Christ, dont la tête était soutenue par une figure d'homme, probablement celle de saint Jean. La composition était sobre, grande de lignes et rappelait par le style les meilleurs maîtres italiens. Le mur sur lequel cette fresque était peinte a été démoli à cette époque pour ouvrir une sorte de déambulatoire autour du chœur.

Il reste peu de peintures de Lombard que l'on puisse lui attribuer avec certitude. Pendant longtemps, il a été de mode d'attribuer à ce maître toutes les peintures de nos régions qui, appartenant au XVIe siècle, trahissaient une influence italienne; depuis, il s'est fait dans l'opinion un revirement qui tend à lui contester même des tableaux que de bonnes raisons permettent de croire sortis de son pinceau. Un excellent portrait de Lombard, peint par lui-même, aujourd'hui entre les mains de Mme la vicomtesse de Clérembault, semble cependant au-dessus de toute controverse; ce portrait a été souvent copié. Mais, si les tableaux incontestés de Lombard sont fort rares, il n'en est nullement de même pour ses dessins qui attestent une très grande fécondité et une remarquable facilité d'invention. Chose assez étrange, tandis que l'on n'a encore trouvé la signature de Lombard sur aucune de ses peintures, même sur celles dont l'authenticité n'est pas douteuse, il existe, au contraire, un très grand nombre de dessins qui portent à la fois

la signature de l'artiste et la date à laquelle ils ont été faits. Il n'est pas possible, naturellement, d'entrer dans l'examen de ces dessins, exécutés pour la plupart au lavis et à la plume; mais il importe d'en signaler les collections les plus considérables, car elles renferment les renseignements les plus précieux sur la carrière laborieuse de l'artiste. L'Académie des beaux-arts, à Liège, possède seize dessins de Lombard. La bibliothèque de l'université en conserve également plusieurs. Mme la vicomtesse de Clérembault possède un portefeuille contenant soixante-quinze dessins et croquis du maître. La plus riche collection de dessins de Lombard se trouve à l'hôtel d'Arenberg, à Bruxelles. Elle se compose d'un portefeuille contenant plus de cinq cents pièces. La bibliothèque de l'Académie de Dusseldorf possède quatre dessins de Lombard, plus un portrait de l'artiste, finement dessiné à la pointe d'argent, et que nous croyons pouvoir attribuer à son ami et élève Dominique Lampsonius. Des dessins de Lombard isolés, mais importants et achevés, se trouvent encore dans différentes collections liégeoises. Une trentaine de compositions de Lombard ont été reproduites par la gravure. La fécondité de l'artiste, en ce qui concerne le grand nombre de dessins de sa main qui ont été conservés, s'explique par la nature même de son talent et par sa facilité d'invention; mais elle répond aussi aux demandes qui lui étaient adressées. Lombard dessinait beaucoup pour les artistes, les peintres verriers, les orfèvres, les graveurs, les sculpteurs qui, moins bien doués que lui sous le rapport de l'imagination, s'empressaient d'avoir recours à son crayon.

On cite quelques travaux de Lombard dans le domaine de l'architecture. Il a bâti à Liège une maison pour Jean Oems de Wyngaerde, chanoine et écolâtre de Saint-Lambert, hôtel important qui était situé vis-à-vis du portail principal de la cathédrale; cette construction fut achevée en 1548 et démolie en 1829. Lombard avait également construit une maison spacieuse pour le poète Liévin Vander Beeke, ou Torrentius, vicaire général du diocèse. La tradition attribue aussi à Lombard une maison qui existe encore rue Haute-Sauvenière, appartenant aujourd'hui à Mr Desoer de Solières, et la façade du portail de l'église Saint-Jacques, du style de la plus élégante Renaissance italienne, bâtie en 1558. On est d'autant plus fondé à admettre l'exactitude de ces attributions, que le style de la Renaissance, malgré l'influence de Lombard, ne parvint que fort tard à obtenir faveur dans la principauté de Liège. Ces différentes constructions, toutes contemporaines du maître liégeois, restèrent longtemps isolées, accusant ainsi l'importation d'un style étranger à la région où elles ont été édifiées.

Lombard a exercé de son temps, même en dehors des limites de la principauté, une très grande influence qu'il serait difficile d'expliquer par les travaux qui lui ont survécu. Mais cette influence s'explique par la dignité de son caractère, son savoir très réel, son esprit aussi distingué que cultivé et les nombreuses relations que lui assuraient son savoir et sa bienveillance. Il était habile numismate et possédait une science particulière pour déterminer les médailles et les monnaies de l'antiquité. Il est peut-être le premier artiste de ces régions qui se soit occupé d'études archéologiques. Lombard a été un chef d'école dans toute la valeur de l'expression. Dans le domaine de la peinture, il a formé plusieurs élèves qui ont beaucoup ajouté à la gloire de son nom. Le plus brillant d'entre eux et celui qui reflète le mieux le talent personnel du maître est Frans Floris. D'autres disciples se firent un nom distingué; parmi ceux-ci il convient de citer Guillaume Caïus, d'Anvers, et Hubert Goltzius, de Venloo. A ces artistes étrangers, il faut ajouter encore ses élèves liégeois, Jean Ramey, Pierre Dufour, et enfin Dominique Lampsonius, de Bruges, le secrétaire de plusieurs princes-évêques de Liège, l'ami et le biographe de Lombard.

Lambert Lombard est mort à Liège, au

mois d'août 1566. Il a occupé, jusqu'à sa mort, les fonctions de greffier de la cour d'Avroy; après son décès, il fut remplacé dans cette charge par le sculpteur Tollet, son gendre; un acte de l'an 1561, qualifie *maistre Lambert Lombart poinctre, de concierge de Monsgr. nostre prince* (Robert de Berghe) *de la maison, porpris et vingnobles de chieffz d'or*. C'était, sans doute, une charge purement honorifique, par laquelle le prince entendait faire une faveur à l'artiste.

Jules Helbig.

Archives de l'Etat, à Liège. — Lampsonius, *Lamberti Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi vita* (1565). — Carl van Mander, *Le Livre des peintres*, trad. de H. Hymans. — Louis Abry, *Les Hommes illustres de la nation liégeoise*, édité par H. Helbig et S. Bormans. — Manuscrit inédit de H. Hamal : *Mémoire pour servir à l'histoire des artistes de la province de Liège. — Notice sur les objets d'art, avec les noms des auteurs qui se trouvaient dans les églises de Liège*, en 1786. — Les collections de dessins du maître.

LOMBARD (*Lambert-Materne*), médecin, professeur, né à Liège, le 23 novembre 1793, mort dans cette ville, le 9 février 1855. Orphelin de bonne heure, il fut confié à son aïeul, qui était notaire. A l'âge de quinze ans, il entra, comme élève, à l'hôpital militaire de Liège; l'année suivante (1809), il était nommé chirurgien sous-aide; deux ans plus tard, il fut envoyé dans les hôpitaux militaires de la Zélande. Il s'y fit remarquer par son zèle et ses aptitudes, et fut appelé à continuer ses études au Val-de-Grâce, à Paris, où il s'appliqua surtout à l'art des dissections. Une place de prosecteur étant devenue vacante, il se présenta au concours et l'obtint; mais, à peine installé, il fut nommé aide-major au 3e régiment des gardes d'honneur, et alla rejoindre son corps à Tours. Il reçut le baptême du feu à la première journée de Leipzig (16 octobre 1813), où il eut un cheval tué sous lui dans une charge de cavalerie; quinze jours après, il recevait une balle dans la jambe gauche, à Hanau, et était proposé pour la croix de la Légion d'honneur. Il suivit l'armée dans sa retraite vers la France. En janvier 1814, son régiment étant cantonné dans les environs de Toul, il accompagnait son colonel dans une visite à un poste avancé; au retour, le détachement s'égara et fut fait prisonnier par les Russes. Dans la nuit même, on enivra les cosaques : s'emparer des armes et des chevaux, sabrer l'ennemi et regagner ventre à terre le quartier général fut l'affaire d'un instant. L'encombrement des hôpitaux ayant amené le typhus, Lombard fut chargé de la police des établissements de Nancy (24 février 1814); peu après, on lui confia le service de l'hôpital de Boisserville, où il resta quatre mois. A la Restauration, il s'empressa de reprendre ses études à Paris; mais la rentrée de Napoléon en France le ramena sous le drapeau impérial. Il fit la campagne de 1815, assista à la bataille de Waterloo comme aide-major au 12e chasseurs, rejoignit l'armée de la Loire, et fut définitivement licencié le 3 septembre 1815. Il retourna à Paris, soutint devant la faculté de médecine une *Dissertation sur les avantages de l'allaitement maternel* (Paris, 1816; in-8°), et obtint le diplôme de docteur en médecine le 27 avril 1816. De retour à Liège, il s'acquit rapidement une belle clientèle et une grande renommée. Peu après, il épousait la veuve du docteur Lauvaux, praticien des plus distingués; elle lui fut enlevée, au bout de quelques années d'une union heureuse, par une épidémie de scarlatine, en même temps que les deux enfants qu'il avait eus d'elle. Plus tard, il contracta un second mariage, d'où naquirent trois fils. En 1821, il fut nommé membre de la commission médicale provinciale, dont il devint président dix années plus tard; il conserva ces fonctions jusqu'en 1853. A l'approche des événements de 1830, il se lança dans l'opposition, et devint l'un des champions les plus ardents de l'union; aussi, à la révolution, fut-il appelé à faire partie de la commission de sûreté qui remplaça l'administration hollandaise à Liège (27 août 1830). Sa conduite en ces conjonctures lui valut plus tard la décoration de la croix de fer. Il entra au conseil communal de Liège, le 2 septembre 1830, et y resta jusqu'en 1834; puis il représenta le can-

ton de Hollogne-aux-Pierres au conseil provincial, de 1838 à 1848.

Lors de la réorganisation de l'enseignement supérieur, il fut nommé professeur ordinaire à la faculté de médecine de l'université de Liège et chargé de l'enseignement de la clinique interne (5 décembre 1835). On n'eût pu faire un meilleur choix. Il fut nommé recteur en 1839, et chevalier de l'ordre de Léopold l'année suivante, à l'expiration de son mandat. En 1846, il reçut la croix de la Légion d'honneur par rappel des propositions de 1813. Le terrible choléra de 1849, qui sévit à Liège pendant près de dix mois, lui donna l'occasion de se prodiguer, ce qui lui valut la médaille du choléra; mais il reconnut bientôt qu'il ne pouvait plus suffire à ses multiples occupations, et il renonça à la présidence de la commission médicale en 1853. A sa retraite, il fut promu officier de l'ordre de Léopold. Il avait été nommé membre de l'Académie royale de médecine lors de la création de cette institution et en fut constamment vice-président. Amateur passionné des beaux-arts, surtout de la peinture, Lombard avait réuni une collection remarquable de tableaux, qui devint célèbre et a été malheureusement dispersée depuis. Recherchant surtout les toiles de nos anciens maîtres, il savait à l'occasion dépenser des sommes considérables pour les œuvres des modernes. On y remarquait le premier *Patrocle* de Wiertz, qu'il découvrit par hasard, roulé et couvert de poussière dans le grenier du musée de Saint-André (Liège) et pour lequel il fit construire tout exprès une vaste salle. Didot nous a conservé le récit animé des péripéties par lesquelles cette œuvre remarquable a passé. Vers la fin de 1853, Lombard, dont les forces avaient diminué, reconnut qu'il était atteint de diabète sucré; son état s'aggrava, malgré quelques alternatives de mieux. Le 26 janvier 1855, il fut pris d'une rétention d'urine, à la suite de laquelle on reconnut bientôt un abcès de la prostate, qui détermina une infection purulente à la suite de laquelle il expira chrétiennement le 9 février. Les derniers honneurs lui furent rendus à la salle académique de l'université; une foule immense et silencieuse accompagna le convoi à l'église de Saint-Jacques; puis on se dirigea sur Grâce, d'où sa famille était originaire et où il avait désiré être enterré. Dès le début, Lombard s'était créé une clientèle choisie, qui ne cessa de s'accroître. Réputation, honneurs, richesses, il obtint tout et s'en montra digne. Un travail assidu compléta ce que ses études premières avaient pu laisser à désirer. Peu de médecins ont exercé un pareil prestige sur leurs malades; il était l'idole de ses clients, pauvres et riches : on le vit bien à ses obsèques. En consultation, il se montra toujours délicat. Levé de grand matin, il travaillait jusqu'à l'heure de sa clinique; dans ses leçons, il se fit remarquer par sa facilité d'élocution et la netteté de son exposition. Clinicien avant tout, il s'inspirait des œuvres des praticiens les plus éminents : il était éclectique. Pour le diagnostic, on peut dire qu'il n'a été surpassé par personne; Didot rapporte plusieurs exemples de sa perspicacité. C'est au diagnostic qu'il s'attachait surtout, et il mettait tous ses soucis à y former ses élèves. Il complétait son enseignement par l'autopsie chaque fois qu'il pouvait en obtenir l'occasion. Le temps lui fit défaut pour écrire. Quelques leçons recueillies par le dr Detienne ont été insérées dans la *Revue médicale belge* de 1848; d'autres furent publiées en 1854 par Mr le dr Boëns, dans la *Gazette médicale de Liège*. Les *Bulletins de l'Académie de médecine*, dont il était un des membres les plus assidus, renferment de lui plusieurs rapports et de nombreuses observations. Didot en a résumé les principales dans sa *Notice*.

G. Dewalque.

Journaux liégeois de 1855. — Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour 1855*. — Didot, *Notice sur feu le professeur Lombard*, 1860 (*Mem. Acad. de méd.*, t. IV). — A. Le Roy, *Liber memorialis. L'université de Liège* (1869).

LOMBEKE (*Jean* **DE**), graveur de sceaux, travaillait à Bruxelles dans la seconde moitié du xve siècle. Le nom de Lombeke, porté par plusieurs villages

du pays entre Bruxelles et la Dendre : Lombeke-Notre-Dame, Lombeke-Sainte-Catherine, dépendants jadis du duché de Brabant, et Borgt-Loombeek, qui faisait partie du comté de Flandre, fut aussi celui de familles, les unes nobles, les autres roturières. A l'une de ces dernières appartenait Jean de Lombeke, orfèvre et graveur des sceaux, qui, en 1467-1468, exécuta la « circonscription », ou légende du sceau adopté par Charles le Téméraire comme chef de la Toison d'or, et, en 1477-1478, le sceau ducal de Brabant pour Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche, qui y sont représentés à cheval. En 1489, Lombeke habitait Santbergen, près de Ninove; sans doute, il avait quitté Bruxelles par attachement pour les princes de la maison de Bourgogne, contre qui cette ville était alors soulevée.

Alphonse Wauters.

Comte de Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, t. I, p. 198. — Pinchart, dans la *Revue belge de numismatique*, 3e série, t. II, p. 180.

* **LOMMELIN** (*Adrien*), graveur de l'école anversoise que les iconographes font naître à Amiens, et dont, en effet, l'origine étrangère semble résulter de l'absence de toute mention aux registres baptistaires des anciennes paroisses d'Anvers. Il n'est pas davantage question de cet artiste dans les annales de la gilde de Saint-Luc, chose à peine explicable, si l'on considère que ses principales, sinon toutes ses estampes virent le jour à Anvers, et que son œuvre se compose, en majeure partie, de reproductions de maîtres anversois. Pourtant, si les preuves nous manquent pour combattre les dires de nos devanciers en ce qui concerne le lieu de naissance de Lommelin, nous pouvons assurer qu'ils se trompent en assignant à cette naissance la date de 1637. C'est pour le moins de quinze ans qu'il faut l'avancer; car, dès l'année 1636, nous trouvons une suite de copies de la Passion, de Goltzius, dédiée à Antoine Triest, le célèbre évêque de Gand, par Samuel Lommelin — inscrit comme marchand à la gilde de Saint-Luc l'année précédente — et dont chaque pièce porte la signature d'Adrien Lommelin. Samuel était-il le père d'Adrien? La chose paraît absolument probable. Très précoce, du reste, notre artiste maniait le burin dès sa douzième année. Lui-même nous l'apprend par l'inscription d'une petite pièce mystique, où l'on voit deux mains ouvertes portant à chaque phalange une composition destinée à l'édification des fidèles. Lommelin la signe en faisant suivre son nom des mots *ætatis suæ* 12. Par malheur, cette production de jeunesse n'a point de date. Elle porte un texte flamand. Sous la date de 1640, nous rencontrons ensuite le frontispice du commentaire de la règle de Saint-Benoît, de Caramuel Lobkowitz : *In Benedicti regulam commentarius* (Brugis, apud Nic. Breyghelium). A côté des graveurs illustres qui travaillèrent dans le voisinage de Rubens et furent les éloquents interprètes de sa pensée, Lommelin n'occupe qu'un rang inférieur. Ses nombreuses estampes d'après l'illustre chef de l'école flamande n'offrent d'autre intérêt que de nous mettre en présence de compositions dont elles restent la plus ancienne traduction par le burin. On est même tenté de se demander si le grand peintre n'a pas, pour certaines d'entre elles, communiqué lui-même le dessin au graveur. Ce serait, par exemple, le cas pour *la Circoncision*, une œuvre de jeunesse de Rubens, décorant le maître-autel de l'église Saint-Ambroise à Gênes, un tableau qui n'est jamais venu dans les Pays-Bas. L'*Iconographie* de Van Dyck est abondamment pourvue de planches de Lommelin. Aucune ne prit rang dans la première série du recueil, c'est-à-dire avant l'intervention de Gilles Hendrickx, entre 1640 et 1645. Ici encore Lommelin ne s'élève pas au-dessus de la médiocrité. On peut dire que ses gravures ont été de véritables travestissements d'admirables originaux. Chose digne de remarque pourtant, il est, dans l'œuvre de notre graveur, des pages d'un mérite qu'il serait injuste de méconnaître. La vaste planche consacrée à la glorification des Carmes, d'après Van Diepenbeke, œuvre dédiée à Léopold-

Guillaume, ne serait pas désavouée par Bolswert, celui de tous les graveurs avec lequel la manière de Lommelin offre le plus d'analogie dans ses bons travaux. A signaler encore, comme une œuvre des plus méritantes : *le Grand Crucifix*, autour duquel sont groupées les principales illustrations de l'ordre de Saint-Dominique. La planche est datée de 1652 et dédiée à Ambroise Capello, évêque d'Anvers. C'est encore Van Diepenbeke qui en est le dessinateur, et tout porte à croire que lui-même en surveilla l'exécution, ce qui pourrait expliquer le grand soin apporté par le graveur à en terminer les diverses parties. Si Lommelin avait pu donner une égale importance à ses reproductions d'après Rubens et Van Dyck, il mériterait de compter parmi les bons graveurs du XVIIe siècle. Pris dans l'ensemble, l'œuvre auquel s'est attaché son nom ne saurait donner une idée bien haute de ses mérites. Nous ne lui trouvons, dans les registres de la gilde de Saint-Luc d'Anvers, qu'un seul élève : Joseph Cossie, dont l'inscription eut lieu en 1654-1655. Les auteurs de *l'Histoire de la gravure d'Anvers* assurent que Lommelin lui-même fut reçu dans la corporation en 1651. Nos recherches ne confirment point cette assertion. Après Samuel Lommelin, mentionné plus haut, le premier artiste du nom inscrit dans les *Liggeren* de la corporation artistique d'Anvers fut Marc Lommelin, enlumineur, admis en en 1662, la même année que son homonyme, imprimeur en taille-douce. Viennent ensuite Catherine, fille de maître, reçue en 1670, également comme coloriste, et Jean, reçu en 1688-1689, toujours comme fils de maître et enlumineur. Nul doute que ce ne fussent là des descendants de notre artiste. Nous n'avons aucune indication sur la date de la mort d'Adrien Lommelin. Son épitaphe n'a point été relevée parmi celles des anciennes églises d'Anvers. En 1667, il inséra de nombreuses planches dans la *Kerkelycke historie van de geheele werelt* du P. C. Hazart, illustrée par Diepenbeke. C'est la date la plus récente que nous ayons vue sur une de ses œuvres.

Henri Hymans.

Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, v° *Lommelin*. — Henri Hymans, *Histoire de la gravure dans l'école de Rubens*. — Verachter et Terbruggen, *Histoire de la gravure d'Anvers*.

LONCIN (*Albert* **DE**), écrivain ecclésiastique, né dans le pays de Liège, vers 1600. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et fit sa profession au couvent de Liège. Il passa ensuite en France, où il prit le bonnet de docteur en théologie à l'université d'Angers. Revenu à Liège, il y vivait encore en 1672. On lui doit un traité intitulé : *Le Rosaire, ses indulgences et privilèges* (Angers, René Hernault, 1672; in-12), et dédié à Jeanne de Bourbon, fille naturelle d'Henri IV, abbesse de Fontevrault.

Paul Bergmans.

J. Quétif et J. Échard, *Scriptores ordinis prædicatorum* (1719-1721), t. II, p. 642. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (1763-1770), t. XVI, p. 287-288.

LONDERSEEL (*Assuérus* **VAN**). De quelque côté que l'on se tourne, on voit les biographes mal informés sur le compte de ce graveur, du reste secondaire. Immerzeel le fait naître en 1548, version admise par Le Blanc. D'autres, reculant la date de sa naissance jusqu'aux dernières années du XVIe siècle, lui donnent Bruges pour patrie. En fait, Londerseel était Anversois, fils d'Anversois. Nous l'avançons avec une certitude absolue, par la péremptoire raison que le maître lui-même l'affirme dans un acte notarié. Dans le même document, exhumé par feu Mr A.-D. de Vries, d'Amsterdam, Assuérus se dit fils de Jean et âgé, en 1599, de vingt-sept ans. Il avait, conséquemment, vu le jour en 1572. A l'époque de sa déclaration, Van Londerseel était fixé à Amsterdam et, depuis quatre ans, occupait le même domicile. Le notaire déclarait, enfin, être en possession du consentement du père du graveur à son mariage projeté avec Agnietgen van Gelder, d'Utrecht. Van Londerseel prend la qualité de graveur sur cuivre : *plaetsnyder*. Immerzeel lui attribue, en outre, celle de

peintre et, se prévalant d'une assertion de Papillon de la Ferté, en fait, de plus, un graveur sur bois. Bien que l'assertion soit insoutenable, comme nous le démontrerons, les auteurs l'ont admise de confiance. Même pour se déclarer graveur, Van Londerseel n'est pas absolument dans le vrai, car il est avant tout éditeur-marchand d'estampes. Si fréquemment que son nom paraisse au bas d'une œuvre, on ne l'y trouve jamais qu'en cette dernière qualité, parfois seul, plus généralement à côté de celui de l'auteur même de la planche. Ce fait est presque habituel pour les œuvres de l'excellent graveur Nicolas de Bruyn, Anversois comme Assuérus, et son beau-frère par son mariage avec Suzanne van Londerseel. En dépit de la longue liste d'œuvres attribuées à Assuérus van Londerseel par les iconographes, nous sommes fort en peine de le juger comme graveur. Kramm, alors qu'il prétend faire du portrait de D.-V. Coornhert une œuvre de son burin, confond tout simplement le monogramme de Van Lamsvelt avec celui de Van Londerseel. Pour ce qui concerne la longue série de gravures sur bois d'après P. Vander Borcht et les belles planches du *Voyage en Turquie*, de Nicolas de Nicolay, publié à Anvers, par P. Silvius, en 1576, l'erreur est plus grave. Outre que le simple fait de la naissance d'Assuérus en 1572 rend impossible sa collaboration à l'ouvrage, elle serait encore infirmée par la circonstance que le signataire de toutes les planches sur bois dont il s'agit n'est autre qu'Antoine van Leest (voir ce nom), né en 1545 et mort en 1592. Non mentionné parmi les membres de la gilde de Saint-Luc, à Anvers, Van Londerseel s'expatria sans doute de bonne heure. Nous avons vu qu'il se maria en Hollande, mais sans y faire souche. Dès l'année 1594, il avait édité la suite des *Césars* de Nicolas de Bruyn et le recueil *Volatilium varii generis* du même. Aucun autre millésime ne se relève à la suite de son nom. Verachter et Terbruggen, dans leur *Histoire de la gravure d'Anvers*, le font mourir à Amsterdam en 1601. Nous ignorons où est puisé ce renseignement. Ce que nous savons de précis, c'est qu'il existe un acte du 21 mai 1649 où comparaît, accompagnée de son époux François van Beusecom, Suzanne de Bruyn, fille de Nicolas et conséquemment nièce d'Assuérus van Londerseel. De même que son frère Jean, dont il sera question dans la notice suivante, Assuérus y est désigné comme défunt.

Henri Hymans.

A.-D. De Vries, *Biografische aanteekeningen betreffende voornamelijk Amsterdamsche schilders, plaatsnijders, enz., en hunne verwanten.* Amsterdam, 1886. — Verachter et Terbruggen, *Histoire de la gravure d'Anvers*, 1874-1875.

LONDERSEEL (*Jean* ou *Hans* **VAN**), graveur, frère du précédent, né sans doute à Anvers, et non point à Bruges comme l'avancent, sans preuve aucune, la plupart des biographes. Pas plus que son frère, Jean van Londerseel n'est mentionné dans les archives de la gilde de Saint-Luc, à Anvers. Envisageons, dès lors, comme peu probable son apprentissage dans cette ville. Il existe bien, à la vérité, un recueil de planches d'après Martin de Vos, représentant les *Anachorètes*, et où le nom de Jean van Londerseel, ou plutôt son prénom *Jan* apparaît sur plusieurs planches, mais il faut remarquer que cet ensemble n'est qu'une répétition publiée en Hollande et n'implique aucun rapport entre le graveur et le créateur des sujets. Visiblement influencé par Nicolas de Bruyn, Jean van Londerseel fut peut-être l'élève de ce dernier, dont il était, d'ailleurs, le beau-frère. On lui doit des interprétations grandioses des œuvres d'Egide van Coninexloo, de David Vinckeboons, de Guillaume Hondecoetere, de Henri Aerts, mieux connus encore par ses estampes que par leurs tableaux. Jean van Londerseel compte certainement, dans l'école flamande, parmi les meilleurs graveurs de paysages. Les frères Bolswert, à la date de leur arrivée à Anvers, se rattachaient à son école, non moins par la nature de leurs sujets que par le caractère de leurs travaux. Les données sur la carrière de Van Londerseel nous sont presque exclusivement fournies par l'examen

de ses planches. S'il est, en quelque sorte, prouvé que Gilles van Conincxloo n'alla se fixer à Amsterdam qu'en 1595, à son départ de Frankenthal; si, d'autre part, Vinkeboons, né en 1578, n'a commencé à produire qu'en 1600 environ, on peut croire qu'aucune des planches de Jean van Londerseel ne vit le jour dans le courant du XVIe siècle, et conclure de là qu'il était le cadet d'Assuérus. Il lui survécut certainement, car, sur diverses estampes, le nom de ce dernier a fait place à celui de Jean, non, toutefois, sans laisser des traces. Exemple : la suite d'après Stradan, *Venationis, piscationis et aucupii typi.* Sur la gravure d'après Henri Aerts, représentant l'intérieur de Saint-Jean de Latran, à Rome, on déchiffre, au bord d'une pierre tombale, la date de 1600. Le Blanc cite une estampe datée de 1603; il en existe une autre datée de 1608. En 1614, Jean van Londerseel habitait Delft. Le magistrat de La Haye lui attribue en cette même année une somme de 18 livres pour avoir gravé, conjointement avec Nicolas Declerck, un plan de La Haye. Aucune date postérieure n'apparaît sur ses planches. En 1649, Suzanne de Bruyn, sa nièce, le déclare décédé ainsi que son frère Assuérus et donne procuration, au nom des enfants qu'ils délaissent, comme au sien, à François Vanden Enden, à Anvers, pour recueillir, en cette ville, les biens dépendant de la succession de Jean van Londerseel. L'œuvre de Jean van Londerseel s'élève, d'après Ch. Le Blanc, à quarante-deux pièces. Eu égard à leur importance et leur dimension, c'est un total considérable. Le maître s'est servi d'un monogramme *J. L.* Il a signé parfois de son prénom seul : *Jan fecit*, d'autres fois, il a latinisé son nom en Londerselius.

Henri Hymans.

A.-D. De Vries, *Biografische Aanteekeningen betreffende voornamelijk Amsterdamsche schilders, plaatsnijders, enz.* Amsterdam, 1886. — Obreen, *Archif voor nederlandsche kunstgeschiedenis*, t. II, passim, p. 105. — Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes.*

LONGÉ (*Robert* **DE**), peintre, appelé par les Italiens *Robert* ou *Hubert La Longe*, *Da Longe*, *a Longe*, et surnommé *il Fiammingo* (le Flamand). Il naquit à Bruxelles, vers 1645, et s'affilia, en 1658, comme apprenti, à la corporation des peintres de sa ville natale. Il poursuivit ses études artistiques en Italie, et fut élève d'Agostino Bonisoli, à Crémone. Il se fixa ensuite à Plaisance, et y mourut en 1707, selon Ed. Fétis, en 1709, selon Kramm et la *Nouvelle Biographie générale* de Didot-Hoefer. Lanzi lui reconnaît une affinité de talent avec Angelo Massarotti, qui fut, d'ailleurs, comme lui l'élève de Bonisoli; il loue sa délicatesse, son harmonie, sa grâce et le brillant de ses teintes. Robert de Longé porte manifestement dans ses œuvres l'empreinte italienne, surtout celle du Guide et du Guerchin; mais, malgré les variétés de sa manière, qui résultent de ces diverses influences, on retrouve toujours en lui le coloriste flamand. Ses compositions, qui ne sont pas d'une irréprochable justesse de dessin et de perspective aérienne, sont, cependant, remarquables par la beauté des paysages qui leur servent de fonds. On cite de lui, dans l'église Saint-Sigismond, près de Crémone, des peintures tant à l'huile qu'à la fresque, dans le style du Guide, qui représentent des épisodes de la vie de sainte Thérèse et de saint Philippe de Néri. Dans la cathédrale de Plaisance, il a peint une assez belle fresque représentant la *Résurrection du Christ*, le tableau de *Saint François-Xavier enlevé au ciel par les anges*, qui y orne la chapelle Saint-Corrado, ainsi que les beaux enfants qui y décorent l'ancienne chapelle. L'église Saint-Antoine, en cette ville, possède de lui le tableau du grand autel représentant le saint titulaire et saint Victor, premier évêque de Plaisance. Kramm assure que Robert de Longé jouissait d'une grande renommée de portraitiste. Cependant les catalogues des galeries publiques et des collections particulières ne mentionnent aucune de ses œuvres. On présume qu'elles n'étaient pas signées et qu'on en confondit l'auteur avec un des nombreux peintres flamands qui,

comme lui, reçurent en Italie le surnom de *Fiammingo*.

Émile Van Arenbergh.

Kramm, *De levens en. werken der holl. en vl. kunstsch.*, IIIe deel, p. 1008. — Lanzi, *Histoire de la peinture en Italie*, t. IV, p. 48. — Ed. Fétis, *Artistes belges à l'étranger*, t. II, p. 345. — *Nouv. Biogr. génér.* de Didot-Hoefer.

LONGHEHAYE (*David*), ou LONGHAYE, poète, né à Mons et baptisé en l'église de Saint-Germain, le 7 avril 1579, était fils de Jean et de Jeanne Estaquet. Après avoir terminé ses études, il se fit recevoir avocat à la cour souveraine de Hainaut. Il a publié, en 1618, un poème français intitulé : *Les Martyrs de Gorchum*, dédié aux échevins et au conseil de la ville de Mons. Cet ouvrage est ainsi mentionné dans une résolution du conseil de la ville de Mons, du 25 mai 1619 : « Me David Longhehaye a présenté et dédié » ung livret à Messieurs eschevins et » du conseil, faict sur le narrat de » l'envoie et réception des reliques des » glorieux martyrs de Gorchum. Conclu de luy donner une vasseille de » valleur de soixante florins, peu plus » ou moins ». Les reliques de dix-neuf Frères mineurs étranglés à Gorcum, le 9 juillet 1572, avaient été transportées à Mons et déposées dans l'église des Cordeliers, en 1616. Cette translation fut célébrée par plusieurs poètes du temps. Le livret de David Longhehaye est devenu introuvable. Voici les vers que Philippe Brasseur lui a consacrés :

Gorcomios Gallo celebrasti carmine Patres.
Quos alió Antonius (1) compsit honore Pater.
Quid tibi Montigenæ referent pro carmine? plau-
[sum,
Quid Seraphina manus? basia mille manus.

D'après Duthillœul (*Bibliographie douaisienne*, édition de 1842, p. 87), Longhehaye aurait mis en vers français l'ouvrage de Guillaume Estius : *Martyrium Guilielmi Gaudani ac Cornelii Musii*. Plusieurs bibliographes lui attribuent aussi, erronément, la traduction française de l'histoire des *Martyrs de Gorcum*, d'Estius, parue sous les initiales : M. D. L. B., qui désignent Benoît de La Grange, religieux des Frères mineurs de l'Observance de la province de Brabant.

David Longhehaye avait épousé Marie Bureau. Il mourut à Mons le 16 septembre 1642.

Léop. Devillers.

(1) Cambier.

Brasseur, *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, p. 64. — De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 429. — Archives communales de Mons.

LONGHEHAYE (*Jacques*), orfèvre, né à Mons, le 22 juin 1588. Cet artiste a produit des œuvres importantes. Il fit, en 1650, pour l'ancienne église Saint-Germain : un tabernacle en argent, qui n'a pas été conservé; un reliquaire en argent, représentant saint Germain, évêque, sous un dôme soutenu par huit piliers; un ostensoir en argent doré. Sur le pied et le couronnement de ce dernier objet, on remarque de belles ciselures; des colonnettes supportent les statuettes de saint Roch, de saint Augustin, de saint Grégoire et de saint Macaire; sous un dais placé au sommet, saint Germain. Cet ostensoir appartient actuellement à l'église Sainte-Waudru, ainsi que le reliquaire de saint Germain, qui a perdu son couronnement. Jacques Longhehaye avait épousé Anne Le Poivre. Il mourut, le 7 septembre 1653, de la peste qui sévissait alors à Mons.

Ses deux fils, Arnould et Christophe, furent aussi d'excellents orfèvres, mais tout porte à croire que leurs œuvres sont perdues. Arnould fut maître orfèvre du chapitre noble de Sainte-Waudru; il fit, en 1656, une Notre-Dame en argent, qui fut léguée par Jeanne Hannotin à l'église Sainte-Waudru. Il mourut le 2 mars 1666. Christophe fut nommé, le 24 mars 1666, orfèvre du chapitre, en remplacement de son frère Arnould. Il mourut le 29 avril 1669.

Léop. Devillers.

Archives de Mons. — Devillers, *Le Passé artistique de Mons*. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. III, p. 85; t. XVI, p. 333 et 380.

LONGHEHAYE (*Jean*), ou LONGHAYE, écrivain ecclésiastique, né à Mons le 28 avril 1605, était fils de David et de Marie Bureau. Il fut attaché à l'église

collégiale et paroissiale de Saint-Germain, en cette ville. On cite de lui un *Traité du sacrement de pénitence*, qui paraît être resté inédit. Le 18 décembre 1668, Longhehaye fut nommé par le conseil de la ville de Mons régent du collège de Houdain. Il prêta serment en cette qualité ; mais il se démit de ses fonctions, le 3 janvier 1669, et fut remplacé par François de Thuin.

Léop. Devillers.

De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 432. — Archives de Mons.

LONGI (*Olivier*), écrivain ecclésiastique, xve siècle. Voir De Langhe (*Olivier*).

LONGUEIL (*Christophe* **DE**), plus connu sous le nom de *Christophorus Longolius*, humaniste, né à Malines, dans les derniers mois de 1488, et mort à Padoue, le 9 septembre 1522. Erasme prétend tenir d'un certain Petrus Longolius, qu'il dit oncle de Christophe, que celui-ci vit le jour à Schoonhoven, en Hollande ; mais cette affirmation émise, dans une lettre écrite en 1535 (XVII, 38), ne saurait prévaloir contre le témoignage de notre Longueil lui-même, qui déclare, dans plusieurs de ses écrits, avoir Malines pour patrie. Il eut, dit-on, pour père, Antoine de Longueil, évêque de Léon, chancelier de la reine Anne de Bretagne. Envoyé en ambassade en Belgique, ce prélat s'oublia avec une demoiselle de Malines, mais répara partiellement sa faute en soignant l'éducation de son enfant. Laissé aux soins maternels jusqu'à l'âge de neuf ans, le jeune Christophe fut appelé à Paris, pour commencer son instruction littéraire. Il reçut des leçons des maîtres les plus habiles, entre autres de Robert-Fortunat Durcæus. Par son intelligence et son application, il surpassa bientôt tous les compagnons de son âge. Doué de la plus heureuse mémoire, il retenait tout ce qu'il avait lu, et, comme il prit l'habitude de ne jamais abandonner un livre avant d'en avoir achevé la lecture, il réunit de bonne heure une grande somme de connaissances. Ses parents cependant ne le destinaient pas à la culture exclusive des lettres. Ils l'envoyèrent, tout jeune encore, à l'armée de Louis XII guerroyant en Italie ; puis, usant de l'influence d'Andreas Burgon, légat de Maximilien près de Philippe le Beau, ils parvinrent à l'attacher à ce dernier, au moment de son départ pour l'Espagne. Malgré son jeune âge — il avait à peine dix-huit ans — Philippe lui confia la charge de secrétaire, qu'il partageait avec Gilles van Damme. Mais le prince mourut la même année (1506) ; son successeur, Charles, n'était encore qu'un enfant, et en attendant que Longueil pût obtenir une place à sa cour, on résolut de lui faire étudier le droit. Il se rendit, à cet effet, à Poitiers, en 1507. Il s'appliqua avec ardeur à la jurisprudence, sans négliger les études littéraires. Il interpréta, dans un cours gratuit et privé, les premiers livres de l'histoire naturelle de Pline ; ce sont probablement les notes de ce cours qui furent publiées en 1516, à Paris, chez Renaud Chaudière dans l'édition suivante : *C. Plinii Secundi Naturalis Historiæ libri XXXVII. Adjectis variis Ant. Sabellici, Raph. Volaterrani, Beroaldi, Erasmi, Budaei, Longolii adnotationibus.* In-folio. Il s'exerça avec non moins de zèle à l'art oratoire, pour lequel il se sentait d'heureuses dispositions, déclamant journellement à la façon des anciens. Déjà il avait prouvé son talent dans un éloge de Pline (*De Laudibus C. Plinii Secundi*), quand il eut l'occasion de le manifester dans une occasion plus solennelle. On avait l'habitude, à Poitiers, de célébrer tous les ans la fête de saint Louis par un panégyrique du grand roi. En 1510, Longueil fut choisi pour orateur. Il prononça son discours le 25 août, dans le réfectoire des Frères mineurs, devant toute l'université. Pour ne pas répéter ce qu'avaient dit ses prédécesseurs, il étendit le sujet : consacrant à saint Louis une minime partie de sa harangue, il fit l'éloge de la France et des Français ; il s'efforça de prouver que la France l'emporte sur l'Italie et que les Français surpassent

les Romains, sous le triple rapport des armes, de la religion et de l'érudition. Son succès fut éclatant, et il reçut l'autorisation d'ouvrir, dès l'année académique suivante, un cours de droit romain. Le cours, qui devait porter sur le vingtième livre des Pandectes, s'ouvrit le 10 octobre, devant un auditoire de plus de six cents élèves. Mais, au moment où Longueil allait prendre la parole, une bande de Gascons se précipite, l'épée nue, dans la salle, prétendant que la place revenait à un de leurs compatriotes et sommant le jeune professeur de quitter la chaire. Loin de céder, celui-ci barre l'escalier étroit qui conduisait à la chaire, et en précipite les deux premiers Gascons qui en gravissaient les degrés. Les étudiants l'applaudissent, mais personne ne s'apprête à le secourir. Le danger est, cependant, imminent : deux nouveaux ennemis s'élancent en brandissant leurs armes. Alors voyant sur le pupitre de la chaire les trois énormes infortiats, à l'épaisse et solide reliure, Longueil lance un premier, puis un second volume à la tête des assaillants. Un troisième ennemi s'accroche au rebord de la chaire, qu'il s'efforce d'escalader par devant; des coups répétés avec le troisième in-folio lui écrasent les doigts et lui font lâcher prise. Devant cette attitude énergique, la jeunesse prend fait et cause pour le courageux professeur et chasse enfin les interrupteurs. Longueil put donc commencer sa leçon. Il s'était proposé de montrer dans Papinien le type du parfait jurisconsulte. Mais ses papiers s'étaient dispersés ou déchirés dans la bagarre; il n'en put recueillir que des fragments et force lui fut d'improviser. Il en profita pour entremêler son discours de pointes contre les Gascons et les professeurs de Toulouse. Il montra que l'étude du droit doit être fondée sur celle des lettres, et qu'ayant acquis au préalable de vastes connaissances littéraires et scientifiques, il avait pu en trente mois, par une application spéciale au *corpus juris*, se rendre à même d'expliquer les Pandectes. Pour le surplus, il exposa la méthode dont il voulait user dans son enseignement. Les deux discours de 1510 furent publiés à Paris, chez Henri Etienne. Le titre ne mentionne que le premier (*Oratio de laudibus divi Ludovici atque Francorum*), mais il est suivi du second discours (*Oratio habita Pyctavi in præfatione enarrationis duodetricesimi libri Pandectarum iuris civilis*) et précédé d'une lettre à Johannes Balænius, de Beauvais, où sont racontés les accidents mémorables de la leçon d'ouverture. L'ensemble du volume comprend trente et un feuillets non chiffrés in-4°. Une seconde édition parut en 1520, chez Gromors; in-folio. Mal vus à Poitiers, après leur sotte équipée, les Gascons quittèrent cette université pour celle de Toulouse ou d'Angers. Longueil ne tarda pas à partir lui-même. Il se dirigea sur Valence, où il continua l'étude du droit sous la direction habile de Philippus Decius, et obtint, en 1514, le grade de licencié. Le jour de sa promotion il prononça l'éloge de la jurisprudence : *Panegyris de laudibus iurisprudentiæ habita Valentiæ cum a Philippo Decio prolytarum ornamentis insigniretur*. Valence, L. Olivelli; in-4°, 12 ff.

Retourné à Paris, il pratiqua pendant deux ans la profession d'avocat. Ses succès et l'influence de sa famille le firent nommer en 1516 membre du Parlement, quoiqu'il n'eût encore que l'âge de vingt-huit ans. Mais bientôt le goût des lettres l'absorba tout entier, et, comme on venait de publier ses notes sur Pline, il résolut d'approfondir davantage cet écrivain. Il avait déjà reconnu que l'intelligence de Pline exigeait le retour aux sources grecques où il avait puisé, et s'était mis à étudier le grec avec tant d'ardeur qu'au bout d'un an, il put correspondre en cette langue avec Budée. Il jugea nécessaire de voir, en outre, lui-même les choses dont parle le naturaliste et de visiter les pays décrits dans son ouvrage. Il résolut de repartir d'abord pour Valence, dans l'ancienne province narbonnaise, si riche en plantes et en poissons, puis de parcourir successivement l'Italie, la Gaule, la Germanie, la Bretagne; il avait même l'intention de pousser

jusqu'en Orient, si les guerres des Turcs n'empêchaient pas de pénétrer dans ces contrées. Le sous-préfet de Paris, Louis Ruzæus, s'offrit généreusement pour faire les frais de ce long voyage. Longueil se mit donc en route pour Valence. Il s'y livra à l'étude de la botanique et consigna le fruit de ses observations dans une *Herbarum historia*, qui ne semble pas avoir été imprimée. Il partit ensuite pour l'Italie ; à son passage par les Alpes cottiennes, il courut un grand danger sur le territoire suisse. Il avait pour compagnons deux Français de ses amis; or, depuis la défaite de Marignan, les Français étaient détestés en Suisse et passaient facilement pour des espions. C'est ainsi que nos voyageurs se virent assaillis par une bande armée ; un des trois fut tué ; un autre se sauva en traversant le Rhône à la nage; Longueil, blessé au bras droit, fut pris et jeté dans un cachot où il resta environ trente jours. L'évêque de Sion, qui heureusement vint à passer par là, le délivra et lui fournit les moyens de continuer son voyage. Arrivé à Rome, il entra bientôt en relation avec les humanistes de la ville, spécialement avec les célèbres secrétaires de Léon X, Bembo et Sadolet. Tout le monde cherchait à cette époque à reproduire le style des anciens écrivains, mais Bembo était à la tête de ceux qui répudiaient une latinité composée d'éléments empruntés aux auteurs de tous les genres et de toutes les époques. Pour bien écrire, il fallait un seul modèle, celui que les anciens eux-mêmes avaient considéré comme le type de l'éloquence : Cicéron. Par l'étude assidue de ce grand styliste, Bembo était parvenu à écrire un latin d'une rare limpidité et d'une remarquable élégance. Son style faisait l'admiration des connaisseurs, et Longueil se laissa séduire au charme de ses périodes. Enrôlé dans le camp des cicéroniens, il jugea à propos, avant de reprendre la plume, de réformer son style et son langage. Il dit adieu à Pline et à l'histoire naturelle, se mit à lire et à méditer le seul Cicéron, cherchant à se rendre maître de sa phrase et de ses expressions. Quand, après un an d'études, il crut avoir fait des progrès suffisants, il composa dans le genre de l'orateur cinq discours à la gloire de l'Italie et de Rome, célébrant la fertilité du pays, la magnificence de la ville, la vertu du peuple romain, l'étendue de son empire. Les initiés l'admirèrent à tel point que son hôte et ami Marianus Castellanus crut pouvoir proposer au sénat de Rome de lui accorder, pour ce beau langage, le titre de citoyen romain. Dans l'enthousiasme de la Renaissance, on croyait revivre dans l'antiquité. Tout ce qui rappelait un passé glorieux passionnait la foule des lettrés et prenait les proportions d'un événement. Quel honneur pour un étranger que de recevoir le titre glorieux de *civis Romanus!* Et, en cette circonstance, l'honneur paraissait singulièrement rehaussé par le motif de la collation : Longolius, Gaulois ou barbare d'origine, l'obtenait pour son éloquence latine dans la ville qui semblait en posséder le privilège. Aussi les envieux, les jaloux ne lui firent pas défaut; ils recherchèrent avidement tout ce qui était propre à le noircir et ils eurent bientôt trouvé un motif d'accusation. Dans son discours de Poitiers, il avait mis les Français au-dessus des Romains, diminué la gloire de Rome et de l'Italie. C'était un crime de *perduellio*, de haute trahison. Un jeune homme enthousiaste, appartenant à une des premières familles, Celsus Mellinus, consentit à soutenir l'accusation. Longueil, voyant l'orage se préparer, s'était retiré à Venise, mais avait préparé avant son départ un discours pour sa défense. Celsus parla d'abord au sénat, puis devant Léon X. Il soutenait que la religion de l'auguste assemblée avait été surprise, que le droit de cité ne pouvait être accordé à un barbare sans naissance, sans notoriété, coupable d'avoir dénigré Rome, et d'avoir conspiré avec Erasme et Budée pour transporter au-delà des Alpes les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Les deux harangues en style cicéronien furent vivement applaudies, et le jugement paraissait incertain. Heureusement, les amis de

Longueil, surtout Bembo et Sadolet, ne se laissèrent pas décourager : ils firent imprimer et répandre le discours qu'il leur avait confié; ils en louèrent si bien le fond et surtout la forme qu'on finit par croire que, si c'était un honneur insigne pour Longolius d'avoir acquis le droit de cité, Rome devait s'estimer heureuse de posséder un nouvel orateur. On lui envoya à Venise un diplôme du sénat et un autre du souverain pontife confirmant le droit octroyé. De plus, Léon X lui accorda des titres honorifiques et une pension annuelle de cinq mille sesterces, à condition de s'établir en Italie. Fier de son triomphe et voulant se défendre aux yeux de l'Italie entière, Longueil publia à Venise le discours imprimé à Rome, en y ajoutant une seconde apologie, parce que Celsus avait tenu deux harangues. Il simule avoir prononcé ses plaidoiries au sénat, à deux jours différents: *Perduellionis rei defensiones duæ*. Venise, Alde et André Soc., sans date; in-8°, 60 ff. Les Cicéroniens trouvèrent ces discours admirables; on y rencontre, en effet, toute la pompe de la Milonienne et des Catilinaires; mais, en la voyant appliquée à un si mince sujet, on pense, comme le dit Vivès, à un homme de petite taille paré des habits d'un géant.

Après ses succès, Longueil sentit plus que jamais le désir de revoir la France pour jouir des félicitations de ses anciens amis, bien décidé pourtant à rentrer en Italie. On le reçut avec de grandes démonstrations de joie; Ruzæus, fier de son protégé, fit tous ses efforts pour le retenir, allant jusqu'à lui proposer le don d'une riche et fertile campagne dans les environs de Paris. Mais le citoyen romain se croyait lié à sa nouvelle patrie. Avant de retourner, il voulut voir l'Angleterre; il y resta un certain temps auprès des savants du pays, revint par les Pays-Bas et se rendit à Louvain, où il demeura trois jours près d'Erasme. Leur entrevue n'eut pas le résultat qu'il avait espéré. Plein de son triomphe oratoire, il croyait éblouir le grand humaniste, en lui racontant, avec un léger mensonge, qu'il avait plaidé sa cause au Capitole, au péril de sa vie; il le priait d'en parler dans un de ses écrits. Erasme l'écouta d'une oreille distraite (*Epist. XXI*, 38); de là, certain froissement dont on rencontre des traces dans leurs ouvrages. Rentré en Italie, Longueil s'établit à Venise, auprès de Bembo, puis chez un commerçant lettré, Octavien Grimoaldi. Léon X l'invitait à revenir à Rome; mais il craignait de renouveler les attaques de l'envie. Pour la même raison, il refusa une offre brillante des Florentins, qui l'appelaient à enseigner les lettres latines à leur académie, avec un traitement annuel de vingt-cinq mille sesterces. Il préféra la ville plus calme de Padoue, et résolut d'y vivre uniquement pour l'étude, en se contentant de la pension du pape. Au commencement, il ne vivait pas même sans crainte à Padoue, et il fallut tous les encouragements de Bembo, pour qu'il n'allât pas chercher le repos dans la retraite du couvent de Lérina. Peu à peu, cependant, ses inquiétudes se dissipèrent et il passa des journées heureuses et paisibles, d'abord dans la demeure d'un gentilhomme génois nommé Saulius, puis dans celle de l'anglais Reginald Pole, qui joua plus tard comme cardinal et archevêque de Cantorbéry, un rôle important dans l'histoire d'Angleterre. Il n'avait pas oublié son projet d'éclaircir l'histoire naturelle de Pline; il travaillait à une publication sur les animaux, les plantes, la nature du monde et du ciel (*Epist. I*, 14), mais il dut l'interrompre pour un sujet d'un caractère tout différent.

Les débats suscités par Luther passionnaient les esprits et divisaient la chrétienté en deux camps ennemis. Les deux partis cherchaient à s'attacher un humaniste aussi distingué que Longueil, mais le choix ne pouvait être douteux pour lui. Luther déjà condamné, sapait, dans la suprématie du pape, les bases mêmes du catholicisme : la reconnaissance que Longueil devait à Léon X, devait le décider à prendre sa défense, bien qu'il fût loin d'approuver les mœurs et la vie des chefs mêmes de l'Eglise (*Ep. II*, 17 et 29). Après avoir reçu de

Rome des notes sur la matière, il écrivit contre les luthériens un premier discours (*Ad Lutherianos jam damnatos ratio*), dans lequel il examine, d'une façon générale, la conduite de Luther. S'il fallait l'approuver, dit-il, aussi longtemps qu'il n'attaquait que les abus et les vices, il faut le réprouver et le rejeter maintenant qu'il renverse la constitution même de la société chrétienne. Le discours est écrit dans un style fort élégant, mais dépourvu de chaleur. Le langage est du plus pur cicéronien; les mots reçus, tels qu'apôtre, évangéliste, église, etc., sont remplacés par d'élégantes paraphrases, par exemple : *quatuor illi christianarum rerum authores religiosissimi, duodecim illi Christi legati, unam porro esse Christianis omnibus communem et patriam et civitatem et rempublicam*. Tout cela plut à Bembo et à ses amis : ils louaient dans le discours, outre l'heureux choix des arguments, le style vraiment latin et se réjouissaient de voir la théologie appelée au forum (*Ep. II*, 32). Longueil avait l'intention d'examiner et de réfuter en détail les doctrines luthériennes en quatre autres discours, mais il ne parvint pas à les achever. Il consacrait cependant tout son temps à l'étude, se bornant, pour toute récréation, à jouer une demi-heure à la paume et à faire une courte promenade dans les environs de Padoue. Il passait une grande partie de la journée à composer et à polir des lettres à ses amis, en imitation de celles de Cicéron; le vrai but de sa vie semblait être de s'approcher le plus près possible de ce modèle de la perfection. Malgré sa sobriété, il se trouvait assez souvent dans des embarras d'argent : la pension de Léon X n'était pas toujours exactement payée; quand son protecteur vint à mourir, le 1er décembre 1521, il se crut un moment à bout de ressources. Il espérait beaucoup d'Adrien VI, qui avait connu son père et devait être favorable à un compatriote, ancien serviteur du père de Charles V; mais le nouveau pape tardait à venir en Italie. Heureusement, il avait un peu d'économies, que fit fructifier son ami Grimoaldi de Venise, et il put traverser, sans trop de peine, la dernière année de sa vie. Au commencement de septembre 1522, il manifesta le désir de partir pour le Frioul, afin de se distraire par un petit voyage. Le jour fixé pour le départ, il fut attaqué par une fièvre violente. Sentant sa fin prochaine, il exposa, dans une lettre touchante, ses dernières volontés à Reginald Pole, alors absent. Il eut encore la force d'écrire à un ami, pour le consoler de la perte d'un fils, sans dire un mot de sa propre maladie; puis il mourut, le 4 des ides de septembre, dans la trente-quatrième année de son âge. Avant de rendre l'âme, il voulut se faire admettre dans l'ordre de Saint-François : il ordonna qu'on l'ensevelît dans l'habit des Franciscains, et qu'on l'enterrât dans leur église. Son décès causa des regrets unanimes. On était persuadé qu'il aurait illustré la république des lettres, s'il avait pu arriver à la vieillesse. Ces idées sont bien rendues dans l'épitaphe suivante composée par Bembo :

CHRISTOPHORO LONGOLIO BELGÆ ROMANAM CIVITATEM PROPTER EXIMIAM IN STUDIIS LITTERARUM PRÆSTANTIAM ADEPTO, SUMMO INGENIO, INCREDIBILI INDUSTRIA, OMNIBUS BONIS ARTIBUS PRÆDITO, SUPRA IUVENTÆ ANNOS IN QUA EXTINCTUS EST, MAGNO CUM ITALIÆ DOLORE, CUI INGENTEM SPEM SUI NOMINIS EXCITAVERAT, PETRUS BEMBUS AMICO ATQUE HOSPITI POSUIT.

Te invenem rapuere deae fatalia nentes
Stamina, quum scirent moriturum tempore nullo,
Longoli, tibi si canos senium que dedissent.

En 1524, on publia à Florence ses dernières œuvres : les deux discours dans la cause de perduellion, celui contre les luthériens, quatre livres de lettres et un cinquième livre de lettres adressées à lui par Bembo et Sadolet : *Orationes duæ pro defensione sua et alia opuscula*. Florence, hér. de Phil. Junta, décembre 1524; petit in-4°, 163 ff. Ces écrits furent souvent reimprimés : Paris, J. Badius, 1526, 1530, 361 ff.; in-8°. Ibid. 1533, 362 ff.; in-8°, etc. Les lettres seules (*Epistolarum libri IIII*) : Bâle, 1540, 1558, 1562, 1570, 1580,

in-8°, 407 p.; Cologne, 1591, 1595. Le discours contre les luthériens : *Ad Luterianos iam damnatos oratio omnibus numeris absoluta*. Cologne, 1529, 95 p.; in-8°. Les *Defensiones duæ :* Paris, 1529; in-fol. Parmi ses écrits non publiés, Pole cite, outre ceux que nous avons déjà nommés : *Comparatio iuris civilis cum re militari, commentarii quidam in ius civile*. Conr. Gesner cite encore : *Elogiæ et Epigrammata varia*.

L. Roersch.

(Regin. Pole), *Chr. Longolii vita*, en tête des œuvres publiées à Florence. — Paul Jove, *Elogia doctorum virorum*, 57. — Scævola Sammarthanus, *Elogia Gallorum sæculi XVI doctrina illustrium*. — Nicéron, t. XVII. — Baillet, t. II, p. 139 et t. V, p. 34. — C. Gesner, *Bibliotheca sive Catalogus universalis*. — Foppens, t. I, p. 178.

LONGUEVAL (*Charles-Bonaventure* **DE**), comte de Bucquoy et de Gratzen, baron de Vaux, seigneur de Fresne, Archiet-le-Petit, Remeghelt, Fléron, Villers-au-Flot et Heppinel, en Belgique, de Rosenberg et de Schlossburg, en Bohême, homme de guerre, né à Arras, en 1571, mort en Bohême, les armes à la main, le 3 juillet 1621. Il était fils de Maximilien, premier comte de Bucquoy, chef des finances aux Pays-Bas et conseiller au conseil de guerre du roi Philippe II, et de Marguerite de Lisle, dame de Fresne lez-Condé, l'une des dames d'honneur de l'infante Isabelle. Il avait dix ans quand son père succomba, d'une façon également héroïque, sous les murs de Tournai. Son instruction, à part les choses de la guerre pour lesquelles il avait un goût extrême, fut des plus sommaires. Il savait un peu de latin; il parlait et écrivait le français et l'espagnol, et c'était tout. Faut-il s'en étonner, quand on voit qu'à quatorze ans il s'obstina à vouloir faire sa première campagne? Le duc de Parme, qui le gâtait, ne sut point résister à ses prières et l'emmena en France. Ce fut là, au contact des seigneurs de la Ligue, qui faisaient cause commune avec l'Espagne contre leur propre patrie, qu'il prit ces grandes façons et ces belles manières auxquelles il dut fort probablement l'honneur d'être choisi comme ambassadeur sous les archiducs. En attendant, son avancement est rapide. A vingt-six ans, il est colonel, et ses états de services portent déjà plusieurs actions d'éclat et plusieurs blessures. Il s'est distingué devant Calais et devant Ardres; on l'a nommé gouverneur de la ville d'Arras; en cette qualité, il intervient heureusement à point nommé pour sauver l'honneur fort compromis des armes espagnoles. Philippe II lui en témoigne toute sa satisfaction. La paix de Vervins, en 1598, éloigne Bucquoy — car c'est le nom qu'il prend — des frontières de France et le conduit sur les confins de la Gueldre, où il va rejoindre l'armée hispano-belge, commandée par don Francisco de Mendoça, amirante d'Aragon. Les services qu'il a rendus à Arras lui valent le commandement de la place d'Emmerich. Sa présence dans cette ville gêne fort les Hollandais, qui lui tendent un piège. Ils simulent l'attaque d'un convoi militaire. Le bruit de la mousqueterie en vient jusqu'à Bucquoy; il ne soupçonne rien et tombe, étant mal accompagné, aux mains des ennemis. La forte rançon qu'on réclame de lui ne le rend pas plus sage. Il le prouve bien à la bataille de Nieuport, où le génie de Maurice de Nassau l'emporte sur l'habitude de vaincre des vieilles bandes espagnoles. Ici encore l'habitude de payer de sa personne lui joue un mauvais tour; il est dangereusement blessé et enlevé du champ de bataille au moment où le succès de la journée est déjà compromis; il aurait pu, dit-on, tout sauver en se mettant à la tête de l'arrière-garde. L'archiduc Albert lui adressa des reproches bien mérités et l'envoya à Hérenthals au lieu de l'employer au siège d'Ostende. Bucquoy souffrit beaucoup de sa disgrâce; il souffrit également de l'abandon dans lequel on laissait ses soldats. Ils désertaient quand ils pouvaient, et s'en allaient mendiant aux portes. Ce fut pour lui comme une délivrance, quand, à la fin de 1601, on l'appela à remplacer le comte Frédéric de Bergh dans son commandement devant Ostende. Son impétuosité naturelle se

calma en se trouvant aux prises avec les lenteurs inévitables d'un siège. Il rendit de grands services en bâtissant des forts dans les dunes, en établissant des batteries flottantes; mais il ne sut point s'entendre avec son chef, don Juan de Rivas. Il demanda, en conséquence, à être déchargé de son commandement; l'archiduc fit droit à sa requête et l'envoya au secours de Bois-le-Duc. Il réussit dans cette mission, et, à son retour, il accepta, à la demande du fameux Italien Spinola, qui avait pris la direction des opérations devant Ostende, de servir sous lui comme général d'artillerie. C'est en cette dernière qualité qu'il fonda à la fois sa popularité et sa réputation d'homme de guerre de premier ordre. Il eut, en effet, une large part à la conquête d'Ostende. Le collier de l'ordre de la Toison d'or et le titre de conseiller de guerre du roi d'Espagne furent sa récompense. Les Hollandais, cependant, n'étaient ni vaincus ni découragés. Bucquoy fut chargé, en 1605, de paralyser leur commerce en les délogeant des bords du Rhin. Cette campagne, conduite rondement, pendant que Spinola, de son côté, rançonnait l'Over-Yssel, fit tomber en son pouvoir Wachtendonck, Krakau et Rheinberg. Il vint passer l'hiver à Bruxelles, où il épousa Madeleine de Biglia, dont la mère était une Visconti. Il publiait ainsi son alliance avec le parti italien, dont Ambroise Spinola était le chef reconnu, et le nonce Bentivoglio le chef invisible. Ce fait a une importance d'autant plus grande qu'à ce moment-là, dans l'Europe entière, l'influence italienne se substituait cauteleusement à celle de l'Espagne dont la force était brisée, et que notre personnage, soit par calcul, soit par hasard, en profita largement. En voici une preuve. La trêve de 1607 avec les Provinces-Unies, comme prélude d'un traité de paix, lui promettant de longs loisirs, Bucquoy ne se fit point prier pour accepter des missions et des ambassades. Il alla, en 1610, présenter à la veuve de Henri IV les condoléances des archiducs belges et, l'année suivante, il accompagna Spinola en Allemagne. A cette occasion, Mathias, roi de Bohême, insista sans succès auprès de Bucquoy pour le décider à entrer à son service. Ne pouvant se l'attacher, il le fit encore revenir plus tard auprès de lui pour le tenter à nouveau. Sur ces entrefaites, Bucquoy succède au vieux duc de Croy dans la charge importante de grand bailli du Hainaut. Comme ces fonctions s'accordent mal avec son grade dans l'armée, il obtient sans peine des Etats du Hainaut la nomination d'un grand bailli « portatif ».

C'est ainsi qu'en 1614 il lui est possible d'aller seul, cette fois, défendre les intérêts des princes belges devant le congrès de Transylvanie. Tout est changé en Autriche. Mathias a ceint la couronne impériale; il a peur maintenant des protestants de ses Etats héréditaires, qu'il caressait autrefois quand il conspirait lui-même; il l'avoue dans une lettre du 11 septembre 1614, adressée à l'archiduc Albert, et lui dit que c'est là ce qui l'a poussé à accorder à l'ambassadeur belge, le comte de Bucquoy, le titre de maître de camp général en temps de paix et de guerre. Son frère lui répond de Bruxelles que tout cela l'étonne grandement, mais qu'il veut bien cependant autoriser son ambassadeur à accepter un titre purement honorifique. Il ressort de cette correspondance que Spinola tenait moins que nos archiducs à conserver en Belgique le comte de Bucquoy, car dès 1611 il avait promis à Mathias de le lui renvoyer; nous y voyons aussi que notre personnage est autorisé à recruter dans nos provinces, pour le service de l'empereur, de bons officiers et de bons sous-officiers instructeurs. Le résident de France au Palatinat en est à tel point frappé, qu'il mande à son gouvernement que le comte de Bucquoy a passé par Francfort *accompagné de personnes de commandement pour la guerre ainsi que de canonniers et de pétardiers*. Dès ce moment, nos soldats entrent de plus en plus au service de l'Allemagne. On fait courir le bruit que ce sont tous des héros du siège d'Ostende et que Bucquoy va se mettre à leur tête. Cela rassure les bons et cela fait trembler les mau-

vais, assure l'empereur Mathias, et il s'arrange de façon à retenir auprès de lui le plus longtemps possible l'ambassadeur des archiducs. Bucquoy ne peut se dispenser d'assister à la diète de Prague de 1615; puis, ce sont des fêtes qu'on lui offre, des résolutions qu'il doit attendre. Enfin, au mois de septembre, à son audience de congé, l'empereur lui dit encore que, dans les circonstances critiques où il se trouve, il ne pourra point sans doute se passer longtemps de ses services. Il écrit dans le même sens à la cour de Bruxelles. Celle-ci répond évasivement et ne trouve rien de mieux, pour couper court à des négociations qui lui déplaisent, que d'envoyer Bucquoy à Madrid, pour féliciter le roi d'Espagne à propos du mariage de l'héritier présomptif de sa couronne avec la princesse Isabelle de France. C'était là bien plutôt l'excuse que le but même de son ambassade; il avait, en effet, pour mission de convaincre le roi Philippe III qu'il était autant de son intérêt que de celui des archiducs eux-mêmes de ne point se mêler ostensiblement des affaires de Belgique, ce pauvre pays étant entouré de nombreux et puissants ennemis et ayant grand besoin de respirer pour se refaire. Non seulement Philippe III l'écouta avec bienveillance, mais il le récompensa de son dévouement pour ses maîtres et de son zèle pour la religion, en faisant de lui un chevalier de Calatrava et un commandeur de Torres et de Cavena.

On comprend qu'à son retour à Bruxelles, notre ambassadeur fut choyé et fêté; l'archiduc Albert poussa même les choses jusqu'à écrire le 20 août 1616 à l'empereur, que, depuis son retour d'Espagne, le comte de Bucquoy lui était si nécessaire qu'il ne pouvait absolument pas se résoudre à se séparer de lui. Le résident autrichien à Bruxelles, le comte de Fürstenberg, savait mieux que personne à quoi s'en tenir sur ce point; il n'insista pas, aussi longtemps que l'Empire ne fut point menacé d'un embrasement général; mais, à partir des derniers jours de l'an 1617, il devint pressant, et l'empereur le fut de son côté. Enfin, le 13 juillet 1618, Bucquoy signa un engagement par lequel un grade nouveau et de grands avantages pécuniaires lui étaient accordés. Quelques jours plus tard, il quitta sa patrie qu'il ne devait plus revoir. L'empereur Mathias lui fit à Vienne l'accueil le plus empressé et le chargea tout d'abord de pacifier la Bohême. On était à la fin du mois d'août. Les troupes wallonnes attendues de Belgique n'étaient pas toutes arrivées en Moravie, et le corps d'armée du lorrain Dampierre, qu'on mettait à la disposition de Bucquoy, ne comptait pas dix mille hommes. Que faire avec si peu de monde? Cela ne l'arrêta pas. Il forma deux corps de force égale qui, en marchant sur Prague par des chemins différents, devaient recruter en route tous les partisans de l'empereur. Dampierre, qui commandait l'une des deux divisions, se fit battre, ce qui obligea Bucquoy à revenir sur ses pas, harcelé par les forces supérieures des Bohémiens révoltés. Il leur présenta la bataille sous les murs de Budweiss et l'avantage lui resta. Quelques jours après, il apprend que son compatriote Ernest de Mansfelt, dont les Bohémiens ont fait un général en chef de leur artillerie, s'est emparé derrière son dos de la ville de Pilsen; il répond à cette mauvaise nouvelle en courant droit sur Krummau, et, après deux jours de tranchée ouverte, il a la satisfaction de faire capituler cette place forte. L'hiver étant venu, il ramène ses troupes dans l'archiduché d'Autriche, et se rend à la cour. L'empereur veut la paix, Bucquoy la continuation de la guerre; et le comte est soutenu par les étrangers, surtout par les jésuites. L'empereur meurt au moment même où les hostilités vont reprendre; les chefs des Bohémiens révoltés sont à tel point certains du triomphe de leur cause qu'ils adressent à Bucquoy, le 1er avril 1619, une lettre narquoise l'invitant à rentrer chez lui avec tous ses compatriotes. Pour toute réponse à cette sommation, Bucquoy jette des secours dans Budweiss et reprend les hostilités sur toute la ligne. A la fin du mois de mai, le baron de Wallenstein, le

même qui, quinze ans plus tard, doit tenir les destinées de l'Allemagne dans ses mains, le rejoint à la tête d'un régiment de cuirassiers wallons levé à ses frais. Notre général se décide à passer entre les deux armées de rebelles qui le guettent et se proposent de l'écraser sous un double choc, et à tomber à l'improviste sur la réserve ennemie commandée par Ernest de Mansfelt. C'est le 10 juin, à Nadelitz, que la rencontre a lieu. Elle est des plus meurtrières. Mansfelt est battu; il laisse sur le champ de bataille onze cents morts, sept drapeaux et deux canons. Ce succès est largement exploité, tant sous le rapport militaire que politique. Le parti clérical réussit à faire monter son candidat, l'archiduc Ferdinand, sur le trône impérial, à quoi les Etats de Bohême répondent en le répudiant comme leur roi, et en nommant, en son lieu et place, Frédéric V, l'Electeur palatin. Mauvais choix des deux côtés, surtout de celui des Etats de Bohême, dont le nouveau roi, en sa qualité de calviniste, n'intéresse que médiocrement l'Allemagne luthérienne et les nombreux protestants d'Autriche, de Hongrie et de Transylvanie. Les prochains succès de Bucquoy en fourniront la preuve. Il apprend, à la fin du mois d'octobre, que l'ennemi a trompé sa surveillance et qu'il menace Vienne. Il vole à la défense de cette capitale. Un coup de feu lui fracasse le bras gauche au passage du Danube. Tout autre que lui eût pris un repos nécessaire, mais le danger l'appelle; il remonte à cheval et paye de nouveau de sa personne avec la plus folle témérité. Mais il réussit, et ses soldats, électrisés par son exemple, refoulent l'invasion hongroise, assurant provisoirement le salut de l'Empire. Une armée bohémienne est toutefois restée en observation dans l'archiduché d'Autriche. C'est contre elle que notre général s'acharne. Voici ce que M. de Baugy, le résident français à Vienne, mande à son gouvernement sur l'une de ces sanglantes rencontres, sous la date du 8 février 1620 : « Le comte de Bucquoy a ra- « massé une partie des siens aux envi- « rons de Krems, et, il y eut de cela « huit jours, il chargea les Bohêmes en « leur camp où ils perdirent six enseignes, deux cornettes et deux pièces « de canon ». Deux mois plus tard, à Eggenbourg, il renouvelle son attaque; cette fois, il est battu. Il l'avoue dans une lettre à l'archiduc Albert; les gazettes autrichiennes imprimées chez Aperger, à Augsbourg, disent cependant qu'à Eggenbourg, comme, quelques jours après, à Sitzendorf, il demeura vainqueur et, jusqu'à présent, c'est leur version qui l'emporte.

Les services rendus par Bucquoy à l'Empire, dans des circonstances exceptionnellement graves, sont assez nombreux, assez considérables pour qu'il soit inutile de les surfaire. Sa principale force, il le dit assez, réside dans ses officiers belges, dans les soldats wallons qui ont en lui une entière confiance; car les Autrichiens, même les plus fidèles, les plus fanatiques, ont horreur des étrangers, les calomnient dans leurs propos, dans leurs écrits, les trahissent toutes les fois qu'ils en ont l'occasion. Bucquoy n'aurait pu, à la longue, dominer une pareille situation; aussi apprend-il avec joie que l'Electeur Maximilien de Bavière, si souvent annoncé, s'avance à sa rencontre à la tête d'une armée de vingt mille hommes. C'est un Belge, Jean, baron et plus tard comte de Tilly, un ancien campagnon d'armes, qui la commande. A Neu Polda, on tint un conseil de guerre. Les avis y furent très partagés. Bucquoy, qui n'était imprudent que les armes à la main, dans la chaleur d'une action, prétendit qu'on avait les meilleures raisons du monde pour temporiser, aucune pour risquer le tout sur un coup de dé. C'est le P. Dominique de Jésus-Maria, général des carmes déchaussés, qui le réfuta à sa façon. A Prague, à Prague, s'écria-t-il, Dieu le veut! Son cri fut répété; l'Electeur de Bavière, qui avait très certainement préparé cette scène, se jeta à genoux; on suivit son exemple pour remercier le ciel de son intervention, et la marche sur Prague fut résolue. Bucquoy s'approcha alors de Tilly:

« Et maintenant, baron, » lui dit-il, « il nous faut vaincre au plus tôt, ou « nous résoudre à mourir de faim ». C'était, en effet, une partie décisive qu'on jouait là, dont l'enjeu était de savoir quelle religion aurait l'Allemagne. La Ligue catholique marcha donc à l'assaut de l'union protestante. Son premier succès fut la prise de Piseck, qui capitula au bout de trois jours. Triste succès s'il en fut, car, au mépris des lois de la guerre, la garnison tout entière fut passée au fil de l'épée. Une place forte de Bohême tint bon; c'était Pilsen; il est vrai qu'Ernest de Mansfelt y commandait. Bucquoy en abandonna le siège pour courir à de nouveaux hasards. Au combat de Radnitz, qui fut des plus meurtriers, une balle le frappa au bas-ventre. Il suivit dès lors l'armée en civière, se refusant d'abandonner son commandement malgré les souffrances qu'il endurait. On le porta, le 8 novembre 1620, au conseil de guerre qui se tint en vue de Prague, l'armée ennemie étant rangée en bataille sur la Montagne Blanche. Cette fois encore, il fut seul de son avis, ce qui ne l'empêcha pas de faire si bien son devoir pendant l'action, qu'en mandant les succès obtenus à l'archiduc Albert, l'empereur Ferdinand ne peut s'empêcher de dire qu'il les doit surtout « à la grandeur d'âme et à l'ex- « périence du comte de Bucquoy ». Il eût pu ajouter que, si l'on avait suivi ses conseils, on eût certainement payé la victoire beaucoup moins cher. En janvier 1621, laissant son armée de Bohême sous les ordres du Luxembourgeois Verdugo, il va à Vienne remercier l'empereur des grâces qu'il lui accorde et lui demander avec instance à être remplacé dans son commandement. L'empereur lui promet qu'il sera fait suivant ses désirs dès que Bethlen Gabor, prince de Transylvanie, qu'on n'a pu encore atteindre et châtier, aura demandé grâce. Notre personnage consent à faire cette dernière campagne. Le 13 mai 1621, il entre à Presbourg, et la possession de cette importante cité entraîne la soumission de toute une province. Il reste cependant la forteresse de Neuhäusel, dont il faut à tout prix se rendre maître. Le comte de Thurn, l'un des principaux chefs de la révolte des Bohêmes, y commande. C'est une raison de plus pour y aller. Le siège commence et se prolonge. Bucquoy est bientôt assiégé à son tour. Pour se dégager et se procurer des vivres il opère de nombreuses sorties. Parfois il les commande en personne. Un jour, cependant, la chance, comme autrefois sous les murs d'Emmerich, tourne contre lui. On ne se contente pas de le faire prisonnier; on le tue. Camargo, le quartier-maître d'un régiment wallon, releva et ramena au camp son corps. On constata alors que l'illustre général avait été atteint de seize blessures, mortelles pour la plupart. A Vienne, on lui fit de somptueuses funérailles; à Bruxelles, on le pleura. Rubens peignit son portrait, qu'il entoura d'attributs allégoriques qui sont à eux seuls tout un poème, et de nos jours, Slingeneyer a fixé sur la toile les incidents qui accompagnèrent sa fin héroïque. Bucquoy ne laissait qu'un fils unique, Charles-Albert, qui mourut en 1663, après avoir été tout ce qu'avait été son père, même chevalier de la Toison d'or, mais sans avoir joué un rôle marquant.

Charles Rahlenbeek.

Charles Rahl., *Les Belges en Bohême ou campagnes et négociations du comte du Bucquoy* (1850), et les sources y indiquées. — Arnold de Weye-Eimke, *Karl Bonaventura von Longueval, graf von Buquoy* (1876).

LONGUEVAL (*Maximilien* **DE**), seigneur de Vaulx, homme de guerre, diplomate, né au XVIe siècle, était fils de Jean de Longueval, conseiller, chambellan et maître d'hôtel de Charles-Quint, gouverneur de Bapaume, puis de Thionville, et de Jeanne de Rosimbos. En 1563, il guerroya avec les Espagnols contre les Maures en Afrique, prit part à la vaillante défense d'Oran et fut l'un des premiers nobles du pays de par-deçà nommés commandeurs de Calatrava. Il était gentilhomme de la bouche du roi, lorsque Philippe II l'envoya, en 1566, de Madrid à Bruxelles, pour visiter en son nom Marguerite de Parme et ses

enfants, et pour la complimenter sur leur mariage. Après la reddition de Mons, en 1572, il fut investi par le duc d'Albe du gouvernement de la ville et y lutta de zèle avec le seigneur de Noircarmes. Don Juan d'Autriche, qui appréciait son intelligence et son dévouement, le prit pour conseiller; il le députa, en 1577, à Henri III pour le persuader de s'unir au roi catholique contre l'hérésie; les dépêches adressées par de Longueval, durant cette ambassade, à Philippe II, font partie des archives de Simancas (Arch. nation. de Paris, série B, n° 42). Il était gouverneur d'Arras, lorsqu'il surprit, en 1578, le château de Bapaume; mais les bourgeois de la ville, aidés de quelques soldats, coururent aux armes et reprirent le fort d'assaut. La même année, l'insurrection d'Arras le chassa de cette ville. Hoynck van Papendrecht prétend qu'il fut expulsé dès 1576; c'est une erreur, car, en 1577, Longueval commandait encore la ville, lorsqu'il s'opposait à l'armement du peuple : il prévoyait avec raison que la haine populaire, une fois armée et se sentant forte, se soulèverait non seulement contre la soldatesque espagnole, mais contre le roi lui-même. A peine fut-il chassé par la sédition qu'une réaction royaliste, comme un repentir du peuple, le rappela : « Plusieurs du peuple », écrivait le prieur de Saint-Vaast, le 26 octobre 1578, « disent maintenant qu'ils voient « bien qu'ils ont esté séduits et qu'on « leur a donné faux à entendre, partant « qu'ils veuillent revoir 79 (le seigneur « de Longueval) ». Alexandre Farnèse, profitant de l'influence de l'ex-gouverneur à Arras, l'y envoya l'année suivante, et la ville fut réconciliée avec le roi. Longueval représenta ensuite Philippe II, en qualité de commissaire, au congrès de Cologne, dont on espérait la pacification des Pays-Bas. Le prince de Parme, reconnaissant de ses services, « le prit », selon Brantôme, « en telle « amytié qu'il avoit bonne part en luy et « en son estat ». De même que don Juan, il sollicita pour lui la faveur royale : Longueval fut nommé du conseil d'Etat, ainsi que du conseil des finances et domaines, dont il devint président. Il servit la cause royale, non seulement dans ces assemblées, mais sur les champs de bataille. Aussi fit-il également partie du conseil de guerre. Au siège de Maestricht, il contribua, par ses utiles avis, à la prise de cette place. En 1581, il commandait une compagnie ordinaire d'infanterie wallonne, dite de Charles-Quint, au siège de Tournai; atteint, en repoussant une sortie des assiégés, par une grêle de pierres lancées des remparts, il fut blessé mortellement et mourut le 21 novembre de cette année. Farnèse le pleura comme un ami; dans la lettre par laquelle il annonçait sa mort à Philippe II, il disait qu'il ne retrouverait pas facilement un homme qui soutiendrait, dans les conseils, les intérêts du roi avec autant de fidélité et de prudence; il lui faisait part des honneurs qu'en raison des mérites de son père, il avait octroyés au fils de Longueval, malgré son jeune âge, et sollicitait la faveur royale pour cet enfant, qui promettait, avec un égal dévouement, plus de mérite encore que son père. Déjà, en 1587, en demandant à Philippe II un fauteuil au conseil d'Etat pour Longueval, Alexandre Farnèse avait témoigné de sa vive estime envers ce fidèle serviteur de l'Espagne et se félicitait d'avance de sa nomination, « s'en pensant pré- « valoir pour beaucoup de bons advis, « sagesse, prudence et discrétion qui « est en luy ». Longueval, du reste, n'était pas moins avant dans les bonnes grâces de Philippe II lui-même, comme l'attestent les lettres-patentes du roi, délivrées à Badajoz, le 20 juin 1580, qui le créèrent comte de Bucquoy, terre seigneuriale de sa famille dans l'Artois. Les funérailles de Longueval furent célébrées avec pompe, les 2 et 3 janvier 1582, en l'église Sainte-Waudru, à Mons; on en lit le récit dans le *Recœul de plusieurs obsecques et pompes funèbres*, de Guillaume Rugher, héraut d'armes du pays et comté de Hainaut (Ms. FA, n° 42, de la bibliothèque de Lille). On voyait encore, en 1650, son cabinet d'armes à Mons. Ce gentilhomme

portait *de gueules à trois bandes de vair*. Il avait épousé vers 1570 Marguerite de Lisle, dame de Fresne; de cette union naquirent quatre enfants, dont deux fils, l'un, Antoine, tué au siège d'Ostende en 1603, et Charles Bonaventure, le futur héros de la guerre de Trente ans.

Émile Van Arenbergh.

Strada, *De bello belg. decas secunda* (1754), t. IV, p. 47, 55, 112. — *Mém. anonymes sur les troubles des Pays-Bas* (*Publ. de la Soc. d'hist. de Belg.*), t. I, p. 225, note 1; p. 230, note 2; t. II, p. 282; t. IV, p. 79, note 3. — *Mém. de Pontus Payen* (*Publ. de la Soc. d'hist. de Belg.*), t. II, p. 53, 238. — *Papiers d'Etat du card. de Granvelle*, t. VII, p. 157. — Gachard, *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 548. — Id., *Corresp. de Marg. d'Autriche*, t. II, XXVII. — Hoynck van Papendrecht, *Analecta*, t. II, pars II, p. 212, 283, 303, 331, 348, 428. — Cabrera de Cordoba, *Hist. de Felipe II*, t. II, p. 423. — Goethals, *Miroir des notab. nobil.*, t. II, p. 805. — Kervyn de Lettenhove, *les Huguenots et les Gueux*, t. V, p. 293, note 2. — *Bull. de la Comm. roy. d'hist.*, 1re série, t. X, p. 104; 2e série, t. IV, p. 386, 390; 3e série, t. III, p. 59. — *Nobiliaire des Pays-Bas*, 1686-1762, p. 60. — Du Cornet, *Hist. génér. des guerres de Savoie, etc.* (*Publ. de la Soc. d'hist. de Belg.*), t. I, XLVI, p. 102, note. — Ch. Rahlenbeek, *les Belges en Bohême*, p. 7.

LONGUS (*Jean*), historien. Voir De Langhe (*Jean*).

LONGUYON (*Jacques* **DE**), trouvère, né à Anvers, florissait à la fin du XIIIe siècle. Il est l'auteur des *Vœux du Paon*, qu'il dédia à Thibaut II, comte de Bar. Ce poème, également connu sous le titre de *Roman de Cassanus*, renferme six mille deux cent quatre vers. C'est une des nombreuses suites du *Roman d'Alexandre*, qui raconte la vie du héros macédonien en y ajoutant de nouvelles particularités. Dinaux signale de cette œuvre deux exemplaires manuscrits existant à la bibliothèque nationale de Paris. L'un, inscrit sous le no 6985, est décrit par Paulin Pâris, dans ses *Manuscrits français* (t. III, p. 106). L'autre, écrit au XVe siècle, porte le no 7596; il est intitulé : *Ci commencent les Veus dou Paon et les accomplissemens et le mariage des Pucelles et le restor dou Paon;* sous ce titre, en écriture plus moderne : *C'est une partie du Roman d'Alexandre*. Les *Vœux* contiennent, dit Dinaux, « des « détails galants et chevaleresques des « mœurs du XIIIe siècle, divisés en deux « parties : la première s'arrête à la cap- « tivité de Porus et la seconde les vœux « formés sur un Paon par le roi de « l'Inde et les illustres guerriers au « milieu desquels il était captif. On « trouve vers le milieu du volume », fait remarquer le même érudit, « les « mots *expliciunt les veus du Paon*, et « un intervalle; puis au feuillet suivant : « *Cy commence le retour du Paon*. C'est « là un indice qu'un autre poète vient « de se mettre à la tâche. En général, « la distinction des différentes mains, « dans les manuscrits, se marque par le « mot *explicit* ». L'auteur de ce *Retour du Paon*, poème qui, dans ce volume, suit les *Vœux*, indique lui-même son nom : c'est un trouvère peu lettré, qui s'appelle Brise-Barre, natif de Douai et vivant en 1327. A en juger par son nom, notre poète semble être originaire de la Lorraine : il y existe, en effet, une commune de Longuyon dans l'arrondissement de Briey. Mais un auteur presque contemporain, qui le malmène rudement, nous apprend qu'il était d'Avesnes; c'est Philippe de Maizières qui, dans un de ses ouvrages intitulé : *le Songe du vieil Pélerin adressant au blanc faucon à bec et pieds dorés* (l. III, ch. 52), détourne le roi Charles VI de lire les « bourdes du « Vœu du Paon, « qui n'aguères furent composées par « un légier compaignon, dicteur de « chansons et de virelais, qui estoit de « la ville d'Avaines... ».

Émile Van Arenbergh.

Dinaux, *Trouvères*, t. IV, p. 391. — De la Rue, *Essais hist. sur les bardes, les jongleurs et les trouvères*, t. II, p. 347.

LONHIENNE (*Pierre-Godefroid*), philanthrope, né à Verviers, le 20 mai 1750, mort à Liège, le 20 novembre 1827. Après d'excellentes études aux universités d'Allemagne, il prit le parti des armes. Entré en 1774, comme cadet, dans le régiment de *Biland-dragon-wallon* au service de Hollande, il en devint capitaine. Ce grade lui fut conservé par le stadhouder, lorsqu'à la révolution liégeoise les compatriotes de Lonhienne l'eurent acclamé lieutenant

colonel des *chasseurs liégeois*, régiment qui se formait, et dont il fournit, à ses frais, tout l'équipement. Il conduisit ce corps en France où, dans la suite, on le licencia. Son généreux organisateur s'étant fixé à Liège, le gouvernement des Pays-Bas, désireux d'utiliser ses mérites, le nomma son consul dans cette ville. Maintes fois, Lonhienne fut à la tête de députations envoyées vers des souverains. Il avait été, jusqu'en 1814, commandant de la garde nationale. En 1815, après le couronnement de Guillaume Ier, il fut choisi comme mandataire de la représentation nationale. Son titre de conseiller de régence l'appela souvent aussi à d'autres honneurs; mais il dut y renoncer à cause des suites d'une blessure reçue à l'armée. En 1801, il avait épousé Mlle Benjamin de Heusy, d'une naissance distinguée ; tous les deux employèrent leur brillante fortune à venir au secours des déshérités. A sa mort, Lonhienne en légua le tiers aux hospices de Liège. La reconnaissance publique éleva aux deux époux un beau mausolée, près de la chapelle funéraire du cimetière de Robermont lez-Liège. Le portrait de Lonhienne (miniature sur ivoire), se trouve au musée de Verviers.

J.-S. Renier.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise*.

LONS (*Jean-Baptiste*), peintre d'histoire, né à Nivelles en 1755, mort en 1810, à Anvers, où il avait fait son éducation artistique. L'église de Nivelles possède de lui : 1. Un *Christ en croix* (placé au-dessus de la châsse de sainte Gertrude). — 2. *Les Quatre Evangélistes*. — 3. Une *Fuite en Egypte* (ornant la chapelle Saint-Joseph). — 4. Une *Adoration des Bergers* (dans la chapelle où se trouvent les fonts baptismaux). Dans l'église de Longueville, près de Grez, il existe encore deux tableaux de Jean-Baptiste Lons, représentant également des sujets religieux.

Fréd. Alvin.

Renseignements fournis par Mr Lebon, de Nivelles.

LONSING (*François-Joseph*), peintre, né à Bruxelles, en 1743, mort à Lognan, près de Bordeaux, le 11 avril 1799. Il était fils d'un officier au service de la maison d'Autriche, qui tint longtemps garnison à Anvers. Il étudia la peinture à l'Académie de cette ville, sous la direction de Geeraerts, et fit des progrès rapides dans cet art. Ayant remporté, en 1759, la médaille d'or ou premier prix pour le dessin, il s'attira la bienveillance du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, qui lui accorda une pension pour visiter l'Italie. Il passa plusieurs années dans ce pays, où il grava pour Hamilton plusieurs planches de l'ouvrage intitulé : *Schola Italicæ picturæ*. On possède de lui, au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale de Bruxelles, des gravures représentant : la *Vierge apparaissant à saint Norbert*, d'après un marbre du brugeois C. van Poucke, exécuté pour l'église Sainte-Barbe, de Rome ; un *Saint Jérôme adorant la Croix*, d'après Guido Reni, et *Jupiter et Mercure chez Philémon et Baucis*. Lonsing se rendit ensuite en France, et se fixa d'abord à Lyon, où il devint, vers 1780, premier peintre de la municipalité et professeur à l'Académie, — puis, en 1783, à Bordeaux, où il passa le restant de ses jours. C'était un peintre d'un véritable talent. Il a laissé un grand nombre de portraits, parmi lesquels on cite celui de Mirabeau, qui a naguère fait partie d'une exposition spéciale, à Paris. Le sien propre, dans lequel il s'est représenté arrivé à un âge assez avancé, dénote une rare entente du genre et beaucoup de vigueur dans l'exécution. Ce portrait est connu en Belgique : un de ses anciens compatriotes, Jean Goethals, de Gand, qui habitait aussi Bordeaux, le fit lithographier, en 1832, par Lemercier, et l'offrit à la Société des beaux-arts de Gand. Voilà tout ce que nous avons pu recueillir sur cet artiste, dont le nom ne figure ni dans le grand recueil de Nagler, ni dans le dictionnaire si considérable de Larousse, ni dans aucune des biographies universelles publiées pendant ce siècle. Il n'a

exposé à Paris qu'une seule fois, en 1798.

Alphonse Wauters.

Wekelyks nieuws uyt Loven, t. XXII, p. 59. — *Messager des sciences et des arts de la Belgique*, 1833, p. 61.

LOO (*Adrien* **VAN**), écrivain religieux, naquit à Gand en 1659 et y mourut, le 14 octobre 1727. Il entra dans les ordres, et devint vicaire de l'église paroissiale de Saint-Jacques, à Gand. Ayant embrassé le jansénisme, il publia un certain nombre d'ouvrages écrits dans le sens de cette secte, et qu'il avait traduits du latin et du français en flamand. Sa seule œuvre originale est une vie des saints néerlandais qu'il dédia à la douairière de messire J.-F. de la Faille, baron de Nevele : 1. *De Levens der heyligen van Nederlant, met een kort begryp hoe het Evangelie eerst in Nederlant begost heeft, voortgegaen en tot deze tyden gebleven is, getrocken en byeen vergadert uyt de geloofweerdigste schryvers.* Gand, M. Graet, 1705; in-8°, 2 vol.— Voici la liste succincte de ses autres travaux : 2. *Het boek van den H. Augustinus, van het geloove, de hope en de liefde.* Gand, Liév. de Clerck, 1706. Traduit du latin.— 3. *De eenzame spraken, de meditatien en het handboexken van den H. Augustinus, op nieuw vertaelt volgens de latynsche verbeteringen van de religieusen der vergadering van den H. Maurus.* Gand, Liévin de Clerck, 1706; in-12. Réimprimé en 1717, à Gand, chez M. Vander Ween. — 4. *De derthien boeken der Belydenisse van den H. Augustinus* (traduit du latin). Gand, Liévin de Clerck, 1706; in-12. Réimprimé en 1715, chez Corn. Meyer. — 5. *De brieven van den H. Hieronimus uyt het latyn vertaelt in t' nederlandsch.* Gand, M. Vander Ween, 1707; in-8°, 2 vol. Réimprimé en 1810, chez J. Begyn. — 6. *Verhandelinge van de vier uyterste van den mensch, uyt het fransch.* Gand, J. Eton, 1708; in-12. — 7. *Den leytsman der sondaeren, door L. de Grenade.* Traduit du français. Gand, M. Vander Ween, 1709; in-8°. — 8. *De innige spraken, den roosen thuyn, het lelien dal, de vermoselinge der herten, etc.*, traduit de Thomas a Kempis. Gand, Corn. Meyer, 1710; in-8°. — 9. *De Waerheyt van het catholyk geloove betoont uyt de H. Schriften, door M. des Mahis, canonik der kerke van Orléans, te voor, minister van de soo genaemde gereformeerde religie.* Gand, Corn. Meyer, 1712; in-12. — 10. *De beste maniere van misse te hooren.* Traduit du français de Nic. Le Tourneux. Gand, Corn. Meyer, 1713; in-12. — 11. *Algemeene onderwysingen met vragen en antwoorden by welke in het kort door de H. Schriften en door de overleveringe uitgeleyt worden.* Traduit du français de Fr.-A. Pouget. Gand, Corn. Meyer, 1714; in-8°, 4 vol. Réimprimé en 1718, à Gand, chez J. et D. Vander Ween. La quatrième partie consiste dans le catéchisme de Montpellier et porte le titre spécial de : *Kort begryp der christelyke leeringen.* — 12. *Het leven der maegden, oft de plichten en verbintenissen der christelyke maegden.* Traduit du français de Gérard de Ville-Thierry. Gand, Corn. Meyer, 1717; in-12. — 13. *Lusthof der zielen in het latyn onder den naem van Paradisus animæ, uytgegeven door Jac. Merlo Horstius.* Gand, ve Vander Schelden, sans date (vers 1837); in-12.

Vander Aa, dans le *Biographisch Woordenboek der nederlandsche dichters*, cite un Adrien van Loo qui ne peut être autre que celui dont nous nous occupons, et qui publia à Deventer, en 1706, des poésies intitulées : *Geestelyke gezangen*, plusieurs fois réimprimées.

Émile Varenbergh.

Blommaert, *Nederlandsche schryvers van Gent.* — Piron, *Levensbeschrijvingen.* — Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise.* — Vander Aa, *Biographisch woordenboek.*

LOO (*François* **VAN**), ou VAN LOY, sculpteur, florissait à Malines dans la première moitié du XVIIe siècle. Le 25 septembre 1607, il fut agréé franc-maître de la gilde de Saint-Luc; il fut nommé trésorier de la jurande malinoise en 1645 et doyen en 1635, 1637, 1640, 1643, 1647 et 1654. Van Loo épousa en premières noces Marguerite Daneels, dont il eut deux fils, Jean-Baptiste et Nicolas-François; il convola

en secondes noces avec Catherine Mattheussens, veuve du sculpteur Jean van Doorne, laquelle lui laissa plusieurs enfants, dont on connaît Martin, Jacques et François. La bibliothèque de la ville de Gand possède un exemplaire du *Schilder-boeck* de Van Mander, qui a appartenu à François van Loo, et où l'artiste a inscrit les ouvrages qu'il exécuta en 1632 : A Laeken : *la Sainte Vierge tenant le Christ mort sur les genoux;* un *Saint-Sépulcre avec les trois Marie, saint Jean, la Vierge et Joseph d'Arimathie,* tous de grandeur naturelle, et une *Résurrection;* — à Vilvorde, dans l'église Notre-Dame de la Consolation, un *Saint-Sépulcre;* — à Malines, dans la cathédrale, six anges à mi-corps, en albâtre, placés dans la balustrade entourant les marches de l'autel de Notre-Dame de la Concorde; sur l'autel de la chapelle paroissiale, deux anges et un *Bon Pasteur;* à l'extérieur de la basilique, un groupe en pierre représentant la *Vierge tenant son fils mort sur les genoux*; aux Récollets, un *Christ*, une *Sainte Vierge* et un *Saint Jean*, et au réfectoire, *Saint François embrassant la Croix;* aux Carmes chaussés, *le Sauveur en croix*, et, dans le portail de l'église du côté du marché au Bétail, un *Ecce Homo;* — à Lierre, dans l'église Saint-Gommaire, deux images de la Vierge, nimbée de rayons, suspendue à la voûte de l'église et un *Saint Christophe;* — à Hombeeck lez-Malines, *Saint Martin à cheval;* — à Duffel et à Vorsclaer, *saint Georges à cheval*. Emm. Neefs cite encore quelques œuvres de cet artiste.

Émile Van Arenbergh.

Messager des sciences histor., 1874, p. 499. — Emm. Neeffs, *Hist. de la peint. et de la sculpt. à Malines*, t. II, p. 242. — Edm. Marchal, *la Sculpture aux Pays-Bas* (*Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.*, 1878), p. 41.

LOO (*Jacques* **VAN**), peintre, souche de l'importante lignée d'artistes que l'on voit au XVIIIe siècle s'illustrer en France, naquit à l'Ecluse vers 1614. Fils d'un peintre, Jean van Loo, le même sans doute dont l'œuvre fournit à Lambert Visscher un certain nombre de planches, Jacques van Loo travailla d'abord sous la direction de son père et alla ensuite se fixer à Amsterdam (1642), où il se fit connaître autant comme portraitiste que comme peintre de sujets allégoriques et de scènes d'intérieur. Le recueil de Gérard Hoet nous procure une liste fort longue de créations dont, chose étrange, pas une seule ne figure dans les galeries publiques; elles se vendirent pourtant des sommes élevées. Le musée d'Amsterdam possède de Jacques van Loo une toile considérable provenant du Werkhuis; elle est datée de 1657 et représente une *Distribution d'aliments aux pauvres*. Au musée de Glasgow figure, sous la signature du maître, un tableau représentant *Suzanna surprise par les vieillards;* au musée de Berlin, *Diane accompagnée de ses nymphes*, œuvre datée de 1648; enfin, dans la galerie ducale de Brunswick, un sujet analogue, probablement postérieur. En 1662, Van Loo alla prendre résidence à Paris. Dès le mois de janvier de l'année suivante, l'Académie prononçait son admission sur le vu d'un portrait de Michel Corneille le Vieux, encore exposé au Louvre. La même galerie possède une seconde peinture du maître, une *Etude de femme*, de grandeur naturelle. Nous ignorons où se trouve la plus connue des œuvres de Van Loo, *le Coucher*, dont Porporati exécuta une planche considérable toujours recherchée. Le texte de cette estampe assure que le tableau fut peint en 1650. A l'époque de sa mort, arrivée au mois de novembre 1670, Van Loo portait le titre de peintre du roi. Son acte de décès, contresigné par trois de ses fils, dont deux, Abraham-Louis et Jean, étaient peintres, lui donne l'âge de cinquante-six ans, « ou environ ». Protestant, Van Loo avait pris pour femme la sœur d'un pasteur français fixé à La Haye, Martin Langelé. C'est peut-être dans cette circonstance qu'il faut chercher la cause de son départ pour la France. A la vente de la collection de tableaux délaissée par Louis-Michel van Loo, petit-fils de notre artiste, vente qui eut lieu en 1772, parut un portrait de Jacques, peint par lui-même. L'artiste s'était représenté en Arménien. Nous

ignorons où se trouve actuellement cette peinture. Jacques van Loo, outre ses fils, eut pour élève Eglon Vander Neer. On assure qu'il étoffa fréquemment les tableaux de Hobbema et de Wynants. Le catalogue Hoet mentionne, en effet, un paysage de ce dernier avec des figures de Van Loo, vendu à la vente Vander Hoeven, à Rotterdam, en 1768. Il est à observer que les tableaux de Van Loo, décrits avec force commentaires élogieux, se vendaient à des prix élevés pour le temps. C'est ainsi qu'une *Danaé* atteignit la somme de 505 florins à une vente faite à Amsterdam en 1702. Jean van Loo et son frère Louis vécurent dans le midi de la France, notamment à Aix. A Toulon, ils furent chargés, en 1687, de décorer divers vaisseaux du roi, et Jean fut chargé d'exécuter un ensemble de peintures à l'intendance, qu'on appelait, à cette époque, la Maison du Roi. Ces peintures ont cessé d'exister.

Henri Hymans.

P.-J. Mariette, *Abecedario*, t. V, p. 380. — A. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*. — *Archives de l'Art français*, t. VI, p. 162 et suiv. — Catalogue des peintures du musée de l'Etat, à Amsterdam, 1888.

LOO (*Jean* **VAN**), ou Loæus, poète latin, né à Eessen, près de Dixmude, mort à Eversham, le 13 octobre 1594. Après avoir fait ses humanités à Armentières, sous la direction de Louis Petit, ou Parvus, d'Hazebroek, il se sentit la vocation monastique et prit l'habit de chanoine régulier à l'abbaye d'Eversham, dirigée alors par Rutger Trier. A la mort de cet abbé, il fut appelé à lui succéder par le choix unanime de ses frères; il fut sacré le 13 septembre 1562. Pendant les troubles de 1566, il eut la douleur de voir piller et ravager son abbaye et dut chercher un refuge dans la ville d'Ypres. Rentré dans le monastère, il y passa paisiblement ses jours, partageant son temps entre les soins de son ministère et la culture des lettres. Il entretenait des relations suivies avec les poètes de la Flandre, Jacques Marchant, Jacques Sluper, François Hæmus, le médecin Arnold Cabotere, de Bruges, Marius Laureus, d'Ypres, etc. Il aimait à les réunir à sa table et récompensait largement les vers qu'ils composaient en son honneur. Hæmus lui dédia entre autres ses *Poemata*, publiés à Anvers en 1578. Sluper fit de même pour son recueil de poésies, qui parut chez Bellère en 1575. Dans le *Hortulus ἐαρινός*, qui forme une partie de ce volume, les neuf Muses et Apollon viennent chanter tour à tour les mérites de l'abbé d'Eversham. Déjà antérieurement, dans les *Poemata*, imprimés chez Verwithaghen en 1563, Sluper avait appelé les Muses à célébrer, en plus de trente pages, l'élévation de Loæus à la dignité de *præpositus*. La générosité de l'abbé n'était pas limitée aux poètes, elle s'étendait aussi sur les pauvres et sur le séminaire d'Ypres, auquel il accordait de larges subsides. Le second recueil des poésies de Sluper comprend des vers et des lettres de Loæus, entre autres, un *Carmen Cæcilianicum*, en l'honneur de la musique et de sainte Cécile, d'une facture assez élégante. On conserve, à la bibliothèque de la ville de Gand, un manuscrit de Jean van Loo, contenant sa correspondance et des poésies diverses.

Martin van Loo, frère de l'abbé d'Eversham, cultivait également la muse latine. Il était licencé en droit et avocat à Dixmude, où il épousa, en juillet 1578, Jeanne Taschke.

L. Roersch.

Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale, t. IV, p. 272. — Jacobi Sluper, *Poemata* (1563 et 1575). — Franc. Haemus, *Poemata* (1578).

LOO (*Thomas Jean* **VAN**), pharmacien et poète flamand, né à Ostende, non en 1778, comme le disent Piron et ses autres biographes, mais le 29 mai 1777, comme le portent les registres de l'état civil, et mort à Bruges, le 15 février 1851. Il était fils de Thomas-Laurent et de Marie-Thérèse Vanden Dorpe. Son père mourut en 1778. Une quinzaine d'années après, sans doute lorsque le jeune homme fut jugé capable d'entrer à l'école de médecine que Bruges possédait encore en ce moment, sa mère alla s'établir avec lui dans cette

ville, où elle mourut le 16 decembre 1832. Van Loo fit probablement de très bonnes études à l'école de Bruges, car il y devint professeur de chimie, de pharmaceutique, de minéralogie et de botanique. Il fut également membre de la commission médicale de la Flandre occidentale. Mais il est plus connu comme poète que comme homme de science. A son époque, les concours des chambres de rhétorique étaient encore en pleine vogue. La poésie flamande secouait bien parfois la poussière des formes conventionnelles que deux siècles de routine avaient accumulée sur elle, mais ces retours vers la nature n'étaient que de furtifs essais : le phébus et la mythologie avaient tous les honneurs. Van Loo représente assez bien cette époque littéraire en Flandre. Il prit part à des joûtes poétiques et y cueillit de nombreux lauriers. Le 16 août 1813, dans un concours offert par les *Vredeminnaars* de Courtrai aux chambres de Bruges, d'Ypres et d'Ostende, il remporta le premier prix avec un poème intitulé : *De Nyd*. Le 2 octobre 1814, il remporta deux premiers prix à Audenarde, pour une réponse aux questions suivantes, posées par la chambre des *Kersouwieren :*

1. *Schets met uw dichtpenseel ons af Napoleon*
Die door zyn grouweldaen, geput in d'helsche bron,
Bezoedeld heeft den roem van zoo veel zegepraelen...

2. *Wy wenschen ook te zien paus Pius afgemaeld...*

Trente-six concurrents étaient entrés en lice et les poèmes de Van Loo dépassèrent d'assez loin les pièces de ses rivaux (1). Pendant les mois de septembre et d'octobre 1822, il fit une série de lectures publiques au local de la Société royale de langue et de littérature nationales de Bruges et il les publia cette année même. J.-F. Willems en cite des fragments considérables dans son ouvrage *Verhandeling over de nederduitsche tael- en letterkunde* (II, 234), où il parle longuement de Van Loo. En 1837, le *Belgisch Museum*, qui en était à sa première livraison, publia tout un poème du laborieux versificateur. Ce poème, qui est un éloge pompeux de la langue flamande (*Lof der nederduytsche tael*), est suivi de remarques où le poète s'élève avec indignation contre l'engouement de ses compatriotes pour un idiome étranger. Ce panégyrique de la langue maternelle lui fait honneur autant par l'enthousiasme qui l'inspire que par la modestie qui le conclut :

O Tael, my altyd lief! o bloem van myn gezangen
'K wensch u met al het schoon der kunst te zien behangen...
Een ander moge vry, in dichterlyker trekken,
Uw zwier en deftigheid met meerder kunst ontdekken,
Hy kan, hoe zoeter klank hy op de snaer moog slaen,
In liefde voor de tael my niet te boven gaen.

En 1838, il obtint le second prix à Grammont, pour une réponse à cette question, souvent posée ailleurs : *Wat vermag de schouwburg op de beschaving der volkeren?* Enfin, quatre ans après, il publia son œuvre capitale, dont le sujet le travaillait depuis longtemps et dont il semble même, déjà au courant de l'année 1821, avoir lu en public plusieurs fragments; elle est intitulée : *Vlaemsche dichtkunst in vier zangen en in heldenverzen*. Dans sa préface, écrite d'une plume quelque peu prétentieuse, il annonce que, pour donner un Art poétique à la littérature flamande, il s'est inspiré d'Aristote, d'Horace, de Vida et de Boileau. Quoi qu'il en soit, il s'est maigrement inspiré de la nature, qui est pourtant, selon lui, la source la plus féconde de poésie. La langue de sa prose comme de ses vers n'est pas toujours correcte, même dans ce poème didactique. La pensée y trahit de fréquentes faiblesses; mais on peut dire que c'était là un effort sinon heureux, du moins méritant. Van Loo a fait suivre sa Poétique d'un traité sur la prosodie flamande. Par questions et réponses, il y parle successivement de la mesure, de la rime, de l'art de faire de beaux vers, de la musique de la langue, du rythme et de l'éloquence. Il y cite comme exemples plusieurs pièces de circonstance de sa composition.

(1) Elles sont toutes réunies dans un volume intitulé : *Verzameling der nae prys dingende dichtwerken op het voorwerp, enz.* Gand, ve A.-B. Steven, 1814. Cf. J.-F. Willems, *Verhandeling*, t. II, p. 231.

Les jugements émis sur le compte de Van Loo ne laissent pas que d'être favorables. J.-F. Willems lui fait une large place dans son histoire de la littérature flamande (*Verhandeling*, II, p. 231-237). « C'est certainement », dit-il, « un des « plus dignes poètes du temps présent, « bien que son nom ne soit pas aussi « généralement connu que celui d'au- « tres auteurs ». Et après avoir cité quelques fragments de ses Lectures, il s'avance jusqu'à demander : « Qui ne « reconnaîtra pas ici (en excusant quel- « ques legères fautes) que Th. van Loo « possède vraiment une nature de grand « poète et qu'il a toutes les qualités « pour qu'on le compte bientôt parmi « les rénovateurs de la langue (fla- « mande) en Belgique ». Prudens Van Duyse fut un juge moins enthousiaste. A l'occasion de la mort de Van Loo, il retraça dans le journal gantois, *De Eendrayt*, la vie littéraire du poète. « Comme « poète », y conclut-il, « son vol ne fut « certes pas élevé, mais il se distingua de « ses contemporains par sa versification « polie et régulière. S'il n'était guère « partisan de la commission pour l'ortho- « graphe flamande(1), il était admirateur « d'autant plus fervent de la langue... « Son âme était plus grande que son « art ». Ce dernier mot résume la valeur de Thomas van Loo. Il convient de dire que ce fut un patriote ardent, qui mit quelque talent et beaucoup de dévouement à servir la cause flamande. Ses défauts sont ceux de son temps et il ne lui a manqué qu'une saine et forte éducation littéraire pour faire un écrivain de bonne taille.

Voici la liste des ouvrages dont il a été possible de retrouver le titre : Un poème : *Napoleon*, et un autre : *Paus Pius VII* parus avec les pièces des concurrents du poète sous le titre de : 1. *Verhandeling der nae prys dingende dichtwerken op het voorwerp, enz.* Gand, veuve A.-B. Steven, 1814. — 2. *Voorleezingen gedaen in de zael der koninglyke maetschappy van vaderlandsche tael- en letterkunde te Brugge.* Bruges, Bogaert-Verhaeghe, 1822; in-8o. — 3. *Dichtkundige verrukkingen op Gods grootheyd.* Bruges, 1822 ; in-8o. — 4. *Rouwklacht van Th. van Loo op zyne moeder.* Bruges, 1836; in-8o. — 5. Une dissertation manuscrite : *Verhandeling over de spelling* (28 pages, in-4o), citée par J.H. Bormans, dans son rapport sur la question de l'orthographe. — 6. *Vlaemsche dichtkunst in vier zangen, in helden verzen beschreven, en verrykt met geschied- en letterkundige aenteekeningen gevolgd door de vlaemsche prosodia.* Bruges, Noos, 1842; in-8o. Ce volume d'environ 300 pages renferme également sa pièce couronnée : *De Nyd* (p. 169) et une autre : *Plundering van den* 18 *october* 1830 (p. 176).

L. Goemans.

Piron, *Algemeene levensbeschryving* (*byvoegsel*). — Van der Aa, *Biographisch woordenboek.* — Huberts, Elberts en Van den Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuid-nederlandsche letterkunde.* — J.-F. Willems, *Verhandeling over de nederduitsche tael- en letterkunde* — *Belgisch Museum*, t. I, p. 304. — *Eendragt*, nº 21, février 1851.

(1) *De spelling welke my klaerst en duydelykst voorkomt is die gebruikt onder de bloeyende regeering van Maria-Theresia en Jozef II Vlaemsche dichtkunst, voorberigt.*

LOOIMANS, peintre anversois, mentionné par Campo Weyerman comme ayant exécuté avec talent des tableaux d'histoire. Il eut un fils, également peintre, que Weyerman déclare avoir eu pour ami, vingt-cinq ans environ avant la publication de son livre. Ce fils vivait conséquemment au début du XVIIIe siècle. Chose singulière, nous ne trouvons aucun peintre du nom de Looimans, Loemans ou Loymans inscrit à la gilde de Saint-Luc d'Anvers. Nous ne trouvons non plus aucune œuvre signée de ce nom dans les nombreux catalogues que nous avons parcourus. Le personnage n'est donc cité ici que pour mémoire.

Henri Hymans.

Campo Weyerman, *De levensbeschryvingen der nederlandsche konstschilders* (1729), t. III, p. 336.

LOON (*Pierre* **VAN**), peintre d'histoire, d'architecture et de paysages, né à Anvers, le 19 mai 1600, mort le 7 août 1660. Il eut pour parrain l'un des Teniers, et Vanden Branden incline à supposer que ce fut dans cette famille qu'il choisit son maître. Van

Loon, dont De Bie vante le talent, n'est représenté aujourd'hui par aucune œuvre dans les divers musées de l'Europe. Lui-même désignait, par un testament daté du 27 août 1652, comme « la meilleure « de ses peintures », un tableau de la *Femme adultère*. Les comptes de l'église de Notre-Dame, à Anvers, font connaître qu'il fut payé à Pierre van Loon, en 1638-1640, une somme de 22 florins pour le modèle d'un portique peint dans la chapelle du Saint-Sacrement. Une *marine*, attribuée à Van Loon par les anciens catalogues du musée de Dresde, sur la foi d'un monogramme P. V. L., n'a pas été maintenue à l'artiste.

Henri Hymans.

Les *Liggeren* et autres documents relatifs à l'histoire de la gilde de Saint-Luc, à Anvers, par Rombouts et Van Lerius. — P.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilders-school*, p. 1043-1044.

LOON (*Théodore* **VAN**), peintre du XVIIe siècle. Cet artiste remarquable est fort peu connu, car on ne possède que peu de ses toiles hors de la Belgique; du moins je n'en ai trouvé aucune mentionnée dans les nombreux catalogues de musées que j'ai consultés. On ne connaît positivement ni le lieu, ni la date de sa naissance, ni l'époque de son décès, et ce n'est qu'à l'aide de recherches nombreuses que j'ai pu jeter quelque jour sur sa biographie. Le premier coupable, à cet égard, est Houbraken, qui le fait naître à Louvain. D'autres, et en particulier Descamps, lui donnent, avec plus de raison, Bruxelles pour patrie, mais fixent à l'année 1629 la date de sa naissance, sans donner d'explication sur l'époque de son décès, qu'Alexandre fixe à 1678. De ces renseignements incomplets et falsifiés sont nées des erreurs de tout genre. On n'a pas hésité à trouver une grande ressemblance entre les œuvres du peintre flamand et ceux du peintre italien Maratti. C'est, dit-on, le même caractère dans le dessin, la même noblesse dans l'expression, la même distinction dans l'ordonnance. Et l'on en a conclu que Van Loon n'était qu'un imitateur de Maratti, sans réfléchir qu'il peignait déjà en 1617, 1620, 1624, etc., avant que celui-ci fût né, et qu'il mourut probablement à l'époque où Maratti (né en 1625, mort en 1713) commença à travailler. L'article consacré à notre compatriote dans le grand ouvrage de Nagler, ouvrage d'ailleurs si remarquable, a encore augmenté la confusion en entremêlant les productions de Van Loon à plusieurs des œuvres dues aux Van Loo ayant travaillé en France du temps de Louis XIV. Enfin, Alfred Michiels, après avoir reconnu la fausse voie dans laquelle on était engagé, a encore augmenté l'erreur en supposant l'existence de deux Théodore Van Loon; le premier, sur lequel on avait des témoignages écrits et dont on ne connaîtrait aucune production; le second, fils du précédent, l'émule de Maratti.

La vérité est que Van Loon naquit probablement en 1585, de Gérard van Loon et de Cornélie Goossens, qui eurent un fils, appelé *Théodoric*, baptisé à Bruxelles, dans l'église Sainte-Gudule, le 18 septembre 1585. Sa qualité de Bruxellois (*Bruxellensis*) est attestée dans une lettre du 11 juin 1612, où son ami Puteanus loue son talent de peintre, ses manières élégantes et son savoir vrai, ajoutant qu'il parle « comme s'il avait « grandi à l'école de la sagesse et constatant qu'il se repose avec les belles-lettres quand il est fatigué de peindre ». Son éducation fut donc des plus soignées. Par malheur, si l'on possède des données positives sur ses œuvres, on manque de renseignements sur sa famille et son état de fortune. Tout ce que l'on peut conjecturer, c'est qu'il étudia avidement l'école italienne, dont le style influa considérablement sur le sien ; on ne voit pas qu'il ait fait partie du métier des peintres de Bruxelles; il se borna sans doute à travailler pour les maisons religieuses et les églises. Il semble avoir été un homme d'étude, aimant par-dessus tout le travail et la tranquillité, à en juger par l'offre qu'il fit, dit-on, à l'abbé de Dilighem de travailler toute sa vie pour son monastère, si on voulait lui accorder dans ce dernier le logement et la nourriture. Les religieux

regrettèrent depuis, ajoute Mensaert, de n'avoir pas accueilli sa proposition. On connaît encore maintes lettres, imprimées depuis longtemps, adressées par Puteanus à son ami le peintre Théodore van Loon. Elles sont datées du 30 novembre 1623 et du 13 août 1633. Ces deux épîtres sont très intéressantes; surtout la première, où Puteanus parle du peintre dans les termes les plus flatteurs et les plus affectueux. Il qualifie Van Loon de « son ami intime, très célè- » bre par son talent de peintre comme par » son esprit (*amico intimo, ingenio et* » *arte pingendi celeberrimo*) ». A plusieurs reprises, il revient sur le mérite que l'on reconnaissait à Van Loon, dont il vante ainsi les qualités : « Partout où tu » vas », dit-il, « tu es attendu avec » impatience et bien accueilli. Quant à » toi », ajoute-t-il, « tu es heureux chez » toi et tu as de quoi l'être. Les moyens » de vivre ne te manquent pas et tu pos- » sèdes des trésors dans ton intelligence » et dans ton art. Entre tous les hom- » mes, tu es quelqu'un, soit à la cour, » soit à la ville ». Après ces éloges, Puteanus invoque l'amitié qui le lie à Van Loon. Puis, il fait un appel à son obligeance d'artiste, et, tout en s'excusant de sa demande, il réclame de lui le dessin, simplement ombré, d'un nouveau frontispice pour l'une de ses publications; enfin, il recommande à Van Loon son fils Justus et le prie de lui donner de bons conseils. Dans la deuxième lettre, qui est postérieure de dix années et datée aussi du château de Louvain, Puteanus recommande à son ami un jeune gentilhomme, nommé Eedenstein, et qui désirait visiter Montaigu. Van Loon étant alors dans cette petite ville, il prie son ami d'obtenir du prévôt Wateropius la permission de voir le trésor de l'église. Dans le riche fonds des manuscrits et des archives conservés à Besançon, A. Castan, bibliothécaire de cette ville, a trouvé des lettres écrites par Puteanus à Philippe Chifflet, chapelain à Bruxelles. En 1631, Puteanus aurait voulu orner l'oratoire du château des ducs de Brabant à Louvain d'une *Nativité de la Vierge*, peinte par un artiste du nom de Théodore, et qui n'est autre que Van Loon, dont le tableau put enfin être placé à la chapelle du Château-César, en 1640.

Comme on l'a dit ailleurs, en se basant sur une monographie du village de Woluwe-Saint-Lambert, rédigée d'après les archives de l'église par le curé De Becker, au siècle dernier (*het Leven van de salige maget Maria de Ellendige*, p. 44), la fabrique de cette église acheta du peintre Théodore, en 1617, et pour la somme de 300 florins, une toile représentant le *Martyre de saint Lambert*. C'est le commencement de la carrière artistique de notre artiste, pour laquelle les preuves foisonnent à partir de ce moment. En 1620, c'est une église de Gand qui s'orne d'une production de son pinceau. Maître Jacques Boonen, alors évêque de cette ville et depuis archevêque de Malines, chargea Van Loon d'exécuter pour Saint-Martin, d'Akkerghem, et moyennant 800 florins, un tableau qui fut mis en place le 19 janvier 1620. La date de 1624 se trouvait sur une *Nativité*, qui existait jadis dans l'abbaye de Dilighem, suivant le témoignage irrécusable d'un contemporain qui l'y admira sur le maître-autel (*Summum altare tabulam habet a Theodoro Van Loon, pictore nominatissimo, egregie depictam anno* 1624, *quæ Bethleemitica Christi incunabula vivaciter representat. Chorographia abbatiæ Iettensis*, p. 5). Les sept tableaux peints pour l'église Notre-Dame de Montaigu furent exécutés avant 1625, puisque ce fut en cette même année que le gouvernement de l'infante Isabelle, par qui ils furent commandés, remboursa à l'architecte Coeberger les 6,000 florins qu'il avait donnés pour ces peintures. Enfin, les tableaux de l'église du Béguinage, à Bruxelles, appartiennent également à la même époque, puisqu'ils sont cités par un contemporain, Geldolphe a Ryckel, abbé de Sainte-Gertrude, de Louvain, dans *la Vie de sainte Begge*, publiée en 1632. On y parle de l'église paroissiale de ce couvent comme étant ornée d'exquises peintures, dues au pinceau et à l'habileté de Théodore Van Loon, qui les

avait exécutées dans la capitale (*Exquisitissimis etiam imaginibus conspicuum, penicillo et industria Theodorici Vanlonensis depictis in palatino oppido*). Les témoignages concordants de Puteanus, de Chifflet, de Sanderus, de Geldolphe a Ryckel, c'est-à-dire d'une grande partie de nos écrivains du XVIIe siècle, confirmés d'ailleurs par des pièces d'archives, opposés au silence absolu de preuves analogues datant de l'époque postérieure, mettent le fait hors de toute contestation. Non, Van Loon ne doit rien à Maratti, et j'ai même fait une concession trop grande à l'opinion ordinaire, en admettant que Van Loon pourrait avoir été, comme le dit Descamps, l'ami de ce peintre. « Il se lia », dit-il, « avec Maratti, dont il aimait la manière. Ils puisèrent ensemble, d'après les ouvrages de Raphaël, les traits que l'on admire dans leurs tableaux. Van Loon ne quitta Rome qu'à regret et retourna à Bruxelles, où il a travaillé avec réputation. On assure qu'il y est mort, mais on ne sait en quel temps ». Ces lignes ne reposent sur rien. Les œuvres capitales de Van Loon datant de 1617 à 1640, cet artiste n'a pu ni être le condisciple de Maratti, né seulement en 1625, ni puiser dans des études faites avec lui les éléments principaux caractérisant sa manière. Au surplus, la date d'un voyage qu'il fit en Italie m'a été révélée par un passage inédit de la correspondance de Puteanus avec le cosmographe Van Langren : « J'espère », y est-il dit, « que le seigneur Théodore van Loon, mon bon ami particulier, reviendra bientôt de Rome à Bruxelles. Je vous prie de me faire savoir où il est logé (*Ick hope dat el signor Theodorus van Loon, mynen bysonderen goeden vriendt, van Roomen wederom tot Brussel gekomen is. Ick bidde U. L. te wilte vernomen waer hy gelogeert is*) ». Ce passage se trouve dans une lettre non datée, mais placée dans une correspondance de Van Langren entre deux documents de ce genre de l'année 1632, écrits, le premier le 2 février, le second le 1er mai. Or, Maratti avait alors sept ans.

Van Loon a beaucoup peint, surtout pour les églises et établissements monastiques de Bruxelles. Il y avait de lui, à l'église Saint-Géry, de cette ville, aujourd'hui démolie, six compositions représentant la *Circoncision*, la *Fuite en Egypte*, *Jésus parmi les docteurs*, le *Portement de la Croix*, *Notre-Seigneur crucifié entre les larrons*, et la *Descente de Croix*, tableaux de 4 pieds de large sur 3 de haut chacun, pour lesquels, si l'on en croit Mensaert, la confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs, qui en supporta la dépense, paya la somme de 1,600 florins, rien que pour l'achat de l'outremer employé par l'artiste; — dans l'église du couvent des Capucins, une *Adoration des Bergers*, qui se trouvait autrefois dans le chœur réservé aux religieux, derrière le maître-autel, et qui est aujourd'hui au musée royal de peinture, et un *Saint;* — aux Dominicains une *Assomption*, qui disparut lors du bombardement; — aux Carmélites déchaussées, une *Sainte Famille*, entourée d'anges tenant les instruments de la Passion; *la Nativité de la Vierge*, *l'Annonciation*, *l'Adoration des bergers*, *l'Adoration des mages*, *l'Assomption*, *Saint Albert* et *Sainte Marguerite*, qui furent vendus par ordre du gouvernement autrichien, en 1785; — au Grand-Béguinage, *la Sainte Famille* et *d'autres saints*, *l'Annonciation*, *l'Adoration des mages*, *la Descente de Croix*, *Saint Pierre dans les fers*, *l'Assomption*, qui se voient encore dans l'église du Béguinage, sauf le dernier, qui est au musée royal; — *la Nativité*, à l'abbaye de Dilighem ou de Jette; — *l'Annonciation*, qui orne l'église de Grimberghe; — *Saint Pierre*, dans celle d'Eppeghem; — *la Conversion de saint Hubert*, attribuée, dans un catalogue dressé en 1782, à Sallaert, mais qui l'est ailleurs à Van Loon, dans la chapelle du château de Ter-Vueren; — *la Vierge avec l'enfant Jésus, saint Jean* et une *sainte*, jadis conservés dans la collection de ce château; — des *Miracles opérés chez les idolâtres*, aux Jésuites de Louvain; — *Saint Joseph adorant Jésus placé sur les genoux de sa mère*, aux Carmélites de la même ville; — *la Vierge*

tenant l'enfant Jésus et ayant près d'elle saint Joseph, au Béguinage, également à Louvain; — sept tableaux figurant des épisodes de *la Vie de la Vierge*, dans l'église de Montaigu; — *la Présentation de Jésus au temple*, qui est encore dans celle de Saint-Jean, à Malines; — *Saint Xavier adorant le Christ qui est placé sur les genoux de sa mère*, jadis conservé aux Jésuites de la même ville; — *la Visitation de la Vierge* et *l'Adoration des Mages*, au Grand-Béguinage de Malines; — *l'Eucharistie*, tableau allégorique dont on ne connaît pas l'auteur, mais dont le coloris brillant et l'ordonnance gracieuse font songer à Van Loon, au séminaire archiépiscopal; — *l'Adoration des bergers*, attribué à Rubens, mais que l'on croyait plutôt être de notre peintre, aux Dominicains d'Anvers; — à l'autel de la Vierge, dans l'église d'Ackerghem, à Gand, *l'Adoration des mages*, jadis conservé aux Jésuites de cette ville. On prétend que Van Loon a beaucoup peint à Rome et à Florence, mais nous sommes absolument sans renseignements à cet égard.

Si l'on en croit Mensaert, il s'était engagé à orner de peintures l'église de Montaigu; il était convenu, avec l'architecte de ce temple, Wenceslas Coeberger, de recevoir pour son travail 100 pistoles par an, outre la nourriture et le logement. L'écrivain bruxellois, qui avait conservé beaucoup de souvenirs se rapportant aux anciens maîtres de l'école flamande, porte sur Van Loon le jugement suivant : « Ce peintre donne « beaucoup de force à ses ouvrages; il « avait assez de facilité de composition, « dessinait bien et ne disposait pas mal; « il peignait bien hardiment, et, s'il me « semble, il n'avait pas ce coloris dé- « licat, ni ces révélations du genre qu'il « s'en trouve dans Rubens et dans quel- « ques autres, ce qui rend ses ouvrages « massifs. Malgré ses défauts, il doit te- « nir rang parmi les meilleurs peintres. « Il a longtemps étudié en Italie sur les « dessins de Michel-Ange ». Un pareil jugement approche plus de la vérité que les assertions de Descamps, qui ont si longtemps été acceptées sans examen.

Jean-Baptiste Barbé, admis à Anvers dans la gilde de Saint-Luc en 1610 et qui mourut en 1648, a gravé d'après des dessins de Van Loon, une suite de vingt et une planches intitulée : *Sanctorum apostolorum evangelistarum icones, cum suis parergis, a Theodoro Van Loon delineatæ*. Ce travail, où l'on voit le Christ, Marie, saint Joseph, les apôtres, les évangélistes, présente l'artiste sous le jour le plus favorable; il a su donner à ses compositions de la grâce et de l'élégance, à ses personnages de la distinction et de la variété. Corneille Galle a dessiné d'après lui un *Hercule* et, en 1626, un très beau frontispice de la deuxième édition du *Legatus* de Frédéric de Marselaer, seigneur de Perck; ce frontispice est signé *Theod. Van Loonius pinxit*. Mais il faut rejeter de l'œuvre de notre maître les portraits des reines de France, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse d'Autriche et de l'archevêque Pierre de Marca, que Nagler lui attribue à tort et qui sont de Jean van Loon.

Notre artiste fut l'un de ceux dont Van Dyck peignit le portrait, qu'il fit ensuite graver par Paul Du Pont. Cette planche porte pour titre : *Theodorus Van Lonius, pictor humanarum figurarum majorum, Lovanii. Paul Du Pont sculp. Antonius van Dyck pinxit. Cum privilegio*. Cette publication contribue encore à fixer l'époque où vécut Van Loon, le travail de Van Dyck ayant été exécuté de 1626 à 1632, comme l'a prouvé Mr Henri Hymans dans son *Histoire de la gravure dans l'école de Rubens*. Il habitait alors Louvain, ce qui a probablement fait naître l'opinion qu'il était originaire de cette ville; au contraire, tout le rattache à Bruxelles. C'est à son administration communale que Puteanus était décidé à offrir son portrait, œuvre de son ami. Mais la mort ne lui permit pas de réaliser ce projet. Ce fut son fils, Justus-Cécilius, secrétaire du conseil privé, qui y donna suite, en priant les magistrats de la capitale des Pays-Bas de l'avoir pour agréable. Mais, pour des motifs que l'on ignore, les administrateurs bruxellois de l'époque décidèrent, le 24 juin 1648, qu'ils feraient l'acquisition du portrait et au-

torisèrent les trésoriers et receveurs à en payer la valeur, probablement afin de reconnaître d'une manière indirecte le service que Puteanus avait rendu à la ville en écrivant sa *Bruxella septenaria*.

On ignore tout à fait l'époque du décès de Van Loon, que ses contemporains avaient en grande estime, puisque, à la mort de Rubens, il passait, au dire de Puteanus, pour un rival du prince de l'école flamande. Ce qui est positif, c'est qu'il était mort en 1660, car Sanderus, en mentionnant ses tableaux du Béguinage, parle de lui comme d'un personnage décédé (*penicillo Theodori Van Loon pictoris sui temporis eximii*). La date de 1679, généralement acceptée d'après le témoignage de Houbraken, est donc tout à fait erronée.

Alphonse Wauters.

Houbraken, *De groote schouburg der Nederlandsche kunstschilders*, t. I, p. 189. — Descamps, *Vie des peintres*, t. II, p. 426. — Alexandre, *Abrégé de la vie des peintres*. — Nagler, t. XIX, p. 375. — *Nouvelle Biographie universelle* (de Didot), t. XXXI, p. 605. — Kramm, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche kunstschilders*, t. V, p. 1010. — Immerzeel, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche kunstschilders*, p. 185. — Michiels, *Histoire de la peinture flamande*, t. X, p. 344 et suiv. (2e édition). — Alphonse Wauters, *Les Coxie et Théodore Van Loon* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. VII). — Puteanus, *Epistolæ selectæ* et *Posthumæ epistolæ*, passim. — Mensaert, *le Peintre amateur et curieux*, t. I, *passim*.

LOOS (*Jean-François*), homme politique, né à Anvers, en novembre 1799, mort en cette ville, le 2 février 1871. Issu d'une riche famille anversoise, Loos prit une part active à la vie politique et entra facilement au conseil de la commune, où il exerça une influence marquante. Elu conseiller en 1836, il fut nommé échevin des finances quatre années après; grâce au zèle qu'il déploya dans ses fonctions administratives, il arriva à la première magistrature de la ville en 1848. Dès 1845, l'arrondissement d'Anvers l'avait envoyé à la Chambre des représentants. Loos appartenait à l'opinion libérale. Ses amis politiques lui firent parfois le reproche d'avoir des idées trop inflexibles sur des questions qui n'étaient point de principe. Par suite de son dogmatisme inébranlable, il s'attira même plusieurs ennemis. Il remplit consciencieusement au Parlement les devoirs que lui imposait sa mission de député, mais il ne se distingua pas tant par son talent politique que par les qualités administratives dont il fit preuve comme bourgmestre de la ville d'Anvers. Il prit à cœur les intérêts de la cité commerciale et mit un soin jaloux à favoriser son développement matériel et intellectuel. C'est de l'époque de l'avènement de Loos que date la prospérité croissante et l'extension si considérable d'Anvers. Il se préoccupa tout d'abord du projet d'agrandissement de la ville. Anvers, resserré dans une enceinte de fortifications trop étroite, était arrêté dans son développement commercial. L'établissement de nouvelles installations maritimes devint à tel point nécessaire, que Loos proposa, en 1853, au conseil communal et fit décréter la construction des bassins du *Kattendijk* en dehors des murs, en soutenant la thèse hardie que l'établissement de ces nouveaux bassins au delà des fortifications aurait été précisément la cause de la démolition de ces remparts. Quelques années après, il défendit énergiquement à la Chambre le projet d'agrandissement des fortifications. En 1858, lorsque Anvers avait été choisi comme la principale place stratégique du pays, le gouvernement, dans un but d'économie, n'avait proposé qu'un agrandissement partiel de la ville. Mais Loos et ses collègues, H. De Boe et E. de Gottal, combattirent le projet du ministère et, grâce aux démarches personnelles du bourgmestre, l'établissement de la grande enceinte, qui donnait à Anvers une extension quintuple, fut voté à la Chambre le 8 septembre 1859. Ce même jour, Loos fut l'objet d'une ovation enthousiaste de la part de ses concitoyens. L'administration de Loos entreprit aussitôt de grands travaux de voirie : de nouveaux quartiers surgirent comme par enchantement sur l'emplacement des anciens remparts espagnols, surtout au nord de la ville. Loos ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer au développement intellectuel et

artistique d'Anvers. Tout en veillant à la propagation de l'instruction populaire, il s'occupa de la création de l'*Institut de commerce* et de la réorganisation de l'*Académie royale des beaux-arts* (1855), qui, grâce à ses nombreuses démarches, conserva le rang de premier établissement d'instruction artistique du pays. Il voulait qu'Anvers restât en même temps la métropole des arts et du commerce de la Belgique. Loos contribua aussi à la fondation du *Cercle artistique et littéraire* (1852) dont il conserva, sa vie durant, la présidence d'honneur. Lorsque, en 1861, furent organisées à Anvers de splendides fêtes artistiques, il présida le *Congrès* auquel assistèrent les savants et les artistes les plus célèbres de l'étranger.

Il était à prévoir que Loos aurait conservé, pendant de longues années, les fonctions de bourgmestre de cette ville, à la prospérité de laquelle il avait largement contribué. Mais des circonstances fortuites l'obligèrent de donner sa démission à la fin de l'année 1862. Les travaux des fortifications avaient déjà atteint un certain degré d'avancement, lorsqu'un grand nombre d'habitants réclamèrent contre le danger auquel ils se voyaient exposés et demandèrent la démolition des citadelles nord et sud. Les propriétaires de terrains frappés de servitudes augmentèrent le nombre des mécontents. Les ennemis du ministère Frère-Orban profitèrent de cette situation pour tâcher de renverser la représentation libérale d'Anvers. Malgré les tentatives faites par Loos et ses collègues dans le but d'obtenir des concessions du gouvernement, on ne fit droit à aucune des réclamations des Anversois. Le 6 novembre 1862, une députation ayant à sa tête le bourgmestre fut reçue par le roi. Mais cette démarche n'eut aucun résultat. Pendant ce temps des meetings avaient été organisés, et la tendance hostile au ministère s'était accrue. C'est dans ces circonstances, au milieu de l'agitation populaire, que Loos résolut de résigner son mandat de bourgmestre : le 28 décembre 1862, il annonça au conseil communal qu'il avait remis sa démission entre les mains du roi, « parce qu'on l'avait placé dans « une position qui ne lui permettait plus « d'administrer ni utilement pour la « ville, ni honorablement pour lui-« même ». Les élections législatives du 10 juin 1863 donnèrent la majorité aux *meetinguistes* qui avaient fomenté l'agitation et promettaient une opposition systématique au ministère. Loos et ses collègues furent éliminés. Au conseil de la commune, les meetinguistes remplacèrent aussi les libéraux. Loos n'assista pas à la réparation que l'on donna plus tard aux actes de son administration. Il mourut le 2 février 1871. La ville d'Anvers, reconnaissante des services qu'il avait rendus, a élevé un monument à sa mémoire.

H. Vander Linden.

Van Mol, *Jean-François Loos*. — *Annales parlementaires*, 1845-1863. — Journaux du temps : *le Précurseur*, *het Handelsblad*, etc.

LOOSE (*Jean-Joseph* **DE**), peintre. Voir De Loose.

LOOTS (*Jean-Chrysostôme*), écrivain ecclésiastique et poète latin, né à Louvain, en 1598, mort au couvent de Malines, en 1656. Il appartenait à une famille honorable de Louvain. Après avoir terminé ses humanités, il entra dans l'ordre de Saint-Augustin, et prononça ses vœux au couvent de Gand, le 2 octobre 1618. Loots devint successivement régent et préfet du collège de Gand, supérieur des augustins terminaires de Dunkerque, maître des novices, à Malines, prieur du couvent de cette ville et enfin secrétaire de sa province, qui comprenait alors les Pays-Bas et une partie de l'Allemagne. On lui doit les ouvrages suivants : 1. *Pompeius Magnus, tragicomoedia, ac poemata varia*. Gand, Jean Vanden Kerchove, 1635 ; pet. in-8°. La tragédie de *Pompeius*, qui passe pour sa meilleure œuvre, a été réimprimée à Malines, chez Henri Jaye, en 1637. — 2. *Gloriosus Sanctæ Teresiæ de subacto mundo triumphus*. Malines, Henri Jaye, 1639; in-8°. — 3. *Den ghebaenden wech der salicheyt ende volmaecktheyt, dienende alle geestelycke*

persoonen. Malines, Robert Jaye, 1654; in-12.

Ed. Van Even.

N. Tombeur, *Elenchus PP. defunctorum ord. S. Augustini conv. Lovaniensis* (manuscrit). — Elssius, *Encomiasticon Augustinens.*, p. 339. — Foppens, p. 614. — Paquot, t. XVII, p. 440.

LOOTIJNS (*Louis*), avocat, fils du généalogiste Pierre Lootijns, naquit à Bruges, où il mourut en 1721. Il est l'auteur d'un mémoire ou *factum*, comme on disait alors, qui fit beaucoup de bruit, et fut, d'après son nom, appelé *factum Lootijns*. Cet écrit, qui a pour titre *Factum pour les directeurs des villages du païs du Franc de Bruges au sujet des dixmes*, est une pièce historique fort curieuse en même temps qu'un plaidoyer, et renferme un grand nombre de chartes et de documents inédits. Il fut le point de départ d'une longue polémique. Le clergé l'interdit comme contraire à la doctrine de l'Eglise. Citons parmi les nombreuses brochures qu'il fit éclore : 1. *Amplicatie factum Lootijns :* « Hooghe... Heeren van den raedt in Vlaenderen : Het schaedelijk abuys ende exces 't welke door het geheele landt vanden vryen is gheglisseert soo in het opbringen van de pretense minute thienden als in het openbaer ghebreck van het herstellen en repareren van de geruineerde ende vervallen kerken... ». Gand, sans nom d'imprimeur, ni date (1689); in-fol., 18 pages. — 2. *Amplicatie factum Lootijns :* « Hooghe... Heeren van den raedt in Vlaenderen ; al hebben de capitels... communicatie ende lecture ghehadt van het *factum*... ». Une édition en fut imprimée à Gand, également en 1689, sans nom d'imprimeur ni date; in-fol., 6 pages. — 3. *Voldoeninghe Lootijns nopende de minute thienden*. — 4. *Refutatio facti Lootijns*, par Boury. — 5. *Duplique nopende 't adreu van het factum Lootijns*. — 6. *Réfutation du factum Lootijns*. — On doit encore à Lootijns le factum intitulé : *Aen 't hof advertissement om deken ende eedt, oudelingen ende ghemeene supposten van den ambachte van de hudevetters der stadt Brugghe, appelanten van die van Vlaenderen ter eender zyde, jegens Jacobus Josephus Du Hayon, poortelyken leerknapen in des selfs ambacht gheinthimeerden ter andere*. Bruges, 1701: in-folio, 24 pages. Ce factum renferme des renseignements intéressants sur l'ancienne histoire des métiers et des corporations. Louis Lootijns cultiva les lettres, et fut, en 1675, chef-homme ou prince de la Société de rhétorique brugeoise dite du Saint-Esprit. Il composa, à l'occasion du procès que l'abbé Mart. Collé gagna contre dom Terrasse, qui se qualifiait d'abbé de N.-D. des Dunes, un poème flamand intitulé : *Lauwerkrans om daer-mede te bekroonen den seer eerweerdighsten heer Martinus Collé*. Bruges, P. van Pée, 1687; in-4o.

Émile Varenbergh.

Biographie de la Flandre occidentale. — *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, 1re série, t. III, IV; 2e série, t. 1. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*.

LOOTIJNS (*Pierre*), seigneur de Duvenede, généalogiste, licencié ès lois, né à Bruges, dans le commencement du XVIIe siècle. Premier hoofdman de Bruges, il devint échevin en 1646, conseiller en 1659. Il était fils de Pierre et d'Anne Vander Eecke, et appartenait à une ancienne famille noble, aujourd'hui éteinte, qui fournit jusqu'au siècle dernier une longue succession de magistrats. En 1270, un de ses ancêtres, Robert Lootijns, était bourgmestre de Bruges; un autre, Jacques, fut également bourgmestre au XVIe siècle. Des membres de cette famille s'établirent en France, où on les trouve sous le nom de Lottins, et en Italie où leur nom devint Lottini ou Lottinis, et là, comme dans leur pays d'origine, ils occupèrent des positions honorables. Pierre Lootijns, qui possédait de riches archives de famille, consacra la plus grande partie de sa vie à des recherches généalogiques. Ses ouvrages, qui n'ont jamais été publiés, sont connus, mais le plus considérable est perdu. En voici la liste : 1. *Inventaire des chartes, papiers et aultres pieches originels concernans les maisons illustres et nobles du Pays-Bas, reposans en mes archives, avec leur scels*. On y voit les titres des docu-

ments que possédait Pierre Lootijns; le plus ancien est une charte d'Adèle, dame de Grimberghe et de Termonde, et remontant à 1036. Ce manuscrit faisait partie de la bibliothèque du chanoine Vande Putte, de Courtrai. On trouve à la suite de cet inventaire : 2. *Concept et mémoire pour servir après l'epistre dédicatoire du Grand-Livre qu'il a tirés de* 46 *abbayes, registres, archives, comptes de* 16 *villes, archives et chartes du roy de France, comptes de Flandre, fait au conseil de Flandre à Gand, Rupelmonde, ou bien à la chambre des comptes à Lille, chartes des églises cathédrales de Cambray, Arras, Tournay, Noyon, Gand, Bruges, Ypres, archives des églises collégiales d'Harlebeke, Lille, et encore* 4 *aultres, des parochiales de Sainte-Croix, Saint-Gilles, de* 6 *hôpitaux, de* 3 *béguinages, de* 17 *monastères, de plusieurs obituaires d'églises, des cours féodales, et plusieurs registres, en tout*, 201. 3. A la page 79 de l'*Inventaire* cité plus haut, Lootijns dit ce qu'était ce *Grand-Livre* dont il fait mention dans son *Concept*. Cet ouvrage comptait seize cent seize feuilles manuscrites, grand in-folio, et il en indique lui-même le contenu dans son premier manuscrit, où il en donne la table en ces termes : *Inventaire des surnoms de familles illustres de noms et d'armes, nobles et patrices cogneues en la Flandre flamingante, gallicante et impériale, depuis mille ans en ça, tous par preuves aucthentycq vérifiées dedans mon Grand-Livre par suite d'années et dates vérifiées, veues et dressées par B. V. S.* La personne que Lootijns désigne par les initiales B. V. S. doit être, de l'avis du chanoine Vande Putte, Bernard Vander Straeten, héraut d'armes de l'archiduc Albert, et qui fut échevin de Bruges (1). Ce *Grand-Livre* comprend la période qui s'étend de l'an 600 à 1679; il a été composé sur des données recueillies par le héraut Vander Straeten et renfermait, d'après ce que l'on voit dans le premier manuscrit de Lootijns, une quantité considérable de renseignements historiques et généalogiques tirés des archives dépouillées par le héraut.

(1) Voir un ms. de De Visch à la bibliothèque du séminaire épiscopal de Bruges.

Il est malheureusement perdu, à moins que l'on ne puisse considérer comme la minute de ce travail deux manuscrits in-folio de Pierre Lootijns qui appartenaient à feu le chevalier Ch. de Schietere de Lophem. Ces manuscrits, traités sans aucun ordre, renferment de nombreuses généalogies séparées, ornées d'armoiries coloriées; l'un des deux a été continué par un Josse Vanden Hecke, qui paraît avoir été le collaborateur de Lootijns, et un certain Vanden Abeele qui a intercalé quelques généalogies tirées du manuscrit de De Visch. Le portrait de Pierre Lootijns par Fr. Pourbus, et daté de 1620, se trouve à l'église cathédrale Saint-Sauveur, à Bruges.

Pierre Lootijns, père de celui-ci, s'adonnait aux lettres; il laissa un ouvrage dédié au clergé et aux quatre membres de Flandre, écrit en mars 1621 et intitulé : *Traité moral sur les devoirs réciproques des princes et des sujets.* Il leur adressait en même temps un autre *Traité et recueil des actes des princes d'Autriche et des comtes de Habsbourg avec leurs généalogies dès* 440 *avant la naissance de J.-C.*, travail qu'il avait dédié aux archiducs. Le baron de Reiffenberg parle de ces deux ouvrages dans les *Comptes rendus de la commission royale d'histoire* (t. V, p. 416); le premier appartient à la section des manuscrits de la bibliothèque royale de Bruxelles. Le second que l'on croyait perdu a été retrouvé par le chanoine Vande Putte chez un bouquiniste. La dédicace aux archiducs porte la date de 1616. Ce manuscrit a fait partie de la bibliothèque de Sébastien-Marie-Joseph Grouff d'Erkelen, échevin des deux bancs de la ville de Gand. Le conseiller au conseil de Flandre, Vander Vynckt, y ajouta un avertissement en 1738, et les généalogies ont été continuées, jusques il y a cinquante ans environ, par différentes mains. Cet ouvrage est divisé en treize chapitres, et orné des portraits des rois et des empereurs d'Autriche et des comtes d'Habsbourg.

Emile Varenbergh.

Annales de la Société d'Emulation de Bruges. — *Biographies de la Flandre occidentale.* — Comptes rendus de la Comm. roy. d'histoire.

LOOVENS (*Jean-Emmanuel*), jurisconsulte, né à Bruxelles, le 9 (et non le 18) janvier 1695, mort à Assche, le 8 octobre 1771 (et non 1778). Fils de Erasme Loovens, licencié en droit, avocat au conseil de Brabant, et de Catherine van Loy, Loovens reçut le baptême dans l'église paroissiale de Saint-Géry. Il fit ses études à l'université de Louvain, où il conquit son grade de licencié le 15 février 1715; cinq ans après, il devint, comme son père, avocat au conseil du Brabant. En 1732, il fut appelé par le marquis d'Assche à remplir les fonctions de drossard de la franchise, marquisat et pays d'Assche, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort, malgré les souffrances que lui firent éprouver des attaques presque continuelles de goutte. Il avait épousé Marie-Amour-Thérèse-Josèphe de Benero, qui expira à Bruxelles, le 3 novembre 1743, et y fut enterrée dans l'église conventuelle des Récollets. Il eut de ce mariage plusieurs enfants, dont l'aîné, Jean-Amand Loovens, fut également licencié en droit, et mourut le 20 novembre 1783 sans laisser de postérité.

L'ouvrage qui a conservé le nom de Loovens est intitulé : *Practycke, stiel ende maniere van procederen in Haere Majesteyts souvereynen raedt van Brabant, vermengelt met de stiel generael van subalterne bancken ende gerichten* (Pratique, style et mode de procéder au conseil souverain de Brabant uni au style général en usage dans les bancs et juridictions subalternes de ce pays). Bruxelles, 1745; 3 vol. in-folio. Cet ouvrage est dédié au chancelier du Brabant Schockaert, et devait être accompagné d'un autre travail de commentaires sur des placards publiés pour le duché; mais la situation fâcheuse des Pays-Bas à l'époque de l'apparition du livre arrêta la publication de cette dernière partie, comme l'auteur nous l'apprend dans sa préface. Ce qui en a paru constitue un ensemble qui a de la valeur. Le premier volume forme une introduction historique, allant des temps antérieurs à la conquête romaine jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Ce travail est remarquable, non par la rédaction, qui est lâche et diffuse, mais parce que l'auteur y entremêle au récit des événements une analyse et quelquefois des fragments considérables des principaux documents qui ont modifié la législation adoptée en Brabant. Il y remarque avec raison que la charte de Cortenberg de l'an 1312 n'a pas institué le conseil de Brabant, qui doit remonter beaucoup plus haut, mais il a tort de considérer cette charte comme la base de l'origine des Etats du duché, qui existaient aussi à cette époque. Le deuxième volume présente une sorte de tableau méthodique des institutions judiciaires de la province, de la composition du conseil de Brabant, de la manière dont on y procédait à l'administration de la justice, au civil comme au criminel, des appels, etc. Enfin, le troisième volume offre la reproduction d'un certain nombre de documents, depuis la keure ou charte criminelle de Bruxelles, de l'an 1229, jusqu'au placard du 5 février 1744. En 1791, on reproduisit le premier volume, dont on supprima les vingt-huit dernières pages contenant le récit des événements de la guerre entre la France et l'Autriche en 1744 et en 1745, sous ce titre : *Historische inleyding tot de blyde inkomsten, tractaelen, concordaten en plakkaeten van wegens de souvereyne princen van het hertoghdom van Brabant, sedert de oorspronck des landt, tot Maria-Theresia en deszelfs blyde inkomst.* In-12, de 581 pages. Cette publication passa inaperçue, les événements politiques absorbant alors toute l'attention.

Alphonse Wauters.

Wekelyks nieuws uyt Loven, t. XXIII, p. 25. — Britz, *Mémoire sur l'ancien droit belge*, p. 313. — Foppens, *Bibliotheca belgica* annotée (ms. à la Bibliothèque royale).

LOOZ-CORSWAREM (*Louis* comte **DE**), homme de guerre, né à Ocquier (province de Liège), le 30 novembre 1788. Il débuta dans la carrière militaire, en France, le 7 septembre 1807, en qualité de sous-lieutenant dans un régiment de lanciers. Lieutenant en 1808, capitaine en 1810, et chef d'escadron en 1813, il fut fait prisonnier au mois

d'octobre de cette dernière année. Il avait pris part aux campagnes de 1809 en Allemagne, de 1810, 1811 et 1812 en Espagne, et de 1813 en Allemagne ; il se distingua tout particulièrement pendant les guerres d'Espagne. Blessé d'un coup de sabre au front, dans un engagement près d'Aranda, de Looz-Corswarem chargea avec son peloton un escadron ennemi, fit plusieurs prisonniers et ramena vingt-huit chevaux. Le lendemain de la bataille de Dresde, il attaqua, à la tête de son escadron, l'arrière-garde autrichienne, forte de trois mille hommes, la mit en fuite et s'empara de trois canons. Le 1er mars 1814, il prit du service dans l'armée des Pays-Bas, en qualité de chef d'escadron au régiment des chevau-légers, reçut le brevet de major, au mois de septembre 1815, et obtint sa pension en 1822. Il avait fait la campagne de 1815 contre la France. Admis au service de Belgique, avec le grade de colonel commandant de place à Liège, le 2 janvier 1831, le comte de Looz-Corswarem fut appelé au commandement de la province de Liège, le 31 décembre suivant, devint commandant du quartier général de l'armée en 1833, puis commandant de la province d'Anvers en 1837. Dans le courant de la même année, il fut promu au grade de général-major. Il fut désigné, en 1842, pour prendre le commandement de la 2e brigade de la division de grosse cavalerie. Le général-major comte de Looz-Corswarem mourut à Avin (province de Liège) le 31 mars 1843. Il était officier de l'ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre militaire de Guillaume.

J. Liagre.

Annuaire de l'armée belge pour 1870.

LORE (*Baudouin* **VANDER**), poète néerlandais, florissait à la fin du XIVe siècle, à Gand, dont il était sans doute poète officiel, *stadspreker*. Nous n'avons aucun renseignement sur sa vie ; on a seulement retrouvé son nom, aux archives de la ville de Gand, dans un acte de 1382, où il est appelé *Boydin Van der Luere*. On lui doit six pièces de vers dans lesquelles il se montre le défenseur ardent des libertés et des franchises de sa patrie, en même temps qu'il attaque les mœurs dissolues de son époque. Trois sont signées de son nom; les autres lui ont été attribuées, non sans vraisemblance, par Philippe Blommaert, qui a publié, en 1841, les poésies de ce contemporain de Philippe van Artevelde, d'après un manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles, provenant de la collection Van Hulthem. En voici l'énumération : 1. *De Maghet van Ghendt* (*la Pucelle de Gand;* 242 vers). Sous la forme d'une vision allégorique, le poète chante la victoire remportée par les Gantois sur le comte Louis de Male, qui marcha deux fois, avec ses troupes, sur leur ville (1380 et 1381), et dut chaque fois lever le siège. Ce dit, composé en 1381, est la meilleure production de Vander Lore. Vivre pur et libre, s'écrie le poète, passe toute richesse :

Suver leven ende vri
Gaet voor gout, voor dierbaar stene,
Suver leven, God ere di,
Alle rijcheit die es clene.

Adolphe Mathieu en a fait, en 1854, une imitation française, insérée dans les Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand. — 2. *Dit's Tijts verlies* (*la Perte de notre temps;* 158 vers). Satire des mœurs efféminées de la cour du comte de Flandre et de quelques abus de l'Eglise. Cette pièce est également écrite sous la forme d'un songe, si populaire au moyen âge, depuis le roman de la Rose, que Henri van Aken avait traduit en néerlandais en 1291. — 3. *Achte Persone wenschen* (*Souhaits de huit personnes;* 184 vers). Satire des mœurs corrompues du temps et principalement des gens d'église : béguines et *prochi-papen* (curés de paroisse). — 4. *De vier Heeren wenschen* (*Souhaits des quatre seigneurs*; 176 vers). Pièce particulièrement intéressante à cause des allusions aux *Niebelungen* qu'on y trouve et qui ont déjà été relevées par Mone dans ses *Quellen und Forschungen*. On y voit, en effet, mentionnés : Hagen, le roi Gunther, Gernoot, Rudegeer et jusqu'à Scheming, le cheval, et Miming,

l'épée de Wittich. Prudent van Duyse en a fait une adaptation moderne, que l'éditeur a jointe au texte original. — 5. *De vijf Vrouwen wenschen* (*Souhaits des cinq dames;* 182 vers). Tenson de cour d'amour, où Hécube, Hélène, Polyxène, Andromaque et Isaude discutent un point de casuistique amoureuse. — 6. *De vijf Heren wenschen* (*Souhaits des cinq seigneurs;* 140 vers). Pièce analogue à la précédente; les interlocuteurs sont Ménélas, Hector, Pâris, Troïlus et Pallidamas, sous la présidence de dame Vénus.

On voit que quatre des pièces de Baudouin Vander Lore (3-6) revêtent la forme du *souhait*, ce petit poème de 150 à 200 vers, où l'on fait converser soit des héros et des héroïnes de romans en vogue, soit des personnages de la vie réelle, exprimant, à tour de rôle, leurs sentiments ou leurs désirs, et qui se prête si naturellement à la satire. C.-P. Serrure croit encore pouvoir attribuer à Vander Lore un petit poème qu'il a publié dans son *Vaderlandsch Museum*, et qui est intitulé : *Eene prophetie van Bulscamp* (*une prophétie de Bulscamp*); mais il se base sur le seul fait que le manuscrit qui contient la *Prophétie* renferme aussi le *Tijts verlies*, et que les deux pièces sont de la même époque.

Paul Bergmans.

Ph. Blommaert, *Oudvlaemsche gedichten der* XIIe, XIIIe *en* XIVe *eeuwen* (1838-1841), t. II, p. 101-120. — C.-P. Serrure, *Vaderlandsch Museum* (1855-1863), t. III, p. 430. — Ph. Blommaert, *De nederduitsche schryvers van Gent* (1861), p. 22-23. — C.-A. Serrure, *Letterkundige geschiedenis van Vlaanderen* (1872), t. I (seul paru), p. 382-389. — J. Stecher, *Histoire de la littérature néerlandaise en Belgique* (1885), p. 133-135. — *Verslagen en mededeelingen der koninklijke vlaamsche Academie*, 1890, p. 377-378.

LORENT (*Théodore*), jurisconsulte, archéologue, né à Remich (Luxembourg), pendant le premier quart du XVIIe siècle, mort à Echternach, en 1785 ou 1786. Il devint directeur des archives de l'abbaye d'Echternach, puis échevin de cette petite ville. Chargé par les Etats du pays de la restauration du monument d'Igel (alors dépendance du Luxembourg), il publia à cette occasion : *Cajus Igesla ou l'empereur Cajus César Caligula, né à Igel, 31 août de l'an 764 de Rome ou* 11e *de J.-C., Ere commune. Essai par forme de dissertation sur le sujet et l'époque du fameux monument appelé communément la Tour d'Igel.* Luxembourg, hérit. d'André Chevalier, 1769; in-4o, 148 pages et 9 planches, outre le frontispice. Neyen donne un long résumé de cet ouvrage, devenu très rare.

G. Dewalque.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise.*

LOS RIOS (*Jean-François* **DE**), libraire et bibliographe, né à Anvers, sur la paroisse de Saint-Jacques, où il fut baptisé le 23 janvier 1727, mort à Malines, le 24 novembre 1820. Il était le fils de Paul de Los Rios et de Marie-Catherine Lodewyckx. A l'en croire, il descendait d'une noble famille espagnole qui s'était établie à Anvers pendant que les Pays-Bas se trouvaient sous la domination de l'Espagne. Il embrassa d'abord la carrière militaire et servit dans le régiment de Los Rios, à la tête duquel se trouvait un de ses parents, qui était, en même temps, gouverneur de la ville d'Ath. Mais il le quitta le lendemain de la bataille de Fontenoy, le 12 mai 1745, et se rendit à Paris, où il arriva le 18. Il entra comme commis de magasin, c'est-à-dire comme « petit valet de messieurs les commis », chez un libraire de la rue Saint-Séverin, Gabriel Valeire. Après avoir débité les bouquins de son patron sur le quai de la Ferraille, Los Rios acheta des marionnettes avec un certain Jean-Samuel Caillier, de Genève; mais un orage dispersa ses acteurs, à la première représentation qui eut lieu au port Saint-Paul. Pour surcroît de malheur, le commissaire de police les confisqua, faisant défense à leur impresario de continuer à jouer sans permission en règle, sous peine de trois mois de prison au Châtelet. Los Rios se le tint pour dit et revint sans doute à la boutique de la rue Saint-Séverin. En 1750, nous le retrouvons à Rome, où il fait la connaissance d'un bouquiniste établi au bas des degrés du Vatican, Gabriel Badetto, dit Gamba Corta; celui-ci l'emploie à l'arrangement d'une bi-

bliothèque dont il était chargé de faire la vente. Satisfait de ses services, Badetto recommande notre aventurier à un de ses confrères qui lui confie une petite balle contenant des almanachs, des livres de prières et de menus objets de piété ; grâce au produit de la vente, Los Rios put revenir en France. Mais son humeur vagabonde ne lui permet pas d'y rester longtemps, et c'est alors, sans doute, que se placent les voyages en Angleterre et dans les Pays-Bas dont il parle dans ses œuvres. Il admire les larges rues de Londres, leur animation et le nombre incroyable de fiacres qu'on y voit circuler journellement ; il est frappé de la richesse des étalages des magasins ainsi que de la propreté des femmes anglaises ; l'église Saint-Paul, à son avis, dépasse en beauté celle de Saint-Pierre, à Rome ; enfin, les élégants cottages des environs de Londres lui paraissent fort agréables. Dans les Pays-Bas, il voit en passant, l'immense volière que le fils d'un riche banquier anversois, Louis van Kessel, s'était fait construire près d'Anvers, et qui n'avait pas moins de quatre-vingt-quatre pieds de long, sur dix-neuf de large et quarante de haut. Plus tard, il se rend en Hollande. En revenant d'Amsterdam, au mois d'août 1776, il est nommé membre correspondant d'une *Académie de belle humeur,* siégeant à Berg-op-Zoom, et où n'étaient admis que de joyeux compères qui se réunissaient pour manger, boire et plaisanter. A cette époque, celui qu'on a pu appeler à juste titre le Guzman d'Alfarache de la librairie, était déjà établi à Lyon, où il était venu se fixer en 1766, et où il resta jusqu'en 1794, s'adonnant au commerce de vieux livres (1) dont il publia de nombreux catalogues à prix marqués. En 1789, il en comptait environ cent cinquante dans une petite note autobiographique qu'il avait rédigée pour le dictionnaire historique imprimé par les frères Bruyset, à Lyon ; il ajoute que ces catalogues étaient accompagnés de « quelques notes remarquables sur les « livres rares et souvent de préfaces « extravagantes, d'un style baroque, qui « ont amusé quelques momens les apren- « tis philosophes ou les hommes de la « petite littérature, etc. ». « Les gens de « lettres », dit-il ailleurs, « m'ont ho- « noré jusqu'à présent de leur confiance, « et ils trouveront chez moi, en tout « temps, des livres rares et singuliers, « dignes d'embellir leurs bibliothèques ; « je les ai prévenus que je n'étois ni « homme de lettres, ni philosophe, ni « même Français, et que je ne possédois « d'autre connoissance que celle d'ado- « rer l'Être suprême, vivre en bonne « union avec les hommes et vendre mes « livres un peu plus qu'ils ne m'ont « coûté. Ils sont convenus du fait, et « leur complaisance m'a fait pardonner « quelques fautes d'orthographe, tant « dans le passé que pour le présent et « l'avenir ». Nous sommes loin de la biographie Michaud qui le qualifie de « l'un des libraires les plus érudits de « son temps ». En septembre 1794, Los Rios vendit son fonds à Antoine Lafarge et entra, comme commis, dans la maison Périsse. Vers la fin de sa vie, il se retira à Malines, où il passa ses dernières années dans un état voisin de la misère. Il était devenu totalement aveugle depuis trois ou quatre ans, quand il mourut dans cette ville, le 24 novembre 1820, âgé de quatre-vingt treize ans et dix mois, laissant son mince patrimoine à sa nièce, Marie-Catherine de Los Rios de Brun.

Comme on a déjà pu s'en apercevoir, François de Los Rios était, dans toute la force du terme, ce qu'on appelle un original. La bibliothèque qu'il s'était formée à sa campagne, n'était composée que d'une quarantaine de volumes d'anas, de recueils de bons mots, qui étaient pour lui « une espèce d'élixir « de gaîté ». Son meilleur ami était son cheval, à qui il dédia ses œuvres. Dans la préface du recueil, il annonce que le prospectus en sera lancé, non

(1) Los Rios fut également éditeur, si l'on en juge par la souscription de l'ouvrage suivant : *Lettres familières de MM. Boileau-Despréaux et Brossette pour servir de suite aux Œuvres du premier*, publiées par Cizeron-Rival. Lyon, François de Los-Rios, 1770 ; pet. in-12, 3 vol. Cat. A. Rochebilière. Paris, 1882 ; 1re partie, no 322.

par les journaux et autres écrits périodiques, mais par le moyen d'une montgolfière, qui s'élèvera dans les airs et fera tomber sur l'Europe une pluie d'annonces et d'avis. Aussi n'est-ce pas sans raison qu'en tête de ce bizarre volume, où des souvenirs de voyage coudoient des notes sur les imprimeurs célèbres, des anecdotes et des descriptions de toute espèce, il a placé ce laconique avertissement : « A quelque coin de « singularité que je sois marqué, je ne « saurois m'imaginer qu'il me soit dé- « fendu de m'amuser quelquefois et, en « même temps, d'amuser les autres, « fût-ce à mes dépens. C'est ce que je « vais tâcher de faire, et, pour cet effet, « j'entre en matière sans allonger le « préambule ». Los Rios parle volontiers de sa profession, et on sent qu'il l'aime; mais, quoi qu'en ait dit la *Biographie universelle*, les renseignements qu'il donne sur les origines de l'imprimerie et les imprimeurs célèbres des Pays-Bas, de France, d'Angleterre et d'Italie ne montrent pas qu'il ait été très instruit de l'histoire de l'art typographique. Sa *Bibliographie instructive* (1777) est une œuvre médiocre, dont les notes sont peu importantes, et qui n'a guère d'intérêt que comme document sur le prix des livres. La plupart des ouvrages qui y sont décrits provenaient de la bibliothèque des jésuites de Lyon, dont il avait fait l'acquisition en 1768, ainsi que des bibliothèques des jésuites de Tournon et de Mâcon, et des collections des abbés Piole et Gindre.

Malgré de longues recherches, je n'ai pu trouver de Los Rios que les deux ouvrages suivants : 1. *Bibliographie instructive, ou notice de quelques livres rares, singuliers et difficiles à trouver, avec des notes historiques, pour connoître et distinguer les différentes éditions, et leur valeur dans le commerce.* Avignon, François Seguin, 1777; in-8o; avec portrait en manière noire. — 2. *Œuvres, contenant plusieurs descriptions et observations sur des objets curieux ou particuliers, aventures, voyages, etc.* Londres (Paris), Molini, 1789; in-12.— J.-M. Quérard mentionne encore : — 3. *Petite Bibliothèque amusante, ou Recueil de poésies choisies.* Londres, S. Crowder, C. Ware Payne (Lyon), 1781; 2 vol. in-16. D'après l'analyse que Breghot du Lut en donne dans ses *Mélanges biographiques et littéraires* (1828), ce recueil contient plusieurs pièces reproduites dans les *Œuvres*. A la fin de la seconde partie, se trouve une lettre de l'auteur à M. G. de B..., où Los Rios engage ce dernier à inviter l'auteur des *Mémoires et aventures de don Louis de Guevarra*, dont il avait paru deux volumes, à lui demander, à lui Los Rios, d'y ajouter un troisième volume. Dans sa *France littéraire*, J.-S. Ersch cite de *la Petite Bibliothèque amusante* une édition lyonnaise de 1766. — 4. *La Science de la librairie, à l'usage des élèves de cet état.* — Enfin, d'après une note qui se trouve à la suite de la table des matières des *Œuvres*, Los Rios aurait encore écrit les trois comédies suivantes, qui rentrent peut-être dans la catégorie des livres imaginaires : 5. *Arlequin libraire-bouquiniste-brocanteur, vend, achète et parcourt les bibliothèques des villes et des campagnes*, comédie en prose et en un acte. — 6. *Le Maréchal ferrant aux prises avec un célèbre médecin, disputant une cause de maladies de l'homme et du cheval*, comédie en un acte. Los Rios y mettait, sans doute, en scène ce maréchal ferrant de La Guillotière, Pierre Brakman, qui l'avait sauvé d'une maladie dont la faculté n'avait pu venir à bout. — 7. *Les Fêtes extravagantes des guinguettes aux environs de Londres*, comédie en un acte. C'est par erreur que J.-S. Ersch lui attribue plusieurs romans; il s'agit probablement des productions de sa parente, Charlotte-Marie de Los Rios (voir t. V, col. 468), qui fut maîtresse de pension et écrivit des romans à l'usage de la jeunesse.

Paul Bergmans.

Etat civil d'Anvers et de Malines. — Fr. de Los Rios, *Œuvres* (1789), *passim*. — J.-M. Quérard, *la France littéraire*, t. V (1833), p. 362. — Michaud, *Biographie universelle*, t. LXXII (1843), p. 108-109. — *Le Bibliophile belge*, t. II (1845), p. 395-399 (art. de F. de Reiffenberg). — Hoefer, *Nouvelle biographie générale*, t. XXXI (1862), col. 697. — P. Bergmans, *Analectes belgiques*, II (*Messager des sciences*, 1890, p. 420-443).

LOTH (*Louis-Bertrand*), théologien, né à Saint-Omer dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il fit sa profession religieuse, le 14 février 1628, chez les Dominicains de sa ville natale. En 1644, il participa au chapitre généralissime de son ordre à Rome, en qualité de provincial de la basse Allemagne et de compagnon (*socius*) des définiteurs. Il fut nommé, le 24 mai 1646, maître de théologie à Douai et dirigea longtemps le collège Saint-Thomas en cette ville; il était pour la seconde fois prieur de sa maison professe à Saint-Omer, lorsqu'il mourut le 15 octobre 1562. On a de lui: *Resolutiones theologicæ illustrium difficultatum contingentium in Belgio, in XXVI tractatus per quæstiones et articulos divisæ.* Douai, Balth. Bellère, 1653; in-fol., 742 p. Id., *ibid.*, 1663. Ces éditions furent prohibées; une édition corrigée parut à Bruges, en 1687; in-folio. Cet ouvrage, dit Paquot, doit être mis au rang des bons livres de théologie morale. Le P. Loth laissa en manuscrit au couvent de Saint-Omer cinq volumes in-folio sur la Somme de saint Thomas, et un traité de philosophie thomistique, où la partie relative à la logique était seule achevée. Il a, en outre, édité les œuvres suivantes : 1. *Directorium conscientiæ J. Joannis de la Cruz, Talabricensis, ordinis prædicatorum.* Douai, Balth. Bellère, 1632, in-8o. Id., *ibid.*, 1649. L'ouvrage est précédé d'une *Paræsis ad doctrinæ Thomisticæ studiosos;* l'auteur y attribue à son ordre la gloire d'avoir le premier exercé l'apostolat évangélique en Chine.— 2. *Opuscula tripartita, hoc est, in tres controversias triplicis theologiæ divisa, in quarum prima variæ disputationes de pura scholastica, in secunda de morali, et in tertia de expositiva theologia, utiliter expenduntur. Authore R. Admodum ac Eximio P. F. Francisco de Aranyo, ord. præd., etc.* Douai, Barth. Bardou, 1633, in-12; 664 p. Ibid., Balth. Bellère, 1635; in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois. — 3. *J. Gulielmi Pepin S. T. M. in universam genesim expositio absolutissima.* Douai, Martin Bogard, 1634, in-4o; 494 p. Commentaire littéral et allégorique, déjà publié à Paris en 1528. — 4. *Didaci Alvaris Tranensis archiepiscopi, De concordia liberi arbitrii cum gratia.* Douai, Balth. Bellère, 1635; in-8°, 768 p.. — 5. *Summulæ J. Joannis à S. Thoma, S. T. M.* Douai, Gérard Patté, 1635, in-12. C'est un abrégé de dialectique, auquel le P. Loth a joint une liste des dominicains qui ont écrit sur des matières philosophiques.

Émile Van Arenbergh.

Quétif et Echard, *Bibl. script. ord. præd.*, t. II, p. 571. — Paquot, *Mém. littér.*, t. V, p. 380. — Duthillœul, *Bibliographie douaisienne.*

LOTTMANN (*Adam*), sculpteur, florissait au commencement du XVIIe siècle. Il habita successivement Saint-Omer et Valenciennes à l'époque où ces villes n'avaient pas encore été annexées à la France par les armées de Louis XIV. Cet artiste est l'auteur du remarquable retable de l'autel du chœur de l'église Notre-Dame, de Calais. Cette œuvre, haute de 51 pieds de France sur 32 de large, a été exécutée avec les marbres provenant d'un navire génois, échoué en 1621 sur les côtes de France pendant sa traversée d'Italie à Anvers. Louis XIV donna ces marbres à la ville de Calais, et les habitants se cotisèrent afin de réunir la somme de 20,000 livres, prix convenu entre le magistrat et l'artiste pour l'exécution du retable. On vante encore de Lottmann les côtés latéraux d'un tabernacle de la même église, dont l'un représente la Manne et l'autre la Cène.

Edm. Marchal.

Edm. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas pendant les* XVIIe *et* XVIIIe *siècles.*

LOUIS, comte de Flandre, de Nevers et de Réthel, dit aussi *de Crécy*, parce qu'il périt à la bataille de ce nom. Il naquit, vers 1304, du mariage de Louis, fils aîné de Robert de Béthune, comte de Flandre, avec Marie de Nevers et de Réthel. Il fut, dès son enfance, envoyé à Paris pour s'y initier à la langue française. Plus vraisemblablement, Philippe le Bel, ne pouvant dompter par les armes les communes flamandes, voulait s'emparer de l'éducation de leur futur comte,

le façonner à sa politique et s'en faire un instrument contre leurs libertés. En 1320, Philippe le Long, afin de rattacher plus étroitement encore le jeune prince au trône de France, lui fit épouser sa fille Marguerite d'Artois, à peine âgée de huit ans. Deux années après, Louis hérita, coup sur coup, d'abord de son père les comtés de Nevers et de Réthel, puis de son aïeul le comté de Flandre. Cette dernière succession avait été stipulée en sa faveur, en cas de prédécès de son père, dans son contrat de mariage; elle lui avait été confirmée par le testament de Robert de Béthune. Néanmoins ses oncle et tante, Robert de Cassel et Mahaut de Lorraine, la lui contestèrent, soutenant qu'en Flandre le droit de représentation n'était pas admis. Charles le Bel, successeur de Philippe le Long, évoqua l'affaire à sa cour et défendit aux trois prétendants de se porter pour comtes de Flandre avant arrêt de la cour des pairs. Mais les « bonnes villes » flamandes — Bruges, Gand et Ypres, — sans attendre le jugement, proclamèrent le petit-fils de Robert de Béthune leur « droicturier seigneur » et refusèrent d'en reconnaître aucun autre. Le jeune prince s'enfuit de Paris, emportant le souvenir des duretés que Philippe le Long et Charles le Bel lui avaient fait subir et qu'il rendait, d'ailleurs, libéralement à son épouse. Il fut accueilli avec transport en Flandre et reçut l'hommage du comté. Irrité de sa fuite, le roi de France le somma de comparaître devant lui, sous peine de se voir confisquer sa seigneurie pour « désobéissance et forfaiture ». Louis regimba d'abord, mais, menacé à la fois par les hommes d'armes français dépêchés pour l'arrêter et par les troupes que levait Robert de Cassel pour s'emparer de la Flandre, il se soumit. Arrivé à Paris, il fut appréhendé et conduit à la tour du Louvre, où maintes fois déjà, à la moindre incartade, il avait été enfermé. Le 29 janvier 1323, la cour des pairs rendit un arrêtqui lui adjugeait la couronne comtale. Mis en liberté, il n'obtint toutefois son investiture qu'en confirmant les traités qui cédaient à la France la Flandre gallicante. En outre, il dut prendre pour conseillers deux agents français, l'évêque d'Arras et l'abbé de Vézelay, fils du chancelier Pierre Flotte, d'odieuse mémoire aux Flamands. Ephémère fut la popularité dont les infortunes de ses ancêtres, ses propres malheurs et l'octroi de quelques privilèges entourèrent le jeune prince à son avènement. Bientôt éclatèrent des troubles, funestes présages d'un règne agité. Louis s'était empressé de faire don à son grand oncle, Jean de Namur, de la seigneurie et du port de l'Ecluse. Les Brugeois protestèrent; ils voyaient avec une colère inquiète ces droits, dont ils avaient joui jusqu'alors, transférés à un prince qui s'était toujours montré l'adversaire des communes et qui pouvait désormais leur fermer ce port, entrepôt de leur commerce. Le comte restant sourd à leurs réclamations, ils coururent aux armes et marchèrent sur l'Ecluse. Louis accourut de Courtrai pour les arrêter, mais, loin de lui obéir, ils le forcèrent de marcher à leur tête. La ville de l'Ecluse fut emportée, pillée et Jean de Namur ramené prisonnier. Les conditions exigées par les vainqueurs pour la délivrance du captif ayant été repoussées, une lutte sanglante se poursuivit entre les nobles et les communiers. Mais Jean de Namur s'évada et rejoignit à la cour de France le comte, qui y sollicitait des secours contre ses sujets. Les Brugeois demandèrent grâce ; Louis revint et leur pardonna, moyennant amende. Mais d'autres causes le firent promptement détester par le peuple. Le scandale de ses débauches et de ses prodigalités, ses continuels séjours en France, sa soumission à des conseillers étrangers, sa faveur pour le parti noble et français contre le parti plébéien et national, les exactions de ses officiers fiscaux ne tardèrent pas à allumer la haine populaire : ajoutez à ce ferment de désordres la turbulente audace de la démocratie flamande. Louis, accompagné de l'abbé de Vézelay, devenu son ami intime, était retourné en France, abandonnant le gouvernement à un chevalier français,

le sire d'Aspremont. Bientôt la Flandre se débattit dans les convulsions de l'anarchie : gens de métiers et nobles, *clauwaerts* et *leliaerts*, luttant sans merci, mirent le pays à feu et à sang; la jacquerie se ruait sur les châteaux, en représailles des brigandages des chevaliers. Le lieutenant du comte, ne pouvant pacifier les troubles croissants, se hâta de le rappeler. Louis, qui craignait de perdre sa terre, accourut en février 1324. Il traita avec les insurgés, leur accorda de nouveau son pardon moyennant amende, et repartit en juin pour son comté de Nevers. Toutefois, craignant de nouvelles émeutes, il voulut s'attacher les Gantois par des privilèges et remplaça le sire d'Aspremont par l'un de leurs nobles bourgeois, Philippe d'Axel. L'année suivante, la Flandre était derechef en feu. Bruges, soulevée par Nicolas Zannequin et Sohier Janssone, chefs des insurgés de Furnes et de Ghistelles, devint le foyer de la guerre civile. Louis revint. Ne pouvant réduire les rebelles, il se résigna à leur faire des ouvertures de paix. Robert de Cassel, les magistrats de Gand et d'Ypres choisis pour arbitres, se réunirent en juin 1525 à l'abbaye des Dunes et ouvrirent une enquête sur les griefs réciproques des deux partis. Tandis qu'ils délibéraient, Zannequin et Janssone, accusant les nobles de nouveaux meurtres et suivis d'une foule furieuse, accoururent au monastère. Les arbitres, intimidés, n'osèrent rendre leur sentence. Dans l'entretemps, Louis soupçonnait que ces troubles, qui ébranlaient sa couronne, étaient secrètement favorisés par l'ambition de son oncle, Louis de Cassel. Il ordonna au bailli de Warneton de le saisir, lorsqu'il sortirait de son château de la Nieppe et de le tuer. Mais le chancelier du comte s'était empressé d'avertir Robert de Cassel : « Pourquoi », lui reprocha Louis, « avez-vous trahi mon secret? — Pour « sauver votre honneur », répondit le ministre, qui fut chargé de fers (Villaret, *Hist. de France*, VIII, 136.)

La guerre reprit avec fureur. Le comte, réunissant à Ypres quatre cents hommes d'armes, marcha sur Courtrai. Il y fit prisonniers six envoyés de Bruges. Aussitôt cinq mille Brugeois coururent aux armes pour délivrer leurs concitoyens. Louis, qui n'avait qu'une poignée d'hommes à leur opposer, fit rompre les ponts de la Lys et incendier les faubourgs. Le vent rejeta les flammes sur la ville, qui s'embrasa. Les habitants, exaspérés du désastre, se ruèrent sur la troupe du comte et la massacrèrent. Louis fut livré aux Brugeois, emmené sur une haridelle et enfermé à la prison des Halles. Robert de Cassel, proclamé *ruwaert* ou régent de la Flandre, se mit à la tête des révoltés; il défit, au pont de Reckelinghe, les Gantois restés fidèles au prince et les poursuivit jusqu'aux remparts de leur ville, qui fut assiégée. Ni les sommations du roi de France, ni l'interdit qu'il fit jeter sur la Flandre n'intimidèrent les Brugeois enhardis par leurs succès. Mais les Gantois prirent leur revanche entre Courtrai et Audenarde, puis près d'Assenede. Ces revers et la menace d'une invasion française découragèrent enfin les insurgés. Le comte fut élargi, jura d'oublier le passé, courut à Gand et de là à Paris. Une paix plâtrée fut conclue à Arques, près de Saint-Omer (19 avril 1326). Les communes rebelles furent condamnées à des pèlerinages et à de fortes amendes. Néanmoins la Flandre ne cessa pas d'être agitée par les fauteurs des troubles. L'un d'eux, le farouche Jacques Peyt, continuait à la désoler par ses déprédations. Surpris près de Hondschoote, il fut tué et son cadavre livré aux flammes. Les Brugeois, criant à la tyrannie, se soulevèrent derechef et vengèrent la mort du bandit sur les nobles et les officiers du comte. Charles le Bel étant mort sur ces entrefaites, Philippe de Valois lui succéda. Le comte de Flandre se rendit à Reims pour assister au sacre de son suzerain. Suivant l'antique prérogative des princes flamands, il devait porter l'épée royale devant le monarque. Déjà les hérauts d'armes avaient crié par trois fois : « Comte de Flandre, « si vous êtes céans, venez faire votre « devoir ». Louis ne bougeait pas. Enfin, s'avançant et s'agenouillant de-

vant le roi : « Monseigneur », dit-il, « si « l'on m'eût appelé Louis de Nevers au « lieu de m'appeler comte de Flandre, « je serais venu plus tôt. — Comment « fit le roi, « n'êtes-vous pas comte « de Flandre ? — Sire, « répondit Louis, « j'en porte le nom, mais le nom « seulement. Les gens de Bruges, « d'Ypres, de Poperinghe et de Cassel « ne m'ont-ils pas bouté hors de ma sei- « gneurie? — Beau cousin », dit le roi, « nous vous jurons par l'onction « que nous avons reçue aujourd'hui, que « jamais ne rentrerons à Paris avant de « vous avoir remis en la possession de « la comté de Flandre. — Mon très « cher seigneur, grand merci! » dit le comte en baisant la main du roi. Tandis que l'interdit était de nouveau fulminé sur la Flandre, Philippe de Valois se mettait, vers la fin de juillet 1328, à la tête de l'armée française, concentrée à Arras. Zannequin, renforcé par Sohier Janssone, campait sur le mont Cassel. Il avait arboré un drapeau sur lequel était peint un grand coq avec ces mots :

Quand ce coq chantera.
Le roi trouvé cy entrera.

Les Français s'établirent au pied de la hauteur et, confiants dans leur supériorité numérique, négligèrent toutes les précautions de la guerre. Zannequin, déguisé en marchand de poisson, descendit dans leur camp et remarqua leur désordre; il rejoignit les milices flamandes et fondit à l'improviste sur l'ennemi. Celui-ci, cédant d'abord sous ce choc impétueux, réussit bientôt à se rallier et écrasa les assaillants (23 août 1328). Après sa victoire, le roi fit appeler le comte de Flandre et lui dit en présence de sa noblesse : « Beau cousin, « je suis venu ici avec mes barons et j'ai « travaillé pour vous à leurs dépens et « aux miens. Je vous rends votre terre « acquise et en paix. Or, faites tant que « justice y soit gardée, et que, par votre « faute, il ne faille plus que j'y revienne; « car, si j'y revenais, ce serait alors à « mon profit et à votre dommage. » Jusque-là, Louis, plus par faiblesse que par générosité, s'était montré prompt au pardon envers les mutins; cette fois, résolu de se faire craindre, il sévit avec une implacable rigueur. La sédition de la Flandre fut châtiée par les amendes, les exécutions, l'exil. Janssone, échappé au désastre de Cassel, tenta une suprême résistance et débarqua avec deux cents bannis à Ostende. Il se heurta à Ardenbourg contre les *leliaerts*, fut fait prisonnier et conduit à Bruges. Il y fut promené nu par les rues, brûlé d'un fer rouge à chaque carrefour, brisé sur la roue et décapité; son cadavre fut ensuite pendu à une potence d'une hauteur extraordinaire.

La Flandre pacifiée jouit enfin de quelques années de tranquillité. Des différends entre le comte et le duc de Brabant, relativement à la limite de leurs juridictions respectives sur l'Escaut et à la possession de la seigneurie de Malines, s'aplanirent heureusement. Ce fut la rivalité entre les rois de France et d'Angleterre qui entraîna les communes flamandes dans de nouvelles luttes. Vassal reconnaissant de Philippe de Valois, qui lui avait reconquis sa couronne à Cassel, Louis avait fait arrêter tous les Anglais qui se trouvaient en Flandre. Edouard III fit aussitôt appréhender les Flamands en Angleterre (5 octobre 1336). En même temps, il interdit l'exportation des laines dans le comté : rude représaille, qui d'emblée tarissait la source de la richesse nationale : « Car », comme le disait Jacques van Artevelde, « toute Flandre estoit « fondée sur draperie, et sans laine on « ne pouvoit draper ». Aussi une vive opposition éclata contre la politique française du comte. Des députés anglais arrivèrent à Gand pour traiter de la reprise des relations commerciales : ils y reçurent un accueil empressé, et le vieux compagnon de captivité de Guy de Dampierre, Sohier de Courtrai, leur offrant l'hospitalité, osa déclarer que l'alliance anglaise était le premier besoin du pays. Mal lui en prit de cette patriotique audace. Invité à se rendre à Bruges pour y prendre part à une assemblée générale des communes, il fut arrêté et interné au château de Rupelmonde, comme cou-

pable de trahison envers le roi de France. Son fils, poursuivi, n'échappa à la colère du comte qu'en se réfugiant en Angleterre.

Les ambassadeurs d'Edouard III s'étaient rendus de Flandre à la cour du comte de Hainaut, père de leur reine. Au moment du retour, ils apprirent que Louis avait dépêché des vaisseaux aux bouches de l'Escaut pour s'emparer d'eux, s'ils s'embarquaient à Anvers. Ils gagnèrent la Hollande et prirent la mer à Dordrecht. Le monarque anglais, irrité de l'attentat médité contre ses envoyés, jura de se venger. L'expédition qu'il se hâta d'armer, ouvrit la grande guerre du XIVe siècle. Sa flotte attaqua l'île de Cadzand : cinq mille hommes d'armes, qui y étaient postés, furent taillés en pièces. Ce revers surexcita la haine de Louis contre l'Angleterre; il allait de ville en ville pour les attacher au parti de la France ; de son côté, Philippe de Valois secondait ses efforts en multipliant ses faveurs aux Flamands. Dans l'entretemps le comte, qui gardait rancune aux Gantois de leur sympathique accueil aux députés anglais, se détachait ces puissants communiers qui s'étaient montrés durant les troubles ses plus fidèles soutiens. Non seulement il repoussa leurs instances pour obtenir la liberté de Sohier de Courtrai, mais, par surcroît de châtiment, il les condamna à lui payer une forte amende et à implorer sa merci à ses pieds. Alors apparaît Jacques van Artevelde. Gendre du compatriote captif, le « sage homme », comme l'appelaient ses concitoyens, les convoqua au préau du monastère de la Byloke. Là, inspiré par son génie politique, après avoir dépeint la misère du peuple frappé dans son industrie, il ralluma l'espoir dans les cœurs par un habile projet : il montra la Flandre gardant la neutralité entre les deux rois et profitant des faveurs par lesquelles ils se disputeraient son alliance. Le 3 janvier 1338, il fut élu capitaine de la paroisse de Saint-Jacques. Cette charge l'investissait du commandement supérieur des milices communales. Le comte le manda en son hôtel, le pressa de tenir le peuple en l'amour et l'obéissance du roi de France et s'emporta même aux menaces : « Seigneur », répondit Van Artevelde, « je « ferai ce que j'ai promis au commun « peuple pour son bonheur et celui de « tout notre pays. Rien ne saurait me « rebuter, et, au plaisir de Dieu, j'en « viendrai à bout ». Il salua humblement et sortit de la salle. Louis, inquiet d'une popularité, d'où allait bientôt surgir la dictature, convoqua ses conseillers. On lui persuada de faire assassiner le tribun, mais l'attentat fut déjoué et acheva de soulever la colère populaire. Tous les bourgeois se coiffèrent du chaperon blanc, insigne des communiers lorsqu'ils se réunissaient sous leurs bannières. Le comte lui-même fut contraint de porter le bonnet patriotique. Craignant que, comme jadis à Bruges, il ne fût retenu captif à Gand, il prétexta d'une partie de chasse pour sortir de la ville et se réfugia au château de Male. Afin de s'assurer la fidélité des Brugeois, il leur accorda le droit de lui faire des remontrances en cas de violation de leurs franchises, et, comme sanction de ce privilège, il acceptait que son autorité sur la commune fût suspendue, tant qu'il n'aurait pas donné satisfaction. Cependant il dissimulait son ressentiment contre les Gantois. Philippe de Valois les endormait de même dans une trompeuse sécurité : aux députés qu'ils lui envoyèrent pour se disculper de toutes accusations, il répondit « qu'il « tenait la ville pour excusée et était « disposé à la protéger dans son indus- « trie et dans ses libertés ». Sur ces entrefaites, il convoquait ses hommes d'armes. Tout à coup les Gantois consternés apprirent que le comte avait fait décapiter le vieux Sohier de Courtrai au château de Rupelmonde, que l'évêque de Senlis et l'abbé de Saint-Denis avaient fulminé l'excommunication contre eux à Tournai. Ces mesures de rigueur n'abattirent pas leur courage, comme Philippe de Valois l'espérait.

Tandis que des forces françaises s'apprêtaient à marcher de Tournai sur Gand, Louis voulut profiter de l'effroi de l'invasion pour imposer son autorité absolue

aux Brugeois. Le 25 avril 1338, il sortit du château de Male avec une troupe de chevaliers et vint planter sa bannière sur la place du Marché. Les foulons accoururent les premiers à la défense des libertés menacées; le peuple bientôt se joignit à eux et fondit sur le comte, qui regagna le château de Male à toute bride. En apprenant cet attentat du prince, Jacques van Artevelde, qui venait de vaincre à Biervliet un corps de chevaliers *leliaerts*, se rendit à Bruges. Sous son inspiration, les députés des « bonnes villes », solennellement réunis au monastère d'Eeckhout, instituèrent l'assemblée des Etats, appelée plus tard les *Trois Membres de la Flandre*, tutrice, pendant quatre siècles et demi, des institutions flamandes. Le 29 avril, le tribun, suivi des représentants des communes, se rendit au château de Male et fit part au comte de la création de ce parlement. Louis jura qu'il maintiendrait désormais les libertés de la Flandre et renouvela, quelques jours après, son serment à l'assemblée générale d'Oostcamp. Sur cette assurance, le « sage homme », accompagné des députés des bonnes villes, parcourut la Flandre « pour réconcilier « les bonnes gens des communes avec le « comte de Flandre, tant pour l'honneur « du comte que pour la paix du pays ». Le 10 juin, les députés flamands signaient à Anvers avec l'Angleterre un traité de commerce qui stipulait en même temps la neutralité de la Flandre. De son côté, le roi de France s'empressait de contre-balancer les avantages accordés par son adversaire aux Flamands. Aux envoyés gantois qui vinrent lui annoncer à Paris la *réconciliation cordiale* du comte et des communes, il remit des lettres accordant d'importantes faveurs. L'évêque de Senlis alla à Gand lever la sentence d'interdit, et le comte se rendit solennellement à Tournai avec les députés des pays pour y assister aux cérémonies religieuses des fêtes de l'Assomption. L'habile politique de Jacques van Artevelde triomphait : la Flandre paisible, neutre entre les deux rois rivaux qui la comblaient à l'envi, retrouvait une éclatante prospérité.

Quelque temps après, Edouard III, qui se rendait à Anvers avec une flotte nombreuse, mouilla à l'Ecluse. Jacques van Artevelde, accompagné des députés des communes, l'y vint saluer : suivant un chroniqueur contemporain, Gilles Le Muisit, il s'opposa à la velléité du monarque anglais de débarquer dans ce port, malgré le traité de neutralité. Edouard III trouva, parmi les princes des Pays-Bas et d'Allemagne, des alliés contre la France; mais ce qui lui tenait surtout à cœur, c'était de gagner à sa cause la puissante Flandre, qui pouvait jeter le poids de ses richesses et de son épée dans la balance de la victoire. En novembre 1338, il proposa, mais en vain, le mariage de sa fille avec l'héritier du comte; il promit, à la grande joie des communes, de rétablir en Flandre l'étape des laines anglaises. Néanmoins, il ne put ébranler leur résolution de neutralité, mais les événements prévalurent contre leur volonté. Humilié de voir son pouvoir amoindri, Louis, résolut de dompter les communes pendant l'hiver, alors que les forces anglaises, cantonnées dans le Brabant, ne pourraient les secourir. Ses partisans occupaient Lille, Douai et Saint-Omer. C'est là que se forma l'armée des *leliaerts* pour renverser le gouvernement démocratique et restaurer sur ses ruines l'autocratie du prince. Un coup de main contre Bergues réussit. Vingt-cinq bourgeois y furent mis à mort. Les vainqueurs, enhardis par cet heureux début, marchèrent en hâte sur Dixmude. Le comte, qui se tenait à Tournai, les y rejoignit : il espérait réduire aisément Bruges, dont les milices, en ce moment, assiégeaient quelques nobles enfermés au château de Liedekerke, sur les frontières du Brabant. Informés du péril qui menace leurs foyers, les Brugeois abandonnent le siège et se portent nuitamment vers Dixmude pour y surprendre, dans leur sommeil, le comte et ses chevaliers. Eveillé précipitamment à l'arrivée des communiers, Louis n'a que le temps de saisir son armure et de sauter, à demi-nu, sur un cheval. En même temps, les nobles accourent vers son

hôtel ; aidé par eux, il fait rompre les portes de la ville, s'élance à toute bride hors des remparts et court d'une traite jusqu'au pied des tours de Notre-Dame. Philippe de Valois, qui tenait des forces prêtes à le seconder en cas de succès, fit bonne mine à mauvais jeu ; craignant que les communes flamandes ne prissent parti pour Edouard III, il fit bon accueil à leurs députés, qui venaient se plaindre de la trahison du comte et qui réclamaient, en outre, la rétrocession de la Flandre gallicante, aliénée par le « pacte d'iniquité » d'Athies, sous Philippe le Bel. Le roi se garda toutefois de répondre à leur demande. En 1339, les Anglais recommencèrent la lutte ; ils mirent le siège devant Cambrai, puis l'abandonnèrent pour se porter au devant de Philippe, qui s'avançait avec des forces considérables ; les deux armées se rencontrèrent dans une vaste plaine, près du village de la Flamengarde, et se retirèrent sans combattre. Les milices flamandes étaient campées non loin, entre Menin et Deynze, prêtes à reprendre de force les places qu'elles réclamaient, si le roi ne les rendait de gré. Louis se rendit à Courtrai et invita les députés des communes à l'y rejoindre pour y apprendre de sa bouche que satisfaction leur serait donnée. Après les avoir leurrés d'un vain espoir jusqu'à ce que l'armée anglaise se fût retirée en Hainaut, il s'éloigna quand le péril d'une coalition des forces britanniques et flamandes fut passé. Dès ce jour, les garnisons françaises de Tournai, de Cambrai et de Mortagne désolèrent de leurs incursions les frontières de la Flandre. Ainsi fut rompue la neutralité qu'avait en vain espérée Jacques van Artevelde.

Pour lever le scrupule des Flamands, qui avaient juré, sous peine d'excommunication, de ne pas porter les armes contre leur suzerain, le tribun décida Edouard III à prendre le titre de roi de France (23 janvier 1340). Le monarque, avant de retourner en Angleterre pour y faire les préparatifs d'une prochaine campagne, octroya d'importantes chartes à la Flandre pour se l'attacher plus étroitement. Le comte, toujours fidèle à Philippe de Valois, se tint à l'écart des négociations qu'il ne put empêcher entre les communes et le roi d'Angleterre. Lorsque Edouard III revint en Flandre, il rencontra la flotte française dans le port de l'Ecluse, et, grâce au renfort d'une escadre flamande, il l'anéantit (24 juin 1340). La guerre se poursuivit sans résultats décisifs jusqu'à la trêve d'Esplechin (25 septembre 1340). Louis rentra alors du camp français en Flandre et publia une déclaration par laquelle il abjurait tous ses griefs, approuvait tout ce qui avait eu lieu et promettait de gouverner dorénavant en écoutant les conseils des trois bonnes villes. La trêve, qui devait expirer le 24 juin 1341, fut prorogée jusqu'à l'année suivante. Dans l'assemblée qui se tint à Damme, le 9 novembre 1342, le comte tenta vainement de leur faire rompre l'alliance anglaise. S'obstinant dans ses rêves d'absolutisme, il conspira, mais son complot fut déjoué par la clairvoyante vigilance de Jacques van Artevelde. Selon Meyer, le tribun fut informé qu'un noble d'Ardembourg, nommé Pierre Lammens, était l'un des chefs des conjurés. Il se rendit en cette ville, et, voyant le *leliaert* sur le seuil de sa demeure, il lui courut sus l'épée à la main et l'étendit mort à ses pieds. Comme on s'étonnait de ce meurtre : « Entrez », dit-il, « dans la « maison de Pierre Lammens et vous « trouverez tout prêt l'étendard avec « lequel ce factieux voulait exciter en « Flandre la guerre civile ». On fouilla la maison, et l'on y trouva, en effet, l'étendard que le comte avait fait préparer pour rallier ses partisans.

Ainsi dévoilé dans ses intrigues et chargé du mépris des communes, Louis se retira, le 2 janvier 1343, à la cour de France. Mais, dans cet exil volontaire, il ne put renoncer à ses entreprises contre ses sujets. En octobre 1344, il tenta vainement de surprendre la ville d'Audenarde, qui fut de si haute importance dans les guerres du XIVe siècle. Quelques mois plus tard, il conclut un traité avec le duc de Brabant, lequel se flattait de marier l'une de ses filles à l'héritier de la couronne

de Flandre. Grâce à l'appui de ce prince, il s'empara de Termonde, qui devint la place de ralliement de ses partisans. En juillet 1344, Edouard III vint mouiller avec une flotte nombreuse dans le port de l'Ecluse. Jacques van Artevelde alla l'y féliciter et le rassura sur le péril que pouvaient faire courir au pays les *leliaerts* de Termonde, lesquels étaient tenus en échec. Selon Froissart et Villani, le tribun proposa au monarque anglais de remplacer sur le trône de Flandre le comte Louis par le prince de Galles : mais aucun document ne confirme cette assertion, ni la lettre qu'Edouard III adressa vers cette époque aux vicomtes d'Angleterre, ni les comptes des bonnes villes. Ne pouvant se résoudre à déposer leur prince, les communes déclarèrent seulement que son absence et son hostilité les forçaient à créer de nouveau un *ruwaert :* ce fut Sohier de Courtrai, fils du patriote martyr et beau-frère de Jacques van Artevelde, qui fut élu. Quelques jours après, le 24 juillet 1345, le « sage homme » tomba sous le poignard des factieux. Edouard III fut grandement courroucé de l'assassinat de son « très-cher compère » (Meyer); il en fut si déconcerté dans ses projets, qu'il ajourna à l'année suivante l'expédition qu'il préparait contre la France, la trêve étant expirée. Profitant de la stupeur de la Flandre consternée par ce meurtre, Louis dépêcha ses chevaliers s'emparer de Hulst et d'Axel, qu'ils prirent d'assaut. Aussitôt les Flamands, dans un réveil de patriotisme, coururent aux armes pour rejeter de leur territoire les ennemis de leurs libertés. Les milices des trois bonnes villes marchèrent sur Termonde. Le comte de Flandre, sans attendre le choc des communiers, s'enfuit à Bruxelles, tandis que le duc de Brabant accourait au camp flamand pour renouveler ses serments d'amitié et s'entremettre en faveur des chevaliers *leliaerts* qui n'avaient pu s'échapper de la place. Termonde rentra dans l'alliance des communes et ne conserva ses remparts qu'en s'engageant à laisser trois brèches de quarante pieds ouvertes du côté de Gand. En juillet 1346, Edouard III débarqua près de la Hogue, en Normandie, avec une nombreuse armée. Après avoir ravagé les côtes, il s'avança au cœur de la France. Menacé par des forces supérieures, il se rapprocha, en reculant vers la Picardie, des Flamands qui avaient pris les armes. Le 25 août, il remporta la célèbre victoire de Crécy. Louis, qui combattait avec son jeune fils sous l'oriflamme française, se signala par sa vaillance dans cette bataille. Un moment même, paraît-il, il fit le prince de Galles prisonnier; mais, après une vive lutte, le prince anglais lui fut arraché par Richard de Beaumont, qui portait la bannière galloise. Culbuté dans un ravin, où déjà se débattaient mourants maints chevaliers français, il périt criblé de coups. Ses restes furent d'abord inhumés à l'abbaye de Saint-Riquier. En 1352, son fils Louis de Male les fit transférer dans un somptueux mausolée en la basilique de Saint-Donat, à Bruges. Tous les ans, jusqu'à la démolition de cette église, à la fin du siècle dernier, sa tombe était ornée de branches de cyprès et les chanoines célébraient solennellement son office funèbre.

Émile Van Arenbergh.

Froissard, *Chronique* (Cf. dans l'édition Kervyn, le résumé biographique qui se trouve à la table, t. XXI, p. 205-250). — P. d'Oudegherst, *Annales de Flandre*. — Meyer, *Annales Flandriæ*. — Villani, *Hist. di suoi tempori*. — Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*. — Leglay, *Hist. des comtes de Flandre*. — Alph. Vandenpeereboom, *Ypriana*, t. IV, VI. — Etc.

LOUIS DE MALE, comte de Flandre, naquit au château de Male lez-Bruges, le 29 novembre 1330. Il fut l'unique enfant issu du mariage de Louis de Nevers avec Marguerite d'Artois. Blessé à la bataille de Crécy, en combattant aux côtés de son père qui périt sous ses yeux, il échappa au massacre et se réfugia à Amiens. Le roi de France l'arma chevalier et, pour se l'attacher plus étroitement par les liens de la vassalité, s'empressa de lui donner l'investiture du comté de Flandre. Louis de Male avait alors seize ans : c'était, disent les chroniques du temps, « un jeune prince « d'une aimable et belle prestance ».

Las de troubles et de guerres, les Flamands saluaient d'une heureuse espérance le nouveau règne. Ils semblaient oublier que le jeune comte, fils du *leliaert* Louis de Nevers, élevé à la cour absolutiste de Paris, venait de témoigner son attachement à la France en versant son sang pour elle à Crécy. Ils se flattaient que leur souverain, vivant désormais au milieu d'eux, s'imprégnerait de leurs idées. Partagés entre leur loyalisme et l'amour de leurs libres constitutions, ils lui envoyèrent des députés pour lui imposer, avant de le recevoir comme leur droiturier seigneur, des conditions garantissant l'intégrité de leurs franchises. Des conférences s'ouvrirent à Halluin, près de Menin : Louis de Male jura avec empressement de respecter les libertés communales. Toutefois il refusa d'adhérer à l'alliance de la Flandre avec le roi d'Angleterre Edouard III, alléguant qu'il se déshonorerait en pactisant avec le meurtrier de son père. Les villes flamandes, respectant ce scrupule de piété filiale, traitèrent elles-mêmes avec le monarque anglais et resserrèrent par le traité d'Ath (17 octobre 1346) l'union déjà conclue à Westminster. Leur intérêt vital, d'ailleurs, mieux que des traités, les liait à l'Angleterre : c'était, en effet, d'Outre-Manche qu'elles tiraient les laines pour leur industrie drapière, source de leur prospérité. Louis de Male « fut, en grande magnificence, triumphe « et contentement du peuple, receu par- « tout, comme seigneur et prince natu- « rel » (P. d'Oudegherst). Partout, il jura de nouveau, comme à Halluin, de respecter les franchises communales. Toutefois les Flamands, malgré ses serments, ne pouvaient s'empêcher de se défier de « leur jeune sire nourri d'en- « fance entre les François et les royaux » (Froissart). Ils le pressèrent en vain, pour cimenter l'alliance anglaise, d'épouser une des filles d'Edouard III. Le prince répondit à leurs instances que jamais il « n'auroit à femme la fille de « celui qui avoit occis son père » (Froissard). D'ailleurs, il avait déjà été fiancé par son père à la belle Marguerite de Brabant, pour laquelle il éprouvait un vif penchant. Les communes flamandes, ne pouvant avoir raison de sa résistance et craignant qu'il ne leur échappât, le tinrent au château de Gand « en prison « courtoise » (Froissart), sous la garde du marquis de Juliers, beau-frère d'Edouard III. Impatient de recouvrer sa liberté, Louis de Male recourut à la ruse ; il feignit de céder aux vœux de ses sujets et consentit à se rendre à l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc, où le roi d'Angleterre vint l'attendre avec la reine et sa fille Isabelle. L'entrevue eut lieu le 14 mars 1347 : les magistrats des communes flamandes y conduisirent leur comte en grande pompe. Edouard III, entouré d'une cour brillante, le reçut gracieusement et, lui prenant la main, attesta Dieu que, soit à la bataille de Crécy, soit le lendemain, il n'avait ni vu son père, ni ouï parler de lui ; en sorte qu'il était innocent de sa mort. Le jeune prince, après la cérémonie des fiançailles, regagna Gand, où le mariage devait être célébré le jour de Pâques closes. Pour mieux tromper les Flamands, il manifestait une vive joie de sa prochaine union ; la surveillance dont on l'entourait se relâcha. On lui permit de se livrer à sa passion pour les exercices cynégétiques. Un matin, chassant au faucon dans sa seigneurie de Male, il suivit à cheval le vol de l'oiseau de proie ; soudain, piquant des deux, suivi de ses fidèles chevaliers, Louis van de Walle et Roland de Poucke, il s'élança à toute bride et disparut. Il poussa sa traite jusqu'aux portes de Lille (28 mars 1347). Aussitôt la Flandre se mit en armes, ou, comme on disait, en *waepenynghe* ; ses milices coururent en Artois, à la poursuite du fugitif qu'elles croyaient réfugié à Saint-Venant. Tandis que Louis de Male se replaçait sous la protection de Philippe de Valois, son suzerain, les bonnes villes proclamaient Edouard III seigneur du comté, destituant ainsi de ce titre le roi de France. Celui-ci, avant de châtier les Flamands par les armes, les fit frapper des foudres de l'Eglise : sur ses instances, le pape Clément VI

mit la Flandre en interdit. Ensuite, après avoir fait de vaines offres aux insurgés, il s'en fut renforcer, avec l'élite de sa noblesse, son fils qui assiégeait sans succès le mont Cassel, où s'étaient retirées les milices flamandes. Le dauphin, se détachant du gros des assiégeants, dévasta la Westflandre pour venger son échec, se heurta au pont de Steenbrugghe contre les métiers yprois, qui taillèrent en pièces une aile de son armée. L'autre aile, qui combattait les Flamands du Westland, fut victorieuse et poursuivit les fuyards jusqu'au mont Cassel; mais une sortie de la garnison et l'arrivée des Yprois changèrent sa victoire en défaite : « Au moyen de quoi », dit d'Oudegherst, « ledict duc de Normandie (le dauphin) retourna en Paris » inglorieux et sans autre chose faire ».

Mais bientôt à la joie de cette victoire succéda en Flandre le plus vif dépit. Le 1er juillet 1347, Louis de Male se fiançait à Marguerite de Brabant au château de Tervueren; le mariage fut ensuite « solemnisé au palais de Paris », dit d'Oudegherst, « non sans extrême » regret et indicible crève-cœur du roi » Edouard et des Flamens ». Aussitôt les bonnes villes dépêchent de nouvelles levées aux Anglais qui assiégent Calais; Philippe de Valois s'avance jusqu'en vue de la place pour la dégager; mais, informé que l'avant-garde flamande a rallié déjà l'ennemi, il prend peur, brûle ses tentes et s'enfuit nuitamment. Calais, affamée et désespérant désormais de tout secours, se rend, mais l'héroïsme d'Eustache de Saint-Pierre et de ses compagnons illustre sa chute. Flamands et Anglais se répandent ensuite dans l'Artois, qu'ils saccagent, en représailles de la dévastation récente de la Westflandre par le duc de Normandie. Par la médiation des légats du pape, une trêve fut conclue, le 28 septembre 1347, entre les rois de France et d'Angleterre : les Flamands y étaient « expressément comprins et dénommez » (d'Oudegherst). Mais, violant l'armistice, la garnison française de Saint-Omer envahit à l'improviste la Westflandre et la ravagea. Les bonnes villes firent appel au roi d'Angleterre, qui avait toujours promis de les défendre contre la France; mais la guerre était désormais sans intérêt pour Edouard III, maintenant qu'il était maître de Calais et qu'il n'espérait plus unir sa fille au comte de Flandre. Protestant de son dévouement aux communes, il prétexta de son trésor à sec pour leur refuser secours. Ainsi payées d'ingratitude par le monarque anglais, n'attendant plus le salut que d'elles-mêmes, elles se remirent en *waepenynghe :* la garnison de Saint-Omer fut repoussée de la Westflandre. Louis de Male, qui était accouru à Alost pour y suivre de plus près les événements, entra en pourparlers avec les milices dépêchées contre lui; presque seul et désarmé, il se porta au devant d'elles : « Bonnes gens », leur dit-il, « vous êtes mes sujets et moi je suis » votre seigneur selon droit et justice et » en toute raison, attendu que la terre de » Flandre m'est dévolue par voie d'héré- » dité et que je ne l'ai point acquise par » argent, par violence ou de toute autre » manière. Je n'ai jamais forfait à mon » serment comme souverain, et je suis » prêt à jurer de nouveau la conserva- » tion de vos bonnes et antiques fran- » chises, telles qu'elles existaient au » temps de mon aïeul le comte Robert » et de mes autres prédécesseurs. Je » veux me conduire par le conseil des » gens de mon pays, pardonner et ou- » blier toutes les offenses passées, et » faire tout ce doit un bon seigneur » pour rétablir la paix et la concorde » parmi son peuple. Je ne vous demande » qu'une chose : c'est de reconnaître » mes droits, et vous pouvez compter » que je reconnaîtrai les vôtres. Enfin » je vous supplie tous et chacun de re- » fléchir à mes paroles et de songer au » bonheur de notre patrie, qui est aussi » le vôtre et le mien ». Un tumulte éclata dans l'armée; le comte l'apaisa du geste, invita les communes à délibérer et à lui faire connaître leurs résolutions. Les uns furent d'avis qu'il fallait s'accorder et recevoir le comte à Gand en sa qualité de seigneur légitime; d'autres s'écrièrent qu'on ne devait avoir

affaire qu'au roi d'Angleterre, avec lequel on avait traité. La querelle s'exaspéra jusqu'à la fureur. Louis de Male intervint : « Bonnes gens », dit-il, « ne « voulez-vous point me recevoir chez « vous? Je ne veux pas que vous vous « battiez pour moi; car en vous faisant « du mal, vous m'en feriez aussi » (Le Muisit). Il se retira, mais aussitôt une sanglante mêlée s'engagea. Les Flamands, fatigués d'une longue anarchie, se décidèrent à recevoir derechef leur seigneur; seules, les villes de Gand et d'Ypres restèrent sourdes à ses menées, malgré Edouard III, qui, s'étant réconcilié avec Louis de Male, voulait forcer les communes flamandes à l'imiter. La guerre reprit avec fureur contre les deux cités rebelles : ne pouvant les réduire par la force, Louis réussit à les gagner par de nouvelles promesses. Epuisées par un long siège, voyant le reste de la Flandre soumis, elles composèrent. Le 13 décembre 1348 fut conclu le traité de Dunkerque, qui octroyait aux deux vaillantes villes des garanties spéciales de leurs franchises. En présence des députés anglais et flamands, le prince jura d'observer la charte de pacification : il pardonnait à ses sujets leurs rébellions, s'engageait à maintenir leurs libertés communales et confirmait tous les traités conclus entre le roi d'Angleterre et les communes flamandes. Une émeute des tisserands à Gand et des petits métiers à Ypres fut aussitôt étouffée dans le sang, comme la dernière convulsion de la révolte. Dès lors, Louis de Male, maître enfin de la Flandre, « s'applic- « qua », dit d'Oudegherst, « du tout à « nestoyer et purger ses païs des bannis « et mauvais garniments qui, au moyen « des susdictes divisions, s'estoyent illec « assemblez et multipliez, réduisant ice- « luy païs en une bonne police, union, « paix et justice ». Comme le fait remarquer A. Vandenpeereboom, « de « nouvelles exécutions capitales furent, « sans nul doute, encore ordonnées alors, « malgré les promesses de pardon ins- « crites dans la charte de Dunkerque, « car c'est toujours dans des flots de « sang que Louis de Male opéra de tels « *nestoyages ou purges* » et réduisit, sous « prétexte de justice, son *païs en une* « *bonne police, union et paix* ». Une accalmie succéda alors, pour la Flandre, à ses sanglantes agitations. Suivant Leglay, Louis de Male, éclairé par une tardive expérience, comprenait enfin l'erreur de sa politique absolutiste et centralisatrice. Divers faits démontrent, au contraire, qu'il était resté l'obstiné *leliaert*. Ainsi, le 4 octobre 1351, il bannit à perpétuité quatre cent quatre-vingt bourgeois de Bruges qui avaient témoigné trop ouvertement leurs sympathies anglaises. A la même époque, contrairement à la charte communale d'Ypres, il s'immisça dans l'élection des échevins, qui, choisis par ses délégués, furent désormais ses mandataires plutôt que les élus de la commune. Poursuivant la violation des privilèges de la cité, il intervint dans l'élection du grand conseil de cette ville (*groot gemeente*), ce qui provoqua une insurrection de trois ans. Il institua, en 1369 ou 1370, l'*audience du comte Louis* ou, selon d'Oudegherst, le *petit conseil*, qu'il investit du droit de juger en appel les sentences des justices scabinales, lesquelles, dit cet historien, « n'étoient subjectes à « aucun ressort ». Il créa ensuite un « souverain bailli de Flandre », chargé également de redresser les actes des juges inférieurs, dont les arrêts cessèrent, dès lors, d'être souverains, contrairement aux privilèges communaux. Si la Flandre ne s'insurgea pas de nouveau, c'est que, épuisée par le long et sanglant effort qu'elle avait fait, elle se voyait, en outre, abandonnée d'Edouard III dans sa lutte contre le comte appuyé de la France; le calme apparent qui régnait alors, c'était surtout le silence de la terreur et de la mort que la peste noire étendit sur l'Europe au milieu du XIVe siècle.

Cependant les rois de France et d'Angleterre se disputaient, avec une active convoitise, l'alliance flamande. La Flandre, en intervenant dans leur longue guerre, pouvait jeter le poids décisif de ses armes dans la balance de la victoire. Aussi Edouard III s'évertua-t-il bientôt

à réparer la faute qu'il avait commise en se désintéressant de la cause des bonnes villes. Il envoya le duc de Lancastre pour solliciter l'aide des communes contre la France et demander pour son fils, le comte Richemont, la main de Marguerite de Male, unique enfant du comte. Aussitôt des ambassadeurs de Jean II, successeur de Philippe de Valois, accoururent vers Louis de Male pour le dissuader de ce mariage comme d'un *casus belli*. L'astucieux prince, tandis qu'il signait un traité secret d'amitié, le 24 juillet 1351, avec le roi de France, concluait, d'accord avec les communes, un traité de neutralité amicale avec le duc de Lancastre et ajournait le mariage de Marguerite, en invoquant sans doute son bas âge (1). Cédant aux instances du roi Jean II et à l'invincible penchant de sa politique vers la France, il consentit ensuite à l'union de sa fille avec Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne. Les épousailles furent cependant retardées à cause de l'extrême jeunesse des époux et furent célébrées à Arras le 14 mai 1357. Bientôt Philippe de Rouvre, ou, comme l'appellent les chroniqueurs, le « petit duc » trépassa en 1360 et Marguerite de Male fut douairière de Bourgogne à l'âge de dix ans. Aussitôt la main de la jeune veuve fut disputée par les ambitions rivales de la France et de l'Angleterre. Tandis que Jean II voulait faire agréer son fils Philippe le Hardi, créé duc de Bourgogne depuis la mort de Philippe de Rouvre, Edouard III proposait son fils Edmond, duc de Cambridge. Grand fut l'embarras de Louis de Male qui devait craindre, par cette union, d'être fatalement entraîné dans le conflit qui mettait, sur ses frontières, les deux monarques aux prises : aussi les négociations, commencées en 1361, n'aboutirent que huit ans après. Charles V, dit le Sage, successeur de Jean II, réussit, il est vrai, à écarter le prétendant anglais, en lui faisant refuser par le pape Urbain la dispense de parenté, sans toutefois le supplanter par le duc de Bourgogne. Il n'y parvint qu'en s'engageant, par traité conclu à Gand, à rétrocéder en faveur du mariage, les villes de la Flandre gallicante ; mais, par des lettres secrètes, il se faisait promettre par Philippe le Hardi de lui restituer ces cités lorsqu'il hériterait du comté. Tout à coup, sans motif apparent, Louis de Male retira le consentement qu'il avait déjà donné au mariage; les historiens ont émis diverses conjectures pour expliquer ce revirement. Selon Kervyn de Lettenhove, c'était par antipathie du prince pour le roi de France. Leglay suppose qu'il craignait d'exciter encore l'animadversion des Flamands, dont l'antipathie pour l'alliance française n'avait rien perdu de sa vivacité. Louis de Male, rapporte Meyer, finit néanmoins par céder aux énergiques objurgations de sa mère, Marguerite d'Artois. Cette princesse vint le trouver, et, courroucée de ses refus, se découvrit tout à coup le sein : « Puisque vous ne voulez point », s'écria-t-elle, « obéir à la volonté de « votre roi et de votre mère, pour vous « faire honte, je vais trancher ce sein qui « vous a nourri, vous et point d'autres, « et je le donnerai à manger aux chiens. « Sachez aussi que je vous déshérite, et « que vous n'aurez jamais mon comté « d'Artois ». Le comte, ému, tomba aux pieds de sa mère et promit son consentement au mariage. Si Louis de Male s'opposa au mariage, après y avoir d'abord consenti, ce n'était pas qu'il craignît, comme Leglay le conjecture, « l'animadversion » des Flamands, dont il ne cessait de violer les privilèges et dont les députés, fait remarquer A. Vandenpeereboom, avaient été « présents et consentants » au traité de Gand, réglant les conditions du mariage. « D'un autre côté », dit le même auteur, « la rétrocession des « villes gallicantes avait séduit les Fla- « mands. Malgré quelques dissenti- « ments personnels, le roi et le comte ne « cessèrent jamais d'être, au moins se- « crètement, unis par la communauté « de leurs tendances politiques. C'est « ailleurs, croyons-nous, qu'il faut cher- « cher le véritable but et la cause réelle « de l'attitude étrange prise par le comte

(1) Elle était née le 15 avril 1350.

« Louis. Lors des négociations relatives « au mariage du comte de Cambridge « avec Marguerite de Male, Edouard III « avait promis au père de la fiancée un « don de cent mille francs. On sait que « le trésor de Louis de Male était tou- « jours vide, par suite de ses prodigalités « et de ses débauches. Ce prince vivait « constamment d'expédients, il était « fourbe et rusé; ne serait-ce pas dans « l'espoir d'obtenir pareille dot de Char- « les V qu'il feignit de refuser son con- « sentement au mariage de Marguerite. « Ce qui semble confirmer cette conjec- « ture, c'est que les ambassadeurs fran- « çais ayant offert au futur beau-père « du duc Philippe, un présent de deux « cent mille francs, le comte Louis cessa « son opposition. Ne serait-ce pas le « mirage de ces beaux écus qui le sédui- « sit, et non les prières et les menaces « de sa mère qui le déterminèrent à « consentir à cette union, si conforme « d'ailleurs aux vues et désirs du comte « *leliaert?* » Le 19 juin 1369, en présence d'une foule enthousiaste, fut célébré en l'église Saint-Bavon, à Gand, le mariage de Philippe le Hardi et de Marguerite de Male : date mémorable, qui marquait dans l'histoire de Flandre une ère nouvelle, l'avènement de la maison de Bourgogne.

A la lumière des événements, Louis de Male avait enfin discerné la vraie politique extérieure de la Flandre : la neutralité, qui assurait la sécurité de son trône et la prospérité de son peuple. Aussi, avec un soin jaloux, s'évertuait-il à se tenir à égale distance des deux puissances rivales et évitait-il de faire de la Flandre un satellite gravitant dans l'orbite de l'une d'elles. Mais, dans sa politique intérieure, il n'avait pu renoncer à ses empiètements sur les libertés communales : de là, la grande émeute d'Ypres, qui dura de 1359 à 1361, et des agitations qu'il réussit à étouffer avant qu'elles se propageassent dans toute la Flandre. La période de tranquillité relative qui s'étend depuis la paix de Dunkerque jusqu'à la révolte de la Flandre en 1380, et pendant laquelle le comté jouit d'une prospérité merveilleuse, ne fut troublée que par les démêlés de Louis de Male avec le Brabant. La cause du différend est restée douteuse. Selon les uns, ce fut une discussion relative à la possession de la ville de Malines ; selon d'autres, le refus du duc de Brabant Wenceslas de payer la dot promise à la comtesse de Flandre, sa belle-sœur; les rumeurs populaires attribuaient les difficultés qui surgirent à l'inconduite de Louis de Male et à la jalousie de sa femme Marguerite. Après l'échec de conférences ouvertes à Assche, le comte de Flandre envahit le duché, s'empara de Malines sans coup férir et, le 17 août 1356, battit à Scheut l'armée brabançonne. Tandis que Wenceslas se réfugiait en Allemagne, Bruxelles, Louvain et d'autres villes se rendirent au vainqueur. Mais bientôt un chevalier brabançon, Everard T'Serclaes, ranima le patriotisme des vaincus. Avec une poignée de braves, il escalada de nuit les remparts de Bruxelles, alla à l'hôtel de ville arracher la bannière de Flandre qu'il remplaça par l'étendard brabançon, et, renforcé par la bourgeoisie, expulsa la garnison flamande. Wenceslas eut bientôt réuni des forces suffisantes pour recommencer la lutte. Mais les deux adversaires, au moment d'en venir aux mains, recoururent à un arbitrage. Le comte Guillaume de Hainaut, choisi pour vider le différend, rendit une sentence qui attribuait au comte de Flandre les villes de Malines et d'Anvers et l'autorisait à porter, sa vie durant, le titre de duc de Brabant. Louis de Male s'obstinait aveuglément dans son autoritarisme centralisateur. Les communes flamandes, désaffectionnées de leur seigneur, ne voyaient plus en lui que le violateur des libertés dont elles étaient si jalouses. En s'insurgeant contre leurs droits, il provoquait leur insurrection contre lui-même : il excita ainsi la grande révolte qui allait achever le malheur de son triste règne. Ses prodigalités épuisaient la générosité de l'opulente Flandre : il semblait avoir pris à tâche de dilapider en folies ruineuses les trésors amassés par son peuple industrieux. Son faste n'avait

d'égal que son libertinage. Les chroniqueurs citent les noms de onze de ses bâtards, la plupart adultérins, nourris et dotés sur son trésor. Aussi, pour subvenir aux dépenses de sa vie déréglée, écrasait-il le comté d'impôts. Aux fêtes de la Pentecôte, en 1379, il vint à Gand présider un tournoi, auquel il avait convié les chevaliers du Brabant, de la Hollande, du Hainaut, de la Picardie et de l'Artois. Mais, à court de ressources pour couvrir les frais de ce divertissement, il s'avisa de faire proclamer, du haut de la maison échevinale, une nouvelle taxe, dont il frappait la commune sans l'avoir préalablement consultée, conformément aux privilèges. Les bourgeois s'assemblèrent en protestant contre cette exaction et l'un d'eux, Goswin Mulaert, cria : « Plus une obole ! Les folies du prince « nous ont déjà trop coûté ; on ne peut « nous contraindre à de tels impôts ! » Et ce fut une clameur unanime : « Plus « une obole ! » Louis de Male, irrité, quitta Gand et se rendit à Bruges, méditant de profiter de la rivalité des deux villes, à la fois pour obtenir l'argent qui lui était nécessaire et se venger des récalcitrants. En retour du subside que les Brugeois lui consentirent, il leur accorda de creuser un canal pour détourner la Lys vers Bruges et y attirer ainsi l'étape des blés de l'Artois, dont Gand avait toujours eu le monopole. Les Gantois, en tumulte, s'apprêtèrent à s'opposer par la force à l'exécution du projet des Brugeois. A la tête du mouvement fut mis Jean Yoens, que les historiens appellent, comme Jacques van Artevelde, « un sage bourgeois de Gand »; de même que le grand tribun, il organisa un corps de *chaperons blancs*, qui devait être le bataillon sacré de l'insurrection. Immédiatement deux troupes de bourgeois, coiffés du chaperon blanc, sortirent de la ville et dispersèrent les pionniers brugeois qui avaient déjà commencé à creuser le canal entre Aeltre et Knesselaere. Dans la lutte, un chaperon blanc avait été enlevé et incarcéré à Eecloo ; quelques jours plus tard, un sergent du comte mit la main sur un autre chaperon blanc, qui avait en vain crié : *bourgeoisie, poorterye!* « Un privilège « des communes », dit A. Vandenpeereboom, « avait été ainsi violé, car, à « Gand comme à Ypres, un bourgeois « ne pouvait être arrêté que par les offi- « ciers à ce spécialement autorisés et « non par un sergent du seigneur ». Le lendemain, les bourgeois en masse s'en furent réclamer leur concitoyen au bailli du comte, Roger d'Hauterive. Celui-ci leur opposa un brutal refus, menaçant, en outre, de châtier quiconque coifferait le séditieux chaperon blanc. Gand s'émouvait de l'arrestation de deux de ses bourgeois ; le doyen des tisserands ordonna que les métiers cessassent de battre tant qu'on n'aurait pas obtenu satisfaction ; les échevins allèrent porter au comte les griefs de la cité. Louis de Male, dissimulant sa colère, fit bon accueil aux envoyés gantois. Il leur promit d'accéder à leur requête, de relâcher les prisonniers et d'interdire aux Brugeois de continuer leurs travaux de dérivation ; mais, en retour, il « re- « queroit par douceur » la dissolution des blancs chaperons. Jean Yoens, informé de la sommation du comte, harangua l'assemblée de la commune : « Ce « sont les chaperons blancs qui vous ont « sauvés; » s'écria-t-il, « en les prenant « vous êtes devenus libres; vous cesserez « de l'être dès que vous les quitterez ». — « Yoens », ajoute Froissart, « parloit si « belle rhétorique et par si grand art « que ceux qui l'oyoient estoient tout « réjouis de son langage ». Dès lors, Gand ne se confia plus qu'en ses armes. Louis de Male, ne pouvant pas la ramener par la persuasion, recourut à la force. Son bailli, Roger d'Hauterive, réunit deux cents cavaliers, et, déployant fièrement la bannière au lion de Flandre, entra dans la cité rebelle ; il avait résolu d'arrêter Jean Yoens, récemment nommé doyen des chaperons blancs, et les principaux agitateurs, de les amener au château de Gavre et de les y faire décapiter sur-le-champ. Quand l'officier du comte déboucha sur le marché aux Grains, les chaperons blancs se précipitèrent sur lui aux cris de : Tra-

hison! Le bailli fut tué, sa suite dispersée, la bannière de Flandre lacérée et foulée aux pieds (5 septembre 1376). La populace menaça de mort les *leliaerts*, qui s'enfuirent, pilla et brûla leurs demeures; dans sa fièvre de dévastation, elle courut, le 8 septembre, à Wondelghem, y incendia le fastueux château du comte et rompit, à son retour, les ponts qui relient la ville à la campagne, « afin », dit Froissart, « que « nul ne puet entrer dedans la ville « sans leur congiet ».

Par réaction contre ces violences, les bourgeois, redoutant les représailles du comte, tentèrent de se réconcilier avec lui; douze députés lui furent dépêchés pour s'excuser et implorer son pardon. Mais, en apprenant l'incendie de son château favori de Wondelghem, il ne put maîtriser son courroux : « Malle gent », s'écria-t-il exaspéré, « vous me priez « de paix, l'espée en la main! J'étais « disposé à vous pardonner! et vos gens « ont ars (brûlé) l'ostel au monde que « j'aimais le mieux! Ne leur sembloit-il « pas qu'il m'euissent fait des pis assez, « quand ils m'avoient occis mon baillieu « faisant son office, déchiret et foulet « aux piés ma bannière! Sachez que je « vous ferois à tous trancher la tête, si je « ne vous avois accordé un sauf-conduit. « Partez de ma présence! Allez dire à « vos malles gens et orgilleus de Gand « que jamais je ne feroi la paix avec eux « et que je les feroi décoller tous, sans en « recevoir un seul à merci ». Et les députés voulant derechef s'excuser, il les congédia d'un geste irrité. « L'incendie « de Wondelghem », dit Froissart, « coûta « depuis lors deux cent mille vies ».

Tandis que Louis de Male, se retirant à Lille, convoquait sa chevalerie et renforçait les garnisons du Westland, Jean Yoens ralliait Termonde, Alost, Deynze, Ninove au mouvement communal. Il rejoignit aux barrières de Bruges les doyens des métiers gantois qui, accompagnés de neuf à dix mille hommes, négociaient l'adhésion de la seconde « bonne « ville » de Flandre. A son arrivée, les échevins, cédant à la pression populaire, ouvrirent les guichets de la place et les Gantois entrèrent : « Et chevauchoit « Jean Yoens delez le bourgmestre, qui « bien sembloit et se montroit être hardi « et courageux hom; et toutes ses gens « armés au clair le suivoient par der- « rière. Et fut adonc très-belle chose « d'eux voir entrer par ordonnance en « Bruges; et s'en vinrent eus au mar- « ché. Ainsi comme ils venoient, ils s'or- « donnoient et rangeoient sur la place, et « tenoit Jean Yoens un blanc bâton en « sa main. Entre ceux de Gand et de « Bruges furent là faites alliances, qu'ils « devoient toujours demeurez l'un delez « l'autre, ainsi comme bons amis et « voisins. Et furent en cet état ceux de « Gand en la ville de Bruges moult « amiablement ». Toutefois Jean Yoens, qui avait exploité contre Louis de Male le retrait de la concession du canal accordée aux Brugeois, ne se fiait guère à la solidité de l'union entre les deux villes rivales : aussi eut-il soin de prendre des otages. Tandis qu'un second corps gantois, pénétrant à Ypres, y renversait la bannière du comte, le tribun marcha sur Damme, qui lui ouvrit ses portes. Il tomba malade soudainement, une nuit qu'il « avoit soupé en grand « revel avecques damoiselles de la ville, « parquoi les aucuns veulent maintenir « qu'il fut empoisonné ». On le rapporta sur une litière vers Gand, mais il mourut en route : les chaperons blancs lui firent de pompeuses funérailles en l'église Saint-Nicolas. Cette mort subite consterna la révolte, sans la décourager. Jean Yoens fut remplacé par quatre capitaines, Jean Pruneel, Jean Both, Rasse de Herzeele et Pierre Vanden Bossche, qui jurèrent de garder l'honneur et les franchises de la ville de Gand, et reçurent, en retour, le serment d'obéissance du peuple. De toute la Flandre, Louis de Male ne gardait plus que deux places : Termonde et Audenarde. Quittant Lille, il se rendit à Termonde par le Hainaut et le Brabant, et s'y prépara résolument à la lutte. Tandis que les communes fédérées assiégeaient Audenarde, un parti gantois, commandé par Rasse de Herzeele, tenta nuitamment un coup de main contre Termonde. Le

comte, réveillé en sursaut, sauta sur ses armes et faisant porter sa bannière devant lui, se jeta avec ses chevaliers au devant des assaillants qui escaladaient déjà les murailles. Leur impétuosité se brisa contre la vaillante résistance de Louis de Male et de ses gentilshommes. Rasse de Herzeele, après avoir subi de fortes pertes, dut battre en retraite. Le siège d'Audenarde traîna, signalé par de sanglants combats. L'hiver approchait : les milices communales, éloignées depuis si longtemps de leurs foyers, n'étaient pas moins désireuses de cesser les hostilités que Louis de Male, qui savait Audenarde affamée et à bout de résistance. Par l'entremise du duc de Bourgogne, gendre du comte, des conférences s'ouvrirent en novembre 1379, à Pont-de-Rosne, entre Audenarde et Tournai. Philippe le Hardi, après quinze jours de débats, désespérait déjà des négociations, lorsqu'il s'avisa de donner, dit Froissart, « un « jour à disner, au Pont-à-Rosne, moult « grandement, les cappitaines de Gand « et chiaux de Bruges et d'Ypres et de « Courtray et en che jour tout fut con- « clut, que li sieges (d'Audenarde) se « devoit lever, et bonne paix devoit estre « en Flandres entre le comte et ses gens ». Le traité, qui fut ratifié le 1er décembre 1379 à Malines par Louis de Male, stipulait l'amnistie générale, le maintien des privilèges communaux, la résidence du comte à Gand et le bannissement des officiers qui avaient attenté aux lois et franchises de la Flandre. La réconciliation semblait enfin rétablie entre Louis de Male et les communes. Mais tant de haine amassée entre eux ne pouvait s'oublier si vite, et ne laissait guère d'illusion sur la fragilité de cette paix « à deux visages », comme l'appelle Froissart. En effet, le comte, ayant réussi à sauver ses chevaliers d'Audenarde, ne dissimula guère son ressentiment. Se rendant d'abord à Audenarde, il y reprocha aux échevins d'avoir reçu Jean Yoens, bien que, comme ils le lui représentèrent, ils y eussent été contraints par le peuple.

Les Gantois, escomptant la présence du comte en leur ville comme un gage de paix, attendaient impatiemment que, conformément au traité du 1er décembre, il vînt résider chez eux. Tout d'abord, il exigea qu'on lui livrât préalablement les meneurs de la révolte ; puis, cédant aux sages avis du prévôt d'Harlebeke, il s'achemina vers Gand. Entre Bruges et Deynze, il rencontra vingt-quatre notables gantois qui, au nom de la cité, venaient le supplier de presser son arrivée. Il passa devant les bourgeois, respectueusement inclinés, sans les regarder, portant seulement la main à son chaperon, et ne daigna pas leur parler le long de la route. A Deynze, où l'on fit halte, il leur accorda audience et les reçut assis. Les députés, s'agenouillant devant lui, « lui représentè- « rent moult humblement l'affection et « le service de la ville de Gand et « comment par grand amour qui tant le « désiroient à r'avoir delez eux, les « avoient là envoyés : et au partir, « Monseigneur, ils nous dirent que « nous n'avions que faire de retourner « à Gand si nous ne vous amenions en « notre compagnie ». Après un silence, le comte répondit : « Je crois bien qu'il « est ainsi que vous me le dites, et que « plusieurs de ceux de Gand me dési- « rent à ravoir ; mais je me merveille de « ce qu'ils ne se souviennent plus du « temps passé, combien je leur ai été « propice, courtois et débonnaire en « toutes leurs requêtes, que j'ai con- « senti à bouter hors de mon pays mes « gentilshommes quand ils se plai- « gnoient d'eux, pour garder leur loi « et leur justice; que j'ai ouvert maintes « fois mes prisons pour leur rendre « leurs bourgeois quand ils me le de- « mandoient ; que je les ai aimés et « honorés plus que nuls de mon pays « et qu'ils m'ont fait tout le contraire. « Ils ont tué mon bailli faisant son of- « fice, détruit les maisons de mes gens, « banni et chassé mes officiers, brûlé « l'hôtel que j'aimais le plus au monde, « forcé mes villes et mis à leur en- « tente, occis mes chevaliers en la ville « d'Ypres et fait tant de maléfices con- « tre moi et ma seigneurie que je dois en

« garder mémoire. Je voudrais qu'il ne « m'en souvînt jamais, mais cela sera « bon gré mal gré. — Ah! monseigneur », reprirent les envoyés, « ne regardez « jamais à cela : vous nous avez tout « pardonné. — C'est vrai », répondit le comte, « je ne veux point par nulles « paroles que je dis, que au temps à « venir vous en valiez moins, mais je « vous le remontre pour les grandes « cruautés et félonies que j'ai trouvé en « ceux de Gand ». Ayant ainsi soulagé sa rancune en rappelant les injures subies, Louis fit lever les Gantois et dit au seigneur de Reneffe, qui se trouvait près de lui : « Faites apporter le « vin ». Le lendemain, la chevauchée du comte, à laquelle les députés s'étaient joints, s'achemina de Deynze vers Gand. Pour lui faire honneur, les bourgeois, à pied ou à cheval, vinrent au-devant de lui. Il passa rapidement, à travers la foule prosternée sur son passage, saluant à peine en inclinant légèrement la tête de temps à autre. Aux magistrats qui s'en furent lui rendre hommage en son hôtel de la Poterne et lui offrir les présents de la ville, il déclara que « en bonne paix ne devoit « y avoir que paix, mais qu'il vouloit « que les chaperons blancs fussent dis- « sous et la mort de son bailli amendée, « car il en étoit requis de son lignage. — Monseigneur », répondirent les échevins, « c'est bien notre entente, mais « nous vous prions par grande humilité « que vous veuillez demain venir en « la place et montrer débonnairement « votre entente au peuple. Quand ils « vous verront, ils seront si réjouis qu'ils « feront tout ce que vous voudrez ». Louis de Male y consentit. Bientôt on sut, par la rumeur qui se répandit en ville, que le lendemain, à huit heures, le prince se rendrait au marché du Vendredi, et que « là il prêcheroit; les « fols et les outrageux n'en tinrent ni « ne firent nul compte, et disoient qu'ils « étoient tout prêchés et que bien sa- « voient quelles choses ils avoient à « faire ». Lorsque, à l'heure dite, Louis de Male, à cheval, suivi de ses chevaliers et des échevins, déboucha sur le marché du Vendredi, il jeta un regard attristé sur la foule qui couvrait la vaste place : il ne voyait que chaperons blancs. Il monta en la salle haute de la Halle, et, s'appuyant au balcon recouvert d'un drap vermeil, il harangua longuement le peuple. Il se targua des services qu'il avait rendus aux Gantois, leur rappela leurs devoirs envers leurs princes et réclama « la dissolution des chaperons blancs ». A ces derniers mots, un sourd murmure monta de la foule. Le comte aussitôt se retira : en traversant la multitude qui se pressait sur le marché, il vit, sur son passage, les chaperons blancs qui souriaient insolemment, sans le saluer. Il rentra navré à la Poterne : « Ah! » s'écria-t-il, « je vois bien que je « ne viendrai jamais à bout de ces cha- « perons blancs : ce sont mauvaises gens « et fort mal conseillés. Le cœur me dit « que la chose n'est pas encore où elle « sera et qu'il en sortira de grands « maux. Pour tout perdre, je ne les « pourrois voir ni souffrir en leur or- « gueil et en leur méchanceté ». Quatre jours après, plein d'amertume irritée, il quitta Gand sans prendre congé. C'était le divorce définitif entre le prince et la commune; il se rendit à Paris, et, tandis que la vaillante cité se préparait à une lutte à outrance, il recrutait en France de nombreux mercenaires. Un acte d'odieuse barbarie fut le signal de la guerre. Le sire Olivier van Hauterive et quelques chevaliers de son lignage, pour venger la mort du bailli, saisirent sur l'Escaut quarante barques chargées de blé et renvoyèrent à Gand les bateliers, les yeux crevés, les oreilles, le nez, les lèvres et les mains coupées. A la vue des mutilés, la ville s'émut et attribua au comte cette vengeance privée. Cinq cents chaperons, commandés par Jean Pruneel, allèrent nuitamment surprendre Audenarde, en abattirent les murs, les portes et les tours du côté de Gand. La place d'armes des *leliaerts* en Flandre cessait d'être une menace perpétuelle, au cœur du comté, contre les communes. Louis de Male, courroucé, accourut de Paris à Lille : « Ah ! les maudites gens », s'écriait-il, « le diable les tient. Je

« n'aurai jamais paix tant que je ne les « tiendrai sous ma main ». Il dépêcha aux magistrats de Gand des commissaires chargés de réclamer la reddition de la place, sous peine d'« une guerre « si cruelle que toujours ils s'en sentiroient ». Les échevins s'excusèrent, en accusant le seul Jean Pruneel comme coupable de ce coup de main et en rappelant le sanglant outrage infligé à la commune par le sire d'Hauterive. Les commissaires déclarèrent que si les Gantois avaient prétendu exercer des représailles, ils étaient sans excuse, car ils auraient dû avant tout porter leur plainte soit au comte leur seigneur, soit au duc de Bourgogne, médiateur du traité de paix ; qu'on leur aurait fait alors justice et qu'ils auraient ainsi « embelli leur querelle ». « Mais « puisque vous priez toujours l'épée à la « main », ajoutèrent-ils, « monseigneur « vous mande, qu'au nom de Dieu qui « voit et connoît tout, il tirera de « vous si terrible vengeance que tout « le monde en parlera ». Toutefois, la médiation de quelques *leliaerts* gantois conjura l'orage près d'éclater. Les chaperons blancs évacuèrent, le 12 mars, la place d'Audenarde, qui fut aussitôt refortifiée par le comte. Ensuite, pour infliger un égal châtiment aux infracteurs de la paix, d'une part, Jean Pruneel et, d'autre part, Olivier van Hauterive et ses lignagers furent bannis à perpétuité de la Flandre. Le chef gantois se réfugia à Ath : aussitôt Louis de Male réclama son extradition. Albert de Bavière, régent du Hainaut, livra le proscrit au comte de Flandre, qui le fit décapiter et exposer sur une roue, comme traître. A cette « mort traîtreuse » d'un chef populaire, les chaperons blancs répondirent par l'incendie et le pillage des demeures des gentilshommes du pays de Gand. De son côté, Louis de Male, qui s'était avancé de Lille jusqu'à Wervicq pour suivre de plus près les événements de la guerre civile, surprit Ypres et y fit égorger sept cents *clauwaerts*. « Le nombre des gens d'Ypres », remarque A. Vandenpeereboom, « que « Louis de Male aurait fait décapiter, « au mois d'avril 1380, n'est, à notre « connaissance, indiqué dans aucun do- « cument authentique; en fit-il réelle- « ment exécuter sept cents? Pareil acte « de barbarie est-il croyable? Ne peut- « on pas se demander si nos chroni- « queurs, qui le relatent, n'ont pas, « en cette circonstance comme en d'au- « tres, été entraînés par leurs tendances « à l'exagération, dont on trouve si « souvent des traces dans leurs écrits? » Le comte, retournant à Lille, y réunit de nouvelles forces, tandis qu'il abandonne le Westland aux ravages de ses hommes d'armes. Ypres s'insurge, expulse ses *leliaerts*, et bientôt toute la Flandre est en *waepenynghe*. Mais presque aussitôt Bruges retourne au parti du comte. Une troupe de Gantois étant entrés dans cette ville, une rumeur, semée par les *leliaerts*, se répand qu'ils viennent détruire la cité rivale de la leur. Les Brugeois courent aux armes, tombent sur les Gantois surpris, et, après une lutte sanglante, les mettent en fuite. Aussitôt Louis de Male, profitant de cette lutte entre les deux « bonnes villes », accourt à Bruges et lui accorde des privilèges. Cependant les Gantois se préparent à se venger des Brugeois : ceux-ci effrayés d'une lutte inégale, décident Louis de Male à conclure un armistice, qui ne dure que sept semaines, du 19 juin au 8 août 1380. Pour calmer la jalousie des Gantois, il retire à leurs rivaux les privilèges qu'il ne leur avait, d'ailleurs, accordés que vaincu par leurs pressantes instances. Ils lui avaient même déclaré, en lui présentant leur requête, qu'ils ne boiraient, mangeraient ou sortiraient de son hôtel avant qu'il n'eût scellé les lettres leur octroyant leurs demandes.

Cette courte paix ne servit qu'à préparer la guerre. Tandis que les *clauwaerts*, coiffés du chaperon blanc et portant sur leurs habits trois griffes de lion, se concentraient à Gand, les *leliaerts*, adoptant comme signe de ralliement le chaperon rouge et les fleurs de lis sur leurs vêtements, se rassemblaient à Lille. Le comte s'avance, le 20 août, pour franchir la Lys ; mais l'armée com-

munale accourant à Courtrai pour s'opposer au passage, il n'ose l'attaquer de front, traverse plus bas la rivière à Armentières et marche sur Cassel, dont il s'empare sans coup férir. Il vient ensuite camper aux environs de Dixmude : huit mille Gantois et Yprois, informés que cette place était mal gardée, résolurent de la surprendre nuitamment. Mais les *leliaerts* d'Ypres, avertis de leur projet, avaient dépêché à Louis de Male deux messagers pour l'en informer. Lorsque les *clauwaerts* atteignirent Woumen, une immense clameur retentit soudain autour d'eux dans les ténèbres : c'est l'armée du comte, en embuscade, qui les cerne et, les attaquant à l'improviste, les surprend eux-mêmes et les taille en pièces. Au contrecoup de cette défaite, Ypres ouvre ses portes. Dès le lendemain, 29 août 1380, à l'aube, trois cents notables, presque tous *leliaerts*, sortent de la ville et se rendent en cortège au camp du prince : reçus par le vainqueur, « en son logist », ils lui exposent que si la commune a été entraînée dans la révolte, c'est « non « sa volonté, mais force du commun, « foulons, tisserands et autres méchantes « gens ». Ils lui présentent ensuite les clefs de la ville et se jettent à genoux en criant grâce. Selon Froissart, Louis de Male « eut pitié, fit lever les Yprois et « les prit ainsi que leur ville à merci ». Le même auteur rapporte que la clémence du prince consista à ne faire décapiter que sept cents foulons et tisserands, et à envoyer trois cents notables, comme otages, en prison à Bruges. En outre, selon Kervyn de Lettenhove, quatorze cents tisserands, conduits également en cette ville, y auraient été décollés, et quatre cents exilés à Douai et à Orchies. « Ce n'était point assez », ajoute cet historien. « Louis de Male ordonna « qu'on mit le feu à une partie de la « ville; puis il convoqua la commune, « se vantant que désormais chacun res- « pecterait son seigneur et craindrait, « en lui résistant, de s'exposer au même « sort que ceux qu'il avait frappés. A ces « mots, de déchirants sanglots l'inter- « rompirent : c'étaient les pleurs des « femmes qui comptaient un époux « parmi les victimes; mais loin de s'é- « mouvoir à ce triste spectacle : qu'elles « rejoignent donc leurs maris, s'écria-t-il, « il ne faut pas qu'elles déploient plus « longtemps leur veuvage. Louis de Male « voyait tout dans la hache du bourreau, « la consolation des malheureux, comme « son propre triomphe ». — « Mais », dit A. Vandenpeereboom, « ne doit-on « pas se demander de nouveau si les an- « nalistes dont cet historien reproduit « ici les relations, n'ont pas encore, en « cette circonstance, été aveuglés par « leurs tendances habituelles à l'exagé- « ration? Aucun document authentique « du temps, à notre connaissance, ne « confirme ces allégations et peut-on « croire, sans en avoir des preuves his- « toriques, à de tels actes de barbarie. « Selon Olivier van Dixmude, le prince « se borna à faire arrêter trois cents « bourgeois, presque tous tisserands ou « foulons, et les envoya en otages à « Bruges; puis, comme Philippe de Va- « lois, en 1328, après la bataille de « Cassel (*Arch. Yp. Inv.* 430), il désarma « les métiers et força notamment les tis- « serands et foulons, « toujours prêts à « se rebeller », à lui remettre « toutes « manières d'armures », armes offen- « sives et défensives. Ici encore notre « chroniqueur yprois est, croyons-nous, « plus digne de créance que d'autres, et « l'on peut d'autant plus ajouter foi à « ses récits, que si, à cette époque, « Louis de Male avait intérêt à prendre « des otages, afin de prévenir de nou- « velles rébellions, il avait plus intérêt « encore à ne pas exaspérer les popula- « tions, mais à les rallier à sa cause par « une clémence au moins feinte ». Dans l'ivresse de son rapide succès, le comte résolut d'assiéger Gand, pour y étouffer la révolte dans son foyer. En passant par Courtrai, il reçut la ville à merci et en envoya deux cents habitants comme otages à Lille. Il mit ensuite, le 2 septembre 1380, le siège devant Gand. La vaillante ville défendait seule la liberté de la Flandre : non seulement elle était abandonnée des deux autres bonnes villes, mais elle eut encore à les com-

battre. Dans le camp des assiégeants, elle voyait flotter, à côté de la bannière de monseigneur, les étendards de Bruges, qui avait fait défection, d'Ypres et d'autres villes forcées par le comte de combattre les défenseurs de leurs libres institutions. Toutefois, un capitaine Yprois, Jacques Vander Berst, et quelques autres chefs de bandes faisaient une guerre de partisans; ils réussirent à s'emparer de diverses places et à ravitailler Gand. Les assauts multipliés, même pendant la nuit, furent repoussés. Louis de Male, rebuté par ce siège infructueux, inquiet de l'approche de l'hiver, désespérait de réduire la fière cité. Une surprise nocturne des Brugeois, auxquels les assiégés enlevèrent leurs bannières et tuèrent leur capitaine, acheva de décourager le comte : dès le lendemain, il fit offrir la paix aux Gantois. Le 11 novembre, un traité fut conclu qui leur assurait un entier pardon et le maintien de toutes leurs franchises. L'armée des *leliaerts* se disloqua, et le prince, après avoir laissé de fortes garnisons surtout dans les places les plus proches de Gand, se retira à Bruges. Mais, bien qu'il eût reçu la ville d'Ypres à merci et qu'elle lui eût envoyé ses milices, l'implacable comte se préparait à la châtier de sa récente rébellion. Peu après son traité avec les Gantois, il prononça, le 29 décembre 1380, à Bruges une sentence — dite « la paix de Dixmude » — par laquelle il confisquait les principales franchises de la ville. C'est alors, rappelle A. Vandenpeereboom, que « le comte « aurait fait décapiter encore sept cents « mutins et conduire en prison, à Bruges, « beaucoup d'autres Yprois; enfin quatre cents tisserands et foulons auraient « été bannis à Douai et à Orchies. Tel « est le sanglant tableau que nous ont « laissé nos annalistes locaux; mais encore une fois, leurs récits, dénués de « preuves, méritent-ils créance? Quelque « vindicatif qu'il fût, Louis de Male « était-il assez barbare pour immoler un « pareil nombre de victimes à sa vengeance? Nos chroniqueurs, en cette « circonstance comme en d'autres, n'ont-« ils pas encore cédé à leurs habitudes « d'exagération? Il est au moins permis « de le présumer. Quoi qu'il en soit, s'il « n'immola pas sept cents nouvelles victimes, le comte châtia durement et « sans miséricorde la commune d'Ypres « et ses gens qui avaient eu l'audace de « défendre leurs libres institutions et « leurs franchises ». A partir de « la « paix de Dixmude », la ville d'Ypres est définitivement vaincue : elle ne joue plus, dès lors, qu'un rôle effacé dans l'histoire de la Flandre.

La paix conclue à Gand le 11 novembre 1380 n'avait été, comme le dit d'Oudegherst, qu' « un prétexte et « expédiente couverture pour honnestement le comte se départir du siège « (de Gand) ». Peu de jours après, Louis de Male exprimait déjà son dessein de violer le traité et de « remettre son pays « en autre ploy... et que les besognes « venront en meilleur point l'une après « l'autre ». Aussi, dès le printemps, rassemblant les milices de Bruges, de la Westflandre et de la Flandre gallicante, se mit-il en campagne à la tête d'une armée de vingt mille hommes. Préalablement, il avait fait saisir à Bruges les biens des bourgeois de Gand, prétendant qu'ils n'étaient que le fruit de leurs déprédations. De leur côté, les Gantois avaient divisé leurs forces en cinq corps, qui, en maintenant les communications avec le Hainaut et la Zélande, assurèrent le ravitaillement de la place. Le gros de leur armée, sous les ordres de Pierre Vanden Bossche, marcha sur Bruges, mais, atteignant Thielt, elle rebroussa chemin en apprenant qu'on se battait à Nevele. En effet, six mille *clauwaerts*, après avoir taillé en pièces un contingent d'Audenarde et de Deynze qui rejoignait l'armée du comte, s'étaient heurtés, non loin de cette commune, aux vingt mille *leliaerts* de Louis de Male. Sans attendre la jonction de Vanden Bossche, sans hésiter devant la disproportion des forces, Rasse de Herzeele, qui commandait, avec Jean de Lannoy, le corps gantois, engagea résolument l'action. Le comte, qui avait entraîné dans cette lutte fratricide les milices de Bruges, d'Ypres, du Westland et de la

Flandre gallicante, harangua ses troupes. Il exhorta ses gens d'armes « de « bien faire et de prendre vengeance de « ces esragiés de Gand », et, s'adressant aux contingents des bonnes villes, il ne crut pouvoir retenir leur fidélité que par des menaces : « Soyez tout seur », leur dit-il, « si vous fuiés... que sans merci, « je vous feray tous trenchier les têtes. » (Froissart.) Sous le choc de la chevalerie et des milices, les *clauwaerts*, qui, malgré leur infériorité numérique, ont pris une offensive téméraire, sont écrasés, avant que Vanden Bossche, s'embourbant dans les marais de la Cale, ait pu les rallier. Après une lutte sanglante, les deux chefs gantois, couvrant la retraite, se réfugient dans l'église de Nevele, que le comte fait incendier. Rasse de Herzeele, qui se défend héroïquement, tombe percé d'une longue pique sur le seuil de l'église, et, dès qu'il s'abat, est haché en morceaux; Jean de Lannoy, gagné par les flammes dans le clocher, se précipite sur les piques et les glaives tendus des assaillants. Le vainqueur, en brûlant Deynze sur son passage, revient mettre le siège devant Gand. Dans l'entre-temps, le sire d'Enghien, son favori, après avoir mis à sac Grammont et dévasté les campagnes, rejoignit son camp; mais, surpris dans une reconnaissance, il fut tué. Louis de Male, atterré de cette mort, rebuté de vains assauts, prévoyant les désertions des Flamands à l'approche de la moisson, licencia ses milices, se retira à Bruges et se décida à négocier. Des conférences s'ouvrirent à Harlebeke; aux députés de Gand, s'étaient joints deux bourgeois leliaerts, Simon Bette et Gilbert de Gruutere, pour comploter avec le comte son retour en cette ville. La bourgeoisie gantoise, lasse de prodiguer dans cette lutte interminable son sang et son or, murmurait et aspirait à la paix définitive avec Louis de Male. Pierre Vanden Bossche comprit que la réconciliation ne se ferait qu'aux dépens des libertés communales; en entendant les regrets unanimes qu'évoquait la mémoire de Jacques van Artevelde, il songea au prestige révolutionnaire de ce glorieux nom pour raviver le patriotisme défaillant. Il s'en fut trouver le fils du grand homme, un soir du mois de janvier 1382 : « Philippe », lui dit-il, « si vous voulez entendre à mes paroles et croire à mon « conseil, je vous ferai le plus grand de « toute la Flandre. — Et comment « cela? » répondit Van Artevelde. — « De telle manière », poursuivit Vanden Bossche, « que vous auriez le gouvernement et l'administration de la ville de « Gand, car nous sommes à présent en « très grande nécessité d'avoir un souverain capitaine, de bon nom et de « bonne renommée; et votre père Jacques ressuscite maintenant en cette « ville par la bonne mémoire qu'il a laissée. Et disent toutes gens, et ils disent vrai, que oncques le pays de « Flandre ne fut tant aimé, tant craint « et honoré que de son vivant. Facilement je vous mettrai en son lieu et « place, si vous le voulez, et quand vous « y serez, vous vous ordonnerez par « mon conseil, tant que vous aurez appris la manière et le style du fait, ce « que vous saurez bientôt. — Pierre, « vous m'offrez là une grande chose », répondit Philippe; « si vous réussissez, je vous jure par ma foi que je ne « ferai rien que de votre conseil. — « Mais », répartit vanden Bossche, « saurez-vous bien faire le hautain et le « cruel? Car, parmi le commun et pour « ce que nous avons à faire, on ne vaut « rien si l'on ne sait être redoutable et « cruel. Ainsi veulent être Flamands « menés qu'avec eux on ne doit pas « plus tenir compte de la vie des hommes que de celles des allouettes qu'on « prend en la saison pour manger. — « Par ma foi », dit Philippe, « vous « avez raison, et je saurai tout faire. — C'est bien », fit le *clauwaert*, « vous « serez bientôt souverain de Gand ».

Le 25 janvier 1382, le lendemain de cette entrevue, trois à quatre mille bourgeois de Gand se pressaient sur la place du Vendredi pour remplacer les capitaines tués à la guerre. Dans les groupes on proposait divers noms; Vanden Bossche, qui d'abord s'était tu, éleva la

voix : « Seigneurs », dit-il, « je crois « que cils ont été nommés méritent d'a- « voir le gouvernement de la ville de « Gand; mais je en sais un qui point « n'y vise, ne n'y pense, et si il s'en « vouloit ensoigner, il n'y auroit pas de « plus propice, ni de meilleur nom ». Comme on lui criait de le nommer : « C'est Philippe van Artevelde », poursuivit-il, « qui fut tenu sur les fonts à « Saint-Pierre de Gand, de la noble « reine d'Angleterre qu'on appelle Phi- « lippine et qui fut sa marraine, en ce « temps que son père, Jacques van Ar- « tevelde, se tenait devant Tournai avec « le roi d'Angleterre, le duc de Brabant, « le duc de Gueldre et le comte de Hai- « naut; lequel Jacques gouverna la ville « de Gand et le pays de Flandre de telle « façon, qu'il ne fut jamais si bien gou- « verné à ce que j'ai ouï dire et entends « dire encore tous les jours par les an- « ciens, que depuis elle ne fut plus ja- « mais si bien gardée et tenue en droit « que de son temps; car Flandre étoit « perdue et par son grand sens et son « bonheur, il la recouvra. Or, nous de- « vons plus aimer les membres qui vien- « nent de si vaillant homme que de nul « autre. —Nous ne voulons autre, nous « ne voulons autre! » cria la foule, et s'élançant aussitôt vers la demeure de Philippe van Artevelde, elle le proclame *ruwaert* et souverain capitaine : tout d'abord, il se défend de cette charge ardue, rappelle douloureusement la mort de son père, victime de l'ingratitude de ses concitoyens, tandis qu'une députation de doyens de métiers et de notables le supplie de céder aux vœux unanimes des Gantois. Pierre Vanden Bossche le rassura, lui disant que, grâce à sa sagesse, « toutes ses gens se loueroient de « lui. — Je ne le voulroie mie faire au- « trement », dit Van Artevelde, et, se résignant au pouvoir suprême, il déposa le froc de frère alexien (1). Devant la bourgeoisie assemblée, il prêta le serment de joyeuse entrée des comtes de Flandres et y ajouta : « Je « jure de défendre ces franchises et ces « libertés (du pays) jusqu'à la mort ». Il reçut, en retour, les serments d'obéissance des magistrats, des métiers et du peuple de Gand. Après avoir, par de sévères règlements, pourvu à l'ordre et à la tranquillité de la cité, il fit exécuter Simon Batte et Gilbert de Gruutere, qui poursuivaient leurs intrigues en faveur d'une restauration du comte. Cependant, isolée dans sa résistance, Gand éprouvait la disette et ne pouvait attendre de secours du reste de la Flandre, soumis tout entier à Louis de Male. Quelques secours qu'une flotte alla recueillir dans les ports de Zélande et de Hollande, six cents chariots ramenés par François Ackerman, un des plus dévoués capitaines gantois, qui était allé solliciter l'assistance des Brabançons, ne firent qu'ajourner la famine. Philippe van Artevelde, dans cette conjoncture critique, se décida à se rendre aux conférences qui avaient été fixées à Tournai. Mais, avant d'engager les pourparlers, il exigea que le comte jurât avant tout de respecter la vie et les franchises de Gand et se contenter de bannir ceux qu'il désignerait « à toujours, sans nul « rappel, ni espérance de ravoir la « ville, ni le pays ». Les députés de Louis de Male lui signifièrent, au contraire, que, préalablement aux négociations, tous les Gantois, âgés de quinze à soixante ans vinssent au-devant du prince, tête nue, en chemise et la corde au cou, jusqu'à Buscampveld, à mi-chemin de Bruges : là, il ferait d'eux « à sa pure volonté, du mourir ou du « pardonner. » (Froissart.) En même temps Louis de Male rassemblait à Bruges, pour un effort décisif, ses chevaliers, ses hommes d'armes et les milices de la Flandre.

Le ruwaert désespéré, rompant brusquement toute négociation, rentra à Gand le 23 avril 1382. Le lendemain, à neuf heures, suivi de ses meilleurs capitaines,

(1) Froissart, dans ce récit empreint de son hostilité contre le tribun gantois, est d'accord avec d'autres chroniqueurs qui prétendent que Philippe van Artevelde accepta les propositions de Vanden Bossche par ambition, et non par dévouement. Il est à noter, fait justement observer A. Vandenpeereboom, que ces annalistes — français ou *leliaerts* — calomnient souvent le glorieux défenseur de notre cause nationale, etc. (*Ypriana*, t. VI, p. 359).

il se présenta au marché du Vendredi. Du haut d'une fenêtre de la Halle, il harangua le peuple et lui fit part des dures conditions imposées par l'implacable comte. Une clameur d'angoisse et de rage monta de la foule : « Et fut grant « pitié », dit Froissart, « de voir hommes, « femmes et enfants plorer et tordre « leurs poins, pour l'amour de leurs « maris, de leurs pères, de leurs frères, « de leurs voisins et amis... car pour la « cause dessus dicte il fauldroit périr. » Van Artevelde reprit : « Bonnes gens, « nous pouvons prendre un des trois « partis suivants : ou nous enfermer « dans notre ville, confesser nos péchés, « nous réfugier dans les églises et y « mourir repentants, comme des mar- « tyrs dont on n'a nulle pitié... Dieu « recevra nos âmes en sa miséricorde; « ou tous, la hart au cou, nu-pieds, et « tête nue, aller crier : grâce et merci ! « Le comte aura peut-être pitié de nous, « et tout le premier, je lui offrirai ma « tête, car je suis prêt à mourir pour « vous. » Enfin, d'une voix plus forte, cédant à une inspiration héroïque : « Nous pouvons aussi », s'écria-t-il, « choisir parmi nous cinq ou six mille « hommes, les mieux armés, et aller com- « battre le comte à Bruges; si nous suc- « combons, Dieu aura encore pitié de « nous et le monde aussi, car on dira que « nous sommes tombés honorablement « pour défendre nos franchises ! Répon- « dez, lequel de ces trois partis voulez- « vous prendre ? — Seigneur », disait la foule anxieuse, « nous avons toute « confiance en vous? Que nous conseil- « lez-vous? — Par ma foi », répondit le ruwaert, « je vous conseille d'aller « combattre le comte à Bruges; vain- « queurs, par la grâce de Dieu, nous « conserverons nos libertés; vaincus, « nous tomberons honorablement, et le « bon Dieu recevra nos âmes en sa mi- « séricorde. — Ainsi soit-il », clama le peuple. — « Eh bien, » acheva Philippe van Artevelde, « qu'il en soit ainsi; « allez prendre vos armes et partons. » (Froissart.)

Le lendemain, cinq à six mille hommes, avec le *ruwaert* chevauchant en tête, sortirent de Gand. Ils s'acheminèrent vers Bruges, lentement et en silence, comme recueillis dans l'austère pensée du sacrifice qu'ils faisaient d'eux-mêmes à leur cité. Le 3 mai 1382, ils campaient à une lieue de Bruges, sur la vaste bruyère, dite le *Beverhoutsveld;* ils s'y retranchèrent solidement derrière un vaste étang avec leurs chariots. Des députés furent envoyés au comte pour une suprême tentative de pacification. Les milices brugeoises, depuis plusieurs jours, célébraient des festivités; dans la surexcitation de l'ivresse, elles s'opposaient à tout arrangement : « Point « de paix ! » clamaient-elles, « en avant ! « dans deux heures, nous ramènerons « ici les Gantois pieds et mains liés ! » Louis de Male, malgré les sages représentations de quelques capitaines, suivit avec huit cents chevaliers et écuyers cette multitude tumultuaire, qui ne comptait pas moins de quarante mille hommes. Confiants dans leur nombre, les assaillants se ruent sur les Gantois, qui, démasquant soudain trois cents canons, font une décharge générale. Effrayés de ce tonnerre d'artillerie, embourbés, d'ailleurs, dans un terrain marécageux, les métiers brugeois refluent dans un désordre qu'achève une vigoureuse attaque des Gantois. Louis de Male et ses chevaliers sont entraînés dans le torrent des fuyards; en même temps qu'eux, Van Artevelde, à la tête de ses gens pénètre à Bruges aux cris de : « Gand ! Gand ! ville gagnée ! » Il était déjà nuit. Le comte, qui, grâce à son rapide destrier, était rentré l'un des premiers dans la cité, s'était immédiatement occupé de pourvoir à sa défense. Informé que déjà Van Artevelde occupe la grand'place, il veut tenter un suprême effort, remet son armure, saute à cheval, et, avec quelques chevaliers, s'avance, à la lueur des torches, vers le marché. En vain il appelle les bourgeois et les milices aux armes en criant : « A la rescousse! « à la rescousse ! » Les *leliaerts*, terrifiés, s'enferment dans leurs demeures. Déjà les Gantois, rangés sur le marché, se disaient : « Voici monseigneur, voici « le comte : il se met entre nos mains ».

Van Artevelde se hâte de faire dire dans les rangs : « Si le comte vient sur nous, « que nul lui fasse le moindre mal. Nous « l'emmènerons vif et en santé à Gand, « et, là, nous aurons paix à volonté ! » Cependant Louis de Male pousse toujours son cheval, il va déboucher sur la place : « Ah ! monseigneur, de grâce, « arrêtez-vous, » lui répète-t-on. « Si vous « entrez au marché, vous êtes mort. « Déjà grand nombre de Gantois vont « par les rues cherchant leurs ennemis « de maisons en maisons. Toutes les « portes de la ville sont gardées ; nul « moyen de fuite. Votre hôtel même est « occupé par une forte troupe. » Le comte, alors, aperçoit le danger qu'il court ; il fait éteindre les falots, et, se tournant vers sa suite : « Je donne congé « à chacun. Se sauve qui pourra. » Il s'esquive dans une ruelle obscure, ôte sa brillante armure et prend la houppelande d'un de ses valets : « Va-t'en », lui dit-il, « et sauve-toi, si tu peux. Si tu « tombes aux mains de l'ennemi, garde-« toi de dire ce que je suis devenu ». — « Monseigneur, dussé-je en mourir, je « n'en dirai rien. »

Le comte erre longtemps seul dans les ténèbres, autour de la chapelle de Saint-Amand, au cimetière du Sauveur et dans l'endroit dit le Pré. Minuit avait sonné, lorsqu'il fut soudain accosté par un passant, qui lui dit à mi-voix : « Ah ! très-cher sire, pour l'amour de « Dieu, que faites-vous ici ? Que ne « cherchez-vous à vous sauver ? Si vous « tombez aux mains de ceux qui vous « poursuivent, tout l'or du monde ne « vous sauverait pas. — Ah ! doux « ami », répondit le comte, « je ne sais « que devenir. Aide à me sauver, et, si « je vis, tu en seras récompensé. Com-« ment as-tu nom ? — Regnier Cam-« pioen, » dit l'inconnu. « Mais hâtons-« nous. Entrez en ce petit logis, ne « vous ébahissez de rien et laissez-moi « faire. Je vous sauverai au moins pour « le moment. Mais, quand le grand « effroi sera passé et que les Gantois se-« ront apaisés, faites au mieux de fuir ». Ce sauveur inespéré était un Gantois qui avait combattu au Beverhoutsveld, mais que touchait l'infortune du vaincu. Il poussa le comte dans une chaumière, dont la porte était entr'ouverte. Devant l'âtre, où fumait un feu de tourbe, veillait encore une pauvre femme, berçant son enfant, que le tumulte de la ville empêchait de dormir. La brusque entrée de deux hommes l'effraya : « Femme », lui dit vivement Louis de Male, « sauve-moi, je suis ton sire, le « comte de Flandre. » La pauvresse, qui souvent avait reçu l'aumône aux portes de son palais, le reconnut : « Sire », dit-elle en lui indiquant une échelle, « montez à ce grenier, et bou-« tez-vous sous le lit où dorment mes « enfants. » Le fugitif s'en fut aussitôt se blottir sous la paille du grabat. Regnier Campioen, en sortant, dit à la femme qui s'appelait la veuve Bruynaert : « Ne « t'émeus de rien, quoi que tu voies ou « entendes et fais tout à l'heure ce que « je te dirai et sans souffler mot. » Elle le promit et se rassit devant l'âtre en berçant son enfant. Campioen rejoignit, au bout de la rue, une troupe de Gantois qui perquisitionnaient de maison en maison à la recherche du comte. Affectant un zèle furieux, il se mit à leur tête et pénétra chez la veuve Bruynaert : « Femme », lui dit-il brusquement, « où « est un homme que nous vu avons entrer « céans, puis fermer la porte. » — « Par « ma foi, » répondit-elle, « il n'est entré « personne chez moi cette nuit. Si vous « avez vu l'huis se fermer, c'est que je « viens de jeter un peu d'eau sur la rue, « et qu'en rentrant, j'ai tiré la porte. « Mais voyez s'il se peut cacher quel-« qu'un ici. Voici mon lit, là à terre, et « au-dessus gisent mes petits enfants. » Campioen prit une chandelle, et, gravissant l'échelle du comble, feignit de fureter : « Allons, allons », cria-t-il à ses compagnons, « nous perdons ici le « plus pour le moins. Il n'y a personne. « Allons-nous-en. » Et la troupe sortit. Dans l'entre-temps, le sang coulait à flots. Tandis que les tisserands gantois égorgeaient sans pitié les quatre métiers brugeois — bouchers, poissonniers, tailleurs et pelletiers — qui s'étaient toujours montrés partisans du comte et qui

marchaient en première ligne au Beverhoutsveld, les valets des riches bourgeois massacraient leurs maîtres, pillaient et violaient. Le lendemain, les égorgeurs continuèrent le carnage des nobles, échevins et fonctionnaires. De grandes fosses furent creusées pour enterrer les cadavres : on compta que trois mille Brugeois avaient péri dans ce massacre et près de six mille dans la bruyère de Beverhoutsveld. (Meyer.) Cependant Van Artevelde et Vanden Bossche firent cesser dès l'aube le sac de la ville. Un héraut parcourut les rues en criant : « Que quiconque veut avoir la vie sauve « et contracter alliance avec les Gan- « tois se rende à Sainte-Catherine, hors « des murs, pour y prêter serment au « ruwaert de Flandre. » Une foule énorme vint se soumettre à cette sommation ; quelques Brugeois récalcitrants furent impitoyablement égorgés. Van Artevelde rendit une ordonnance interdisant le pillage et le meurtre sous peine de mort. Un de ses cousins germains ayant enfreint cette défense, il le fit précipiter d'une fenêtre sur les piques de ses compagnons d'armes. Cet acte de rigueur arrêta net le désordre : « Il y a « en Philippe en Flandre bon justicier », disait-on, « et il mérite bien d'être notre « capitaine ». Le ruwaert s'empressa de pourvoir au ravitaillement de Gand affamée. Les Gantois, ruinés par une longue guerre, furent soudain riches de leur énorme butin ; durant cinq jours, la Lys fut couverte de bateaux, et la route de Bruges à Gand encombrée de chariots rapportant les dépouilles.

Louis de Male était resté caché chez la veuve Bruynaert toute la nuit ; il s'esquiva le lendemain dans la soirée, revêtu de la souquenille de son valet, et gagna les champs. Il errait à l'aventure au village de Saint-Michel, près du château de Craenenburg, lorsque soudain, au bruit d'une voix, il se blottit dernière une haie. Ecoutant, il reconnut le chevalier Robert Maerschaelck, qui avait épousé une de ses filles illégitimes : « C'est toi, Robert? » fit le comte. — « Oui, monseigneur », répondit le gentilhomme en le voyant. « Ah ! vous m'avez donné bien de la « peine ; je vous ai cherché tout le jour « autour de Bruges. Mais comment en « êtes vous sorti ? — Allons, allons, Ro- « bert », interrompit le comte, « ce n'est « pas ici l'heure de se raconter ses aven- « tures. Tâchons de trouver un cheval. « car je suis las d'aller à pied, et pre- « nons le chemin de Lille, si tu le sais. » — Oui, monseigneur, je le connais. A l'aube, ils atteignirent un village dit les Trois-Sœurs, où Louis de Male acheta d'un fermier une jument qu'il monta *sans selle et sans pannel*. Ce fut en ce piteux équipage que monseigneur le comte de Flandre entra à Roulers ; à l'auberge du *Cornet*, il put changer de monture et se hâta de gagner Lille. Les chevaliers qui tenaient garnison dans les villes fermées, s'empressèrent de l'y rejoindre.

Bientôt toute la Flandre obéit à la suprématie de Gand, sous la dictature du *ruwaert*. Outre Termonde, une seule ville, Audenarde, osa lui résister. Messire Daniel d'Halewyn, avec cent-cinquante lances, courut s'y enfermer. Bientôt Van Artevelde à la tête d'une armée de cent mille hommes l'y investit. Audenarde fut complètement cernée : le camp flamand, avec ses magasins, ses halles, son marché, formait comme une seconde ville autour de la cité assiégée. Louis de Male, qui se tenait à Hesdin, fut averti de la situation désespérée de Daniel d'Halewyn ; il se rendit aussitôt auprès de son gendre, le duc de Bourgogne, pour qu'il réclamât l'intervention armée de la France. Le roi Charles VI s'empressa d'y accéder : le contre-coup de l'insurrection flamande se répercutait en soulèvements populaires dans son royaume. En vain Van Artevelde, pour conjurer l'orage qui menaçait la Flandre, avait, de son côté, sollicité la médiation du roi : l'arrestation de son héraut, qu'il avait envoyé sans sauf-conduit, lui révéla immédiatement les dispositions hostiles du monarque. Il se tourna alors vers l'Angleterre : mais vaine fut sa tentative de renouer alliance et d'obtenir le secours de Richard II. Cependant Van Artevelde y comptait si bien, que,

des conférences s'étant ouvertes avec la France à Tournai, il exigea la reddition préalable d'Audenarde et de Termonde et que, n'ayant pu l'obtenir, il rompit les négociations. Aussitôt Charles VI réunit ses forces : dès le 4 novembre 1382, quatre-vingt mille hommes se concentraient dans les plaines de l'Artois. Certes, à la vue de cette armée, Louis de Male dut se réjouir de la vengeance prochaine de ses longues injures; mais à cette joie vindicative se mêlait la crainte que l'invasion, en ruinant la Flandre, ne le ruinât lui-même, en tarissant la source de ses revenus. Aussi, pour préserver la riche Westland, songea-t-il à l'occuper lui-même; il envoya son bâtard, le Haze de Flandre, assiéger Ypres, qui commandait cette contrée; mais les *leliaerts*, assaillis au delà de Comines par les métiers yprois et les paysans, sont mis en fuite, poursuivis jusqu'à Menin, où quelques fuyards seulement, avec le Haze, échappent au massacre en repassant la Lys à la nage. Sur les instances de Louis de Male, l'armée royale le rejoint à Lille. Dans l'entre-temps Van Artevelde parcourt la Flandre, prend des mesures de défense, y ravive la flamme du patriotisme; il « precha à Ypres, en plein marchiet; « pour rencorager son peuple à tenir « leur foy, il remonstra comment li rois « de France sans nul titre, ni raison « venoit sur eux pour eux détruire. « Mais ne craignez rien », dit-il, « jamais le roi ne pourra passer la Lys; « tous les ponts sont rompus et les deux « qui existent encore à Comines et à « Warneton, sont gardés par grand « nombre d'hommes loyaux qui aiment « l'honneur de la Flandre. » Et pour fortifier la confiance, il ajouta : « Les « députés que j'ai envoyés en Angleterre « viennent de me faire parvenir un message; les Anglais nous enverront bientôt très grant confort, ... victoire « sera nôtre. Que tous ceux », s'écria-t-il, « qui ont juré d'être et « sont décidés à rester fidèles à moi, « à la bonne ville de Gand qui a « fait tant de sacrifices pour sauvegarder les droitures et franchises des « bonnes villes, lèvent la main vers le « ciel, en signe de loyauté. » (Froissart.) Toutes les mains se lèvent : « Elles devaient bientôt », dit A. Vandenpeereboom, « se tendre suppliantes vers le « roi de France! ainsi l'exigea le destin. » En même temps que Van Artevelde ordonne de presser le siège d'Audenarde, il réunit à Gand l'armée des communes, forte de cinquante à soixante mille hommes. Sur ces entrefaites, Charles VI s'avance avec son armée de Lille à Comines. Tandis que son conseil de guerre, voyant tous les ponts coupés, et, sur la rive opposée, Vanden Bossche, une hache à la main, à la tête de neuf à dix mille hommes, hésite sur le parti à prendre, quelques jeunes chevaliers, à l'insu des chefs, avec trois barquettes, traversent nuitamment la rivière. Les Français, pour donner aux téméraires bannerets le temps de la retraite, simulent une attaque au pont de Comines et y retiennent Vanden Bossche. Mais le jeune sire de Sempy et ses compagnons, loin de se retirer, ne cessent de recevoir des renforts. Quand, le lendemain, Vanden Bossche est averti que le passage est forcé, il accourt et se rue sur les quatre cents chevaliers qui ont traversé la Lys. Tandis que ses milices, mal armées, se ruent et se brisent contre cet escadron bardé de fer, les « varlets français », à Comines, réussissent à rétablir le pont, et l'avant-garde de Charles VI se précipite au secours des chevaliers engagés. Vanden Bossche est blessé; en le voyant tomber, les Flamands se découragent et se débandent. En apprenant la défaite de Vanden Bossche, Van Artevelde, qui attend vainement à Gand les renforts anglais, s'avance à marches forcées vers Courtrai au-devant de l'ennemi : le 25 novembre, il prend position sur les hauteurs de Roosebeke. Ypres envoie sa soumission à l'armée royale qui s'approche; les autres places de la Flandre maritime suivent son exemple. Les hommes d'armes français ravagent, sur leur route, les campagnes; après le sac de Poperinghe, le pillage de Wervicq. Louis de Male n'ose se plaindre de cette dévastation de son Etat; il est comme

oublié au milieu de cette armée qui marche pour lui. Tel est son discrédit qu'on ne l'appelle jamais au conseil du roi, non plus que les seigneurs de sa cour. Ses hommes d'armes, marchant sous les ordres du grand maître des arbalétriers français, étaient soumis à une humiliante surveillance et avaient dû remplacer leur cri de guerre : « Flandre « au Lion au comte ! » par : « Montjoie « Saint-Denis ! » Il leur était interdit de porter le glorieux *goedendag* et de parler flamand. Bientôt les deux armées furent en présence. La veille de la lutte décisive, Van Artevelde réunit ses capitaines en un banquet : il leur y donna de suprêmes instructions. « Beaux sei- « gneurs », s'écria-t-il en finissant sa harangue, « je vous en supplie, tenez « tous loyalement la parole que vous « m'avez donnée...Quant à moi, je res- « terai fidèle à mes promesses jusqu'à « mourir... et quoi qu'il arrive, n'ou- « bliez pas que c'est pour nostre bon « droit que nous combattons, pour gar- « der les juridictions des Flandres et « nous tenir en droit. » (Froissart).

Le lendemain, 27 novembre 1382, le roi de France, avant d'engager la bataille, envoya un héraut aux Flamands pour les sommer de « venir à merci au « comte leur naturel seigneur. » Le *ruwaert* répondit fièrement qu'ils n'étaient pas venus là pour traiter, et qu'ils ne déposeraient les armes que si le comte « leur vouloit franchement rendre leurs « privilèges ». Charles VI ordonna de déployer l'oriflamme et de marcher à l'ennemi ; les communiers flamands descendirent des hauteurs de Roosebeke à sa rencontre. Sur l'ordre de Van Artevelde, ils marchaient les bras entrelacés, portant droit devant eux leurs épieux de fer. Au choc de cette masse irrésistible, l'armée française recule; mais, profitant de sa supériorité numérique, elle développe ses deux ailes et cerne l'ennemi. Enfermées dans l'immense cercle de fer, hérissé des lances et des longs glaives de Bordeaux qui les frappent à distance, les milices communales refluent à leur tour, s'écrasent et s'étouffent, se réduisant ainsi elles-mêmes à l'impuissance. Cette bataille meurtrière ne fut guère sanglante : toute l'armée flamande ne fut bientôt plus qu'un monceau de cadavres asphyxiés. Van Artevelde périt, étouffé, dans la bataille : on trouva son corps sous un amas de Gantois, qui avaient vainement tenté de le défendre. Charles VI s'arrêta avec sa suite devant le cadavre du *ruwaert*, et, après l'avoir un moment contemplé, le fit pendre à un arbre. Louis de Male n'avait pas pris part à ce triomphe de l'armée royale sur ses propres sujets. Dès la veille du combat, le connétable réduisit son rôle à faire, pendant la nuit, le guet, avec ses hommes d'armes où l'on remarquait le bourreau Coppin et ses aides. Le lendemain, on le relégua avec sa *bataille* à part de la chevalerie française. Ce n'était pas la dernière humiliation qu'il devait subir. Le roi de France célébra sa victoire par l'incendie de Courtrai, en représailles de la défaite de Groeninghe. Forcé par la mauvaise saison de suspendre les hostilités, il rentra en France. Gand, seule, malgré son revers, restait debout au milieu de la Flandre soumise et opposait un dédaigneux refus aux sommations de Charles VI. Bientôt même, après avoir vigoureusement pourvu à sa défense, la vaillante cité dépêcha de nouvelles milices, qui la ravitaillèrent en prévision d'un nouveau siège. Pour arrêter ces excursions dévastatrices, Louis de Male envoie des députés à l'indomptable cité, mais ses ouvertures sont repoussées. Retiré dans son hôtel de Rihoul à Lille, il soulagea son dépit et employa son autorité restaurée à ordonner des supplices et des confiscations; il se fit apporter par les communes leurs chartes de privilèges et les détruisit. Sur ces entrefaites, le roi d'Angleterre conclut un traité d'alliance offensive et défensive avec Gand. Il réunit une importante armée pour porter secours aux Flamands : les Anglais s'y enrôlèrent à l'envi, poussés surtout par la passion religieuse. Le grand schisme d'Occident venait d'éclater, et obéissant, comme les Flamands, au pape de Rome, ils haïssaient dans les Français les partisans du pape d'Avignon. Henri Spencer, évêque

de Norwich, fut nommé chef de la « nouvelle croisade ». L'armée d'invasion, qui comptait deux mille chevaliers et quatre mille Anglais, débarqua entre Calais et Gravelines et s'empara de tout le Westland, sauf Ypres. Rejointe par vingt mille Gantois, elle vient mettre le siège devant cette place, où, pendant neuf semaines, une poignée de chevaliers opposa une victorieuse résistance. Louis de Male comprenait qu'avec Ypres il perdrait la Flandre; dans son désespoir, il fit offrir à l'évêque de Norwich de se joindre avec cinq cents lances à sa croisade, s'il voulait la conduire hors du comté. Ensuite, il fit de nouveau appel à la France, et, à la mi-août, une armée française de vingt-six mille lances se réunissait à Arras. Le prélat anglais battit aussitôt en retraite vers Gravelines, tandis que les Gantois regagnaient leur ville. Un de leurs capitaines, François Ackerman, avec quatre cents hommes, venga l'échec d'Ypres en s'emparant par surprise d'Audenarde. Charles VI poursuivit vainement l'armée anglaise dans la Flandre maritime. Louis de Male s'employa à le réconcilier avec Richard II, espérant que la paix entre l'Angleterre et la France laisserait la Flandre dans l'isolement. Se portant comme médiateur, il réunit les plénipotentiaires de deux monarques à Lelinghen, près de Wissant; les conférences se prolongèrent en vain pendant trois semaines, les députés anglais se refusant notamment à exclure de la trêve les communes flamandes, suivant leur traité avec elles. Le duc de Berri, ambassadeur de Charles VI, finit par céder, effrayé d'un nouveau mouvement insurrectionnel en Flandre dont la secousse menaçait de se propager dans le peuple en France. Comme Louis de Male déclarait que comprendre Gand dans la trêve, c'était lui faire un mortel affront: « Mon cousin, » lui dit le duc de Berri, « je voudrois vous voir plus doux. Les « Gantois seront dans la trêve. Par « votre peu de sagesse vous avez mis « vous et les vôtres dans de grands pé« rils et dommages. Laissez-là votre « colère, et montrez plus de prud'ho« mie ». Plein d'amertume et de courroux, il se retira à Saint-Omer, où il apprit que, le 26 janvier 1383, avait été signée la trêve qui ruinait ses espérances. Se sentant mourir de chagrin, il appela autour de lui, à l'abbaye de Saint-Bertin, les derniers partisans de sa fortune : en présence de ces compagnons de ses malheurs, il dicta son testament. Il y exprimait humblement son repentir de son règne avorté et conjurait son gendre, le duc de Bourgogne, de réparer ses torts envers son peuple. Dans la nuit du 30 janvier 1383, il expira. Alors, disent les historiens contemporains, rapportant les crédulités superstitieuses de la haine populaire, une affreuse tempête passa sur toute la Flandre et, sans renverser un clocher, sans courber un arbre, secoua aux gibets les cadavres des suppliciés : c'étaient les démons, disait-on, qui avaient emporté le comte de Flandre. Selon une rumeur recueillie par d'autres historiens, il aurait été poignardé dans une querelle avec le duc de Berri. Sur l'ordre de son successeur au comté de Flandre, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, il fut inhumé à l'abbaye de Looz et ses obsèques furent pompeusement célébrées en l'église Saint-Pierre de Lille. Avec lui disparaissait cette race des Dampierre, qui avait régné non sans gloire sur la Flandre.

Émile Van Arenbergh.

Froissart, *Chroniques* (édition Kervyn de Lettenhove). — P. d'Oudegherst, *Annales de Flandre*. — Meyer, *Ann. Fland.* — Vandenpeereboom, *Ypriana*, t. VI. — Leglay, *Hist. des comtes de Flandre*. — Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*. — *Corpus chronic. Fland.*, t. I. — Vander Kindere, *Le Siècle des Artevelde*. — Etc., etc.

LOUIS DE BOURBON, prince-évêque de Liège, naquit en 1438, de Charles Ier, duc de Bourbon, dauphin d'Auvergne, duc de Clermont, et d'Agnès de Bourgogne, fille de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière. A l'âge de sept ans, il fut placé à la cour de son oncle Philippe le Bon. Il fit ses études à l'université de Louvain. Dès qu'il eut reçu la tonsure, son oncle lui procura la prévôté de Saint-Donat, à Bruges (1451); plus tard, il y ajouta celle de Saint-Pierre, à Lille (1453). Le jeune clerc fit

demander, par fondé de pouvoir, le canonicat de Guillaume de Gavre, à Liège. L'évêque Jean de Heinsberg, en ayant déjà disposé, lui promit la première prébende accompagnée d'une dignité qui viendrait à vaquer dans la cathédrale. L'occasion se présenta de lui donner l'archidiaconné de Campine, le plus riche de l'église de Liège. Cédant aux instances de sa sœur, l'abbesse de Thorn, Heinsberg en gratifia le fils du comte de Solms. Bientôt après, le duc de Bourgogne le forçait à résigner l'évêché et priait le pape Calixte III de lui donner comme successeur Louis de Bourbon. C'était au pape, en effet, que revenait, aux termes du concordat de 1448, la nomination à un siège épiscopal devenu vacant par la démission du titulaire. Calixte III hésitait à choisir un prélat étranger à l'Empire, qui n'était pas même du chapitre cathédral, et qui n'avait ni la science ni les vertus nécessaires pour la haute mission qu'on lui réservait. Les instances du puissant duc de Bourgogne, ses promesses d'entreprendre une croisade contre les Turcs, triomphèrent à la fin des scrupules du chef de l'Eglise, et, le 30 mars 1456, Louis de Bourbon fut nommé prince de Liège. S'il faut croire les chroniqueurs Zantfliet et Jean de Looz, la nomination de Louis de Bourbon fut bien accueillie des Liégeois. Sans doute, notre prince était d'une illustre maison, et, à une autre époque, le peuple eût été fier d'avoir pour chef un prince apparenté aux puissantes familles de France et de Bourgogne. Mais, dans ce moment même, n'était-ce pas un danger pour la principauté que son souverain fût le proche parent de celui qu'on appelait le grand-duc d'Occident? Ne deviendrait-il pas l'instrument complaisant des visées ambitieuses du prince à qui il devait sa fortune? Un jeune homme de dix-huit ans, dont les études n'étaient pas même terminées, aurait-il l'énergie nécessaire pour administrer un Etat où la guerre civile était permanente, en face d'une bourgeoisie dont les tendances républicaines et l'humeur batailleuse avaient causé tant de soucis à ses prédécesseurs? Il semble que le souverain pontife eût prévu ces difficultés, car, au mois de mars de l'année 1457, il envoya à Liège Jean Millet, évêque de Soissons, qui y resta plusieurs années et eut pour collaborateur Gérard de Heinsberg, comte de Blanckenheim, chargé de l'assister dans le gouvernement de la principauté.

Bourbon, qui étudiait encore à Louvain quand il apprit sa nomination, et qui était trop jeune pour recevoir la prêtrise jura par l'organe de son délégué, Jean de Lisura, docteur en droit et recteur de l'université, qu'il respecterait les libertés du pays et se ferait ordonner prêtre dès qu'il aurait vingt-cinq ans. Son inauguration eut lieu le 13 juillet. Elle fut magnifique. Le prince était accompagné des évêques de Cambrai et d'Arras, des comtes de Meurs et de Horne, d'un grand nombre de chevaliers du pays de Liège : Anselme de Hamal, le sieur de Trazegnies, Raes de Waroux, Arnould de Corswarem, Eustache de Straile, François des Canges, et suivi d'environ cinq cents cavaliers richement équipés. Le sieur de Hamal portait l'étendard. Le prince lui-même montait un cheval superbe; il avait à sa droite Jean de Straile, bourgmestre de la cité, et, à sa gauche, Gérard Goswin, autre bourgmestre. Bourbon traita splendidement les trois états, puis il visita les bonnes villes de la principauté et partout sa réception fut suivie de réjouissances populaires. Mais, dit de Gerlache, le charme ne dura guère. Bourbon était léger, dissipé, ennemi du travail : il témoignait peu de considération à la noblesse liégeoise et dédaignait les libertés publiques. Malheur à celui qui osait blâmer sa conduite ! Un jeune homme de Waremme, dans un état complet d'ivresse, s'étant permis quelques propos injurieux au chef de l'Etat, fut condamné comme séditieux, poignardé par le bourreau et mis en quartiers à la vue du public, tandis qu'il respirait encore. Ce despotisme révolta les Liégeois, et bientôt le prince se vit bravé par son peuple. Il soumit à la cour des échevins

dix-huit points de droit, afin de fixer la compétence politique et administrative des bourgmestres et du conseil de la cité qui empiétaient continuellement sur ses attributions. Le conseil, à son tour, demanda un *record*, c'est-à-dire une déclaration de droit, sur ses franchises et libertés. La haute cour donna raison presque toujours au prince. Les bourgmestres, les conseillers et les métiers mécontents décidèrent que dorénavant ceux qui seraient élus bourgmestres jureraient de ne jamais accepter une fonction du prince. L'évêque répondit en retirant au grand maïeur la verge, symbole de son autorité. Dès lors, plus de justice, puisque la cour des échevins ne pouvait la rendre qu'à la semonce du maïeur. Ces violences et ces représailles envenimèrent le différend. Après de longs pourparlers, fréquemment interrompus par suite de l'entêtement des deux partis, une trêve fut conclue dans la cour des Mineurs, le 17 septembre 1460, mais les esprits n'étaient pas apaisés.

Bourbon, en effet, n'était rien moins que populaire. Il avait renvoyé la plupart des conseillers de son prédécesseur, ce qui lui créa des ennemis au sein de la haute bourgeoisie, et il se laissait dominer par des ministres tout dévoués à la maison de Bourgogne. Il avait altéré le titre de la monnaie et avait exigé des monastères, comme des villes, d'énormes subsides, ce qui lui valut le surnom de *premier mendiant du pays* ou d'*évêque mendiant*. Dans le peuple, on murmurait; on se rappelait le grand oncle du prince, ce Jean sans Pitié, de triste mémoire; le vieil esprit révolutionnaire que la prudence de Heinsberg n'avait pu qu'assoupir, se réveilla bientôt. Les procureurs des cours spirituelles du diocèse, l'officialité et les cours des archidiaconats, se signalaient par leur rigueur. Quelques bourgeois, jeunes gens pour la plupart, qui avaient été victimes de leur rapacité, se soulevèrent et prirent pour signe de ralliement, qu'ils portèrent sur leurs chapeaux et sur leurs manches ainsi que sur leurs bannières, un homme sauvage avec une massue à la main droite. On les appela *knuppelslaegers* ou *fustigeants*. Ils commirent de graves excès, pillant même les maisons des officiers de justice et des églises. Bientôt ils entraînèrent dans la révolte dix villes flamandes, qui se confédérèrent entre elles et firent alliance avec Raes de Rivière, fils de Charles de Rivière, seigneur de Heers, fougueux tribun que nous retrouverons souvent à la tête des adversaires de la maison de Bourgogne. La cour des échevins, les bourgmestres et les conseillers de la cité, intervinrent dans le débat et condamnèrent même vingt-deux procureurs à de fortes amendes. Bourbon confirma l'arrêt, puis il le cassa, jetant l'interdit sur la cité et les villes flamandes, le 29 octobre 1461. Ce châtiment sévère fut levé par l'official de Cologne, et la cité s'enhardit dans son opposition. Bientôt toutes les autorités laïques et ecclésiastiques se mêlèrent du conflit et l'aggravèrent par leurs prétentions respectives. On crut un moment que le congrès réuni à Maestricht, sur les instances du chapitre cathédral, accommoderait le différend; le prince fit mine d'accepter la *paix des mineurs;* mais quand il apprit que le pape avait confirmé l'interdit, il révoqua ses concessions et exigea impérieusement le retour de quelques bourgeois que la cité avait bannis pour infraction à ses privilèges.

La principauté était de nouveau déchirée par la guerre civile, et chose plus grave, l'étranger allait intervenir dans ses affaires. Louis XI succédait alors à son père Charles VII. Louis de Bourbon se rendit avec Philippe le Bon à Paris, pour escorter le nouveau roi. Louis XI fut assez adroit pour amener les Liégeois à solliciter sa protection. Sur le conseil du prince et du chapitre, les nobles et le magistrat envoyèrent une députation à Paris. Le roi leur reprocha d'avoir pris le parti de son père contre lui, voulant par là les effrayer et les forcer à se ranger sous sa bannière. Il arriva à ses fins : les nobles et les bourgmestres demandèrent au roi de prendre le pays sous sa protection.

L'astucieux monarque agréa leur désir, afin de pouvoir un jour se mêler de leurs affaires, et le prince, qui n'avait vu dans l'envoi de cette ambassade qu'une démarche de courtoisie, fut joué. Il s'en aperçut bientôt. A peine avait-il frappé la cité d'interdit qu'elle recourut à la France. Un ambassadeur français accourut à Liège, sans réussir toutefois à rétablir la paix. Le légat du saint-siège n'eut pas plus de succès. L'interdit ne fut levé que lorsque la libre juridiction du prince eut été officiellement reconnue par les bourgeois. Mais le parti de l'opposition ne déposa pas les armes. On reprochait à Bourbon de tarder à recevoir la prêtrise. Bourbon prétendait qu'il n'avait pas encore vingt-cinq ans, et que le pape lui avait permis de différer la réception des ordres sacrés jusqu'à l'âge de trente ans. La cité et les villes flamandes du comté de Looz lui étaient particulièrement hostiles. Par contre, l'état primaire et l'état noble étaient pour lui. Le chef de l'opposition était Raes de Heers. Le 25 juillet 1463, il avait été élu bourgmestre avec Jean Heilman. Il fit conclure un traité d'alliance entre Robert de Bavière, Electeur de Cologne, son frère, le comte palatin, et le duc de Berg, d'un côté, la cité et les dites villes flamandes, de l'autre. En même temps, le légat du pape, Pierre Ferri, examinait les points litigieux dont la décision avait été soumise au souverain pontife. Il jugea que les villes rebelles avaient usurpé sur les prérogatives du prince et il rétablit l'interdit en excommuniant les magistrats de la cité, les chefs de métiers, huit échevins et quelques autres bourgeois. Cette décision ralluma la guerre. On ne garda plus de ménagements envers les agents du prince. Bourbon n'était jamais à Liège; ses résidences habituelles étaient Huy, Maestricht ou Curange. Est-il étonnant que le peuple liégeois, énervé par ces querelles sans cesse renaissantes, dont l'entêtement du prince était la principale cause, ait dépassé les limites d'une opposition légale? On parla d'élire un mambour. Raes de Heers proposa Marc de Bade, frère de Charles, marquis de Bade, de Jacques de Bade, archevêque de Trèves et de Georges de Bade, évêque de Metz. Le mambour fit son entrée le 22 août 1465; introduit dans l'église de Saint-Lambert par les chefs de la cité, il prêta serment de fidélité aux lois du pays et promit de se faire ordonner prêtre dès que sa nomination aurait été confirmée par le pape; le chapitre fut obligé de se prononcer pour lui et même de le recommander à Rome. Baré Surlet fut nommé grand maïeur. Louis de Bourbon s'était retiré à Huy.

En ce moment, le duc de Bourgogne répondait à l'appel des seigneurs français révoltés contre Louis XI, et commençait la guerre dite du *Bien public*, prélude de cette longue lutte qui devait être si funeste à la petite principauté. Le 17 juin 1465, les Liégeois s'allièrent à la France. On convint de s'aider contre le duc de Bourgogne, et le roi promit d'appuyer la candidature de Marc de Bade auprès du saint-siège. Le mambour administrait la principauté comme s'il eût été le souverain légitime et percevait les revenus de la mense épiscopale. Il chassa les partisans de Bourbon des autres villes du pays, et le prince se vit même obligé de sortir de Huy. Il se retira à Bruxelles et Philippe le Bon lui promit du secours. Par un acte du 12 août 1465, il transféra le chapitre cathédral et les autres chapitres à Louvain; le pape, de son côté, avait condamné les usurpations de Marc de Bade et engagé les Liégeois à rester fidèles à leur souverain légitime. Le duc de Bourgogne, enfin, par son édit du 31 juillet 1465, ordonna à ceux de ses sujets qui étaient du diocèse de Liège de reconnaître Louis de Bourbon pour leur évêque légitime, de s'adresser à lui seul pour les affaires religieuses et de lui payer les droits ordinaires de chancellerie. Ces menaces n'effrayèrent pas les Liégeois, qui comptaient sur le roi de France. N'avait-on pas répandu le bruit que le comte Charolais avait été battu à Montléry? Baré Surlet occupa le château de Fallais, qui appartenait à Charles et qui fut donné par la cité à Raes de Heers. On alla plus

loin. Le 30 août, la guerre fut déclarée officiellement au duc de Bourgogne lui-même. Sous la conduite de Raes de Heers et de Baré Surlet, les Liégeois envahirent le duché de Limbourg. Ils pillèrent la ville de Herve, assiégèrent Fauquemont et commirent de tels excès que leurs alliés allemands les abandonnèrent; bientôt après, les deux frères de Bade, qui s'apercevaient qu'ils étaient moins les maîtres d'une principauté que les instruments du parti révolutionnaire, retournèrent en Allemagne. Cependant le duc de Bourgogne faisait dévaster la Hesbaye. Le 19 octobre, ses troupes infligèrent aux Liégeois une sanglante défaite dans les plaines de Montenaeken. Les comtes de Meurs et de Horne et quelques notables bourgeois coururent à Bruxelles et obtinrent du souverain irrité un traité qui est connu dans notre histoire sous le nom de *paix de Saint-Trond* (22 décembre 1465), traité onéreux qui faisait du territoire liégeois un fief des vastes possessions bourguignonnes. Les Liégeois reconnaissaient le duc de Bourgogne comme gardien et avoué de la principauté, Louis de Bourbon comme leur prince légitime, et s'engageaient à leur faire à tous deux amende honorable pour les excès passés. Ce traité fut approuvé par la bourgeoisie malgré l'opposition des chefs populaires, Raes de Heers, Baré Surlet, et le fameux Jean de Wilde (1) que les Tongrois avaient choisi pour leur capitaine. Le 28, à Huy, le clergé qui avait combattu Bourbon, se réconcilia avec lui, promit d'observer ses interdits et demanda pardon d'avoir *postulé* Marc de Bade pour évêque, quoiqu'il eût agi, prétendait-il, sous l'empire de la crainte. Le pape Paul II, qui avait été choisi comme arbitre par les deux partis, rendit sa décision, le 23 décembre, par la bulle célèbre connue dans l'histoire liégeoise sous le nom de *Pauline*. Elle reconnaît Louis de Bourbon comme évêque et souverain légitime, réprouve les attentats commis contre sa double autorité et condamne les villes coupables à une amende de 50,000 florins d'or qui serviront à faire la guerre aux Turcs; toutefois, quoi qu'en aient dit certains écrivains, elle ne déroge ni à la constitution du pays, ni à ses lois, ni aux droits légitimes d'un chacun. Marc de Bade ne revint plus à Liège. Toutes les villes liégeoises se réconcilièrent avec le duc de Bourgogne, sauf Dinant, qui avait encouru sa colère et qui, serrée de près par les troupes brabançonnes, fut complètement détruite à la fin du mois d'août de l'année suivante. Les révolutionnaires liégeois, qui avaient accédé malgré eux au traité de Saint-Trond. avaient voulu secourir Dinant. Ils s'y prirent trop tard. Force leur fut de solliciter la clémence du vainqueur. Le traité d'Oleye, du 10 septembre 1466, confirma, en l'aggravant, le traité de Saint-Trond. Guy de Brimeu, seigneur d'Humbercourt, fut nommé avoué de la cité.

Ni la sentence arbitrale du souverain pontife ni l'intervention des Bourguignons n'avaient amené un rapprochement entre Bourbon et ses sujets. Toujours éloigné de sa capitale, le prince ne levait pas l'interdit qui la frappait; la cité, de son côté, réclamait le bannissement de quelques-uns des conseillers de Bourbon auxquels elle imputait les malheurs des dernières années. Les conférences ouvertes à Huy n'eurent pas de résultat. On ne fit de part et d'autre aucune concession. Bourbon réclamait pour les siens une amnistie complète; les Liégeois, qu'encourageait Louis XI et qu'excitaient de fougueux démagogues, refusaient de déposer les armes. L'esprit de sédition avait gagné tout le monde, même les enfants. Des jeunes gens de douze à vingt ans, poussés par des mains inconnues, portant des bannières aux armes de Bade, parcoururent les villes et les campagnes en criant :

(1) Ce Jean de Wilde que les chroniqueurs appellent tour à tour *Villanus, Sauvagius, de Villers, de Ville*, même *Jean Arnold*, était seigneur de Kessenich, de l'illustre maison de Horne, que les Flamands avaient surnommée *de Wilde*. Il était fils d'Arnold de Horne, dit de Wilde, et d'Elisabeth, fille naturelle de Jean de Looz, seigneur de Heinsberg et de Juliers, neveu, par conséquent, du dernier évêque Jean de Heinsberg. Mr le baron J. Chestret de Haneffe a rappelé la vie de ce chef populaire dans le t. XIII du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*.

Vive Bade! Mort aux Bourboniens! S'arrêtant devant les maisons de ceux qu'on supposait du parti de l'évêque, ils les insultaient et brisaient leurs carreaux. Ils en voulaient surtout aux chanoines et aux membres du clergé; ils forçaient leurs maisons et les pillaient. On en vint même à persécuter les partisans de la paix. Plus d'un paisible bourgeois fut maltraité pour avoir souhaité la fin de cette guerre civile ou montré des sympathies pour la cause du prince. En même temps, des brigands, dits *couleuvriniers*, à cause de leurs armes, ou *compagnons de la tente verte*, à cause de la couleur de leur costume, ravageaient les campagnes, principalement de la Hesbaye et du comté de Looz. Ces dissensions civiles, la guerre avec la Bourgogne, les déprédations et les crimes des couleuvriniers menaçaient la principauté d'une subversion totale.

C'est alors que le duc de Bourgogne et le comte de Charolais prièrent le souverain pontife de confirmer les paix de Saint-Trond et d'Oleye, et d'envoyer un légat à Liège pour y rétablir la concorde entre le prince et ses sujets. Paul II, qui avait à sauvegarder les droits de l'Eglise de Liège, compromis par quelques articles des traités précédents, chargea de cette mission délicate Onufrius de Sainte-Croix, évêque de Tricaria, dans la Basilicate, le 28 août 1467. S'il en faut en croire ce diplomate, dont la relation a été publiée naguère (1), le duc aurait compté sur sa venue pour faire consentir Bourbon à la levée de l'interdit et au bannissement prononcé par les Liégeois contre ses conseillers. Lui-même ne partit que l'année suivante, quand le pape l'eut prié de se rendre immédiatement à son poste. De nouveaux troubles avaient éclaté dans la vallée de la Meuse, et il importait de les arrêter, si l'on voulait sauver l'indépendance de la principauté. La ville de Huy, résidence favorite de Bourbon, dans la nuit du 16 au 17 septembre 1467, tomba aux mains d'une troupe de Liégeois commandés par Raes de Heers et le fameux Guillaume de la Marck, *le Sanglier des Ardennes*. Bourbon chercha un refuge auprès de Charles le Téméraire qui avait succédé à son père comme duc de Bourgogne, et il ne se fit pas faute de l'exciter contre les Liégeois. Le duc se mit en campagne et remporta, le 28 octobre, à Brusthem, près de Saint-Trond, une victoire décisive. Il dirigea ensuite ses troupes sur la capitale de la principauté et vint asseoir son camp près de l'abbaye de Saint-Laurent. Plusieurs milliers de bourgeois quittèrent la ville, le 17 novembre, entraînés par Raes de Heers. Le même jour, Charles de Bourgogne accompagné de Louis de Bourbon, entra dans la cité. Le lendemain, il publiait une cruelle sentence par laquelle il dépouillait les Liégeois de tous leurs droits politiques, ordonnait la démolition de leurs remparts et bannissait à perpétuité ceux qui avaient quitté la ville. Quoique ce traité contînt quelques clauses attentatoires aux droits de l'Eglise de Liège, Louis de Bourbon et le chapitre durent y adhérer sans réserve; aussi protestèrent-ils en secret par-devant notaire contre la violence dont ils étaient l'objet.

Le pape donna, le 11 février 1468, de nouvelles instructions à son légat, lui conféra des pleins pouvoirs pour négocier la paix entre l'évêque et les villes, et pour lever l'interdit; il lui recommanda surtout d'exhorter le duc à ne pas souiller l'éclat de la maison de Bourgogne par des attentats contre l'Eglise; il l'autorisa, enfin, à ratifier, avec le consentement des partis, tous les traités antérieurs, à l'exclusion toutefois des clauses contraires à la souveraineté, au domaine, à la juridiction et à la liberté de l'Eglise. Onufrius quitta Rome, le 27 février, et arriva à Liège le 27 avril. Le lendemain, Bourbon lui rendit visite ainsi que plusieurs autres personnes déléguées par le clergé et la bourgeoisie. Le légat les accueillit avec bienveillance et prit des arrangements pour la levée de l'interdit. Le samedi 30, vers midi, il s'avança jusqu'au pont d'Amercœur,

(1) Par Mr Stanislas Bormans, en 1886, dans les publications de la Commission royale d'histoire, sous le titre : *Mémoire du légat Onufrius sur les affaires de Liège* (1468).

où le clergé de toutes les églises de la cité s'était rendu processionnellement. Arrivé sous la porte de la ville, il leva provisoirement l'interdit et fut reconduit par Bourbon à la cathédrale Saint-Lambert qu'il réconcilia. Le 1er mai, il assista à la première messe de l'évêque, qui lui demanda à genoux sa bénédiction. Le 8 mai, à deux heures de l'après-midi, l'interdit était définitivement levé. Il restait à obtenir du duc Charles la révocation de la terrible sentence du 18 novembre 1467. Le légat se rendit à Bruges et, le 3 juillet 1468, il assista aux noces du duc avec Marguerite d'York. Le duc, qui lui avait rendu des honneurs particuliers, l'écouta avec bonté, et comme il était absorbé par des négociations difficiles avec Louis XI, qu'il devait se rendre en Hollande pour s'y faire inaugurer, il remit sa réponse à une entrevue suivante; il engagea Onufrius, en attendant, à retourner à Liège et promit d'effacer toute trace de désaccord entre les Liégeois et leur évêque. Il partit ensuite pour La Haye et donna rendez-vous au légat à Bruxelles. De nouvelles conférences s'ouvrirent dans cette ville et le duc y manda Louis de Bourbon. Comme l'évêque faisait des réserves sur les traités antérieurs, le duc lui reprocha avec colère de vouloir modifier ce qu'il avait approuvé à Liège et de se montrer ingrat envers son bienfaiteur. Il consentit néanmoins à ce que le légat retournât à Liège avec l'évêque pour consulter les trois états. Onufrius et Bourbon rentrèrent dans la cité le 22 août. Le premier se mit en rapport avec le chapitre et prépara un projet de transaction. Le second se rendit à Maestricht pour conférer avec quelques nobles sur les affaires du pays. Il descendit la Meuse sur une barque pavoisée, au son des instruments de musique, au bruit des fusées. Malheureusement Bourbon resta trop longtemps absent. Humbercourt guerroyait en ce moment en France, avec son maître, et la ville de Liège n'était plus à l'abri d'un coup de main. Cette négligence fut mise à profit par les proscrits. Ces malheureux, que la terrible sentence du 18 novembre précédent avait condamnés au bannissement perpétuel, s'étaient retirés en France. Instigués par Louis XI et désireux de revoir leur patrie, dont la perte leur semblait le plus dur des châtiments, ils repassèrent la frontière au nombre d'environ deux cent quarante, sous la conduite de deux capitaines énergiques, Jean de Wilde et Vincent de Buren. Le 9 septembre, ils rentraient à Liège en poussant le cri de : *vivent la France et les francs Liégeois!* et leurs chefs s'installaient dans le palais épiscopal.

Le retour des proscrits fut le signal de nouvelles violences contre les partisans de Bourbon. Les conseillers du prince, d'autre part, proposaient de réduire la cité par la force des armes. Une nouvelle guerre civile commençait et elle allait avoir pour les imprudents Liégeois de terribles conséquences. Le légat qui était resté à Liège, ne perdit néanmoins pas courage. Il prêcha la soumission au prince évêque, le souverain légitime. Les rebelles, par l'organe d'Amel de Velroux, qui s'était rallié à eux, lui répondirent en proposant d'envoyer vingt délégués à Maestricht, auprès du prince, pour tenter un accommodement. Ils demandaient avant tout le retour de Bourbon, la levée du décret de bannissement qui les vouait à une misère pire que la mort, moyennant quoi ils se rangeraient à la décision du souverain pontife. Malheureusement pour les démagogues, c'était moins Bourbon que Charles le Téméraire qui les avait frappés. En leur rendant leurs droits civils et politiques, on exposait la cité et le pays lui-même au ressentiment de l'implacable Bourguignon. Aussi Bourbon insista-t-il pour que les bannis se retirassent provisoirement à Aix ou à Reckheim. Loin de l'écouter, les révolutionnaires réclamèrent le renvoi des conseillers du prince les plus impopulaires, ceux-là mêmes qu'ils avaient jadis chassés de la ville, et un adoucissement aux clauses les plus onéreuses du dernier traité. Le légat eut beau se rendre à Maestricht avec les députés de la cité, il n'obtint aucune concession. Deux autres entrevues à Milmorte et à Liers furent auss

infructueuses. Bourbon s'entêtait, voulait une soumission complète, absolue. Ses troupes donnèrent même l'assaut à la cité, et Onufrius rompit les conférences après avoir fait de vifs reproches à l'irascible prélat. Bourbon permit, enfin, aux bourgeois de garder leurs armes, et cette concession suffit au peuple qui promit de se porter à la rencontre de son chef. L'évêque va rentrer à Liège, une dernière entrevue est fixée pour le 26 septembre à l'abbaye de Vivegnis. La paix, semble-t-il, est définitivement conclue. Mais Bourbon ne se rend pas à Vivegnis. Charles lui avait signifié qu'il soumettrait les Liégeois, et que lui, Bourbon, par conséquent, n'avait pas à s'occuper de la paix. Bourbon se laissa intimider par les menaces de son cousin. Aussi le légat qui le revit à Millen, près de Tongres, lui reprocha-t-il vivement sa conduite, lui représentant qu'un bon pasteur n'abandonne point son troupeau; que son retour à Liège serait le signal de la paix; qu'après tout, lui, le souverain légitime du diocèse, il devait obéissance au pape, son supérieur spirituel, plutôt qu'au duc de Bourgogne dont il n'était ni le vassal, ni le sujet. Prompt à passer d'une résolution à l'autre, Bourbon se rendit aux exhortations du prélat et annonça son retour dans la capitale. Onufrius l'attendait sur les degrés de la cathédrale, quand, à la surprise générale, Bourbon lui fit savoir qu'il devait différer sa rentrée jusqu'au dimanche suivant. Le légat lui signifia qu'il eût à revenir sans tarder s'il voulait sauver son pays. Bourbon répliqua qu'il devait avant tout conférer avec lui. Le légat, que les hésitations du prince faisaient accuser de connivence, lui donna rendez-vous à Tongres. Là, Bourbon exposa qu'il était lié par un ordre formel du duc, déclarant qu'il serait traité en ennemi s'il rentrait à Liège. Le légat lui opposa en vain que son devoir l'appelait au milieu de ses sujets. Bourbon était sous l'empire de la crainte que lui inspirait le duc Charles et il refusa de sortir de Tongres. Le légat resta avec lui jusqu'au retour de Humbercourt, qui commandait l'avant-garde bouguignonne, et arriva le 8 octobre. Le lieutenant de Charles informa le légat, qui intercédait en faveur des Liégeois, des projets de son maître et permit à la cité d'envoyer des députés pour demander pardon à l'évêque. Mais les saufs-conduits furent rédigés trop tard, et les Liégeois, de leur côté, avaient résolu d'enlever le prince de vive force pour le ramener dans la cité et le soustraire ainsi à l'influence de ses conseillers bourguignons. Leur tentative eut un plein succès. Le dimanche 10 octobre, au soir, Jean de Wilde, Goswin de Strail, Jean de Lobos, suivis de deux cents cavaliers et de quelques milliers de piétons, sortirent de Liège et prirent la route de Tongres. Arrivés dans cette ville à la faveur de la nuit, ils cernèrent les maisons du légat, du prince et de Humbercourt lui-même. L'évêque avait plus de deux mille hommes, mais, avec sa légèreté habituelle, il n'avait pas voulu laisser la garde des portes à Humbercourt. Quelques chanoines et quelques gentilshommes périrent dans la mêlée. Louis s'enfuit chez le légat par un trou pratiqué dans le mur mitoyen ; il y passa le reste de la nuit. Humbercourt fut arrêté et se rendit à Jean de Wilde. Le lendemain, le légat parlementa avec les assaillants. On convint que le prince retournerait dans la capitale.

La nouvelle de la prise de Tongres transporta les esprits à Liège. On se porta en foule à la rencontre du prince, qui rentra dans la cité, le dimanche 9 octobre, vers une heure de l'après-midi, au bruit des cloches et des instruments de musique, témoignages de la joie d'un peuple qui retrouvait enfin son chef. La femme du seigneur de Heers, une vraie Liégeoise, qui partageait les sentiments patriotiques de son mari, souhaita la bienvenue au prince de sa fenêtre. Le surlendemain, le peuple fut réuni au palais, et Bourbon, qui venait de nommer Jean de Wilde grand maïeur, proposa une amnistie générale en engageant ses sujets à respecter les Etats et les droits du duc Charles. Tous les bourgeois déposèrent immédiatement la cocarde française en signe de réconciliation

avec leur prince. On rendit à Bourbon tous les chevaux de sa maison, qui avaient été pris à Tongres, et deux bourgeois, qui avaient protesté contre cette restitution, furent arrêtés par ordre de Jean de Wilde lui-même. L'un d'eux fut pendu, l'autre exilé. Mais, si l'on respectait le prince, on était impitoyable pour ses conseillers. Le chanoine Robert de Morialmé, un des blessés de Tongres, à qui l'on attribuait les mesures les plus impopulaires des dernières années, fut arraché de sa litière quand il rentra en ville, et écharpé. Si Bourbon était satisfait, Charles le Téméraire ne l'était pas. Le 12 octobre, Humbercourt avertit le légat qu'il fallait exécuter à la lettre les traités imposés par le duc. A ce compte, les proscrits auraient dû reprendre le chemin de l'exil. Charles était inexorable. Il négociait à Péronne avec Louis XI le rétablissement de la paix entre ses États et la France, quand il apprit l'arrivée à Liège de nouveaux envoyés français et les démarches tentées par son rival pour soulever une dernière fois les populations belliqueuses de la vallée de la Meuse. Cette perfidie et la nouvelle des outrages faits à ses soldats lors de la prise de Tongres achevèrent de l'irriter. Il retint le roi prisonnier et l'obligea à l'accompagner dans son expédition contre les Liégeois. Thibaud de Neuchatel, maréchal de Bourgogne, arriva à Tongres le 15, y mit tout à feu et à sang, et dévasta les environs. Il rejeta une supplique des Liégeois, que le légat lui avait adressée, et blâma même son fils, qui s'était rendu à Liège, avec Pierre de Hagenbach, pour s'enquérir de l'état des esprits et dicter les conditions d'un accommodement. Dans ce moment de détresse, les Liégeois se tournèrent vers le légat. On le supplia de se rendre auprès du duc et de solliciter leur pardon. Le duc, que ces allées et venues contrariaient, avertit Onufrius d'être sur ses gardes, comme si ses officiers lui voulaient du mal depuis la défaite de Tongres.

Cependant les Bourguignons pillaient la Hesbaye. Une armée liégeoise, sous la conduite de Jean de Wilde, tenta de les chasser; le 22 octobre, elle fut taillée en pièces à Lantin. La nouvelle de cette défaite jeta la consternation dans la cité. Le prince, le légat, le bourgmestre Amel de Velroux et quelques bourgeois se décidèrent, le lendemain, à se rendre auprès du duc; Jean de Wilde, qui les avait défendus contre une minorité intransigeante, les accompagna jusqu'à Lantin. A Othée, ils furent arrêtés, et le légat resta quelque temps le prisonnier de Jean de Châlons, sire d'Arcueil, le propre beau-frère de Bourbon. L'évêque fut conduit au château de Fooz. Dans une conférence tenue à Bierset, où assistaient le légat, le maréchal de Bourgogne, Humbercourt, Hagenbach et d'autres officiers bourguignons, Bourbon prit la défense de ses sujets, qui maintenant, disait-il, étaient prêts à suivre ses ordres et les conseils du légat. Le maréchal de Bourgogne savait que son maître était décidé à infliger aux Liégeois un châtiment exemplaire. Il exigea une soumission pure et simple, c'est-à-dire le départ de tous les bannis, sinon la cité serait pillée et brûlée. Le lendemain, les Liégeois répondirent que le maréchal pouvait se rendre dans leur ville avec quatre cents cavaliers et quatre cents piétons pour négocier la paix, et ils manifestèrent derechef le désir de revoir au milieu d'eux le légat et le prince. Charles le Téméraire venait d'arriver à Momalle; il s'excusa de ne pouvoir recevoir le légat, à qui, toutefois, il fit rendre la liberté. Onufrius, qui ne voulait pas assister à la destruction de Liège, destruction qu'il savait arrêtée dans l'esprit du duc, prit le chemin de Maestricht, où il arriva épuisé de fatigue.

Le 26 octobre, l'avant-garde bourguignonne, où se trouvaient Humbercourt et Bourbon, se dirigea sur Liège. Elle campa entre la porte de Saint-Léonard et le village de Herstal. Une sortie de Jean de Wilde avec quelques centaines de Rivageois et de Franchimontois par les portes de Vivegnis et de Saint-Léonard échoua, et l'héroïque chef, blessé grièvement, tomba épuisé aux pieds des rem-

parts. Il mourut deux jours après. Charles arriva au camp de Sainte-Walburge avec le roi de France, le jeudi 27. Les autorités liégeoises prièrent le clergé de recourir à la médiation de l'évêque, qui était resté au quartier général bourguignon. Louis de Bourbon négocia pendant deux jours, espérant épargner à sa capitale les rigueurs d'une exécution militaire. Mais la condition *sine qua non* d'un accommodement, le départ des bannis, rencontrait la même résistance au sein de la population. Charles, pourtant, était indécis. Pendant trois jours, il s'abstint de donner le signal de l'attaque. On sait comment, dans la nuit du samedi 29 octobre, trois à quatre cents Franchimontois, conduits par Vincent de Buren et Goswin de Strail tentèrent, en escaladant les hauteurs de Sainte-Walburge, de pénétrer jusqu'au propre logis du duc. Ils furent reconnus et presque tous tués. Cette héroïque folie exaspéra Charles le Téméraire. Le lendemain, un dimanche, il donna le signal de l'attaque, et l'armée bourguignonne se précipita dans les rues désertes, pillant les maisons, passant les habitants au fil de l'épée, renouvelant les horreurs de la prise de Dinant, comme on peut le voir dans le récit si dramatique que Philippe de Commines, témoin oculaire, nous a laissé. Les chefs de l'opposition, sachant qu'ils n'avaient aucune miséricorde à attendre des Bourguignons, partirent avec quelques centaines de cavaliers et plusieurs milliers de piétons par le pont des Arches et le faubourg d'Amercœur pour se cacher dans les Ardennes et le Condroz. Le 3 novembre, le feu fut mis à la ville. L'incendie dura six à sept semaines. Les rivages des deux rives de la Meuse, le marquisat de Franchimont furent horriblement dévastés. Le bourgmestre Amel de Velroux fut décapité à Maestricht, le 11 novembre ; son collègue Gilles de Lens, jeté du haut du pont des Arches dans la Meuse.

Le duc de Bourgogne traita désormais la principauté en pays conquis, exigeant d'incessantes contributions, renvoyant les fauteurs des derniers troubles dont il put s'emparer devant des tribunaux extraordinaires. Par une convention du 1er juillet 1469, il se fit céder tout un quartier de Liège et le droit de percevoir, pendant trente ans, le 30e denier sur les marchandises qui passeraient par le pont des Arches. Bourbon dut souscrire ces traités humiliants, qui faisaient de lui un vassal de l'implacable Bourguignon. Après avoir résidé quelque temps à Maestricht et à Huy, il retourna à Liège, le 3 janvier 1470. Il ne resta que deux jours dans cette ville en ruines, dont il dut parcourir les rues à pied. Il introduisit quelques réformes dans l'administration de la justice au comté de Looz, et convoqua souvent les trois états pour obtenir de quoi payer les contributions exigées par Charles le Téméraire. En 1473, nous le voyons à l'entrevue de Trèves, où le duc devait recevoir le titre de roi de Bourgogne, et où lui-même fut investi solennellement, par l'empereur Frédéric III, de la principauté de Liège. Deux ans plus tard, nous le trouvons au siège de Neuss, où Charles l'avait convoqué avec ses vassaux.

Après la mort du puissant duc de Bourgogne, Bourbon, comme parent de la jeune duchesse Marie, se rendit à Gand, dans l'espoir d'affranchir son pays de la tyrannie étrangère. Il y réussit. Le 19 mars 1477, Marie de Bourgogne renonça à tous les droits et à toutes les actions que les traités de paix imposés par son père lui donnaient sur le pays de Liège, et fit rendre au prince les originaux mêmes de ces traités. Quand Bourbon rentra à Liège, le 10 avril, il fut reçu aux acclamations enthousiastes du peuple. Cette fois, la réconciliation était sincère. La *Pauline* fut acceptée, et l'évêque renouvela son serment de fidélité aux lois du pays, en même temps que les Liégeois promettaient de le servir en loyaux sujets. Les élections consulaires de cette année et des années suivantes ne donnèrent lieu à aucune difficulté. Le conseil communal et les métiers, qui venaient d'être rétablis, votèrent par reconnaissance un subside au prince. Enfin, les émigrés

eux-mêmes obtinrent de rentrer dans leur patrie, à condition de donner satisfaction à Bourbon. L'intervention de leurs parents et de leurs amis leur fit accepter cette clause qu'ils avaient toujours repoussée avec énergie. Raes de Heers et ses compagnons eurent une entrevue près de Huy avec le prince et se réconcilièrent avec lui. Mais il semblait dit que le pays, déjà si éprouvé, ne connaîtrait jamais les douceurs de la paix. L'ordre est à peine rétabli au dehors que des difficultés surgissent du côté de la France. Ce n'est pas assez pour Louis XI d'avoir provoqué la ruine de la principauté, il veut y provoquer de nouveaux troubles pour contrarier Maximilien d'Autriche, souverain des Pays-Bas, son rival et son ennemi. Ses émissaires ourdissent une conspiration contre Bourbon et ses ministres; elle est découverte; les plus compromis sont exécutés, et les autres sont bannis. Les métiers renouvellent l'alliance qu'ils avaient faite jadis, en 1433, pour se défendre contre les Dathins. Enfin, les Etats, pour prévenir toute nouvelle ingérence de la France, proclament, le 15 février 1478, la neutralité du territoire liégeois, mesure d'une politique prudente, dont ils ne se départiront pas pendant des siècles. Le prince, qui l'avait préconisée, rejeta les propositions d'alliance de Maximilien.

La France était audacieuse, parce qu'elle connaissait les adversaires de Bourbon et savait qu'elle pouvait compter sur eux. Le plus redoutable de ces adversaires était le fameux Guillaume de La Marck, le *Sanglier des Ardennes*, celui-là même que nous avons déjà vu au siège de Huy. Ce puissant seigneur s'était tenu tranquille pendant la domination de Humbercourt; l'histoire le perd même de vue pendant quelques années. En 1474, il fait une courte apparition; à Saint-Trond, il tue de sa main le vicaire général de l'évêque, Richard Troncillon. On crut un moment qu'il allait rappeler les bannis et marcher sur Liège. Louis de Bourbon fit détruire son repaire, le château d'Aigremont; en retour, il reçut de son vassal irrité des lettres de défi. Son propre suffragant, Libert, fut arrêté, par ordre de la Marck, à Saint-Trond, et livré à Charles, qui le garda longtemps dans la ville de Grave. En 1477, Guillaume bénéficia de l'amnistie, et Bourbon lui conféra la charge insigne de grand maïeur. Pour se l'attacher davantage, il lui engagea la forteresse de Franchimont, jusqu'à ce qu'il eût remboursé 4,000 florins qu'il lui avait empruntés, et il lui donna, en outre, 1,000 florins pour restaurer la forteresse. Pendant quelque temps, Bourbon et La Marck vécurent ou parurent vivre en amis; le grand maïeur accompagna même le prince en Gueldre, où il s'était rendu pour régler différentes affaires de famille. Ce fut vers 1478 que La Marck rompit avec Bourbon. Instigué, sans doute, par Louis XI, il créa mille ennuis à son prince. Bourbon avait réduit sa maison; La Marck, au contraire, s'entourait d'une nombreuse escorte. Il prit de mauvaise part les reproches que l'évêque lui fit au sujet de sa conduite privée, et refusa d'assister à un banquet où les bourgmestres l'avaient invité dans l'espoir d'amener une réconciliation.

Cependant les hostilités recommençaient entre la France et les Pays-Bas. Bourbon prit ses mesures pour mettre le pays à l'abri d'une invasion ou d'un retour des conjurés. Approuvé par les Etats, dans la séance du 10 juillet 1479, il se vit contrecarrer par La Marck et ses partisans. Craignant pour sa vie, il se retira à Tongres, puis à Saint-Trond, toujours suivi de Guillaume, qui ne se montrait plus qu'entouré d'hommes armés. Le prince le déclara ennemi public et demanda à la cité de le bannir de ses murs. Le 4 septembre, la cour des échevins, les bourgmestres et le conseil, après enquête et avec les formalités requises, exilèrent Guillaume, qui fut, en outre, dépouillé de ses fiefs et relevé de sa charge de grand maïeur. Cette sentence, contre laquelle le roi de France protesta, exaspéra le Sanglier, et, dès lors, ce fut, entre lui et Bourbon, une guerre à mort. La petite ville de Huy, qui jusqu'alors était restée fidèle à son prince, l'abandonna; une conspiration

même s'y forma, conspiration qui fut découverte et valut à la ville une amende de 3,600 florins. Pendant que Bourbon signait un traité d'alliance défensive avec Maximilien, La Marck lui demandait, ainsi qu'aux bourgmestres et aux métiers, les motifs de son bannissement et sollicitait l'autorisation de passer par la principauté avec cinq cents hommes. Cette autorisation lui fut refusée. Il avait cru facile de provoquer des troubles à Liège à la faveur de l'agitation que la cherté du grain avait produite dans certains métiers, celui des houilleurs notamment. Louis XI, en même temps, réclamait une amnistie complète pour son allié et tous ses adhérents. Bourbon fit aux députés français une réponse évasive. Le monarque français, qui venait de rompre la trêve récemment conclue avec Maximilien, fournit à La Marck les moyens d'entrer en campagne. A cette nouvelle, Bourbon convoqua ses vassaux à Huy. Le 10 août, il réunit les métiers à Liège, et demanda leur concours pour la guerre qu'il allait faire en vue de défendre le territoire menacé. Il ne trouva pas l'enthousiasme qu'il attendait. Travaillés par les partisans du Sanglier, les métiers s'étaient refroidis à son égard. Le prince était retourné à Huy, quand il apprit que Guillaume était près d'Agimont, avec douze cents cavaliers et trois mille piétons. La Marck comptait surprendre la cité pendant l'absence de la cour. Bourbon revint en toute hâte à Liège, le 30 août, au lieu d'attendre les secours de Maximilien. Le chanoine prévôt, Jean de Horne, lui conseilla, paraît-il, de se défendre derrière les remparts de la cité, jusqu'à l'arrivée des Brabançons. Bourbon ne goûta pas cet avis sensé. A peine a-t-il appris que Guillaume est à Beaufays qu'il donne l'ordre du départ. La troupe qu'il commandait n'avait rien d'une armée; c'était plutôt une cohue qui allait se heurter aux soldats aguerris de Guillaume. Les Hutois, qui défendaient le pont de Chênée, demandèrent bientôt des renforts. Bourbon piqua des deux et se porta à leur secours. Il avait devancé tous ses compagnons quand, arrivé au ruisseau de Wez, il fut surpris par l'avant-garde de l'ennemi. Il fut frappé au front, et Guillaume, qui le vit tomber à ses pieds, ordonna froidement de l'achever. Lui-même, dit-on, lui asséna un coup mortel. Les Liégeois prirent la fuite et Guillaume entra en vainqueur dans la cité qui dut le reconnaître comme mambour du pays. Le corps de Bourbon fut relevé de la boue du ruisseau de Wez par les pères Mineurs et enterré, le lendemain 31, dans la cathédrale, devant le maître autel, sans pompe ni solennité. Plus tard, Erard de La Marck fit mettre une plaque en cuivre avec une inscription latine qui rappelait la date de la mort du malheureux prélat.

Le règne de Louis de Bourbon fut l'un des plus tristes de l'histoire de Liège. On reprochera toujours à ce prince d'avoir été le vassal de la maison de Bourgogne, de ne pas avoir recherché l'amour de ses sujets, de ne pas avoir donné l'exemple des vertus chrétiennes. « Homme de bonne chère et de plai-« sir, peu cognoissant ce qui lui es-« toit bon ou contraire, dit un con-« temporain, » il mit à soutenir ses droits, lui étranger à nos mœurs et à nos institutions, une obstination hautaine qui fut pour beaucoup dans les désordres de son temps. Comment le peuple de Liège se serait-il attaché à ce prélat léger et frivole qui n'avait ni les vertus d'un évêque, ni les talents d'un homme d'Etat? Comment aurait-il aimé un prince qu'il ne voyait presque jamais? Bourbon, en effet, résidait si rarement à Liège que la masse du peuple ne le connaissait pas. On fut étonné de le voir porter le saint sacrement dans la procession du 1er mai 1468. On croyait, dit Adrien du Vieux-Bois, le chroniqueur le plus sûr de cette époque, qu'il était mort pendant les dernières guerres. Il fallait une main de fer ou une habileté supérieure pour diriger ce peuple de Liège qui avait *petit renom de bonne governe*, selon l'expression pittoresque d'un document de l'époque. Il fallait être un Heinsberg ou un Erard de La Marck, et non pas un

homme de plaisir comme Bourbon, qui, dans les premières années, se préoccupait plus d'imiter les ducs de Bourgogne dans leur luxe et leur vanité mondaine, que de connaître les besoins ou les aspirations de ses sujets. N'est-ce pas après ce voyage de Maestricht, où toute la population avait vu son évêque descendre la Meuse sur une barque pavoisée, au son des trompettes, dans le flamboiement d'un feu d'artifice, que les proscrits rentrèrent dans la cité, la vengeance dans le cœur? Les Liégeois se voyaient abandonnés au moment où ils avaient le plus besoin d'un protecteur. Et lors de ces négociations qui suivirent le retour des exilés, quel fut le rôle de Bourbon? Un rôle tout passif; c'est le légat du pape qui dirigea toutes les négociations, et il ne dépendit pas de lui que Liège fût sauvé. A peine entend-on une faible protestation de l'évêque contre l'atroce vengeance que Charles le Téméraire tira d'une nation qui ne relevait pas de lui. C'était Bourbon qui avait appelé les Bourguignons; le jour où il reconnut que ses défenseurs ne se contentaient pas de châtier les coupables, mais avaient décidé l'anéantissement de la glorieuse cité liégeoise, il devait rentrer dans ses murs et s'ensevelir sous ses ruines plutôt que rester, dans le camp de l'armée ennemie, spectateur de la destruction de son peuple. Plus tard, il est vrai, quand il ne fut plus dans la dépendance de son redoutable parent, il revint à de meilleurs sentiments; il comprit mieux ses devoirs de pasteur, et se créa même des sympathies au sein de la population liégeoise, heureuse de voir enfin son prince résider au milieu d'elle. L'empressement tout juvénile avec lequel il se porta à la rencontre de l'ennemi au pont de Chênée, l'ardeur guerrière qu'il déploya pour relever le moral d'une population terrorisée par les menaces du *Sanglier des Ardennes* montrent qu'il ne manquait pas de courage personnel. Mais s'il est juste de tenir compte de cette énergie de la dernière heure, il ne faut pas oublier que son incapacité fut la principale cause des malheurs de cette époque, époque néfaste, la plus sombre sans contredit de l'histoire de la principauté.

Louis de Bourbon, avant son ordination, avait eu de Catherine d'Egmond, de la maison de Gueldre, trois fils : Pierre de Bourbon, qui fonda la branche des comtes de Busset; Louis de Bourbon, enfant d'honneur du roi Charles VII; Jacques de Bourbon, grand prieur de France, de l'ordre de Malte.

H. Lonchay.

Archives de l'Etat, à Liège : *Fonds divers*, règne de Louis de Bourbon. — Archives du royaume à Bruxelles : *Chambres des comptes*, passim. — Adrien du Vieux-Bois, *Rerum leodiensium historia sub Johanne Heinsbergio et Ludovico Borbonio episcopis*, dans le t. IV de l'*Amplissima collectio* de Martène et Durand. — Corneille de Zantfliet, *Chronicon*, ibidem. — Jean de Looz, *Chronicon rerum gestarum ab anno MCCCC ad annum MDXIV*. — Henri de Merica, *Compendiosa historia de cladibus Leodiensium*. — Thierry Pauli, *Historia de cladibus Leodiensium*. Ces trois chroniques ainsi que de nombreux documents relatifs au règne de Louis de Bourbon, ont été édités en 1844, par Mgr de Ram, dans les publications in 4° de la Commission royale d'histoire, sous le titre de *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les princes-evêques Louis de Bourbon et Jean de Horne*. — Suffridus Petri, *Chronicon episcoporum Leodiensium*, dans le t. III des *Gesta pontificum Leodiensium* de Chapeaville. — Angelus de Curribus Sabinis, *De excidio civitatis Leodiensis libri sex*, dans le t. IV de l'*Amplissima collectio*. — Onufrius a Santa Cruce, *Mémoire sur les affaires de Liège* (1468), édité par Mr Stanislas Bormans, dans les publications in-8° de la Commission royale d'histoire. — Jacques de Piccolomini, cardinal de Pavie, *De Leodiensium dissidio cum episcopo Ludovico Borbonico et de Leodii civitatis excidio a* 1468, dans Freher : *Germanicarum rerum scriptores aliquot insignes*, t. II. — Thomas Basin (Amelgard), *Gesta Ludovici XI Francorum regis* (édition Quicherat, 1856). — Gachard, *Collection de documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*, t. II. — Gachard, *Analectes historiques*. — *Chroniques de Liège*, à la bibliotheque de l'université de Liège. — *Pawilhars* divers, aux archives de l'Etat à Liège et à la bibliothèque de l'Université. — Mémoires d'Olivier de la Marche, de Monstrelet, de Jacques de Clercq, de Philippe de Commines. — Jean de Troyes, *Chronique scandaleuse de Louis XI*. — Robert Goswin, *Compendium supra origine et gestis Francorum*. — Jehan de Wavrin, *Anchiennes cronicques d'Engleterre*. — Vaucleri, *Chronicon universale*. — *Chronicon Belgicum magnum*. — *Chronijk van Maestricht*, dans le t. VII des publications de la Société historique et archéologique du Limbourg. — Jean Treckpoel, *Chronijken der landen van Overmaas en der aengrenzende gewesten*, ibidem. — Schoonbroodt, *Cartulaire de saint Lambert*. — Stanislas Bormans, *Cartulaire de Dinant*. — *Art de vérifier les dates*, t. VI. — Fisen, *Historia Leodiensis ecclesiæ*. — Foullon, *Historia Leodiensis*. — Bouille, *Histoire de la ville et du pays de Liège*. — De Theux de Montjardin, *Histoire du chapitre de Saint-Lambert*. — De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*. — Baron J. Ches-

tret de Haneffe, *Jean de Wilde, étude critique sur un Liégeois du* XVe *siècle*, dans le t. XIII du *Bulletin de l'institut archéologique liégeois*. — De Gerlache, *Histoire de Liège* (3e édit., 1874). — Ferd. Hénaux, *Histoire du pays de Liège* (3e édit., 1874). — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le* XVe *siècle*. — H. Pirenne, *Histoire de la constitution de la ville de Dinant au moyen âge*.

LOUIS VAN BIVOORDE, ou LUDOVICUS BIVORDANUS, écrivain ecclésiastique, naquit à Rhode-Saint-Pierre, apparemment vers la fin du XIVe siècle, puisque, d'après Sanderus, il florissait vers 1432. Il embrassa la règle de saint Augustin à l'abbaye de Groenendael lez-Bruxelles, et consacra son loisir claustral à écrire, en vers latins, quelques pieux traités. Voici, d'après Paquot, les titres de ses ouvrages, qui furent conservés manuscrits dans la bibliothèque du monastère : 1. *Floretum spirituale*. — 2. *De laude Cellæ*. — 3. *De septem Peccatis mortalibus*. — 4. *Supplementum, sive Additiones ad Catholicon*. — 5. *Salutifer Ludovici*. — 6. *De conflictu Morum et Vitiorum*. — 7. *De Inventione corporis fratris Ludovici de Velthem*. Ce Louis de Velthem, moine de Groenendael, avait péri victime de son dévouement, le 13 février 1395-1396, en voulant sauver des enfants qui se noyaient. On retrouva, la nuit suivante, son corps flottant sur les eaux dans une clarté miraculeuse : c'est cette légende qui forme le sujet de l'écrit de Louis van Bivoorde.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. littér.*, t. XVII, p. 171. — Sanderus, *Chorogr. sacra Brabantiæ*, t. II, p. 38. — *Bibl. belg., manusc.*, t. II, p. 141.

LOUIS DE BOUVIGNES, théologien. Voir BOUILLE (*Louis*).

LOUIS DE BRUGES, seigneur de la Gruythuyse. Voir GRUYTHUYSE.

LOUIS DE BRUXELLES, peintre. Voir BRUSSEL (*Louis* VAN).

LOUIS DE SAINT-PIERRE (le père), surnommé Lucas, carme réformé de la province de France, prieur du couvent de Liège et prédicateur ordinaire du prince Maximilien-Henri de Bavière, se fit un nom au pays de Liège, vers le milieu du XVIIe siècle, comme poète, orateur et théologien ascétique. Nous ignorons son véritable nom, la date et le lieu de sa naissance, ses premières études. Quoi qu'il en soit, il reçut sans doute une bonne éducation littéraire; à seize ans, de son propre aveu, il tournait avec une grande facilité le vers français. Plus tard, il écrivait la langue de Cicéron avec la même élégance que celle de Racine. Le comte de Becdelièvre, dans sa *Biographie liégeoise* (t. II, p. 161), le fait mourir en 1660. C'est une erreur. A cette époque, le P. Louis était dans toute la vigueur de l'âge et du talent. Il ne mourut qu'en 1714, comme le montre son acte de décès, que nous avons retrouvé dans un missel manuscrit de l'église paroissiale de Thimister. Ce missel est une véritable œuvre d'art, enrichie de dessins, de lettrines et d'enluminures, que le P. Louis avait fait exécuter pour l'église de son prieuré, en 1687, par un prêtre artiste du nom de Gilot. Sa nécrologie y figure à la dernière page en ces termes : *Anno* 1714, *mensis novembris die* 23, *obiit Pater Ludovicus à S^to Petro, dictus Lucas, in ordine jubilarius, hujus conventus Leodiensis et Remensis prior, Huy ad s^um Martinum Pastor. Facundissima in pulpitis eloquentia, singulari in scriptis, quæ luci dedit, pietate ac doctrinæ integritate clarissimus*. On voit, par ce document, que le Père Louis a successivement exercé les fonctions de prieur dans deux couvents de son ordre, à Liège et à Reims, et celle de curé de Saint-Martin, à Huy. Le prince Maximilien de Bavière, évêque de Liège, charmé de son esprit et de son éloquence, en fit le prédicateur de sa cathédrale. Il est fort à regretter que le P. Louis n'ait point publié les avents et les carêmes qu'il dit lui-même avoir prêchés à Liège et dans les Pays-Bas; ils nous fourniraient l'occasion d'apprendre ce que pouvait être chez nous l'éloquence de la chaire à une époque où Bossuet la portait, d'un coup d'aile, à son apogée à Paris.

Nous connaissons mieux le P. Louis comme poète. Il aimait à cultiver les

muses à ses heures de loisir, dans les moments qu'il pouvait dérober, comme il le dit lui-même, à ses petits emplois de la chaire. Il publia coup sur coup, en 1660, deux recueils de vers qui sont de curieux échantillons de la poésie française à Liège, à cette époque, glorieuse entre toutes, où parurent, en France, tant d'immortels chefs-d'œuvre. Sans doute, les essais du P. Louis pâliraient à côté des odes de Malherbe, son devancier, et des vers de Corneille, son contemporain ; mais on doit avouer qu'il possède déjà le sentiment du rythme et de l'harmonie, de la noblesse et de l'élégance du style, bien qu'il ne parvienne pas toujours à éviter l'enflure de la pensée, ni la boursouflure de l'expression, et qu'il manque parfois de goût et de naturel. Le premier recueil a pour titre : *Peintures sacrées du temple du Carmel.* Liège, G.-H. Streel, 1660; in-4°. C'est un petit recueil de vingt-huit sonnets. Le premier sert de dédicace à la *Reine mère du Roy des Roys*. Le dernier est une sorte d'épilogue, où le poète célèbre le triomphe de la Vierge sacrée sur le mont Carmel. Les autres rappellent divers épisodes de l'histoire du Carmel, et sont illustrés de vingt-six gravures, exécutées d'après les dessins d'Abraham van Diepenbeke, par Pierre Clouwet, Lommelin, Van Lisebetten et Richard Collin. Citons, pour l'édification du lecteur, le troisième sonnet, qui est l'un des meilleurs. Jésus, Marie et Joseph visitant personnellement la montagne du Carmel, les enfants des Prophètes leur adressent ce compliment :

Visible Trinité, beaux astres, cieux mobiles,
Dont l'adorable aspect éclaire le Carmel,
O Joseph, ô Marie, ô Verbe fait mortel,
Qu'à nous favoriser vous vous montrez faciles!

Ce grand éclat surprend nos paupières débiles,
Pour goûter ce bonheur il est trop solennel,
Il nous rend interdits ; en un mot, il est tel
Qu'à vous remercier nous sommes inhabiles.

Ah! que la solitude a d'aimables appas,
Vu qu'ainsi vous daignez y conduire vos pas.
La pompe des palais n'a rien de comparable;

Un homme sur un trône en fait tout l'ornement;
Mais ici nous voyons par un sort admirable
Tout ce que le Ciel a d'auguste et de charmant.

Le second recueil du P. Louis est intitulé : *Mélanges poétiques*. Liège, veuve Léonard Streel, 1660 ; in-4°. Outre les vingt-huit sonnets du premier recueil qui y sont reproduits (p. 57 à 112), il contient dix stances, de dix vers chacune, au comte de Furstenberg, auquel il est dédié ; vingt stances au R. P. de Saint-Joseph, religieux du Mont-Carmel (Philippe-Eugène de Croy, duc de Havré) ; douze stances à Maximilien-Henri de Bavière, évêque de Liège; de nombreux sonnets; des madrigaux, des impromptus, des épigrammes, des épitaphes, etc. On voit que le P. Louis s'essayait dans plusieurs genres. La poésie dramatique devait aussi le tenter. Nous lisons, en effet, dans l'avis au lecteur qui précède les *Mélanges poétiques*, le passage suivant qui a sans doute échappé au baron de Villenfagne et au comte de Becdelièvre : « Plusieurs souhaitaient qu'à ce petit « recueil j'ajouterais mes tragédies sa- « crées; mais, comme les goûts sont dif- « férents, et que les yeux et les oreilles « s'accordent rarement touchant les « poèmes dramatiques, j'ai fait scru- « pule d'exposer à une lecture attentive « et délicate, ce qu'une complaisante « curiosité a pu ou pourrait agréer « avec les ornements de la représenta- « tion ». Le P. Louis a donc composé des tragédies sacrées, qu'il faisait jouer par des jeunes gens de Liège dans la salle des PP. Carmes en Ile. Nous avons sous les yeux un petit in-quarto de onze feuillets, paru sans date et nom d'auteur, et imprimé chez la veuve Léonard Streel, à Liège. En voici le titre : *Sainte Euphrosyne, ou la Funeste Rencontre : poème dramatique, représenté par la jeunesse de Liège en présence de Son Altesse Sérénissime Maximilien-Henri de Bavière, par la grâce de Dieu, archevêque de Cologne, etc.* Ce qui doit faire attribuer cette poésie au P. Louis, c'est que les sept stances, qui lui servent pour ainsi dire d'introduction, sont intégralement reproduites dans les *Mélanges poétiques*. L'in-quarto précité ne contient pas la tragédie elle-même, mais seulement une notice sur le sujet du poème, les stances dont nous venons de parler, le canevas détaillé des nombreuses scènes qui composent les cinq actes

de cette tragédie, et la liste très intéressante des acteurs liégeois qui l'ont représentée. Le regretté Ulysse Capitaine, dans une note manuscrite du catalogue des livres qu'il a légués à l'université de Liège, signale une autre tragédie sacrée du P. Louis, intitulée : *Sainte Eugénie, ou l'Imposture dévoilée*. Le manuscrit autographe de ce poème dramatique, un in-quarto de cent trente pages, a été acquis, en 1854, à une vente publique, par Mr Ansiaux-Rutten, échevin de Liège. Il mériterait les honneurs de l'impression à titre d'échantillon de la poésie dramatique chez nous, au XVIIe siècle. Comme théologien ascétique, Louis de Saint-Pierre a publié un ouvrage remarquable, intitulé : *Disciplina monastica prædicabilis, sive sermones domestici et exhortationes asceticæ ad omnes christianæ et religiosæ perfectionis amatores*. Liège, J.-F. Broncart, 1698 ; in-folio. Dans la première partie, l'auteur traite des vœux religieux en général, et, en particulier, des vœux monastiques. Dans la seconde, il passe en revue les moyens pratiques d'acquérir les vertus religieuses, et, s'il est permis de parler ainsi, les règles de gymnastique spirituelle auxquelles il faut s'assujettir pour atteindre le sommet de la perfection chrétienne. Dans une préface fort bien écrite, l'éloquent et pieux carme nous dit que ce livre est en quelque sorte le résumé de ses travaux monastiques. On y trouve, en effet, les conférences ascétiques, les exhortations pieuses qu'il adressait à ses frères, en qualité de prieur, dans ces réunions hebdomadaires qu'on appelle *chapitres* dans le langage des moines. La plupart du temps, dit-il, il les faisait en français. Il les a donc traduites, pour les publier, dans cette belle langue latine de la Renaissance, qu'il maniait avec tant de grâce. L'orateur et le poète se révèlent à chaque page dans cet ouvrage, qui mérite d'être plus connu, et qui a sa place marquée dans les grandes bibliothèques des couvents et des séminaires.

J.-M.-J. Bodson.

LOUIS VAN VALLEBEKE, ménestrel brabançon. Voir VALLEBEKE (*Louis* VAN).

LOUIS (*Daniel*), LEUIS ou LEUNIS, peintre verrier, florissait à Gand dans la première moitié du XVIe siècle. Il fut trois fois doyen ou sous-doyen de la corporation des peintres et sculpteurs gantois, en 1532-1533, 1533-1534 et 1536-1537. Les comptes communaux nous le montrent travaillant comme simple vitrier et fournissant des vitres (*glaesveynsters*) aux échevins. D'autre part, on trouve, dans les comptes de l'abbaye Saint-Bavon, un mémoire du peintre, de 1521-1522, qui mentionne de nombreuses verrières historiées, à portraitures et à armoiries, commandées par l'abbé Liévin Huguenois, pour diverses dépendances de l'abbaye, telles que les églises Saint-Sauveur et Saint-Martin (Akkergem) et la chapelle de Jérusalem, à Gand, les églises de Mendonck et de Wondelgem, etc. On y remarque, notamment, les quatre verrières du chœur de la chapelle de Jérusalem, qui représentaient les quatre Evangélistes, et les six verrières de la nef de la chapelle, où se trouvaient peints les douze apôtres.

Paul Bergmans.

Messager des sciences, 1833, p. 14. — Edmond De Busscher. *Recherches sur les peintres et sculpteurs à Gand*, XVIe *siècle* (1866), p. 72-74 et 348-349. — Ad. Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres* (3e éd., 1883), t. II, p. 1.

LOUIS (*Henri*), homme de guerre, né à Maestricht, le 13 octobre 1784. Il entra dans l'armée française à l'âge de treize ans et demi, en qualité d'enfant de troupe. Il prit part aux campagnes de 1799, 1800 et 1801 en Italie, en Allemagne et en Hollande. Il fit ensuite partie du corps expéditionnaire chargé d'aller rétablir le pouvoir français dans l'île de Saint-Domingue, prit part aux campagnes de 1802, 1803 et 1804 dans cette île, et y fut blessé d'un éclat d'obus. A peine s'était-il embarqué pour rentrer en France, qu'il fut fait prisonnier de guerre par les Anglais et transporté à bord d'un ponton. Il

s'en échappa à la nage, et parvint à rentrer en France vers la fin de 1805. Il fit les campagnes de 1806, 1807, 1808 et 1809 en Allemagne; celles de 1810, 1811, 1812 et 1813 en Espagne, et celles de 1814 et 1815 à la Grande armée. Il fut blessé à Nogent et à Troyes, et assista à la bataille de Waterloo. Nommé sous-lieutenant le 18 décembre 1813, il avait été promu au grade de lieutenant le 2 janvier 1814, et décoré de la Légion d'honneur le 22 janvier suivant. Louis fut démissionné le 4 août 1816, rentra dans les Pays-Bas, et fut admis, comme lieutenant, au bataillon d'infanterie n° 12. Il partit pour les Indes occidentales en 1819, y fit les campagnes de 1819, 1820 et 1821, et rentra en Europe au mois d'août de cette dernière année. Désigné en 1823 pour faire partie de l'expédition de Java, il participa aux campagnes de 1823, 1824, 1825 et 1826, fut promu au grade de capitaine en 1824, et obtint sa pension de retraite le 10 février 1827. Il rentra en Europe au mois de juillet suivant. Lorsque éclata la révolution de 1830, Louis contribua puissamment à la reddition de la citadelle de Liège, occupée par les Hollandais. Il prit du service dans l'armée belge, et fut nommé major au 11e régiment de ligne, le 12 octobre. Entré à l'état-major des places le 11 septembre 1831, promu au grade de lieutenant-colonel le 1er décembre 1836, il fut pensionné le 18 juillet 1842, avec le titre de colonel honoraire, et après avoir commandé successivement les places d'Arlon, de Hasselt, de Courtrai et d'Ypres.

La carrière du colonel Louis est un exemple remarquable de la force de résistance que l'énergie morale de l'homme peut communiquer à son tempérament. Après avoir été atteint deux fois de la fièvre jaune à Saint-Domingue, Louis dut, pour s'échapper des pontons anglais, franchir à la nage un espace de 6 kilomètres, dans un bras de mer infesté par les requins et les caïmans. Aux Indes hollandaises, il fut frappé du choléra asiatique. Au moment de sa mort, qui eut lieu à Laeken, le 2 octobre 1872, il avait atteint l'âge de quatre-vingt-huit ans, et comptait quarante et un ans de services actifs, vingt-six campagnes et trois blessures. Il était officier de l'ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'honneur, et décoré de la médaille de Sainte-Hélène.

J. Liagre.

Vigneron, *La Belgique militaire*. — *Annuaire de l'armée belge pour* 1873.

LOUIS (*Liévin*), Leuis ou Leunis, peintre verrier, fils de Daniel, florissait à Gand, dans la seconde moitié du xvie siècle. Il exécuta, en 1556, une verrière octroyée par la reine douairière Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint, à l'église collégiale de Saint-Jean, aujourd'hui Saint-Bavon. Comme son père, il était aussi vitrier, car les archives communales le qualifient de *glaesmakere*. En 1582, Liévin fut adjoint, avec d'autres artistes gantois, à Lucas d'Heere pour l'organisation des fêtes et de la décoration à donner à la ville lors de l'inauguration du duc d'Alençon et d'Anjou, François de Valois, comme comte de Flandre.

Paul Bergmans.

Messager des sciences, 1833, p. 14 (avec le monogramme de Liévin Louis). — Edmond De Busscher, *Recherches sur les peintres et les sculpteurs de Gand*, xvie *siècle* (1866), p. 213-215 et 348-349. — Ad. Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres* (3e éd., 1883), t. II, p. 1.

***LOUIS** (*Louis-Jacques-Césaire*), prêtre, professeur, publiciste, numismate, etc., né le 11 septembre 1801, au hameau de Bernoville (commune d'Aisonville, département de l'Aisne), mort à Paris, le 11 février 1856. Les événements l'amenèrent à faire de la Belgique son pays d'adoption : il a sa place marquée dans la *Biographie nationale*. Ses parents, pauvres paysans, le destinèrent à l'Eglise. Il fit de brillantes humanités au collège de Saint-Quentin, sous la direction de l'abbé Lefin, depuis chanoine de Soissons; de là, il passa au séminaire diocésain. Ses aptitudes littéraires ayant attiré l'attention de l'abbé Lesueur, qui était à la tête du petit séminaire, une classe lui fut confiée. Il se tira avec honneur de cette première

mission, tout en poursuivant ses études théologiques. Mgr de Simony lui conféra la prêtrise le 18 juin 1824. Il desservit pendant deux mois la paroisse de Braye en Laonnais, puis se vit rappeler à Soissons pour y professer, au grand séminaire, la théologie dogmatique. Il retrouva là, comme élèves, plusieurs de ses anciens condisciples; il sut conserver leur estime et mériter le respect de tous. Nous le rencontrons en 1827 à Laon, où venait d'être transféré le petit séminaire de Soissons. Professeur de rhétorique, il eut des démêlés avec le chef de l'établissement : son évêque lui donna tort et l'exila au village de Sinceny, en qualité de simple desservant. Ne pouvant s'accommoder de cette décision, il demanda et obtint l'autorisation d'entrer comme précepteur dans une maison particulière (1). Son élève ayant besoin d'émulation, il conseilla aux parents de le placer au collège de Juilly; lui-même y fut employé comme professeur et put ainsi continuer l'éducation commencée. Mais, là encore, il ne parvint pas à s'entendre avec ses collègues; il donna sa démission dans les premiers jours de 1830 et alla se fixer à Paris, comptant sur de puissants protecteurs, tels que le marquis de Pastoret et l'abbé Morellet. Son attente ne fut pas déçue : présenté à Charles X sous leur patronage, il ne tarda pas à être nommé répétiteur du duc de Bordeaux. La révolution de juillet lui porta un coup fatal. Se jugeant assuré de l'avenir, il s'était mis en frais pour meubler son appartement. Mais les appointements n'arrivèrent pas et les créanciers se montrèrent exigeants. Le cœur moins léger que sa bourse, il dut se résigner à quitter Paris. Après un court séjour à Sedan, il passa la frontière et gagna Bouillon, au lendemain des journées de septembre. Prit-il part, de cette retraite, comme on l'a dit, à des menées légitimistes? Le fait est qu'il dut bien finir par renoncer à l'espoir d'une nouvelle restauration. Ses regards se tournèrent alors décidément vers la Belgique. En mars 1832, il publia chez Van Linthout, à Louvain, une brochure qui fit du bruit : *La Révolution belge vengée*. L'adversaire de la révolution de juillet s'y déclarait partisan de celle de septembre et de l'œuvre du *Congrès;* sa signature : *Un catholique patriote de Bouillon*, caractérisait nettement son attitude. Louis s'établit à Liège au bout de quelques mois, et noua sans retard des relations avec quelques notabilités du parti auquel il venait de s'attacher par une profession de foi formelle. Sur leurs instances, il prit une part active à la rédaction politique du *Courrier de la Meuse*, journal important, dirigé par P. Kersten. (Voir ce nom.) Celui-ci s'étant retiré pour se consacrer tout entier à son *Journal historique*, son collaborateur fut élevé aux fonctions de rédacteur en chef du *Courrier*. Il quitta ce poste le 31 décembre 1840, lorsque Stas, éditeur de cette feuille, la transporta dans la capitale et lui donna le titre de *Journal de Bruxelles*, qu'elle porte encore aujourd'hui.

Dans le cours de cette période, la plus brillante de sa carrière, l'activité de Louis ne se dépensa pas tout entière dans les luttes de la presse. En 1834, il fit partie du corps enseignant de l'institution Saint-Servais, fondée par l'abbé Julliot (2), et y exerça en même temps l'office de vice-directeur. C'est là que devant un public d'élite, suspendu à ses lèvres, il fit preuve d'un véritable talent d'orateur et de critique, dans quatorze conférences ou discours, qui furent hautement appréciés et qui, réunis en un volume, sous le titre de *Conférences littéraires* (Liège, 1835; in-8°), donnent du même coup sa mesure comme écrivain. C'est un tableau, d'un dessin parfois ingénieux et d'un chaud coloris, de l'évolution de la littérature française dans le premier tiers du XIXe siècle, depuis Châteaubriand et Mme de Staël jusqu'à l'auteur de *Notre-Dame de Pa-*

(1) Nous puisons ces détails biographiques dans le *Nécrologe liégeois*, où ont été utilisés des renseignements fournis par Henri Congnet, chanoine de Soissons, qui fut, jusqu'à la fin, l'ami intime de Louis.

(2) Rue Saint-Gilles, à Liège (aujourd'hui collège des Jésuites).

ris, en passant par Casimir Delavigne et par Lamartine. Louis s'y ressent de sa forte éducation classique; mais son esprit est trop large et trop élevé pour ne pas comprendre l'essor de l'école nouvelle, à présent bien vieillie. Il serait assez piquant de rapprocher ses leçons sur Châteaubriand de celles de Sainte-Beuve (Liège, 1849). Nous signalerons encore un parallèle entre Lamartine et Saint-Grégoire de Nazianze. S'il avait été donné à Louis d'occuper une chaire de littérature française dans une université (il en fut question à Liège et à Louvain), ses rares qualités auraient eu occasion de s'épanouir, et il aurait sans doute produit des œuvres durables : les circonstances et peut-être aussi son amour du changement s'y opposèrent.

En dissidence avec la direction politique du *Courrier de la Meuse*, il aima mieux briser sa plume que transiger avec sa conscience; qu'il eût tort ou raison au fond, ce fait honore sa mémoire. Il retrouva un point d'appui en acceptant la place de principal du collège Saint-Vincent de Paul, à Tirlemont. C'est pendant son séjour en cette ville qu'il fonda (1842), avec le concours de MM. R. Chalon, Piot, Decoster, Goddons, etc., la *Société de numismatique belge*, bien connue à l'étranger comme en Belgique, par son excellente *Revue*, dont le succès ne s'est pas démenti jusqu'à l'heure où nous écrivons ces lignes. Notre abbé s'acquitta des fonctions de secrétaire de la Société jusqu'en 1844, sous la présidence de R. Chalon, qui devait rester plus de quarante ans à la tête de la compagnie. Parmi les articles publiés par Louis dans *la Revue*, on remarqua beaucoup une étude sur les armes de la ville de Liège (t. I, p. 219-236). Le *Péron* surmonté d'une croix était pour lui un monument religieux, une sorte de calvaire dont l'origine remontait à l'époque de l'établissement du christianisme dans le pays. Ce n'est qu'au commencement du XIVe siècle qu'il serait devenu un emblème héraldique, symbolisant les libertés liégeoises. On a beaucoup écrit depuis sur ce sujet; citons seulement les intéressantes études de Mr Goblet d'Alviella, et les observations de Mr Vanderkindere (1892). C'est à Tirlemont que l'abbé Louis fit paraître, à partir du 25 juin 1845, et dans le format in-folio, le *Journal de l'instruction publique*, transféré à Bruxelles deux ans plus tard, et réduit au format in-8o (1). Au *Congrès professoral* de 1848, on proposa d'adopter cette publication comme l'organe de l'Association des professeurs : il ne fut pas possible de s'entendre. Fréd. Hennebert (de Tournai) fut alors chargé par l'assemblée de fonder et de diriger, avec l'aide d'un comité, *le Moniteur de l'enseignement*. Le collège Saint-Vincent de Paul fut abandonné par son directeur à la fin de l'année scolaire 1845-1846. Louis alla ouvrir à Bruxelles un pensionnat de jeunes gens, qui n'eut guère de succès. Même déconvenue à Anvers, où il ne resta, d'ailleurs, que trois mois. Tombé dans le dénuement, il se souvint du chanoine Congnet de Soissons, un ami à toute épreuve. Congnet le reçut à bras ouverts et lui laissa tout le temps de chercher un poste. Il fut accueilli à Senlis, au collège Saint-Vincent, comme professeur d'*allemand!* Finalement, il obtint une maigre place de professeur secondant au collège Stanislas, à Paris. Sa santé était usée et toutes ses espérances évanouies : quelques mois encore, et la mort vint le délivrer...

Doué d'aptitudes variées, séduisant, fascinateur, orateur fleuri, homme de tact et de goût, avant tout homme du monde, Louis avait toutes les chances de réussite; mais sa fortune tenait à un fil qui se rompit inopinément et ne put jamais être renoué. D'autre part, il ne sut imprimer à son activité dévorante une direction nettement déterminée. Tout l'intéressait, l'archéologie comme la politique, la philosophie du langage comme la littérature contemporaine et la versification latine, où il était passé maître. C'était, en somme, un humaniste distrait, un berger inconstant, ne revenant à ses moutons que pour les quitter

(1) Le dernier no est daté du 15 décembre 1850; la collection complète forme sept volumes.

de nouveau au premier caprice. Il réédite et annote *la Grammaire générale* de Sylvestre de Sacy; il commence une traduction de la *Grammaire latine* de Zumpt et l'abandonne après en avoir publié deux cents pages; il compose des manuels classiques, puis se passionne pour la querelle de la prononciation du grec et rompt une lance pour l'étacisme, etc. Nous renvoyons le lecteur à sa bibliographie, dressée avec beaucoup de soin par Ul. Capitaine.

Alphonse Le Roy.

Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois* pour 1860 (additions). — Souvenirs personnels.

LOUISE-MARIE, *Thérèse-Charlotte-Isabelle* D'ORLÉANS, fille aînée du roi Louis-Philippe, première reine des Belges, née à Palerme, le 3 avril 1812, morte à Ostende, le 11 octobre 1850. Malgré sa longue sujétion à l'étranger, la Belgique est peut-être de toutes les nations celle qui a témoigné le plus de respect et d'affection à ses souverains. Est-il besoin d'évoquer ici le souvenir de Marie-Thérèse et de l'archiduchesse Isabelle? Mais notre première reine Louise-Marie a été plus aimée encore : par son caractère et ses vertus, elle a mérité le surnom de *Bien-aimée* qu'on lui décerna après sa mort. Ce qui dominait en elle, c'était son inépuisable charité et sa pitié pour les malheureux. Elevée par une mère héroïque, elle eut, dès l'âge le plus tendre, un cœur sensible à toutes les souffrances et manifesta les plus généreux instincts. Elle n'avait pas quatre ans, dit un biographe, qu'elle se regarda comme la plus heureuse des enfants, parce qu'on la conduisait tous les jours auprès d'une pauvre vieille femme infirme, à laquelle elle apportait des secours avec des paroles de consolation. Cet apprentissage de l'infortune qu'elle fit ainsi sur les genoux de sa mère, elle le continua toute sa vie. Un jour, une femme qui venait de perdre son mari, son seul soutien, s'écria, en la voyant si généreuse : « Madame, vous méritez d'être reine ». Trois ans plus tard, elle était reine des Belges. Son mariage avec Léopold Ier, sous la date du 9 août 1832, fut pour nous l'union la plus souhaitable : il nous alliait par des liens de parenté à une nation sympathique et nous donnait une reine pieuse, offrant tous les gages d'une éducation conforme aux croyances du peuple belge, qui avait choisi un roi protestant pour gardien de sa Constitution, où était inscrite la liberté de conscience. C'était une union bien assortie : la bonté et la douceur de la gracieuse souveraine se mariaient harmonieusement avec la sagesse et la gravité du roi. La Belgique, on peut le dire, était au comble de ses vœux et ne voyait que des vertus sur le trône.

La reine Louise-Marie était une princesse et une femme accomplies. Sa mère, la reine Marie-Amélie, et sa tante, Mme Adélaïde, s'étaient disputé, depuis son enfance, l'honneur de la former. La culture de son esprit égala celle de son cœur. Elle se distinguait également dans les arts. On sait que sa sœur, la princesse Marie, si tôt ravie à l'amour des siens, était une artiste de premier ordre, comme le prouve sa statue de Jeanne d'Arc, qui a longtemps figuré dans les galeries de Versailles, pour orner ensuite la cour de l'hôtel de ville de Paris. Au témoignage d'Horace Vernet, de Delaroche et de Scheffer, Louise-Marie brillait aussi dans le paysage : ses dessins, ses gouaches, ses aquarelles n'auraient point déparé les cartons des maîtres. Dès sa jeunesse aussi, elle cachait sous sa grâce un tempérament héroïque. L'année même de son mariage, une insurrection ayant éclaté à Paris, le conseil des ministres avait réclamé dans la rue la présence du roi. La reine et Mme Adélaïde suppliaient le roi de ne pas affronter seul l'élément populaire. « Soit », dit Louis-Philippe, « Louise « m'accompagnera ».

On le voit, Louise-Marie était riche en dons comme en vertus. Elle fut un modèle d'épouse et de mère accomplissant ses devoirs avec amour et un complet dévouement. Le château de Laeken était sa demeure de prédilection. Elle fut assez sage pour ne jamais se mêler d'affaires politiques, et ce fut une des

causes de sa constante popularité. Elle consacrait ses loisirs à la lecture raisonnée des ouvrages remarquables qui se publiaient en France et en Angleterre, parcourait un grand nombre de journaux et entretenait une correspondance suivie en français et en anglais, sans brouillon, écrivant de premier jet et d'un style aussi facile que l'écriture était rapide. Ses confidences épistolaires s'adressaient surtout à sa mère, à sa sœur Marie, à la reine d'Angleterre, à la duchesse de Kent et à la princesse de Prusse. Le roi passait régulièrement la soirée dans le cabinet de la reine, qui lisait à haute voix les ouvrages récents. Elle avait l'esprit plus large que son père, homme de sens pratique, trop en défiance contre les idées novatrices, pour se laisser séduire par les nouveautés hardies écloses sous son règne dans l'école romantique. Louise-Marie aimait l'histoire. Michelet, qu'elle avait eu pour maître, lui en avait donné l'intelligence en même temps qu'il lui en inspirait le goût. Mais son esprit, avide de connaissances, s'alimentait de la littérature entière. Elle était apte à suivre plus tard et à guider dans leurs études les princes auxquels elle allait transmettre son âme avec son sang. Cruelle fut la première épreuve de sa maternité. Le 16 mai 1834, le prince royal Louis-Philippe-Léopold-Victor-Ernest, s'éteignit dans son berceau; mais la Providence lui ménageait une compensation : l'année suivante, Léopold II vint au monde. La Belgique était en joie, dans les assurances de l'avenir. Puis naquirent à peu d'intervalle le comte de Flandre et la princesse Charlotte. La famille royale connut d'heureux jours. Et nos princes grandirent sous l'œil vigilant d'une mère qui renfermait en elle de si précieux trésors de sollicitude et de tendresse. Dans leurs tournées en province, le roi et la reine, entourés de leurs enfants, recueillaient partout les marques les plus touchantes de l'amour et du respect des populations. La reine, prodigue en bienfaits, s'était associée à toutes les œuvres de bienfaisance, à toutes les œuvres d'art, à toutes les manifestations patriotiques qui ont fait aimer et resplendir le règne de Léopold Ier. Partout on sentait la main, l'intelligence et le cœur de la reine dans les entreprises utiles, dans les expositions de l'industrie et des beaux-arts, dans les concours des académies, des universités, des conservatoires, dans l'érection des monuments à la gloire des illustrations du passé, dans les institutions charitables surtout, et les infortunes privées auxquelles elle venait en aide avec une si royale et si délicate générosité. Tandis qu'elle soulageait tant de misères, elle était elle-même en proie à des angoisses et à des douleurs incessantes en voyant sa famille soumise en France à de lamentables épreuves : la vie de son père constamment menacée; ses frères toujours en danger dans les guerres d'Afrique; le duc d'Orléans, héritier du trône, victime d'une chute de voiture; la princesse Marie enlevée dans la fleur de ses vingt ans; puis le renversement de la dynastie en 1848, et le roi prenant la route de l'exil et mourant sur la terre étrangère ! Sa correspondance quotidienne avec la reine Marie-Amélie renouvelait tous les jours ses douleurs, dont la plaie ne se referma pas. Elle chercha et trouva dans sa piété si ardente et si profonde une résignation que lui inspirait aussi son admirable mère. Elle s'était aigrie cependant de l'injustice et de l'ingratitude de la France. On dit même que, dans ses lettres, elle se plaignait parfois très amèrement du peu de reconnaissance qu'elle trouvait parmi nos compatriotes séduits par le premier enthousiasme que suscitait la nouvelle république française. La reine, en effet, eut à trembler un moment pour sa propre dynastie. Mais nous comprîmes bientôt que, pour nous, comme pour la France de 1830, selon le mot de Lafayette sur Louis-Philippe : la monarchie constitutionnelle de Léopold était la *meilleure des républiques*, et que « la liberté, pour faire le tour du « monde, n'avait pas besoin de passer « par la Belgique ». La reine put se rassurer : elle était par l'amour du pays

le plus solide appui du rône. Elle avait repris ses lectures du soir et se livrait à ses méditations historiques. La Révolution française, si impitoyable pour la royauté, l'attirait par les leçons que lui apportaient les événements. Elle se plaisait à relire l'histoire contemporaine dans *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, de Thiers, dans *l'Histoire de la Révolution*, de Michelet, son maître, et même dans *les Girondins*, car elle n'en pouvait vouloir à celui qui avait succédé à son père, pour être bientôt renversé lui-même dans ce règne éphémère des révolutions.

Si résignée que fût la reine, sa santé avait été trop vivement ébranlée pour qu'elle pût longtemps supporter des coups si rudes. On la vit languir et s'affaiblir de plus en plus jusqu'au jour où l'on apprit que sa maladie était incurable. La Belgique entière fut alarmée et pria pour la conservation d'une vie si précieuse. Ce fut en vain : l'arrêt était porté. Quand elle eut rendu le dernier soupir à Ostende, nous pleurâmes cette mort prématurée. Il semblait que chacun eût perdu le membre le plus aimé de sa famille. La chaire sacrée fit retentir ses pieuses lamentations avec ses louanges et ses prières. Mais la plus éloquente des oraisons funèbres fut celle du roi lui-même, qui prononça, au milieu de ses sanglots, cette grande et simple parole : « Sa mort est sainte « comme sa vie ». Toutes les muses françaises et flamandes : Adolphe Siret, Van Hasselt, Mathieu, Louisa Stappaerts, Bogaerts, Van Duyse, Stroobant et bien d'autres, ont été les interprètes de la patrie en larmes. On a dit : Heureux les peuples qui n'auraient pas d'histoire. Heureuses surtout, peut-on ajouter, les femmes qui n'en ont pas. La reine Louise-Marie, qui vécut en dehors de la politique, tout entière à ses devoirs d'épouse et de mère et à ses œuvres de bienfaisance, a été trop aimée et trop éprouvée pour ne pas avoir mérité, nous ne dirons pas sa page d'histoire, mais un éloge historique dont nulle reine, étrangère au maniement des affaires d'Etat, ne fut plus digne de recueillir l'honneur, en servant d'exemple et de modèle à la postérité. Louise-Marie a laissé parmi nous un souvenir impérissable. C'est avec raison qu'on a dit : « La Belgique « la compare à Marie-Thérèse; l'Angle- « terre à sa reine Adélaïde; la Hongrie « à sainte Elisabeth, et la France l'ap- « pelle la digne fille de saint Louis ».

Ferd. Loise.

Oettinger, *Dictionnaire bibliographique*. — Notice par Bogaerts, etc.

LOUMANS (*Louis*), écrivain ecclésiastique, naquit à Anvers au XVIe siècle. Il prit, au commencement du siècle suivant, l'habit religieux chez les Dominicains de sa ville natale et y mourut, le 10 octobre 1639. Il publia : *B. Dominicus speculum peccatricis sive orationes ad Deiparam quindecim, per varios articulos vitæ S. Dominicis totidem vitia deprecantes, ab anonymo authore, ordinis Prædicatorum, editæ. Recensuit R. P. Ludovicus Loumannus ejusdem ordinis, Antverpiensis*. Anvers, Jean Cnobbaert, 1635; in-24. Le P. Loumans présume que l'auteur de cette œuvre est le B. Alain de La Roche, dont les autres ouvrages, tels que nous les avons, dit Paquot, contiennent beaucoup de fables sur la vie de saint Dominique. Les PP. Quétif et Echard, qui qualifient notre dominicain de pieux et de savant, reprochent aux remarques dont il a illustré l'ouvrage leur brièveté et leur faible critique.

Émile Van Arenbergh.

Quétif et Echard, *Script. ordin. Prædicat.*, t. II, p. 502. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XV, p. 240.

LOUMYER (*Jean-François-Nicolas*), littérateur, né à Huy, le 22 octobre 1801, décédé à Ixelles lez-Bruxelles, le 26 octobre 1875. Sa famille était originaire de la petite ville de Zutphen, en Gueldre; un de ses membres, Jean Loumyer, s'est fait connaître, au XVIIe siècle, par la publication de divers ouvrages dont les plus importants sont les *Epimenides, sive de veterum gentilium lustrationibus syntagma* (Utrecht, 1681; 2e éd., Zutphen, 1700), et le *De Bibliothecis liber singularis* (Zutphen, 1689).

Après avoir fait ses humanités au collège de Huy, le jeune Loumyer se rendit à l'université de Liège, où il fut proclamé candidat en philosophie et lettres, le 9 mars 1819. Les ressources de sa famille ne lui permirent pas de continuer ses études, et il entra à l'athénée de Liège, en qualité de surveillant. C'est pendant les loisirs que lui laissait cette position qu'il prépara les *Nouveaux Principes de la langue grecque*, qui virent le jour quelques années plus tard (Bruxelles, Weissenbruch, 1828; in-12), un traité *de la Prononciation du grec et du latin* (Bruxelles, Voglet, 1840; in-8o), et *le Grammatiste latin*, dont la première partie fut seule publiée (Bruxelles, Wouters, Raspoet et Cie, 1843; in-12). Ces ouvrages établirent sa réputation de philologue et lui valurent de faire partie des jurys d'examens établis, depuis 1835, pour l'enseignement moyen et supérieur. En même temps, il s'adonnait à la culture des lettres, donnant de petites notices historiques ou des essais de traduction en vers français de poètes étrangers dans le *Mathieu Laensbergh*, fondé à Liège, en 1824, par les frères Rogier, Joseph Lebeau, Paul Devaux et Félix van Hulst. Le *Cours de littérature hollandaise* du professeur Xavier Wurth (Liège, Desoer, 1822), contient également quelques traductions en vers français de pièces de Bellamy et de Bilderdyk. Le ministre plénipotentiaire du Mexique à la cour du roi Guillaume, Gorostiza, l'appela à Bruxelles, à la fin de l'année 1826, pour lui confier l'éducation de ses enfants, et Loumyer le suivit à Londres, lorsque Gorostiza y fut envoyé par son gouvernement. Il revint d'Angleterre, en 1833, et entra, grâce à la protection de J.-B. Nothomb, au ministère des affaires étrangères, où il eut dans ses attributions tout ce qui concerne les titres de noblesse et les ordres de chevalerie, ainsi que la garde des archives et de la bibliothèque de ce département. Employé consciencieux, il parcourut avec distinction les divers grades, et prit sa retraite en 1873, avec le titre de directeur. Depuis 1843, il était membre du conseil héraldique où il remplit, jusqu'à la fin de sa carrière, les fonctions de greffier. C'est en cette qualité qu'il publia un intéressant ouvrage sur *les Ordres de chevalerie et les marques d'honneur* (Bruxelles, Wahlen, 1844; in-8o, avec deux suppléments en 1855 et en 1869). Le gouvernement récompensa ses services en le nommant chevalier, puis officier de l'ordre de Léopold.

A part les productions que nous venons de signaler, les œuvres de Loumyer sont dispersées dans des publications périodiques, *le Trésor national*, *le Bulletin du Bibliophile belge*, *la Renaissance*, *le Débat social*, *la Revue trimestrielle;* il faut regretter qu'un éditeur intelligent ne les ait point réunies en volume. Beaucoup de ces articles sont consacrés à des faits ou à des personnages de l'histoire des provinces wallonnes, particulièrement de l'ancien pays de Liège. Il en est qui ont une sérieuse importance pour l'histoire littéraire de la Belgique au commencement du XIXe siècle, telles que les notices sur Mlle Hugo de Raveschot, Jean-Hubert Hubin et Sauveur Le Gros. Ces deux dernières ont été reproduites en tête des éditions des œuvres choisies de ces deux poètes, publiées par Loumyer (*Poésies choisies de Jean-Hubert Hubin*. Bruxelles, Stapleaux, 1852; in-12, et *Poésies choisies de Sauveur Le Gros*. Bruxelles, Tarlier, 1857; in-12). D'autres, ses biographies de Fra Paolo Sarpi, de Marc-Antoine De Dominis, de Benoît-Arias Montano, par exemple, sont des essais de critique religieuse, dans le genre des écrits de Renan; obligé, de par sa position, d'observer une certaine réserve, Loumyer signait ces notices de divers pseudonymes, tels que L. Van Hoey, Chapel-Gorris, etc. Il mit à profit la connaissance approfondie qu'il avait de l'espagnol, pour traduire divers ouvrages écrits dans cette langue, tels que les *Commentaires de Bernardino de Mendoça sur les événements de la guerre des Pays-Bas*, 1567-1577, publiés par le baron Guillaume (Bruxelles, Société de l'Histoire de Belgique, 1863), et les *Commentaires de Charles-Quint* publiés

par Kervyn de Lettenhove (Bruxelles, F. Heussner, 1862); il prit aussi une grande part à la traduction des documents historiques trouvés par Gachard dans les archives de Simancas, et publiés par la commission royale d'histoire. Citons enfin une *Biographie de Fra Paolo Sarpi*, traduite de l'italien de A. Bianchi Giovini (Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1863; in-12, 2 vol.); cette traduction a été publiée sous l'anonyme de N.-L. van Nieuwkerk. Quant à ses productions poétiques, Loumyer les avait réunies lui-même en deux cahiers manuscrits. Ce sont des fables, des épigrammes, des chansons, des idylles, de petites satires, des traductions de poètes grecs, latins, espagnols, italiens, allemands, anglais et hollandais, qui ne sont pas sans valeur. Le catalogue de la bibliothèque léguée à la ville de Liège par Ulysse Capitaine mentionne : « *La Mort du* « *duc d'Enghien*, par M. Loumyer »; il s'agit seulement de l'analyse d'une soi-disant tragédie inédite, d'un certain bailli d'Hautefeuille, que Loumyer se proposait de publier, mais qui paraît bien devoir rentrer dans la catégorie des livres imaginaires. C'est encore par erreur que le savant bibliographe liégeois a attribué à Loumyer l'édition du petit *Traité des trois imposteurs* (*De tribus impostoribus M. D. IIC*), *traduit pour la première fois en français; texte latin en regard; collationné sur l'exemplaire du duc de La Vallière, aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Paris; augmenté de variantes de plusieurs manuscrits, etc.; précédé d'une notice philologique et bibliographique, par Philomneste junior* (Paris et Bruxelles, A. Bluff, 1867; in-12); la traduction française appartient seule à Loumyer : le reste est l'œuvre de Gustave Brunet, dont le pseudonyme de Philomneste junior est bien connu.

De son vivant, Loumyer a joui d'une considération et d'une réputation de bon aloi parmi ses contemporains; c'est ainsi que Proudhon écrivait, en 1854, à Félix Delhasse : « Vous ai-je parlé « aussi de M. Loumyer, un employé du « ministère, très amateur de livres, et « très savant? Je lui dois plusieurs com- « munications utiles. C'est un caractère « simple et modeste, et que je crois in- « telligent ». Sa modestie et le mode de publication de ses œuvres l'ont empêché d'atteindre à la célébrité, mais il n'en restera pas moins comme la personnification d'un esprit d'une culture étendue, d'un talent réel.

Paul Bergmans.

Le Bibliophile belge, 11e année (1876), p. 89-141 (notice de L. Jottrand). — *Bibliographie nationale*, t. II, p. 553-554.

LOUVAIN (*Renaut* **DE**), trouvère du XIVe siècle. Voir RENAUT de Louvain.

LOUVREX (*Mathias-Guillaume* **DE**), écuyer, seigneur de Ramelot, jurisconsulte, magistrat, diplomate, historien, naquit à Liège, en 1665, et y mourut, le 15 septembre 1734. Fils du légiste Louis et d'Anne Corselius, il appartenait au patriciat liégeois. Nous manquons de renseignements sur ses études : s'il faut juger de l'arbre par ses fruits, elles furent excellentes. Il se fit une réputation considérable, grâce à la solidité de son jugement et à l'étendue de ses connaissances en droit civil et en droit canon : Villenfagne le regarde comme l'un des premiers canonistes de son temps. « Les avocats étrangers », dit Feller, « le consultaient fréquemment, « surtout dans les matières bénéficiales, « et ses décisions étaient ordinairement « suivies comme des règles fixes ». Le même biographe rapporte que l'illustre Fénelon, archevêque de Cambrai, ayant appris que, dans un procès, de Louvrex défendait la cause de son adversaire, voulut lire son *Mémoire;* « après l'avoir « lu, non content de se désister de ses « prétentions, il lui envoya la collection « de ses ouvrages, avec une lettre rem- « plie des sentiments de la plus grande « estime, et lui demanda son amitié ». De Louvrex s'occupa aussi d'histoire, comme on le verra plus loin; ses qualités ont été relevées dans le *Voyage littéraire* de Martène et Durand (t. II, p. 172). Il possédait une magnifique bibliothèque et, ce qui vaut mieux,

il la connaissait bien, à ce point qu'il pouvait souvent désigner de souvenir l'emplacement des citations dont il avait besoin, et que, dans les derniers temps de sa vie, devenu tout à fait aveugle, il ne cessa de dicter avec la même précision qu'auparavant. Le catalogue de la bibliothèque Louvrex a été imprimé; y figurent, entre autres, les principaux manuscrits du savant généalogiste Hubert-Henri Vandenberg, mort en 1663. Ces documents furent acquis en 1792, avec la bibliothèque elle-même, par le dernier prince-évêque de Liège, le comte C. de Méan, plus tard archevêque de Malines. Faisant violence à ses goûts paisibles et à ses habitudes studieuses, de Louvrex accepta, en 1702, les fonctions de bourgmestre de Liège, avec Jean-Arnould de Cartier pour collègue. Cette année fut pleine de troubles, à cause de l'attitude prise par le prince-évêque Joseph-Clément de Bavière (voir ce nom), qui avait, tout d'un coup, manifesté des sympathies pour la France, et laissé pénétrer dans sa capitale les troupes de Louis XIV. Les alliés, sous le commandement de Marlborough, reprirent la ville et s'emparèrent de ses deux forteresses; l'empereur y envoya, comme plénipotentiaire, le comte de Sinzendorf, dont le premier acte fut l'établissement d'un conseil privé. Sur ces entrefaites, le magistrat de Liège entra en pourparlers avec les puissances belligérantes, et obtint d'elles que la neutralité liégeoise serait respectée, si bien que la cité commença à respirer. Sinzendorf fut si content des services rendus par Louvrex en ces circonstances, qu'il fit tout le possible pour le décider à rester encore un an bourgmestre; mais ses instances furent vaines : l'ex-magistrat allégua son état de fatigue et n'accepta qu'une place dans le conseil privé. Mathias-Guillaume descendait, par les femmes, de la famille de Fléron, dont un membre, l'échevin Théodore, avait été impliqué dans l'affaire de l'assassinat du bourgmestre Laruelle (voir ce nom), et massacré sur la place du Marché, sans avoir été entendu. Convaincu de son innocence, le propre fils de Laruelle se jugea tenu à une réparation : il remit à Louvrex, arrière-neveu de Théodore, la survivance de son échevinat; cet arrangement reçut l'approbation du prince. Pour en finir avec la vie publique de notre personnage, rappelons qu'il fut délégué au congres d'Utrecht (1713) avec le chanoine baron de Wanserelle, official du chapitre et abbé d'Amay, pour y défendre les intérêts de la principauté. Les dernières années de Louvrex s'écoulèrent paisiblement. Modeste, de mœurs simples, charitable, c'était, de tous points, un homme de bien, et, avec cela, un travailleur infatigable, aussi distingué par sa haute intelligence des affaires que par sa rare érudition, passionné pour son pays, comme le prouve le choix de ses travaux. On connaît de lui : 1. *Dissertationes canonicæ de origine, electione, officiis et juribus præpositorum et decanorum ecclesiarum cathedralium et collegiatarum.* Liège, Barnabé, 1729; in-folio. — 2. *Recueil des édits, règlements, privilèges, concordats et traitez du pays de Liège et comté de Looz.* Liège, Bertrand et Procureur, 1714-1735; 3 vol. in-folio. Id., 2e édit. (posthume), Liège, Kints, 1750-1752; in-fol., 4 vol.; publiée par l'avocat B. Hodin. Villenfagne s'est occupé de ce répertoire dans ses *Recherches* (t. II, p. 228). « Louvrex mourut », dit-il, « avant « d'avoir achevé la troisième et dernière « partie de son ouvrage. On mit les « matériaux de cette dernière partie « entre les mains d'un avocat... qui se « permit de fourrer dans les sommaires « et dans un *Index général* de sa façon, « plusieurs choses contraires à la ma- « nière de penser de Louvrex, et tou- « jours favorables à l'Official de Liège (1). « J'ai tiré cette remarque d'une bro- « chure in-4°, assez curieuse et bien « faite, publiée vers 1740 par les éche- « vins de Liège pour combattre les « prétentions de l'Official. Je dois ce- « pendant avouer que l'auteur d'une « réponse à cette brochure dit, dans ses

(1) Alors en guerre ouverte avec le prince. — V. Daris, *Hist. du diocèse et de la principauté de Liège* (1724-1852), t. I, p. III et suiv.

« *Réflexions* données au public, en 1741, « p. 14, qu'il est *faux* que les sommaires du troisième tome de Louvrex « (il s'agit ici de la première édition de « ce livre) aient été composés par un « autre que cet homme célèbre. Il prétend seulement que l'*Index*, placé à la « fin de ce tome, a été écrit par une « autre personne. Mais l'auteur de la « brochure citée, écrivant sous les yeux « du corps des échevins dont Louvrex « avait fait partie, me paraît plus véridique que l'auteur des *Réflexions* ».— 3. *Information de ce qui s'est passé sur des différends survenus entre S. A. l'évêque et prince de Liège et les seigneurs des Etats généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, au sujet de la juridiction spirituelle et ecclésiastique de Sa dite Altesse en qualité d'évêque en la ville de Maestricht.* Liège, Procureur, 1723; in-4o. Le même ouvrage a paru aussi en flamand. — 4. Des notes très estimées sur les *Observationes et res judicatæ* de Ch. de Méan (voir ce nom).— 5. Recueil de *Mémoires* (*a.* sur les investitures des princes-évêques de Liège; *b.* sur la terre de la Rochette (Chaudfontaine); *c.* sur la seigneurie de Petersheim). Ms. no 605 de la Bibliothèque de Liège (autographe). — 6. *Dictionarium materiarum juris*, ouvrage considérable, resté inédit. Bibliothèque de Liège, no 624; 2 vol., comprenant les lettres E-H et P-S. — 7. *Rerum Leodiensium sub Joanne Ludovico, Josepho Clemente, Georgio Ludovico gestarum Annales, in tres libros distincti, quos ex iis quæ vidit, quibus interfuit, aut quæ testimoniis fide dignis didicit, summa cura congessit M. G. de Louvrex, toparcha in Ramelot, SS. principum Josephi Clementis et Georgii Ludovici in concilio privato consiliarius, scabinus et ex-consul.* Ms. in-folio, signalé par L. Polain; il comprend les années 1689 à 1734. — 8. Louvrex fut, avec son ami le baron de Crassier, l'éditeur du grand ouvrage du P. Foullon sur l'histoire de Liège (Liège, Ev. Kints, 1735-1738; in-fol., 3 vol.). Les deux premiers volumes seuls, s'arrêtant à 1612, sont de Foullon; les éditeurs eux-mêmes auraient rédigé le troisième : Louvrex se serait chargé, selon Mr Daris, des années 1612 à 1689; le reste appartiendrait à son collaborateur. Polain (1), après avoir fait un grand éloge de la continuation de Foullon, ne peut se décider à l'attribuer à Louvrex et de Crassier : il n'admet pas que deux membres du conseil privé de l'évêque, et « jouissant auprès de lui « d'une haute considération, aient com- « posé une histoire où l'on prend conti- « nuellement à tâche de défendre les « droits du peuple contre les empiète- « ments de nos princes... ». Il ajoute que le travail inédit de Louvrex (voir ci-dessus, no 7) diffère essentiellement de celui des continuateurs de Foullon. Ces raisons peuvent avoir leur valeur; elles ne nous paraissent pas décisives. — 9. De Louvrex s'occupa aussi de numismatique, sans doute sous l'influence de de Crassier, à preuve une dissertation sur une monnaie de l'évêque Nithard, publiée en tête du deuxième volume de l'*Histoire de Liège*, du P. Bouille.

La ville natale de notre célèbre jurisconsulte et publiciste a rendu hommage à sa mémoire, en donnant son nom à la grande artère qui va de la rue Saint-Gilles à l'église Sainte-Véronique (quartier du Sud).

Alphonse Le Roy.

Loyens, *Recueil héraldique*. — Feller, *Biogr. universelle*. — Villenfagne, *Recherches*, t. II. — Catal. des collections d'Ul. Capitaine. — Cat. des mss. de la Bibliothèque de Liège. — Becdelièvre, t. II. — Polain, *Notice sur de Crassier*. — F. Henaux, *Hist. du pays de Liège*, t. II. — Daris, *Hist. du diocèse de Liège* (1724-1852), t. I.

LOUYET (*Paulin-Laurent-Charles-Evalery*), chimiste distingué, né à Mons, le 28 janvier 1818, mort à Ixelles lez-Bruxelles, le 3 mai 1850. Il était fils de Louis-Charles Louyet et de Louise Faucambergues, et naquit pendant un séjour que son père, ingénieur au corps des ponts et chaussées, faisait à Paris, où il s'était rendu dans le but de compléter ses études dans l'art de l'architecture. Il suivit à Liège, puis, après 1830,

(1) Article du journal *Le Politique*, de Liège, nos des 25 et 26 février 1839, cité par Becdelièvre, t. II, p. 218.

à Bruxelles, ses parents, qui lui firent donner une bonne éducation; mais, dans l'une comme dans l'autre de ces villes, le jeune Louyet ne montra de dispositions que pour les sciences naturelles, vers lesquelles il se sentait porté par un penchant irrésistible. Toutefois, son intelligence ne se confina jamais dans une étroite spécialité. Avide de connaissances, Louyet dévorait avec ardeur les livres qui lui tombaient sous la main, et, dans ses causeries avec ses camarades, il aimait à discuter les questions qui passionnaient alors les esprits. Cette habitude contribua beaucoup à rendre son élocution plus facile et plus attrayante, ce qui lui fut de la plus grande utilité quand il fut chargé de donner des conférences et des cours. Sa belle prestance, ses manières simples et élégantes à la fois, ses paroles toujours choisies prévenaient en sa faveur le public, qu'il savait intéresser par la nouveauté et la variété de ses aperçus. Lorsqu'il quitta l'athénée royal de Bruxelles, en 1834, il avait déjà porté assez loin ses études sur la physique, la chimie et les mathématiques. Plus d'une fois, il faillit être victime d'accidents provoqués, soit par l'imperfection de ses appareils, soit par le défaut de précautions. Retiré dans les combles de la maison paternelle, sans conseils, sans direction, il travaillait sans bien se rendre compte de la route qu'il avait à suivre, et qui devait être hérissée de tant de difficultés. Il crut d'abord entrevoir, dans la formation de notre marine militaire, un moyen de se créer une carrière, en même temps qu'une occasion d'étendre ses connaissances. Le 1er avril 1835, il fut nommé aspirant de marine; mais nos canonnières restant à l'ancre dans l'Escaut, la vie monotone à laquelle leurs équipages étaient condamnés, lui inspira bientôt un vif découragement; il offrit la démission de son emploi, qui fut acceptée le 31 novembre. Par déférence pour son père, il consentit à entrer dans la carrière à laquelle celui-ci s'était voué, et il subit l'examen de conducteur des ponts et chaussées. Ce fut en cette qualité qu'il fut chargé de surveiller les travaux de construction de la route de Wolverthem vers Londerzeel, aux abords de Bruxelles (1er juin 1837), mais il ne réussit pas à se plier aux exigences de ce labeur; et, du consentement de son père, il résigna ses fonctions au bout de trois mois. Présenté alors à Philippe Vander Maelen, le fondateur de l'établissement géographique de Bruxelles, il fut bien accueilli par cet homme excellent, à qui tant de nos compatriotes ont dû leurs premiers succès. Grâce à son activité et son esprit d'initiative, à ses relations sans nombre, Vander Maelen procura à bon nombre d'entre eux, et à Louyet entre autres, les moyens de se produire. Déjà notre jeune compatriote, séduit par les expériences de Montius, avait publié, dans le *Courrier belge*, un *Mémoire sur le magnétisme animal dans ses rapports avec les sciences physiques;* il s'était laissé gagner au système défendu par ce novateur, et en faveur duquel, en 1842, il écrivit une lettre que celui-ci ajouta à la troisième édition (p. 143) de son ouvrage intitulé : *Faits curieux et intéressants produits par la puissance du magnétisme animal;* mais d'autres travaux ne tardèrent pas à absorber entièrement son attention. Il avait obtenu de Vander Maelen l'autorisation de monter un petit laboratoire de chimie à l'établissement géographique et, à peine âgé de vingt ans, il ouvrit un cours public et gratuit, dont le succès lui valut, en 1840, sa nomination de répétiteur de chimie à l'école normale, fondée, vers cette époque, à l'établissement Vander Maelen. Pendant une mission scientifique dont celui-ci le chargea, en 1839, il se rendit au congrès scientifique de Pyrmont, puis à Copenhague, et profita de son voyage pour se mettre en relation avec plusieurs des notabilités scientifiques de l'époque. Heureux de ce résultat, il revenait à Bruxelles, lorsqu'il apprit la mort de son père, emporté en quelques jours par une grave maladie. Ce triste événement, loin d'abattre son courage, ne fit que lui inspirer une nouvelle ardeur pour les sciences. Il avait, non seulement à justifier la confiance que ses talents inspiraient, mais à pourvoir

aux besoins d'une famille habituée à l'aisance, et dont il était devenu le chef en même temps que le soutien. Quoique souffrant constamment d'une gastralgie, quoique frappé bientôt d'un autre coup terrible par la mort d'une mère tendrement aimée, il ne cessa, jusqu'à sa mort prématurée, de donner l'exemple du travail, de se livrer à des expériences souvent dangereuses et presque toujours funestes à sa santé.

Après avoir été professeur à l'école centrale de commerce et d'industrie, qui donna un grand élan, à Bruxelles, à l'étude des sciences professionnelles, Louyet fut appelé, en 1845, aux fonctions de chimiste du musée de l'industrie, de ce musée dont on regrette encore le morcellement et la suppression. Il devint aussi chimiste expert (à partir de 1845), attaché au parquet du tribunal de Bruxelles, et occupa, en l'absence du titulaire, la chaire de professeur de chimie et de physique à l'école vétérinaire de l'Etat. Partout, il justifia la confiance que l'on mettait en lui par sa grande droiture, sa régularité dans ses fonctions, la manière brillante dont il savait captiver l'attention de ses auditeurs. On ne pouvait deviner, à voir le calme et la régularité qu'il déployait dans ses leçons, que ses journées étaient consacrées à d'actives et importantes recherches. Ses publications, aussi variées que nombreuses, se succédaient sans relâche et attiraient de plus en plus l'attention du monde savant. Le procès Lafarge, qui eut en France un si grand retentissement, donna à Louyet l'idée de rechercher les moyens à employer pour reconnaître, au milieu de certaines substances, la présence de matières vénéneuses. En réponse à une question proposée par l'Académie des sciences et des lettres de Bruxelles : *Déterminer, par des expériences, si les poisons métalliques enfouis dans un terrain cultivé pénètrent dans toutes les parties des végétaux qui y croissent*, il se livra à de nombreux essais et envoya un travail qui n'obtint, il est vrai, qu'une médaille en argent, mais qui n'en est pas moins rempli de faits curieux et acquis définitivement à la science. Il a été imprimé, en 1841, dans le *Répertoire belge de pharmacie et des sciences accessoires*. Depuis, l'auteur revint à plusieurs reprises sur ce sujet de l'empoisonnement, qui obsédait alors tant d'esprits. Une des préoccupations les plus constantes de Louyet fut l'étude du fluor et de ses composés. Pendant longtemps, ce corps n'a pu être obtenu à l'état de pureté parfaite, et ce n'est que tout récemment que l'on y est parvenu. Davy avait conçu le projet d'y arriver, à l'aide d'appareils en platine et en spath-fluor, et l'expérience avait été tentée, en 1836, par les frères Knox, qui se virent toutefois contraints d'y renoncer, par suite de l'effet nuisible que ces essais avaient causé sur leur santé. Lorsque, en 1841, parut, dans les *Bulletins de l'Académie*, une note de Louyet : *Sur l'isolement du fluor*, ces messieurs mirent à sa disposition leurs instruments, bien qu'ils fussent d'un prix très élevé et sujets à se détériorer. Après des années de recherches laborieuses, Louyet en consigna les résultats dans un travail très étendu, qu'il envoya, en 1846, à l'Institut de France, mais qui n'a été publié que par extraits (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. XXIII). Cette étude, longue et dangereuse, et dont il aimait à s'entretenir avec ses amis, il ne put l'achever. Avec une ténacité merveilleuse et une ardeur qui méritaient mieux, il ne cessa toutefois d'étudier sous tous les rapports ce métal dangereux, tantôt pour en retrouver l'équivalent, tantôt pour contester l'existence du fluorure de carbone, annoncée à tort par MM. Knox. Outre les notes nombreuses qu'il communiqua, soit aux *Bulletins de l'Académie*, soit aux *Bulletins du musée de l'Industrie*, il a collaboré au *Bulletin belge de pharmacie*, à la *Revue scientifique et industrielle* du docteur Quesneville, ainsi qu'aux *Annales de chimie et de physique de Paris*. Sa *Notice sur un procédé de dorage sur métaux, par voie humide et courant électrique* (1841), eut le tort d'arriver peu de temps après la découverte d'un procédé semblable par Ruolz. Mais son résumé analytique des

travaux de la commission sanitaire métropolitaine de Londres répandit en Belgique la connaissance des moyens préconisés et employés en Angleterre pour améliorer l'état sanitaire de cette grande métropole.

Dès 1841-1842, Louyet avait publié un *Cours élémentaire de chimie générale inorganique*, qui fut accueilli avec faveur, et dont le roi Léopold Ier le récompensa en lui accordant une médaille en or de grand module, à son effigie. Ses travaux et ses efforts étaient de plus en plus appréciés dans le monde savant. En 1843, il fut appelé à faire partie du conseil de salubrité de Bruxelles, et il entra successivement dans plusieurs sociétés savantes, telles que la Société philomatique et la Société de pharmacie de Paris, la Société des sciences naturelles et médicales de Bruxelles, etc. Le 16 décembre 1846, l'Académie nomma Louyet correspondant de la classe des sciences, en même temps que l'ingénieur Maus, qui vit encore après avoir attaché son nom à tant de constructions importantes, et que Melsens, qui s'est rendu célèbre à la fois comme électricien et comme chimiste. Tous les deux ont vaillamment parcouru une longue carrière, tandis que Louyet, entré très jeune dans notre premier corps savant, ne fit qu'y passer. Le 28 mai 1847, il épousa Elisa Lévi, appartenant à une honorable famille anglaise établie à Bruxelles; mais cette union, qui réalisait tous ses vœux, fut de bien courte durée. Quoique d'un tempérament très robuste, le jeune savant était miné par des travaux dangereux, par ses soucis, par un labeur incessant; il fut, le 3 mai 1850, enlevé après une courte maladie, à peine âgé de trente-deux ans. Sa veuve, dont la douleur était inexprimable, ne put résister au coup qui la frappait et ne tarda pas à le suivre, ainsi que ses deux enfants, dont l'un fut emporté en quelques jours par une fièvre cérébrale; l'autre ne lui survécut que de quelques années. Louyet n'avait eu qu'un frère, mort peu de temps avant lui; il ne laissa que des sœurs et son nom s'est éteint avec lui. Il a été inhumé dans le cimetière de la commune d'Ixelles, situé près de l'école militaire de la Cambre, et qui va bientôt être fermé. Trois discours furent prononcés lors de ses funérailles : le premier, par le savant secrétaire perpétuel de l'Académie, Quetelet; le deuxième, par Ansart, chef de section à l'école vétérinaire, et le troisième, par Moreau, professeur de mathématiques à l'athénée, l'un des meilleurs et des plus anciens camarades du défunt. Quetelet rendit un chaleureux hommage aux qualités et au talent de son jeune confrère et n'oublia pas de citer, à cette occasion, ce fait que, quelques jours auparavant, se trouvant en Angleterre, il avait entendu des chimistes, et des plus distingués, s'exprimer de la manière la plus honorable sur la valeur des connaissances de Louyet.

Alphonse Wauters.

Funérailles de P.-L.-C.-E. Louyet (extrait, en 4 pages, in-8°, du *Moniteur* du 7 mai 1850). — *Notice sur Paulin-L.-C.-E. Louyet*, par de Koninck (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, année 1851, p. 120, avec portrait). — *Bibliographie nationale*, t. II, p. 555.

LOUYS (*Jacques*), graveur, né à Anvers, le 2 octobre 1595, mort en Hollande, dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Beaucoup d'incertitude environne la carrière de cet habile artiste. On lui attribue, sans raison aucune, le prénom de Jean, bien que deux de ses œuvres soient signées *Jac. Louis*, comme déjà Kramm l'avait observé. Le prénom Jacques est formellement énoncé dans les registres de la gilde de Saint-Luc, à Harlem, où le graveur sollicita et obtint son inscription, à la date du 4 septembre 1635. Où et sous quel maître avait-il étudié? Nous l'ignorons. A Anvers, on ne relève aucune trace de son passage dans la gilde de Saint-Luc, bien que Pierre Soutman, le maître supposé et probable de Louys, y fasse inscrire, en 1620, son élève Jean Timans. Soutman, à cette époque, figurait parmi les collaborateurs de Rubens, non seulement comme peintre, mais aussi comme graveur. Il a pu se faire que, dès lors, Louys fût son élève. Rappelons, toute-

fois, que Soutman ne tarda point à partir pour la Pologne, au service de Vladislas Sigismond. Lorsque, plus tard, les planches de Jacques Louys nous apparaissent, bien que gravées d'après Rubens et d'après Van Dyck, elles appartiennent à une série d'œuvres publiées par Soutman : *Imperatores Domus Austriacæ, Ferdinandus II et III, duces Burgundiæ*, recueils datés de 1644, c'est-à-dire postérieurs à la mort de Rubens et de Van Dyck. Nous n'admettrons donc point, avec Nagler, que ces grands artistes aient eu directement recours au burin de Louys pour la reproduction de leurs œuvres. A tous égards, les travaux de notre maître se confondent avec ceux de Soutman et du groupe de ses collaborateurs, artistes habiles, sans doute, mais auxquels le souci des effets pittoresques fait perdre de vue les nécessités d'une forme correcte. Notablement inférieur à Suyderhoef, Louys n'en a pas moins créé des planches très dignes de figurer à côté de celles de ce célèbre artiste. La *Résurrection de Lazare*, d'après Jean Livens, est incontestablement une des productions les plus intéressantes parmi les œuvres qui virent le jour à Harlem. Les portraits de Louys, bien que très librement traités, sont positivement défigurés par l'incorrection du dessin. Ce fut, sans doute, après la mort de Soutman (1653), que Louys prêta le concours de son burin aux peintres de genre : André Both, Adrien van Ostade et W. Kalf. Ce dernier n'étant venu au monde qu'en 1630, la logique amène à prolonger la carrière du graveur jusque dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Henri Hymans.

Verachter et Terbruggen, *Histoire de la gravure d'Anvers*. — Vander Willigen, *Les Artistes de Harlem*. — C. Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*. — C. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. II, p. 573.

LOVELING (*Rosalie*), poète et romancière, née à Nevele (Flandre orientale), le 19 mars 1834, et y décédée, le 4 mai 1875. Femme instruite et connaissant presque toutes les langues modernes de l'Europe, elle passa sa vie dans la paisible solitude de son village, uniquement éprise de littérature et d'art, comme sa sœur Virginie, dont son nom ne peut être séparé. De courtes pièces de vers insérées dans le *Letterkundig jaarboekje* de Gand et dans des revues littéraires attirèrent sur elle l'attention des lettrés, qui furent frappés de leur simplicité, ainsi que de l'émotion profonde qui s'en dégageait. Réunies en recueil, en 1870, avec celles de sa sœur (*Gedichten van Rosalie en Virginie Loveling*), ces poésies obtinrent, en Hollande comme en Belgique, un succès attesté autant par les deux rééditions qui en furent faites, en 1877 et en 1890, que par les éloges que leur donnèrent les maîtres de la critique néerlandaise. Rosalie écrivit également des nouvelles en prose, où elle s'attache à dépeindre les campagnes flamandes; ce sont de petits tableaux de mœurs, très finement esquissés, à la manière des maîtres de l'école hollandaise. Comme ses poésies, ses nouvelles furent publiées avec celles de Virginie : *Novellen* (1874; 2e éd., 1886); *Nieuwe Novellen* (1876); *Polydoor en Theodoor, en andere novellen en schetsen* (1882). On doit encore à Rosalie Loveling, dont la mort prématurée fut une perte cruelle pour la littérature néerlandaise, la traduction d'un conte du romancier bas-allemand Klaus Groth : *Trina* (1864). Sous le titre de *Scènes familières*, MM. Elseni et Gueury ont publié, dans la collection Gilon (n° 102), une traduction de quelques nouvelles des deux sœurs.

Paul Bergmans.

J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuidnederlandsche letterkunde* (2e éd.), p. 480. — *Vaderlandsche letteroefeningen*, février 1875, p. 144-158 (article de A.-J. Servaas van Roijen), et juin 1876, p. 584-600 (article de J. Ten Brink). — Journaux du temps.

LOVINFOSSE (*Pierre-Michel*), peintre, né à Liège et y décédé le 4 avril 1821. Il prenait quelquefois le nom de Noblet, mais ce nom n'existe pas dans les registres de l'état civil. Peintre de talent, il eut le malheur de naître à une époque agitée où les arts de la paix

étaient peu en faveur, et il ne vit pas la réputation répondre à son mérite et à ses efforts. Nous n'avons pu nous procurer ni la date de sa naissance, ni aucun détail sur ses années d'apprentissage; un grand nombre de portraits que l'on retrouve dans les familles patriciennes et bourgeoises du pays de Liège, témoignent d'un pinceau habile, d'une couleur agréable et d'une intelligence particulière à saisir les physionomies. Il convient de citer notamment le portrait du prince-évêque de Liège, Hoensbroeck, exécuté pour l'hôtel de ville, et qui a disparu à la suite de la révolution. Nous trouvons, en effet, dans les comptes communaux de la cité, la mention suivante : « Au Sr Lovinfosse, « pour avoir fait à neuf le portrait de « S. A. C. reposant à l'hôtel de ville, « 400 fls. ». Lovinfosse, qui fréquentait la cour du prince-évêque Hoensbroeck, émigra avec le prince. Nous trouvons, dans une lettre de Nicolas Bassenge, le passage suivant relatif à l'artiste : « Ce Lovinfosse est ici, il avait passé « le Rhin à l'approche des Français, « fuyant avec ses chers protecteurs, « l'évêque de Liège & sa clique. Il est « peintre ». Plus tard, lorsque Lovinfosse revint au pays natal, il continua à faire les portraits des personnages les plus en évidence de son temps. Mr le baron J. de Chestret de Haneffe possède de cet artiste un joli portrait de son bisaïeul, le baron Jean-Remy de Chestret, qui a joué un rôle dans la révolution liégeoise. On y voit de Chestret, qui a été deux fois bourgmestre de la cité de Liège, dans son costume officiel, ayant des deux côtés, le bâton magistral, insigne de sa dignité; l'un de ces bâtons porte la date de 1784, avec les armes des de Chestret, l'autre la date de 1789. C'est sans doute à cette année qu'il convient d'attribuer le portrait. Pendant son émigration, les tableaux et objets d'art que possédait Lovinfosse furent saisis, mais on les lui restitua lors de son retour au pays natal; nous trouvons à ce sujet, aux archives provinciales, la mention suivante : « L'administration, « ouï l'agent national, autorise le ci- « toyen Defrance à restituer au peintre « Lovinfosse les tableaux enlevés de sa « maison ». Lorsque la peinture de Guillaume Carlier représentant le *Martyre de saint Denis*, qui ornait la voûte de l'ancienne collégiale de ce nom, fut détruite à la suite d'une tentative maladroite pour détacher ce tableau de la place qu'il occupait, Lovinfosse fut chargé de remplacer l'œuvre de Carlier par une copie à la détrempe, exécutée sur la voûte même. Cette copie existe encore et prouve l'extrême habileté de l'artiste à manier la détrempe. Il avait signé cette peinture en grandes lettres; malheureusement, la détrempe commençant à s'écailler, cette signature a été effacée lors d'une restauration récente. Plusieurs documents conservés aux archives de la province de Liège prouvent l'estime en laquelle on tenait le talent de Lovinfosse au commencement de ce siècle. Une lettre des marguilliers administrateurs de la cathédrale de Liège, datée du 11 janvier 1809 et adressée au préfet du département de l'Ourthe, sollicite l'autorisation de faire peindre par Lovinfosse quatre toiles pour orner le chœur de la cathédrale Saint-Paul, « ne connaissant que ce peintre « qui fût en état d'exécuter ces ta- « bleaux ». Ils devaient représenter : l'*Ascension du Christ;* l'*Assomption de la Sainte Vierge;* la *Conversion de saint Paul* et le *Martyre de saint Lambert*. La rémunération de ce travail était fixée à trois mille six cents francs, et l'artiste demandait deux ans pour le fournir. Ces toiles devaient remplacer quatre grands paysages peints par Juppin, qui se trouvaient alors en fort mauvais état. La demande du conseil de fabrique fut renouvelée le 23 février de la même année. Le 8 mars suivant, le préfet répondit qu'il autoriserait volontiers cette dépense, « le peintre auquel on se pro- « posait de confier l'exécution des ta- « bleaux étant à même de répondre par « ses talents à l'attente de la fabrique », s'il n'y avait pas à faire à l'église des réparations plus urgentes ou plus utiles. Quoi qu'il en soit, cette négociation n'eut pas de suite, et, quelques années

plus tard les, tableaux furent commandés à d'autres peintres.

J. Helbig.

Bull. de l'Institut archéol. liégeois, t. VII, p. 428. — Archives provinciales. — Comptes communaux de la cité de Liège. — Œuvres de l'artiste.

LÖWENSTEIN (*Jean-Ernest* **DE**), LIIe évêque de Tournai, prince de l'Empire, souverain de Chasse-Pierre et de Cugnon, comte de Löwenstein, de Wertheim, de Logne, de Rochefort et de Montagu, seigneur de Breuberg, sire de Neuf-Château, etc., naquit en 1667, et mourut à Aix-la-Chapelle, le 28 juillet 1731. Il appartenait à l'ancienne et illustre famille des comtes de Löwenstein-Wertheim, qui s'honorent de descendre de l'Electeur palatin, Frédéric le Victorieux, et de sa seconde femme, Claire de Tettingen. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut d'abord chanoine de la métropole de Cologne et des cathédrales de Strasbourg et de Paderborn. Il prit possession, en 1703, de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon, dont s'était démis en sa faveur son oncle, le cardinal Guillaume de Furstemberg. En 1708, il succéda à son frère Philippe, dans le doyenné de la cathédrale de Strasbourg; il eut aussi, dans la même ville, la prévôté de l'église collégiale de Saint-Pierre le Vieux. En 1713, il parvint à l'évêché de Tournai, vacant par suite du refus des Etats généraux de revoir l'ancien évêque, René de Beauvau, un Français, qui n'avait pas voulu, quatre ans auparavant, chanter un *Te Deum* en l'honneur des alliés vainqueurs. Il prit possession du temporel, le 5 septembre, et reçut, le 24 février suivant, à Liège, l'ordination sacerdotale des mains de Louis-François de Rossius, évêque de Thermopole, qui, le lendemain, le sacra évêque dans l'église des Chartreux. Le 27 du mois de mars de la même année, il fit son entrée dans sa cathédrale de Tournai. Il devint encore, en 1715, prince-abbé des principautés souveraines de Malmédy et de Stavelot, par voie de postulation. Enfin, grâce au crédit dont jouissait son oncle, le cardinal, à la cour de Louis XIV, il obtint du roi très chrétien une quatrième abbaye, celle de Saint-Jean-des-Prés, dans le diocèse de Saint-Malo. A peine installé sur le siège épiscopal de Tournai, Jean-Ernest de Löwenstein se mit en devoir de combattre le jansénisme; il réussit à mettre fin à ses progrès dans le Tournaisis, en adhérant complètement à la bulle *Unigenitus*, et en soumettant tous les prêtres de son clergé à l'obligation de reconnaître et d'embrasser la doctrine du saint-siège. Il continua à confier à des théologiens de la compagnie de Jésus les chaires de son séminaire. Par un mandement célèbre, il ordonna, en 1717, que tout clerc devrait porter la soutane. L'an 1720, il renouvela le rituel de son diocèse. Il fut, dit-on, le modèle des évêques, par sa piété, sa vigilance et la pureté de ses mœurs. Epuisé par de longues infirmités, il ne quitta l'évêché qu'à bout de forces. Croyant trouver du soulagement à ses maux dans les bains d'Aix-la-Chapelle, il se rendit dans cette ville, où il mourut, regretté du clergé et des fidèles.

On a de lui : 1. *Mandement de M. l'évêque de Tournai pour la publication de la constitution Unigenitus*. Daté du 2 juillet 1714. Imprimé d'abord séparément et ensuite inséré dans le *Témoignage de l'Eglise universelle* en faveur de la dite constitution, t. II, p. 140-142. — 2. *Rituale ad usum diœcesis Tornacensis, serenissimi S. R. J. principis D. D. Joannis Ernesti, episcopi Tornacensis... publicatum*. Tournai, 1720.

Fréd. Alvin.

Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'hist. et l'archit. de l'église cathéd. de Tournai*, t. II.— Paquot, *Mémoires*, t. XV.

LOY (*François* **VAN**), sculpteur. Voir Loo (*François* VAN).

LOYAERTS (*Samuël*), écrivain ecclésiastique, naquit à Attenhoven, près de Landen, le 31 août 1546. Après avoir terminé ses humanités, il devint, en 1566, élève à la pédagogie du Château, à Louvain. Au concours général de la faculté des arts de 1567, il obtint la septième place. Ayant résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, il entra au

collège du Saint-Esprit, qu'il dota plus tard d'une bourse d'étude. Il y eut pour professeurs trois théologiens en renom, Michel de Bay, Corneille Reyneri et Augustin Hunnæus. Loyaerts devint bénéficier de l'autel de Saint-Quentin, à la collégiale de Saint-Pierre, et enseigna pendant quelque temps les humanités à la pédagogie du Château. Après avoir obtenu le grade de licencié en théologie, il fut appelé, en 1578, à la cure de l'importante paroisse de Saint-Michel, à Louvain. Tout en remplissant avec le plus grand zèle les devoirs de cette charge, il ne négligea point ses études. Il reçut le bonnet de docteur en théologie, le 20 mai 1586, conjointement avec Jacques de Bay, neveu de Michel, et Robert Parkinson, natif du duché de Lancaster (Angleterre). En 1588, Loyaerts remplaca le docteur Embert Everaerts comme professeur ordinaire à la faculté de théologie et chanoine de Saint-Pierre. Huit ans après, il entra dans la stricte faculté en qualité de régent. Il n'accepta pas une prébende au chapitre de Tongres qu'on lui offrit en 1600. Peu de temps après, l'université, qui le tenait en grande estime, lui accorda un canonicat à l'église Saint-Servais, de Maestricht. Mais le pape Clément VIII décida que cette prébende était incompatible avec les devoirs de curé. Loyaerts continua à enseigner la théologie et à desservir la cure de Saint-Michel. Il fut l'un des fondateurs de la chapelle de Notre-Dame-des-Fièvres, située dans sa paroisse. Le docteur avait pris pour devise : SAMEN WEL (*bien ensemble*), allusion à son prénom *Samuël*. Après avoir conduit ses paroissiens pendant trente-six ans, Samuël Loyaerts mourut à Louvain, le 13 septembre 1614, pleuré de tous ceux qui l'avaient connu. Il fut inhumé à l'église Saint-Michel, devant le maître-autel. On voyait dans ce temple, démoli en 1781, le tombeau du curé, qui avait été érigé par son neveu, Egide Materne, vicaire de la paroisse. Le monument était orné de l'effigie du défunt et d'une épitaphe dont on trouve le texte dans la *Bibliotheca belgica* de Foppens. Loyaerts laissa les ouvrages suivants : 1. *Den wech der deuchden, bedeylt in acht boecxkens, ghemaeckt op* CANTICUM CANTICORUM. Anvers, Jean van Keerberghen, 1599; in-8°, 605 pages non chiffrées. — 2. *Enodationes Evangeliorum Dominicis et festis diebus... occurrentium; quibus et fidei doctrina explicatur, et Christianorum morum institutio traditur*. Louvain, Gérard Rivius, 1608-1620; in-4°, six tomes en sept volumes. L'ouvrage fut réimprimé à Paris, en 1621.

Ed. van Even.

Archives de la ville de Louvain. — Valère André, *Bibl. belg.*, p. 806. — Id., *Fasti*, p. 79. — Paquot, *Mémoires*, t. XVI, p. 288.

LOYCX (*Pierre*), écrivain ecclésiastique, natif de Turnhout. Il était protonotaire apostolique, et remplit avec zèle les fonctions pastorales dans la paroisse suburbaine de Saint-Willebrord, à Anvers. Il mourut en 1646, dans cette ville, et y fut inhumé dans la cathédrale. Il a publié les ouvrages suivants, qui témoignent, selon ses biographes, d'une vaste lecture : 1. *In Psalmum CXVIII Beati immaculati, et reliquorum omnium vere principem, Commentaria moralia sacris SS. Petrum monitis aspersa*. Anvers, Guill. Lesteens, 1643; in-fol. — 2. *Sæculum aureum, sive de pace libri duo*. Anvers, Guill. Lesteens, 1645; in-fol. L'auteur y propose les moyens de diminuer le plus possible les dommages de la guerre. — 3. *Laboris encomium, Acediæ vituperium, omnibus cujusvis status hominibus propositumque et necessarium, morali doctrina, sacrisque monitis refertum, raro historiæ delectu, variaque lectione jucundum*. Anvers, Guill. Lesteens, 1646; in-4°, 191 pages. — 4. *Mirakelen van Onse Lieve Vrouwe van S. Willeborts parochie* (les Miracles opérés par l'intervention de la sainte Vierge, dans la paroisse de Saint-Willebrord, à Anvers). Anvers, Guill. Lesteens, s. d.; in-12.

Émile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 987. — Aub. Le Mire, *Bibl. eccles.*, p. 333. — Paquot, *Mémoires* t. II, p. 276. — Diercxsens, *Antw. Christo nasc. et cresc.*, t. VII, p. 296.

LOYENS (*Hubert*), magistrat, né à Maestricht, en 1599, mort à Bruxelles, en 1684. Il fut secrétaire ordinaire du roi au conseil de Brabant, et écrivit un traité sur l'origine et les attributions de la cour de justice. Lorsque Louis XIV voulut faire valoir ses prétentions sur le Brabant, Loyens les lui disputa par des écrits remarquables, empreints d'un ardent patriotisme. On connaît de lui : 1. *Tractatus de curia Brabantia, munere cancellarii, senatorum, scribarum, etc.* Bruxelles, Fr. Foppens, 1667; in-4°. Cet ouvrage eut deux éditions, la même année. La première fut saisie, à la requête du procureur général, par décret du conseil de Brabant, du 26 mai 1667. On obligea l'auteur à changer le titre de son livre, ainsi que l'épître dédicatoire. Dans le corps de l'ouvrage, on lui prescrivit aussi des modifications, notamment aux pages 70, 104, 106, 108, 209, 214, 220, 232, 233, 235, 285, 287, 292, 299; après quoi, le conseil permit que le volume fût débité. C'est ce que nous apprend une note du chef-président Depaepe, écrite de sa propre main, sur un exemplaire vendu par ses héritiers avec le reste de ses livres, en 1726. Le titre fut modifié ainsi : *Tractatus de concilio Brabantiæ, etc.* — 2. *Responsio præcursoria tractatui pleniori de vera origine ducatus et ducum Brabantiæ mox secuturo præmissa.* S. l., 1670; in-12. — 3. *Brevis et succincta synopsis rerum maxime memorabilium bello et pace gestarum ab ser. Lotharingiæ, Brabantiæ & Limburgi ducibus.* Bruxelles, H. Fricx, 1672; in-4°, avec portraits.

Fréd. Alvin.

Piron, *Levensbeschrijving.* — Notes particulières.

LOYENS (*Jean-Guillaume*), jurisconsulte et généalogiste, né à Liège, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, mort en cette ville, en 1730. Il se fit connaître comme avocat et remplit, en outre, les fonctions d'échevin de la haute cour et justice de Jupille. Mais la grande réputation de Loyens repose sur un recueil d'un véritable intérêt pour les Liégeois curieux de l'histoire de leur vieille cité ou, pour plus de précision, de la généalogie des familles qui lui ont fourni des magistrats. Voici le titre exact de ce livre aujourd'hui encore très recherché : *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liège, où l'on voit la généalogie des évêques et princes, de la noblesse et des principales familles de ce pays, avec les inscriptions et les épitaphes, le tout enrichi de leurs armes et blasons; on y a joint quelques petits traits d'histoire rapportez selon le temps de leur événement depuis l'an* 1200 *jusques en* 1720. Liège, J.-B. Gramme, 1720; in-folio. *Continuation* par J.-Ch. Ophoven jusqu'en 1783. Liège, veuve Bourguignon, 1783; in-folio. Id., par Mr X. de Theux. Ibid., 1863; in-fol. Pendant plus d'un siècle, cet ouvrage fut attribué à Loyens; et, à vrai dire, on avait de bonnes raisons pour cela. L'épître dédicatoire est signée J.-G. Loyens; ensuite plusieurs phrases de la préface, où l'auteur cite ses sources, n'ont de sens que dans l'hypothèse de cette paternité. Enfin, à la page 581 du volume, figure une décision du conseil de la cité, du 14 août 1720, décernant à l'auteur du *Recueil héraldique*, « pour les soins qu'il « y a bien voulu employer gratuite- « ment », une médaille d'or avec cette inscription :

LegIæ DonVM CIVI sVo LoYens.

Cependant Mr S. Bormans conçut des doutes et les exprima dans une note du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (t. VII, p. 396). Mr X. de Theux s'avança dans la même voie et déclara formellement (*Bibliographie liégeoise*, col. 475) que le *Recueil* est dû au généalogiste Louis Abry, né à Liège, le 28 juillet 1643, et mort en cette ville, le 18 juillet 1720. D'accord avec Mr de Theux, Mr Bormans, justifia cette opinion dans un article du *Bibliophile belge* (2e série, t. II, 1867, p. 270 et suiv.). Louis Abry, dont il s'agit, était dessinateur, généalogiste et biographe : rappelons en passant que les *Bibliophiles liégeois* ont publié, de lui, les *Hommes illustres de la nation liégeoise;* en somme, il était médiocrement lettré, mais tra-

vailleur assidu et patient. La première conception du *Recueil héraldique* lui appartient sans conteste, « si l'origi- « nal de ce livre est bien le manuscrit « autographe de 170 feuillets, ornés « de blasons, en possession de Mr le « comte d'Oultremont de Warfusée ». L'auteur s'arrêtait à l'année 1684; mais il a eu des continuateurs. Le plan général est à peu près celui du *Recueil* imprimé; cependant celui-ci, du moins dans ses détails, est une œuvre complètement remaniée. Le manuscrit, de l'écriture de J. Loyens, comprend 484 pages; il est actuellement dans les mains de Mr l'avocat V. Henaux, qui l'a hérité de son frère Ferdinand, l'historien. Il est surchargé de notes, « cor- « rections et suppressions de Louvrex, « de Crassier, de Gam, etc. », c'est-à-dire des membres de la commission de revision chargée de donner sa dernière perfection à un travail considéré comme d'utilité publique. Les séances de cette commission prirent plusieurs mois, ainsi que nous l'apprend Abry lui-même, dans son mémoire conservé au château de Warfusée. Enfin, tout fut en règle au mois d'août 1718 : la dernière séance fut tenue chez Loyens. Une convention fut passée; on n'en possède malheureusement pas le texte; on sait seulement qu'une indemnité fut allouée à Abry, et que Loyens s'engagea à supporter les frais de l'impression du *Recueil*, dont quatre-vingts exemplaires devaient, en outre, être réservés pour être offerts « aux gens du magistrat ». Mais voici ce qui est piquant. Dans la préface rédigée par Loyens, il est question des anciens généalogistes, qui sont, dit l'auteur, les véritables auteurs de ce livre. Sont cités : Jacques de Hemricourt, Jean d'Outremeuse, Ch. Langius, Arnouts Wachtendonck, Onsefride de Celles, J. Chapeaville, Gisbert de Wissock, Jean de Carpentier, Livinus Torrentius, Aubert Miræus, del Rée, Henri Vandenbergh, Bernard de Hirnisdael et Bertholet Deschamps : tous, à l'exception d'Abry. Comment expliquer cette infraction à l'adage *Cuique suum?* Abry avait-il vendu son nom avec son manuscrit? Mr Bormans se perd en conjectures. Le fait est, dans tous les cas, étrange. On ne peut enlever à Abry, après tout, l'honneur d'avoir créé le prototype du *Recueil héraldique*. L'ouvrage s'arrêtant à l'année 1720, le conseil de la cité décréta que désormais les vestibules de l'hôtel de ville, qui venait d'être reconstruit, seraient ornés des blasons des bourgmestres. En 1767, la place vint à manquer. Il fut alors décidé qu'on ferait peindre ces armoiries sur parchemin, en y ajoutant des notices et en remontant à 1720 : un véritable *livre d'or*, continué jusqu'en 1792. Les événements firent oublier le précieux manuscrit; Mr V. Henaux, échevin, le retrouva dans les greniers de l'hôtel de ville et le fit déposer à la Bibliothèque communale (à l'hôtel de ville). En 1881, le conseil communal en ordonna l'impression et chargea Mr Ancion, chef de bureau à l'administration communale, de le mettre au courant et d'y insérer l'analyse de tous les actes importants de l'administration. Ce travail ardu et très utile à différents points de vue a été mené à bonne fin, et son auteur a été mieux traité que le vieil Abry. Le *Mémorial de la ville de Liège* forme deux volumes in-folio; le premier contient le texte de l'*Armorial* sur parchemin, cité plus haut (1720-1792), et la première partie du *Mémorial* proprement dit (1792-1830); le second donne la suite du *Mémorial* et les noms de tous les membres du conseil. Il va sans dire qu'il n'est plus question de blasons. Mr Ancion a poursuivi son œuvre jusqu'à l'année 1881; les deux volumes ont paru en 1884 et 1885, chez Vaillant-Carmanne, imprimeur, à Liège.

Alphonse Le Roy

Le *Recueil héraldique*. — S. Bormans et de Theux (art. cités). — J.-E. Demarteau, *la Violette* (l'ancien hôtel de ville de Liège), p. 86 et suiv. — La préface du *Mémorial*.

LOYER (*Nicolas*) serait, d'après Houbraken, un peintre anversois ayant flori au XVIIe siècle. Nagler le fait naître en 1625, et Félix Bogaerts le fait mourir en 1681. Il aurait surtout travaillé pour les cours étrangères. Nous n'avons

rien pu trouver touchant cet artiste, qui n'est pas mentionné dans les *Liggeren* de la gilde anversoise de Saint-Luc, et dont aucune œuvre ne semble avoir passé en vente aux Pays-Bas dans le cours du XVIIe siècle.

Henri Hymans.

Houbraken, *De groote Schouburgh der nederlandsche konstschilders en schilderessen* (1758), t. II, p. 146. — Nagler, *Allgemeines Künstler Lexicon.*

LOYET (*Gérard*), orfèvre brabançon, vivait dans la seconde moitié du XVe siècle. Dès l'an 1470, il était orfèvre du duc Charles le Téméraire, qui lui fit remettre des patrons ou dessins (dont quatre en couleur), exécutés par le peintre Jean Hennequart, son valet de chambre, et devant servir pour le coin de nouvelles monnaies. Le duc Charles se montra très content du savoir de Loyet, lui donna la qualité de son valet de chambre et lui fit d'importantes commandes, preuves évidentes du degré de confiance que les talents de Loyet lui inspiraient. Lorsque, en expiation, pour ainsi dire, des sacrilèges et des dégâts énormes soufferts par l'église Saint-Lambert, de Liège, lors de la prise et du pillage de cette ville par l'armée du duc, celui-ci eut résolu d'offrir à la vieille cathédrale son effigie en or, ce fut Loyet qui fut chargé de cet important travail, ainsi qu'il résulte d'une cédule de 1477, par laquelle il lui fut payé, pour ce travail, la somme considérable de 1,200 livres. L'œuvre de l'orfèvre existe encore et se conserve dans le trésor de l'église Saint-Paul, devenue cathédrale depuis le concordat napoléonien. Elle représente le duc armé de toutes pièces et agenouillé aux pieds de Saint-Georges; ces deux personnages sont entièrement en or et placés sur un socle en vermeil. A la même époque, Loyet fut également chargé par le duc d'exécuter, à sa ressemblance et en argent, deux grandes statues et deux bustes, qui furent offerts en son nom : les statues à Notre-Dame d'Ardenbourg, près de Bruges, et à la chartreuse de Notre-Dame-de-Grâce, près de Bruxelles (à Scheut), et les bustes aux églises Saint-Adrien, à Grammont, et Saint-Sébastien, à Linkebeek. Les statues représentaient le duc à genoux, la tête couverte d'un chapeau ducal, entouré de feuilles dorées, à jour et de vermeil doré, le corps couvert d'une cotte d'armes à l'écusson de Charles, avec brassards et jambards. Les bustes étaient ornés de même, et le tout fut payé 830 livres, outre la peinture, que Loyet entreprit pour 80 livres. Il n'est rien resté de ces splendides joyaux, témoignages éphémères de la somptuosité de la cour de Bourgogne, mais que leur richesse même condamnait au creuset. En récompense de ses services, Loyet fut nommé maître général de la monnaie d'Anvers, le 27 novembre 1477, mais il n'entra en fonctions qu'en 1495, époque où ses gages commencent à figurer dans les comptes. On a de lui un jeton en cuivre frappé, en 1489, orné de ses armoiries, entourées d'un S majuscule, et portant la devise : *Garde toy d'envye.*

Alphonse Wauters.

Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, t. I et II. — *Revue de la numismatique belge*, 1864, p. 265.

LOYS (*Désiré-Bruno-Félix*), militaire, historien, né à Bruges, où il fut baptisé le 31 août 1782, mort dans sa maison de campagne, près de Menin, le 16 décembre 1841. Il s'engagea au service de la France et fit toutes les campagnes de l'Empire; en 1812, lors de la retraite de la Russie, il fit partie de l'escadron sacré; Napoléon lui accorda la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Rentré dans sa patrie, Loys devint major de gendarmerie et consacra ses loisirs à des recherches sur l'histoire ancienne de la Flandre. Il envoya au concours ouvert, en 1834, par la Société des antiquaires de la Morinie, un mémoire où il s'efforçait de prouver l'existence des forestiers de Flandre. Son travail arriva après le délai réglementaire, mais le jury n'en vota pas moins l'admission, « attendu que les arguments produits « par l'auteur à l'appui de son opinion « sont pleins de force et rédigés avec au- « tant de méthode que de clarté ». La dissertation de Loys parut sous le titre

suivant : *Mémoire sur les forestiers de Flandre*. Saint-Omer, Chanvin fils, sans date (1835); in-8°, 28 pages. — Id., deuxième édition, Gand, C. Annoot-Braeckman, 1841 ; gr. in-8°, IV-20 pages. On en trouve, dans les *Bydragen der Gazette van Gent*, une traduction flamande qui parut à part : *Verhandeling over de forestiers van Vlaenderen*. Gand, D.-J. Vanderhaeghen-Hulin, sans date; 1 f. in-fol. à 4 col.

Paul Bergmans.

Etat civil de Bruges. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van Belgie* (1860), p. 227.

LOYS (*Ferdinand*), poète flamand, né à Ypres, vivait au XVIIIe siècle. Il fut prieur du monastère de Saint-Guillaume de Noordpene, patrie du peintre Elias, non loin du mont Cassel. Il a écrit, pour les petites écoles catholiques, un recueil de morceaux en vers, dont il fit hommage à Nicolas van Renynghe, fils du bourgmestre de Poperinghe, et prince de la confrérie littéraire de Saint-Victor en cette ville. En voici le titre complet : *Den nieuwen Spiegel der Jongheyd, of gulden A B C voor de leerzugtige jongheyd. Dienende tot stegtige onderwyzinge, en om in de kleyne catholyke schoolen gebruykt te worden*. Gand, Josse Begyn, 1788 ; in-4° de 128 pages à 2 colonnes. Le même imprimeur en publia deux autres éditions, une sans date, avec la dédicace à Nicolas van Renynghe et des vers adressés à l'auteur par T. van Ursel et par N. van Renynghe ; l'autre, qui porte le millésime de 1812 et qui fut tirée à 2,000 exemplaires, comme le constate le registre des déclarations des imprimeurs (1810-1813, n° 147). Nous renvoyons, pour les autres éditions à la *Bibliographie gantoise*. Mr Ferdinand Vander Haeghen signale un livre flamand paru à Anvers, en 1579, ayant pour titre : *Den Gulden A B C ofte christelyke onderwysinghe voor de jongheren ende dochterkens* (Anvers, G. Silvius ; in-8°), et traduit du français par Jean Fruytiers. C'est là, sans doute, que Ferdinand Loys aura trouvé l'idée de son recueil.

Ferd. Loise.

Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. IV. — *Messager des sciences*, 1856. — *Annales du Comité flamand en France*, 1855.

LOYS (*Jacques*), poète, naquit en 1585, à Douai, où l'on croit qu'il fit ses humanités et sa philosophie. Il suivit ensuite un cours de jurisprudence, et fit son examen de licencié en droit à l'université de cette ville, le 26 novembre 1608. Deux ans plus tard, il était docteur dans la même faculté. A l'occasion de sa licence, Mathieu Cordouan, docteur en médecine, écrivit un poème intitulé : *le Triomphe de la justice ;* Louis du Gardin fit un sonnet sur son doctorat. Le brillant avenir que lui promettaient les amis des Muses fut tranché par une mort prématurée à l'âge de vingt-six ans. Il avait cultivé avec succès la poésie française, pour laquelle il manifesta, au sortir de l'enfance, des dispositions particulières. Trois ans de suite, de 1608 à 1610, il remporta le prix du *Chant royal*, que lui décernèrent les *princes de la grande et honorable confrérie*, société littéraire des *Clercs parisiens*, établie à l'université de Douai sous le nom de la *Glorieuse et Sacrée Vierge Marie*. Il était devenu *poète lauré* ou couronné.

Ses poésies, publiées par son frère Nicolas-Philippe Loys (1) ont paru sous ce titre : *Œuvres poétiques de Jacques Loys, docteur ès droits et poète lauré, divisées en quatre livres*. Le premier livre contient les *Chants royaux* couronnés et ont pour sujet le triomphe de la sainte Vierge. Puis, le *Portraict de la sainte Vierge Assumptée*, imité du *Cantique des Cantiques*. Viennent ensuite des *stances* sur le mystère de l'Eucharistie, un cantique sur l'Incarnation et un sonnet sur la fête du saint Nom de Jésus. Enfin, les *Louanges du sel*, poème dédié à Matthieu Salé, greffier criminel de Douai. Le deuxième livre renferme les premiers essais de Jacques Loys, chants royaux présentés en 1605 et 1606 aux princes de la confrérie des Clercs parisiens. Ils

(1) Né à Douai, vers 1583, Nicolas-Philippe Loys se consacra à la vie ecclésiastique, et devint chanoine de la cathédrale de Tournai. Outre les éditions des œuvres de son frère et de son père, on lui doit une biographie de l'évêque Michel d'Esne, qui paraît n'avoir pas été imprimée. V. Paquot, *Mémoires*, t. XVI, p. 359.

sont précédés d'un discours en prose sur l'*artifice du chant royal*, qui devait être composé sur des refrains annoncés quelque temps avant la distribution des prix. Après ces poèmes on trouve des *ballades* présentées aux mêmes princes de 1605 à 1610. Les nombreuses pièces du troisième livre sont consacrées aux cérémonies de licence et de doctorat. Viennent ensuite quelques sonnets, parmi lesquels il faut remarquer celui où le poète s'accuse devant Dieu de quelques vers licencieux supprimés par l'éditeur et auxquels Jacques Loys attribue l'ophthalmie dont il fut atteint. Il termine ce livre par trois épitaphes : la sienne, celle de *Jean*, son père, et celle de sa sœur *Antoinette*. Le quatrième livre, qui n'est pas de l'auteur, est composé de pièces à la louange des deux poètes, et a pour titre : *les Honneurs de Jean Loys, licencié et advocat, et de Jacques Loys, son fils, docteur ès droits, poètes douysiens.*

Ferd. Loise.

Paquot, *Mémoires*, t. XVI, p. 360.

LOYS (*Jean*), jurisconsulte et poète, père du précédent, naquit à Douai vers le milieu du XVIe siècle, et mourut en 1610. Après ses humanités et sa philosophie, il entra à l'université qu'on venait de fonder à Douai et suivit les cours de la faculté de droit. Il obtint la licence, le 21 décembre 1582. Il exerça avec succès la profession d'avocat; mais il faisait marcher de pair son métier avec la culture de la poésie française, qu'il aimait passionnément. Aussi fut-il choisi comme *prince* de la confrérie de Sainte-Barbe, société de littérature et de piété instituée par les PP. Trinitaires de Douai. Jean Loys fut l'ami des hommes les plus éminents de son pays natal, comme Paul Dumont, le P. Antoine d'Averoult, Michel d'Esne, seigneur de Bétencourt, qui avait fait une pièce de vers en l'honneur de sa licence, et qui, en 1596, fut élevé à l'évêché de Tournai. Les poésies de Jean Loys ont paru sous ce titre : *Œuvres poétiques de Jean Loys, Douysien, licencié ès droits, divisées en quatre livres.* Douai, Pierre Avroy, 1612. Comme le dit Paquot, ces poésies, estimées du temps de l'auteur, n'ont d'autre mérite que la piété qui y règne. Loys était, en effet, un homme foncièrement religieux, exerçant dans la poésie un vrai sacerdoce, comme en témoignent les titres mêmes de ses pièces. Le premier livre renferme : 1. *L'Hymne du saint Nom de Jésus*, dédié à Michel d'Esne. C'est un morceau très étendu où le poète énumère avec une pieuse complaisance les louanges du Christ et les honneurs que lui ont rendus les nations infidèles qui ont appris à le connaître. — 2. Des *cantiques* sur la naissance, la vie, les souffrances, la mort et la résurrection du Sauveur. — 3. Les *sommaires* en vers d'une tragédie intitulée : *Joseph reconnu par ses frères*, qui avait été représentée au collége du roi, à Douai, le 22 juin 1609. — 4. Des *sonnets* religieux et d'autres pièces, où le poète fait l'éloge des *chansons spirituelles d'Adam Barbet*, seigneur de Watimes; des *Quatrains historiques de la Bible*, par le P. Jacques Bourgeois, de l'ordre de la Trinité; quelques traductions de Paul Dumont, et le *Catéchisme historial* du P. d'Averoult. Le deuxième livre contient des épithalames très édifiants par leur côté moral, entre autres, pour les noces de Charles, duc de Croy et d'Arschot, avec Dorothée de Croy, princesse de Chimai. Le troisième livre est composé d'épitaphes ou éloges funèbres. On y trouve particulièrement l'éloge du roi Philippe II, avec un abrégé de la vie de ce prince dont la mort chrétienne est proposée en exemple aux sujets comme aux souverains. Le quatrième livre est consacré à divers événements, comme l'entrée d'Albert et Isabelle, à Douai, le 10 février 1600; nous trouvons ensuite des sonnets finissant par un *Adieu à la ville de Douai*, qui prouve combien l'auteur était dégoûté du séjour de sa ville natale. En voici les premiers vers :

Adieu, ville bourbeuse : adieu, ville emmurée,
Forgeronne importune, et prison des esprits ;
Adieu, dis-je, Douay, où naissance je pris ;
Vostre fascheux pavé mon esprit ne récrée.

Si ces vers ne prouvent pas en faveur du patriotisme local du poète, ils prouvent du moins qu'il avait l'esprit assez large pour ne pas s'emprisonner dans les murs de sa petite ville.

Ferd. Loise.

Paquot, *Mémoires*, t. XVI, p. 335.

LOZELEUR (*Pierre*), seigneur de Villiers et de Westhoven, écrivain protestant. On trouve son nom diversement orthographié : Loiseleur, Loyseleur, L'Oyseleur, etc. Il signait Lozeleur. On l'appelait aussi Pierre Villiers, Villeers, de Villers, de Vilers, etc. Il naquit, vers 1530, à Lille. On suppose que ses parents s'expatrièrent en France pour échapper aux édits de Charles-Quint contre la Réforme. En 1552, il étudiait le droit à Orléans. Il était avocat au parlement de Paris, quand la persécution religieuse le força à prendre la fuite. Il se réfugia à Genève et s'y lia d'amitié avec le célèbre Théod. de Bèze, qui le décida à quitter le barreau pour la chaire. C'est pendant son séjour en cette ville qu'il épousa Jeanne de Brichanteau, fille d'un réfugié protestant français, le chevalier Charles de Brichanteau, seigneur de Saint-Martin et de Nigerets. Il eut de son mariage sept enfants, mais on ignore s'il laissa une postérité mâle : une de ses filles épousa le seigneur du Quesnel, une autre Pierre Vander Baerse, secrétaire de la ville de Middelbourg. Lozeleur ne tarda pas à rentrer en France et s'y consacra à la propagande des nouvelles doctrines. En 1558, Jean d'Andelot, frère de Coligny, l'emmena avec Jean Fleury, pasteur de l'église de Paris, dans ses terres de Bretagne pour y répandre la Réforme. Les deux ministres firent d'abord des prêches publics en son château de la Bretèche, et, encouragés par leur rapide succès, ils étendirent bientôt le cercle de leurs prédications. A Nantes, à la Roche-Bernard, à Vitré, ils rallièrent de nombreux prosélytes. Au Croisic, la communauté protestante se développa si vite que Lozeleur s'enhardit jusqu'à envahir la chaire de la principale église du lieu. L'évêque de Nantes, ému des plaintes de son clergé, attendit le départ d'Andelot pour agir contre le prédicant usurpateur. Dès qu'il fut informé du départ du puissant seigneur, le prélat se rendit au Croisic, réunit les fidèles sous prétexte de procession générale et ameuta cette foule contre les protestants. Ceux-ci, en ce moment, assistaient chez un notable, Guillaume Le Roi, à un prêche de Lozeleur : ils résistèrent avec un opiniâtre courage aux assaillants. L'évêque, exaspéré par cette défense inattendue, fit braquer des canons contre la maison. Les assiégés profitèrent de la nuit pour s'échapper et se réfugièrent à Careil, chez le seigneur de Baulac, qui ouvrit son hospitalière demeure à l'Eglise dispersée. MM. Eug. et Em. Haag (*La France protestante*, t. I, p. 1038), auxquels nous empruntons ce récit, donnent, dans le même ouvrage (t. VII, p. 112), une seconde relation, différemment circonstanciée, de ces événements : « Le fanatisme « alarmé (de la propagande de Lozeleur) eut recours à l'assassinat. Un « jour que Loiseleur se rendait au château du seigneur de Beaulac, Pierre « de Cleux, qui le guettait au passage, « le blessa au bras d'un coup de feu. « Le guet-apens n'ayant pas eu le résultat qu'on espérait, l'évêque de « Nantes, de concert avec le prieur des « jacobins de Guérande et l'inquisiteur Lerminier, trama un autre complot. Il se rendit au Croisic et annonça une procession avec ordre à « chacun de s'y trouver et de tapisser « le devant de la maison. Il savait bien, « en agissant ainsi, que c'était le plus « sûr moyen de découvrir les sectateurs « de la Réforme, à qui leur conscience « défendrait d'obéir. Au lieu de se souiller par ce qu'ils regardaient comme un « acte d'idolâtrie, dix-neuf protestants « se retirèrent dans la maison de Guillaume Le Roy, où se tenaient leurs « assemblées ordinaires. Ils ne tardèrent pas à être investis par les catholiques ayant l'évêque à leur tête. Tant « que l'émeute s'en tint aux vociférations et aux menaces, les dix-neuf fidèles se bornèrent à chanter les louanges

« de Dieu. Plusieurs heures se passè-
« rent ainsi. Enfin, l'évêque, impatienté,
« ordonna d'amener le canon et fit en-
« foncer les portes de la maison. Forcés
« de défendre leurs vies, les protestants,
« qui avaient « bonne munition », firent
« usage de leurs armes et tuèrent deux
« ou trois des assaillants, au nombre
« desquels était un prêtre. L'émeute se
« dissipa comme par enchantement;
« mais le lendemain elle recommença
« et plusieurs maisons suspectes furent
« dévastées. Loiseleur, qui, pendant ces
« désordres, était au château du Careil,
« retenu par sa blessure, ne retourna
« pas au Croisic ».

Lozeleur reçut vocation de l'église de Rouen, mais, avant de la desservir, il fut d'abord, assure Brandt, prédicateur de la reine de Navarre et de Coligny, sans doute sur la recommandation de Théodore de Bèze. On voit en quelle haute estime il était tenu, dès lors, par ses coreligionnaires. La Saint-Barthélemy vint l'arracher à ses fonctions pastorales à Rouen. Il prit la fuite avec sa femme et ses enfants, et se réfugia aux environs de la ville, dans une maison de campagne, dite *la Rivière-Bourdet;* il y fut poursuivi par une bande de pillards, commandée par un nommé Vasseur. « Ce Vasseur », dit le *Martyrologe français* », avec sa troupe, surprenant « la porte de cette maison de paix, fut « tellement esbloui et retenu de Dieu, « qu'il laissa eschapper le ministre, qui « parlait à lui : mais au lieu de cela, il « pille et ravage toute la maison, et « pour la fin butine tellement ses sept « enfans, que, n'ayant outre leurs che- « mises si non un pain, ce voleur coupa « les cordons de leurs chemises et leur « osta ce pain ». Lozeleur réussit à s'échapper et passa en Angleterre. Le comte de Huntingdon, Henri Hastings III, protecteur des protestants réfugiés, s'intéressa au pasteur qui, surchargé de famille, était réduit à la misère. Il lui obtint la chaire de théologie protestante qui avait été fondée cette année même à Londres, et Lozeleur, grâce à la générosité de ses coreligionnaires, sortit de sa gène domestique (1). Deux ans après, il accepta la charge de pasteur en cette ville, à condition de pouvoir retourner en France, dès qu'il y serait rappelé. Telle était son influence à la cour anglaise que le prince de Condé le chargea de ses intérêts auprès de la reine. Il ne séjourna pas longtemps en Angleterre. Il s'établit aux Pays-Bas, vraisemblablement vers 1575, et s'engagea au service de Guillaume d'Orange, comme chapelain et conseiller intime. Mais, déjà depuis plusieurs années, il était en relations avec le Taciturne, comme le témoigne la suscription d'une lettre datée du 20 juin 1567, et publiée par Groen van Prinsterer : « A Monsr Monsr de « Villiers, chez Monseigneur le prince « d'Orange, à Dillenbourg ».

Dès avant son arrivée aux Pays-Bas, Lozeleur avait été le confident politique du Taciturne. Ce prince, auquel, pour résister aux Espagnols, le secours de l'étranger était nécessaire, hésitait entre l'alliance de la France ou de l'Angleterre. Le prédicant, consulté par lui, le dissuada vivement de s'unir avec la Grande-Bretagne. Il lui représenta que la reine Elisabeth n'avait qu'un seul bon général, hostile d'ailleurs aux protestants, le comte de Sussex. Il ajouta que les Anglais n'auraient pas plutôt mis le pied en Flandre qu'ils reprendraient leur vieille haine contre la France et qu'ainsi le prince n'aurait sauvé sa patrie de la tyrannie espagnole que pour la mêler à de nouveaux conflits. Comme le démontrent ses lettres reproduites par Groen van Prinsterer, il resta un fervent partisan de la France. Lozeleur habita successivement Delft, Dordrecht, Middelbourg et surtout Anvers, où il fut, pendant longtemps un zélé protagoniste de la Réforme. Dans l'entre-temps, il exerçait avec Taffin et Marnix de Sainte-Aldegonde une puissante influence sur son maître : « C'était s'adresser au « prince », dit Groen van Prinsterer en parlant d'eux, « que de s'adresser à ses

(1) Extrait des registres de l'église française de Londres, du jeudi 4 déc. 1572, dans le *Bull. de la soc. de l'Hist. du prot. franç.*, t. VI, p. 190-191.

« confidents les plus intimes. « *Nullus est*, assurait Languet, *qui plus quam Villerius possit apud principem*. Après l'assassinat de Guillaume d'Orange, Henri IV écrivit amicalement à Lozeleur pour l'attirer à son service ; mais Maurice de Nassau ne voulut pas se séparer de l'ami de son père et le garda comme conseiller intime. Le pasteur, enrichi par la munificence princière, avait acheté, en 1583, le château de Westhoven, dans l'île de Walcheren : c'est là qu'il mourut, en 1590, et non en 1593, comme le prétend Haag. Le registre des morts de Middelbourg porte qu'il fut inhumé dans l'église Saint-Pierre, de cette ville, le 28 novembre de cette année ; il mourut donc le 24 ou le 25 de ce mois.

Lozeleur, honoré de l'amitié du Taciturne et de la flatteuse estime de Henri IV, n'était pas moins apprécié de ses plus marquants coreligionnaires. Grotius vante son érudition théologique et l'appelle *Summus theologus*. Languet loue sa science, son éloquence et sa finesse d'esprit. Hooft n'est pas moins élogieux. Duplessis-Mornay le range parmi « les plus capables ministres des « Eglises françaises », et, dans une lettre à M. de Buzanval, écrit : « Vous faictes « bien de tenir correspondance estroicte « avec M. de Villiers ; vous scavez si « j'ai toujours loué, et *quidem non parce*, « les dons qu'il a de Dieu, et il m'est « aisé d'aimer ceulx que j'estime ». Baudius célèbre son talent oratoire dans les vers suivants :

Villerium ne oblivione transeam
Primo mihi dicendoque loco,
Cœleste pectus, cujus ex reconditæ
Mentis scatebra, flos medullaque eloqui
Sermone dia vena limpido fluit?

Comme le constate Groen van Prinsterer, Lozeleur, esprit libéral et mesuré, ne cessa d'inspirer au Taciturne une politique de modération et de douceur. Dans les conseils qu'il adressa au prince, il réprouve l'emploi de la force pour contraindre les consciences, à moins qu'il n'y ait péril pour l'Etat. Par cette tolérance, qui résistait à l'âpreté de la lutte religieuse, il devançait son temps.

Lozeleur a écrit : 1. *Brevis et dilucida declaratio, qua ratione controversiæ, quæ nunc sunt inter ecclesias reformatæ religionis, componi et finiri possint*. Cet opuscule, publié en 1579, in-4°, sous les initiales C. Q. D. A. (1), a été réimprimé dans le *Scrinium antiq.* de Gerdes. — 2. *Reformatarum in Belgio Ecclesiarum Epistola apologetica ad et contra auctores libri Bergensis, dicti Concordia*. Publié en 1579 ; traduit en flamand par J. Bastynck, prédicant anversois, sous le titre : *Sentbrief der Nederl. Predikanten aen den instelderen van t' Concordienboek*. Anvers, 1580. Réimprimé avec des notes, par G. van Renesse (Bréda, 1661). Brandt (*Historie der Reform.*) et Glasius en reproduisent des extraits. — 3. Pendant les loisirs de son exil, il acheva une nouvelle édition grecque-latine, avec notes, du Nouveau Testament de Théod. de Bèze. Il inscrivit sur l'ouvrage : *Laborum exilio primitias. VI. Cal. Nov.* 1573, et le dédia, en hommage de sa reconnaissance, à son bienfaiteur, le comte de Huntingdon. Le titre était : *Novum Jesu Christi Testamentum, græce et latine, Theodoro Beza interprete. Additæ sunt ab eodem summæ breves doctrinæ unoquoque Euangeliorum et Actorum loco comprehensæ. Item, Methodi Apostolicarum Epistolarum brevis explicatio. Huic autem editioni, præter multorum locorum recognitionem, accesserunt breves difficiliorum phraseon expositiones, et aliæ quædam annotatiunculæ, cum ex majoribus ipsius Bezæ annotationibus, tum aliunde excerptæ*. Ce Nouveau Testament eut cinq éditions ; la première parut vraisemblablement, dit J. ab Utrecht-Dresselhuis, à Genève, chez Jean ou Samuel Crespin ; les autres sont de 1579 (Londres ; in-8°), 1582, 1590 et 1604. Guillaume Feuguières, professeur de théologie à l'université de Leyde, réimprima cet ouvrage en latin seulement, sous le titre : *Novum Testamentum latine ; ex versione, et cum annotationibus Theod.*

(1) Selon Brandt (*Hist. der Reform.*, t. I, p. 783), ces lettres sont les initiales de *Cephas* Κώδιον *Doctor Aulicus* ; Cephas, synonyme de Petrus, et Κώδιον pour *Vellus*, par lequel Lozeleur traduisait son nom Villerius.

Bezæ, paucis etiam additis ex Joachimi Camerarii notationibus; studio Petri Losellerii Villerii, theologiæ professoris Genevensis, et nunc postremo, Guil. Feugueraei opera. Londres, Thom. Vautrollerius, 1587; in-8°. — 4. *Apologie ou Défense du très-illustre prince Guillaume, par la grâce de Dieu prince d'Orange, ... contre le ban et édict publié par le roy d'Espagne, par lequel il proscript le dit seigneur prince, dont apperra des calomnies et fausses accusations contenues en la dicte proscription, présentée à Messieurs les Estats Généraux du Pays-Bas. Ensemble ledit ban ou proscription.* Delft, 1582; in-8°, 112 pages. Cette apologie fut présentée, le 13 décembre 1580, aux députés des Etats généraux et des Provinces-Unies assemblés à Delft. Imprimée ensuite en plusieurs langues, elle fut, dit Groen van Prinsterer, « envoyée aux cours de l'Europe et fit « grande sensation dans le monde poli- « tique ». Selon quelques bibliographes, le prince d'Orange lui-même en serait l'auteur. Groen van Prinsterer n'hésite pas à attribuer à Lozeleur la paternité de cet ouvrage, dont « l'enflure n'a « rien de commun avec le style du « prince ». C'était, du reste, l'opinion de H. Grotius, et Duplessis-Mornay la confirme décisivement dans la note suivante qu'il avait inscrite sur son exemplaire des *Hist. sui temporis* du président De Thou : « M. le prince d'Orange « nous appela, M. Languet et moi, un « matin, pour avoir notre avis sur cette « apologie, laquelle en sa présence fut « lue par M. Pierre Loyseleur, dit de « Villiers, qui en était l'auteur ». On connait de nombreuses éditions françaises, flamandes, anglaises et latines de l'*Apologie*. — 5. *Petri Villerii et Joh. responsum de pace religionis cum pontificiis incunda. Item de restituendis templis, quæ per tumultum pontificiis adempta sunt.* (Voir le *Scrinium antiq.* de Gerdes, I, part. II, p. 328-342). Voici ce que dit Mr Ch. Rahlenbeck, dans son étude sur Jean Taffin, à propos de cette œuvre : « Au synode wal- « lon de 1578, Taffin et Marnix de « Sainte-Aldegonde furent encore une « fois invités de n'épargner ni leur « temps ni leur peine pour défendre « par leur plume l'honneur de la foi « protestante. L'insuccès de la Pacifi- « cation de Gand y poussait et Taffin se « mit tout aussitôt, avec son collègue, « Pierre Loyseleur, dit Villiers, à com- « poser un traité en langue latine sur « la nature des concessions qu'il conve- « nait de faire aux catholiques sur le « terrain religieux. Les idées qui y sont « exprimées, et qui sont celles d'un pied « parfait d'égalité, se retrouvent dans « une lettre ouverte de Loyseleur au « prince d'Orange, que Van Spiegel a « retrouvée et publiée (*Bundel van onuit- « gegeven stukken, etc.*, I, 262-276) ». Cette pièce remarquable a été reproduite par Groen van Prinsterer (t. VII, p. 262). — 6. *Cort verhaal, enz., omtrent den moord aan den prins gepleegd door B. Gerards.* — 7. *Theses de libero arbitrio.* La Haye, 1587. Dédié à Ad. Vander Myle. — 8. On attribue à Lozeleur une dissertation fort rare : *De jure principum.* — 9. Il entretenait une vaste correspondance avec de nombreux et marquants personnages de la Réforme. Maintes de ses lettres sont reproduites par Heinsius, dans ses *Epist. vir. illustr.*, et par Groen van Prinsterer, dans ses *Arch. de la maison d'Orange-Nassau.*

Émile Van Arenbergh.

G. Brandt, *Hist. der Reform.*, t. I, p. 564, 665-666, 781-785. — J. ab Utrecht-Dresselhuis, *Pieter Lozeleur*, dans le *Gids* (1846), eerste deel, p. 79. — Vander Aa, *Biogr. woordenboek*, t. XI, p. 671. — Groen van Prinsterer, *Arch. de la maison d'Orange-Nassau*, passim. — Eug. et Em. Haag, *la France protest.*, t. I, p. 1028; t. VII, p. 112. — Gerdes, *Scrin. antiq.* — Ch. Rahlenbeck, *Bull. de la Comm. pour l'hist. des églises wallonnes*, p. 167. — Etc.

LUC, abbé de Mont-Cornillon, près de Liège, s'était voué jeune à la vie monastique dans l'abbaye de Prémontré, qui venait d'être fondée (1121). Lors de la fondation de Floreffe-sur-Sambre, en 1122, il fut un des religieux qui vinrent, avec l'abbé Richard, prendre possession de cette maison. Quelque temps après, Albéron, évêque de Liège, voulant attirer dans sa ville épiscopale les membres de l'ordre naissant, mit à leur

disposition la chapelle des Saints-Apôtres, fondée au Mont-Cornillon par son prédécesseur, Otbert, en 1116, en même temps que le prieuré adjacent. Cédant aux instances de l'évêque de Liège, l'abbé Richard envoya Luc prendre la direction de l'établissement nouveau, transformé en abbaye (1124). Luc fut ainsi le premier abbé de Mont-Cornillon, où s'écoula le reste de sa carrière. La maison prospéra sous sa direction : nous voyons, par un acte de 1140, que, dès cette date, une maison de religieux y était annexée, et que les libéralités ne lui faisaient pas défaut (Daris, *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, t. IV, 2e partie, p. 32). Au reste, la vie de Luc est peu connue. D'après Langius, cité par Hugo, il aurait rendu de grands services aux Liégeois pendant la guerre de Bouillon (1143). Le 4 mai 1143, à sa demande sans doute, le pape Innocent II confirma les biens et les privilèges de Mont-Cornillon, déjà considérables, et prit l'abbaye sous sa protection (Hugo, *Ordinis Præmonstratensis Annales*, I, p. 243). Nous voyons encore Luc figurer comme témoin, en 1149, dans un acte de Henri de Leyen pour Averbode (Hugo, *o. c.*, *probationes*, CXXVII; Wolters, *Notice historique sur l'ancienne abbaye d'Averbode*, p. 85). En 1160, l'antipape Victor IV donna à Mont-Cornillon un bref confirmant ses privilèges : on en a conclu que Luc avait peut-être accompagné son évêque Henri de Leyen dans le voyage qu'il fit en Italie, en 1160, à la suite de Frédéric Barberousse. La dernière trace que nous ayons de l'existence de Luc est dans une charte de Sifried, doyen de Saint-Servais, de Maestricht, attestant une libéralité faite à l'abbaye de Mont-Cornillon (Daris, *o. c.*, p. 43). Il y est parlé de lui comme d'un vivant, ce qui prouve qu'il a dû atteindre un âge assez avancé. On célébrait son anniversaire dans la communauté, le 24 octobre. Lorsque, en 1287, les moines de Mont-Cornillon quittèrent leur maison pour aller s'établir à Beaurepart, ils emportèrent les cendres d'un grand nombre de personnes enterrées chez eux : il y a lieu de supposer que celles de Luc, leur premier abbé, reçurent les mêmes honneurs. Les écrivains ecclésiastiques vantent les vertus de Luc : sa charité, son humilité, sa vigilance, son zèle pour défendre la cause de Dieu. Il confondit plus d'une fois les hérétiques par ses éloquentes prédications. On dit qu'il avait des révélations, qu'il s'entretenait fréquemment avec les anges, surtout avec son ange gardien; qu'il fut assisté par eux dans ses derniers jours, et qu'il mourut brillant d'un éclat céleste. Luc était versé aussi dans les lettres profanes, et plus encore dans les lettres sacrées; il était réputé surtout pour ses travaux d'exégèse. Il avait beaucoup écrit; on parle de ses commentaires sur saint Mathieu et sur saint Jean, d'un recueil de sermons et de sa correspondance; mais tous ces écrits sont perdus. Il ne reste sous son nom qu'un seul ouvrage intitulé : *Summariola in Aponii Commentaria in cantica;* c'est un résumé du commentaire d'Aponius sur le *Cantique des Cantiques;* il a été publié à la suite de cet ouvrage dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XVI, p. 128 à 139. La paternité de cet ouvrage a été attribuée par Tritheim à un abbé Luc de Cornelimünster, dont il n'est d'ailleurs parlé nulle part; mais Paquot a montré d'une manière péremptoire que Tritheim se trompe, et que le Luc dont il parle est un personnage imaginaire (*Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. I, p. 634 et suiv.). L'ouvrage de Luc est dédié à Milon, évêque de Térouane.

God. Kurth.

Hugo, o. c., I col. 315 et 316. — Lepaige, *Bibliotheca Præmonstratensis*, p. 467. — Fisen, *Flores ecclesiæ Leodiensis*, p. 461. — Paquot, *o. c.* — Barbier, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, 2e édit., t. I, p. 23. — Daris, *o. c.*

LUCAS (*François*), dit *Lucas Brugensis*, exégète et critique sacré, né à Bruges vers la fin de 1548, ou au commencement de 1549, de Josse et de Ghislaine Vande Walle. Après avoir terminé ses humanités, il se rendit à Louvain pour y suivre les cours de philosophie dans la pédagogie du Château.

Le 6 mars 1568, il obtint la cinquième place, sur cent cinquante-cinq concurrents, dans la promotion de la faculté des arts. Le jeune *magister artium* se sentant appelé à l'état ecclésiastique, aborda l'étude de la théologie et devint licencié, probablement en 1575 ou 1576. Vers 1570, il avait eu la bonne fortune de se lier d'amitié avec le P. Jean Guillelmi (*Willemsz.*), connu aussi sous le nom de Harlemius, professeur d'Ecriture sainte et de langues bibliques au collège des Jésuites, à Louvain. Ce religieux, devinant bientôt les goûts et les aptitudes spéciales de son ami pour les sciences scripturaires, lui enseigna les langues orientales, et, pendant plus de sept ans, le guida dans ses travaux sur les livres sacrés. Grâce à Guillelmi, Lucas fut admis dans l'intimité de Guillaume Lindanus, évêque de Ruremonde, puis de Gand, et entra en relations avec beaucoup d'autres savants, en particulier avec le P. Robert Bellarmin, qui professait la théologie aux scolastiques de la Compagnie de Jésus, sous le rectorat de Guillelmi. Monté sur le siège archiépiscopal de Capoue et élevé à la dignité cardinalice, Bellarmin continua d'entretenir un commerce épistolaire avec celui qu'il avait connu étudiant à l'université. C'est encore grâce à Guillelmi que Christophe Plantin prit Lucas en affection et lui procura de quoi soutenir sa santé ébranlée, si bien qu'à Louvain, le jeune Brugeois passait pour un parent du célèbre imprimeur d'Anvers. Aussi Jean Moretus I, gendre de Plantin, et ses deux fils, Jean II et Balthazar I, regarderent-ils toujours Lucas comme l'ami de leur famille; celui-ci, de son côté, demeura jusqu'à la fin de sa vie dévoué aux personnes et aux intérêts de la maison Plantin. Les professeurs de la faculté de théologie faisaient le plus grand cas de François Lucas. Celui-ci était encore élève, que déjà ils l'associerent à leurs travaux touchant la correction de la Vulgate.

Les Pères du concile de Trente, après avoir déclaré authentique le texte de la Vulgate, avaient décrété qu'à l'avenir il serait imprimé le plus correctement possible; en même temps, ils avaient prié le souverain pontife de vouloir confier à une commission de savants le soin d'en préparer une édition corrigée, qui servirait désormais d'édition type. Les études relatives à la revision de la Bible, commencées dès 1546, par ordre de Paul III, avancèrent lentement sous Pie IV, Pie V et Grégoire XIII; mais le travail, vigoureusement repris sous Sixte V, fut complètement terminé en 1592, sous Clément VIII. La faculté de théologie de Louvain, croyant répondre aux vœux du concile, chargea un de ses membres, Jean Hentenius, de publier une édition épurée de la Vulgate. En novembre 1547, le docte dominicain fit paraître les *Biblia ad vetustissima exemplaria nunc recens castigata;* c'est la première Bible dite de Louvain. En 1570, Plantin, pour satisfaire aux instances qui lui étaient faites de fournir aux catholiques une édition manuelle de la Vulgate exempte de tout poison hérétique, demanda et obtint du P. Thomas Manriquez, maître du Sacré-Palais et collaborateur de la congrégation des correcteurs pontificaux, l'autorisation de publier une nouvelle édition, en attendant que la revision romaine fût achevée. Les théologiens de Louvain profitèrent de cette circonstance pour perfectionner l'œuvre d'Hentenius, et les professeurs Jean Molanus, Augustin Hunnæus et Corneille Regneri, délégués par la faculté pour combler cette lacune, chargèrent leur élève François Lucas de recueillir les variantes échappées à Hentenius et de rédiger des notes marginales explicatives. Plantin eut bientôt réuni à Louvain soixante des meilleurs manuscrits que possédaient les bibliothèques belges. Assisté d'un grand nombre d'auxiliaires, Lucas, sous la direction de ses maîtres, et surtout de Jean Guillelmi, termina sa tâche dans l'espace de trois ans. L'ouvrage parut sous le titre de : *Biblia sacra. Quid in hac editione a theologis Lovaniensibus præstitum sit, paulo post indicatur.* Anvers, Christ. Plantin, 1574; in-8°; c'est la seconde édition de la Bible dite de Louvain.

Au cours de son travail, Lucas trouva qu'il était parfois impossible, vu l'espace restreint des marges d'un petit format, d'exprimer, même en peu de mots, les raisons qui font prévaloir telle ou telle leçon. Il conçut le projet de réunir à part des annotations qu'on pourrait joindre à la Bible sous forme d'appendice. Le P. Harlemius approuva le projet et aida son élève de ses conseils. François fit donc apposer le signe Q. N., c'est-à-dire *quære notationes*, chaque fois qu'une variante exigeait des explications trop longues. En consultant les *Notationes* au chapitre et au verset en question, le lecteur aurait trouvé les explications correspondantes. L'ardent travailleur avait espéré terminer ses notes au bout de trois mois, de manière à pouvoir les publier en même temps que la Bible. Mais, en critique consciencieux, il y mit cinq ans. D'ailleurs, quelques événements furent, en partie, cause du retard. En effet, Lucas dut se rendre deux fois à Bruges, pour y recevoir des mains de l'évêque Remi Drieux, le diaconat (juin 1574), et la prêtrise (avril 1577). Lorsque, le 2 février 1578, les soldats écossais, mercenaires du prince d'Orange, envahirent la ville de Louvain et forcèrent l'université à congédier la plupart des professeurs et des élèves, François se réfugia en Flandre, comptant trouver sous le toit paternel le repos nécessaire pour mettre la dernière main à ses *Notationes*. Malheureusement, dès le 20 mars de la même année, les sectaires se rendirent maîtres de Bruges, livrée par trahison au seigneur de Ryhove. Malgré les occupations du saint ministère, auxquelles il se livra pendant les troubles, le jeune prêtre parvint à achever ses annotations en 1579. Elles sortirent des presses de Plantin, sous le titre de : *Notationes in sacra Biblia quibus variantia discrepantibus exemplaribus loca summo studio discutiuntur*. Anvers, Chr. Plantin, 1580; in-4°. Le livre est dédié au cardinal Sirlet, correcteur de la congrégation romaine. Pour juger des immenses recherches que l'auteur a faites, il faut lire sa préface et son *Catalogus eorum quibus usi sumus S. Scripturæ librorum*. En 1574, cinq ans avant que François Lucas eût envoyé ses *Notationes* au cardinal Sirlet, Plantin avait offert au pape Grégoire XIII, par les mains du cardinal Carafa, la seconde édition des *Biblia Lovaniensia*, espérant, disait-il, qu'elle pourrait quelque peu faciliter les études ordonnées par le saint-père. Le double travail du savant brugeois, les *Biblia sacra* de 1574 et les *Notationes* de 1580, fut, en réalité, d'un grand secours aux correcteurs pontificaux. En effet, Lucas reçut, de la part d'un personnage bien informé, l'assurance que la commission romaine tirait parti et de ses variantes avec notes marginales, et de ses annotations. L'exactitude de ce renseignement est confirmée par le *Codex carafianus* conservé aujourd'hui dans la bibliothèque des Barnabites à Rome. On appelle ainsi l'exemplaire de la Bible plantinienne de 1583 (reproduisant in-folio les *Biblia* in-8° de 1574 et les *Notationes* de 1580), sur les marges duquel la congrégation Sixtine avait consigné, au moyen de notes et de corrections, le fruit de ses labeurs qu'elle devait présenter au pape. Ce qui démontre encore l'importance des ouvrages de François Lucas, c'est que le cardinal Bellarmin, membre de la congrégation Clémentine, lui écrivit ces mots mémorables : « Les « variantes qui se trouvent en marge de « la Bible de Louvain (édition de 1574 « et de 1583), et au sujet desquelles « vous avez écrit un livre des plus utiles « (*Notationes*, 1580), constituent une « vraie bibliothèque, et j'aurais voulu « à tout prix les voir ajouter à la Vulgate; mais il n'a pas plu aux autres « consulteurs de les joindre à la première édition (de 1592) ». Richard Simon, en parlant des *Notationes*, dit : « On ne peut rien avoir de plus exact « que les remarques critiques de François Lucas, de Bruges, sur l'édition de « la Bible latine des théologiens de Louvain » (*Hist. crit. du texte du N. T.*); « aussi son ouvrage est-il le plus exact « que nous ayons sur cette matière... « Bien que son ouvrage ait paru avant « les corrections de Sixte V et de Cle-

« ment VIII, je suis persuadé qu'on « pourroit encore réformer nostre édition « sur ses remarques » (*Hist. crit. des versions du N. T.*). Le critique anglican Jean Mill s'exprime également en termes élogieux au sujet du même ouvrage : *Istis in lectiones utriusque T. annotationibus*, écrit-il, *nihil quidquam est accuratius*.

Bien que pourvu d'un canonicat de la collégiale de St-Sauveur, depuis le 6 mai 1579, François ne demeura pas longtemps dans la maison paternelle. Jean Six à peine monté sur le siège épiscopal de Saint-Omer (juillet 1581), l'appela auprès de lui pour en faire son chapelain intime et son secrétaire. Lucas remplit ces fonctions jusqu'à la mort de l'évêque, arrivée le 11 octobre 1586. Le chapitre audomarois mit bientôt à profit les connaissances scripturaires du prêtre brugeois. Un cours d'Ecriture sainte avait été établi dans la cathédrale, en vertu d'un décret du concile de Trente. Mais, depuis quelque temps, il n'était plus donné, à la suite d'une controverse soulevée en 1578 entre deux chanoines, sur la question de savoir laquelle de leurs prébendes était autrefois devenue vacante la première, après la promulgation du décret du 17 juin 1546. Les possesseurs des prébendes, objet du litige, autorisés à présenter un candidat qui donnerait la leçon d'exégèse en leurs nom et place jusqu'au jour où deviendrait vacante une prébende non réservée, et à laquelle serait désormais attachée l'obligation d'enseigner l'Ecriture sainte, présentèrent Fr. Lucas. Le chapitre accepta la candidature, le 2 octobre 1581, et notre licencié inaugura son cours par une belle dissertation sur l'utilité de l'étude des livres sacrés. Le 6 juillet 1583, le décès de Jean de Bersaques ayant rendu libre une prébende ordinaire, l'évêque la conféra deux jours après à Lucas, qui devint ainsi chanoine théologal titulaire. A cette occasion, François résigna son canonicat de Saint-Sauveur de Bruges, et son frère Paul recueillit sa succession. Le 2 avril 1584, le professeur reçut, en échange de sa prébende lectorale, une des prébendes réservées aux gradués en théologie, vacante par la mort du grand chantre Martin de Tilly. Au mois de septembre 1586, Jean Six, en se rendant au concile provincial de Mons, accompagné de son secrétaire et de Jacques Pamelius, archidiacre de Flandre, tomba malade à Lille, et y mourut le mois suivant. François Lucas eut la consolation de recueillir le dernier soupir de son maître et de transporter lui-même à Saint-Omer le cœur du vénérable prélat. L'évêque, par son testament, prouve une fois de plus combien il affectionnait son fidèle serviteur. Il le choisit comme un des exécuteurs de ses dernières volontés, et lui laissa l'usage de sa bibliothèque et de toute sa chapelle domestique, avec charge de les remettre plus tard au futur séminaire diocésain. L'année suivante, François Lucas, dans un éloge funèbre, retraça la vie édifiante du regretté pasteur. Son travail, dédié à Jacques Pamelius, évêque nommé de Saint-Omer, est intitulé : *In obitum D. Joannis Six, episcopi audomaropolitani, oratio funebris Francisci Lucæ, S. T. L. canonici audomaropolitani*. Anvers, Chr. Plantin, 1587 ; in-4°. Sous Jean de Vernois, successeur de Pamelius dans la charge épiscopale, Fr. Lucas obtint, le 5 mars 1593, la dignité de chanoine pénitencier en remplacement de Guillaume de Campdavaine, décédé. En 1602, l'élévation de Jean Du Ploych au siège d'Arras laissait vacant le décanat, première dignité après celle de l'évêque. Les chanoines, dans l'élection du 31 juillet, portèrent unanimement leurs voix sur le grand pénitencier. Jacques Blasæus, qui avait succédé à de Vernois, confirma ce choix, et le nouveau doyen prit possession le 6 août suivant. Blasæus, comme ses prédécesseurs, professait une profonde estime pour Lucas, qu'il proposa, notamment, pour l'évêché d'Ypres.

Encouragé par son évêque et stimulé par ses amis, le savant doyen du chapitre audomarois fit paraître pendant la dernière période de sa vie la plupart des ouvrages scripturaires qui l'ont rendu célèbre. Plantin comptait publier les

scolies de Vatable sur l'Ancien Testament, expurgés par les théologiens de Louvain. En 1579, lorsque les *Notationes* furent achevées, il pria son ami Lucas de composer des scolies semblables sur le Nouveau Testament, et s'offrit à fournir les livres dont le scoliaste aurait besoin. François, fatigué du travail aride de la recherche des variantes et désireux de pénétrer le sens du texte des Ecritures, accepta la proposition et se mit à l'œuvre. Mais bientôt les troubles religieux l'arrêtèrent dans ses études. En outre, les fonctions de secrétaire auprès de Jean Six et la charge de grand pénitencier absorbèrent une grande partie de son temps. Toutefois, en 1601, il put soumettre à la censure des théologiens de Douai le manuscrit d'un commentaire complet sur saint Matthieu et saint Marc, partiel sur saint Luc et saint Jean. En attendant l'approbation, Lucas s'occupa d'un autre travail très utile. Il recueillit les corrections les plus importantes introduites dans l'édition vaticane de la Vulgate, et les publia sous ce titre : *Romanæ correctionis in latinis Bibliis editionis vulgatæ, jussu Sixti V pont. max. recognitis, loca insigniora.* Anvers, J. Moretus, 1603; in-12. L'ouvrage, dédié à l'évêque de Saint-Omer, Jacques Blasæus, fut hautement approuvé par Guillaume Estius, professeur à l'université de Douai, et par les cardinaux Baronius et Bellarmin. Le P. Henri de Bukentop, qui proclame, d'ailleurs, que Lucas s'est acquis une gloire immortelle par ses travaux critiques sur la Bible, reproche à l'auteur de n'avoir eu devant les yeux que l'édition Clémentine de 1593, et d'insérer dans son recueil des corrections qui ne se trouvent pas dans l'exemplaire romain. En vérité, François Lucas ne vit pas les éditions de 1592 et de 1598, ni, par conséquent, les trois correctoires annexés à cette dernière; il donne quelques corrections qu'on cherche en vain dans l'édition de 1593. Mais le P. Vercellone suppose que Fr. Lucas aura été instruit par Bellarmin ou par le préfet de l'imprimerie vaticane touchant les *errata* de 1593. La correspondance du doyen du chapitre audomarois avec Moretus nous révèle que cette supposition est une réalité; seulement c'est au cardinal Baronius que s'adressa notre critique pour connaître l'avis des correcteurs romains au sujet des passages qu'il croyait entachés d'erreurs typographiques.

Enfin, en 1606, parurent deux tomes du commentaire sur les Evangiles : *In sacrosancta quatuor Jesu Christi Evangelia commentarius.* Anvers, J. Moretus, 1606; in-folio. Le tome premier, qui porte le titre général mentionné, contient, outre la dédicace aux archiducs Albert et Isabelle, l'indication sommaire des matières traitées dans les deux tomes, et les approbations : 1. *Prolegomena. Franciscus Lucas lectori benevolo, de operis hujus sui ratione. De ordine, methodo, cæterisque in hac Evangeliorum tractatione observandis.* — 2. *Itinerarium Jesu Christi Filii Dei, ex quatuor Evangeliis, juxta ordinem rerum gestarum.* — 3. *Fr. Lucæ... in S. J. C. Ev. sec. Matthæum commentarius* (1-571). Le second tome, intitulé : *In sacrosancta... decani commentariorum tomus secundus,* comprend : 1. *Fr. Lucæ... sec. Marcum commentarius* (573-727). 2. *Fr. Lucæ... sec. Lucam commentarius, iis præsertim locis, quæ sunt huic cum cæteris evangelistis communia* (728-898). 3. *Fr. Lucæ... sec. Johannem comm., iis præsertim... communia* (899-1017). — 4. *Notarum ad varias lectiones in quatuor Evangeliis occurrentes libellus duplex : quorum uno Græcæ, altero Latinæ varietates explicantur : auctore Fr. Luca...* (1019-1092). — 5. *Tractatus de chaldaïca S. Scripturæ paraphrasi : quo, et ostenditur quis paraphraseos illius usus, et plurima S. Scripturæ loca enodantur* (1093-1120). — 6. *Index verborum et rerum quæ cum frequenter occurrant, semel his in Evangelia commentariis explicantur* (1121-1124). Un mot d'explication sur les nos 4 et 5 est nécessaire. Le pape Clément VIII avait défendu de consigner désormais les variantes dans les marges du texte biblique. C'est pourquoi François Lucas place à la fin de son commentaire sur saint Jean le *Notarum... libellus duplex.* L'auteur, dans

la dédicace de son *libellus* au cardinal Bellarmin, dit qu'il a pour dessein d'empêcher que le texte grec des *Biblia regia* et le texte latin des *Biblia sixtina* ne soient de nouveau corrompus. Il indique donc les corrections faites au texte grec par les éditeurs de la Bible polyglotte et celles faites au texte de la Vulgate par la congrégation romaine. Il se permet de signaler quelques variantes au moyen desquelles on pourrait se rapprocher encore davantage du texte de saint Jérôme. Jean Mill dit à propos du *Notarum... libellus duplex :* Rien de plus docte et de plus travaillé que cet ouvrage de François Lucas, de Bruges, homme de loin le mieux versé dans ce genre d'érudition, ainsi que dans la connaissance du texte sacré et des documents patristiques. On sait que les *Biblia regia* contiennent la paraphrase chaldaïque. Cunerus Petri (Pietersz.), évêque de Leeuwarden, blâma vivement l'adjonction du *Targum* au texte de l'Ecriture. Les docteurs de Louvain, Hunnæus, Reyneri et Molanus chargèrent leur élève François Lucas de répondre aux reproches du vénérable adversaire. Ce travail, entrepris à Louvain et achevé en 1577, fut chaudement loué par les professeurs. Mais il n'était pas encore imprimé. C'est sur le conseil du P. Schoondonck que Lucas le publia dans son commentaire.

En 1610, parut une publication d'un autre genre : *Sermones de diversis christianæ fidei mysteriis.* Anvers, J. Moretus, 1610; in-8°. C'est un recueil de quelques sermons prêchés par Lucas à Bruges et à Saint-Omer. On y trouve aussi l'oraison funèbre de Jean Six, la conférence donnée par l'auteur au synode diocésain de 1582, et son discours inaugural de la leçon d'Ecriture sainte à la cathédrale audomaroise. Le magistrat de Bruges, auquel François avait dédié son ouvrage, offrit à son savant concitoyen une coupe en argent ciselée par l'orfèvre Melchior Blootacker. La même année, ce qui restait à commenter sur l'Evangile selon saint Luc était terminé. La mort de Jean Moretus I et l'encombrement de besogne à l'atelier plantinien en retardèrent l'impression pendant deux ans. Dans l'intervalle, l'infatigable vieillard avait abordé le supplément de l'Evangile selon saint Jean. Sur les instances de ses amis, il permit de tout réunir en un volume. Le tome troisième, dédié à Jacques Blasæus et intitulé : *In sacro-sancta... tomus tertius* (Anvers, veuve et fils de J. Moretus, 1612), comprend donc : 1. *Commentarii in S. J. C. Ev. sec. Lucam supplementum, continens propria huic Evangelistae* (1-207). — 2. *Comm. in S. J. C. Ev. sec. Johannem supplem. continens propria huic Evangelistae* (208-317). Le commentaire sur saint Jean s'étend jusqu'au chapitre VIII, v. 12 inclusivement, et son auteur annonce qu'il en prépare le complément. Enfin, en 1616, parut le tome quatrième et dernier : *In sacro-sancta... tomus quartus et ultimus continens complementum Evangelii secundum Johannem.* Anvers, veuve et fils de J. Moretus, 1616. Ce volume, outre une dédicace du plus haut intérêt au général des jésuites, Vitelleschi, contient : 1. *Commentarii in S. J. C. Ev. sec. Johannem complementum* (1-192). — 2. *Index et ordo quatuor Evangeliorum his quatuor tomis expositorum.* — 3. *Quaedam in primis tomis mutanda ex recognitione auctoris.* C'est ainsi que François Lucas, invité par Plantin à composer de simples scolies sur le Nouveau Testament, dota en réalité l'exégèse d'un magnifique commentaire complet des Evangiles, qui le place, encore aujourd'hui, au premier rang des commentateurs de cette partie de nos saintes Ecritures. L'âge ne ralentit pas l'ardeur du vénérable doyen. Déjà autrefois Lucas et son conseiller Jean Harlemius avaient songé à remanier la concordance de la Bible, en partie avec l'intention de favoriser les intérêts de la maison Plantin. Comme François avait recueilli la plupart des corrections de la Bible sixtine, personne n'était plus que lui en état de publier une concordance corrigée sur l'édition type de Rome. C'est ce qu'il fit après l'achèvement de son commentaire. En même temps qu'il rectifiait ainsi les anciennes concordances, il les abrégea en

supprimant les pronoms, les conjonctions, les prépositions, quelques mots trop fréquents dans l'Ecriture, comme *Dominus*, *Deus*, et plusieurs verbes, tels que *sum*, *dico*, *etc.* Son travail parut en 1617; il porte le titre de *Concordantiæ Bibliorum sacrorum Vulgatæ editionis ad recognitionem jussu Sixti V, pont. Max. Bibliis adhibitam recensitæ atque emendatæ. Accessit correctorum plantinianorum industria; qui singulis cum sacro textu collatis sententiis, innumeros vocum et numerorum errores sustulere, qui in omnes hactenus concordantiarum editiones irrepserunt.* Anvers, Balthazar et Jean Moretus, 1617; in-fol. La concordance est précédée d'une dédicace des frères Moretus à Blasæus et d'un avis de Fr. Lucas au lecteur. En 1618, l'année avant sa mort, le célèbre critique publia son dernier ouvrage. A une nouvelle édition revue et augmentée de son recueil des corrections romaines : *Romanae correctionis... loca insigniora observata et denuo aucta...*, il ajouta : *Libellus alter continens alias lectionum varietates, in eisdem Bibliis latinis, ex vetustis manuscriptis exemplaribus collectas, quibus possit perfectior reddi, feliciter cœpta correctio, si accedat summi pontificis auctoritas.* Anvers, Balthazar et Jean Moretus, 1618. Dans la dédicace du *Libellus alter* à Jacques Blasæus, l'auteur en explique le but et nous fournit en même temps les éléments pour en apprécier l'utilité. « L'édition de la Vulgate, publiée à « Rome », dit-il, « est sans doute la plus « correcte qui ait vu le jour jusqu'ici. « Cependant, de l'aveu des correcteurs « eux-mêmes, elle n'est pas parfaite; « il est même des passages qu'ils au- « raient pu rectifier, et qu'ils ont, à des- « sein, laissés tels qu'ils étaient, afin « de ne pas troubler l'opinion publique. « Mais ce danger devenant moindre de « jour en jour, il est bon de consi- « gner dès maintenant les endroits sus- « ceptibles de correction. Quoiqu'un « nouveau travail de revision ne s'en- « treprenne pas facilement, néanmoins, « s'il est un jour entrepris, mon *Libellus* « pourra venir en aide à ceux qui seront « chargés de cette besogne ». Que François Lucas, en léguant à la postérité son *Libellus alter*, ait fait un travail éminemment utile et nullement téméraire, nous avons pour cela, outre le témoignage du cardinal Bellermain, le fait que les critiques les plus savants et les plus respectueux à l'endroit des livres sacrés, tels que de Bukentop et Vercellone n'ont pas hésité à suivre l'exemple de leur docte devancier et à continuer son œuvre au moyen des nouvelles ressources mises à leur disposition.

Le 22 mars 1618, François eut la douleur de voir mourir son quatrième évêque, Jacques Blasæus. Dès le lendemain, le chapitre désigna son doyen comme vicaire capitulaire pendant la vacance du siège épiscopal. Paul Boudot, nommé successeur de Blasæus, n'avait pas encore pris possession de l'évêché, lorsque, le 19 février 1619, celui qui administrait le diocèse fut appelé lui-même à Dieu. Parmi les clauses de son testament il en est plusieurs qui témoignent du vif intérêt que François Lucas n'a cessé de porter à la maison Plantin. Ainsi, le défunt lègue au vestiaire de la cathédrale de Saint-Omer six exemplaires in-4° du *Missale romanum*, imprimé chez Moretus, et à quarante églises paroissiales un exemplaire in-folio du même livre liturgique plantinien, orné de gravures sur cuivre. Tous ces *missels* doivent être soigneusement reliés, et les exécuteurs testamentaires pourront s'entendre avec Moretus au sujet de leur prix. Il lègue à Balthazar Moretus 100 florins, à lui remettre lorsqu'il aura commencé la réimpression du *Commentaire*, des *Annotations* et des autres opuscules relatifs à l'Ecriture sainte, revus par l'auteur. Moretus n'ayant jamais réimprimé les œuvres de Lucas, cette somme fut remise au séminaire audomarois. Le P. Guillaume de Graet, de la Compagnie de Jésus, cousin germain du testateur, avait reçu en legs l'exemplaire de tous ces ouvrages que son docte parent s'était réservé personnellement et avait corrigé de sa propre main. Mais il ne les fit pas réimprimer. C'est seulement, en 1712, que Gérard van Velden publia une seconde

édition des œuvres de Lucas, sous ce titre : *Commentarius in sacro-sancta quatuor Jesu Christi Evangelia. Ut et reliqua, majorem ad S. Scripturæ lucem, opuscula omnia. Auctore eximio eruditissimoque viro, Francisco Luca Brugensi, S. T. L. Ecclesiae cathedralis Audomaropolitanæ theologo ac decano. Editio altera : prima autem, in qua justo suo ordini restituta, et in quinque tomos digesta sunt, cura et studio G. V. V.* Anvers, Chrétien Vermey, 1712. L'éditeur a eu soin de remettre à leur place les parties des trois derniers Evangiles publiés séparément par Lucas, de manière que chacun des quatre premiers tomes de la nouvelle édition comprend un des Evangiles complet. Les *Notæ ad varias lectiones in quatuor Evangeliis*, qui dans l'édition primitive étaient réunies au tome deuxième après le commentaire partiel de saint Jean, sont ici divisées et jointes respectivement à l'Evangile qu'elles concernent. Le tome cinquième, outre le *Tractatus de chaldaïca S. Scripturæ paraphrasi*, déjà compris dans le tome deuxième de la première édition, contient encore les *Notationes in sacra Biblia*, les *Romanæ correctionis loca insigniora* et le *Libellus alter* que l'auteur avait édités à part.

François Lucas fut enterré, selon son désir, dans la nef droite de la cathédrale de Saint-Omer, à côté de la dépouille mortelle de sa sœur Denise, vis-à-vis de la chapelle de Saint-Denis, où il avait coutume de célébrer la sainte messe. Avant le repavement de l'église, on y lisait l'épitaphe suivante :

HIC JACET R. D.
FRANCISCUS LUCAS, BRUGENSIS
HUJUS ECCLESIÆ
THEOLOGUS ET DECANUS
VITÆ INTEGRITATE, ERUDITIONE,
LINGUARUM PERITIA
VARIISQUE AD S. SCRIPTURÆ LUCEM
EDITIS LIBRIS, CELEBRIS,
QUI SE FIDELIUM PRECIBUS COMMENDAT.
OBIIT ANNO M.D.C.XIX.
DIE FEBRUARII XIX.

A.-C. De Schrevel.

A.-C. De Schrevel, *Notice sur la vie et les travaux de François Lucas*, dit *Lucas Brugensis* (1893).

LUCAS (le père), dit de Malines, ou *Lucas Mechliniensis*, né au hameau de Genits, dépendant de la petite commune de Meeuwen (Limbourg), dans la seconde moitié du XVIe siècle, mort vers 1660 (?). Il entra dans l'ordre des Frères mineurs capucins de l'ordre de Saint-François, dans la province de Flandre, et s'adonna d'abord à la prédication. La maladie l'empêchant de continuer à prêcher, il se confina dans sa cellule, vivant si solitaire qu'il voyait à peine les autres religieux. Il s'occupa dans sa retraite d'écrire des chants mystiques qui parurent à Anvers, chez Henri Aertssens, sous le titre de : *Den Boeck der Gheesteliicke Sanghen bedeelt in twee deelen*, sans nom d'auteur (1631-1639). Voici la description exacte des deux parties de ce recueil assez rare : 1. *Den Boeck der Gheesteliicke Sanghen bedeelt in twee deelen. Den Bliiden Requiem ende Ghelvckighe Vyt-vaert Van eene Salighe Siele die om tot oprechte inwendighe ruste te comen, haer selven met alle creaturen grondelijck in den Heere af storf... Door eenen Religieus van d'Oorden van Sinte François ghenaemt Minder-Broederen Capucynen...* T'Hantwerpen, By Hendrick Aertssens, inde Cammerstrate, *inde witte Lelie*. Anno 1631. Met Gratie ende Priuilegie. Men vercoopt se tot Mechelen opt groot Begijnhof. In-8o, VIII ff. non cotés (faux-titre, titre, invocation au Saint-Esprit, préface, approbation, sommaire et gravure allégorique), 382 pages pour les cantiques, avec musique notée, et 1 f. non coté (privilège et colophon); car. goth. — 2. *Cloosterken Der Gheestelycke Veryssenisse Ofte der Ontwordenheyt Daer de nieuwe Creatuere Verrijsende uyt haeren ouden mensch, al wat sy van ghebreckelijckheydts weghen in haer selven gheworden was, door het in-wercken der ghenaeden in Godt ontwordt... Ghemaeckt door den selven Religieus Capucijn, die den Blyden Requiem ghemaeckt heeft.* T'Antwerpen, By Hendrick Aertssens, inde Cammerstraet, *inde witte Lelie*. 1639. Met Gratie ende Privilegie. In-8o, 235 pages pour le titre, la préface et les cantiques, et 3 pages non cotées (approbations, privilège et gravure sur bois représentant la Vierge Marie tenant dans ses bras l'Enfant Jésus); car. goth.

A la page 167, commence, avec un titre spécial : *Den Besloten Hof Van 'T Cloosterken Der Gheestelijcke Veryssenisse Ter eeren vande H. Moeder Godts Maria.* Le succès de ce recueil fut assez grand pour déterminer l'imprimeur gantois François d'Ercle, ou d'Erckel, à en publier une nouvelle édition revue et augmentée, après la mort de l'auteur. Les deux premières parties : *den Blyden Requiem* et *den Droeven Alleluia*, parurent en 1674; mais il est douteux que Fr. d'Erckel ait imprimé la troisième qui devait comprendre le *Cloosterken der Gheestelycke Verryssenisse*. C'est dans la préface de cette réédition que l'on trouve quelques renseignements sur la vie du père Lucas; d'après la *Bibliotheca scriptorum ordinis minorum S. Francisci*, il s'était acquis une grande renommée dans sa province, tant par la pureté de ses œuvres et son zèle religieux que par la grâce de ses poésies : *Cui singularis vitæ probitas, morum compositio venusta, perfecta regulæ seraphica observantia, et in arte poetica elegantia non vulgare in sua provincia nomen acquisiere.*

Paul Bergmans.

L. Waddingus, *Scriptores ordinis minorum* (1650), p. 238. — (Lucas), *Den Boeck der gheestelijcke sanghen* (2e éd., 1674), 1re partie, préface. — Bernardus a Bononia, *Bibliotheca scriptorum ordinis minorum S. Francisci* (1747), p. 171. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise* (1858-1869), t. II, p. 270-271 (no 1394).

LUCAS (le père), poète et théologien. Voir LOUIS DE SAINT-PIERRE.

LUCIDEL (*Nicolas*). Voir NEUFCHATEL (*Nicolas* DE).

LUCIUS DE TONGRES. Jacques de Guyse († 1399) nous a seul conservé le nom de ce chroniqueur, dont il suit les écrits dans toute la partie de ses annales du Hainaut qui traite de l'époque antérieure à la conquête de César. Si l'on peut se fier à ses renseignements, Lucius aurait été Tongrois. Son ouvrage, dont Jacques de Guyse n'utilise, d'ailleurs, que la partie relative au Hainaut, semble n'avoir été qu'une simple traduction française des chroniques latines de Hugues, de Nicolas Rucleri et de Clairembault. Il constituait une histoire des Belges depuis le premier roi, d'origine troyenne, Bavo, jusqu'à l'arrivée des Romains. Ce n'est naturellement qu'un amas de fables qui n'ont pas même le mérite d'être populaires. Lucius appartient à ce groupe d'écrivains pédants de la fin du moyen âge, qui ont voulu rattacher l'histoire nationale de leur pays à l'histoire gréco-romaine. Tout le fatras de sa chronique, reproduit par Jacques de Guyse, est aussi dépourvu de pittoresque que de vérité. Il est probable que Lucius n'a pas dû écrire bien longtemps avant Jacques de Guyse. Il doit être, en tous cas, postérieur au XIIIe siècle. L'emploi de la langue française dans son ouvrage, l'étendue de ses connaissances en héraldique, en mythologie, en géographie, la forme moderne qu'il donne aux noms de lieux, tout indique qu'il a dû écrire au XIVe siècle, cette époque de l'envahissement de l'histoire par la légende.

On ne connaît plus aujourd'hui la chronique de Lucius que par les nombreux extraits qu'en a faits Jacques de Guyse. Au XVIIe siècle, la bibliothèque de Jean Le Comte, seigneur de Jandrain, en aurait encore possédé un manuscrit, d'après Sanderus.

H. Pirenne

Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 629. — Sanderus, *Bibliotheca belgica manuscripta*, t. II, p. 131. — de Reiffenberg, *Note sur Lucius*, dans le *Mémoire sur la statistique ancienne de la Belgique*, p. 141-144 (*Nouv. Mem. Acad.*, 1835, t. IX). — Wilmans, dans *Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. IX, p. 320-322. — Jacques de Guyse, *Annales du Hainaut*, éd. de Fortia d'Urban, t. I à VI. — Wauters, *Table chronologique des chartes et diplômes*, t. VII, introduction, p. VI et suiv.

LUCIUS (*Pierre*), historien. Voir LICHT (*Pierre* DE).

LUERE (*Baudouin* **VANDER**), poète néerlandais. Voir LORE (*Baudouin* VANDER).

LUMEY, amiral et chef des gueux de mer. Voir MARCK (*Guillaume* DE LA).

LUMMENE DE MARCKE (*Charles* **DE**), connu sous le nom de Carolus a Marca. On peut supposer, d'après toute

probabilité, qu'il naquit à Gand vers 1520, d'une famille noble originaire d'Audenarde. Il se consacra pendant toute sa vie à la culture des lettres anciennes, et ne brigua aucune fonction publique, bien que, suivant Sanderus, ses qualités l'auraient mis à même de servir utilement l'Etat. On a de lui une tragédie en grec : *Judith ou la Mort d'Holopherne*, beaucoup de poésies légères en latin, adressées à ses amis, et une élégie latine, imprimées en tête de l'ouvrage de dom Jean Garet : *De Invocatione sanctorum* (Rouen, 1676; in-folio). Dans le même ouvrage de Jean Garet, imprimé à Gand, chez Manilius, en 1570, se trouve également la tragédie de *Judith*.

Charles de Lummene avait épousé une Anglaise, Lucie Monck, dont il eut plusieurs enfants : Jacques-Corneille, poète latin, plus connu sous le nom de Lummenæus a Marca (voir la notice suivante); Viglius, qui fut échevin du Franc de Bruges; Charles, et Louis qui devint prêtre de la Compagnie de Jésus. Tels sont, du moins, ceux dont le nom est venu jusqu'à nous.

Émile Varenbergh.

Sanderus. — Paquot. — Varenbergh, *Lummenæus a Marca* (*Messager des sciences historiques de Belgique*, 1878).

LUMMENE DE MARCKE (*Jacques-Corneille* **DE**), religieux, poète latin, plus connu sous le nom de Lummenæus a Marca, né à Gand, en 1570, mort à Douai, au commencement de l'année 1629. Il était fils de Charles de Lummene de Marcke et de Lucie Monck. Après avoir terminé ses études dans sa ville natale, il entra d'abord chez les capucins, puis se fit recevoir moine bénédictin à l'abbaye de Saint-Pierre au mont Blandin, à Gand. Tout religieux qu'il était, Lummenæus eut une existence assez agitée. Son esprit inquiet et indiscipliné de poète s'accordait peu avec l'existence paisible et retirée du cloître. Il obtint de son abbé de pourvoir partir pour Rome. D'après sa correspondance, qui se trouve aux archives de l'Etat à Gand, il était déjà, en 1615, dans la ville éternelle depuis une année ou deux, car ses lettres accusent à cette époque des embarras pécuniaires. En janvier 1615, le cardinal Barberini écrivit à l'abbé de Saint-Pierre pour lui demander quelques secours en faveur de son moine. Il les obtint, et Lummenæus retourna à Gand, où il rentra à l'abbaye. Vers 1622, il prétexta le délabrement de sa santé, qui exigeait, disait-il, le climat de l'Italie, et obtint du cardinal Borromée, qui s'était déjà montré son protecteur lors de son premier voyage, qu'il l'appelât auprès de lui à Milan, dont il était archevêque, pour l'occuper dans sa bibliothèque. C'est une erreur de croire, comme certains écrivains, qu'il fut envoyé à Rome par son abbé pour y représenter son ordre à l'occasion d'un jubilé solennel qui devait s'y célébrer. A peine à Milan, Lummenæus, dont la pension que lui servait l'abbé était fort minime, écrivit à son supérieur pour lui faire part du besoin dans lequel il se trouve : *multa mihi desunt*, dit-il. Ses demandes réitérées n'eurent aucun résultat, et il vécut d'emprunts. Pressé par la misère, et ne voulant pas encore l'avouer à ses protecteurs, il partit pour Rome; mais les bénédictins du mont Cassin lui refusèrent un asile, prétextant certaines règles de l'ordre. Ses lettres à l'abbé restèrent sans réponse. Celui-ci était du reste mécontent de lui, Lummenæus ayant enfreint la défense de quitter Milan et d'y rester consigné dans le monastère de Saint-Simplicien. Il était du reste influencé par des gens qui en voulaient au malheureux moine et ne cessaient de le calomnier. Enfin, quelques personnages haut placés intervinrent, le cardinal Borromée, Gaspard Scoppius, conseiller aulique, le cardinal Ludovisi, parent du pape Grégoire XV, et d'autres. L'abbé envoya cent pièces d'or pour permettre à Lummenæus de rentrer à l'abbaye. Mais cette aumône était de beaucoup insuffisante, car il avait de nombreuses dettes à payer. En novembre 1623, Lummenæus fut recueilli malade, à Rome, par un certain Jean de Rogiers, médecin, fils d'un mé-

decin de Douai, chez qui il resta plusieurs mois. A la fin de la même année, l'abbé indique clairement, dans une de ses lettres, son intention de ne plus s'occuper de Lummenæus. Il revint cependant de son obstination, après que le cardinal Barberini eut chargé le nonce apostolique à Bruxelles d'intercéder en faveur du religieux. Au commencement de 1628, nous trouvons Lummenæus en route pour Gand, faisant imprimer son *Diarium sanctorum* à Douai, chez Fampoux. Mais la misère, le chagrin, le travail avaient altéré sa santé. Il mourut chez les bénédictins anglais de Douai, et fut enterré dans leur église.

Jacques-Corneille de Lummene était un savant humaniste et un bon poète latin. Son style est correct, sa phrase coulante. Les uns l'ont trop loué, d'autres pas assez. Ses principales œuvres sont des homélies, dont quelques-unes furent prononcées dans des chapitres généraux de son ordre, des tragédies sacrées en latin et des poésies. Il fut lié d'amitié avec toutes les célébrités littéraires de son temps : Antoine Sanderus, Maximilien De Vriendt, André Catulle, Jean Scepperus, Josse Ryckius, Erycius Puteanus et autres.

Une partie des œuvres de notre écrivain a été imprimée chez Van Dormael, à Louvain, en 1613, sous le titre suivant : *Jacobi Cornelii a Marca opera omnia qua poetica, qua oratoria, qua historica.* Ce volume est dédié au cardinal Borromée, archevêque de Milan. La première pièce du recueil est la tragédie du *Mauvais Riche : Dives epulo*, en cinq actes et en vers latins ; la seconde est la tragédie *Carcer Babylonius.* Ces œuvres sont chacune précédées de lettres et de pièces de vers de quelques amis du poète. Puis vient une troisième tragédie, *Jephté*, aussi en cinq actes et en vers latins. Ces tragédies ne sont pas faites pour la scène, mais pour la lecture ; d'un autre côté, le poète y sacrifie trop au goût de l'époque en y introduisant des personnages mythologiques. A la suite de ces pièces, se trouve une partie de ce qu'il a intitulé lamentations, *Lessus sacri ;* l'autre partie, paraît-il, lui avait été volée en manuscrit. Ces lamentations sont au nombre de trois : *Lessus Amaryllidis sponsæ deplorantis Alexium fugientem ; Lessus Agaræ deplorantis Ismaelem puerum*, et *Lessus Adami et Evæ.* Puis viennent des pièces de vers sur divers sujets intitulées : *Miscellanea*, que l'auteur dédie à son frère Viglius de Marcke, conseiller syndic du Franc. Une d'entre elles est adressée à Philippe Wannemaker, le polygraphe ; une autre est intitulée : *Ode sapphica sub schemate legis et gratiæ principi sacro reverendi et eruditi viri justi Harduyni ;* une autre encore est une hymne (*Pœan*), en l'honneur de saint Ignace et dédiée à Louis de Marcke, son frère, jésuite, etc. Le recueil est terminé par des homélies ou *Orationes sacræ* au nombre de huit : 1. *Oratio habita in festo Assumptæ Virginis apud PP. Societatis Jesu, in sacello majoris sodalitatis.* — 2. *Oratio habita in templo PP. Prædicatorum pro encomio sacræ virginis Catharinæ Senensis, in festo ejusdem virginis natali.* — 3. *Oratio habita in templo divi Petri Blandiniensis coram prelatis et definitoribus congregationis nostræ capitularis exemptæ, cum jubilæo inauguratus est ampliss. Dominus Cornelius Columbanus Vranx, etc.* — 4. *Oratio habita in primitiis reverendi et docti viri Antonii Sanderi.* — 5. *Oratio habita in festo Conversionis Pauli apud D. D. Fliderbacensis Lovanii.* — 6. *Altera oratio habita Lovanii apud Fliderbancenses Dominica 2 post Pascha anno* 1612 (*de pastore bono*).— 7. Une autre homélie prononcée à l'abbaye de Vlierbeck. — 8. *Oratio encomiastica divo Thomæ Aquinati Angelico doctori, ord. PP. Prædicat. dicta.*

La tragédie *Carcer* avait déjà eu une première édition : *Carcer Babylonius. Tragœd. sacra auctore Jacobo Cornelio a Marca, rel. sacerd. ad D. Patri in monte Blandinio.* Gand, Gautier Manilius, 1610 ; in-4°, 4 ff. lim., 40 pages. *Jephté* avait eu également une édition : *Jephté. Trag. sacra auctor. Cornelio a Marca Gandensi, religioso sacerd., etc.* Anvers, Jér. Verdussen, 1608. Outre le recueil imprimé à Louvain, d'autres œuvres du moine de Saint-Pierre sortirent des

presses de Corneille Vander Meeren, de Manilius, et de Van Kerckhove, à Gand, ainsi que de Jean de Fampoux, à Douai. Les voici : *Bustum Sodomæ. Tragœdia sacra auctore Cornelio a Marca.* Gand, Corn. Vander Meeren, 1615; in-8°, 6 ff. lim., et 49 pages. Cette tragédie fut réimprimée plus tard, en 1628, dans le recueil *Musæ*, chez Fampoux, à Douai. — *Pleias, sacra sive VII Homiliæ sacræ auctore Jacobo Cornelio Lummenæo a Marca, religioso sacerdote ordinis S. Benedicti in monte Blandinio ad Gandavum.* Gand, Corn. Vander Meeren, 1617; in-8°, 94 pages et une feuille contenant l'approbation du 14 octobre 1616. — *Ammon. Tragœdia sacra : auctore Rdo Domino D. Jacobo Cornelio Lummenæo a Marca.* Gand, Corn. Vander Meeren, 1617; petit in-8°, 40 pages, publié de nouveau chez Fampoux, à Douai, en 1628, dans le recueil *Musæ.* — *Corona Virginea, sive stellæ duodecim, id est duodecim homiliæ sacræ, auctore R. P. Jacobo Cornelio Lummenæo a Marca, religios. sacerd. ord. S. Benedicti in monte Blandinio.* Gand, Corn. Vander Meeren, 1628; in-8° de 182 pages et 1 f. appr. Gand, 10 janvier 1618. — *Saül, tragœdia sacra, auctore R. P. Jacobo Cornelio Lummenæo a Marca, religioso sacerd. ord. S. Benedicti in monte Blandinio.* Gand, J. van Kerckhove, 1621; petit in-8°, 4 ff. lim. et 31 pages, car. ital. Cette tragédie fut également publiée, en 1628, par Fampoux, à Douai, dans le recueil *Musæ, etc.* — *Lampas Virginæa; sive oratio de encomio virginis, in festo Luminum dicta.* — *Diarium sanctorum sive stemmata, et flores, etc.* (vers ïambes). Douai, J. de Fampoux, 1628; in-4°, 118 pages. — *Hyas sacra*, même année, chez Fampoux. — *Musæ lacrymantes seu Pleias Tragica.* Douai, J. de Fampoux, 1628; in-4°. Recueil contenant sept tragédies : *Bustum Sodomæ, Abimalech, Jephté, Sampson, Saül, Ammon, Sedecias.* — *Duces Burgundiæ iidemque Flandriæ comites et res ab iis gestæ.*

On trouve des pièces en vers latins de Lummene dans le *De conceptione B. Mariæ Virginis panegyricus* de Sanderus (1618), dans les *Goddelyke lofsanghen* de J. Harduyn (1620), dans les *Poemata* de Sanderus (1621) et en tête de la tragédie de J. van Zevecote, *Rosimunda*, et ailleurs. Sanderus dit avoir eu sous les yeux un certain nombre d'anciens écrits de Lummenæus, tragédies, homélies et vers, qui ne furent jamais imprimés.

Émile Varenbergh.

Archives de l'Etat à Gand, fonds de l'abbaye de Saint-Pierre (correspondance de Lummenæus). — Valère André. — Sanderus. — Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise.* — De Busscher, *L'abbaye de Saint-Pierre à Gand.* — Varenbergh, *Lummenæus a Marca* (*Messager des sciences*, 1878).

LUMMIUS (*Jean-Frédéric*), ou VAN LUMMEN, écrivain ecclésiastique, naquit à Lummen (Limbourg) en 1533, et mourut à Anvers, le 27 août 1602. Il emprunta à l'endroit de sa naissance le seul nom sous lequel il est connu, et il n'a rien de commun avec la famille Lummene de Marca. Il devint curé du Béguinage, à Anvers, émigra à Liège pendant les troubles religieux, et lorsque la tourmente se fut apaisée, retourna dans sa paroisse, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort.

C'était un homme pieux et savant, un des meilleurs élèves de Nicolas Essius, ou Van Esch; il laissa des écrits en flamand et en latin, en vers et en prose. En flamand : 1. *Het leven der christelyke maeghden.* Anvers, 1571; in-8°.—2. *Van eene ghevallene maeghet.* Anvers, Plantin, 1571. — 3. *Van een ghereformeert christelyk leven te leyden.* Anvers, 1589; in-18, 4 vol. — 4. *Huyselyke regeltucht of regeltuchte des levens.* Anvers, 1589; 7 vol.—En latin : 1. *De extremo die judicio et judæorum vocatione.* Anvers, 1567, 1594; in-4°, 2 vol. Venise, 1569; in-4°. —2. *Thesaurus christiani hominis.* Anvers, 1588; in-8°, 6 vol. — *Strenua angelica.* — 4. *De vita et passione Christi.* Anvers, 1568; in-8°.

Émile Varenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen.*

LUNA (*Dominique* **DE**), religieux dominicain, né à Bruxelles au commencement du XVIIe siècle. Fils d'un père espa-

gnol et d'une mère flamande, il entra en religion dans sa ville natale, mais il fut ensuite envoyé en Espagne, où il acheva ses études théologiques à Barcelone et à Valence. Il passa aussi en Italie et alla mourir à Milan, le 6 février 1654. Dominique de Luna a laissé en manuscrit deux ouvrages, mais on ignore où ils se trouvent. En voici néanmoins les titres : *Le Martyre du vénérable frère Hyacinthe Orfanel, mis à mort au Japon pour le nom de J.-C.* (En flamand). — *Continuation de l'histoire ecclésiastique du Japon, par le même Orfanel.* (En espagnol).

Fréd. Alvin.

Paquot, *Mémoires*, t. IX.

LUPI (*Jean*), compositeur, dont le véritable nom était *Wolf*, selon les uns, *Le Loup*, selon les autres, vivait dans la première moitié du XVIe siècle. C'était un musicien très distingué pour son temps, et il faut s'étonner qu'on ignore, comme le dit Fétis, le lieu de sa naissance et l'école où il fit ses études. Sur la garde d'un manuscrit de la bibliothèque de Cambrai provenant du chœur de la cathédrale (1), on a trouvé le nom de *Johannes Lupus*. Ce qui a fait croire à De Coussemaker que Lupi avait été enfant de chœur de la cathédrale de cette ville. Simple conjecture, que rien jusqu'à présent n'autorise à traduire en fait. Mais il paraît démontré que Lupi fut directeur de la maîtrise cambraisienne. Son nom est inscrit dans un registre des comptes de la fabrique de Cambrai sous cette forme : *Jo. Lupi*. Ainsi est-il connu dans l'histoire musicale de ces contrées. Al. Pinchart a découvert dans les comptes de la collégiale de Nivelles que Jean Lupi, en 1502, avait été remplacé comme organiste de l'église Sainte-Gertrude par Othon Du Pont. On n'en sait pas davantage sur le séjour du compositeur à Nivelles. Selon Pinchart, il fut peut-être disciple de Jean Tinctoris, qui, à cette époque, était chanoine de la même collégiale et vraisemblablement maître des enfants de chœur. Jean Lupi abandonna ses fonctions d'organiste de l'église de Nivelles pour devenir chapelain-chantre de l'église Ste-Marie d'Anvers, dans la première moitié du XVIe siècle, comme en témoignent les registres de cette église, qui nous apprennent aussi que Jean Lupi mourut en 1547.

Les ouvrages de sa composition portant les noms de *Joh.*, *Jo.* ou *J. Lupi*, sont ceux-ci : 1. *Jo. Lupi musicæ cantiones quæ vulgo Motetti nuncupantur* 8, 6, 5 *et* 4 *vocum*. Paris, P. Attaignant et H. Jallet, 1542; in-4° obl. — 2. *Joh. Lupi motetæ quatuor et quinque vocibus concinendæ*. Venise, Ant. Gardane, 1545. Les recueils où l'on trouve des morceaux signés du même nom sont : 1. *Motetti de la Corona, libro secundo*. Fossombrone, Oct. Petrucci, 1519; petit in-4°. Le motet *Postquam consummati sunt*, qui est le cinquième de ce livre, est de Jean Lupi; — 2. *Motetti del Frutto. Liber primus* (*sic*). Venise, Ant. Gardane, 1538; petit in-4° obl. On y trouve deux motets de Jean Lupi. — 3. *Fior di mottetti tratti dalli mottetti del Fiore*. Venise, Ant. Gardane, 1539; petit in-4° obl. — 4. *Missarum quinque liber primus, cum quatuor vocibus ex diversis authoribus excellentissimis noviter in unum confestus*. Venise, Jér. Scotus, 1514; petit in-4° obl. On y trouve la messe *Peccata mea*, de Jean Lupi. — 5. *Selectissimæ necnon familiarissimæ cantiones ultra centum*, publié par S. Salblinger (voir ce nom). Augsbourg, Melchior Kriesstein, 1560; pet. in-4° obl. — 6. *Cantiones septem, sex, et quinque vocum*, publié par le même éditeur. Ibid., 1545; petit in-4° obl. — 7. *Concentus octo, sex, quinque et quatuor vocum*. Augsbourg, Philippe Uhlard, 1545. — 8. *Novum et insigne opus musicum, sex, quinque et quatuor vocum*. Nuremberg, Jér. Graphæus, 1539; in-4° obl. — 9. *Liber quindecim missarum a præstantissimis musicis compositarum*. Nuremberg, J. Petreius, 1538; petit in-4° obl. On y trouve, sous le n° VIII, la messe *Hercules dux Ferrariæ*, de Lupi, sur le même chant que celui de la messe de Josquin : cette messe est aussi dans le *Liber decem missarum a præclaris maximi nominis musicis*

(1) Notices sur les collections musicales de la Bibliothèque de Cambrai, p. 25 et 40.

contentus, publié par Jacques Moderne de Pinguento, à Lyon, 1540; petit in-fol. — 10. *Tomus secundus* (*et tomus tertius*) *psalmorum selectorum quatuor et quinque vocum*. Nuremberg, J. Petreius, 1539 et 1542; in-4o. — 11. *Selectissimarum motetarum partim quinque et partim quatuor vocum. Tomus primus*. Ibid., 1540. — 12. *Liber primus quinque et viginti musicales quatuor vocum motetos complectitur*. Paris, P. Attaignant, 1534; petit in-4o obl. — 13. *Liber octavus, XX musicales motetos quatuor quinque et sex vocum modulos habet, etc.* Ibid., 1534. — 14. *Liber nonus XXIII Daviticos* (sic) *musicales psalmos habet*. Ibid., 1534. — 15. *Liber tertius, et liber quartus cum quatuor vocibus*. Lyon, Jacques Moderne, 1539; in-4o obl. Ces deux recueils sont des collections de motets. — 16. *Quartus liber mottettorum ad quinque et sex voces*. Ibid., 1539. — 17. *Chansons à quatre parties, auxquelles sont contenues XXXI nouvelles chansons, convenables tant à la voix qu'aux instruments, livre Ier*. Anvers, Tylman Susato, 1543. — 18. *Le deuxième livre des chansons à quatre parties*. Ibid., 1544. — 19. *Le cinquième livre contenant XXXII chansons à cinq et six parties*. Ibid., 1544. — 20. *Le treizième livre, contenant XXVI chansons musicales et nouvelles à cinq parties*. Ibid. (sans date). — 21. *Cantiones sacræ, quas vulgo motetta vocant ex optimis quibusque hujus ætatis musicis selectæ. Libri quatuor*. Anvers, Tielman Susato, 1546-1547, grand in-4o. — 22. *Libro llamado Silva de Sirenas, compuesto por el excelente musico Auriquez de Valderavano, etc.* Valladolid, Fr.-Fern. de Cordova; grand in-4o. Plusieurs messes de Jean Lupi sont contenues dans les anciens volumes manuscrits de la chapelle pontificale, à Rome.

Ferd. Loise.

F. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Pinchart, *Archives des arts, des sciences et des lettres*. - Vander Straeten, *Histoire de la musique aux Pays-Bas*.

LUPUS (*Chrétien*), théologien. Voir De Wulf (*Chrétien*).

LUPUS (*Petrus*), ou Lupi (le nom vulgaire était probablement *Pieter Wolf* ou *Wolfs*), prédicateur carmélite, né à Goidsenhoven, près de Tirlemont, dans la première moitié du XVIe siècle, mort à Malines, le 9 avril 1580. Il fit ses études à l'université de Louvain vers 1542. Cette année, il joua, à ce qu'on suppose, un rôle assez important, lorsque la ville de Louvain fut assiégée par le maréchal de Gueldre, Martin van Rossem. Nous savons, en effet, d'après l'*Oratio de obsidione Lovaniensi* du savant Petrus Nannius, alors professeur à l'université, que Petrus Lupus, avec deux de ses condisciples, Damianus Goes et Severinus Feyta, se mit à la tête de tous les étudiants pour venir en aide à la garnison bien trop faible, chargée de la défense de la ville. La résistance opposée par la jeunesse universitaire à l'armée ennemie fut si vive, que bientôt Van Rossem fut obligé de battre en retraite, et Louvain fut délivré. La régente Marie de Hongrie envoya au magistrat louvaniste le président Van Schore pour le complimenter sur sa belle conduite; mais le bourgmestre, rendant hommage à la vérité, répondit que cet honneur revenait aux étudiants. Pour conserver la mémoire de l'événement, on institua une procession solennelle, à laquelle assistaient le corps municipal et l'université. Lupus entra ensuite au couvent des Carmes chaussés, à Malines. Nous l'y rencontrons, pour la première fois, en 1563, lorsque l'archevêque Granvelle lui retira l'autorisation de prêcher. Dans les sermons qu'il avait prononcés, Lupus avait parlé contre Granvelle et avait blâmé l'institution des nouveaux évêchés dans les Pays-Bas. Il paraît, d'ailleurs, avoir professé des opinions assez indépendantes, qui ne pouvaient plaire aux catholiques orthodoxes : il partagea peut-être les idées de Baïus. Toujours est-il qu'il fut plus ou moins suspect d'hérésie, et qu'il ne parvint pas à obtenir la permission de reprendre ses prêches, malgré toutes les démarches qu'il fit dans ce but. Ce refus formel de la part de Granvelle fut pour

Lupus la cause de bien des désagréments. Lorsque, en 1566, il voulut se présenter à la licence en théologie, il alla consulter les théologiens chargés de l'examiner, mais la plupart d'entre eux lui objectèrent qu'il ne pourrait acquérir aucun grade avant d'être réconcilié avec le cardinal. Lupus fit alors diverses tentatives auprès du prévôt Morillon pour obtenir l'autorisation de prêcher. Mais celui-ci traîna l'affaire en longueur; il craignait, d'ailleurs, que le moine carmélite, qui, pour le moment, se montrait « fort doulx », nè changeât « bientost « de condition s'il povoit remectre le « pied dedans la chayre ». Permettre à Lupus l'accès de la chaire, c'était, pour Morillon, « mectre le glaive ez mains « d'ung furieux ». Le vicaire de l'archevêque fut chargé « d'adhorter le moine « à pacience et modestie, pour ce que « icelles le polront remectre en la bonne « grâce » du cardinal Granvelle. Cependant Lupus ne perdit pas espoir; il fit des démarches auprès du président du grand conseil, Jean de Berghes, seigneur de Waterdyck, et trouva enfin en celui-ci un protecteur. Le président l'appuya chaudement à l'archevêché; mais, malgré tout, Granvelle se refusa à lui rendre l'autorisation de prêcher.

Au commencement du mois de septembre 1566, se manifesta à Malines un mouvement assez prononcé en faveur de la Réforme. Des troubles éclatèrent, et c'est alors que Lupus se remit à prêcher, sans en avoir reçu l'autorisation, à l'église cathédrale. Voici comment les faits sont racontés par Morillon dans sa lettre à Granvelle, du 8 septembre 1566 : « Audict Malines ne se oyent aulcunes « cloches, sinon quant frère Pierre doibt « prescher, qui s'est advancé de prescher « à la grande église pour ce que celle « de son couvent n'estoit grande assez. « Il a dict tout ce que luy a pleut, et, « entre aultres, usurpé ceste voix de « St-Pol : *Os meum patet ad vos, ó Corinthii*, démonstrant l'affection qu'il avoit « heu de leur annuncer la vérité, mais « qu'il at esté détenu trois ans. Il at dit « que les cardinaux, archevesques et « évesques *sunt sepulchra dealbata*, et at « fort blasmé la vénération des images, « mesmes de N. D. de Hanswick, remectant touttefois sa principale conclusion jusques le dernier jour de son « octave qui fut jeudi : lors qu'il feit si « bien ses besoignes que la ville fut en « armes, l'ungne partie contre l'aultre, « et furent tirez à force harcquebousades, veuillans les ungz qu'il presche « et les autres poinct. C'est le beau « fruict qu'il at faict par ses prédications que, veuillant complaire aux « deux, il desplait à tous deux. Je croy « que ses fauteurs s'en trouveront bien « empeschez et que à la fin il se ferat « cognoistre, et que les saiges diront « que avec bonne cause l'on luy avoit « deffendu les preschez pour estre sédi- « tieux et mesdisant ». Lupus fut probablement l'objet de poursuites de la part de ses supérieurs, car — d'après les termes de Morillon lui-même — « il se « réclama et réfugia vers les contes « d'Hornes (Philippe de Montmorency) « et d'Hoochstrate (Antoine de Lalaing) « se plaignant de moy ». Cependant, en fort peu de temps, Lupus s'était rapproché du parti de Granvelle et s'était mis à défendre avec ardeur la cause des catholiques orthodoxes; il étonna même le prévôt de Morillon, qui, le 15 septembre, écrivit à Granvelle : « Je tiens que « Lupi a tourné le feuillet contre les « sectaires, et qu'il at déclairé, pour la « conclusion de son octave, qu'ilz avoient « faict malheureusement de spolier les « églises ». A leur tour, les partisans des nouvelles doctrines menacèrent le moine de l'empêcher de continuer ses prêches. Mais le magistrat fit armer les milices communales pour protéger le prédicateur. Ainsi donc Lupus, qui tout d'abord, pendant les huit premiers jours, avait prêché, « doubteusement et cou- « vertement », ainsi que l'écrit Morillon à Granvelle, le 29 septembre, « faict « maintenant merveille contre les héré- « ticques ». Cependant Morillon n'est pas encore fort bien disposé à l'égard du fameux carme : il écrit, en effet, en ces termes au cardinal : « S'il heust « ainsi faict en ses premiers sermons, « comme il faict à présent et attendu

« vostre licence, il méritoit perpétuelle « louange; mais il s'est montré impa- « tient et vindicatif. » Lupus, qui avait été élu prieur de son couvent, obtint enfin pardon de la faute qu'il avait commise en prêchant sans en avoir reçu l'autorisation. En 1567, il passa la licence en théologie et, en 1569, fut promu au grade de docteur.

Il n'eut plus aucun démêlé avec ses supérieurs, si ce n'est cependant au mois de juin 1569; il fut alors mandé à Bruxelles, au vicariat, pour s'expliquer sur une nouvelle incartade. Etant monté en chaire au béguinage de Malines, le lundi avant la Pentecôte, en présence de plus de trois cents béguines, il dit qu'il ne voyait pas ceux pour lesquels il voulait prêcher, et, donnant la bénédiction, il s'en alla comme il était venu : « en ce qu'il at démonstré sa gloire et folie », dit Morillon à Granvelle dans sa lettre du 20 juin 1569. Arrivé à Bruxelles, Lupus « disputa » longuement avec le prévôt Morillon; mais il fut « rembarré « vivement » et, en dernière analyse, privé pour trois mois du droit de prêcher. Le prieur des Carmes resta toujours plus ou moins suspect aux yeux des partisans de Granvelle. On ne lui permit pas de remplir les fonctions d'inquisiteur, que Baïus lui avait transmises; il était cependant un défenseur dévoué de la foi catholique. En 1575, il fut créé visiteur et commissaire de la province d'Allemagne inférieure, par le chapitre général des Carmes tenu à Plaisance, et il finit par devenir provincial de son ordre dans les Pays-Bas. Grace à la popularité qu'il avait acquise à Malines, il contribua pour une grande part à y faire naître un mouvement favorable à l'Espagne. On rapporte qu'en 1578, il chercha à entrer en négociations avec le chef de l'armée des Etats, l'archiduc Mathias, dans le but d'obtenir quelques modifications au serment à la Pacification de Gand. Il se rendit à cet effet à Anvers, où se trouvait le gouvernement de Mathias, accompagné de Jean De Clerck, chanoine de Saint-Rombaut, et de Mathieu Vanden Hove, curé de Saint-Pierre. Mais il est certain, d'autre part, que ce fut lui qui, l'année suivante, amena la soumission entière de la ville de Malines au roi d'Espagne. Il feignit, pendant quelque temps encore, de vouloir transiger avec les députés des Etats. Le 21 juin 1579, il prêcha à l'église de Saint-Rombaut qu'il importait aux bourgeois de ne recevoir aucune garnison, ni de la part du roi, ni de la part des Etats. Le lendemain, il invita à dîner à son monastère les députés anversois que venaient d'envoyer à Malines l'archiduc Mathias et le prince d'Orange, à l'effet de s'enquérir des dispositions des habitants. Mais, le 8 juillet, Lupus partit lui-même pour Louvain et alla offrir, au nom des catholiques, au gouverneur Philippe de Recourt, baron de Licques, la soumission de la ville de Malines au roi d'Espagne, sous les conditions accordées aux habitants de l'Artois et du Hainaut; il reprit cette mission, le 2 septembre suivant, de manière que, douze jours après, le magistrat de Malines fut renouvelé au nom d'Alexandre Farnèse, prince de Parme. Lupus continua à jouer à Malines un rôle très important : il fut plusieurs fois député auprès du prince de Parme par le magistrat, qui avait grande confiance en lui. Cependant la ville ne resta pas longtemps aux mains des Espagnols. Le 9 avril 1580, elle fut surprise et envahie par les troupes d'O. Vanden Tympel et de John Norritz; les soldats se livrèrent à toutes sortes d'excès. Ce fut la journée de la *Furie anglaise*. Lupus avait cherché à échapper au massacre, mais il fut remarqué par quelques bourgeois, qui lui reprochèrent de ne pas combattre avec eux pour la défense de la ville. Le moine se porta aussitôt, en armes, aux endroits où la lutte était engagée. Il succomba à la place de l'ancien palais. On assure que Philippe II le destinait à l'évêché de Namur, alors vacant.

Lupus a composé quelques écrits, qui ne furent probablement jamais publiés, notamment: : 1. *Puncta selecta de Virginitate.* — 2. *Puncta selecta in Passionem Domini.* — 3. *Puncta selecta de Venerabili.* — 4. *Spiritualis peregrinatio.* La Bibliothèque royale possède deux ma-

nuscrits des sermons de Lupus, prêchés pendant l'Avent de 1569 et le Carême de 1570.

Herman Vander Linden.

V. André, *Fasti Academici studii generalis Lovaniensis*. — P. Nannius, *Oratio de obsidione Lovaniensi* (Louvain, 1543). — Archives de Malines : *Camerregister* 1567-1569, fol. 29. — Van Doren, *Inventaire des Archives de Malines*, t. IV, p. 194, 356; t. VI, p. 18. — Poullet, *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. I, p. 99, 186, 251, 283, 323, 349, 361, 371, 427, 449, 450, 465, 506; t. II, p. 9, 23, 53; t. III, p. 14-15, 602; t. IV, p. 117, 283, 409, 469, 489, 502; t. V, p. 381; t. VI, p. 23, 194. — *Lettres de Morillon*, t. VI, p. 146. — Weiss, *Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle*. t. VII, p. 658. — *Sermoenen van broeder Petrus Lupi, prior van de Carmeliten tot Mechelen*, ms. conservé à la Bibliothèque royale. *Dese sermoonen over de aencompste, de geschiedenisse en den afloop des oordeels Gods heeft gepreect die eerw. H. ende prior der Carmelieten Petrus Lupus, int jaer 1570, in den vasten tot Mechelen*. Ms. *ibidem*. — Bor, *Nederl. oorlogen*, liv. XIII. — Azevedo, *Chron.* — Thuanus, *Hist.*, t. III, p. 778. — Aitsingerus, *De Leone Belgico*, ad annum 1580. — Haræus, *Annal. belg.*, t. III, ad an. 1579. — De Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*, t. II, p. 581. — Goethals, *Hist. des lettres, des sciences, etc.*, t. II, p. 110. — Wauters, *Comm. belges; canton de Tirlemont*, t. I, p. 139.

LUXEMBOURG. Pour les anciens comtes de cette maison, voir à leur prénom.

LUXEMBOURG (*Jean* **DE**), comte de Ligny et de Guise, seigneur de Beaurevoir, etc., homme de guerre, né vers 1391, mort au château de Guise, le 6 janvier 1441, nouveau style (1). Neveu de Waleran III de Luxembourg et du bienheureux Pierre de Luxembourg, il fut, comme son frère, l'archevêque Louis de Luxembourg, partisan dévoué de la maison de Bourgogne, à laquelle le rattachaient, d'ailleurs, les liens du sang. Son père, qui portait le même prénom que lui, avait guerroyé en Italie avec Louis d'Enghien, dont il épousa, en 1383, la fille Marguerite, comtesse de Conversan. Il débuta dans la carrière des armes sous les auspices de Waleran III de Luxembourg, chevalier de haut renom. Lorsque celui-ci fut nommé, en 1441, gouverneur de Paris, il l'y suivit et contribua à la défense de la capitale contre les partisans du duc d'Orléans. L'année suivante, Waleran de Luxembourg, qui venait de recevoir l'épée de connétable, l'emmena dans son expédition contre le duc d'Alençon : il l'arma chevalier au siège de Saint-Remy du Plain, dans le Maine, au moment de livrer une bataille victorieuse aux ennemis accourant pour dégager la place. Dès lors, le jeune preux, sans cesse l'épée à la main dans la continuelle guerre qui désola alors la France, se montra digne de son valeureux parrain. Les principaux chroniqueurs de l'époque célèbrent son courage : « Grant « homme de guerre, » dit Olivier de La Marche, « puissant d'amis et d'avoir, « vaillant et entrepreneur, et l'un « des plus renommés chevaliers de son « temps ». — « Jehan », dit Jean Le Fèvre de Saint-Remy, « fit de grandes « vaillances ». Selon Monstrelet, il « avoit esté très chevalereux et moult « doubté en tous lieux où on avoit de « lui congnoissance ». Toutefois, on lui reproche d'avoir terni l'éclat de ses hauts faits par des cruautés, fréquentes d'ailleurs dans cet âge encore rude. Ce chevalier fait trop souvent la guerre en brigand, et, comme le constate Olivier de La Marche, ses mercenaires pillards vivent de butin.

En 1414, les hostilités recommencèrent entre le roi de France et le duc de Bourgogne : Waleran de Luxembourg resta neutre dans cette lutte, mais il autorisa son neveu à suivre Jean sans Peur marchant sur Paris. Au retour de cette infructueuse expédition, le duc de Bourgogne nomma Jean de Luxembourg capitaine général d'Arras. Charles VII vint assiéger vainement cette place : elle ne s'ouvrit à lui que grâce à la paix qu'il conclut avec le duc de Bourgogne. Néanmoins, comme le rapporte le religieux de Saint-Denis, il fit arborer la bannière des lys sur les principales portes de la ville, comme s'il l'avait prise d'assaut. Jean de Luxembourg fut destitué et le sire du Quesnoy le remplaça, au nom du roi. Ces brillants débuts valurent au jeune chevalier la faveur croissante de son maître : « Dès

(1) Monstrelet, *Chron.*, t. V, p. 454; Vigner, *Hist. de la mais. de Luxemb.*, p. 648, 707. Le *Mausolée* de la Toison d'or recule erronément sa mort jusqu'à l'an 1445 (Cf. Reiffenberg, *Hist. de l'ordre de la Toison d'or*).

« lors », dit Vigner, « messire Jean « de Luxembourg commença d'entrer « en tel crédit envers ledit duc de Bour- « gogne à cause des bons commencements « de prouesse et vaillance qu'il monstroit « en soy, qu'il fut tousiours depuis des « plus emploiez par luy et par son fils « en toutes leurs affaires et entreprinses « de guerre ou autres, tellement que « Monstrelet, chap. 162, monstre que « luy et le comte de Conversant son « frère estoient les premiers du conseil « d'iceluy duc des l'an 1417 (1), et, au « chapitre 176, qu'il eut la principale « charge en l'armée que le duc mena en « France jusques devant Paris ». C'est lors de cette expédition, en 1417, qu'il reçut, au nom du duc de Bourgogne, la soumission de Senlis. Le connétable d'Armagnac, emmenant le roi avec lui, vint mettre le siège devant la place pour la reprendre. Jean de Luxembourg, qui s'était retiré pendant l'hiver à Montdidier, dont il avait été nommé gouverneur, fut chargé au printemps suivant, avec le sire de Fosseuse, de secourir la place. A son approche, le connétable battit en retraite; Jean de Luxembourg le poursuivit et, l'ayant atteint, reçut deux hérauts qui, au nom du roi, venaient demander aux assaillants « quelz gens « ils estoient qui vouloient combattre « le roi ». « Je suis Jehan de Luxem- « bourg », répondit le chef bourguignon, « et avecques moy le sire de Fosseux et « plusieurs autres seigneurs, qui som- « mes cy envoiez de par le duc de Bour- « gongne pour servir le roy et faire se- « cours à la ville de Senlis à l'encontre « du conte d'Armaignac, lequel nous « sommes tous prestz de combattre « avecques tous ses aidans s'il nous « veut livrer place, et non contre le roy. « Car nous sommes tous prestz de le « servir comme ses loyaulx vassaulx et « subjectz ». Le connétable, informé par les hérauts de cette réponse, proposa la retraite : « Puis que », dit-il, « cy n'est « pas le duc de Bourgongne ou son filz, « nous n'y povons pas grandement gai- « gner. Je conseille que nous nous re- « traions. Car ce ne sont que compai- « gnons aventureux, qui ne tendent « qu'à gaigner et ne sont point grande- « ment riches (Monstrelet) ». Et il rebroussa vers Paris, où il ramena le roi, le 24 avril 1418.

Deux mois après, Jean de Luxembourg apporta du renfort au seigneur de l'Isle-Adam, qui était passé au parti bourguignon et avait surpris la capitale. Le peuple parisien en profita pour se venger de l'oppression des Armagnacs : il se précipita vers les prisons de l'hôtel de ville, où étaient entassés les partisans du parti vaincu. Jean de Luxembourg, les sires de l'Isle-Adam et de Fosseuse accoururent avec un millier de chevaux pour sauver les captifs : mais, devant quarante mille insurgés, armés de haches et de massues, ils n'osèrent s'opposer à la vengeance populaire : « Et n'y avoit si hardy, « entre eulx, qui osait dire, sinon : « Mes enfans, vous faictes bien ! » La tour du palais fut forcée et le comte d'Armagnac, qui y était interné, fut massacré. En 1420, Philippe le Bon, nouveau duc de Bourgogne, marche contre le dauphin meurtrier de son père, assassiné au pont de Montereau. Messire de Luxembourg ouvre la lutte en prenant la ville de Roye aux partisans du dauphin ou *dauphinois*, comme s'appela, dès lors, l'ancien parti des Armagnacs. Après une courte résistance, les assiégés, rendant la place, sortirent vie et bagues sauves. Mais une compagnie d'Anglais, aidés de gens d'armes de Jean de Luxembourg, les poursuivirent et les firent prisonniers. Le chef bourguignon, furieux de cette violation de son sauf-conduit, réclama en vain les captifs : on le brava. Impuissant contre les coupables, il rejoignit le duc de Bourgogne et participa au siège de Crépy, en Laonnais; au bout de quinze jours, malgré la vigoureuse résistance de deux chevaliers fameux, La Hire et Saintrailles, la place capitula. Après ce succès, Philippe le Bon rejoignit Charles VI, et, de concert avec la reine, il fit agréer au roi le funeste et honteux

(1) Jean de Luxembourg était déjà conseiller du duc de Bourgogne dès l'an 1415; voy. Monstrelet, t. III, p. 129.

traité de Troyes, qui fut signé le 21 mai 1420, et livrait la France aux Anglais. Néanmoins, parmi les plus dévoués partisans du duc de Bourgogne, plusieurs répugnaient à cet acte humiliant, qui soumettait le royaume à l'ennemi. Jean de Luxembourg, qui venait d'essuyer à Roye l'affront de l'arrogance anglaise, refusa avec son frère Louis, depuis cardinal de Rouen, de jurer cette paix; ce ne fut que sur l'injonction du duc qu'ils s'y résignèrent : « Vous le voulez », lui dirent-ils, « nous prêterons ce serment, « mais aussi nous le tiendrons jusqu'à « la mort ». Et, en effet, il resta fidèle à ce serment jusqu'à tenir tête à Charles VII, qui était, dit Monstrelet, « délibéré de venir à grand puissance « contre luy ».

Dans l'entre-temps, Philippe le Bon poursuivait sa lutte contre le dauphin, dont il fit assiéger par son armée les forteresses qu'il occupait en Champagne et sur les marches de la Bourgogne. Jean de Luxembourg attaqua le château d'Alibaudières, à six lieues de Troyes; il y perdit l'œil d'un coup de lance à l'assaut, et abandonna les opérations à son frère Pierre, qui reçut l'année suivante la capitulation de la citadelle. Mais bientôt l'infatigable guerroyeur se signale derechef par de continuels faits d'armes. Déjà, dès 1420, à peine rétabli, en représailles des incursions des dauphinois dans sa seigneurie de Beaurevoir, il ravage et pille le comté de Guise. Il amène ensuite de Picardie, dont il était capitaine, des renforts au duc de Bourgogne et au roi d'Angleterre, qui s'étaient épuisés jusqu'alors au siège de Melun et qui réussissent enfin à s'emparer de la vaillante place. Le 31 août 1421, le duc de Bourgogne, au moment de livrer la bataille de Mons en Vimeu, requiert à Jean de Luxembourg l'ordre de chevalerie. Philippe le Bon, « pour « gaigner la chevalerie et ses esperons « dorez », voulut combattre « en simple « abit et comme ung commun homme « d'armes » (Le Fèvre de Saint-Remy). Il y courut le plus grave danger. Son armée, prise de panique, se débanda. N'ayant plus autour de lui que cinq cents combattants d'élite, il réussit néanmoins à ressaisir la victoire. Jean de Luxembourg, qui eut large part dans le succès de cette action disputée, avait été fait prisonnier dans la mêlée; délivré aussitôt, il avait été grièvement blessé: « Navré », dit Monstrelet, « moult vilai- « nement au visaige de travers le nez ». Ce fut, en 1423, qu'il s'empara du célèbre Saintrailles dans une embuscade aux environs de Guise; après un long siège, il reçut, l'année suivante, la capitulation de cette ville, dont il prit dorénavant le titre. Il fut ensuite dépêché par le duc de Bourgogne au secours du duc de Brabant en conflit avec le duc de Glocester, et combattit le prince anglais dans le Hainaut: « guerre », dit Monstrelet, « moult dommageuse, par « feu et par espée. Par quoy le povre « peuple fu moult oppressé ». Les hostilités cessèrent par le cartel qui fut échangé entre Philippe le Bon et le duc de Glocester.

En 1429, Jean de Luxembourg commanda l'avant-garde de Philippe le Bon, qui ramena en grande pompe à Paris sa sœur Anne au duc de Bedford, son mari. La même année, l'ordre de la Toison d'or fut institué et le vaillant capitaine figura parmi les premiers chevaliers. Il continua à prendre une part active à la lutte du duc de Bourgogne et des Anglais contre le dauphin, devenu le roi Charles VII. En 1430, il accompagna Philippe le Bon au siège de Compiègne, où s'était enfermée Jeanne d'Arc. Dans une sortie malheureuse, elle tomba entre les mains des Bourguignons et des Anglais, commandés par Jean de Luxembourg : faite prisonnière par Lionel, bâtard de Vendôme, elle fut conduite au chef bourguignon. « Lionel de Ligny, vassal « de Luxembourg », dit un illustre écrivain(1), « la lui livra. Le sire de Luxem- « bourg l'envoya dans son château de « Beaurevoir, où les dames de sa famille « furent douces et compatissantes pour « elle. L'université de Paris, scandalisée

(1) Lamartine, *Jeanne d'Arc*, dans les *Vies des grands hommes*. — « Celui qui l'avait prise, un « archer picard, selon d'autres le bâtard de Ven- « dôme, la vendit à Jean de Luxembourg » (Michelet, *Hist. de France*).

« de ces égards et de ces délais, et lâchement alliée avec l'inquisition contre « l'innocence et le malheur, appuya par « des lettres plus impératives et plus « ardentes les injonctions du vicaire général de l'inquisition. » « En vérité, « disait l'université au sire de Luxembourg, au jugement de tout bon catholique, jamais de mémoire d'homme il « ne serait advenu une si grande lésion « de la sainte foi, un si énorme péril « et dommage pour la chose publique en « ce royaume, que si elle échappait par « une voie si damnable et sans une convenable punition ». Luxembourg résistant encore, l'université et l'inquisition suscitèrent l'autorité ecclésiastique « dans la personne de l'évêque de Beauvais, homme féroce et fanatique, nommé « Cauchon. Il fut le Caïphe de ce calvaire. Cauchon, par principe ou par « intérêt, était vendu à la cause ennemie jusqu'à l'âme. Il osa signifier au « duc de Bourgogne de lui livrer sa « prisonnière et il lui en débattait le « prix : « Bien que cette femme ne « doive pas, disait-il dans sa requête, « être considérée comme prisonnière de « guerre, néanmoins, pour récompenser ceux qui l'ont prise et retenue, « le roi (c'était le roi anglais des Parisiens) veut bien lui donner 600 francs « (somme considérable alors), et au bâtard qui l'a prise une rente de 300 livres ». Il offrait de plus, pour sûreté « du dépôt qu'il demandait, 10,000 « francs, comme pour un roi, un prince, « un grand de l'Etat ou un dauphin. « Le sire de Luxembourg n'osant résister à la fois au désir secret du duc de « Bourgogne, à l'empire des Anglais « dans la coalition, à l'université, organe « de l'opinion, à l'inquisition, organe de « l'Eglise, céda à regret à ces influences « réunies et remit Jeanne. Crime collectif, où chacun se déchargea de sa « responsabilité, mais dont Paris a l'accusation, Luxembourg la lâcheté, l'inquisition l'arrêt, les Anglais la félonie « et le supplice, la France la honte et « l'ingratitude. »

Selon Michelet, Jean de Luxembourg, en livrant la Pucelle, céda non à la crainte, comme le prétend Lamartine, mais à la cupidité : « Il était pauvre; « il était cadet de cadet. Il avait eu « l'industrie de se faire nommer seul « héritier par sa tante, la riche dame « de Ligny et de Saint-Pol. Cette donation, fort attaquable, allait lui être « disputée par son frère aîné. Dans « cette attente, Jean était le docile et « tremblant serviteur du duc de Bourgogne, des Anglais, de tout le monde... « En vain, sa femme se jeta à ses pieds; « elle le supplia en vain de ne pas se déshonorer. Il n'était pas libre, il avait « déjà reçu de l'argent anglais; il la livra, non, il est vrai, aux Anglais directement, mais au duc de Bourgogne ».

Après la prise de Jeanne d'Arc, Jean de Luxembourg fut chargé par le duc de Bourgogne, qui se rendait en Brabant pour y recueillir l'héritage du duc Philippe, de poursuivre le siège de Compiègne. Mais, affaibli par les désertions, rebuté par une longue résistance, il leva le camp et, le 28 octobre 1430, il se retira à Roye. L'année suivante, il vengea l'échec qu'il avait subi devant Compiègne en s'emparant de plusieurs villes et forteresses de Champagne, qui tenaient le parti du roi. Dans la longue guerre qui désola la France, il continua à combattre sans cesse et ne déposa l'épée qu'en mourant. En 1433, il battit la garnison de Laon et souilla sa victoire par sa barbarie; et « pour mettre en voie « de guerre » son neveu, le jeune Louis de Luxembourg, qu'il initiait au métier des armes, il lui fit tuer plusieurs prisonniers. D'ailleurs, ses cruautés avaient fini, malgré ses services, par indisposer contre lui le duc de Bourgogne. Celui-ci lui reprochait, en effet, dit Monstrelet, « qu'il soustenoit en ses villes et forteresses pluisieurs gens de guerre qui « faisoient moult de rigueurs et de rudesces contre les gens et pays d'iceluy « duc » (Monstrelet). Jean de Luxembourg écrivit, pour se disculper, aux chevaliers de la Toison d'or et au conseil du duc. Il refusa ensuite d'adhérer au traité d'Arras, par lequel, le 21 septembre 1435, Charles VII et Philippe

le Bon concluaient enfin la paix : de même que son frère, le cardinal Louis de Luxembourg, fidèle à l'alliance anglaise, il ne voulait point rompre le serment que le duc de Bourgogne l'avait forcé de prêter lors du traité de Troyes. Philippe le Bon ménagea son puissant vassal, Charles VII lui accorda vainement, d'année en année, des lettres de répit pour se soumettre à la paix d'Arras. Irrité, le roi de France autorisa ses partisans à faire des courses sur les terres du chevalier récalcitrant. Notamment en 1436, le fameux La Hire surprit et pilla Soissons, que Jean de Luxembourg possédait au nom de sa belle-fille, Jeanne de Bar, comtesse de Saint-Pol. Par représailles, le chef bourguignon ravagea « le Soissonnais, « Laonnais, et aultres villes tenans le « parti du roy Charles. Et pareillement « fist le roy Charles, par La Hire et ses « alyés, aux bienvuellans du dessusdit « messire Jehan de Luxembourg ». Dans ces expéditions, qui n'avaient d'autre résultat que le malheur des peuples, les Français ne laissèrent pas d'être maltraités, si bien que Charles VII se résolut de venir combattre lui-même avec toutes ses forces l'indomptable chevalier.

Sur ces entrefaites, Jean de Luxembourg mourut au château de Guise, le 6 janvier 1441 (nouveau style). Il fut inhumé en l'église de Notre-Dame de Cambrai, près de son oncle, le célèbre Waleran de Luxembourg. Ce seigneur féodal, qui affichait une si hautaine indépendance envers le roi de France, « tenoit », dit Olivier de La Marche, « beaucoup et largement de villes et « de chasteaulx en frontières de He- « nault, de Champagne et de Barrois ». Le Fèvre de Saint-Remy cite un certain nombre de places qu'il possédait. Il n'eut pas d'enfants de son mariage avec Jeanne de Béthune, vicomtesse de Meaux, qu'il avait épousée en 1418. Ses armes étaient de *Luxembourg au lion chargé d'une croix sur l'épaule*. D'après de Reiffenberg (*Histoire de l'ordre de la Toison d'or*), il avait pris pour emblème un chameau accablé sous le faix, avec cette devise : *Nemo ad impossibile tenetur*.

Emile Van Arenbergh.

Monstrelet, *Chronique*, édit. Douët d'Arcq (Soc. de l'Hist. de France). — Vigner, *Histoire de la Maison de Luxembourg*. — Le Fèvre de Saint-Remy, *Chron.*, édit. Morand (Soc. de l'Hist. de France). — Olivier de La Marche, *Mémoires*, édit. Beaune et d'Arbaumont (Soc. de l'Hist. de France). — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*. — Sismondi, *Histoire des Français*. — *Chron. du relig. de Saint-Denys*, édit. Bellaguet. — Michelet, *Hist. de France*. — Lamartine, *Vie de Jeanne d'Arc*. — Etc.

LUXEMBOURG (*Jean* **DE**), bâtard de Saint-Pol, seigneur de Hautbourdin, d'Ailly-sur-Noye, etc., homme de guerre, naquit, d'après J. Du Clercq (*Mémoires*, IV, 266), vers l'an 1400. Il était fils naturel du célèbre Waleran de Luxembourg et d'Agnès de Brie ou du Bus. Il était également connu, dit Vigner, sous « le nom ou sobriquet d'Henne- « quin, comme qui diroit Roy-Jeannet « ou Petit-roy-Jean. C'est un surnom « que son père monsieur Waleran lui « avoit donné sur le sien de baptesme, « l'appellant par mignardise son roi « Hennet ou Jehannet. *Kuning* disoient « nos premiers François pour roy ». Il se signala brillamment dans les guerres de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire. Ce fut, dit Olivier de La Marche, un « moult beau chevalier, « saige, vaillant et redoubté en armes, « homme de conduite et qui beaucop « avoit veu de la guerre, homme expé- « rimenté de François et d'Angloix, « chevalier de la Toison d'or, et l'ung « des renommés de son temps ». Chastellain, J. Du Clercq, et Martin le Franc, dans son roman : *le Champion des dames*, louent non moins vivement ce chevalier, aussi galant, paraît-il, que valeureux. Ce fut en 1423 qu'il débuta dans la carrière des armes. Philippe le Bon ayant embrassé la querelle du duc de Brabant contre le duc de Glocester, Jean de Luxembourg et d'autres chevaliers, vassaux du duc de Bourgogne, se portèrent au secours du prince brabançon, arborant à leur bras droit une rondelle d'argent sur laquelle était peint un rayon de soleil, emblème de son droit plus clair que le jour. Le jeune gentil-

homme contribua à reprendre aux Anglais Braine-le-Comte et à défendre victorieusement contre eux la ville de Hoorn, sur les marches de la Frise. Capitaine de Meaux, en 1429, il combattit dans leurs rangs à Montpilloy (Oise), près de Senlis, contre Charles VII. Avant la bataille, il fut créé chevalier par Bedford, régent de France, et justifia par sa vaillance l'honneur qui venait de lui échoir : « Celui de tous », dit Le Fèvre de Saint-Remy, qui mieulx se monstra ce « jour homme d'arme, et « qui plus y rompist de lances, ce fust « le bastart de Saint-Pol ». L'année suivante, en poursuivant témérairement des aventuriers français, qui répandaient la terreur aux environs de Paris, il tomba dans une embuscade, fut grièvement blessé et fait prisonnier ; mais, bientôt relâché moyennant rançon, il rentra dans la capitale à la grande joie des Parisiens. Après la levée du siège de Compiègne, les Français poursuivirent les Anglais et les Bourguignons jusqu'en Picardie ; telle était déjà la renommée de Jean de Luxembourg, qu'à l'annonce de son approche, ils levèrent précipitamment le siège de Clermont, en Beauvaisis, en abandonnant leur artillerie.

En novembre 1431, il accompagnait Henri VI d'Angleterre à son entrée dans Paris et se distingua aux joutes que furent données à l'occasion du sacre de ce prince : « Desquelles (joutes) », dit Monstrelet, « emportèrent le cry « et eurent la voix des dames le conte « d'Arondel et messire Jehan, batard de « St-Pol, comme les mieulx joustans ». Il prit part ensuite au siège de Lagny-sur-Marne ; du côté où Jean de Luxembourg luttait, dit Monstrelet, « fut fait « haulx fais d'armes et vaillantises ». Mais, malgré ses efforts de bravoure, il ne put s'emparer de la place. Monstrelet prétend qu'il y combattit à ce siège avec un sien frère. D'après Mr Janvier, dans sa notice sur le bâtard de Saint-Pol (*Mémoire de la Soc. des antiq. de Picardie*, t. VI) c'est une erreur : « Notre héros », dit-il, « n'avait qu'un « seul frère, Simon. Le chroniqueur « semble ici se tromper ; il fait tuer à « ce siège un bâtard de Saint-Pol, qu'il « appelle Jean de Luxembourg, comme « plus loin il lui donne, livre II, chapitre 140, un frère nommé Louis. « Nous avons étudié scrupuleusement « les filiations de la maison de Luxembourg, et nous ne connaissons de bâtard de Luxembourg, du nom de Jean, « que Hautbourdin et un fils du connétable de Saint-Pol. Pour nous, il y a « erreur dans Monstrelet. Commines « lui-même s'est trompé aussi dans la « parenté de Hautbourdin, en le faisant frère bâtard du connétable, s'il « n'existe pas de faute de copiste dans « le manuscrit qui a servi au texte de « ses éditions ».

Peu après, il fut derechef fait prisonnier. Revenant d'Artois, avec une soixantaine de gens de guerre, pour rejoindre le duc de Bedford à Paris, il fut attaqué, entre Montdidier et l'Ile-Adam, par la garnison de Creil, et, malgré une vaillante résistance, tomba entre ses mains ; il recouvra bientôt la liberté « en paiant grand finance » (Monstrelet). Il figure ensuite dans l'armée de Philippe le Bon, qui vient défendre la Bourgogne contre l'invasion des compagnies françaises ; il reprend plusieurs places et, par représailles, fait une incursion dans le Lyonnais. En 1434, il s'empare, après un siège opiniâtre, de Chaumont, en Charolais ; il déshonore sa victoire par sa cruauté, en faisant pendre cent prisonniers pour les punir de leur vaillante défense. C'est vers cette époque qu'il reçut le titre de sire de Hautbourdin. Il fut légitimé, dit Mr Janvier, dans la notice précitée, « par lettres du duc de Bourgogne, du « 19 février 1436, suivant le P. Anselme et l'éditeur de la chronique de « Mathieu d'Escouchy. Nous préférons, « avec Petitot, dans une note de son « édition de Philippe de Comines, assigner à cet acte la date du 12 juin « 1433, puisque c'est l'année du mariage du seigneur de Hautbourdin ». Il venait, en effet, d'épouser Jacqueline de la Trémoille, veuve d'André de Toulongeon et fille de Pierre de la Trémoille, conseiller et chambellan de

Philippe le Bon : « Pour qu'il soit plus « honorablement vestu le jour et solem- « nité de ses nopces », le duc de Bourgogne lui fit don de deux pièces de drap de velours noir (H. de Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, t. I, p. 321).

En 1436, il fut envoyé avec cent Picards par le duc de Bedford au secours des Parisiens, menacés par les troupes de Charles VII, qui s'étaient déjà emparées de Saint-Denis. Sur ces entrefaites, le traité d'Arras fit faire volte-face à la politique de Philippe le Bon. Sa réconciliation avec Charles VII entraînait sa rupture avec Henri VI. La guerre contre les Anglais fut décidée. Le duc de Bourgogne écarta de ses conseils les seigneurs qui se montraient hostiles à l'alliance anglaise, et notamment Jean de Luxembourg, inféodé comme toute sa famille au parti anglais. Ils déclarèrent que, puisque le duc se passait de leurs avis, il ne devait plus compter sur leur dévouement à le servir. Mais, néanmoins, les mécontents, dont la passion de la guerre fut plus forte que le dépit, suivirent Philippe le Bon dans son expédition contre les Anglais, et Jean de Luxembourg se signala par sa vaillance au siège infructueux de Calais. Récemment, du reste, il venait de montrer qu'en dépit de ses sympathies anglaises, il était avant tout le féal vassal du duc de Bourgogne. Au quatrième chapitre de la Toison d'or, tenu, en 1435, en l'église Sainte-Gudule à Bruxelles, il représenta à ses confrères de l'ordre qu'il avait rendu hommage au roi d'Angleterre pour la terre de Montmorency qu'il en avait reçu, et que, par suite du changement de la politique du duc, il suppliait l'assemblée de lui prescrire la conduite qu'il devait tenir pour la conservation de son honneur. Le 22 mars 1437, il se trouvait à Bruges, lors de la sédition de cette ville, avec Philippe le Bon, dont il gagna de plus en plus la faveur. En 1441, pendant la Praguerie, il fut envoyé en mission auprès du duc d'York. Deux ans après, il prit une part signalée à l'expédition du duc de Bourgogne contre le Luxembourg. Cette campagne débuta par maintes courses, dont, dit Olivier de La Marche, « il avoit le plus souvent la « conduicte et la charge ». Conseiller de Philippe le Bon, il fut envoyé ensuite en Angleterre et s'employa activement aux négociations du duc avec Henri VI. Toutefois, ces pourparlers n'aboutirent que grâce à la trêve générale de Tours, conclue le 20 mai 1444 entre la France et l'Angleterre et comprenant les alliés des deux partis. En 1445, il est désigné par Philippe le Bon comme arbitre dans un différend entre Evrard de la Marck et deux seigneurs liégeois; le sire de la Marck, mécontent de sa sentence, lui envoya un cartel de défi. Trois ans après, il tint le célèbre *Pas d'armes de la Belle Pèlerine*. Ce tournoi, qu'il fit publier par le héraut d'armes d'Artois en divers pays, a été minutieusement raconté par Olivier de La Marche et par Mathieu d'Escouchy; les érudits ont en vain tenté d'en éclaircir l'origine.

En 1452, Jean de Luxembourg assista au chapitre de la Toison d'or, tenu à Mons. Moins d'un an après, il rendit derechef au duc de Bourgogne de brillants services. Les Gantois révoltés assiégeaient Audenarde, vaillamment défendue par Simon de Lalaing. Le comte d'Etampes, qui s'était avancé avec un corps d'armee pour dégager la place, résolut d'attaquer les rebelles sans attendre sa jonction avec Philippe le Bon. Il était entouré des plus réputés hommes de guerre de son temps : parmi eux, Jean de Luxembourg, alors capitaine de Lille, et le sire de Saveuse opérèrent des reconnaissances, à la suite desquelles une action immédiate fut décidée. Un serviteur de notre chevalier, nommé Jonesse, traversa l'Escaut à la nage pour annoncer aux défenseurs de la place qu'on allait les secourir. Le lendemain, 27 avril 1452, le comte d'Etampes, au moment d'entamer la lutte, requit la chevalerie à Jean de Luxembourg (1), « qu'il estimoit », dit Vigner, « le plus digne chevalier

(1) Cf. Olivier de La Marche, t. II, p. 337. — De Barante, s'appuyant erronément sur Du Clercq et d'Escouchy, prétend qu'il se fit armer chevalier par Saveuse.

« de toute sa compagnie à recevoir cet « honneur de luy ». Le soir, Audenarde était délivré. Trois jours après, Jean de Luxembourg et quelques hardis seigneurs firent une course jusqu'aux portes de Gand, qu'ils touchèrent de leurs lances. A Rupelmonde, il décide du succès en entraînant, par une fuite simulée, les Gantois dans une embuscade. L'année suivante, à la bataille décisive de Gavre, il sauve la vie de Philippe le Bon. Le duc était tombé avec son cheval blessé : Jean de Luxembourg, qui portait l'étendard de l'armée; Bertrandon, premier écuyer du prince, tenant son pennon et Mérindec, son étendard, lui firent un rempart de leurs corps. Par leurs clameurs et le brandissement désespéré de leurs drapeaux, ils appelèrent du renfort, et Philippe le Bon fut dégagé. Jean de Luxembourg prit part ensuite aux négociations de la paix : dans le traité de Gavre, il est « desclaré présent, pour le « faire et passer ».

L'insurrection étant vaincue, le duc de Bourgogne résolut de donner suite à la croisade qu'il méditait. Le 17 février 1453, il réunit en un splendide banquet, à Lille, l'élite de sa noblesse : c'est en ce fameux festin qu'eut lieu le *Vœu du Faisan*, par lequel le prince et les illustres seigneurs s'engagèrent à se croiser. Olivier de la Marche reproduit, entre autres vœux, celui prononcé par Jean de Luxembourg, lequel, se disposant à partir, se rendit avec le sire de Croy à Bourges, pour obtenir l'agrément du roi de France, son suzerain. Jean de Luxembourg, « qui avoit esté chevalier », dit Chastellain, « de si grand « nom en France que toutes les terres « en estoient pleines, fut magnifique- « ment traité par Charles VII ». Toutefois, la croisade n'eut pas lieu.

En 1454, pendant que le duc de Bourgogne était en Allemagne, Jean de Luxembourg avait été requis, ainsi que d'autres chevaliers de la Toison d'or, par l'évêque de Liège pour s'entremettre, moyennant une forte récompense d'argent, dans un différend relatif au traité de Namur. Les médiateurs ayant mené leur mission à bonne fin, le prélat refusa de s'acquitter envers eux. Jean de Luxembourg le menaça de se payer sur ses sujets et rassembla des gens de guerre. Grâce à l'arbitrage de la duchesse d'Orléans, des comtes de Charolais et d'Etampes, il reçut satisaction. En 1456, chambellan et conseiller de Philippe le Bon, il entra avec lui à Utrecht; le prince le consulta au siège de Deventer et recourut de nouveau à ses conseils, lorsque, en difficulté avec le roi de France, il fut assigné par celui-ci à Montargis. A la fin de 1458, le duc de Bourgogne, qui n'avait eu qu'à se louer de ses services, l'envoya pour la seconde fois en ambassade en Angleterre. L'année suivante, il commanda l'expédition contre le duc de Gueldre, qui, à son approche, s'empressa de traiter avec sa femme, nièce de Philippe le Bon, et son fils, qu'il avait abandonnés, et que le duc de Bourgogne avait pris sous sa protection. En 1461, il participe au dixième chapitre de la Toison d'or, à Saint-Omer. La même année, il accompagne avec le duc de Bourgogne Louis XI à son sacre à Reims et à son entrée solennelle à Paris. On le remarque parmi les seigneurs qui déploient le plus de faste.

La première pensée du nouveau roi de France, au début de son règne, fut de racheter les villes de la Somme, qui avaient été engagées au duc de Bourgogne par le traité d'Arras. Rentré en possession de ces places, il démit les sires de Luxembourg, de Saveuse et de Crèvecœur du commandement qu'ils y exerçaient; il les remplaça par les Croy, lesquels, grâce à la faveur dont ils jouissaient auprès de Philippe le Bon, avaient fait aboutir les négociations. Le comte de Charolais, irrité de cette rétrocession, conçut une vive inimitié contre Louis XI et fomenta contre lui le mécontentement des seigneurs français, qui donna lieu à la fameuse *Ligue du bien public*. Le fils de Philippe le Bon fut l'âme de cette ligue : il lui apporta une armée et des subsides. Jean de Luxembourg fut un de ses principaux chefs, son lieutenant général, dit Olivier de La Marche; il

partagea le commandement des forces bourguignonnes avec Louis de Luxembourg, son cousin et non son frère, comme le prétend Commines, et avec le sire de Contay. Il joua un rôle considérable à la bataille de Monthléry : dans le désordre des deux armées, il insista pour poursuivre la lutte avec huit cents hommes qu'on avait pu rallier. Mais, la nuit tombante empêchant la continuation du combat, il pourvut avec Louis de Luxembourg aux mesures de défense et fit avec les chariots un camp improvisé au milieu du champ de bataille. Ces deux chefs pressèrent ensuite Charolais blessé de battre en retraite. Mais leur avis fut combattu dans le conseil, et le débat durait encore, quand le jour commença à poindre : on s'aperçut alors que Louis XI, reculant devant une action décisive, s'était retiré avec son armée, sans oser disputer la victoire incertaine. Charolais rallia ensuite les princes français confédérés à Etampes. Fier de son succès, il voulut, malgré des avis contraires, poursuivre le roi à Paris. Il chargea Olivier de La Marche de se rendre immédiatement vers Jean de Luxembourg, afin que celui-ci obtînt l'adhésion du vieux Dunois à ce plan : « Fit cette nuit », dit ce chroniqueur, « le seigneur de Hautbourdin (Jean de « Luxembourg) si bonne diligence qu'il « gagna les seigneurs qui estoient en « icelle ville », et, le lendemain matin, l'armée confédérée marchait sur Paris. Le traité de Conflans mit fin à la Ligue du bien public. Pendant les négociations, la lutte ne discontinua pas; notre chevalier passa, avec Louis de Luxembourg, la Seine sur un pont de bateaux au Port-à-l'Anglais, pour déloger les Français établis sur la rive opposée du fleuve. Cette campagne couronna sa carrière militaire. Il mourut le 28 juillet 1466, et fut inhumé dans l'église d'Ailly-sur-Noye ; à ses côtés fut enterrée sa femme Jacqueline de la Trémoille, morte quelques jours après lui du chagrin, paraît-il, que lui causa la perte de son fils, lequel s'était noyé dans la rivière d'Ailly.

Jean de Luxembourg ne laissa d'autre descendance qu'un fils bâtard, Jean, dit Caulus, qu'il avait légitimé, en 1464, et qu'il avait eu de sa concubine, Jacqueline la Souveraine. Il portait, d'après Chifflet : *de Luxembourg, brisé d'un filet gauche d'azur. Timbre : un donjon de tour d'or, massonné de sable, surmonté d'un dragon naissant d'argent, ombré d'or, langué et allumé de gueulles. Hachements, d'argent et de gueulles.*

Émile Van Arenbergh.

G. Chastellain (édit. Kervyn de Lettenhove). — Monstrelet (édit. Douet d'Arcq, Soc. de l'hist. de France). — Le Fevre de Saint-Remy (édit. Morand, Soc. de l'hist. de France). — Math. d'Escouchy (édit. Beaucourt, Soc. de l'hist. de France). — J. Du Clercq (édit. de Reiffenberg). — Phil. de Commines (édit. de Mlle Dupont). — Olivier de La Marche. — Vigner, *Hist. de la Maison de Luxembourg*. — A. Janvier, *Le Batard de Saint-Pol*, dans la *Soc. des Antiq. de Picardie*, 3e série, t. VI (1880). — Anselme, *Hist. générale de France*. — De Reiffenberg, *Hist. de l'ordre de la Toison d'or*. — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne* (édit. Gachard). — Simonde de Sismondi, *Hist. des Français*. — Etc.

LUXEMBOURG (*Louis* **DE**), connétable de France, né en 1418, décapité en place de Grève le 19 décembre 1475. Nous ne pouvons préciser son lieu de naissance, car, à cette époque, pour les hauts et puissants seigneurs, baptisés le plus souvent dans des chapelles castrales, on ne trouve nulle mention de baptême. Toutefois, il est certain que Louis de Luxembourg naquit dans nos provinces : Charles le Téméraire le lui rappela plus tard : « Vous estes mon « sujet du plus bel de votre vaillant et « estes né de mes pays ». Chastellain, qui rapporte ces paroles, dit également que Louis de Luxembourg « avoit esté « né, eslevé, nourri et pareru » dans les Etats du duc de Bourgogne dont il était l'un des plus puissants vassaux. Il possédait deux villes, Bohain et Ham, des forteresses et de vastes seigneuries sur les frontières de France et d'Artois. Petit-neveu du fameux Waleran et du bienheureux Pierre, il était fils aîné de Pierre de Luxembourg et de Marguerite de Baux.

Elevé, comme tous les seigneurs de son temps, dans le métier de la guerre, il fit ses premières armes dès

l'âge de quinze ans, en 1433, sous les auspices de son oncle, Jean de Luxembourg. Il le suivit, selon Vigner, dans une expédition au pays de Santhoven et, de là, en Picardie, pour châtier des capitaines français qui avaient ravagé les terres de sa maison. Dans un combat près d'Acy (Aisne), Jean de Luxembourg défit la garnison de Laon et ramena quatre-vingts prisonniers; pour mettre son neveu « en voie de guerre », dit Monstrelet, « lui en fit occire aul- « cuns (prisonniers) : lequel y prenoit « grand plaisir ». Deux ans après, il assista avec Jean de Luxembourg, dont il venait d'épouser la belle-fille, Jeanne de Bar, aux conférences d'Arras. Tous deux, inféodés au parti anglais, refusèrent de signer le traité conclu le 21 septembre en cette ville entre Charles VII et Philippe le Bon. Jean de Luxembourg, auquel le roi de France accorda d'année en année un répit pour accepter cet acte pacificateur, n'y voulut jamais adhérer. Lorsqu'il mourut, Charles VII résolut de forcer par les armes son neveu et successeur Louis de Luxembourg à reconnaître l'autorité royale. Tandis qu'il chassait les écorcheurs de la Champagne, il profita de ce que des gens du jeune seigneur lui avaient enlevé un convoi d'artillerie venant de Tournai, pour le réduire. S'avançant de Bar-sur-Aube jusqu'à Laon, il dépêcha contre lui plusieurs capitaines, qui lui prirent Marle, Montaigu et d'autres fortereresses. Trop faible pour résister aux forces royales sans le secours du duc de Bourgogne, Louis de Luxembourg céda. Il vint à Laon implorer sa grâce : il jura obéissance au roi, lui rendit hommage pour celles de ses seigneuries qui relevaient de la couronne de France, reconnut la juridiction du Parlement de Paris pour prononcer sur divers procès relatifs à la succession de son oncle et s'engagea à restituer l'artillerie capturée par ses gens. Dès lors, il commença, dit Monstrelet, « à estre très bien en la grâce « du roy et de tous les autres grans « seigneurs, et par espécial du daulfin « et lui promist de lui servir dore en « avant contre les Anglois, si il leur « plaisoit ». Se mettant aussitôt au service du roi, il l'aida à réprimer les désordres des gens de guerre, extermina avec le sire de Croy une bande qui pillait le Hainaut et vint ensuite, avec la fleur de la noblesse, reprendre Pontoise aux Anglais. En 1443, il fut, avec les comtes de Gaucourt et Dunois, adjoint comme conseiller au dauphin, chargé d'enlever Dieppe : il rivalisa de bravoure avec le prince victorieux, qui voulut l'armer chevalier de sa main. L'année suivante, il prit part au conseil extraordinaire convoqué par le roi pour aviser aux moyens de débarrasser la France des bandes indisciplinées qui la dévastaient ; elles furent envoyées, sous le commandement du dauphin, au secours de l'empereur d'Allemagne contre les Suisses. En 1445, il accompagna Charles VII à Nancy, où le comte de Suffolk vint en ambassade chercher Marguerite d'Anjou, fiancée d'Henri VI d'Angleterre. Louis de Luxembourg prit une part brillante aux fêtes qui furent célébrées à cette occasion : « C'était « lui », dit d'Escouchy, « qui aucunes « fois, à la fin d'icelles (joutes), avoit « la renommée et emportoit le prix des « dames pour le mieulx joustant ». Ces succès n'étaient pas une vaine satisfaction d'amour-propre, car, comme le fait remarquer de Barante, « en ce temps-là « il commençait à être aussi profitable « que doux d'être bien venu des dames; « elles avaient crédit à la cour ». Le 11 décembre de la même année, il fut élu, au chapitre tenu à Gand, chevalier de la Toison d'or; mais, de même que François Ier, duc de Bretagne, il refusa le collier : sans doute que, dans son zèle pour la maison de France, il ne voulait pas s'attacher par des liens trop étroits au duc de Bourgogne. Il ne paraît pas cependant qu'il fût alors en mésintelligence avec Philippe le Bon. Il marcha, en 1447, au secours du beau-frère de ce prince, le duc de Clèves, contre l'archevêque de Cologne et s'avança, à la tête des meilleurs chevaliers de Bourgogne, à travers la Campine vers Liège. Le prélat allemand, informé de son approche et craignant d'entrer en lutte avec la mai-

son de Bourgogne, s'empressa de se retirer dans une de ses forteresses. En 1449, à la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre, Charles VII l'envoya avec d'autres grands seigneurs à Bruges, pour exposer au duc de Bourgogne les causes de la guerre et requérir son assistance. Philippe le Bon répondit qu'étant en trève avec les Anglais et n'ayant aucun sujet de plainte contre eux, il observerait la neutralité, mais qu'il ne s'opposait pas à ce que les seigneurs de ses pays servissent le roi. Louis de Luxembourg s'empressa de profiter de cette autorisation et rejoignit l'armée royale en Normandie avec la noblesse de Picardie et d'Artois. Il fut, au témoignage de Monstrelet, l'un de ceux qui se comportèrent le mieux dans cette campagne, contribua vaillamment à la reprise de Rouen par Charles VII, et, lors de l'entrée du roi dans la ville reconquise, étalant son faste dans le cortège, « il eut bien sa part », dit d'Escouchy, « du bruit et des re- « gards de la journée ».

Il assista, l'année suivante, à la prise d'Honfleur et de Caen. En 1452, il vint mettre son épée au service du duc de Bourgogne contre les Gantois révoltés. Il le rejoignit à Grammont et fut envoyé, avec l'avant-garde, à la poursuite des rebelles, défaits sous les murs d'Audenarde par le duc d'Etampes. Posté à Alost, il livra ensuite deux engagements heureux aux Gantois, rallia le duc à Termonde, et, de nouveau à la tête de l'avant-garde, contribua à la sanglante victoire de Basel (7 juin 1452). Les Gantois ayant imploré la médiation du roi de France, celui-ci envoya une ambassade, à laquelle il désigna pour chef Louis de Luxembourg. Ce seigneur, qui avait à redouter pour ses seigneuries de Flandre la continuation de la guerre, accepta la mission pacificatrice qui lui était dévolue. Après avoir conduit les envoyés français au camp de Waesmunster devant le duc, qui les reçut avec faveur, il refusa de les accompagner dans leurs négociations avec les Gantois, dont il devait craindre l'accueil hostile après leur avoir fait si rude guerre. L'accommodement ayant été repoussé par les rebelles, ils reprirent les armes et furent défaits, l'année suivante, à Gavre. Mais Louis de Luxembourg ne prit pas part à cette seconde période des hostilités. Il avait été requis avec d'autres gens d'armes du duc de Bourgogne par Charles VII de le servir dans sa campagne de Guyenne. Il revint ensuite en Flandre et il assista à la fameuse fête du *Faisan* à Lille. Il fit annoncer que, pour continuer ces festivités, il donnerait un tournoi à Cambrai. Mais le duc, oubliant les services qu'il lui avait rendus dans la guerre contre les Gantois, interdit à sa cour d'accepter son invitation. Il était aigri par son faste orgueilleux, sa prédilection pour la France et sa mésintelligence avec le favori Antoine de Croy. Le refus de Louis de Luxembourg de consentir au mariage de sa fille Jacqueline avec le sire de Croy acheva sa disgrâce. Philippe le Bon, prétextant certains pillages, que maints barons féodaux pratiquaient cependant impunément, lui confisqua sa terre d'Enghien. Louis de Luxembourg, pour lequel intercéda vainement son beau-frère, le connétable Arthus de Bretagne, vint lui-même, avec une nombreuse suite de seigneurs et de gens de conseil, plaider sa cause devant le duc dont il ne put fléchir la colère. Sa haine contre les Croy s'en accrut encore et il conspira, dès lors, avec Charolais pour « les bouter hors de l'hôtel de monsei- « gneur le duc ». De plus, il excitait l'animosité de Charles VII, irrité du refuge accordé par Philippe le Bon au dauphin rebelle. En tâchant de brouiller ces deux princes, il n'obéissait pas seulement à sa rancune, mais caressait de secrètes ambitions : possesseur de vastes domaines qui formaient comme une petite principauté sur les limites de la France et des Etats de Bourgogne, il assurait son indépendance et se grandissait en affaiblissant le roi et le duc par leur désunion. Ce plan d'ambition, qu'il poursuivit toute sa vie, devait finalement causer sa perte. Dissimulant ses desseins, commençant, dès lors, ses longues duplicités, il affectait envers le

duc toute la féauté d'un loyal vassal. Vers la fin de 1458, dit Du Clercq, il vint visiter Philippe le Bon à Mons : « Le duc le reçut très bénignement, et « parlèrent par plusieurs fois le duc et « le comte (de Luxembourg) moult pri- « vement ensemble seul à seul, duquel « accord chacun fust moult joyeux, et « mesme le comte de Charollois, fils « dudit duc, lequel festoya le comte « moult haultement en mangiers et « aultrement ». Peu après, Charles VII étant mort, Louis XI lui succéda ; le duc de Bourgogne, après l'avoir mené au sacre à Reims, lui fit les honneurs de l'entrée à Paris. Dans le cortège, on remarquait Louis de Luxembourg en « très riche et pompeux arroy ». Louis XI profita de l'occasion pour remettre Louis de Luxembourg en grâce à la cour de Bourgogne et le réconcilia de force avec de Croy. Il prit les deux adversaires chacun d'une main, qu'il joignit, les mena ensuite dans une chambre, ferma la porte sur eux et ne leur rendit la liberté qu'après qu'ils se furent résignés à renouer amitié. Mais Luxembourg n'avait pas abjuré sincèrement sa rancune; il ne pouvait oublier que c'était au favori de Philippe le Bon qu'il avait dû sa disgrâce, et, dans la suite, par d'implacables représailles, il s'évertua sans cesse à le brouiller avec Louis XI et à réveiller contre lui la vieille haine de Charolais, devenu duc de Bourgogne. Plus sincère, Croy avait aidé Louis XI à réconcilier Luxembourg avec Philippe le Bon. Celui-ci, après les cérémonies de l'entrée de Louis XI à Paris, traversa les terres de son vassal, qui le festoya, dit Du Clercq, « moult haulte- « ment et richement ». Rentré en grâce à la cour de Bourgogne, Luxembourg s'y attacha au parti de Charolais, qui en fit son principal conseiller et lui confia même, d'après Monstrelet, le gouvernement de son hôtel et de sa personne. Il profita de son influence pour exaspérer l'animosité du prince contre les Croy : ceux-ci, gagnés par le roi de France, avaient décidé Philippe le Bon à lui céder les villes de la Somme. Charolais, irrité de ce démembrement de son futur héritage et exerçant de plus en plus le pouvoir échappant aux mains affaiblies de son père, s'apprêtait déjà à entrer en lutte avec le roi. Sachant le duc de Bretagne non moins hostile que lui-même à Louis XI, il lui envoya Louis de Luxembourg et Antoine Ranlin, qui signèrent en son nom un traité d'alliance. Le roi en fut informé : il fit ajourner devant lui Louis de Luxembourg, l'actif agent des menées de Charolais. Luxembourg ne se décida qu'à la troisième sommation et après avoir exigé un sauf-conduit, à se rendre à Nogent auprès du roi. Louis XI, espérant le gagner par la douceur, lui fit bon accueil, lui fit jurer foi et hommage pour ses possessions mouvant de la couronne de France et le pressa de se divertir du service de Charolais. Luxembourg s'y refusa hardiment, se déclarant lié par des serments antérieurs qu'il ne pouvait rompre. Le roi, dissimulant son dépit, le laissa se retirer librement et même lui rendit sa visite en sa ville de Saint-Pol. L'infidèle vassal s'associa bientôt à la Ligue dite du Bien public contre lui, et, quand la lutte éclata ouvertement, il prit le gouvernement de l'avant-garde. Dans la bataille indécise de Montlhéry (16 juillet 1465), il empêcha la déroute de Charolais en ralliant les fuyards et prit ensuite une part active aux négociations avec Louis XI, qui aboutirent au traité de Conflans (29 octobre 1456). Charolais exigea pour Louis de Luxembourg l'épée du connétable. Louis XI y consentit sans doute volontiers : cette faveur habile lui attachait, par les liens d'une haute charge un puissant seigneur, le véritable vainqueur de Montlhéry. Celui-ci, en effet, bien qu'il mît encore dans la suite son épée au service de Charolais, notamment dans la guerre contre les Liégeois, se détacha de son maître, dont il « habandonna la hantise », dit Olivier de La Marche. Ce qui acheva de rompre leur ancienne amitié, ce fut le refus qu'essuya Luxembourg, lorsque devenu veuf, il demanda la main de Jeanne de Bourbon, belle-sœur de Charolais. Le roi profita aussitôt de son dépit pour lui faire épouser sa belle-sœur et cimenta,

en outre, ces liens de famille par de nouvelles dignités. La passion de la guerre ramena bientôt un moment Luxembourg sous l'étendard de Bourgogne. Il suivit Charolais en août 1466, avec ses vassaux de Picardie, dans la campagne contre Dinant. Toutefois, il ne prit pas part au sac de la malheureuse ville. Commandant l'avant-garde, il retint ses gens pendant le pillage « pour protéger « les autres », disait-il, « en cas d'évé- « nements ». Il obtint, en dédommagement, de rançonner Huy et Saint-Trond. Les Liégeois, accourus trop tard au secours des Dinantais, traitèrent avec le vainqueur. Mais n'ayant pas livré assez vite des otages, ils n'échappèrent à la colère de Charolais que grâce à l'intervention du connétable. Comme l'observe Michelet, si Charolais eût abattu Liège après Dinant, il se serait trouvé plus fort que Luxembourg ne le désirait. Il écouta le connétable, au grand dépit des gens de guerre, qui comptaient déjà sur un riche butin, et la paix fut conclue le 10 septembre. Mais elle ne dura guère. Louis XI commençait son long duel avec Charolais, qui venait de succéder, le 15 juin 1467, à Philippe le Bon et que l'histoire allait désormais appeler Charles le Téméraire. Le roi avait secrètement excité les Liégeois, mais la rébellion de ses grands seigneurs empêcha de les secourir. Le connétable, envoyé comme ambassadeur, ne put cette fois sauver les Liégeois de la vengeance du duc, et ils furent écrasés à la bataille de Brusthem (28 octobre 1467).

Louis XI, de nouveau aux prises avec les princes du sang, réunit à Tours, le 6 avril 1468, l'assemblée des Etats, appelant son peuple comme juge entre les rebelles et lui. Le connétable prit part aux délibérations et fut ensuite envoyé en ambassade au Téméraire pour lui notifier les décisions des Etats. Déployant tout le faste de son orgueil, il fit son entrée à Bruges, précédé de fanfares, de bannières et de l'épée nue du connétable, suivi de pages et de vassaux. Cette pompe, qui seyait moins à un sujet qu'à un souverain, excita dans le peuple une rumeur indignée, dont l'écho retentit jusqu'au duc. Celui-ci, offensé, refusa de recevoir Luxembourg, qui, pour se disculper, allégua que Bruges relevait du royaume et que, comme connétable, c'était son droit et l'usage d'aller en tel train, même devant le roi. Le Téméraire, toujours mécontent, le reçut enfin après quatre jours d'attente. Luxembourg, redoutant l'irritation populaire, n'osa pas quitter la ville avec son cortège; il feignit un pèlerinage à Ardenbourg, « fit trousser trompettes « et blasons, et s'en alla à l'emblée ». Ainsi déchu de son ancienne influence sur le duc, il échoua dans les négociations auxquelles Louis XI l'employa avec ce prince. Le roi se décida alors de s'aboucher directement avec son adversaire. Tandis que les deux princes se rencontraient, le 14 octobre, à Péronne, les Liégeois, excités par des agents français, se soulevaient de nouveau. Le Téméraire, furieux de la perfidie de Louis XI, le traita en prisonnier, malgré son sauf-conduit, le força à signer l'humiliant traité de Péronne, et le connétable, qui accompagnait le roi, dut le suivre au siège et à la ruine de Liège.

Louis XI s'efforçait de s'attacher toujours davantage le connétable. Il le nomma chevalier de son ordre de Saint-Michel, qu'il avait fondé le 1er août 1469, comptant ainsi, par les serments de religion et d'honneur imposés au récipiendaire, s'assurer un nouveau gage de sa fidélité. Mais cette faveur, non plus que de royales pensions (Barante, II, 333), ne réussit à le gagner complètement, et le perspicace Louis XI ne l'ignorait pas. Comme le constatait, en effet, le cardinal Balue dans une lettre qu'il écrivit vers ce temps au duc de Bourgogne, le roi et le connétable ne s'aimaient nullement et se méfiaient l'un de l'autre. Louis XI, contre lequel la faction féodale des grands seigneurs, profitant de ses embarras, s'était encore soulevée, avait de nouveau reconquis son royaume sur elle. Libre de ce côté, il méditait de prendre sa revanche contre son plus redoutable ennemi et de laver l'affront de Péronne. Le conné-

table l'encourageait perfidement dans ce dessein; non seulement il touchait, en temps de guerre, une forte solde pour ses hommes d'armes, mais encore, toujours attaché en secret au parti noble, il espérait par la menace de cette guerre, intimider le Téméraire et l'amener à ses visées. Luxembourg l'assurait de l'appui des princes s'il accordait la main de sa fille à l'un d'eux, le duc de Guyenne, frère du roi. Celui-ci, en héritant un jour des Etats de Bourgogne, aurait été d'autant plus puissant pour abattre l'autorité royale; il aurait réuni, comme l'observe justement Michelet, « en un « royaume gigantesque l'Aquitaine et « les Pays-Bas, entre lesquels Louis XI « périssait étouffé ». Mais le Téméraire rechignait à se donner un gendre, qui eût peut-être contrarié son absolutisme; il promettait, mais ne s'exécutait pas. Aussi les grands seigneurs, pour lui forcer la main, se tournèrent-ils contre lui. Du reste, tant qu'ils occupaient le roi contre le duc, ils n'avaient pas à le craindre. Convoqués par Louis XI, le 14 décembre 1470, à l'assemblée de Tours, ils le dégagèrent des engagements du traité de Péronne et s'engagèrent à coopérer au redressement de ses griefs contre le duc.

Le connétable, « principal conduc- « teur » de cette guerre, dit Commines, ouvrit les hostilités en s'emparant de Saint-Quentin, le 4 janvier 1471. Le Téméraire, par représailles, lui confisqua la seigneurie d'Enghien, la châtellenie de Lille, tous ses domaines de Flandre. Mais, alarmé des succès de l'armée royale, il dépêcha secrètement un émissaire à Luxembourg pour lui rappeler leur ancienne amitié et le prier de ne pas presser si âprement cette guerre de surprise. Le connétable répondit qu'il n'y avait qu'un moyen pour le duc d'échapper au péril qui le menaçait, c'était de donner sa fille au duc de Guyenne et qu'à cette condition, la haute noblesse se déclarerait pour lui. Le Téméraire regimba et, sur ces entrefaites, ayant réuni ses forces, se porta en avant. La fortune des armes continuant à sourire à Louis XI, il préféra, plutôt que de se soumettre aux propositions du parti féodal, s'aboucher avec le roi, qui, toujours défiant des risques de la guerre, s'empressa d'accueillir ses ouvertures. Au grand déplaisir du connétable, une trève de trois mois, qui fut ensuite prolongée, fut signée, le 4 avril 1471, à Amiens. Le 3 octobre suivant, elle aboutit au traité du Crotoy. Le duc renonçait à l'alliance des ducs de Guyenne et de Bretagne; le roi, en retour, lui restituait les places de Picardie et abandonnait le connétable à sa vengeance. Mais ce traité ne fut qu'un leurre : les deux adversaires n'avaient nul désir de l'observer et ne songeaient qu'à se tromper mutuellement. L'exécution traîna en pourparlers, et le roi, apprenant sur ces entrefaites la mort du duc de Guyenne, finit par refuser sa ratification. Le duc de Bourgogne entra dans un violent courroux, déclara à Louis XI une guerre à feu et à sang. La duplicité de Luxembourg éclata surtout en ces circonstances: ce puissant vassal, placé par ses possessions entre les deux princes, se sentait d'autant plus grand que le roi et le duc s'affaiblissaient en se combattant; il souhaitait, en son orgueilleuse ambition, qu'ils se tinssent mutuellement en échec, sans que l'un d'eux, par une décisive victoire, sortît tout-puissant de la lutte. Obéissant à ses secrets calculs, le connétable n'opposa d'abord qu'une molle résistance au Téméraire. Par deux fois, il avait reçu du roi, aux prises avec le duc de Bretagne, l'ordre de ne défendre que les fortes places et de raser les petites : il n'en fit rien. « Moyennant « quoi », dit Michelet, « le Bourgui- « gnon s'empara de Roye, de Montdi- « dier, qu'il fit réparer pour l'occuper « de façon durable ». Ainsi établi dans le royaume, le Téméraire pouvait donner la main aux insurgés de Bretagne. Luxembourg pressa le roi d'accourir à son secours, « c'est-à-dire », continue Michelet, « de laisser le Breton libre et « de faciliter la jonction des deux en- « nemis. Le roi comprit l'intention du « traître et fit tout le contraire; il ne « lâcha pas la Bretagne, mais il envoya « au connétable son ennemi personnel,

« Dammartin, qui devait partager le « commandement avec lui et le surveil- « ler. Si Dammartin était arrivé un jour « plus tard, tout était perdu ». Le duc se jeta sur Beauvais, mais s'y heurta à une résistance héroïque. Non seulement le connétable n'avait pas muni la place, mais, bien qu'il se trouvât à proximité, il ne l'avait pas secourue et même avait tenté de l'affaiblir en lui demandant cent lances. Luxembourg, rejoint par Dammartin, fut enfin contraint de combattre résolument. Les deux généraux suivirent le Téméraire qui dévastait la Normandie, pour se venger de son insuccès : ils le harcelèrent et saccagèrent par représailles la Picardie et l'Artois. Le duc, forcé enfin de battre en retraite, se retira, non sans ravager sur son passage les domaines de Luxembourg. De nouvelles négociations s'engagèrent entre Louis XI et le Téméraire, également épuisés par la guerre : le connétable y prit part et y fit éclater sa hautaine arrogance. Dans une conférence avec les envoyés bourguignons, il lança un injurieux démenti au sire d'Humbercourt. Celui-ci répliqua froidement que, par respect pour le roi, il ne relevait pas l'outrage du connétable, son ambassadeur, mais il lui garda une implacable rancune, qui devait lui être fatale. Les pourparlers continuèrent avec d'autres négociateurs français, qui donnèrent à entendre au vindicatif Téméraire que, sa paix faite avec le roi, il aurait toute liberté pour châtier Luxembourg. Une trève fut signée, le 22 mars 1473, à Senlis. Le connétable, qui jusque-là avait été mêlé aux plus hautes affaires, s'inquiétait d'être écarté des négociations. Il se sentait menacé ; Louis XI, en effet, qui n'ignorait pas ses trahisons, ne lui savait aucun gré des services qu'il avait rendus dans la récente campagne. Aussi l'infidèle vassal redoutait-il que les deux princes réconciliés ne s'unissent, dans leur haine commune contre lui, pour l'abattre. Pressé de pourvoir à sa sûreté, il s'approcha à l'improviste, en décembre 1473, de Saint-Quentin, qu'il avait enlevée, deux ans auparavant, pour le roi au duc de Bourgogne ; il en fit sortir le gouverneur de Curton et la garnison française, et prit possession de la place en son nom propre, prétextant divers griefs contre Louis XI. Celui-ci, soupçonnant l'instigation du duc dans un coup de main si hardi, et craignant que le rebelle ne traitât avec son adversaire, usa de ménagement et de ruse. Le connétable reçut satisfaction sur tous les griefs qu'il invoquait, mais il se garda néanmoins de rendre Saint-Quentin. Maître des places qui formaient autour de cette ville comme une petite principauté indépendante, et disposant de forces importantes, il se cantonnait entre les deux souverains, qui, divisés, devaient compter avec ce redoutable vassal. Le roi, en même temps qu'il traitait avec lui, connivait de sa perte avec le Téméraire. Il envoya le sire de Curton s'aboucher dans ce dessein à Bouvines-sur-Meuse avec le chancelier de Bourgogne et le sire d'Humbercourt. Outre que le connétable était odieux aux deux partis par ses perfidies, il s'était encore attiré la haine du sire de Curton, qu'il avait récemment dépossédé de son gouvernement de Saint-Quentin, et celle du sire d'Humbercourt, qu'il avait outragé par un démenti. Aussi fut-on vite d'accord pour conjurer sa perte. On convint qu'il serait déclaré ennemi du roi et du duc ; que celui des deux princes qui l'arrêterait le premier devrait dans les huit jours le faire mourir ou le livrer à l'autre. Le roi achetait cher la ruine du connétable : il abandonnait au duc Saint-Quentin avec la dépouille du rebelle. Déjà les ambassadeurs avaient échangé leurs scellés et leurs signatures, lorsque Curton reçut ordre de rompre le traité. On se rendit mutuellement les scellés, mais, avant de se séparer, on prorogea la trève de Senlis jusqu'au 1er mai 1475. Luxembourg, averti du péril qui le menaçait, avait réussi à persuader Louis XI qu'il lui serait encore utile dans sa lutte contre le Téméraire ; d'autre part, le roi craignait que, de désespoir, le redoutable rebelle ne se jetât dans les bras du duc. Pour regagner le connétable, il lui proposa une conférence et lui laissa prendre

ses sûretés. Accompagnés d'une nombreuse garde, ils se rencontrèrent sur une chaussée, près de Ham, où une barrière les séparait. Le connétable, dès qu'il fut en face du roi, se sentit confus de l'injurieuse précaution qu'il avait exigée contre lui et s'en excusa sur la présence de Dammartin, son principal ennemi, dans sa suite royale : « Je veux « faire votre paix avec lui », dit Louis IX en passant la barrière; il l'embrassa ensuite et lui promit l'oubli du passé : « Mais vous tiendrez tout ce que vous « m'avez promis », ajouta-t-il, « et je puis « compter que vous êtes de mon parti. —Oui », fit le connétable », je suis pour « vous envers et contre tous ». Le roi lui fit échanger le baiser de paix avec Dammartin et l'emmena à Noyon, où il lui fit grande chère. Luxembourg, rentré dès le lendemain à Saint-Quentin, reçut deux jours après un émissaire du duc, qui l'assurait de sa faveur et lui promettait dix mille lions d'or s'il tenait ses anciens engagements. Il répondit au Téméraire par des protestations de fidélité, déclarant qu'il trouverait bien moyen de saisir le roi au collet et de l'en débarrasser; il s'engageait à garder dans l'entre-temps Saint-Quentin pour son propre compte et à n'y pas admettre de garnison royale.

Cependant le Téméraire, dans sa haine implacable contre Louis XI, venait de décider Edouard IV d'Angleterre à envahir avec lui la France. De son côté, le connétable y poussait vivement le monarque anglais, auquel il promettait ses places et ses troupes. « Il savait », dit Michelet, « que, depuis le siège de « Beauvais, le roi et le duc le haïssaient « à mort, et qu'ils n'étaient pas loin de « s'entendre pour le faire périr. Il lui « fallait, et au plus vite, embrouiller « les affaires d'un élément nouveau, « amener les Anglais en France, leur y « donner pied, s'il pouvait, et un petit « établissement, non chez lui, mais sur « la côte, à Eu et à Saint-Valéry, par « exemple. Trois maîtres lui allaient « mieux que deux pour n'en avoir au- « cun ». Placé entre les deux adversaires qui n'étaient d'accord que dans leur animosité contre lui, il n'osait se fier ni à l'un ni à l'autre, et il se débattait dans les irrésolutions de la peur. Tantôt il dépêchait des messagers au Téméraire pour lui offrir la reddition de Saint-Quentin, et quand, à trois reprises, les gens du duc se présentèrent aux portes, il les leur ferma. Tantôt il faisait même promesse de restituer la place au roi, s'il voulait lui jurer sur la croix de saint Laud de ne lui faire aucun mal : « Tout autre serment, sauf celui- « là », répondit Louis XI : c'était le seul serment qu'il n'osait violer, car il était persuadé que quiconque le faussait devait mourir dans l'année. Dès que la trêve avec le duc de Bourgogne fut expirée, Louis XI le prévint et s'empara de plusieurs places en Picardie. Le connétable, aux abois dans Saint-Quentin, craignit d'y être enveloppé; il redoutait d'autant plus la vengeance du roi que la mort récente de sa femme, Marie de Savoie, belle-sœur de Louis XI, lui enlevait sa seule intercession auprès du monarque. Il réussit à l'éloigner, en lui donnant avis du débarquement des Anglais en Normandie. Louis XI y courut, mais ne trouva rien : les Anglais n'avaient pas encore pris la mer. Sommé de remplir son office de connétable, il avait, sur ces entrefaites commencé le siège d'Avesnes, mais, brusquement, il le leva, disant qu'il avait découvert dans son armée deux hommes chargés par le roi de l'assassiner. Il se retira à Saint-Quentin et, de là, il envoya de nouveau offrir ses services à Edouard IV qui venait de débarquer à Calais, en juillet 1474. Les Anglais, accompagnés du duc, s'avancèrent en Picardie, pour aller rallier à Reims l'armée bourguignonne. Sur la foi des promesses du connétable. en arrivant devant Saint-Quentin, ils s'attendaient, dit Commines, « qu'on sonnât « les cloches et qu'on portât la croix et « l'eau bénite ». Quand ils s'approchèrent des murs, ils furent reçus par une décharge d'artillerie. Le connétable, au dernier moment, n'avait pu se résoudre à se dessaisir de cette place, son dernier refuge, et à se remettre entre les mains du duc et des Anglais. Ceux-ci, furieux,

crièrent à la trahison ; le Téméraire ne put les apaiser, et Louis XI, profitant aussitôt de leur irritation, leur fit des ouvertures, qui aboutirent au traité de Pecquigny (29 août 1474). Le Téméraire, alarmé de ces négociations, accourut au camp anglais ; il reprocha violemment à Edouard IV de traiter avec leur ennemi commun, et, ne pouvant le ramener à lui, sortit exaspéré. Luxembourg, afin de se faire bien venir du roi, lui dépêcha un de ses gentilshommes, le sire de Créville, pour revendiquer le mérite d'avoir brouillé les deux alliés, « voulant », dit Mézeray, « faire passer la fourbe qu'il avait jouée « aux Anglais pour une preuve de fidé- « lité ». Mais Louis XI n'était pas dupe du traître et acheva de le perdre auprès du Téméraire. Tandis qu'il recevait Créville, il cacha derrière un paravent le sire de Contay, seigneur bourguignon, qu'il employait en ce moment à négocier avec le duc. L'envoyé du connétable, introduit devant le roi, lui raconta qu'étant allé de la part de son maître chez le duc pour le détacher de l'alliance des Anglais, il avait été témoin de ses fureurs contre eux. Et, excité par l'hilarité du roi, il contrefaisait les violences du Téméraire, jurant et frappant du pied, appelant Edouard IV bâtard et fils d'archer. Louis XI, riant à gorge déployée, répétait : « Parlez plus haut, « je me fais vieux, je deviens sourd », et Créville recommençait. Contay, derrière le paravent, s'exaspérait de ces moqueries, et, aussitôt Créville parti, courut à cheval en informer le duc courroucé. Dans l'intervalle, Luxembourg, poursuivant ses perfides pratiques et pensant recouvrer son ancienne influence, s'entremettait de la paix et s'en allait trouver le duc à Valenciennes pour le presser d'y consentir. D'autre part, il envoyait son confesseur à Edouard IV pour le retenir en France et même lui offrir son aide pécuniaire. Mais le monarque anglais, bien qu'il fût son neveu, n'oubliait pas l'accueil qu'il en avait reçu devant Saint-Quentin : loin d'écouter Luxembourg, il révéla au roi les menées du traître et lui transmit ses lettres. Le connétable, odieux aux trois princes, s'efforçait de se réconcilier avec Louis XI ; il lui envoyait message sur message, protestant de sa fidélité, le mettant en garde contre les faux rapports sur son compte, offrant ses bons offices et se targuant même de décider le duc à tomber sur l'armée anglaise. Le roi dicta une lettre pour le prier de venir le trouver, parce qu'il était « empêché de beaucoup de grandes « affaires », et que, pour les terminer, il aurait « bien besoin d'une tête comme « la sienne ». — « Je n'ai que faire du « corps, et la tête me suffit », ajouta-t-il en ricanant. Le connétable, n'osant se fier au roi, se tourna vers le duc. Mais celui-ci, non moins implacable dans sa haine et, d'ailleurs, affaibli par l'abandon des Anglais, conclut à son tour une trêve avec Louis XI, le 13 septembre 1474. Tous deux, reprenant dans cet acte l'accord de Bouvines, rejetaient le connétable de leur paix et concertaient sa perte. Luxembourg, informé du traité, se sentit perdu ; après maintes tergiversations, il résolut d'implorer la clémence du duc. Ayant obtenu un sauf-conduit, d'après Commines, il se rendit, en août 1476, à Mons, offrant de livrer Saint-Quentin. Le sire d'Aimeries, grand bailli du Hainaut, avait déjà rassemblé quatre cents lances pour aller prendre possession de la place, mais le roi l'y prévint. Maître de la ville, il en informa aussitôt le duc et le somma de lui livrer le rebelle, conformément à leurs conventions. Le Téméraire, qui guerroyait alors en Lorraine, donna ordre à d'Aimeries de consigner Luxembourg dans l'hôtellerie où il logeait. Un manuscrit, cité par Gachard, donne de la prise du connétable une autre version qui concorde, du reste, avec le récit de Molinet : « Le roi et le duc », d'après ce document », convinrent d'un « expédient pour se rendre maîtres du « connétable. Le roi proposa à celui-ci « d'aller en ambassade vers le duc, qui « se trouvait en ce temps à Luxembourg, « pour diverses matières : ce qu'il ac- « cepta. Le duc, qui en fut informé, « écrivit qu'on s'assurât de la personne

« du connétable, aussitôt qu'il serait « arrivé dans quelque ville de sa domi- « nation, où l'on pût le faire. Le connétable vint à Mons : aussitôt qu'il y fut « rentré, on ferma étroitement les portes « de la ville et on l'y retint un mois « durant ».

Le connétable, se croyant, d'ailleurs, protégé par son sauf-conduit, ne désespérait pas encore de son salut. Il écrivit une lettre suppliante au duc, qui brutalement répondit : « Dites-lui qu'il a « perdu son papier et son espérance ». Toutefois, le Téméraire ne se décida à s'en dessaisir que sous le coup des menaces de Louis XI, qui le sommait d'abandonner la Lorraine ou de lui remettre le coupable. Il ordonna aux sires Hugonet et d'Humbercourt de livrer le connétable, confié à leur garde, le 24 novembre, à mois qu'ils n'apprissent avant cette date la prise de Nancy. Il comptait, sur la foi de ses capitaines, s'emparer de cette place, le 20 novembre, et, dans ce cas, il se promettait de garder à la fois Nancy et le connétable. Hugonet et Humbercourt, ces ennemis de Luxembourg qui avaient déjà traité de sa mort à Bouvines, s'empressèrent, le 24 au matin, de remettre leur prisonnier aux envoyés du roi. Trois heures après, un contre-ordre du duc survint : mais il n'était plus temps. Le connétable arriva le 27 novembre 1475 à Paris, et fut interné à la Bastille. Dès le lendemain, sur l'ordre du roi, le Parlement instruisit son procès, toutes affaires cessantes. Le coupable avoua ses trahisons; d'ailleurs, les preuves écrites s'en trouvaient aux mains des juges : non seulement les lettres au roi d'Angleterre, au duc de Bourgogne, mais encore sa correspondance avec ses complices de rébellion, les ducs de Bourbon et du Maine, qui, pour se sauver, le trahissaient. Le 19 décembre, il fut conduit au palais de justice pour entendre son arrêt de mort et fut ensuite décapité sur la place de Grève.

Conformément au traité de Soleure, Louis XI, par patentes du 24 janvier 1476, abandonna au duc de Bourgogne la dépouille du connétable, sauf quelques seigneuries françaises, qu'il octroya à ses courtisans Georges de la Trémouille, seigneur de Craon, et Charles d'Amboise, gouverneur de Champagne. Si coupable que fut Luxembourg, sa mort infamante déshonore également le roi et le duc. Le Téméraire, auquel la confiscation de ses biens avait rapporté 80,000 écus, avait trafiqué de sa vie et, en outre, en le livrant, avait violé son sauf-conduit. Louis XI, de son côté, s'il put se réjouir d'être débarrassé d'un vassal félon, « n'en eut pas, » fait observer Mézeray, « beaucoup d'hon- « neur. On s'étonna qu'un si grand mo- « narque n'eût pu, de soi-même, tirer la « vengeance de son sujet, sans le marchan- « der avec son capital ennemi ». A son lit de mort, il déclara « que des deux grands « personnages qu'il avait fait mourir, il « faisait conscience de l'un, et de l'autre « non ». Commines croit qu'il faisait allusion à Louis de Luxembourg et au duc de Nemours. Est-ce de la mort du connétable qu'il avait remords ? Se reprochait-il d'avoir, en intervenant dans le procès, pesé sur la conscience des juges, de sorte que le châtiment fût plutôt encore l'œuvre de la vengeance que de la justice? On peut en douter pour un roi aussi peu scrupuleux que Louis XI, d'autant plus que le coupable avait mérité, d'ailleurs, sa condamnation par ses trahisons. Le peuple se réjouit non moins que le roi de la mort du factieux, qu'il considérait comme le principal fauteur des troubles : on célébra sa chute tragique dans une longue complainte, dont de Barante cite deux strophes.

Au témoignage de Mézeray, Louis de Luxembourg « passait pour un homme « de grand esprit ». Il avait fréquenté la joyeuse cour de Louis XI, encore dauphin, à Genappe, et y avait composé l'une des *Cent Nouvelles*. Il était l'un des plus puissants seigneurs de son temps. Issu de cette illustre maison de Luxembourg qui comptait un empereur d'Allemagne parmi ses ancêtres, il était oncle d'Édouard IV d'Angleterre, qui avait épousé la fille de sa sœur Jacqueline, beau-frère de Louis XI qui l'avait

comblé d'honneurs, et proche parent du Téméraire. Il était comte de Saint-Pol, de Brienne, de Ligny et de Conversan, châtelain de Lille, seigneur d'Enghien, d'Oisy, de Ham, de Bohain, de Bourbourg, de Condé-en-Brie. Il portait *d'argent au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, à la queue fourchée en sautoir.*

Il avait épousé en premières noces Jeanne de Bar, comtesse de Marle et de Soissons, etc. Il eut de ce mariage : Jean, ou, d'après Monstrelet, Louis, comte de Marle, chevalier de la Toison d'or, tué à Morat; Pierre, comte de Brienne et de Saint-Pol, chevalier de la Toison d'or; Antoine, comte de Roussi, qui devint ambassadeur de Charles VIII et de Louis XII; Charles, évêque de Laon, duc et pair de France; Jacqueline, mariée à Philippe de Croy; Hélène, épouse de Janus de Savoie, comte de Genève; Philippine, abbesse du Mocel, près de Pont-Saint-Maxence. De son second mariage avec Marie de Savoie, il eut Louis, chambellan de Louis XII; Jeanne ou Agnès, abbesse de l'abbaye de Sainte-Agnès, à Gand, et une seconde fille qui est peut-être celle désignée par Olivier de La Marche comme mariée au seigneur de Ravesteyn. Le connétable, qui, au dire de Chastellain, était « assez « heureux et merveilleux solliciteur de « madame Vénus », laissa, en outre, huit bâtards, qui sont énumérés par Anselme (*Histoire générale de France*, III, 727-728).

Émile Van Arenbergh.

G. Chastellain, édit. Kervyn de Lettenhove. — Monstrelet, édit. Douët d'Arcq, Soc. de l'Hist. de France. — Mathieu d'Escouchy, édit. Beaucourt, Soc. de l'Hist. de France. — Phil. de Commines, édit. de Mlle Dupont. — Olivier de La Marche, édit. Beaune et d'Arbaumont, Soc. de l'Hist. de France. — J. de Troyes, *Mémoires*. — J. Du Clercq, *Mémoires*. — J. Molinet, *Chronique*. — Amelgard, *Ludov. XI*. — Godefroy, *Cabinet de Louis XI et preuves*. — Vigner, *Hist. de la Maison de Luxembourg*. — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne* édit. Gachard). — Michelet, *Histoire de France*. — Simonde de Sismondi, *Histoire des Français*. — Etc.

LUXEMBOURG (*Louis* **DE**), homme d'Etat, neveu de Waleran de Luxembourg, joua un rôle important dans la politique française sous le règne de Charles VI. Il était frère de Jean de Luxembourg dont Jeanne d'Arc fut captive; son père s'appelait également Jean de Luxembourg et avait épousé Marguerite d'Enghien. Entré dans la carrière sacerdotale, il fut, suivant Gams, élu en 1415, évêque de Thérouane, malgré l'opposition d'une partie des chanoines. Grâce à l'appui du parti bourguignon, il fut nommé premier président de la chambre des comptes, par ordonnance du 22 juillet 1418; le 4 août suivant, il prêta serment en cette qualité. Adversaire des Anglais, il refusa, avec son frère Jean de Luxembourg, d'adhérer, en 1420, au fameux traité de Troyes, qui investissait Henri VI d'Angleterre de la régence de la France. Ce ne fut que sur l'ordre formel du duc de Bourgogne, qui déjà, de son côté, avait juré soumission complète au monarque anglais, que les deux frères se résignèrent à prêter ce serment humiliant, qui leur semblait, dit Barante, une trahison : « Ils lui respondirent (à « Philippe le Bon) », dit Le Fèvre de Saint-Remy, « que, puisque c'estoit son « plaisir, ilz le feroient; mais ilz le « tenroient jusques à la mort; et ainsi « firent-ilz, comme cy après sera dit ». Et, en effet, Louis de Luxembourg garda, depuis, une opiniâtre fidélité au parti anglais. C'est à la suite du traité de Troyes que nous le voyons débuter activement dans la politique. Le roi Charles VI, dans un mandement qu'il lui adresse ainsi qu'à son frère Jean de Luxembourg et à d'autres seigneurs et prélats, le commet pour recevoir des cités du nord de la France le serment d'adhésion à cet acte. C'est en la même année 1420 qu'il accompagne le duc de Bourgogne au lit de justice tenu à Paris pour entendre les plaintes de ce prince contre les assassins de son père Jean sans Peur. En 1423, il fait partie de l'ambassade envoyée par les Parisiens en Angleterre pour demander secours contre Charles VII. Le duc de Bedford, régent de France, l'appela, dès lors, dans ses conseils et le fit élire bientôt après, le 7 février 1424, par le Parlement de Paris, chancelier de France pour Henri VI d'Angleterre, qui le pourvut par lettres

du même jour. En 1429, il repousse l'assaut de Jeanne d'Arc contre Paris : « Les Parisiens », dit Monstrelet, « qui « estoient dedans leur ville accompai- « gniés de Loys de Luxembourg, évêque « de Térouanne et chancelier de France « pour le roi Henri, et d'aulcuns autres « notables chevaliers que le duc de « Bourgogne leur avoit envoyés, ac- « compagnés de 400 combattants, se « défendirent victorieusement ». Le duc de Bedford, informé que le roi de France venait d'entrer à Compiègne, craignit pour la Normandie que Henri V mourant lui avait recommandé de défendre à tout prix : il courut couvrir cette province en laissant la capitale à la garde de notre prélat. Celui-ci prit part ensuite au procès de Jeanne d'Arc. C'est en sa présence que fut adressée, le 23 mai 1431, la dernière monition de l'université de Paris par le docteur Pierre Morice à l'héroïne, qui répondit : « Je m'en rapporte à ce que j'ai dit « au procès, et le veux soutenir. Quand « je serais dedans le feu, si n'en di- « roie-je autre chose, et le soutiendroie « jusqu'à la mort ». Le lendemain, la Pucelle fut brûlée : devant son bûcher, siégeait parmi les juges et les prélats, Louis de Luxembourg. Le 2 décembre de la même année, il figure dans le cortège du jeune Henri VI d'Angleterre, qui, le 16, fut couronné roi de France à Notre-Dame. En 1433, il proposa à Bedford, devenu veuf, d'épouser sa nièce Jacqueline, fille aînée de son frère Pierre : le régent, qui crut habile de s'attacher par cette alliance la puissante maison de Luxembourg, s'empressa de contracter mariage. Mais cette union, qui fut célébrée à Thérouanne, desservit, au contraire, la politique anglaise : le duc de Bourgogne s'irrita de n'avoir pas été consulté et se rapprocha de la maison de France.

Tandis que Bedford s'était établi à Rouen, Louis de Luxembourg, conjointement avec l'évêque de Paris et le fameux Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, exerçait toute autorité dans la capitale. Mais ce fut surtout sur notre prélat que retomba la haine populaire, parce qu'on lui imputait, dit Henri Martin, « d'avoir empêché la conclusion « d'une trêve aux conférences de Sim- « port ». Du reste, les trois évêques avaient, par la rigueur de leurs répressions, excité l'animosité des Parisiens : deux conspirations de bourgeois pour secouer le joug anglais furent impitoyablement étouffées dans le sang. Pendant le siège de Saint-Denis, en 1435, par les Anglais, Louis de Luxembourg leur montra le plus actif dévouement. L'année suivante, le duc d'York, successeur de Bedford comme régent de France, voulut cependant lui retirer, par irritation contre les Bourguignons, les sceaux de chancelier; mais l'évêque n'en montra pas moins une valeureuse fidélité aux Anglais. Attaqué dans la capitale, en 1436, par les Français, il dut reculer devant l'insurrection populaire qui éclata aussitôt. Ne voulant pas s'enfermer dans la Bastille avec de trop faibles forces et sans espoir d'être secouru, il capitula; la garnison anglaise put se retirer de la forteresse avec tout ce qu'elle put emporter; toutefois, l'évêque dut y laisser sa chapelle, qui était de grande valeur. Les Anglais, pour éviter la fureur du peuple, sortirent de la Bastille par la porte qui donnait sur les champs, sans traverser la ville, et, longeant les fossés au delà du Louvre, ils s'embarquèrent sur la Seine pour Rouen. La foule amassée sur les remparts fit, dit Monstrelet, « grand huée, en criant : « A la « keuwe ! (à la queue !) » — « Et pour « certain », dit de son côté le *Journal des Bourgeois de Paris*, « onc gens autant « moqués ni hués comme ils furent, « spécialement le soi-disant chancelier « (Louis de Luxembourg), le lieute- « nant du prévôt, le maître des bou- « chers... Chacun criait *au renard* après « l'évêque de Térouanne ». Ce fut la fin de sa carrière politique en France. Mais il obtint de nouveaux honneurs ecclésiastiques : chanoine de la cathédrale de Rouen, il fut nommé, le 19 octobre 1436, archevêque de ce siège; administrateur de l'évêché d'Ely (Angleterre) en 1436; cardinal-prêtre des Quatre Saints-Couronnés, le 20 décembre 1439,

et évêque de Frascati, en 1442. Profondément dévoué au roi d'Angleterre, il n'avait voulu accepter qu'avec son approbation le chapeau cardinalice.

En 1443, Henri VI le fit avertir que les Anglais sont chassés de Dieppe par son neveu, Louis de Luxembourg : « De ceste nouvelle », dit un manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes, « fut le chancelier sy troublé, qu'il se « acoucha malade, de sorte que oncques « puis n'eust santé ». Vainement le roi lui envoya « ses médecins et cirurgiens, « et tout ce qu'il put ». Le prélat s'expatria en Angleterre la même année, et, sur son navire, « avoit trompes, clai « rons et autres instrumens, tellement « que la mer en retentissoit ». Il mourut à Hatfield bientôt après, le 18 septembre 1443, et, selon d'autres, le 4 octobre : il fut inhumé en la basilique d'Ely, près de la chapelle des Reliques.

Émile Van Arenbergh.

Jean Le Fèvre, *Chronique*, édit. Morand (Soc. de l'Hist. de France). — Monstrelet, *Chronique*, édit. Douët d'Arcq (Soc. de l'Hist. de France). — Chastellain, édit. Kervyn de Lettenhove. — Vigner, *Hist. de la Maison de Luxembourg*. — De la Fons Melicocq, dans l'*Ann. bull. de la Soc. d'hist. de France* (1866), t. IV, 1, 3739. — *Mém. d'un bourgeois de Paris*. — De Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*. — Sismondi, *Hist. des Français*. — Moreri, *Grand diction. hist.* — Anselme, *Hist. généal. de France*. — *Gallia Christ.*, t. XI, col. 89. — Gams, *Episc. eccl. cath.*, t. XIX, p. 188, 520, 613.

LUXEMBOURG (le bienheureux *Pierre* **DE**), né le 20 juillet 1369. Son père était Gui de Luxembourg, lieutenant de Duguesclin dans l'expédition d'Auvergne et l'un des premiers qui « firent entreprinse », dit Froissart, « contre les Anglois en 1369 ». Sa mère était Mahaut de Châtillon, cousine du duc de Bourbon et de la reine Jeanne de France. Vers la fin de 1377, Pierre commença dans les hautes écoles de Paris, sous la discipline de maîtres célèbres, les Oresme et les d'Ailly, ses études de philosophie et de théologie. L'illustration de sa race, l'éclat de sa vertu, la précoce maturité de son esprit qui suppléait déjà en lui l'autorité de l'âge et faisait écouter ses conseils dans les troubles de l'université, le désignèrent, encore enfant, aux honneurs ecclésiastiques. Dès 1379, il fut pourvu d'un canonicat à Notre-Dame de Paris et successivement nommé, en 1381, chanoine de Cambrai et archidiacre de Bruxelles et de Dreux. Ces prébendes lui venaient à point, car sa famille était presque ruinée par la rançon de son frère Waléran au roi d'Angleterre. S'astreignant, d'ailleurs, lui-même aux stricts besoins d'une vie ascétique, il prodigua ses revenus en aumônes et résigna bientôt ses bénéfices à son frère André. A quatorze ans, il fut élevé par Clément VII à l'évêché de Metz, — honneur périlleux dans un diocèse tiraillé, en plein grand schisme d'Occident, par les partisans des deux papes. Pour accroître le prestige du jeune évêque, Clément VII eut beau lui conférer le chapeau de cardinal : Pierre dut conquérir son siège épiscopal, les armes à la main, et fut bientôt abreuvé de tant d'amertumes qu'il se retira à Luxembourg. Il fut appelé de cette retraite à la cour pontificale d'Avignon ; il mourut dans cette ville, le 2 juillet 1387, à l'âge de dix-huit ans, et y fut inhumé au cimetière de Saint-Michel. Jean Juvénal des Ursins et Froissart, ses contemporains, ainsi que Philippe de Vigneulles, dans sa *Chronique de Metz*, signalent, en faisant l'éloge de ce prélat, les miracles qui attestèrent la sainteté de sa vie et consacrèrent sa mémoire dans la vénération publique. Une église fut bâtie par de pieuses libéralités sur sa tombe : « On se pourroit esmerveiller », dit Froissart, « de la grande créance « que ceux du païs de là environ y avoient « et des visitations quils y faisoient, et « des présents que rois, ducs, comtes, « dames et gens de tous estats y faisoient. « Et en ces jours que je fus en Avignon, « car par là, pour ce voir je retournai de « la comté de Foix, de jour en jour « ces œuvres et magnificences augmen- « toient ». Son culte s'étendit en Belgique, en Savoie, en Espagne, et, par bref du 9 avril 1527, le pape Clément VII le proclama bienheureux. Par mandement du vice-légat d'Avignon (3 juillet 1600), sa fête fut élevée au rang des solennités dites de précepte. Ses reli-

ques, dispersées pendant la révolution, ont été recueillies dans l'église de Saint-Didier d'Avignon. En outre, l'église et le séminaire de cette ville possèdent le chapeau cardinalice, la dalmatique, l'étole diaconale et les sandales de Pierre de Luxembourg; ces divers objets sont décrits par le chevalier de Linas, dans un rapport sur les vêtements sacerdotaux adressé au ministre de l'instruction publique de France et inséré dans *la Revue des sociétés savantes* (1857, p. 63). Le musée d'Avignon conserve le livre d'heures du saint prélat; le musée Calvet, son couteau et ses éperons; l'église de Ligny, qui possédait jadis la moitié de son mantean, n'en a sauvé qu'une parcelle des déprédations révolutionnaires.

Fourier de Lacourt, dans sa *Vie du bienheureux Pierre de Luxembourg*, donne une analyse de ses ouvrages, dont les manuscrits se trouvent à la Bibliothèque nationale de Paris. En voici les titres :

1. *Prose en vers latins*, œuvre ascétique. — 2. *Livre de monsieur Saint-Pierre de Luxembourg, qu'il adressa à l'une de ses sœurs pour la détourner de l'état séculier, ou la Diète de Salut.* Cet ouvrage, dont il existe plusieurs manuscrits, dont l'un à la Bibliothèque royale de Bruxelles, nº 11118, a été souvent réimprimé au xvᵉ siècle dans tous les formats et sous différents titres; on cite deux éditions de Paris, l'une de Guichard Soquans, sans date, in-8º, et l'autre de Jehan Trepperel, 1506; in-4º. — 3. Recueil de lettres intitulé : *le Dévot Traité, ou Epistre très-utile à la personne vivant au monde.* Cet ouvrage a été imprimé.

La *Nouvelle Biographie générale* de Didot-Hoefer attribue, en outre, à Pierre de Luxembourg : *le Livre de Clergie, nommé l'image du monde, translaté du latin en françois.* Paris, Jeh. Trepperel, sans date, in-4º; goth. Enfin, Brunet donne sous son nom : *le Voyage spirituel du pèlerin de saincte Mère Eglise romaine, Monseigneur Sainct Pierre de Luxembourg, jadis illustrissime cardinal, autheur : auquel est insérée une epistre liminaire, decouvrant aucunes fallaces et fausseté des hérésiarques, et vers la fin du dict Voyage est comprinse la Vie du glorieux Sainct Pierre de Luxembourg.* Avignon, Imbert Parmentier, 1562; petit in-8º. Traduction de Pierre de Sure, célestin à Avignon, qui y a ajouté une longue épître en prose et plusieurs pièces de vers.

Émile Van Arenbergh.

Acta sanct. Bolland., juillet, t. I, p. 846. — Fr.-Mart. de Bourey, célestin de Rouen, *Vie, Mort et Miracles du bienheureux Saint-Pierre de Luxembourg* (Paris, 1622; in-8º). — Henry Alby, Vie du même (Lyon, 1626; in-12). — Nic. Le Tourneux, Vie du même (Paris, 1681; in-12). — Nic. Bernard, *Les Fleurons sacrés de Pierre de Luxembourg* (Paris, 1638; in-12). — Louis d'Attichy, Vie du même, imprimée dans le t. I de la *Fleur des Cardinaux* (Paris, 1660). — Morenas, *Hist. de la vie, des miracles et du culte de Pierre de Luxembourg* (Luxeuil, 1766; in-12). — Augustin Canron, Hist. du même (Carpentras, 1854; in-12). — Fourier de Bacourt, Vie du même (Paris, Berche et Tralin, 1882; in-8º). — Kervyn de Lettenhove, *Œuvres de Froissart*, t. XII, p. 40-41, 333-338. — Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VI*, ch. 7. — Phil. de Vigneulles, *Chron. de Metz*, p. 120. — Meurisse, *Hist. des évêques de Metz*, p. 531. — Becdelièvre, *Biogr. liég.*, t. I, p. 118. — *Nouv. Biogr. génér.* de Didot-Hoefer, t. XXXII, p. 323. — Brunet, *Manuel du libraire*, t. IV, p. 642. — Leglay, *Rech. sur l'église métrop. de Cambrai*, p. 222.

LUXEMBOURG-LIGNY (*Waléran de* **SAINT-POL**, comte **DE**), né en 1355. Il était fils de Guy de Luxembourg-Ligny et de Mahaut de Châtillon, sœur et héritière du comte de Saint-Pol. Armé chevalier à l'âge de quinze ans, il prit part, sous les drapeaux bourguignons, à la bataille de Bastweiler, où son père perdit la vie et où lui-même fut fait prisonnier par les Anglais. Richard II retint son otage à Windsor, où, d'après Froissart, « avoit si courtoise prison, que il « pooit partout jeuer et esbattre et vol- « ler des oiseaulx ». Elégant, adroit, spirituel, ses qualités firent impression sur la sœur du roi, Mahaut de Hollande, qui était une des princesses les plus belles et les plus accomplies de son temps. Ils s'aimèrent « loïaument », ajoute le chroniqueur, et un mariage fut décidé entre eux. Le roi fixa la rançon du chevalier français à 120,000 francs, dont il fit remise de la moitié à l'occasion de l'union projetée. Le roi de France, Charles V, vit de mauvais œil cette alliance avec une princesse anglaise et fit saisir les domaines du comte de Saint-Pol, soup-

çonné de trahison. Les jeunes époux durent se réfugier chez le comte de Morialmé, qui leur donna l'hospitalité jusqu'à la mort de Charles V (1380). Le comte de Saint-Pol rentra en grâce auprès de Charles VI qui lui rendit ses biens. En 1396, il fut envoyé par le roi en Angleterre, pour négocier une trêve. L'année suivante, il fut nommé gouverneur de la république de Gênes, mais il ne conserva cette position que pendant fort peu de temps. L'empereur Wenceslas ayant refusé de s'acquitter d'une dette envers son frère, il se jeta dans le Luxembourg et la Gueldre, et incendia plus de cent vingt villages. Henri IV étant monté sur le trône d'Angleterre, à la suite de l'assassinat de Richard II, le comte de Saint-Pol, plein de ressentiment de la mort de son beau-frère, adressa un cartel au monarque anglais et fit une descente dans l'île de Wight. Pendant les hostilités, qui durèrent plusieurs années, il fit le siège du château de Merck, situé à une lieue de Calais (1405). Il essuya une défaite devant cette place. Le duc de Bourgogne le nomme successivement grand-maître des eaux et forêts et gouverneur de Paris (1410). En ce moment, il est en plein dans le parti des Bourguignons. A la tête d'une milice de cinq cents bouchers, il est mêlé aux troubles qui ensanglantèrent Paris. En 1412, il bat le parti des Armagnacs en Normandie et se rend maître de Domfront. Lors de la chute du parti bourguignon (1413), le comte de Saint-Pol dut prendre la fuite et se réfugier en Brabant. Plus tard, il fit sa soumission au roi de France, et fut nommé gouverneur du château d'Ivoi, en Brabant, où il mourut en 1417. Le comte de Saint-Pol avait épousé en secondes noces Bonne de Bar, dont il eut une fille. Son petit-fils, Philippe de Saint-Pol, mourut sans postérité, en 1430, et le comté de Saint-Pol fit retour au Luxembourg.

J. Nève.

Froissart, éd. Kervyn, *passim*.

LUYCKX (*Jean-Baptiste*), poète flamand, né à Turnhout, en 1760, mort à Ninove, le 26 mars 1842. Il prit l'habit religieux à l'ancienne abbaye des Prémontrés de Ninove, et exerça la charge pastorale en cette ville depuis 1806 jusqu'en 1839. Réfugié en Hollande pendant la Terreur, il consacra les loisirs de l'exil à l'étude des poètes néerlandais, et puisa dans leurs œuvres l'amour des lettres flamandes. Pendant près de trente ans, il fut prévôt de l'ancienne chambre de rhétorique *Al vloeijende groeijende*, de Ninove, et se signala dans maints concours poétiques. En 1808, la Société de rhétorique : *Rym en reden*, de Moorsel, couronna son poème sur les fléaux de la guerre. Un fragment en est reproduit dans un article nécrologique consacré au poète par le *Nederduitsch letterkundig jaerboekje*, de 1843. En 1816, il conquit à Audenarde les palmes poétiques avec une série de pièces intitulées : *Gevangneming*, *het Verblyf te Fontainebleau*, *de Schaking* et *Plegtige intrede in Roomen van Z. H. Pius den VII*. Ces œuvres ont été publiées dans un recueil de poésies édité, à cette époque, en cette ville.

Émile Van Arenbergh.

Nederd. letterk. jaerboekje voor 1843. — Piron, *Levensbeschryvingen*.

LUYCX (*François*), mieux connu dans l'histoire de l'art sous le nom de Leüx von Lüxenstein, portraitiste excellent et peintre de sujets religieux, né à Anvers, en 1604, mort (à Prague?) après 1662. D'abord élève de Remacle Sina, dont le nom ne se rattache aujourd'hui à aucune œuvre, Luycx, franc-maître de la gilde de Saint-Luc, en 1620, passa ensuite à l'atelier de Rubens et, comme tant d'autres Anversois, il collabora aux peintures de l'illustre chef d'école. On assure qu'il voyagea en Italie; rien ne le prouve. Il semble, au contraire, absolument présumable que, jusqu'à la mort de Rubens, Luycx ne quitta point Anvers et, sans doute, y trouva largement de quoi s'employer. Plus tard (ce renseignement est du catalogue de la galerie du Belvédère), notre artiste fut appelé à Vienne par l'empereur Ferdinand III, dont il devint le peintre et

de qui il obtint des lettres de noblesse. A dater d'alors, Luycx ne s'appela plus que Leüx von Leüxenstein. En 1647, les comptes de la maison impériale l'établissent, Luycx avait peint deux fois l'archiduc Léopold-Guillaume. Lorsque ce prince vint prendre, cette même année, le gouvernement des Pays-Bas, l'artiste le suivit à Bruxelles et, au retour, l'accompagna à Vienne (1656), plus tard, enfin, à Laibach, où, sans doute, il fut auprès de l'archiduc jusqu'à sa mort, arrivée en 1662, car une estampe de F. Vanden Steen, insérée dans le livre du P. Avancino, sur les vertus de Léopold-Guillaume, nous représente le grand maître de l'ordre Teutonique étendu sur son lit de parade, d'après un dessin de Luycx. Il est ainsi prouvé que notre artiste survécut bien des années à la date du 28 août 1652, admise jusqu'à ce jour comme limite extrême de la carrière du maître, prouvée par les sources authentiques. Luycx vint-il finir ses jours à Anvers? C'est peu probable. Ses fils firent comme peintres une carrière dans leur patrie. L'un d'eux fut appelé par l'empereur Léopold, en 1684, aux fonctions de directeur de ses collections artistiques. Sandrart s'est donc trompé en attribuant cette qualité à Frans Luycx lui-même.

A en juger par le petit nombre de peintures exposées sous son nom dans les galeries de Vienne et de Prague, Luycx fut un artiste de très sérieux mérite. Ses portraits au Belvédère, représentant Léopold-Guillaume, en pied, en costume ecclésiastique noir, sur un fond de draperie bleue, le Cardinal infant, en buste, enfin, un portrait de dame, en pied, se détachant sur une tenture rouge, ont très grand air et se ressentent, comme peinture, de l'influence de Rubens. Pour ce qui concerne l'*Allégorie sur le néant des choses humaines*, grande figure de femme assise entre deux tables, l'une couverte d'un riche tapis et chargée de splendeurs, l'autre où, sur le meuble nu, reposent les emblèmes de la fragilité des choses : un sablier, un crâne, un flambeau éteint, etc., c'est une page absolument captivante. Les anciens inventaires la donnaient à Ch. Le Brun, attribution insoutenable. Est-elle de Luycx et pourquoi est-elle de lui? Nous l'ignorons absolument. Détail à noter en passant : le joyau que tient à la main le génie est le même qu'on remarque dans la *Salomé* de Quentin Metsys, au musée d'Anvers : une agate de Charles-Quint. Il y a presque ici un indice en faveur de l'origine anversoise du tableau. Le musée de Prague possède de Luycx un portrait de Piccolomini; la galerie Lichtenstein, à Vienne, *le Christ apparaissant aux saintes femmes prosternées*, peinture excellente. Le musée de Stockholm, enfin, montre un portrait en pied de Léopold-Guillaume. Les inventaires de la collection de l'archiduc et les archives de la maison impériale citent de Luycx diverses peintures disparues : une *Madone avec l'Enfant Jésus apparaissant à Léopold-Guillaume*, et plusieurs portraits de membres de la famille impériale. Ces portraits sont peut-être parmi les anonymes du musée du Prado. Il y a aussi la mention du *Portrait de la Mère Paule Marie de Jésus, religieuse carmélite, représentée les mains jointes devant le Crucifix*. Un curieux petit tableau avec nombreux personnages en costume du XVIIe siècle, appartenant à la maison d'Arenberg, figure dans un des salons du palais de cette famille, à Bruxelles, sous le nom de Leüx von Leüxenstein. Nous nous sommes assuré que cette jolie peinture, datée de 1649, porte la signature : Potuyl, à l'avant-plan de la gauche.

Henri Hymans.

E. von Engerth, *Catalogue du Musée de Belvédère*. — *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des Allerhöchsten Kaiserhauses*, t. I, Vienne, 1883; t. V, id., 1887. — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Nagler, *Künstler Lexicon*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*.

LUYDE (*Jean* **DE**), théologien, né à Tongres, vivait vers le commencement du XVIe siècle. Frère d'Arnould, il fut professeur à l'université de Cologne et écrivit un abrégé des commentaires du dominicain français Jean Capreolus, sur le *Maître des sentences : Summa Capreoli in magistrum sentenciarum*. Cet ouvrage,

resté manuscrit, était conservé jadis chez les chanoines réguliers de Tongres. Il faut peut-être l'identifier avec le n° 814 de la vente Camberlyn (Bruxelles, 1882) : *Liber sentenciarum*, manuscrit commencé, dit le catalogue, par Jean de Luyde, achevé par son frère Laurent et légué par Arnould de Luyde aux chanoines de Tongres.

Paul Bergmans.

L. Abry, *les Hommes illustres de la nation liégeoise*, éd. par H. Helbig et S. Bormans (1867), p. 31. — Catalogue Camberlyn, *loc. cit.*

LUYTENS (*Henri*), prédicateur, né à Malines, au commencement du XVIe siècle, y décédé, le 14 novembre 1593. Se destinant au sacerdoce, il poursuivit ses études ecclésiastiques jusqu'au grade de bachelier en théologie. Il remplit ensuite les fonctions pastorales à Muysen, aux environs de sa ville natale, et fut pourvu, en 1562, d'un canonicat de la cathédrale de Malines. On a de lui : *De Nativitate Domini nostri Jesu Christi ex secundo capite D. Lucæ evang. Docta et pia Explicatio... Item de septem Donis Spiritus Sancti, de quatuor virtutibus cardinalibus, et de octo Beatitudinibus; cum libello de Spiritus sancti missione.* Anvers, Chr. Plantin, 1565; in-12. Henri Luytens a, en outre, publié chez Plantin un recueil d'homélies sur les évangiles du dimanche depuis l'Avent jusqu'au Carême.

Émile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. I, p. 456. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 333. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. I, p. 159.

LUYTHON (*Charles*), musicien, né à Anvers, vers 1550, mort à Prague, au mois d'août 1620. Entre les diverses manières d'orthographier le nom de famille de Charles Luython (*Luyton*, *Luython*, *Luycthon*, *Luthon*, *Luiton* et *Luitton*), nous adoptons, avec Léon de Burbure, son biographe, celle de *Luython*, qui figure sur le titre de son œuvre capitale et qui correspond avec la signature : *Claudius Luythonius*, apposée par son frère Claude au bas d'un compte de la corporation des maîtres d'école d'Anvers, en 1561. C'est de Burbure qui a eu le mérite de découvrir sa véritable nationalité. Fétis semble le croire Allemand; L. von Köchel le dit Anglais, dans son histoire de la chapelle impériale de Vienne; d'autres écrivains supposent qu'il est Français. L. de Burbure a trouvé son origine en fouillant les archives de la ville d'Anvers, où il a mis la main sur deux documents de 1620, qui donnent des renseignements absolument exacts sur la famille du compositeur et sur lui-même. Claude Luython, son père, natif de Valenciennes, dirigeait l'école latine de la paroisse de Saint-André, à Anvers. De même que dans les trois autres écoles latines de cette ville, l'enseignement comportait les humanités, la musique vocale et les autres matières d'une bonne éducation : *scientien, sanck ende andere goede manieren*, dit l'acte d'érection (20 décembre 1521). C'est donc chez son père que Charles Luython apprit, sans doute, les éléments de la musique, dans laquelle il se perfectionna ensuite comme enfant de chœur à la cathédrale, où Antoine Barbé, Gérard de Turnhout et Séverin Cornet étaient à la tête de la maîtrise. Il apprit aussi à jouer de l'orgue sous la direction d'un des nombreux organistes distingués qu'Anvers possédait à cette époque : Hubert Waelrant, Jean Barbé, Jean Regis, Servais Vander Meulen, Jean Lupi, etc. Ce ne sont là que des conjectures, d'ailleurs; car on ne possède aucun renseignement positif sur la première période de la vie de Luython. A partir de 1576, sa biographie se précise. Le 18 mai de cette année, nous le voyons nommé musicien à la cour de l'empereur Maximilien II, à Prague, après avoir dédié à ce souverain une messe de sa composition. Le successeur de Maximilien, Rodolphe II, maintint Luython dans son emploi (10 janvier 1577), et le gratifia, en outre, de la charge de sous-chef de la garde-robe impériale (24 février 1580). Mais, ayant obtenu, le 1er mars 1581, une augmentation de traitement, le *kammer-musicus* eut le bon sens de se défaire de son autre emploi, assez lucratif, mais peu artistique. Sur ces entrefaites, Guillaume de Formellis, un des organistes de la chapelle

impériale, vint à mourir (4 janvier 1582). Quelques jours avant sa mort (1er janvier 1582), Luython fut nommé à sa place, grâce à l'appui de son compatriote Philippe de Monte, qui était premier directeur de la chapelle ; son traitement s'élevait à 25 florins par mois, sans compter une gratification annuelle d'un manteau de drap ou de 20 florins en espèces. Par suite d'augmentations successives, ses gages se montaient, en 1602, à 460 florins par an. « Désormais débarrassé des soucis d'une situation précaire », dit L. de Burbure, « et placé dans une position digne de ses éminentes capacités, notre organiste se livrera avec une nouvelle ardeur à ses travaux de composition musicale ». Avant cette époque, Luython n'avait publié qu'une seule de ses œuvres, un bizarre *Epigramma* sur le blason des maisons nobles Berka de Dub et de Lypa, mis en musique à plusieurs voix (Prague, 1579); les diverses pièces de sa composition qui figurent dans des manuscrits de la bibliothèque palatine de Vienne, telles qu'une messe à 6 voix sur *Amorosi pensieri* (ms. 15,951) et une autre messe à six voix sur *Filiæ Hierusalem* (ms. 16,194), sont peut-être aussi antérieures à 1582, mais elles n'ont vraisemblablement pas été imprimées. En 1582, on publie à Venise ses *Madrigali a cinque voci*, et en 1595, à Francfort, son *Popularis anni jubilus*, composé plusieurs années auparavant. A la mort de Philippe de Monte, en 1603, il lui succède en qualité de compositeur de la chapelle impériale (*Componist der Hofkapelle*), et la même année, il publie à Prague vingt-neuf motets à six voix : *Selectissimarum sacrarum cantionum sex vocibus compositarum nunc primum in lucem editarum fasciculus primus;* malgré les promesses de ce titre, il n'a point paru d'autres parties de cet ouvrage. En 1604, il met en musique la neuvième strophe du curieux *Rosetum Marianum*, publié par Bernard Klingenstein (Dilingen, Adam Meltzer) (1), et donne à Prague, chez Georges Nigrinus, un *Opus musicum in Lamentationes Heiremiæ prophetæ*. En 1609, il écrit sept morceaux à sept voix pour le *Musicalischer Zeitvertreiber*, recueil de chants mondains en allemand (Nuremberg, Paul Kauffmann), et fait paraître son œuvre principale, sa *Collectio missarum septem vocum* (Prague, Nicolas Strauss), dédiée à l'empereur Rodolphe II, qui le gratifia, à cette occasion, d'un don de 500 florins. En 1610, il compose trois pièces à cinq et six voix pour le recueil du Liégeois Philippe Schoendorff, *Odæ suavissimæ*, dédié au virtuose Jacques Chimarrhäus, de Ruremonde. L'année suivante, il collabore à la première partie de la collection de motets inédits recueillis par Abraham Schadæus, le *Promptuarium musicum* (Strasbourg, Charles Kieffer), tandis que l'éditeur Godefroid Tampachius, de Francfort, fait paraître une nouvelle édition de sa *Collectio missarum septem vocum*. Puis, en 1612, son activité productrice cesse tout à coup ; on ne voit plus paraître de ses œuvres, et son nom ne se trouve même plus sur l'état des musiciens de la chapelle impériale.

En effet, le 16 mai 1611, Luython avait obtenu de Rodolphe II sa pension de retraite; en considération de ses trente-cinq années de bons et loyaux services, elle fut fixée à 200 florins par an. Malheureusement pour notre artiste, son auguste protecteur mourut le 20 janvier 1612, et, sous son successeur Mathias, la pension fut contestée, sous prétexte du changement de règne; si bien que, au bout de quelques années, il lui était dû, y compris des émoluments arriérés, la somme considérable de 2400 florins; elle ne lui avait pas encore été payée, quand il mourut, à Prague, au mois d'août 1620. Par un testament du 7 avril 1618, il avait légué son modeste avoir, ses manuscrits, sa musique, ses instruments, ainsi que ses diverses prétentions à charge de la cour impériale, à son frère et à ses deux sœurs, qui étaient restés à Anvers.

Pour compléter l'énumération des œuvres de cet artiste distingué, qui fut

(1) La partition de ce morceau se trouve à la suite de la notice de L. de Burbure, p. 24-30.

en même temps un compositeur de sérieuse valeur, il nous reste à citer un morceau inséré, après sa mort, dans le *Florilegium musicum Portense* d'Erhard Bodenschatz (Leipzig, Abraham Lamberg, 1621), et deux motets publiés par Jean Stadelmayer dans ses *Moduli symphoniaci* (Inspruck, Jean Gäch, 1629); ces deux derniers sont omis dans la monographie que L. de Burbure a consacrée à Charles Luython.

Paul Bergmans.

C.-F. Becker, *die Tonwerke des* XVI. *und* XVII. *Jahrhunderts* (2e éd., 1855), *passim*. — F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens* (2e éd., 1866-1867), t. V, p. 384. — L. von Köchel, *die Kaiserliche Hof-musikkapelle in Wien* (1869), *passim*. — R. Eitner, *Bibliographie der Musiksammelwerke des* XVI. *und* XVII. *Jahrhunderts* (1877), p. 688. — L. de Burbure, *Charles Luython, compositeur de musique de la cour impériale* (1880).

LYERE (*Adrien* **VAN**), en latin LYRÆUS, prédicateur et écrivain ecclésiastique, né à Anvers, le 20 janvier 1588, et mort à Bruxelles, le 5 septembre 1661. Il appartenait à une famille distinguée dans la magistrature, et avait reçu une excellente éducation. Entré au noviciat de la Compagnie de Jésus, le 16 janvier 1608, il y devint coadjuteur spirituel. Il occupa différents emplois, entre autres celui de recteur du collège de Cassel. Il ne sortit pas de la province flamande à laquelle il s'était dévoué pour éclairer le peuple dans sa langue : il parlait le flamand anversois dans la chaire, et il a écrit deux de ses ouvrages en néerlandais. Il serait devenu l'émule du P. Poirters, s'il s'était livré aux œuvres d'imagination. Mais il s'est confiné dans le domaine des choses religieuses. Son talent oratoire était plus grand que son talent d'écrivain. Il eut beaucoup de succès dans ses prédications à Malines et surtout à Bruxelles, où, pendant trente ans, il occupa la chaire de Notre-Dame du Sablon, sans que le peuple se lassât jamais de l'entendre.

Il a publié : 1. *Godtvruchtighe oefeningen op den H. ende aldersoetsten Naem Maria, toegeschreven aen het broederschap van den selven glorieusen naem. Opgerecht in de kercke van onse L. Vrouwe op de Savel, tot Brussel*. Bruxelles, Jean Mommaert, 1640. Sotwel cite : Bruxelles, Mommaert, 1638. Traduit en français par Jean Puget de la Serre ; en espagnol par le P. André de Saint-Jean-Baptiste, carme déchaussé, 1640 ; en anglais, 1643 ; en allemand par Pierre Vauters, ou par le P. Martin Libenius, Cologne, 1649. Van Lyere n'a pas mis son nom en tête de ce livre, dédié par lui à l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas. Voici le titre de l'édition française : *Louanges du sacré et très doux nom de Marie avec les feste et confrérie royalle, érigée en l'église de Notre-Dame du Sablon*. Bruxelles, Jean Mommaert, 1638. — 2. *Trisagion Marianum sive trium mundi ordinum, cœlestium, terrestrium et infernorum cultus, pietas et adoratio ter sancto nomini Mariæ, vindicata*. Anvers, Jacques Meursius, 1648. — 3. *Den Wegh des Hemels, door de Rooskens ghewesen ende ghewenst aen alle Godtminnende zielen, door eenen priester der Societeyt Jesu*. Bruxelles, Jean Mommaert, 1643 ; in-32. C'est une méthode de récitation du chapelet. Sotwel cite : Bruxelles, 1645. L'ouvrage a été traduit en français par le P. Egide de Sainte-Aldegonde (Mons, Waudret). — 4. *De Imitatione Jesu patientis sive de Morte et vita in Christo Jesu patiente abscondita, in carne vero nostra mortali ad similitudinem ejus exprimenda libri VII*. Anvers, Jacques Meursius, 1655; in-fol. Paquot cite : *De l'Imitation de Jésus-Christ souffrant ou Traité de la vie et de la mort cachée en Jésus-Christ*. En flamand. Anvers, Jean van Meurs, 1655 ; fol. — 5. *Sancti Ignatii de Loyola Societatis Jesu fundatoris Apophtegmata sacra, sive cœlestis prudentiæ Aphorismi quibus pie, sobrie ac juste cum Deo nobiscum ac proximis juxta Apostolum in hoc sæculo vivamus tribus commentariis ad efformandos mores illustratis*. Anvers, Jacques Meursius, 1662 ; in-fol. Il y a eu deux autres éditions du même ouvrage : Munich, Lucas Straub, 1683, et Vienne, 1744; in-12.

Ferd. Loise.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*. — Paquot, *Mémoires*, t. VII. — Delvenne, *Biogr. du roy. des Pays-Bas*.

LYFTOCHT (*François*), religieux augustin et poète flamand, né à Diest, en 1637. Après avoir achevé ses humanités au collège des Augustins de sa ville natale, il entra dans cet ordre. Ce fut au couvent de Malines qu'il prit l'habit, le 26 novembre 1656. L'année suivante, le 27 novembre 1657, il prononça ses vœux au couvent de Diest. Lyftocht dirigea pendant un certain temps les humanités. Le chapitre provincial de l'ordre, convoqué à Bruxelles, le 20 avril 1673, lui conféra la charge de sacristain; le même chapitre, réuni à Malines, en 1682, y ajouta les fonctions de sous-prieur. Malheureusement ses jours étaient comptés. Il mourut au couvent des Augustins de Diest, le 1er septembre 1683, à peine âgé de quarante-six ans. Lyftocht était un religieux instruit, qui cultivait la poésie flamande avec succès. Ses vers sont pleins de souplesse, de verve et d'originalité. A l'exemple d'Adrien Poirters et de Pierre Croon, il écrivit dans sa langue maternelle un ouvrage en vers mêlés de prose auquel il donna le titre d'*Avant-boutique de patience dans l'adversité*. La matière de son livre, qui comprend deux volumes in-12, est tirée des œuvres de saint Augustin. Le premier volume (207 pages), porte le titre suivant :

Voor-WInCkeL Van patIentIe In Den DroeVen tegenspoeDt

VersIen Met poetsChe LeerInge enDe SententIen Van aUgUstInUs.

Voor kLaeghaChtIghe ZIeLen op-gereCht Door F. FranCIsCUs LIIftoCht, AUgUstIIn bInnen DIest.

Toe-geeIIgent aen heer FranCIsCUS DaVID, CanonICk NorbertIIn, LoffeLIICken pastoor Van VeerLe.

Tot VernoegInghe aLLer eer en LofWeerDIghe abDIIe heeren Van AVerboDe, verciert met twintigh sinne-beelden in 't koper gesneden. Tot Emmerick, voor Arnoldus vanden Eynden, boekverkooper tot Utrecht, 1679.

Ce volume est dédié à un chanoine de l'abbaye d'Averbode, François David, alors curé de Veerle; il est orné de vingt emblèmes en taille-douce.

Le second volume (193 pages), porte le titre suivant : *Voor-winckel van patientie in den droeven tegenspoedt, versien met dichten, sinne-beelden ende sedige leeringhen. Tot Keulen, voor Arnoldus van den Eynden, boek verkooper tot Utrecht,* 1681. Ce volume est dédié à Jacques Quintin, chanoine du chapitre de Saint-Jean, à Diest, et curé de Geetz-Betz. Il est orné de dix emblèmes en taille-douce, par François Ertinger. L'une de ces planches représente la Grand'Place de Diest, avec l'église de Saint-Sulpice et la foire annuelle des chevaux. On y trouve des rapprochements ingénieux, des aperçus spirituels, des moralités faciles à saisir. C'est un livre qui donne à son auteur droit de cité dans l'histoire de la littérature flamande au XVIIe siècle.

Éd. Van Even.

Tombeur, *Provincia Belgica ord. S. Augustini*, p. 184. — Archives du Couvent de Gand. — Paquot, *Mémoires*, t. XVIII, p. 113.

LYMBORCH (*Albert* **DE**), théologien, jurisconsulte, poète, né à Liège, en 1561, et mort en 1627. Il entra jeune encore dans le sacerdoce, et étudia la jurisprudence à l'université d'Ingolstadt, où il reçut le bonnet de docteur en droit civil et en droit canon (*in utroque jure*). Revenu à Liège, il obtint une prébende à Saint-Paul, en 1595. Le 20 septembre de l'année suivante, il remplaça Gérard Beeckman, en qualité de chantre de la collégiale, et fut élu doyen le 8 février 1604. Il succédait à Thomas Stouten, et non à Thomas Farnèse (1), neveu du pape Paul III, comme l'ont avancé par erreur Paquot et après lui Becdelièvre. Albert de Lymborch sollicita et obtint de Clément VIII, pour les membres du chapitre de Saint-Paul, une partie des biens dont avaient joui auparavant les *Clercs de la vie commune*, ou Frères de Saint-Jérôme, chargés, avant l'invention de l'imprimerie, de copier les livres des Pères de l'Eglise. Albert nous apprend lui-même le fait de cette transmutation et ajoute que ces biens reçurent d'un généreux donateur

(1) Ce nom de Farnèse ne se rencontre pas sur la liste des doyens de Saint-Paul.

un nouvel accroissement (1). Albert de Lymborch donna beaucoup d'éclat aux cérémonies religieuses et surtout au culte du Saint-Sacrement, qu'il résolut d'étendre en fondant un salut à Saint-Paul. Il érigea, en outre, un autel dans la chapelle gauche du chœur, comme en témoigne l'inscription suivante, gravée dans le marbre noir :

Hocce altare præsenti tabula ornari
Jussit ex testamento Albertus a Lymborch,
Hujus ecclesiæ Decanus XL,
Qui obiit XXIIII aprilis anno 1627.

Sur la fenêtre, au-dessus de l'autel, représentant saint Christophe qui traverse un ruisseau avec l'enfant Jésus sur ses épaules, on lit cette inscription :

Rdus D. Albertus Lymborch i. v.
Doctor protonotarius Aplicus
Hujus ecclesiæ Decanus 1608.

A la charge de doyen, en effet, s'ajouta pour lui celle de protonotaire apostolique. Neuf fois il fit le voyage de Rome pour augmenter les ressources de son église et rendre compte de son administration. Si l'évêché de Liège était devenu vacant et que le choix du titulaire n'eût dépendu que du saint-siège, nul doute que de Lymborch eût été jugé digne de cette haute situation. Connaissance approfondie du droit, entente des affaires, habileté diplomatique, charme de la conversation, amour des lettres cultivées avec succès, belle prestance, taille élevée, air imposant, tout ce que donnent aux êtres privilégiés la science, la nature et l'art, lui était échu en partage. Il ne lui manqua qu'une destinée au niveau de ses aptitudes.

Voici son épitaphe en un distique dont le second vers forme chronogramme :

ALBERTUS JACET HIC LIMBORCH QUEM LEGIA LUGET
ÆTERNUM CARVS VIVERE DIGNUS ERAT
ALBERTUS A LYMBORCH HUJUS ECCLESIÆ DECANUS [40 OBIIT
ANNO 1627, 24a APRILIS, ÆTATIS SUÆ 66, RESIDENTIÆ CANONICALIS 44; SACERDOTII 42; DECANATUS 24.
R. I. P.

Il nous a laissé un petit poème ayant pour titre : *Fundatio collegii S. Pauli Leodiensis; cum decanorum illius compendiosa successione.* Liège, Jean Ouwerx, 1622. C'est une plaquette contenant, en quatre cent onze hexamètres, l'histoire abrégée de la collégiale, depuis son origine jusqu'à de Lymborch lui-même. L'ouvrage est précédé de la liste des quarante premiers doyens cités par leurs prénoms.

Ferd. Loise.

(1) *Hæc lucra quondam hospes Pauli, nunc incola cœli,*
Censu atque ære suo NUELENS ANTHONIUS *auxit.*

Paquot, *Mémoires.* — Becdelièvre, *Biographie liégeoise.* — Thimister, *Essai historique sur l'église de Saint-Paul.*

LYMBOURG (*Aloysius* **DE**), moraliste et traducteur, abbé de Saint-Gilles, près de Liège, naquit dans la seconde moitié du XVIe siècle et mourut en 1636. On ne connaît de lui que l'ouvrage suivant : *La Vie de Saint-Gilles, abbé d'Arles, en Provence, et confesseur, traduite du latin en langue vulgaire, parsemée et enrichie d'autres exemples et vertus morales.* Liège, J. Ouwerx, 1627; in-8o de 14 ff. lim. y compris deux planches d'armoiries, 170 pages et un f. approb. Avec la marque de l'imprimeur sur le dernier feuillet. Dédié à Arnould de Bocholtz, grand prévôt de Liège. Les liminaires renferment deux pièces de vers adressées à l'auteur, l'une en latin par Lambert de Vlierden, l'autre en français par P. Duchesne.

Ferd. Loise.

De Theux, *Bibliographie liégeoise.*

LYONNET (*Pierre*), naturaliste, né à Maestricht, le 22 juillet 1707, mort le 10 janvier 1789, à La Haye. Il descendait d'une famille lorraine qui s'était réfugiée en Hollande à l'époque des persécutions religieuses. Il parvint à former un recueil de dessins coloriés des insectes des environs de La Haye. Il ajouta à la traduction française de la *Théologie des insectes* de Lesser des remarques et des dessins qui attirèrent l'attention de Réaumur, et dessina pour Trembley des figures sur le *Polype à bras*, c'est-à-dire l'hydre. Il grava lui-même les huit dernières planches du livre de Trembley. Enfin, il fit l'anatomie de la chenille qui ronge le bois de saule (*Phalæna cossus*) et publia son

Traité anatomique avec de superbes gravures qu'on cite comme un chef-d'œuvre. La faiblesse de sa vue ne lui a pas permis de suivre la chenille du saule dans son état de chrysalide et de papillon. Il paraît qu'il s'était exercé également dans la sculpture et la peinture de portraits. Il a laissé un bas-relief exécuté en bois, *Apollon et les Muses*. Il avait formé une collection de coquillages.

P.-J. Van Beneden.

Nouvelle Biographie générale, t. XXXII (1860).

LYRÆUS (*Adrien*), écrivain ecclésiastique. Voir LYERE (*Adrien* VAN).

LYS (*Léonard-Adolphe-Marie*), fils de Pierre-Emmanuel, né à Herve, le 2 novembre 1751. Il acheva ses humanités à Louvain, où l'université lui accorda les grades de bachelier en théologie, de docteur ès arts et une chaire de poésie qu'il occupa pendant dix ans. Il était connu par son attachement aux chefs des Pays-Bas autrichiens, lorsqu'en 1789 éclata la révolution brabançonne. Il fut saisi par une populace effrénée et traîné dans la prison de la ville, ensuite dans celle de l'université. Après plus de deux mois « d'une très rigide détention », l'évêque d'Anvers parvint à l'en délivrer. L'université de Louvain, qui était alors collatrice de la cure de Soiron (près de Verviers), la lui accorda en 1792; il y reprit ses études et se distingua par son zèle persistant pour l'instruction de ses ouailles. Lorsque, sous le gouvernement de Guillaume Ier, il fut question de rendre un évêque au diocèse de Liège, la *vox populi* désira y voir préconiser le grand vicaire Barrett; mais comme il s'était opposé à l'établissement du collège philosophique établi à Louvain, il fut alors fortement question de porter Lys au siège vacant qu'obtint enfin Corneille van Bommel. Lys possédait une élocution élégante et une plume habile qu'il ne cessa d'exercer jusqu'à ce que la mort le surprit dans ses fonctions pastorales de Soiron, le 2 mars 1837, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Parmi ses travaux littéraires datés de Louvain et restés inédits, on signale des *poèmes latins* composés « à l'occasion des quatre premiers consécutifs de philosophie du collège du *Porc* : MM. Defrance, à Liège; le baron de Sécus, à Mons; Van Gils et Oomen, Hollandais ». Lys travailla avec Paquot aux corrections importantes qui se trouvent dans la nouvelle édition du *Catéchisme historique*. Bruxelles, 1778; in-12. Il publia ensuite : 1. *Instruction familière d'un curé à ses paroissiens, pour les prémunir contre le schisme*. Liège, Desoer, 1800; in-12, 62 pages. Ce travail, où il est question du serment de haine à la royauté, eut deux éditions en une année. — 2. *Dialogue entre un curé assermenté et son paroissien schismatique, pour servir de suite à l'instruction familière contre le schisme*. Ibid., 1801; in-12, 268 pages. — 3. *Le Catéchisme antischismatique, ou Sommaire des principes catholiques contre le schisme, mis à la portée du commun des lecteurs et appliqué à la séparation illégale qui a été suscitée dès* 1797 *dans le diocèse de Liège, au sujet du sermon et de la promesse exigée des ministres du culte par la république française*. Aix-la-Chapelle, J.-G. Beaufort, 1801; in-12, 65 pages. — 4. *Précis sur l'indulgence en forme de jubilé*. Liège, C.-A. Bassompierre, 1804; in-12, 24 pages. — 5. *Divo Rocho, patrono in Soiron XVI Augusti* 1818. Poème latin, in-4°; 4 pages, sans nom d'auteur, de lieu, ni d'imprimeur. — 6. *Wilhelmo Belgicæ Regi libellus supplex*. S. l. n. n., 1820; in-4°, 7 pages. — 7. *Gratulatio genethliaca augustis parentibus principis regii, Wilhelmi-Frederici-Henrici, nati idibus juniis*. S. l. n. n., 1820; in-4°, 4 pages. — 8. *Jubileum Bruxellense*, 1820. *Ode. Cecinit* L. A. M. L. *Pastor in S.* S. l. n. n.; pet. in-4°, 4 pages. — 9. *Joanni-Josepho Collaert ex Lumay, ad S. Nicolaum Nivellis pastori, Ode nuncupatoria*. S. l. n. n., 1821; in-12, 4 pages. — 10. *Neo-curioni oppidi Herviensis*. S. l. n. n., 20 décembre 1821; in-8°, 24 pages; suivi de *LaMberto VanDen broUCk eLeCto pastorI In TheUX*, poème latin de 8 pages. — 11. *ConVentIonIs sanC-*

tIo, beLgIs gaUDIUM sIngULIs ad undique excellentum virum dominum rerum interiorum per Belgium administratorem regium. Liège, C. A. Bassompierre; in-4°, 22 pages. — 12. *Conventio Bruxellis confirmata*. Poème latin de 16 pages petit in-4°. Il est inséré, moins la dernière page, dans le poème précédent, avec un même chronogramme à la fin (25 juillet 1818). — 13. *Discours chrétien recueilli de différents sermons sur les devoirs des sujets à l'égard des souverains, prononcés les jours anniversaires de la naissance de S. M. le roi des Pays-Bas*. Liège, A. Bassompierre, 1824; in-8°, 223 pages. — 14. *Conventio inter Wilhelmum I, Belgarum regem, et Leonem XII, summum pontificem*. Liège, C.-A. Bassompierre, 1828; in-12, 56 pages. Cette brochure contient, de la page 12 à 55, un second poème intitulé: *Conventio Romæ initæ* XVIII *Junii et Bruxellis confirmata* XXV *Julii* 1827. Notre exemplaire porte : *Octava editio aucta*. — 15. *Neo-episcopo Leodiensi gratulatio, inaugurationis die*, 15 *Novembris* 1829. Liège, C.-A. Bassompierre; in-fol. — 16. *Aliquot versiculi extemporales, novi et veteres*. Liège, C.-A. Bassompierre, 1830; in-8°, 52 pages. Recueil dont une épître traite de la présence à Verviers de Guillaume Ier, en 1829; la pièce *Neo-episcopo...*, précitée, y est reproduite. — 17. *Versiculi extemporales, editio septima*. Ibid., s. d.; in-12. — 18. *Divis Rocho et Sebastiano, adversus choleram per Belgium invocatis*, 1831. Liège, C.-A. Bassompierre; in-4°, 4 pages. — 19. *Nouvelle Edition du vieil abrégé des mystères de la Foi*. Liège, veuve Bassompierre-Prion, 1833; in-12, 68 pages. — 20. *Examen instructif sur la doctrine chrétienne, à l'usage des bons catholiques*. Liège, veuve Bassompierre-Prion, 1836; in-12, 32 pages. — 21. *Quatorze méditations sur la Passion du Sauveur*. Liège, veuve Bassompierre-Prion, 1835; in-12, 24 pages. — 22. *Abrégé de ce qu'il faut savoir, croire et pratiquer pour être sauvé*. Liège, Duvivier; in-12, 18 pages. — 23. *Ode eucharistica ad baronem à Goubau de Hovorst*. Pet. in-8°. — 24. *Précis de prônes choisis, d'une paroisse rurale, rédigés par demandes et réponses, avec des notes très populaires, par les soins d'un catholique romain*. Liège, veuve Bassompierre; in-12, 104 pages. — 25. *Précis sur l'indulgence en forme de jubilé*. Liège, C.-A. Bassompierre; in-18, 24 pages.

Le presbytère de Soiron possède de cet écrivain environ deux cents sermons manuscrits.

J.-S. Renier.

Biographie liégeoise, t. II, p. 775 et 776. — Chev. de Theux de Montjardin, *Bibliographie liegeoise*.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LES DOUZE PREMIERS VOLUMES

DE LA

BIOGRAPHIE NATIONALE (1)

A

AB ADRIANO. Voir *Adriaenssens* (Adrien).
AB ANGELIS. Voir *Engelen* (G. van).
ABBE (Henri). — T. I, col. 1.
ABEETS (A.-F.). — T. I, col. 1.
ABEL (Saint). — T. I, col. 1-4.
AB ELCHERAIDT (Nicolaus). Voir *Elgard* (N.).
A BERCHIM (Antoine). Voir *Berchem* (A. van).
AB HASSELT (Johannes). Voir *Hasselt* (J. de).
AB HEER (Henricus). Voir *Heer* (H. de).
ABHEERS (Henri). Voir *Heer* (Henri de).
ABLEBERT (Saint). Voir *Emebert*.
ABLYEN (Corneille). — T. I, col. 4.
ABOLENUS. Voir *Babolin I* (Saint).
ABOLIN (Saint). — T. I, col. 4-5.
A BOLSWERT (Schelte). Voir *Bolswert* (Sch. van).
A BOSCO (Jean). — T. II, col. 736-737.
ABRAHAM (Gérard). Voir *Abrahams* (G.).
ABRAHAM (Jean). — T. I, col. 5.
ABRAHAM d'Orval. Voir *Gilson* (H.).
ABRAHAMS (Gérard). — T. I, col. 5-6.
ABSALON, abbé de Stavelot. — T. I, col. 6.
ABSEL (Guillaume van), APSEL ou ABSELIUS. — T. I, col. 6-7.
ABSHOVEN (Ferdinand van), le Vieux. — T. I, col. 7.
ABSHOVEN (Ferdinand van), le Jeune. — T. I, col. 7.
ABSHOVEN (Thomas van), frère de Ferdinand. — T. I, col 7-8.
ABSHOVEN (Thomas van), fils de Ferdinand. — T. I, col. 8.
ABTS (Wautier). — T. I, col. 8.
ACAIRE (Saint). Voir *Achaire*.
A CASTRO (Josse). Voir *Du Chastel* (J.).
A CASTRO (Louis). Voir *Du Château* (L.).
A CASTRO (Mathieu). Voir *Du Château* (M.).
ACHAIRE (Saint), ou ACAIRE.—T. I, col. 8-12.

(1) Au début de la publication, la Commission avait adopté certains principes pour le classemen alphabétique des noms composés; mais la pratique en a fait reconnaître les inconvenients. Aussi a-t-i été décidé qu'à partir du tome XIII, on suivrait les regles suivantes, déja appliquées partiellement dans les tomes XI et XII :

1. Les noms precédés des particules *d'*, *de*, *van*, *vande*, *vanden*, *vander* sont classés au mot qui suit cette particule. On écrit donc *Oudegherst* (d'), *Smet* (de), *Linden* (Lindanus, ou Vander), *etc.*

2. Toutes les autres particules, telles que *del*, *dela*, *dele*, *della*, *delle*, *des*, *du*, *la*, *le*, *les*, *t'*, *ter*, *uyter*, *ver*, etc., sont considérées comme faisant corps avec le mot qui les suit et ne peuvent pas en être séparées. On écrit donc *Del Bare*, *Delle Waide*, *Des Lions*, *La Marche*, *Le Plat*, *etc.*

3. Les noms du moyen âge composés d'un prénom suivi d'un qualificatif, sont rangés, suivant l'usage, tantôt au prénom, tantôt au qualificatif. Ainsi, on écrit *Jehan* li Nivellois, mais *Le Muisit* (Gilles).

ACHELEN (Igram van). — T. I, col. 12-13.
ACHTER (François-Adrien van).—T I, col. 13-14.
ACHTSCHELLING (Luc), ou ACHTSCHELLINCK. — T. I, col. 14.
ACKERMAN (François). — T. I, col. 14-18.
ACKET (Jean). — T. I, col. 18.
A CRUCE (Joseph). Voir *La Croix* (J. de).
ADALARD (Saint). Voir *Adélard*.
ADALARD I, abbé de Saint-Trond. Voir *Adélard I*.
ADALARD, moine de Saint-Pierre. Voir *Adélard*.
ADALBAUD (Saint), ou ADALBALDE. — T. I, col. 18-21.
ADALBERON. — T. I, col. 22-30.
ADALBERON Ier, évêque de Liège. Voir *Albéron Ier*.
ADALBERON Ier, abbé de Saint-Trond. — T. I, col. 30-32.
ADALBERON II. — T. I, col. 32-34.
ADALBERON III. — T. I, col. 34-36.
ADALBERT (Saint). Voir *Aldebert*.
ADALBERT, ou ADELBERT. — T. I, col. 36.
ADALRIC (Dom.). Voir *Desonkeux* (Jean).
ADALSINDE (Bienheureuse), ou ADELSENDE. — T. I, col. 37.
ADAM de La Halle. Voir *La Halle* (Adam de).
ADAM le Roi. Voir *Adenet* le Roi.
ADELAIDE (Bienheureuse). — T. I, col. 38.
ADELARD (Saint), ADALARD ou ALARD. — T. I, col. 38-50.
ADÉLARD Ier, abbé de Saint-Trond. — T. I, col. 50-51.
ADELARD II, abbé de Saint-Trond. — T. I, col. 51.
ADÉLARD Ier, abbé de Stavelot.—T. I, col. 51-53.
ADELARD II, abbé de Stavelot. — T. I, col. 53-54.
ADELARD, ou ADALARD, moine de Saint-Pierre. — T. I, col. 54-55.
ADELBERT, ou ALBERT, archevêque. — T. I, col. 55-57.
ADELBERT, comte d'Ostrevant. Voir *Aldebert*.
ADELBERT, chroniqueur. Voir *Adalbert*.
ADELBOLD, ou ATHELBOLD. — T. I, col. 57-60.
ADELE (Sainte), ou ADILE, d'Orp-le-Grand. — T. I, col. 60-61.
ADÈLE (Sainte), fille de Dagobert II. — T. I, col. 61.
ADELE (Bienheureuse). — T. I, col. 61.
ADELE, comtesse de Flandre.—T. I, col. 61-62.
ADELGERUS. Voir *Algerus*.
ADELHAIRE, ou ADELHARIUS.—T. I, col. 62.
ADELMAN, ou ADELMANNE.—T. I, col. 62-63.
ADELPHRÈDE, ADELPHRIDE, ou ÉDELPHRIDE. — T. I, col. 64.
ADELSENDE. Voir *Adalsinde*.
ADELTRUDE (Sainte), ou AGLETHRUDE. — T. I, col. 64.
ADENET ou ADAM le Roi. — T. I, col. 64-72. (vo *Adenès*).
ADILE (Sainte). Voir *Adèle*.
ADORNES (Anselme), ADORNE, ou ADORNO — T. I, col. 73-79.
ADORNES (Jacques). — T. I, col. 73.
ADORNES (Tertius-Anselme). — T. I, col. 79.
ADRIAENS (Henri), ADRIAENSSENS ou ADRIANI. — T. I, col. 79-81.
ADRIAENS (Luc). — T. I, col. 81-82
ADRIAENSSENS (Adrien), ADRIANI ou AB ADRIANO. — T. I, col. 82.
ADRIAENSSENS (Alexandre), le Vieux. — T. I, col. 82-83.
ADRIAENSSENS (Alexandre), le Jeune. — T. I, col. 83.
ADRIAENSSENS (Antoine), le Vieux. — T. I, col. 83.
ADRIAENSSENS (Antoine), le Jeune — T. I, col. 83.
ADRIAENSSENS (Gaspard). — T. I, col. 83.
ADRIAENSSENS (Henri). Voir *Adriaens* (Henri).
ADRIAENSSENS (Jean), le Vieux. — T. I, col. 83-84.
ADRIAENSSENS (Jean), le Jeune, surnommé DONDARI. — T. I, col. 84.
ADRIAENSSENS (Nicolas). — T. I, col. 84.
ADRIAENSSENS (Renier). — T. I, col. 85.
ADRIAENSSONE. Voir *Adriaens* (Luc).
ADRIANI (Adrien). Voir *Adriaenssens* (Adrien).
ADRIANI (Henri). Voir *Adriaens* (Henri).
ADRIANSEN (Emmanuel). — T. I, col. 84-85.
ADRIANUS DE VETERI BUSCO. — T. I, col. 85-86.
ADRIEN LE CHARTREUX. — T. I, col. 87.
ADRIEN VI, pape. Voir *Boeyens*.
ADRIEN D'OUDENBOSCH. Voir *Adrianus de Veteri Busco*.
ADRIEN (Martin-Joseph), dit LA NEUVILLE ou l'Aîné. — T. I, col. 87-88.
ADRIEN (...), frère de Martin-Joseph. — T. I, col. 88-89.
AEGIDIANUS (André). Voir *Gillis* (André).
AEGIDII (Jacques). Voir *Gillis* (Jacques).
AEGIDIUS (Gabriel). — T. I, col. 89.
AEGIDIUS (Pierre). Voir *Gillis* (Pierre).
AEGIDIUS DE ASPERO MONTE. Voir *Gilles d'Aspremont*.
AEGIDIUS AUREAE VALLIS. Voir *Gilles d'Orval*.
AEGIDIUS CANTOR. Voir *Gilles de Leeuw*.

AEGIDIUS DE DAMMIS. Voir *Gilles de Damme.*
AEGIDIUS A GANDAVO. Voir *Gilles de Gand.*
AEGIDIUS A LESSINA. Voir *Gilles de Lessines.*
AEGIDIUS REGIUS. Voir *Coninck* (Gilles).
AEGIDIUS DE ROYA. Voir *Gilles de Roye.*
AEGIDIUS DE WALACRIA. Voir *Gilles de Léau.*
AELBROECK (Jean-Louis van). — T. I, col. 89-91.
AELST (Guillaume van). — T. I, col. 91-92.
AELST (Nicolas van). — T. I, col. 92-94.
AELST (Nicolas ou Jean van). — T. I, col. 91.
AELST (Paul van). — T. I, col. 94.
AERENDTS (Giselbert). — T. I, col. 94.
AERNOUDTS (Barth.), ou ARNOLDI. — T. I, col. 94-95.
AERSCHODT (François-Guillaume van). — T. I, col. 95-97.
AERSSEN (Corneille d'). — T. I, col. 97-106.
AERSSEN (François). — T. I, col. 106-121.
AERT (Jean). — T. I, col. 121.
AERTRYCKE (Simon van). — T. I, col. 121-122.
AERTS (Égide). — T. I, col. 122-123.
AERTS (Jean-Antoine). — T. I, col. 123-124.
AERTS (Philippe). — T. I, col. 124.
AERTSENS (Henri). — T. I, col. 124-125.
AFFLIGHEM (Guillaume d'). Voir *Guillaume d'Afflighem.*
A GANDAVO (Ægidius). Voir *Gilles de Gand.*
AGATHOCHRONUS (A.). Voir *Bontemps.*
AGELFREDUS. Voir *Agilfride*
AGIA (Sainte). Voir *Aye* (Sainte).
AGILFRIDE, ou AGILFROID (Agelfredus ou Egilfridus). — T. I, col. 125.
AGILOLFE. — T. I, col. 125-126.
AGLETHRUDE (Sainte). Voir *Adeltrude.*
AGNELLI. Voir *Lammens* (Jean).
AGNEN. Voir *Aken* (Jérôme van).
AGNUS (Joannes), évêque. Voir *Jean* dit l'Agneau.
AGNUS (Jean), ou AGNI, dominicain. Voir *Lammens* (Jean).
AGRICOLA (Alexandre). — T. I, col. 126-129.
AGRICOLAUS (Saint). — T. I, col. 129-130.
AGURNEZ. Voir *Gurnez* (Jean-Antoine de).
AGURTO (Don Francisco-Antonio de). — T. I, col. 130-135.
AGYLÆUS (Henri). — T. I, col. 135-139.
AIBERT (Saint). — T. I. col. 139-140.
AIGUILLON (François d'). — T. I, col. 140-142.
AINARD, AMARD, ANAARD, AYMARD, AYRARD, EMARD ou ENARD. — T. I, col. 142.
AINEFFE (Georges-Aur. d'). Voir *Dayneffe.*
AKEN (Arnoul van). — T. I, col. 142.
AKEN (Guillaume van). — T. I, col. 142.
AKEN (Henri van). — T. I, col. 143-149.
AKEN (Jérôme van), ou Agnen, Bos ou Bosch. — T. I, col. 149-150.
AKEN (Joseph van). — T. I, col. 150.
AKEN (Nicolas van). — T. I, col. 150-151.
AKEN (Sébastien van). — T. I, col. 151.
AKET (Désiré). Voir *Haket* (Désiré).
ALAERS (François), ou ALARDTS. — T. I, col. 151-154.
ALAIN, ou ALANUS FLANDRENSIS, évêque. — T. I, col. 154-158.
ALAIN DE LILLE, ou ALANUS DE INSULIS. — T. I, col. 158-169.
ALAIN (Jacques Bouchaut, dit). Voir *Bouchaut* (Jacques).
ALALFUS. Voir *Aluf.*
ALANUS DE INSULIS. Voir *Alain de Lille.*
ALANUS FLANDRENSIS. Voir *Alain*, évêque.
A LAPIDE (Cornelius Cornelii), VANDEN STEEN ou LA PIERRE. — T. XI, col. 345-349.
A LAPIDE (Jean), VANDEN STEEN ou MOREL. — T. XI, col. 349.
ALAR (Antoine), ALLART, ALLARD ou ALLARDI. — T. I, col. 169-170.
ALARD (Saint). Voir *Adélard.*
ALARDS. Voir *Alaers* (François).
ALAUDA. Voir *Leeuwerick* (Eustache).
ALBANUS, théologien. Voir *Witte* (Egide de).
ALBANY (Louise-Maximiliane-Caroline-Emmanuel, princesse de Stolberg, comtesse d'). — T. I, col. 170-172.
ALBERIC DE THOSAN ou de TERDOEST. — T. I, col. 172-173.
ALBERIC DE TROIS-FONTAINES. — T. I, col. 173-175.
ALBÉRON, évêque de Verdun. — T. I, col. 175-177.
ALBERON Ier, ou ADALBÉRON. — T. I, col. 177-182.
ALBÉRON II. — T. I, col. 183-184.
ALBERT (Saint), dit de Louvain. — T. I, col. 192-195.
ALBERT D'AUTRICHE, archiduc. — T. I, col. 184-189.
ALBERT, duc de Saxe, dit le Courageux. — T. I, col. 189-190.
ALBERT-CASIMIR, duc de Saxe-Teschen. — T. I. col. 190-192.
ALBERT, comte de Hainaut. Voir *Aubert.*
ALBERT Ier, comte de Namur. — T. I, col. 195-196.
ALBERT II, comte de Namur. — T. I, col. 196-197.
ALBERT III, comte de Namur. — T. I, col. 197-199.
ALBERT, comte de Mosellane. Voir *Adelbert.*

ALBERT DE LIGNE, prince de Barbançon. Voir *Barbançon* (Albert de Ligne, prince de).
ALBERT, archevêque de Magdebourg. Voir *Adelbert*.
ALBERT, abbé de Gembloux. Voir *Olbert*.
ALBERT DE BAVIERE. Voir *Aubert*.
ALBERT DE CUYCK. Voir *Cuyck* (Albert de).
ALBERT DE L'ENFANT JESUS. Voir *Ans* (François d').
ALBERT DE LYMBORCH. Voir *Lymborch* (Albert de).
ALBERT DE RETHEL. — T. I, col. 199-201.
ALBRIC, abbé de Stavelot. — T. I, col. 201.
ALBUS (Jean). Voir *Witte* (Jean de).
ALDEBERT (Bienheureux), ADALBERT ou ADELBERT, comte d'Ostrevant. — T. I, col. 201.
ALDEGONDE (Sainte). — T. I, col. 202-203.
ALDRINGEN (Jean d'). — T. I, col. 203-205.
ALDRINGEN (Marc). — T. I, col. 205-206.
ALDRINGEN (Paul). — T. I, col. 205.
ALEGAMBE (Philippe). — T. I, col. 206-207.
ALEN (André), ou ALENUS. — T. I, col. 207-209.
ALENÇON (François de VALOIS, duc d'). — T. I, col. 209-212.
ALENE (Sainte), HALENE ou HÉLÈNE. — T. I, col. 212-213.
ALENUS. Voir *Alen* (André).
ALER (Paul). — T. I, col. 213-214.
A LESSINIA (Ægidius). Voir *Gilles de Lessines*.
ALEXANDRE Ier, évêque de Liège. — T. I, col. 214-216.
ALEXANDRE II, évêque de Liège. — T. I, col. 216-217.
ALEXANDRE, chanoine de Saint-Lambert. — T. I, col. 217.
ALEXANDRE (Pierre). — T. I, col. 217-219.
ALEYDE DE BOURGOGNE. Voir *Alix de Bourgogne*.
ALEYDE DE LOUVAIN. Voir *Alix de Louvain*.
ALEYDE DE SCHAERBEEK. Voir *Adélaïde*.
ALGERUS, ADELGERUS ou ALGER. — T. I, col. 219-220.
ALGOET (François-Antoine). — T. I, col. 220-222.
ALGOET (Liévin). Voir *Goethals* (Liévin).
ALIGARIUS, Voir *Halitgaire*.
ALIX ou ALEYDE DE BOURGOGNE. — T. I, col. 228-230.
ALIX DE LOUVAIN. — T. I, col. 222-228.
ALIX DE SCHAERBEECK. Voir *Adélaïde*.
ALLAERT. Voir *Alar* (Antoine).
ALLAMONT (Antoine d'). — T. I, col. 230.
ALLAMONT (Eugène-Albert d'). — T. I, col. 230-232.
ALLAMONT (Jean d'). — T. I, col. 232-233.
ALLAMONT (Jean d'), petit-fils de Jean. — T. I, col. 233.
ALLARD, ALLARDI ou ALLART. Voir *Alar* (Antoine).
ALLAUDA ou ALAUDA. Voir *Leeuwerick* (Eustache).
ALLEYNS (Laurent), dit VAN HOVE. — T. I, col. 233-235.
ALLOIN. Voir *Bavon* (Saint).
ALMARAZ (Josse ou van d'). — T. I, col. 235.
ALOST (Seigneurs d'). — T. I, col. 235-237.
ALOSTANUS (Georges), ou ALOSTENSIS. Voir *Colvener* (Georges).
ALOSTANUS (Olivier). Voir *Bock* (Olivier).
ALOYSIUS DE LYMBOURG. Voir *Lymbourg* (Aloysius de).
ALPAIDE. — T. I, col. 237-238.
ALSACE (Thomas d'). Voir *Hennin* (de).
ALSINGHEN (Joseph-Ferd.-Ghisl., comte de Cuypers d'). Voir *Cuypers* (Jos.-Ferd.-Ghisl., comte de).
ALSLOOT (Daniel). — T. I, col. 238.
ALSLOOT (Denis Van). — T. I, col. 238.
ALSTERS (Georges-Jacques). — T. I, col. 238-239.
ALUF, ALULFUS ou ALALFUS. — T. I, col. 239.
ALVISE ou ALVISUS. — T. I, col. 239-240.
AMADEI (Charles, baron d'). — T. I, col. 240-241.
AMAND (Saint). — T. I, col. 241-243.
AMAND (Dominique-Joseph). — T. I, col. 243-244.
AMAND (Maximilien). — T. I, col. 244.
AMANT (Juste d'). Voir *Damant* (Juste).
AMARD, évêque. Voir *Ainard*.
AMBIORIX, roi des Éburons. — T. I, col. 244-258.
AMBROISE DE DYNTER. Voir *Dynter* (Ambroise de)
AMBROISE DE GAND, AMBROSIUS GANDENSIS ou A GANDAVO. — T. I, col. 258-259.
A MECHLINIA (Johannes). Voir *Hulsthout* (J.).
AMELBERGE (Sainte), fille de Pépin de Herstal. — T. I, col. 259.
AMELBERGE (Sainte), patronne de Tamise. — T. I, col. 259-260.
AMELEN (Jean), ou AMELIUS. Voir *Appelmans*.
AMELRY (François). — T. I, col. 260-261.
AMEYDEN (Chrétien van). — T. I, col. 261-262.
AMINGERE, abbé de Stavelot. — T. I, col. 261.
AMMONIUS (Gaspar). — T. I, col. 262-263.
AMOLGÈRE, abbé de Stavelot. — T. I, col. 263-264.
AMOUNET DE HAILLY (Charles-François). — T. I, col. 264.

AMOUR (Saint). — T. I, col. 264-267.
AMOUR (Charles d'). — T. I, col. 267.
AMOUR (Pierre d'). — T. I, col. 267-268.
ANAARD. Voir *Ainard*.
ANCHILUS (N.). Voir *Angelus* (Pierre).
ANCION (J.-Pascal). — T. I, col. 270.
ANCION (Pascal). — T. I, col. 269-270.
ANCOT (Jean). — T. I, col. 270-271.
ANCOT (Jean), le Jeune. — T. I, col. 271-272.
ANCOT (Louis). — T. I, col. 272.
ANDON, HANDON, HANTON ou ODON, abbé de Stavelot. — T. I, col. 272-273.
ANDRÉ D'AUTRICHE. — T. I, col. 273-280.
ANDRÉ (Bienheureux), abbé d'Elnon. — T. I, col. 280-281.
ANDRÉ (Valère). — T. I, col. 281-290.
ANDREAE. Voir *Andries* (Emeric).
ANDREAS (Laurent). — T. I, col. 290.
ANDREAS (Valerius). Voir *André* (Val.).
ANDRIES (Émeric), ou ANDREAE. — T. I, col. 290-291.
ANDRIES (François-Eugène). — T. I, col. 291-292.
ANDRIES (Josse). — T. I, col. 292.
ANDRIESSENS (Henri), dit MANKEN HEYN.— T. I, col. 292.
ANDRIEU DE DOUAI. — T. I, col. 292-293.
ANESEUS (Jean), ou ANSUS, dit *le serrurier de Huysse*. — T. I, col. 293-295.
ANGELET (Charles-François), ou ENGELET. — T. I, col. 295-296.
ANGELUS (Pierre), dit ANCHILUS. — T. I, col. 278-269.
ANGENOT (Thomas-Joseph). — T. I, col. 296-298.
ANGIANUS (Jacques). Voir *Jacques d'Enghien*.
ANGLICUS (Michel). Voir *Langlois*.
ANGLIN (Saint), abbé de Stavelot. — T. I, col. 298-299.
ANICIUS. — T. I, col. 299-300.
ANIEN. Voir *Coussere* (Anien).
ANLY (Jean d'). — T. I, col. 300.
ANNAPES. Voir *Hanapes*.
ANNEESSENS (François). — T. I, col. 300-317.
ANNEESSENS (Jean-André). — T. I, col. 317-318.
ANS (François d'), ou ALBERT DE L'ENFANT JÉSUS. — T. I, col. 318-319.
ANS (Paul-Ernest-Ruth d') — T. I, col. 319-323.
ANSEGISE, administrateur de l'abbaye de Lobbes. — T. I, col. 323-325.
ANSÉGISE, fils de saint Arnould.—T. I, col. 325.
ANSELME, évêque de Tournai.—T. I, col. 325-326.
ANSELME (Le père), capucin. — T. I, col. 326-327.
ANSELME, comte de Ribemont.—T. I, col. 329.
ANSELME, historien. — T. I, col. 327-328.
ANSELME DE GEMBLOUX. — T. I, col. 328-329.
ANSELME DE FLANDRE ou le FLAMAND. — T. I, col. 329-330.
ANSELMO (Antoine) — T. I, col. 330-334.
ANSFRIDE (Saint), AUFROI, AUFRIDUS, AUSFRIDUS, ANSFRIDUS, ANSFREDUS ou GAUFRIDUS. — T. I, col. 334-336.
ANSIAUX (Emmanuel-Antoine-Joseph). — T. I, col. 336-337.
ANSIAUX (Jean-Joseph-Eleonore-Antoine). — T. I, col. 337-338.
ANSIAUX (Jean-Hubert-Joseph).—T. I. col. 338-339.
ANSIAUX (Nicolas Antoine-Joseph). — T. I, col. 339.
ANSIAUX (Nicolas-Gabriel-Antoine-Joseph). — T. I, col. 339-342.
ANSILLON (Jean). — T. I, col. 342-343.
ANSO, ANSON, ANSUS, hagiographe. — T. I, col. 343-344.
ANSTAING (Idesbald-Pierre-Ernest Le Maistre d'). Voir *Le Maistre d'Anstaing* (Id.-P.-Ern.).
ANSUS, hagiographe. Voir *Anso*.
ANSUS, prophète. Voir *Aneseus* (Jean).
ANTHEUNIS (Jacques-Jean). — T. I, col. 344.
ANTHONISSEN (Henri-Joseph).—T. I, col. 344-345.
ANTHONISSEN (Pierre). — T. I, col. 345.
ANTINES (Dom François-Maur d'). Voir *Dantines* (Dom François-Maur).
ANTOINE DE BOURGOGNE, duc de Brabant, — T. I, col. 345-348.
ANTOINE DE BOURGOGNE, dit LE GRAND BATARD. Voir *Bourgogne* (Antoine, dit le grand bâtard de).
ANTOING (Henri d'). — T. I, col. 348-349.
ANVERS (Gérard d'), ecrivain. Voir *Gérard d'Anvers*.
ANVERS (Gérard d'), chroniqueur. Voir *Gérard d'Anvers*.
ANVERS (Gilles d'). Voir *Coignet* (Gilles).
ANVERS (Laurent d'). — T. I, col. 349-350.
ANVERS (Lemmeken d'). Voir *Lammekens* (Philippe).
ANVERS (Liévin d'). Voir *Lathem* (Liévin van).
A PASSIONE DOMINI (Jacobus) Voir *Jacques de la Passion*.
APIANUS, évêque de Liège. Voir *Jean d'Ays*.
APOLLONIUS (Levinus). — T. I, col. 350-351.
APOSTOLE (Pierre), ou APOSTOCLE, LAPOSTOLE, DEL' APOSTOLE. — T. I, col. 351-353.
APPELMANS (Jean). — T. I, col. 353-354.

APPELMANS (Pierre). — T. I, col. 354-356.
APS (Jean d'). Voir *Jean d'Aps*.
APSEL (Guillaume van). Voir *Alsel* (Guillaume van).
APSHOVEN. Voir *Abshoven* (van).
ARANDA (Bernard de ou d'). — T. I, col. 356-357.
ARANDA (Emmanuel de ou d').— T. I, col. 357-361.
ARBERG (Charles-Antoine, comte d'). — T. I, col. 361-362.
ARBERG (Charles-Philippe, comte d'). — T. I, col. 362.
ARBERG (Nicolas-Antoine, comte d'). — T. I, col. 362-363.
ARBOIS (Philippe d'). — T. I, col. 363-365.
ARCHANGELUS TENERAMUNDANUS. Voir *Huylenbrouck* (François).
ARCIS (Lambert d'). Voir *Darch s* (Lambert).
ARCKEL (Jean d'). Voir *Jean d'Arckel*.
ARCY (Jacques-Emm. d'Hondt d'). Voir *Hondt d'Arcy* (Jacq.-Emm. d').
ARDEE (Jacques d'). Voir *Dardée* (Jacques).
ARDENNE (Godefroid, dit d'). Voir *Godefroid*, dit *d'Ardenne*.
ARDENNE (Ida ou Ide d'). Voir *Ida d'Ardenne*.
ARDENNE (Remacle d'), ou REMACLUS ARDUENNA. — T. I, col. 365-366.
ARDENNES (Gilles d'). — T. I, col. 366.
ARDRES (Lambert d'). Voir *Lambert d'Ardres*.
ARDS (Guillaume). — T. I, col. 366-368.
ARDUENNA (Remaclus) Voir *Ardenne* (R. d').
ARENBERG (Auguste-Marie-Raymond, prince d'). — T. I, col. 432-435.
ARENBERG (le père Charles d').—T. I, col. 401-405.
ARENBERG (Charles, comte d').—T. I, col. 380-388.
ARENBERG (Charles-Eugène duc d'). — T. I, col. 410-411.
ARENBERG (Charles-Marie-Raymond, duc d'). T. I, col. 421-426.
ARENBERG (Jean de Ligne, comte d'). — T. I, col. 368-380.
ARENBERG (Léopold-Philippe-Charles-Joseph, duc d'). — T. I, col. 412-421.
ARENBERG (Louis-Engelbert, duc d'). — T. I, col. 426-432.
ARENBERG (Philippe-Charles, prince-comte d'). T. I, col. 388-401.
ARENBERG (Philippe-Charles-François, duc d'). — T. I, col. 411-412.
ARENBERG (Philippe-François, prince-comte d'). — T. I, col. 405-410.
ARENBERG (Pierre van), dit DAREMBERG.— T. I, col. 435-438.
ARENBERGH (François van). — T. I, col. 438-439.
ARGENTEAU (Renaud d'). — T. I, col. 439.
ARGENTIL (Charles d'). — T. I, col. 439-440.
ARLENIUS. Voir *Arnould de Lens*.
ARMIGER (Nicolas). — T. I, col. 440.
ARNAL (Jean). — T. I, col. 440-441.
ARNALDUS DE BRUXELLA. Voir *Arnoldus de Bruxella*.
ARNAO DE FLANDES. Voir *Arnould de Flandre*.
ARNOLD DE ROTTERDAM. Voir *Gheiloven* (Arnold).
ARNOLD DE VAERNEWYCK. Voir *Bostius* (Arnould).
ARNOLDI (Barth.). Voir *Aernoudts*.
ARNOLDI (Olaus-Nic.). — T. I, col. 441.
ARNOLDUS. Voir *Arnould de Bruck*.
ARNOLDUS ou ARNALDUS DE BRUXELLA, aussi appelé FLAMINGO. — T. I, col. 441-442.
ARNOLDUS JOANNES. Voir *Janssen* (Arnoul).
ARNOLDUS THEODORICI. Voir *Gheiloven* (Arnold).
ARNOLDUS AB YSSCHA. Voir *Arnould d'Isque*.
ARNOLT DE BRUCK. Voir *Arnould de Bruck*.
ARNOUL (Saint). Voir *Arnulphe*.
ARNOUL Ier ou le Grand, comte de Flandre. — T. I, col. 442-443.
ARNOUL II ou le Jeune, comte de Flandre. — T. I, col. 443-444.
ARNOUL III, le Simple ou le Malheureux, comte de Flandre. — T. I, col. 444.
ARNOUL, ou ARNULPHE DE GAND, comte de Hollande. — T. I, col. 444.
ARNOUL Ier, comte de Looz. — T. I, col. 444-447.
ARNOUL II, comte de Looz. — T. I, col. 447-450.
ARNOUL III, comte de Looz. — T. I, col. 450-451.
ARNOUL IV, comte de Looz. — T. I, col. 451-455.
ARNOUL V, comte de Looz.—T. I, col. 455-468.
ARNOULD, abbé de Gembloux. — T. I, col. 467.
ARNOULD DE BERGHEYCK, dit ORYDRIUS. — T. I, col. 464.
ARNOULD DE BINCHE. — T. I, col. 464-465.
ARNOULD ou ARNOLT DE BRUCK, DE PRUG, DE BRUCQ, DE BRUGES, VAN BRUGGE, VAN PRUCK, DE PONTE ou ARNOLDUS. — T. I, col. 465-466.
ARNOULD DE FLANDRE, ou ARNAO DE FLANDES, peintre verrier. — T. I, col. 466.
ARNOULD DE FLANDRE ou LE FLAMAND, compositeur de musique.—T. I, col. 466-467.

ARNOULD D'ISQUE ou ARNOLDUS AB YSSCHA. — T. I, col. 467-468.
ARNOULD DE LENS, ou ARLENIUS, dit PERAXYLE, philosophe.—T. I, col. 468-469.
ARNOULD DE LENS, mathématicien. Voir *Lens* (Arnould de).
ARNOULT (Christophe d'). — T. I, col. 469-470.
ARNULF, comte d'Arschot. Voir *Arschot* (Arnulf, comte d').
ARNULPHE (Saint), ou ARNOUL, évêque de Soissons. — T. I, col. 471-472.
ARNULPHE DE GAND. Voir *Arnoul de Gand.*
ARNULPHE DE SAINT-GHISLAIN (Maître). — T. I, col. 472.
ARRAS (Gautier d'). Voir *Gautier d'Arras.*
ARRAS (Jean d'). Voir *Jean d'Arras.*
ARRIGO (Nicolas), dit FIAMINGO. Voir *Hendrickx* (Nicolas).
ARSCHOT (marquis et ducs d'). Voir *Croy* et *Arenberg.*
ARSCHOT (Arnulf, comte d'). — T. I, col. 473-476.
ARSÈNE, dit DE LIÈGE. — T. I, col. 476-477.
ARTEVELDE (Jacques d'). — T. I, col. 477-484.
ARTEVELDE (Philippe d'). — T. I, col. 484-487.
ARTEVELDT (André van). Voir *Ertvelde* (André van).
ARTHOIS (Ambroise d'). — T. I, col. 487-488.
ARTOIS (Jacques van). — T. I, col. 488-489.
ARTOT (Alexandre-Joseph). — T. I, col. 489-491.
A SALICE (Gerardus). Voir *Dussaulx* (G.).
A SANCTA BARBARA (Joseph). Voir *Joseph A S. Barbara.*
A SANCTA URSULA (Hilario). Voir *Leroy* (H.).
ASCELIN ou AZELIN DE TRONCHIENNES. — T. I, col. 491-492.
AS CLOQUETTES (Michel). — T. I, col. 492-494.
ASPEL (Guillaume van). Voir *Absel* (Guillaume van).
ASPER (Constant-Ghislain-Charles van Hoobrouck, baron d'). Voir *Hoobrouck* (Const.-Ghisl.-Ch. van).
ASPREMONT-LYNDEN (Ferdinand-Charles-Gobert, comte d'). — T. I, col. 494.
ASPREMONT-LYNDEN (Ferdinand-Gobert, comte d'). — T. I, col. 494-495.
ASPREMONT-LYNDEN (Guillaume-Joseph-Hyacinthe-Gobert-Maurice, comte d'). — T. I, col. 495.
ASPREMONT-LYNDEN (Herman d'). — T. I, col. 495-496.
ASPREMONT-LYNDEN (Robert d'). — T. I, col. 496-497.
ASSCHE (Godefroid d'), homme de guerre. — T. I, col. 497-500.
ASSCHE (Henri d'), homme de guerre. — T. I, col. 497-500.
ASSCHE (Henri van), peintre. — T. I, col. 500-501.
ASSELIERS (Jean van). — T. I, col. 501-503.
ASSELIERS (Robert van ou d').—T. I, col. 503-505.
ASSENEDE (Thierry van). Voir *Diederick van Assenede.*
ASSIGNIES (Jean d'). — T. I, col. 505-507.
ASSONEVILLE (Jacques d'), ou DASSONVILLE. — T. I, col. 507.
ASSONLEVILLE (Christophe d'), D'ASSONVILLE ou DASSONLEVILLE. — T. I, col. 507-513.
ASSONLEVILLE (Guillaume d'). —T. I, col. 513.
ASSONLEVILLE (Hubert d'). — T. I, col. 513.
ASSONVILLE (Christophe d'). Voir *Assonleville* (Christophe d').
A STRATIS (Thierri). Voir *Loër* (Th.).
ASTROY (Barthélemy d'). — T. I, col. 514-519.
A TEMPSECA (Georgius). Voir *Georges de Tempseca.*
ATH (Basilides d'). Voir *La Place* (Jean de).
ATHELBOLD. Voir *Adelbold.*
ATHIN (Wathier ou Wauthier d'), DATIN, DATHYN ou DATINIUS. — T. I, col. 519-523.
AUBERMONT (Jean-Antoine d'). — T. I, col. 523-524.
AUBERT ou ALBERT DE BAVIÈRE. — T. I, col. 524-529.
AUBLUX (Albert-Gilain-Joseph). — T. I, col. 529-530.
AUBREME (Alexandre-Charles-Joseph-Ghislain, comte d'). — T. I, col. 530.
AUBRY (Philippe). — T. I, col. 531-532.
AUCHY (Michel d'). — T. I, col. 532-533.
AUDEFROY LE BASTARD. — T. I, col. 533-535.
AUDEJAN (Hubert), AUDEJANS ou OUDEJANS. — T. I, col. 535.
AUDENAERDE (Daniel van). — T. I, col. 543.
AUDENAERDE (Robert van), AUDEN-AERD ou OUDENAERDE. — T. I, col. 535-543.
AUDENAERDE ou THOMAS A VIRGINE. — T. I, col. 543.
AUDOMARUS A SANCTO BERTIO. Voir *Smet* (de).
AUFFAY (Jean d'), ou DAUFFAY. — T. I, col. 543-546.
AUFRIDUS ou AUFROI. Voir *Ansfride* (Saint).

AUGUSTIN, évêque de Tournai.—T. I, col. 546.
AULA (Barthélemy de) Voir *Hove* (Barthélemy (van).
AURATA (Jacques). — T. I, col. 546.
AURELIUS (Julianus). Voir *Julien d'Havré.*
AUSFRIDUS. Voir *Ansfride* (Saint).
AUSSAY (Pierre d'), ou D'AUXY. — T. I, col. 546 547.
AUSTREBERTE (Sainte). — T. I, col. 548.
AUSTRICUS (Liévin). — T. I, col. 548-549.
AUTBODE ou OBODE (Saint). — T. I, col. 549
AUTEL (Jean-Frédéric, comte d'). — T. I, col. 549-550.
AUTRICHE. Voir les princes de cette maison à leurs prénoms.
AUVERGNE (Hugues d'). Voir *Hugues d'Auvergne.*
AUVERLOT (Albert). — T. I, col. 550-551.
AUVIGNY (Jean de Castre d') —T. I, col. 552.
AUVIN (Charles-Joseph-Arnold-Victor, baron d'), ou DAUVIN. — T. I. col. 552-553.
AUVIN (Jean d'), ou DAUVIN. — T. I, col. 554-555.
AUWEGHEM (Charles van). — T. I, col. 555.
AUXY (Pierre d'). Voir *Aussay* (Pierre d').
AVEROULT (Antoine d'), ou AVROULTIUS. — T. I, col. 555-556.
AVESNES (Jean d'), comte de Hainaut en 1256. Voir *Jean Ier d'Avesnes.*
AVESNES (Jean d'), comte de Hainaut en 1279. Voir *Jean II d'Avesnes.*
AVESNES (Baudouin d'). — T. I, col. 557-558.
AVESNES (Bouchard d'). — T. I, col. 558-563.
AVESNES (Jacques d'). — T. I, col. 563.
AVILA (Balthasar d'). — T. I, col. 563-565.
A VIRGINE (Thomas). Voir *Audenaerde.*
AVOINE (Pierre-Joseph d'). — T. I, col. 565-567.
AVONT (Pierre van ou Vanden). — T. I, col. 567-568.
AVRELIUS (Julianus). Voir *Julien d'Havré.*
AVROULTIUS. Voir *Averoult* (Antoine d').
AWAIGNE (Hilaire d'). — T. I. col. 568.
AXONIUS (Joachim). — T. I, col. 568-569.
AXPOELE ou AXELPOELE (Guillaume van).— T. I, col. 570-571.
AXPOELE ou AXELPOELE (van), famille d'artistes. — T. I, col. 569-570.
AYA (Sainte). Voir *Aye* (Sainte).
AYALA (Balthasar). — T. I, col. 571-573.
AYALA (Gabriel). — T. I, col. 573-574.
AYASASA (Antoine-Albert-Joseph, comte d').— T. I, col. 574-575.
AYE (Sainte), AYA ou AGIA. — T. I, col. 575-576.
AYMARD. Voir *Ainard.*
AYNSCOM (François-Xavier). — T I, col. 576-578.
AYRARD. Voir *Ainard.*
AYTONA (don Francisco de Moncada, marquis d'). — T. I, col. 578 590.
AYTTA DE ZUICHEM (Bucho d'). — T. I, col. 594-595.
AYTTA DE ZUICHEM (Viglius d'). — T. I, col. 590-594.
AZELIN DE TRONCHIENNES. Voir *Ascelin.*
AZEVEDO-CONTINHO-Y-BERNAL (Gérard-Dominique). — T. I, col. 595-596.
AZEVEDO-CONTINHO-Y-BERNAL (Joseph-Félix). — T. I, col. 596.

B

BABOLIN Ier (Saint), PAPOLINUS, ABOLENUS ou PABULINUS. — T. I, col. 597.
BABOLIN II. — T. I, col. 598.
BAC (Godefroid). Voir *Back* (Godefroid).
BACCARELLES (Gilles). Voir *Backereel* (Gilles).
BACCARELLES (Guillaume). Voir *Backereel* (Guill.).
BACCIUS (Martin). Voir *Back* (Martin).
BACHÆRUS (André). Voir *Backer* (André de).
BACHERIUS (André-Éloi). Voir *Backer* (André-Éloi de).
BACHERIUS (Jean). Voir *Backer* (Jean de).
BACHERIUS (Josse). Voir *Backer* (Josse de).
BACHERIUS (Pierre). Voir *Backere* (Pierre de).
BACK (Godefroid), ou BAC.—T. I, col. 599-602.
BACK (Martin). — T. I, col. 602-603.
BACKER (André-Éloi de), ou BACHERIUS. — T. IV, col. 736.
BACKER (François de). — T. IV, col. 737.
BACKER (Georges de). — T. IV, col. 737-738.
BACKER (Jacques de), dit PALERMO. — T. IV, col. 738-740.
BACKER (Jean de). — T. IV, col. 740-741.
BACKERE (Catherine de). — T. IV, col. 471.
BACKERE (Pierre de), ou DE BECQUERE, orfèvre. — T. IV, col. 744-746.
BACKERE (Pierre de), ou BACHERIUS, poète. — T. IV, col. 741-744.
BACKEREEL (Gilles). — T. I, col. 603.
BACKEREEL (Guillaume). — T. I, col. 603.
BACKHUYSEN (Tilman-Guillaume), ou BACKHUSIUS. — T. I, col. 603-607.

BACKX (Rombaut). — T. I, col. 608.
BACQUERE (Benoît de). — T. IV, col. 746-747.
BACX (Nicaise). Voir *Baxius* (Nicaise).
BADE (Josse). Voir *Badius* (Josse).
BADENS (François). — T. I, col 609.
BADENS (Jean). — T. I, col. 609-610.
BADIUS (Josse), ou BADE. — T. I, col. 610-616.
BADOUX (Robert de). — T. I, col. 616.
BAECHEM DE EGMUNDA (Nicolas). — T. I, col. 616-618.
BAECX VAN BAERLANDT (Adrien). — T I, col. 618-620.
BAENST (Paul de). — T. I, col. 620-621.
BAER (Henri de), ou BAERSIUS. — T. IV, col. 747.
BAERDEMAKER (Gilles de), BARBIERS ou BARBITONSORIS. — T. I, col. 711-712, et t. IV, col. 747-748.
BAERLANDT (Adrien Baecx van). Voir *Baecx van Baerlandt* (Adrien).
BAERLE (Gaspar van), ou BARLÆUS. — T. I, col. 621-624.
BAERLE (Jean van). Voir *Jean van Baerle*.
BAERLE (Melchior van), ou BARLÆUS. — T. I, col. 624-625.
BAERSDORP (Corneille van). — T. I, col. 625-629.
BAERSIUS (Henri). Voir *Baer* (Henri de).
BAERT (Arnould). — T I. col. 630-631.
BAERT (François). — T. I, col. 631-633.
BAERT (Laurent). — T. I, col. 633.
BAERT (Philippe). — T I, col. 633-634.
BAERTS (Lambert). — T. I. col. 634.
BAERZE (Jacques de). Voir *La Baerze* (Jacques de).
BAES (Martin), ou BASSIUS. — T. I, col. 634-637.
BAETS (Ange de). — T. IV, col. 748.
BAETS (Barthélemi de). Voir *Baten* (Barthélemi).
BAETS (Hyacinthe de). — T. IV, col. 748-749.
BAETS (Liévin de). Voir *Baten* (Liévin).
BAILLEHAUS (Jehan). — T. I, col. 637-638.
BAILLENCOURT (François). — T. I, col. 638-639.
BAILLET-LATOUR (Charles-Antoine-Maximilien-Joseph, comte de). — T. I, col. 639-643.
BAILLET (Christophe-Ernest, comte de). — T. I, col. 643-644.
BAILLET (Corneille de). Voir *Baillieur* (Corneille de).
BAILLET (Jean-Baptiste-François-Hyacinthe, comte de). — T. I, col. 644-647.
BAILLET LATOUR (Louis-Willebrod-Antoine, comte de). — T. I, col. 647-648.
BAILLIEUR (Corneille de). — T. I, col. 648.
BAILLU (Bernard), ou BALLIU. — T. I, col. 648-649.
BAILLU (Ernest-Joseph), ou BAILLY. — T. I, col. 651-655.
BAILLU (Pierre), ou DE BAILLIU. — T. I, col. 649-651.
BAIN ou BAINUS (Saint). — T. I, col. 655.
BAIUS (Jacques). Voir *Bay* (Jacques de).
BAIUS (Michel). Voir *Bay* (Michel de).
BAKANEL (Gilles) Voir *Backereel* (Gilles).
BAKKAREEL (Gilles). Voir *Backereel* (Gilles).
BAL (Henri). — T. I, col. 655-656.
BALBIAN (Corneille van). — T. I, col. 656.
BALBIAN (Josse van). — T. I, col. 656.
BALDÉRIC, comte de Louvain. Voir *Lambert II*, dit *Baldéric*.
BALDERIC, évêque de Tournai. — T. I, col. 659-661.
BALDERIC I, BAUDRY ou WALDERIC, évêque de Liège. — T. I, col. 661.
BALDÉRIC II, BALDRIC ou BAUDRY, évêque de Liège. — T. I, col. 661-663.
BALDÉRIC, biographe. Voir *Baudri*, biographe.
BALDÉRIC, BAUDRY ou BALDERICUS, chroniqueur. — T. I, col. 657-659.
BALDUIN (Noël ou Natalis). — T. I, col. 663-664.
BALDUIN (Paschase), ou BALDUINUS. — T. I, col. 664-665.
BALDWIN Ier, comte de Flandre. Voir *Baudouin Ier*, comte de Flandre.
BALEN (Henri van), le Vieux. — T. I, col. 665-668.
BALEN (Jean van). — T. I, col. 668.
BALEN (Pierre van), le Vieux. — T. I, col. 665.
BALEN (Pierre van), le Jeune. — T. I, col. 665.
BALEN (Pierre), peintre d'histoire. — T. I, col. 668.
BALIQUES (Agnès). — T. I, col. 668-669.
BALISTA (Laurent). — T. I, col. 669-670.
BALLAER (Jean van), ou MICHEL DE SAINT-AUGUSTIN. — T. I, col. 670-673.
BALLAERT (Henri van). — T. I, col. 673.
BALLIEU (J.). — T. I, col. 673-674.
BALLIU (Bernard) Voir *Baillu* (Bernard).
BALTEN (Dom. de Coster, dit). Voir *Coster* (Dom. de).
BALTHAZAR (Pierre), BALTEN, BALTHAZARUS ou BALTENIUS. — T. I, col. 674-680.
BALTYN (Adrien), ou BALTIN. — T. I, col. 680-682.
BALZAN (Pierre). — T. I, col. 682.
BANDE (Georges de). — T. I, col. 682-683.
BANELT (Jean). — T. I, col. 683.

BAPAUME (Guillaume de). Voir *Guillaume de Bapaume.*
BARACH (Jean). Voir *Barath* (Jean).
BARAFIN (Pierre-Paul-Joseph). — T. I, col. 685-685.
BARALLE (Joffroy de). Voir *Joffroy de Baralle.*
BARATH (Jean), BARATHUS, BARAT ou BARACH. — T. I, col. 685-686.
BARBANÇON (Albert de Ligne, prince de). — T. I, col. 686-697.
BARBANÇON (Constantin de), ou BARBANSON. — T. I, col. 686.
BARBANÇON (Octave-Ignace de Ligne-Arenberg, prince de). — T. I, col. 697-703.
BARBARIAU ou BARBAREOLA. Voir *Barbireau* (Jacques).
BARBÉ (Antoine). — T. I, col. 703-706.
BARBÉ (Jean-Baptiste). — T. I, col. 706-708.
BARBIANO (Louis-Charles-Marie, comte de) et Belgiojoso. Voir *Belgiojoso* (Louis-Ch.-M., comte de Barbiano et).
BARBIER (Adrien-Nicolas-Joseph, baron de). — T. I, col. 709-711.
BARBIER (Nicolas-François). — T. I, col. 708-709.
BARBIERS (Gilles). Voir *Baerdemaker* (Gilles de).
BARBIEUX (Antoine). — T. I, col. 712.
BARBIREAU (Jacques), BARBARIAU, BARBIRYANUS, BARBIRYANT, BARBINGANT, HARBINGUANT ou BARBAREOLA. — T. I, col. 712-714.
BARBITONSORIS (Aegidius). Voir *Baerdemaker* (Gilles de).
BARCHON (Guillaume de Prez, dit de). — T. I, col. 714-717.
BARD (Pierre). — T. I, col. 717.
BARGAS (A.-F.). — T. I, col. 718.
BARLÆUS (Gaspard). Voir *Baerle* (Gaspard van).
BARLÆUS (Melchior). Voir *Baerle* (Melchior van).
BARLANDUS (Adrien). — T. I, col. 718-722.
BARLANDUS (Hubert). — T. I, col. 722-723.
BARLENUS (Jean). Voir *Jean van Baerle.*
BARON (Philippe-François), dit BAZIN ou DE BAZIN. — T. I, col. 723-724.
BARRAL (Guillaume de). Voir *Guillaume de Barral.*
BARRE (Enguerrand de). Voir *Enguerrand de Barre.*
BARRE (Ferdinand). Voir *La Bare* (Ferdinand de).
BARRET (Jean-Arnould). — T. I, col. 729-731.
BARRY (Henri), ou BARY. — T. I, col. 731-733.
BARTHELS (Jules-Théodore). — T. I, col. 733-735.
BARTHÉLEMI, fondateur de monastères. — T. I, col. 735-736.
BARTHELEMI DE MAESTRICHT, théologien — T. I, col. 736-737.
BARTHELEMY (Antoine). — T. I, col. 738-741.
BARTIUS (Arn.). Voir *Baert* (Arnould).
BARTOLLET (Laurent). Voir *Bertholet* (Laurent).
BARTOLOMÆI (Corneille). — T. I, col. 741-742.
BARUS (Gaspar). Voir *Berus* (Gaspar).
BARY (Henri). Voir *Barry* (Henri).
BASEL (Nicolas van), ou BASELIUS. — T. I, col. 742-743.
BASELE (Pierre van). — T. I. col. 743.
BASELER (Guillaume). — T. I, col. 743.
BASILIDES d'Ath. Voir *La Place* (Jean de).
BASSÆUS (Eloi), ou de LA BASSÉE. Voir *Facon* (Éloi).
BASSE (Frédéric). — T. I, col 744-746.
BASSECA (Adam de), DE BASSEYA ou DE LA BASSÉE. Voir *La Bassée* (Adam de).
BASSECOURT (Claude de ou de La). Voir *La Bassecourt* (Claude de).
BASSECOURT (Fabrice de ou de La). Voir *La Bassecourt* (Fabrice de).
BASSELIERS (Balthasar). T. I, col. 747-748.
BASSENGE (Gilles), ou BASSENGIUS. — T. I, col. 748.
BASSENGE (Jean-Nicolas). — T. I, col. 748-761.
BASSENGE (Jean-Thomas-Lambert). — T. I, col. 761-762.
BASSERY (Guillaume). T. I, col. 762-763.
BASSEVELDE (Casin ou Nicaise van). — T. I, col. 765.
BASSEVELDE (Jacques van). — T. I, col. 766.
BASSEVELDE (Jean van). — T. I, col. 764-765.
BASSEVELDE (Liévin van). — T. I, col. 765-766.
BASSEYA (Adam de). Voir *La Bassée* (Adam de).
BASSIUS (Martin). Voir *Baes* (Martin).
BAST (Amand-Fidèle de). — T. IV, col. 749-750.
BAST (Dominique de). — T. IV, col. 750.
BAST (Edouard-Marie de). — T. IV, col. 751-752.
BAST (Liévin-Amand-Marie de). — T. V, col. 752-756.
BAST (Martin-Jean de). — T. IV, col. 756-760
BASTEEL (Jean). — T. I, col. 766-767.
BASTIN (Etienne-Richard de). — T. I, col. 767-768.

BASTINCK (Jérémie), ou BASTINGIUS. — T. I, col. 768-770.
BASTON (Josquin ou Josse). — T. I, col. 770.
BASTONIER (Jean). — T. I, col. 771.
BATEN (Barthélemy), ou BATTUS. — T. I, col. 771-772.
BATEN (Charles). — T. I, col. 772-773.
BATEN (Henri), ou HENRICUS DE MALINIS. T. I, col. 773-774.
BATEN (Jean). — T. I, col. 774-775.
BATEN (Liévin), ou BATT. — T. I, col. 775-776.
BATTELE (Jacques van). — T. I, col. 776.
BATTELE (Jean van). — T. I, col. 776-777.
BATTHYANI (Charles-Joseph, prince de). — T. I, col. 777-781.
BATTUS (Barthélemy) Voir *Baten* (Barthélemy).
BATTUS (Charles). Voir *Baten* (Charles).
BAUD (Jean-Marie). — T. I, col. 781-785.
BAUDAERT (Guillaume), BOUDART ou BAUDARTIUS. — T. I, col. 785-790.
BAUDEMOND. — T. I, col. 790-791.
BAUDEWYNS (Catherine). Voir *Boudewyns* (Catherine).
BAUDEWYNS (Michel). Voir *Boudewyns* (Michel).
BAUDIER (Dominique), de BAULDIER ou BAUDIUS. — T. I, col. 792-796.
BAUDOUIN ou BALDWIN Ier, comte de Flandre, surnommé *Bras de fer*. — T. I, col. 796-797.
BAUDOUIN II LE CHAUVE, comte de Flandre. — T. I, col. 797-798.
BAUDOUIN III LE JEUNE, comte de Flandre. — T. I, col. 798-799.
BAUDOUIN IV LE BARBU ou BELLE BARBE, comte de Flandre. — T. I, col. 799-800.
BAUDOUIN V LE PIEUX ou LE DÉBONNAIRE, comte de Flandre. — T. I, col. 800-802.
BAUDOUIN VI DE MONS ou DE HASNON, comte de Flandre. — T. I, col. 802-803.
BAUDOUIN VII A LA HACHE, comte de Flandre. — T. I, col. 803-804.
BAUDOUIN VIII, comte de Flandre. — T. I, col. 810-813.
BAUDOUIN IX, comte de Flandre. — T. I, col. 804-807.
BAUDOUIN Ier, comte de Hainaut. Voir *Baudouin VI*, comte de Flandre.
BAUDOUIN II DE JÉRUSALEM, comte de Hainaut. — T. I, col. 807-808.
BAUDOUIN III, comte de Hainaut. — T. I, col. 808.
BAUDOUIN IV LE BATISSEUR, comte de Hainaut. — T. I, col. 808-810.
BAUDOUIN V LE COURAGEUX, comte de Hainaut. Voir *Baudouin VIII*, comte de Flandre.
BAUDOUIN VI, comte du Hainaut. Voir *Baudouin IX*, comte de Flandre.
BAUDOUIN II, de Courtenay, comte de Namur. — T. I, col. 813-814.
BAUDOUIN Ier, roi de Jérusalem. — T. I, col. 814-836.
BAUDOUIN DE GAND, seigneur d'Alost. — T. I, col. 235.
BAUDOUIN II, seigneur d'Alost. — T. I, col. 236.
BAUDOUIN III, seigneur d'Alost. — T. I, col. 236.
BAUDOUIN, évêque de Tournai-Noyon. — T. I, col. 836-838.
BAUDOUIN, moine de l'abbaye d'Aulne. — T. I, col. 838.
BAUDOUIN, chef flamand. — T. I, col. 838.
BAUDOUIN D'AVESNES. Voir *Avesnes* (Baudouin d').
BAUDOUIN DE BOUCLE. — T. I, col. 838-840.
BAUDOUIN DE LILLE. Voir *Bourgogne* (Baudouin de).
BAUDOUIN DE LUXEMBOURG. Voir *Luxemboug* (Baudouin de).
BAUDOUIN DE MAFLIX. — T. I, col. 840.
BAUDOUIN DE NINOVE. — T. I, col. 841-842.
BAUDOUIN (François). — T. I, col. 842-847.
BAUDRENGHIEN (Jean de). Voir *Jean de Baudrenghien*.
BAUDRI ou BAUDRY, évêques de Liége. Voir *Baldéric Ier* et *Baldéric II*.
BAUDRI ou BALDERIC, biographe. — T. I, col. 847-848.
BAUDRI ou BAUDRY, chroniqueur. Voir *Baldéric*, chroniqueur.
BAUDRY (Pierre). — T. I, col. 848-849.
BAUDUIN (Dominique). — T. I, col. 849.
BAUHUYSEN (Bernard van), ou BAUHUSIUS. — T. I, col. 849-850.
BAULDIER (Dominique de). Voir *Baudier* (Dominique).
BAURSCHEIT (Jean-Pierre van), le Vieux. — T. I, col. 850-852
BAURSCHEIT (Jean-Pierre van), le Jeune. — T. I, col. 852-853.
BAUT DE RASMON (François-Pierre-Ignace, baron). — T. I, col. 853-854.
BAUTERS (François). — T. I, col. 855-856.
BAUTKEN (Liévin). — T. I, col. 856.
BAUWENS (Amand), — T. II, col. 1-2.
BAUWENS (Liévin). — T. II, col. 2-15.

BAVARIUS (Gilles), ou de BAVIÈRE. — T. II, col. 15.
BAVAY (Laurent-Seraph.-Jos. de). — T. II, col. 16-17.
BAVAY (Paul-Ignace de). — T. II, col. 17-18.
BAVEGHEM (Pierre van). — T. II, col. 20-21.
BAVEGHEM (Pierre-Joseph van). — T. II, col. 18-20.
BAVIÈRE (Albert de). Voir *Aubert*.
BAVIÈRE (Ernest de). Voir *Ernest de Bavière*.
BAVIÈRE (Ferdinand de). Voir *Ferdinand de Bavière*.
BAVIÈRE (Gilles de). Voir *Bavarius* (Gilles).
BAVIÈRE (Guillaume II de). Voir *Guillaume II de Bavière*.
BAVIÈRE (Jacqueline de). Voir *Jacqueline de Bavière*.
BAVIÈRE (Jean de). Voir *Jean de Bavière*.
BAVIÈRE (Joseph-Clément de). Voir *Joseph-Clément de Bavière*.
BAVON (Saint), ou ALLOIN. — T. II, col. 21-22.
BAX (Nicaise), ou BAXIUS.— T. II, col. 22-25.
BAY (Jacques de), ou DU BAY. — T. IV, col. 760-762.
BAY (Michel de), DU BAY ou BAIUS. — T. IV, col. 762-779.
BAZIN (Philippe-Franç. Baron, dit) ou DE BAZIN. Voir *Baron* (Ph.-Fr.), dit *Bazin*.
BEATRICE DE COURTRAI. — T. II, col. 26-28.
BEATRICE (Bienheureuse). — T. II, col. 28.
BEAUCHAMPS (de), ou BELLO-CAMPO. — T. II, col. 29-30.
BEAUCOURT DE NOORTVELDE (Patrice). — T. II, col. 30-31.
BEAUFORT (Charles de), ou DE BELFORT. — T. II, col. 31-32.
BEAUFORT - SPONTIN (Frédéric - Auguste - Alexandre, duc de). — T. II, col. 42-48.
BEAUFORT-SPONTIN (Guillaume II de). — T. II, col 32-35.
BEAUFORT-SPONTIN (Guillaume III de), dit L'ARDENNAIS. — T. I, col. 35-39.
BEAUFORT-SPONTIN (Jacques de). — T. II, col. 39-42.
BEAUGRANT (Guyot de). — T. II, col. 48-50.
BEAUGRANT (Jean de). — T. II, col. 50.
BEAUJOT (Charles-Remi). — T. II. col. 50.
BEAULIEU (Jean - Charles - Marie - Joseph Le Hardy de). Voir *Le Hardy de Beaulieu* (Jean-Ch.-M. Jos.).
BEAULIEU (Jean-Pierre, baron de). — T. II, col 51-56.
BEAUMONT (Bonaventure de). Voir *Bonaventure de Beaumont*.
BEAUMONT SAINT-QUENTIN (Em.-J., baron de) Voir *Ghislain* (Em.-J.), baron de Beaumont Saint-Quentin.
BEAUMONT (Etienne Fallot de). Voir *Fallot de Beaumont*.
BEAUMONT (Jean de), ou JEAN DE HAINAUT. — T. II, col. 56-61, et t. X, col. 402-408.
BEAUNEVEU (André), ou BEAUNEPVEU. — T. II, col 61-63.
BEAUSARD (Pierre), ou BEAUSARDUS. — T. II, col. 63-65.
BEAUSOLEIL (J.-J. Du Chatelet, baron de). Voir *Du Chatelet* (J.-J.), baron de Beausoleil.
BEAUVAU (René-François de). — T. II, col. 65-67.
BEAUVOIR (Le sire de). Voir *Lannoy*.
BEBIUS (Philippe). — T. II. col. 67-69.
BECAN (Martin), ou BECANUS. — T. II, col. 69-71.
BECANUS (Jean). Voir *Gorp* (Jean van).
BECANUS (Michel-Othon). — T. II, col. 71-72.
BECK (Jean). — T. II, col. 72-74.
BECKAERT (Jean), ou BÉCARDUS. — T. II, col. 74-75.
BECKER (Charles). — T. II, col. 75-76.
BECKERE (Pierre de). Voir *Backere* (Pierre de).
BECKERS (Jean de). — T. IV, col. 779-781.
BECQUET (Henri-Jean). — T. II, col. 76.
BEDAFF (Antoine-A.-E. van) —T. II, col. 76-77.
BEDMAR (Don Isidro de la Cueba y Benavides, marquis de). — T. II. col. 77-82.
BEDTSBRUGGHE (Gilles van), ou BETSBRUGGIUS. — T. II, col. 82.
BEECK (Jean). — T. II, col 82-83.
BEECKMAN (Elie). — T. II, col. 83-84.
BEECKMAN (Ferdinand de). — T. II, col. 84-86.
BEECKMAN (Guillaume de). — T. II, col. 86-95.
BEECKMANS (Benoît). — T. II, col. 95-96.
BEECKMANS, en religion P. VALENTIN DE SAINT-AMAND. — T. II, col. 96-97.
BEELEN DE BERTHOLFF (Eugène, baron de). — T. II, col. 97-99.
BEER (Arnold de). — T. IV, col. 781.
BEER (Baudouin de). — T. IV, col. 781-782.
BEER (Corneille de). — T. IV, col. 782.
BEERBLOCK (Jean). — T. II, col. 99.
BEERENBROEK (Arnould-Barthélemi). — T. II, col. 99-101.
BEERINGS (Grégoire). — T. II, col. 101.
BEERNAERT (Jacques). — T. II, col. 101-102.
BEERNAERT (Philippe). — T. II, col. 102.
BEERVELDE (Pierre van), ou BEERVELT. — T. II, 102-105.
BEETHOVEN (Gérard van). — T. II, col. 107.
BEETHOVEN (Louis van), le Vieux. — T. II, col. 105-107.

BEETHOVEN (Louis van), le Jeune. — T. II, col. 107.
BEETHOVEN (Louis-Joseph van). — T. II, col. 107.
BEETHOVEN (Pierre van). — T. II, col. 107.
BEETS (Jean). Voir *Jean de Beets*.
BEGGHE, BEGGUE ou BEGGE (Sainte). — T. II, col. 107-109.
BEGH (Lambert), ou LE BEGUE. Voir *Lambert Le Bègue*.
BEKA (Gautier de). Voir *Leeuw* (Gautier de).
BEKA (Jean de). —T. II, col. 110.
BEKAERT (Philippe-Jacques). —T. II, col. 110-111.
BEKKER (Georges-Joseph). — T. II, col. 111-114.
BELDERBUSCH (Charles-Léopold von Heyden, comte de). — T. II, col. 114-118.
BELFORT (Charles de). Voir *Beaufort* (Charles de).
BELGES (Jean Lemaire de . Voir *Lemaire de Belges* (Jean).
BELGIOJOSO (Louis-Charles-Marie, comte de Barbiano et). — T. II, col. 118-124.
BELLE (Henri de). Voir *Henri de Belle*.
BELLECHIERE (Jacques). — T. II, col. 124-125.
BELLECHOSE (Henri). — T. II, col. 125.
BELLEGAMBE (François). — T. II, col. 125-126
BELLEGAMBE (Jean). —T. II, col. 126-132.
BELLEGHEM (Perceval), ou VAN BELLEGHEM. — T. II, col. 132.
BELLEMANS (Daniel). —T. II, col. 133.
BELLER (Balthazar), ou BELLÈRE. — T. II, col. 136-138.
BELLER (Jean), ou BELLÈRE. — T. II, col. 133-136.
BELLER (Luc). —T. II, col. 138-139.
BELLET (Jean). — T. II, col. 139-140.
BELLIARD (Augustin-Daniel, comte) — T. II, col. 140-144.
BELLO (Pierre). – T. II, col. 144-145.
BELLO-CAMPO. Voir *Beauchamps* (de).
BELLOCASSIUS (Stephanus Comes). Voir *Comes*.
BELLOMONTANUS (Bonaventura). Voir *Bonaventura Bellomontanus*.
BELPAIRE (Antoine). — T. II, col. 145-147.
BEMMEL (Charles-Maximilien-Philippe van). — T. II, col. 148-151.
BEMMEL (Gabriel). — T. II, col. 147-148.
BENAU (Pierre). — T. II, col. 151-152.
BENAVIDES (Don Luis de), Carillo y Toledo, marquis de Fromista et de Caracena. Voir *Caracena*.
BENEDEN (Laurent van). — T. II, col. 152-153.
BENEDICTUS. Voir *Ducis* (Benoit).
BENING (Alexandre), ou BENINC. — T. II, col. 153-156.
BENING (Liévine), ou BENINC. — T. II, col. 159-160.
BENING (Simon), BENINC ou BENICHIUS. — T. II, col. 156 159.
BENNICASÆ (Joseph). Voir *Goethuys* (Jos.).
BENNINCK (Jean de), BENNYNCK, BENNINGH ou BENNINGIUS. — T. II, col. 161-163.
BENNING (Charles). — T. II, col. 160.
BENOIT (Pierre). — T. II, col. 163-164.
BENZIUS (Jean). — T. II, col. 164.
BERCHEM (Antoine van), ou A BERCHIM. — T. II, col. 164-165.
BERCHEM (Guillaume van). — T. II, col. 165-166.
BERCHEM (Henri-Antoine van).—T. II, col. 166.
BERCHEM (Jacques van). Voir *Jachet*.
BERCHEM (Jean van). — T. II, col. 166-167.
BERCHEM (Lambert van). Voir *Lambert van Berchem*.
BERCHMANS (Jean). — T. II, col. 167-169.
BERCKEL (Théodore-Victor van). — T. II, col. 169-172.
BERCKELAERS (J.). — T. II, col. 172-173.
BERCKENS (Mathieu). Voir *Borrekens* (Mathieu).
BEREGISE (Saint). — T. II, col. 173-174.
BERENGER, comte de Namur. —T. II, col. 174-175.
BERENGIER, évêque de Tournai. Voir *Rogenaire*.
BERGAIGNE (Joseph de). — T. II, col. 175-176.
BERGEN (Adrien van). — T. II, col. 176-181.
BERGEN (David van), ou MONTANUS. — T. II, col. 181-182.
BERGEN (Gérard van), VAN BERGHEN ou VANDEN BERGEN. — T. II, col. 182-183.
BERGER (Jacques), ou BERGE. — T. II, col. 183-185.
BERGERON (Pierre). — T. II, col. 185-189.
BERGES (Charles-Enée-Jacques Croeser de). Voir *Croeser de Berges* (Ch.)
BERGES (Jean-François). — T. II, col. 189.
BERGH (Henri, comte de). — T. II, col. 189-204.
BERGHES (Adrien de). — T. II, col. 205-206.
BERGHES (Alphonse de Glymes, dit de). — T. II, col. 237-238.
BERGHES (Antoine de). — T. II, col. 209-214.
BERGHES (Corneille de).— T. II, col. 214-218.
BERGHES (Georges-Louis de). —T. II, col. 240-247.

BERGHES (Guill. de Glymes de). Voir *Grimberghe* (Guill. de Glymes de Berghes, baron de).
BERGHES (Henri de). — T. II, col. 207-209.
BERGHES (Jean de Glymes, marquis de). — T. II, col. 221-231.
BERGHES (Maximilien de). — T. II, col. 218-221.
BERGHES (Philippe-François de Glymes, prince de). — T. II, col. 239-240.
BERGHES (Robert de). — T. II, col. 231-237.
BERGHEYCK (Arnould de). Voir *Arnould de Bergheyck*.
BERKEN (Louis). — T. II, col. 247-249.
BERKEN (Robert de), ou BERQUEN. — T. II, col. 249-250.
BERLAYMONT (Charles, comte de). — T. II, col. 250-253.
BERLAYMONT (Claude de). — T. II, col. 254-255.
BERLAYMONT (Florent, comte de). — T. II, col. 255-257.
BERLAYMONT (Gilles de), baron de Hierges.— T. II, col. 257-265.
BERLAYMONT (Gilles de), seigneur de Chin.— T. II, col. 265-266.
BERLAYMONT (Louis, comte de). — T. II, col. 266-267.
BERLAYMONT (Philippe de). — T. II, col. 267.
BERLENDE (Sainte). — T. II, col. 267-269.
BERLIKOM (Baudouin). — T. II, col. 269.
BERLO (Ferdinand, comte de). — T. II, col. 269-270.
BERLO DE FRANC-DOUAIRE (Paul-Godefroi de). — T. II, col. 270.
BERNARD (Nicaise). — T. II, col. 270-272.
BERNAERTS (Guillaume). — T. II, col. 272-273.
BERNAERTS (Jean), ou BERNARTIUS.—T. II, col. 273-274.
BERNAERTS (Ulmer). — T. II, col. 274-275.
BERNARD (Nicolas). — T. II, col. 275-276.
BERNARD (Philippe). — T. II, col. 276-280.
BERNARD (Simon). — T. II, col. 280.
BERNARD DE LUXEMBOURG. — T. II, col. 280-281.
BERNARDIN DE GAND. Voir *Caesteker* (Jacques de).
BERNARTIUS. Voir *Bernaerts* (Jean).
BERNEVILLE (Gilebert de). — T. II, col. 281-287.
BERNON. — T. II, col. 287-290.
BEROT (Jean), ou BEROTIUS. — T. II, col. 290.
BERQUEN (Robert de). Voir *Berken* (Robert de).
BERRÉ (Jean-Baptiste). — T. II, col. 290-291.
BERSACQUES (Louis de).— T. II, col. 291-292.
BERT (Pierre), BERTIUS ou DE BERTE. — T. II, col. 292-298.
BERTELS (Jean). — T. II, col. 298-299.
BERTHA (Louis), plus connu sous le nom de DANIEL. — T. II, col. 299.
BERTHE LA DÉBONNAIRE, ou BERTRADE AU GRAND PIED, mère de Charlemagne. — T. II, col. 299-305.
BERTHE, fille de Charlemagne. — T. II, col. 305.
BERTHO (Bertrand). — T. II, col. 305-306.
BERTHOLD DE SAINT-JOSEPH. — T. II, col. 306.
BERTHOLET (Jean). — T. II, col. 306-313.
BERTHOLET (Laurent), BERTOLLET ou BARTOLLET. — T. II, col. 313-314.
BERTHOLET-FLÉMALLE. Voir *Flémalle* (Barthélemy).
BERTHOLF (Hilaire). — T. II, col. 314-315.
BERTHOLFF (Eugène, baron de Beelen de) Voir *Beelen de Bertholff* (Eugène, baron de).
BERTHOUT (Florent). — T. II, col. 330-331.
BERTHOUT (Gauthier I). — T. II, col. 315-319.
BERTHOUT (Gauthier II). — T. II, col. 319-320.
BERTHOUT (Gauthier III). — T. II, col. 320-325.
BERTHOUT (Gauthier IV). — T. II, col. 325-326.
BERTHOUT (Gilles). — T. II, col. 328-330.
BERTHOUT (Jean). — T. II, col. 326-338.
BERTIN (Saint). — T. II, col. 332-333.
BERTIUS. Voir *Bert* (Pierre).
BERTOLF (Grégoire). — T. II, col. 333-334.
BERTOLLET (Laurent). Voir *Bertholet* (Laurent).
BERTON (Léonard). — T. II, col. 334-335,
BERTOUL (George de). — T. II, col. 335-336.
BERTOUT (Jean-Martin Hertogh de). Voir *Hertogh de Bertout* (Jean-Martin).
BERTRADE AU GRAND PIED, mère de Charlemagne. Voir *Berthe la Débonnaire*.
BERTRAND, abbé de Stavelot.— T. II. col. 336.
BERTRAND DE RAYS. — T. II, col. 337-341.
BERTULF. — T. II, col. 341-342.
BERTULPHE (Saint), ou BERTOUL. — T. II, col. 342-343.
BERTULPHE, époux de Sainte-Godelieve. Voir *Godelieve*.
BERTY (Baptiste). — T. II, col. 343-346.
BERUS (Gaspar), BARUS ou VERUS. — T. II, col. 346-347.
BERVOET (Jacques-Juste). — T. II, col. 347-348.
BESCHEY (Balthasar). — T. II, col. 348-350.
BESCHEY (Jean-François). — T. II, col. 350.

BESSEMERS (Marie van), ou MAYKE VERHULST. — T. II, col. 350-351.
BEST (Albert-Jean, baron de). — T. II, col. 351-352.
BESTENBUSTEL (Paul). — T. II, col. 352-355.
BÉTHUNE-CHAROST (Armand-Louis-François, prince de). — T. II, col. 371-375.
BÉTHUNE (Everard ou Eberard de). Voir *Everard de Béthune.*
BÉTHUNE (Guillaume de). — T. II, col. 367-371.
BÉTHUNE (Jean de). Voir *Jean de Béthune.*
BÉTHUNE (Quenes de), dit le Vieux. — T. II, col. 355-367.
BETS (Jean). — T. II, col. 376-377.
BETSBRUGGIUS. Voir *Bedtsbrugghe* (Gilles van).
BETTE (Guillaume). — T. II, col. 377-378.
BETTE (Jean-François-Nicolas). — T. II, col. 378-379.
BETTENS (Michel). — T. II, col. 379.
BETTIGNIES (Claude-Joseph de). — T. II, col. 379-380.
BETTIGNY (Jean). — T. II, col. 380-382.
BEUCKELAER (Alipe van). — T. II, col. 382.
BEUCKELAER (Joachim). — T. II, col. 382-384.
BEUCKELS (Guillaume), ou BUCKELS. — T. II, col. 384-385.
BEUDIN (Corneille), ou GODINEZ. — T. II, col. 385-388.
BEUGHEM (Charles Antoine-François de Paule van). — T. II, col. 388-389.
BEUGHEM (Jean-Ferdinand de). — T. II, col. 389-390.
BEUGHEM (Louis van). Voir *Boghem* (Louis van).
BEURSE (Pierquin ou Peerken), BEURST ou BURSIN. — T. II, col. 390-391.
BEVEREN (Charles van). — T. II, col. 391-393.
BEVEREN (Mathieu van). — T. II, col. 393-395.
BEX (Henri). — T. II, col. 395.
BEX (Pierre de). — T. II, col. 395-398.
BEYAERT (Jean), dit VANDEN BORRE. — T. II, col. 399-401.
BEYAERT (Josse). — T. II, col. 398-399.
BEYENS (Albert-Guillaume-Marie). — T. II, col. 401-403.
BEYENS (Jean). — T. II, col. 403-404.
BEYERLINCK (Laurent). — T. II, col. 404-408.
BEYL (Anselme de). — T. IV, col. 784.
BEYS (Gilles ou Egide). — T. II, col. 408-410.
BEYTS (Joseph-François, baron). — T. II, col. 410-415.
BEYTS (Pierre). — T. II, col. 415-416.
BIAEUS (Jacques). Voir *Bie* (Jacques de).
BIBAUT (Guillaume). — T. II, col. 416-417.
BIDELOZ (Gilles). — T. II, col. 417.
BIE (Adrien de). — T. IV, col. 784-785.
BIE (Corneille de), ou BYE. — T. IV, col. 785-789.
BIE (Jacques de), BYE, BIESIUS ou BIAEUS. — T. IV, col. 789-794.
BIERINGS (Alexandre). Voir *Bening* (Alexandre).
BIERINGS (Liévine), Voir *Bening* (Liévine).
BIERINGS (Simon). Voir *Bening* (Simon).
BIERSET (Gilles de). — T. II, col. 417.
BIERSET (Paschal de). — T. II, col. 417-418.
BIESE (Nicolas), ou BIESIUS. — T. II, col. 418-419.
BIESIUS (Jacques). Voir *Bie* (Jacques de).
BIEVENE (Jean de). — T. II, col. 419-420.
BIGATO (Marc-Antoine). — T. II, col. 420.
BILEVELT (Jean). — T. II, col. 420-421.
BILGER, théologien. Voir *Hilger.*
BILIUS (Edouard). Voir *Byl* (Edouard).
BILLCHÉ (Maximilien de). — T. II, col. 422.
BILLET (Juste), ou BILLIET. — T. II, col. 422-422.
BILLOT (Jean-Baptiste). — T. II, col. 428.
BILLUART (Charles-René). — T. II, col. 428-429.
BINCHE (Arnould de). Voir *Arnould de Binche.*
BINCHOIS (Gilles). — T. II, col. 430-432.
BINSFELD (Pierre). — T. II, col. 432.
BIOLLEY (Marie-Anne). — T. II, col. 432-436.
BIOLLEY (Raymond-Jean-François, vicomte de). — T. II, col. 436-440.
BIRTON (Mathias), ou BIRTHON. — T. II, col. 440.
BISET (Charles-Emmanuel). — T. II, col. 440-443.
BISET (Jean-Baptiste). — T. II, col. 443-444.
BISSCHOP (Jean). — T. II, col. 444-445.
BISSCHOP (Philippe de). — T. IV, col. 794-795.
BIVOORDE (Louis van). Voir *Louis van Bivoorde.*
BLAES (Michel-Auguste). — T. II, col. 447-450.
BLAESERE (Jacques de). — T. IV, col. 795-797.
BLAESERE (Jean de). — T. IV, col 797-799.
BLANCKAERT (Alexandre), ou CANDIDUS. — T. II, col. 450-451.
BLANCSTAIN ou BLANC-ESTRAIN. — T. II, col. 451-454.
BLANDELIN (le chevalier Pierre), dit LEESTEMAKER. — T. II, col. 445-447.
BLANKENHEIM (Arnould de). — T. II, col. 454-460.
BLANSTRAIN (Guillaume). — T. II, col. 460-461.

BLANSTRAIN (Roland). — T. II, col. 461-462.
BLASEUS (Jacques). — T. II, col. 462-464.
BLATON (Thomas). — T. II, col. 464-465.
BLAVIER (André-Joseph). — T. II, col. 465-467.
BLAVIFLOS (Louis). — T. II, col. 467-468.
BLAVOET (Richard). — T. II, col. 468-470.
BLENDE (Barthélemi de). — T. IV, col. 799-801.
BLENDE (Ferdinand-François-Philippe de). — T. IV, col. 801.
BLENDEFF (Lambert). — T. II, col. 470-471.
BLES (Henri), DE BLES ou MET BLES, dit CIVETTA. — T. II, col. 471-480.
BLINCKT (Arnold). — T. II, col 480-481.
BLITTERSWYCK (Guillaume van ou de). — — T. II, col. 481-483.
BLITTERSWYCK (Jean van ou de). — T. II, col. 483-484.
BLOC (Conrad). — T. II, col. 484-485.
BLOCK (Jean de). Voir *Jean de Block*.
BLOCKHUYSEN (Renier). Voir *Blokhuysen* (Renier).
BLOCX (Pierre), ou BLOCCIUS. — T. II, col. 485-487.
BLOEMARDINE. — T. II, col. 487-488.
BLOEMEN (Jean-François van). — T. II, col. 488-491.
BLOEMEN (Norbert van). — T. II, col. 491-492.
BLOEMEN (Pierre van). — T. II, col. 492-494.
BLOEYERE (Henri de). — T. IV, col. 801-804.
BLOIS (Ferdinand-Victor-Alexis de). — T. II, col. 494-495.
BLOIS (Guillaume de). — T. II, col. 495-498.
BLOIS (Jean-Baptiste, chevalier de), ou BLOYS. — T. II, col. 498-499.
BLOIS (Louis de), ou BLOSIUS. — T. II, col. 499-507.
BLOKHUYSEN (Renier), ou BLOCKHUYSEN. — T. II, col. 507-509.
BLOMMAERT (Jacques). — T. II, col. 509-512.
BLONDEAU (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe). — T. II, col. 512-525.
BLONDEEL (Lancelot). — T. II, col. 525-529.
BLONDEL (Antoine). — T. II, col. 530-531.
BLONDEL (François). — T. II, col. 531-532.
BLOOT (Pierre de). — T. IV, col. 805-806.
BLOSIUS (Louis). Voir *Blois* (Louis de).
BLOYS (Jean-Bapt., chevalier de). Voir *Blois* (Jean-Bapt., chevalier de).
BLUMENTHAL (Joseph de). — T. II, col. 532-533.
BLUNDELL (le Père Thomas). — T. II, col. 534-537.
BLYC (Jean-Baptiste de). — T. IV, col. 806-807.
BOCH (Les trois frères : Dominique, Jean-François et Pierre-Joseph). — T. II, col. 537-541.
BOCH (Jean), ou BOCHIUS. — T. II, col. 541-544.
BOCH (Jean-Ascanius), ou BOCHIUS. — T. II, col. 544-545.
BOCHAUTE (Charles van). — T. II, col. 545-548.
BOCHIUS (Ambroise). Voir *Bocq* (Ambroise de).
BOCHIUS (Jean). Voir *Boch* (Jean).
BOCHORINC (Henri), ou BOXHORN. — T. II, col. 548-551.
BOCK (François de). — T. II, col. 551-554.
BOCK (George). — T. II, col. 554.
BOCK (Olivier), BOUCK ou ALOSTANUS. — T. II, col. 555-556.
BOCK (van), BOEKEL ou BOUCK. — T. II, col. 554-555.
BOCKELIUS (Jean). Voir *Boeckel* (Jean van).
BOCKHORST (Jean van), dit LANGHEN-JAN. — T. II, col. 556-558.
BOCQ (Ambroise de), ou BOCHIUS. — T. II, col. 558-559.
BODEGHEM (Louis van), BEUGHEM, BOEGHEM ou BOGHEM. — T. II, col. 559-566.
BODSON (Nicolas-Henri-Joseph). — T. II, col. 567-569.
BODUOGNAT. — T. II, col. 569-572.
BOECK (Frère Jean de). — T. IV, col. 807-809.
BOECKEL (Jean van), ou BOCKELIUS. — T. II, col. 573-574.
BOECKHOUT (Jean-Joseph van). — T. II, col. 574-576.
BOECKSENT (Jean). — T. II, col. 576-577.
BOECKSTUYNS (Jean-François). — T. II, col. 577-578.
BOEGHEM (Louis van). Voir *Bodeghem* (Louis van).
BOEKEL. Voir *Bock* (van).
BOEL (Corneille). — T. II, col. 578-579.
BOEL (Coryn ou Quiryn). — T. II, col. 579-580.
BOEL (Jean). — T. II, col. 580.
BOEL (Jean-Baptiste). — T. II, col. 580-581.
BOEL (Pierre). — T. II, col. 581-584.
BOELS (Gérard). — T. II, col. 584-585.
BOELS (Pierre). — T. II, col. 585-587.
BOELS (Simon). — T. II, col. 587.
BOENDALE (Jean), dit LE CLERC. — T. II, col. 587-591.
BOENE (Corneille), ou BOONE. — T. II, col. 591-593.
BOENE (Jean), ou BOONE. — T. II, col. 593-594.
BOENER (Jean). — T. II. col. 594-595.

BOETIUS (Anselme). Voir *Boodt* (Anselme-Boèce de).
BOETS (Martin). — T. II, col. 595.
BOEXELAER (Pierre van). — T. II, col. 596.
BOEYE (André de). Voir *Boye* (André de).
BOEYENS (Adrien), ou ADRIEN IV, pape. — T. II. col. 596-604.
BOEYERMANS (Théodore ou Thierry). — T. II, col. 605-608.
BOGAERT (Henri), ou BOGARDUS. — T. II, col. 608.
BOGAERT (Jacques), chevalier. — T. II, col. 610-611.
BOGAERT (Jacques), médecin. — T. II, col. 608-610.
BOGAERTS (Félix-Guillaume-Marie). — T. II, col. 611-615.
BOGARD (Jean), BOOGAERTS ou VANDEN BOOGAERDE. — T. II, col. 615-616.
BOGARDUS NEO (Henri). Voir *Bogaert* (Henri).
BOGHEM (Louis van). Voir *Bodeghem* (Louis van).
BOILEAU DE BOUILLON (Gilles). — T. II, col. 617-619.
BOIS-LE-DUC (Henri de). Voir *Henri de Bois-le-Duc.*
BOIS-LE-DUC (Jean l'Évangéliste de). Voir *Jean l'Évangéliste de Bois-le-Duc.*
BOIS-LE-DUC (Nicolas de). Voir *Buscoducensis* (Nicolas).
BOISOT (Charles). — T. II, col. 619.
BOISOT (Louis). — T. II, col. 619-621.
BOISSCHOT (Charles van). — T. II, col. 621.
BOISSCHOT (Ferdinand de). — T. II, col. 621-624.
BOISSCHOT (Jean-Baptiste de). — T. II, col. 624-626.
BOISSENS (Corneille). Voir *Bos* (Corneille).
BOL (Jean). — T. II, col. 626-629.
BOLAN (Henri de). Voir *Henri de Bolan.*
BOLCK (Gérard). — T. II, col. 629-630.
BOLLAND (Jean de). — T. II, col. 630-640.
BOLLAND (Pierre de). — T. II, col. 641.
BOLLAND (Sébastien de). — T. II, col. 641-642.
BOLOGNE (Jean de), peintre d'histoire. — T. II, col. 642-645.
BOLOGNE (Jean), sculpteur. — T. II, col. 645-655.
BOLOGNINO (Guillaume). — T. II, col. 655-656.
BOLSWERT (Boèce van, de ou a), BOLSWEERT ou BOLSWART. — T. II, col. 656-660.
BOLSWERT (Schelte van ou de), ou BOLSWART. — T. II, col. 660-666.
BOMALE (Jean de). Voir *Jean de Bomale.*
BOMBERG (Daniel). — T. II, col. 666-667.
BOMMEL (Corneille-Richard-Antoine van). — T. II, col. 667-671.
BON (François), ou BOON. — T. II, col. 671-672.
BONAERT (Nicaise). — T. II, col. 672-673.
BONAVENTURE DE BEAUMONT ou BELLOMONTANUS. — T. II, col. 673-674.
BONAVENTURE DE LA BASSÉE (père). Voir *Le Pippre* (Louis).
BONAVENTURE (Nicolas-Melchiade) — T. II, col. 674-677.
BONDROIT (Jean-Ph.). — T. II, col. 678.
BONERUS (Jean). Voir *Boener* (Jean).
BONFRÈRE (Jacques), ou JACOBUS BONFRERIUS. — T. II, col. 678-681.
BONHOMIUS (Pierre). — T. II, col. 681-682.
BONHOMME (Henri-Damase). — T. II, col. 682-683.
BONICOLLIUS. Voir *Goethals* (Jean).
BONIFACE DE BRUXELLES. — T. II, col. 683-684.
BONJEAN (Jean-Lambert). — T. II, col. 684-685.
BONMARCHÉ (Jean). — T. II, col. 685-686.
BONOMONTE (Robert de). — T. II, col. 687.
BONOURS (Christophe de). — T. II, col. 687-688.
BONT (Corneille de). Voir *Bonte.*
BONT (Guillaume de ou van), docteur en droit. — T. II, col. 689.
BONT (Guillaume de), professeur. Voir *Coster* (Guillaume de).
BONT (Jean de ou van), ou BONTIUS. — T. II, col. 689-693.
BONTE (Corneille de), ou BONT. — T. IV, col. 809-814.
BONTEMPS (Auguste). — T. II, col. 693.
BONVICINUS (Raso). Voir *Goetghebuer* (Raso).
BOODT (Anselme-Boèce de), ou DE BOOT. — T. IV, col. 814-816.
BOOGAERTS (Jean), ou VANDEN BOOGAERDE. Voir *Bogard* (Jean).
BOON (Daniel). — T. II, col. 693-694.
BOON (François). Voir *Bon* (François).
BOONAERT (Nicolas). — T. II, col. 694-695.
BOONAERT (Olivier). — T. II, col. 695-696.
BOONAERTS (Guillaume), dit FABIUS. — T. II, col 696-697.
BOONE (Amand), ou FABIUS. — T. II, col. 697.
BOONE (Auguste), ou FABIUS. — T. II, col. 697.
BOONE (Corneille). Voir *Boene* (Corneille).
BOONE (Jean). Voir *Boene* (Jean).
BOONEN (Guillaume). — T. II, col. 697-699.
BOONEN (Jacques). — T. II, col. 700-705.

BORCHGRAVE (Daniel de), ou DE BURCHGRAVE. — T. VI, col. 820-824.
BORCHGRAVE (Pierre-Josse de). — T. IV, col. 816-820.
BORDING (Jacques). — T. II, col. 705-709.
BORGESIUS (Jean). Voir *Bourgeois* (Jean).
BORLUUT (Baudouin). — T. II, col. 714-715.
BORLUUT (Baudouin II), abbé de Saint-Bavon. — T. II, col. 713.
BORLUUT (Baudouin III), abbé de Saint-Bavon. — T. II, col. 713.
BORLUUT (Gerelm ou Gerlin), abbé de Saint-Bavon. — T. II, col. 713-714.
BORLUUT (Gilles). — T. II, col. 719-722.
BORLUUT (Guillaume). — T. II, col. 723.
BORLUUT (Jean). — T. II, col. 711-712.
BORLUUT (Josse), fils de Baudouin. — T. II, col. 715-716.
BORLUUT (Josse), dit SEIGNEUR DE BOUCLE. — T. II, col. 717-719.
BORLUUT (Nicaise ou Casin). — T. II, col. 709-710.
BORLUUT (Simon). — T. II, col. 716-717.
BORMANS, en religion GASPAR DE SAINTE-MARIE-MADELEINE. — T. II, col. 724.
BORRE (Nicolas de). — T. II, col. 724-725.
BORRE (Vanden). Voir *Beyaert* (Jean), dit *Vanden Borre.*
BORREKENS (Jean-Pierre-François). — T. II, col. 725-726.
BORREKENS (Mathieu), ou BERCKENS. — T. II, col. 726-727.
BORREMAN (Jean). — T. II, col. 727-729.
BORREMANS (Jean). — T. II, col. 729-730.
BOS (Corneille), BUS, BOSCH ou BOISSENS. — T. II, col. 730-732.
BOS (Jacques), BOSIUS, BOSS ou BOSSIUS. — T. II, col. 732-733.
BOS (Jérôme van). Voir *Aken* (Jérôme van).
BOSCARD (Jacques). — T. II, col. 733-734.
BOSCH (Corneille). Voir *Bos* (Corneille).
BOSCH (Daniel), dit DANIEL DE SAINT-PIERRE. — T. II, col. 734-735.
BOSCH (Jérôme van). Voir *Aken* (Jérôme van).
BOSCHE (Jean), ou BOSCIUS, dit LONÆUS. — T. II, col. 735-736.
BOSCHMAN, chroniqueur. — T. II, col. 736.
BOSCHUS (Arnould). Voir *Bostius* (Arnould).
BOSIUS (Jacques). Voir *Bos* (Jacques).
BOSKHIER (Philippe). Voir *Bosquier* (Philippe).
BOSMAN (Jacques-Thomas). — T. II, col. 737-738.
BOSQUET (Alexandre). — T. II, col. 740.
BOSQUET (Frédéric). — T. II, col. 740-741.
BOSQUET (Jean). — T. II, col. 738-740.
BOSQUET (Jean), fils du précédent. — T. II, col. 740.
BOSQUIER (Philippe), ou BOSKHIER. — T. II, col. 741-743.
BOSQUIER (Simon). — T. II, col. 744.
BOSS (Jacques). Voir *Bos* (Jacques).
BOSSAERT (Thomas-Willebrord). Voir *Bosschaert* (Th.-W.).
BOSSCHAERT (Corneille-François). — T. II, col. 744-745.
BOSSCHAERT (G.-J.-J.). — T. II, col. 745-749.
BOSSCHAERT (Nicolas). — T. II, col. 749-750.
BOSSCHAERT (Thomas-Willebrord), ou BOSSAERT. — T. II, col. 750-753.
BOSSCHAERTS (Willibrord). — T. II, col 753-756.
BOSSEAU (Pierre). — T. II, col. 756-759.
BOSSIUS (Jacques). Voir *Bos* (Jacques).
BOSSUIT (François), ou BOSSUYT. — T. II, col. 759-760.
BOSSUT (Goswin de). Voir *Goswin de Bossut.*
BOSSUYT (Jacques-Ignace van). — T. II, col. 761-762.
BOSTIUS (Arnould). BOSCHUS ou ARNOLD DE VAERNEWYCK. — T. II, col. 762-763.
BOTERDAEL (Augustin van). — T. II, col. 764.
BOTERDAEL (Jean-Baptiste van). — T. II, col. 764.
BOTERDAEL (L. van). — T. II, col. 764.
BOTTA-ADORNO (Antoine-Othon, marquis de). — T. II, col. 765-769.
BOTTATS. Voir *Bouttats.*
BOTTENS (Pierre), ou FULGENCE. — T. II, col. 769-770.
BOUBEREEL (Corneille). — T. II, col. 770.
BOUCHAERT (Josse). Voir *Bouckaert* (Josse).
BOUCHARD D'AVESNES. Voir *Avesnes* (Bouchard d').
BOUCHARD, BUCHARD ou BURCHARD DE HAINAUT. — T. II, col. 771-773.
BOUCHAUT (Jacques), dit ALAIN. — T. II, col. 773-774.
BOUCHAUTE (Liévin van). — T. II, col. 774-775.
BOUCHÉ (Martin), ou BOUCHE. — T. II, col. 775.
BOUCHÉ (Pierre-Paul), ou BOUCHE. — T. II, col. 776.
BOUCHEL (Isidore-Alexandre). — T. II, col. 776-777.
BOUCHER (André), dit CARNIFICIS. — T. II, col. 777-778.
BOUCHEROEL (Egide). — T. II, col. 778 779.
BOUCHIER (Roland), dit HANNONIUS. — T. II, col. 780.

BOUCHY (Henri). Voir *Buschey* (Henri).
BOUCHY (Philippe), ou SERVIUS. — T. II, col. 780.
BOUCK (Olivier). Voir *Bock* (Olivier).
BOUCK. Voir *Bock* (van).
BOUCKAERT (Ivon-Benoît). — T. II, col. 780-781.
BOUCKAERT (Josse). — T. II, col. 781-782.
BOUCLE (Baudouin de). Voir *Baudouin de Boucle.*
BOUCLE (Josse Borluut, seigneur de). Voir *Borluut* (Josse).
BOUCQUEAU (Jean-Baptiste). — T. II, col. 782-783.
BOUCQUEAU (Philippe-Joseph-Marie), dit DE VILLERAIE. — T. II, col. 783-784.
BOUCQUET (Jean). — T. II, col. 784-785.
BOUCQUET (Victor). — T. II, col. 785-786.
BOUDART (Guillaume). Voir *Baudaert* (Guillaume).
BOUDART (Jacques). — T. II, col. 786-788.
BOUDEWYNS (Adrien-François). — T. II, col. 788-795.
BOUDEWYNS (Catherine). — T. II, col. 795-796.
BOUDEWYNS (Liévin), ou BOUDINS. — T. II, col. 796-797.
BOUDEWYNS (Michel). — T. II, col. 797-799.
BOUILLE (Louis). — T. II, col. 799.
BOUILLE (Pierre). — T. II, col. 799-800.
BOUILLE (Théodose), dit THÉODOSE DE LA MÈRE DE DIEU. — T. II, col. 800-802.
BOUILLI (Albéric). Voir *Boulit* (Albéric).
BOUILLON (Gilles Boileau de). Voir *Boileau de Bouillon* (Gilles).
BOUILLON (Godefroid de). — T. II, col. 802-820.
BOUILLON (Michel). — T. II, col. 820.
BOULÉ (André). — T. II, col. 820-823.
BOULIT (Albéric), ou BOUILLI. — T. II, col. 823-824.
BOULLIOT (Jean-Baptiste-Joseph). — T. II, col. 824-825.
BOULOGNE (Adrien de). — T. II, col. 825-826.
BOULOGNE (Hue de). — T. II, col. 826-828.
BOULOGNE (Philippe de). — T. II, col. 828-829.
BOULOGNE (Jacques), ou BOULOIGNE. — T. II, col. 828-829.
BOURBON (Frère Jacques de). — T. II, col. 830-831.
BOURBON (Louis de). Voir *Louis de Bourbon.*
BOURE (Paul-Joseph). — T II, col. 831-833.
BOURGEOIS (Jean), BORGESIUS ou BOURGESIUS, médecin. — T. II, col. 833-834.
BOURGEOIS (Jean), ou BOURGHESIUS, écrivain. — T. II, col. 834-836.
BOURGEOIS (Louis-Thomas). — T. II, col. 836.
BOURGEOIS (Martin). — T. II, col. 837.
BOURGEOIS (Maurice). — T. II, col. 837.
BOURGOGNE. Voir les princes de cette maison à leurs prénoms.
BOURGOGNE (Antoine, dit le Grand Bâtard de). — T. II, col. 837-842.
BOURGOGNE (Antoine de), licencié en théologie. — T. II, col. 842-843.
BOURGOGNE (Antoine-François de), ou BOURGOIGNE. — T. II, col. 843-844.
BOURGOGNE (Baudouin de). — T. II, col. 844-846.
BOURGOGNE (François de). — T. II, col. 846-847.
BOURGOGNE (Gilles de), BOURGOIGNE, BURGUNDUS ou BURGUNDIUS. — T. II, col. 847.
BOURGOGNE (Hermann de). — T. II, col. 847-848.
BOURGOGNE (Jacques de). — T. II, col. 848-852.
BOURGOGNE (Nic. de), BURGUNDUS, BURGUNDIUS ou VAN BOURGOIGNE. — T. II, col. 852-856.
BOURGOIGNE (Antoine-François de). Voir *Bourgogne* (Ant.-Franç. de).
BOURGOIGNE (Corneille) — T. II, col. 857.
BOURGOIGNE (Gilles de). Voir *Bourgogne* (Gilles de).
BOURLETTE (André). — T. II, col. 857-860.
BOURNONVILLE (Alexandre, duc de). — T. II, col. 860-861.
BOURNONVILLE (Oudart de). — T. II, col. 862-863.
BOUSSART (André, baron). — T. II, col. 863-866.
BOUSSEN (François-René). — T. II, col. 866-870.
BOUSSU (Baudouin de). — T. II, col. 870-871.
BOUSSU (Gilles-Joseph de). — T. II, col. 871-872.
BOUSSUT (Nicolas de). — T. II, col. 872.
BOUSSY (Pierre de). — T. II, col. 872.
BOUT (Pierre). — T. II, col. 873-874.
BOUTATS. Voir *Bouttats.*
BOUTILLIER (Jean). — T. XI, col. 545-557.
BOUTMY (Laurent). — T. II, col. 874-875.
BOUTMY (Léonard). — T. II, col. 875-876.
BOUTS (Albert). — T. II, col. 876.
BOUTS (Jean). — T. II, col. 877.
BOUTS (Thierri). — T. II, col. 877-883.
BOUTS (Thierri), le Jeune. — T. II, col. 883-884.

BOUTTATS (Auguste). — T. II, col. 890.
BOUTTATS (Frédéric), batteur d'or. — T. II, col. 891.
BOUTTATS (Frédéric), graveur. — T. II, col. 884-885.
BOUTTATS (Gaspard). — T. II, col. 886-888.
BOUTTATS (Gérard). — T. II, col. 885.
BOUTTATS (Jean-Baptiste). — T. II, col. 890.
BOUTTATS (Philibert). — T. II, col. 888-889.
BOUTTATS (Pierre-Balthasar).—T. II, col. 889-890.
BOUTTATS (Pierre-François).—T. II, col. 890.
BOUTTATS, BOUTATS ou BOTTATS. — T. II, col. 884.
BOUVAERT (Godefroid). — T. II, col. 891.
BOUVIER (Sébastien). — T. II, col. 894.
BOUVIGNE (Louis de). Voir *Bouille* (Louis).
BOUWENS (André). — T. II, col. 894-896.
BOUWENS (Gérard). — T. II, col. 896.
BOVY (Jean-Pierre-Paul). — T. II, col. 896-899.
BOWENS (Jacques). — T. II, col. 899.
BOXHORN (Henri), ou BOXHORINC. Voir *Bochorinc* (Henri).
BOYE (André de). — T. IV, col. 825.
BRABANT (Charles-Louis-Maximilien de). — T. II, col. 900-901.
BRABANT (Geneviève de). Voir *Geneviève de Brabant*.
BRABANT (Godefroid de). Voir *Godefroid de Brabant*.
BRABANT (Henri de). Voir *Henri de Brabant*.
BRABANT ou IGNACE DE SAINT-FRANÇOIS. — T. II, col. 901.
BRACLE (de ou van). — T. II, col. 901-903.
BRAECKELE (Jérémie van). Voir *Dryvere* (Jérémie de).
BRAECKMAN (Pierre). — T. II, col. 903.
BRAGARDE (François-Joseph). — T. II, col. 903-904.
BRANDON (Jean). — T. II, col. 904-905.
BRANDT (Jean). — T. II, col. 905-906.
BRANDT (Jean-Baptiste). — T. II, col. 907-908.
BRANTEGHEM (Guillaume van). — T. II, col. 908-909.
BRASSEUR (Philippe). — T. II, col. 909-912.
BRASSINE (André-Joseph). — T. II. col. 912.
BRAUN (Josué-Adam). — T. II, col. 912.
BRAUWER (Adrien de), DE BRAUWERE, DE BROUWER, BRAUWER, BRAUWERE, BROUWER, BROUWERS ou BRAUWERS. — T. IV, col. 826-835.
BRAUWERE (François-Louis-Joseph-Bernard). — T. IV, col. 835.
BRAYE (Guy de). Voir *Brès* (Guy de).
BRAYE (Roger de). — T. IV, col. 835-837.
BRECHT (Liévin van), BRECHTUS ou BRECHTANUS. — T. II, col. 913.
BREDA (Corneille de). — T. II, col. 913-914.
BREDA (Gérard de). Voir *Gérard de Breda*.
BREDAEL (Jean-François van).—T. II, col. 918-921.
BREDAEL (Jean-Paul van). — T. II, col. 917-918.
BREDAEL (Pierre van), le Vieux. — T. II, col. 914-917.
BREDENIERS (Henri). — T. II, col. 921-924.
BREDERODE (Henri de). — T. II, col. 924-929.
BRÉE (Mathieu-Ignace van). — T. II, col. 929-937.
BREEDYCK (Gilles). — T. II, col. 937-939.
BRÉNART (Félix-Guillaume-Antoine). — T. II, col. 939-941.
BREQUIN DE DEMENGE (Jean). — T. II, col. 941-942.
BRÈS (Guy de), BRESSE ou BRAY. — T. III, col. 1-8.
BRESMAL (Jean-François). — T. III, col. 8-11.
BRESSER (Martin de), ou BRESSERUS. — T. III, col. 11-12.
BRETEX (Jacques). — T. III, col. 12-14.
BREUCHÉ DE LA CROIX (Edmond). — T. III, col. 14-17.
BREUCK (Jacques de), le Vieux. Voir *Du Brœucq* (Jacques).
BREUCK (Jacques de), le Jeune. Voir *Du Brœucq* (Jacques).
BREUCQUEZ (Ant.-Fr.). Voir *Du Brœucquez* (Ant.-Fr.).
BREUCQUEZ (J.-F.). Voir *Du Brœucquez* (J.-F.).
BREUGEL (Pierre). Voir *Bruegel* (Pierre).
BREUGHEL (Abraham), ou BRUEGHEL. — T. III, col. 17-18.
BREUGHEL (Ambroise), ou BRUEGHEL. — T. III, col. 36-37.
BREUGHEL (Corneille). — T. III, col. 18.
BREUGHEL (François-Jérôme). — T. III, col. 18-19.
BREUGHEL (Jean), dit DE VELOURS, le Vieux. — T. III, col. 26-34.
BREUGHEL (Jean), le Jeune. — T. III, col. 34-36.
BREUGHEL (Jean-Baptiste), ou BRUEGHEL, dit MÉLÉAGRE. — T. III, col. 18.
BREUGHEL (Pierre), ou BRUEGHEL, le Vieux, dit LE PAYSAN ou LE DROLE. — T. III, col. 19-24.
BREUGHEL (Pierre), dit L'ENFER. — T. III, col. 24-26.
BREYDEL (Charles), dit LE CHEVALIER. — T. III, col. 37-39.
BREYDEL (François). — T. III, col. 40.

BREYDEL (Jean). — T. III, col. 40-44.
BRIAERDE (Lambert de), ou BRIARDUS. — T. III, col. 44-46.
BRIALMONT (Dismas de), ou DE BRIAMONT. — T. III, col. 46-47.
BRIANT (Charles-Joseph, comte de Clauwetz de). Voir *Clauwetz de Briant* (Charles-Jos., comte de).
BRIARD (Jean), ou BRIARDUS. — T. III, col. 47-50.
BRIART (J.). — T. III, col. 50-51.
BRIAS (Charles de). Voir *Bryas* (Charles de).
BRIAS (Louis-Antoine, comte de). — T. III, col. 142-143.
BRICQUET (Philippe). — T. III, col. 51-52.
BRICX (Eustache ou Stassaert). — T. III, col. 52-53.
BRIDOUL (Toussaint). — T. III, col. 53-54.
BRIEY DE LANDRES (Auguste-François, comte de). — T. III, col. 54.
BRIL (Mathieu), le Vieux. — T. III, col. 54-55.
BRIL (Mathieu), le Jeune. — T. III, col. 55-56.
BRIL (Paul). — T. III, col. 56-63.
BRIMEU (Charles de). — T. III, col. 63-67.
BRIMEU (Guy de). — T. III, col. 67-68.
BRISSEAU (Michel) — T. III, col. 68-70.
BRISSELIUS (Jean). — T. III, col. 70.
BRISSELOT (Jean). — T. III, col. 70-71.
BRISSONIUS (Jean). Voir *Dubuisson* (Jean).
BRITON (Jean). — T. III, col. 71-72.
BRITSELIUS (Antoine). — T. III, col. 72.
BRIXHE (Jean-Guillaume). — T. III, col. 72-75.
BRIZÉ-FRADIN (C.-A.). — T. III, col. 75-76.
BROCART DE SAINT-NICOLAS. — T. III, col. 76-77.
BROCHÆUS (Guillaume). Voir *Limburg* (Guillaume).
BROECKAERT (Charles). — T. III, col. 77-78.
BROEDERLAM (Melchior), ou BROODERLAM. — T. III, col. 78-81.
BROERS (Gaspard). — T. III, col. 81-82.
BROEYER (Ignace de). — T. III, col. 82-83.
BROGLIE (Maurice-Jean-Madeleine, prince de). — T. III, col. 83-88.
BROICH (Guillaume von dem). Voir *Limburg* (Guillaume).
BRONCKHORST (Josse-Max. de). Voir *Gronsfeld* (Josse-Max. de Bronckhorst, comte de).
BRONTIUS (Nicolas). Voir *Le Bron* (Nicolas).
BROODERLAM (Melchior). Voir *Broederlam* (Melchior).
BROOMAN (Louis), musicien. — T. III, col. 88.
BROOMAN (Louis), poète. — T. III, col. 88-90.
BROSIUS (Henri-Ignace). — T. III, col. 90-92.
BROU (Philippe-Joseph, baron de). — T. III, col. 92-96.
BROUCHOVEN (Hyacinthe-Marie de). — T. III, col. 96.
BROUCHOVEN (Jean de). — T. III, col. 99-102.
BROUCHOVEN (Jean-Baptiste de). — T. III, col. 96-99.
BROUCK (Jacques van). — T. III, col. 102-103.
BROUSTIN (Étienne). — T. III, col. 103.
BROUTA (Lucien-Adolphe). — T. III, col. 103-104.
BROUWER (Adrien). Voir *Brauwer* (Adrien de).
BROUWER (Érasme de). — T. IV, col. 837-839.
BROUWER (Jacques). — T. III, col. 104-105.
BRUCK (Arnolt de). Voir *Arnould.*
BRUCOEUS (Henri). — T. III, col. 105.
BRUCQ (Arnolt de). Voir *Arnould.*
BRUEGEL (Pierre van), ou BREUGEL. — T. III, col. 105-106.
BRUEGHEL (Abraham), le Jeune. Voir *Breughel* (Abraham).
BRUEGHEL (Ambroise). Voir *Breughel* (Ambroise).
BRUEGHEL (Jean-Baptiste). Voir *Breughel* (Jean-Baptiste).
BRUEGHEL (Pierre), le Vieux, dit LE PAYSAN. Voir *Breughel* (Pierre).
BRUGES (Arnolt de). Voir *Arnould de Bruges.*
BRUGES (Eugène de). Voir *Eugène de Bruges.*
BRUGES (Gauthier de). Voir *Gauthier de Bruges.*
BRUGES (Gheldolf de). — T. III, col. 106-107.
BRUGES (Jacques de). Voir *Jacques de Bruges.*
BRUGES (Jean de). Voir *Jean de Bruges.*
BRUGES (Liévine de). Voir *Bening* (Liévine).
BRUGES (Louis de). Voir *Gruythuyse.*
BRUGGE (Arnolt van). Voir *Arnould.*
BRUGGHEMAN (Nicolas). — T. III, col. 108-109.
BRUHESEN (Pierre van), ou BRUHESIUS. — T. III, col. 109-110.
BRUISSELLES (Henry de). Voir *Henry de Bruxelles.*
BRULLE (Albert de). — T. III, col. 110.
BRUNE (Augustin de). — T. IV, col. 839-840.
BRUNE (Jean de), ou BRUYNEEL. — T. IV, col. 840-841.
BRUNE (Nicolas de), ou BRUIN. — T. IV, col. 841-842.
BRUNEAU (Jacques). — T. III, col. 110-113.
BRUNEAU (Robert). — T. III, col. 113-114.
BRUNUS (Louis). Voir *Bruyne* (Louis de).
BRUSLÉ DE MONTPLEINCHAMPS (Jean-Chrysostôme). — T. III, col. 114-116.

BRUSSEL (Antoine van). — T. III, col. 116-117.
BRUSSEL (Louis van). — T. III, col. 117.
BRUSTHEM (Jean de). Voir *Jean de Brustheim.*
BRUXELLES (Arnould de). Voir *Arnoldus de Bruxella.*
BRUXELLES (Boniface de). Voir *Boniface de Bruxelles.*
BRUXELLES (Père François-Marie de). Voir *Caesens* (Franç.-Marie).
BRUXELLES (Georges de). Voir *Georges de Bruxelles.*
BRUXELLES (Henri de). Voir *Henri de Bruxelles.*
BRUXELLES (Henry de). Voir *Henry de Bruxelles.*
BRUXELLES (Jacques de), sculpteur. Voir *Germes* (Jacques de).
BRUXELLES (Jacques de), écrivain ecclésiastique. Voir *Jacques d'Enghien.*
BRUXELLES (Jean de). Voir *Jean de Bruxelles.*
BRUXELLES (Louis de). Voir *Brussel* (Louis van).
BRUXELLES (Nicolas de). Voir *Heems* (Nicolas).
BRUXELLES (Philibert de), dit PHILIBERTUS BRUSSELIUS, DE BRUXELLA ou VAN BRUSSEL. — T. III, col. 117-121.
BRUXELLES (Pierre de), écrivain. Voir *Crockaert* (Pierre).
BRUXELLES (Renier de). Voir *Wael* (René de).
BRUXELLES (Valentin LEFEBVRE, dit de). Voir *Lefebvre* (Valentin).
BRUYN (Abraham de). — T. IV, col. 842-843.
BRUYN (Guillaume de). — T. IV, col. 845-848.
BRUYN (Jean de), ou BRUNIUS. — T. IV, col. 848.
BRUYN (Nicolas de). — T. IV, col. 843-845.
BRUYNE (Bernard-Joseph de).—T. IV, col. 849.
BRUYNE (Pierre de), BRUIN ou BRUNE. — T. IV, col. 850.
BRUYNEEL (Jacques), ou BRUYNEL. — T. III, col. 122.
BRUYNEEL (Jean). Voir *Brune* (Jean de).
BRUYNINCK (François), ou BRUYNINCX. — T. III, col. 122-125.
BRUYNINCK (Laurent). — T. III, col. 125.
BRUYNS (Anne-Françoise de).—T. III, col. 125-125.
BRY (Jean-Théodore de). — T. III, col. 128-129.
BRY (Théodore de). — T. III, col. 125-128.
BRY (Thiry de). — T. III, col. 129.
BRYAS ou BRIAS (Charles de), seigneur de Bryas. — T. III, col. 133-135.
BRYAS (Charles de), écrivain. — T. III, col. 138-140.
BRYAS (Ghislain de). — T. III, col. 135-138.
BRYAS (Jacques de). — T. III, col. 130-132.
BRYAS (Jacques-Théodore de).—T. III, col. 140-142.
BRYAS (Louis-Antoine, comte de). Voir *Brias* (L.-Ant., comte de).
BUC (Jean), ou DE BUC. — T. III, col. 143.
BUCH (Henri-Michel), BUCHE, BUSCH ou BUSCHE, dit LE BON HENRI. — T. III, col. 143-145.
BUCHARD DE HAINAUT. Voir *Bouchard de Hainaut.*
BUCHIEL (Jean), BUCHEL ou BUCHIAU. — T. III, col. 145-146.
BUCHY (Henri). Voir *Buschey* (Henri).
BUCK (Adrien de). — T. IV, col. 850.
BUCK (Pierre de). — T. IV, col. 850-851.
BUCKELS (Guillaume). Voir *Beuckels* (Guillaume).
BUCQUOY. Voir *Longueval.*
BUDEL (René), ou BUDELINUS. — T. III, col. 146.
BUDERICK (Arnold). — T. III, col. 146-147.
BUDT (Adrien de). Voir *But* (Adrien de).
BUE (Joseph de). — T. III, col. 147-149.
BUEREN (Maximilien d'Egmont, comte de). Voir *Egmont* (Maximilien d'), comte de Bueren.
BUEREN (Ph.-Guill., comte de). Voir *Guillaume le Taciturne.*
BUESEN (Gérard). — T. III, col. 149-151.
BUESEN (Gérard-Servais). Voir *Buzen* (Gérard-Servais).
BUILLEMONT (Jean-François de Le Loz de). Voir *Le Loz de Buillemont* (Jean-Franç. de).
BUIRETTE (Samuel). — T. III, col. 151.
BUISONIUS (Jean). Voir *Du Buisson* (Jean).
BUISSERET (François). — T. III, col. 152-154.
BUISTER (Ph. de). Voir *Buyster* (Philippe de).
BUKENTOP (Henri de ou van). — T. III, col. 155-156.
BULTEEL (Etienne-Michel). — T. III, col. 156.
BULTEEL (Guislain), poète latin. — T. III, col. 157.
BULTEEL (Guislain), théologien. — T. III, col. 156-157.
BULTEEL (Jean), ou BULLETEEL — T. III, col. 158.
BULTEEL (Pierre), ou BULLETEEL. — T. III, col. 158-159.
BUR (Pierre de), ou BURRUS. — T. IV, col. 851-852.
BURCH (Adrien Vander), poète. — T. III, col. 162.
BURCH (Adrien Dele ou Vander), président de la Cour d'Utrecht. — T. III, col. 159-160.

BURCH (Charles-Albert, comte Vander). — T. III, col. 161.
BURCH (François-Henri Vander). — T. III, col. 162-164.
BURCH (Jean Vander). — T. III, col. 160-161.
BURCH (Lambert Vander). — T. III, col. 161-162.
BURCHARD (le Bienheureux). — T. III, col. 165-166.
BURCHARD DE HAINAUT. Voir *Bouchard de Hainaut*.
BURCHGRAVE (Daniel de). Voir *Borchgrave* (Daniel de).
BURE (Idelette de). — T. III, col. 167-168.
BURET (Pierre du Mont de). Voir *Du Mont de Buret* (Pierre).
BURGUNDIUS (Gilles), ou BURGUNDUS. Voir *Bourgogne* (Gilles de).
BURGUNDIUS (Nic.), ou BURGUNDUS. Voir *Bourgogne* (Nic. de).
BURIUS (Guillaume). Voir *Bury* (Guillaume de).
BURRUS (Pierre). Voir *Bur* (Pierre de).
BURSIN (Pierquin ou Peerken). Voir *Beurse* (Pierquin ou Peerken).
BURTIN (François-Xavier). — T. III, col. 169-176.
BURTON (Jean-Louis). — T. III, col. 176.
BURY (Guillaume de), ou BURIUS. — T. III, col. 177 179.
BUS (Corneille). Voir *Bos* (Corneille).
BUSBECQ (Ogier-Ghislain de). — T. III, col. 180-191.
BUSCH (Henri-Michel), ou BUSCHE. Voir *Buch* (Henri-Michel).
BUSCHEY (Henri), BUCHY ou BOUCHY. — T. III, col. 191.
BUSCHMANN (Gustave). — T. II, col. 191-193.
BUSCHMANN (Joseph-Ernest). — T. III, col. 193-196.
BUSCODUCENSIS (Nicolas), ou BOIS-LE-DUC. — T. III, col. 197-199.
BUSCOM (Guillaume-E. van). — T. III, col. 199-200.
BUSCUM (Pierre van). — T. III, col. 200-202.
BUSENNIUS (Antoine). — T. III, col. 202-203.
BUSLEIDEN (Egide ou Gilles). — T. III, col. 203-204.
BUSLEIDEN (François). — T. III, col. 204-205.
BUSLEIDEN (Jérôme), ou HIERONYMUS BUSLIDIUS. — T. III, col. 205-208.
BUSNOIS (Antoine), ou DE BUSNE. — T. III, col. 208-210.
BUSONIUS (Jean). Voir *Du Buisson* (Jean).
BUSSCHER (Guillaume-Joseph de). — T. IV, col. 852-855.
BUSSCHERE (Pierre de), ou SILVIUS. — T. IV, col. 855.
BUSSELIUS (Henri). — T. III, col. 210.
BUT (Adrien de), de BUDT ou BUTZ. — T. IV, col. 856-857.
BUTGER. Voir *Hilger*.
BUTKENS (Christophe). — T. III, col. 210-213.
BUTOR (Baudouin). — T. III, col. 213-214.
BUYCK (Jean). — T. III, col. 214-216.
BUYDENS (Jean-Antoine), — T. III, col. 216-219.
BUYENS (Jacques). — T. III, col. 219-220.
BUYSTER (Philippe). — T. III, col. 220-224.
BUZEN (Gérard). Voir *Buesen* (Gérard).
BUZEN (Gérard-Servais). — T. III, col. 224-225.
BYE (Corneille de), bollandiste. — T. IV, col. 858-859.
BYE (Corneille de), écrivain flamand. Voir *Bie* (Corn. de).
BYE (Jacques de). Voir *Bie* (Jacques de).
BYE (Jean-Baptiste de). Voir *Du Bye* (Jean-Baptiste).
BYL (Edouard), ou BILIUS. — T. III, col. 225-226.
BYL (Jean). Voir *Bylkens* (Jean).
BYLKENS (Jean). — T. III, col. 226-227.
BYNS (Anna). — T. III, col. 227-230.
BYRSÆUS (François) — T. III, col. 230-232.

C

CABILLIAU (Baudouin). — T. III, col. 233.
CABILLIAU (Georges). — T. III, col. 233-234.
CABILLIAU (Jacques). — T. III, col. 234-236.
CABILLIAU (Philippe) — T. III, col. 237.
CADDODER (Jean). — T. III, col. 238.
CAELEN (Henri van), ou CALENUS. — T. III, col. 238 241.
CAESAR (Frans). Voir *Keyser* (François de).
CAESARIS (Arnoldus). Voir *Keysere* (Arend de).
CAESARIS (Petrus). Voir *Keysere* (Pierre de).
CAESENS (François-Marie), dit FRANÇOIS-MARIE DE BRUXELLES. — T. III, col. 241-242.
CAESTEKER (Jacques de), ou BERNARDIN DE GAND. — T. IV, col. 859.

CAFMEYER (Pierre de). — T. IV, col. 859-860.
CAILLEAU (Hubert). — T. III, col. 242-243.
CAILLET (Jean). — T. III, col. 243.
CAIMO (Jean-Robert-Guislain). — T. III, col. 243-245.
CAISNE (Henri de). — T. IV, col. 860-862.
CALBERG (G.-F. van). — T. III, col. 245.
CALCIFICIS (Ger.). Voir *Kalckbrenner*.
CALDEBRENNER (Pierre). — T. III, col. 245-246.
CALENTYN (Pierre). — T. III, col. 246-247.
CALENUS. Voir *Caelen* (Henri van).
CALEWAERT (Liévin). — T. III, col. 247-248.
CALIGATOR (Jean), ou CALIGULA. Voir *Coussemaker* (Jean).
CALLE (Omer). — T. III, col. 249-250.
CALLOIGNE (Jean-Robert). — T. III, col. 250-253.
CALONNE (Charles-Antoine, comte de). — T. III, col. 253-256.
CALUWAERTS (François), le Vieux. — T. III, col. 256-258.
CALUWAERTS (François), le Jeune. — T. III, col. 258.
CALVAERT (Denis). — T. III, col. 258-265.
CAMARGO (Marie-Anne de Cupis). — T. III, col. 265-269.
CAMARGO (Théodore ou Thiéry). — T. III, col. 269-271.
CAMBERLYN (Jean-Baptiste-Guillaume). — T. III, col. 271-272.
CAMBRAI (Guy de). Voir *Guy de Cambrai*.
CAMBRAI (Hugues ou Hue de). Voir *Hugues* ou *Hue de Cambrai*.
CAMBRAI (Jacques de). Voir *Jacques de Cambrai*.
CAMBRESIER (M.-R.-H.-J.). — T. III, col. 273.
CAMBRY (Jeanne de). — T. III, col. 273-275.
CAMBRY (Pierre de). — T. III, col. 275.
CAMERLING (Corneille), ou CAMERARIUS. — T. III, col. 275-276.
CAMMAERT (Jean-François). — T. III, col. 276-278.
CAMPAIN (Robert). Voir *Campin* (Robert).
CAMPANA (Pierre de Kempeneer, dit Piedro). — T. III, col. 278-279.
CAMPEN (Jean), ou CAMPANUS. — T. III, col. 280-281.
CAMPENE (Corneille van). — T. III, col. 281-283.
CAMPENHOUT (François van). — T. III, col. 283-284.
CAMPENSIS (Jean). Voir *Jean van Campen*.
CAMPIN (Robert), ou CAMPAIN. — T. III, col. 284-285.
CAMPION (Pierre-Louis). — T. III, col. 285.
CAMPO (Heimeric de). Voir *Heimeric de Campo*.
CANDIDO (Pierre). Voir *Witte* (Pierre de).
CANDIDUS (Alexandre). Voir *Blanckaert* (Alexandre).
CANDIDUS (Egide), théologien. Voir *Witte* (Egide de)
CANDIDUS (Gérard), chroniqueur. Voir *Witte* (Gérard de).
CANIS (Corneille). Voir *Hondt* (Corneille de).
CANISIUS (Liévin). Voir *Hondt* (Liévin de).
CANJUWEL (Benoit). — T. III, col. 285-286.
CANNAERT (Joseph-Bernard). — T. III, col. 286-287.
CANNE (Guisbert-Silvius de), dit GUY DE KANNE. — T. III, col. 287-291.
CANNYF (Gérard), ou CANNYFIUS. — T. III, col. 291.
CANTEREEL (Jean), ou COUTEREELS. — T. III, col. 291.
CANTOR (Ægidius). Voir *Gilles de Leeuw*.
CAOURSIN (Guillaume), ou CAORSIN. — T. III, col. 292-293.
CAPELLA (Nicolas de). Voir *Heems* (Nicolas).
CAPELLO (Marius ou Ambroise). — T. III, col. 293-295.
CAPIAUMONT (Henri-Joseph). — T. III, col. 295-296.
CAPLENDER (Thomas ou Hyacinthe). — T. III, col. 296-297.
CARACENA (Don Luis de Benavides, Carillo y Toledo, marquis de Fromista et de). — T. III, col. 297-304.
CARAUSIUS. — T. III, col. 304-308.
CARDON (Antoine), le Jeune. — T. III, col. 311-313.
CARDON (Antoine-Alexandre-Joseph), le Vieux. — T. III, col. 308-310.
CARDON (Daniel). — T. III, col. 313-314.
CARDON (Jean). — T. III, col. 314.
CARDON (Philippe). — T. III, col. 311.
CARDON (Servais). — T. III, col. 314.
CARENEUS (Nicolas). Voir *Carineus*.
CARILLO Y TOLEDO (Don Luis de Benavides, marquis de Fromista et de Caracena). Voir *Caracena* (Don Luis de Benavides, Carillo y Toledo, marquis de).
CARINEUS (Nicolas), CHARINEUS ou CARENEUS. — T. III, col. 314-316.
CARL VAN YPER. Voir *Charles d'Ypres*.
CARLIER (Jean-Guillaume). — T. III, col. 316-318.
CARLOMAN, maire du palais d'Austrasie. — T. III, col. 325-333.
CARLOMAN, roi d'Austrasie. — T. III, col. 318-325.

CARNARIUS (Jean). Voir *Vleeschoudere* (Jean de).
CARNIFICIS (André). Voir *Boucher* (André).
CARNIN (Claude de). — T. III, col. 333.
CARON (Firmin). — T. III. col. 333-334.
CARON (François). — T. III, col. 334-337.
CARON (Jean), bénédictin. — T. III, col. 337.
CARON (Jean d'Arras, dit), trouvère. Voir *Jean d'Arras*.
CARON (Noël de). — T. III, col. 337-340.
CARONDELET (Antoine). — T. III, col. 351.
CARONDELET (Charles) — T. III, col. 350.
CARONDELET (Claude), chevalier. — T. III, col. 340-341.
CARONDELET (Claude), doyen. — T. III, col. 350.
CARONDELET (Ferry), archidiacre. — T. III, col. 350.
CARONDELET (Ferry), chevalier. — T. III, col. 351.
CARONDELET (François). — T. III, col. 351.
CARONDELET (Georges). — T. III, col. 351.
CARONDELET (Jean), chef du conseil privé. — T. III, col. 348-350.
CARONDELET (Jean), seigneur de Champvans. — T. III, col. 341-348.
CARONDELET (Paul). — T. III, col. 350-351.
CARPENTERO (Jean-Charles). — T. III, col. 351-352.
CARPENTIER (Pierre), ou CARPENTERIUS, humaniste. — T. III, col. 352.
CARPENTIER (Pierre), religieux. — T. III, col. 352.
CARRION (Louis). — T. III, col. 352-357.
CARRONT (A.-B.). — T. III, col. 357.
CARTIER DE MARCIENNE (Pierre-Robert de). — T. III, col. 357-358.
CARTIGNY (Jean de), CARTHENIE, CARTINI ou DE CARTHENY. — T. III, col. 358-359.
CASABONA (Joseph). Voir *Goethuys* (Joseph).
CASEMBROODT (Abraham). — T. III, col. 359-360.
CASEMBROODT (Jean de), seigneur de Beckerzeel. — T. III, col. 360-364.
CASENS (Gilles). — T. III, col. 364.
CASPARI (Jacques). Voir *Jespersön* (Jacques).
CASPIUS (Georges). — T. III, col. 364.
CASSANDER (Georges). — T. III, col. 364-367.
CASSEL (Luc). Voir *Gassel* (Luc).
CASSIER (Hans). Voir *Ries* (Hans de).
CASTEAU (Lancelot de). — T. III, col. 367-368.
CASTEEL (François), ou VANDER CASTEELEN. Voir *Castello* (François de).
CASTEELS (Jean), ou CASTELIUS. — T. III, col. 368.
CASTEELS (Pierre). — T. III, col. 368 369.
CASTEL (Alexandre). — T. III, col. 369-370.
CASTEL (François). Voir *Castello* (François de).
CASTELAIN (Amand). Voir *Du Chatel* (Amand).
CASTELAIN (Martin), dit L'AVEUGLE DE WERVICK. — T. III, col. 370-371.
CASTELEIN (Réginald). — T. III, col. 371.
CASTELIER (Jean). Voir *Guyot* (Jean).
CASTELIUS (Jean). Voir *Casteels* (Jean).
CASTELLIONE (G. de). Voir *Gautier de Chatillon*.
CASTELLO (Amand). Voir *Du Chastel* (Amand).
CASTELLO (François de), CASTEL, CASTEEL ou VANDER CASTEELEN. — T. III, col. 371-372.
CASTILLION (Jean-Baptiste-Louis de). — T. III, col. 372-373.
CASTRE D'AUVIGNY (Jean de). Voir *Auvigny* (Jean de Castre d').
CASTRITIUS (Henri). Voir *Geldorp* (Henri van).
CASTRO (Jean de), luthiste. — T. III, col. 374.
CASTRO (Jean de), poète. — T. III, col. 374.
CASTRO (Josse de). Voir *Du Chastel* (Josse).
CASTRO (L. de). Voir *Du Chateau* (L.).
CATER (Jacques de), ou CATERUS. — T. IV, col. 862-863.
CATERS (Guillaume-André de). — T. III, col. 375-377.
CATERUS (Jacques). Voir *Cater* (Jacques de).
CATHEM (Guillaume de). Voir *Guillaume de Cathem*.
CATIVULCUS, CATIVOLCUS ou CATIVOLVUS. — T. III, col. 377.
CATULLE (André). — T. III, col. 377-380.
CAUCHY (François-Philippe). — T. III, col. 380-383.
CAUDENBERG (Pierre). Voir *Coudenberg* (Pierre).
CAUDRON (Guillaume). — T. III, col. 383-385.
CAUKERCKEN (Corneille van). — T. III, col. 385-387.
CAUMONT (Jean de). — T. III, col. 387-389.
CAUSÉ (Henri), ou CAUSE. — T. III, col. 389-390.
CAUSE (Lambert), ou CAUSE. — T. III, col. 391.
CAUSSEMAKER (Jean). Voir *Coussemaker*.
CAUSSIN (Nicolas). — T. III, col. 391-392.
CAUWE (François). — T. III, col. 392.
CAUWE (Pierre). — T. III, col. 392-393.
CAUWER (Joseph de), ou DE CAUWERRONSE. — T. IV, col. 863-866.
CAUWER (Pierre-Romuald), ou DE CAUWERVAN BEVERSLUYS. — T. IV, col. 866.
CAYTAN (Louis-Albert). — T. III, col. 393-394.

CAYTAN (Pierre-Jacques-Joseph). — T. III, col. 394-395.
CAZIER (Denis-Benoit-Joseph, baron de). — T. III, col. 395-397.
CELLARIUS (Christian). — T. III, col. 397-398.
CELLARIUS (Simon). Voir *Kelder* (Simon).
CELLES (Antoine-Philippe-Fiacre-Ghislain de Visscher, comte de). — T. III, col. 398-402.
CELOSSE (Jacques-Hermès). — T. III, col. 402-403.
CELS (Corneille). — T. III, col. 403-405.
CESAR (François). Voir *Keyser* (François de).
CEULEN (Daniel van). — T. III, col. 407-408.
CEULEN (Pierre van), DE COLOGNE ou COLONIUS. — T. III, col. 405-407.
CHALONS (Hugues de). Voir *Hugues de Chalons*.
CHAMART (Noel). — T. III, col. 408-409.
CHAMBERLAIN (Georges). — T. III, col. 409-410.
CHAMPAGNE (Jean-Baptiste de). — T. III, col. 410-413.
CHAMPAGNE (Philippe de). — T. III, col. 413-423.
CHANCLOS DE RETS BRISUILA (Charles-Urbain, comte de). — T. III, col. 424-427.
CHAPEAUVILLE (Jean), ou DE CHAPEAUVILLE. — T. III, col. 428-431.
CHAPUIS (Grégoire-Joseph). — T. III, col. 432-433.
CHARINEUS (Nicolas). Voir *Carineus* (Nicolas).
CHARITE (Simon-Lucas). — T. III, col. 435-436.
CHARLEMAGNE. — T. III, col. 436-482.
CHARLES MARTEL. — T. III, col. 482-500.
CHARLES Ier, LE BON ET LE BIENHEUREUX, comte de Flandre. — T. III, col. 500-509.
CHARLES LE TEMERAIRE, duc de Bourgogne. — T. III, col. 505-523.
CHARLES-QUINT. — T. III, col. 523-960.
CHARLES II, roi d'Espagne. — T. IV, col. 1-10.
CHARLES-ALEXANDRE, duc de Lorraine. — — T. IV, col. 10-20.
CHARLES DE L'ASSOMPTION. Voir *Bryas* (Charles de).
CHARLES DE BEAUFORT. Voir *Beaufort* (Charles de).
CHARLES DE LOUPOIGNE (Jacquemin, dit Cousin). Voir *Jacquemin* (Charles-François).
CHARLES D'YPRES ou CARL VAN YPER. — T. IV, col. 20-23.
CHARLET (George). — T. IV, col. 23.
CHARNEUX (Denis de). — T. IV, col. 23-24.
CHASTELAIN (C.). — T. IV, col. 24.
CHASTELAIN (Jean), ou LE CHATELAIN. — — T. IV, col. 38-40 et t. XI, col. 574-576.
CHASTELLAIN (Georges). — T. IV, col. 40-50.
CHATILLON (Gaut.). Voir *Gautier de Châtillon* (Ph.).
CHAUCHET-BOURGEOIS (Richard). — T. IV, col. 50-51.
CHAUSECEL (Hubert ou Wibert). Voir *Kaukesel* (Hubert).
CHEFNEUX (Mathias). — T. IV, col. 51-52.
CHÊNEDOLLÉ (Joseph-Louis-Charles-Auguste Lioult de). — T. IV, col. 53-54.
CHERGIER (Gérard). Voir *Le Chergier* (Gérard).
CHESTRET (Jean-Nicolas de). — T. IV, col. 54-55.
CHESTRET (Jean-Remy de). — T. IV, col. 55-73.
CHEVROT (Jean). — T. IV, col. 73.
CHIFELIUS (Henri). Voir *Kiefelius* (Henri).
CHIFFLET (Jean-Jacques). — T. IV, col. 74-76.
CHILIUS (Adrien). — T. IV, col. 76.
CHIN (Gilles de). Voir *Berlaymont* (Gilles de).
CHLODOWIG ou CHLODOVECHUS. Voir *Clovis*.
CHOISEUL (Gilbert de). — T. IV, col. 77-78.
CHOKIER (Arnold-Nicolas de). — T. IV, col. 96.
CHOKIER (Erasme de), bourgmestre de Liège. — T. IV, col. 94.
CHOKIER (Erasme de), jurisconsulte. — T. IV, col. 83-84.
CHOKIER (Erasme-Louis, baron Surlet de). — T. IV, col. 78-83.
CHOKIER (François-Erasme de). — T. IV, col. 96.
CHOKIER (Gilles-François de). — T. IV, col. 95-96.
CHOKIER (Jacques de), bourgmestre. — T. IV, col. 94.
CHOKIER (Jacques de), chanoine. — T. IV, col. 95.
CHOKIER (Jean de), ou DE CHOKIER DE SURLET, chanoine à Liège. — T. IV, col. 85-91.
CHOKIER (Jean-Ernest). — T. IV, col. 91-94.
CHOKIER (Jean-Frédéric de). — T. IV, col. 94-95.
CHOKIER (Louis de). — T. IV, col. 94.
CHOQUET (François-Hyacinthe), ou CHOQUETIUS. — T. IV, col. 96-97.
CHRASMAIRE. Voir *Crasmaire*.
CHRISTIAN (Gérard-Joseph). — T. IV, col. 97-99.
CHRISTINÆUS (Paul). Voir *Christynen* (Paul van).
CHRISTINE (Marie Christine), archiduchesse d'Autriche. — T. IV, col. 99-103.
CHRISTOFORI (Denis), ou STOFFELS. — T. IV, col. 103-104.
CHRISTOPHSEN (Pierre). Voir *Cristus* (Pierre).

CHRISTYN (Jean-Baptiste), jurisconsulte, historien. — T. IV, col. 105-109.
CHRISTYN (Jean-Baptiste), neveu du précédent. — T. IV, col. 109-110.
CHRISTYN (Libert-François).—T. IV, col. 110-111.
CHRISTYNEN (Paul van), ou CHRISTINÆUS. — T. IV, col. 111-112.
CIERMANS (Jean). — T. IV, col. 112-115.
CINGETORIG et INDUTIOMAR. — T. IV, col. 115-121.
CITHAROEDUS (Henri). Voir *Herp* (Henri de).
CIVETTA (Henri Bles, dit). Voir *Bles* (Henri).
CLAEREN (Jean de), CLARE ou CLARIUS. — T. IV, col. 121-123.
CLAES (Antoine), CLAESSENS, CLAEIS ou CLAEISSENS. — T. IV, col. 124-125.
CLAES (Gilles), CLAESSENS, CLAEIS ou CLAEISSENS. — T. IV, col. 125-126.
CLAES (Guillaume-Marcel). — T. IV, col. 128-129.
CLAES (Pierre), jurisconsulte. — T. IV, col. 129.
CLAES (Pierre), CLAESSENS, CLAEIS, CLAEISSENS ou CLAEYSSENS, le Vieux, peintre d'histoire. — T. IV, col. 123-124.
CLAES (Pierre), CLAESSENS, CLAEIS ou CLAEISSENS, le Jeune, peintre d'histoire. — T. IV, col. 126-128.
CLAESSENS (Lambert-Antoine). — T. IV, col. 129-130.
CLAEYSIUS (Laurent). — T. IV, col. 130.
CLAIREMBAUD ou CLEREMBAUD. — T. IV, col. 130-131.
CLARE (Jean de), ou CLARIUS. Voir *Claeren* (Jean).
CLASEN (Nicolas). — T. IV, col. 131-132.
CLAUDIN LE JEUNE. Voir *Lejeune* (Claude).
CLAUWETZ DE BRIANT (Charles-Joseph, comte de). — T. IV, col. 132 133.
CLAUX DE VERNE ou DE WERME, aussi CLAUX DE VAUZONNE. — T. IV, col. 133-134.
CLEEF ou CLEVE (famille van). — T. IV, col. 134 135.
CLEEF ou CLEVE (Guillaume van), le Vieux. — T. IV, col. 135.
CLEEF ou CLEVE (Guillaume van), le Jeune. — T. IV, col. 140-141.
CLEEF ou CLEVE (Henri van), le second. — T. IV, col. 138-139.
CLEEF ou CLEVE (Henri van), le troisième. — T. IV, col. 139.
CLEEF (Jean van). — T. IV, col. 141-142.
CLEEF ou CLEVE (Josse van), dit LE FOU. — T. IV, col. 135-138.
CLEEF ou CLEVE (Martin van), le Vieux. — T. IV, col. 139-140.
CLEENE (Martin de), ou MICRONIUS. — T. IV, col. 870-871.
CLEERENS (Jean-Baptiste). — T. IV, col. 142-143.
CLEMMEN (Josse). — T. IV, col. 143-145.
CLENAERTS (Pierre). — T. IV, col. 145-146.
CLENARD (Nicolas), ou CLENARDUS. Voir *Cleynaerts* (Nicolas).
CLERCK (Claude de). — T. IV, col. 871-874.
CLERCK (Henri de). — T. IV, col. 874-875.
CLERCK (Jacques de). — T. IV, col. 875.
CLERCK (Jean de). Voir *Boendaele* (Jean).
CLERCK (Jean-Baptiste de). — T. IV, col. 876.
CLERCQ (Arnold de). — T. IV, col. 876.
CLERCQ (Josse de), CLERICI ou CLERCX. — T. IV, col. 877.
CLERCQ (Liévin de). — T. IV, col. 877.
CLEREMBAUD. Voir *Clairembaud*.
CLERFAYT (François-Sébastien-Charles-Joseph de Croix de Drumez, comte de). — T. IV, col. 146-152.
CLERICUS (Hermes). Voir *Le Clercq* (Hermès).
CLERICUS (Nicolas). Voir *Le Clerc* (Nicolas).
CLERVAUX (Napoléon de Lannoy de). Voir *Lannoy de Clervaux* (Napoléon de).
CLEVE (van). Voir *Cleef*.
CLÈVES et de LA MARCK (Philippe de). — T. IV, col. 152-165.
CLEYNAERTS (Nicolas), CLENARDUS ou CLENARD. — T. IV, col. 165-172.
CLEYNE (Martin de). — T. IV, col. 877-882.
CLICHTOVE (Josse van). —T. IV, col. 172-174.
CLINCKE (Jean). — T. IV, col. 174-175.
CLITON (Guillaume). Voir *Guillaume de Normandie*.
CLODION, roi des Francs. — T. IV, col. 175-182.
CLODMAR (Saint). Voir *Crodmar* (Saint).
CLOET (Jean de). — T. IV, col. 883.
CLOMES (Pierre). — T. IV, col. 182-183.
CLOTS (Valentin). —T. IV, col. 183.
CLOUET (Albert), CLOUWET ou CLOUVET.— T. IV, col. 191-192.
CLOUET (David), CLOUWET ou CLOUVET.— T. IV, col. 192.
CLOUET (Jean), CLOUWET, CLOET ou CLOWET, le Jeune, dit JEHANNET. — T. IV, col. 183-189.
CLOUET (Pierre), CLOUWET ou CLOUVET. — T. IV, col. 189-191.
CLOVIS, CHLODOWIG ou CHLODOVECHUS. — T. IV, col. 192-200.
CLUGNY (Ferry de). Voir *Ferry de Clugny*.
CLUMP (Joseph-Ignace). — T. IV, col. 200-202.

CLUSIUS (Carolus). Voir *L'Escluse* (Charles de).
CLUYT (Rodolphe), ou CLUTIUS. — T. IV, col. 202.
CNUDDE (Louis). — T. IV, col. 202-203.
COBBAERT (Pierre). — T. IV, col. 203.
COBENZL (Charles-Philippe-Jean, comte de). — T. IV, col. 203-212.
COBERGHER (Wenceslas), ou COEBERGER. — T. IV, col. 213-223.
COCHE-MOMMENS (Jean-Jacques). — T. IV, col. 223-224.
COCK (Adrien de). — T. IV, col. 883-884.
COCK (François de). — T. IV, col. 884-885.
COCK (Jacques de). Voir *Kock* (Jacques de)
COCK (Jean Claude de), ou COCQ. — T. IV, col. 885-886.
COCK (Jérôme), ou KOCK. — T. IV, col. 224-227.
COCK (Mathieu), ou KOCK. — T. IV, col. 227-228.
COCK (Nicolas-Joseph de). Voir *Decock* (Nicolas-Joseph).
COCKERILL (John). — T. IV, col. 230-239.
COCKERILL (William). — T. IV, col. 229-230.
COCKQ (Paul-Joseph de). — T. IV, col. 888-889.
COCLERS (Jean-Baptiste). — T. IV, col. 240.
COCLERS (Louis-Bernard). — T. IV, col. 240-241.
COCLERS (Philippe). — T. IV, col. 239-240.
COCQ (Florent de). — T. IV, col. 889-890.
COCQ (Jean de), LE COCQ ou JOANNES GALLUS. — T. IV, col. 241-243.
COCQ (Jean-Claude). Voir *Cock* (Jean Claude de).
COCQUIEL (Antoine de). — T. IV, col. 244.
COCX (Gonzalve). Voir *Coques* (Gonzalve).
COCX (Jacques). Voir *Kock* (Jacques de).
COCX (Jean). — T. IV, col. 244-245.
CODDEMAN (Luc). — T. IV, col. 245-247.
CODT (Henri de). — T. IV, col. 247-251.
CODT (Jacques de). — T. IV, col. 890 891.
COEBERGER (Wenceslas). Voir *Cobergher* (Wenceslas).
COECKE (Pierre), ou COUCKE, aussi KOECK ou KOECKE. — T. IV, col. 251-259.
COEKELBERGHE (Charles-Henri-Joseph). — T. IV, col. 259.
COEKELBERGHE DE DUTZELE (Gérard-Robert-Walter, chevalier de). — T. IV, col. 260-261.
COEKELBERGHE (Louis-Marie-Lambert). — T. IV, col. 259-260.
COELEMANS (Jacques). — T. IV, col. 261-263.
COELEN (Pierre). — T. IV, col. 263-265.
COELS (François de). — T. IV, col. 265.
COENS (Jean). — T. IV, col. 265-266.
COENS (Pierre). — T. IV, col. 266-267.
COGELS (Joseph-Charles). — T. IV, col. 267.
COGHEN (le comte Jacques-André). — T. IV, col. 267-269.
COGNATUS (Jean). Voir *Cousin* (Jean).
COIGNET (Gilles), COINGNET, QUINGET ou QUINET. — T. IV, col. 269-273.
COIGNET (Michel). — T. IV, col. 273-274.
COITIN (Charles-Alexandre). — T. IV, col. 274-275.
COLDENBERG (Pierre). Voir *Coudenberg* (Pierre).
COLENERS (Rosiane). — T. IV, col. 275-276.
COLETTE (Sainte). — T. IV, col. 276-281.
COLIN (Adrien). — T. IV, col. 281.
COLIN (Alexandre), ou COLYNS. — T. IV, col. 282-283.
COLIN DE COTER ou COLLIN DE COTTER. Voir *Coter* (Colin de).
COLINS (Jean-Guillaume, baron de). — T. IV, col. 284-285.
COLINS (Pierre de). — T. IV, col. 285-289.
COLIUS (Jacq.). Voir *Cools* (Jacq.).
COLIUS, trouvère. Voir *Colmi*.
COLLAERT (Adrien). — T. IV, col. 289-292.
COLLAERT (Jean ou Hans), le Vieux. — T. IV, col. 292-297.
COLLAERT (Jean-Antoine, baron de). — T. IV, col. 297-299.
COLLEMEDIO (Jean de). Voir *Jean de Colmieu*.
COLLIN (Henri-Joseph). — T. IV, col. 299.
COLLIN (Hubert). — T. IV, col. 300-301.
COLLIN (Jean). — T. IV, col. 301.
COLLIN (Richard). — T. IV, col. 302-304.
COLLOZ (Dom Michel). — T. IV, col. 304-305.
COLMI ou COLIUS. — T. IV, col. 305-306.
COLMIEU (Jean de). Voir *Jean de Colmieu*.
COLOGNE (Pierre de). Voir *Ceulen* (Pierre van).
COLOMA (Jean-Alphonse, comte de). — T. IV, col. 306-307.
COLOMA (Pierre-Alphonse-Liévin, comte de). — T. IV, col. 307.
COLOMBAN (Jean). — T. IV, col. 307-308.
COLONIUS (Daniel). Voir *Ceulen* (Daniel van).
COLONIUS (Pierre). Voir *Ceulen* (Pierre van).
COLSON (Ferdinand). — T. IV, col 308-309.
COLSON (F.-J.-Henri). — T. IV, col. 309.
COLVE (Pierre). — T. IV, col. 309-311.
COLVENER (Georges), ALOSTANUS ou ALOSTENSIS. — T. IV, col. 311-313.
COLYNS (Alexandre). Voir *Colin* (Alexandre).
COMANO (Pierre). Voir *Coomans* (Pierre).
COMATIUS (Jean). — T. IV, col. 314.
COMES (Stephanus), DEGRAEF ou DEGRAEVE, dit BELLOCASSIUS. — T. IV, col. 313-314.

COMHAIRE (Joseph-Nicolas). — T. IV, col. 314-316.
COMHAIRE (Mathieu-Nicolas). — T. IV, col. 317-318.
COMMINES (Philippe de). — T. IV, col. 318-336.
COMMIUS. — T. IV, col. 336-343.
COMPERE (Jacques). — T. V, col. 728-729.
COMPERE (Louis). — T. IV, col. 343-345.
CONDÉ (Baudouin de). — T. IV, col. 345-346.
CONDÉ (Godefroid de). Voir *Fontaine* (Godefroid de).
CONDE (Jacques de). — T. IV, col. 351.
CONDÉ (Jean de), ou JEHAN DE CONDÉ, trouvère. — T. IV, col. 346-350, et T. X, col. 370-388.
CONDET (Jean de). Voir *Jean de Condé*.
CONINCK (Abraham de). Voir *Koninck* (Abraham de).
CONINCK (David de). — T. IV, col. 891-892.
CONINCK (Gilles de), ou AEGIDIUS REGIUS. — T. IV, col. 892-893.
CONINCK (Gislain de). — T. IV, col. 893.
CONINCK (le chevalier Patrice-Charles-Gislain de). — T. IV, col. 893-895.
CONINCK (Pierre de), ou DE CONING. — T. IV, col. 895-896.
CONINCK (Pierre-Damase de). — T. IV, col. 896-897.
CONINCKX (Simon-Michel). — T. IV, col. 351-357.
CONINCX (David), ou DAVID MICHAELIS REGIUS. — T. IV, col. 357.
CONINXLO (Gilles van), le Jeune. — T. IV, col. 359-361.
CONINXLO (Jean van), le Jeune. — T. IV, col. 357-359.
CONON DE BETHUNE. Voir *Béthune* (Quenes de).
CONRAD I, comte de Luxembourg. — T. IV, col. 361-365.
CONRAD, comte de Dalhem. — T. IV, col. 639-640.
CONRAD ou CONRARD, abbé. — T. IV, col. 365-366.
CONRAD DE SITTARD, religieux. — T. IV, col. 367.
CONRAD DE WESTPHALIE, imprimeur. — T. IV, col. 366-367.
CONSILIARIUS (Georges). Voir *Raedt* (G. de).
CONSTANT (Jean-François). — T. IV, col. 367-368.
CONSTANTINOPLE (Jeanne de). Voir *Jeanne de Constantinople*.
CONSTEYN (Pierre). Voir *Coustain* (Pierre).
COOLMAN (Wauthier). — T. IV, col. 368-369.
COOLS (Jacques), ou COLIUS. — T. IV, col. 369-370.
COOLS (Jean). — T. IV, col. 370-371.
COOLS (J.-A.). — T. IV, col. 371.
COOLS (Réginald). — T. IV, col. 371-373.
COOMANS (Henri). — T. IV, col. 373.
COOMANS (Pierre), ou COMANO. — T. IV, col. 373-374.
COORENHUYS (Guillaume van). — T. IV, col. 374.
COPPÉE (Denis). — T. IV, col. 374-377.
COPPENEUR (François-Remy). — T. IV, col. 378.
COPPENOLE (François-Bernard van). — T. IV, col. 378.
COPPENS (Augustin). — T. IV, col. 379-380.
COPPENS (Bernard). — T. IV, col. 380-381.
COQUES (Gonzalve), COCX, dit GONZALES. — T. IV, col. 381-388.
CORDERIUS (Balthasar). — T. IV, col. 388-389.
CORDES (Eutyche de). — T. IV, col. 389-390.
CORDES (Simon de). — T. IV, col. 390-392.
CORDIER (Jean). — T. IV, col. 392-393.
CORET (Pierre). — T. IV, col. 394-395.
CORIACHE (Aimé-Ignace de). — T. IV, col. 395-396.
CORNEILLE DE BERGHES. Voir *Berghes* (Corneille de).
CORNEILLE DE SAINT-LAURENT ou DE SAINT-JACQUES (frère). — T. IV, col. 396-397.
CORNELIS (Albert), ou CORNELYS. — T. IV, col. 397-400.
CORNELISSEN (Egide-Norbert). — T. IV, col. 400-404.
CORNELISSEN (Jean), ou CORNELII. — T. IV, col. 404.
CORNET (Séverin). — T. IV, col. 404-408.
CORSELIUS (Gérard), ou CORSEILLE. Voir *Courselle* (Gérard de).
CORSELIUS (Gisbert). Voir *Couvin de Courcelles* (Gisbert de).
CORT (Gaspard de). — T. IV, col. 897.
CORT (Henri de). — T. IV, col. 897-898.
CORTBEMDE (Balthasar van). — T. IV, col. 408-409.
CORTE (Blaise-Henri de), baron de Walef. Voir *Walef*.
CORTE (Corneille de), ou CURTIUS. — T. IV, col. 908-910.
CORTE (François de), ou CURTIUS. — T. IV, col. 910.
CORTE (Jacques de), ou CURTIUS. — T. IV, col. 911-912.
CORTE (Jean de), ou CURTIUS. — T. IV, col. 912-915.

CORTE (Pierre de), ou CURTIUS. — T. IV, col. 915-918.
CORTVRIENDT (Jean). — T. IV, col. 409-410.
CORVERS (Jean). — T. IV, col. 410.
COSPEAU (Philippe). — T. IV, col. 410-412.
COSPEAU (Pierre). — T. IV, col. 412.
COSSIERS (Jean). — T. IV, col. 412-414.
COSTAIN (Pierre). Voir *Coustain* (Pierre).
COSTER (Adam de). — T. V, col. 1-2.
COSTER (Catherine de). — T. V, col. 2-7.
COSTER (Dominique de), ou CUSTOS, dit BALTEN. — T. V, col. 9-12.
COSTER (François de), ou COSTERUS. — T. V, col. 12-16.
COSTER (Guillaume de), CUSTODIS, alias DE BONT. — T. V, col. 16-18.
COSTER (Henri de), COSTERUS ou CUSTERUS. — T. V, col. 19-21.
COSTER (Jean de), diplomate. — T. V, col. 7-9.
COSTER (Jean de), ou COSTERIUS, dit LA COLOMBE, écrivain ecclésiastique. — T. V, col. 23.
COSTER (Jean de), ou COSTERIUS, écrivain religieux. — T. V, col. 23.
COSTER (Jean de), grammairien. — T. V, col. 21-22.
COSTER (Raphaël de), ou CUSTOS. — T. V, col. 23-24.
COSTER (Rombaut de), ou COSTERUS. — T. V, col. 24-25.
COSTERIUS (Jean). Voir *Coster* (Jean de).
COSTERUS (François). Voir *Coster* (François de).
COSTERUS (Henri). Voir *Coster* (Henri de).
COTER (Colin de), ou DE COTTER. — T. IV, col. 283-284.
COTURIUS (Jules-César). Voir *La Coulture* (Jules-César de).
COTTY (Gaspard-Herman, baron). — T. IV, col. 414-417.
COUCKE (Pierre). Voir *Coecke* (Pierre).
COUDENBERG (Pierre), CAUDENBERG ou COLDENBERG. — T. IV, col. 417-419.
COUPLET (Philippe). — T. IV, col. 419-421.
COURCELLES (Gisbert de Couvin de). Voir *Couvin de Courcelles* (Gisbert de).
COURSELLE (Gérard de), COURSELE, CORSEILLE ou CORSELIUS. — T. IV, col. 421-424.
COURTEJOIE (Antoine). — T. IV, col. 424-425.
COURTENAY (Henri de). Voir *Henri de Courtenay*.
COURTENAY (Josselin de). Voir *Josselin de Courtenay*.
COURTEVILLE (Jean de). — T. IV, col. 425-427.
COURTEWILLE (Josse de). — T. IV, col. 427-429.
COURTMANS (Jean Baptiste). — T. IV, col. 429-431.
COURTOIS (Richard-Joseph). — T. IV, col. 431-433.
COURTRAI (Béatrice de). Voir *Béatrice de Courtrai*.
COURTROISIN (Siger ou Sohier le). Voir *Siger*.
COURVOISIER (Jean-Jacques). — T. IV, col. 437-438.
COUSIN CHARLES DE LOUPOIGNE (Jacquemin dit). Voir *Jacquemin* (Charles-François).
COUSIN (Jean), ou COGNATUS. — T. V, col. 438.
COUSSEMAECKER (Jean), dit CALIGATOR ou CALIGULA. — T. X, col. 388-390.
COUSSERE (Anien). — T. IV, col. 439.
COUSTAIN (Pierre), COSTAIN, COUSTEYN ou CONSTEYN. — T. IV, col. 440-441.
COUTEREEL (Pierre), ou COUTHEREEL. — T. IV, col. 441-451.
COUTEREELS (Jean). Voir *Cantereel* (Jean).
COUVILLON (Jean). — T. IV, col. 451-452.
COUVIN DE COURCELLES (Gisbert de), ou GISBERTUS COUVENTINUS CORSELIUS. — T. IV, col. 452 453.
COUWERVEN (Norbert van). — T. IV, col. 453-455.
COXCIE (Jean-Antoine van), ou COXIE. — T. IV, col. 466-469.
COXCIE (Jean-Michel van), ou COXIE. — T. IV, col. 466-469.
COXCIE (Michel van), ou COXIE. — T. IV, col. 456-462.
COXCIE (Raphaël van), ou COXIE. — T. IV, col. 462-466.
COXIDE (Elie de). Voir *Elie de Coxide*.
COXIE (Albert de). — T. IV, col. 455.
COYANUS (Paulus). Voir *Koye* (Paul van).
CRABBE (François), alias VAN ESPLEGHEM. — T. IV, col. 469.
CRABBE (Jean). — T. IV, col. 469-470.
CRABBEELS (Clément). — T. IV, col. 470-471.
CRACCO (Dominique). — T. IV, col. 471-474.
CRAEN (Faust de). — T. V, col. 25.
CRAEN (Gommaire van). — T. IV, col. 474.
CRAENE (Alexandre de). — T. V, col. 25-27.
CRAESBEECK (Josse van). — T. IV, col. 474-479.
CRAHAY (Jean-Guillaume). — T. IV, col. 479-483.
CRAHAY (Lambert). — T. IV, col. 483-484.
CRANEVELD (François de), ou FRANCISCUS CRANEVELDIUS. — T. IV, col. 484-486.
CRANSSE (Jean). — T. IV, col. 486.

CRASMAIRE, CHRASMAIRE ou CRANSMAIRE. — T. IV, col. 487.
CRASSIER (Guillaume-Paschal, baron de). — T. IV, col. 487-490.
CRASSIER (Louis-Marie-Guillaume-Joseph, baron de). — T. IV, col. 490-493.
CRAYER (Gaspard de), ou CRAEYER. — T. V, col. 27-44.
CRAYWINCKEL (Jean-Ludolphe van). — T. IV, col. 493-494.
CRÉCY (Louis, dit de). Voir *Louis de Nevers*.
CRÉQUILLON (Thomas), ou CRICQUELLION. — T. IV, col. 494-496.
CRESANT (Jacques), ou CRESSANT. — T. IV, col. 496-497.
CRESPEL (Emmanuel). — T. IV, col. 497-499.
CRESPEL (Jean). — T. IV, col. 499.
CRESPIN ou FRANÇOIS DE BONNE-ESPÉRANCE. — T. IV, col. 499-500.
CREVECOEUR (Philippe de). — T. IV, col. 500-504.
CREYTERS (Jean), ou CRYTERIUS. — T. IV, col. 504-505.
CRICQUELLION (Thomas). Voir *Créquillon* (Thomas).
CRISTUS (Pierre), ou CRISTA, dit CHRISTOPHSEN. — T. IV, col. 505-511.
CROCK (de), ou OLIVIER DE SAINT-ANASTASE. — T. V, col. 45.
CROCKAERT (Pierre), ou PETRUS DE BRUXELLIS. — T. IV, col. 511-512.
CRODMAR (Saint), ou CLODMAR. — T. IV, col. 513.
CROES (Henri de). — T. V, col. 46.
CROES (Henri-Jacques de). — T. V, col. 45-46.
CROESER DE BERGES (Charles-Enée-Jacques). — T. IV, col. 513-514.
CROESERS (Cyprien), ou CROESELS. — T. IV, col. 514-515.
CROISSANT (Albert). — T. IV, col. 515.
CROISSANT (Jean). — T. IV, col. 515.
CROIX DE DRUMEZ (Franç.-Séb.-Ch.-Jos. de), comte de Clerfayt. Voir *Clerfayt* (Fr.-S.-Ch.-Jos. de Croix de Drumez, comte de).
CROIX (Pierre de). — T. IV, col. 516.
CROIX (Walter de). Voir *Gautier*, évêque de Tournai.
CROL (Jean-Baptiste). — T. IV, col. 516-517.
CROM (Adrien), ou CROMMIUS. — T. IV, col. 517-518.
CROMBEECK (Jean van), ou CROMBECIUS. — T. IV, col. 518-519.
CROMBRUGGHE (Joseph-Jean van). — T. IV, col. 519-522.
CROOCK (Hubert de). — T. V, col. 46-47.
CROOCK (Jean de). — T. V, col. 47-48.
CROON (Pierre). — T. IV, col. 522-523.
CROONENDAEL (Paul de). — T. IV, col. 523-524.
CROQUETIUS (André). Voir *Ducroquet* (André).
CROY (Adrien de). — T. IV, col 533-537.
CROY (Antoine de), dit GRAND CROY. — T. IV, col. 524-527.
CROY (Charles de), duc d'Arschot. — T. IV, col. 544-551.
CROY (Charles de), évêque de Tournai. — T. IV, col. 566.
CROY (Charles de), prince de Chimay. — T. IV, col. 564-566.
CROY (Charles-Alexandre de). — T. IV, col. 555-558.
CROY (Charles-Philippe de). — T. IV, col. 552-555.
CROY (Dorothée de). — T. IV, col. 558.
CROY (Guillaume de). — T. IV, col. 528-533.
CROY (Jean de). — T. IV, col. 559-562.
CROY (Philippe de), comte de Chimay. — T. IV, col. 563-564.
CROY (Philippe de), comte de Château-Porcien. — T. IV, col. 528.
CROY (Philippe II de). — T. IV, col. 537-540.
CROY (Philippe III de). — T. IV, col. 540-544.
CROY (Robert de). — T. IV, col. 566-567.
CRUCIUS (Jean), écrivain protestant. Voir *La Croix* (Jean de).
CRUCQUE (Jacques de), ou CRUQUIUS. — T. V, col. 48-51.
CRUESEN (André), ou CREUSEN. — T. IV, col. 567-569.
CRUMPIPEN (Henri-Herman-Werner-François-Antoine de). — T. IV, col. 569-571.
CRUMPIPEN (Joseph-Ambroise-Henri-Jean-Népomucène de). — T. IV, col. 571-577.
CRUQUEMBOURG (Henri-Philippe-Joseph-Ghislain de Fourneau de), ou CRUYCKENBOURG. — T. IV, col. 578-579.
CRUQUEMBOURG (Victor-Baucis-Louis-Englebert de Fourneau de), ou CRUYCKENBOURG. — T. IV, col. 579-580.
CRUQUIUS (Jacques). Voir *Crucque* (Jacques de).
CRUSEN (Nicolas), ou CRUSENIUS. — T. IV, col. 580-583.
CRUYL (Liévin), ou LIVINUS CRUYLIUS. — T. IV, col. 583-586.
CRYTERIUS (Jean). Voir *Creyters* (Jean).
CULENS (Henri). — T. IV, col. 586-587.
CULEO (Josse de). Voir *Cuyle* (Josse de).
CUNEGONDE (Sainte). — T. IV, col. 587-588.
CUNIER (Florent). — T. IV, col. 588-590.
CUNON ou CUONON. — T. IV, col. 590-591.
CUPÆRUS. Voir *Cuyper* (Laurent de).

CUPERINUS (Albert). — T. IV, col. 591-592.
CUPERUS (Guillaume). Voir *Cuypers* (Guillaume).
CUPIS CAMARGO (Marie-Anne de). Voir *Camargo* (Marie-Anne de Cupis).
CURTENBOSCH (Jean de). — T. IV, col. 592.
CURTIUS (Corn.). Voir *Corte* (Corneille de).
CURTIUS (François). Voir *Corte* (François de).
CURTIUS (Henri). Voir *Walef* (Bl.-H. de Corte, baron de).
CURTIUS (Jacques). Voir *Corte* (Jacques de).
CURTIUS (Jean). Voir *Corte* (Jean de).
CURTIUS (Nicolas). Voir *Cort* (Nicolas de).
CURTIUS (Petrus). Voir *Corte* (Pierre de).
CUSTIS (Charles-François). — T. IV, col. 592-596.
CUSTODIS (Guillaume). Voir *Coster* (Guillaume de).
CUSTOS (Dominique). Voir *Coster* (Dominique de).
CUSTOS (Jean). Voir *Coster* (Jean de).
CUSTOS (Raphaël). Voir *Coster* (Raphaël de).
CUVELIER (Michel). — T. IV, col. 596-597.
CUYCK (Albert de). — T. IV, col. 597.
CUYCK (Andre de). — T. IV, col. 597.
CUYCK VAN MIEROP (François van), MYEROP ou MIERHOP. — T. IV, col. 597-601.
CUYCK (Henri van). — T. IV, col. 601-605.
CUYCK (Pierre de), ou KUIK. — T. IV, col. 605-606.
CUYLE (Josse de), ou DE CULEO. — T. IV, col. 606.
CUYPER (Jean de). — T. V, col. 53-54.
CUYPER (Jean-Baptiste de). — T. V, col. 52.
CUYPER (Laurent de), ou CUPÆRUS. — T. V, col. 54-56.
CUYPERE (André Stevens, dit de). — T. V, col. 56-59.
CUYPERS (Daniel-François). — T. IV, col. 606-608.
CUYPERS (Guillaume), ou CUPERUS, hagiographe. — T. IV, col. 608-609.
CUYPERS (Guillaume), jurisconsulte. — T. IV, col. 609-610.
CUYPERS D'ALSINGEN (Joseph-Ferdinand-Ghislain, comte de). — T. IV, col. 610-611.
CUYPERS (Pierre). — T. IV, col. 610.
CYFFLE (Paul-Louis). — T. IV, col. 611-615.
CYPRIEN DE SAINTE-MARIE. Voir *Duploy* (P.).
CYRILLE (le père). — T. IV, col. 616.
CYSOING (Jacques de). Voir *Jacques de Cysoing*.

D

DACQUET (Pierre). — T. IV, col. 617.
DADIZEELE (Jean de). — T. IV, col. 617-628.
DAEL (Jean-François van). — T. IV, col. 628-630.
DAELE (François-Donatien van). — T. IV, col. 630-632.
DAELHEM (Melchior van). — T. IV, col. 632-635.
DAELMAN (Charles-Ghislain). — T. IV, col. 636.
DAELMANS (Gilles). — T. IV, col. 636-637.
DAEMS (Pierre). — T. IV, col. 637.
DAETEN (Pierre). Voir *Dathenus* (Pierre).
DAINE (Nicolas-Joseph). — T. IV, col. 640-643.
DALE ou DALEN (van). — T. IV, col. 644-646.
DALEN ou DALEM (Corneille van). — T. IV, col. 646.
DALHEM (les comtes de). — T. IV, col. 637-640.
DAM (Adam van Haren, dit le Capitaine). Voir *Haren* (Adam van).
DAMANT (Juste), ou D'AMANT. — T. IV, col. 646-647.
DAMANT (Nicolas). — T. IV, col. 647-649.
DAMANT (Pierre), évêque de Gand. — T. IV, col. 649-650.
DAMAS (Jean), ou DAMASIUS. — T. IV, col. 650.
DAMERY (Jacques). — T. IV, col. 650-651.
DAMERY (Simon). — T. IV, col. 651-652.
DAMERY (Walter). — T. IV, col. 652-654.
DAMHOUDERE (Josse de). — T. V, col. 59-70.
DAMIANUS ou DAMIEN. — T. IV, col. 654.
DAMIS (Amédée-Gustave-François). — T. IV, col. 654-656.
DAMMAN (Adrien). — T. IV, col. 656-657.
DAMMAN (Jacques). — T. IV, col. 657-658.
DAMME (Jacques van). — T. IV, col. 658-659.
DAMME (Pierre-Bernard van). — T. IV, col. 659-661.
DAMMIS (Aegidius de). Voir *Gilles de Damme*.
DAMPIERRE (Guillaume de). Voir *Guillaume de Dampierre*.
DANDELEAU (Nicolas-Balthazar). — T. IV, col. 661-662.
DANDELIN (Germinal-Pierre). — T. IV, col. 663-668.
DANEELS (Nicolas). — T. IV, col. 668.
DANES (Pierre-Louis). — T. IV, col. 668-669.
DANIEL DE GRAMMONT. — T. IV, col. 669.
DANIEL DE SAINT-PIERRE. Voir *Bosch* (Daniel).
DANIEL DE LA VIERGE MARIE. Voir *Audenaerde* (Daniel van).

DANIEL, écrivain ecclésiastique. Voir *Bertha* (Louis).
DANOOT (Daniel). — T. IV, col. 670.
DANOOT (Pierre), ou DANNOOT. — T. IV, col. 670-671.
DANTINE (D François Maur), D'ANTINES ou DOM MAUR. — T. IV, col. 671-674.
DARCHIS (Lambert), ou D'ARCIS. — T. IV, col. 674-677.
DARDÉE (Jacques), ou D'ARDÉE. — T. I, col. 365.
DAREMBERG (Pierre van Arenberg, dit). Voir *Arenberg* (Pierre van).
DARET (Jacques), peintre. — T. IV, col. 677-678.
DARET (Jacques), sculpteur. — T. IV, col. 679-680.
DARET (Jean). — T. IV, col. 680-682.
DARTOIS (Jacques). — T. IV, col. 682-683.
DASSONLEVILLE (Christophe). Voir *Assonleville* (Christophe d').
DASSONVILLE (Jacques). Voir *Assonville* (Jacques d').
DATHENUS (Pierre), ou DAETEN. — T. IV, col. 683-697.
DATHYN (Wathier ou Wauthier), DATIN ou DATINIUS. Voir *Athin* (Wathier ou Wauthier d').
DAUFFAY (Jean). Voir *Auffay* (Jean d').
DAUSQUE (Claude). — T. IV, col. 698-701.
DAUVIN (Charles-Joseph-Arnold-Victor, baron). Voir *Auvin* (Ch.-Jos.-Arn.-V., baron d').
DAUVIN (Jean). Voir *Auvin* (Jean d').
DAVE (Antoine). — T. IV, col. 702-704.
DAVE (Jean). — T. IV, col. 704-705.
DAVID JORIS. Voir *Joris* (Jean).
DAVID MICHAELIS REGIUS. Voir *Conincx* (David).
DAVID DE DINANT. — T. IV, col. 705-711.
DAVID (Adrien). — T. IV, col. 711.
DAVID (Gérard). — T. IV, col. 711-721.
DAVID (Jean). — T. IV, col. 721-732.
DAVID (Pierre). — T. IV, col. 732-733.
DAVREUX (Charles-Joseph). — T. IV, col. 733-735.
DAWANS (Bonaventure). — T. XI, col. 137.
DAYN (Victor de). Voir *Le Dayn* (Victor).
DAYNEFFE (Georges). — T. IV, col. 735-736.
DEBEFVE (Famille de). — T. IV, col. 783.
DEBOUCHE (Henri-Joseph). — T. IV, col. 824-825.
DECHAMPS (Adrien-Joseph). — T. IV, col. 866-867.
DECHEZ (Louis-Alexandre-Hippolyte), dit JENNEVAL. — T. IV, col. 867-868.
DECKER (Abraham de). — T. V, col. 70-73.
DECKER (Léger-Charles de).—T. V, col. 73-77.
DECKERS (Jean), ou DECKERIUS, écrivain. — T. IV, col. 868-869.
DECKHER DE WALHORN (Jean), ou JEAN DE WALHORN. — T. IV, col. 870.
DECOCK (Nicolas-Joseph). — T. IV, col. 886-888.
DECOMBRE (Ambroise). — T. IV, col. 891.
DECULEO (Josse). Voir *Cuyle* (Josse de).
DEDELING (Guillaume). — T. V, col. 78.
DEDOYAR (Pierre). Voir *Doyar* (Pierre).
DEEL (Jean-Guillaume). — T. V, col. 84.
DEENE (Edouard de). — T. V, col. 77-78.
DEFESCH (Guillaume). — T. V, col. 84-85.
DEFUISSEAUX (Nicolas-François-Joseph). — T. V, col. 86-87.
DEGROUX (Charles). Voir *Groux* (Charles de).
DEHAUT (Louis-Joseph). — T. V, col. 144-148.
DEHESSELLE (Nicolas-Joseph). — T. V, col. 172-173.
DEHOS. — T. V, col. 192-193.
DEKEN (Guillaume de). — T. V, col. 78-81.
DEKENS (Jean). — T. V, col. 225-226.
DELA MORLET (Joseph). Voir *Lamorlet* (Joseph).
DELANGHE (Charles), ou LANGIUS. — T. V, col. 310-315.
DEL' APOSTOLE. Voir *Apostole* (Pierre).
DELARUE (Pierre). — T. V, col. 325-328.
DELATRE (Olivier). — T. V, col. 329.
DELAVIGNE (Hugues). — T. V, col. 336-337.
DEL BARE (Marius), ou MARIUS DE SAINT-JACQUES. — T. V, col. 337-338.
DELBECQ (Jean-Baptiste). — T. V, col. 338-339.
DELBECQUE (Norbert). — T. V, col. 339-343.
DELCOUR (Jean), ou DEL COUR. — T. V, col. 343-346.
DELCOUR (Jean-Gilles). — T. V, col. 346-347.
DELCOURT (Adrien). — T. V, col. 347-350.
DELEBECQUE (Alphonse-Joseph). — T. V, col. 350-353.
DELECOURT (Emmanuel-Ignace-Joseph). — T. V, col 353.
DELECOURT (Victor-Hubert).— T. V, col. 353-357.
DELEEN (Gauthier ou Wauthier), ou DELOENUS. — T. V, col. 357-358.
DELEEU (Pierre). — T. V, col. 358-359.
DELEN (Jean van). — T. V, col. 381-382.
DELFORTRIE (Edouard-Joseph). — T. V, col. 411-413.
DELFOSSE (Noël-Joseph-Auguste). — T. V, col. 413-420.
DELFT (Gérard van). — T. V, col. 420-421.

DELHAISE (Nicolas-Joseph). — T. V, col. 421-422.
DELHASSE (Alexandre-Antoine). — T. V, col. 422.
DEL HELE (Isaac). Voir *La Hèle* (Isaac de).
DELIN (Jacques-Joseph). — T. V, col. 434-435.
DELIN (Jean-Joseph). — T. V, col. 435.
DELLA FAILLE (Jean-Baptiste). — T. VI, col. 851-852.
DELLA FAILLE (Jean-Charles). — T. VI, col. 852-856.
DELLEPLANQUE. — T. V, col. 435-436.
DELLE WAIDE (Pierre). — T. V, col. 436.
DELLOYE (Henri-Joseph), dit LE TROUBADOUR LIEGEOIS. — T. V, col. 436-440.
DELLOYE (Materne). — T. V, col. 440.
DELMOTTE (Alexandre). — T. V, col. 441-443.
DELMOTTE (Henri-Florent). — T. V, col. 443-446.
DELMOTTE (Jean-François). — T. V, col. 446-448.
DELMOTTE (Philibert-Ignace-Marie-Joseph). — T. V, col. 448-451.
DELOBEL (Jean-Baptiste-Simon-Joseph). — T. V, col. 451-452.
DELOBEL (Louis-Charles-Albert-Joseph). — T. V, col. 466-467.
DELOENUS (Gauthier). Voir *Deleen* (Gauthier).
DEL RIO (Antoine), ou DELRIO. — T. V, col. 468-471.
DEL RIO (Jean). — T. V, col. 471-472.
DEL RIO (Louis). — T. V, col. 472-475.
DEL RIO (Martin-Antoine). — T. V, col. 476-491.
DELSART. — T. V, col. 491-492.
DEL TECHO (Nicolas). Voir *Du Toict* (Nicolas).
DELVA (Antoine). — T. V, col. 492.
DELVAUX (André), ou ANDREAS VALLENSIS. — T. V, col. 492-493.
DELVAUX (Baudouin), ou DE VAULX. — T. V, col. 493-494.
DELVAUX (Édouard). — T. V, col. 504-505.
DELVAUX (Ferdinand-Marie). — T. V, col. 503-504.
DELVAUX (Henri-Joseph-Barthélemi), ou DEL VAUX DE FOURON. — T. V, col. 494-498.
DELVAUX (Laurent). — T. V, col. 498-503.
DELVENNE (Mathieu-Guillaume). — T. V, col. 505-506.
DELWARDE (Michel). — T. V, col. 506.
DELYEN (Jacques-François), ou DESLYEN. — T. V, col. 506-508.
DEMANET (C.-A.-J.). — T. V, col. 508-510.
DEMANET (Guillaume). — T. V, col. 510-511.
DEMENGE (Jean Brequin de). Voir *Brequin de Demenge* (Jean).
DEMESTE (Jean). — T. V, col. 518-519.
DEMETRIUS ANTVERPIANUS. Voir *Meester* (André de).
DEMOPHYLAX (Jean). — T. V, col. 572-573.
DEN DUYTS (François). — T. V, col. 583.
DENIS LE CHARTREUX ou LEEWIS, dit LE DOCTEUR EXTATIQUE. — T. V, col. 585-594.
DENIS LE FLAMAND. Voir *Calvaert* (Denis).
DENIS, dit DE LUXEMBOURG. — T. V, col. 585.
DENIS DE SAINT-FRANÇOIS. — T. V, col. 595.
DENIS (Baudouin), ou DIONYSIUS. — T. V, col. 595.
DENIS (Pierre). Voir *Denys* (Pierre).
DENIS (Simon-Alexandre-Clément), ou DENYS. — T. V, col. 595-596.
DENS (Pierre). — T. V, col. 599-601.
DENS (Théodore-Emmanuel). — T. V, col. 601-602.
DENYS LEEWIS. Voir *Denis le Chartreux.*
DENYS (François). — T. V, col. 602-603.
DENYS (Henri). — T. V, col. 603-608.
DENYS (Jacques). — T. V, col. 608.
DENYS (Mathieu). — T. V, col. 608-609.
DENYS (Pierre), ou DENIS. — T. V, col. 609.
DENYS (Simon-Alexandre-Clément). Voir *Denis* (Sim.-Alex.-Clément).
DEPPE (Auguste-Michel). — T. V, col. 630.
DEPRES (Josquin), ou DESPRÈS. — T. V, col. 630-637.
DER KENNIS (Ignace). — T. V, col. 679-680.
DERNOYE (Bonaventure). — T. V, col. 680.
DES BOIS (Engelbert). — T. V, col. 699-700.
DES BOSSES (Barthélemy). — T. V, col. 701-703.
DESCAMPS (André-Philippe-Valentin). — T. V, col. 703-706.
DESCAMPS (Nicolas-Joseph-Henri). — T. V, col. 706-707.
DESCHAMPS (Barthélemi). — T. V, col. 707-709.
DES HAYES (Jacques). — T. V, col. 729-730.
DES HAYONS (Thomas). — T. VIII, col. 811-813.
DESIGNAT (Saint). — T. V, col. 730.
DÉSIRANT (Bernard-Barthélemi). — T. V, col. 732-741.
DÉSIRÉ (le Bienheureux). — T. V, col. 741-743.
DES LIONS (Antoine), ou LEONINUS. — T. XII, col. 235-236.
DES LOIX (Jean). — T. XII, col. 316-317.
DESLYEN (Jacq.-Franç.). Voir *Delyen* (Jacq.-Franç.).
DESMARETS (Denis). Voir *Charneux* (Denis de).
DES MARETZ (Josse), ou DE MARES. — T. V, col. 743-744.

DES MASURES (Louis), ou MASURIUS.—T. V, col. 744-748.
DES MOTELETTES (Imbert). Voir *Imbert des Motelettes.*
DESONKEUX (Jean). — T. V, col. 772.
DESPARS (Nicolas). — T. V, col. 773-774.
DESPARTS (Jacques). — T. V, col. 774-778.
DESPLANQUES (Josine). — T. V, col. 780-782.
DESPREIS (Jean). Voir *Desprez* (Jean).
DESPRÈS (Josquin). Voir *Deprès* (Josquin).
DES PRÉS (Laurent), ou PRATANUS. —T. V, col. 782-783.
DESPREZ (Fr.-Alexandre). — T. V, col. 783-784.
DESPREZ (Jean), ou DESPREIS, dit D'OUTREMEUSE. — T. V, col. 784-788.
DESQUESNES (Jean), ou D'ESQUENES. — T. V, col. 788-789.
DESROCHES (Jean). — T. V, col. 789-808.
DESSELIUS. Voir *André* (Valère).
DESTOUVELLES (Charles). — T. V, col. 810-814.
DESTRIVEAUX (Pierre-Joseph). — T. V, col. 814-819.
DETHIER (Laurent-Franç.). — T. V, col. 824-826.
DEURWEERDERS (François).—T. V, col. 827-829.
DEURWEERDERS (Martin). — T. V, col. 829-830.
DEVEL (Pierre). — T. V. col. 834-835.
DEVREE (Marc), ou DE VRE. — T. V, col. 867-869.
DEVRÉE (Olivier). — Voir *Wree* (Olivier de).
DEWEZ (Laurent-Benoît). — T. V, col. 908-912.
DEWEZ (Louis-Dieudonné-Joseph). — T. V, col. 912-916.
DEYNUM (J.-B. van). — T. VI, col. 28.
DEYSTER (Anne de). — T. VI, col. 30.
DEYSTER (Louis de). — T. VI, col. 29-30.
DHEERE (Jean), le Vieux. Voir *Heere* (Jean de).
DHEERE (Luc), ou DHEERIUS. Voir *Heere* (Luc de).
DIAMAER (Henri-François), ou DIAMAR. — T. VI, col. 40-41.
DICKELE (Gilles ou Égide van). — T. VI, col. 41-42.
DICKEYMAN (Jehan). — T. VI, col. 42-43.
DIDACE DE SAINT-ANTOINE. Voir *Beckers* (Jean de).
DIEDERICK VAN ASSENEDE. — T. VI, col. 43-46.
DIELMAN (Corneille). — T. VI, col. 46-47.
DIELMAN (Pierre-Emmanuel). — T. VI, col. 47-48.
DIEPENBEECK (Abraham van). — T. VI, col. 48-51.
DIEPENBORREN (Gilles). — T. VI, col. 51-52.
DIEPENDALE (Jean van). — T. VI, col. 52-54.
DIERCKX (Mathieu-Ignace). — T. VI, col. 54.
DIERCXSENS (J.-C.). — T VI, col. 54-55.
DIEREGODGAF (Siger ou Segher). — T. VI, col. 55-56.
DIERICX (Charles-Louis). — T. VI, col. 58-61.
DIERICX (François). — T. VI, col. 56-57.
DIERICX (Jean-François-Xavier). — T. VI, col. 57-58.
DIE SMET (André). Voir *Smet* (André de).
DIEST (Corneille-Norbert van). —T. VI, col. 61-62.
DIEST (Jean de). Voir *Jean de Diest.*
DIEST (Jean-Baptiste van). — T. VI, col. 63.
DIEU (Daniel de). — T. VI, col. 63-66.
DIEU (Louis de). — T. VI, col. 66-68.
DIEVE (Pierre van), ou DIVÆUS. — T. VI, col. 68-73.
DIEVOET (Pierre van). —T. VI, col. 73-74.
DIEZ (Gustave-Adolphe). — T. VI, col. 74-75.
DILLEN (Jean), licencié en droit. — T. VI, col. 75.
DILLEN (Jean), licencié en théologie. — T. VI, col. 76.
DIMPHNE (Sainte). Voir *Dymphne* (Sainte).
DINANT (David de). Voir *David de Dinant.*
DINANT (Henri de). Voir *Henri de Dinant.*
DINGELSCHE (Jean), poète. — T. VI, col. 76-77.
DINGELSCHE (Jean), rhétoricien. — T. VI, col. 77.
DINGHENS (Léonard-François). — T. VI, col. 77-78.
DINNE (Emmanuel-Joseph). —T. VI, col. 78-79.
DINTER (Ambroise de). Voir *Dynter* (Ambroise de).
DINTER (Edmond de). Voir *Dynter* (Edmond de).
DIONYSIUS CARTHUSIANUS. Voir *Denis le Chartreux.*
DIONYSIUS (Baudouin). Voir *Denis* (Baudouin).
DIRICKSENS (Eugène-Josse-Joseph), dit ZETTERNAM. — T. VI, col. 79-82.
DIRISE (Lambert). — T. VI, col. 82-83.
DITMAR (Jean), ou DITMER. — T. VI, col. 83.
DIVÆUS (Pierre). Voir *Dieve* (Pierre van).
DIVITIS (Jean). Voir *Rycke* (Jean de).
DIXMUDE (Jean de). Voir *Jean de Dixmude.*
DIZI (François-Joseph). — T. VI, col. 84-85.
DOCTEUR EXTATIQUE (Denis le Chartreux, dit). Voir *Denis le Chartreux.*
DODOENS (Robert), ou DODONÆUS. — T. VI, col. 85-111.

DOEVEREN (Walther van). — T. VI, col. 112-113.
DOEVERYN (Anne van). — T. VI, col. 113-114.
DOISON (Marc) — T. VI, col. 114-115.
DOLEZ (Jean-François-Joseph). — T. VI, col. 115.
DOMINIKEL (Guillaume). — T. VI, col. 115.
DOMINIQUE DE FLANDRE. — T. VI, col. 115-117.
DOMITIEN (Saint). — T. VI, col. 117-119.
DOMS (P.-J.). — T. VI, col. 119.
DONAT. — T. VI, col. 119-120.
DONCKER (Jean-Baptiste de), ou GASPARD AB ANNUNTIATIONE. — T. V, col. 81.
DONCKER (Philippe-François-Joseph). — T. VI, col. 120-121.
DONCKIER DE DONCEEL (Arnold-Ferdinand). — T. VI, col. 121-122.
DONDARI. Voir *Adriaenssens* (Jean), le Jeune.
DONGELBERG (Guillaume de). — T. VI, col. 122-123.
DONGELBERG (Henri-Ch. de), ou DONGELBERGHE. — T. VI, col. 124-127.
DONY (Jean-Jacques-Daniel). — T. VI, col. 127-131.
DORLANDUS (Pierre), ou DORLANT. — T. VI, col. 131-133.
DORLICX (Pierre). — T. VI, col. 133-134.
DORNE (François van). — T. VI, col. 134-138
DORNE (Jean-Baptiste van). — T. VI, col. 138.
DORNE (Martin van). — T. VI, col. 134-135.
DORPIUS (Martinus), ou Martin-Barthélemy van DORP. — T. VI, col. 138-141.
DOSSIN (Pierre-Etienne). — T. VI, col. 141.
DOTRENGE (Théodore). — T. VI, col. 142-143.
DOUAI (Andrieu de). Voir *Andrieu de Douai.*
DOUAI (Gandor de). Voir *Gandor de Douai.*
DOUAI (Jacques de). Voir *Jacques de Douai.*
DOUAI (Jean ou Jehan de). Voir *Jean de Douai.*
DOUFFET (Gérard). — T. VI, col. 150-152.
DOYAR (Pierre), ou DEDOYAR. — T. VI, col. 157-158.
DOYE (Jean). — T. VI, col. 158.
DRABBE (Jean). Voir *Goethals* (Jean).
DRACON (Saint). Voir *Drogon* (Saint).
DRAPIEZ (Pierre-Auguste-Joseph). — T. VI, col. 158-164.
DREGNAU (Marie, Marole ou Marote), DERGAN, DE DRIGAN. — T. VI, col. 164-165.
DREPPE (Louis). — T. VI, col. 165.
DRIEDO (Jean), ou DRIDOENS. — T. VI, col. 165-167.
DRIESSEN (Antoine). — T. VI, col. 168-169.
DRIESSENS (Valère-André). Voir *André* (Valère).
DRIEUX (Michel), ou DRIUTIUS. — T. VI, col. 169-170.
DRIEUX (Remi), ou DRIUTIUS. — T. VI, col. 170-172.
DRION (Dieudonné de). — T. VI, col. 172-174.
DRIPT (Laurent de). — T. VI, col. 174-175.
DRIVERIUS (Jérémie). Voir *Dryvere* (Jérémie de).
DROGON (Saint), ou DRACON. — T. VI, col. 176.
DROGON (Saint). — T. VI, col. 175-176.
DROMAL (Jean). — T. VI, col. 176.
DROOMERS (Jean). — T. VI, col. 177-179.
DRUEZ (Louis-Alexandre-Joseph). — T. VI, col. 179-181.
DRUMEZ (Franç.-Séb.-Ch.-Jos. de Croix de), comte de Clerfayt. Voir *Clerfayt* (Fr. S.-Ch.-Jos. de Croix de Drumez, comte de).
DRUNÉE (Gérard), ou DRUNÆUS. — T. VI, col. 181.
DRUWE (Adrien-François). — T. VI, col. 181-182.
DRUYS (Jean), ou DRUSIUS. — T. VI, col. 183-186.
DRYMANS (Christophe). — T. VI, col. 186-187.
DRYVER (Rombaut de). — T. V, col. 83.
DRYVERE (Jérémie de), DRIVERIUS, THRIVERIUS ou BRACHELIUS. — T. V, col 81-83.
DU BAY (Jacques). Voir *Bay* (Jacques de).
DU BAY (Michel). Voir *Bay* (Michel de).
DU BLAISEL (Camille, marquis). — T. VI, col. 187.
DU BLIOUL (Jean). — T. VI, col. 187-188.
DUBOIS (Ambroise). — T. VI, col. 188-189.
DU BOIS (André), ou ANDREAS SILVIUS. — T. VI, col. 190.
DUBOIS (Corneille). — T. VI, col. 189.
DUBOIS (Dominique-François). — T. VI, col. 189-190.
DUBOIS (Edouard). — T. VI, col. 189.
DUBOIS (Eustache). — T. VI, col. 189.
DUBOIS (Félix). — T. VI, col. 190-191.
DU BOIS (François), ou SYLVIUS, écrivain. T. VI, col. 191-195.
DUBOIS (François), jurisconsulte. — T. VI, col. 195.
DUBOIS (Jean), dit SILVIUS. — T. VI, col. 195-196.
DUBOIS (Jean-Baptiste). — T. VI, col. 196.
DUBOIS (Nicolas). — T. VI, col. 196-204.
DUBOIS (Philibert). — T. VI, col. 204-206.
DUBOIS (Werner Vanden Houte, dit le général). — T. VI, col. 206 207.
DU BROEUCQ (Jacques), le Vieux. — T. VI, col. 207-210.

DU BROEUCQ (Jacques), le Jeune. — T. VI, col. 210-211.
DU BROEUCQUEZ (Antoine-François). — T. VI, col. 211.
DU BROEUCQUEZ (Jean-François). — T. VI, col. 211.
DU BUISSON (Jean), ou RUBUS, aussi MONARTUS. — T. VI, col. 211-213.
DUBUISSON (Théodore-Joseph). — T. VI, col. 213.
DUBUS DE GISIGNIES (Léonard-Pierre-Joseph, vicomte . — T. VI, col. 213-218.
DU BYE (Jean-Baptiste), ou DE BYE. — T. VI, col. 218-219.
DUCHASTEAU (N.), ou DU CHASTEAU. — T. VI, col. 219-221.
DU CHASTEL (Josse), A CASTRO ou CASTRO. — T. VI, col. 221.
DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE (Pierre-Dominique, comte). — T. VI, col. 222.
DU CHASTELER (Albert-François, marquis). — T. IV, col. 24-25.
DU CHASTELER (François-Gabriel-Joseph, marquis). — T. IV, col. 25-31.
DU CHASTELER (Jean Gabriel-Joseph-Albert). — T. IV, col. 31-38.
DU CHATEAU (Louis), DU CHASTEAU, A CASTRO ou CASTRO. — T. VI, col. 223-224.
DU CHATEAU (Mathieu), ou A CASTRO. — T. VI, col. 224.
DUCHATEL (François). — T. VI, col. 224-227.
DU CHATELET (Jean). — T. VI, col. 227-230.
DU CHEMIN (Isaac). — T. VI, col. 231-232.
DUCIS (Benoit). — T. VI, col. 232-234.
DUCLERCQ (Jacques). — T. VI, col. 234-236.
DUCORRON (Jules). — T. VI, col. 236-237.
DU CORRON (Nicolas). — T. VI, col. 237-238.
DUCQ (Joseph-François). — T. VI, col. 238-239.
DUCQUET (Barthélemi), ou LE DUCQUET. — T. VI, col. 239.
DUCROQUET (André), ou CROQUETIUS. — T. VI, col. 239-240.
DU CYGNE (Martin). — T. VI, col. 240-242.
DUET (Antoine). — T. VI, col. 242-243.
DUEZ (Paul). — T. VI, col. 243-244.
DU FAING (Gilles). — T. VI, col. 244-246.
DUFAU (Jean-Baptiste). — T. VI, col. 246-247.
DUFAY (Guillaume). — T. VI, col. 247-249.
DU FAY (Jean). Voir *Amand* (Saint).
DU FAY (Pierre). — T. VI, col. 249-250.
DU FIEF (Nicolas). — T. VI, col. 250-253.
DU FOUR (Henri), FURNIUS ou FARNÈSE. — T. VI, col. 253-255.
DUFOUR (Pierre), dit SALZEA. — T. VI, col. 255-256.
DU GARDIN (Louis), GARDINIUS ou HORTENSIUS. — T. VI, col. 256-257.
DUGUET (Dieudonné). — T. VI, col. 257-258.
DU HAMEEL (Alart). — T. VI, col. 258-260.
DU HAN (François). — T. VI, col. 261-262.
DU JARDIN (Donatien). — T. VI, col. 262.
DU JARDIN (Jacques). — T. VI, col. 263.
DU JARDIN (Jean). — T. VI, col. 263-264.
DU JARDIN (Philippe). — T. VI, col. 264-265.
DU JARDIN (Thomas). — T. VI, col. 265-267.
DUKERS (François). — T. VI, col. 267-268.
DUL (Corneille, Gérard et Pierre), ou DULL. — T. VI, col. 268-269.
DU LAC (Jean). Voir *Lacu* (Jean de).
DU LAURY (Remi-Albert). — T. VI, col. 269-271.
DULLAERT (Adrien). — T. VI, col. 271-272.
DULLAERT (Jean). — T. VI, col. 273-274.
DU MOLIN (Jean-Remi), ou DU MOULIN. — T. VI, col. 274.
DUMONCEAU (Jean-Baptiste, comte). — T. VI, col. 276-279.
DU MONIN (Gilles). — T. VI, col. 279-280.
DUMONT (André-Hubert). — T. VI, col. 283-295.
DUMONT-DUMORTIER (Augustin-Aimable). — T. VI, col. 274-276.
DUMONT (Henri), ou DU MONT. — T. VI, col. 295-305.
DUMONT (Jean-Bonaventure-Thiéry). — T. VI, col. 280-283.
DUMONT (Joseph). — T. VI, col. 305-306.
DUMONT (Paul). — T. VI, col. 306-307.
DU MONT DE BURET (Pierre). — T. VI, col. 307-308.
DU MORTIER (Jérôme). — T. VI, col. 308-310.
DU MORTIER (Nicolas). — T. VI, col. 310-311.
DUMORTIER (Paul). — T. VI, col. 311 312.
DUMOULIN (Gilles). — T. VI, col. 312-313.
DU MOULIN (Jean-Remi). Voir *Du Molin* (Jean-Remi).
DUMOUTIER (Godefroid). — T. VI, col. 313-314.
DUN (Pierre-Jean-Charles van). — T. VI, col. 314.
DUPAIS (Guillaume), ou DUPASIUS. — T. VI, col. 314.
DUPLOY (Philippe), DU PLOUY ou CYPRIEN DE SAINTE-MARIE. — T. VI, col. 314-315.
DUPONT (Henri-Denis). — T. VI, col. 315-316.
DUPONT (Jacques), ou PONTANUS. — T. VI, col. 317.
DUPONT (Paul), ou PONTIUS. — T. VI, col. 317-322.
DUPRET (Victor-Anselme-Gaston). — T. VI, col. 322-326.

DUPUIS (Charles-Hyacinthe), ou PUTEANUS. — T. VI, col. 326.
DU PUYS (Remi). — T. VI, col. 326-328.
DUQUESNOY, chanteur et compositeur. Voir *Lanetin* (Ch.-Franç.-Honoré), dit Duquesnoy.
DUQUESNOY (François), ou DU QUESNOY. — T. VI, col 332-348,
DUQUESNOY (Jérôme), ou DU QUESNOY, le Vieux. — T. VI, col. 328-331.
DUQUESNOY (Jérôme), ou DU QUESNOY, le Jeune. — T. VI, col. 328-331.
DURAND, évêque de Liège. — T. VI, col. 361-363.
DURAND (Jacques-Honoré). — T. VI, col. 363-364.
DURANS. — T. VI, col. 364-365.
DURBUY (Les comtes de). T. VI, col. 365-366.
DU RIEU (Florent). — T. VI, col. 366-367.
DU RIEUX (Géri), ou RIVIUS. — T. VI, col. 367.
DURONDEAU (François). — T. VI, col. 367-370.
DU RUISSEAU (Raoul). Voir *Raoul a Rivo.*
DU SMET (Andre). Voir *Smet* (Andre de).
DU SMET (François). Voir *Smet* (François de).
DUSSAULX (Gerard), DU SAULE ou GERARDUS A SALICE. — T. VI, col. 370.
DU THIELT (Guillaume). — T. VI, col. 370-371.
DU TOICT (Nicolas), ou DEL TECHO. — T. VI, col. 371.
DU TRIEU (Philippe). — T. VI, col. 371-372.
DU TRIEZ (Robert), ou DU TRIEU. — T. VI, col. 372-373.
DUTZ (Mathieu-François). — T. VI, col. 373.
DUTZELE (Gérard-Robert-Walter, chevalier de Coekelberghe de). Voir *Coekelberghe de Dutzele* (G.-Rob.-W. chevalier de).
DUVAL DE BEAULIEU. Voir *Beaulieu.*
DUVENEDE (Marc van). — T. VI, col. 373-375.
DUVIVIER (Auguste-Joseph). — T. VI, col. 392-393.
DUVIVIER (Charles-Ernest-Emmanuel, chevalier). — T. VI, col. 375-380.
DUVIVIER (Claude). — T. VI, col. 380-381.
DUVIVIER (Ignace-Louis, baron). — T. VI, col. 393-395.
DUVIVIER (Jean). — T. VI, col. 383-391.
DUVIVIER (Jean-Bernard). — T. VI, col. 381-383.
DUVIVIER (Jean-Martin). — T. VI, col. 391-392.
DU VIVIER (Joseph-Hippolyte). — T. VI, col. 396-401.
DUVIVIER (Vincent-Marie-Constantin). — T. VI, col. 395-396.
DUYM (Jacques). — T. VI, col. 401-404.
DUYNEN (Isaac van). — T. VI, col. 404.
DUYSE (Prudent van). — T. VI, col. 404-420.
DYCK (Antoine van). — T. VI, col. 421-436.
DYCK (Daniel van ou Vanden), ou DYK. — T. VI, col. 436.
DYCK (Jacques). — T. VI, col. 436-437.
DYCKER (Ignace de), ou DYCKERIUS. — T. V, col. 84.
DYMPHNE (Sainte), ou DIMPHNE. — T. VI, col. 437-438.
DYNTER (Ambroise de). — T. VI, col. 438-440.
DYNTER (Edmond de). — T. VI, col. 440-444.

E

EBBON, abbé de Stavelot. — T. VI, col. 445-447.
EBERARD ou EBRARD. — T. VI, col. 447-449.
EBERARD DE BETHUNE. Voir *Everard de Béthune.*
ECBERT, EGEBERTUS ou ECKEBERTUS. — T. VI, col. 449.
ECK (N. van). — T. VI, col. 450.
EDELHEER (Jacques). — T. VI, col. 450-452.
EDELINCK (Gaspard-François). — T. VI, col. 462.
EDELINCK (Gérard). — T. VI, col. 453-461.
EDELINCK (Jean). — T. VI, col. 461-462.
EDELPHRIDE. Voir *Adelphrède.*
EDINGEN (François van). Voir *Enghien* (François d').
EECKEL (Jean-Baptiste). Voir *Glen* (Jean-Baptiste).
EECKMAN (Edouard). — T. VI, col. 462.
EERSEL (Govard-Gérard). — T. VI, col. 462-465.
EESBEECK (Honoré-Henri d'), dit VANDER HAGHEN. — T. VI, col. 465-467.
EGAS (Anequin d'). — T. VI, col. 467-470.
EGEBERTUS. Voir *Ecbert.*
EGGERT (Guill.). — T. VI, col. 471-472.
ÉGIDE DE GAND. Voir *Gilles de Gand.*
EGILFRIDUS. Voir *Agilfride.*
EGINHARD, EINHARD ou EINHARDUS. — T. VI, col. 472-482.
EGMONT (Charles d'). — T. VI, col. 482-488.
EGMONT (Florent d'). — T. VI, col. 488.

EGMONT (Juste van). — T. VI, col. 512-515.
EGMONT (Lamoral, comte d'). — T. VI, col. 490-509.
EGMONT (Maximilien d'), comte de Bueren. — T. VI, col. 488-490.
EGMONT (Philippe, comte d'). — T. VI, col. 509-512.
EGMUNDA (Nicolas Baechem de). Voir *Baechem de Egmunda* (Nicolas).
EGRET (Théodore). Voir *Hegret* (Théodore).
EHRENBERG (Guillaume van). — T. VI, col. 515.
EILBERT (le Bienheureux). — T. VI, col. 515-516.
EILBODE, EILBODON ou HEYLBODE. — T. VI, col. 516-518.
EINHARD ou EINHARDUS. Voir *Eginhard*.
EISEN (François). — T. VI, col. 518-520.
ELBURG (Jean van). — T. VI, col. 520-521.
ELDEREN (Jean-Louis, baron d'). — T. VI, col. 521-525.
ELEN (Jérôme), ou ELENUS. — T. VI, col. 525.
ÉLÉONORE D'AUTRICHE. — T. VI, col. 525-530.
ÉLÉONORE DE SAINT-BERNARD. — T. VI, col. 530-531.
ÉLEUTHÈRE (Saint). — T. VI, col. 531-533.
ELGARD (Nicolas), ELCHARD ou AB ELCHE RAIDT. — T. VI, col. 534.
ELHOUNGNE (Antoine-François-Marie d'). — T. VI, col. 534-537.
ELIAERTS (Jean-François). — T. VI, col. 537-538.
ÉLIE DE COXIDE, ou COXYDE. — T. VI, col. 538-540.
ELINCX (Jean). — T. VI, col. 541-542.
ELINGA. Voir *Janssens* (François).
ÉLISABETH ou ISABELLE D'AUTRICHE. — T. VI, col. 544-547.
ÉLISABETH DE GORLITZ. — T. VI, col. 548-552.
ÉLISABETH ou ISABEAU DE HAINAUT. — T. VI, col. 543-544.
ELLE (Ferdinand). — T. VI, col. 552-553.
ELLEBAUDT (Nicaise), VAN ELLEBODE ou ELLEBODIUS. — T. VI, col. 553-554.
ÉLOI (Saint). — T. VI, col. 555-558.
ELOY (Gérard), ou ELISIUS. — T. VI, col. 558-560.
ELOY (Nicolas-François-Joseph). — T. VI, col. 560-562.
ELSEN (Philippe), ou ELSIUS. — T. VI, col. 562-563.
ELSHOECHT (Jean). — T. VI, col. 563-564.
ELZEVIER, ELSEVIER, ELSCHEVIER ou HELSCHEVIER (Famille). — T. VI, col. 564-566.
ELZEVIER (Arnout). — T. VI, col. 570.
ELZEVIER (Bonaventure). — T. VI, col. 570-571.
ELZEVIER (Gilles ou Egide). — T. VI, col. 569.
ELZEVIER (Joost ou Josse). — T. VI, col. 569-570.
ELZEVIER (Louis I). — T. VI, col. 566-569.
ELZEVIER (Louis II). — T. VI, col. 569.
ÉMARD, évêque. Voir *Ainard*.
ÉMEBERT, ou ABLEBERT. — T. VI, col. 571-573.
EMELRAET. Voir *Hemelraet*.
EMMON (Saint), ou IMMON. — T. VI, col. 574.
ÉNARD, évêque. Voir *Ainard*.
ENCKEVOORT (Guillaume van). — T. VI, col. 574-575.
ENGEL (Adolphe). — T. VI, col. 575-576.
ENGELBERT, moine. — T. VI, col. 576-577.
ENGELEN (Guillaume van), ou GULIELMUS AB ANGELIS. — T. VI, col. 577-580.
ENGELEN (Roeland van), dit RAPHAEL. — T. VI, col. 580-581.
ENGELET (Ch.-Fr.). Voir *Angelet* (Charles-François).
ENGELGRAVE (Assuérus). — T. VI, col. 582.
ENGELGRAVE (Henri). — T. VI, col. 582.
ENGELGRAVE (Jean-Baptiste). — T. VI, col. 581.
ENGELRAM ou INGELRAM. — T. VI, col. 583-584.
ENGELRAMS (Corneille), ENGHELRAMS ou INGELRAMS. — T. VI, col. 584-585.
ENGELSPACH (Auguste), dit LARIVIÈRE. — T. VI, col. 585-600.
ENGHIEN (François d'), ou VAN EDINGEN. — T. VI, col. 600.
ENGHIEN (Jacques d'). Voir *Jacques d'Enghien*.
ENGHIEN (Jean d'). Voir *Jean d'Enghien*.
ENGHIEN (Jean d'), dit KESTERGAT. — T. VI, col. 601-604.
ENGUERRAND DE BAR. — T. VI, col. 604-605.
ENGUERRAND DE FOREST. — T. VI, col. 605-606.
ENGUERRAND D'OISY. — T. VI, col. 606.
ENNETIÈRES (Jaspar d'). — T. VI, col. 607-608.
ENNETIÈRES (Jean d'). — T. VI, col. 608-610.
ENNETIÈRES (Marie d'). — T. VI, col. 606-607.
ENOCH (Gaspar-Jean). — T. VI, col. 610-611.
ENSCH (François, baron de). — T. VI, col. 611-613.
EPINOY (Philippotte-Christine de Lalaing, princesse d'). — T. VI, col. 613-616.
EPISCOPIUS (Phil.). Voir *Bisschop* (Philippe de).

EPPES (Jean d'). Voir *Jean d'Eppes*.
ERACLE ou EVERACLE. — T. VI, col. 616-620.
EREMITA. Voir *L'Ermite* (Daniel).
ERLEBOLD. — T. VI, col. 620-621.
ERLUIN. Voir *Herluin*.
ERMEL (Louis-Constant). — T. VI, col. 622-623.
ERMENS (Joseph). — T. VI, col. 623-628.
ERMESINDE DE NAMUR, ERMENSON ou ERMENSETTE. — T. VI, col. 628-632.
ERMITE. Voir *L'Hermite*.
ERNEST D'AUTRICHE (L'archiduc). — T. VI, col. 645-650.
ERNEST DE BAVIERE. — T. VI, col. 632-645.
ERNEST DE SAINT-JOSEPH. — T. VI, col. 650.
ERNST (Antoine Nicolas-Joseph). — T. VI, col. 651-661.
ERNST (Jean-Gérard-Joseph), dit ERNST AINÉ. — T. VI, col. 661-666.
ERNST (Simon-Pierre). — T. VI, col. 667-682.
ERP (Gérard van), ou VAN HERP. — T. VI, col. 682-683.
ERP (Henri d'). Voir *Henri d'Erp*.
ERPE (Jean van), ou HERPE. — T. VI, col. 683-684.
ERRAR (Jean). — T. VI, col. 685.
ERRARD (Gérard-Léonard). Voir *Hérard* (Gérard-Léonard).
ERREMBAULT (Louis). — T. VI, col. 685-692.
ERTBORN (Florent-Joseph, chevalier van). — T. VI, col. 693.
ERTBORN (Joseph-Charles-Emmanuel, baron van). — T. VI, col. 693-694.
ERTVELT (André van), ou ARTEVELT. — T. VI, col. 694-695.
ES (Jacques van), ou VAN ESSEN. — T. VI, col. 695-696.
ESIUS (Richard). — T. VI, col. 696
ESNE (Michel d'). — T. VI, col. 696-698.
ESPEN (Felix van). — T. VI, col. 698-699.
ESPEN (Zeger-Bernard van). — T. VI, col. 699-705.
ESPEREN (Pierre-Joseph). — T. VI, col. 705-706.
ESPIENNES DU FAY (Jean d'). — T. V, col. 778-780.
ESPINOSA (Antoine-Alard ou Everard de). — T. VI, col. 706-708.
ESPLEGHEM (François Crabbe, van). Voir *Crabbe* (François).
ESQUENES (Jean d'). Voir *Desquesnes* (Jean).
ESSCHE (Nicolas van), ESSCHIUS ou ESCHIUS. — T. VI, col. 709-711.
ESSCHEN (Pierre-Josse van). — T. VI, col. 711-715.
ESSEN (Jacques van). Voir *Es* (Jacques van).
ESTIEVENART (Jean-Baptiste-Fulgence). — T. VI, col. 715.
ESTRIX (Égide), ou ESSCHERIX. — T. VI, col. 715-716.
ESTRIX (Jean), ou ESSCHERIX. — T. VI, col. 716-717.
ESTRUEN (Jean d'). Voir *Jean d'Estruen*.
ETIENNE, évêque de Liège. — T. VI, col. 717-719.
ÉTIENNE, évêque de Tournai. — T. VI, col. 719-725.
ÉTIENNE II ou STEPELIN, musicien. — T. VI, col. 725-727.
ÉTIENNE DE LIÈGE. — T. VI, col. 727.
ÉTIENNE DE WALCOURT ou ÉTIENNE WALCOURT. — T. VI, col. 728.
ÉTIENNE WARELLE ou DE WARELLE. — T. VI, col. 728-729.
EUCHAIRE I (Saint). — T. VI, col. 729-730.
EUCHAIRE II (Saint). — T. VI, col. 730.
EUCHARIUS (Eligius). Voir *Hoeckaert* (Eloi).
EUCOLIUS. Voir *Goethals* (François).
EUGÈNE DE BRUGES. — T. VI, col. 731-733.
EUPEN (Pierre-Jean-Simon van). — T. VI, col. 733-737.
EUSTACHE LE FRANCHOMME. — T. VI, col. 737-738.
EUSTACHE DE LENS. — T. VI, col. 738-739.
EUTRACHELUS. Voir *Goethals* (François).
EVAIN (Louis-Auguste-Frédéric, baron). — T. VI, col. 739-740.
ÈVE (Alphonse d'). — T. VI, col. 740-741.
EVERACLE. Voir *Eracle*.
EVERAERT (Cornelis). — T. VI, col. 741-743.
EVERAERTS (Embert), ou EVERARDI. — T. VI, col. 743-744.
EVERAERTS (Gilles). — T. VI, col. 744-745.
EVERAERTS (Martin). — T. VI, col. 745-746.
EVERARD ou EVRARD, évêque de Tournai. — T. VI, col. 746-747.
ÉVERARD ou ÉBERARD DE BÉTHUNE. — T. VI, col. 747-751.
ÉVERARD, avoué. — T. VI, col. 746.
EVERARDI (Adrien), dit NICOLAI ou MARIUS. — T. VI, col. 759-760.
EVERARDI (Evrard), dit NICOLAI. — T. VI, col. 754-756.
EVERARDI (Jean), dit SECUNDUS. — T. VI, col. 760-764.
EVERARDI (Nicolas), ou EVERTS, magistrat. — T. VI, col. 751-754.
EVERARDI (Nicolas), dit NICOLAI ou GRIDIUS, poète. — T. VI, col. 756-758.
EVEREN (Gilles van). Voir *Gilles van Everen*.
EVERGHEM (Henri van). — T. VI, col. 764-765.

ÉVERGISLE (Saint), ou ÉVERGESILE. — T. VI, col. 766.
ÉVERHELME, ÉVERLIN ou ÉVERHELIN. — T. VI, col. 766-767.
ÉVERLANGE-WITRY (Louis-Hyacinthe d'). — T. VI, col. 767-769.
EVERLANGE-WITRY (Robert-Joseph d'). — T. VI, col. 769-770.
ÉVERS (Charles-Joseph, baron). — T. VI. col. 771-773.
ÉVRARD, évêque de Tournai. Voir *Everard*.
EVRARD (Guillaume). — T. VI, col. 773 775.
ÉVRARD (Jacques ou Perpète). — T. VI, col. 775
EXAERDE (François de Kerchove, baron d'). Voir *Kerchove* (François de), baron d'Exaerde.
EYCK (Gaspard van). — T. VI, col. 803-804.
EYCK (Hubert van). — T. VI, col. 775-803.
EYCK (Jean van). — T. VI, col. 785-803.
EYCK (Marguerite van). — T. VI, col. 801.
EYCK (Nicolas van). — T. VI, col. 804.
EYCKEN (Jean-Baptiste van). — T. VI, col. 804-809.
EYCKEN (Lenaerts Vander). Voir *Hasselius* (Jean-Leonardi).
EYEN (Gilbert van). Voir *Gilbert van Eyen*.
EYNATTEN (Arnold d'). — T. VI, col. 809.
EYNATTEN (Maximilien d'). — T. VI, col 810.
EYNHOUDTS (Romain ou Rombaut), EINHOEDTS ou EYNHOUEDTS. — T. VI, col. 811.
EYSCHEN (Georges van). — T. VI, col. 811-813.
ÉZELON ou HÉZELON. — T. VI, col. 813-814.

F

FABER (Aegidius). Voir *Smedt* (Gilles de).
FABER (Frédéric-Théodore). — T. VI, col. 815.
FABER (Jacques). Voir *Lefebvre* (Jacques).
FABER (Jean), ou FABRE, dit OMALIUS, jurisconsulte. — T. VI, col. 816-817.
FABER (Jean). — T. VI, col. 817.
FABER (Jean-Adam-Joseph). — T. VI, col. 816.
FABER (Martin-Herman). — T. VI, col. 817.
FABER (Salomon). — T. VI, col. 817-818.
FABIUS (Amand). Voir *Boone* (Amand).
FABIUS (Aug.). Voir *Boone* (Aug.).
FABIUS (Guillaume Boonaerts, dit), helléniste. Voir *Boonaerts* (Guillaume).
FABIUS (Nicaise). — T. VI, col. 818 819.
FABRE (Jean). Voir *Faber* (Jean).
FABRI (le père). Voir *Smedt* (Gilles de).
FABRI DE CARVINIO (Jean). Voir *Le Febvre* (Jean).
FABRICIUS (André). Voir *Lefèvre* (André).
FABRICIUS (François). — T. VI, col 819-820.
FABRICIUS (Jean). — T. VI, col. 820-821.
FABRY (François-Louis). — T. VI, col. 821.
FABRY (Jacques-Hyacinthe). — T. VI, col. 821-827.
FABRY (Jacques-Joseph). — T. VI, col. 827-845.
FABRY (Jean-Philippe de). — T. VI. col. 846.
FACON (Eloi), dit BASSÆUS ou DE LA BASSÉE. — T. VI, col. 846-847.
FAES (Pierre). — T. VI, col. 847.
FAIETA (Jean). Voir *Jean de Saint-Amand*.
FAIGNIENT (Noé ou Noël). — T. VI, col. 847-850.
FAILLY (Étienne-Auguste, baron de). — T. VI, col. 856-858.
FALCK (Antoine-Reinhard, baron). — T. VI, col. 858-862.
FALCOMONT (Thierry III de). Voir *Fauquemont* (Thierry de).
FALCONPIERRE (Gilles de). Voir *Gilles de Fauconpierre*.
FALENS (Charles van). — T. VI, col. 862-863.
FALLIZE (Jean Motte, dit). — T. VI, col. 863-864.
FALLON (Jean-Baptiste-Isidore-Ghislain). — T. VI, col. 864-869.
FALLON (Louis-Auguste). — T. VI, col. 869-871.
FALLOT-LAURILLARD (Charles-Guillaume-Antoine). — T. VI, col. 871-877.
FALLOT DE BEAUMONT (Etienne-André-François de Paule). — T. VI, col. 878-880.
FANNIUS (Guillaume), ou FANIUS. — T. VI, col. 880.
FANTON-LEKEU (H.-J.-Ferdinand). — T. VI, col. 880-881.
FARABERT ou PHARABERT. — T. VI, col. 881-882.
FARCIN (Jacques de). — T. VI, col. 882.
FARDÉ (Pierre), ou FARDET. — T. VI, col. 882-884.
FARIAUX (Jacques de). — T. VI, col. 884-885.
FARINART (Jean). — T. VI, col. 885-886.
FARNESE (Henri). Voir *Du Four* (Henri).
FARVACQUES (François). — T. VI. col. 88 888.
FARVACQUES (Robert de), FERVACUS, FERVACIUS ou FERVAQUIUS. — T. VI, col. 889.
FASSEAU (Paul). — T. VI, col. 889-890.

FASSIGNIES (Emm. de). Voir *Gaillard de Fassignies* (Emm. de).
FASSIN (Christophe). — T. VI, col. 890-891.
FASSIN (Nicolas-Henri-Joseph de). — T. VI, col. 891-894.
FASTRADE. — T. VI, col. 894-896.
FASTRAETS (Christian). — T. VI, col. 896-898.
FAUCONPIERRE (Gilles de). Voir *Gilles de Fauconpierre*.
FAUDACQ (Corneille-François). — T. VI, col. 898-904.
FAULBECKER (Jean-Baptiste). — T. VI, col. 906-907.
FAUKEEL (Herman), FAUCKEL, FOEKEL ou FAUKELIUS. — T. VI, col. 904-906.
FAULCONNIER (Pierre). — T. VI, col. 907-910.
FAUQUEMONT (Thierry, sire de). — T. VI, col. 910-911.
FAVELET (Jean-François). — T. VI, col. 912-918.
FAYD'HERBE (Antoine). — T. VI, col. 918-919.
FAYD'HERBE (Henri). — T. VI, col. 919.
FAYD'HERBE (Jean-Luc). — T. VI, col. 920.
FAYD'HERBE (Luc). — T. VI, col. 920-924.
FAYD'HERBE (Marie). — T. VI, col. 920.
FAYN (Etienne). — T. VI, col. 924-926.
FEABLE (Louis), ou FIDELIS. — T. VII, col. 1-2.
FELAERT (Thierry-J.) — T. VII, col. 2-3.
FELEM (Gérard de). Voir *Gérard de Felem*.
FELLER (François-Xavier de). — T. VII, col. 3-8.
FELLERIES (Augustin de). — T. VII, col. 8-9.
FELTZ (Guillaume-Antoine-François, baron de) — T. VII, col. 9-10.
FEMY (François). — T. VII, col. 11-12.
FEMY (Henri). — T. VII, col. 12.
FERDINAND DE BAVIERE. — T. VII, col. 12-30.
FERDINAND D'AUTRICHE, dit LE CARDINAL INFANT. — T. VII, col. 30-33.
FERMIN (Philippe). — T. VII, col. 33-34
FERNAND (Charles), ou FERDINAND. — T. VII, col. 35-38.
FERNAND (Jean), ou FERDINAND. — T. VII, col. 38.
FERNANDE (Joseph), ou FERNANDI. — T. VII. col. 39-41.
FERRY DE CLUGNY. — T. VII, col. 41-44.
FERVACUS (Robert de), FERVACIUS ou FERVAQUIUS. Voir *Farvacques* (Robert de).
FESCH (Guillaume de). Voir *Defesch* (Guillaume).
FEUILLEN (Saint). Voir *Follien*.
FEYENS (Auguste-Joseph). — T. VII, col. 44-45.
FEYENS (Jean), dit FIENUS. — T. VII, col. 45-47.
FEYENS (Thomas), ou FIENUS. — T. VII, col. 47-49.
FIAMENGO (Lodovico). Voir *Lodovico*.
FIAMINGO (Arnoldus). Voir *Arnoldus de Bruxella*.
FIAMINGO (Nicolas Arrigo, dit). Voir *Hendrickx* (Nicolas).
FIAMINGO (Paolo). Voir *Franchoys* (Paul).
FICKAERT (François). — T. VII, col. 50-51.
FIDELIS (Louis). Voir *Féable* (Louis).
FIENNES (Eustache de). — T. VII, col. 51-53.
FIENNES (Guislain de). — T. VII, col. 53-56.
FIENUS (Jean). Voir *Feyens* (Jean).
FIENUS (Thomas). Voir *Feyens* (Thomas).
FIERLANT (Simon de). — T. VII, col. 56-60.
FILASSIER (Jean-Jacques). — T. VII, col. 60-61.
FILLASTRE (Guillaume), ou FILASTRE. — T. VII, col. 61-70.
FINSONIUS (Louis). — T. VII, col. 70-71.
FIOCCO (Jean-Joseph). — T. VII, col. 72-73.
FIOCCO (Joseph-Hector). — T. VII, col. 73-74.
FIOCCO (Pierre-Antoine). — T. VII, col. 71-72.
FISCO (Claude-Joseph-Antoine). — T. VII, col. 74-76.
FISEN (Barthélemy). — T. VII, col. 76-78.
FISEN (Englebert). — T. VII, col. 78-79.
FIVE (Jean-Baptiste de). — T. VI, col. 79.
FLAMAND (François). Voir *Duquesnoy* (François).
FLAMEN (Albert). — T. VII, col. 79-81.
FLAMENG (Guillaume), FLEMING ou FLAMANT. — T. VII, col. 81-82.
FLANDERIN (Jean-Baptiste). — T. VII, col. 82.
FLANDRE (Alain de). Voir *Alain*.
FLANDRE (Arnould de). Voir *Arnould de Flandre*.
FLANDRE (Dominique de). Voir *Dominique de Flandre*.
FLANDRE (Henri de). Voir *Henri de Flandre*.
FLANDRE (Jean de). Voir *Jean de Flandre*.
FLANDRE (Louis de), dit SEIGNEUR DE PRAET. — T. VII, col. 82-95.
FLANDRIA (Gérard de Lisa de). Voir *Gérard de Lisa de Flandria*.
FLAS (Antoine). — T. VII, col. 96.
FLEMALLE (Barthélemy), ou BERTHOLET-FLEMALLE. — T. VII, col. 96-102.
FLEMALLE (Henri). — T. VII, col. 102-104.
FLEMALLE (Renier), le Vieux. — T. VII, col. 105.
FLEMING (Guillaume). Voir *Flameng* (Guillaume).
FLEMING (Philippe). — T. VII, col. 106-107.

FLÉMINGUE (Jean), ou FLEMINGUS. — T. VII, col. 107.
FLÉRON (Adrien de). — T. VII, col. 107-110.
FLEURIOT LESCOT (Jean-Baptiste-Edouard). — T. VII, col. 110-111.
FLEXIER DE REVAL. Voir *Feller* (François-Xavier de).
FLINES (Robert de). — T. VII, col. 111-112.
FLINES (Séraphin de). — T. VII, col. 112.
FLONCEL (Albert-François). — T. VII, col. 112-113.
FLORBERT (Saint). — T. VII, col. 113-114.
FLORDORP (Jean de). — T. VII, col. 114-115.
FLOREFFE (Hugues de). Voir *Hugues de Floreffe*.
FLORENNES (Gérard, dit de). Voir *Gérard*, dit *de Florennes*.
FLORES (Louis). — T. VII, col. 115-116.
FLORIANUS (Jean). — T. VII, col. 116-117.
FLORIBERT (Saint). — T. VII, col. 117-118.
FLORIS DE VRIENDT. — T. VII, col. 118.
FLORIS (Antoine). — T. VII, col. 125.
FLORIS (Claude). — T. VII, col. 124-125.
FLORIS (Corneille I de Vriendt, dit). — T. VII, col. 119-120.
FLORIS (Corneille II de Vriendt, dit). — T. VII, col. 125-133.
FLORIS (Corneille III de Vriendt, dit). — T. VII, col 134-135.
FLORIS (François I de Vriendt, dit). — T. VII, col. 120-124.
FLORIS (François II de Vriendt, dit). — T. VII, col. 136.
FLORIS (Jacques I de Vriendt, dit). — T. VII, col. 120.
FLORIS (Jacques II de Vriendt, dit). — T. VII, col. 135-136.
FLORIS (Jean I de Vriendt, dit). — T. VII, col. 118-119.
FLORIS (Jean II de Vriendt, dit). — T. VII, col. 136-137.
FLORIS (Jean III de Vriendt, dit). — T. VII, col. 137-138.
FLORIS (Jean-Baptiste I de Vriendt, dit). — T. VII, col. 136.
FLORIS (Jean Baptiste II de Vriendt, dit). — T. VII, col. 137.
FLORUS. — T. VII, col. 138-139.
FODOR (Antoine). — T. VII, col. 141.
FODOR (Charles). — T. VII, col. 140-141.
FODOR (Joseph). — T. VII, col. 139-140.
FODOR (Mme Joséphine Mainvielle). — T. VII, col. 141-150.
FOEKEL (Herman). Voir *Faukeel* (Herman).
FOERE (Leon de). — T. VII, col. 150-164.
FOHMANN (Vincent). — T. VII, col. 164-172.
FOLCARD, abbé de Lobbes. — T. VII, col. 172-174.
FOLCARD, écrivain religieux. — T. VII, col. 174-175.
FOLCUIN, FOLCUINUS, FULCUINUS ou FULQUINUS, abbé de Lobbes. — T. VII, col. 175-177.
FOLCUIN, maître de chapelle. Voir *Foulques*.
FOLCUIN, religieux. — T. VII, col. 177-178.
FOLLÆUS (Jean). — T. VII, col. 178.
FOLLIEN (Saint), FEUILLEN ou PHOLIEN. — T. VII, col. 178-180.
FOLLINUS (Jean). — T. VII. col. 181.
FOLMARE. — T. VII, col. 181.
FONSON (Charles-Auguste). — T. VII, col. 181-182.
FONSON (Michel-Joseph). — T. VII, col. 182.
FONTAINE (Godefroid de), ou DE CONDÉ. — T. VII, col. 183-186.
FONTAINE (Nicolas de), ou NICOLAUS DE FONTANIS. — T. VII, col. 186-188.
FONTAINE (Paul-Bernard, comte de). — T. VII, col. 188-191.
FONTANUS (E.). — T. VI, col. 191-192.
FONTANUS (Josse de). — T. VII, col. 192.
FONTIER (Jean-Joseph). — T. VII, col. 193.
FOOZ (Héribrand de). Voir *Héribrand de Foux*.
FOPPENS (Jean-François). — T. VII, col. 193-195.
FORESTEIN (Mathurin). — T. VII, col. 195-196.
FORIR (Henri-Joseph). — T. VII, col. 196-199.
FORMELLES (Guillaume). — T. VII, col. 199.
FORMELLES (Simon de). Voir *Fourmelles* (Simon de).
FORNENBERGH (Alexandre van). — T. VII, col. 199-200.
FORRET (Frans). — T. VII. col. 200.
FORTIUS (Martin). Voir *Le Fort* (Martin).
FORTIUS (Michel). Voir *Le Fort* (Michel).
FOSLARD (Jacques-Joseph). — T. VII, col. 201-202.
FOSMAN (Grégoire). — T. VII, col. 202-203.
FOSSES (Hugues de). Voir *Hugues de Fosses* (le Bienheureux).
FOSSES (Nicolas). Voir *La Fosse* (Nicolas de).
FOSSETIER (Julien). — T. VII, col. 203-204.
FOUCQUARD. — T. VII, col. 204-206.
FOULLON (Erasme). — T. VII, col. 206.
FOULLON (Jean-Baptiste). — T. VII, col. 207-209.
FOULQUES ou FOLCUIN. — T. VII, col. 209-210.
FOUQUIÈRES (Jacques). — T. VII, col. 210-213.
FOURMANOIR (Jacques de). — T. VII, col. 214.

FOURMANOIR (Nicolas). — T. VII, col. 213-214.
FOURMELLES (Simon de), FORMELLES ou FROMELLES. — T. VII, col. 214-217.
FOURMENNOIS (Gabriel). — T. VII, col. 217.
FOURMENOIS (Mathieu). — T. VII, col. 217-218.
FOURNEAU DE CRUQUEMBOURG (de). Voir *Cruquembourg* (de Fourneau de).
FOURNIER (Charles-Louis). — T. VII, col. 218-219.
FOURON (H. Del Vaux de). Voir *Delvaux* (Henri-Jos.-Barth.).
FOUX (Héribrand de). Voir *Héribrand de Foux*.
FRAET (François). — T. VII, col. 219-220.
FRAIKIN (Jean-Joseph). — T. VII, col. 221.
FRAISNE (Pierre de). — T. VII, col. 221-223.
FRANC (Martin), ou LEFRANC. — T. VII, col. 223-226.
FRANC-DOUAIRE (Paul-Godefroid de Berlo de). Voir *Berlo de Franc-Douaire* (Paul-Godefroid de).
FRANCE (François-Noël de), ou DEFRANCE. — T. VII, col. 226-227.
FRANCE (Léonard de). — T. VII, col. 227-230.
FRANCE (Renom ou Rainuce de). — T. VII, col. 230-232.
FRANCHIMONT (Mathias). — T. VII, col. 232.
FRANCHOIS (Michel), ou FRANCISCI, dit DE INSULIS. — T. VII, col. 232-234.
FRANCHOMME (Jean). — T. VII, col. 234-235.
FRANCHOYS (Luc), le Vieux. — T. VII, col. 235-236.
FRANCHOYS (Luc), le Jeune. — T. VII, col. 236-238.
FRANCHOYS (Pierre). — T. VII, col. 238-239.
FRANCK (Ambroise), ou FRANCKEN. — T. VII, col. 243-244.
FRANCK (Constantin), ou FRANCKEN. — T. VII, col. 253.
FRANCK (François), ou FRANCKEN, le Vieux. — T. VII, col. 242-243.
FRANCK (François), ou FRANCKEN, le Jeune. — T. VII, col. 249-252.
FRANCK (François), ou FRANCKEN, le troisième. — T. VII, col. 254-256.
FRANCK (Gabriel), ou FRANCKEN. — T. VII, col. 254.
FRANCK (Jean), ou FRANCKEN, peintre. — — T. VII, col. 253-254.
FRANCK (Jean), théologien. — T. VII, col. 239.
FRANCK (Jean-Baptiste), ou FRANCKEN, le Jeune. — T. VII, col. 252-253.
FRANCK (Jérôme), ou FRANCKEN, le Vieux. — T. VII, col. 244-246.
FRANCK (Jérôme), ou FRANCKEN, le Jeune. — T. VII, col. 248-249.
FRANCK (Laurent), ou FRANCKEN. — T. VII, col. 254.
FRANCK (Nicolas), ou FRANCKEN. — T. VII, col. 241-242.
FRANCK (Sébastien), FRANCKEN ou VRANCX. — T. VII, col. 246-248.
FRANCK (Simon). — T. VII, col. 239-240.
FRANCKENIUS (Godefroid). — T. VII, col. 256.
FRANCO (Jean). — T. VII, col. 256-257.
FRANÇOIS (Dom Jean). — T. VII, col. 257-259.
FRANÇOIS (Pierre-Joseph-Célestin). — T. VII, col 259-260.
FRANÇOIS, des ducs de Lorraine. — T. VII, col. 257.
FRANÇOIS DE BONNE-ESPÉRANCE. Voir *Crespin*.
FRANÇOIS D'IVOIX ou D'YVOIS. — T. VII, col. 261.
FRANÇOIS DE ZICHEM ou ZICHENIUS. — T. VII, col. 261-262.
FRANÇOIS-MARIE DE BRUXELLES (le père). Voir *Caesens* (Franç.-M.).
FRANÇOIS-MARIE DE HUY. — T. VII, col. 261.
FRANCON, abbé d'Affligem. — T. VII, col. 269-270.
FRANCON ou FRANCO TUNGRENSIS, évêque de Liège. — T. VII, col. 263-267.
FRANCON, théologien. — T. VII, col. 267-269.
FRANCON D'ARQUENNE ou D'ARCHENNES. — T. VII, col. 271-272.
FRANCON CALABER, chroniqueur. — T. VII, col. 262-263.
FRANCQUART (Jacques). — T. VII, col. 272-274.
FRANKEN-SIERSTOFF (Pierre-Joseph de). — — T. VII, col. 274-275.
FRANKENBERG (Jean-Henri, comte de). — T. VII, col. 275-282.
FRANQUET (François-Emmanuel-Alexandre-Joseph), ou FRANQUÉ. — T. VII, col. 282.
FRANQUINET (Guillaume-Henri). — T. VII, col 283.
FRAULA (François de). — T. VII, col. 283.
FRAULA (Thomas-François-Joseph, comte de). — T. VII, col. 283-285.
FRAYE (Léonard de). — T. V, col. 85-86.
FRÉDÉRIC, dit le Grand duc de Basse-Lotharingie. — T. VII, col. 285-288.
FRÉDÉRIC Ier, comte de Luxembourg. — T. VII, col. 290-291.
FRÉDÉRIC-AUGUSTE-ALEXANDRE, duc de Beaufort-Spontin. Voir *Beaufort-Spontin* (Fréd.-Aug.-Alex., duc de).

FRÉDÉRIC, évêque de Liège. — T. VII, col. 288-289.
FRÉDÉRIC DE LA PIERRE. — T. VII, col. 289-290.
FRÉDÉRICX (Chrétien-Damien-Louis). — T. VII, col. 291-294.
FREDERICX (Hyacinthe). — T. VII, col. 294-295.
FREMAU (Jean). Voir *Frumaus* (Jean).
FREMIET (Louis). — T. VII, col. 295-298.
FREMIET (Sophie). — T. VII, col. 298-300.
FREMIET (Victorine). — T. VII, col. 300-301.
FRENNE (Joseph de). — T. VII, col. 301-302.
FRICX (Eugène-Henri). — T. VII, col. 302-304.
FRIDÆVALLIUS (Hugo), ou A FRIGIDA VALLE. — T. VII, col. 304-305.
FROIDMONT (Henri-Joseph). — T. VII, col. 305-312.
FROIDMONT (Libert), ou FROMONT FROMUNDUS. — T. VII, col. 312-317.
FROISSART (Jehan). — T. VII, col. 317-338.
FROMELLES (Simon de). Voir *Fourmelles* (Simon de).
FROMISTA (Don Luis de Benavides, Carillo y Toledo, marquis de) et de Caracena. Voir *Caracena* (Don Luis de Benavides, Carillo y Toledo, marquis de Fromista et de).
FROMONT (Philippe). — T. VII, col. 339.
FROYE (Jacques). — T. VII, col. 339-340.
FRUMAUS (Jean), FRUMIAU ou FREMAU. — T. VII, col. 341.
FRUYTIERS (Jean), ou FRUYTIER. — T. VII, col. 341-342.
FRUYTIERS (Lucas), ou FRUTERIUS. — T. VII, col. 342-345.
FRUYTIERS (Philippe). — T. VII, col. 345-346.
FULBERT, évêque de Cambrai. — T. VII, col. 346-349.
FULCAIRE, évêque de Liège. — T. VII, col. 349-350.
FULCHER ou FULCAIRE, évêque de Noyon. — T. VII, col. 350-353.
FULCUINUS ou FULQUINUS, abbé de Lobbes. Voir *Folcuin*.
FULGENCE (Pierre). Voir *Bottens* (Pierre).
FUMIÈRE (Louis). — T. VII, col. 353-354.
FURNIUS (Chrétien). — T. VII, col. 354-355.
FURNIUS (Henri). Voir *Dufour* (Henri).
FURNIUS (Pierre). — T. VII, col. 355-358.
FURSTENBERG (François-Egon, prince de). — T. VII, col. 358.
FURSTENBERG (Guillaume-Egon, prince de). — T. VII, col. 358-359.
FUSCH (Gilbert), ou FUCHS. — T. VII, col. 359-364.
FUSCH (Remacle). — T. VII, col. 364-382.
FUSCIEN (Saint). — T. VII, col. 383.
FUSS (Jean-Dominique). — T. VII, col. 383-394.
FYON (Jean-Joseph de). — T. VII, col. 397-402.
FYT (Jean). — T. VII, col. 394-397.

G

GABRIEL DE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — T. VII, col. 403.
GABRIELIS (Gilles), ou DE GABRIEL. — T. VII, col. 403-406.
GABRON (Guillaume). — T. VII, col. 406.
GACHET (Emile). — T. VII, col. 406-412.
GAËDE (Henri-Maurice). — T. VII, col. 412-418.
GAERINGUS (Philippe). Voir *Gerinx* (Philippe).
GAEY (Jacques de), ou GAIUS. — T. VII, col. 87.
GAGES (Jean-Bonaventure-Thiéry Dumont, comte de). Voir *Dumont* (Jean-Bonaventure-Thiéry).
GAGUIN (Robert). — T. VII, col. 418 423.
GAILLARD DE FASSIGNIES (Emm. de). — T. VII, col. 426-427.
GAILLARD (Gauthier ou Walter). — T. VII, col. 423.
GAILLARD (Victor-Louis-Marie). — T. VII, col. 423-426.
GAILLIARD (Corneille), GHALIAERDT ou GULIAERT. — T. VII, col. 427-429.
GAINDOR DE DOUAI. Voir *Gandor de Douai*.
GAINTHIER (Jean). Voir *Gonthier* (Jean).
GAIUS (Jacques). Voir *Gaey* (Jacques de).
GALAS (Mathieu), ou GALLAS. — T. VII, col. 430-432.
GALBERT ou WALBERT. — T. VII, col. 432.
GALEN (Matthys), ou GALENUS. — T. VII, col. 432-433.
GALEOTTI (Henri-Guillaume). — T. VII, col. 433-436.
GALL (François-Pierre). — T. VII, col. 436-438.
GALLAS (Mathieu). Voir *Galas* (Mathieu).
GALLE (Corneille I), dit le Vieux. — T. VII, col. 449-453.
GALLE (Corneille II), dit le Jeune. — T. VII, col. 453-457.
GALLE (Corneille III). — T. VII, col. 457-458.

GALLE (Jean), graveur. — T. VII, col. 458-460.
GALLE (Jean), GALLEIT ou GALLÆUS, mathématicien. — T. VII, col. 460-461.
GALLE (Philippe), le Vieux. — T. VII, col. 458-446.
GALLE (Théodore). — T. VII, col. 446-449.
GALLEMART (Jean de). — T. VII, col. 461-462.
GALLET (François), ou GALLETIUS. — T. VII, col. 462.
GALLIOT (Charles-François-Joseph). — T. VII, col. 462-465.
GALLOIS (Jehan). Voir *Le Galois* (Jehan).
GALLUS, disciple de saint Martin. — T. VII, col. 465-467.
GALLUS (Antoine), ou GALLI. — T. VII, col. 467.
GALLUS (Joannes). Voir *Le Cocq* (Jean).
GALOPIN (Georges). — T. VII, col. 467-470.
GAMBIER (François). — T. VII, col. 470-471.
GAMEREN (Hannardus van), ou GAMERIUS. — T. VII, col. 471-472.
GAMEREN (Henri-Gabriel van). — T. VII, col. 472-473.
GAMOND (Zoé-Charlotte de), ou GATTI DE GAMOND. — T. VII, col. 474-481.
GAND (Ambroise de). Voir *Ambroise de Gand.*
GAND (Arnoul de). Voir *Arnoul* ou *Arnulphe de Gand.*
GAND (Baudouin de). Voir *Baudouin de Gand.*
GAND (Bernardin de). Voir *Caesteker* (Jacques de).
GAND (Egide de). Voir *Gilles de Gand.*
GAND (Henri de). Voir *Goethals* (Henri).
GAND (Jacques de). Voir *Jacques de Gand.*
GAND (Jean de). Voir *Jean de Gand.*
GAND (Josse de). Voir *Gend* (Josse van).
GAND (Juste de). Voir *Juste de Gand.*
GAND (Michel Le Maire, dit de). Voir *Le Maire* (Michel).
GAND (Michel-Joseph de). — T. VII, col. 482-483.
GAND (Susanne de). Voir *Horenbaut* (Suzanne).
GANDOR, GAINDOR ou GRAINDOR DE DOUAI. — T. VII, col. 483-484.
GANSDAELE (Rombaut van). Voir *Kelderman.*
GARDÉ (François). — T. VII, col. 485.
GARDINIUS (Louis). Voir *Du Gardin* (Louis).
GAREMYN (Jean) — T. VII, col. 485-487.
GARET (Henry). — T. VII, col. 487-488.
GARET (Jean), GARRET ou GARETIUS. — T. VII, col. 488-489.
GARGON (Jacques). — T. VII, col. 489-490.
GARIBALDO (Marc-Antoine). — T. VII, col. 490.
GARNET (Colard ou Nicolas). — T. VII, col. 490-492.
GARNIER (Guillaume), GARNERIO, GARNERIUS ou GUARNERIUS. — T. VII, col. 492-493, et T. VIII, col. 394-395.
GARNIER (Jean-Guillaume). — T. VII, col. 493-496.
GARRET (Jean). Voir *Garet* (Jean).
GASPARD DE L'ANNONCIATION. Voir *Doncker* (Jean-Baptiste de).
GASPARD DE SAINTE MARIE-MADELEINE. Voir *Bormans.*
GASPARI (Jacques). Voir *Jespersön* (Jacques).
GASPERS (Jean-Baptiste), ou JASPERS. — T. VII, col. 497.
GASSEL (Luc). — T. VII, col. 497-498.
GAST (Michel de). — T. V, col. 87.
GATTI DE GAMOND. Voir *Gamond* (Zoé-Charlotte de).
GAUCET (J.-B.-L.-Joseph). — T. VII, col. 498-502.
GAUFRIDUS. Voir *Ansfride* (Saint).
GAULTRAN (François), ou GAUTRAN. — T. VII, col. 502-504.
GAUSSOIN (Aug.-Louis). — T. VII, col. 504-506.
GAUTHIER BERTHOUT. Voir *Berthout.*
GAUTHIER DE BRUGES. — T. VII, col. 506.
GAUTHIER DE SOIGNIES. — T. VII, col. 506.
GAUTIER ou WALTER, évêque de Tournai. — T. VII, col. 507-508.
GAUTIER ou WALTER DE CROIX, évêque de Tournai. — T. VII, col. 508-509.
GAUTIER ou WALTER DE MORTAGNE, évêque de Laon. — T. VII, col. 509-511.
GAUTIER, écrivain ecclésiastique. — T. VII, col. 506-507.
GAUTIER D'ARRAS. — T. VII, col. 511-514.
GAUTIER DE BIERBEECK. Voir *Bierbeeck* (Gautier de).
GAUTIER DE CHATILLON (Phil.), ou DE LILLE. — T. VII, col. 514-524.
GAUTIER DE GRAVE. — T. VII, col. 514.
GAUTIER LE LONG. — T. VII, col. 524-525.
GAUTRAN (François). Voir *Gaultran* (François).
GAVARELLE (Jean-Baptiste-Jacques). — T. VII, col. 525-526.
GAVERE (Josse Vroye, Vroede ou de Vroye de), JUDOCUS GAVERUS ou JUDOCUS LAETUS GAVERIUS. — T. VII, col. 526-527.
GAVRE (les sires de). — T. VII, col. 529-534.
GAVRE (Charles de). — T. VII, col. 527-529.
GAVRE (Charles-Alexandre-François-Rasse, prince de). — T. VII, col. 535-536.
GAVRE (Charles-Emmanuel-Joseph, prince de). — T. VII, col. 534.

GAVRE (François-Joseph-Rasse, prince de). — T. VII, col. 535.
GAVRE-LIEDEKERKE (Rase de). Voir *Herzeele* (Rase de Gavre-Liedekerke, seigneur d').
GEEDTS (Pierre-Joseph). — T. VII, col. 536-537.
GEEDTS (Pierre-Paul). — T. VII, col. 537.
GEEFS (Alexandre). — T. VII, col. 540-541.
GEEFS (Aloys). — T. VII, col. 537-538.
GEEFS (Jean). — T. VII, col. 538-540.
GEEFS (Théodore). — T. VII, col. 540.
GEEL (Jean-François van). — T. VII, col. 541-542.
GEEL (Jean-Louis van). — T. VII, col. 542-544.
GEEN (Joseph-Jacques, baron van). — T. VII, col. 544-548.
GEENS (Jean). Voir *Ghuens* (Jean).
GEER (Louis de). — T. V, col. 87-91.
GEERAERDTS (Gilles), ou GERARDI. — T. VII, col. 548-549.
GEERAERTS (Martin-Joseph). — T. VII, col. 549.
GEERARTS (Marc), GHEERAERTS ou GERARD, le Vieux. — T. VII, col. 550-552.
GEERARTS (Marc), le Jeune. — T. VII, col. 552.
GEERTS (Charles-Henri). — T. VII, col. 553-557.
GEERTS (Corneille). — T. VII, col. 552-553.
GEERTS (Jean). Voir *Gerardi*.
GEEST (Jacques de), ou GHEEST. — T. V, col. 95.
GEEST (Wybrand de), le Vieux. — T. V, col. 91-94.
GEEST (Wybrand de), le Jeune. — T. V, col. 94-95.
GEHOT (Jean). — T. VII, col. 557.
GEIRNAERT (Joseph-Louis). — T. VII, col. 557-559.
GELDER (Jean van), ou GELDRIUS. — T. VII, col. 559.
GELDER (N. van). — T. VII, col. 559-560.
GELDERSMAN (Vincent). — T. VII, col. 560.
GELDORP (Georges). — T. VII, col. 560-563.
GELDORP (Gortzius), ou GUELDORP. — T. VII, col. 563-565.
GELDORP (Henri van), ou CASTRITIUS. — T. III, col. 373-374, et T. VII, col. 565-567.
GELDORP (Melchior). — T. VII, col. 567-568.
GELDRIUS (Jean). Voir *Gelder* (Jean van).
GELEEN (Godefroid Huyn van). Voir *Huyn van Geleen* (Godefroid).
GELLIUS (Gaspar). — T. VII, col. 571.
GELRE (Godefroid de). — T. VII, col. 571-572.
GELU (Jacques). — T. VII, col. 572-573.
GELUWE (Arnold van). — T. VII, col. 573-574.
GEMBLOUX (Anselme de). Voir *Anselme de Gembloux*.
GEND (Josse ou Juste van), ou GHENDT. — T. VII, col. 574-576.
GENDEBIEN (Alexandre-Joseph-Célestin). — T. VII, col. 577-586.
GENDEBIEN (Jean-Baptiste). — T. VII, col. 576-577.
GENDT (Emmanuel-Jean-Népomucène de), ou GHENDT. — T. V, col. 95-99.
GENEVIÈVE DE BRABANT. — T. VII, col. 586-589.
GENNEPIUS (Andreas), ou André GENNEP. — T. VII, col. 589-590.
GENOELS (Abraham), le Jeune. — T. VII, col. 590-592.
GENSSE (Guillaume-Marie-Antoine). — T. VII, col. 607-609.
GENST (Auguste). — T. VII, col. 609.
GENTIS (Ant.). Voir *Gheens* (Ant.).
GENTIS (Dominique). — T. VII, col. 609-611.
GEORGES D'AUTRICHE. — T. VII, col. 612-618.
GEORGES DE BRUXELLES. — T. VII, col. 611-612.
GEORGES DE TEMPSECA ou A TEMPSECA. — T. VII, col. 618-619.
GEORGII, réformateur. Voir *Joris* (Jean).
GÉRARD (Saint), abbé de Brogne. — T. VII, col. 619-623.
GÉRARD, comte de Looz. — T. VII, col. 631-635.
GÉRARD, dit DE FLORENNES, évêque de Cambrai. — T. VII, col. 623.
GÉRARD II, évêque de Cambrai. — T. VII, col. 629-630.
GÉRARD (le Bienheureux ou Vénérable), ou GIRALD, évêque de Tournai. — T. V, col. 630-631.
GÉRARD, prince-abbé de Stavelot. — T. VII, col. 636.
GÉRARD D'ANVERS, écrivain ecclésiastique. — T. VII, col. 635.
GERARD DE BREDA. — T. VII, col. 639.
GÉRARD DE HERENTHALS ou ROOS. — T. VII, col. 638-639.
GÉRARD DE HUY ou GÉRARDUS DE HOIO. — T. VII, col. 643.
GÉRARD DE JAUCHE ou GERARDUS DE JACEA. — T. VII, col. 643-644.
GÉRARD DE LIEGE, surnommé le DIVIN. — T. VII, col. 636.
GÉRARD DE LIENHOUT. — T. VII, col. 637.
GÉRARD DE LISA DE FLANDRIA. — T. VII, col. 640-643.
GÉRARD DE SAINT-TROND. — T. VII, col. 637-638.

GERARD (Georges-Joseph). — T. VII, col 647-655.
GERARD (Henri-Philippe). — T. VII, col. 645-647.
GERARD (Marc). Voir *Geerarts* (Marc), le Vieux.
GERARD (Paul). — T. VII, col. 655-656.
GERARD (Pierre), ou GERARDI, écrivain ecclésiastique. — T. VII, col. 645.
GERARD (Pierre), écrivain ecclésiastique. — T. VII, col. 644-645.
GERARD, moine bénédictin. — T. VII, col. 644.
GERARD ou GERARDI, écrivain ecclésiastique. — T. VII, col. 644.
GERARDI (Arnold), ou GHEERAERDTS. — T. VII, col. 658.
GERARDI (Gilles). Voir *Geeraerdts* (Gilles).
GERARDI (Jean), dit GEERTS, abbé de Tongerloo. — T. VII, col. 656-658.
GERARDI (Pierre). Voir *Gérard* (Pierre).
GERARDUS DE HOIO. Voir *Gérard de Huy*.
GERARDUS DE JACEA. Voir *Gérard de Jauche*.
GERARDUS A SALICE. Voir *Dussaulx* (Gérard).
GERARS DE VALENCIENNES. — T. VII, col. 658.
GERBALD, évêque de Tongres. — T. VII, col. 658-660.
GERBERGE. — T. VII, col. 660-661.
GERBERS, trouvère. Voir *Gilbert*.
GERBIER (Balthazar). — T. VII, col. 661-669.
GERBO (Louis). — T. VII, col. 669-670.
GERCHEN (Gery de). Voir *Ghersem* (Gery de).
GEREBERN (Saint). — T. VII, col. 670.
GERINX (Philippe), GAERINGUS, GOERINGUS ou GERINGUS. — T. VII, col. 670-673.
GERLAC (Saint). — T. VII, col. 673-675.
GERME (Guillaume), GERMAIS, GERMEAU ou LAMORMAINI. — T. VII, col. 675-677, et T. XI, col. 222 225.
GERME (Henri). — T. VII, col. 677-678.
GERMES (Jacques de), ou JACQUES DE BRUXELLES, dit KOPERSLAGER. — T. VII, col. 678-679.
GERTMAN (Matthias). — T. VII, col. 679 680.
GERTRUDE (Sainte). — T. VII, col. 680-684.
GERTRUDE, fille d'Albert II. — T. VII, col. 684-686.
GERULPHE (Saint), ou GÉROU. — T. VII, col. 686-687.
GERULPHE (Jean). — T. VII, col. 687-688.
GERVAIS DE TOURNAI (Martin). — T. VII, col. 688-689.
GERY (Saint). — T. VII, col. 689.
GESTEL (Corneille de). — T. VII, col. 689-690.
GESWIN (Jean-Paul). Voir *Gewin*.
GEUBELS (Martin). — T. VII, col. 690-691.
GEULINCX (Arnold). — T. VII, col. 691-693.
GEUNS (Pierre). — T. VII, col. 693 694.
GEVAERTS (Jean-Gaspard), ou Janus-Caspetius GEVARTIUS. — T. VII, col. 694-700.
GEWIN (Jean-Paul), ou GESWIN. — T. VII, col. 700.
GEYN. Voir *Gheyn* (de).
GHAELIAERDT (Corneille). Voir *Gailliard* (Corneille).
GHEENS (Antoine), ou GENTIUS. — T. VII, col. 701.
GHEENS (Jean). Voir *Ghuens* (Jean).
GHEER (Thomas van). — T. VII, col. 701.
GHEERAERDTS (André), dit HYPERIUS. — T. VII, col. 701-707.
GHEERAERDTS (Arnold). Voir *Gerardi* (Arnold).
GHEERAERTS (Marc). Voir *Geerarts* (Marc), le Vieux.
GHEERYS (Adam). — T. VII, col. 707-708.
GHEESDAEL (Jean van). — T. VII, col. 708-709.
GHEEST (Jacques de). Voir *Geest* (Jacques de).
GHEILOVEN (Arnold), ARNOLDUS DE ROTTERODAMIS, ou ARNOLDUS THEODORICI. — T. VII, col. 709-710.
GHEIRTS (Michel van). — T. VII, col. 710-711.
GHELDOLF DE BRUGES. Voir *Bruges* (Gheldolf de).
GHÉNART (Antoine). — T. VII, col. 711.
GHENDT (Emm.-Jean-Népomucène de). Voir *Gendt* (E.-J.-N. de).
GHENDT (Josse ou Juste van). Voir *Gend* (Josse ou Juste van).
GHERBODE (Thierry). — T. VII, col. 712-715.
GHERIN ou GHERINX (Albert). — T. VII, col. 715-717.
GHÉRIN (Jacques), ou GHERINUS. — T. VII, col. 717.
GHERINGH (Antoine). — T. VII, col. 717-718.
GHERINX (Philippe). Voir *Gerinx* (Phillppe).
GHERSEM (Gery ou Gaugeric de), GERCHEN ou GHESTEN. — T. VII, col. 718-719.
GHESCHIER (Pierre). — T. VII, col. 719.
GHESQUIÈRE (Joseph-Hippolyte). — T. VII, col. 719-725.
GHEWIET (Georges de). — T. VII, col. 725-727.
GHEYN (Guillaume de), GHEIN, GEYN ou GEIN. — T. V, col. 99-100.
GHEYN (Jacob ou Jacques de), GHEIN, GEYN ou GEIN, le Vieux. — T. V, col. 100-107.
GHEYN (Jacob ou Jacques de), GHEIN, GEYN ou GEIN, le Jeune. — T. V, col. 107-109.
GHIERS (Michel de). — T. V, col. 109-111.

GHIFFENE (Laurent). — T. VII, col. 727-728.
GHIGNY (Charles-Etienne, baron). — T. VII, col. 728-729.
GHISELIN (Jean), ou GHISELAIN. — T. VII, col. 729-730.
GHISLAIN (Saint). — T. VII, col. 730-732.
GHISLAIN (Emmanuel-Joseph), chevalier, puis baron de Beaumont, Saint-Quentin. — T. VII, col. 732-733.
GHISTELE (Josse van). — T. VII, col. 733-738.
GHISTELE (Kornelis van). — T. VII, col. 738-739.
GHISTELLES (Les seigneurs de). — T. VII, col. 739-741.
GHIZEGHEM (Heyn van). — T. VII, col. 741-742.
GHUENS (Baudouin). — T. VII, col. 743-744.
GHUENS (Jacques). — T. VII, col. 743.
GHUENS (Jean), GHEENS ou GEENS. — T. VII, col. 743.
GHUENS (Jean), dit PRINS ou PRINSKE. — T. VII, col. 743.
GHUYSET (Antoine). — T. VII, col. 744-745.
GHYS (Joseph). — T. VII, col. 745-746.
GHYS (Philippe). — T. VII, col. 746.
GHYSELERS (Antoine). — T. VII, col. 746-747.
GHYSELINCK (Victor). Voir *Giselin* (Victor).
GIACHETTO, musicien. Voir *Jacques de Berchem.*
GIBERS, trouvère. Voir *Gilbert.*
GIÉLÉE (Jacquemars). Voir *Jacquemars Giélée.*
GIETLEUGEN (Josse). — T. VII, col. 747-748.
GIGOT (Philippe-François-Mathieu). — T. VII, col. 748.
GILBERT ou GISLEBERT, dit DE MONS, chroniqueur. — T. VII, col. 750-754.
GILBERT ou GISLEBERT, comte de Luxembourg. — T. VII, col. 749-750.
GILBERT, moine d'Elnone. — T. VII, col. 748-749.
GILBERT, GIBERS ou GERBERS, trouvère. — T. VII, col. 755-756.
GILBERT VAN EYEN ou GILIBERTUS DE OVIS. — T. VII, col. 755.
GILBERT DE TOURNAI. Voir *Guibert de Tournai.*
GILDEMYN (Charles-Ferdinand). — T. VII, col. 756-757.
GILDENHASIUS. Voir *Haes* (Gilles de).
GILEBERT ou GILLEBERT DE BERNEVILLE. Voir *Berneville* (Gil. de).
GILKENS (Pierre). — T. VII, col. 757-758.
GILLEBERT DE BERNEVILLE. Voir *Berneville* (Gil. de).
GILLEMANS (Jean). — T. VII, col. 758.
GILLEMANS (Jean-Paul). — T. VII, col. 758-759.
GILLES D'ANVERS. Voir *Coignet* (Gilles).
GILLES LE BEL. — T. VII, col. 770-771.
GILLES DE CHIN. Voir *Berlaymont* (Gilles de).
GILLES DE DAMME ou GILLES DE SABINA. — T. VII, col. 772-773.
GILLES DE FAUCONPIERRE ou DE FALCONPIERRE. — T. VII, col. 767.
GILLES DE GAND ou AEGIDIUS A GANDAVO. — T. VII, col. 767.
GILLES DE LÉAU, DE LEWES, VAN LEEUW ou AEGIDIUS DE WALACRIA. — T. VII, col. 765-767.
GILLES DE LEEUW, AEGIDIUS CANTOR, CANTORIS ou DE CANTERE. — T. VII, col. 771-772.
GILLES DE LESSINES, AEGIDIUS A LESSINIA, DE LESSINIS, LISCINIS, LASCINIIS, etc. — T. VII, col. 767-770.
GILLES D'ORVAL, chroniqueur. — T. VII, col. 759-764.
GILLES DE ROYE. — T. VII, col. 773.
GILLES DE WALCOURT. — T. VII, col. 764-765.
GILLET (Jean). — T. VII, col. 774.
GILLET (Servais). — T. VII, col. 774-775.
GILLIS (André), ou AEGIDIANUS. — T. VII, col. 775-776.
GILLIS (F.). — T. VII, col. 776.
GILLIS (Gabriel). Voir *Aegidius* (Gabriel).
GILLIS (Herman). — T. VII, col. 776.
GILLIS (Jacques), ou AEGIDII. — T. VII, col. 777.
GILLIS (Jean-Baptiste). — T. VII, col. 778.
GILLIS (Joseph), écrivain. — T. VII, col. 779
GILLIS (Joseph), sculpteur. — T. VII, col. 778 779.
GILLIS (Laurent). — T. VII, col. 777.
GILLIS (Liévin).
GILLIS (Pierre), ou AEGIDIUS. — T. VII, col. 780-783.
GILLIS MET DE VLEK. Voir *Coignet* (Gilles).
GILSON (Jean-Henri), dit ABRAHAM D'ORVAL. — T. VII, col. 783-786.
GINETIUS (Jean). — T. VII, col. 786.
GIRALD (le Bienheureux), évêque de Tournai. Voir *Gérard* (le Bienheureux).
GIRKEN (Nicolas). — T. VII, col. 786.
GISELENIUS (Amand). — T. VII, col. 787.
GISELIN (Victor), GHYSELINCK ou GISELINUS. — T. VII, col. 787-792.
GISIGNIES (Léon-P.-Jos., vicomte Dubus de). Voir *Dubus de Gisignies* (L.-P.-J., vicomte),
GISLEBERT, duc de Lotharingie. — T. VII, col. 792-804.

GISLEBERT, comte de Luxembourg. Voir *Gilbert*.
GISLEBERT, dit DE MONS, chroniqueur. Voir *Gilbert*, dit de Mons.
GLANO (Jean-Baptiste). Voir *Glen* (J.-B. de).
GLAPION (Jean). — T. VII, col. 805.
GLEN (Jean de). — T. VII, col. 808-809.
GLEN (Jean-Baptiste de). — T. VII, col. 805-808.
GLEWEL (Winand). — T. VII, col. 809-810.
GLYMES (Alphonse de), dit DE BERGHES. Voir *Berghes* (Alphonse de Glymes, dit de).
GLYMES (Charles de). — T. VII, col. 819-821.
GLYMES DE BERGHES (Guillaume de). Voir *Grimberghe* (Guill. de Glymes de Berghes, baron de).
GLYMES (Ignace-François de). — T. VII, col. 815-818.
GLYMES (Jacques de). — T. VII, col. 810-813.
GLYMES (Jean de), dit LES GROSSES LÈVRES, homme de guerre. — T. VII, col. 818-819.
GLYMES (Jean de), marquis de Berghes. Voir *Berghes* (Jean de Glymes, marquis de).
GLYMES (Jean de), vice-amiral. — T. VII, col. 814-815.
GLYMES (Philippe-François de), prince de Berghes. Voir *Berghes* (Phil.-François de Glymes, prince de).
GOBART (Laurent). — T. VII, col. 821-822.
GOBELIN (Jean-Henri), ou GOBELINO. — T. VII, col. 822.
GOBLET (Albert-Joseph). — T. VII, col. 822-828.
GOBLET (Antoine). — T. VII, col. 828-829.
GOCHIUS (Jean). — T. VII, col. 829-830.
GOCLENIUS (Conrad), ou GOCLEN. — T. VII, col. 830-831.
GODART (Guillaume-Lambert). — T. VII, col. 831-833.
GODECHARLE (Eugène-Charles-Jean). — T. VII, col. 838-839.
GODECHARLE (Gilles-Lambert). — T. VII, col. 834-838.
GODECHARLE (Joseph-Antoine). — T. VII, col. 839.
GODECHARLE (Lambert-François). — T. VII, col. 839.
GODECHARLE (Louis-Joseph-Melchior). — T. VII, col. 839.
GODEFRID DE TIRLEMONT. Voir *Gotfrid*.
GODEFRIDI (Petrus), GODEFROY ou GOEYVAERTS. — T. VII, col. 839-842.
GODEFRIDUS RODANUS. Voir *Godefroid de Rhodes-Sainte-Ode*.
GODEFROID I, comte de Louvain. — T. VII, col. 842-854.
GODEFROID I, duc de Basse-Lotharingie. — T. VII, col. 875-877.
GODEFROID II, duc de Basse-Lotharingie. — T. VII, col. 854-855.
GODEFROID III, duc de Basse-Lotharingie. — T. VII, col. 855-869.
GODEFROID, dit D'ARDENNE. — T. VII, col. 877-882.
GODEFROID II D'ARDENNE. — T. VII, col. 882-886.
GODEFROID III D'ARDENNE, LE GRAND, LE HARDI ou LE BARBU. — T. VII, col. 886-894.
GODEFROID LE BOSSU. — T. VII, col. 894-898.
GODEFROID DE BOUILLON. Voir *Bouillon* (Godefroid de).
GODEFROID DE BRABANT. — T. VII, col. 869-875.
GODEFROID DE FONTAINE. Voir *Fontaine* (Godefroid de).
GODEFROID DE RHODES-SAINTE-ODE, ou GODEFRIDUS RODANUS. — T. VIII, col. 7-8.
GODEFROID (Jules-Joseph). — T. VIII, col. 1-7.
GODEFROY (Petrus). Voir *Godefridi* (Petrus).
GODELIEVE (Sainte). — T. VIII, col. 8-10.
GODESCALC. — T. VIII, col. 10-11.
GODESCALE. — T. VIII, col. 12-13.
GODESCHALCK. Voir *Durand*.
GODESCHALD (Jean III), ou GODESCHALE. — T. VIII, col. 13-14.
GODET (Emmanuel-Victor). — T. VIII, col. 14-16.
GODGAF (Siger). Voir *Dieregodgaf* (Siger).
GODIN (François). — T. VIII, col. 16-18.
GODIN (Gilles-François). — T. VIII, col. 18-19.
GODINEZ (Corneille). Voir *Beudin* (Corneille).
GODOIN (Saint). — T. VIII, col. 19.
GODSCHALCK (Jean). — T. VIII, col. 19-20.
GODSENHOVEN (Laurent van), GOIDTSENHOVEN ou HAECHTANUS. — T. VIII, col. 20-21.
GODTSCHALK (Marie-Jean). — T. VIII, col. 21.
GODWINUS (Hexius). Voir *Hexius Godwinus*.
GODYN (Abraham). — T. VIII, col. 21-22.
GODYN (Pierre-Mathias). — T. VIII, col. 22.
GOEBOUW (Antoine). Voir *Goubau* (Antoine).
GOEDAART (Jean). — T. VIII, col. 22-23.
GOEDENHUYZE (Joseph). Voir *Goethuys* (Joseph).
GOEIMAR (Jean). — T. VIII, col. 23-24.
GOEMAERE (François). Voir *Gomarus*.
GOERINGUS (Philippe). Voir *Gerinx* (Philippe).
GOÈS (Damien), ou A GOÈS. — T. VIII, col. 24-27.
GOES (Gilles). Voir *Joes*.
GOES (Hugues Vander). — T. VIII, col. 27-44.

GOESIN (Pierre-François-Antoine de). — T. VIII, col. 45-46.
GOESSEN (Jean). — T. VIII, col. 46.
GOETGHEBUER (François-Joseph). — T. VIII, col. 50-51.
GOETGHEBUER (Guillaume). — T. VIII, col. 46-47.
GOETGHEBUER (Ildefonse). — T. VIII, col. 47.
GOETGHEBUER (Pierre-Jacques). — T. VIII, col. 47-50.
GOETHALS (Ambroise-Charles-Ghislain). — T. VIII, col. 71-74.
GOETHALS (Charles-Auguste-Ernest). — T. VIII, col. 77-79.
GOETHALS (François), dit PANAGATUS, EUCOLIUS ou EUTRACHELUS. — T. VIII, col. 67-68.
GOETHALS (Henri), dit HENRI DE GAND ou HENRI DE MUDE. — T. VIII, col. 51-66.
GOETHALS (Jacques-Joseph-Ignace-Hyacinthe). — T. VIII, col. 74-77.
GOETHALS (Jean), DRABBE ou BONICOLLIUS. — T. VIII, col. 68.
GOETHALS (Josse). — T. VIII, col. 69-71.
GOETHALS (Liévin), dit ALGOET. — T. VIII, col. 68-69.
GOETHEM (Jeanne-Catherine van). — T. VIII, col. 79-80.
GOETHUYS (Joseph), ou GOEDENHUYZE, dit CASABONA ou BENNICASÆ. — T. VIII, col. 23 et 80.
GOETKIND (Pierre), ou GOETKINDT. — T. VIII, col. 80-81.
GOETMAN (Lambert). — T. VIII, col. 81-82.
GOETSENHOVEN (Gérard van). — T. VIII, col. 82-83.
GOETVAL (Antoine). — T. VIII, col. 84.
GOEYVAERTS (Petrus). Voir *Godefridi* (Petr.).
GOFFART (Antoine), ou GOSSART. — T. VIII, col. 84.
GOFFIN (Hubert). — T. VIII, col. 84-86.
GOGAVA (Antoine-Hermann), GOGAVIN ou GOGAVINUS. — T. VIII, col. 86-88.
GOGAVA (Igramus). — T. VIII, col. 88.
GOGEL (Isaac-Jean-Alexandre). — T. VIII, col. 88-89.
GOIDTSENHOVEN (Laurent van). Voir *Godsenhoven* (Laurent van).
GOIRLE (Abraham), GORLÉE ou GORLEUS. — T. VIII, col. 89.
GOLTZ ou GOLTZIUS (la famille). — T. VIII, col. 90.
GOLTZIUS (Henri). — T. VIII, col. 90-94.
GOLTZIUS (Hubert). — T. VIII, col. 94-97.
GOMARUS (François), ou GOEMAERE. — T. VIII, col. 98-101.
GOMBERT (Nicolas). — T. VIII, col. 101-104.
GOMIECOURT (les sires de), GOMMIECOURT ou GOMICOURT. — T. VIII, col. 104-106.
GOMMAIRE (Saint). Voir *Gummaire* (Saint).
GONCHI (Gérard), ou GONTHI. — T. VIII, col. 106.
GONDULPHE (Saint). — T. VIII, col. 106.
GONSALES (Antoine). — T. VIII, col. 107-108.
GONTHI (Gérard). Voir *Gonchi* (Gérard).
GONTHIER (Jean), GAINTHIER ou WINTHER. — T. VIII, col. 108-109.
GONTHIER DE SOIGNIES. — T. VIII, col. 109-110.
GONTHON, hagiographe. Voir *Gouzon*.
GONTROEUL (Charles-Philippe-Joseph-Agathon, comte de Vinchant de). — T. VIII, col. 110-112.
GONZALES (Gonzalve Coques, dit). Voir *Coques* (Gonzalve)
GOOR (Pierre-Gauthier van). — T. VIII, col. 112.
GOOSSENS (Joseph). — T. VIII, col. 113.
GOOSSENS (Louis). — T. VIII, col. 113-114.
GOOSSES (Charles), GOSWINUS ou GOSSINUS. — T. VIII, col. 114.
GOOVAERTS (Henri). — T. VIII, col. 114-115.
GORGE (Henri-Joseph de). — T. VIII, col. 115-117.
GORGES (Michel). — T. VIII, col. 117-118.
GORIS (Jean). — T. VIII, col. 118.
GORIS (Martin), ou MARTINUS GREGORII. — T. VIII, col. 118-120.
GORKOM (Melchior-Lambert van). — T. VIII, col. 120.
GORLÉE (Abraham), ou GORLEUS. Voir *Goirle* (Abraham).
GORLITZ (Elisabeth de). Voir *Elisabeth de Gorlitz*.
GORP (Jean van), ou GOROPIUS BECANUS. — T. VIII, col. 120-123.
GORTTER (Guillaume de), ou DE SOMBEKE. — T. V, col. 111, et T. VIII, col. 123.
GOSSAERT (Jean), dit DE MABUZE ou DE MAUBEUGE. — T. VIII, col. 124-137.
GOSSART (Antoine). Voir *Goffart* (Antoine).
GOSSE (Nicolas). Voir *Grosse* (Nicolas).
GOSSEC (François-Joseph). — T. VIII, col. 138-144.
GOSSINUS (Charles), ou GOSWINUS. Voir *Goosses* (Charles).
GOSSWYN (Gérard). — T. VIII, col. 144-145.
GOSWIN DE BOSSUT. — T. VIII, col. 145-146.
GOTFRID DE TIRLEMONT ou GOTFRIDUS DE THENIS. — T. VIII, col. 146-151.
GOTHELON ou GOZELON I ou LE GRAND. — T. VIII, col. 151-154.
GOTHELON II. — T. VIII, col. 154.

GOTTIGNIES (Gilles-François de). — T. VIII, col. 154-156.
GOUBAU (Antoine), ou GOEBOUW. — T. VIII, col. 156-158
GOUBAU (François), écrivain. — T. VIII, col. 156.
GOUBAU (François), artiste peintre. — T. VIII, col. 158-159.
GOUBAU D'HOOGVOORST (Melchior-Joseph-François, baron). — T. VIII, col. 159.
GOUDELIN (Pierre), dit GUDELINUS. — T. VIII, col. 159-163.
GOUSSELAIRE (Michel). — T. VIII, col. 163-164.
GOUX (Pierre de). — T. VIII, col. 164-168.
GOUZON, GOUTHON ou WENZON. — T. VIII, col. 168-169.
GOVAERTS (Pierre), ou GOVARTS. — T. VIII, col. 169-172.
GOWIE (Jacques-Pierre), GOUWI ou GOWI. — T. VIII, col. 172.
GOYENS (Erasme), ou GOYÆUS. — T. VIII, col. 173.
GOYERS (Egide). — T. VIII, col. 173-174.
GOYVAERTS (Abraham). — T. VIII, col. 174-175.
GOZÆUS (Thomas), ou DE GOZE. — T. VIII, col. 175.
GOZECHIN. — T. VIII, col. 175-177.
GOZELON. Voir *Gothelon I* ou *Le Grand*.
GRA (Pierre-Jean-Balth. de). Voir *Grée* (Pierre-Jean-Balthasar de).
GRACE (Thierry de). — T. VIII, col. 177.
GRADY (Charles-Antoine, chevalier de). — T. VIII, col. 178-179.
GRAEF (Stephanus de), ou DE GRAEVE. Voir *Comes* (Stephanus).
GRAET (Guillaume de), ou GRATIUS. — T. V, col. 111-112.
GRAINDOR DE DOUAI. Voir *Gandor de Douai*.
GRAMAYE (Jean Baptiste). — T. VIII, col. 179-184.
GRAMINEUS. Voir *Gras* (Théodore).
GRAMMONT (Daniel de). Voir *Daniel de Grammont*.
GRANDJEAN (Henri de). — T. VIII, col. 184-185.
GRANVELLE (Antoine Perrenot de). — T. VIII, col. 197-236.
GRANVELLE (Nicolas Perrenot, seigneur de). — T. VIII, col. 185-197.
GRAPHÆUS (Abraham). — T. VIII, col. 237-238.
GRAPHEUS (Alex.), ou GRAPHÆUS Voir *Schryver* (Alexandre de).
GRAPHEUS (Corneille), ou GRAPHÆUS SCRIBONIUS. Voir *Schryver* (Corneille de).
GRAS (Corneille). — T. VIII, col. 240-241.
GRAS (Théodore), ou GRAMINEUS. — T. VIII, col. 239-240.
GRATI (Mathias de). — T. VIII, col. 241-244.
GRATIANUS (Thomas). — T. VIII, col. 244-246.
GRATIUS (Guillaume). Voir *Graet* (Guillaume de).
GRAVE (Barthélemy de), VAN GRAVE ou GRAVIUS. — T. V, col. 112-114.
GRAVE (Charles-Joseph de). — T. V, col. 114-127.
GRAVE (Gautier de). Voir *Gautier de Grave*.
GRAVE (Henri de), VAN GRAVE ou GRAVIUS. — T. V, col. 127-131.
GRAVE (Pierre-François-Louis de). — T. V, col. 131-134.
GRAVEZ (J.-Philippe). — T. VIII, col. 246-250.
GRAVIUS (Barthélemy). Voir *Grave* (Barthélemy de).
GRAVIUS (Henri). Voir *Grave* (Henri de).
GRAVIUS (Jean). — T. VIII, col. 250.
GRÉE (Pierre-Jean-Balthasar de), ou DE GRA. — T. VIII, col. 250-252.
GRÉGOIRE DE SAINT-MARTIN. — T. VIII, col. 252-253.
GREGORIUS (Albert-Jacques-François). — T. VIII, col. 253.
GREGORIUS (Joachim-Martin). — T. VIII, col. 253.
GRELOEUS, trouvère. Voir *Jacquemars Giélée*.
GRENET (Damp Mathieu). — T. VIII, col. 254.
GRESNICK (Antoine-Frédéric). — T. VIII, col. 254-256.
GRÉTRY (André-Ernest-Modeste). — T. VIII, col. 256-299.
GRÉTRY (Lucile). — T. VIII, col. 299-301.
GRIECK (Jean de). — T. V, col. 135.
GRIES (baron François). — T. VIII, col. 301-303.
GRIETTENS (Joos). — T. VIII, col. 303.
GRIEZ (Alexandre). — T. VIII, col. 303.
GRIFF (Adrien), GRYF ou GRIEF. — T. VIII, col. 303-304.
GRIFFET (Henri). — T. VIII, col. 304-305.
GRIMBERGHE (les seigneurs de). — T. VIII, col. 305-309.
GRIMBERGHE (Guillaume de Glymes de Berghes, baron de). — T. VIII, col. 309-312.
GRIMOALD, fils de Pepin de Landen. — T. VIII, col. 312.
GRIMOALD, fils de Pepin d'Héristal. — T. VIII, col. 313-314.
GRISARD. — T. VIII, col. 314.
GRISIUS (Michel). — T. VIII, col. 314.
GROBBENDONCK (Charles de). — T. VIII, col. 324-325.

GROBBENDONCK (Gaspar Schets de). — T. VIII, col. 314-324.
GROBBENDONCK (Ignace-Augustin Schets de). — T. VIII, col. 325-326.
GROBBENDONCK (Jean-Charles Schets de). — T. VIII, col. 326-327.
GROENENDAEL (Corneille). — T. VIII, col. 327.
GROENENDAELS (Jean-Baptiste). — T. VIII, col. 327-329.
GROENSCHILT (Martin). — T. VIII, col. 329.
GROESBECK (Gérard de). — T. VIII, col. 329-342.
GRONSFELD (Josse-Maximilien de Bronckhorst, comte de), ou GRONSVELD. — T. VIII, col. 342-348.
GROOTAERT (Louis). — T. VIII, col. 348-349.
GROSSBEIN (Henri). Voir *Henri Kosbein*.
GROSSE (Nicolas), ou GOSSE. — T. VIII. col. 349-350.
GROUX (Charles de), ou DEGROUX. — T. VIII, col. 350-351.
GRUDIUS. Voir *Everardi* (Nicolas), poète.
GRUITRODE (Jacques de). Voir *Jacques de Gruitrode*.
GRUMSEL (Gérard). — T. VIII, col. 353-355.
GRUMSEL (Guillaume). — T. VIII, col. 351-353.
GRUPELLO (Gabriel). — T. VIII, col. 355-357.
GRUTER (Pierre). — T. VIII, col. 358.
GRUTERUS. Voir *Gruytere* (Jean).
GRUYER (Louis-Auguste-Jean-François-Philippe). — T. VIII, col. 358-365.
GRUYTERE (Jean), ou VAN GRUYTERE, dit JANUS GRUTERUS. — T. VIII, col. 365-381.
GRYF (Adrien). Voir *Griff* (Adrien).
GRYSPERRE (Guillaume de). — T. VIII, col. 390-391.
GRYSPERRE (Guillaume-Albert de). — T. VIII, col. 391-392.
GUALBERT ou WALBERT, évêque de Tournai. — T. VIII, col. 392.
GUALBERT, historien. — T. VIII, col. 392-394.
GUALTERIUS DE BRUGIS. Voir *Gauthier de Bruges*.
GUALTERIUS DE INSULIS. Voir *Gautier de Lille*.
GUARNERIUS (Guillaume). Voir *Garnier* (Guillaume).
GUAS (Jean). — T. VIII, col. 395-397.
GUBERNATOR (J.). Voir *Le Gouverneur*.
GUDELINUS (Pierre). Voir *Goudelin* (Pierre).
GUDULE (Sainte). — T. VIII, col. 397-398.
GUELDORP (Gortzius). Voir *Geldorp* (Gortzius).
GUELDRE (Henri de). Voir *Henri de Gueldre*.
GUELTON (Sophie-Julie). — T. VIII, col. 398-400.
GUERARDS (Marc). Voir *Geeraerts* (M.).
GUERRIC (le Bienheureux). — T. VIII, col. 400-404.
GUIBERT (Saint), ou WIBERT. — T. VIII, col. 404-406.
GUIBERT, écrivain ecclésiastique. — T. VIII, col. 406-415.
GUIBERT DE TOURNAI. — T. VIII, col. 416-420.
GUICCIARDINI (Louis). — T. VIII, col. 420-428.
GUIDON (Saint). — T. VIII, col. 428-430.
GUIDONIUS (J.). Voir *Guyaux* (Jean).
GUILIELMUS INSULANUS MENAPIUS. Voir *Guillaume de Lille*.
GUILLARD (Louis). — T. VIII, col. 430.
GUILLAUME I, LE BON, comte de Hainaut. — T. VIII, col. 475-478.
GUILLAUME II, comte de Hainaut. — T. VIII, col. 478-480.
GUILLAUME III, comte du Hainaut. — T. VIII, col. 480-481.
GUILLAUME IV, comte de Hainaut. — T. VIII, col. 484-485.
GUILLAUME, comte de Luxembourg. — T. VIII, col. 430-434.
GUILLAUME I, LE RICHE, comte de Namur. — T. VIII, col. 472-474.
GUILLAUME II, comte de Namur. — T. VIII, col. 487.
GUILLAUME I, prince d'ORANGE-NASSAU, roi des Pays-Bas. — T. VIII, col. 512-525.
GUILLAUME, poète flamand. — T. VIII, col. 449-465.
GUILLAUME, fondateur du monastère de l'Olive. — T. VIII, col. 443-444.
GUILLAUME D'AFFLIGHEM, poète. — T. VIII, col. 439-441.
GUILLAUME DE BAPAUME. — T. VIII, col. 466-467.
GUILLAUME II DE BAVIÈRE. — T. VIII, col. 511-512.
GUILLAUME II, DE BEAUFORT-SPONTIN. Voir *Beaufort-Spontin* (Guillaume II, de).
GUILLAUME III, DE BEAUFORT-SPONTIN, dit L'ARDENNAIS. Voir *Beaufort-Spontin* (Guillaume III, de).
GUILLAUME DE BETHUNE. Voir *Béthune* (Guillaume de).
GUILLAUME DE CATTHEM. — T. VIII, col. 487.
GUILLAUME CLITON. Voir *Guillaume de Normandie*.

GUILLAUME DE DAMPIERRE. — T. VIII, col. 444-449.
GUILLAUME DE HILDERNISSE. — T. VIII, col. 481-484.
GUILLAUME DE LILLE ou DE L'ISLE, dit GUILIELMUS INSULANUS MENAPIUS. — T. VIII, col. 509-511.
GUILLAUME DE LOO. Voir *Guillaume d'Ypres*.
GUILLAUME DE LOUWIGNIES. — T. VIII, col. 441-443.
GUILLAUME DE MESSINES ou DE MALINES. — T. VIII, col. 436.
GUILLAUME DE MOERBEKE ou GUILLELMUS DE MORBECCA, MORBACHA, MOERBEKA ou MOERBECHA. — T. VIII, col. 467-469.
GUILLAUME DE NASSAU, dit LE TACITURNE. — T. VIII, col. 488-509.
GUILLAUME DE NORMANDIE ou GUILLAUME CLITON. — T. VIII, col. 434-435.
GUILLAUME D'ORVAL. — T. VIII, col. 448.
GUILLAUME DE SAVOIE. — T. VIII, col. 441.
GUILLAUME DE SAINT-THIERRY. — T. VIII, col. 435-436.
GUILLAUME DE SAINT-MARTIN. Voir *Guillaume de Tournai*.
GUILLAUME LE TACITURNE. Voir *Guillaume de Nassau*.
GUILLAUME DE TOURNAI ou DE SAINT-MARTIN, bénédictin. — T. VIII, col. 469.
GUILLAUME DE TOURNAI, dit FLANDER, LE FLAMAND ou PICARDUS, dominicain. — T. VIII, col. 471-472.
GUILLAUME DE VENTADOUR. — T. VIII, col. 474-475.
GUILLAUME DE VIANDEN. — T. VIII, col. 511.
GUILLAUME D'YPRES ou DE LOO. — T. VIII, col. 436-439.
GUILLELMUS DE MORBECCA, MORBACHA, MOERBEKA ou MOERBECHA. Voir *Guillaume de Moerbeke*.
GUILLEMOT (Simon). — T. VIII, col. 525-526.
GUILLERY (Anne-Augustine). — T. VIII, col. 526-529.
GUILLERY (Charles-Etienne). — T. VIII, col. 529-535.
GUILLERY (Charles-François-Hippolyte). — T. VIII, col. 546.
GUILLERY (Hippolyte). — T. VIII, col. 535-546.
GUILLON (Gilles). — T. VIII, col. 547.
GUIMAN. — T. VIII, col. 548.
GUINES (Lambert de). Voir *Lambert de Guines*.
GUISE (Jacques de), ou GUYSE. — T. VIII, col. 548-552.
GUISE (Nicolas de). — T. VIII, col. 553-554.
GULIAERT (Corneille). Voir *Gailliard* (Corneille).
GUMMAIRE (Saint), ou GOMMAIRE. — T. VIII, col. 554-555.
GURNEZ (Jean-Antoine de). — T. VIII, col. 555-556.
GUTSCHOVEN (Gérard van). — T. VIII, col. 556-558.
GUY II, comte de Namur. — T. VIII, col. 558-559.
GUY DE CAMBRAI. — T. VIII, col. 559-560.
GUY DE KANNE. Voir *Canne* (Guisbert de).
GUYARD ou GUY DE LAON. — T. VIII, col. 560-561.
GUYAUX (Jean), ou GUIDONIUS. Voir *Guyot* (Jean).
GUYAUX (Jean-Joseph). — T. VIII, col. 561-562.
GUYOT (Henri-Daniel). — T. VIII, col. 586.
GUYOT (Jean), alias CASTILETI, ou GUIDONIUS. — T. VIII, col. 562-586.
GUYSE (Jacques de). Voir *Guise* (Jacques de).
GUYZET (Antoine). Voir *Ghuyset* (Antoine).
GYA (Jean). — T. VIII, col. 587.
GYSELEERS-THYS (Barthélemy-Joseph-François-Corneille). — T. VIII, col. 587-588.
GYSEN (Pierre), ou GYSELS. — T. VIII, col. 588.

H

HAAKEN (Alexandre van). Voir *Haecken* (Alex. van).
HABBEECK (Jean van), ou HABBECANUS. — T. VIII, col. 589.
HABBEKE (Gaspard-Maximilien van). — T. VIII, col. 589-591.
HABRECHT (César). — T. VIII, col. 591.
HACHET (Désiré). Voir *Haket* (Désiré).
HACKEN (Alex. van). Voir *Haecken* (Alex. van).
HACQUART (Charles). — T. VIII, col. 591-592.
HADELIN (Saint). — T. VIII, col. 592-593.
HAECHT (Guillaume van). — T. VIII, col. 593-595.
HAECHT (Jean van). — T. VIII, col. 595.
HAECHTANUS (Laurent). Voir *Godsenhoven* (Laurent van).
HAECK (Jean). — T. VIII, col. 595-596.
HAECKEN (Alexandre van), HAAKEN ou HACKEN. — T. VIII, col. 596.

HAECX (David), HAECKX ou HAEX. — T. VIII, col. 597-598.
HAEFTEN (Jacques, en religion Benoît van). — T. VIII, col. 598-600.
HAELEN (Pierre van). Voir *Halen* (Pierre van).
HAEMSTEDE (Adrien van). — T. VIII, col. 600-604.
HAEMUS (François), HEM, DE HAYME, HEEMS ou VANDER HEM. — T. VIII, col. 604-606.
HAENGREFS (Corneille). Voir *Hanegrave* (Corneille).
HAES (Gilles de). — T. V, col. 136-139.
HAESE (M. de). Voir *Hase* (M. de).
HAESENDONCK (Jean-Jacques-Joseph van). — T. VIII, col. 606-608.
HAEX (David). Voir *Haecx* (David).
HAEZE (Jacques de). Voir *Haze* (Jacques de).
HÆZIUS. Voir *La Haize* (Maximilien de).
HAGENBEEK (Charles). — T. VIII, col. 608.
HACHEN (Honoré-Henri d'Eesbeeck, dit Vander). Voir *Eesbeeck* (Honoré-Henri d').
HAICARIUS, écrivain. Voir *Halitgaire*.
HAIE (Olivier de). — T. V, col. 139-140.
HAILLY (Charles François Amounet de). Voir *Amounet de Hailly* (Ch.-Fr.).
HAIMIN. — T. VIII, col. 608-610.
HAINAUT (Elisabeth ou Isabeau de). Voir *Elisabeth de Hainaut*.
HAINAUT (Henri de). Voir *Henri de Hainaut*.
HAINAUT (Jean de). Voir *Beaumont* (Jean de).
HAINS (Jean). Voir *La Haye* (Jean de).
HAKET (Désiré), AKET ou HACHET. — T. VIII, col. 610-615.
HAKIN (Jean-Laurent). — T. VIII, col. 615-616.
HAL (Jacques van). — T. VIII, col. 616-617.
HALEN (Don Juan van). — T. VIII, col. 617-628.
HALEN (Pierre van), ou HAELEN. — T. VIII, col. 617.
HALENE. Voir *Alène* (Sainte).
HALEWYN (François). — T. VIII, col. 633-635.
HALEWYN (Georges de). — T. VIII, col. 628-633.
HALITGAIRE, HALITCHARIUS, ALIGARIUS ou HAICARIUS. — T. VIII, col. 636-637.
HALLARD (Louis-Joseph). — T. VIII, col. 637-639.
HALLET (Gilles). — T. VIII, col. 645-646.
HALLEZ (Germain-François). — T. VIII, col. 646-647.
HALLOIX (Pierre). — T. VIII, col. 647-650.
HALLOY (Pierre de). — T. VIII, col. 650-651.
HALMAIL (Pierre), dit MELLIS. — T. VIII, col. 651.
HALMALE (Henri van). — T. VIII, col. 651-652.
HALS (François), le Vieux. — T. VIII, col. 653-657.
HALSBERG (Jean). — T. VIII, col. 657-658.
HAM (Jacques van), ou HAMMIUS. — T. VIII, col. 658.
HAMAL (François). — T. VIII, col. 659.
HAMAL (Henri). — T. VIII, col. 662-663.
HAMAL (Henri-Guillaume). — T. VIII, col. 659-660.
HAMAL (Jean-Noé). — T. VIII, col. 660-661.
HAMAYDE (Ign.-Franç.). Voir *La Hamaide* (Ignace-François de).
HAMAYDE (Vincent). Voir *La Hamaide* (Vincent de).
HAMEDA (Ignace-François). Voir *La Hamaide* (Ignace-Franç. de).
HAMERIUS (Pierre). — T. VIII, col. 663-664.
HAMES (Nicolas de), ou LE BATARD DE HAMES. — T. VIII, col. 665-669.
HAMILTON-SMITH (Charles). — T. VIII, col. 671-673.
HAMILTON (Charles-Jean-Phil. van). — T. VIII, col. 670.
HAMME (Antoine-Fernandes van), ou PATRICE. — T. VIII, col. 673-675.
HAMMIUS (Jacques van). Voir *Ham* (Jacques van).
HAMONTANUS (Gérard Kalkbrenner, dit). — T. VIII, col. 675-677.
HANART (Jean). — T. VIII, col. 677.
HANCAR (Romuald). — T. VIII, col. 677.
HANCART (Lambert). — T. VIII, col. 678-679.
HANDON. Voir *Andon*, abbé.
HANEGRAVE (Corneille), ou HAENGREFS. — T. VIII, col. 679.
HANE-STEENHUYSE (Famille d'). — T. VIII, col. 680-682.
HANETON (Guillaume). — T. VIII, col. 684-686.
HANETON (Philippe). — T. VIII, col. 682-684.
HANGOUART (Roger). — T. VIII, col. 687-688.
HANICQ (Hubert). — T. VIII, col. 688.
HANINS (Albert-Ignace d'). — T. VIII, col. 688-694.
HANLET (Henri). — T. VIII, col. 694-695.
HANNAERT (Jean). — T. VIII, col. 695-697.
HANNOC (André), ou HANNOT. — T. VIII, col. 698.
HANNOIZE (Philippe). — T. VIII, col. 698.
HANNONIUS (Roland Bouchier, dit). Voir *Bouchier* (Roland).
HANNOTEL (Philippe). — T. VIII, col. 698-699.
HANOT (François). — T. VIII, col. 699-701.
HANS CASSIER. Voir *Ries* (Hans de).

HANSCHE (Jean-Chrétien). — T. VIII, col. 701-702.
HANSELAERE (Pierre van). — T. VIII, col. 702-703.
HANSSENS (Charles-Joseph-Louis). — T. VIII, col. 703-705.
HANSWYCK (Florent de). — T. VIII, col. 706.
HANTON. Voir *Andon*, abbé.
HAPPART (Adolphe ou Adulphe). — T. VIII, col. 706-707.
HAPPART (Grégoire-Maximilien). — T. VIII col. 707-708.
HARAND. Voir *Harind*.
HARBINGUANT. Voir *Barbireau* (Jacques).
HARCHIE (Jean de). Voir *Herchies* (Jean de).
HARCHIES (Josse de), ou HARCHIUS (Judocus). — T. VIII, col. 708-709.
HARCOURT (Jean d'). — T. VIII, col. 710-711.
HARDENBERG (Guill. van). Voir *Ehrenbergh* (Guillaume).
HARDENPONT (Nicolas). — T. VIII, col. 711.
HARDEVUYST (Louis-Jacques). — T. VIII, col. 711.
HARDIGNY (Guillaume). — T. VIII, col. 712.
HARDIME (Pierre). — T. VIII, col. 712.
HARDOUIN, évêque. — T. VIII, col. 712-714.
HARDTFELD (Bernard). Voir *Harefeldt* (Bernard).
HARDUYN ou HARDWYN (Denis), ou HARDUINUS (Dionysius). — T. VIII, col. 714-717.
HARDUYN ou HARDWYN (François de), ou HARDUINUS (Franciscus). — T. VIII, col. 717-718.
HARDUYN (Juste ou Josse de), HARDWYN ou HARDUINUS (Justus). — T. V, col. 140-141, et T. VIII, col. 719-721.
HARDY (Gilles, François et Lambert). — T. VIII, col. 722.
HAREFELDT (Bernard), HAREVELD ou HARDTFELD. — T. VIII, col. 722.
HAREN (Adam van), dit le capitaine DAM. — T. VIII, col. 722-723.
HAREN (Jean), ou HARRENIUS. — T. VIII, col. 723-727.
HAREVELD (Bernard). Voir *Harefeldt* (Bernard).
HARGARDT (Henri). — T. VIII, col 727.
HARIGER. Voir *Heriger*.
HARIND, HARAND ou HARWID. — T. VIII, col. 727.
HARIULPHE. — T. VIII, col. 728-731.
HARLEBEKE (Jean d'). Voir *Jean d'Harlebeke*.
HARLEZ (chevalier Simon-Joseph de). — T. VIII, col. 731-734.
HARLINDE (Sainte). Voir *Herlinde* (Sainte).
HARMIGNIE (Pierre-Philippe-Joseph). — T. VIII, col. 734-735.
HARNES (Michel de). — T. VIII, col. 735-736.
HARPHIUS (Henri). Voir *Henri d'Erp*.
HARPIGNIES (Maurice). — T. VIII, col. 736.
HARRENIUS. Voir *Haren* (Jean).
HARREWYN (François). — T. VIII, col. 736-739.
HARREWYN (Jean-Baptiste). — T. VIII, col. 739-740.
HARROY (Jean). — T. VIII, col. 740.
HART (Laurent-Joseph). — T. VIII, col. 741-742.
HARTCHAIRE. Voir *Hircaire*.
HARTIS (Jean de). Voir *Herchies* (Jean de).
HARTIUS (Philippe). — T. VIII, col. 742-743.
HARTS (Herman). — T. VIII, col. 743-744.
HARWID. Voir *Harind*.
HASCHAERT (Pierre), HASSARD, HASCARD ou HASCHARD. — T. VIII, col. 744-746.
HASE (J. de). — T. V, col. 141-142.
HASE (M. de), ou HAESE. — T. V, col. 142.
HASELA (Jean de). Voir *Hasselt* (Jean van).
HASPENSLAG (Louis). — T. VIII, col. 746.
HASSARD (Julien). — T. VIII, col. 747.
HASSARD (Pierre). Voir *Haschaert* (Pierre).
HASSELIUS (Jean-Léonardi), ou LENAERTS VANDER EYCKEN. — T. VIII, col. 747-749.
HASSELT (André-Henri-Constant van). — T. VIII, col. 753-768.
HASSELT (Augustin van). — T. VIII, col. 751-753.
HASSELT (Jean van), ou DE HASELA, dominicain. — T. VIII, col. 749-750.
HASSELT (Jean de), ou JOANNES AB HASSELT, professeur. — T. VIII, col. 750-751.
HATRON (Charles-Philippe). — T. VIII, col. 768.
HATTEM (Olivier). — T. VIII, col. 768-770.
HAUCHIN (Jean). — T. VIII, col. 770-772.
HAUDION (Nicolas de). — T. VIII, col. 772-773.
HAUERICQ (Damien). Voir *Hauricq* (Damien).
HAUMONT (Joseph). — T. VIII, col. 773-777.
HAUPASIUS (Nicolas), ou DU HAUPAS. — T. VIII, col. 777-778.
HAUREGARD (Lambert-François-Joseph de). — T. VIII, col. 778-779.
HAURICQ (Damien), ou HAUERICQ. — T. VIII, col. 779-781.
HAUSCILT (Lubrecht). — T. VIII, col. 781-783.
HAUSTRAETE (Jacques). — T. VIII, col. 783.
HAUT (Etienne de). — T. V, col. 144.
HAUTIN (Jacques). — T. VIII, col. 784-785.
HAUWAERT (Hermès). — T. VIII, col. 786.
HAUWAGEN (Jean van). — T. VIII, col. 786.

HAUWEL (Martin), ou HAUWELIUS. — T. VIII, col. 786-787.
HAUZEUR (Mathias). — T. VIII, col. 787-891.
HAVELANGE (Jean-Joseph). — T. VIII, col. 791-793.
HAVENS (Frédéric). — T. VIII, col. 794.
HAVENSIUS (Arnold), HAVENS ou VAN HAVE. — T. VIII, col. 794-798.
HAVERMANS (Lancelot), dit MACAIRE. — T. VIII, col. 798-800.
HAVET (Antoine-Joseph). — T. VIII, col. 801-803.
HAVRÉ (Ch.-Alex. de Croy d'). Voir *Croy* (Ch.-Alex. de).
HAVRE (Jean van). — T. VIII, col. 803-805.
HAVRÉ (Jules d'), ou HAVRAETS. Voir *Julien d'Havré*.
HAVRÉ (Philippe d'). Voir *Croy* (Philippe de).
HAYM (Gilles). — T. VIII, col. 806.
HAYME (François de). Voir *Haemus* (François).
HAYNIN (Antoine de). Voir *Henin* (Antoine de).
HAYNIN (Jacques de), ou HENNIN. — T. VIII, col. 808-810.
HAYNIN (Jean de). — T. VIII, col. 806-807.
HAYNIN (Louis de). — T. VIII, col. 807-811.
HAYNIN (Robert de). — T. VIII, col. 811.
HAZART (Corneille). — T. VIII, col. 813-817.
HAZE (Jacques de), ou HAEZE. — T. V, col. 143.
HAZE (Jean de), ou HAZIUS. — T. V, col. 143-144.
HEBBELYNCK (Jean). — T. VIII, col. 817.
HEBRAT (Jean). — T. VIII, col. 817-818.
HECTERMANS (Henri). — T. VIII, col. 818-819.
HECKE (Jean van). — T. VIII, col. 820-821.
HECKE (Joseph van). — T. VIII, col. 821-824.
HECKE (Michel van). — T. VIII, col. 819-820.
HEEDE (Guillaume van). — T. VIII, col. 825.
HEEDE (Vigor ou Victor van). — T. VIII, col. 825-826.
HEELANT (Roland). — T. VIII, col. 826.
HEELU (Jean van). — T. VIII, col. 826-830.
HEEMAN (Gilles). — T. VIII, col. 830.
HEEMS (François). Voir *Haemus* (François).
HEEMS (Nicolas), dit NICOLAS DE BRUXELLES ou DE CAPELLA. — T. VIII, col. 830-831.
HEEMSEN (Jean-David). — T. VIII, col. 831-832.
HEER (de), ou TIMOTHÉE DE LA PRÉSENTATION. — T. V, col. 148-149.
HEER (Henri de), AB HEER, VAN HEER et non DE HEERS, ABHEERS, DE HER. — T. VIII, col. 832-836.
HEERE (Jean de), ou DHEERE, le Vieux. — T. V, col. 149-152.
HEERE (Luc de), DHEERE, MYNHEERE ou MYNSHEEREN, DERUS ou DHEERIUS. — — T. V, col. 152-169.
HEERS (Raes de), ou RAES DE LA RIVIÈRE. — T. VIII, col. 837-840.
HEESE (N. van). Voir *Hesen* (N. van).
HEEST (Christophe de). — T. VIII, col. 840.
HEESTERT (Jean de). — T. VIII, col. 840-841.
HEESWYCK (Gaspar-François, chevalier de). — T. VIII, col. 841-844.
HEGELSOM (Jean de). — T. VIII, col. 844.
HEGRET (Théodore), ou EGRET. — T. VIII, col. 844.
HEIDANUS (Gaspard), ou VANDER HEYDEN. — T. VIII, col. 844-849.
HEIDILON. — T. VIII, col. 849.
HEIL (Daniel van). — T. VIII, col. 849-850.
HEIL (Jean-Baptiste van). — T. VIII, col. 850-851.
HEIL (Léon van). — T. VIII, col. 850.
HEINDERYCX (Paul). Voir *Hendryck* (Paul).
HEINDRICX (Loys). Voir *Heyndricx* (Loys).
HEINS (Daniel), ou HEINSIUS. — T. VIII, col. 851-873.
HEINSBERG (Jean de). — T. VIII, col. 874-882.
HEINSBERGH (Thierry de). — T. VIII, col. 882-886.
HEINSIUS (Daniel). Voir *Heins* (Daniel).
HEINSIUS (Pierre). Voir *Heyns* (Pierre).
HELBERT. — T. VIII, col. 886.
HELDEMAR (le Bienheureux). — T. VIII, col. 886-887.
HELDERBERG (Jean-Baptiste), ou VAN HELDERBERG. — T. VIII, col. 887-888.
HELDT (Mathieu de), HELDUS, HELDIUS ou DE HELDO. — T. VIII, col. 889.
HÉLÈNE. Voir *Alène* (Sainte).
HELIAS (Edmond). — T. VIII, col. 889.
HELIAS D'HUDDEGHEM (Emmanuel-Marie-Adrien-Ghislain). — T. VIII, col. 891-892.
HELIAS D'HUDDEGHEM (Robert-Emmanuel-Adrien-Ghislain). — T. VIII, col. 890-891.
HELIGER (Pierre), ou HELIGERIUS. — T. VIII, col. 892.
HELLE (Jean de), HEYLEM ou HEYLEN. — T. VIII, col. 893 894, et T. IX, col. 344-348.
HELLEBAUT (Jean-Baptiste). — T. VIII, col. 894-896.
HELLEMANS (Marie-Joseph). — T. VIII, col. 897.
HELLEMANS (Pierre-Jean). — T. VIII, col. 896-897.
HELLEMONT (van). Voir *Helmont* (van).
HELLIN (Auguste-Emmanuel). — T. VIII, col. 897-900.

HELLYNCKX (Fulgence), ou HELLINCKX. — T. VIII, col. 900-902.
HELMONT (André van), ou HELMONTANUS. — T. IX, col. 11.
HELMONT (Adrien-Joseph van). — T. IX, col. 6-9.
HELMONT (Charles-Joseph van). — T. IX, col. 3-6.
HELMONT (François-Mercure van). — T. VIII, col. 921-926.
HELMONT (Jean-Baptiste van). — T. VIII, col. 902-921.
HELMONT (Lucas Gassel van). Voir *Gassel* (Lucas).
HELMONT (Mathieu van), ou HELLEMONT. — T. IX, col. 1-2.
HELMONT (Pierre-Joseph), chanoine. — T. IX, col. 10-11.
HELMONT (Sieger-Jacques van), ou HELLEMONT. — T. IX, col. 2-3.
HELSCHEVIER. Voir *Elzevier*.
HEM (François), ou VANDER HEM. Voir *Haemus* (François).
HEMBYZE (Jean van). — T. IX, col 11-16.
HEMEL (Jean-Baptiste van). — T. IX, col. 17-20.
HEMEL (Pierre-Joseph van). — T. IX, col. 16-17.
HEMELAERS (Jean), ou HEMELARIUS. — — T. IX, col. 20-25.
HEMELRAET. Voir *Immenraet* (M.-A.).
HEMERT (Antoine van). — T. IX, col. 25-26.
HEMMERT (Louis). — T. IX, col. 27.
HEMPTINNE (Auguste-Donat de). — T. IX, col. 27-35.
HEMRICOURT (Guillaume Malclerc de). — T. IX, col. 43-47.
HEMRICOURT (Jacques de). — T. IX, col. 35-43.
HEMRICOURT (Joseph-Mathias-Charles-Thomas-Marie de). — T. IX, col. 48-51.
HEMRICOURT (Nicolas-François-Joseph de), dit DE MOZET. — T. IX, col. 47-48.
HENAULT (François-Mathieu). — T. IX, col. 51.
HENAUX (Etienne-Joseph). — T. IX, col. 51-56.
HENCHENNE (Laurent-Gérard-Constantin). — T. IX, col. 56-58.
HENCHENNE (L.-G.-Laurent). — T. IX, col. 56.
HENCKEL (François). — T. IX, col. 58-60.
HENDRIC (Jean-Martin), ou HENDRICS. Voir *Hindericks* (Jean-Martin).
HENDRICKX (Goswin), HENDRICI ou HENRICI. — T. IX, col. 60.
HENDRICX (Nicolas), dit ARRIGO. — T. I, col. 472, et T. IX, col. 60.
HENDRYCK (Paul), ou HEINDERYCX. — T. IX, col. 60-61.
HENERICY (Thomas). Voir *Henrici* (Thomas).
HENIN (Antoine de), ou DE HAYNIN. — T. IX, col. 61-62.
HENKART (Pierre-Joseph). — T. IX, col. 62-67.
HENNE (Charles). — T. IX, col. 67-68.
HENNE (Pierre). — T. IX, col. 67.
HENNEBEL (Jean-Libert). — T. IX, col. 68-71.
HENNEBERT (Frédéric). — T. IX, col. 73-75.
HENNEBERT (Jean-Baptiste-Joseph-Frédéric). — T. IX, col. 71-73.
HENNEGUIER (Jérôme). — T. IX, col. 75-76.
HENNEPIN (Louis). — T. IX, col. 77-81.
HENNEQUIN DE MEELE. Voir *Hendricx* (Nicolas).
HENNEQUIN (Philippe-Auguste). — T. IX, col. 81-84.
HENNIN-LIÉTARD-D'ALSACE (Alexandre-Gabriel-Joseph de). — T. IX, col. 93-94.
HENNIN (Jacques de). Voir *Haynin* (Jacques de).
HENNIN (Quentin). — T. IX, col. 84-85.
HENNIN-LIÉTARD (Thomas-Philippe de), dit D'ALSACE et DE BOUSSU. — T. IX, col. 85-92.
HENNIUS (Gilles). — T. IX, col. 94.
HENOUL (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 94-95.
HENRARD (Robert), ou frère ROBERT-ARNOLD. — T. IX, col. 95-96.
HENRART (Henri). — T. IX, col. 96-97.
HENRI I, comte de Louvain. — T. IX, col. 97-99.
HENRI II, comte de Louvain. — T. IX, col. 99-101.
HENRI III, comte de Louvain. — T. IX, col. 101-105.
HENRI I, duc de Brabant. — T. IX, col. 105-123.
HENRI II, de Brabant. — T. IX, col. 123-137.
HENRI III, duc de Brabant. — T. IX, col. 137-144.
HENRI IV, duc de Brabant. — T. IX, col. 144-146.
HENRI I, comte de Limbourg. — T. IX, col. 146-149.
HENRI II, duc de Limbourg. — T. IX, col. 149-151.
HENRI III, duc de Limbourg. — T. IX, col. 151-154.
HENRI DE BRABANT, duc de Limbourg, fils de Henri III. — T. IX, col. 173-174.
HENRI IV, duc de Limbourg. — T. IX, col. 154-156.
HENRI DE COURTENAY, comte de Namur. — T. IX, col. 188.
HENRI, comte de Luxembourg, mort en 1025. — T. IX, col. 769-774.

HENRI, le Jeune, comte de Luxembourg, mort en 1046. — T. IX, col. 774-775.
HENRI, comte de Luxembourg en 1066 [?]. — T. IX, col. 775.
HENRI, comte de Luxembourg en 1095. — T. IX, col. 775.
HENRI, dit L'AVEUGLE, comte de Luxembourg, mort en 1196. — T. IX, col. 156-160.
HENRI II, comte de Luxembourg, mort en 1281. — T. IX, col. 775-784.
HENRI III, comte de Luxembourg, mort en 1288. — T. IX, col. 160-164.
HENRI IV, comte de Luxembourg, mort en 1313. — T. IX, col. 164-173.
HENRI DE HAINAUT ou DE FLANDRE, empereur de Constantinople. — T. IX, col. 177-182.
HENRI VII, empereur d'Allemagne. Voir *Henri IV*, comte de Luxembourg.
HENRI DE BOIS-LE-DUC. — T. IX, col. 183.
HENRI DE BOLAN. — T. IX, col. 183-184.
HENRI DE BRABANT ou HENRICUS BRABANTINUS, moine. — T. IX, col. 185-187.
HENRI DE BRABANT, écrivain. Voir *Henri Kosbein*.
HENRI DE BRUXELLES. — T. IX, col. 187.
HENRI DE DINANT. — T. IX, col. 188-193.
HENRI D'ERP. Voir *Herp* (Henri de).
HENRI DE FLANDRE. — T. IX, col. 174-177.
HENRI DE GAND. Voir *Goethals* (Henri).
HENRI DE GUELDRE. — T. IX, col. 193-201.
HENRI DE HORNES. — T. IX, col. 202-204.
HENRI KOSBEIN, GROSSBEIN ou HENRI DE BRABANT. — T. IX, col. 216-218.
HENRI DE LEYEN ou LEIANUS. — T. IX, col. 204-207.
HENRI DE LUXEMBOURG, poète. Voir *Herman*.
HENRI DE MALINES. Voir *Baten* (Henri).
HENRI DE MERICA, VANDER HEYDEN ou D'OIRSCHOT. — T. IX, col. 207-209.
HENRI DE MUDE. Voir *Goethals* (Henri).
HENRI DE TOLVIS, TONLIS, TONLIAS ou TOLHUYS. — T. IX, col. 209-210.
HENRI DE VALENCIENNES. — T. IX, col. 210-211.
HENRI DE VERDUN. — T. IX, col. 211-214.
HENRI DE VISÉ. — T. IX, col. 214.
HENRI D'YVE ou HYVAEUS. — T. IX, col. 214-215.
HENRI (Hugues). — T. IX, col. 182-183.
HENRI (Le Bon). Voir *Buch* (Henri-Michel).
HENRICI (Barthélemy). Voir *Latomus* (Barthélemy).
HENRICI (Goswin). Voir *Hendrickx* (Goswin).
HENRICI (Thomas), ou HENERICY. — T. IX, col. 215-216.
HENRICUS BRABANTINUS. Voir *Henri de Brabant*.
HENRICUS DE MALINIS. Voir *Baten* (Henri).
HENROTAY (Jean-Antoine-Eugène). — T. IX, col. 218-219.
HENRY (Ghislain-Joseph). — T. IX, col. 221-222.
HENRY (Pierre-Joseph). — T. IX, col. 219-221.
HENRY DE BRUXELLES ou DE BRUISSELLES. — T. IX, col. 222-223.
HENSBERGH (Vincent). — T. IX, col. 223-224.
HENSCHENIUS (Godefroid Henschen, dit). — T. IX, col. 224-233.
HENTENIUS (Jean). — T. IX, col. 233-236.
HER (Henri de). Voir *Heer* (Henri de).
HERBEN (Mathieu), ou HERBENUS. — T. IX, col. 236.
HERBERT, religieux. — T. IX, col. 237.
HERBETO (Jean). — T. IX, col. 237-238.
HERBORN (Nicolas), ou HERNBON. — T. IX, col. 238.
HERCHIES (Jean de), DE HARCHIE, HARTIS. — T. IX, col. 238-239.
HERCKENROYE (Guillaume), ou HERCKENRODE. — T. IX, col. 240.
HERDEGOM (Gérard van). — T. IX, col. 241.
HERDTRICH (Chrétien). — T. IX, col. 242.
HERENBEECK (Jean van). — T. IX, col. 242.
HERENDALIUS (Pierre), MEMMIUS ou MIRABELLUS. — T. IX, col. 242-243.
HÉRENTHALS (Gérard de). Voir *Gérard de Hérenthals*.
HÉRIBERT. — T. IX, col. 243-244.
HÉRIBRAND DE FOUX ou DE FOOZ. — T. IX, col. 244-245.
HERIGER ou HARIGER. — T. IX, col. 245-251.
HERIMANNE, évêque de Metz. Voir *Herman*.
HERINCX (Guillaume). — T. IX, col. 251-252.
HERIS (Guillaume), dit HERMAN DE SAINTE-BARBE. — T. IX, col. 252-253.
HERLEMANNUS (Albert). — T. IX, col. 253.
HERLINDE (Sainte), ou HARLINDE. — T. IX, col. 253-256.
HERLUIN ou ERLUIN. — T. IX, col. 256-257.
HERMAN, comte de Hainaut. — T. IX, col. 257-258.
HERMAN ou HÉRIMANNE, évêque de Metz. — T. IX, col. 258-261.
HERMAN, dit HENRI DE LUXEMBOURG, poète. — T. IX, col. 261-262.
HERMAN, dit DE PETRA, PETRI, VAN DEN STEEN ou DE SANTDORP, chartreux. — T. IX, col. 262.

HERMAN DE SAINTE-BARBE. Voir *Héris* (Guillaume).
HERMAN DE VALENCIENNES. — T. IX, col. 263-264.
HERMAN DE ZITTARD ou SITTARD. — T. IX, col. 264.
HERMANNE, évêque. — T. IX, col. 264-266.
HERMANS (François). — T. IX, col. 273-274.
HERMANS (Louis). — T. IX, col. 274.
HERMANS (Mathieu). — T. IX, col. 274.
HERMANS (N.), dit NORBERT DE SAINTE-JULIENNE. — T. IX, col. 274-276.
HERMANS (Pierre-François).— T. IX, col. 266-273.
HERMÈS DE WINGHE ou DE WYNGHENE. — T. IX, col. 276-277.
HERMÈS-SERVAIS. — T. IX, col. 277-278.
HERNAND. Voir *Hirnand*.
HERNBON (Nicolas). Voir *Herborn* (Nicolas).
HERP (Gérard van). Voir *Erp* (Gérard van).
HERP (Henri de), HERPHUIS, HARPHIUS ou CITHAROEDUS. — T. IX, col. 278-284.
HERPE (Jean van). Voir *Erpe* (Jean van).
HERPHIUS (Henri). Voir *Herp* (Henri de).
HERREGOUTS (David). — T. IX, col. 284-285.
HERREGOUTS (Henri). — T. IX, col. 285-287.
HERREGOUTS (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 287-288.
HERREGOUTS (Maximilien). — T. IX, col. 288.
HERREYNS (Guillaume-Jacques). — T. IX, col. 288-291.
HERREYNS (Jacques). — T. IX, col. 288.
HERTAIN (Herman de), dit HERTANIUS. — T. IX, col. 291.
HERTAING (Daniel de). — T. IX, col. 291-297.
HERTOGH DE BERTOUT (Jean-Martin). — T. IX, col. 297-298.
HERTOGHE (Corneille-Polycarpe de). — T. V, col. 169-171.
HERTOGHE (Gilles de). — T. V, col. 171.
HERTS (François). — T. IX, col. 298-299.
HERTSHALS (Jean-François). — T. IX, col. 299-300.
HERVARD. Voir *Hirnand*.
HERVIN (Dom Jean). — T. IX, col. 300.
HERWYN DE NEVELE (Pierre-Antoine, comte). — T. IX, col. 301-304.
HERZEELE (Rase de Gavre-Liedekerke, seigneur d'). — T. IX, col. 304-308.
HERZELLES (François de). — T. IX, col. 308.
HERZELLES (Guillaume-Philippe, baron d'), évêque. — T. IX, col. 310-311.
HERZELLES (Guillaume-Philippe, marquis d'), magistrat. — T. IX, col. 309-310.
HESDIN (Jean de), ISDINIO, HISDINIO ou HESDINIO. — T. IX, col. 311-312.
HESDIN (Simon de). — T. IX, col. 312-314.
HESE (Jean van), polémiste. —T. IX, col. 317-318.
HESE (Jean de ou van), prêtre. — T. IX, col. 314-317.
HESEN (van). — T. IX, col. 318.
HESIUS (Guillaume). — T. IX, col. 318-319.
HESSELS (Jacob). — T. IX, col. 322-326.
HESSELS (Jean). — T. IX, col. 320-322.
HEUR (Corneille-Joseph d'). —T. IX, col. 329-330.
HEUR (Jean d'), ou ORANUS. — T. IX, col. 327-328.
HEUR (Nicolas d'), ou ORANUS. — T. IX, col 328-329.
HEURCK (Jean-Charles van). —T. IX, col. 330-332.
HEURNE (Christophe van). Voir *Huerne* (Christophe van).
HEUSCHLING (Etienne). — T. IX, col. 337-338.
HEUSCHLING (Pierre-Jean). — T. IX, col. 332-336.
HEUSDEN (Jean de). Voir *Jean de Heusden*.
HEUSDEN (Pierre-Antoine van). — T. XI, col. 338-339.
HEUVICK (Gaspard). — T. IX, col. 339.
HEXIUS GODWINUS. — T. IX, col. 339-340.
HEYDELBERGH. Voir *Helderberg*.
HEYDEN (Charles-Léopold von), comte de Belderbusch. Voir *Belderbusch* (Charles-Léopold von Heyden, comte de).
HEYDEN (Gaspard Vander). Voir *Heidanus* (Gaspard).
HEYDEN (Henri Vander). Voir *Henri de Merica*.
HEYENDAL (Nicolas). — T. IX, col. 340-342.
HEYLAN (François). — T. IX, col. 342-343.
HEYLBODE. Voir *Eilbode*.
HEYLBROECK (Michel). — T. IX, col. 343.
HEYLEM (Jean de). Voir *Helle* (Jean de).
HEYLEN (Gonzales van). — T. IX, col. 348.
HEYLEN (Jean de). Voir *Helle* (Jean de).
HEYLEN (Jean-François). — T. IX, col. 348-352.
HEYLEN (Pierre-Joseph). — T. IX, col. 352-354.
HEYLERHOFF (Martin-Jean van). — T. IX, col. 354-356.
HEYLWEGEN (Louis van). — T. IX, col. 356-357.
HEYNDERIECS (Jean-Martin). Voir *Hinderickx* (Jean-Martin).
HEYNDRICX (Jacques). — T. IX, col. 357-358.

HEYNDRICX (Loys), ou HEINDRICX. — T. IX, col. 358-359.
HEYNS (Daniel). Voir *Heins* (Daniel).
HEYNS (Jacques). — T. IX, col. 359.
HEYNS (Pierre), ou HEINSIUS. — T. IX, col. 359-360.
HEYNS (Zacharie). — T. IX, col. 360-362.
HEYS (Mathias). — T. IX, col. 362-363.
HEZECQUES (Raymond de). — T. IX, col. 363-365.
HEZELON. Voir *Ezelon*.
HEZIUS (Thierri). — T. IX, col. 366-369.
HIDULPHE (Saint), ou HYDULPHE. — T. IX, col. 369-370.
HIEMAN (François). — T. IX, col. 370-371.
HIER (François van). — T. IX, col. 371.
HIERONYMUS BUSLIDIUS Voir *Busleiden* (Jérôme).
HILARIO A S. URSULA. Voir *Leroy* (Hilaire).
HILDEBOLD. — T. IX, col. 371-372.
HILDERNISSE (Guillaume de). Voir *Guillaume de Hildernisse*.
HILDUIN, dit TASSOMUS. — T. IX, col. 372.
HILGER, BILGER ou BUTGER DE BRUGES. — T. IX, col. 372-373.
HILLE (Corneille-Josse van), ou HILLENIUS. — T. IX, col. 373-375.
HILLE (Martin van). — T. IX, col. 375-377.
HILLEN (Michel), ou HILLENIUS. — T. IX, col. 377-380.
HILLONIUS, TILLO, TILMAN ou THÉAU. — T. IX, col. 380-381.
HINCKART (Jean de). — T. IX, col. 381-384.
HINDERICKX (Jean-Martin), HEYNDERIECS, HENDRICS ou HENDRIC. — T. IX, col. 384-385.
HINGENE (Jean van). Voir *Jean van Hingene*.
HIRCAIRE ou HARTCHAIRE. — T. IX, col. 385.
HIRN (François-Joseph). — T. IX, col. 385-390.
HIRNAND, HERNAND ou HERVARD. — T. IX, col. 391-394.
HISDINIO (Jean de). Voir *Hesdin* (Jean de).
HOCK (Everard). — T. IX, col. 394-395.
HOCQUART (Léopold). — T. IX, col. 395.
HOCSEM (Jean de). — T. IX, col. 395-404.
HOCSWINCKEL (Philippe van), ou HOECKWINCKEL. — T. IX, col. 404.
HODIN (Baudouin). — T. IX, col. 404-405.
HOECKE (Gaspard Vanden). — T. IX, col. 405-406.
HOECKE (Jean Vanden), ou HOECK. — T. IX, col. 406-407.
HOECKE (Robert Vanden), ou HOECK. — T. IX, col. 407-408.
HOECKWINCKEL (Philippe van). Voir *Hocswinckel* (Philippe van).
HOEFNAGHEL (Georges). — T. IX, col. 408-419.
HOEN (Jacques). — T. IX, col. 419.
HOENS (Augustin). Voir *Hunnaeus* (Aug.).
HOENSBROECK (Constantin-François de), ou HOENSBROECK. — T. IX, col. 419-423.
HOFFMAN (Jean-Lambert). — T. IX, col. 423-425.
HOFMAN (Mathieu). Voir *Hofmans* (Mathieu).
HOFMAN (Gilles). Voir *Hoofman* (Gilles).
HOFMAN (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 425-426.
HOFMANS (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 427.
HOFMANS (Mathieu), ou HOFMAN. — T. IX, col. 426-427.
HOFSTADT (Adrien Vander). — T. IX, col. 427-428.
HOGENBERGH (François ou Francis). — T. IX, col. 429-432.
HOGENBERGH (Remy). — T. IX, col. 428.
HOGINS (Adrien). — T. IX, col. 432.
HOGNOUL. Voir *Eustache le Franchomme*.
HOLLANDER (Englebert d'). — T. VI, col. 31.
HOLLANDER (Jean d'). — T. VI, col. 31-32.
HOLLANDER (Jean de). — T. V, col. 173-174.
HOLLANDER (Jean-Baptiste). — T. VI, col. 32-33.
HOLLANDRE (Charles-Félix de) — T. V, col. 174-175.
HOLLOGNE (Lambert de), ou HOLLONGNE. — T. IX, col. 432-434.
HOLOGNE (Grégoire de), ou HOLONIUS. — — T. IX, col. 434-436.
HOLOGNE (Jean), ou HOLONIUS. — T. IX, col. 436-437.
HOLOGNE (Lambert de). — T. IX, col. 436.
HOLVOET (Auguste). — T. IX, col. 440-441.
HOLVOET (Benoit-Joseph). — T. IX, col. 438-440.
HOELVOET (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 437-438.
HONDEGHEM (François van). — T. IX, col. 441.
HONDEKOETER (Gilles de). — T. V, col. 175-177.
HONDIUS (Henri). Voir *Hondt* (Henri de).
HONDIUS (Josse). Voir *Hondt* (Josse de).
HONDT (Corneille de), ou CANIS. — T. V, col. 177-178.
HONDT (François-Jean de). — T. V, col. 178-181.
HONDT (Gheerkin de). — T. V, col. 181.
HONDT (Henri de), ou HONDIUS le Vieux. — T. V, col. 181-185.

HONDT D'ARCY (Jacques-Emmanuel d'). — T. VI, col. 33.
HONDT (Josse de) ou HONDIUS. — T. V, col. 185-189.
HONDT (Liévin de), ou CANISIUS. — T. V, col. 189-190.
HONORE (Barthélemy). — T. IX, col. 441-442.
HONOREZ (P.). — T. IX, col. 442.
HONORIUS OSTENDANUS. Voir *Mulder* (Jacques de).
HONTOYE (Pierre). — T. IX, col. 442.
HONTSUM (Zeger van). — T. IX, col. 442-443.
HONY (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 443-444.
HOOBROECK (Constantin-Ghislain-Charles van) dit D'ASPER. — T. IX, col. 444-447.
HOECKAERT (Eloi). Voir *Houckaert* (Egidius).
HOOBROECK-TE-WALLE (Charles-François-Joseph van). — T. IX, col. 447.
HOOCHSTADT (Gérard van). Voir *Hoogstadt* (Gérard van).
HOOCKAERT (Elisius). Voir *Houckaert* (Elisius).
HOOFF (Herman van). — T. IX, col. 448-449.
HOOFMAN (Gilles), ou HOFMAN. — T. IX, col. 449-450.
HOOGHE (Antoine d'). — T. VI, col. 33-34.
HOOGHE (Balthazar d'). — T. VI, col. 34.
HOOGHE (Henri-Bernard d'). — T. VI, col. 34-35.
HOOGHE (Martin de). — T. V, col. 192-192.
HOOGHTEN (Jean-Gérard van). — T. IX, col. 451-453.
HOOGSTADT (Gerard van), ou HOOCHSTADT. — T. IX, col. 453-454.
HOOGSTRAETEN (Jacques van). Voir *Jacques van Hoogstraeten*.
HOOGVOORST (Melchior-Jos.-Franç., baron Goubau d'). Voir *Goubau d'Hoogvoorst* (M.-J.-F., baron).
HOOL (Jean-Baptiste van). — T. IX, col. 454-455.
HOON (Josse-François de). — T. IX, col. 455-458.
HOOP (J.-D. d'). — T. VI, col. 35-36.
HOORDE (Grégoire van). — T. IX, col. 459.
HOORDE (Joseph van). — T. IX, col. 459-460.
HOOREBEKE (Auguste-Liévin van). — T. IX, col. 460-461.
HOOREBEKE (Ch.-J. van). — T. IX, col. 462.
HOOREBEKE (Emile van). — T. IX, col. 463.
HOOREBEKE (J.-Fr.). — T. IX, col. 461.
HOORENBOUT ou HOORENBAULT. Voir *Horebout*.
HOORENMAKER (Louis). — T. IX, col. 463-464.
HOORN (Charles van). — T. IX, col. 464-465.
HOORNE (Jacques de). Voir *Hornes* (Jacques de).
HOPPER (Grégoire ou George). — T. IX, col. 465-466.
HOPPER (Joachim), ou HOPPERS. — T. IX, col. 466-468.
HORE (Arnould). — T. IX, col. 469.
HOREBOUT, HUREBOUT, HOORENBAULT ou HOORENBOUT. — T. IX, col. 469-471.
HOREBOUT (Gérard). — T. IX, col. 471-473.
HOREBOUT (Lucas). — T. IX, col. 473-474.
HOREBOUT (Suzanne). — T. IX, col. 474.
HOREMANS. — T. IX, col. 474-475.
HOREN (Jacques ou van). Voir *Hornes* (Jacques de).
HORICKE (Baudouin van). — T. IX, col. 476.
HORION (Alexandre), ou DE HORION. — T. IX, col. 478-479.
HORION (Jean de). — T. IX, col. 476-478.
HORNE (Jacques de). Voir *Hornes* (Jacques de).
HORNE (Jean de) dit JEAN DE WILDE, VILLANUS, SAUVAGIUS, DE VILLE ou DE VILLERS. — T. IX, col. 479-491.
HORNES (Arnould de). — T. IX, col. 491-492.
HORNES (Guillaume de). — T. IX, col. 508-517.
HORNES (Henri de). Voir *Henri de Hornes*.
HORNES (Jacques de), HOREN, VAN HOREN, DE HOORNE ou DE HORNE. — T. IX, col. 517-518.
HORNES (Jean de), évêque de Liège. — T. IX, col. 492-497.
HORNES (Jean de), baron de Boxtel. — T. IX, col. 507-508.
HORNES (Philippe de Montmorency, comte de). — T. IX, col. 497-507.
HORNIUS (Guillaume). — T. IX, col. 518-519.
HORNKENS (Henri). — T. IX, col. 519.
HORRION (Gilles). — T. IX, col. 519-520.
HORST (Jacques van). Voir *Jacques van Horst*.
HORT (Aart van). — T. IX, col. 520.
HORTENSIUS (Louis). Voir *Du Gardin* (Louis).
HOSSAERT (Philippe). — T. IX, col. 521.
HOSSCHE (Sidronius de), ou HOSSCHIUS. — T. IX, col. 521-536.
HOTTON (Godefroid). — T. IX, col. 536-537.
HOUCKAERT (Elisius, Egidius ou Gilles), HOECKAERT, HOOCKAERT, EUCHARIUS, HOUCARIUS, HOUCHARIUS, ou Éloi VAN HOUCKE. — T. IX, col. 447-448 et 784-790.
HOUCKE (Charles van). T. IX, col. 538-539.
HOUCKE (Eloi van). Voir *Houckaert* (Elisius).
HOUDAIN (Jean), ou HOUDANUS (Joannes). — T. IX, col. 539.
HOUDENG (Raoul de). — T. IX, col. 539-541.
HOUSTA (Baudouin de). — T. IX, col. 541-542.
HOUT (T. van), ou HOUTEN. — T. IX, col. 542-543.

HOUTE (Werner Vanden). Voir *Dubois* (Werner Vanden Houte, dit le général).
HOUTERMAN (Marc). — T. IX, col. 543.
HOUTHEM (Jean van). — T. IX, col. 544-546.
HOUTHEM (Libert van). — T. IX, col. 546-554.
HOUWAERT (Balthasar). — T. IX, col. 560-562.
HOUWAERT (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 554-560.
HOVE (Laurent van). Voir *Alleyns* (Laurent), dit Van Hove.
HOVE (Nivard van). — T. IX, col. 562.
HOVE (Pierre van). — T. IX, col. 562-563.
HOVES (Philippe de). — T. IX, col. 563.
HOVYNE (Charles de). — T. IX, col. 563-567.
HOVYNE (Maximilien de). — T. IX, col. 567-568.
HOYBERGEN (Jean van). — T. IX, col. 568-570.
HOYDONCK (Pierre). — T. IX, col. 570.
HOYE (André van). — T. IX, col. 570-574.
HOYE (Thimothée van), ou HOYUS. — T. IX, col. 574-575.
HOYER (Michel), ou HOYERUS. — T. IX, col. 575-576.
HOYLARTS (Joseph-Pierre-Benoît). — T. IX, col. 576-578.
HOYOIS (Henri). — T. IX, col. 578-581.
HOYOIS (Henri-Joseph). — T. IX, col. 581-585.
HOYUS. Voir *Hoye* (Timothée van).
HUART (Charles-Damien). — T. IX, col. 590.
HUART (Gérard-Mathias, baron d'). — T. IX, col. 587-590.
HUART (Ignace). — T. IX, col. 585 587.
HUBALD. Voir *Hucbald de Saint-Amand.*
HUBENS (Ignace). — T. IX, col. 590-591.
HUBERT (Saint). — T. IX, col. 591-601.
HUBERT, hagiographe. — T. IX, col. 601-602
HUBERT, religieux. — T. IX, col. 602.
HUBERT LE PRÉVOST. — T. IX, col. 602-603.
HUBERTI (Adrien), ou HUYBRECHTS. — T. IX, col. 603-605.
HUBERTI (Jean). Voir *Huybrechts* (Jean).
HUBERTI (Léonard). Voir *Léonardi* Hubert).
HUBERTINUS (Léon). Voir *Huybrechts de Saint-Denis* (Léon).
HUBIN (André-Nicolas). — T. IX, col. 608 611.
HUBIN (Jacques de). — T. IX, col. 605.
HUBIN (Jean-Hubert). — T. IX, col. 605-608.
HUBOLD. — T. IX, col. 611.
HUCBALD. — T. IX, col. 611 612.
HUCBALD DE SAINT-AMAND, HUBALD, HUGBALD, HUCBOLD ou UCHUBALDUS. — T. IX, col. 612-621.
HUCHON (Jean). — T. IX, col. 621-622.
HUDDEGHEM (Rob.-Emm.-Adr.-Ghisl. Helias d'). Voir *Helias d'Huddeghem* (R.-E.-A.-G.).
HUE LI CHASTELAIN D'ARRAS. Voir *Hugues*, châtelain d'Arras.
HUE DE CAMBRAI. Voir *Hugues* ou *Hue de Cambrai.*
HUELIN (Jean). Voir *Huwellin* (Jean).
HUENS (Augustin). Voir *Hunnæus* (Augustin).
HUERNE (Christophe van), ou HEURNE. — T. IX, col. 622.
HUERTER (Job ou Jobst). — T. IX, col. 623-625.
HUET (François). — T. IX, col. 626-632.
HUGBALD. Voir *Hucbald de Saint-Amand.*
HUGHE (Guillaume). — T. IX, col. 632-633.
HUGO FOSSENSIS. Voir *Hugues de Fosses.*
HUGO D'OIGNIES (Frère). — T. IX, col. 633-635.
HUGO (Herman). — T. IX, col. 635-639.
HUGONET (Guillaume). — T. IX, col. 639-645.
HUGONIS (Jacques). Voir *Hugues* (Jacques).
HUGUENIN (Ulrich). — T. IX, col 646-651.
HUGUENOIS (Liévin). — T. IX, col. 651-652.
HUGUES (le Bienheureux). — T. IX, col. 653.
HUGUES, archevêque d'Édesse. — T. IX, col. 656-657.
HUGUES Ier, évêque de Liège. — T. IX, col. 652-653.
HUGUES, châtelain d'Arras, ou HUE LI CHASTELAIN D'ARRAS. — T. IX, col. 657-658.
HUGUES D'AUVERGNE. — T. IX, col. 659-660.
HUGUES ou HUE DE CAMBRAI. — T. IX, col. 653-656.
HUGUES DE CHALONS. — T. IX, col. 660-662.
HUGUES DE FLOREFFE. — T. IX, col 662-664.
HUGUES DE FOSSES (le Bienheureux), dit HUGO FOSSENSIS. — T. IX, col. 664-666.
HUGUES D'OISY. — T. IX, col. 666-668.
HUGUES DE PIERREPONT. — T. IX, col. 668-675.
HUGUES DE SAINT-VICTOR. — T. IX, col. 675-680.
HUGUES (Jacques), ou HUGONIS. — T. IX, col. 658-659.
HUJOEL (Hubert-Gillis). — T. IX, col. 680-681.
HULÆUS (Baudouin). Voir *Hulle* (B. van).
HULEU (Jean-François-Ghislain). — T. IX, col. 681-688.
HULLE (Anselme van). — T. IX, col. 688-690.
HULLE (Baudouin van), dit HULÆUS. — T. IX, col. 690.
HULST (Jean van). Voir *Jean van Hulst.*

HULST (Liévin), dit HULTIUS — T. IX, col. 690-691.
HULSTER (Léon d'). — T. VI, col. 36-37.
HULSTHOUT (Jean), dit JOHANNES A MECHLINIA. — T. IX, col. 691-692.
HULTHEM (Charles-Joseph-Emmanuel van). — T. IX, col. 692-705.
HUMAIN (Claude de). Voir *Humyn* (Claude de).
HUMBEEK (Pierre van), dit HUMBECANUS. — T. IX, col. 705.
HUMBERT (Saint). — T. IX, col. 705-708.
HUMOY (Henri-François). — T. IX, col. 709.
HUMYN (Claude de), ou HUMAIN. — T. IX, col. 708-709.
HUNIN (Mathieu-Joseph-Charles). — T. IX, col. 709-710.
HUNIN (Pierre-Paul-Aloys). — T. IX, col. 710-711.
HUNNÆUS (Augustin), HUENS ou HOENS. — T. IX, col. 711-719.
HUREBOUT. Voir *Horebout*.
HURGES (Philippe de), dit le Jeune. — T. IX, col. 719-724.
HUSTIN (Jean), ou JEAN-CHRYSOSTOME DE SAINT-MATTHIEU. — T. IX, col. 724-725.
HUVETTERUS. Voir *Huydevettere* (L.-J. de).
HUWELLIN (Jean), ou HUELIN. — T. IX, col. 725-726.
HUY (François-Marie de). Voir *François-Marie de Huy*.
HUY (Gerard de). Voir *Gérard de Huy*.
HUYBRECHTS (Adrien). Voir *Huberti* (Adrien).
HUYBRECHTS (Jean), HUBERTI ou JOANNES LOEMELANUS. — T. IX, col. 726.
HUYBRECHTS DE SAINT-DENIS (Léon), ou HUBERTINUS. — T. IX, col. 726-727.
HUYDEVETTERE (Louis-Joseph de). — T. V, col. 195.
HUYGELAERE (Augustin d'). — T. VI, col. 37.
HUYGENS (Gilles-Joseph). — T. IX, col. 746-747.
HUYGENS (Gommaire). — T. IX, col. 729-746.
HUYGENS (Guillaume). — T. IX, col. 747-748.
HUYGENS (Jean-Baptiste-Joseph). — T. IX, col. 727-729.
HUYGHENS (Guillaume). — T. IX, col. 748-749.
HUYGS (Guillaume). — T. IX, col. 749.
HUYLENBROUCQ (Alphonse).—T. IX, col. 749-752.
HUYLENBROUCQ (François), ARCHANGELUS TENERAMUNDANUS ou ARCHANGE DE TERMONDE. — T. IX, col. 752-753.
HUYN VAN GELEEN (Godefroid). — T. VII, col. 568-571 et T. IX, col. 753-756.
HUYS (Pierre). — T. IX, col. 756-757.
HUYSEN (Hyacinthe van). — T. IX, col. 757.
HUYSMANS (Corneille), dit HUYSMANS DE MALINES. — T. IX, col. 757-759.
HUYSMANS (Guillaume). — T. IX, col. 759-761.
HUYSMANS (Jacques). — T. IX, col. 761-762.
HUYSMANS (Jean-Baptiste). — T. IX, col. 762.
HUYSMANS (Michel). — T. IX, col. 763.
HUYVETTER (Jean d'). — T. VI, col. 38-40.
HUYVETTER (Jean-Augustin d'). — T. VI, col. 37-38.
HYCKMAN (Dom Robert). — T. IX, col. 763-764.
HYDULPHE (Saint). Voir *Hidulphe* (Saint).
HYE (Jacques). — T. IX, col. 764-765.
HYNDERICK (chevalier Pierre-Jean-Antoine). — T. IX, col. 765-770.
HYPERIUS (André Gheeraerdts, dit). Voir *Gheeraerdts* (André).
HYVAEUS. Voir *Henri d'Yves*.

I

IDA, IDE, ITTE ou IDUBERGE (la Bienheureuse), femme de Pépin de Landen. — T. X, col. 1-3.
IDA ou IDE (la Bienheureuse), religieuse. — T. X, col. 6-7.
IDA, IDE ou YDE, fille d'Henri II. — T. X, col. 4-6.
IDA ou IDE D'ARDENNE. — T. X, col. 3-4.
IDELETTE DE BURE. Voir *Bure* (Idelette de).
IDINAU. Voir *David* (Jean).
IDUBERGE. Voir *Ida* (la Bienheureuse), femme de Pépin de Landen.
IGNACE DE SAINT-FRANÇOIS. Voir *Brabant* ou *Ignace de Saint-François*.
IMBERT DES MOTELETTES (Charles-Joseph-Marie-Henri). — T. X, col. 8-9.
IMBERT DES MOTELETTES (Henri). — T. X, col. 7.
IMMELOOT (Jacques), ou YMMELOOT. — T. X, col. 9-10.
IMMELOOT (Olivier), ou YMMELOOT. — T. X, col. 10.
IMMON (Saint). Voir *Emmon* (Saint).
IMPENS (Pierre). — T. X, col. 10-11.

INDUTIOMAR. — T. IV, col. 115-121.
INGELBRECHT (Charles-Basile). — T. X, col. 12.
INGELRAM. Voir *Engelram*.
INGELRAMS (Corneille). Voir *Engelrams* (Corneille).
IPERIUS (Jean). Voir *Langhe* (Jean de).
ISABEAU DE HAINAUT. Voir *Elisabeth de Hainaut*.
ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE. — T. X, col. 12-20.
ISABELLE D'AUTRICHE. Voir *Elisabeth d'Autriche*.
ISDINIO (Jean de). Voir *Hesdin* (Jean de).
ISEGHEM (André van). — T. X, col. 24⁶-24⁸.
ISEGHEM (André-Jean van). — T. X, col. 21-24⁴.
ISEGHEM (Liévin-Josse van). — T. X, col. 24⁵-24⁶.
ISIDORE DE SAINT-JOSEPH. Voir *Bulteel* (Guislain).
ISQUE (Arnould d'). Voir *Arnould d'Isque*.
ITTE. Voir *Ida* (la Bienheureuse), femme de Pépin de Landen.
IVAN LE CHAUVE. Voir *Yvain le Chauve*.
IVOIX (François d'). Voir *François d'Ivoix*.

J

JACHET, musicien. Voir *Jacques de Berchem*.
JACMIN (Charles-François). Voir *Jacquemin* (Charles-François).
JACOB-MAKOY (Lambert). — T. X, col. 25-26.
JACOBI (Ferdinand-J. de) — T. X, col. 27-28.
JACOBI (Franciscus). Voir *Jacobs* (Frans).
JACOBI (Gerardus). Voir *Jacobs* (Gérard).
JACOBI (Joannes). Voir *Jacobs* (Jean).
JACOBI (Louis). — T. X, col. 27.
JACOBS (Frans), JACOBUS ou JACOBI, dit TRAJECTANUS. — T. X, col. 28.
JACOBS (Gérard), ou GERARDUS JACOBI. — T. X, col. 30-31.
JACOBS (Jean), ou JOANNES JACOBI, écrivain. — T. X, col. 31-32.
JACOBS (Jean), orfèvre. — T. X, col. 29-30.
JACOBS (Jean-Bernard). — T. X, col. 32-35.
JACOBS (Jean-Corneille). — T. X, col. 35-39.
JACOBS (Michel). Voir *Jacobsen* (Michel).
JACOBS (Pierre). — T. X, col. 41-43.
JACOBS (Pierre-François). — T. X, col. 39-41.
JACOBSEN (Jean). — T. X, col. 44-45.
JACOBSEN (Michel), JACOBSON ou JACOBS. — T. X, col. 43-44.
JACOBUS DE ANGIO ou DE BRUXELLIS. Voir *Jacques d'Enghien*.
JACOBUS HOCHSTRATUS. Voir *Jacques van Hoogstraeten*.
JACOBUS MAGDALIUS, MAGDALENUS ou JACOBS MAGDALENET. — T. X, col. 45-48.
JACOBY (Philippe-Joseph). — T. X, col. 48-49.
JACOTOT (Joseph). — T. X, col. 49-59.
JACQUELINE DE BAVIÈRE. — T. X, col. 59-64.
JACQUEMÈS. Voir *Jacques* ou *Jaikes de Cambrai*.
JACQUEMIN (Charles-François), ou JACMIN, dit COUSIN CHARLES DE LOUPOIGNE. — T. X, col. 65-69.
JACQUES D'AVESNES. Voir *Avesnes* (Jacques d').
JACQUES DE BEAUFORT-SPONTIN. Voir *Beaufort-Spontin* (Jacques de).
JACQUES, GIACHETTO ou JACHET DE BERCHEM. — T. X, col. 69-72.
JACQUES DE BOURBON (Frère). Voir *Bourbon* (Frère Jacques de).
JACQUES DE BRUGES, dit MASIUS. — T. X, col. 72-73.
JACQUES DE BRUXELLES. Voir *Germes* (Jacques de).
JACQUES, JACQUEMÈS ou JAIKES DE CAMBRAI. — T. X, col. 73-74.
JACQUES DE DOUAI. — T. X, col. 74-75.
JACQUES D'ENGHIEN, dit JACOBUS DE ANGIO, ou JACOBUS DE BRUXELLIS. — T. X, col. 82.
JACQUES DE GRUITRODE. — T. X, col. 75-77.
JACQUES VAN HOOGSTRAETEN, dit JACOBUS HOCHSTRATUS ou HOCHSTRATANUS. — T. X, col. 77-80.
JACQUES VAN HORST. — T. X, col. 80-81.
JACQUES DE LA PASSION (A Passione Domini), ou JACQUES-ADRIEN WAERSEGGER. — T. X, col. 81.
JACQUES (Pierre). — T. X, col. 72.
JACQUET (Eugène-Vincent-Stanislas). — T. X, col. 84-86.
JACQUET (Pierre-Louis), ou DE JACQUET. — T. X, col. 82-84.
JACQUIN (François-Xavier-Joseph). — T. X, col. 86-90.
JAEGHER (François de). — T. V, col. 193-194.
JAIKES DE CAMBRAI. Voir *Jacques*.
JAKEMIN (Gabriel). — T. X, col. 90.

JALHEAU (Charles-François). — T. X, col. 90-92.
JAMAR (Henri). — T. X, col. 92.
JAMME (Lambert-Jean-Louis). — T. X, col. 92-95.
JAMOT (Frédéric). — T. X, col. 95-97.
JANNEKIN (Clément), JANEKIN ou JENNEKIN. — T. X, col. 97-100.
JANS (Jean), ou JANSSENS. — T. X, col. 100-102.
JANSEN (Arnoul), ou ARNOLDUS JOANNES. — T. X, col. 131.
JANSENIUS (Corneille), évêque de Gand. — T. X, col. 103-105.
JANSENIUS (Cornelius), évêque d'Ypres. — T. X, col. 105-130.
JANSENIUS (Gabriel). — T. X, col. 130-131.
JANSSENS (Abraham). — T. X, col. 131-134.
JANSSENS (Daniel). — T. X, col. 137-138.
JANSSENS (Érasme). Voir *Johannis*.
JANSSENS (François), ou ELINGA. — T. X, col. 135-137.
JANSSENS (Herman). — T. X, col. 143-145.
JANSSENS (Jean), haut-licier. Voir *Jans* (Jean).
JANSSENS (Jean), peintre. — T. X, col. 138-139.
JANSSENS (Jean-François-Joseph). — T. X, col. 148-154.
JANSSENS (Jean-Hérard). — T. X, col. 145-148.
JANSSENS (Jean-Martin). — T. X, col. 145.
JANSSENS (Jérôme ou Hiéronyme), dit LE DANSEUR. — T. X, col. 134-135.
JANSSENS (Victor-Honoré). — T. X, col. 139-143.
JANVIER (Alard). — T. X, col. 154.
JARDON (Henri-Antoine). — T. X, col. 154-170.
JASPAR (André). — T. X, col. 170-171.
JASPAR (Jacques), ou JASPARUS. Voir *Jesperson* (Jacques).
JASPART (Hubert). — T. X, col. 171-172.
JASPERS (Jean-Baptiste), ou JASPARS. Voir *Gaspers* (Jean-Baptiste).
JAUCHE (Gérard de). Voir *Gérard de Jauche*.
JAUPEN (Henri). — T. X, col. 172-174.
JEAN SANS PEUR, duc de Bourgogne. — T. X, col. 176-193.
JEAN I, LE VICTORIEUX, duc de Lotharingie. — T. X, col. 201-216.
JEAN II, duc de Lotharingie. — T. X, col. 217-237.
JEAN III, duc de Lotharingie. — T. X, col. 237-274.
JEAN IV, duc de Brabant. — T. X, col. 275-280.
JEAN Ier, comte de Namur. — T. X, col. 304-307.
JEAN II, comte de Namur. — T. X, col. 307-309.
JEAN III, comte de Namur. — T. X, col. 309-311.
JEAN I D'AVESNES. — T. X, col. 280-292.
JEAN II D'AVESNES, comte de Hainaut. — T. X, col. 292 303.
JEAN L'AVEUGLE, comte de Luxembourg. — T. X, col. 193-201.
JEAN, évêque de Varre ou Barre. — T. X, col. 175-176.
JEAN A LA BARBE, médecin. — T. X, col. 359.
JEAN dit L'AGNEAU, ou JOANNES AGNUS. — T. X, col. 174-175.
JEAN D'APS, D'EPS ou D'EPPES, dit APIANUS. — T. X, col. 311-314.
JEAN D'ARCKEL ou D'ARKEL. — T. X, col. 314-327.
JEAN D'ARRAS, dit CARON. — T. X, col. 349-357.
JEAN D'AUTRICHE. Voir *Juan d'Autriche*.
JEAN VAN BAERLE ou BAERLENUS. — T. X, col. 358-359.
JEAN DE BAUDRENGHIEN. — T. X, col. 359-360.
JEAN DE BAVIÈRE. — T. X, col. 327-336.
JEAN DE BEAUMONT. Voir *Beaumont* (Jean de).
JEAN DE BEETS. — T. X, col. 360-362.
JEAN DE BÉTHUNE. — T. X, col. 362-363.
JEAN DE BLOC. — T. X, col. 363-364.
JEAN DE BOLOGNE. Voir *Bologne* (J. de).
JEAN DE BOMAL. — T. X, col. 364-365.
JEAN DE BRUGES ou JOANNES DE BRUGIS. — T. X, col. 365-366.
JEAN DE BRUSTHEIM. — T. X, col. 366-368.
JEAN DE BRUXELLES, docteur en théologie. — T. X, col. 368-369.
JEAN DE BRUXELLES, dit MOMBOIR ou MAUBURNUS, écrivain. — T. X, col. 369-370.
JEAN DE BRUXELLES, prédicateur. — T. X, col. 369.
JEAN VAN CAMPEN ou JOHANNES CAMPENSIS. — T. X, col. 371-372.
JEAN LE CHARTREUX, dit DE MANTOUANS. — T. X, col. 372-373.
JEAN DE COLMIEU ou DE COLLEMEDIO. — T. X, col. 373-375.
JEAN DE CONDÉ ou JEHAN DE CONDET, trouvère. Voir *Condé* (Jean de).
JEAN DE CONDÉ, écrivain. — T. X, col. 388.
JEAN DE DIEST. — T. X, col. 390-395.
JEAN DE DIXMUDE. — T. X, col. 395.

JEAN DE DOUAI ou JEHAN. — T. X, col. 396.
JEAN D'ENGHIEN. — T. X, col. 340-344.
JEAN D'EPPES ou D'EPS. Voir *Jean d'Aps*.
JEAN D'ESTRUEN. — T. X, col. 397-398.
JEAN L'ÉVANGÉLISTE DE BOIS-LE-DUC. — T. X, col. 398-400.
JEAN DE FLANDRE. — T. X, col. 344-348.
JEAN DE GAND (le Bienheureux). — T. X, col. 400-402.
JEAN DE GAND. Voir *Lancastre* (Jean de).
JEAN DE HAINAUT. Voir *Beaumont* (Jean de).
JEAN D'HARLEBEKE. — T. X, col. 408.
JEAN VAN HASSELT ou DE HASSELT, dominicain. Voir *Hasselt* (Jean van).
JEAN VAN HASSELT ou AB HASSELT, professeur. Voir *Hasselt* (Jean van).
JEAN DE HEUSDEN. — T. X, col. 408-409.
JEAN VAN HINGENE. — T. X, col. 409.
JEAN DE HOCSEM. Voir *Hocsem* (Jean de).
JEAN VAN HULST. — T. X, col. 409-411.
JEAN DE LIGNE, comte d'Arenberg. Voir *Arenberg* (Jean de Ligne, comte d').
JEAN DE LOUVAIN. — T. X, col. 411-412.
JEAN DE LUXEMBOURG. Voir *Luxembourg* (Jean de).
JEAN DE MALINES. — T. X, col. 412-414.
JEAN MARTIN. Voir *Jehan* (Martin).
JEAN DE NAMUR, le Vieux. Voir *Saive* (Jean-Baptiste de).
JEAN DE NAMUR, le Jeune. Voir *Saive* (Jean de).
JEAN DE NEUVILLE. Voir *Jehan de Neuville*.
JEAN LE NEVELOIS. Voir *Jehan li Nivellois*.
JEAN DES PREIS, dit D'OUTREMEUSE. Voir *Desprez* (Jean).
JEAN DE SAINT-AMAND, abbé de Saint-Bavon. — T. X, col. 414-415.
JEAN DE SAINT-AMAND ou JOANNES DE S. AMANDO, médecin. — T. X, col. 415-418.
JEAN DE SAINT-MARTIN. — T. X, col. 418-419.
JEAN DE STAVELOT. — T. X, col. 419-421.
JEAN LE TARTIER. Voir *Jehan li Tartiers*.
JEAN DE TERMONDE ou JOANNIS DE TENERAMUNDA. — T. X, col. 421.
JEAN DE TONGRES ou JOHANNES DE TONGRIA, TUNGRIUS ou PRAEMUNSTRATENSIS. — T. X, col. 421-422 et 501.
JEAN DE TOURNAI. — T. X, col. 422.
JEAN DE VALENCIENNES. Voir *La Fontaine* (Jehan de).
JEAN DE WALENRODE ou DE VALENRODE. — T. X, col. 348-349.
JEAN DE WALHORN. Voir *Deckher de Walhorn* (Jean).
JEAN DE WARNETON (le Bienheureux). — T. X, col. 422-424.
JEAN DE WEERT. — T. X, col. 424-443.
JEAN DE WESTPHALIE. — T. X, col. 444-447.
JEAN DE WILDE. — T. X, col. 447.
JEAN DE ZICHEM. Voir *Gérardi*.
JEAN-CHRYSOSTOME DE SAINT-MATTHIEU. Voir *Hustin* (Jean).
JEAN-THÉODORE DE BAVIÈRE. — T. X, col. 337-340.
JEANNE, dite DE CONSTANTINOPLE. — T. X, col. 447-452.
JEANNE, fille de Louis de Nevers. — T. X, col. 453-454.
JEANNE, fille de Jean III. — T. X, col. 454-462.
JEGHER (Christophe), JEGHERS ou JEGHERENDORFF. — T. X, col. 463-470.
JEGHER (Jean-Christophe), ou JEGHERS. — T. X, col. 470-474.
JEGHER (Lambert). — T. X, col. 474-475.
JEHAIN DE WAREMME. — T. X, col. 475-476.
JEHAN DE CONDÉ, trouvère. Voir *Condé* (Jean de).
JEHAN DE DOUAI. Voir *Jean de Douai*.
JEHAN DE NEUVILLE. — T. X, col. 476.
JEHAN DE VALENCIENNES. Voir *La Fontaine* (Jehan de).
JEHAN LI NIVELLOIS, LI NEVELOIS ou LI NEVELAIS. — T. X, col. 477-480.
JEHAN LI TARTIERS ou LE TARTIER. — T. X, col. 480-482.
JEHAN MARTIN. — T. X, col. 482.
JEHANNET (Jean Clouet, dit). Voir *Clouet* (Jean), le Jeune.
JÉHOTTE (Arnold). — T. X, col. 483.
JÉHOTTE (Léonard). — T. X, col. 483-486.
JENISCHIUS (Paul). — T. X, col. 486.
JENNEKIN (Clément). Voir *Jannekin* (Clément).
JENNEVAL. Voir *Déchez* (Louis-Alex.-Hipp.).
JENNYN (Guillaume). — T. X, col. 486.
JENNYN (Jean). — T. X, col. 486-487.
JEOFFROY (Jean-Baptiste). — T. X, col. 487-490.
JESPERSÖN (Jacques), JASPARUS, JASPAR, GASPARI ou CASPARI. — T. X, col. 490-493.
JOANNES AGNUS. Voir *Jean l'Agneau*.
JOBARD (Jean-Baptiste-Ambroise Marcelin). — T. X, col. 493-499.
JOCONDE ou JUCONDE. — T. X, col. 499-500.
JODE (Arnould de). — T. V, col. 194-195.
JODE (Corneille de). — T. V, col. 195-196.
JODE (Gérard de). — T. V, col. 196-200.

JODE (Pierre de), le Vieux. — T. V, col. 200-202.
JODE (Pierre de), le Jeune. — T. V, col. 202-206.
JOFFROY DE BARALLE. — T. X, col. 500-501.
JOHANNES DE BRUGIS. Voir *Jean de Bruges*.
JOHANNES CAMPENSIS. Voir *Jean van Campen*.
JOHANNES DE TONGRIA ou TUNGRIUS ou PRAEMUNSTRATENSIS. Voir *Jean de Tongres*.
JOHANNIS (Erasme), ou JANSSENS. — T. X, col. 501-504.
JOLLY (Henri-Jean-Baptiste). — T. X, col. 504-505.
JONART (Ladislas). — T. X, col. 505-506.
JONAT (Saint). — T. X, col. 506.
JONCHEERE (Jacques de). — T. V, col. 206-207.
JONCKHEERE (Jean). — T. X, col. 506-507.
JONGHE (Baudouin de), ou BALDUINUS JUVENIS. — T. V, col. 207-210.
JONGHE (Hadelin de). Voir *Junius* (Hadelin).
JONGHE (Ignace de). — T. V, col. 210.
JONGHE (Jean de), écrivain. — T. V, col. 210-211.
JONGHE (Jean de), ou JUVENIS, médecin. — T. V, col. 210, et T. X, col. 623.
JONGHE (J.-A. de). — T. V, col. 219-220.
JONGHE (Jean-Baptiste de). — T. V, col. 211-213.
JONGHE (Jean-Baptiste-Théodore de). — T. V, col. 220-222.
JONGHE (Jean-François de), en religion BERNARD. — T. V, col. 213-219.
JONGHE (Roger de), ou JUVENIS. — T. V, col. 222-224.
JONGHELINCK (Jacques). — T. X, col. 509-510.
JONGHEN (Henri de). — T. X, col. 510-511.
JONGHERYCX (Philippe). — T. X, col. 511-513.
JONNART (A.-J.). — T. X, col. 513.
JOOSTENS (Pâquier), ou JUSTUS (Paschasius). — T. X, col. 513-514.
JORDAENS ou JORDANUS, écrivain. — T. X, col. 514-515.
JORDAENS (Jacques). — T. X, col. 515-533.
JORDAENS (Jean), le Vieux. — T. X, col. 533-534.
JORDAENS (Jean ou Hans), le Long ou le Jeune. — T. X, col. 534.
JORIS (Jean), dit DAVID JORIS, ou GEORGII. — T. X, col. 534-540.
JOSEPH II, empereur. — T. X, col. 541-551.
JOSEPH A SANCTA BARBARA. — T. X, col. 551-552.
JOSEPH-CLÉMENT DE BAVIÈRE. — T. X, col. 552-557.
JOSSE DE MENIN. — T. X, col. 557-559.
JOSSE DE MORAVIE. — T. X, col. 559-560.
JOUVENEL (Adolphe-Christian). — T. X, col. 560-562.
JOYEULX (François). — T. X, col. 563.
JOZES (Jehan). — T. X, col. 563-564.
JUAN D'AUTRICHE (Don), ou JEAN D'AUTRICHE. — T. X, col. 564-609.
JUCONDE. Voir *Joconde*.
JULIEN D'HAVRE ou JULIANUS AURELIUS. — T. X, col. 609-610.
JULIENNE (Sainte). — T. X, col. 610-617.
JUNIUS Hadelin), DE JONGHE ou LE JEUNE. — T. X, col. 617.
JUPPIN (Jean-Baptiste). — T. X, col. 617-618.
JUSSERET (Nicolas-Joseph). — T. X, col. 618-619.
JUSTE DE GAND. — T. X, col. 619-622.
JUSTUS (Paschasius). Voir *Joosteus* (Pâquier).
JUVENIS (Balduinus). Voir *Jonghe* (Baudouin de).
JUVENIS (Jean). Voir *Jonghe* (Jean de), médecin.
JUVENIS (Roger). Voir *Jonghe* (Roger de).
JUVET (Pierre). — T. X, col. 623-626.

K

KALKBRENNER (Gérard). Voir *Hamontanus* (Gérard Kalkbrenner, dit).
KANNE (Guy de). Voir *Canne* (Guisbert-S. de).
KASTEELS (Nicolas). — T. X, col. 627.
KAUKESEL (Hubert ou Wibert), ou CHAUSECEL. — T. X, col. 627-628.
KEERBEECK (Antoine van), ou KERBEKIUS. — T. X, col. 629-630.
KEERLE (Jacques de). — T. V, col. 224-225.
KEIRRINCKX (Alexandre), KEERRINKCX ou KERRINCK. — T. X, col. 630-631.
KELDER (Chrétien). Voir *Cellarius* (Christian).
KELDER (Simon), ou CELLARIUS. — T. X, col. 631-632.
KELDERMANS (Antoine), dit le Vieux. — T. X, col. 632-633.
KELDERMANS (Mathieu I), ou VAN MANSDALE. — T. X, col. 633-634.

KELDERMANS (Mathieu II), ou VAN MANSDALE. — T. X, col. 634-635.
KELDERMANS (Rombaut), dit VAN MANSDALE, peintre. — T. X, col. 635-637.
KELDERMANS (Rombaut), architecte. — T. X, col. 637-641.
KEMPEN (Thomas), ou A KEMPIS. — T. X, col. 641-642.
KEMPENAER (Corneille de). Voir *Campene* (Corneille van).
KEMPENEER (Pierre de). Voir *Campana*.
KENNIS (Guillaume Gommaire ou Henri-Guillaume-Gommaire). — T. X, col. 642-646.
KENNIS (Guillaume-Jacques-Joseph). — T. X, col. 646-647.
KÉNOR (Jean-Joseph). — T. X, col. 647-649.
KERBEKIUS (Antoine). Voir *Keerbeeck* (Antoine van).
KERCHOVE (François-Antoine-Maximilien de), baron d'Exaerde. — T. X, col. 649-651.
KERCHOVE (Josse), ou VANDE KERCHOVE. — T. X, col. 651-652.
KERCKHEM (Arnold de), ou KERKHEM. — T. X, col. 652.
KERCKHOVEN (Pierre-François van). — T. X, col. 653-655.
KERENS (Henri-Jean). — T. X, col. 655-657.
KERKHERDERE (Gérard-Jean). — T. X, col. 657-659.
KERKHOF (Jean-Antoine), dit VANDEN KERCKHOVE. — T. X, col. 659-660.
KERKHOVEN (Jean-Baptiste Vande). — T. X, col. 660-661.
KERRICKX (Guillaume-Ignace). — T. X, col. 661-662.
KERRINCK (Alexandre). Voir *Keirrinckx* (Alexandre).
KERSTEN (Pierre). — T. X, col. 662-665.
KERSTERGAT (Jean d'Enghien, dit). Voir *Enghien* (Jean d').
KESSEL (Barthélemy van). — T. X, col. 666-667.
KESSEL (Charles-Louis-Guillaume-Joseph, baron de Keverberg de). Voir *Keverberg de Kessel* (Ch.-L.-Guill.-Jos., baron de).
KESSEL (Ferdinand van). — T. X, col. 667.
KESSEL (Jean van). — T. X, col. 667-669.
KESSEL (Jean II van). — T. X, col. 669.
KESSEL (Jean-Thomas). — T. X, col. 669.
KESSEL (Jérôme van). — T. X, col. 669-670.
KESSELS (Herman). — T. X, col. 670-690.
KESSELS (Mathieu). — T. X, col. 690-696.
KESTELOOT (Jacques-Louis). — T. X, col. 696-705.
KESTENS (François). — T. X, col. 705-706.
KETELE (Julien-Marie). — T. X, col. 706-708.
KETHULLE (François Dela ou Vander). — T. X, col. 708-734.
KETHULLE (Louis Dela ou Vander). — T. X, col. 735-737.
KEVERBERG DE KESSEL (Charles-Louis-Guillaume-Joseph, baron de). — T. X, col. 737-740.
KEY (Adrien-Thomas). — T. X, col. 740-741.
KEY (Guillaume). — T. X, col. 741.
KEYSER (François de), dit FRANS CÆSAR. — T. V, col. 226.
KEYSER (Guillaume de). — T. V, col. 226-228.
KEYSER (Jean-François de). — T. V, col. 228.
KEYSER (Martin de), ou LEMPEREUR. — T. X, col. 741-742.
KEYSERE (Antoine-François de). — T. X, col. 742.
KEYSERE (Arend de), ARNOLDUS CÆSARIS ou ARNAUD L'EMPEREUR. — T. V, col. 228-238.
KEYSERE (Claire de). — T. V, col. 238-239.
KEYSERE (Pierre de), PETRUS CÆSAR ou CÆSARIS, chalcographe. — T. V, col. 240-244.
KEYSERE (Pierre de), ou PETRUS CÆSARIS, second imprimeur de Paris. — T. V, col. 239-240.
KICKX (Jean), pharmacien. — T. X, col. 742-745.
KICKX (Jean), professeur. — T. X, col. 745-747.
KIEFFELT (Henri van), ou KYEFFELT, dit KIFELIUS ou CHIFELLIUS. — T. X, col. 747-748.
KIEL (Corneille), VAN KIEL, KILIANUS ou KILIAAN. — T. X, col. 748-758.
KIEMDONCK (Jacques van), philologue. — T. X, col. 760.
KIEMDONCK (Jacques), ou KIMEDONCK, professeur. — T. X, col. 759-760.
KIEN (Nicolas). — T. X, col. 760-761.
KIEN (Onésyme de). — T. X, col. 761-762.
KINDER (Jean de). — T. V, col. 244-245.
KINKER (Jean). — T. X, col. 762-769.
KINSCHOT (François de). — T. X, col. 769-772.
KINSCHOT (Henri de). — T. X, col. 772-777.
KINSOEN (François), dit KINSON. — T. X, col. 777-778.
KLEERHAGHE (Julien). — T. X, col. 778-779.
KLUGMANN (Jean-Népomucène de). — T. V, col. 245-246.
KLUYSKENS (Joseph-François). — T. X, col. 779-786.
KNAAP (Jean), ou JOHANNES SERVILIUS. — T. X, col. 786-788.
KNAPP (Antoine). — T. X, col. 788.

KNAPP (Jean-Baptiste-Louis-François-Joseph). — T. X, col. 788-789.
KNIBBE (Jean). — T. X, col. 789-790.
KNOBBAERT (Jean-Antoine). — T. X, col. 790-791.
KOCK (Jacques de), DE COCK, KOCKX ou COCX. — T. V, col. 246-247.
KOCK (Jérôme). Voir *Cock* (Jérôme).
KOCK (Mathieu). Voir *Cock* (Mathieu).
KOEBERGER (Wenceslas). Voir *Coeberger*.
KOECK (Pierre), ou KOECKE. Voir *Coecke* (Pierre).
KONINCK (Abraham de), DE KONING, DE CONINCK, KONINGH ou KOONING. — T. V, col. 248-250.
KONINCK (Henri-Guillaume-Marie de). — T. V, col. 250-252.
KONINGSLOO (Gilles van). Voir *Coningsloo* (Gilles van)
KOONING (Abraham). Voir *Koninck* (Abrah. de).
KOPERSLAGER (Jacques de Germes, dit). Voir *Germes* (Jacques de).
KOSBEIN (Henri). Voir *Henri Kosbein*.
KOYE (Paul van), ou PAULUS COYANUS. — T. X, col. 792-793.
KRAFFT (Jean-Laurent). — T. X, col. 793-796.
KRIEKENBORCH (Jean van). — T. X, col. 796-798.
KUIK (Pierre de). Voir *Cuyck* (Pierre de).
KUYL (Pierre-Dominique). — T. X, col. 798-800.
KUYPER Voir *Cuyper*.
KYEFFELT (Henri van). Voir *Kieffelt* (Henri van).

L

LA BAER (Jean de). — T. V, col. 252-253.
LA BAERZE (Jacques de), ou DE BAERZE — T. V, col. 254.
LA BARE (Ferdinand de), ou LA BARRE. — T. V, col. 254-255.
LABARE (Jean-Antoine). — T. XI, col. 1-2.
LA BARRE (Louis-François-Joseph de). — T. XI, col. 255-256.
LA BARRE (Pasquier de). — T. I, col. 724-729.
LA BASSARDRIE (Le Vaillant de). Voir *Le Vaillant de La Bassardrie*.
LA BASSECOURT (Claude de), ou DE BASSECOURT. — T. V, col. 259-260.
LA BASSECOURT (Fabrice de), ou DE BASSECOURT. — T. V, col. 256-259.
LA BASSÉE (Adam de), DE BASSECA ou DE BASSEYA. — T. I, col. 746-747.
LA BASSÉE (Bonaventure de). Voir *Le Pippre* (Louis).
LA BASSÉE (Éloi de). Voir *Facon* (Éloi).
LA BOUVERIE (Jean de), ou LA BOVERIE. — T. II, col. 891 894.
LABYE (Dieudonné). — T. XI, col. 2-3.
LA CHAUSSÉE (Antoine de), ou DE LE CAUCHIE. — T. V, col. 260, et T. XI, col. 572-573.
LACMAN (Jean). — T. XI, col. 3-4.
LACOPS (Jacques), ou LACOPIUS. — T. XI, col. 4-5.
LACORDAIRE (Jean-Théodore). — T. XI, col. 6-8.
LA COULTURE (Gilles de). — T. V, col. 260-262.
LA COULTURE (Jules-César de), ou COTERUS. — T. V, col. 262.
LA COURT (Jean de). — T. V, col. 262-263.
LA CROIX (Antoine-Josse-Joseph de). — T. V, col. 263-264.
LACROIX (Augustin-François). — T. XI, col. 8-11.
LACROIX (Claude). — T. XI, col. 11-13.
LA CROIX (Edmond Breuché de). Voir *Breuché de La Croix* (Edmond).
LA CROIX (François de). — T. V, col. 264-265.
LA CROIX (Joseph de), ou A CRUCE. — T. V, col. 265-266.
LA CROIX (Landelin de). — T. V, col. 266-267.
LACU (Jean de), DU LAC ou VANDE POELE. — T. XI, col. 13-14.
LADAM (Ghislain-François). — T. XI, col. 14-15.
LADAM (Grégoire). — T. XI, col. 15.
LADAM (Nicaise). — T. XI, col. 15-21.
LADESOU (le P. Othon), LADSOU ou LADSOUX. — T. XI, col. 21.
LADRIÈRE (Prudent-Joseph de). — T. XI, col. 21-23.
LAEKE (François van). — T. XI, col. 23.
LAENSBERGH (Mathieu). — T. XI, col. 23-35.
LAET (Alphonse de), médecin. — T. V, col. 267.
LAET (Gaspard de), astrologue. — T. V, col. 268 269.
LAET (Gaspard de), médecin. — T. V, col. 269-270.
LAET (Jacques de), écrivain. — T. V, col. 270-271.

LAET (Jacques de), ou LÆTIUS, médecin. — T. V, col. 271.
LAET (Jean de), géographe. — T. V, col. 273-277.
LAET (Jean de), ou LAET, médecin. — T. V, col. 271-273.
LAET (Jean-Baptiste de). — T. V, col. 277.
LAETHEM (Jacques et Liévin van). Voir *Lathem* (Jacques et Liévin van).
LÆTUS GAVERIUS (Judocus). Voir *Gavere* (Josse de).
LAFABRIQUE (Nicolas). — T. XI, col. 35-36.
LAFONT (Charles-Aimable-Gaspard). — T. XI, col. 36-38.
LA FONTAINE (Alfred-Grégoire-Désiré, chevalier de). — T. V, col. 278 280.
LA FONTAINE (F. de). — T. VII, col. 182-183.
LA FONTAINE (Jehan de), trouvère. — T. XI, col. 38-39.
LA FONTAINE (Jehan de), LA FONTAINE ou JEHAN DE VALENCIENNES, philosophe. — T. V, col. 280-281.
LA FONTAINE (Joseph-Louis-Mathieu de). — T. V, col. 278.
LAFONTAINE (Pierre-Joseph). — T. XI, col. 39-40.
LAFORET (Nicolas-Joseph). — T. XI, col. 40-45.
LA FOSSE (Nicaise de), ou NICAISE DE SAINTE-THÉRÈSE. — T. V, col. 281.
L'AGNEAU, dominicain. Voir *Lammens* (Jean).
LAGRANGE (Jacques-Eugène). — T. XI, col. 45-49.
LA GRUYTHUYSE (les Seigneurs de). — T. VIII, col. 381-390.
LA HAIZE (Maximilien de), DE LE HAIZE ou HÆZIUS. — T. VIII, col. 610.
LA HALLE (Adam de). — T. VIII, col. 639-645.
LA HAMAIDE (Ignace-François de), ou HAMEDA. — T. V, col. 282.
LA HAMAIDE (Vincent de). — T. V, col. 282-283.
LA HAYE (Gilbert de). — T. V, col. 283-284.
LA HAYE (Jean de). — T. V, col. 284-285.
LA HELE (Georges de). — T. V, col. 285-287.
LA HELE (Isaac de), ou DEL HELE. — T. V, col. 287-289.
LA HOWARDERIE (Pierre-Dom., comte Du Chastel de). Voir *Du Chastel de la Howarderie* (P.-D. comte).
LA HURE (Louis-Joseph). — T. XI, col. 49-51.
LAINEZ (Alexandre). — T. XI, col. 51-56.
LAIRESSE (Ernest). — T. XI, col. 56-57.
LAIRESSE (Gérard). — T. XI, col. 57-68.
LAIRESSE (Jacques). — T. XI, col. 68-69.
LAIRESSE (Jean). — T. XI, col. 68-69.
LAIRESSE (Renier). — T. XI, col. 69-71.
LAIRVELS (Annibal-Servais de). — T. XI, col. 71-73,
LAISNÉ (Célestin-Albert-Joseph). — T. XI, col. 73-77.
LAISNÉ (Jean-Baptiste-Joseph). — T. XI, col. 77-79.
LAITAT (Philippe). — T. XI, col. 79.
LAIVES (Nicolas de), LAIVE ou LESVES. — T. XI, col. 79-80.
LA KETHULLE (François de). Voir *Kethulle* (François Dela ou Vander).
LA KETHULLE (Louis de). Voir *Kethulle* (Louis Dela ou Vander).
LALAING (Antoine de), conseiller. — T. XI, col. 80-85.
LALAING (Antoine de), patriote. — T. XI, col. 85-90.
LALAING (Charles I, comte de). — T. XI, col. 91.
LALAING (Georges de). — T. XI, col. 91-96.
LALAING (Gilles de). — T. XI, col. 96-97.
LALAING (Guillaume de). — T. XI, col. 97-98.
LALAING (Jacques de), dit LE BON CHEVALIER SANS PEUR ET SANS DOUBTE. — T. XI, col. 98-112.
LALAING (Josse de). — T. XI, col. 112-115.
LALAING (Lopez-Marie-Charles de), dit LE COMTE DE LALAING. — T. XI, col. 114.
LALAING (Philippe de), dit LE CHEVALIER DE LA DAME DE PERRONFÉE. — T. XI, col. 114-119.
LALAING (Philippine-Christine de). — T. XI, col. 119-124.
LALAING (Philipotte-Christine de). Voir *Epinoy* (Ph.-Christ. de Lalaing, princesse d').
LALAING (Simon de), bailli de Hainaut. — T. XI, col. 125.
LALAING (Simon de), seigneur de Montigny. — T. XI, col. 125-131.
LA MARCHE (Olivier de). — T. V, col. 289-301.
LA MARCK (Philippe de Clèves et de). Voir *Clèves* et *de la Marck* (Philippe de).
LAMARE (Jean-Baptiste-Hippolyte). — T. XI, col. 131-133.
LAMARLE (Anatole-Henri-Ernest). — T. XI, col. 133-136.
LAMBERMONT (Jean) et DAWANS (Bonaventure). — T. XI, col. 137.
LAMBERT, comte de Louvain. — T. XI, col. 137-138.
LAMBERT Ier, comte de Louvain. — T. XI, col. 138-142.
LAMBERT II, dit BALDÉRIC, comte de Louvain. — T. XI, col. 142-143.

LAMBERT (Saint), archevêque de Lyon. Voir *Landebert* (Saint).
LAMBERT (Saint), LANDBERTUS, LANTPERTUS ou LANDEBERTUS, patron de Liège. — T. XI, col. 143-148.
LAMBERT, abbé de Saint-Laurent. — T. XI, col. 150-151.
LAMBERT, bénédictin. — T. XI, col. 151-152.
LAMBERT ou RAMBERT, évêque de Noyon. — T. XI, col. 149.
LAMBERT, évêque de Noyon. — T. XI, col. 149-150.
LAMBERT, moine. — T. XI, col. 151.
LAMBERT D'ARDRES. — T. XI, col. 152-154.
LAMBERT DE ou VAN BERCHEM. — T. XI, col. 154-155.
LAMBERT DE GUINES. — T. XI, col. 155-157.
LAMBERT DE LIEGE, hagiographe. — T. XI, col. 157.
LAMBERT DE LIÈGE, sermonnaire. — T. XI, col. 158.
LAMBERT LE BÈGUE ou BEGH. — T. XI, col. 158-162.
LAMBERT LE CHANOINE. — T. XI, col. 162-166.
LAMBERT LE PETIT. — T. XI, col. 166.
LAMBERT (Henri-François). — T. XI, col. 166-167.
LAMBERT (Jean). — T. XI, col. 167.
LAMBERT (Jean-Maximilien). — T. XI, col. 167-173.
LAMBERT (Josse). Voir *Lambrecht* (Josse).
LAMBERT (Mathieu). — T. XI, col. 173-174.
LAMBERTIN (Gabriel). — T. XI, col. 174-175.
LAMBERTINI (Jean-Baptiste). — T. XI, col. 175-176.
LAMBERTS-CORTENBACH (Werner-Joseph, baron de). — T. XI, col. 176-178.
LAMBIEZ (Jean-Baptiste). — T. XI, col. 178-181.
LAMBILLOTTE (François). — T. XI, col. 182.
LAMBILLOTTE (Joseph). — T. XI, col. 182.
LAMBILLOTTE (Louis). — T. XI, col. 182-187.
LAMBIN (Jean-Jacques). — T. XI, col. 187-190.
LAMBOTTE (Henri-Antoine-Joseph). — T. XI, col. 191-193.
LAMBOY (Guillaume, baron, puis comte de). — T. XI, col. 193-198.
LAMBRECHT (Jean), ou LAMBRECHTS, poète. — T. XI, col. 198-203.
LAMBRECHT (Josse), ou LAMBERT, imprimeur. — T. XI, col. 203-208.
LAMBRECHT (Mathias). — T. XI, col. 209-210.
LAMBRECHTS (Charles-Joseph-Mathieu, comte). — T. XI, col. 210-216.
LAMELIN (Engelbert). — T. XI, col. 216.
LAMMEKENS (Philippe), dit LEMMEKEN D'ANVERS. — T. XI, col. 216-217.
LAMMENS (Jacques-Clément-Philippe). — T. XI, col. 217-218.
LAMMENS (Jean), AGNI, AGNELLI ou L'AGNEAU, dominicain. — T. XI, col. 218-219.
LAMMENS (Pierre-Philippe-Constant). — T. XI, col. 220-221.
LAMOOT. — T. XI, col. 221.
LAMORLET (Joseph), DE LAMORLET ou DELA MORLET. — T. XI, col. 221-222.
LAMORMAINI (Guillaume). Voir *Germé* (Guillaume).
LAMORMAINI (Henri-Germeau de). — T. XI, col. 225-226.
LAMORMAINI (Nicolas). — T. XI, col. 226.
LAMOT (François). — T. XI, col. 227.
LA MOTE (Jean de). — T. XI, col. 227-228.
LAMPENAIRE (Paul de). — T. XI, col. 228.
LAMPSONIUS (Dominique), ou LAMPSON. — T. XI, col. 228-233.
LAMPSONIUS (Nicolas). — T. XI, col. 233.
LAMQUET (Henri). — T. XI, col. 233-235.
LAMY (Charles-François-Joseph de). — T. XI, col. 235.
LAMZWEERDE (Jean-Baptiste van). — T. XI, col. 236-237.
LANBIOT (Pierre). — T. XI, col. 237-238.
LANCASTRE (Jean de Gand, duc de). — T. XI, col. 238-244.
LANCEAU (Jean), ou LANCELLI. — T. XI, col. 244.
LANCELOTZ (Corneille), dit LANCELOTTUS ou LANCILOTTUS. — T. XI, col. 244-245.
LANCELOTZ (Henri), dit LANCELOTTUS ou LANCILOTTUS. — T. XI, col. 245-248.
LANCHALS (Pierre). — T. XI, col. 248-251.
LANDAS (Charles de). — T. XI, col. 251.
LANDAS (Nicolas de). — T. XI, col. 251-253.
LANDBERTUS ou LANDEBERTUS, patron de Liège. Voir *Lambert* (Saint).
LANDEBERT (Saint), LANTBERT ou LAMBERT, archevêque de Lyon. — T. XI, col. 253.
LANDELIN (Saint). — T. XI, col. 254-256.
LANDERICUS (Saint). Voir *Landri* (Saint).
LANDOALD (Saint). — T. XI, col. 256-257.
LANDRADE (Sainte). — T. XI, col. 257-260.
LANDRES (Aug.-Franç., comte de Briey de). Voir *Briey de Landres* (Aug.-Fr. comte de).
LANDRI (Saint), ou LANDERICUS. — T. XI, col. 260.
LANDSHEERE (Guillaume de). — T. V, col. 301-302.
LANDTMETER (Laurent). — T. XI, col. 261-262.

LANETIN (Charles-François-Honoré), dit DUQUESNOY. — T. XI, col. 262-263.
LA NEUVEFORGE (Louis de). — T. V, col. 302-304.
LA NEUVILLE. Voir *Adrien* (Martin-Joseph).
LANGE (Herman-François de). — T. V, col. 304-310.
LANGENDONCK (Chrétien van). — T. XI, col. 263-265.
LANGENDONCK (Jean-Michel van). — T. XI, col. 265-267.
LANGERINCK (Henri-Prosper). Voir *Lankrinck* (Henri-Prosper).
LANGHE (Charles de). Voir *Delanghe* (Ch.).
LANGHE (François-Xavier de). — T. V, col. 315-318.
LANGHE (Jean de), IPERIUS, LE LONG ou LONGUS. — T. V, col. 319-320.
LANGHE (Olivier de), ou LONGI. — T. V, col. 320-323.
LANGHECRUYS (Jean van), dit LANGHECRUCIUS ou DE LONGA CRUCE. — T. XI, col. 267-268.
LANGHEDUL (Jean). — T. XI, col. 268-269.
LANGHEDUL (Mathieu). — T. XI, col. 269.
LANGHEDUL (Michel). — T. XI, col. 268.
LANGHEMANS (François). — T. XI, col. 269-271.
LANGHEMEERSCH (Jacques van). — T. XI, col. 271.
LANGHEN-JAN (Jean van Bockhorst, dit). Voir *Bockhorst* (Jean van).
LANGIUS (Charles). Voir *Delanghe* (Charles).
LANGJAN (Remi), ou LANJAN. — T. XI, col. 271-272.
L'ANGLAIS (Michel), LANGLOIS ou MICHAEL ANGLICUS. — T. XI, col. 272-273.
LANGLET (Henriette-Amélie), née MOREL. — T. XI, col. 273-274.
LANGLET (Philippe-Henri-Joseph). — T. XI, col. 275-276.
LANGREN (Michel-Florent van). — T. XI, col. 276-292.
LANGREN (Robert de). — T. XI, col. 292-294.
LANGUERRAND (Georges). Voir *Lengherand* (Georges).
LANJAN (Remy). Voir *Langjan* (Remy).
LANKRINCK (Henri-Prosper), LANGHERINCK ou LENGERINCKX. — T. XI, col. 294-296.
LANNOY (Alexis de). — T. XI, col. 296-297.
LANNOY (Charles de). — T. XI, col. 297-302.
LANNOY (Chrétien-Joseph-Grégoire-Ernest de). — T. XI, col. 303-304.
LANNOY (Clémentine-Joséphine-Françoise-Thérèse, comtesse de). — T. XI, col. 304-305.
LANNOY (Edouard, baron de). — T. XI, col. 305-306.
LANNOY (Eugène-Hyacinthe-Marie-Joseph-Ignace de). — T. XI, col. 306-307.
LANNOY (Ferrand ou Ferdinand de). — T. XI, col. 307-308.
LANNOY (Ghillebert de). — T. XI, col. 308-322 et Addenda.
LANNOY (Hugues de). — T. XI, col. 322-325.
LANNOY (Jean de). — T. XI, col. 325-329.
LANNOY DE CLERVAUX (Napoléon de). — T. XI, col. 329-330.
LANNOY (Rodolphe de). — T. XI, col. 330.
LANS (Jean). — T. XI, col. 330-331.
LANSBERGE (François van). — T. XI, col. 331-332.
LANSBERGE (Jacques van). — T. XI, col. 332-333.
LANSBERGE (Philippe van) DE MEULEBEKE. — T. XI, col. 333-342.
LANSBERGE (Pierre van). — T. XI, col. 342-343.
LANSSELIUS (Pierre). — T. XI, col. 343-344.
LANTBERT (Saint), archevêque de Lyon. Voir *Landebert* (Saint).
LANTHENÉE (Le Ratz de). Voir *Le Ratz de Lanthenée.*
LANTIN (Jacques Lobbet de). Voir *Lobbet de Lantin* (Jacques).
LANTPERTUS. Voir *Lambert* (Saint).
LAON (Guy de). Voir *Guyard.*
LAOUST (François de), ou DE L'AOUST. — T. XI, col. 344-345.
LAPIDANUS (Guillaume), ou VANDEN STEENE, écrivain. — T. XI, col. 345.
LA PIERRE (Corneille). Voir *A Lapide* (C.).
LA PIERRE (Frédéric de). Voir *Frédéric de La Pierre.*
LA PLACE (Jean de), ou BASILIDÈS. — T. V, col. 323-324.
LAPOSTOLE. Voir *Apostole* (Pierre).
L'ARCHIER (Jean), ou L'ARCHER. — T. XI, col. 349-350.
LAREN (Josse van), le Vieux. — T. XI, col. 350-351.
LARIVIÈRE (Auguste Engelspach, dit). Voir *Engelspach* (Auguste).
LA RIVIÈRE (Raes de). Voir *Heers* (Raes de).
LAROCHE (Les comtes de). — T. XI, col. 351-358.
LA ROCHE (Siméon de). — T. XI, col. 358-359.
LA RUE (François de), ou RUÆUS. — T. V, col. 324.
LA RUE (Pierre de), ou PLATENSIS. Voir *Delarue* (Pierre).

LA RUELLE (Sébastien de). — T. XI, col. 359-381.
LASALLE (Jean de). — T. XI, col. 382.
LA SERNA SANTANDER (Charles-Antoine de). — T. XI, col. 383-386.
L'ASSOMPTION (Charles de). Voir *Bryas* (Ch. de).
LASSUS (Roland de). — T. XI, col. 386-418.
LATEWAERT (Louis). — T. XI, col. 418-419.
LATHAUWER (Lievin-Amand de). — T. V, col. 328 329.
LATHEM (Jacques van). — T. XI, col. 419-421.
LATHEM (Liévin van), ou LIÉVIN D'ANVERS. — T. XI, col. 421-424.
LATHEM (Liévin van), fils. — T. XI, col. 424-425.
LATOMUS (Barthélemy), ou HENRICI. — T. XI, col. 425-434.
LATOMUS (Jacques), ou MASSON, théologien. — T. XI, col. 434-438.
LATOMUS (Jacques), ou MASSON, poète. — T. XI, col. 438-441.
LATOMUS (Jean), ou STEENHOUWER. — T. XI, col. 441-442.
LATOUR (Jean). — T. XI, col. 442-444.
LA TOUR (Louis de), ou TURRIANUS. — T. V, col. 329.
LATOUR (L. de Baillet-). Voir *Baillet-Latour*.
LATTRE (Nicolas-Joseph-Germain de). — T. IX, col. 445-446.
LATTRE (Philippe de). — T. XI, col. 446.
LAUBEGEOIS (Antoine). — T. XI, col. 446-447.
LAUDE (Pierre-Joseph). — T. XI, col. 447-448.
LAUNAY (Jean de). — T. XI, col. 448-449.
LAUNAY (Louis de). — T. V, col. 330-332.
LAUNAY (Pierre-Albert de). — T. XI, col. 449-451.
LAUNOY (Othon-Henri de). — T. V, col. 332-333.
LAURANT (François). — T. XI, col. 451-452.
LAURENT DE LIEGE. — T. XI, col. 452.
LAURENT (Pierre-Joseph), ou LAURENS. — T. XI, col. 153-154.
LAURENTY (François). — T. XI, col. 455.
LAURENTY (Remacle-Joseph). — T. XI, col. 455.
LAUREYS (Jacques). — T. XI, col. 455-457.
LAURI (Balthasar). Voir *Lauwers* (Balthasar).
LAURIER (Marius), LAURENS ou LAUREUS. — T. XI, col. 457.
LAURILLARD (Charles-Guillaume-Antoine Fallot). Voir *Fallot-Laurillard*.
LAURIN (Guido), LAURYN ou LAUWERYN. — T. XI, col. 457-461.
LAURIN (Marc), LAURYN ou LAUWERYN. — T. XI, col. 461-469 et Addenda.
LAUTERS (Paul). — T. XI, col. 469-472.
LAUTIUS (Louis), LAUTENS ou DE LAUTE. — T. XI, col. 472-473.
LAUTTE (Jean), DE LAUTE ou LAUTENS. — T. XI, col. 473-474.
LAUWERS (Balthasar), ou LAURI. — T. XI, col. 475-477.
LAUWERS (Conrad). — T. XI, col. 477-479.
LAUWERS (Jean-Jacques). — T. XI, col. 479-480.
LAUWERS (Nicolas). — T. XI, col. 480-482.
LAUWERYN (Guido). Voir *Laurin* (G.).
LAUWERYN (Marc). Voir *Laurin* (M.).
LAUWET (Robert). — T. XI, col. 482-483.
LAVACHERIE (Barthélemy-Valentin de). — T. V, col. 333-334.
LAVAL (Jean-François de). — T. V, col. 335-336.
LAVALLEYE (Edouard). — T. XI, col. 483-485.
L'AVEUGLE DE WERVICK (Martin Castelain, dit). Voir *Castelain* (Martin).
LA VIGNE (Hugues de). Voir *Delavigne* (Hugues).
LAVIRON (Pierre). — T. XI, col. 485-487.
LA VISSCHERYE (Robert de). — T. XI, col. 487-488.
LAVRY (Charles-Adolphe-Joseph). — T. XI, col. 488-489.
LAYE (Jacques de). Voir *Leye* (Jacques de).
LAYENS (Jean de). — T. XI, col. 489-492.
LAYENS (Mathieu de). — T. XI, col. 492-498.
LÉAU (Gilles de). Voir *Gilles de Léau*.
LÉAU (Raoul de). Voir *Lewis* (Raoul de).
LÉAUCOURT (Jean de). — T. XI, col. 498-499.
LEBEAU (Henri-Charles-Joseph). — T. XI, col. 499-503.
LEBEAU (Joseph). — T. XI, col. 503-517.
LE BÈGUE (Henri). — T. XI, col. 518.
LE BÈGUE (Lambert). Voir *Lambert le Bègue*.
LE BÈGUE (Louis-François). — T. XI, col. 518.
LE BEL (Gilles). Voir *Gilles le Bel*.
LE BEL (Jean). — T. XI, col. 518-525.
LE BLAN (Pierre-Joseph). — T. XI, col. 525-527.
LE BLOND (Laurent). — T. XI, col. 527-529.
LE BLUS (Jacques-Antoine). — T. XI, col. 529.
LE BOEUF (Jean-Baptiste-Emile). — T. XI, col. 530-531.
LE BON CUISINIER. Voir *Leeuwen* (J. van).
LE BORGNE (Pierre), dit LE TRÉSORIER. — T. XI, col. 531-533.
LE BORNE (Aimé-Ambroise-Simon). — T. XI, col. 533-535.
LE BOUCQ (Henri). — T. XI, col. 535.
LE BOUCQ (Jacques). — T. XI, col. 535-536.
LE BOUCQ (Pierre), voyageur. — T. XI, col. 537.

LE BOUCQ (Pierre), historien. — T. XI, col. 537-538.
LE BOUCQ (Pierre-Joseph). — T. XI, col. 538-539.
LE BOUCQ (Simon). — T. XI, col. 539-545.
LE BOUTEILLER (Jean). Voir *Boutillier* (Jean).
LE BOUTELLIER (Colart). — T. XI, col. 557-558.
LEBOUTTE (Jean-François-Nicolas). — T. XI, col. 558-559.
LEBROCQUY (Pierre). — T. XI, col. 559-566.
LE BRON (Nicolas), ou BRONTIUS. — T. XI, col. 566.
LE BRUN (Firmin). — T. XI, col. 566-568.
LE BRUN (Martin). — T. XI, col. 568-569.
LE CARPENTIER (Jean). — T. XI, col. 569.
LE CARPENTIER (Jean-Baptiste). — T. XI, col. 569-572.
LE CAUCHIE (Antoine de) Voir *La Chaussée* (Antoine de).
LE CERGIER (Jean). Voir *Le Chergier* (J.).
LE CHARPENTIER (Jonas ou Jean). — T. XI, col. 573-574.
LE CHARTREUX (Denis). Voir *Denis Le Chartreux.*
LE CHARTREUX (Jean). Voir *Jean Le Chartreux.*
LE CHATELAIN (Jean). Voir *Chastelain* (Jean).
LE CHERGIER (Gérard), LE CERGIER ou CHERGIER. — T. XI, col. 576.
LE CLÉMENT DE SAINT-MARCQ (Philippe-Auguste-Joseph). — T. XI, col. 577.
LE CLERC (Jean Boendale, dit). Voir *Boendale* (Jean).
LECLERC (Joseph-Pierre-François). — T. XI, col. 577-578.
LE CLERC (Nicolas), ou CLERICUS. — T. XI, col. 578-579.
LECLERCQ (Chrétien). — T. XI, col. 579-580.
LE CLERCQ (Gilles). — T. XI, col. 580-581.
LE CLERCQ (Hermès), dit CLERICUS. — T. XI, col. 582.
LE CLERCQ (Jacques). — T. XI, col. 583.
LE CLERCQ (Olivier). — T. XI, col. 583-586.
LECLERCQZ (Gabriel-Charles), LE CLERCQ ou LECLERC. — T. XI, col. 586-588.
LE CLERCQZ (Jean-Baptiste-Désiré-Joseph). — T. XI, col. 588-590.
L'ÉCLUSE (Charles de). Voir *L'Escluse* (Charles de).
LE COCQ (Charles-Joseph). — T. XI, col. 590-592.
LECOCQ (Denis-Joseph). — T. XI, col. 592-593.
LE COCQ (François). — T. XI, col. 593-594.
LE COCQ (Jean), ou GALLUS. Voir *Cocq* (Jean de).
LE COISPELIER (Godefroid). — T. XI, col. 594.
LE CONTE (Pierre), ou LE COMTE. — T. XI, col. 595.
LECOUVET (Ferdinand-François-Joseph). — T. XI, col. 596-599.
LECREUX (Nicolas-Adrien-Joseph). — T. XI, col. 599-600.
LE CUNELIER (Jean). — T. XI, col. 600-601.
LE DAYN (Victor), ou DE DAYN. — T. XI, col. 601-602.
LEDE (Les marquis de). Voir *Bette.*
LEDE (Maximilien-Louis van). — T. XI, col. 602-604.
LEDEGANCK (Charles-Louis). — T. XI, col. 604-610.
LE DENT (Maximilien). — T. XI, col. 610 611.
LE DOULX (Albert). — T. XI, col. 611.
LE DOULX (Louis), ou LE DOUX. — T. XI, col. 611-613.
LE DOULX (Pierre-François), historien. — T. XI, col. 614.
LE DOULX (Pierre-François), peintre. — T. XI, col. 615-616.
LEDROU (Noël-Théodore), ou LE DROU. — T. XI, col. 616-617.
LEDROU (Pierre-Lambert), ou LE DROU. — T. XI, col. 617-618.
LE DUC (Philippe), ou LE DUCQ. — T. XI, col. 618.
LE DUC (Pierre). — T. XI, col. 619.
LE DUCQUET (Barthélemi). Voir *Ducquet* (Barthélemi).
LEEMPUT (Jean-Hubert-Joseph). — T. XI, col. 619 621.
LEEMPUT (Remi van). — T. XI, col. 621-623.
LEENAERDS (Thomas), ou LEONARDI. — T. XI, col. 623-624.
LEENCNECHT (Daniel de). — T. V, col. 359-360.
LEENE (Joseph Vanden). — T. XI, col. 625-627.
LEENEN (Paul). — T. XI, col. 627-630.
LEENHEER (Jean de). — T. V, col. 360-363.
LEEPE (Jean-Antoine Vander). Voir *Lepe* (Jean-Antoine Vander).
LEEPE (Laurent Vander). Voir *Lepe* (Laurent Vander).
LEERNOUT (Jacques), ou LERNUTIUS. — T. XI, col. 630-631.
LEERNOUT (Jean), ou LERNUTIUS. — T. XI, col. 631-638.
LEEST (Antoine van). — T. XI, col. 638-642.
LEESTEMAKER (le chevalier Pierre Blandelin, dit). Voir *Blandelin* (le chevalier Pierre).
LEEU (Gérard). — T. XI, col. 642-645.

LEEUW (Albert ou Elbert de), ou ELBERTUS LEONINUS. — T. V, col. 365-377.
LEEUW (Gauthier de), ou DE BEKA. — T. V, col. 378.
LEEUW (Gilles de), ou EGIDIUS CANTOR. Voir *Gilles de Leeuw*.
LEEUW (Gilles de), moine. Voir *Gilles de Leeuw*.
LEEUW (Gilles de), mystique. Voir *Gilles de Leeuw*.
LEEUW (Gilles de), prédicateur. Voir *Gilles de Léau*.
LEEUW (Guillaume de), ou VANDER LEEUW. — T. V, col. 379-380.
LEEUWEN (Jean van), ou LE BON CUISINIER. — T. XI, col. 645-647.
LEEUWERCK (Eustache), dit ALAUDA ou A LAUDE. — T. XI, col. 647-648.
LEEWIS (Denis). Voir *Denis le Chartreux*.
LEFEBRE (Valentin). Voir *Lefebvre* (Valentin).
LEFEBVRE (Gaspard). — T. XI, col. 648.
LEFEBVRE (Guillaume). — T. XI, col. 648-649.
LEFEBVRE (Jacques), ou LEFEBURE. — T. XI, col. 650-651.
LE FEBVRE (Jean), ou JOHANNES FABRI DE CARVINIO. — T. XI, col. 651.
LEFEBVRE (Laurent-Antoine-Ferdinand). — T. XI, col. 651-652.
LEFEBVRE (Leopold-Henri-Joseph, baron). — T. XI, col. 652-653.
LE FEBVRE (Turrien). — T. XI, col. 653-654.
LEFEBVRE (Valentin), ou LEFEBRE, dit DE BRUXELLES. — T. XI, col. 654-659.
LEFEVRE (Andre), dit FABRICE ou FABRICIUS. — T. XI, col. 659-660.
LE FEVRE (Dominique). — T. XI, col. 660-661.
LEFEVRE (Jacques), ou LEFEBVRE. — T. XI, col. 661-664.
LE FÈVRE (Jean), ou LE FEBVRE, poète. — T. XI, col. 664-666.
LE FEVRE (Jean), seigneur de Saint-Remy. — T. XI, col. 666-675.
LE FEVRE (Raoul), LE FEBVRE ou LE FEUBVRE. — T. XI, col. 675-678.
LE FLAMENG (Nicole). — T. XI, col. 679.
LE FORT (Jean-Gilles). — T. XI, col. 679-681.
LEFORT (Martin), ou FORTIUS. — T. XI, col. 681.
LEFORT (Michel), ou FORTIUS. — T. XI, col. 681-682.
LE FRANC (Martin). Voir *Franc* (Martin).
LE FRANCHOMME (Eustache). Voir *Eustache le Franchomme*.
LEFRANÇOIS (Nicolas Louis-Édouard). — T. XI, col. 682-685.
LE GALOIS (Jehan) ou GALLOIS. — T. XI, col. 685.
LEGI (Jacques). — T. XI, col. 685-686.
LE GILLON (Jean-François). — T. XI, col. 686-689.
LEGIPONT (Olivier). — T. XI, col. 689-699.
LE GOUVERNEUR (Jean), ou GUBERNATOR. — T. XI, col. 699-700.
LEGRAND (Antoine). — T. XI, col. 700-702.
LE GRAND DE REULANDT (Simon-Édouard-Victor). — T. XI, col. 702-703.
LEGRELLE-D'HANIS (Louis-Jean-François). — T. XI, col. 704.
LE GROS (Sauveur). — T. XI, col. 705-707.
LE GROS DE SAINT-MARTIN (Albert-Joseph). — T. XI, col. 707-708.
LE GROUX (Jacques). — T. XI, col. 708-709.
LE HARDY DE BEAULIEU (Jean-Charles-Marie-Joseph). — T. XI, col. 709-714.
LE HARDY DE BEAULIEU (Louis-Joseph-Barthold, vicomte). — T. XI, col. 714-715.
LEHON (Charles-Amé-Joseph). — T. XI, col. 715-717.
LE HON (Henri-Sébastien). — T. XI, col. 717-724.
LEIANUS. Voir *Henri de Leyen*.
LEJEUNE (Alexandre-Louis-Simon). — T. XI, col. 724-727.
LEJEUNE (Claude), dit CLAUDIN LE JEUNE. — T. XI, col. 727-734.
LE JEUNE (Hadelin). Voir *Junius* (Hadelin).
LEJEUNE (Pierre-François). — T. XI, col. 734-735.
LEJEUSNE (François). — T. XI, col. 735-736.
LEKKERBEETJEN (Gérard-Abrahams, dit). Voir *Abrahams* (G.).
LELEWEL (Joachim). — T. XI, col. 736-751.
LELIS (Tobie de). — T. XI, col. 752.
LE LONG (Gautier). Voir *Gautier Le Long*.
LELONG (Jean). Voir *Langhe* (Jean de).
LE LOUCHIER (Louis-Joseph-Rodolphe-Charles-Étienne). — T. XI, col. 753.
LE LOUCHIER (Rodolphe-François-Michel). — T. XI, col. 753-754.
LE LOUP (Jean), général. — T. XI, col. 754-757.
LE LOUP (Jean), compositeur de musique. Voir *Lupi* (Jean).
LELOUP (Remacle). — T. XI, col. 757-758.
LE LOZ DE BUILLEMONT (Jean-François de). — T. V, col. 380-381.
LEM (Martin). — T. XI, col. 758-759.
LEMAIGRE (Camille-Arthur). — T. XI, col. 759-760.
LEMAIRE (Isaac). — T. XI, col. 760-769.

LEMAIRE DE BELGES (Jean). — T. XI, col. 769-778.
LEMAIRE (Jean-François). — T. XI, col. 779-781.
LE MAIRE (Michel), dit DE GAND. — T. XI, col. 781.
LE MAISTRE D'ANSTAING (Idesbald-Pierre-Ernest). — T. XI, col. 781-782.
LE MAISTRE (Matthieu). — T. XI, col. 782-787.
LEMARIÉ (Alexandre). — T. XI, col. 787-790.
LE MAY (Olivier). — T. XI, col. 790.
LE MAYEUR DE MERPRÈS ET ROGÉRIES (Adrien-Jacques-Joseph). — T. XI, col. 790-793.
LEMBLIN (Laurent). — T. XI, col. 794.
LEMENS (Balthazar). — T. XI, col. 794-795.
LEMMEKEN D'ANVERS. Voir *Lammekens* (Philippe).
LE MONNIER (Pierre). — T. XI, col. 795-796.
LE MOTTE (Jehan de). — T. XI, col. 796-798.
L'EMPEREUR (Arnaud). Voir *Keysere* (A. de).
LEMPEREUR (Martin). Voir *Keyser* (Martin de).
LE MUISIT (Gilles), ou *Li Muisis*. — T. XI, col. 798-806.
LENDULF. Voir *Lindulphe*.
LENGERINCKX (Henri Prosper). Voir *Lankrinck* (Henri-Prosper).
LENGHERAND (Georges). — T. XI, col. 807-808.
LENGLEZ (Félix). — T. X, col. 808.
LENGLEZ (Maximilien). — T. XI, col. 808-809.
LENNZÉÏ (Arnould). Voir *Lens* (A. de).
LE NOIR (Jacques), dit *Niger*. — T. XI, col. 809-810.
LENS (André-Corneille). — T. XI, col. 810-816.
LENS (Arnould de), LENSÆUS ou LENNZÉÏ, médecin. — T. XI, col. 816-817.
LENS (Arnould de), philosophe. Voir *Arnould de Lens*.
LENS (Corneille). — T. XI, col. 817-818.
LENS (Eustache de). Voir *Eustache de Lens*.
LENS (Jacques-Joseph). — T. XI, col. 818.
LENS (Jean de), ou LENSÆUS. — T. XI, col. 819-820.
LENTZ (Pierre-Albert). — T. XI, col. 820-822.
LENTZEN (Jean-François). — T. XI, col. 822.
LÉON ou LÉONIUS. — T. XI, col. 822-824.
LÉON DE SAINT-LAURENT (Maes, dit). — T. XI, col. 824-825.
LÉONARD (le père), compositeur. — T. XI, col. 826-827.
LÉONARD (Jean-Frédéric), LÉONART ou LÉONHARD. — T. XI, col. 825-826.
LÉONARDI (Hubert). — T. XI, col. 827-829.
LÉONARDI (Nicolas-François), ou LIENARS. — T. XI, col. 829.
LÉONARDI (Thomas). Voir *Leenaerds* (Thomas).
LEONINUS (Antoine). Voir *Des Lions* (Antoine).
LEONINUS (Elbertus). Voir *Leeuw* (Albert de).
LÉONIUS, abbé de Lobbes. Voir *Léon*.
LEONIUS (Jean). Voir *Leunis* (Jean).
LÉOPARD (Paul). T. XI, col. 829-832.
LÉOPOLD II, empereur d'Allemagne. — T. XI, col. 832-837.
LÉOPOLD Ier, roi des Belges. — T. XI, col. 838-860.
LE PAIGE (Antoine-François). — T. XI, col. 860-861.
LE PAIGE (Pierre-Guillaume). — T. XI, col. 681-682.
LEPE (Jean-Antoine Vander), ou VANDER LEEPE. — T. XI, col. 862-863.
LEPE (Laurent Vander), ou VANDER LEEPE. — T. XI, col. 863-864.
LE PERS (Jean-Baptiste). — T. XI, col. 865.
LE PESSIER (Jean). Voir *L'Espessier* (Jean).
LE PETIT (Jean-François). — T. XI, col. 865-870.
LEPEZ (Antoine ou Étienne). — T. XI, col. 870-872.
LE PIERRE (Robert de). — T. XI, col. 872-875.
LE PIPPRE (Antoine). — T. XI, col. 875-876.
LE PIPPRE (Louis), dit P. BONAVENTURE DE LA BASSÉE. — T. XI, col. 875-875.
LE PIPPRE (Maurice). — T. XI, col. 876.
LE PIPPRE (Simon-Lamoral). — T. XI, col. 876.
LE PLA (Jacques), ou LE PLU [?]. — T. XI, col. 876-877.
LE PLAT (Gilles). — T. XI, col. 883-884.
LE PLAT (Josse). — T. XI, col. 877-881.
LE PLAT (Pierre). — T. XI, col. 881-884.
LEPLAT (Victor-Alexandre-Chrétien). — T. XI, col. 884-886.
LE PLU (Jacques). Voir *Le Pla* (Jacques).
LE POIVRE (Jacques-François). — T. XI, col. 886-888.
LE POIVRE (Pierre), ou LE POYVRE. — T. XI, col. 888-891.
LE PRÉVOST (Hubert). Voir *Hubert le Prévost*.
LE PRÉVOST (Jean). — T. XI, col. 891-892.
LE RATZ DE LANTHENÉE. — T. XI, col. 892-895.
LERIUS (Joseph van). — T. XI, col. 895-896.
L'ERMITE (Daniel), dit ERMITA. — T. XI, col. 896-898.
LERNUTIUS (Jacobus). Voir *Leernout* (Jacques).
LERNUTIUS (Janus). Voir *Leernout* (Jean).
LE ROY (Alard). — T. XI, col. 898-899.

LE ROY (Bauduin) — T. XI, col. 899-900.
LE ROY (Etienne-Victor). — T. XI, col. 900-902.
LE ROY (François), ou REGIS, prédicateur. — T. XI, col. 902-903.
LE ROY (François), théologien. — T. XI, col 904.
LEROY (François-Gaspard). — T. XI, col. 904-907.
LE ROY (Henri-Eloi-Joseph). — T. XI, col. 907-909.
LEROY (Hilaire). — T. XI, col. 909-910.
LE ROY (Jacques). — T. XI, col. 910-918.
LEROY (Joseph-Antoine). — T. XI, col. 919-922.
LE ROY (Pierre), orfèvre. — T. XI, col. 922-923.
LE ROY (Pierre), ou REGIS, théologien. — T. XI, col. 923-924.
LE ROY (Pierre-François). — T. XI, col. 924-927.
LE ROY (Pierre-François-Charles). — T. XI, col. 927-928.
LE ROY (Pierre-Jean-Baptiste). — T. XI, col. 928-930.
LE ROY (Thomas), écrivain. — T. XI, col. 930-931.
LE ROY (Thomas), théologien. — T. XI, col. 931-932.
LE RUITE (Lambert). — T. XI, col. 932.
LESAIGE (Jacques). — T. XII, col. 1-2.
LE SAIVE (Jean-Baptiste). Voir *Saive* (Jean-Baptiste de).
LESBROUSSART (Jean-Baptiste). — T. XII, col. 2-3.
LESBROUSSART (Philippe). — T. XII, col. 3-19.
LESCAILLE (Charles-François-Joseph de). — T. V, col. 382 383.
LESCAILLIER (Jean). — T. XII, col. 19.
L'ESCLUSE (Jules-Charles de), ou CLUSIUS. — T. V, col. 383-403.
LE SOINNE (Jean-François). — T. XII, col. 19-21.
LESOINNE (Philippe-Adolphe). — T. XII, col. 21-23.
LE SOINNE (Thomas). — T. XII, col. 23-24.
L'ESPÉE (Jacques). — T. XII, col. 24.
L'ESPESSIER (Jean). — T. XII, col. 24-25.
L'ESPINOY (Charles de). — T. V, col. 404-406.
L'ESPINOY (Philippe de). — T. V, col. 406-410.
LESSABÉE (Jacques). Voir *Leussauch* (Jacques de).
LESSEUWE (Jean de). — T. XII, col. 25.
LESSINES (Gilles de). Voir *Gilles de Lessines*.
LESSIUS (Léonard). Voir *Leys* (Léonard).
L'ESTAINIER (Jean), ou STANNIFEX, philosophe. — T. XII, col. 25-26.
LESTAINIER (Jean), LESTAINNIER, L'ESTANIEL ou LESTANNIER. — T. XII, col. 26.
LESTENS (Guillaume), LESTEENS ou STEENS. — T. XII, col. 27.
LESVES (Nicolas de). Voir *Laives* (Nicolas de).
LESY (Désiré-Eugène-Charles). — T. XII, col. 27-28.
LE TARTIER (Jehan). Voir *Jehan li Tartiers*.
LE TELLIER (Adrien). — T. XII, col. 28-30.
LE TELLIER (Charles-Constant). — T. XII, col. 30-31.
LE TELLIER (Michel-E.-J.). — T. XII, col. 31-32.
LETINS (Constantin). — T. XII, col. 32-33.
LE TRÉSORIER (Pierre le Borgne, dit). Voir *Le Borgne* (Pierre).
LEUMONT (Thiry de). — T. XII, col. 33.
LEUNIS (Daniel). Voir *Louis* (Daniel).
LEUNIS (Jean), ou LEONIUS. — T. XII, col. 33-34.
LEUNIS (Liévin). Voir *Louis* (Liévin).
LEUSSAUCH (Jacques de), ou LESSABÉE. — T. XII, col. 34-36.
LEÜX VON LEÜXENSTEIN. Voir *Luycx* (François).
LEUZE (Nicolas de). — T. XII, col. 36-38.
LEUZE (de), jurisconsulte. — T. XII, col. 38.
LEVAE (Adolphe). — T. XII, col. 39-40.
LEVAILLANT (André). — T. XII, col. 40.
LE VAILLANT DE LA BASSARDRIE (Guillaume). — T. XII, col. 40-42.
LE VAILLANT DE LA BASSARDRIE (Joseph-Alexandre). — T. XII, col. 42-43.
LE VENEUR (Jean). — T. XII, col. 43-44.
LE VINIER (Gilles). — T. XII, col. 44-45.
LE VINIER (Guillaume). — T. XII, col. 45-51.
LE VINIER (Jacques). — T. XII, col. 51.
LE VOLEUR (Colart). — T. XII, col. 51-52.
LE VOLEUR (Jehan). — T. XII, col. 52-53.
LEVOZ (Noël-Joseph). — T. XII, col. 53-57.
LE WAITTE (Antoine). — T. XII, col. 58-60.
LEWES (Gilles de). Voir *Gilles de Léau*.
LE WINCQUE (Grégoire de). — T. V, col. 410-411.
LEWIS (Rodolphe de). — T. XII, col. 60.
LEYE (Jacques de), ou LAYE, dit MAYNART. — T. XII, col. 60-61.
LEYEN (Henri de). Voir *Henri de Leyen*.
LEYNIERS (les). — T. XII, col. 61-65.
LEYS (Jean-Auguste-Henri). — T. XII, col. 65-79.
LEYS (Léonard), ou LESSIUS. — T. XII, col. 79-82.

LEYSSENS (Jacques), ou LYSSENS. — T. XII, col. 82.
LHÉRIE (Ferdinand Benchet). — T. XII, col. 83.
L'HERMITE (Daniel). Voir *L'Ermite*.
L'HERMITE (Denis). — T. XII, col. 83-84.
L'HERMITE (François), ou L'HERMITTE. — T. XII, col. 84-86.
L'HERMITE (Martin), ou L'HERMITTE. — T. XII, col. 86-87.
L'HEUREUX (Gaspard-Hippolyte-Joseph). — T. XII, col. 87.
L'HEUREUX (Jean), MACARIUS ou DE MACAR. — T. XII, col. 88.
LIBENS (Jacques). — T. XII, col. 88-89.
LIBENS (Jean). — T. XII, col. 89-90.
LIBERT (Saint). — T. XII, col. 90-91.
LIBERT (Marie-Anne). — T. XII, col. 91-93.
LIBERT, moine. — T. XII, col. 91.
LIBERT (Simon). — T. XII, col. 94.
LIBION (André). — T. XII, col. 94-95.
LIBON (Joseph). — T. XII, col. 95.
LI BORGNE (Pierre), etc. — Pour tous les personnages du moyen âge dont le nom commence par LI, voir *Le*.
LIBOY (Louis-François Rossius de). — T. XII, col. 96.
LICHT (François de). — T. XII, col. 96-97.
LICHT (Pierre de), ou LUCIUS. — T. V, col. 423, et T. XII, col. 97-98.
LICHTERVELDE (Albert-Louis, comte de). — T. XII, col. 99.
LICHTERVELDE (Jacques de). — T. XII, col. 99-101.
LICHTERVELDE (Jean de). — T. XII, col. 101.
LICHTERVELDE (Jean-Ferdinand de). — T. XII, col. 101.
LICHTERVELDE (Joseph-François, comte de). — T. XII, col. 102-103.
LICHTERVELDE (Louis de). — T. XII, col. 103.
LIDERIC. — T. XII, col. 103-106.
LIEBAERD (Charles). — T. XII, col. 106.
LIEBAERT (Aimé-Fidèle-Marie-Constantin). — T. XII, col. 106-107.)
LIÉBART (Pierre). — T. XII, col. 107.
LIEDTS (Charles-Augustin). — T. XII, col. 107-109.
LIEFRINCK (Corneille). — T. XII, col. 109-110.
LIEFRINCK (Guillaume). — T. XII, col. 110-111.
LIEFRINCK (Jean). — T. XII, col. 111-114.
LIÉGE (Arsene, dit de). Voir *Arsene dit de Liége*.
LIÉGE (Étienne de). Voir *Étienne de Liége*.
LIÉGE (Gérard de). Voir *Gérard de Liége*.
LIÉGE (Lambert de). Voir *Lambert de Liége*.
LIÉGE (Laurent de). Voir *Laurent de Liége*.
LIEMAKER (Jacques de), DE LIEMAECKERE ou DE RIEMAECKERE. — T. V, col. 423-424.
LIEMAKER (Nicolas de), ou LIEMAECKERE, dit ROOSE. — T. V, col. 424-434.
LIENARS (Nicolas-François). Voir *Léonardi* (Nicolas-François).
LIENHOUT (Gérard de). Voir *Gérard de Lienhout*.
LIERE (Josse van). — T. XII, col. 114-115.
LIEROP (Matthias van), ou LIROPIUS. — T. XII, col. 115.
LIES (Joseph-Henri-Hubert). — T. XII, col. 116-119.
LIESVELD (Thierri van). — T. XII, col. 119-121.
LIESVELT (Jacques van). — T. XII, col. 121-124.
LIEVENS (Jean), ou LIVINEIUS. — T. XII, col. 124-128.
LIÉVIN (Saint). — T. XII, col. 128-130.
LIÉVIN D'ANVERS. Voir *Lathem* (Liévin van).
LIGNE (les de). — T. XII, col. 130-143.
LIGNE (Albert de), prince de Barbançon. Voir *Barbançon* (Albert de Ligne, prince de).
LIGNE (le prince Charles-Joseph de). — T. XII, col. 143-194.
LIGNE (Jean de), comte d'Arenberg. Voir *Arenberg* (Jean de Ligne, comte d').
LIGNE-ARENBERG (Octave-Ignace de), prince de Barbançon. Voir *Barbançon* (Octave-Ign. de Ligne-Arenberg, prince de).
LIGNY (Jean de Luxembourg, comte de). Voir *Luxembourg* (Jean de).
LIGNY (Waléran de Saint-Pol, comte de Luxembourg-). Voir *Luxembourg-Ligny* (Waléran de).
LILLE (Alain de). Voir *Alain de Lille*.
LILLE (Baudouin de). Voir *Bourgogne* (Baudouin de).
LILLE (Gautier de). Voir *Gautier de Chatillon* ou *de Lille*.
LILLE (Guillaume de). Voir *Guillaume de Lille*.
LILLERS (Jean de). — T. XII, col. 195.
LIMBORGH (Gilbert). Voir *Fusch* (Gilbert).
LIMBOURG (Guillaume van). — T. XII, col. 198.
LIMBOURG (Henri de). Voir *Henri de Limbourg*.
LIMBOURG (Henri-Jules-Joseph). — T. XII, col. 195-196.
LIMBOURG (Jean-Philippe de). — T. XII, col. 197-201.
LIMBOURG (Nicolas ou Colette de). — T. XII, col. 201-202.
LIMBOURG (Remacle de). Voir *Fusch* (Remacle).
LIMBOURG (Robert de). — T. XII, col. 202-203.

LIMBURG (Guillaume), BROCHÆUS ou VAN DEN BROICH, dit LIMBURGIUS. — T. XII, col. 204.
LIMBURGIUS. Voir *Fusch* (Gilbert).
LIMMINGHE (les de), ou UYTTER LIMMINGEN. — T. XII, col. 204-206.
LIMMINGHE (comte Alfred-Marie-Antoine de). — T. XII, col. 206-208.
LIMPENS (Ferdinand). — T. XII, col. 208.
LIMPENS (Jean). — T. XII, col. 208.
LINDANUS (David), ou VANDER LINDEN. — T. XII, col. 209-212.
LINDANUS (Guillaume-Damase), ou VANDER LINDEN. — T. XII, col. 212-216.
LINDEN (Guillaume Vander). — T. XII, col. 216-217.
LINDEN (Jean Vander), ecclésiastique. — T. XII, col. 217-221.
LINDEN (Jean Vander), voyageur. — T. XII, col. 221-222.
LINDHOUT (Henri van). — T. XII, col. 222-223.
LINDULPHE, LUDOLPHE, LONDULPHE ou LENDULF. — T. XII, col. 223.
LINGE (Abraham van). — T. XII, col. 223-224.
LINGE (Bernard van). — T. XII, col. 224-225.
LINNIG (Egide). — T. XII, col. 225-226.
LINT (Henri van). — T. XII, col. 226-227.
LINT (Pierre van). — T. XII, col. 227-231.
LION (Alexandre-Louis). — T. XII, col. 231-232.
LION (Alois-Stanislas). — T. XII, col. 232-233.
LION (Pierre-Joseph). — T. XII, col. 233-235.
LIOULT DE CHÊNEDOLLÉ (Jos.-Louis-Ch.-Aug.). Voir *Chênedollé* (Jos.-Louis-Ch.-Aug. Lioult de).
LIPPELOO (Zacharie). — T. XII, col. 236-237.
LIPPENS (Jacques). — T. XII, col. 237-238.
LIPSE (David). — T. XII, col. 238-239.
LIPSE (Juste ou Josse), ou LIPS. — T. XII, col. 239-289.
LIPSIUS (Martin). — T. XII, col. 289-290.
LIROPIUS (Matthias). Voir *Lierop*.
LIS (Charles-Auguste). — T. XII, col. 291-293.
LISA DE FLANDRIA (Gérard de). Voir *Gérard de Lisa de Flandria*.
LISEBETTEN (Pierre van). — T. XII, col. 293-294.
L'ISLE (Guillaume de). Voir *Guillaume de Lille*.
LISSOIR (Remacle). — T. XII, col. 294-296.
LIVERLO (Gilles de). — T. XII, col. 296.
LIVERLO (Lambert de). — T. XII, col. 296-297.
LIVERLO (Walthère ou Wathieu de), LIVERLOZ ou LIVERLOOZ. — T. XII, col. 297-298.
LIVINEIUS (Jean). Voir *Lievens* (Jean).
LOÆUS (Jean). Voir *Loo* (Jean van).
LOBBET DE LANTIN (Jacques). — T. XII, col. 298-300.
L'OBEL (Mathias de), ou DE LOBEL. — T. V, col. 452-465.
LOBETH (Barthélemi). — T. XII, col. 300.
LOCHEM (Michel van). — T. XII, col. 300-303.
LOCQUENGHIEN (Jean de). — T. XII, col. 303-307.
LOCRE (Ferry de), ou FERREOLUS LOCRIUS. — T. XII, col. 307-308.
LODOVICO, dit FIAMENGO. — T. XII, col. 308.
LOE (Henri de), ou LOEN. — T. XII, col. 308-309.
LOEFFS (Dorothée), ou LOUFFIUS. — T. XII, col. 309-310.
LOEILLET (Jean-Baptiste). — T. XII, col. 310-311.
LOEMANS (Arnold). — T. XII, col. 311.
LOEMEL (Gaudence van). — T. XII, col. 311-312.
LOEMELANUS (Joannes). Voir *Huybrechts* (Jean)
LOËR (Thierri), LOËRIUS, LOHERIUS ou LOEHERIUS, dit A STRATIS. — T. XII, col. 312-313.
LOISEL (Jean). — T. XII, col. 314-315.
LOIX (Désiré-Joseph). — T. XII, col. 315-316.
LOKEMANS (Pierre). — T. XII, col. 317.
LOKEREN (Auguste van). — T. XII, col. 317-321.
L'OLIVIER (Henri). — T. XII, col. 321-322.
L'OLIVIER (Jean-Baptiste-Joseph). — T. XII, col. 322.
L'OLIVIER (Jean-Nicolas-Marie). — T. XII, col. 322-324.
L'OLIVIER (Louis-François-Joseph). — T. XII, col. 324.
LO-LOOZ (Robert, chevalier de). — T. XII, col. 324-325.
LOMBARD (Lambert). — T. XII, col. 326-335.
LOMBARD (Lambert-Materne). — T. XII, col. 335-338.
LOMBEKE (Jean de). — T. XII, col. 338-339.
LOMMELIN (Adrien). — T. XII, col. 339-342.
LONCIN (Albert de). — T. XII, col. 342.
LONDERSEEL (Assuérus van). — T. XII, col. 342-344.
LONDERSEEL (Jean ou Hans van). — T. XII, col. 344-345.
LONDULPHE. Voir *Lindulphe*.
LONGÉ (Robert de). — T. XII, col. 345-347.
LONGHEHAYE (David), ou LONGHAYE. — T. XII, col. 347-348.
LONGHEHAYE (Jacques). — T. XII, col. 348.

LONGHEHAYE (Jean). — T. XII, col. 348-349.
LONGI (Olivier). Voir *Langhe* (Olivier de).
LONGA CRUCE (Jean de). Voir *Langhecruys* (Jean).
LONGUEIL (Christophe de), ou CHRISTOPHORUS LONGOLIUS. — T. XII, col. 349-359.
LONGUEVAL (Charles-Bonaventure de). — T. XII, col. 359-368.
LONGUEVAL (Maximilien de). — T. XII, col. 368-371.
LONGUS (Jean). Voir *Langhe* (Jean de).
LONGUYON (Jacques de). — T. XII, col. 371-372.
LONHIENNE (Pierre-Godefroid). — T. XII, col. 372-373.
LONÆUS (Jean Bosche, dit). Voir *Bosche* (Jean).
LONS (Jean-Baptiste). — T. XII, col. 373.
LONSING (François-Joseph). — T. XII, col. 374-375.
LOO (Adrien van). — T. XII, col. 375-376.
LOO (François van), ou VAN LOY. — T. XII, col. 376-377.
LOO (Guillaume de). Voir *Guillaume d'Ypres*.
LOO (Jacques van). — T. XII, col. 377-379.
LOO (Jean van), ou LOÆUS. — T. XII, col. 379-380.
LOO (Thomas-Jean van). — T. XII, col. 380-384.
LOOIMANS. — T. XII, col. 384.
LOON (Pierre van). — T. XII, col. 384-385.
LOON (Théodore van). — T. XII, col. 385-393.
LOOS (Jean-François). — T. XII, col. 393-396.
LOOSE (Jean-Joseph de). — T. V, col. 467-468.
LOOTS (Jean-Chrysostome). — T. XII, col. 396-397.
LOOTIJNS (Louis). — T. XII, col. 397-398.
LOOTIJNS (Pierre). — T. XII, col. 398-400.
LOOZ-CORSWAREM (Louis, comte de). — T. XII, col. 402-403.
LORE (Baudouin Vander). — T. XII, col. 403-405.
LORENT (Théodore). — T. XII, col. 405-406.
LOS RIOS (Charlotte-Marie de). — T. V, col. 468.
LOS RIOS (Jean-François de). — T. XII, col. 406-410.
LOTH (Louis-Bertrand). — T. XII, col. 411-412.
LOTHAIRE Ier, comte de Dalhem. — T. IV, col. 639.
LOTTMANN (Adam). — T. XII, col. 412.
LOUFFIUS (Dorothée). Voir *Loeffs* (Dorothée).
LOUIS DE MALE. — T. XII, col. 426-466.
LOUIS DE NEVERS, comte de Flandre, dit DE CRÉCY. — T. XII, col. 412-426.
LOUIS DE BOURBON. — T. XII, col. 466-490.
LOUIS VAN BIVOORDE ou LUDOVICUS BIVORDIUS. — T. XII, col. 491.
LOUIS DE BOUVIGNE. Voir *Bouille* (Louis).
LOUIS DE BRUGES. Voir *Gruythuyse*.
LOUIS DE BRUXELLES. Voir *Brussel* (Louis van).
LOUIS DE LUXEMBOURG. Voir *Luxembourg* (Louis de).
LOUIS DE SAINT-PIERRE (le Père), dit LUCAS. — T. XII, col. 491-495.
LOUIS (Daniel), LEUIS ou LEUNIS. — T. XII, col. 496.
LOUIS (Henri). — T. XII, col. 496-498.
LOUIS (Liévin), LEUIS ou LEUNIS. — T. XII, col. 498.
LOUIS (Louis-Jacques-Césare). — T. XII, col. 498-503.
LOUISE-MARIE, Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, première reine des Belges. — T. XII, col. 503-508.
LOUMANS (Louis). — T. XII, col. 508.
LOUMYER (Jean-François-Nicolas). — T. XII, col. 508-512.
LOUPOIGNE (Jacquemin, dit Cousin Charles de). Voir *Jacquemin* (Charles-François).
LOUVAIN (Albert de). Voir *Albert* (Saint).
LOUVAIN (Alix de). Voir *Alix de Louvain*.
LOUVAIN (Henri de). Voir *Henri de Louvain*.
LOUVAIN (Jean de). Voir *Jean de Louvain*.
LOUWIGNIES (Guillaume de). Voir *Guillaume de Louwignies*.
LOUVREX (Mathias-Guillaume de). — T. XII, col. 512-516.
LOUYET (Paulin-Laurent-Charles-Evalery). — T. XII, col. 516-522.
LOUYS (Jacques). — T. XII, col. 522-523.
LOVELING (Rosalie). — T. XII, col. 523-524.
LOVINFOSSE (Pierre-Michel). — T. XII, col. 524-527.
LÖWENSTEIN (Jean-Ernest de). — T. XII, col. 527-528.
LOY (François van). Voir *Loo* (François van).
LOYAERTS (Samuël). — T. XII, col. 528-530.
LOYCX (Pierre). — T. XII, col. 530.
LOYENS (Hubert). — T. XII, col. 531.
LOYENS (Jean-Guillaume). — T. XII, col. 531-534.
LOYER (Nicolas). — T. XII, col. 534-535.
LOYET (Gérard). — T. XII, col. 535-536.
LOYS (Désiré-Bruno-Félix). — T. XII, col. 536-537.

LOYS (Ferdinand). — T. XII, col. 537.
LOYS (Jacques). — T. XII, col. 538-539.
LOYS (Jean). — T. XII, col. 539-541.
LOZELEUR (Pierre). — T. XII, col. 541-548.
LUC, abbé. — T. XII, col. 548-550.
LUCAS (François), dit LUCAS BRUGENSIS. — T. XII, col. 550-563.
LUCAS (le Père), dit DE MALINES ou LUCAS MECHLINIENSIS. — T. XII, col. 563-565.
LUCAS (le Père). Voir *Louis de Saint-Pierre*.
LUCIUS (Pierre). Voir *Licht* (Pierre de).
LUDOLPHE. Voir *Lindulphe*.
LUDOVICUS BIVORDIUS. Voir *Louis de Bivoorde*.
LUERE (Baudouin Vander). Voir *Lore* (Baudouin Vander).
LUITON (Charles), ou LUITTON. Voir *Luython* (Charles).
LUMMENE DE MARCKE (Charles de). — T. XII, col. 566-567.
LUMMENE DE MARCKE (Jacques-Corneille de). — T. XII, col. 567-572.
LUMMIUS (Jean-Frédéric), ou VAN LUMMEN. — T. XII, col. 572.
LUNA (Dominique de). — T. XII, col. 572-573.
LUPI (Jean), WOLF ou LE LOUP. — T. XII, col. 573-575.
LUPUS (Petrus), PIETER WOLF ou WOLFS. — T. XII, col. 576.
LUTHON (Charles). Voir *Luython* (Charles).
LUXEMBOURG (Bernard de). Voir *Bernard de Luxembourg*.
LUXEMBOURG (Denis, dit de). Voir *Denis*, dit de Luxembourg.
LUXEMBOURG (Henri de). Voir *Henri de Luxembourg*.
LUXEMBOURG (Jean de), comte de Ligny. — T. XII, col. 581-589.
LUXEMBOURG (Jean de), bâtard de Saint-Pol. — T. XII, col. 590-598.
LUXEMBOURG (Louis de), connétable de France. — T. XII, col. 598-617.
LUXEMBOURG (Louis de), homme d'État. — T. XII, col. 617-621.
LUXEMBOURG (le Bienheureux Pierre de). — T. XII, col. 621-623.
LUXEMBOURG-LIGNY (Waléran de Saint-Pol, comte de). — T. XII, col. 624-625.
LÜXENSTEIN (Leüx von). Voir *Luycx* (François).
LUYCKX (Jean-Baptiste). — T. XII, col. 625-626.
LUYCTHON (Charles). Voir *Luython* (Charles).
LUYCX (François), dit LEÜX VON LÜXENSTEIN. — T. XII, col. 626-628.
LUYDE (Jean de). — T. XII, col. 628-629.
LUYTENS (Henri). — T. XII, col. 629.
LUYTHON (Charles). — T. XII, col. 629-633.
LYERE (Adrien van), ou LYRÆUS. — T. XII, col. 633-634.
LYFTOCHT (François). — T. XII, col. 634-636.
LYMBORCH (Albert de). — T. XII, col. 636-638.
LYMBOURG (Aloysius de). — T. XII, col. 638-639.
LYONNET (Pierre). — T. XII, col. 639.
LYRÆUS (Adrien). Voir *Lyere* (Adrien van).
LYS (Léonard-Adolphe-Marie). — T. XII, col. 639-642.
LYSSENS (Jacques). Voir *Leyssens* (Jacques).

M

MABUSE (Jean Gossaert, dit de). Voir *Gossaert* (Jean).
MACAIRE (Lancelot Havermans, dit). Voir *Havermans* (Lancelot).
MACAR (Jean de), ou MACARIUS. Voir *L'Heureux* (Jean).
MAES, prédicateur. Voir *Léon de Saint-Laurent*.
MAESTRICHT (Barthélemi de). Voir *Barthélemi de Maestricht*.
MAFLIX (Baudouin de). Voir *Baudouin de Maflix*.
MAGDALENET (Jacobs), MAGDALENUS ou MAGDALIUS. Voir *Jacobus Magdalius*.
MAINVIELLE-FODOR (Joséphine). Voir *Fodor* (Joséphine Mainvielle).
MALCLERC DE HEMRICOURT (Guillaume). Voir *Hemricourt* (Guill. Malclerc de).
MALE (Louis de). Voir *Louis de Male*.
MALINES (Guillaume de). Voir *Guillaume de Messines*.
MALINES (Huysmans de). Voir *Huysmans* (Corneille).
MALINES (Jean de). Voir *Hulsthout* (Jean).
MALINES (Jean de). Voir *Jean de Malines*.
MALINES (Lucas, dit de). Voir *Lucas*, dit *de Malines*.
MALINIS (Henricus de). Voir *Baten* (Henri).
MANKEN HEYN (Henri Andriessens, dit). Voir *Andriessens* (Henri).
MANSDALE (Keldermans, alias van). Voir *Keldermans*, alias *Van Mansdale*.

MANTOUANS (Jean de). Voir *Jean le Chartreux.*
MARCIENNE (Pierre-Robert de Cartier de). Voir *Cartier de Marcienne* (P.-Rob. de).
MARCKE (Charles de Lummene de). Voir *Lummene de Marcke* (Charles de).
MARCKE (Jacques-Corneille de Lummene de). Voir *Lummene de Marcke* (Jacques Corneille de).
MARES (Josse de). Voir *Des Maretz* (Josse).
MARIUS. Voir *Everardi* (Adrien), dit *Marius.*
MARIUS DE SAINT-JACQUES. Voir *Del Bare* (Marius).
MARLIER (Pierre de). — T. V, col. 511.
MARTINUS GREGORII. Voir *Goris* (Martin).
MASIUS. Voir *Jacques de Bruges.*
MASSON (Jacques). Voir *Latomus* (Jacques).
MASURIUS (Louis). Voir *Des Masures* (Louis).
MAUBEUGE (Jean Gossaert, dit de). Voir *Gossaert* (Jean).
MAUBURNUS. Voir *Jean de Bruxelles.*
MAUR (Dom). Voir *Dantine* (François Maur).
MEELE (Hennequin de). Voir *Hendricx* (Nicolas).
MEESTER (André de), MEESTERUS ou DEMETRIUS ANTVERPIANUS. — T. V, col. 511-512.
MÉLÉAGRE (Jean-Baptiste Breughel, dit). Voir *Breughel* (Jean-Baptiste).
MELLIS (Pierre). Voir *Halmail* (Pierre).
MEMMIUS. Voir *Herendalius* (Pierre).
MENIN (Josse de). Voir *Josse de Menin.*
MERICA (Henri de). Voir *Henri de Merica.*
MERPLÈS ET ROGERIES (Adr.-Jacq.-Jos. Le Mayeur de). Voir *Le Mayeur de Merplès et Rogeries* (A.-J.-J.).
MERSSEMAN (Jacques-Olivier-Marie de). — T. V, col. 512-516.
MESEMACRE (Joseph-Henri-Louis de). — T. V, col. 516-518.
MESSINES (Guillaume de). Voir *Guillaume de Messines.*
MET DE BLES. Voir *Bles* (Henri).
METSER (Guillaume de). — T. V, col. 519-520.
MEULEBEKE (Philippe van Lansberge de). Voir *Lansberge* (Philippe van).
MEULEMEESTER (Joseph-Charles de). — T. V, col. 520-531.
MEYER (Antoine de). — T. V, col. 532-534.
MEYER (Jacques de), DE MEYERE ou MEYERUS. — T. V, col. 534.
MEYER (Jean-Joseph de). — T. V, col. 550-551.
MEYER (Joachim de). — T. V, col. 551.
MEYER (Liévin de). — T. V, col. 551-558.
MEYER (Philippe de). — T. V, col. 558-559.
MEYERE (Jean de), ou DE MEYER. — T. V, col. 559-561.
MEYERE (Léon de). — T. V, col. 561-563.
MEYERUS (Jacques). Voir *Meyer* (Jacques de).
MICHEL DE SAINT-AUGUSTIN. Voir *Ballaer* (Jean van).
MICRONIUS. Voir *Cleene* (Martin de).
MIEROP ou MIERHOP (François van Cuyck van). Voir *Cuyck van Mierop* (Franç. van).
MIRABELLUS. Voir *Herendalius* (Pierre).
MOELDER (Jérôme de). — T. V, col. 563.
MOERBEKE (Guillaume de). Voir *Guillaume de Moerbeke.*
MOMBOIR. Voir *Jean de Bruxelles.*
MOMPER (Famille de). — T. V, col. 564-567.
MONARTUS. Voir *Du Buisson* (Jean).
MONCADA (don Francisco de), marquis d'Aytona. Voir *Aytona* (don Francisco de Moncada, marquis d').
MONS (Gilbert, dit de). Voir *Gilbert,* dit *de Mons.*
MONTANUS. Voir *Bergen* (David van).
MONTMORENCY (Philippe de), COMTE DE HORNES. Voir *Hornes* (Ph. de Montmorency, comte de).
MONTPLEINCHAMP (Jean-Chrysostome Bruslé de). Voir *Bruslé de Montpleinchamp* (Jean-Chrysostome).
MOOR (Pasquier de). — T. V, col. 567-570.
MOOR (Philippe de). — T. V, col. 570-572.
MORAVIE (Josse de). Voir *Josse de Moravie.*
MOREL (Henriette-Amélie). Voir *Langlet* (Henriette-Amélie).
MOREL (Jean). Voir *A Lapide* (Jean).
MORTAGNE (Walter de). Voir *Gautier,* évêque de Laon.
MOTTE (Jean), dit FALLIZE. Voir *Fallize* (Jean Motte, dit).
MOZET (Nicolas-François-Joseph de Hemricourt, dit de). Voir *Hemricourt* (Nicolas-François-Joseph de).
MUDE (Henri de). Voir *Goethals* (Henri).
MUELENAERE (Félix-Amand de). — T. V, col. 573-579.
MULDER (Jacques de), ou HONORIUS OSTENDANUS. — T. V, col. 579-590.
MUNCK (François de). — T. V, col. 580.
MUNCK (Joseph-Jacques de). — T. V, col. 580-582.
MUYNCK (André de). — T. V, col. 582.
MYEROP (Franç. van Cuyck van). Voir *Cuyck van Mierop* (Franç. van).
MYNHEERE (Luc), ou MYNSHEEREN. Voir *Heere* (Luc de).

N

NAMUR (Ermensinde de). Voir *Ermesinde de Namur*.
NAMUR (Jean de), le Vieux. Voir *Saive* (Jean-Baptiste de).
NAMUR (Jean de), le Jeune. Voir *Saive* (Jean de).
NASSAU (Guillaume de). Voir *Guillaume de Nassau*.
NEUVILLE (Jehan de). Voir *Jehan de Neuville*.
NEVE (François de). — T. V, col. 583-584.
NEVE (Sébastien de). — T. V, col. 584-585.
NEVELE (Pierre-Antoine Herwyn de). Voir *Herwyn de Nevele* (Pierre-Antoine).
NEVERS (Louis de). Voir *Louis de Nevers*.
NICAISE DE SAINTE-THERÈSE. Voir *La Fosse* (Nicaise de).
NICOLAÏ (Everardi, dit). Voir *Everardi*.
NICOLAS DE BOIS-LE-DUC. Voir *Buscoducensis* (Nicolas).
NICOLAS DE BRUXELLES ou DE CAPELLA. Voir *Heems* (Nicolas).
NIGER (Jacques Le Noir, dit). Voir *Le Noir* (Jacques).
NINOVE (Baudouin de). Voir *Baudouin de Ninove*.
NOORTVELDE (Beaucourt de). Voir *Beaucourt de Noortvelde*.
NORBERT DE SAINT-JULIENNE. Voir *Hermans* (N.).
NORMANDIE (Guillaume de). Voir *Guillaume de Normandie*.
NOTER (Herman-Auguste de). — T. V, col. 599.
NOTER (Jean-François de). — T. V, col. 597-599.
NOTER (Pierre-François de), architecte. — T. V, col. 596.
NOTER (Pierre-François de), peintre. — T. V, col. 596-597.

O

OBODE (Saint). Voir *Autbode* (Saint).
ODON. Voir *Andon*, abbé.
OIGNIES (Frère Hugo d'). Voir *Hugo d'Oignies*.
OIRSCHOT (Henri de). Voir *Henri de Merica*.
OISY (Hugues d'). Voir *Hugues d'Oisy*.
OMALIUS (Jean Faber, dit). Voir *Faber* (Jean).
OMER DE SAINT-BERTIN. Voir *Smet* (de).
ORANGE-NASSAU (Guillaume I, prince d'). Voir *Guillaume I*, prince d'*Orange-Nassau*.
ORANUS (Joannes). Voir *Heur* (Jean d').
ORLÉANS (Louise-Marie-Th.-Ch.-Isabelle d'). Voir *Louise-Marie* d'Orléans.
ORVAL (Gilles d'). Voir *Gilles d'Orval*.
ORVAL (Guillaume d'). Voir *Guillaume d'Orval*.
ORYDRIUS (Arnould de Bergheyck, dit). Voir *Arnould de Bergheyck*.
OSTENDANUS (Honorius). Voir *Mulder* (Jacques de).
OUDEGHERST (Pierre d'), ou DE OUDEGHERSTE. — T. VI, col. 145-150.
OUDEJANS (Hubert). Voir *Audejan* (Hubert).
OUDENAERDE (Robert van). Voir *Audenaerde* (Rob. van).
OUDENBOSCH (Adrien d'). Voir *Adrianus de Veteri Busco*.
OUTREMAN (Antoine d'). — T. VI, col. 152-153.
OUTREMAN (Henri d'). — T. VI, col. 153-155.
OUTREMAN (Philippe d'). — T. VI, col. 156-157.
OUTREMAN (Pierre d'). — T. VI, col. 155-156.
OUTREMEUSE (Jean Desprez, dit d'). Voir *Desprez* (Jean).

P

PABULINUS. Voir *Babolin I* (Saint).
PAIRE (G. de). — T. V, col. 609-610.
PALERMO (Jacq. de Backer, dit). Voir *Backer* (Jacques de).
PANAGATUS. Voir *Goethals* (François).
PAPE (André de), ou PAPIUS. — T. V, col. 610-611.
PAPE (Egide-Simon de), le Vieux. — T. V, col. 611.
PAPE (Jean de). — T. V, col. 611.

PAPE (Léon-Jean de). — T. V, col. 612-615.
PAPE (Libert de). — T. V, col. 615-618.
PAPE (Simon de), le Jeune. — T. V, col. 618-619.
PAPIUS (André). Voir *Pape* (André de).
PAPOLINUS. Voir *Babolin I* (Saint).
PATRICE (Ant.-Fernandes van Hamme, alias). Voir *Hamme* (Antoine-Fernandes van).
PAULE VAN BEUGHEM (Charles-Antoine-François de). Voir *Beughem* (Ch.-Ant.-Franç. de Paule van).
PAULE (Etienne-André-François de). Voir *Fallot de Beaumont.*
PERAXYLE (Arnould de Lens, dit). Voir *Arnould de Lens.*
PERRENOT DE GRANVELLE (Antoine). Voir *Granvelle* (Antoine Perrenot de).
PERRENOT (Nicolas). Voir *Granvelle* (Nicolas Perrenot, seigneur de).
PETRA ou PETRI (Herman, dit). Voir *Herman.*
PHARABERT. Voir *Farabert.*
PHILIBERTUS BRUSSELIUS, DE BRUXELLA ou VAN BRUSSEL. Voir *Bruxelles* (Philibert de).
PHOLIEN (Saint). Voir *Follien.*
PICARDUS (Guillaume de Tournai, dit). Voir *Guillaume de Tournai*, dominicain.
PIEDRO (Pierre de Kempeneer, dit). Voir *Campana.*
PIERRE DE LUXEMBOURG (le Bienheureux). Voir *Luxembourg* (le Bienheureux Pierre de).
PIERREPONT (Hugues de). Voir *Hugues de Pierrepont.*
PLATENSIS. Voir *Delarue* (Pierre).
POELE (Jean Vande). Voir *Lacu* (Jean de).
POETOU (Guillaume de). — T. V, col. 619 620.
PONTANUS (Jacques) Voir *Dupont* (Jacques).
PONTE (Arnould de). Voir *Arnould.*
PONTIUS (Paul). Voir *Dupont* (Paul).
POTTER (Louis de). — T. V, col. 620-629.
POTTERE (Henri de). — T. V, col. 629-630.
PRAET (Louis de Flandre, dit seigneur de). Voir *Flandre* (Louis de).
PRATANUS (Laurent). Voir *Des Prés* (Laurent).
PRETERE (Guillaume de). — T. V, col. 637-638.
PREZ (Guillaume de), dit DE BARCHON. Voir *Barchon* (Guillaume de Prez, dit de).
PRINS ou PRINSKE (Jean Ghuens, dit). Voir *Ghuens* (Jean).
PRUCK (Arnolt van). Voir *Arnould.*
PRUDENS. Voir *Vroede* (Henri de).
PRUG (Arnolt de). Voir *Arnould.*
PUTEANUS (Charles-Hyacinthe). Voir *Dupuis* (Charles-Hyacinthe).
PUYDT (Jean-Ambroise de). — T. V, col. 638-640.
PUYDT (Remi de). — T. V, col. 640-647.

Q

QUENES DE BÉTHUNE, dit le Vieux. Voir *Béthune* (Quenes de), dit le Vieux.
QUINET (Gilles), ou QUINGET. Voir *Coignet* (Gilles).

R

RAEDT (Corneille de), dit RHETIUS. — T. V, col. 647-648.
RAEDT (Georges de), dit CONSILIARIUS. — T. V, col. 648-649.
RAES DE LA RIVIÈRE. Voir *Heers* (Raes de).
RAEVE (Thomas de). — T. V, col. 649-650.
RAM (Jean de). — T. V, col. 650.
RAM (Pierre-François-Xavier de). — T. V, col. 650-670.
RAMBERT, évêque de Noyon. Voir *Lambert* ou *Rambert.*
RAMMELEIRE (Gillis de). — T. V, col. 670-671.
RAOUL, comte d'Alost. — T. I, col. 235.
RASMON (Franç.-Pierre-Ign. baron Baut de). Voir *Baut de Rasmon* (Fr.-Pierre-Ign. baron).
RASSE, sires de Gavre. Voir *Gavre* (les sires de).
RAYS (Bertrand de). Voir *Bertrand de Rays.*
REBBE (Nicolas de), ou REBBIUS. — T. V, col. 671-672.
REES (Hans de). Voir *Ries* (Hans de).
REGIS (François). Voir *Le Roy* (François).
REGIS (Pierre). Voir *Le Roy* (Pierre).
REKENARE (Cornelis de). — T. V, col. 672-673.
REMACLUS ARDUENNA. Voir *Ardenne* (Remacle d').
RENAUD D'ARGENTEAU. Voir *Argenteau* (Renaud d').
RETHEL (Albert de). Voir *Albert de Rethel.*

RETS BRISUILA (Charles-Urbain, comte de Chanclos de). Voir *Chanclos de Rets Brisuila* (Ch.-Urb. comte de).
REULANDT (Simon-Edouard-Victor Le Grand de). Voir *Le Grand de Reulandt* (S.-E.-V.).
REYCK (Guillaume de). Voir *Rycke* (Guillaume de).
RHETIUS (Corneille de Raedt, dit). Voir *Raedt* (Corneille de).
RHODES-SAINTE-ODE (Godefroid de). Voir *Godefroid de Rhodes-Sainte-Ode*.
RIBEMONT (Anselme, comte de). Voir *Anselme*, comte de Ribemont.
RIDDER (Jacques de). — T. V, col. 673-674.
RIEMAECKERE (Jacques de). Voir *Liemaker* (Jacques de).
RIES (Hans de), DE REES, DE RYS, DE RYCKE ou HANS CASSIER. — T. V, col. 674-678.
RIQUIUS (Justus). Voir *Rycke* (Josse de).
RIVIUS (Géri). Voir *Du Rieux* (Géri).
ROBERT-ARNOLD (Frère). Voir *Henrard* (Robert).
ROGERIES (Adr.-Jacq.-Jos. Le Mayeur de Merprès et). Voir *Le Mayeur de Merprès et Rogeries* (A.-J.-J.).
ROOS (Gérard de). Voir *Gérard de Hérenthals*.
ROOSE (Arnould de). — T. V, col. 680-682.
ROOSE (Nicolas de Liemaker, dit). Voir *Liemaker* (Nicolas de).
ROOSE (Vincent de). — T. V, col. 682-683.
ROOSEMERSCH (L.-J.-A. de Roovere de). Voir *Roovere de Roosemersch* (L.-J.-A. de).
ROOTHAESE (Jean-Liévin de). — T. V, col. 683-684.
ROOVERE DE ROOSEMERSCH (L.-J.-A. de). — T. V, col. 684-685.
ROSSIUS DE LIBOY (Louis-François). Voir *Liboy* (Louis François Rossius de).
ROTTERDAM (Arnould de). Voir *Gheiloven* (Arnold).
ROYE (Gilles de). Voir *Gilles de Roye*.
RUÆUS (François). Voir *La Rue* (François de).
RUBUS. Voir *Du Buisson* (Jean).
RUITER (Herman de). — T. V, col. 685-686.
RYCKE (Bernard de). — T. V, col. 686-687.
RYCKE (Daniel de), le Vieux. — T. V, p 686.
RYCKE (Guillaume de), DE REYCK ou DE RYKE. — T. V, col. 687-688.
RYCKE (Hans de). Voir *Ries* (Hans de).
RYCKE (Jacques-Zachée de) — T. V, col. 688.
RYCKE (Jean de), ou DIVITIS. — T. V, col. 688-689.
RYCKE (Josse de), JUSTUS RYCQUIUS ou RIQUIUS, poète. — T. V, col. 689-691.
RYCKE (Josse de), missionnaire. — T. V, col. 691-693.
RYCKE (Nicolas de), RYCKX ou RYCX. — T. V, col. 688.
RYCKE (Pierre de). — T. V, col. 693-694.
RYCKER (A. de). — T. V, col. 694.
RYCKERE (Pierre-Joseph de). — T. V, col. 695.
RYCKX (Nicolas). Voir *Rycke* (Nicolas de).
RYCQUIUS (Justus). Voir *Rycke* (Josse de).
RYCX (Nicolas). Voir *Rycke* (Nicolas de).
RYE (Thomas de), ou RYETUS. — T. V, col. 695-696.
RYKE (Guillaume de). Voir *Rycke* (Guill. de).
RYS (Hans de). Voir *Ries* (Hans de).

S

SABINA (Gilles de). Voir *Gilles de Damme*.
SAINT-AMAND (Jean de). Voir *Jean de Saint-Amand*.
SAINT-AMAND (Valentin de). Voir *Beeckmans*.
SAINT-ANASTASE (Olivier de). Voir *Crock* (de).
SAINT-AUGUSTIN (Michel de). Voir *Ballaer* (Jean van).
SAINT-GENOIS (le comte François-Joseph de). — T. VII, col. 592-601.
SAINT-GENOIS-DESMOTTES (Jules-Ludger-Dom.-Ghisl., baron de). — T. VII, col. 601-607.
SAINT-GHISLAIN (Arnulphe de). Voir *Arnulphe de Saint-Ghislain*.
SAINT-JACQUES (Corneille de). Voir *Corneille de Saint-Laurent*.
SAINT-JOSEPH (Berthold de). Voir *Berthold de Saint-Joseph*.
SAINT-LAURENT (Corneille de). Voir *Corneille de Saint-Laurent*.
SAINT-NICOLAS (Brocart de). Voir *Brocart de Saint-Nicolas*.
SAINT-PIERRE (Louis de). Voir *Louis de Saint-Pierre*.
SAINT-POL (Jean de Luxembourg, bâtard de). Voir *Luxembourg* (Jean de).
SAINT-POL (Waléran de), comte de Luxembourg-Ligny. Voir *Luxembourg-Ligny* (Waléran de Saint-Pol, comte de).
SAINT-TROND (Gérard de). Voir *Gérard de Saint-Trond*.
SAIVE (Jean de), dit JEAN DE NAMUR, le Jeune. — T. V, col. 697-698.
SAIVE (Jean-Bapt. de), ou LE SAIVE, dit JEAN DE NAMUR, le Vieux. — T. V, col. 696-697.

SALZEA (Pierre Dufour, dit). Voir *Dufour* (Pierre).
SAN (Gérard de). — T. V, col. 698-699.
SANTDORP (Herman, dit de). Voir *Herman*, chartreux.
SAUVAGIUS (Jean). Voir *Horne* (Jean de).
SAVOIE (Guillaume de). Voir *Guillaume de Savoie*.
SCEPPERUS (Corn.-Duplicius). Voir *Schepper* (Corn.-D. de).
SCEPPERUS (Jean). Voir *Schepper* (Jean de).
SCHAERBEEK (Adélaïde de), bienheureuse. Voir *Adélaïde de Schaerbeek*.
SCHEPPER (Corneille-Duplicius de), ou SCEPPERUS. — T. V, col. 709-718.
SCHEPPER (Jean de), ou SCEPPERUS. — T. V, col. 718-719.
SCHETS (Gaspar). Voir *Grobbendonck* (Gaspar Schets, seigneur de).
SCHETS DE GROBBENDONCK (Ignace-Augustin). Voir *Grobbendonck* (Ignace-Aug. Schets de).
SCHETS DE GROBBENDONCK (Jean-Charles). Voir *Grobbendonck* (Jean-Ch. Schets de).
SCHILDERE (Louis de). — T. V, col. 719.
SCHRYVER (Alexandre de), GRAPHÆUS ou SCRIBONIUS. — T. V, col. 719-721 et T. VIII, col. 238.
SCHRYVER (Corneille de), GRAPHÆUS ou SCRIBONIUS. — T. V, col. 721-724.
SCOENERE ou SCOONERE (Famille de). — T. V, col. 725.
SCOENERE (Jean de), le Vieux. — T. V, col. 725-726.
SCOENERE (Jean de), le Jeune. — T. V, col. 726.
SCOENERE (Saladin de), le Vieux. — T. V, col. 726-728.
SCRIBONIUS (Alex.). Voir *Schryver* (Alex. de).
SCRIBONIUS (Corn.). Voir *Schryver* (Corneille de).
SCRIVERE (Liévin de). — T. V, col. 729.
SERRURIER DE HUYSSE. Voir *Aneseus* (Jean).
SERVILIUS (Johannes). Voir *Knaap* (Jean).
SERVIUS (Philippe). Voir *Bouchy* (Philippe).
SIGER ou SOHIER LE COURTROISIN. — T. IV, col. 435-437.
SILVIUS (Andreas). Voir *Du Bois* (André).
SILVIUS (Jean). Voir *Dubois* (Jean).
SILVIUS. Voir *Busschere* (Pierre de).
SIMPEL (David de). — T. V, col. 730-732.
SITTARD (Herman de). Voir *Herman de Zittard*.
SLUUTERE (Antoine de). — T. V, col. 743.
SMEDT (Gilles de), FABER ou FABRI. — T. V, col. 748-749.
SMEDT (Jérôme de). — T. V, col. 749.
SMET (de), dit OMER DE SAINT-BERTIN. — T. V, col. 749-750.
SMET (André de), DU SMET ou DIE SMET. — T. V, col. 750-751.
SMET (Bernard de). — T. V, col. 751-753.
SMET (Bonaventure de), ou VULCANIUS. — T. V, col. 753-759.
SMET (Corneille de). — T. V, col. 759.
SMET (François de), ou DU SMET. — T. V, col. 759-760.
SMET (François-Joseph de). — T. X, col. 760-761.
SMET (Henri de), ou SMETIUS. — T. V, col. 761-762.
SMET (Jacques de). — T. V, col. 762-763.
SMET (Jean-Baptiste de). — T. V, col. 763-764.
SMET (Martin de). — T. V, col. 764-768.
SMET (Pierre de), dit VAN STEEBROECK. — T. V, col. 769.
SMETIUS (Henri). Voir *Smet* (Henri de).
SMIDT (François de). — T. V, col. 769.
SMIDT (Gilles de). — T. V, col. 769-770.
SMYTERE (Charles de). — T. V, col. 770-771.
SOBLEO (Michel de). Voir *Subleo* (Michel de).
SOHIER LE COURTROISIN. Voir *Siger*.
SOIGNIES (Gauthier de). Voir *Gauthier de Soignies*.
SOMBEKE (Guillaume de). Voir *Gortter* (Guillaume de).
SOMERE (Jacques de). — T. V, col. 771-772.
SORGHER (Antoine de). — T. V, col. 772-773.
STANNIFEX (Jean), philosophe. Voir *L'Estainier* (Jean).
STAVELOT (Jean de). Voir *Jean de Stavelot*.
STEEBROECK (Pierre de Smet, dit van). Voir *Smet* (Pierre de).
STEEN (Corneille Vanden). Voir *A Lapide* (Corneille Cornellii).
STEENE (Guillaume Vanden). Voir *Lapidanus* (Guillaume).
STEEN (Vanden). Voir *Herman*, dit *Vanden Steen*.
STEEN (Jean Vanden). Voir *A Lapide* (Jean).
STEENHOUWER (Jean). Voir *Latomus* (Jean).
STEENS (Guillaume). Voir *Lestens* (Guillaume).
STEPELIN. Voir *Étienne II*.
STEVENS (André), dit DE CUYPERE. Voir *Cuypere* (André Stevens, dit de).
STOFFELS (Denis). Voir *Christofori* (Denis).
STOOP (Nicolas de), ou STOPIUS. — T. V, col. 809-810.
STRATIS (Thierri Loër, dit a). Voir *Loër* (Thierri).
SUBLEO (Michel de), ou SOBLEO. — T. V, col. 819,

SURLET DE CHOKIER (Erasme-Louis baron). Voir *Chokier* (Erasme-Louis baron Surlet de).
SUTTER (Pierre de). — T. V, col. 819-820.
SWAEN (Michel de). — T. V, col. 820-822.
SWERT (Pierre de). — T. V, col. 822-824.
SYLVIUS (François). Voir *Du Bois* (François).

T

TASSOMUS (Hilduin, dit). Voir *Hilduin*.
TEMPSECA (Georges de). Voir *Georges de Tempseca*.
TERDOEST (Albéric de). Voir *Albéric de Thosan*.
TERMONDE (Archange de). Voir *Huylenbroucq* (François).
TERMONDE (Jean de). Voir *Jean de Termonde*.
THEAU. Voir *Hillonius*.
THEODOSE DE LA MÈRE DE DIEU. Voir *Boutlle* (Théodose).
THIÉRI II, comte de Dalhem. — T. IV, col. 638-639.
THIERRY VAN ASSENEDE. Voir *Diederick van Assenede*.
THOMAS A VIRGINE. Voir *Audenarde*.
THOSAN (Albéric de). Voir *Albéric de Thosan*.
THRIVERIUS (Jérémie). Voir *Dryvere* (Jérémie de).
TILLO, ou TILMAN. Voir *Hillonius*.
TIMOTHÉE DE LA PRÉSENTATION. Voir *Heer* (de).
TIRLEMONT (Gotfrid de). Voir *Gotfrid de Tirlemont*.
TOLHUYS (Henri de), ou TOLVIS. Voir *Henri de Tolvis*.
TOLLENAERE (Jean de). — T. V, col. 826-827.
TONGRES (Jean de). Voir *Jean de Tongres*.
TONLIUS (Henri de), ou TONVIS. Voir *Henri de Tolvis*.
TOURNAI (Guibert ou Gilbert de). Voir *Guibert de Tournai*.
TOURNAI (Guillaume de). Voir *Guillaume de Tournai*.
TOURNAI (Jean de). Voir *Jean de Tournai*.
TOURNAI (Martin Gervais de). Voir *Gervais de Tournai* (Martin),
TRAJECTANUS (Frans Jacobs, dit). Voir *Jacobs* (Frans).
TROIS-FONTAINES (Albéric de). Voir *Albéric de Trois-Fontaines*.
TRONCHIENNES (Ascelin ou Azelin de). Voir *Ascelin*.
TROUBADOUR LIÉGEOIS (H.-J. Delloye, dit). Voir *Delloye* (Henri-Jos.).
TUNGRENSIS (Franco), évêque de Liège. Voir *Francon*.
TURRIANUS. Voir *La Tour* (Louis de).

U

UCHUBALDUS. Voir *Hucbald de Saint-Amand*.
UYTTER LIMMINGEN (Famille). Voir *Limminghe* (les de).

V

VADDER (Louis de). — T. V, col. 830-831.
VADDERE (Jean-Baptiste de). — T. V, col. 831-833.
VAERE (Jean de). — T. V, col. 833.
VAERNEWYCK (Arnold de). Voir *Bostius* (Arnould).
VALENCIENNES (Gérars de). Voir *Gérars de Valenciennes*.
VALENCIENNES (Henri de). Voir *Henri de Valenciennes*.
VALENCIENNES (Herman de). Voir *Herman de Valenciennes*.
VALENCIENNES (Jehan de). Voir *La Fontaine* (Jehan de).
VALENRODE (Jehan de). Voir *Jean de Walenrode*.
VALENTIN DE SAINT-AMAND (le père). Voir *Beeckmans*.
VALLENSIS (Andreas). Voir *Delvaux* (André).
VALOIS (François de), duc d'Alençon. Voir *Alençon* (François de Valois, duc d').
VANDERSTOCK (Josse). Voir *Baston* (Josquin ou Josse).
VAULX (Baudouin de). Voir *Delvaux* (Baudouin).

VAULX (Remacle de). — T. V, col. 833-834.
VAUZONNE (Claux de). Voir *Claux de Verne.*
VENTADOUR (Guillaume de). Voir *Guillaume de Ventadour.*
VERDUN (Henri de). Voir *Henri de Verdun.*
VERHULST (Mayke). Voir *Bessemers* (Marie van).
VERNE (Claux de). Voir *Claux de Verne.*
VERUS (Gaspar). Voir *Berus* (Gaspar).
VIANDEN (Guillaume de). Voir *Guillaume de Vianden.*
VILLANUS (Jean). Voir *Horne* (Jean de).
VILLE (Jean de), ou VILLERS. Voir *Horne* (Jean de).
VILLERAIE (Boucqueau de). Voir *Boucqueau* (Philippe-Jos.-Marie).
VINCHANT DE GONTROEUL (Ch.-Phil.-Jos.-Agathon, comte de). Voir *Gontrœul* (Ch.-Ph.-Jos.-A., comte de Vinchant de).
VISCH (Charles de). — T. V, col. 835-836.
VISCH (Mathieu de). — T. V, col. 836-837.
VISÉ (Henri de). Voir *Henri de Visé.*
VISSCHER (Ant.-Phil.-Fiacre-Ghisl. de), comte de Celles. Voir *Celles* (Ant.-Ph.-F.-Ghisl. de Visscher, comte de).
VLAMINCK (Louis de). — T. V, col. 837-838.
VLAMYNCK (Pierre-Jean de). — T. V, col. 838-841.
VLEESCHOUDERE (Jean de), ou CARNARIUS — T. V, col. 841.
VLEESCHOUDERE (Pierre de).—T. V, col. 842.
VLIEGHER (Séraphin de). — T. V, col. 842-843.
VLOO (Ignace-Albert de).— T.V, col. 843-846.
VOLDER (Joseph-Guislain de).— T. V, col. 846.
VOLDER (Pierre-Jean de). — T. V, col 847.
VOS (Famille de). — T. V, col. 858.
VOS (Corneille de), le Vieux. — T. V, col. 865-866.
VOS (François de). — T. V, col. 848-850.
VOS (Gérard de), ou VOSSIUS. — T. V, col. 850-851.
VOS (Guillaume de). — T. V, col. 864.
VOS (Jean-Baptiste-François de). — T. V, col. 852.
VOS (Lambert de), dit VOSSIUS, avocat. — T. V, col. 853-854.
VOS (Lambert de), ou VOSSIUS, peintre. — T. V, col. 852-853.
VOS (Laurent de). — T. V, col. 854-856.
VOS (Marc de). — T. V, col. 856-857.
VOS (Martin de), le Vieux. — T. V, col. 859-864.
VOS (Martin de), le Jeune. — T. V, col 864.
VOS (Paul de). — T. V, col. 865.
VOS (Pierre de), écrivain. — T. V, col. 857-858.
VOS (Pierre de), le Vieux, peintre. — T. V, col. 859.
VOS (Pierre de), le Jeune, peintre. — T. V, col. 859.
VOS (Simon de). — T. V, col. 864-865.
VRANCX (Sébastien). Voir *Franck* (Sébastien).
VRE (Marc de). Voir *Devrée* (Marc).
VREDIUS (Olivier). Voir *Wrée* (Olivier de)
VRÉE (Jean-Baptiste de), ou DE WRÉE, dit le Vieux. — T. V, col. 866-867.
VRÉE (Olivier de). Voir *Wrée* (Olivier de).
VRIENDT (de). Voir les artistes de ce nom au mot *Floris.*
VRIENDT (Maximilien), ou MAXÆMILIANUS [*sic*] VRIENTIUS. — T. V, col. 869-871.
VRIES (Jean de), ou DE VRIESE. — T. V, col. 872.
VRIES (Paul de), ou DE VRIESE. — T. V, col. 872-873.
VRIESE (Luc de). — T. V, col. 874.
VROEDE (Henri de), ou PRUDENS. — T. V, col 874-875.
VROEDE (Josse). Voir *Gavere* (Josse).
VROYE (Josse). Voir *Gavere* (Josse).
VULCANIUS. Voir *Smet* (Bonaventure de).
VULDERE (Maillard de). — T. V, col. 875.

W

WAEL (Corneille de). — T. V, col. 878-880.
WAEL (Jean de). — T. V, col. 875-877.
WAEL (Jean-Baptiste de). — T. V, col. 880.
WAEL (Luc de). — T. V, col. 877-878.
WAEL (René de). — T. V, col. 880-881.
WAELE (Antoine de), ou WALOEUS. — T. V, col. 881-885.
WAERSEGGER (Jacques-Adrien). Voir *Jacques de la Passion.*
WAEYER (Mathieu de), ou DE WAEYDER. — T. V, col. 885-887.
WAGHEMAKERE (Dominique de). — T. V, col. 887-898.
WAGHEMAKERE (Herman de), le Vieux. — T. V, col. 898-902.
WAGHENARE (Pierre de). — T. V, col. 902.
WALACRIA (Ægidius de). Voir *Gilles de Léau.*
WALBERT, évêque de Tournai. Voir *Gualbert.*

WALBERT, moine. Voir *Galbert*.
WALCOURT (Etienne de). Voir *Étienne de Walcourt*.
WALCOURT (Gilles de). Voir *Gilles de Walcourt*.
WALDERIC, évêque. Voir *Balderic I*.
WALEF (Blaise-Henri de Corte, baron de). — T. IV, col. 898-908.
WALENRODE (Jean de). Voir *Jean de Walenrode*.
WALHORN (Jean Deckher de). Voir *Deckher de Walhorn* (Jean).
WALOEUS (Antoine). Voir *Waele* (Antoine de).
WALTER, évêque de Tournai. Voir *Gautier*.
WALTER DE CROIX. Voir *Gautier*, évêque de Tournai.
WALTER DE MORTAGNE. Voir *Gautier*, évêque de Laon.
WARELLE (Etienne). Voir *Étienne Warelle*.
WAREMME (Jehain de). Voir *Jehain de Waremme*.
WARNETON (Jean de). Voir *Jean de Warneton*.
WEERDT (Josse de). — T. V, col. 902-903.
WEERT (Adrien de). — T. V, col. 903-905.
WEERT (Jean de), homme de guerre. Voir *Jean de Weert*.
WEERT (Jean de), poète — T. V, col. 905-907.
WENZON, hagiographe. Voir *Gouzon*.
WERME (Claux de). Voir *Claux de Verne*.
WESTPHALIE (Jean de). Voir *Jean de Westphalie*.
WIBERT (Saint). Voir *Guibert* (Saint).
WILDE (Bernard de). — T. VI, col. 1.
WILDE (Gilles de). — T. VI, col. 1-2.
WILDE (Jean de), homme de guerre. Voir *Hornes* (Jean de).
WILDE (Jean de), poète. Voir *Jean de Wilde*.
WINGHE (Hermès de). Voir *Hermès de Winghe*.
WINTHER (Jean). Voir *Gonthier* (Jean).
WIT (Gaspard de). — T. VI, col. 2-3.
WIT (Pierre de). — T. VI, col. 3-4.
WITTE (Egide ou Gilles de), CANDIDUS ou ALBANUS. — T. VI, col. 4-7.
WITTE (Gérard de), ou CANDIDUS. — T. VI, col. 8.
WITTE (Gilles de). — T. VI, col. 8-9.
WITTE (Jean de), dit ALBUS, moine. — T. VI, col. 9-11.
WITTE (Jean de), peintre. — T. VI, col. 11-12.
WITTE (Liévin de). — T. VI, col. 12-15.
WITTE (Pierre de), dit CANDIDO. — T. VI, col. 15-18.
WOLF (Jean). Voir *Lupi* (Jean).
WOLF (Pieter), ou WOLFS. Voir *Lupus* (Petrus).
WOLF (Josse de). — T. VI, col. 18-19.
WOLFF DE LA MARSELLE (Louis-Dominique-Joseph-Regis de). — T. VI, col. 19-22.
WRÉE (Jean-Baptiste de), le Vieux. Voir *Vrée* (Jean-Baptiste de).
WRÉE (Marc de). Voir *Vrée* (Marc de).
WRÉE (Olivier de), ou VREDIUS. — T. VI, col. 22-24.
WULF (Chrétien de), ou LUPUS. — T. VI, col. 24-27.
WULF (Jacques-Philippe de). — T. VI, col. 27-28.
WYNGHENE (Hermès de). Voir *Hermès de Winghe*.

Y

YDE, fille d'Henri II. Voir *Ida*.
YMMELOOT (Jacques). Voir *Immeloot* (Jacq.).
YMMELOOT (Olivier). Voir *Immeloot* (Olivier).
YPRES (Charles d'). Voir *Charles d'Ypres*.
YPRES (Guillaume d'). Voir *Guillaume d'Ypres*.
YSSCHA (Arnoldus ab). Voir *Arnould d'Isque*.
YVAIN ou IVAN LE CHAUVE, seigneur d'Alost. — T. I, col. 236.
YVE (Henri d'). Voir *Henri d'Yve*.
YVOIS (François d'). Voir *François d'Ivoix*.

Z

ZETTERNAM. Voir *Diricksens* (Eugène-Josse-Joseph).
ZICHEM (François de), ou ZICHENIUS. Voir *François de Zichem*.
ZICHEM (Jean de). Voir *Gerardi*.
ZITTARD (Herman de). Voir *Herman de Zittard*.
ZUICHEM (Bucho d'Aytta de). Voir *Aytta de Zuichem* (Bucho d').
ZUICHEM (Viglius d'Aytta de). Voir *Aytta de Zuichem* (Viglius d').

ERRATA ET ADDENDA.

LEUZE (*Nicolas* **DE**). Intercaler dans la liste de ses œuvres, col. 38, entre les nos 1 et 2, l'ouvrage suivant : *Thresor de deuotion contenant plusieurs oraisons deuotes et exercices spirituelles* [sic] *pour dire en l'église pendant l'office diuin.* Douai, Jean Bogard, 1574; pet. in-8°. Ce rarissime livre d'heures, orné de trente vignettes sur bois, est traduit du flamand. Cf. H.-R. DUTHILLŒUL, *Bibliographie douaisienne* (nouv. éd., 1842-1854), t. I. p. 16-18.

L'HEUREUX (*Gaspard-Hippolyte-Joseph*). Col. 87, avant-dernière ligne : au lieu de *habité*, lire *habitées*.

LOMBARD (*Lambert*). Mme la vicomtesse de Clérembault a fait savoir à la Commission, par le ministère de Me Dupont, avocat à Liège, que le portrait et les dessins de Lambert Lombard lui ayant appartenu, sont, depuis le mois de mai 1885, la propriété de Mme la marquise de Peralta, sa fille.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

Col. 649. Après AGNUS (Jean), ajouter : A GOËS (Damien). Voir *Goës* (Damien).

Col. 718. Après DU HAN (François), ajouter : DU HAUPAS (Nicolas). Voir *Haupasius*.

8872 4

194

Réseau de bibliothèques
Université d'Ottawa
Échéance

Library Network
University of Ottawa
Date Due